


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
9000000490



REVUE

BRITANNIQUE

BRUXELLES. — A. LEBÈGUE, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,
rue du Jardin d'Idalie, 5.

REVUE

BRITANNIQUE

RECUEIL INTERNATIONAL.

Choix d'articles extraits des meilleurs écrits périodiques

DE

LA GRANDE-BRETAGNE ET DE L'AMÉRIQUE,

COMPLÉTÉ PAR DES ARTICLES ORIGINAUX,

SOUS LA DIRECTION DE

M. AMÉDÉE PICHOT.

Édition franco-belge. — Nouvelle série.

(SEPTIÈME ANNÉE.)

TOME TROISIÈME — 1861.

BRUXELLES,

LIBRAIRIE DE L'OFFICE DE PUBLICITÉ,

39, MONTAGNE DE LA COUR, 39.

1861

REVUE

BRITANNIQUE

RECUEIL INTERNATIONAL.

Histoire ancienne. — Archéologie.

RUINES DE CARTHAGE (1).

« Les ruines de Carthage, dit Gibbon, ont péri, et l'emplacement qu'elles occupaient serait complétement inconnu, si quelques arches brisées d'un aqueduc ne guidaient les pas des voyageurs curieux. » Ce n'est pas là une peinture exagérée de l'aspect de désolation qu'offre à l'œil du visiteur la péninsule occupée, il y a deux mille ans, par une ville qui, relativement parlant, possédait une importance commerciale aussi grande que celle de Londres aujourd'hui, et qui, comme Londres aussi, fut la métropole d'un immense empire. Quand, arrivé à Tunis par mer, et après avoir jeté l'ancre en face de la longue barre de sable qui sépare le lac de Tunis de la Méditerranée, vous attendez le bateau qui doit vous transporter à la Goulette, vous pouvez voir à droite, du côté de la terre, une colline escarpée s'élevant à un demi-mille environ du rivage, et dont une chapelle de moyenne grandeur, surmontée d'une coupole, couronne le sommet. Ce monument, construit par le roi Louis-Philippe quelque temps après la conquête d'Alger, est dédié à saint Louis, le pieux monarque des croisades, qui mourut dans son camp, soit à cet endroit, soit dans le voisinage, en l'année 1270 (2). De la chapelle de Saint-Louis, la colline s'étend, dans la direction du nord, sur un espace de près de trois milles; là, il s'en élève une autre, aussi haute que la première, que couronne un village nommé Sidi-Bou-Saïd (le Père du Bonheur), et consacrée à un saint mahométan du même nom. C'est là qu'était située l'ancienne Car-

(1) *Carthage et ses ruines,* ou description des fouilles et des recherches entreprises, sous les auspices du gouvernement de Sa Majesté, par le docteur N. Davis, de la Société géographique de Londres, sur l'emplacement de la métropole phénicienne en Afrique et dans d'autres localités adjacentes.

(2) Un palais romain sert de piédestal à la chapelle de Saint-Louis et appartient de fait au gouvernement français, puisqu'il est situé sur le plateau qui lui a été concédé par le bey de Tunis. M. Beulé dit avec raison que ce serait pour la France un devoir de faire un jour déblayer un emplacement qui doit être une riche mine d'exploration scientifique.

(Note de la Rédaction.)

thage. Le plateau qui s'étend entre les extrémités des deux collines est à une distance du rivage qui varie entre un quart de mille et un mille; le versant qui regarde la mer est entrecoupé çà et là de ravins et de monticules, dont un seul, au nord-est de la colline de Saint-Louis, mérite une mention spéciale, à cause de l'importance qu'il présente au point de vue de la topographie. Il a l'air d'être complétement isolé, et il attire les regards par un fort turc bâti sur le flanc qui fait face à la mer, et portant le nom de Burj-Jedeed (Fort-Neuf). Au sud de la colline de Burj-Jedeed et de celle de Saint-Louis, on ne voit rien qu'une plaine entièrement plate, avec deux ou trois misérables huttes et un chalet assez propre (celui qu'habita M. Davis dans le commencement de ses travaux), réunis dans le même endroit. Cette plaine, qui rencontre le lac de Tunis à environ un mille et demi, en longe le bord jusqu'à la ville; dans le voisinage du lac, elle est basse et marécageuse, et les limites entre la terre et l'eau varient selon la saison de l'année et la direction du vent.

Supposons maintenant qu'on débarque sur le rivage même, à environ un mille au sud de la colline de Burj-Jedeed : on y trouvera deux étangs qu'on prendrait pour des salines si on les voyait partout ailleurs, et auxquels par suite on n'accorderait aucune attention; mais ces étangs sont tout ce qui reste du fameux port de Carthage, et bien qu'ils soient en grande partie comblés, bien que leur véritable caractère soit encore plus dissimulé par une maison de campagne appartenant à l'un des grands officiers du bey, et qui s'élève, entourée d'un jardin, sur ces ruines, il est facile, pour quiconque est familiarisé avec l'histoire ancienne de la ville, de les reconnaître au premier coup d'œil. Nous en possédons une vue très-belle, d'après une photographie exécutée par M. Davis. Elle est prise du haut de la colline de Saint-Louis. Une montagne à double cime (le Dakhil-Bashir, qui forme la limite du golfe de Tunis vers le sud-ouest) occupe le fond du tableau et en rehausse par sa présence la valeur topographique (1).

Si maintenant nous laissons ces salines apparentes et que nous nous avancions vers le nord l'espace d'un mille, nous nous trouvons sur la pente de la partie sud-est de la colline de Saint-Louis. En montant sur le sommet qui, selon le docteur Davis, est à cent quatre-vingt-huit pieds au-dessus du niveau de la mer, on aperçoit une étendue de terrain de près de douze acres, ayant la forme d'un trapèze, et dont une partie est occupée par la chapelle française mentionnée plus haut. Au point de vue militaire, c'est la position dominante de la localité; considération qui a dû avoir quelque poids auprès du descendant de saint Louis qui l'a choisie pour y faire célébrer un service religieux en mémoire de son ancêtre. La plupart des antiquaires ont cru que c'était là l'emplacement de Byrsa, la citadelle de l'ancienne Carthage; mais le docteur Davis ne partage pas cette opinion. Il pense que cette citadelle était située dans un lieu plus vaste, près de la colline de Burj-Jedeed, et à l'appui de son dire il invoque cette considération, que la superficie de la colline de Saint-Louis était beaucoup trop

(1) Ici viendrait naturellement s'intercaler la description historique faite par M. Beulé du double port de Carthage, le *Cothon*, soit que ce nom s'appliquât à l'ensemble des deux bassins, soit qu'il ne dût désigner que le port militaire ou le port commercial. La description de celui-ci nous a semblé indiquer un véritable dock, comme ceux qu'on construit en ce moment à Marseille. Nous prenons la liberté d'en recommander l'étude aux habiles ingénieurs de la cité phocéenne, et, entre autres, à M. Paulin Talabot, si par hasard il n'y avait pas pensé avant nous.

(*Note de la Rédaction.*)

petite pour avoir contenu les cinquante mille personnes qui, selon les historiens de l'antiquité, sortirent de Byrsa, lors de la reddition de la ville assiégée. De plus, il est certain que le temple d'Esculape, ce dernier refuge des neuf cents déserteurs romains qui se virent refuser la grâce accordée au reste des vaincus, et qui périrent dans les flammes avec la femme et les enfants du général carthaginois, il est certain, disons-nous, que ce temple était situé sur un monticule dans l'intérieur de la citadelle. Le docteur Davis, en faisant des fouilles sur le versant de la colline de Burj-Jedeed, a trouvé une inscription punique portant le nom de cette divinité (*Esmun*), et sur le sommet de cette colline, qui paraît avoir été artificiellement nivelé, on voit encore les restes de l'enceinte d'un temple de construction massive. Mais notre auteur n'essaye pas de répondre à cette objection qui se présente naturellement, que si la colline de Saint-Louis n'était pas dans l'enceinte de Byrsa, elle devait la commander, et rendait par conséquent impossible de défendre la citadelle contre un ennemi.

La description que font les historiens de l'antiquité de la grandeur des fortifications de Carthage est vraiment étonnante. Le sol du plateau qui s'étend de la colline de Saint-Louis au village de Sidi-Bou-Saïd, s'abaisse insensiblement; une plaine lui succède qui se dirige vers le sud et le sud-ouest, puis on rencontre le terrain d'alluvion qui remplit l'espace entre le lac de Tunis et les marais à l'embouchure du fleuve Medjerda (le Bagradas de l'antiquité). C'est le long de cette ligne d'intersection qu'existaient, à ce qu'il semble, trois énormes ouvrages, occupant chacun presque toute la distance entre le lac et la mer, car il n'est pas douteux que ce qui est maintenant marais salant ou dune de sable au nord-ouest de la péninsule carthaginoise, était, au temps des Scipions, sous la mer. Chaque ouvrage avait quarante-cinq pieds de haut, indépendamment du parapet, et trente pieds de profondeur. Il était élevé de deux étages, de la nature des casemates, et dans tous les trois il y avait place pour trois cents éléphants à l'étage inférieur, et pour quatre mille chevaux à l'étage supérieur, avec des approvisionnements de fourrage proportionnés au nombre des bêtes à nourrir; il y avait place aussi pour des casernes contenant vingt-quatre mille hommes de cavalerie et d'infanterie. De ces fortifications gigantesques, il ne reste aujourd'hui aucune trace certaine. Un savant français, M. Beulé, croit avoir découvert des portions de l'un de ces ouvrages sur le côté sud de la colline de Saint-Louis (qu'il identifie avec Byrsa), et il en donne une description très-minutieuse. Mais le docteur Davis nie carrément l'existence de la muraille dont parle M. Beulé : « Elle existe peut-être dans son imagination, dit-il, mais elle n'existe pas autour de la colline de Saint-Louis. » Sur une question de fait, on ne peut rien décider qu'après un examen de la localité; mais nous devons dire que, pour notre compte, ce n'est pas à l'endroit où M. Beulé prétend l'avoir trouvée, que nous serions disposé à chercher la trace de la triple muraille.

La plaine légèrement inclinée qui devait se trouver dans l'intérieur des anciennes lignes de fortification de Carthage est aujourd'hui en grande partie cultivée. La vigne, le mûrier, l'olivier et d'autres arbres fruitiers croissent en abondance dans des jardins qu'entourent des haies formées de cactus ou de figuiers, et l'on voit plusieurs villas appartenant au bey ainsi qu'aux grands officiers du beylik, dans la partie

de la plaine qui touche à la mer, derrière la colline de Sidi-Bou-Saïd, c'est-à-dire à l'ouest; mais, chose assez singulière, cette partie où il n'y a pas, et où il n'a jamais pu y avoir d'abri d'aucune sorte pour les vaisseaux, porte encore le nom d'El Mersa (le Port). Au nord-ouest d'El Mersa, le sol s'élève de nouveau et forme deux ou trois collines dont l'une, appelée Jebel-Khawi, est sanctifiée par les tombeaux des anciens habitants (1). Cette colline est à plus de trois cents pieds au-dessus du niveau de la mer, et elle présente une position admirable pour contempler tout l'emplacement de la péninsule carthaginoise. De là, on découvre Utique à quelques milles au nord-ouest, et l'espace intermédiaire est occupé par les marais et les alluvions du fleuve Bagradas, qui, depuis deux mille ans, a couvert la baie qu'on y voyait autrefois. Dans la direction opposée, on aperçoit El Mersa et la plaine cultivée jusqu'à la masse de collines qui s'étend du mont Saint-Louis à celui de Sidi-Bou-Saïd, lequel, comme nous l'avons dit plus haut, était occupé par l'ancienne Carthage.

Les principales fouilles du docteur Davis furent exécutées vers le milieu du plateau et sur le versant qui regarde la mer. Il ne paraît pas avoir été très-heureux dans ses premières recherches, puisqu'il employa, pendant près de trois mois, de cinquante à soixante ouvriers, sans découvrir autre chose qu'un petit nombre de fragments. Mais un jour son attention fut arrêtée par un pan de muraille de construction assez grossière, qui s'élevait sur l'emplacement de ce qui avait été autrefois un temple, et qui, pendant des siècles, avait, comme le Colisée à Rome, fourni des matériaux pour la construction d'édifices modernes. Nous ferons observer en passant que le métier des *khajara* (chercheurs de pierres) s'exerce aujourd'hui activement à Carthage, et que ces individus semblent avoir suivi le docteur Davis, comme le chacal suit le lion, pour se jeter sur les murailles qu'il mettait à découvert dans le cours de ses opérations. Mais le pan de muraille dont nous parlons avait aussi attiré les regards du Français préposé à la garde de la chapelle de Saint-Louis, et le lendemain le docteur Davis, en retournant sur les lieux, y trouva cet homme qui, avec l'aide de deux ouvriers, avait mis à découvert une magnifique mosaïque. On comprend quel dut être, à cette vue, le dépit d'un savant qui, depuis trois mois, suait sang et eau sans être arrivé à aucun résultat! Le docteur Davis offrit d'acheter la mosaïque, mais le Français refusa de la vendre, sous prétexte qu'elle appartenait à son gouvernement. A la fin, toutefois, la victoire devait appartenir à l'Angleterre. Le docteur, en examinant le caractère du dessin mis à découvert, remarqua qu'il devait faire partie d'un pavage d'une certaine étendue, et il résolut de chercher s'il ne pourrait pas assurer à son pays la possession du reste et de la portion la plus considérable de cette mosaïque. En vain son rival d'exploration lui montrait le mur comme preuve qu'il ne devait y avoir rien au delà. Le docteur Davis comprit que, comme la mosaïque se terminait brusquement au mur, ce dernier devait être nécessairement de construction plus récente. Sa perspicacité et sa persévérance ne tardèrent pas à être récompensées, car, avant la tombée de la nuit, il mit à découvert une portion considérable de la mosaïque, dont il ne put toutefois enlever tout d'abord qu'un petit fragment. Ce fragment,

(1) La nécropole carthaginoise fut le but principal de la seconde exploration de M. Beulé, qui avait primitivement restreint ses recherches dans l'enceinte de Byrsa. (*Note de la Rédaction.*)

qui mesurait quinze pieds de long sur neuf de large et qui représentait, entre autres choses, un buste de femme d'une grandeur colossale et deux prêtresses en pied, se trouve aujourd'hui au *British Museum*. Le moyen dont le docteur Davis se servit pour l'enlever est aussi simple qu'ingénieux.

« Je collai, dit-il, une toile commune sur un petit fragment de mosaïque, et lorsqu'elle fut tout à fait sèche, je détachai avec beaucoup de soin, au moyen de couteaux et de ciseaux, le ciment de cette mosaïque, puis je la plaçai, en la renversant, dans une boîte que j'avais au préalable préparée pour la recevoir. Je remplis alors la boîte de ciment frais, et je la vissai fortement, de manière que le dessus pesât sur la mosaïque. Je laissai le tout dans cet état environ dix heures. Je retournai alors la boîte, je dévissai le couvercle, j'enlevai soigneusement la toile avec de l'eau chaude, ainsi que la colle qui adhérait encore au marbre. Cette expérience m'ayant si bien réussi, je me remis à l'œuvre le lendemain avec une plus grande confiance; je réussis, après vingt-neuf jours de travail assidu, à enlever toute la mosaïque, et dans le cours de mes opérations, j'eus le bonheur de détacher une fois un morceau de douze pieds de long sur trois de large (1). »

Le rival du docteur Davis ne fut pas aussi heureux; il brisa son fragment en mille morceaux en essayant de l'enlever.

Une autre fouille importante du docteur Davis mit à découvert un temple circulaire que le savant antiquaire croit avoir été celui de Bal-Hammon, la principale divinité de Carthage, qui répondait au Chronos grec et au Moloch syrien. Au milieu, on voyait une place circulaire de vingt-neuf pieds de diamètre, entourée de douze pilastres, en dehors desquels régnait une galerie de seize pieds de large. Puis venaient deux autres séries de pilastres, arrangées circulairement par rapport au même centre, et séparées l'une de l'autre par des galeries. Le mur extérieur était également soutenu par douze gros pilastres. Le docteur Davis pense que cette disposition symbolisait la division de l'année en quatre saisons et en douze mois composés de quatre semaines chacun. Il va même jusqu'à dire qu'en regardant dans l'intérieur de l'édifice de l'une des douze portes, sa construction était telle, que sept cours se présentaient naturellement à l'œil, et que ces cours étaient probablement destinées à représenter les sept jours de la semaine. Mais rien ne nous autorise à supposer que le mois des Carthaginois se composât jamais de quatre semaines et l'année de quarante-huit, et il est certain, au contraire, que la division quadripartite des saisons n'est pas d'origine punique. Voici un fait qui semblerait prouver que le temple était réellement consacré à Bal-Hammon. En creusant dans l'espace situé au milieu du temple, le docteur Davis arriva à une profondeur de quinze pieds au delà de la limite atteinte par ses prédécesseurs, et rencontra une couche épaisse de terre brûlée, mélangée d'os humains. Il poursuivit ses fouilles, dans l'espérance de trouver un pavage quelconque, mais il n'atteignit que le roc. Ces cendres et ces os étaient, dans l'opinion du docteur Davis, les restes des victimes humaines immolées en l'honneur de l'idole. Mais en creusant à cet endroit, on trouva des quantités considérables de fragments de marbres pré-

(1) Cette mosaïque, que nous avons vue au Muséum britannique est réellement la conquête la plus importante faite par le docteur Davis. On ne peut que le complimenter de sa perspicacité, quoiqu'elle ait été stimulée par une concurrence dont, en bon Français, nous regrettons la défaite. (*Note de la Rédaction.*)

cieux ; ce qui prouve que, quelle que fût la destination de ce monument, il devait être décoré avec magnificence.

Le seul danger — il est considérable toutefois — auquel on est exposé en exécutant des fouilles à Carthage, c'est celui d'être enseveli sous le sol léger et friable qui est formé presque entièrement des restes décomposés d'anciennes briques cuites au soleil. Des édifices qui auraient pu durer des siècles, tant qu'ils seraient restés cachés dans les entrailles de la terre, tombaient rapidement en ruine dès que la main du destructeur avait fait son œuvre et livré les pierres à l'action des influences atmosphériques. Souvent les Arabes du docteur Davis coururent le risque de s'enterrer vivants de leurs propres mains ; continuellement il était obligé de les surveiller pour les sauver des fâcheuses conséquences de leur ignorance des lois de la mécanique et de leur fatalisme habituel ; une fois même, malgré son extrême vigilance, il vit engloutir sous une masse énorme de terre un ouvrier qui voulait ravoir un outil. Cet homme en fut quitte, heureusement, pour quelques contusions et une peur effroyable : l'accident eut pour résultat de rendre ses compagnons plus prudents et plus dociles aux avertissements. Mais lorsque les opérations de l'explorateur consistaient à dégager les ruines, on était exposé à rencontrer des serpents de la plus dangereuse espèce, ou, quand il s'agissait de tombeaux, des hyènes et des chacals. Les indigènes croyaient fermement que prendre impunément des serpents dans sa main était une preuve de sainteté ou tout au moins d'orthodoxie, et le docteur Davis raconte, à propos de cette superstition, une histoire assez amusante. Une fois, un derviche de ses connaissances, qui exerçait le métier de charmeur, maniait devant lui, sans donner aucun signe d'émotion, des serpents qu'il avait apportés dans un sac. Le docteur se vanta d'en pouvoir faire autant, et le derviche le défia de l'imiter, en lui montrant un serpent plus vif que les autres ; mais, pour l'encourager, il ajouta que, s'il réussissait, il ne serait plus regardé par les Arabes comme un infidèle. Notre savant voyageur saisit alors rapidement le reptile par la nuque, mais l'animal lui glisse de la main et, dans sa fureur, lui enfonce ses dents dans le bras. « Eh bien, dit le docteur, lequel de nous deux maintenant est l'infidèle ? — Ce n'est ni vous ni moi, maître, répond le derviche ; nous sommes tous deux *moumenin* (de vrais croyants). » Il est probable que le serpent était réellement inoffensif et que le derviche avait voulu éprouver le courage du chrétien.

Les citernes sont incontestablement ce qu'il y a de plus curieux à Carthage, à l'exception toutefois des ruines de l'aqueduc qui les alimentait. Il y en a de deux sortes, les petites et les grandes. Plusieurs des premières ne sont qu'à quelques yards de la colline de Burj-Jedeed. Le docteur Davis en décrit la partie qui apparaissait au-dessus du sol, et croit (c'est l'opinion de tous les voyageurs depuis Shaw, mais elle a été reconnue erronée) qu'elles étaient alimentées par l'eau de pluie. Il ajoute qu'il existe une communication entre ces citernes et les autres, dans lesquelles le grand aqueduc se déchargeait indubitablement. Ceci confirme l'opinion de M. Blakesley, qui visita la localité en 1858. D'après lui, les petites citernes recevaient le surplus des grandes, et l'on avait pris à tort les conduits qui portaient les eaux des unes dans les autres pour des appareils destinés à recueillir l'eau de pluie. Sa visite fut très-courte, et il manqua des instruments nécessaires pour s'assurer du niveau relatif des deux sys-

tèmes; mais il croit que Shaw se trompe lorsqu'il dit que les grandes citernes sont plus basses que les autres. Celles-ci, qu'on appelle les petites citernes, uniquement pour les distinguer des autres, se composent de dix-huit vastes réservoirs ayant chacun quatre-vingt-treize pieds de long et dix-neuf de large, et contenant dix-sept pieds d'eau. De la surface de l'eau au sommet de la voûte, il y avait encore dix pieds. Mais en comparaison des petites, les grandes citernes ont des proportions vraiment gigantesques. Lorsque Shaw les visita, elles étaient au nombre de vingt. « A présent, dit le docteur Davis, on n'en peut retrouver que quatorze; elles ont environ quatre cents pieds de long sur vingt-huit de large. » Shaw écrit qu'elles avaient chacune cent pieds de long sur trente de large. Ce désaccord entre les deux observateurs est trop grand pour pouvoir s'expliquer autrement que par une inexactitude manifeste de la part de l'un d'eux. Il est vrai que les grandes citernes sont dans un état de dégradation qui laisse une marge considérable aux erreurs du mesurage. Elles sont en grande partie remplies de terre, de sorte qu'on n'a jamais pu en connaître la profondeur et elles fournissent une demeure aux habitants du misérable village où elles sont situées. Shaw n'y a évidemment jeté qu'un coup d'œil en passant, et sa réputation traditionnelle d'exactitude est vivement attaquée par M. Blakesley. « En ce qui concerne Shaw, dit-il, sa description de Carthage est si vague, que, si je n'avais visité moi-même les lieux, je me serais fait difficilement une idée de ce qu'il veut dire. De plus, elle est tellement inexacte, qu'il faut la supposer écrite d'après d'anciens souvenirs, sans le secours de notes prises sur les lieux, ou bien avec des notes très-imparfaites. Et ceci est loin d'être la seule partie de son livre où le manque d'exactitude ait excité ma surprise. »

L'aqueduc qui alimentait ces citernes est aujourd'hui en ruine, et cela depuis l'expulsion des Vandales de Carthage. Dans une vaine tentative que firent ces barbares pour reprendre la ville, après l'heureuse expédition de Bélisaire, ils le coupèrent et le détruisirent tout près des murailles. A partir de ce moment, l'histoire de l'Afrique du Nord n'est que le récit monotone d'une succession de calamités. Selon le proverbe qui a cours parmi les indigènes : *Aujourd'hui vaut mieux que demain*, la condition de ce misérable peuple a toujours empiré de siècle en siècle, et il y a peu de chance qu'elle s'améliore. Mais, tant que l'aqueduc a existé, il a dû être l'un des travaux d'art les plus remarquables de l'antiquité. Il s'étend sur un espace de plus de cinquante milles, à travers des collines et des vallées, depuis le bas de la montagne Zaghawn jusqu'aux grandes citernes à Carthage. Sir Grenville Temple donne une description très-détaillé de la fontaine qui lui fournissait l'eau et près de laquelle s'élevait un temple dont il existe encore des restes considérables. La ville de Zaghwan, qui se trouve non loin de là, renferme une population de près de douze mille deux cents habitants, employés principalement à teindre les bonnets rouges (shasheaks), connus en Europe sous le nom de *fez*, et dont Tunis est le marché le plus célèbre. L'eau de la source dont il s'agit possède, dit-on, la propriété de donner à la teinture le brillant et la solidité; on la mélange avec de l'alun, et l'on y fait bouillir les bonnets pendant toute une journée avant de les plonger dans la teinture. Quant à la source elle-même, elle est contenue dans un bassin qui a la forme d'un 8 et qui est entouré de marches qui permettent aux gens de des-

cendre pour remplir leurs cruches. Bien qu'il existe encore des restes considérables du temple et d'une colonnade circulaire qui s'étendait de chaque côté de la fontaine, il n'y a point d'inscription qui fournisse un témoignage direct de la date de la construction. Sir Grenville Temple déclare que certaines parties de l'aqueduc encore debout ont une origine punique. Les piliers et les cintres sont en pierre, et il prétend que sur plusieurs blocs on voit encore les lettres ou les chiffres tracés par les ouvriers pour indiquer la place qu'ils devaient occuper. Il est fâcheux qu'on n'ait pas pris une copie exacte de ces signes, car très-probablement ils décideraient d'une manière concluante la question de savoir quels furent les constructeurs de l'aqueduc, question qui, à notre avis, est encore loin d'être tranchée. D'autres parties sont en terre, et d'autres encore, surtout dans le voisinage de la ville, un composé de mortier et de moellons. Les mesures et les proportions varient comme les matériaux. Dans la partie la plus ancienne (celle à laquelle on attribue une origine punique), les piliers en pierre mesurent dix pieds de long sur huit et demi de large, et ceux en terre quatorze sur douze. Le conduit est garni dans toute sa longueur d'un ciment très-dur. Selon sir Grenville Temple, il a cinq pieds de haut et trois pieds un pouce de large. D'après Shaw, une personne d'une taille ordinaire peut se promener dedans tout debout, et le niveau de l'eau est de près de trois pieds de haut. Les parties les mieux conservées se voient près de la rivière Miliana, dans la plaine qui s'étend des collines de Mohammedeah (l'un des palais du bey, converti en caserne) aux ruines d'Udim, à environ vingt milles de Tunis.

L'ouvrage du docteur Davis ne se borne pas à la description des opérations de son auteur à Carthage; il contient en outre le récit d'une excursion à Utique, d'un voyage dans le Dakhil-Bashir et d'une visite à El-Kef, la Sicca Venerea de l'empire romain, où Lactance étudia sous Arnobe. Le docteur Davis se rendit par mer à Utique sur un bâtiment de la marine royale, *le Harpy*, et on lui permit de se faire aider par les marins de ce bâtiment dans quelques fouilles qu'il fit. Les changements que la côte a subis dans cette localité sont considérables, et ils fournissent une preuve éclatante de la nécessité d'une prudence extrême, quand on veut expliquer les récits des anciens historiens en se référant aux sites existants. La citadelle d'Utique s'élevait sur le sommet d'une étroite chaîne de collines se dirigeant vers le nord-est. Cette chaîne était extrêmement escarpée du côté de l'est, si escarpée même, que des fortifications eussent été inutiles en cet endroit. Immédiatement au-dessous, on voit encore un groupe de ruines considérables, et entre autres (ou plutôt à la même hauteur, un peu au sud) celles d'un théâtre dont l'orchestre mesure soixante-six pieds de large. En tournant autour de la colline de l'Acropole au nord, on découvre les restes du port d'Utique, avec une île au milieu. Comme celui de Carthage, ce port est à une distance de sept ou huit milles de la mer. Au temps des Scipions, ce qui est aujourd'hui une plaine marécageuse était enfoui sous les eaux de la Méditerranée, et l'on voit encore les traces d'un ancien canal qui séparait la partie de la ville, couverte maintenant des ruines dont nous avons parlé plus haut, d'une espèce d'île qui constituait alors l'extrémité du cap formé par les collines d'Utique. Ce canal, au sentiment de sir Grenville Temple, paraît avoir été bordé des deux côtés de bâtiments considérables. C'étaient probablement des docks où s'abritaient les galè-

res, et des magasins servant de dépôt pour les approvisionnements de la marine et de l'armée. Sir Grenville se rendit par terre d'Utique à Tunis, et la description du Medjerda ou Medzerdah (le Bagradas), dont les sédiments ont changé si considérablement la configuration du sol, met heureusement en relief l'exactitude avec laquelle les poëtes de l'empire ont décrit eux-mêmes l'aspect des lieux (1). Le *Bagrada lentus, siccæ sulcator arenæ*, de Lucain, fut traversé au mois de novembre par sir Grenville; il coule dans un lit de sable et de marne où il s'enfonce si profondément, qu'en descendant ses bords abrupts, les chevaux, poussés par le poids de la voiture qu'ils traînaient, roulèrent avec elle dans l'eau, et qu'on eut toutes les peines du monde à les en retirer. Tout près de l'endroit où stationnait le bac, le fleuve formait à droite comme un nouveau canal, et des hauteurs de Tunis on distinguait très-bien deux anciens lits. Ajoutons que, d'après les récits des anciens historiens, il est très-probable que, dans le troisième siècle avant Jésus-Christ, le Bagradas se jetait dans la mer beaucoup plus près de Carthage qu'à présent, et que, sur la rive opposée, il existait une plaine d'une étendue très-considérable.

L'emplacement actuel d'Utique est principalement marqué par quelques misérables huttes qui forment un village appelé Bou-Shater. Elles se trouvent entre l'amphithéâtre et les citernes. Il reste six de ces dernières, ressemblant à celles de Carthage, mais en meilleur état de conservation. L'amphithéâtre, avec le tact qui distinguait toujours les architectes romains dans le choix d'un site, est en grande partie une excavation. On a profité d'une cavée formée par la nature, et l'on n'a eu besoin que de bâtir à ses extrémités et de lui donner une forme régulière. Le diamètre est, selon Davis, de trois cent vingt pieds, et, selon Temple, de trois cent soixante-trois. Mais les deux voyageurs s'accordent à dire qu'on pouvait donner, dans l'amphithéâtre, des représentations de combats nautiques. L'eau était fournie par les citernes situées dans le voisinage immédiat, arrangement dont M. Blakesley a montré la probabilité d'après la position de l'emplacement de l'amphithéâtre et des grandes citernes à Carthage. A Utique, le docteur Davis a découvert, entre l'amphithéâtre et le port, un passage souterrain par lequel les eaux, après avoir servi à leur objet, se déchargeaient dans le port situé au-dessous. Ce *cloaque* inspire aux Arabes une vive terreur; ils s'imaginent, dans leur folie, qu'il conduit aux trésors cachés par les anciens habitants, mais leur superstition même les empêche de chercher à s'approprier ces richesses, parce qu'ils sont convaincus que l'or est gardé par des divinités jalouses qui veillent auprès d'une porte tournant perpétuellement sur ses gonds et armée de lames de sabres tranchantes. Les citernes étaient alimentées par un aqueduc qui traverse la colline, et cet aqueduc lui-même, dans l'opinion du docteur Davis, recevait les eaux du lac de Beuzert.

Porto-Farina (l'Utique des anciens) est situé au nord d'un lac salé de six milles de long et de quatre de large. Le docteur Davis a eu entre les mains une description manuscrite de cette localité, émanant probablement d'une personne attachée au consulat britannique à Tunis, et qui visita

(1) M. Beulé appelle les eaux du Bagradas *limoneuses et souvent violentes*. Selon lui, ce fleuve, qui se jette dans le golfe de Carthage, dut plus d'une fois ensabler, sinon combler le port marchand, dont les murs sont ensevelis sous un sol qui ne cesse pas de s'exhausser, au point que les Arabes ont planté des vignes et des figuiers là où les navires se balançaient jadis, bien assurés sur leurs amarres. (*Note de la Rédaction.*)

Porto-Farina en 1739. Il y avait alors dix pieds d'eau dans le Medjerda, aujourd'hui il y en a trois à peine (1). Mais l'auteur anonyme prétend que de son temps les alluvions avaient déjà fait des ravages considérables. « Sous Rhamdan-Bey, dit-il, un vaisseau de quarante canons pouvait aisément entrer dans le bassin; aujourd'hui, il aurait de la peine à en sortir déchargé. » Rhamdan-Bey avait commencé à régner cinquante ans avant la visite du docteur Davis, et, à cette dernière date, il y avait encore à Porto-Farina un arsenal défendu par trois gros forts, et quelques esclaves chrétiens y travaillaient comme charpentiers de navires et comme calfats. Un peu au nord de la ville se trouve une mine de sel qui a donné son nom à la ville Ghar-el-Meleh (Cave de sel). L'existence de ce trésor à proximité d'un rivage où le poisson abonde (lorsque le docteur Davis aborda avec le canot du *Harpy*, des poissons pesant environ quatre livres sautèrent dans l'embarcation); cette position, disons-nous, fut, selon toute probabilité, la cause déterminante de la fondation d'Utique, comme de celle de Sidon. Non loin de là, un Italien, natif de Milan, découvrit, en 1750, une mine de vif-argent, mais les autorités ou doutèrent de sa valeur, ou ne possédèrent pas des moyens suffisants pour la mettre en exploitation.

Les découvertes du docteur Davis, à Utique, se bornèrent à deux ou trois mosaïques, mais il est convaincu qu'en faisant des recherches plus complètes, on serait amplement récompensé de sa peine. Les sujets des mosaïques qu'il a trouvées se rapportent d'une manière remarquable à la nature de la localité. L'une d'elles représente une inondation qui a forcé des animaux de diverses espèces à se réfugier sur une éminence, et deux hommes en canot, armés d'un grand filet, s'efforcent de s'en emparer.

Nous ne suivrons pas le docteur Davis dans son excursion à travers le Dakhal Bashir, ni dans sa visite à El-Kef, ni l'une ni l'autre n'ont rien à nous apprendre. Presque toujours, le docteur Davis y suit les traces de sir Grenville Temple, et souvent il donne des descriptions qui ont déjà paru dans l'ouvrage de ce dernier, espèce de plagiat dont il n'a pas l'air de se douter, bien qu'il cite fréquemment l'honorable baronnet. Ce qui dépare, à notre avis, le livre du docteur Davis, c'est une affectation de fausse science qui, non-seulement trouble le cours du récit, mais encore produit sur l'esprit du véritable savant une impression défavorable. Quand on voit un voyageur emprunter des citations à Pomponius Méla, *de Situ orbis*, qualifier Scaliger de savant *allemand*, écrire invariablement *Lybie* et *Lybien* pour *Libye* et *Libyen*, donner Polybe pour *le précepteur et l'ami* du Scipion qui vainquit Annibal, estropier les vers de Virgile ou en fausser le sens, on éprouve un désappointement qui n'est pas exempt d'une certaine irritation nerveuse. Mais le docteur Davis n'en possède pas moins les qualités nécessaires pour un explorateur, une connaissance parfaite de la langue arabe et le talent de se servir des indigènes. Si le gouvernement lui fournit des fonds pour continuer ses recherches, nous espérons qu'il les exposera simplement et sans faire parade d'une érudition trop facile à

(1) C'est là surtout que le Bagradas forme des atterrissements d'un limon qui est de la nature fertilisante de celui du Nil. Voilà pourquoi, dit M. Beulé, Utique, port de mer dans l'antiquité, est aujourd'hui a deux lieues du rivage. Ce qui était un golfe bien abrité est devenu une plaine. Mais il se fait là aussi un singulier triage entre le limon et le sable, qui, une fois séparé du limon, est emporté par les flots jusqu'à Carthage.

(*Note de la Rédaction.*)

prendre en défaut. Nous avons aussi l'assurance que, mieux que personne, il saura mettre en lumière tout ce qu'il y a de curieux dans la localité dont il a entrepris l'exploration (1).

(*Times.*)

(1) Le *Times* du 25 avril nous apprend que, le 13 de ce mois, le docteur Davis a quitté la ville de Tunis pour une exploration dans l'intérieur du pays. Il est accompagné du consul américain et d'un artiste anglais, et il a une nombreuse escorte que lui a fournie le bey.

Mœurs américaines.

QUESTION DE L'ESCLAVAGE.

LA CAROLINE DU SUD.

Tandis que l'Italie attire nos regards et excite notre admiration par ses efforts pour réunir en un seul faisceau ses parties si longtemps séparées, nous voyons de l'autre côté de l'Atlantique un État puissant se diviser et à la veille de se précipiter dans la guerre civile. Les États du Sud de la grande confédération américaine, prenant feu sous prétexte que l'élection d'un président abolitioniste les menace dans la propriété de leurs esclaves, sont sortis depuis deux mois déjà de l'Union, et c'est la Caroline du Sud qui a pris la direction du mouvement séparatiste. Chose singulière! cet État, sous le rapport de l'étendue et de la population, est peut-être celui qui a le moins de titres à conduire les autres. Des trente-trois républiques autrefois groupées ensemble dans l'Amérique du Nord, la Caroline du Sud est l'une des plus petites, car sa superficie n'est que de trente milles carrés, avec une population de sept cent mille âmes, dont plus de la moitié appartient à la race noire. Le chiffre des esclaves seuls, dans cet État, sans compter les affranchis, excède celui des blancs de plus de cent mille. Les noirs affranchis s'élèvent à dix mille environ. C'est peu pour un territoire où domine, dans des proportions si considérables, la race d'où ils sortent; mais ils sont dans l'État une cause de jalousie, de haine et de désordre qu'il est difficile d'apprécier quand on n'a pas voyagé dans ce pays. La Caroline du Sud, qui, d'après le dernier recensement, est le seul État où les esclaves l'emportent sur les blancs, s'est fait une célébrité par les théories extravagantes qu'elle professe sur la question de l'esclavage et par le mépris cynique avec lequel elle traite les malheureux descendants de Cham, le troisième fils de Noé. Nulle part, en Amérique, le noir n'est l'objet d'une aussi invincible répulsion; nulle part ses droits aux priviléges ordinaires de l'humanité ne sont aussi impudemment foulés aux pieds. Et ce fait est d'autant plus remarquable,

que la cruauté physique est moins commune dans la Caroline du Sud que dans le delta marécageux du Mississipi. Les propriétaires de ce territoire ont, comme ceux de la Virginie, une haute opinion d'eux-mêmes; ils se donnent la qualification de *gentlemen du Sud*, en se croyant d'une race supérieure à celle des rustiques fermiers de Kentucky et des pâles planteurs d'Alabama et de Mobile. Mieux élevés, plus distingués dans leurs manières et plus accessibles à l'influence de l'opinion publique que les propriétaires d'esclaves des provinces moins aristocratiques, les gentlemen de la Caroline considèrent comme de mauvais genre de maltraiter les esclaves.

Si on lit un peu régulièrement les journaux américains, on est frappé de ce fait, que parmi les actes d'odieuse barbarie qui parfois viennent épouvanter la chrétienté, il en est très-peu qu'on puisse reprocher à la Caroline du Sud. Le bûcher, la torture, le fouet, si communs au Texas et ailleurs, sont extrêmement rares dans ce petit État querelleur qui jette aujourd'hui le défi à l'autorité fédérale et à l'opinion de l'Europe. Mais, d'un autre côté, le juge Lynch est un Rhadamanthe régulier et permanent dans les vingt-neuf districts dont se compose la Caroline du Sud, et les missionnaires de la Société abolitioniste y sont traités aussi impitoyablement que le furent jamais les hérésiarques dans l'Italie du moyen âge. Les mêmes planteurs qui se montrent doux et indulgents envers les esclaves de leurs domaines, ne se font pas scrupule d'appliquer aux apôtres de l'émancipation le supplice des verges, du goudron et des plumes, punissant une récidive par la corde ou par le feu. C'est que le gentleman de la Caroline se persuade sincèrement que ses nègres sont sa propriété d'une manière aussi absolue et aussi légitime que ses chevaux et ses chiens, et si, en l'absence de toute provocation, il se montre un bon maître pour les bipèdes et les quadrupèdes qui lui appartiennent, il devient féroce quand il croit qu'on cherche à lui enlever son bétail humain, considérant comme le plus grand des crimes, comme un crime que la mort seule peut expier, toute tentative ayant pour but de l'en dépouiller. Les arguments ne font rien sur lui; c'est à peine s'il consent à discuter la question de l'esclavage. Brooks, le fameux représentant de la Caroline qui, il y a quelques années, reçut les félicitations publiques de ses concitoyens pour avoir frappé à coups de canne M. Sumner dans la salle même du Congrès, était le type le plus parfait des gentlemen de cet État. Ceux qui l'ont connu dans la vie privée vantent son caractère hospitalier et l'aménité de ses manières; mais ce même gentleman si aimable, quand on contestait devant lui le droit de propriété de l'homme sur l'homme, on le mettait hors de lui-même. Les blancs de la Caroline du Sud se modèlent tous sur ce type. Ils ont sur les autres Américains du Sud de nombreux avantages. Non-seulement ce territoire est un des plus anciennement colonisés de la Confédération, mais encore il y existe une classe considérable de propriétaires aisés jouissant de cette heureuse médiocrité de fortune qui permet de se livrer en toute liberté aux études littéraires. Nulle part, pas même dans la studieuse Nouvelle-Angleterre elle-même, l'éducation n'est tenue en si haute estime. Les colléges de la Colombie et de Charleston sont fameux dans toute la partie de l'Union qui cultive le coton, et tandis que la Virginie s'enorgueillit de ses duels, la Georgie de ses habitudes d'ivrognerie, la Caroline du Sud se fait gloire de produire des savants et des hommes d'un goût cultivé. Le laborieux

Yankee du Nord est toujours tenté de mépriser l'oisif gentleman du Sud, et rien n'étonne plus le citoyen de la Nouvelle-Angleterre, qui n'a visité que Mobile avec son hybride population française et la Virginie avec ses Cavaliers ruinés et dissolus, que de voir quel cas on fait de l'instruction et de la science dans la métropole même de l'esclavage.

Mais bien que les hautes classes, dans la Caroline du Sud, se montrent avec raison fières de leur éducation et de leur savoir, leurs connaissances sont nécessairement imparfaites, leur intelligence est toujours faussée par leurs préjugés sur l'esclavage, et elles ignorent les principes élémentaires de la justice ainsi que les droits naturels de l'homme. Vous ne trouverez pas à Colombie un professeur, un maître d'école, un libraire qui ne proclame hautement la nécessité de maintenir à tout prix l'infériorité de la race africaine. Dans ce pays, qui se vante d'être un des plus libres du monde, la liberté de la parole et de la pensée est plus enchaînée que dans les États les plus despotiques de l'Europe. Tous les livres sont soumis à l'examen de censeurs qui s'attribuent d'eux-mêmes ces fonctions et qui flairent comme le limier la moindre expression qu'on pourrait interpréter en faveur de la condamnation de l'esclavage. Jamais un journal ne se hasarde à combattre les plus tristes excès du monstrueux système qui règne dans la Caroline du Sud. Du haut de la chaire évangélique, on n'entend que des déclamations violentes contre les abolitionistes, « ces gens qui troublent Israël. » — Les théâtres, comme les églises, sont sous l'œil des comités de vigilance. Que *Masaniello*, *Toussain Louverture* et d'autres pièces aussi incendiaires soient sévèrement défendues, cela n'a rien d'étonnant; mais, qui le croirait? *Othello!* oui, *Othello* est rayé de la liste des pièces qui se jouent à Charleston; et la raison qu'on en donne, c'est que le drame de Shakspeare *démoraliserait* les nègres. Dans l'État voisin, celui de la Georgie, la représentation publique des malheurs de Desdemone et de la trahison d'Yago est également interdite, mais par une raison différente, qui est assez curieuse, et qui montre bien les sentiments des blancs d'Amérique à l'égard de ceux qui ont le malheur de ne pas être de la même couleur qu'eux. Il y a longtemps déjà, on donnait *Othello* à Savannah, et un acteur du Nord qui jouissait d'une certaine célébrité, Paul Dickson, jouait le rôle du More, C'était une grande soirée au bénéfice du principal acteur; la salle était pleine, le gouverneur honorait la représentation de sa présence, et toute la milice y assistait en grand uniforme. Vers la fin de la pièce, on vit dans le parterre un soldat qui était en proie à une vive émotion, et au moment où le More se jetait sur sa victime pour l'étouffer, le milicien mit en joue le malheureux acteur et le tua d'une balle dans la poitrine, en déclarant qu'il ne voulait pas voir un noir assassiner une blanche. Depuis cette catastrophe, *Othello* est défendu sur les théâtres de la Georgie. Les mêmes précautions adoptées pour empêcher tout écart de la chaire, du théâtre et des meetings, s'étendent à toute l'administration dans la Caroline du Sud. La crainte d'un soulèvement des noirs et d'une répétition des massacres de Saint-Domingue est le cauchemar des gens du Sud. Mais dans tous les États du Sud, à l'exception de deux, il y a plus de blancs que de noirs, et les premiers sont infiniment plus hardis, plus adroits, plus habitués à agir avec promptitude et de concert. De plus, tous les blancs sont armés et ont une certaine

teinture de l'art de la guerre. Si une insurrection générale éclatait demain dans le Sud, un grand nombre de familles isolées et habitant des plantations éloignées seraient certainement massacrées en détail, mais la masse des esclaves succomberait probablement, comme les cipayes révoltés de l'Inde. Les meilleurs amis des nègres, les abolitionistes du Nord, connaissent si bien le danger que présenterait, non pour les maîtres, mais pour les esclaves, une insurrection prématurée, qu'ils s'épuisent sans cesse en efforts pour les détourner d'une pareille imprudence. Le capitaine Brown lui-même, ce martyr des négrophiles, l'abolitioniste le plus ardent de l'Amérique, déclara sur son échafaud qu'en tirant l'épée il n'avait pas eu l'intention d'exciter les nègres à la révolte. Quel serait, en effet, le résultat d'une pareille lutte? L'extermination et non la délivrance des esclaves. L'émancipation des noirs doit être une œuvre de paix et de compromis, mais non une œuvre de guerre et de révolution : tel est le sentiment unanime de ceux qui ont consacré leur vie à la noble entreprise d'effacer cette tache de l'écusson de la grande république. Quoi qu'il en soit, il est certain que les propriétaires d'esclaves de la Caroline du Sud, entourés d'une population noire considérable, vivent dans l'appréhension continuelle d'une guerre servile. Un mouvement qui s'accomplirait sur une large échelle entraînerait infailliblement leur ruine; la victoire même, si elle était suivie, comme cela aurait lieu certainement, d'actes de rigueur, leur serait fatale, car les esclaves sont une propriété d'une grande valeur, et, sans travailleurs, le pays deviendrait bientôt un désert. Cependant, si alarmante que soit la supériorité numérique des esclaves sur la population libre, il semble impossible à première vue que la masse des blancs soit intéressée au maintien du système actuel. En 1850, on comptait 274,000 blancs contre 384,000 noirs. Les hommes libres de souche européenne ne peuvent donc tous être propriétaires d'esclaves. De plus, comme un ou deux domaines emploient cinq cents travailleurs et qu'un grand nombre en occupent de deux à trois cents, il est évident qu'une certaine quantité de familles dans la Caroline ne doivent pas même posséder un esclave pour les besoins domestiques. Il en est de même dans tous les États où existe l'esclavage. En 1850, l'Union comptait dans son sein 3,200,000 esclaves (aujourd'hui il y en a 4 millions) et 346,048 propriétaires d'esclaves; mais si de ce dernier chiffre nous déduisons les maîtres qui ne possèdent que dix esclaves, le nombre des propriétaires d'esclaves n'est que de 92,215. Dans les États du Sud, un grand nombre de blancs n'ont qu'un ou deux nègres qui leur servent de domestiques, de garçons de ferme ou de grooms, et cela se voit principalement dans le Texas, le Missouri et d'autres territoires de la frontière. Une chose frappe les yeux du voyageur, c'est que la plupart des blancs d'une condition inférieure dans les États à esclaves n'ont point de nègres, et la Caroline du Sud ne fait pas exception à cette règle. Il peut paraître étrange que l'institution de l'esclavage compte tant de partisans dans une classe considérable d'hommes qui, selon toute apparence, n'en profitent pas personnellement. Dans le Sud, les blancs pauvres ont de la peine à gagner leur vie; on les emploie peu aux travaux des champs, et, pour ce genre d'occupation, on leur préfère les Yankees. Il n'y a pas dans le Sud de positions aussi lucratives que dans le Nord pour les gens qui n'ont reçu qu'une demi-éducation; aussi est-ce parmi les blancs nécessiteux de cette

partie de l'Union que se recrutent le mieux les expéditions de flibustiers, toujours prêts à tenter quelque coup désespéré contre les républiques hispano-américaines du golfe du Mexique. Chose singulière, cependant! les partisans les plus acharnés de l'esclavage dans le Sud sont précisément ceux qui ne possèdent pas d'esclaves; et en supposant que les maîtres fussent disposés à émanciper leurs nègres, il est douteux qu'ils eussent le courage d'affronter l'indignation de la partie pauvre de la population. L'orgueil et le préjugé, telles sont les sources principales où s'alimentent les passions antiabolitionistes de gens qui ont plus à perdre qu'à gagner au maintien de l'esclavage. Le blanc pauvre, qui n'a pour tout bien que son vote et sa couleur, est vain de ces deux choses; en tout cas, relativement au nègre, c'est un personnage important, un aristocrate.

Reconnaître le nègre comme son égal, lui accorder des droits, même les plus simples, tels que la liberté individuelle et la faculté de former une famille, ce serait, aux yeux du blanc, se ravaler au niveau de la race méprisée. Il regarde positivement les noirs comme des animaux, comme des créatures d'une espèce inférieure qui ne mérite point de partager les priviléges communs de l'humanité; cette croyance n'est pas chez lui de l'hypocrisie; c'est une foi sérieuse qu'il a sucée avec le lait. De plus, comme chaque individu peut devenir un jour propriétaire d'esclaves, il est naturellement disposé à soutenir une institution dont il profitera peut-être dans l'avenir. Il faut ajouter que le travail des esclaves éloigne la concurrence des émigrants allemands et irlandais; ce qui attribue nécessairement au blanc le monopole de beaucoup d'emplois auxquels l'éducation pourrait rendre les noirs aussi aptes que lui. Ces causes diverses, mais surtout l'orgueil de race, font des citoyens les plus pauvres les plus chauds avocats de l'esclavage. Les propriétaires du sol possèdent naturellement des esclaves, puisque ni le riz, ni le coton ne peuvent se cultiver sans l'aide des noirs, et ceux qui n'ont point d'esclaves sont obligés de limiter leurs opérations agricoles à tout ce qui n'exige pas un travail continuel en plein air, car il est inutile de se dissimuler ce fait, que le blanc est absolument incapable de manier la houe ou la pioche sous les rayons brûlants du soleil de ces contrées. Les abolitionistes prétendent, il est vrai, que les travailleurs européens peuvent cultiver les champs de riz et de coton, et ils prévoient le jour où les Irlandais feront, pour gagner de l'argent, ce que l'Africain fait aujourd'hui par peur du fouet; mais ils se trompent. La Virginie a un climat moins chaud que la Caroline, et cependant les *convicts*, qu'on y envoyait autrefois d'Angleterre pour travailler sur les plantations de tabac, y mouraient dans la proportion de quarante pour cent, mortalité égale à celle des prisonniers anglais à la Jamaïque même. La moyenne de la vie des blancs n'est pas aussi élevée dans le Sud que dans le Nord ou dans l'Ouest, et les émigrants qui viennent des pays froids doivent éviter avec soin de s'exposer aux rayons du soleil. La Caroline n'est point regardée comme un pays malsain. La fin de l'été et le commencement de l'automne sont les époques de l'année où les fièvres de marais sont les plus fréquentes, mais les brises de la mer empêchent la côte d'être aussi insalubre qu'elle le serait avec sa température basse et humide. Quant à la partie septentrionale de la province, elle est rafraîchie par les vents qui soufflent de la grande chaîne des Alleghanys où les plus hauts sommets restent couverts de neige pendant la saison des cha-

leurs. Le coton de la Caroline du Sud est d'une qualité supérieure, et se taxe, à la Nouvelle-Orléans, beaucoup plus haut que la plupart des échantillons de celui que produit l'Alabama. L'excellence de son riz est connue, et il forme son principal objet d'exportation.

Les nègres qui s'échappent de la Caroline du Sud essayent habituellement de se cacher à bord de quelque vaisseau, à Charleston ou à Beaufort; mais s'ils ont des amis parmi les blancs, ceux-ci leur fournissent les moyens de se servir de ce que les Américains appellent « le chemin de fer souterrain. » Par cette expression, on entend un système qui permet aux nègres de s'échapper au Canada, avec le concours et à l'aide des agents de la Société abolitioniste. Ces derniers sont répandus dans les villes et les villages du Sud, et souvent l'esclave fugitif est transporté, à la faveur de la nuit, de maison en maison, comme un ballot de marchandises de contrebande, jusqu'à son arrivée sur le territoire britannique. Sur le bord du lac Érié, qui appartient au Canada, on voit des villages fondés par les noirs fugitifs qui essayent d'y vivre de leur travail, bien qu'ils souffrent beaucoup de la rigueur de l'hiver dans la région des grands lacs. Comme on le pense bien, le métier d'agent de la Société abolitioniste est dangereux. La fureur populaire se joint aux sévérités de la loi pour punir quiconque facilite ou conseille la fuite d'un esclave, et cela se voit plus fréquemment qu'ailleurs dans la Caroline du Sud, qui a besoin de plus d'esclaves que sa nombreuse population noire ne peut lui en fournir. Pour comprendre ce que nous disons là, il faut savoir que la Caroline du Sud est classée parmi les États éleveurs, c'est-à-dire parmi les États qui encouragent le mariage des noirs, qui les soignent dans leur vieillesse, et qui les traitent avec la même humanité intéressée que montre un fermier soucieux de maintenir son bétail dans de bonnes conditions; mais ce système d'esclavage varie selon les États. La Virginie, le Tennessée et le Kentucky élèvent des esclaves uniquement pour les vendre comme travailleurs dans quelques-unes des provinces qui bordent le riche et insalubre Missisipi, dans les États où le travail des adultes est seul demandé, où l'on a plus de profit, comme disent les cultivateurs de coton, à acheter des nègres tout formés et où l'on fait annuellement une consommation effrayante de noirs de la Virginie et du Kentucky. Mais, si le Kentucky et la Virginie trouvent leur intérêt à vendre leurs esclaves, la Caroline du Sud garde les siens, et elle n'en a pas autant qu'il lui en faudrait. Elle en achète, il est vrai, quelques-uns en Virginie, mais la Nouvelle-Orléans enchérit sur elle au marché de Richmond, et de là vient qu'elle réclame à si grands cris la réouverture de la traite des nègres en Afrique. A l'exception de la question de l'abolition, aucun autre sujet n'excite dans la Caroline un aussi vif intérêt. On voit d'autres États repousser la traite, tout en conservant l'esclavage, mais la Caroline du Sud, insensible au scandale, brûle d'impatience de s'approvisionner encore directement à la côte d'Or pour faire baisser le prix des esclaves qui est démésurément élevé, et tout en stimulant le trafic de la chair humaine, de livrer à la pioche ses terres incultes. Il n'y a qu'un district où la canne à sucre réussit, c'est celui de Beaufort; ce qui fait que la Caroline ne peut exporter beaucoup de sucre brut, mais elle pourrait accroître considérablement sa production de coton et de riz, si les nègres bien constitués étaient encore à aussi bon marché qu'il y a un demi-siècle.

Les esclaves importés par le *Wanderer*, yacht appartenant à un gentleman de la Caroline, furent vendus, en moyenne, cinq cents dollars, et ceux qui furent pris, il y a un an, dans un négrier capturé et enfermés par les autorités maritimes des États-Unis dans la prison de Charleston, coururent le risque d'être confisqués et vendus aux enchères, à la demande de la municipalité. C'est une loi de la Caroline du Sud que tout matelot nègre, ou mulâtre, qui entre dans un des ports de l'État à bord d'un vaisseau américain ou étranger, soit mis immédiatement en prison et y reste jusqu'à ce que le vaisseau soit prêt à reprendre la mer. Cet édit vexatoire prive souvent les capitaines de la marine marchande anglaise des services de quelques-uns de leurs meilleurs matelots, et comme presque tous les bâtiments ont un cuisinier ou un maître d'hôtel nègre, on peut se figurer l'inconvénient qui résulte d'une telle mesure. Cette précaution est dictée par la crainte de voir augmenter la population de couleur libre, car cette classe inspire une jalousie et une aversion profondes; le noir libre de la Caroline du Sud est loin d'être heureux. La loi, moins humaine que son maître, multiplie les obstacles pour son affranchissement. La loi et la coutume lui interdisent un grand nombre d'occupations. Il lui est défendu de s'assembler, sous aucun prétexte, avec ceux de sa condition, s'il ne veut encourir le déplaisir du shérif et du juge Lynch. L'éducation, dont la loi prive l'esclave, est refusée par le préjugé au noir libre. Un maître d'école qui apprend à lire à un noir libre de la Caroline peut s'attendre à être puni de la manière la plus sévère. Ni esclaves ni citoyens, sans droit et sans avenir, les noirs libres sont continuellement en danger d'être réduits en esclavage. Chaque année, quelque fanatique propose que les nègres affranchis soient livrés en toute propriété aux maîtres ou vendus aux enchères, et c'est peut-être le sort qui les attend maintenant que le Sud s'est rendu indépendant de l'opinion du Nord. Parlons encore de deux autres choses remarquables dans la Caroline, des Indiens et des vignes, qui portent les uns et les autres le nom commun de Catawbaw. Ces Indiens forment environ quatre-vingt-dix familles; ce sont les débris d'une nation autrefois renommée et puissante, devant laquelle tremblèrent les premiers colons, et qui comptait trente mille guerriers. Ceux qui existent encore sont les Catawbaws de l'Oiseau Vert; ils mènent une vie précaire, s'adonnent à la chasse et à la pêche, tressent des paniers pour les vendre, et campent comme des bohémiens à l'ombre des haies des grandes plaines dont leurs ancêtres étaient les maîtres souverains. Quant à la vigne de ce nom, elle croît à l'état sauvage, en quantité prodigieuse dans toute la partie septentrionale de l'État. Elle est facile à cultiver, et le vin qu'elle produit, bien que d'une qualité médiocre, pourrait, avec un peu de soin et d'intelligence, enrichir la Caroline beaucoup plus que ne le feront jamais le riz et le coton.

William Chambers.

Mémoires anecdotiques.

LE VICOMTE DE MARTIGNAC.

Au directeur de la Revue Britannique.

Monsieur le Directeur,

Dans un des derniers numéros de votre excellente *Revue Britannique*, j'ai lu avec un plaisir extrême le portrait d'un de nos hommes d'État de *la Restauration*, qui a laissé les plus dignes souvenirs, et qui, en mourant, a emporté les plus unanimes regrets (1). Ce portrait, cette biographie, est l'ouvrage d'un Anglais de distinction qui a vu les choses de près, il y a trente-cinq ans, et qui les raconte aujourd'hui avec une grande indépendance de caractère et d'opinions. La majeure partie des hommes politiques dont parle l'auteur anglais ne sont plus; dans sa bouche donc,

L'éloge des absents se fait sans flatterie.

Être loué par un étranger du bien qu'un Français a fait ou a voulu faire à la France, c'est tout simplement, à notre époque, un acte miraculeux.

J'approuve hautement, — et bien d'autres avec moi, — ce que l'auteur anglais anonyme a dit de M. le vicomte de Martignac, dont le nom rappelle un des plus beaux et des plus rapides moments de la Restauration. Ayant eu occasion de le voir souvent dans son intérieur, où il me faisait l'honneur de m'admettre, permettez-moi de vous parler de M. de Martignac *comme homme privé :* je ne parlerai de lui qu'avec mon cœur; chacun a son langage de prédilection. Je laisserai donc de côté, tout en m'inclinant, l'homme d'État, et je ne m'occuperai, en ce qui le concerne, que de la partie anecdotique; je montrerai sans effort que, chez M. de Martignac, l'esprit égalait le bon sens. L'anecdote étant le champagne de la conversation, je citerai surtout celles qui rendaient la sienne si piquante.

En 1823, lors de l'expédition d'Espagne, M. de Martignac fut appelé au poste éminent de commissaire civil du roi près le duc d'Angoulême. Il était ainsi le conseiller intime du prince généralissime; sa mission était d'organiser le pays, de le faire administrer paternellement, et d'opposer, pour ainsi parler, la paix à la guerre. M. de Martignac apporta dans l'exercice de ces hautes fonctions un esprit de justice, de droiture, de sagesse et de modération, qui le fit aimer et bénir de toute l'Espagne. Sa mission terminée, la régence du royaume, présidée par le duc de l'Infantado, nomma M. de Martignac grand-croix de l'ordre de Charles III, et lui offrit une riche et magnifique tabatière, ornée du portrait de Fer-

(1) Voir la livraison d'avril.

dinand VII, encadré dans un cercle de trente-six diamants d'une grande beauté et d'une grande valeur. « Avouez, disait M. de Martignac en montrant ce cadeau royal, qu'on a bien tort quand on affirme *que le roi d'Espagne est mal entouré...* »

Un jour qu'il se promenait en voiture au bois de Boulogne avec M. de Saint-Cricq, ils virent passer à cheval le comte de Pey....., connu par ses manières tranchantes et son air hautain : « Il aurait bien besoin de prendre quelques leçons d'équitation, » dit en souriant M. de Martignac; puis il ajouta : « C'est, au surplus, la seule chose qu'il ne traite pas *cavalièrement.* »

M. Gradis, l'un des hommes les plus considérables de Bordeaux par son esprit, par son immense fortune, — dont il faisait le plus noble usage, — et qui est devenu l'oncle de l'illustre auteur de *la Juive*, de *la Reine de Chypre*, de *l'Éclair* et de tant d'autres ouvrages remarquables, — M. Gradis avait un tel enthousiasme pour la personne et le talent de M. de Martignac, que je lui ai entendu dire, un soir, ce mot, assez plaisant dans sa bouche : « Martignac exerce sur moi une telle fascination, qu'il me ferait *baptiser* une tuile! » Notez que M. Gradis était du culte israélite.

Voici maintenant deux ou trois anecdotes qui se rattachent au temps où M. le vicomte de Martignac était ministre de l'intérieur :

Un mercredi, jour de réception du ministre, il y avait foule à l'hôtel de la rue Grenelle-Saint-Germain. Comme, la veille, M. de Martignac avait prononcé à la Chambre des Pairs un discours qui passionnait tout Paris, chacun complimentait, félicitait chaleureusement le ministre. Vint le tour de M. de Pradt, qui s'était donné le titre d'*aumônier du dieu Mars :* « Monsieur le vicomte, dit-il à Son Excellence (avec cette fatuité des abbés d'autrefois), j'ai lu ce matin, dans *le Moniteur*, ce que vous avez dit hier à la Chambre des Pairs. » Puis il ajouta, avec une sorte de bienveillance protectrice : « C'est bien! — Moi, monseigneur, j'ai lu, ce matin aussi, la brochure que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser. *C'est très-bien!...* — Une *brochure!...* reprit M. de Pradt; c'est pardieu bien un bel et bon *livre!* — Pardon, monseigneur; à Bordeaux, nous avons l'habitude d'appeler *brochure* tout ce qu'on ne *relie* pas. »

Une autre fois, un marquis, ancien émigré, d'une incapacité bien légitimement reconnue, vint demander au ministre une préfecture de première classe. Sur un refus plein de parfaite convenance, le solliciteur s'emporta, s'irrita au point d'être impoli, contrairement aux habitudes des gentilshommes, et sortit en proférant, comme une menace, ces quelques mots :

« Sachez bien, monsieur le vicomte, que je suis du bois dont on fait les préfets.

— Quand j'en ferai *de bois*, répondit le ministre, je vous promets de penser à vous, monsieur le marquis. »

En 1828, M. de Martignac avait, comme il le disait, *aristocratisé* les ciseaux de la censure. Au nombre des examinateurs se trouvaient Briffault, de l'Académie française, et Sauvo, le patriarche du *Moniteur*. Dans cette même année, Théaulon, — le Scribe de son temps, — et Théodore Anne, l'esprit le plus orné, le caractère le plus loyal que je connaisse, étaient à la veille de faire représenter une pièce intitulée : *le Barbier châtelain*, proche parent du spirituel *Figaro*. La censure, qui s'effraye de tout, s'épouvanta d'un couplet se terminant ainsi :

> Et, dans l'heureux temps où nous sommes,
> Tous les Gascons font leur chemin.

Pendant l'examen de l'ouvrage, le minis-

tère Villèle avait fait place au ministère Martignac; un Gascon s'en allait, mais un autre arrivait... Par suite d'une modification dans le couplet mis à l'index, la pièce fut jouée; mais l'acteur Philippe, par une réminiscence involontaire, dit, à la fin de ce même couplet, les deux vers primitifs, qui avaient été changés. On voulait défendre la suite des représentations. Théaulon court, tout affligé, chez le nouveau ministre; il lui explique l'objet de sa visite, et, quand il eut tout dit, M. de Martignac, partant d'un éclat de rire, s'écria : « Comment! ces messieurs veulent interdire votre pièce parce que vous faites chanter que, *dans le siècle où nous sommes, tous les Gascons font leur chemin?*... Eh bien, est-ce que je n'en suis pas la preuve? N'ayez aucune inquiétude, monsieur Théaulon; au-dessus de la censure il y a le ministre, et le ministre ne voit aucun inconvénient aux représentations du *Barbier châtelain*. Henri IV, ajouta-t-il, qui disait : « Paris vaut bien une messe, » était *Gascon* aussi... C'est ce bon roi qui disait encore, à propos d'une terre ingrate et stérile qui ne pouvait produire : « Semez-y des Gas- » cons ; ça pousse partout. » Est-ce que ces messieurs de la censure auraient *interdit* Henri IV pour ce mot-là?... » Théaulon et Théodore Anne furent enchantés du ministre, et le public fut enchanté de leur pièce, qui eut plus de cent représentations.

Un administrateur de province, qui comptait de longs et utiles services, avait deux idées fixes : la première consistait à obtenir la croix de la Légion d'honneur; la seconde, hélas! à faire des tragédies, à les lire à ses amis et à les présenter au Théâtre-Français, où elles étaient toujours refusées. M. de Martignac, qui exerçait alors de hautes fonctions dans la ville qu'habitait ce poëte-administrateur, était forcé quelquefois d'assister à ses lectures homicides. En province, une tragédie peut être une chose amusante; à Paris, c'est plus sérieux. Une femme de goût et d'esprit a osé dire même que *la tragédie* (qui nous tue d'ennui) *est la ciguë des temps modernes;* pour ma part, je préfère la ciguë des temps anciens... c'était plus tôt fait. — M. de Martignac analysait, un soir, dans son salon, avec une verve et un esprit charmants les deux dernières tragédies de ce malencontreux auteur : l'une était tirée (cela va sans dire) de l'histoire romaine; l'autre, qui avait les plus innocentes prétentions à l'imitation des chefs-d'œuvre de Shakspeare, était empruntée à l'histoire d'Espagne. Ces analyses excitaient l'hilarité générale, surtout celle de M. Delrieu, également auteur tragique.

« Est-ce que, dans ces deux tragédies, demanda M. Andrieux, l'un des auditeurs, il n'y avait pas un seul bon vers ?

— Mais si, répondit M. de Martignac; dans la tragédie romaine, au moment où Numa Pompilius monte sur le trône, il annonce qu'il veut changer les mœurs de son peuple, et fait un long discours où j'ai remarqué ce vers :

Des Romains *poliçons* la sauvage rudesse...

Dans le drame espagnol, l'auteur décrit un massacre où son principal héros met tout à feu et à sang; j'y ai remarqué ce vers coloré et éminemment espagnol :

Sur le sein de l'épouse il a tué *l'époux*. »

Et chacun de rire, — ce qui est un grand éloge pour deux tragédies!

« Plus tard, ajouta M. de Martignac, je devins ministre de l'intérieur, et le poëte dont je vous parle se trouva alors dans les attributions du département qui m'était confié. Il m'adressa une épître de félicita-

tions d'une délicatesse extrême... Elle était en prose! Seulement, jouant sur les mots, il m'entretenait de ses droits à certain *ruban* qui, disait-il, ne serait pas cette fois une *faveur*... Ce n'était pas très-spirituel, mais ce n'était pas neuf. La fête du roi approchant, mon subordonné, qui savait qu'à cette époque avait lieu ordinairement une promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur, prit la diligence et vint frapper à la porte de mon cabinet :

« Depuis quand êtes-vous à Paris? lui dis-je.

— Depuis ce matin, à onze heures et demie, monseigneur, et il n'est pas midi... Je suis arrivé par la barrière d'Enfer...

— Et vous voudriez vous en retourner par la barrière de l'*Étoile*... »

Sans le respect qu'il avait pour mon *Excellence*, je crois qu'à ces seuls mots, il m'aurait sauté au cou. J'examinai moi-même ses titres administratifs, ils justifiaient amplement la récompense qu'il ambitionnait; et comme je ne suis pas *rancuneux*, j'oubliai ses tragédies, et je proposai au roi de créer un chevalier de plus.

— Vous fîtes un heureux! dit Mirmont de la Ville à M. de Martignac.

— Je fis un ingrat... il me dédia toutes ses tragédies... huit volumes in-octavo! »

En quittant le ministère, M. de Martignac dit à M. de la Bourdonnaye, qui l'y remplaçait : « Permettez-moi, monsieur le comte, de vous recommander mon cocher, un ancien militaire, un brave homme, appelé Colbert. — Ma maison est au grand complet, répondit la nouvelle Excellence; je regrette, monsieur le vicomte, de vous refuser. »

« Ce fut une maladresse de la part de M. de la Bourdonnaye, disait M. de Martignac, car, lorsqu'on est ministre, il est agréable d'entendre répéter qu'il y a un Colbert au ministère. »

Je pourrais multiplier ces anecdotes; mais il faut savoir s'arrêter, — et je m'arrête.

Ch. du Plessy.

Commerce. — Statistique.

LES PRODUITS DE L'AUSTRALIE.

De toutes les colonies anglaises, il n'en est pas qui aient pour la mère patrie plus d'intérêt que les établissements australiens. Si, à Victoria, le produit de l'or diminue, il est satisfaisant de voir qu'il s'opère une heureuse compensation par suite de l'augmentation des produits agricoles. Aussi y accorde-t-on aujourd'hui un bien plus grand degré d'attention à tout ce qui concerne la culture du sol et l'accroissement du bétail. Il est du plus haut intérêt d'examiner, les documents statistiques en main, tout ce qu'a fait cette importante colonie du Sud pour se créer des éléments permanents de richesse et de vitalité. Chaque année voit le nombre des propriétaires ou des exploitants s'augmenter d'un à deux mille individus. Dans la période triennale finissant en 1859, on avait vendu ou concédé 4,300,000 acres (1,720,000 hectares de terre), et, quand on jette les yeux sur l'immense étendue du territoire de la couronne qui n'a pas encore été aliénée, on voit qu'il reste à la colonie un vaste espace pour s'étendre. Les rapports du bureau des colonies s'arrêtent à 1858, mais on possède des documents particuliers, émanés de l'administration coloniale, et qui vont jusqu'à 1859.

En 1857, on a vendu 786,790 acres de terre, et on en a concédé 370. Le prix moyen par acre a été de 2 liv. 2 sh. 7 d., ou de 132 francs environ par hectare. En 1858, on a concédé 439 acres et on en a vendu 3,042,514 au prix moyen de 2 liv. 10 sh. ou 156 francs par hectare. En 1859, on a vendu 127,074 acres par lots d'au-dessous de 100 acres; 309,205 par lots de 100 à 500 acres, et 22,721 par lots d'au-dessus de 500 acres. La totalité des concessions a été, pour l'année, de 122 acres, et celles des ventes de 459,081 acres, qui ont produit la somme de 814,163 liv. st. (20,354,675 francs), à 35 sh. 5 d. l'acre, soit environ 110 francs l'hectare. La colonie possédait encore, l'année dernière, en terres non aliénées, un total de 52,142,010 acres, soit plus de 2,850,000 hectares. 13,175 exploitations agricoles avaient plus d'une acre d'étendue et formaient un total de 3,015,607 acres, dont 338,727 étaient en culture, et 2,048,092 encloses. Il y avait 107,092 acres en froment, 90,167 en avoine, 4,101 en orge, 738 en maïs, 149 en seigle et en escourgeon, 395 en pois, haricots, sorgho et millet, 27,622 en pommes de terre, 220 en turneps, 112 en choux et 98,164 en foin. — Le produit total des récoltes de l'année se résume ainsi qu'il soit, savoir :

Froment	2,296,157	bushels.
Avoine	2,553,637	—
Orge	98,433	—
Maïs	7,374	—
Seigle et escourgeon	2,692	—
Pois, haricots, sorgho et millet	5,589	—
Pommes de terre	48,967	tonnes.
Turneps	673	—
Betteraves	4,645	—
Poirée	25	—
Carottes et panais	718	—
Choux	355	—
Foin semé dans les céréales	136,246	—
Foin semé dans le seigle	396	—
Oignons	1,029	quintaux.
Tabac	463	—
Vignes	1,896,939	acres.
Raisins vendus	4,473	quintaux.
Vin produit	13,976	gallons.
Eau-de-vie fabriquée	150	—

Ainsi, la colonie cultive tous les produits européens. En mars 1859, elle possédait, en outre, 69,288 chevaux, 683,534 têtes de bétail à cornes, 50,965 porcs et 5,794,127 moutons. Sur ce nombre on avait importé, dans le courant de l'année, 126,169 têtes de bêtes à cornes, 415,939 moutons et 4,446 chevaux.

On peut constater, en outre, dans la colonie, une importation, sinon très-rapide, au moins permanente, d'animaux sur pied, fait que nous sommes heureux de pouvoir enregistrer. Il en est cependant un qui est de nature à causer quelque surprise : c'est la diminution du nombre des animaux annuellement abattus, malgré l'augmentation constante de la population. Ainsi, par exemple, en 1857, on a abattu 176,747 têtes de bêtes à cornes, 998,824 moutons et 25,249 porcs; en 1859, les nombres étaient 165,730 pour le gros bétail, 745,457 pour les moutons, et 26,505 pour les porcs. Il est à présumer cependant que ces derniers comptes-rendus ont été dressés d'une manière incomplète.

Si actuellement nous passons aux hypothèques qui ont été inscrites tant sur la terre que sur le bétail, nous en trouvons 3,137 pour une somme totale de 2,093,609 l. st. ou 600,000 livres au-dessous des relevés de l'année précédente. Sur ces hypothèques, 1,701 reposaient sur des immeubles urbains pour une somme de 858,896 l.s.; 1,325 sur des immeubles à la fois ruraux et urbains. 87 représentaient pour 994,273 l. st. le gage de la laine de 1,109,684 moutons, et enfin 1,002,297 livres se trouvaient prêtées sur 897,386 moutons, 134,593 têtes de gros bétail et 2,496 chevaux.

La population de la colonie, au 31 décembre 1859, était de 530,262 âmes, et présentait pour l'année une augmentation de 25,743 individus. Pendant cette période de temps, il était arrivé par mer 30,583 personnes, et il en était parti 19,418. Sur le chiffre total des immigrants qui avaient augmenté la population de la colonie, 4,657 appartenaient au sexe masculin et 6,508 au sexe féminin, proportion inverse à celle qui se rencontre dans les autres immigrations, où le nombre des hommes est infiniment supérieur à celui des femmes. Mais aussi il faut remarquer que, sur ce nombre, 3,151 personnes, dont 2,559 femmes, avaient reçu des secours de route, tandis que 27,432 immigraient à leurs frais. 2,152 Chinois étaient arrivés en Australie des colonies voisines, et 197 l'avaient quittée. Il y avait en tout sur les placers d'or 201,422 individus, dont 113,194 hommes, 27,014 femmes, 35,170 enfants et 26,038 Chinois. Quant à l'exportation de l'or, elle y a continuellement décliné, comme en Californie. En 1856, on avait expédié 11,943,458 liv. st.; en 1859, ce chiffre se réduisait à 9,122,037 liv. st. En divisant cette somme par le nombre de personnes occupées aux placers, on aurait une moyenne de 45 livres par tête et par an, complétement insuffisante pour les besoins ordinaires de la vie. Toutefois, malgré la diminution de l'or, on voit s'augmenter rapidement les produits agricoles destinés à la consom-

mation locale et à l'exportation. Celle de la laine seule s'élève à 22,000,000 de livres, d'une valeur de 1,750,000 liv. st., ou de 43,750,000 fr. Quant aux principales importations qui ont eu lieu pendant l'année, elles peuvent se résumer de la manière suivante. Nous allons en donner le tableau.

IMPORTATIONS.

	liv. st.
Instruments agricoles	38,588
Vêtements et confections pour hommes	588,654
Poudre	34,547
Sacs, coffres, malles, etc.	98,375
Bière en bouteilles	269,327
Bi re en fûts	395,292
Livres	73,839
Bottes et souliers	607,703
Goudron	60,579
Brosses	20,215
Matériaux de construction	57,609
Beurre	480,258
Chandelles	215,796
Carrosserie	61,686
Fromage	115,621
Charbons	191,576
Cordages	59,246
Coton	232,041
Draperie	1,384,935
Drogueries	98,409
Poteries	47,869
Modes et articles de fantaisie	51,574
Drêche	96,164
Avoine	447,832
Riz	324,627
Froment	208,678
Chapellerie	115,985
Quincaillerie	311,438
Chapeaux et bonnets	86,153
Houblon	34,561
Bonneterie	82,869
Instruments de musique	36,027
Fers	269,084
Cuirs	10,481
Toiles	36,803
Bêtes à cornes	94,150
Chevaux	83,285
Moutons	27,647
Un tigre	100
Un orang-outang	15
Chameaux	600
Machines et mécaniques	213,334
Pièces assorties	26,379
Modes	69,634
Clous et vis	69,733
Tableaux et gravures	9,120
Conserves	44,113
Poisson conservé	57,659
Poisson salé	54,434
Farine	720,660
Ameublements	95,490
Orge	18,759
Haricots et pois	13,001
Maïs	85,083
Jambons	88,451
Matériaux pour les chemins de fer	95,830
Sellerie	42,446
Soieries	119,330
Papeterie	174,793

Quant aux exportations, le tableau suivant va nous en donner le détail.

EXPORTATIONS.

	liv. st.
Quinquina	1,310
Sable noir	6,930
Bateaux	1,094
Os	5,135
Bottes et souliers (principalement pour la Nouvelle-Galles du Sud)	37,269
Matériaux de construction	11,501
Chandelles	6,610
Cuivre	34,385
Colle-forte	1,259
Objets d'histoire naturelle	2,443
Or	9,122,037
Guano	2,923
Gomme	900
Peaux	135,650
Cornes et sabots de bétail	7,202
Bijouterie	3,473
Cuirs	10,316
Bêtes à cornes	55,902
Chevaux	77,053
Moutons	25,799
Espèces monnayées	1,304,992
Argent	889

La valeur totale des importations a été de 15,622,891 liv. st., dont 10,263,468 en produits de la Grande-Bretagne, et 3,242,325 en produits coloniaux. Les exportations avaient une valeur de 13,867,859 liv. st., dont 11,282,319 représentaient les produits de Victoria. Les importations directes de la Grande-Bretagne avaient une valeur de 9,176,528 liv. st., et les exportations de 10,542,849 liv. st.

Des fabriques et des manufactures de différentes espèces commencent à s'établir dans la colonie. Ainsi, elle compte déjà 59 scieries, 31 tanneries, 20 mégisseries, 48 fabriques de voitures, 2 fabriques de tabac, 41 *id.* d'instruments aratoires, 22 *id.* de machines, 3 moulins à broyer les os pour engrais, 46 brasseries, 11 pressoirs à

vin, 1 distillerie, 6 fabriques de biscuit, 18 de savons et de chandelles, et enfin 97 moulins à farine, dont 81 mus par la vapeur, 14 par l'eau et 2 par le vent ou la force des chevaux. Sur les mines d'or, il y avait 503 machines à vapeur, 6,447 patouillets et 144 machines à broyer le quartz.

Le revenu de la colonie est d'environ 3,000,000 de liv. st. Elle a dépensé des sommes considérables pour ses travaux publics, et notamment pour ses chemins de fer et ses édifices gouvernementaux. Les Chambres du Parlement colonial devront, d'après l'estimation qui a été faite, coûter 400,000 liv. st.; la douane, 93,000 *id.;* la trésorerie, les bureaux des fonctionnaires, la poste, l'asile des aliénés et le musée coûteront ensemble 384,000 liv. st. Cependant il y a encore autre chose que des dépenses; les colons savent aussi faire des économies. Les caisses d'épargne avaient 468,778 liv. st. appartenant à 8,834 déposants, ce qui faisait une moyenne de 53 liv. environ pour chacun d'eux. La circulation du papier monnaie y était d'à peu près 2,000,000 de liv. st. Quant aux espèces monnayées, on n'a pu constater leur nombre et leur valeur.

On s'occupe aussi en Australie de la construction des navires, quoique le cabotage et le commerce général des transports y soient faits par des bâtiments dont les propriétaires n'appartiennent pas à la colonie. En 1858, on construisit 6 navires de 178 tonneaux et 48 de 6,285 tonneaux, qui vinrent augmenter le nombre de ceux qui étaient déjà enregistrés sur les états coloniaux. En 1859, on y a construit un petit steamer de 18 tonneaux et 3 caboteurs. 47 nouveaux navires d'un jaugeage de 8,541 tonneaux furent également enregistrés à Melbourne.

Si nous jetons un regard rétrospectif sur cet exposé, et résumons la situation agricole et commerciale de la colonie, nous reconnaitrons que, si elle veut éviter les écarts et les témérités d'une spéculation trop aventureuse, mais bien au contraire s'occuper avec soin de son agriculture et développer son industrie pastorale, elle possède tous les éléments de succès. Les mines d'or ont rapporté pendant un moment de si grands bénéfices, qu'elles ont monopolisé toute l'attention publique et attiré une foule d'immigrants dans la colonie. Mais leur revenu est chanceux, ainsi que les circonstances l'ont déjà démontré, tandis que celui que donnent les produits agricoles est certain. La leçon ne sera pas, nous l'espérons, perdue pour les colons, qui ont jusqu'ici trop négligé le foin, les céréales, la laine, pour ce métal jaune dont l'acquisition coûte tant de travaux pénibles et le sacrifice de son bien être-personnel.

(*Farmer's Magazine.*)

Chronique scientifique.

Industrie métallurgique. MM. Fremy et Binks. — *Anatomie.* Poids du cerveau; épaisseur du crâne. — *Architecture.* Guerre aux tuyaux de cheminée! — *Astronomie.* Séance annuelle de la Société astronomique de Londres; les planètes en tutelle; lumière zodiacale; le neuvième satellite de Saturne. — *Électricité.* La lampe hydrargyro-électrique. — *Géographie.* Séances de la Société royale géographique de Londres. — *Géologie.* Séance annuelle de la Société géologique de Londres. — *Industrie.* L'avenir des tiges d'asperge; les boutonnières à la mécanique; le goudron et les vers à soie. — *Métallurgie.* Les bronzes d'aluminium; tan minéral; l'eau métallisée; mineral d'argent; que vaut l'Océan en espèces? — *Optique.* Le kaloscope; sociétés pour la propagation des études au microscope. — *Paléontologie.* Lézards et baleines préadamites. — *Photographie.* Paysages sous-marins; photographie nocturne; photographie stratégique. — *Télégraphie.* Le télégraphe superurbain; Nord-Atlantique.

Naturellement, les communications faites à l'Académie des sciences de Paris, par MM. Caron et Fremy, relativement au rôle que jouent l'azote et le carbone dans la formation et l'existence de l'acier, devaient appeler l'attention des chimistes et des industriels anglais. L'émotion a été grande surtout parmi les couteliers de Sheffield. Quant aux savants de l'Institution royale de Londres, quelques-uns ont tout d'abord soulevé une question de priorité, en se plaignant qu'aucune découverte anglaise ne puisse que rarement être appréciée à sa juste valeur qu'après avoir passé quelques années sur le continent, pour repasser la Manche comme l'idée originale d'un étranger. La vérité est qu'en effet, en mars ou en mai 1857, M. Christophe Binks avait lu, devant la Société des arts, un long mémoire pour démontrer, en citant une suite d'expériences, « que les substances qui, par leur application au fer pur, le convertissent en acier, contiennent toutes du nitrogène et du carbone, ou que le nitrogène se mêle au fer pendant l'opération; — que le carbone seul ajouté au fer pur ne le convertit pas en acier, non plus que le nitrogène seul, mais qu'il est essentiel que le nitrogène et le carbone soient présents. M. Binks démontra aussi que le nitrogène et le carbone existent en substance dans l'acier après sa conversion, et qu'à la présence de ces éléments est due la véritable cause des propriétés physiques distinctives de l'acier et du fer. »

Les procédés empiriques étant fondés sur cette théorie, une seule chose peut étonner : c'est que le fait n'ait pas été depuis plus longtemps exprimé scientifiquement et par une simultanéité plus nombreuse d'expérimentateurs. Le forgeron indien, dans ses usines imparfaites, convertit le fer en acier par l'addition de la *cassia auriculata*, et recouvre le tout des feuilles du *convolvulus laurifolia*, deux productions végétales riches en matières carbonifères et azotées. L'*acier Wooltz*, nom sous lequel est connu l'acier de l'Inde, était recherché du coutelier de Sheffield, sans qu'il s'avisât d'en étudier la formation primitive. L'industrie grossière du pauvre Indou avait devancé l'industrie savante pour faire de l'azoto-carbure de fer avant que Priestley eût découvert le nitrogène, nom que les Anglais préfèrent à celui d'azote. Quatre années de priorité ne priveront

pas M. Fremy de l'honneur de sa découverte. S'il avait entendu parler du mémoire de M. C. Binks, il n'en avait plus qu'une réminiscence trop obscure pour qu'il ait soupçonné lui-même qu'il avait été devancé. Ainsi l'envisagent presque tous les chimistes anglais et M. Binks lui-même : il ne saurait s'élever entre eux une contestation comme celle de MM. Adams et Leverrier à propos de la même planète découverte par deux procédés différents, ni comme celle de sir Charles Bell et de Magendie, à propos des fonctions distinctives du système nerveux. L'anticipation ne détruit pas ici la coïncidence. Telles sont aussi les conclusions d'un article ingénieux que la question a inspiré à un rédacteur du *Moniteur industriel*, que signe modestement : *Un Forgeron*, mais qui doit être un de ces savants pratiques que l'École polytechnique seule fournit à l'industrie. Cet article, qui mérite d'être lu en entier, est intitulé *la Réhabilitation de l'azote*, — et il se termine par cette juste observation : « Il faudrait n'avoir jamais rien observé en matière de science et d'industrie, pour ne pas avoir constaté cent fois que le plus petit pas fait sur un point, et connu au loin même inexactement, suffit souvent pour provoquer des progrès bien plus considérables, qui ne se fussent pas accompli sans cette excitation, quelquefois très-légère. Ce sont des semences qui, une fois déposées, germent et fructifient. » — Ajoutons qu'il ne doit pas exister de nationalité absolue en fait de science, et qu'une vérité une fois bien établie devient la propriété de tous, quel que soit le pays où les expériences partielles se sont résumées dans leur formule définitive.

Dans une récente séance du Cercle de la Presse scientifique, MM. les docteurs Bertillon, Caffe, Dally et Guillard ont donné des détails curieux sur le cerveau de certaines célébrités, à propos du volume de cet organe par rapport aux facultés intellectuelles. Ainsi, le cerveau de Cuvier pesait 1,860 grammes; celui de Byron, 2,238; celui de Cromwell, 2,231. Ces chiffres, d'une inattaquable authenticité, sont extraordinaires, car le poids moyen varie de 1,350 à 1,450 grammes. Du reste, ce poids varie avec les races et augmente avec leur supériorité. Ainsi, le cerveau de la race australienne n'accuse qu'un poids de 1,210 grammes, tandis que les fellahs d'Égypte ont un cerveau d'environ 1,300, les Irlandais 1,400, et les races teutoniques 1,500. Le minimum de poids d'un cerveau *intelligent* est de 400 grammes; au-dessous de ce chiffre, l'idiotisme commence.

La conclusion à tirer de ces observations est que le volume du cerveau est en raison des capacités, et aussi en raison du développement qu'on leur donne, pourvu, toutefois, qu'il n'y ait point d'excès.

Le volume du cerveau influant sur l'épaisseur de la boîte osseuse, par une transition naturelle, la discussion a été portée sur la cranioscopie, science à peu près unanimement condamnée dans ce qu'elle a d'absolu. Toutefois, M. le docteur Caffe ne nie pas une certaine corrélation générale entre l'épaisseur du crâne et l'existence de certaines facultés. Ainsi, le crâne de l'enfant non encore instruit, de l'idiot, du travailleur routinier, dont la pensée n'a guère d'activité, ce crâne demeure épais et dur; celui du travailleur intelligent, du penseur, est, au contraire, mince, transparent même. Le crâne de Cuvier était *papyracé*. Cette fragilité de l'enveloppe osseuse est même encore plus remarquable chez les sujets dont l'organisation est la plus raffinée, c'est-à-dire chez les musiciens et les chanteurs. M. Caffe nous en a encore cité un

exemple qui lui était personnel. Il était très-lié avec un médecin italien, grand musicien et vocaliste des plus distingués, le docteur Benati. Ce docteur fut jeté en bas d'un tilbury sur le pavé du boulevard, tomba sur la tête et mourut sur le coup. Son crâne se brisa comme se fût brisée une boule de verre, c'est-à-dire avec des *étoilements* et des fissures : enfin, dit M. Caffe, ce crâne était *vitré*. Cette observation porta le docteur à examiner le crâne des oiseaux chanteurs, et ici encore l'expérience vint le confirmer dans ses suppositions. Aussi, les fractures sont-elles plus fréquentes chez les artistes et bien plus difficiles à guérir que chez les autres personnes. Cette vérité, basée sur de sérieuses expériences, ne saurait être trop répandue, et les artistes, si grands amateurs de chevaux et de véhicules, feraient bien de réfléchir aux conséquences fatales que pourraient entraîner leurs goûts.

— Dans la séance du 11 avril, M. Masson a lu un mémoire d'un intérêt universel, qui ne tendrait à rien moins que la suppression absolue de la plus incommode des petites misères humaines, la suppression de la fumée. Un sourire d'incrédulité accueillera sans doute cette assertion; car, quoi qu'en aient dit jusqu'à présent les fumistes et les architectes, la fumée a toujours persisté à échapper à toutes les poursuites. Mais que dira-t-on en apprenant que cette suppression est une vérité, visible, palpable, expérimentée par une savante Commission (car elles le sont quelquefois), M. Barral en tête? L'application du nouveau système a été faite sur une maison de Neuilly, contenant neuf cheminées : pas une ne fume, et, de plus, la maison est tellement chauffée, que des pièces sans cheminée, sans feu par conséquent, sont de véritables étuves; de plus, on peut obtenir à volonté une quantité illimitée d'air chaud ou d'eau non moins chaude. Pour obtenir cet important résultat, les cheminées de chaque foyer, au lieu de se rendre sur le toit, où, pour employer l'expression de l'auteur, elles font la plus grotesque figure, se réunissent dans une chambre sous les combles, dans laquelle elles déversent leur fumée. Cette fumée s'amoncelle dans ce récipient, qui n'a qu'*une* issue à fleur de toit. La chaleur, arrivant en plus grande proportion qu'elle ne sort, est, par le courant froid de l'issue unique, maintenue au degré uniforme de 32 degrés, et peut, au moyen de tuyaux auxquels on donne les circonvolutions nécessaires, être dirigée dans les appartements; le tout sans danger d'incendie, la chambre à fumée étant incombustible; ni sans inconvénient, les tuyaux étant hermétiquement soudés. Par ce système, les gaz de la combustion, dont auparavant il se perdait de 85 à 94 pour 100, sont complétement utilisés; la fumée ne subit plus les caprices des rafales ni des courants d'air, et l'architecture extérieure des maisons n'aura plus à déshonorer les façades et les toitures les mieux ordonnées, ce qui, au point de vue de l'art, ne sera pas un petit mérite.

— Puisque nous parlons du Cercle de la Presse scientifique, nous devons faire observer que quelques personnes ont cru, comme les séances de ce cercle se tiennent dans le local des Entretiens et Lectures, que, tout en étant publiques, elles n'étaient point gratuites : c'est une erreur. Les séances hebdomadaires, qui se tiennent le jeudi à huit heures, rue de la Paix, n° 7, sont *publiques et gratuites*. Point n'est besoin d'être membre titulaire, correspondant, ni même honoraire, pour être admis à ces séances. Les dames qui ont quelque sympathie pour la science, et il y en a, peuvent profiter de ces admissions, et elles verront,

par la courtoisie qui préside aux discussions, que si, comme on l'a dit, les muses sont femmes, Minerve est encore une déesse.

Comme on le voit, les fondateurs de ce Cercle n'ont point voulu ajouter aux entraves qui obstruent le chemin de la science; ils ont voulu la rendre accessible à tous, et le but de leur réunion est la discussion la plus large et la plus libérale, ainsi que la propagation la plus étendue de toutes les questions que traite la science. Les seules questions qui peuvent passionner les esprits et les entraîner hors des limites d'une discussion raisonnable et courtoise, la religion et la politique, sont sévèrement exclues. Nous croyons donc rendre service aux amis de la vérité, de cette vérité que l'on cherche tant à obscurcir, en leur donnant ces petits détails.

— La quarante et unième séance de la Société astronomique de Londres a été marquée par un incident qui fait autant d'honneur à son impartialité qu'aux savants français qui ont été les objets de son attention. Cette Société a décerné à M. Goldschmidt, le *dénicheur* de planètes télescopiques, une magnifique médaille d'or en récompense du nombre de ses découvertes qui, sur un total de soixante-deux, se montent pour lui seul au chiffre de treize. En exposant les motifs qui ont porté le Conseil à lui accorder cette distinction, le président s'est fort étendu sur les mérites et la persévérance de l'infatigable astronome; son discours, souvent interrompu par de vives marques d'approbation, s'est terminé par un encouragement à tous les savants, mais surtout aux plus jeunes, à chercher de nouvelles planètes. Le lendemain de ce discours, lorsque bien certainement il n'était encore connu qu'à Londres, M. de Gasparis, de Naples, déjà connu pour ces sortes de découvertes, annonçait une soixante-troisième planète, trouvée à l'aide des cartes de M. Chacornac. Quelques jours plus tard, un nouveau concurrent, comparativement inconnu jusqu'ici, en quatre jours, conquérait une place distinguée parmi les observateurs. M. Tempel, élève de l'Observatoire de Marseille, a découvert, le 5 et le 9 mars, deux astéroïdes, qui deviennent ainsi le soixante-quatrième et le soixante-cinquième. Le nombre toujours croissant de ces astres, qui ne semble pas près de diminuer, devrait engager les astronomes à exécuter le plan suggéré par le président, savoir : de mettre en tutelle ces jeunes et vagabondes planètes (car Daphné, comme Vulcain plus récemment, n'a pas reparu), et d'en répartir la surveillance entre les diverses observatoires du monde.

Pour en finir avec la Société astronomique, nous ajouterons que M. Delaunay, de Paris, a eu sa part d'éloges dans cette séance, et son ouvrage sur la *Théorie des mouvements de la lune* a été proclamé le meilleur de l'année.

— On sait que les équinoxes sont les époques les plus favorables à l'observation de la lumière zodiacale, ou fuseau de lumière qui s'élève, au printemps, après le coucher du soleil, et, à l'automne, avant son lever, dans la direction des Pléiades et du Taureau. D'après les observations simultanées faites par M. Goldschmidt à Paris, et par M. Heumeyer en Australie, il paraîtrait que cette lumière aurait un développement plus considérable qu'on ne l'avait cru jusqu'ici, et qu'il irait jusqu'à quinze degrés au delà de la mesure assignée très-imparfaitement du reste, c'est-à-dire jusqu'à la constellation des Gémeaux. Selon M. Heumeyer, ce serait une sorte de pénombre lumineuse s'ajoutant au fuseau proprement dit. M. Goldschmidt, de son côté, avait aussi remarqué ce second filet, le 25

septembre 1859 et le 11 janvier 1860. Ces observations provoqueront sans doute l'attention sur une série de spéculations un peu négligée.

— Dans la *Presse scientifique des Deux-Mondes*, nous avons fait mention d'une nouvelle application, l'emploi d'un filet capillaire de mercure dans un appareil électrique servant à l'éclairage, et qui semblait devoir être le dernier mot de cette invention. Depuis lors, l'inventeur, M. le professeur Way, a fait des expériences en grand sur la Tamise, et la description intéressante qu'en donne M. Barthe, dans la *Presse scientique* (numéro du 1er mars 1861), semble démontrer que cette application est tout à fait satisfaisante.

« L'appareil, nous dit-il, se compose de deux réservoirs en verre communiquant par un tube étroit et placés, pendant l'opération, verticalement l'un au-dessus de l'autre. Le réservoir supérieur est rempli de mercure, qui s'écoule dans l'autre en veine très-mince. La veine fluide de mercure en mouvement sert de conducteur au courant électrique. La température s'élève, le métal se vaporise en partie ; mais comme l'opération se fait en vase clos, il se condense et se réunit dans le réservoir inférieur. Il suffit de retourner l'appareil pour continuer l'opération quand le vase supérieur est vide. Avec un mouvement d'horlogerie approprié, il est facile de produire ce renversement automatiquement et d'obtenir ainsi une lumière continue. »

Nous ajouterons que nous avions suggéré l'idée d'employer cet appareil à divers usages pratiques en dehors de l'éclairage des villes, surtout à un cas sujet à tant d'épouvantables accidents, tel qu'il s'en est produit cet hiver en Angleterre, l'éclairage des usines. Avec un tel faisceau de lumière, les recoins les plus obscurs des galeries se trouvent mis à nu, et comme, on ne saurait trop le dire, la lumière se produit dans le vide, ou tout au moins en vase clos, les explosions de grisou ne sont plus à redouter. La stratégie, surtout l'art des siéges, en peut tirer un parti considérable ; des sorties nocturnes ou des surprises comme celles d'Inkermann deviennent impossibles, d'autant plus que l'appareil, convenablement masqué, n'éclairera pas les troupes qui se trouveront *derrière*, tout en leur permettant d'observer sans être vues tout ce qui s'opérera dans l'éventail lumineux. Un système interrupteur, ou à éclipses, que le savant professeur a employé dans la rade de Portsmouth, rend cet appareil applicable à l'éclairage des côtes ou des escadres et à la télégraphie sur terre ou sur mer. Enfin, comme le fait remarquer M. Barthe, l'évaporation se faisant *au dedans*, rien n'empêche de faire de cet appareil un ustensile domestique ; car quoiqu'il y ait dans le spectre mercuriel des éléments lumineux un peu différents de ceux du spectre ordinaire, M. Way a su, par des modifications convenables, donner à son invention une utilité pratique.

— Un des correspondants de la *Revue* ayant déjà parlé du mémoire lu par M. Duchailla à la Société royale de géographie de Londres sur le gorille, ainsi que des analogies constatées par M. le professeur Owen entre le squelette de ce quadrumane et celui de l'homme, toute la différence ne résidant que dans le crâne, nous nous réservons d'examiner plus tard si ces nouveaux éléments d'anatomie comparée, ajoutés aux fossiles de M. de Vibraye et à ceux de M. Boucher de Perthes, ne changeront point les notions, bibliques ou autres, que l'on possède sur l'anthropologie.

C'est dans la salle de Burlington-House que M. Duchailla s'est fait entendre, et la

présence des dames avait fait disparaître ce qu'une telle assemblée aurait pu avoir de trop sérieux. En voyant cette réunion si étincelante de blondes filles d'Albion, il faut avouer qu'il était difficile d'admettre les conclusions du grave professeur.

Dans ce moment, la Société est fort occupée par de profondes discussions sur l'Australie centrale, provoquées par les rapports qui lui parviennent des agents qu'elle y a envoyés.

— La Société géologique de Londres a tenu sa séance annuelle le 15 février, et c'est un savant français qui a eu les honneurs de la journée. M. Daubrée, ingénieur des mines et doyen de la Faculté de Strasbourg, a été jugé digne du prix annuel de Wollaston, consistant dans l'intérêt d'une somme léguée à cet effet. Sir Roderic Murchison, chargé par le président de notifier cette décision à M. Daubrée, a prononcé, à ce sujet, quelques paroles qui ont été chaleureusement applaudies. La médaille d'or du même prix a été décernée à M. Bron, de Heidelberg, pour ses travaux sur la paléontologie.

Ces récompenses, on ne saurait trop le répéter, honorent autant les Sociétés que les lauréats eux-mêmes en prouvant que, pour les vrais et sincères amis de la vérité et de la science, il n'y a plus de rivalités jalouses, plus de partialités nationales, mais une noble et ardente émulation, en même temps qu'une juste équité pour reconnaître le mérite, la patience et le savoir, quelle qu'en puisse être la nationalité.

— Depuis longtemps on cherche, pour la fabrication du papier, à substituer au chiffon divers produits végétaux. M. Barral, dont on ne saurait décliner la compétence, revient souvent sur ce sujet dans la *Presse scientifique des Deux-Mondes* et dans ses Entretiens. Il suggère l'emploi de bien des matières qu'on laisse perdre complétement, lorsqu'elles seraient réellement profitables, surtout les tiges d'asperge, « qui sont la plus précieuse matière pour faire d'excellent papier. »

La paille aussi a été considérée comme un excellent ingrédient, et il ne faut attribuer les défauts du papier fait avec cette matière qu'à un manque de soin dans la trituration. En Angleterre, plusieurs journaux, le *Morning Star*, par exemple, s'impriment sur du papier de paille dont la blancheur et le glacé ne laissent rien à désirer. A Toronto, au Canada, on fait du papier de premier choix, à 80 centimes le kilogramme. On fait d'abord macérer la matière végétale dans une solution d'acide nitrique mélangée avec de la soude caustique. La paille, sous l'influence de ces agents, se dissout uniformément, et forme une pâte homogène qui est ensuite traitée comme celle que l'on obtient du chiffon.

— Au mois de décembre dernier, dans une séance de l'*American Institute*, M. Rowell a exposé des échantillons de boutonnières, faites non plus à la main, c'est trop banal, mais à la mécanique. La couture est formée de trois fils, et se fait au moyen de deux aiguilles qui piquent l'étoffe, et passent, à chaque piqûre, dans une boucle formée par une navette glissant dans une coulisse au-dessous. On obtient ainsi cent boutonnières à l'heure. En outre, la machine possède l'avantage de devenir une machine à coudre ordinaire, par le seul enlèvement d'une des aiguilles.

— Un produit désinfectant, connu depuis longtemps, vient de recevoir une nouvelle application, d'autant plus utile qu'elle n'exige aucun apprêt, ce qui permet de l'employer en nature. C'est le goudron de gaz, qu'un sous-préfet du Midi emploie pour guérir les vers à soie. M. Coupier a

fait des expériences qui ont surabondamment démontré les qualités curatives et préventives de ce produit. Il suffit de mettre dans les magnaneries quelques assiettes étendues, mais peu profondes, contenant le goudron qui s'évapore lentement. Ce résultat semble confirmer ce que nous avons souvent ouï dire pendant le choléra, que les usines à gaz étaient à l'abri du fléau. On sait aussi les services obtenus par ce moyen dans nos ambulances durant la guerre d'Italie.

— L'aluminium, facilement attaqué par les acides, n'a pas tout à fait répondu aux espérances qu'il avait d'abord fait concevoir. Mais, allié au cuivre, il acquiert de précieuses qualités, joignant à l'inaltérabilité de l'or la facilité de soudure que présente le fer. Cependant, au commencement, ce bronze ne put obtenir faveur, à cause de la nécessité où l'on était de fondre les deux corps à l'état métallique. M. Benzon vient de lever cette difficulté en opérant l'alliage avec l'aluminium à l'état *naissant*, c'est-à-dire au moment précis où il se dégage de l'alumine. Le procédé n'est ni coûteux ni difficile. L'alumine, extraite de l'alun par le moyen ordinaire, est mélangée avec le cuivre et du charbon de bois, puis le tout est porté au point de fusion du cuivre, dans un creuset dont les parois sont revêtues de charbon de bois. C'est de cette manière que M. Benzon fait plusieurs autres alliages d'aluminium. Il va sans dire que les degrés de chaleur auxquels sont portés ces mélanges varient avec le degré de fusibilité des métaux employés. Le zinc, ajouté au précédent alliage, lui donne une couleur admirable et en augmente la dureté. L'alliage de fer et d'aluminium semble aussi promettre d'excellents résultats, surtout pour l'acier fondu, auquel l'aluminium donne un poli et un brillant argentés.

— L'application de sels métalliques, pour la conservation des bois, a suggéré à M. Friedel l'idée d'un tan minéral pour les cuirs et les peaux. La composition de ce tan est celle-ci : on ajoute à du persulfate de fer un oxyde métallique qui, sans décomposer le sel, absorbe cependant l'acide, à mesure qu'il se forme. Les oxydes que l'inventeur conseille d'employer de préférence sont l'alumine, l'oxyde de manganèse ou l'oxyde de zinc. Ce tan est appliqué de la manière ordinaire, et sa durée est illimitée.

— Dans le numéro de mars, nous avons parlé de la découverte du cœsium, trouvé dans les eaux de Kreuznach. MM. Dupré, chimistes distingués de Londres, ont appliqué à l'eau de la Tamise les procédés de MM. Kirchoff et Bunzen, et ont découvert un nouveau métal appartenant au groupe du calcium.

— On sait que l'extraction de l'argent offre assez de difficultés, à cause des matières étrangères auxquelles il est toujours mêlé. Dans certains pays, se fondant sur la propriété qu'a le mercure d'absorber les métaux précieux, on emploie la méthode de l'amalgamation, méthode expéditive, mais bien dispendieuse, à cause du prix vénal du mercure, et à cause de sa perte totale dans l'évaporation à laquelle on le soumet pour dégager l'argent. Dans d'autres pays, on bocarde le minerai, que l'on grille et que l'on fond ensuite ; autre travail très-long et très-pénible. Un chimiste autrichien, M. Pakera, préconise cette dernière opération, mais il la facilite en activant le grillage par l'addition du vitriol vert ou sulfate de fer et du sel ordinaire. ce qui donne un chlorure d'argent soluble dans l'hyposulfate de soude. Traitée par le sulfure de sodium, cette solution donne pour précipité un sulfure d'argent dont le

soufre s'évapore à la chaleur. Ces quatre opérations sont fort rapides et peu dispendieuses.

— Mais pourquoi se donner tant de mal à chercher l'argent dans les entrailles de la terre, à péniblement creuser de sombres et étroites galeries, à s'exposer à des éboulements ou à des explosions, à mille espèces d'accidents enfin, pour retirer des lingots d'une valeur à peine égale au travail dépensé et aux risques courus, lorsqu'il existe sur les trois quarts du globe une mine inépuisable, et sans cesse renouvelée, où l'on peut puiser et pomper l'argent à pleins seaux? Cette mine, la plus grande et la plus riche du monde, c'est l'Océan! Pindare avait bien raison de s'écrier :

Quoi de meilleur que l'eau?

Les anciens avaient bien raison de considérer l'eau comme le principe de toutes choses, car, sans eau, pas d'atmosphère, pas de végétation, pas de sel, pas de vitalité. Aujourd'hui, on découvre que l'Océan contient encore du cuivre et de l'argent. Mais ce n'est pas tout : MM. Malaguti, Durocher et Sarzeau ont non-seulement dénoncé la présence du métal dans les grandes eaux, mais ont encore, dans leur savante impudence, donné la valeur exacte des trésors de l'abîme. Un hectolitre d'eau de mer, soit 100 kilogrammes en poids, donne un milligramme d'argent, ou 22 centimes par 100 tonnes ou 100,000 kilogrammes. Au premier abord, une telle valeur paraît dérisoire, le rapport du métal au minerai liquide étant de 1 à 100 millions. Mais si l'on songe à la masse totale des eaux qui couvrent la planète, et si l'on a, comme M. Tuld, autre infatigable chercheur, la patience de calculer et cette masse et sa valeur, on arrive à la bagatelle de *deux millions de tonnes* du plus pur argent, soit, en espèces, 450 milliards! plus qu'il n'en a jamais été extrait depuis Tubalcaïn. Il est peut-être intéressant de savoir comment M. Tuld a contrôlé les opérations de M. Malaguti et de ses collègues. S'étayant de l'action du cuivre sur le chlorure d'argent dissous dans le chlorure de sodium, état dans lequel se trouve l'argent dans les eaux océaniques, M. Tuld analysa la rouille provenant de la doublure d'un navire qui avait navigué sept années dans l'océan Pacifique. Ce cuivre se pulvérisait sous le pouce, et cette poussière donna un demi pour cent d'argent. Tout le procédé d'extraction se bornerait donc à laisser tremper des lames de cuivre dans l'eau de mer, et à laisser agir les lois de l'affinité chimique. La matière pulvérulente, jetée dans la fournaise ou le creuset, donnerait naissance à deux lingots, l'un de cuivre, et l'autre d'argent. Il faut remarquer que cette amalgamation par le cuivre, pour ainsi dire, aurait un grand avantage sur celle par le mercure, c'est que le cuivre ne serait pas perdu, parce que, dans la fusion, les deux métaux, au lieu de s'évaporer, obéissent simplement à leur pesanteur spécifique.

— Les détails sur l'application du microscope ayant paru causer quelque plaisir, nous croyons être agréable aux lecteurs en leur parlant d'un nouveau perfectionnement apporté par M. Heys et présenté à la dernière séance de la société philosophique de Manchester. M. Heys apppelle son instrument le *kaloscope*, c'est-à-dire l'*instrument qui fait voir en beau*, et en effet jamais baptême ne fut mieux appliqué, puisque les objets prennent les aspects les plus variés par certaines combinaisons de verres de couleur.

Plusieurs effets inattendus ont résulté de cette innovation tels que les reliefs stéréosco-

piques et la polarisation, quelquefois supérieure à celle du polariscope. Ainsi, les anthères de la mauve et le pollen, à travers un disque rouge et un disque vert (couleur complémentaire), paraissent d'un vert magnifique, se détachant sur un fond cramoisi : le relief stéréoscopique se montre surtout dans les sections végétales. Le tissu du calice de la rose moussue, qui, sous la lumière ordinaire, ne semble être qu'un enchevêtrement de fibres entremêlées de grains sombres, paraît en relief, comme une branche chargée de glands d'argent. Les fibres ligneuses, les épines du cactus, à l'aide d'un petit artifice, laissent voir des détails qui échappent au polariscope. Ce petit artifice consiste simplement en une petite surface noire sur laquelle vient tomber très-obliquement un rayon coloré. Les follicules du bord des feuilles, les pétales, etc., apparaissent aussitôt vivement éclairés d'une couleur et frangés de l'autre, le tout sur un fond d'un noir intense. M. Heys donne, d'après ses observations, une liste des objets qui ressortent le mieux à l'aide de ce moyen, et il ajoute que cette petite addition révèle certains détails de contexture qu'il serait impossible de découvrir autrement. Nous croyons, en effet que l'atténuation de la lumière doit permettre de voir ce qui est absorbé par l'irradiation de la lumière blanche, exactement comme les verres noircis seuls peuvent permettre les observations d'éclipses ou de taches sur le soleil. M. Heys termine son mémoire par un appel aux observateurs, et les engage à modifier leurs instruments d'après son système, exposé tout au long dans sa brochure, afin de multiplier les essais et les découvertes, principalement dans la botanique et dans l'anatomie.

— Les travaux de la Société des études au microscope de Londres ne sont pas demeurés stériles. Indépendamment des sections du microscope dans les Sociétés d'Islington et de Manchester, il vient de se créer trois Sociétés pour l'encouragement de cette branche d'études, celle de Wakefield, celle du West-Kent, et enfin celle de Bedford. Sans déprécier aucunement les travaux individuels entrepris par d'illustres savants en France, nous croyons que la création d'une Société analogue contribuerait puissamment à tirer meilleur parti de leurs recherches, si précieuses pour l'anatomie et la médecine légale.

— La paléontologie vient de s'enrichir de nouvelles et importantes découvertes en Amérique. On peut les ramener à deux classes. La première comprend les restes d'un saurien, mais dont on n'avait point trouvé encore le type. M. le docteur Leldy a reconstruit l'animal avec les éléments trouvés par M. Foulke, *ex ungue leonem*, comme l'on dirait dans certain feuilleton, et il a retrouvé un joli petit lézard, tout mignon, de *vingt-trois pieds de long*, doué d'un tibia de 93 centimètres ! On lui a donné l'euphonique dénomination d'*Hydrosaurus Foulkii*.

La seconde classe comprend les vertèbres et une tête, qui, quoique endommagée, laisse voir les évents qui caractérisent les cétacés. L'anatomie comparée en a reconstruit une baleine de quatre mètres. « De plus, nous dit M. Barthe dans la *Presse scientifique des Deux-Mondes*, quelques fouilles très-superficielles, dans le New-Jersey, ont mis à nu des bois fossiles de rennes, qui ont aujourd'hui disparu de ces latitudes. La faune arctique se serait donc autrefois étendue beaucoup plus vers le sud, » ce qui confirmerait la théorie qui admet une période glaciale.

— La photographie, comme Gusman, ne connaît plus d'obstacles. Il y a six mois,

elle annonçait la possibilité de faire des portraits en pied de grandeur naturelle; M. Disdéri, si nous ne nous trompons, a loué un champ de pose équestre pour bêtes et gens, toujours de grandeur naturelle; le soleil, la lune, les comètes même, ces fugaces nébuleuses, ne sont plus à l'abri, ni elles ni leurs queues, des indiscrétions de la chambre dite *obscure;* M. Persoz, des Arts et métiers, imprime photographiquement les calicots et les échantillons, et allége par là le bagage de MM. les ambassadeurs du commerce; M. le consul de France à Mossoul, au grand ébahissement des turbans, a pris des épreuves de la tour de Babel, sur lesquelles se sont reproduites des inscriptions que le temps avait presque effacées de la pierre; peut-être sont-ce les récits des prouesses du « violent chasseur; » le registre féodal du hardi bâtard a été recopié instantanément ou peu s'en faut. Voilà d'assez beaux résultats : eh bien, cette insatiable curiosité humaine a été plus loin, et elle a tant fait, qu'elle a opéré encore deux conquêtes qui ne sont pas à dédaiger, comme on va le voir.

M. Thompson, de Weymouth, nous montre ce qu'il est impossible à tout mortel *vivant* de voir complétement, un paysage sous-marin avec ses végétations, ses rocailles, ses anfractuosités, tout comme la forêt de Fontainebleau ou la plaine Saint-Denis. L'utilité pratique de cette innovation sera surtout appréciée par les constructeurs du génie maritime, en ce qu'elle permettra de reconnaître sans tâtonnements l'état des fondations des ponts, des jetées ou autres constructions sous l'eau. M. Thompson n'ajoute à l'appareil photographique ordinaire qu'une petite trappe mobile, placée devant la lentille, et que l'on ne relève que lorsque l'appareil a touché le fond, pour l'abaisser avant de le ramener à la surface.

L'autre progrès est celui-ci, que la photographie, qui autrefois n'adorait que le soleil, vient de renier son dieu, l'ingrate! auquel pourtant elle doit ses succès. Le soleil, de temps immémorial, ne consentait à se montrer au même endroit que douze à treize heures; il trouvait même que, pour ce qu'il voyait, à Paris surtout, c'était infiniment trop, et l'an dernier, il avait pris la fantaisie d'imiter les jolies femmes et de se voiler. La photographie a eu le mauvais esprit de s'en fâcher et, se considérant comme majeure, au lieu d'obéir, a voulu se faire servir, fût-ce à toute heure du jour et de la nuit. Elle trouva un serviteur docile dans la lumière électrique, toujours prête au commandement, et avec cet esclave sous la main, elle tourna fort irrévérencieusement le dos au soleil. L'éclat de la lumière électrique est environ le cinquième de l'éclat solaire, et, de plus, la fixité, l'immobilité de cette lumière permet d'obtenir certains résultats presque impossibles autrement, c'est de pouvoir prendre des images agrandies d'une perfection incontestable, car les reproductions agrandies ne sont pas instantanées comme les reproductions ordinaires; elles exigent environ trois quarts d'heure de pose. On conçoit que le soleil se déplace d'une manière assez considérable pendant ce temps, ce qui cause une grande confusion de lignes se renouvelant à chaque seconde. Un tel inconvénient oblige l'opérateur à toujours s'occuper à remettre son miroir en position. La lumière électrique, étant immobile, n'offre pas cet inconvénient, qui est réellement sérieux. M. Dubosq, à l'aide de cette lumière, a tiré des épreuves qui ont eu un plein succès; le prix de l'appareil électrique, qui est une pile à cinquante éléments, pourrait seul entraver son appréciation; mais, dit un journal spécial, trop d'industries sont intéressées à

la réduction de ces prix pour que les photographes s'effrayent beaucoup du temps qu'ils pourront encore perdre à attendre.

D'un autre côté, l'application de la photographie aux opérations stratégiques a pris tout à coup une telle importance aux yeux de l'empereur, qu'il vient de décider que chaque division compterait au moins un officier photographe, et que les corps expéditionnaires en seraient toujours accompagnés. Combinée avec l'aérostation fixe, la photographie permettra la levée instantanée des plans les plus compliqués et écartera bien certainement les accidents dont sont si souvent victimes les soldats envoyés en éclaireurs.

— L'eau et le gaz arrivant dans toutes les maisons et à tous les étages, ce n'était déjà pas trop mal, ce semble; mais on ne s'est pas contenté de semblables bagatelles, on a voulu soumettre la foudre et en faire le plus docile, en même temps que le plus rapide des serviteurs de l'homme, et on y a réussi. Désormais tout bon *cockney*, de Kensington à Greenwich, de Westminster à Mile-End, peut, moyennant 30 centimes, causer à vol d'oiseau avec un ami, comme s'il était dans son salon. Et qu'a-t-il fallu pour un tel bienfait? Presque rien : environ 450 kilomètres de fils télégraphiques, le consentement, plus ou moins difficilement arraché, de 3,500 propriétaires ou locataires, c'est-à-dire environ 7,000 négociations et démarches. Ces démarches avaient pour but d'obtenir simplement l'autorisation de poser sur les toits les poteaux destinés à supporter les fils. Au premier abord, rien de plus innocent; mais le propriétaire britannique, classe à part, comme tous les propriétaires, du reste, a des idées à lui qui ont un moment compromis le succès de l'entreprise. Il faut lire dans la spirituelle publication de Dickens, année 1859, les amusants détails des objections et des difficultés que la Compagnie du télégraphe métropolitain a dû surmorter. Quoi qu'il en soit, la chose est aujourd'hui menée à bonne fin, et depuis le 25 février, le réseau nord de la ville fonctionne de Lothbury à Charing-Cross, tandis que celui de Southwark fonctionne depuis quinze mois.

— Puisque nous en sommes sur la télégraphie, nous ne pouvons nous empêcher de constater, avec un certain étonnement, le silence, presque de parti pris, qui semble avoir accueilli sur le continent le projet du télégraphe américain par l'océan Boréal. Depuis que nous avons le premier, nous le croyons du moins, signalé et analysé ce projet dans un autre recueil (1), nous avons été surpris de voir qu'aucune publication, aucune chronique hebdomadaire n'en avait fait mention. Pourtant, les résultats pratiques à obtenir, dont le succès semble bien autrement garanti que ne l'était celui du défunt transatlantique; les découvertes si inattendues dans la géographie, la zoophytologie, la faune sous-marine et autres branches de la science, faites durant les explorations préparatoires, ont une importance trop considérable pour ne pas provoquer la discussion des amis de la science et du progrès. Les sondages de sir Léopold Mac-Clintock, les sujets ramenés du fond de l'Océan par le docteur Wallich, les descriptions humoristiques, mais solidement instructives, du professeur Rae sur la topographie de l'Islande et du Groënland, les théories télégraphiques du colonel Schaffner, le premier praticien peut-être de l'époque, tout y est digne d'attention, non pas seulement à cause d'un simple intérêt de curiosité, mais encore à cause de l'intérêt qu'il y a pour la vérité d'être dégagée

(1) *Presse scientifique des Deux-Mondes*, 15 août et 1er octobre 1860.

de tous les voiles et les préjugés dont on cherche à l'obscurcir. Aujourd'hui la science a cessé d'être dogmatique et impérative; elle appelle la discussion et ne veut pas des croyants aveugles, mais des disciples qui raisonnent leur adhésion ; or, ce résultat ne peut être obtenu que par des analyses et des discussions approfondies, sincères et indépendantes, et des convictions basées sur des preuves irrécusables.

— Au moment de clore cette Chronique, nous venons d'apprendre que M. Hermann Goldschmidt, le lauréat de la Société astronomique de Londres, vient de faire une découverte des plus étonnantes. C'est celle d'un neuvième satellite de Saturne, situé entre le septième, Hypérion, découvert en 1848 par M. Lassell, et le huitième, Japet, découvert par Cassini en 1671. Cette découverte est d'autant plus remarquable, qu'il est extrêmement difficile de ne pas confondre tant de satellites entre eux, qu'il faut une attention soutenue et de longs calculs pour s'assurer que l'astre n'occupe aucune des positions connues. Si l'on compare cette nouvelle découverte avec celle des astéroïdes intra-joviens, ne peut-on pas croire, comme disait Arago, que nous assistons à une nouvelle phase de la création? Il est probable que cet événement va exciter les astronomes à rechercher les satellites d'Uranus et de Neptune pour la découverte desquels M. Lassell vient de terminer un colossal télescope, et tout porte à croire que ces recherches seront couronnées de succès, car en voyant l'état du ciel dans notre voisinage, on peut fort bien supposer que Saturne, et Uranus surtout, se trouvent dans une région d'astéroïdes qui peut-être sont aussi nombreux que ceux que nous connaissons.

ENDYMION PIERAGGI.

Art militaire.

NOTICE HISTORIQUE SUR L'ARTILLERIE BELGE,

PENDANT LE XVIIIe SIÈCLE.

Il ne paraît pas que, sous le gouvernement de la maison d'Autriche, il y ait eu dans les Pays-Bas un corps d'artillerie nationale avant l'année 1728. Jusqu'à cette époque, on constate, par les comptes de payement, la présence en Belgique d'une compagnie d'artillerie allemande de cinquante canonniers commandée par le capitaine Pelegrino; d'un corps du train et d'une cinquantaine de canonniers répartis dans les villes et forts du pays. (*Arch. du roy. — Papiers de la contadorie de guerre.*)

En 1728, on créa une compagnie d'artillerie nationale qui eut pour chef le chevalier Franitzen, plus connu sous le nom de Frantzen. Il avait le grade de *capitaine en premier des pièces*. Pendant la guerre de 1733 à 1736, entre l'Autriche et la

France, cette compagnie fut employée à fournir d'artilleurs les diverses places fortes des Pays-Bas.

Ce premier corps d'artillerie belge reçut un accroissement en 1742, lorsque l'impératrice Marie-Thérèse prépara ses armements pour la guerre de la succession d'Autriche; une nouvelle compagnie fut alors mise sur pied; elle eut pour chef le capitaine Muller.

L'année suivante, cette compagnie fut affectée au service de l'artillerie de campagne; elle passa à cet effet sous le commandement de François de Baxeras qui était capitaine dans le régiment d'infanterie wallonne de *Los Rios;* elle alla rejoindre l'armée alliée aux ordres du roi d'Angleterre Georges II et assista, le 27 juin, à la bataille de Dettingen, où les Français furent défaits malgré l'énergie de leur résistance. Le capitaine de Baxeras rendit de très-grands services avec son artillerie pendant toute cette campagne; sa bravoure et son intelligence lui valurent, de la part du feld-maréchal duc d'Arenberg, chef de l'armée autrichienne, les témoignages les plus flatteurs et une recommandation spéciale auprès de la cour.

Le théâtre de la guerre fut transporté en Flandre, l'année suivante; les Autrichiens, réunis aux Anglais et aux Hollandais, se préparèrent à se mesurer de nouveau avec les Français sur le sol belge, si souvent arrosé du sang des nations. Dans cette circonstance, l'effectif de l'artillerie nationale fut porté à 151 hommes, indépendamment d'une section de pontonniers qu'on adjoignit au corps. Le capitaine de Baxeras fut attaché à l'armée autrichienne avec une division de seize pièces et une section de pontonniers. Le capitaine Muller prit alors la direction du grand dépôt d'artillerie établi à Malines, avec des succursales àAth, à Audenarde et à Charleroy.

On sait que les armées alliées ne crurent pas possible de tenir tête aux Français, qui comptaient, du reste, plus de 120 mille hommes dans leurs cadres, et qu'elles se bornèrent à se maintenir derrière l'Escaut, vers Audenarde, pour couvrir Gand, Anvers et Bruxelles; quant à l'artillerie belge, elle demeura au camp d'Estaimbourg.

Au printemps suivant, elle accompagna sur le Rhin l'armée autrichienne et bientôt après reçut l'ordre de se rendre en Allemagne pour y rejoindre l'armée de l'archiduc François de Toscane. Elle fut, à cette occasion, portée à 26 pièces, 16 pontons et 2 ponts-volants; son personnel s'élevait à environ 150 hommes. Cette artillerie contribua au succès que les armes autrichiennes obtinrent le 18 juillet à Turkheim, sur les troupes françaises.

Pour la campagne de 1746, l'artillerie belge du capitaine de Baxeras fut appelée à l'armée alliée qui avait été portée à 85,000 hommes et placée sous le commandement du prince Charles de Lorraine. Cette armée fit des efforts infructueux pour arrêter les progrès des Français.

Entre temps une autre fraction de l'artillerie belge, celle que commandait le chevalier Frantzen, élevé récemment au grade de lieutenant-colonel, coopérait, sous les ordres du général major Wied, à la défense de la citadelle d'Anvers qu'attaquait le comte de Clermont avec un corps français. La défense fut honorable; elle fut poussée jusqu'à ce que l'artillerie ennemie eût ouvert une brèche à l'enceinte; aussi les défenseurs obtinrent-ils de se retirer avec tous les honneurs de la guerre.

Par suite de la promotion du capitaine de Baxeras, qui fut nommé lieutenant-colonel l'année suivante et rentra dans un régiment d'infanterie wallonne, le lieutenant-colonel

Frantzen prit le commandement de toute l'artillerie belge; il s'occupa avec beaucoup d'ardeur à développer l'instruction du corps et mérita, à cette occasion, les éloges et la recommandation spéciale du prince Charles de Lorraine; bientôt après il rejoignit l'armée avec trente pièces attelées et une section de pontonniers.

Le duc de Cumberland, qui avait succédé au prince Charles dans le commandement des forces alliées, n'eut pas plus de succès que son prédécesseur; les Français continuèrent leurs progrès dans la Flandre hollandaise, s'emparèrent successivement de l'Écluse, Ysendyck, le Sas-de-Gand, Hulst, Liefkenshoek, Axel et terminèrent glorieusement la campagne par la victoire de Lawfeld et la prise de Berg-op-Zoom. Plusieurs corps wallons s'étaient distingués à Lawfeld : les dragons de *Ligne*, les régiments d'infanterie de *Los-Rios* et d'*Arenberg;* le siége de Berg-op-Zoom fournit à l'artillerie belge l'occasion de cueillir aussi quelques lauriers : un de ses détachements commandé par le premier lieutenant *Flamant* était enfermé dans cette place et concourut, de la manière la plus honorable, depuis le 12 juillet, à sa défense que dirigea avec énergie et bravoure le général hollandais comte Cronstrom. Les artilleurs belges étaient placés au bastion de Coehorn, dont les feux occasionnèrent d'énormes pertes dans les rangs des assiégeants. Malheureusement, ces succès furent payés fort cher; quelques jours avant l'assaut du 14 septembre, le détachement était réduit à dix hommes en état de combattre; tout le reste, c'est-à-dire vingt-sept hommes étaient tués ou blessés; deux officiers, les sous-lieutenants Paridon et Spanoche se trouvaient parmi les morts.

Le corps d'artillerie belge resta attaché à l'armée du duc de Cumberland pendant l'année 1748 et occupa en conséquence le camp de Maeseyck, où le général des alliés attendait l'arrivée des Russes pour reprendre l'offensive. Mais après le siége de Maestricht, qui fut le dernier événement militaire de la guerre de la succession d'Autriche, le traité d'Aix-la-Chapelle vint rendre, pour quelques années, la paix à l'Europe.

Pendant les huit années qui séparent la guerre de la succession d'Autriche de la guerre de Sept-Ans, aucun incident ne se produisit dans le corps de l'artillerie belge, sauf qu'en 1755 le chevalier Frantzen ayant été appelé au commandement de la place de Lierre, fut remplacé, à la tête des artilleurs nationaux, par le lieutenant-colonel Walter de Waldenau.

En 1756, au début de la guerre de Sept-Ans, l'artillerie belge fut portée à huit compagnies; elle se trouvait habituellement à Malines avec des détachements à Ostende, à Nieuport, et plus tard à Luxembourg. Ce ne fut que l'année suivante que cette artillerie reçut l'ordre de se rendre à la grande armée impériale en Bohême, avec les autres corps nationaux belges.

Le lieutenant-colonel de Waldenau se mit donc en route avec 64 pièces attelées, dont 36 furent réparties entre les régiments d'infanterie wallonne, selon l'habitude du temps; il assista à la bataille de Prague, le 6 mai, et dans cette sanglante journée, où la victoire échappa encore aux Autrichiens, les artilleurs belges se montrèrent dignes de leurs compatriotes des autres corps wallons; comme eux, ils firent des prodiges de courage, comme eux aussi, ils furent décimés : le corps perdit 198 hommes et deux officiers.

Six semaines environ après le désastre de Prague, le 18 juin, les Autrichiens prirent une éclatante revanche à Kollin et tous

les corps wallons, y compris plusieurs détachements de l'artillerie nationale, recueillirent leur part de gloire dans cette journée mémorable qui contraignit l'ennemi à lever le siége de Prague et à évacuer la Bohême.

Pendant que les Autrichiens poursuivaient les troupes de Frédéric II dans la Lusace, le général de cavalerie comte Nadasty mettait le siége devant la forteresse de Schweidnitz, qui capitula après la prise de plusieurs ouvrages avancés. Ce brillant fait d'armes fit tomber aux mains des vainqueurs près de 6,000 prisonniers, parmi lesquels 4 généraux et 194 officiers supérieurs, 48 drapeaux, 340 pièces de canon, la caisse et les magasins de l'armée.

Une partie de l'artillerie nationale coopéra de la manière la plus glorieuse à ce siége; son chef Walter de Waldenau qui, en récompense de ses services, venait d'être promu tout récemment au grade de colonel, commandait l'artillerie assiégeante. Il déploya une activité infatigable; jour et nuit il parcourait les travaux, encourageait les travailleurs et il parvint à faire construire, en une seule nuit, la dernière batterie de brèche. Les dispositions qu'il prit furent si bien entendues et si énergiquement exécutées qu'elles firent taire le feu de l'ennemi et permirent aux troupes autrichiennes de prendre d'assaut, dans la nuit du 11 au 12 novembre, le bastion de l'Arc et la lunette adjacente.

Après la prise de ces ouvrages, le colonel de Waldenau fut le premier qui parvint à tourner les canons conquis sur l'ennemi, contre la place et contre le corps prussien qui accourait au secours des assiégés. Ce fut donc en quelque sorte à lui en grande partie que revint la gloire d'avoir assuré aux Autrichiens la possession de ces ouvrages, aussi ses services éclatants ne furent pas oubliés : après avoir pris connaissance du rapport du comte de Nadasty, l'impératrice lui décerna la croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse.

Malheureusement la journée de Leuthen vint bientôt jeter un triste voile sur la joie qu'avaient causée les succès de Kollin et de Schweidnitz; les Autrichiens furent battus dans cette journée et obligés non-seulement d'évacuer la Silésie, mais encore d'abandonner la forteresse de Breslau. L'artillerie belge eut sa part d'infortune comme elle avait eu sa part de gloire; elle fut faite prisonnière de guerre avec toute la garnison commandée par le général Spreiker.

Au mois de mai 1758, le roi de Prusse envahit la Moravie et assiégea infructueusement, depuis le 29 mai jusqu'au 2 juillet, la place d'Olmutz. Le feldzeugmestre baron Marschall commandait dans cette forteresse. Il y fit une défense opiniâtre.

Au nombre des troupes qui composaient la garnison et qui concoururent à ce fait d'armes, se trouvait un détachement d'artillerie belge commandé par le major Collot. La belle conduite des Wallons, les services précieux qu'ils rendirent en cette circonstance furent l'objet d'une mention honorable dans le rapport officiel du général Marschall.

Sur ces entrefaites, un autre détachement d'artillerie belge, sous le capitaine Rouvroy, était attaché au corps avec lequel les généraux Laudon et Siskowitz attaquèrent un grand convoi prussien composé de plusieurs milliers de voitures chargées de vivres et d'approvisionnements de toute espèce et qui, sous l'escorte de 13 à 14 mille hommes, se dirigeait de la Silésie sur le camp d'Olmutz.

Le 28 juin, le général Laudon avait déjà rencontré un parti ennemi près de Gandersdorf, l'avait attaqué vigoureusement et

lui avait fait subir des pertes sensibles. Ce fut le surlendemain de cette affaire que les deux généraux autrichiens réunis attaquèrent près de Domstadt le grand convoi destiné à ravitailler l'armée prussienne. L'escorte, commandée par le général Ziethen, se défendit vaillamment, mais après cinq attaques successives, elle fut néanmoins défaite, subit une perte énorme en tués et en blessés et laissa aux vainqueurs un millier de prisonniers, 13 canons et presque tous les transports.

Le capitaine Rouvroy et ses intrépides artilleurs prirent part aux deux combats du 28 et du 30 juin; leurs feux furent dirigés avec tant d'adresse et d'énergie, qu'ils parvinrent à faire taire les pièces ennemies, bien qu'elles fussent et plus nombreuses et d'un calibre supérieur.

Une conséquence de ces succès fut la levée du siége d'Olmutz. Le roi de Prusse opéra sa retraite par la Silésie; le maréchal Daun se mit à sa poursuite et atteignit, le 12 juillet, son arrière-garde près de Holitz, dans le voisinage de Pardubetz en Bohême. Le général Keith, qui commandait l'arrière-garde prussienne, ne dut son salut qu'à l'arrivée inopinée de Frédéric II qui, apprenant le péril de son arrière-garde, était accouru à son aide avec 12,000 hommes. Cette affaire fut pour le capitaine Rouvroy et pour l'artillerie belge placée sous ses ordres une nouvelle occasion de se signaler; les services de nos compatriotes furent du reste appréciés comme ils devaient l'être et valurent au brave capitaine Rouvroy la croix de chevalier de l'Ordre de Marie-Thérèse.

L'artillerie belge prit part également à l'expédition du général Loudon contre Kottbus et Peitz; cette dernière place fut cernée le 25 août et capitula le lendemain. Le rapport officiel de ce fait d'armes constate de nouveau la belle conduite du capitaine Rouvroy et de ses Wallons.

Le maréchal Daun, qui après avoir parcouru la Saxe s'était tourné vers la Lusace, surprit, dans la nuit du 13 au 14 octobre, le roi de Prusse dans son camp retranché de Hochkirch et conquit 101 canons, 70 voitures de munitions, 30 drapeaux et étendards; enfin tout le camp ennemi et la plus grande partie des bagages furent la proie des vainqueurs. L'artillerie belge, de même que tous les corps wallons qui prirent part à cette affaire, mérita, dans cette journée si mémorable pour les armes autrichiennes, une mention particulière; son chef, le colonel Walter de Waldenau, se fit remarquer par son infatigable activité et par ses excellentes dispositions qui contribuèrent efficacement aux éclatants succès de cette entreprise hardie.

Entre temps, le capitaine Rouvroy avait coopéré de la manière la plus honorable, le 4 octobre, avec le détachement d'artillerie belge qu'il commandait, au siége de la petite ville de Neisse. Bien que le feldzeugmestre Harsch fût contraint de renoncer à cette opération le 7 novembre, il n'en constata pas moins, dans son rapport à la chancellerie militaire de Vienne, la conduite distinguée du capitaine Rouvroy et l'héroïsme de sa brave artillerie.

L'arrivée du roi Frédéric II fit échouer les projets que le maréchal Daun avait sur Dresde et en même temps elle arrêta les autres entreprises des Autrichiens dans la Saxe; la saison était d'ailleurs fort avancée; l'armée autrichienne alla reprendre ses quartiers d'hiver en Bohême; l'artillerie gagna Kottenberg et fut cantonnée dans les villages voisins de cette localité.

Pendant la campagne suivante, l'artillerie belge continua de faire partie de l'armée du maréchal Daun; elle se composait à cette

époque de cinq compagnies fort incomplètes, mais elle avait 42 pièces de divers calibres. Une partie de cette artillerie, sous le commandement du major Rouvroy, suivit le corps d'armée du général baron Loudon à Francfort-sur-l'Oder, où ce corps opéra sa jonction avec les Russes commandés par le feld maréchal comte Soltikoff et elle assista, le 12 août, à la bataille de Kunersdorff, qui se termina, comme on sait, par la défaite du roi de Prusse.

Le général Loudon se sépara alors du corps russe, qui prit ses cantonnements sur la haute Vistule; il se rendit en Moravie où ses troupes, y compris le détachement d'artillerie belge qui avait assisté à la bataille de Kunersdorff, s'établirent également dans des cantonnements.

La grande armée autrichienne avait continué ses opérations dans la Lusace et dans la Saxe; une partie de l'artillerie belge en faisait partie et coopéra, le 20 novembre, à l'affaire de Maxen. Le corps prussien du lieutenant général Finck, qui avait pour mission de couper les Autrichiens de la Bohême, y fut complétement défait par le maréchal Daun et contraint à déposer les armes. Cette victoire, une des plus éclatantes et des plus complètes que les Autrichiens aient remportées pendant la guerre de Sept-Ans, leur valut près de 15 mille prisonniers, 120 drapeaux et étendards, 72 canons et d'abondantes munitions de toute espèce. Les corps belges et spécialement l'artillerie se couvrirent de gloire. « L'infanterie et la cavalerie wallonne, dit le maréchal Daun dans son rapport, ont voulu se surpasser en intrépidité. » Il aurait pu ajouter que l'artillerie s'était montrée la digne émule des autres armes.

La lutte entre les Autrichiens et les Prussiens continua dans la Saxe et dans la Silésie pendant la campagne de 1760, qui fournit à l'artillerie nationale des Pays-Bas, commandée par le général major baron de Waldenau, une nouvelle occasion de moissonner des lauriers.

Pendant les opérations de ce corps dans la Silésie et dans le comté de Glatz, des détachements d'artillerie belge contribuèrent à la prise mémorable du camp retranché de Landshut, où le corps entier du général Fauquet fut fait prisonnier. Peu de jours après cette victoire, ils secondèrent les troupes du feldzeugmestre Loudon à l'investissement et à l'assaut de la place de Glatz, et ils eurent leur part dans le témoignage honorable que le général en chef rendit à toute l'artillerie impériale dans son rapport sur ce fait d'armes. « L'artillerie, dit-il, s'est tellement distinguée que je ne saurais assez rendre hommage à la gloire qu'elle s'est acquise dans cette journée. »

Le roi de Prusse, qui avait mis le siége devant Dresde, fut contraint, par les succès de ses adversaires et par l'arrivée du maréchal Daun, à lever son camp et à battre en retraite sur Meissen. Parmi les troupes qui défendaient Dresde se trouvait un détachement de l'artillerie belge; il s'y comporta valeureusement; son capitaine Mennel, le second lieutenant Schrott et le bombardier Sigl se distinguèrent d'une manière toute particulière; leur valeur et leur intrépidité furent constatées dans le document officiel sur cette affaire.

A la bataille de Torgau, qui fut livrée le 3 novembre et fut fatale aux armes autrichiennes, l'artillerie belge ne se distingua pas moins qu'à Dresde. A l'issue du combat meurtrier livré au gros de l'armée prussienne, combat qui dura jusqu'à la nuit et qui resta indécis, le général comte O'Donnell, auquel était échu le commandement de l'armée, en l'absence du maréchal Daun, mis hors de combat par une blessure grave,

conduisit l'armée impériale derrière l'Elbe. D'après la relation officielle de cette journée, l'artillerie autrichienne et l'artillerie belge se distinguèrent par l'efficacité de leur tir. — Les Wallons firent des pertes sensibles ; leur digne chef, le général baron de Waldenau, trouva une mort glorieuse en combattant à la tête de ses braves troupes. Le deuxième lieutenant Hermeling resta également sur le champ de bataille; le premier lieutenant Vanderstappen, ainsi que les deuxièmes lieutenants O'Relly et Schellhorn reçurent des blessures.

Les débris de l'artillerie belge furent alors placés sous le commandement du capitaine O'Kennedy, qui prit ses cantonnements à Krebs, dans les environs de Dresde.

Au commencement de l'année 1761, le lieutenant-colonel Wenceslas Callot fut désigné pour prendre le commandement du corps d'artillerie belge. Ce corps se composait alors de six compagnies incomplètes, mais il comptait encore 42 pièces. Il continua d'être attaché à la grande armée autrichienne, stationnée dans la Saxe, où le maréchal Daun se borna à observer, de sa position de Plauen, le corps prussien du prince Henri, établi à Nossen et à Meissen.

Entre temps la subdivision de l'artillerie belge, qui était attachée aux régiments nationaux de *Los Rios*, de *Saxe-Gotha* et d'*Arberg*, concourut avec ces régiments aux opérations du feldzeugmestre baron Laudon dans la Silésie. Ce général avait effectué le 19 août, près de Sriegou, sa jonction avec l'armée russe du feld-maréchal Buturlin, qui bientôt s'éloigna pour envahir la Poméranie. Le corps russe du général Czernitscheff resta seul en Silésie avec le général Laudon, qui surprit la place de Schweidnitz et l'emporta de vive force le 1er octobre.

A cette surprise mémorable, les corps wallons soutinrent leur brillante renommée de valeur; l'artillerie rivalisa de nouveau avec les vieux régiments nationaux.

Pour la campagne de 1762, la dernière de la mémorable guerre de Sept-Ans, l'artillerie belge continua de faire partie de la grande armée autrichienne en Silésie, commandée par le maréchal Daun; comme l'année précédente, elle formait six compagnies et servait 42 pièces.

Dès le printemps, la Russie et la Suède firent la paix avec le roi de Prusse, qui non-seulement se trouva débarrassé de deux de ses ennemis, mais vit ses forces renforcées par le corps du général Czernitscheff. Ce changement inattendu dans les forces respectives des belligérants obligea le maréchal Daun à rester sur la défensive dans la Silésie et le comté de Glatz. — Bientôt après, le traité de Fontainebleau intervint et, par suite, la France, l'Espagne et l'Angleterre se retirèrent également de la coalition contre la Prusse. L'Autriche et la Prusse conclurent alors une suspension d'armes pour la Silésie et la Saxe, et le 15 février 1763, la paix de Hubertsbourg vint clôturer la longue guerre qui avait ensanglanté l'Europe pendant de longues années.

L'artillerie belge se trouvait réunie à Egra au moment de la conclusion de la paix ; elle se mit en route de suite pour regagner ses garnisons des Pays-Bas; l'état-major fut établi à Malines.

Ici se terminent les fastes militaires de l'artillerie nationale belge. Ce corps subsista encore pendant 9 ans, mais il n'eut plus d'occasions de combattre. Son effectif fut d'abord augmenté d'une manière assez notable, puisqu'on le porta de 6 à 12 compagnies ; en outre, on attacha définitivement au corps le personnel du train, celui de l'ar-

senal, ainsi que la section des pontonniers. Enfin on lui donna pour inspecteur le général Ferraris. Mais une décision du 26 février 1772 ayant réorganisé toute l'artillerie autrichienne en 3 régiments, l'artillerie belge fut incorporée dans le troisième régiment d'artillerie de campagne.

Ainsi disparut, après un demi-siècle d'existence, l'artillerie nationale belge; l'analyse de ses fastes militaires, que l'on vient de lire, prouve que ce corps fit le plus grand honneur au nom belge, et se montra partout et toujours le digne émule des autres régiments nationaux.

LE COLONEL G.

Juin, 1861.

Voyages.

L'EXPÉDITION PRUSSIENNE AU JAPON.

Un courant irrésistible emporte tour à tour vers l'extrême Orient toutes les nations de la vieille Europe, dont les pavillons se croisent, dans les mers de la Chine, avec ceux de la jeune Amérique.

Jusqu'ici l'Allemagne était restée à l'écart du mouvement général. La race germanique ne possède ni la *furia francese* ni l'audace aventureuse des Anglo-Saxons; elle ne se passionne pas volontiers pour une idée, elle n'inscrit pas sur son drapeau la devise : « Forward! » Prudente et réfléchie, elle attend les événements sans jamais aller à leur rencontre. Aussi, l'un de ses plus illustres poëtes comparet-il avec raison le peuple allemand à Hamlet, qui, pressé d'accomplir un grand devoir, délibère, hésite, et perd en interminables monologues un temps qui aurait pu être consacré à l'action.

Il faut le dire cependant, la circonspection est, pour la Prusse notamment qui occupe le centre de l'Europe, une nécessité de position. Les autres États, placés aux extrémités, ont, par cela même, une plus grande liberté d'allures; leurs imprudences et leurs témérités ne retombent guère que sur eux-mêmes.

Mais le royaume de Prusse, qui confine à trois empires, sert de pivot à l'équilibre européen. La nature du rôle qu'il est appelé à jouer explique et justifie les temporisations qu'on lui a souvent reprochées et la sage lenteur qui préside à sa politique.

La Prusse a compris enfin quelles obligations lui imposaient la fondation du Zollverein et la direction de l'essor commercial de l'Allemagne; en vue d'ouvrir au loin des débouchés et d'assurer une protection à ses nationaux, elle s'est appliquée à créer une marine militaire, de même que, dans la prévision d'événements qui pourraient placer la Confédération germanique sous

son hégémonie, elle vient d'accepter l'administration et le patronage d'une flottille de chaloupes canonnières pour la défense des côtes.

L'établissement d'une marine militaire a été accueilli d'abord, comme toutes les innovations, par des doutes, des défiances et même des moqueries; mais si insignifiantes que soient encore les forces navales de la Prusse, comparées à celles de l'Angleterre, de la France ou de la Russie, elles ont déjà puissamment contribué à favoriser l'extension des relations commerciales dans de lointains parages où les meilleurs arguments ne sont favorablement écoutés que s'ils sont exprimés par la bouche d'un canon.

Les États-Unis, l'Angleterre, la Hollande et la Russie, ayant successivement obtenu l'entrée de l'empire du Japon, le gouvernement prussien résolut d'envoyer une expédition pour conclure des traités analogues avec la Chine, le Japon et le Siam, et constater la nature des ressources commerciales de ces pays fermés jusqu'à notre époque au négoce européen.

L'escadre, mouillée à Singapore, fut rejointe le 5 août 1860 par le schooner *Frauenlob*, et deux jours après par le vaisseau de transport *Elbe*. Le 8, le comte Eulenbourg, chef de la mission, reçut à bord le gouverneur anglais et le rajah de Johore, en présence des officiers et des employés. Beaucoup de versions circulaient sur le but immédiat du voyage; la plus vraisemblable était que l'on irait d'abord à Hong-Kong et à Shanghaï pour se rapprocher du théâtre de la guerre. Le 12 août, la *Thétis*, frégate de 42 canons, quitta Singapore, et le lendemain l'*Arcona*, corvette à hélice de 21 canons, prit la mer, avec le schooner à la remorque. Après plusieurs jours de navigation dans la mer de Chine, l'ambassadeur annonça l'intention de se rendre directement à Yeddo. Tout le monde se réjouit d'apprendre que l'on était si près du terme de l'expédition.

L'*Arcona* entra dans la baie de Yeddo le 4 septembre, après avoir été battue par un typhon qui l'avait séparée du schooner qu'elle remorquait. Elle jeta l'ancre sans obstacle à un mille de la capitale du Japon, où aucun navire européen n'était arrivé avant l'escadre de lord Elgin, qui lui-même n'avait pu entrer en rade qu'à la suite d'une négociation à Nagasaki.

Dès le lendemain, des relations actives s'établirent entre l'ambassade et le gouvernement japonais, et le 8 septembre, le comte Eulenbourg se rendit à terre avec une escorte de deux cents hommes pour prendre possession de l'habitation qui lui était accordée à Yeddo. Le gouverneur de la ville fut envoyé à sa rencontre; il inspecta les troupes de débarquement et sembla surtout s'intéresser aux fusils à percussion.

La *Thétis* arriva le 15; sa traversée avait été heureuse; elle avait eu beaucoup de calme plat, mais n'avait point souffert du typhon qui avait assailli l'*Arcona*. Le même jour, l'ambassadeur fut reçu par le ministre des affaires étrangères du Japon.

Les négociations cependant ne furent pas entamées sur-le-champ. Les circonstances n'étaient plus les mêmes qu'en 1858, alors qu'elles permettaient à lord Elgin de conclure un traité en dix jours. Aujourd'hui, la prépondérance est acquise au parti conservateur, parti hostile aux étrangers; et si quelques hauts dignitaires, comme le prince de Satzouma, sont dévoués aux idées de progrès, ils n'exercent qu'une influence restreinte sur les principes, sur les actes et sur les personnes. A la vérité, les Portugais sont parvenus à conclure un

traité dans l'espace de trois semaines seulement, à l'aide d'une escadre envoyée de Macao le 3 août 1860; mais ce traité était déjà expressément stipulé dans celui qui avait été conclu précédemment avec les Hollandais : il avait été promis à l'avance par les Japonais, et, chose à peine croyable, les deux parties contractantes avaient eu principalement en vue de réparer l'injustice commise envers les Portugais il y a plus de deux siècles. En général, le système de défiance qui s'étend sur toute l'administration japonaise, et, d'autre part, les prescriptions du cérémonial traditionnel, consument en formalités préliminaires plus de temps qu'il n'en faut aux Européens pour faire toute la traversée.

L'une des personnes qui ont accompagné l'ambassade prussienne trace le tableau suivant de la manière dont on pratique l'hospitalité au Japon :

« Accompagnés par les yaconins (officiers ou fonctionnaires qui portent deux épées), escortés pas à pas, à pied ou à cheval, surveillés par eux dans l'hôtel de l'ambassade comme nous le sommes dans la ville, nous sentons très-bien que, quoique tout semble ainsi ordonné pour notre sécurité personnelle, pas une de nos actions n'échappe au gouvernement... Quand nous sortons, le quartenier nous précède avec un bâton ferré qu'il fait résonner à chaque pas, en invitant, d'une voix de stentor, les passants à s'écarter. Si nous nous arrêtons dans une boutique pour acheter certains objets qu'on ne voit pas volontiers dans la possession des étrangers, — des épées, des livres, des images ou des cartes, — il suffit d'un mot prononcé à demi-voix par le yaconin, d'un simple signe, pour rendre le marché impossible : le marchand aussitôt nous demande des prix d'une élévation ridicule, ou déclare rondement qu'il n'a rien à vendre. Dans le bazar de l'hôtel de l'ambassade, les denrées coûtent plus cher que partout ailleurs, car la police exerce son influence sur les prix et prélève une commission qui s'ajoute au salaire sans doute trop modique de ses agents. Quiconque a besoin d'un domestique s'adresse à la *custom-house* (douane); là, on lui présente une liste des personnes disponibles qui, toutes, dépendent du gouvernement : on ne peut choisir en dehors de la liste. L'espionnage est le but de ces serviteurs officiels, leur mérite consiste à trahir leurs maîtres. Les gages sont payés à la *custom-house*, où le domestique va les toucher après une déduction dont le montant dépend des services rendus. Il est tenu, en outre, de s'y présenter de temps en temps pour donner des renseignements sur les démarches de son maître; s'il néglige de le faire, on vient le chercher. Celui qui garde le silence sur des points importants, ou qui s'attache trop à un étranger, est puni et congédié; bref, le serviteur est en partie responsable pour son maître.

La délation au profit du gouvernement est de règle générale au Japon. Plus d'un malheureux interprète a déjà expié cruellement le double tort d'avoir laissé venir trop facilement à ses lèvres les vins exotiques et les secrets nationaux. Pour prévenir autant que possible ces démangeaisons de langue, on envoie toujours sur les navires étrangers trois ou quatre personnes à la fois, deux employés chargés proprement des commissions et un ou deux interprètes, qui, tous, ont pour mission de se surveiller les uns les autres. Ce système a été suivi jusqu'ici dans toutes les négociations, et il forme un trait fondamental de la politique japonaise, non-seulement à l'extérieur, mais plus généralement encore à l'intérieur, où chaque fonction entraîne

une responsabilité, où chaque dignité, conférée ou transmise par héritage, est déjà suspecte en elle-même. Ainsi, il y a pour chaque gouvernement impérial trois gouverneurs, dont l'un réside comme caution à Yeddo et alterne d'année en année avec son deuxième collègue qui dirige les affaires dans la province, tandis qu'ils sont surveillés l'un et l'autre par le troisième, leur successeur éventuel. Cet espionnage, étendu à toute la hiérarchie administrative, rend le gouvernement merveilleusement fort et mystérieux; il comprime et tient en échec le caractère du peuple, naturellement jovial et accessible aux étrangers. Aussi les Européens qui habitent dans des ports ouverts apprennent-ils plus de nouvelles du Japon par les journaux d'Europe, d'Amérique ou de Shanghaï que par les Japonais eux-mêmes.

A côté du soupçon règne le formalisme. Un exemple entre mille montrera mieux que toutes les explications jusqu'où le respect de la tradition est poussé. Il y a environ deux ans, une grande partie du palais impérial de Yeddo fut détruite par un incendie. On s'empressa de réparer le désastre, et il va sans dire que l'on rétablit la demeure du taikoun dans son état primitif, avec la même disposition, la même ornementation et le même ameublement. Tout marchait à souhait. Mais l'incendie avait dévoré la chambre dans laquelle étaient reçues d'ordinaire les communications des envoyés du dairi (empereur spirituel). Or, avant que la reconstruction fût terminée, le malheur voulut qu'un ambassadeur du dairi fût dépêché de Miaco à Yeddo en mission extraordinaire. Que faire en pareille occurrence? L'empereur et son ministre ne pouvaient accueillir la communication, ni l'ambassadeur la donner, car la tradition exigeait une chambre déterminée, dans une situation spécifiée, avec une décoration et un mobilier spéciaux. Cela s'était fait ainsi de temps immémorial, et il était de la dignité du dairi, comme de celle du taikoun, de ne pas s'écarter de l'usage. Aussi, quelqu'important et quelque urgent que pût être le message, la communication en fut ajournée, et elle restera ajournée tant qu'on ne sera pas en mesure de satisfaire rigoureusement aux dogmes du cérémonial.

Cependant, on cherche quelquefois à composer avec l'étiquette, à éluder certaines observances. L'esprit subtil des Japonais est ingénieux à tourner les difficultés. Kœmpfer raconte à ce sujet l'anecdote suivante :

« Autrefois, on regardait comme indispensable à la tranquillité de l'empire que le dairi restât assis et immobile sur son trône pendant certaines heures de la journée; s'il s'était permis le moindre mouvement, il arrivait de grands malheurs, précisément dans la partie du pays vers laquelle son auguste visage était tourné. Plus tard, on découvrit que le diadême impérial était le palladium dont l'immobilité assurait le maintien de la paix de l'État. On imagina alors un moyen de débarrasser la personne impériale de cette charge difficile et fatigante, et de permettre au dairi de se livrer entièrement à la vie dissolue qu'autorise la loi du pays. A présent, la couronne seule est placée chaque matin sur le trône durant plusieurs heures, et elle produit sans doute l'effet souhaité d'une manière tout aussi complète. »

Le même auteur rapporte que certains jours passent aux yeux des Japonais pour des jours de malheur pendant lesquels on doit se garder de rien entreprendre; une table en est dressée d'après le cours des astres. On comprend aisément que cette

superstition est de nature à amener à sa suite plus d'un inconvénient; par bonheur, le savant qui a inventé les tables des jours néfastes a indiqué en même temps une formule pour conjurer la maligne influence.

Les Japonais ont aussi recours à un expédient pour s'acquitter sans perte de temps de leurs devoirs religieux. A certains endroits sont placés des poteaux pourvus de petites roues; chaque tour de roue compte pour une répétition des prières qui y sont écrites. Ainsi, l'occasion est offerte même aux plus pressés de tourner ses prières d'une manière plus expéditive que les Européens ne les récitent en égrenant un rosaire.

Les *daimios*, qui occupent, dans l'organisation féodale du Japon, la place des hauts barons du moyen âge, usent d'un procédé non moins commode pour s'affranchir du joug de l'étiquette et du décorum attaché à leur rang : l'incognito ou *niebon*, privilége des classes supérieures, leur permet de tout faire et de se rendre partout. L'usage défend-il aux daimios de hanter les maisons à thé et de se mêler au peuple, le niebon leur en donne la faculté. Leur position leur interdit-elle de visiter les vaisseaux étrangers et de satisfaire leur curiosité à l'endroit des Européens, le niebon ne s'y oppose point. Il est arrivé à plus d'un marchand d'apprendre, comme un profond secret, que tel ou tel jour le prince tel ou tel lui a rendu visite sous le déguisement d'un yaconin.

Le culte de la forme ne préside pas seulement à la politique et à l'administration; il pénètre dans les moindres détails de la vie civile et domestique; il règle jusqu'au choix et à l'ordonnance des habitations, jusqu'à la coupe et à la couleur des vêtements. Le quartier assigné aux daimios, autour du palais du taikoun, à l'intérieur des trois murailles de fortification, n'a pas suffi, quelque vaste qu'il soit, au logement des hauts dignitaires de l'empire et de leurs partisans. D'une part, ils ont dépassé de beaucoup le périmètre prescrit par la loi pour la construction des habitations, et d'autre part, plusieurs d'entre eux ont acquis jusqu'à cinq et six palais, dont les dimensions sont parfois énormes, au point qu'on pourrait y loger plusieurs milliers de personnes. Les daimios, au nombre d'environ soixante, ont à leur solde une armée qu'on suppose de 200,000 à 300,000 hommes, et qui constitue, pour l'autorité de l'empereur, une menace perpétuelle.

Aussi chaque seigneur est-il obligé d'aller à la cour, de deux années l'une, et aussitôt qu'il retourne dans sa principauté, de laisser sa famille à Yeddo comme gage de sa fidélité. Lorsque les daimios, généralement hostiles aux étrangers, ne pouvaient empêcher la conclusion des traités, ils sont au moins parvenus à maintenir d'une manière négative les traditions de l'ancienne politique et leurs propres immunités, en obtenant la concession que jamais les étrangers ne pourraient, sous aucun prétexte, pénétrer dans leurs maisons. L'exclusion s'est aussi étendue à leurs petites maisons qui occupent tout un quartier de la ville.

On rencontre rarement des daimios dans les rues de Yeddo; ils préfèrent vivre dans leurs châteaux, où ils s'exercent à manier l'arc et la lance. Mais quand ils se promènent en ville, c'est avec toute la pompe et l'ostentation des princes orientaux : de nombreux clients entourent leur chaise à porteurs (*narimon*) et la suivent deux à deux en portant la bannière de leur maître. Le cri : Daimio ! daimio ! avertit le commun peuple d'avoir à s'écarter.

C'est toujours une chose délicate pour un Européen de rencontrer à Yeddo le cortége

d'un daimio. Les lois japonaises ordonnent à toute personne d'un rang inférieur de s'incliner profondément, et, si elle est à cheval, de s'arrêter et de descendre jusqu'à ce que le train soit passé; il est permis aux gens de l'escorte de massacrer quiconque chercherait à percer ou à croiser le cortége. Le meurtre de deux capitaines de vaisseau hollandais et d'un officier de marine russe a montré, l'an dernier, que l'on peut être tué sans provocation directe, et même à Yocuhana, où l'apparition d'un Européen n'a plus rien d'extraordinaire; combien on court plus de risque à Yeddo, siége d'une aristocratie qui voit une violation de la loi nationale dans la seule présence d'un étranger. Un conflit y est d'autant plus à redouter que la soumission au cérémonial japonais répugne à l'orgueil européen. On peut regarder comme un cas exceptionnel le fait d'un daimio qui, rencontrant le comte Eulenbourg avec une suite nombreuse sur le chemin de Kanagawa, fit arrêter son narimon et mit pied à terre pour lui témoigner son estime et laisser passer l'escorte.

En général, toutes les mesures de politique intérieure ont pour objet de tenir les daimios dans le respect et l'obéissance. C'est pourquoi on leur impose d'année en année un voyage coûteux et un séjour prolongé à Yeddo, où ils sont obligés de suivre le train dispendieux de la cour. Les anciennes relations de voyage rapportent que quiconque reçoit en cadeau du taikoun une plume de paon, doit lui offrir en retour la moitié de sa fortune. Quand ce moyen ne produit pas un effet assez sensible sur la richesse colossale d'un individu, le taikoun le ruine en venant lui rendre visite avec une suite de plusieurs milliers de personnes, et il ne le quitte qu'après avoir atteint complétement son but.

Cependant, malgré l'autorité sans bornes que lui confèrent les lois, l'empereur, exposé sans cesse aux incartades de ses grands vassaux, est assis sur un trône chancelant et fragile. Le meurtre du régent, au printemps de l'année 1860, a prouvé une fois de plus combien, en l'absence d'une classe moyenne qui lui serve de point d'appui, la puissance impériale manque de base solide. Le taikoun mort en 1858, pendant le séjour de lord Elgin, avait laissé un fils encore enfant; l'oncle de celui-ci prit la régence. La légitimité du nouveau gouvernement ayant, dit-on, été contestée par le prince Mito, conservateur obstiné, le régent le contraignit à se démettre de sa charge et investit son fils de sa principauté. Mito se retira dans sa province, à l'est de la baie de Yeddo, assembla ses clients et leur déclara qu'étant désormais un homme pauvre et infime, il ne pouvait plus les payer, mais que si le régent était mort, il reprendrait son crédit et récompenserait princièrement celui qui lui apporterait la tête de son persécuteur. Trente conjurés se rendirent alors à Yeddo et se glissèrent, un soir, dans l'enceinte extérieure du palais impérial. Vers 8 heures, le régent rentra dans son narimon; les conjurés profitèrent de l'obscurité pour jeter la confusion parmi les gens de l'escorte. Le régent, curieux de savoir la cause du désordre, regarda à la portière du narimon; l'un des conjurés le saisit du dehors, lui coupa la tête qu'il cacha sous son manteau et s'enfuit aussitôt, au milieu de la mêlée. Pour détourner l'attention, un autre conjuré avait, presque en même temps, abattu la tête d'un homme de l'escorte et l'avait élevée en l'air en criant : « La tête du régent ! » Puis il avait également disparu avec six de ses compagnons, mais dans une direction opposée à celle qu'avait prise le premier. On se mit à leur

poursuite : on entrouva trois, étendus par terre, le ventre fendu; ils s'étaient fait justice à eux-mêmes. Les quatre autres furent bientôt atteints. Mais celui qui portait la véritable tête du régent avait échappé. Plus tard, on suivit sa trace à travers plusieurs quartiers de la ville, mais l'on ne put découvrir ce qu'il était devenu. En vertu du principe que chacun est responsable de ce qui se passe dans le cercle de sa juridiction, le père pour ce qui arrive dans la famille, le quartenier pour ce qui survient dans son quartier, le gouverneur pour ce qui se produit dans sa province, on trancha la tête aux veilleurs de nuit et aux quarteniers des rues où la trace avait été découverte. Les prisonniers furent mis à la question; mais la torture ne put leur arracher même le nom de leurs complices.

Le prince Mito occupait un château fort avec une armée de 30,000 à 40,000 partisans. Le jeune empereur, adolescent aujourd'hui, a pris les rênes du gouvernement aussitôt après la mort de son oncle, et l'a sommé de comparaître devant lui; mais Mito a répondu qu'on n'avait qu'à venir le chercher.

Quelque temps après l'attentat, le bruit que le régent avait seulement été blessé arriva aux oreilles des ambassadeurs des puissances européennes, résidant à Yeddo. Ils exprimèrent leurs sentiments de condoléance et s'informèrent de l'état de santé de l'auguste malade. Le ministre anglais, M. Alcock, qui avait servi antérieurement comme médecin dans les régiments anglais de Shanghaï, offrit ses services. On le remercia très-poliment, et l'on ajouta que le régent était déjà presque rétabli de sa blessure. Ce ne fut que plusieurs mois après, quand on connaissait depuis longtemps sa mort en Europe, qu'elle fut reconnue officiellement, et c'est depuis lors seulement qu'il est réellement mort; car au Japon, empereur ou paysan, personne ne meurt, au moins officiellement, sans la permission du gouvernement.

Toute la puissance impériale ne repose en réalité que sur l'autorité et le respect de la tradition. Quand un daimio rompt avec le passé au point de se mettre sous la protection européenne, et entre en lutte avec le trône, tout est ébranlé, tout est bouleversé, et, il faut bien le dire, ce sera là le résultat inévitable des relations de l'extrême Orient avec l'Europe. On vit très-vite au Japon. Chaque jour amène un changement; une transformation inouïe s'est déjà opérée. La force militaire de l'empire, dont on se fait souvent une chimère, est éparse, divisée, illusoire, et peut devenir une arme dangereuse entre les mains de sujets douteux. La constitution immuable n'offre aucune élasticité aux vicissitudes de la fortune et du progrès : elle a suffi pour le temps de la politique d'exclusion; mais le contact avec les étrangers ne peut manquer d'engendrer des guerres civiles. Il n'existe au Japon aucun lien moral, aucun patriotisme, aucune idée supérieure qui puisse être invoquée dans les cas de nécessité.

Les consuls cherchent autant que possible à éviter les occasions de trouble, à écarter les sujets de collision. Ils ont, comme partout en Orient, la juridiction sur leurs compatriotes qu'ils traitent avec une sévérité parfois excessive, mais nécessaire pour prevenir les soupçons d'arbitraire, d'agression et de bouleversement, et pour se rapprocher des indigènes. Les Européens ne retrouvent pas volontiers au Japon l'autorité de la loi qu'ils ont laissée chez eux; aussi la position des consuls entre le gouvernement impérial et leurs propres

compatriotes est-elle souvent des plus pénibles et des plus délicates. Si le matelot américain se croit déjà presque tout permis quand il débarque dans des États organisés, qu'on juge de ce qu'il doit être au Japon! Il arrive parfois que des officiers de la marine américaine sont attaqués, menacés, dépouillés et maltraités par leurs propres hommes d'équipage. Cependant, malgré tous les excès, le gouvernement et la population du Japon montrent pour les Américains une préférence qui serait inexplicable si l'on ne savait pas que l'intérêt est en état de former des amitiés : les dollars répandus à pleines mains et sans compter sont d'excellents moyens de propagande et parviennent à réparer toutes les sortes de dommages. Dès qu'un navire de guerre américain se trouve en rade, on s'en aperçoit immédiatement à l'énorme élévation du prix des denrées. Les rares thalers prussiens ne pouvaient naturellement pas accomplir les mêmes merveilles.

Dans le courant de l'été, l'attention du gouvernement japonais avait déjà été attirée sur les Allemands qui habitaient Yocuhana; on avait déjà voulu considérer comme des violations de traité les tentatives de débarquement d'Européens qui n'étaient pas sujets d'une puissance alliée et qui se plaçaient sous la protection d'une nation étrangère (le plus souvent sous la protection britannique.) Les consuls avaient assigné aux Allemands le 1er janvier 1861 comme terme extrême de leur séjour. Si un traité n'avait pas été conclu, ils auraient donc été obligés d'émigrer ou de confier leurs firmes, au moyen de contrats fictifs, à des maisons anglaises et américaines.

Or, un mois avant l'expiration du dernier délai, tout semblait indiquer que la politique extérieure avait pris une tournure décidément hostile aux étrangers. Le nombre des marchands qui avaient établi un bazar dans l'hôtel de l'ambassade avait diminué peu à peu; on croyait aussi remarquer de la froideur dans l'attitude des yaconins, et leur réserve devait être attribuée à une influence supérieure dans un pays où la bonne humeur des fonctionnaires dépend de la bonne volonté du gouvernement. Les journaux de Hong-Kong annonçaient que la mission n'avançait pas, parce que les Prussiens se montraient trop exigeants, « too exacting; » supposition toute gratuite, puisque jusque-là les négociations s'étaient renfermées dans la première et simple question de savoir si, en principe, un traité serait ou non conclu avec la Prusse.

Cependant, un symptôme plus favorable ne tarda pas à se manifester ; l'ambassadeur avait envoyé au taikoun une partie des présents qui lui étaient destinés; l'empereur à son tour lui fit parvenir deux grands réchauds d'argent et douze caisses de soieries pour S. A. R. le prince régent.

Les ouvertures de la Prusse furent discutées au sein du ministère japonais. Lorsqu'elles furent soumises à un vote définitif, la majorité vota contre la conclusion d'un traité. Le ministre des affaires étrangères, qui y était favorablement disposé, n'eut avec lui qu'une faible minorité. Le taikoun se prononça néanmoins en faveur de l'adoption et ordonna de prendre toutes les mesures nécessaires pour commencer les négociations. Deux ministres donnèrent leur démission, exactement comme en Europe ; des commissaires furent nommés, et le 13 décembre la première séance s'ouvrit dans l'hôtel de l'ambassade par l'échange des lettres de créance.

A partir de ce moment, les conférences se succédèrent rapidement. Le 1er janvier cependant fut signalé par un embarras. Le soir de ce jour, les deux gouver-

neurs de la ville se firent annoncer chez les ambassadeurs européens. Ils leur apprirent qu'une vaste conspiration venait d'être découverte : elle avait été ourdie par 600 soldats congédiés du prince Mito, lesquels s'étaient répandus sous un déguisement à Yeddo et dans les environs et se proposaient d'attaquer en même temps la capitale et Kanagawa, d'incendier les ambassades et de massacrer tous les Européens. Le gouvernement avait de vives inquiétudes, parce qu'il connaissait les conséquences auxquelles l'exposerait une violation du droit des gens; il n'était pas en mesure de protéger sûrement les ambassadeurs à Ackabani, et il les conjurait ou de se transporter dans l'enceinte extérieure du château du taikoun, ou de se retirer sur les vaisseaux. Les négociations d'ailleurs ne souffriraient ni trouble ni interruption; les gouverneurs eux-mêmes viendraient à bord aussi souvent qu'on le désirerait. Le comte Eulenbourg qui, d'abord, soupçonnait une feinte, répondit qu'il se sentait suffisamment en sûreté à Ackabani et qu'il ne pouvait être question de retourner sur les vaisseaux. A présent que la conjuration était découverte, il ne doutait nullement qu'elle n'échouât complétement contre les mesures que prendrait le gouvernement, dans lequel il avait, pour sa part, une confiance si absolue, qu'il ne ferait débarquer aucun homme de l'escadre pour sa défense personnelle. Le même soir, la garde japonaise d'Ackabani fut renforcée de 40 yaconins impériaux et de 60 daimio-yaconins; des forces de même nature furent mises à la disposition des autres ambassades. Les Européens toutefois jugèrent prudent de prendre, de leur côté, certaines mesures de précaution. Des munitions et des armes furent envoyées à Ackabani, afin de fournir aux résidents les moyens de faire une première résistance. L'ambassade française, située sur une montagne au bord de la mer, devait servir de station intermédiaire, et à l'occasion demander du renfort en allumant un fanal. Les vaisseaux reçurent l'ordre de se tenir prêts au combat, avec les chaloupes armées et les machines chauffées. La nuit se passa pourtant sans que le signal fût donné. Le danger — et sans aucun doute il avait existé un danger — disparut dès qu'il fut connu. Une partie des conjurés furent saisis, emprisonnés, et bientôt après décapités, selon les procédés judiciaires toujours expéditifs des Japonais.

Le 3 janvier eut lieu la dernière séance, et le traité fut signé à Yeddo le 25 du même mois.

Nouvelles des sciences,

DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS.

I

CORRESPONDANCE D'ALLEMAGNE.

HISTOIRE DE MAYENCE PENDANT LA PREMIÈRE OCCUPATION FRANÇAISE EN 1792-93, PAR M. CHARLES KLEIN. — LÉGENDES ALLEMANDES DES ALPES, PAR M. JEAN-NÉPOMUCÈNE D'ALPENBURG. — HEINZEN ET LE PIONNIER DE BOSTON. — CORRESPONDANCE POLITIQUE DE JOSEPH DE GOERRES, ETC., ETC.

Leipzig, 24 mai 1861 (1).

Nos voisins d'outre-Rhin sont décidément atteints d'un mal chronique et incurable qui s'appelle *la peur des Français*. Ils ne peuvent plus s'endormir sans rêver d'invasion, et à peine rouvrent-ils les yeux, que l'annexion se dresse devant eux comme un spectre. Nous avons eu le spectre rouge, on parle aujourd'hui en Italie du spectre noir; mais les bons Allemands se sont fait à leur usage un spectre en pantalon garance. Il grimace partout dans leurs journaux, dans leurs revues, dans leurs romans, et jusque dans leurs livres d'histoire. Ainsi, M. Charles Klein publie en ce moment une *Histoire de Mayence pendant la première occupation française en* 1792-93; il dénonce les négligences coupables et les trahisons qui firent tomber alors aux mains de l'ennemi ce boulevard de l'empire germanique, c'est son droit de patriote; mais il semble se croire à la veille d'une occupation nouvelle, c'est sa folie de gallophobe. Ajoutons, pour être juste, qu'il relève et persifle, comme elles le méritent, les rodomontades du prince-électeur et de son entourage. En voici quelques-unes : A un certain dîner chez le général de Gymnich, dîner auquel assistaient plusieurs émigrés, des officiers de l'armée destinée à opérer contre la France, et quelques dames de haut parage, on déclara pendables, sans exception aucune, tous les Français qui avaient trempé dans la Révolution. « Doucement, messieurs, s'écria le gouverneur de Mayence, où prendrez-vous les bourreaux et les cordes? » Cette réflexion, à coup sûr, ne manquait pas de justesse; mais l'enthousiasme n'y regarde pas de si près, surtout quand le vin du Rhin le stimule; aussi les officiers, d'une voix unanime, se déclarèrent-ils prêts à servir de bourreaux, tandis que les dames immolaient leurs chevelures sur l'autel de la patrie pour en faire des cordes. Un des assistants promettant au gouverneur de lui rapporter un sac plein de têtes de jacobins qu'il voulait couper de sa propre main : « Envoyez-moi plutôt ces chiens en personne, répondit le gouverneur, que je les fasse crever dans les casemates. — J'ai, dans mon fourgon de cuisine, disait de son côté le lieutenant-colonel de Fechenbach, trois chapons; j'en mangerai un à Landau, un autre à Nancy, et le troisième à Paris. » Si M. de Fechenbach a gardé ses chapons jusqu'en 1814 pour les manger aux étapes indiquées, ne rions plus de sa fanfaronnade, mais admirons plutôt son héroïsme. Des chapons de vingt-trois ans! quel repas, ô Dieu des armées et des gastro-

(1) Cette correspondance nous est parvenue trop tard pour paraître dans la livraison de juin.
(Note de la Direction.)

nomes! Voilà pourtant les horreurs de la guerre!

La comtesse de Gymnich, femme d'ailleurs très-aimable, à ce qu'on assure, ne demandait pour sa part qu'un doigt de Péthion. Ce doigt, hélas! elle ne pût l'avoir; il était réservé aux loups qui, deux ans plus tard, dévorèrent le conventionnel proscrit dans les landes de Saint-Émilion. L'*aimable* madame de Gymnich ne fut-elle pas trop satisfaite en apprenant les hauts faits de ces carnassiers, heureux rivaux de la guillotine?

Cependant *nos amis les ennemis* durent remettre à plus tard *leur petite promenade à Paris*, comme disait le marquis d'Autichamp à la duchesse de Grammont, en défilant sous ses fenêtres à la tête de son corps de troupes. La ville fut prise, les Allemands battus, les émigrés rejetés sur Coblentz, et il ne resta de cette belle ardeur guerrière que le souvenir d'un petit fait assez plaisant, raconté ainsi par M. Klein : « Indigné de la façon pitoyable dont les généraux, les autrichiens surtout, défendaient l'empire germanique, un sous-officier prussien, nommé Riel, faisant partie de la garnison de Mayence, déclara qu'avec deux hommes (et un demi-caporal sans doute) il chasserait les Français de Spire et de Worms. Il paraît qu'il fit mieux encore qu'il n'avait promis, car, suivi du seul domestique de l'envoyé prussien, baron de Stein, il alla faire préparer dans les villages des logements pour vingt mille Prussiens. A peine Custine en fut-il informé, qu'il retira précipitamment ses troupes de Spire et livra aux flammes tout le matériel qui se trouvait dans les magasins et qu'il n'avait pas le temps d'enlever. »

Si le fait est vrai, et nous voulons bien en croire M. Klein, cela prouve tout simplement que l'art militaire a fait des progrès depuis Custine, car il nous semble qu'en 1861 nos généraux seraient moins crédules et moins prompts à déguerpir. Quoi qu'il en soit, les Allemands feraient bien de reprendre un peu de calme, et d'attendre avec plus de dignité les événements dont leur pays pourrait, selon eux, être bientôt le théâtre. Leurs injures à la France, leurs puériles colères sont de mauvais moyens pour se préparer à la lutte, si jamais ils doivent avoir à la soutenir contre nous.

En attendant qu'il se fasse de l'histoire moderne à coups de canon, les lettrés de la Germanie fouillent les souvenirs de leur peuple, et cherchent l'histoire du passé dans les innombrables légendes conservées sur ce vieux sol du *saint-empire romain*.

Les *Légendes allemandes des Alpes* que vient de publier à Vienne M. Jean-Népomucène d'Alpenburg, forment un délicieux petit volume dont le seul défaut est son titre. On a, en effet, tellement abusé de la légende depuis trente ans, qu'il faut un certain courage pour ouvrir un livre tout plein de légendes. Le romantisme paye aujourd'hui la vogue dont il a joui depuis la Restauration jusqu'à la seconde République; les réalistes l'ont tué. Qu'ils prennent garde à eux cependant, MM. les réalistes, je vois déjà planer sur leur tête le glaive vengeur du bon goût, et si leur mort ne ressuscite pas (ce qu'à Dieu ne plaise!) l'école dont ils ont conduit les funérailles, elle n'en sera pas moins un acte de justice, une protestation du vrai sentiment artistique qu'ils ont par trop méconnu. On se lasse de leurs paysans, de leurs ivrognes et de leurs maritornes; que leur restera-t-il? Quant à nous, nous osons avouer, à la barbe même de M. Champfleury, que nous donnerions volontiers tous ses romans pour deux ou trois légendes terribles ou naïves du temps jadis. En voici une que nous prenons au hasard dans le volume de M. d'Alpenburg; que le lecteur dise, après l'avoir lue, si nous calomnions le *chef* de l'école réaliste.

« Le chevalier de Caldres, au Val-de-Non, avait une fille d'une admirable beauté. Elle s'en allait souvent à travers la montagne chercher les plus jolies fleurs, qu'elle savait dessiner et peindre à ravir; mais un jour, dans une de ses excursions, elle gravit un rocher si escarpé qu'elle ne pouvait plus redescendre, et se trouvait en danger de mort. Sauvée par un jeune garçon de la montagne, fils d'un paysan, elle lui témoigne toute sa reconnaissance et ne tarde pas à l'aimer. Le fils du paysan lui rend amour pour amour, et voilà deux jeunes cœurs qui ne battent plus que l'un pour l'autre. La fille du chevalier, aussi naïve que belle, n'imaginait pas que rien pût l'empêcher d'épouser son sauveur. Mais lorsqu'elle révèle à son père l'amour qu'elle éprouve pour un fils de roturier, l'orgueilleux chevalier entre dans une violente colère. La jeune fille résiste, et son

père, furieux, l'enferme dans une chambre lambrissée, tout en haut de la tour. La malheureuse enfant ne devait en sortir que morte. Elle passait son temps à peindre sur toutes les boiseries de son cachot les plus belles fleurs de la montagne; mais, au bout d'un an et un jour, elle succomba au chagrin d'amour, et on la trouva morte dans sa prison. Sa figure avait une expression d'indicible béatitude, et elle était comme couchée sur un lit de fleurs.

« Plus tard on la vit, pendant le jour, revenir dans sa prison ; on entendait ses soupirs, et la nuit, à travers la petite fenêtre du cachot dans lequel n'entra, depuis sa mort, aucune âme vivante, on voyait briller une lueur. L'impitoyable chevalier, dévoré de chagrin, languit encore quelque temps et ne tarda pas à aller prendre sa place dans le tombeau de ses ancêtres. Aujourd'hui, lorsqu'un voyageur a su inspirer pleine confiance à ceux qui habitent encore cette partie du château, la seule qui soit restée debout, on lui fait monter le grand escalier, on le conduit au cachot tout en haut de la tour, et on lui montre sur les vieux lambris, parmi les fleurs dont ils sont couverts, une rose effeuillée dont un ver ronge le calice. C'est la dernière fleur que peignit la pauvre fille, déjà aux prises avec la mort. Cette triste victime de l'amour et de la naissance a été baptisée par le peuple de la contrée : *la Rose de Caldres.* »

Nous ne sommes pas assez fou de légendes pour désirer le retour de mœurs pareilles; mais on peut aimer à lire *Iphigénie* sans désirer que de nos jours un père se trouve dans la nécessité horrible d'immoler sa propre fille; et, quoi qu'en disent les réalistes, le sacrifice d'Agamennon nous causera toujours une émotion plus profonde que l'histoire d'un concierge obligé, par de fâcheuses circonstances, de marier sa fille à un simple *portier*. Mais laissons en paix les réalistes et leur école pour parler des misères et des aventures réelles d'un chef de secte, d'un communiste et révolutionnaire allemand, Charles Heinzen, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Ce Marat du duché de Bade, que nous n'appellerons pas un Marat *au petit pied*, car il a la taille d'un géant et, qui plus est, des pieds de géant allemand, ce Marat badois, disons-nous, s'est fait dans sa patrie une belle réputation de croquemitaine. En 1850, il eut maille à partir avec le *Times* et Lamennais, qui l'avait traité, dans la *Réforme*, de *fou furieux*, parce qu'il estimait à deux millions de têtes environ l'holocauste que devait offrir au socialisme la prochaine révolution. Nous avons encore sous les yeux sa curieuse lettre à l'éditeur du *Times*. Elle fut publiée par une Revue mensuelle franco-allemande, *l'Alliance des peuples* (*der Volkerbund*), qui paraissait alors à Genève, et dont MM. Struve, Heinzen, Mazzini, Sterbini, Félix Pyat, Thoré, Auguste Rolland, Hertzen, etc., étaient les fondateurs et principaux rédacteurs. Il y est dit, entre autres choses, que le chiffre de deux millions n'est pas posé par lui d'une manière absolue, — le bonhomme Heinzen ne réclamera pas, si l'on peut faire l'affaire à moins, — mais qu'en tout cas, les têtes de deux millions de coquins sont peu de chose lorsqu'il s'agit d'assurer le bonheur de deux cents millions d'hommes.

Ce débonnaire socialiste est maintenant fixé à Boston, où il publie un journal maratiste (ne pas lire *muratiste*) qui s'appelle *le Pionnier*. Dans un des derniers numéros, il raconte quelques-unes de ses aventures d'exil, ses tribulations et ses misères. Si nous en parlons ici, ce n'est pas seulement parce que ce récit est curieux et contient plus d'un enseignement, mais c'est encore et surtout parce que M. Heinzen, à part son fanatisme politique, est un parfait honnête homme, estimé de tous les partis, même en Allemagne.

Voici d'abord une petite anecdote assez piquante, relative au duc de Brunswick, ce duc sans duché, avec lequel Heinzen s'est trouvé en rapport :

« Cet homme, dit-il, aime beaucoup mes écrits révolutionnaires, parce qu'il les regarde comme le moyen le plus efficace de tourmenter ses anciens collègues. A Londres, il me fit proposer, ainsi qu'à Struve (1), de donner des articles à la *Deutsche Zeitung* (Gazette allemande), et même de s'adjoindre à la rédaction. J'exigeai de pouvoir disposer du journal en maître absolu, car je voulais faire servir la Révolution par l'archiduc, qui voulait, au contraire, se servir de la Révolution. Peut-être eût-il consenti, si la superstition ne fût venue

(1) Autre révolutionnaire badois, membre du gouvernement provisoire du duché de Bade en 1848-49.

se mettre en travers. L'archiduc découvrit tout à coup que mon nom avait sept lettres, et les noms de sept lettres lui faisaient une peur affreuse : c'étaient pour lui des noms de mauvais augure. Il se demanda donc s'il pouvait avoir pleine confiance en moi, si je ne lui porterais pas malheur ; bref, la peur de mon nom l'emporta sur l'amour qu'il avait pour mon style. Il ne me fit d'autre concession que de me promettre d'imprimer textuellement une brochure que je venais de terminer, et qui était intitulée : *Doctrines de la Révolution* (*Lehren der Revolution*). Le ladre me la paya 6 livres sterling (150 francs), mais dans la position où je me trouvais alors, c'était pour moi autant que mille écus dans d'autres circonstances. »

« Ma misère, dit-il ailleurs, devenait de plus en plus grande, et me forçait à recourir aux derniers expédients; à tel point que je vendis pour douze cents la bordure en argent de la croix de fer qu'un de mes parents avait gagnée à Waterloo. Du reste, cette misère extrême a aussi ses moments d'humour. Avec mes quatre derniers cents j'avais acheté, pour l'anniversaire de sa naissance, à mon fils, âgé de cinq ans : 1° une feuille de papier ; 2° un crayon ; 3° une corde. Sur la feuille de papier il devait écrire son testament avec le crayon, puis se pendre avec la corde. J'aurais pu moi-même songer à faire mon testament, si les amis de Mazzini, à qui je fis part de ma position, ne m'eussent fourni les moyens de passer en Amérique. »

Mais, une fois en Amérique, le malheureux Heinzen devait en voir bien d'autres. Il demeura d'abord dans la partie sud de Brooklyn, chez de pieuses gens qui ne le gardèrent pas longtemps. La femme, Irlandaise de naissance, lui donna congé, parce qu'elle avait appris que son locataire était un athée.

Recevoir de l'argent d'un homme qui niait Dieu lui semblait chose aussi abominable que si elle l'eût reçu de Satan en personne ; d'ailleurs, elle prétendait que le diable venait pendant la nuit rendre visite à son locataire, et qu'ils avaient ensemble de longues conversations; elle l'avait parfaitement entendu, disait-elle, s'introduire dans la maison par la fenêtre du galetas.

Heinzen loua alors, moyennant deux dollars, une chétive mansarde à l'extrémité d'Hoboken. C'est là qu'un soir, à bout de ressources, il porta au mont-de-piété ses misérables hardes; mais il revint comme il était parti : on ne voulut rien lui prêter sur ces guenilles sans valeur.

Sa détresse était donc au comble; cependant Heinzen ne perdit pas courage, et c'est en cela qu'il nous paraît surtout honorable. Lutter contre une pareille pauvreté et sortir vainqueur de la lutte n'est pas le fait d'une âme vulgaire; celui qui a supporté sans fléchir cette terrible épreuve a droit aux respects de ses semblables, à quelque parti qu'il appartienne. Ce n'est plus ici un socialiste, un maratiste qu'on juge, mais un homme.

« Nous voici en octobre, dit Heinzen : le ciel est gris, les arbres se dépouillent, l'hiver est proche et déjà tu sens le froid qui gagne ton âme. Avec une rigoureuse économie, tu as encore du pain assuré pour quinze jours. Mais après? Allons, mon ami, pas de désespoir ! Si les hommes t'abandonnent, aie recours à la nature. Tu vois là-bas le petit bois d'Hoboken, la promenade favorite des habitants de New-York pendant l'été. La moitié de ses arbres sont des noyers maintenant chargés de noix mûres. Prends un sac d'une main, ton garçon de l'autre, et va te promener au bois. Une fois là, cherche une bonne pierre de cent ou deux cents livres que tu lanceras avec force contre le tronc d'un de ces noyers. Sois sûr qu'à cette porte-là tu ne frapperas pas en vain, et qu'une pluie de noix tombera sur ta tête soucieuse. Quand tu les auras mises dans ton sac, renouvelle la même expérience sur les autres arbres, et au bout d'une demi-heure tu pourras emporter chez toi toute une charge de leurs fruits. Tu auras obtenu de la sorte plusieurs bons résultats : 1° Tu auras fait un exercice salutaire ; 2° tu te seras distrait, ainsi que ton enfant ; 3° tu auras quelque chose à manger, sans compter que les coquilles de noix sont excellentes pour allumer le feu. Telle était à Hoboken ma principale occupation. Mais les noix ne sont pas plus inépuisables que les cents, et bientôt il fallut songer à se tirer d'affaire de quelque autre façon. Je quittai donc Hoboken pour aller me loger chez un compatriote, M. Wagenitz, qui mit à ma disposition une mansarde dont il ne se servait pas. Avec une paire de vieux draps de lit, je fis un sac, et

ce sac, rempli de copeaux qui se trouvaient dans la cave de M. Wagenitz, fut pendant plusieurs mois le lit sur lequel nous couchâmes, moi et les miens. De bois de lit, il n'était pas question; le plancher en tenait lieu. Mais je ne trouvai pas seulement chez M. Wagenitz un gîte, j'y trouvai aussi de l'occupation. Il était fabricant et marchand de tringles dorées; j'appris à appliquer l'or en feuilles, et bientôt je gagnai mes trois dollars par semaine. Ce fut là pendant quelques mois mon unique ressource pour nourrir ma famille; mais jamais je ne perdis la santé ni la bonne humeur. »

Il y a donc, comme on dit, des *grâces d'état*. Mais n'est-ce pas un spectacle navrant que de voir un homme doué d'une intelligence et d'une énergie peu communes réduit, par suite d'un déplorable fanatisme, à de semblables extrémités? Cela prouve une fois de plus que, pour vivre avec les hommes, il faut se garder de toute exagération comme d'un vice, fuir la violence, et surtout se montrer indulgent pour les travers de notre espèce. Ceux qui marchent à travers le monde avec une plume taillée comme un glaive, ceux qui font de la guillotine un principe et s'imaginent que la mort de deux millions d'hommes peut assurer le bonheur de l'humanité; ceux-là inspirent une répugnance presque universelle qui devrait leur ouvrir les yeux. Ils souffrent sans profit aucun pour la société qu'ils prétendent réformer à coups de hache. La Terreur de 93 a suffisamment démontré l'impuissance de pareils moyens; *les morts reviennent toujours*, et leurs idées avec eux, et il serait bien temps que les Heinzen de tous pays revinssent aussi au bon sens. Nous le désirons vivement; mais, hélas! nous n'osons guère l'espérer.

Il faudrait, pour les guérir, les envoyer à l'école de M. de Goerres, le célèbre publiciste et historien dont Mme Marie de Goerres publie en ce moment la très-intéressante correspondance politique. Voilà un homme ferme dans ses principes, courageux dans sa conduite et qui n'en est pas moins un modèle de modération et de bon goût. En l'an VIII de la *République une et indivisible*, les provinces du Rhin, où les commissaires français commettaient des malversations sans nombre, se trouvaient dans un état très-précaire; elles envoyèrent une députation à Paris pour y faire régulariser leur position. Goerres, né à Coblentz, fut mis à la tête de cette députation, chargée d'obtenir pour les provinces rhénanes, ou leur réunion complète à la France, ou la formation d'une république indépendante. Goerres arriva à Paris quelques jours après le 18 brumaire; il y resta trois mois sans pouvoir obtenir une audience du premier consul. Irrité du mauvais vouloir qu'il rencontrait partout, il quitta la capitale. Après avoir exposé à ses commettants du département de Rhin-et-Moselle les causes qui avaient fait échouer sa mission, il se retira de l'arène politique. Cet exposé se trouve dans le premier des six volumes dont se composera la correspondance complète; il est intitulé : *Résultats de ma mission à Paris en brumaire an VIII*. Nous y remarquons le passage suivant : « Je ne dirai pas tout ce que j'ai vu; l'homme qui procède ainsi doit être un coquin ou un fou. Il y a dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique une déesse de la Pudeur. Découvrir dans toute leur hideur les crimes de l'humanité, c'est faire un triste usage de la véracité; loin de purifier les cœurs par ce moyen, on ne provoque que le dégoût. C'est un mérite que de couvrir de fleurs le marais fangeux que l'on ne peut pas dessécher. »

Qu'il y ait de l'ironie, et une ironie amère, dans ces lignes, cela n'est pas douteux. Mais quand on songe aux griefs légitimes des provinces rhénanes, à la déplorable administration qui les ruinait, on admire cette forme contenue, décente et ferme. M. de Goerres ne demande pas même la tête des commissaires de la République, et cependant il sut se faire craindre et respecter dans un temps où l'on respectait peu de choses et où l'on ne craignait que la force brutale. Tant il est vrai que la raison l'emporte toujours, en fin de compte, sur la violence, et le droit sur la force. Nous recommandons vivement aux amis des libertés constitutionnelles ces six volumes de correspondance. Ils sont pleins de détails intéressants sur l'histoire d'Allemagne et le mouvement libéral qui se manifesta en 1813, pour ne plus s'arrêter jusqu'à l'heure où nous écrivons ces lignes. La lutte a été vive, les résistances opiniâtres de la part des gouvernements, mais les voilà qui cèdent enfin à la toute-puissance de l'opinion publique, à cette force des choses dont Dieu seul a le secret et la direction. Nous

voulions encore parler aujourd'hui d'une curieuse histoire des missions en Mongolie, pendant les treizième et quatozième siècles, mais nous nous réservons d'en faire un résumé succinct dans notre prochaine lettre. Nous réparerons aussi les nombreuses omissions qu'une absence de quinze jours nous a fait commettre.

Au moment où tous les libraires et éditeurs de l'Europe se donnent rendez-vous à Leipzig, nous avons dû le quitter pour visiter, bien malgré nous, la Pologne toute frémissante encore des massacres de Varsovie. A. R.

II

CORRESPONDANCE DE LONDRES.

L'INCENDIE. — M. BRAIDWOOD. — LORD CAMPBELL. — UNE DES TERREURS DE LA MORT. — LES CURIOSITÉS DU RECENSEMENT. — UN EXCÉDANT DE FEMMES. — LA PEUR DU CÉLIBAT. — UN ÉVÊQUE APOLOGISTE DE LA POLYGAMIE. — BRUTALITÉS DE LA CIVILISATION. — LES GORILLES AU THÉATRE. — UNE SCÈNE DRAMATIQUE DE LA SOCIÉTÉ ETHNOLOGIQUE. — LE PROFESSEUR IVROGNE. — UNE VENTE DANS LE CHATEAU DE LORD BYRON, ETC., ETC.
AGRICULTURE COLONIALE : INDUSTRIE COTONNIÈRE. — SITUATION ET RESSOURCES DES ETATS A ESCLAVES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Londres, juin et juillet 1861.

Une fatale catastrophe a attristé les derniers jours de juin ; je veux parler de l'incendie qui a failli consumer une moitié de Londres. Depuis le désastre du règne de Charles II, qui est encore rappelé par la colonne emphatiquement nommée le *Monument* et par un poëme de Dryden, la capitale n'avait pas couru un pareil danger ; il n'a manqué qu'un souffle de vent pour que les craintes les plus sinistres fussent réalisées. On s'estime heureux en calculant qu'on ne perdra que cent cinquante millions de denrées, la Cité et les docks, quartiers les plus menacés, en contenant pour plusieurs milliards. La nature de ces denrées fait comprendre tout d'abord le spectacle extraordinaire de cette immense conflagration : elles consistaient principalement en suif, en goudron, en huiles et autres combustibles liquides ou instantanément liquéfiés par la chaleur. C'est ainsi qu'en quelques heures un espace de trois arpents de terrain sur le bord de la Tamise s'est trouvé converti en un vaste réservoir de torrents brûlants, dont quelques-uns s'échappaient vers le fleuve et y lançaient leurs flots incendiaires, qui allaient dévorer les bâtiments à l'ancre. Au-devant de ces laves, on voyait de temps en temps s'approcher des barques conduites par des mariniers qui espéraient recueillir leur résidu refroidi ; l'un de ces imprudents, trahi par le flux de la marée, disparut avec son esquif au milieu d'un tourbillon de cette lave en ébullition, qui se nourrissait, dès le premier contact, des cordages et des planches goudronnées. D'autres se sauvèrent, non sans peine, à la nage, abandonnant leur embarcation. A terre, tel était l'effet de la chaleur sur les maisons, avant même que l'incendie les atteignît, que les murs et les toitures exhalaient littéralement leur humidité en fumée ; le plomb des gouttières se fondait et les briques recevaient comme un dernier degré de cuisson. Les magasins brûlés contenant aussi d'énormes quantités de sucre, la substance saccharine se reconnaît encore sur les débris où elle a passé, en y laissant une couche de caramel. Le feu s'était déclaré vers les cinq heures du soir : les habitants des quartiers les plus éloignés du sinistre en furent avertis par une véritable éclipse de la lumière naturelle du soleil couchant, à laquelle se substituaient rapidement les lueurs de la catastrophe, qui se composaient de diverses

teintes, les unes incandescentes, les autres d'un jaune livide, les autres d'un rouge sombre. L'horreur sublime du spectacle fascinait tous les spectateurs, qui se disaient par moments qu'ils assistaient peut-être à la destruction suprême de cette cité, la plus vaste du monde. Cette idée n'avait rien d'exagéré, quand on voyait l'impuissance des efforts opposés au fléau : les pompes les plus fortes ressemblaient à des jouets d'écolier ou, tout au plus, à celles dont on se sert pour arroser un espalier de jardin. Le chef des pompiers, M. Braidwood, accouru à la tête de sa brigade, encourageait ses hommes et leur distribuait de sa main une ration d'eau-de-vie, lorsqu'une muraille, arrachée de ses fondements par une explosion, vint l'ensevelir sous une masse de décombres.

M. Braidwood était Écossais; il appartenait à la congrégation presbytérienne du révérend docteur Cumming, prédicateur rival de M. Spurgeon, et qui a prononcé son oraison funèbre, au milieu de funérailles solennelles qu'on a pu comparer à celles du duc de Wellington.

Cette saison aura été la date d'une autre mort qui a eu moins de retentissement, quoique le défunt fût considéré, dans le poste qu'il occupait, comme le personnage le plus éminent des trois royaumes. Le lord chancelier John Campbell, Écossais lui aussi, était venu à Londres, comme tant d'autres de ses compatriotes, pour y chercher fortune, avec la confiance qu'un Écossais peut parvenir à tout par une persévérante ambition. Cette confiance est plus souvent celle du travailleur consciencieux que la confiance du génie : lord Campbell, du moins, ne se fit jamais illusion ; il savait ne pas être un homme brillant, il ne chercha jamais à sauter par-dessus les barrières; il ne demandait que le temps nécessaire pour faire son chemin par la ligne la plus droite, fût-elle la plus longue. Ce qu'il y avait de plus singulier chez cet homme d'une imagination très-limitée, c'est qu'il eut de bonne heure et conserva jusqu'à sa quatre-vingtième année la vanité d'être un homme de lettres, sans se dissimuler que ce n'est pas la plume de l'auteur, généralement, qui ouvre, en Angleterre, la porte des grands emplois. Or, il ne craignit pas de débuter à Londres, il y a soixante ans, par le métier de journaliste, en se chargeant de rendre compte des pièces de théâtre! Aujourd'hui encore, quel feuilletoniste dramatique de Londres, serait-ce celui du *Times*, oserait rêver qu'il ira un jour s'asseoir sur le sac de laine à la Chambre des Lords? Mais telles étaient les minces ressources du futur chancelier, qu'il n'aurait pu faire son stage d'avocat, s'il n'avait été assuré par un ami que le *Morning Chronicle* l'agréait parmi ses rédacteurs. Aussi, en arrivant d'Édimbourg à Londres, au bout de trois jours et de trois nuits de diligence, brisé de fatigue et n'ayant pas soupé, sa première visite fut pour le bureau du journal. Heureusement, on lui confirma sa nomination, et il alla à la taverne la plus voisine satisfaire son appétit de jeune voyageur avec une triple portion de roastbeef, qui lui coûta trois fois six pence, tout le contenu de sa bourse! Il parlait toujours de ce premier repas fait dans la capitale, comme de sa plus imprudente débauche gastronomique, et il ajoutait qu'il dormit de son meilleur sommeil dans la chambre d'étudiant qu'un compatriote avait retenue pour lui à six shillings par mois, où il alla s'installer avec son petit bagage. Son début dans la presse quotidienne est devenu une curiosité bibliographique et littéraire : on a payé jusqu'à plusieurs guinées le numéro du *Morning Chronicle* où John Campbell rendait compte d'une pièce de Shakspeare comme d'une pièce nouvelle, et félicitait l'auteur d'avoir si bien imité le style du siècle d'Élisabeth. Le fait est que mainte pièce de Shakspeare, successivement refaite par Dryden et Garrick, pourrait tromper encore aujourd'hui le public, sinon les critiques. Mais une pareille méprise s'expliquerait mieux encore à propos des pièces disparues depuis longtemps du répertoire. En France, qui sait par cœur tout Corneille? Quoi qu'il en soit, le *Morning Chronicle* reconnut bientôt que son nouveau rédacteur lui serait plus utile s'il l'employait aux comptes rendus des deux Chambres et des tribunaux. John Campbell y trouva l'occasion de se faire des protecteurs parmi les orateurs politiques et les avocats en renom. Reçu avocat lui-même, la publication d'un recueil de causes célèbres ou de points de droit mit en évidence sa sagacité comme jurisconsulte et lui fit pardonner par ses confrères ses excursions dans la littérature. L'avocat John Scarlet (le futur lord Abinger),

qui avait alors la plus belle clientèle du barreau de Londres et en même temps une haute réputation d'orateur parlementaire, l'apprécia et lui accorda sa fille en mariage. Cette alliance ne contribua pas peu à sa fortune, et le gendre devint un des rivaux du beau-père sur les deux théâtres, ou plutôt marcha après lui d'honneurs en honneurs dans les fonctions judiciaires : sollicitor général, attorney général, chancelier d'Irlande, chief justice du banc de la reine, lord grand chancelier. Il resta cinq années entières sans autre dignité que la double pairie (l'une de son chef, l'autre du chef de sa femme) après le ministère Melbourne. Ce fut alors qu'il entreprit et exécuta son principal ouvrage : les *Vies des lords chanceliers*, qui tient à la fois de l'histoire et de la bibiographie, sans pouvoir être classé parmi les grandes compositions des deux genres, ni par le style, ni par la nouveauté des documents, car lord Campbell dédaigna les sources originales, consultant plus volontiers lord Macaulay et miss Strickland que les archives de l'État et les mémoires inédits mis à sa disposition par les familles intéressées à son œuvre.

Lord Brougham, un de ses prédécesseurs, étant son contemporain d'âge, on prétendait qu'entre les deux octogénaires c'était à qui laisserait mourir l'autre le premier, chacun disant avoir dans son portefeuille la biographie de son collègue et ne voulant la publier qu'après l'avoir conduit à son caveau funèbre, ce qui des deux côtés impliquait le sous-entendu de quelques traits épigrammatiques. Quoique l'aîné, c'est lord Brougham qui survit à lord Campbell, et quel que soit le style des deux manuscrits dont ces graves plumes se faisaient mutuellement peur, c'est en termes très-convenables, très-élogieux même, qu'à la Chambre des Lords le survivant a parlé du défunt, en apprenant qu'il était devancé par lui dans l'autre monde. — ce qui ne signifie pas que les épigrammes n'aient pas leur tour plus tard, lord Brougham ne faisant pas grâce, en général, de ses coups de patte (1). Les funérailles de lord Campbell se sont faites d'ailleurs à peu près en famille, ses restes, selon ses volontés dernières, ayant été transportés en Écosse sous les voûtes de l'abbaye de Jedbugh. Il laisse trois fils qui ont conduit le deuil, et son gendre étant ecclésiastique, c'est celui-ci qui a officié.

Sir Richard Bethel a remplacé lord Campbell comme lord chancelier. Ce choix, indiqué par l'opinion, a moins embarrassé le ministère que le choix du successeur de sir R. Bethel comme attorney général. Mais le barreau n'a pas été tenu longtemps en suspens, et dans la haute sphère parlementaire, nul n'a pu croire un moment que ce mouvement, plus judiciaire que politique, amènerait une dislocation ministérielle. Il est toujours convenu que le cabinet actuel doit prolonger son existence au delà de cette session, malgré les petits échecs qui ont démontré qu'il n'a qu'une majorité incertaine et flottante. Si le parti conservateur a remporté deux victoires plus importantes, vainement la seconde de ces victoires a été en faveur de l'Église officielle; vainement le président de la Chambre élective lui-même a déterminé la défaite des whigs par son vote : lord Palmerston, lord John Russell, M. Gladstone, etc., etc., n'ont pas eu peur un moment. Aussi, le lord-maire continue-t-il à inviter tour à tour, sinon ensemble, vainqueurs et vaincus. Un de ces derniers banquets a été offert aux dignitaires ecclésiastiques; la lady mairesse avait l'air de présider un concile à table. Lady Palmerston, qui est très-jalouse de son crédit dans l'Église, a envié ce jour-là lady Cubitt. Il faut dire qu'on accuse l'amphitryon municipal de ne donner tant de fêtes et de dîners qu'avec un but ambitieux : il songerait, dit-on, à une réélection. Or, c'est chose rare qu'un lord-maire soit son propre successeur. Dans quelques mois nous verrons bien si les électeurs de la Cité sont invités à la table de Mansion-House.

Les résultats du recensement décennal sont la question intérieure la plus débattue depuis leur publication officielle. Il est enfin avéré, non que la population ait cessé de s'accroître dequis 1821, mais que son accroissement n'a pas proportionnellement cessé de se ralentir. Ainsi, la période décennale de 1811 à 1821 accusait un accroissement de 16 pour 100, celle de 1821 à 1831 de 15, celle de 1831 à 1841 de 14, celle de 1841 à 1851 de 13, et celle de

(1) « Lord Campbell a ajouté une terreur de plus à toutes les terreurs de la mort, » disait lord Brougham, voulant exprimer jusqu'à quel point il redoutait d'avoir un si médiocre biographe.

1851 à 1861 seulement de 12. La population aurait dû doubler en cinquante ans, d'après tous les calculs de 1811, c'est-à-dire être de 22 millions en 1861, puiqu'ellle était de 11 millions en 1811; elle n'atteindra ce chiffre annoncé qu'en 1864, c'est-à-dire en cinquante-trois ans, car elle n'est aujourd'hui que de 20 millions (en chiffres ronds), et elle n'aura doublé encore une fois que dans soixante ans, époque où elle sera de 40 millions. La décroissance relative de la dernière période décennale aura eu pour principales causes le courant de l'émigration, la guerre de Crimée et la guerre de l'Inde. Une des issues de l'émigration britannique vient de lui être fermée par la guerre civile des États-Unis; mais elle en trouvera une autre, l'Australie probablement, car elle est motivée toujours par le même besoin d'expansion au dehors, et le gouvernement l'encourage. Un autre fait constaté de nouveau par le dernier recensement, c'est la proportion de plus en plus forte de l'accroissement de la population féminine, et ici la statistique des mariages provoque un autre genre de commentaires relativement au mariage. La population féminine excédant la population mâle de 578,862, qui épousera ces 578,862 Anglaises (1)? Le commis de Lyon dont je vous signalais, il y a deux mois, les préférences matrimoniales, ne saurait y suffire. On en expédie tous les mois des cargaisons dans l'Inde et dans l'Australie, mais il est bien connu que l'émigration mâle aux colonies est beaucoup plus considérable encore que l'émigration féminine forcée ou volontaire. La statistique, l'économie sociale et la morale font entendre le même cri d'alarme en faveur des mères et des filles de la classe inférieure. A ce cri est venue se joindre, dans la presse, une polémique fort piquante, engagée et soutenue par des correspondants aristocratiques des deux sexes, les uns signant *une mère de sept filles à marier*, les autres *un père de sept garçons*. Tous ces correspondants, réels ou fictifs, expriment également la situation, les mères accusant les jeunes gens de s'affranchir criminellement du lien conjugal, les pères accusant les jeunes miss de rendre ce lien trop hasardeux par leurs habitudes de dépense. Cet échange de récriminations épistolaires peut fournir de piquants traits de mœurs aux romanciers et aux auteurs dramatiques. Par exemple, l'autre jour, intervenait dans le *Times* une vraie ou prétendue *grand'maman* de vingt-quatre enfants, qui mettait presque tout le tort du côté des demoiselles, ou plutôt des mères assez malavisées pour ne plus élever leurs filles comme du temps de grand'maman : « De mon temps, dit-elle, les filles de notre classe, les miennes entre autres, passaient comme aujourd'hui six mois à Londres, six mois en province, c'est-à-dire dans le château paternel. A Londres, elles montaient à cheval à cinq heures, faisaient la promenade de Hyde-Park, et le soir allaient au bal ou à l'Opéra; en province, elles lisaient, dessinaient, brodaient, faisaient de la musique, cultivaient les fleurs du jardin, et même de temps en temps assistaient à une chasse au renard. Certes, c'était assez de plaisirs comme cela; mais cette vie active était une vie de repos absolu, comparée à celle des nobles miss de la génération actuelle. A Londres, elles vont cavalcader au Parc de midi à deux heures, rentrent chez elles pour faire leur *luncheon* (le goûter anglais), reçoivent probablement une ou deux visites, montent elles-mêmes en voiture pour aller visiter à leur tour leurs amies, s'arrêtent pour le thé de cinq heures, petite réunion d'après-midi si heureusement appelée la Timbale (*Kettedrum*), reviennent s'habiller pour dîner ou pour l'Opéra, vont à un rout après le théâtre; après le rout, à un bal, où à trois heures du matin elles dansent encore le *cotillon*. En vérité, j'ai perdu haleine à énumérer tous ces actes du drame fashionable, et j'arrive à la vie du séjour à la campagne qui n'est guère moins agitée, car là nos miss vont sans cesse d'un château à un autre, et changent de toilette quatre fois par jour;... car là aussi se succèdent les déjeuners, les thés, les parties de cheval, les parties de chasse, les dîners de cérémonie, les bals, etc. »

(1) La population actuelle de Londres, qui compte 2,803,034 âmes, égale presque le total des vingt principales villes de province qui en comptent chacune 70,000 et au-dessus. Boston, Birmingham, Manchester, Liverpool et seize autres ne forment ensemble qu'une population de 2,963,945 âmes.

L'excédant des femmes sur les hommes est de 544,021. Cette disproportion est inégalement répartie, quelques comtés ayant un excédant de population mâle.

Si c'est là, en effet, la vie aristocratique pour les miss de 1861, je conçois que cette vie fasse reculer, devant les plus belles d'entre elles, le jeune lord qui serait tenu de la continuer comme mari, après l'avoir menée comme garçon. Mais n'en déplaise à la *grand'maman* de cette correspondance, c'est justement dans ce monde d'agitation fashionable plutôt que dans le calme relatif des familles arriérées, qu'un jeune homme finit par se laisser séduire, et choisit sa compagne, comptant sur les obligations de la maternité pour retrouver au bout de neuf mois ses habitudes indépendantes dans ces clubs que les *mamans de sept filles à marier* maudissent comme une des causes qui font tort aux plus aimables miss.

Le recensement sert de texte à bien d'autres polémiques. J'y trouve une cruelle confirmation de ce que je vous faisais remarquer le mois dernier, que l'Angleterre a été toujours la terre classique de la folie. Depuis deux ans, les asiles d'aliénés ont vu augmenter leurs habitants de 25 pour 100 (1)! Mais, d'un autre côté, le chiffre du paupérisme signale une heureuse diminution de la misère. Le nombre total des indigents secourus en janvier 1851 était de 860,893. La population totale, en 1861, ayant augmenté de 12 pour 100, le nombre des indigents devrait être proportionnellement de 964,000, et il n'est que de 890,423, n'ayant augmenté que de 3/4 pour 100, tandis que la population totale a augmenté de 12. — Autre texte : la population manufacturière augmente toujours plus que la population agricole, celle des grandes villes plus que celle des petites, et c'est toujours celle de Londres enfin qui augmente dans les plus rapides proportions : elle est de 2,800,000 âmes, et d'ici à trois ans, elle complétera ses 3 millions, car dans la dernière période décennale elle a acquis près de 500,000 âmes de plus qu'elle n'avait en 1851. Ce n'est pas pendant la *saison* que ces chiffres peuvent paraître exagérés à celui qui parcourt les divers quartiers de cette gigantesque accumulation de bipèdes humains.

Je croyais n'avoir plus à vous parler du lion des Sociétés savantes, le Franco-Américain M. du Chaillu ; mais il a ajouté un bruyant épisode à ses aventures. Et d'abord, tel est encore le succès du *gorille*, que les auteurs dramatiques en font un personnage de comédie. Au théâtre d'Adelphi, un Bartholo anglais, M. Pipkin, a une jolie et riche pupille, miss Mary Morton, dont il médite de confisquer à son profit le cœur et la dot, lorsque s'introduit chez lui un Almaviva, Paul Grandy, beau garçon haut de six pieds, qui, au lieu de se déguiser en professeur de chant, se donne pour un homme singe à demi apprivoisé. M. Gorilla (c'est le nom qu'il prend, en attendant celui qu'il recevra du parrain qui voudra le faire baptiser), M. Gorilla ne tarde pas à se rendre fort désagréable à M. Pipkin, d'autant plus qu'il a déjà toute la galanterie d'un civilisé, non-seulement à l'égard de miss Mary, mais même de la soubrette, — réservant ses hurlements pour le tuteur, baisant la main de la pupille, et se permettant peu à peu de plus grandes libertés encore. M. Pipkin a songé d'abord à l'envoyer au Jardin Zoologique ; il finit par vouloir s'en défaire par un moyen plus mélodramatique en lui servant une sandwich empoisonnée. M. Gorilla, qui, selon M. du Chaillu, qu'aucun naturaliste ne contredit sur ce point, est à la diète végétale, refuse ce morceau délicat et prétend à son tour le faire avaler à M. Pipkin dont on devine les terreurs, car il ignore que miss Mary a substitué une sandwich saupoudrée simplement de sel et de poivre à la sandwich saupoudrée d'arsenic. M. Gorilla poursuit son éducation et ses gentillesses avec un tel succès, qu'il finit par convertir la pupille de M. Pipkin à la théorie contestée que le premier homme ne fut qu'un singe dont nous sommes les descendants perfectionnés par la Société d'acclimatation. Miss Mary n'est pas fâchée cependant de voir M. Gorilla redevenir Paul Grandy en se dépouillant de la peau velue empruntée à la collection de M du Chaillu.

Cette bouffonnerie est assaisonnée de très-gros sel, comme la sandwich perfide. L'acteur, Paul Bedford, avec sa grosse voix et ses danses grotesques, fait rire les spectateurs les plus sérieux. Mais c'est M. du Chaillu lui-même

(1) Le quinzième rapport des commissaires chargés de l'inspection des maisons d'aliénés établit que, pendant la période décennale de 1849 à 1859, le chiffre des aliénés, en Angleterre, s'est élevé de 14,560 à 22,855. Sur ce chiffre est un excédant de 1,680 femmes folles.

qui, dans la dernière séance de la Société ethnologique, vient de représenter plus fidèlement que M Bedford les mœurs du gorille à demi civilisé, ou plutôt celles de l'homme qui rétrograderait à la férocité du gorille. A cette séance, le capitaine Burton avait lu un mémoire qui tendait à confirmer par ses propres observations les récits du voyageur américain. M. Anson, consul de je ne sais quel État noir, et nègre lui-même, avait contesté qu'il y eût encore des cannibales parmi les hommes de sa couleur, et justifié la polygamie comme une institution plus politique que sociale, le roi de Dahomey, par exemple, épousant 3,333 femmes pour avoir 3,333 familles de chefs dans sa parenté; tout à coup, M. Malone, professeur de chimie, a soulevé quelques autres objections contre la véracité de M. du Chaillu, et l'a blessé dans sa vanité d'auteur en insinuant qu'il avait eu un secrétaire maladroit. « Je n'attaquerai pas la Bible, a ajouté M. Malone malicieusement; mais il est permis de supposer que les traducteurs de la Bible et les commentateurs de la Bible sont tombés quelquefois dans des erreurs et des contradictions. » Toutes ces pointes oratoires ont été autant de coups d'épingle pour l'irascible chasseur de singes, qui s'est écrié qu'il respectait trop les dames présentes pour adresser à son contradicteur la réponse qu'il méritait, mais qu'il y avait des gens qui, n'ayant pas peur d'échanger des mots amers avec un auteur, seraient un peu plus timides s'il s'agissait d'échanger des balles de pistolet.

Cette apostrophe américaine a scandalisé tous les savants présents, excepté, on le pense bien, le capitaine Burton. M. du Chaillu, rappelé à l'ordre, ne s'est pas contenu jusqu'à la fin de la séance; la salle était encore à moitié pleine lorsque soudain il s'est élancé par-dessus les bancs qui le séparaient de M. Malone, l'a rejoint au moment où il se levait, lui a frappé sur l'épaule, l'a traité de lâche, l'a souffleté et lui a craché à la figure. — On s'attendait à un duel; mais deux lettres envoyées aux journaux font espérer un dénoûment moins sanglant. Un professeur de chimie ne pourrait proposer qu'un duel aux pilules à un chasseur qui se vante dans son livre de tuer au vol les hirondelles aussi bien que les aigles. Dans sa lettre, M. Malone avoue qu'il a remercié un officier de l'armée indienne qui est venu lui offrir d'être son témoin, et qu'il se contentera pour toute vengeance d'exiger que M. du Chaillu soit désormais exclu des séances de la Société ethnologique. Quant à M. du Chaillu, voici sa lettre entière, qui prouve que l'homme-gorille, comme on le surnomme, est réellement bon prince, une fois la colère passée :

AU RÉDACTEUR DU *Times*.

Monsieur,

Mardi dernier, à la séance de la Société ethnologique, par suite d'une attaque personnelle dirigée contre moi par un individu présent, apparemment un de ceux qui me persécutent depuis un mois en jetant des doutes sur ma véracité, je regrette que, dans un moment de vive irritation, je me sois rendu coupable d'un acte inconvenant, *qui est spécialement contraire aux usages de la Société*, et dont je n'avais jamais été coupable auparavant.

J'espère donc que vous voudrez bien me permettre d'avoir recours à votre journal si répandu, pour exprimer mes très-sincères excuses *(apology)* sur ce qui est arrivé.

J'ai adressé aussi mes excuses aux membres de la Société ethnologique par l'intermédiaire de leur président.

Je suis, monsieur, etc.,

T.-R. DU CHAILLU.

Une pareille lettre prouve que M. du Chaillu a compris qu'il avait mis contre lui ces salons aristocratiques à cheval sur la *respectabilité*, et qui jusqu'ici avaient oublié leurs préventions contre les Américains pour faire un *lion* à la mode du chasseur de singes.

Heureusement pour M. du Chaillu, la plainte de M. Malone a paru très-exagérée au secrétaire de la Société ethnologique, qui a écrit aux journaux que le voyageur avait réellement été provoqué par une critique ironique. Cet honorable et impartial secrétaire doute que la Société ait l'intention d'exclure M. du Chaillu de ses séances, après les excuses qu'il a faites. Mais celui-ci a trouvé un *second* qui le défend plus chaudement encore, le capitaine Burton lui-même, dont j'aime à reproduire la lettre au *Times* :

Monsieur,

On a appelé mon attention sur une lettre de votre journal du vendredi 5, et signée par M. Malone, qui met mon nom un peu trop en avant.

Cette lettre est remplie d'inexactitudes en ce qui me concerne; M. Malone probablement m'aura confondu avec le docteur Livingstone.

Mais les inexactitudes relatives à M. du Chaillu sont encore plus graves. M. Malone commença par interrompre la séance par des mots ironiques, procédé qui n'est pas rare, je crois, dans la Chambre des Communes, mais qui n'est guère admissible dans une Société ethnologique. Il se leva ensuite, et, après un préambule sur ses dispositions vaillantes, il prit un ton et une manière qui auraient fait bouillir et déborder le sang le plus froid. *Mon étonnement est que M. du Chaillu se soit contenu si longtemps!*

M. du Chaillu est un étranger : première raison d'être courtois à son égard; il était notre hôte : seconde raison; il a été pendant deux mois harcelé d'objections désobligeantes : troisième raison. J'ose espérer que la personne exclue des futures séances de la Société ethnologique ne sera pas M. du Chaillu, mais le gentleman qui, après avoir indûment pris davantage de son admission parmi nous, a insulté un étranger, notre hôte, et a reçu (*et empoché tranquillement*) sa punition.

Je suis, monsieur, votre obéissant serviteur,

RICHARD F. BURTON,

Membre de la Société ethnologique.

C'est moi qui souligne la parenthèse du dernier paragraphe de cette épître, sur laquelle M. Malone consultera peut-être son second anonyme, l'officier de l'armée des Indes.

Pour être juste cependant, il faut bien dire que la société anglaise a ses propres gorilles et ses sauvages à demi civilisés qui fournissent à la presse quotidienne des colonnes entières de coups de poing, de coups de cravache et autres brutalités auxquelles ont recours même les maris, soit contre leurs femmes, soit contre le protecteur auquel ils renoncent à demander en justice le prix d'une galante protection acceptée par la victime du tyran. La semaine dernière, un mari est venu exprès d'Australie pour brutaliser ainsi un protecteur devant les garçons d'un club. Mais le grand scandale de cette semaine-là fut l'accusation portée contre sir J. Shirley d'avoir prétexté la chaleur tropicale qui a régné huit jours à Londres pour se mettre à son balcon, dans la rue Saint-James, sans le vêtement que la pudeur britannique désigne par le mot *inexpressible*, ou par « le vêtement nécessaire. » L'accusé est membre du Parlement, baronnet, colonel de volontaires; il a heureusement pu trouver des témoins qui ont attesté qu'il avait une robe de chambre et même un caleçon, quoique d'un tissu léger jusqu'à la transparence. C'est dans ce costume, excusé par la chaleur inusitée, qu'il avait cru pouvoir saluer d'un geste amical des amis passant sous son balcon, et ce geste avait été calomnié par les servantes de la maison voisine, fatalement apostées par un adversaire politique du baronnet! L'affaire a scandalisé Londres pendant deux jours, et le caleçon justificatif a dû être apporté à l'audience le second jour, pour convaincre le tribunal de l'innocence de sir J. Shirley (1).

La séance annuelle de la Société de propagande évangélique a mis en évidence que la destinée de la femme préoccupe les hommes religieux autant que les économistes mondains. La Société, fondée depuis deux siècles, espère avoir bientôt fini son tour du globe et réclame de nouvelles souscriptions pour multiplier ses agents, quoiqu'elle compte à présent trois mille ecclésiastiques voués à son œuvre spéciale. Un de ses membres, aux excellentes raisons données en faveur de la prédication chrétienne, a ajouté celle des droits que la vraie religion attribue au sexe le plus faible. « Ai-je besoin, a dit M. Walter, d'invoquer la sympathie des dames ici présentes pour leurs sœurs de la peau noire? Ne savent-elles pas que nos missionnaires se présentent chez les sauvages comme les protecteurs de la femme, ce qui trouble d'abord un peu les habitudes du ménage incivilisé? » Un de ces messagers de la bonne nouvelle raconte, dans son rapport, un dialogue qu'il avait entendu entre deux Africains : « Maintenant que le missionnaire est arrivé, disaient-ils, comment forcerons-nous nos femmes d'aller chercher les broussailles, puisque nous ne devons plus nous servir du bâton pour les y faire aller? » Mais les missionnaires ne se contentent pas d'intervenir pour empêcher le sauvage de battre sa moitié. Il vient de paraître une lettre du révérend J.-W. Colenso, évêque de Natal,

(1) Sir John Shirley est un des commissaires de la grande voirie métropolitaine, et ce comité vient de faire décider que le chemin américain ou *tramway* déjà établi à Bayswater serait abandonné. L'entrepreneur de ce chemin est M. Train, qui aurait suscité, par vengeance, ce scandaleux procès à M. John Shirley. Il est à remarquer cependant que l'avocat de sir John se contente de soutenir que les témoins avaient mal vu ou simplement exagéré la transparence du costume de son client.

adressée à l'archevêque de Cantorbéry, qui méritait bien de servir de texte à l'un des discours prononcés à la dernière séance de la propagande évangélique (1). Un missionnaire trouve presque dans toutes les tribus sauvages la polygamie légalement établie, et la première condition qu'il impose aux nouveaux convertis, c'est de renvoyer toutes leurs femmes, moins une. A cette condition se révolte le plus souvent le Cherokee de l'Amérique, aussi bien que le Maori de la Nouvelle-Zélande. Laquelle garder? la plus ancienne ou la plus jeune? la plus aimée ou la plus utile au ménage? celle qui est déjà mère ou celle qui promet de le devenir? Et puis, que faire des autres? C'est le Maori qui est le moins embarrassé, à en juger par une anecdote qui se trouve dans l'*Athenæum*. Un chef maori, qui n'avait encore que deux femmes, après avoir hésité longtemps à accepter le baptême, revint trouver le missionnaire. « Ah! lui dit-il, vous pouvez maintenant, mon père, faire de moi un bon chrétien : *je n'en ai plus qu'une!* — Et l'autre, où est-elle? demanda le saint homme. — L'autre? répliqua le sauvage; oh! je l'ai mangée!... Elle était excellente! » ajouta, avec une grimace sensuelle, ce néophyte, qui était à la fois polygame et anthropophage. L'évêque Colenso ne s'appuie pas sur cette anecdote qui est peut-être apocryphe; mais il prétend prouver au primat de l'anglicanisme, tout en ayant l'air de le consulter, que la polygamie doit être tolérée chez les nouveaux convertis. Cette conclusion de son épître est restreinte aux femmes sauvages; mais elle se fonde sur des arguments dont pourraient très-bien tirer parti les apôtres du mormonisme, qui continuent à faire des recrues en Angleterre (2), et peut-être aussi plus directement quelques-unes de ces cinq cent mille Anglaises (l'excédant de la population féminine) qui désespèrent d'être jamais épousées autrement que de la main gauche.

C'est dans la Bible et dans l'Évangile que le pieux prélat de Natal cherche ses arguments en faveur de la polygamie, s'efforçant de rester orthodoxe aux yeux de son supérieur ecclésiastique. Il cite tous les patriarches et autres saints personnages qui vécurent dans la pluralité des femmes sans encourir la réprobation des prophètes. La loi mosaïque, qui punissait de mort l'adultère, n'exprime nullement, selon lui, l'interdiction du concubinage, qu'Abraham, David et Salomon pratiquèrent en toute sûreté de conscience. A l'avénement du Christ, Hérode avait neuf femmes, et il n'est pas douteux que son exemple ne fût suivi par les scribes, les saducéens et les pharisiens assez riches pour l'imiter. Ni saint Jean-Baptiste, ni Jésus, ni les apôtres ne prononcèrent jamais une parole contre la polygamie, et le révérend docteur Colenso ajoute qu'il n'a rien trouvé chez les Pères de la primitive Église qui soit en contradiction avec ce passage du savant rabbin Maimonides : « Il est légitime pour un homme d'épouser autant de femmes qu'il voudra, fût-ce cent, soit toutes à la fois, soit l'une après l'autre, et la première épousée n'a pas le droit de s'y opposer, pourvu que le mari ait le moyen de les nourrir toutes. » L'esprit du christianisme, sans doute, déclare le révérend prélat, tendait à réduire le nombre des femmes à une seule; mais évidemment aussi, en éludant de condamner d'une manière catégorique la polygamie comme l'adultère, la loi nouvelle la tolérait chez les nouveaux convertis des premiers temps, juifs ou païens; elle toléra même les mariages incestueux contractés avant la conversion, « d'où je conclus, dit littéralement notre bon évêque, que la polygamie n'étant ni un *péché* ni un *mal* en elle-même, ni contraire à toute religion, quoique contraire à l'esprit du christianisme, tandis qu'un acte d'injustice est positivement un péché et un mal en lui-même, contraire à l'esprit du christianisme aussi bien qu'à toute religion, la polygamie doit être regardée comme le moindre mal des deux. Donc, dans le cas dont il s'agit, la seule conduite équitable à tenir est de permettre à un converti polygame, dont les femmes ne veulent pas le quitter, de les garder, bien entendu qu'il n'en augmentera plus le nombre, qu'il vivra parmi elles en fidèle serviteur de Dieu, et que, comme le polygame Abraham, il leur commandera, ainsi qu'à

(1) *Lettre à Sa Grâce l'archevêque de Cantorbéry sur la question des cas de polygamie qui se rencontrent encore chez les païens convertis*, par le R. J.-W. Colenso, évêque de Natal.

(2) Le mois dernier, un bâtiment d'émigrants, parti de Liverpool pour l'Amérique, transportait deux tiers de femmes, sous la conduite d'un recruteur du Lac Salé.

ses enfants, de vivre conformément à la justice et à la loi du Seigneur. »

Voilà, certes, la difficulté résolue par l'évêque de Natal lui-même. Que répondra l'archevêque de Cantorbéry à cette question, qui lui est adressée publiquement? Sera-t-elle soumise au Parlement anglican, la Convocation? La question est délicate, je le répète, car elle ne peut rester dans le cercle étroit de la propagande évangélique *in partibus infidelium*. Cinq cent mille Anglaises, menacées de mourir vieilles filles, y sont plus ou moins directement intéressées. — Le docteur Samuel Johnson eut un jour la curiosité de visiter un vaisseau de guerre, et le capitaine Knight lui fit faire les honneurs du sien par son plus jeune officier. Quand celui-ci eut ramené à terre le grave et religieux lexicographe, il lui demanda, avant de le quitter, s'il avait quelque ordre à lui donner. A cette formule de politesse, Samuel Johnson répondit, d'un air très-sérieux : « Monsieur, remerciez le commodore de ses attentions pour moi, et priez de ma part le premier lieutenant de renoncer à l'habitude de jurer. » Le jeune enseigne, désirant excuser, sinon justifier son supérieur, répliqua que malheureusement il était difficile de se faire obéir des matelots si l'on n'employait pas avec eux un langage énergique, et que le service de Sa Majesté l'exigeait. « Eh bien alors, monsieur, priez de ma part le premier lieutenant de ne proférer que les jurements strictement indispensables au service de Sa Majesté. » L'évêque de Natal est un trop chaste prélat pour approuver la polygamie dans toute son extension; il prierait même volontiers les chrétiens, anciens ou nouveaux, qui ne sauraient se contenter d'une femme, de n'en épouser que tout juste le nombre indispensable à leurs habitudes, sans aller aussi loin que le roi David ou le roi Salomon.

Cette anecdote me conduit à vous signaler encore une de ces publications de mémoires posthumes qui ramènent continuellement l'attention vers les événements et les personnages du siècle dernier; car je l'ai glanée dans l'*Autobiographie* de miss Cornélia Knight, fille de l'amiral de ce nom, et qui, devenue orpheline, fut successivement dame d'honneur à la cour de Georges III et auprès de la princesse Charlotte. Miss Knight avait vécu aussi à la cour de Naples, où elle connut lady Hamilton et Nelson; à la cour de France, pendant la Restauration, et dans une ou deux petites cours d'Allemagne. Elle avait composé une nouvelle, *Dinarbas*, qui eut l'honneur d'être éditée dans le même volume que le *Rasselas* de Johnson, et qu'on ne lit plus. Quoique femme d'esprit, elle était déjà bien oubliée elle-même; mais ses mémoires prendront justement place à côté de ceux de Mrs Delany et de Mrs Piozzy, dont je vous entretenais dernièrement. En Angleterre, telle est encore la popularité de la princesse Charlotte, qu'avoir été sa demoiselle de compagnie suffit déjà pour recommander comme auteur celle qui s'en pare au frontispice de deux volumes. Miss Knight, en demoiselle lettrée, y met presque au même rang les hommes de lettres ses contemporains que les princes et les princesses. Johnson devait donc y trouver place. Cet emphatique original exerçait une sorte de dictature littéraire qui lui a survécu, quoique contestée quelquefois par la critique nouvelle.

On vient de publier aussi une biographie spéciale d'un autre savant excentrique, non moins pédant que Johnson et fameux par son ivrognerie, comme Johnson par son appétit glouton. Rien ne grossit la renommée d'un pédant comme un ridicule saillant, une violation habituelle des usages, un vice surtout, un de ces vices qui font contraste avec la gravité du savoir, la sévérité du goût et les autres vertus ou qualités du philosophe ou du professeur classique. Sous ce rapport, cet helléniste ivrogne, nommé Richard Porson, était une des *bêtes curieuses* de son temps. On disait de lui : Il fait des vers grecs comme Pindare et il boit comme Silène, le maître de Bacchus. Il a retrouvé le vrai texte des tragédies d'Eschyle, et il vous dira quelle est la taverne où l'on boit le meilleur *porter*. Mais quoiqu'il bût jusqu'à six pots de ce breuvage britannique à son déjeuner, il préférait l'eau-de-vie de France. Il en absorbait une bouteille à lui tout seul. Horne Tooke, un helléniste aussi, le défia cependant et le vainquit : sa seconde bouteille de cognac était encore à moitié vide, lorsque Porson tomba sous la table. Horne Tooke avala un dernier verre sur le corps de son rival, et, fier comme Achille après avoir tué Hector, il alla d'un pas ferme rejoindre

les dames et prendre le thé. Porson avait professé le grec à Cambridge; il mourut bibliothécaire de l'Institut de Londres en 1808, juste à la veille du jour où il allait recevoir sa démission de bibliothécaire comme il avait reçu sa démission de professeur, parce qu'il était ivre trois fois la semaine. Il n'avait guère plus de quarante-neuf ans! Son biographe, M. Watson, prétend que son livre pourra servir de leçon à quelques littérateurs de nos jours. Il ne les nomme pas. — Moins discrets sont deux satiriques, M. A. Austin et M. Ch. Pennel, le premier auteur de *la Saison*, et le second de *Puck sur Pégase*, qui en veulent surtout aux critiques de leurs premiers ouvrages, et imitent en cela lord Byron.

Ce nom me rappelle qu'on a vendu ce mois-ci aux enchères plusieurs meubles, dont le souvenir du poëte a décuplé et vingtuplé la valeur matérielle : quatre simples plateaux de carafon en papier mâché (valant peut-être 4 pence, et qui se sont vendus 15 shillings), une frégate, un de ces petits modèles à placer sur la cheminée (3 liv. st. 15 sh.), un verre à punch (3 liv. 3 sh., quoique fêlé), un buste de Charles Ier (15 livres), un buste de Guillaume III (même prix), et une statuette de Cupidon (vendue seulement 15 shillings). Je connais une dame qui se vante d'avoir connu lord Byron à Venise, à qui ce Cupidon paraîtrait scandaleusement trahi par le commissaire-priseur... si, hélas! elle n'avait la soixantaine. A ces objets et à quelques autres de cette enchère qui a lieu dans l'abbaye de Newstead, les auteurs auxquels fait allusion le biographe de Porson, auraient probablement préféré un petit lot de bouteilles de vin du Rhin qui étaient dans la cave du poëte depuis 1818 et en portaient la date sur l'étiquette, — peut-être du même vin que Byron servit un jour dans un crâne ciselé en coupe, — ce crâne sur lequel il composa quelques stances, reproduites dans les œuvres de sa jeunesse!... C'est par la vente de cette ambroisie byronienne que l'enchère s'est terminée.

AGRICULTURE COLONIALE. — INDUSTRIE COTONNIÈRE.

Au Directeur de la *Revue Britannique*.

Permettrez-vous à un colon d'Algérie de relever quelques-unes des assertions d'un article du *Times: L'Inde et l'Algérie?*

M. L. Ivan, envoyé en Angleterre par le gouverneur général, aurait réussi, dit-on, à engager des capitalistes à entreprendre en grand des opérations de desséchement, de culture du coton et de colonisation.

L'article du *Times* pourrait en décourager quelques-uns, s'il n'était réfuté.

L'Algérie dit le journal anglais, produit du coton, comme l'Angleterre produit des ananas!!!

Or, écoutons M. William Elliot, commissaire de l'État de la Caroline du Sud à l'Exposition universelle de 1855 (rapport à son Exc. James H. Adams, gouverneur de l'État de la Caroline du Sud) :

« Les échantillons de coton Sea-Island, que j'avais envoyés, comprenaient toutes les variétés de coton fins, depuis ceux d'Owens jusqu'à ceux de Seabrok et de Mikell. Mais ils rencontrèrent comme compétiteurs, à profusion égale, des cotons provenant de la même graine, de la même finesse peut-être, récoltés en Algérie.

« De tous les produits exposés, les produits algériens étaient sans contredit les plus remarquables, et pour un étranger, les plus fertiles en surprises. Par l'ensemble et la variété de ses échantillons, la collection de l'Algérie a dépassé toutes les prévisions On pouvait y voir les larges blocs des arbres forestiers de ses régions montagneuses convertis en une multitude d'objets mobiliers; ses marbres, ses agates, ses onyx creusés en forme de vases, ou délicatement polis; ses minerais d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de fer, ses cristaux de sel, ses plantes légumineuses qui ressemblent aux nôtres quant à l'espèce, mais qui les surpassent par leur merveilleux développement; ses céréales dont on ne peut se lasser d'admirer la profusion et l'excellence, comme si la France, sur les rivages méridioi aux de la Mé-

diterranée, dans une colonie si longtemps dédaignée et réputée stérile, voulait rappeler le souvenir des Romains et des Carthaginois qui en avaient fait le grenier du monde. Je ne peux pas oublier les cocons du ver à soie algérien, matière première convertie en France en velours et en brocarts et teints avec la cochenille qui, à l'Exposition même, pullulait sur son cactus favori; enfin, *objet du plus grand intérêt pour nous*, le coton Sea-Island, provenant de graines tirées de la Caroline et représenté sous ses divers aspects, en tige, en gousse, brut ou nettoyé, filé en brins d'une extrême finesse, converti en dentelle et tissé en mousseline du plus grand prix.

« D'abord, reconnaissons que le sol et le climat de l'Algérie sont favorables à la production des plus belles variétés de Sea-Island (une seule province, la province d'Oran, possède pleinement ce privilége). La multiude des échantillons exposés dans le Palais de l'Industrie, les numéros élevés qu'a rendus le filage de ces cotons, les magnifiques dentelles et mousselines dans lesquelles ils ont été convertis, sont autant de preuves qui rendent ce fait indiscutable. Ces échantillons appartenaient pour la glus grande partie aux plus excellentes qualités; ils donnaient avec la plus grande facilité le numéro 600, numéro le plus élevé applicable aux dentelles, et recevait si parfaitement la teinture, que des hommes professionnels étaient seuls capables de distinguer ces fils de diverses couleurs des plus beaux fils de soie.

« La récolte de 1854 a rendu 2,500 balles de 250 livres chacune.

« Tout en reconnaissant que le gouvernement français a fait d'immenses efforts pour arriver au but qu'il se proposait, que de fortes primes ont été accordées au planteur de coton algérien, sous la forme d'un prix élevé et assuré pour la récolte, et qu'enfin une foule d'autres encouragements de toute sorte lui ont été donnés, nous sommes forcés d'avouer que jamais le résultat n'aurait été atteint, *si le sol de l'Algérie n'était pas naturellement approprié à la culture du coton.* »

Après ces lignes, l'auteur de l'article *Inde et Algérie* persistera-t-il à croire que le coton est produit ici sous cloche et par le moyen de calorifères?

« La moyenne de production, par acre, poursuit M. Elliot, est de 130 livres de coton nettoyé, chiffre qui, m'a-t-on dit, a été de beaucoup dépassé en Algérie. A ce taux, m'assuraient les planteurs algériens, il leur serait impossible de cultiver le coton. Les dépenses seraient trop considérables pour qu'ils pussent espérer un bénéfice.

« La France est décidée à trouver en Algérie tout le coton qui lui est nécessaire; ce fait est palpable pour ceux qui veulent bien remarquer l'énergie qu'elle met à poursuivre ce but, et les dépenses qu'elle fait pour y arriver. Réussira-t-elle? Les magnifiques échantillons de coton Sea-Island, produits de l'Algérie exposés, en 1855, à Paris, la conversion des mêmes cotons, par les fabricants de Lille, en fils numérotés jusqu'à 1,200, leur tissage en mousseline et en dentelle d'une finesse extrême, ce qui les fait confondre avec les plus belles soies, tout démontre d'une façon péremptoire que le sol et le climat de l'Algérie sont susceptibles de produire les plus fines variétés de coton. Ce point établi, nous devons rechercher l'étendue de la colonie qui peut être affectée à ladite culture.

« Nous savons, par notre propre expérience, que c'est la ligne de nos côtes, ou cette zone de notre territoire soumise à l'influence de l'atmosphère saline, qui, seule, convienne à la production du coton Sea-Island.

« Par suite de la formation particulière du pays, de la prédominance des montagnes de sel et des lacs salés, la ligne des côtes de l'Algérie, en ce qui concerne le climat, s'étend, pour ainsi parler, jusqu'à plusieurs centaines de milles dans l'intérieur, et ces terrains qui, à cause de l'excès de sel, sont impropres aux céréales, se trouvent précisément ceux sur lesquels le coton réussit le mieux.

« La rareté des travailleurs et l'élévation des salaires qui en est la conséquence sont, par le fait, le plus grand obstacle qui s'oppose, en Algérie, à la poursuite de la culture du coton.

« La rareté et le prix du travail sont donc, à mon avis du moins, une cause bien plus grande d'insuccès que celle résultant du sol et du climat.

« Enfin, ajoute M. Elliot, l'Algérie manque de cette spécialité de travail qui donne et continuera toujours (toujours!) de donner à nos

entreprises agricoles une supériorité marquée sur celle de tous les autres peuples qui en manquent. »

Dans la phrase qui précède, *spécialité de travail* sous-entend l'esclavage, et on voit qu'il répugne à M. Elliot de prononcer ce dernier mot, alors qu'il vient de contempler, à l'Exposition universelle, les œuvres merveilleuses du travail libre.

La cherté des bras résultant du manque de population est, en effet, le premier obstacle à la culture du coton.

Le second obstacle a été jusqu'à présent le manque de capitaux.

Ajoutons que l'Etat, acheteur direct, empêchait le commerce de s'occuper de cette branche.

Pénétré des inconvénients de l'achat direct, le gouvernement, mieux inspiré, a résolu de confier au négoce le soin du placement des cotons algériens.

Aussi, après une seule année d'épreuve de ce système, en voit-on déjà les heureux effets. Vos cotons, disent les négociants, interprètes des filateurs français, sont dépréciés à cause de leur mauvaise préparation, du défaut d'homogénéité dans le triage; si parfois les cotons sont bien préparés, des félicitations et des encouragements nous sont adressés et sont confirmés par l'élévation immédiate des prix.

Enhardis par l'accueil fait à nos produits cotonniers, des négociants et des planteurs ont offert, cette année, des capitaux à 8 pour cent pour être affectés à cette culture. Pour qui connaît la rareté et les exigences du capital ici, quel argument plus péremptoire en faveur de la culture du coton?

Cette spécialité de travail dont parle M. Elliot n'existant plus, par hypothèse, au profit des États-Unis, de quel éclat brillerait la culture du coton en Algérie!

Mais, même l'esclavage continuant de subsister, la lutte est-elle impossible? Les bras deviennent de moins en moins chers en Algérie, et surtout plus rapprochés des exploitations agricoles. On cessera d'être contraint d'employer des hommes chèrement payés là où des femmes et des enfants feraient aussi bonne, sinon meilleure besogne.

Ce qu'on peut constater, c'est la persistance des planteurs, et en cela ils sont les meilleurs juges.

Mais le coton algérien est-il le seul produit susceptible d'intéresser les capitalistes anglais? — Non, certes.

La production des vins a vu tout à coup s'ouvrir un vaste débouché.

Les colons algériens n'ignorent pas la prédilection des Anglais pour les vins liquoreux, et ils prétendent pouvoir leur offrir des vins qui ne le céderont pas aux vins de Xérès, de Porto, de Marsalla, etc, etc. Quelques essais ont pleinement réussi, mais les intermédiaires manquant, et notre mortel ennemi, *le droit de tonnage*, continuant de résister, la production, en attendant mieux de l'avenir, se rabat sur des vins propres à la consommation locale. Eh bien, que le commerce s'organise, et, à sa grande surprise, l'Angleterre trouvera dans les provenances algériennes ces vins naturels qu'elle cherche à des prix élevés.

En quoi des capitaux anglais auraient-ils tort de venir chercher un emploi lucratif en Algérie? Le capitaliste anglais prenant le rôle de producteur, d'intermédiaire et de consommateur, qu'importe le sol qu'il féconde, si les fruits en profitent à l'Angleterre?

Et votre régime militaire? dira-t-on. Ne peut-on répondre que ce régime s'en va lambeau par lambeau, et qu'il ne gardera en mains que ce qui est utile à tous, le souci de la sécurité publique? Chacun des actes du maréchal duc de Malakoff n'est-il pas empreint de cette idée de progrès civil?

A un autre point de vue, le mariage de M. Mercier-Lacombe, l'éminent directeur général de l'Algérie, avec la fille de M. le consul général anglais à Alger, ne sera-t-il pas accepté comme le symbole d'une alliance entre l'Angleterre et la France sur le sol algérien?

Que les Anglais soient donc les bienvenus! Nous reconnaissons sans jalousie leurs aptitudes merveilleuses en matière de colonisation.

La vallée du Chéliff, aux nombreux cours d'eau, les attend; que par des barrages ils transforment ses marais en plantations de cotonniers, et le colon algérien applaudira.

Qu'à la culture du coton ils ajoutent celle de la vigne. Des terres immenses les attendent encore autour d'Oran, qui, plantées de vignes,

rempliraient dans trois ans les docks de Sainte-Catherine.

Veuillez agréer, etc.

L.-H. Blanchs.

Plaine des Andalouses, près Oran, 6 juin 1861.

P.-S. Cher Directeur,

Connaissant toutes vos sympathies pour l'Algérie, que vous avez visitée deux fois, je vous recommande l'insertion de la lettre qui vous est adressée.

Votre ami, B. ST.-E.

SITUATION ET RESSOURCES DES ÉTATS A ESCLAVES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

Le mouvement séparatiste, qui s'opère aujourd'hui au sein de la Confédération américaine, doit non-seulement avoir une haute importance politique et exercer une influence considérable sur les destinées d'un puissant État à la fois maritime et commercial, mais il demande encore à être étudié sous un autre point de vue, car il est également du plus vif intérêt pour l'avenir du commerce et des manufactures de l'Europe en général et en particulier de la Grande-Bretagne. La brèche semble plutôt avec le temps s'élargir que se refermer : jusqu'ici, la Caroline du Sud persiste dans ses projets de séparation, et elle a réuni autour de sa bannière la plupart des États à esclaves et de ceux du littoral. La Caroline du Sud a, comme on le sait, rendu public son programme, et les raisons qui l'engagent à se séparer de la Confédération. Nous ne discuterons pas ici la valeur des arguments qu'elle met en avant, et plutôt que d'appesantir nos regards sur les troubles qui l'agitent, nous préférons examiner quelles seront dans l'avenir ses destinées agricoles ou commerciales.

Si l'on en croit les derniers avis, il a déjà fallu recourir aux armes; l'Alabama, le Mississipi, la Louisiane, le Texas avec la plus grande partie des États septentrionaux de la Confédération du Sud étaient prêts à se joindre, au premier succès, à l'État qui, le premier, a arboré le drapeau du Palmier. La Virginie, plus incertaine, observerait le mouvement. Vers le milieu de janvier, la Floride, l'Alabama, le Mississipi, le Texas, la Géorgie et la Louisiane avaient tenu des assemblées spéciales pour délibérer sur la séparation et s'étaient prononcées, aussi bien que la législature de la Caroline du Nord, celles de la Virginie et du Tennessee. Le gouverneur du Missouri, dans son discours d'ouverture, avait déclaré que le Missouri devait, quoi qu'il pût en advenir, faire cause commune avec les autres États à esclaves, parce que leurs intérêts étaient identiques. Si toutes les causes du conflit entre le Nord et le Sud ne peuvent s'apaiser d'une manière amicale, un pareil conflit amènerait avec lui d'épouvantables conséquences.

La séparation du Sud et son indépendance rencontrent, heureusement, de nombreuses difficultés. Elles sont de plusieurs natures, car elles sont à la fois territoriales, financières et commerciales. Le défaut de pondération entre les divers pouvoirs a souvent causé des conflits regrettables qui sont survenus à propos de la superficie territoriale, de la population, de la représentation législative, des impôts. La séparation, d'un autre côté, si on persiste à l'obtenir, peut matériellement enrayer les progrès en avant que font les États-Unis. Toutefois, on ne peut nier que le Nord et le Sud ne dépendent réciproquement l'un de l'autre. Les manufactures des États du Nord ne peuvent prospérer et s'alimenter qu'au moyen du coton des États du Sud. Le sucre, le tabac et plusieurs autres produits sont presque exclusivement tirés du Sud, pendant que l'Union reçoit par les ports du Nord la plupart des produits européens. Ce déchirement enfin arrive de la manière la plus défavorable pour le gouvernement fédéral. Ses finances sont un peu en désarroi, son crédit n'est pas des meilleurs, quoique sa dette soit peu de chose et qu'il ait de grandes ressources. Malgré cela, s'il augmentait le revenu des douanes et de quelques

autres impôts, il risquerait d'être impopulaire, et avec la difficulté qu'il a présentement à placer ses bons du Trésor et ses emprunts pour les dépenses de la guerre et l'augmentation de ses forces navales et militaires, il le deviendrait encore davantage.

En résumant les renseignements statistiques qui ont été dernièrement publiés, nous trouvons que la population des quinze États à esclaves dépasse, d'après le dernier recensement, 12 millions d'individus; que, depuis 1840, elle s'est accrue de 5 millions, et que la population esclave s'y élève au chiffre de 4 millions. Tout le territoire de la république contient environ 3 millions de milles carrés, dans lesquels la Louisiane, la Floride et le Texas comptent pour près de la moitié. La population totale, d'après les résultats fournis par le recensement le plus récent, monte probablement aujourd'hui à 36 millions d'individus, ce qui constate un accroissement de plus de 33 pour 100 depuis le dernier recensement décennal. L'année dernière, le revenu de la république était de 16,200,000 liv. st. (405 millions de francs), la dette nationale d'environ 12 millions de liv. st. (300 millions de francs); mais les États, pris individuellement, ont aussi des dettes particulières, qui n'entrent pas dans ce chiffre, qui s'élèvent à 39 millions de liv. st. (975 millions de francs), et des dettes immédiatement exigibles pour 11,500,000 liv. st. (275 millions de francs). Dans ces dettes, la part des États à esclaves est d'environ 22 millions de liv. st. (550 millions de francs). La Virginie, le Maryland, la Caroline du Sud et celle du Nord, la Louisiane, l'Alabama et le Tennessee sont les États qui ont les obligations les plus fortes.

Les États à esclaves possèdent à la Nouvelle-Orléans et à Baltimore deux ports de mer très-importants, et une autre grande ville, Saint-Louis, sur le Mississipi, prend chaque jour des développements de plus en plus considérables. La Nouvelle-Orléans a une population de 150,000 habitants; Baltimore, de 210,000; Saint-Louis, de 100,000; Charleston, de 41,000, et Mobile, de 21,000.

Il est un fait qu'il est très-important de consigner ici : c'est l'augmentation rapide de la population esclave sans le secours de l'immigration ou de la traite. Cette augmentation forme un contraste frappant avec l'état stationnaire de la population parmi les nègres libres dans presque tous les autres pays. Si ce fait ne tend pas à justifier moralement l institution de l'esclavage, il n'en donne pas moins un démenti formel à toutes les histoires qu'on a répandues sur la cruauté des maîtres envers leurs esclaves, et sur les traitements barbares dont ils étaient l'objet. Car il n'est pas admissible qu'une race soumise à un système permanent de cruauté ait pu prendre de pareils développements. En 1830, le nombre des esclaves était de 2 millions; en 1850, il dépassait 3 millions, et actuellement il est de près de 4 millions.

Le recensement décennal constate, en outre, que si la population noire libre diminue dans les États du Nord, par contre elle continue à augmenter dans les États à esclaves, et cela malgré l'existence des barrières civiles et sociales, malgré l'antagonisme des races, qui y est encore plus marqué que dans les États du Nord. Quoique dans chacun des États à esclaves il y ait des lois qui défendent formellement l'introduction de nègres libres venant d'autres États, ils s'y multiplient cependant dans une proportion qui excède de beaucoup celle des États libres qui sont le refuge des fugitifs, et dont les lois sont plus indulgentes pour les hommes de couleur. Les nègres libres sont aujourd'hui bien plus nombreux dans les États à esclaves que dans les autres; résultat qui, au premier abord, semble assez difficile à admettre ou à comprendre, lorsque l'on voit l'opposition qui existe dans les institutions et les habitudes sociales des deux grandes divisions de la Confédération américaine. Il faut l'attribuer en partie au climat plus favorable du Sud, et en partie à un penchant naturel à une portion de cette race qui la porte à accepter de préférence la condition dégradée et inférieure de ses ancêtres, plutôt que de courir la chance d'obtenir une position supérieure dans les États du Nord.

Le commerce des ports des États à esclaves est surtout un commerce d'exportation, car leurs importations sont comparativement peu de chose. Le tableau suivant va nous faire connaître la proportion en nombres ronds qui existe entre la valeur des importations et celle des exportations.

IMPORTATIONS.

	1851.	1858.
États libres . . .	40,000,000 l. st.	50,000,000 l. st.
États à esclaves.	5,000,000	6,000,000

EXPORTATIONS.

	1851.	1858.
États libres . . .	22,400,000	33,000,000
États à esclaves.	23,000,000	32,000,000

En prenant pour terme de comparaison les documents de l'année 1850, nous trouvons que la production des denrées agricoles a eu lieu dans la proportion suivante dans chaque catégorie d'États :

		États à esclaves.	États libres.
Terres cultivées.	Mille carrés.	84,332	89,191
Laines.	Tonnes.	5,580	17,735
Foin.	»	1,117,470	12,470,819
Beurre.	»	29,205	109,007
Fromage.	»	579	45,441
Froment.	Quarters.	3,908,205	9,107,567
Maïs.	»	42,930,357	30,234,005
Chanvre.	Tonnes.	67,254	7,987
Tabac.	»	82,443	6,605
Coton.	»	431,834	»
Sucre.	»	143,741	13,717

La quantité de riz récolté a été d'environ 37,000 tonnes. La culture du maïs, qui a principalement son siége dans les États du Sud et dans ceux de l'Ouest, a une importance bien autrement grande encore que celle du coton ; car si la récolte du coton peut valoir de 25 à 30 millions sterling, celle du maïs vaut 60 millions, ou plus du double. On en exporte annuellement pour 12 millions de liv st. ou 300 millions de francs. L'ouest de la Virginie, l'Ohio, le Kentucky, le Tennessee, l'Indiana, l'Illinois et le Missouri en ont récolté, en 1850, environ 350 millions de bushels ou près des deux tiers de toute la production des États de la Confédération, qui, l'année dernière, était, suivant toute probabilité, de 500 millions de bushels.

En 1851, la valeur des produits des États du Sud était de 33 millions de liv. st. Dans ce chiffre total, le coton figurait pour 27,600,000 liv. st., le sucre pour 3,100,000, le tabac pour environ 2 millions, le riz pour 400,000, les matières propres à la marine, telles que le bois, le goudron, etc., pour 200,000 liv. st. Les trois derniers chiffres constatent seulement l'exportation, mais non la production totale, sur laquelle on n'a pas de documents positifs. Notre but, en les indiquant, n'est autre que de consigner ici des renseignements authentiques sur la position et les ressources des États à esclaves dont les produits sont si nécessaires au commerce et aux manufactures de l'Europe et de la Grande-Bretagne.

(*Farmer's Magazine.*)

Il se publie à présent en Italie 179 journaux politiques. En voici la nomenclature :

Journaux officiels et ayant le privilége des insertions des actes du gouvernement	21
Journaux ministériels.	65
Journaux d'opposition	39
Journaux du clergé	16
Journaux indépendants	14
Journaux républicains	13
Journaux autonomistes	8
Journaux du tiers parti	3
Total.	179

Quatre de ces journaux sont écrits en français : ce sont les *Nationalités*, l'*Italie*, l'*Indépendance* d'Aoste et la *Feuille d'Aoste*.

Les publications charivariques sont au nombre de 15. C'est beaucoup de gaieté, et à ce point de vue Milan est la ville la plus joviale.

Les deux tiers environ des 179 journaux sont quotidiens.

Parmi les seize journaux catholiques, il y en a un qui affiche des doctrines *libérales :* c'est le *Conciliatore* de Milan. Nous avons fait connaître la série de condamnations prononcées contre l'*Armonia* et le *Campanile* de Turin, contre le *Cattolico* de Gênes, etc. *Il Contemporaneo* de Florence a comparu le 15 avril, pour la huitième fois, devant la police correctionnelle, pour délit de presse, et s'est vu condamner à six mois de prison, à 1,500 fr. d'amende et aux frais.

Parmi les treize feuilles républicaines, la plus avancée est la *Pietra infernale*, de Naples, rédigée dans le style du fameux *Père Duchêne*, et qui vient de subir une rigoureuse condamnation.

La grandeur du format caractérise les journaux de Naples; leurs voisins, ceux de l'île de Sardaigne, se dis-

tinguent par leur petite dimension. Malgré la grande dimension des feuilles napolitaines, elles cèdent cependant le pas à la *Perseveranza*, de Milan. Les journaux les plus répandus sont ceux de Turin. Jusqu'à présent, la *Gazetta del Popolo* marchait la première; à présent, c'est la *Gazetta di Torino* qui l'emporte.

La doyenne des feuilles italiennes est la *Gazetta di Genova*, âgée de 64 ans.

PASQUIN ET MARFORIO.

Qui ne sait l'origine de ces deux types du franc parler et de la censure romaine? Faire crier les pierres quand les hommes n'osaient parler et lapider moralement les abus, le vice et le crime, voilà le but que les Italiens de la ville éternelle se proposaient et qu'ils atteignirent en prenant pour organes deux statues antiques : Pasquin et Marforio. Que représentent en réalité ces statues? Celui-ci est-il un Ménélas, celui-là l'image de *Jupiter Pistor*, le Jupiter des boulangers? Peu nous importe, en définitive, ce qu'ils personnifient d'intéressant. A nos yeux, c'est le haro public, c'est le pamphlet du jour. Cette satire, qui se condense en un trait, en un mot, dépasse sans nul doute plus d'une fois la mesure du vrai, elle ne constitue pas le jugement calme de l'histoire; mais elle lui fournit, fût-ce par ses injustices mêmes, des lumières et des faits.

Il y a quelques années, lorsque le Pape revint à Rome, après une excursion à Bologne et à Lorette, on lut aux pieds de Pasquin les trois lignes suivantes :

Pio nono
justo e bono
MA STAI.

On sait que le Pape, avant d'être élu chef de l'Eglise, s'appelait le comte Mastaï Feretti. De là le calembour : Pie IX est juste et bon, mais il s'arrête... *Ma staï.*

Un autre jour, à l'occasion d'un autre temps d'arrêt dans les réformes politiques annoncées, une affiche énigmatique placardée chez Pasquin ne contenait que ces trois chiffres : 610, — six cent dix en italien, *Sei cento dieci.* Qu'est-ce que cela voulait dire?

Pour le savoir, on allait vite interroger l'autre statue, le compère Marforio, qui vous donnait le mot du rébus. On lisait sur sa base : *Sei un zero.* Tu es un zéro.

610 ou *sei un zero*, c'est tout un. Il ne s'agit que de savoir lire, puisque *sei* signifie au choix, *six* ou *tu es*. Le reste va de soi : *Sei — un — zero* (610).

Ces pasquinades contemporaines, dont on pourrait grossir le nombre, manquent au livre spirituel et vif que M. Mary Lafon vient de consacrer à Pasquin et à Marforio, et qui n'est rien moins, comme son titre l'indique, qu'une *histoire satirique des papes*, depuis Paul II jusqu'à Pie IX.

Critique littéraire.

UN HISTORIEN BELGE DU XVII[e] SIÈCLE.

L'érudition et l'imagination.— Un savant en *us*. — L'influence littéraire de l'étranger en Belgique.— Un solliciteur infatigable. — Humilité et réclame. — Une façon ingénieuse de témoigner sa gratitude à un hôte généreux.

Il est deux qualités qui ne se trouvent presque jamais réunies chez un seul homme : la patience de l'érudit et l'imagination du poëte ou du romancier. Non pas que le romancier ne puisse posséder une certaine érudition à lui, souvent très-vaste; mais cette érudition est d'une nature toute spéciale, elle s'attache surtout au côté pittoresque, extérieur, à la physionomie poétique des temps et des choses. Walter Scott n'éclaircira certes pas une question d'histoire douteuse; il ne compulsera pas toutes les pages d'un in-folio formidable pour trouver un chiffre, une lettre, l'orthographe véritable d'un nom; mais les âges écoulés revivent dans ses livres : en les lisant nous nous croyons dans l'intimité des hommes du passé; il nous transporte en plein moyen âge, avec autant d'aisance que F. Cooper nous lance dans les vastes solitudes des *prairies* américaines, ou bien au milieu des Indiens aux mœurs nobles et sauvages.

Il est pourtant des hommes privilégiés qui réunissent à l'imagination d'un écrivain fécond le labeur patient d'un érudit émérite : tel est un savant bien connu de nos lecteurs, ou, si vous aimez mieux, un romancier très-apprécié de nos lectrices : M. le baron de Saint-Génois.

Quand on lit le travail que M. de Saint-Génois vient de publier sur Sanderus, travail empreint d'une critique consciencieuse, plein de recherches laborieuses, de faits nouveaux, l'on a peine à croire que les charmantes nouvelles des *Profils et portraits*, que le joli roman du *Château de Wildenborg*, soient des enfants de cette plume savante et grave. Mais n'allez pas croire pourtant que *Sanderus et ses écrits* soit un livre ennuyeux. Tant s'en faut : même au milieu de la poussière des bibliothèques, M. de Saint-Génois sait rester un homme d'esprit.

Né en 1586, contemporain ou à peu près du jésuite Meyer, d'Herman Hugo, de Ricquius, de Sidronius Hoschius et autres savants en *us*, ce Sanderus, ou Antoine Sander, chanoine d'Ypres, est l'auteur d'une certaine quantité de mauvais vers latins, de quelques vers flamands médiocres, de plusieurs ouvrages d'histoire locale, d'une foule d'épîtres dédicatoires, de discours, de préfaces, de compliments et d'anagrammes à la louange de certains personnages importants et utiles; mais il est surtout, comme vous le savez, l'auteur de la *Flandria illustrata*, description illustrée des villes et des domaines seigneuriaux de Flandre. En s'adressant à la vanité humaine, on est presque toujours sûr d'un beau succès; aussi le livre de Sanderus figu-

rait-il naguère dans la bibliothèque de tous les châteaux et de toutes les abbayes; aujourd'hui encore, même les plus ignorants de nos gentishommes connaissent Sanderus, au moins de nom.

Dans tous ses ouvrages, Sanderus fait preuve d'une grande et noble qualité : il aime avec passion sa patrie, il se consacre avant tout au culte des gloires belges. Dès son premier ouvrage, l'*Histoire de Gand* (1624), il flétrit avec énergie cette manie qu'avaient dès lors les Belges ses contemporains de réserver toute leur admiration pour les œuvres étrangères. « Nous n'avons, s'écriait-il, de l'encens que pour l'étranger et pour des personnages qui, nés ailleurs, viennent fausser notre esprit national. »

« Ces dures vérités, — ajoute M. de Saint-Génois en citant les paroles de Sanderus, — ces dures vérités, dites il y a deux cent cinquante ans, sont souvent encore applicables au temps présent ! C'est pour opposer une barrière à cette déplorable disposition des esprits que Sanderus, en patriote ardent et convaincu, entreprend d'écrire l'histoire glorieuse du berceau de sa famille. » C'est avec un zèle égal, disons-nous à notre tour, mais avec un tout autre talent, que de nos jours une pléiade d'hommes éminents, au nombre desquels nous comptons M. de Saint-Génois lui-même, ont entrepris d'écrire l'histoire glorieuse des lettres, des arts et de la science belge, et de rendre à notre patrie, dans le passé, le rang qui lui appartient parmi les nations.

Sanderus avait un défaut (j'en connais qui diraient une qualité) : c'était un solliciteur infatigable et éternel. On n'en était pas, au commencement du XVIIe siècle, réduit, comme aujourd'hui, à se contenter pour ses vers patriotiques d'une maigre subvention gouvernementale; les sources de cadeaux et de pensions étaient nombreuses. Antoine Sander sut puiser à toutes; il alla frapper à toutes les portes, et presque partout on lui ouvrit. En 1606, il demande et il obtient une bourse d'études à Douai.

En 1642, il envoie au magistrat d'Audenarde le premier volume de la *Flandria illustrata* et le prie de « prêter attention à une petite requête qu'il y avait jointe; » cette petite requête fut encore couronnée de succès. Sanderus reçut à diverses reprises environ 80 liv. parisis. Cette même année 1642, notre historien s'adresse dans le même but à don Francisco de Mella; l'année précédente il avait fatigué de requêtes les États de Flandres, qui se montrèrent fort généreux; le chapitre de l'église de Saint-Bavon à Gand lui fit aussi des largesses.

Les états de Brabant, les chanoines de Tournai; le président du conseil privé, Pierre Roose, et le roi d'Espagne lui-même furent mis à contribution par ce quémandeur infatigable; ce qui n'empêchait pas notre historien de se plaindre souvent, et en termes peu mesurés, de la lésinerie du roi, des états et des villes. La *Grande Commune* d'Ypres — sa patrie — seule, je crois, lui refusa tout subside. Nul n'est prophète en son pays.

Dans toutes ses requêtes, Sanderus criait famine. Il était toujours « chargé avec très-grandes et pénibles dettes, » incapable de subvenir aux frais de ses ouvrages, et désespéré. Ces habitudes suppliantes étaient alors fort en usage parmi les gens de lettres. Chifflet, Puteaneus, Miræus nous en donnent plus d'un exemple. En même temps qu'ils publiaient, en tête de leurs livres, des vers pompeux à leur propre éloge, faits par leurs amis (1), les écrivains remplissaient leurs dédicaces des adulations les plus fades. Les supplications plaintives et les flagorneries ampoulées allaient de

(1) Le 2e volume de la *Flandria illustrata* contient à lui seul trois pièces de vers en l'honneur de Sanderus. La troisième, d'un certain Jérémie Piesenœus, membre du conseil de Flandre, est un tissu de louanges enthousiastes, écrites dans un style emphatique dont l'impudence nous confond.

pair avec la réclame audacieuse et sans vergogne.

Juste Lipse lui-même n'est pas complétement exempt de ce travers général des érudits du XVIe siècle, dont Scaliger offre le plus éclatant exemple.

Comme poëte latin, Sanderus est pompeux, plein d'enflure, et souvent diffus; comme prosateur, il est élégant, parfois encore un peu prolixe; sa manie de vouloir traduire en bonne latinité une foule de termes contemporains et locaux, usités dans les Pays-Bas, rend parfois le style de ses descriptions, dans la *Flandria illustrata*, très-obscur. Il faut être très-familiarisé avec l'histoire de nos institutions pour le comprendre sans effort. La *Flandria illustrata* n'est pas moins un ouvage plein de renseignements précieux et de vastes recherches, qui prouvent chez son auteur une érudition colossale, souvent, il est vrai, dépensée à tort et à travers, et sans discernement.

La *Flandria illustrata* (que nous appellerions encore aujourd'hui la Flandre illustrée) est ornée de gravures représentant les châteaux et les abbayes que l'auteur décrit. A ces gravures se rattache un trait de caractère naïf et singuier. Sanderus, chanoine fort peu résident, voyageait en artiste, s'assurait par lui-même de l'exactitude de ses descriptions, séjournait dans les nombreux châteaux et abbayes qui couvraient le riche sol de la Flandre. Quel abbé, quel seigneur eût refusé d'héberger un tel hôte, qui devait lui faire honneur dans un beau livre? Sanderus, paraît-il, aimait assez la bonne chère et détestait les mauvais repas. Mais il avait une étrange façon de récompenser ceux qui exerçaient largement l'hospitalité, de punir la lésinerie des autres.

Pour connaître le mérite de la table d'un châtelain, il suffisait de connaître la gravure qui représentait son domaine dans la *Flandria illustrata*. La cheminée de la cuisine donnait-elle une fumée respectable s'élevant en spirale vers le ciel, on pouvait sans crainte accepter une invitation de ce gentilhomme. S'il n'y avait pas de fumée du tout, le seigneur était un avare. Mais il y avait des degrés : à la hauteur de la colonne de fumée qui couronnait le faîte du château, l'on pouvait mesurer la générosité de l'hôte et le talent du cuisinier.

CHRONIQUE ET BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Paris, juillet 1861.

When beggars die, there are no comets seen;
The heavens themselves blaze forth the death of princes.

Quand les mendiants meurent, on ne voit point de comètes; les cieux eux-mêmes annoncent par ces brillants météores la mort des princes.

SHAKSPEARE, *Jules César*, acte II, scène I.

Hâtons-nous de rassurer tous ces princes qu'on nous dit malades depuis plusieurs mois. L'apparition de la comète ne concernait que le sultan. On peut voir désormais en toute sûreté sa queue flamboyer entre la Lyre et le Dragon, entre la Grande-Ourse et la Petite-Ourse. Cette comète, qui n'a pas moins surpris les astronomes chrétiens que les astronomes turcs, n'est un météore sinistre, *a comet of revenge*, dit encore Shakspeare, que pour l'empire ottoman; et avec cette conviction, nous la saluons comme un heureux augure, nous, chroniqueur de Charles-Quint, non parce qu'elle est la comète de Charles-Quint, puisque M. Babinet a eu tort de le prétendre contre M. Leverrier, mais parce que nous partageons tous les sentiments du grand empereur à l'égard de l'islamisme. Le nouveau sultan ne sauvera pas le croissant condamné à s'éclipser en Europe : il aura beau faire son maître de piano pacha, dépouiller mesquinement les sultanes de leurs bijoux, ces actes qui scandalisent les vrais croyants ne feront que l'exclure dans l'autre monde du paradis de Mahomet sans l'empêcher de perdre son trône dans celui-ci. Le jour approche où la croix brillera de nouveau sur le dôme de Sainte-Sophie, et où l'on se demandera comment les souverains chrétiens ont pu si longtemps laisser les Turcs camper en Europe, — politique presque aussi honteuse que celle qui a laissé si longtemps un dey barbaresque régner à Alger et y prélever un impôt sur les Etats protestants et les Etats catholiques eux-mêmes, également affranchis du denier de Saint-Pierre!

Ce que nous disons là à nos lecteurs français, nous le redirions plus volontiers encore à lord Strafford de Redcliff et à ceux de nos lecteurs de l'autre côté de la Manche, qui ne se gênent nullement pour proclamer l'avénement d'Abdul-Aziz comme le rétablissement de l'influence anglaise à Constantinople (1).

Le tome quatrième des *Mémoires* de M. Guizot (2) traite justement avec une certaine étendue la *question d'Orient*, telle qu'elle se présenta en 1840, et ce qu'en dit d'une manière générale l'ex-ministre historien n'est pas exclusivement rétrospectif. Aujourd'hui, comme il y a vingt ans, il n'est point de question locale et partielle dans l'empire ottoman; aujourd'hui comme alors, — « pas une secousse ne peut se faire sentir dans un coin de l'édifice, pas une pierre ne peut s'en détacher que l'édifice entier ne paraisse et ne soit en effet près de crouler. » M. Guizot ajoute : « On peut différer d'opinion sur ce qui reste encore de force et de vie probable à ce grand malade (M. Guizot adopte les termes de l'empereur Nicolas), mais personne ne croit sérieusement qu'il guérisse; sa mort plus ou moins prochaine, plus ou moins naturelle, est un fait qui domine toute la situation, un pressentiment qui trouble toute l'Europe. » Incroyable conclusion de cet exposé vrai de la situation. M. Guizot, aujourd'hui comme il y a vingt ans, se déclare le par-

(1) Un correspondant de la *London Review*, qui prétend connaître le *dessous des cartes de la diplomatie*, écrivait à la date du 29 juin : « On verra bientôt le résultat positif de la mort du sultan, — la certitude de l'extension de l'influence anglaise en Orient. Le sultan actuel n'est pas seulement un Turc *pur sang*, c'est aussi un Anglais aussi Anglais (*as thorough-going*) que lord Strafford ou que lord Palmerston, et de celui-ci on peut dire que, depuis la mort d'Abdul-Medjid, il règne incontestablement sur le monde civilisé tout entier. La volonté résolue d'Abdul-Aziz de se rattacher fermement à l'Angleterre est un fait bien connu de l'empereur des Français, et c'est pourquoi, depuis deux ans, on n'avait rien négligé afin de décider le dernier sultan à nommer son propre fils, Mourad-Mehemet, pour son succeseur. Cette intrigue a échoué, et c'est un sultan anglo-saxon par ses sentiments qui règne et gouverne à Constantinople, etc. » (*London Review*.—Saturday, 29 june.)

(2) 1 vol. in-8°. *En vente à l'Office de Publicité.*

tisan arriéré du *statu quo,* et reproduit, en 1861, son discours de 1839, pour dire qu'il ne faut prendre en aucune considération l'avenir, mais « maintenir *tel quel* l'empire ottoman. » M. Guizot est pour mesmériser le malade s'il n'est que malade, ou pour galvaniser le cadavre si par hasard il venait à être mort. Mehemet-Ali n'était donc qu'un rebelle, en 1839, aux yeux de M. Guizot. M. Guizot refusa cependant l'ambassade de Constantinople, mais la politique anglaise allait si bien à ses idées, qu'il se laissa imposer au roi pour l'ambassade de Londres, car il avoue que le roi ne signa que contraint et forcé, jusqu'à lui déclarer qu'il cédait aux exigences de ses amis coalisés : « On est bien exigeant avec moi, lui dit-il, mais je le comprends; on est toujours bien aise de faire avoir à un ami 300,000 livres de rente. » Comme on était près de discuter la dotation demandée pour le duc de Nemours, M. Guizot répliqua, avec la hardiesse d'un homme qui sait qu'on fait de sa nomination une question de cabinet : « Sire, mes amis et moi, nous sommes de ceux qui aiment mieux donner 300,000 livres de rente que de les recevoir. » — Nous n'aurions besoin que de cette réplique pour croire ce que nous avons entendu répéter en haut lieu, que M. Guizot fut toujours antipathique au roi Louis-Philippe, et que le roi aussi, comme M. Thiers, eût préféré l'envoyer à Constantinople plutôt qu'à Londres. Qui sait ce qui fût advenu si M. Guizot n'eût pas compris que, pour recueillir un peu plus tard tout ce qu'il avait espéré du succès de la coalition, il valait mieux l'attendre sur les bords de la Tamise que sur ceux du Bosphore! Les personnes qui font remonter à cette coalition la décadence du gouvernement parlementaire seront confirmées dans leur opinion par le tome IV de ces *Mémoires :* elles pourraient bien aller plus loin et accuser M. Guizot, d'après ses aveux, d'avoir sacrifié à sa personnalité la cause même qu'il avait l'air de défendre par un pur dévouement doctrinal, oubliant que tout gouvernement nouveau a besoin du désintéressement de ses fondateurs, à moins qu'il ne se fonde sur la dictature. Faire la guerre à M. le comte Molé sous prétexte qu'on serait un degré ou deux plus parlementaire que lui, n'était-ce pas se faire l'illusion du chien qui lâche sa proie pour saisir l'ombre? Avant tout, il fallait faire traverser à la dynastie et à la Charte de 1830 l'épreuve d'un règne, et ne pas donner un *mauvais exemple* (le mot est de M. Guizot). Les ultras de la Restauration la perdirent en se disant plus royalistes que le roi; M. Guizot et les doctrinaires commirent la même faute, dans le sens en apparence contraire, en se prétendant plus parlementaires que M. Molé ou même que Louis-Philippe, qui, de son côté, eut le tort de croire qu'il lui suffisait d'être fidèle à la lettre de sa charte pour éviter la fin de Charles X, parce que Charles X avait eu le tort, lui, de croire qu'il lui suffisait d'être fidèle à l'esprit de la sienne. A tout péché miséricorde, mais il est douteux que M. Guizot obtienne par la fierté de ses regrets (il n'a pas de remords) le pardon de ceux qui attendaient de lui un *meâ culpâ* plus complet. « C'était un *vrai gouvernement libre* que j'avais à cœur de fonder, leur dit-il, et l'influence reconnue à la Chambre des Députés en était à mes yeux l'essentielle condition. Dans mon élan vers ce but (son élan est charmant!), ma faute fut de ne pas tenir assez de compte du sentiment qui dominait dans mon camp politique, et de ne consulter que mon propre sentiment et l'ambition de mon esprit plutôt que le soin de ma situation, — faute assez rare de nos jours et que, pour dire vrai, je me pardonne en la reconnaissant! » Ainsi M. Guizot sacrifiait sa situation à sa théorie, la réalité à l'idéal. Que le philosophe se le pardonne, oui... mais le politique?... Que le philosophe ait un peu d'orgueil, cela lui est bien permis; mais le politique, n'aurait-il pas raison d'être modeste?

Le ministre de Louis-Philippe n'aurait jamais dû oublier ce que ce prince lui écrivait au sujet de Washington : « que Washington n'avait été ni puritain, ni aristocrate, ni encore moins démocrate; qu'il était essentiellement homme d'ordre et gouvernemental, cherchant toujours à combiner et à exploiter de son mieux les éléments souvent discordants, et toujours assez faibles, avec lesquels il devait combattre l'anarchie et en préserver son pays. » Or, si réellement M. Guizot lui-même et ses amis avaient pu soutenir, depuis 1830, une politique analogue à celle de Washington, c'était plus qu'une faute, c'était un crime à eux de se coaliser contre la continuation de la même politique par le comte Molé. Le souvenir de la coalition est le principal argument qui a pu être invoqué en faveur d'une dictature.

Évidemment, si M. Guizot se pardonne à lui-même, il n'a pas pardonné à M. de Lamartine d'avoir été dans cette occasion « un brillant allié » pour M. Molé. Il fait de lui un portrait qui, sous prétexte de faire ressortir les contrastes, annule ses qualités éminentes en lui attribuant des imperfections plus saillantes encore, comme si M. de Lamartine n'avait été que *l'ornement oratoire du débat*. M. de Lamartine inspire à M. Guizot une espèce de compassion mélancolique; « c'est un grand esprit qui repasse incessamment des régions de la lumière dans celles des nuages, un bel arbre couvert de fleurs, sans fruits qui mûrissent, sans racines qui tiennent. » M. de Lamartine, qui a aussi son aiguillon comme l'abeille, ne pourrait-il pas retourner contre cet ironique photographe de sa noble physionomie une autre de ses phrases, et dire à M. Guizot : « Vous aussi, grâce à la coalition, vous avez joué un grand rôle, touché au but de toutes vos ambitions, goûté de toutes les gloires... Mais où en êtes-vous aujourd'hui? » La même révolution leur a fait les mêmes loisirs, et ils écrivent tous les deux, l'un, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps;* l'autre, ces *Entretiens littéraires* de tous les mois, qui se poursuivent avec une incroyable verve. Le dernier entretien a pour texte : *J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages.* Qui ne serait curieux de comparer ce que dit Lamartine du philosophe de Genève avec ce qu'en

ont dit avant lui Chateaubriand, Villemain, Saint-Marc Girardin, et dernièrement encore Gerusez dans cette *Histoire de la littérature française* à laquelle va être décernée une des palmes en vil métal, legs annuel de M. Montyon?

Lamartine, traité par M. Guizot d'utopiste et d'idéologue, « flattant à la fois la démocratie et l'aristocratie, » lui fait déjà une première réponse en jugeant sévèrement (trop sévèrement peut-être) ce sophiste paradoxal, flatteur dédaigneux de la société aristocratique, et démocrate cynique ; mais un texte si fécond sera la matière d'un second entretien. Lisons, en attendant, un volume inédit de Jean-Jacques, publié (chez MM. Lévy) par M. Streckeisen-Moultou, arrière-petit-fils d'un pasteur protestant que sa foi sincère n'empêcha pas d'être en relations suivies avec l'auteur de *la Nouvelle Héloïse* et avec l'auteur de *Candide*. Ce volume, complément de toutes les éditions des œuvres de Jean-Jacques, contient non-seulement plusieurs lettres, mais encore des morceaux très-variés, un projet de constitution pour la Corse, des fragments biographiques, une allégorie religieuse et un petit roman. L'éditeur a raison de vanter surtout des *Lettres sur la vertu et le bonheur* qui resplendissent de toutes les magnificences de ce style auquel Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, Lamartine lui-même doivent plus ou moins les magnificences de leur prose poétique.

A M. Guizot encore, qui reproche à M. de Lamartine de ne pas savoir être heureux, on pourrait recommander ce paragraphe où Jean-Jacques énumère philosophiquement tant de maux qui ne sont rien par eux-mêmes, et fait la leçon à ceux qui auraient à se plaindre plutôt de leur raison que de leur fortune : « Tel riche pense être ruiné quand il ne lui reste que le bien dont il a besoin, et croit mourir de faim s'il faut chasser un parasite..... On ne compare point ce qu'on est ni à ses besoins, ni à l'état d'autrui, mais à ce qu'on était, ou à ce qu'on voudrait être. — L'ambition compte toujours pour rien ce qu'elle acquiert, pour tout, ce qui lui échappe. » Quand Jean-Jacques ne trouvait pas une idée neuve, de quelle splendeur de style il parait les lieux communs! ou comme il oubliait le paradoxe pour la logique! Mais n'est-ce pas le secret des écrivains les plus originaux?

Après des noms aussi imposants que ceux de Rousseau et de Chateaubriand, Lamartine et Guizot, il y aurait encore place, dans une critique rapide, pour les « astres mineurs » du ciel littéraire d'Horace, ceux qui, par leurs rayons propres ou grâce au reflet de l'imitation, méritent de figurer dans le catalogue sidéral. La queue de la comète est parfois plus brillante que la comète elle-même. Lisez plutôt les *Semaines littéraires* de M. de Pontmartin qui a remplacé par ce nouveau titre celui de ses piquantes *Causeries*. Dans ce nouveau volume, où le sincère Aristarque, en disciple d'Horace, donne à la lune son cortége d'étoiles, Chateaubriand trouve un vengeur dont la malice a dû le faire sourire en sa vie d'outre-tombe. Mais la métaphore, si elle était acceptée, s'appliquerait plus exactement encore à la troisième publication de l'*Année littéraire et dramatique*, par M. G. Vapereau, qui, dans cinq cents et quelques pages, a su parler de cinq cents et quelques auteurs, si nous avons bien additionné leurs noms à la table alphabétique. Cinq cents auteurs ont là leur extrait de naissance, — ils ont vécu, — leur certificat de notoriété, — il n'est plus permis de les ignorer, et la plupart recevront (s'ils ne l'ont déjà reçu) du même M. Vapereau leur brevet d'immortalité... il annonce une seconde édition de son *Dictionnaire universel des contemporains*. Ce troisième volume de l'*Année littéraire* atteste un rare talent d'appréciation, la sagacité de la critique suppléant à la lecture approfondie des ouvrages, car nous ne saurions croire que M. Vapereau se soit condamné à lire tous ceux qu'il juge si finement. Qui sait cependant? Nous apprenons à lire vite, nous autres liseurs exercés. M. Vapereau est devenu aussi d'une indulgence aimable, en cherchant partout le bien ou le beau, et en voyant combien le bien et le beau sont rares. Cette étude sympathique n'a fait que développer en lui le goût, première qualité de la critique française. Nous remercions personnellement l'auteur de l'*Année littéraire* d'une citation qui aurait pu être plus longue... dans ce sens que son imprimeur a abrégé de deux mots un de nos vers... (Nous ne nous relisons que lorsque nous sommes cité.)

Mais nous reprocherons plus sérieusement à M. Vapereau d'avoir oublié, parmi les volumes de vers publiés en 1860, les *Roses de Noël*, par M. Edmond d'Anglemont. Ces *Élégies*, datées la plupart de la province, sont vraiment remarquables comme perpétuant la tradition de ce style gracieux de Millevoie et de Parny qui se perd un peu à Paris. M. E. d'Anglemont a pu impunément nourrir sa muse classique de toutes les innovations plus ou moins heureuses de la muse romantique ; lui aussi a des hardiesses de pensées, mais *dulcia sunto*, se dit-il avec le poëte latin ; il les rend dans une langue toujours harmonieuse. Nous serions bien étonné si ce volume n'obtenait pas une de ces couronnes académiques qui fournissent à M. Villemain l'occasion de justifier si agréablement l'impartialité de ses confrères.

Dans un de ses voyages à Paris, M. Ed. d'Anglemont rencontra un jour un papillon, un vrai papillon des champs, sur la place de la Bourse... Naturellement, il lui adressa aussi une élégie :

> Quel caprice déjà t'égare
> Au milieu de cet air brumeux,
> Où le bitume et le cigare
> Mêlent leurs tourbillons fumeux?
> Sur ces dalles que viens-tu faire?
> Quel but a conduit ton essor
> En cette fétide atmosphère,
> Devant le temple du veau d'or, etc.

Cette pièce est datée de février 1846 ; les tourniquets n'existaient pas encore, mais on n'avait pas non plus

alors transplanté autour du *temple* des arbres séculaires, et les papillons pourraient bien encore y voltiger à l'époque où les marronniers sont en fleur... Ce qui m'étonnerait, c'est que M. d'Anglemont en eût réellement vu un au mois de février. N'était-ce pas l'âme d'une Psyché trahie par son agent de change...? Car on dit que ces galants financiers ne sont pas d'une fidélité exemplaire quand ils rajeunissent, par une variante, le ravissant épisode de *l'Ane d'or* du vieux Apulée.

Avis au papillon de M. d'Anglemont ; s'il a besoin de consolations, qu'il aille retrouver le lézard. Et nous, remercions M. Henri Lecocq d'avoir publié un charmant volume, intitulé : *la Vie des fleurs* (1), et dont voici le début :

(1) Un vol., chez Hachette.

« Si l'idée du bonheur pur, cette douce illusion de la vie vient parfois saisir notre âme, ce n'est jamais dans les palais de l'opulence que nous plaçons son séjour : c'est dans les champs, au milieu des bosquets que les oiseaux égayent de leurs douces mélodies ; c'est au milieu des prairies émailliées de fleurs, où le papillon étale sa brillante parure, etc. »

Le livre de M. Henri Lecocq n'est pas une idylle, mais une paraphrase poétique et érudite de la physiologie végétale. L'idée de l'ouvrage semble avoir été dérobée à M. Michelet, qui n'a rien écrit de mieux sur la vie des oiseaux et des insectes ; mais M. Lecocq lui est supérieur par la science.

Le Directeur, Rédacteur en chef :

AMÉDÉE PICHOT.

Histoire.

LA PAPAUTÉ,

CINQUANTE ANS APRÈS CHARLEMAGNE.

Nicolas Ier, Adrien II et Jean VIII.

I

Nicolas Ier, qui, en l'an 858, s'assit dans la chaire de saint Pierre, dut son élection à la faveur de l'empereur Louis le Jeune plutôt qu'à la préférence du clergé de Rome. De même que ses prédécesseurs Léon Ier et Grégoire Ier, il mérita le surnom de *Grand*. Trois événements considérables ont signalé son pontificat : la lutte d'Ignace et de Photius se disputant le trône patriarcal de Constantinople, la prohibition du divorce du roi Lothaire II avec sa femme Teutberge, et enfin la soumission absolue imposée par le saint-siége aux grands prélats métropolitains des bords du Rhin et de la France septentrionale, parmi lesquels Hincmar, archevêque de Reims, occupait le premier rang.

Dans les deux premières questions, Nicolas sut prendre pour point d'appui de sa suprématie les principes éternels de la justice et de la morale. Il ne s'agissait point, en effet, de subtiles questions théologiques ni de droits contestables : le pape se fit simplement et noblement le protecteur du faible et de l'opprimé, le défenseur des victimes de la calomnie et de la persécution. Si son langage fut hautain et impérieux, il trouvait son excuse dans la bonté des causes qu'il défendait. La suprématie qu'il revendiqua sur le siége de Constantinople n'excita aucune répulsion, parce qu'elle s'exerçait en faveur d'un prélat irréprochable et cruellement persécuté. S'il usa de mépris envers la dignité royale en France, c'est que le prince revêtu de cette dignité s'était lui-même rendu méprisable. Si, de sa propre autorité, il annula les décisions d'un concile national composé des principaux prélats des Gaules, c'est que ce concile était déjà condamné par le sentiment public, vengeur de la justice et de l'innocence méconnues. Dans l'une et l'autre occasion, Nicolas déploya la même vigueur et la même habileté ; et cependant les résultats furent entièrement différents. La dispute relative au siége de Constantinople aboutit au schisme final qui a séparé l'Église d'Orient de celle d'Occident ; tandis qu'en frappant le roi de Lorraine, le pape réussit à établir dans la chrétienté latine un précédent qui lui assura le droit de contrôler la vie privée des princes. Les vices des rois, et particulièrement des rois français, devinrent le principal levier de l'influence des pontifes romains.

Les reines outragées, les sujets opprimés apprirent qu'un recours leur était ouvert. En même temps, le trop puissant clergé féodal institué par Charlemagne fut réduit à subir des humiliations méritées.

Le conflit auquel donna lieu le patriarcat de Constantinople ne sortit point, comme tant d'autres, d'une controverse religieuse : il résulta uniquement d'une intrigue politique et d'une animosité personnelle. Le patriarche Ignace appartenait à la famille impériale. Après la révolution qui avait détrôné son père, l'empereur Michel Rangabé, il avait cherché et trouvé sous le froc d'un moine un refuge contre la jalousie de Léon l'Arménien. Les monastères des îles de Platos, Hyathos et Terebinthe étaient peuplés par les dévots disciples d'Ignace. Ils étaient aussi l'asile de tous les fidèles persécutés pour leur attachement au culte des images. Pour cette pieuse troupe, Ignace était à la fois un protecteur et le modèle des plus austères vertus. Il fut à la fin rappelé de sa paisible solitude et placé sur le trône patriarcal de Constantinople par l'impératrice Théodora qui, mère et tutrice de l'empereur Michel III, profita de son pouvoir pour rétablir définitivement le culte des images. Le zèle consciencieux d'Ignace le porta bientôt à réprouver publiquement et à exclure de la communion le César Bardas, qui avait divorcé pour entretenir un commerce incestueux avec la veuve de son fils. Aussi longtemps que le patriarche jouirait de la faveur de l'impératrice Théodora, il devait être inattaquable ; c'est pourquoi, la haine s'unissant à l'ambition, le vindicatif César résolut d'envelopper dans une ruine commune la protectrice et le protégé. Il parvint à persuader au jeune empereur de ne point supporter plus longtemps le joug humiliant d'une femme, et d'assurer le plein exercice de son autorité en reléguant dans des couvents non-seulement sa mère, mais aussi ses sœurs. Le partriarche reçut l'ordre de consacrer immédiatement à la vie religieuse l'impératrice et les princesses. Il s'y refusa avec fermeté en s'appuyant sur les canons de l'Église, qui ne permettent de recevoir les vœux religieux qu'autant qu'ils sont complétement libres. La conséquence immédiate de ce refus fut une accusation de correspondre avec un prétendant à l'empire, et Ignace fut exilé dans son ancien asile de Terebinthe; puis, comme on ne pouvait obtenir de lui, ni par les prières, ni par les menaces, qu'il résignât ses fonctions, on le déclara déposé de son siége. Un nouveau titulaire fut nommé à sa place : c'était Photius.

La naissance du nouveau patriarche était illustre. Il avait occupé avec une grande distinction des fonctions importantes et s'était élevé aux plus hautes dignités de l'État. Il passait pour être l'homme le plus accompli de son temps. Dans la grammaire, dans l'éloquence, dans les sciences même, autant que dans les lettres, il excellait. Son ambition, d'ailleurs, semblait être sans bornes comme son savoir et son habileté. Comme il était laïque, on le fit passer en six jours par tous les degrés inférieurs de l'ordre ecclésiastique pour l'élever au patriarcat.

Les évêques, dit-on, consentirent à la promotion de Photius à la condition expresse qu'il traiterait son prédécesseur avec de généreux égards ; mais cet engagement fut loin d'être observé. Comme la résignation d'Ignace était nécessaire pour assurer la tranquille possession du nouveau patriarche, et comme il refusait invinciblement de se démettre, on le soumit à toute sorte de cruautés. La plupart des évêques de son parti furent également maltraités, ou bien exilés dans des lieux insalubres et

inhabités. Un d'entre eux, accusé de paroles trop libres, eut la langue coupée. Ignace lui-même, malgré sa haute dignité et sa naissance illustre, fut saisi, chargé de chaînes et traîné de prison en prison, jusqu'à ce qu'enfin il fut relégué à Mytilène. Des conciles rivaux se réunirent, et les deux patriarches furent mutuellement excommuniés par les factions adverses.

Photius fut le premier à vouloir soumettre sa cause au jugement de Rome. Il crut qu'en reconnaissant la suprématie du siége de saint Pierre et en lui offrant l'extirpation entière des iconoclastes, il s'assurerait la décision favorable du pape. En conséquence, l'empereur Michel fit partir une ambassade solennelle, chargée de réclamer l'envoi de légats pontificaux, armés des pouvoirs nécessaires pour l'assister dans la réforme de la discipline ecclésiastique. En outre, quatre évêques allèrent, au nom de Photius, assurer au pape qu'Ignace, accablé par l'âge et par les infirmités, s'était démis volontairement; que, dans sa retraite, il était entouré des plus profonds respects, et qu'enfin le siége de Constantinople étant devenu vacant, un nouveau titulaire avait été régulièrement élu. A ces assurances, Photius ajoutait celle de la répugnance profonde avec laquelle, ressentant son insuffisance, il avait accepté ces redoutables fonctions. « Le clergé, les évêques, l'empereur, écrivait-il, bienveillants pour chacun, cruels pour moi seul, sourds à mes supplications, insensibles à mes larmes, m'ont forcé à porter ce pesant fardeau! »

Nicolas, qui, sans doute, connaissait mieux qu'on ne le supposait à la cour de l'empereur, la situation des affaires religieuses en Orient, répondit avec prudence et dignité que ses légats pourraient, à Constantinople seulement, apprécier la validité de l'ordination de Photius, et qu'en présence d'un concile régulier, assisté de ces mêmes légats, Ignace aurait à reconnaître sa résignation. Le pape, dans sa réplique à l'empereur, saisit l'occasion de réclamer les biens du saint-siége en Sicile et de protester contre la juridiction usurpée en Illyrie, en Épire et en Thessalie par l'archevêque de Thessalonique. En lisant cette lettre, on ne découvre aucun signe de sujétion envers l'empire d'Orient. Nicolas écrit comme un grand pontife parfaitement indépendant, comme le chef suprême de la chrétienté. Il traite l'empereur avec la courtoisie à laquelle un puissant monarque a toujours droit, mais nullement avec le respect d'un sujet s'adressant à son souverain.

Armés de la réponse du pape, les légats arrivèrent à Constantinople, au grand désappointement de l'empereur et de Photius. Celui-ci s'indigna de n'avoir pas été immédiatement reconnu sous son titre d'évêque. L'empereur accueillit les légats, non point comme les ambassadeurs d'un souverain étranger, mais comme des sujets rebelles; puis il les fit emprisonner, en les menaçant d'un lointain exil. Des moyens plus doux furent employés ensuite. La séduction succéda à la violence, et il paraît que les envoyés romains furent assez faibles pour se laisser intimider ou corrompre. Un concile fut convoqué; il comptait, dit-on, le même nombre de membres que la vénérable réunion de Nicée. Les légats y prirent place; Ignace dut y comparaître, et sa fermeté déconcerta l'assemblée. Il demanda qui étaient les légats et pour quel motif ils se trouvaient à Constantinople; à quoi ils répondirent qu'ils étaient envoyés par le suprême pontife Nicolas pour juger la cause en litige. « Qu'ils commencent donc d'abord, s'écria l'intrépide Ignace qu'on avait revêtu

du froc d'un simple moine, par expulser l'adultère, et s'ils ne le peuvent pas, ce ne sont point des juges! » Ces paroles dites, il en appela au pape en personne. Le concile prononça sa déposition; puis, afin de se rendre Nicolas favorable, il condamna de nouveau l'hérésie des iconoclastes. Les moyens les plus violents furent ensuite mis en usage pour arracher à Ignace sa résignation. A la fin, tandis qu'il était, un jour, privé de sentiment dans sa prison par suite des traitements cruels qu'on lui avait fait subir, on se servit de sa main inanimée pour tracer une croix au bas d'une feuille de papier blanc sur laquelle Photius écrivit, au nom du captif, l'aveu d'une élection non canonique au patriarcat et d'une administration tyrannique. L'espoir que les partisans de Photius attachaient à la possession de cette pièce les rendit pour un temps plus humains. Il fut permis à Ignace de se retirer dans un palais appartenant à sa mère; mais ayant appris bientôt qu'on méditait contre lui une persécution nouvelle, il prit le parti de fuir Constantinople. Plus tard, un grand tremblement de terre, comme au temps de saint Jean Chrysostôme, ayant terrifié la capitale, on le considéra comme un avertissement du Ciel condamnant les cruautés qu'on avait fait injustement éprouver au patriarche légitime; et le retour d'Ignace fut autorisé par l'empereur.

La sentence de déposition prononcée par le concile avait cependant été envoyée au pape avec une longue lettre de Photius. Adoptant sur-le-champ une résolution énergique, Nicolas convoqua un concile de l'Église romaine, y désavoua, en présence des ambassadeurs impériaux, la conduite de ses légats, et refusa son consentement à la déposition d'Ignace ainsi qu'à l'élévation de Photius. Ensuite, non content de notifier sa décision à l'empereur en termes impérieux et réprobateurs, le pape adressa aux fidèles d'Orient, et particulièrement aux trois patriarches de Jérusalem, d'Antioche et d'Alexandrie, une lettre exprimant sa ferme détermination de maintenir les droits d'Ignace, et le refus de reconnaître en sa place l'usurpateur Photius. Il les invitait en même temps à concourir unanimement à l'exécution des décrets du siége apostolique.

L'année suivante, un moine nommé Théognète, envoyé par Ignace, apparut à Rome, porteur du récit détaillé de toutes les persécutions endurées par son maître. Un concile plus nombreux et plus solennel que le dernier fut aussitôt convoqué, et son premier acte fut de décréter la dégradation et l'excommunication de Zacharie, l'un des légats pontificaux à Constantinople, pour avoir consenti à la déposition d'Ignace. Le pape, ensuite, prononça la sentence unanime qui condamnait Photius, en frappant du même anathème Grégoire, évêque de Syracuse, lequel avait osé consacrer l'usurpateur du siége de Constantinople. Tous les actes de Photius, et spécialement ses ordinations, furent déclarés nuls et de nul effet. Enfin, la restauration d'Ignace fut prescrite par le pape dans les termes suivants : « Nous, en vertu du pouvoir que nous a donné Notre-Seigneur, par l'intermédiaire de saint Pierre, rétablissons notre frère Ignace dans son siége, dans sa dignité et dans tous les honneurs attachés au caractère patriarcal. Quiconque, après la promulgation de ce décret, osera le troubler dans l'exercice de ses fonctions, se séparer de sa communion, ou le juger encore sans le consentement du siége apostolique, partagera, si c'est un ecclésiastique, l'éternel châtiment du traître Judas, et, si c'est un laïque, encourra la malédiction de Caïn; il sera excommunié, et la même

sentence lui sera appliquée par le souverain juge. »

Jamais la puissance du clergé ni la suprématie du pape n'avaient été affirmées d'une manière aussi distincte et aussi inflexible. Les priviléges de Rome étaient éternels, immuables, antérieurs et supérieurs à tous les conciles. Accordés par Dieu lui-même, ils pouvaient être attaqués, mais non déplacés, supprimés pour un temps, mais jamais anéantis. De tous les points de la terre un appel pouvait être porté à Rome, et contre les sentences de Rome il n'existait aucun appel.

On parut, à Constantinople, n'accorder aucune attention aux anathèmes prononcés par le pape. Photius, aussi longtemps qu'il posséda la faveur de l'empereur, occupa tranquillement son siége. Une correspondance pleine d'aigreur s'ensuivit entre le pape et l'empereur. Ce dernier, affectant le ton d'un souverain justement irrité contre un sujet rebelle, somma le pontife romain de lui livrer le moine Théognète qui s'était fait le messager d'Ignace. « Des milliers de fidèles, répondit Nicolas, visitent Rome pour s'y placer pieusement sous la protection de saint Pierre. Nous avons le pouvoir d'appeler auprès de nous les moines et même les ecclésiastiques de tous les pays du monde; tandis que vous, ô empereur! vous ne possédez pas ce droit. Vous n'avez rien à faire avec les religieux, si ce n'est de solliciter humblement leurs prières! Jamais, pour tous les dons, pour tous les honneurs que les rois peuvent accorder, nous ne livrerons un moine qui, par sa profession, a déclaré son mépris pour ces mêmes dons et pour ces mêmes honneurs. » L'empereur, avec la morgue des lettrés grecs, ayant parlé dédaigneusement de la langue latine comme d'un jargon barbare des Scythes, le pape indigné répond que censurer cette langue, l'une de celles qui furent inscrites sur la croix du Christ, c'est censurer Dieu lui-même; que les Scythes n'usent du latin que pour adorer Dieu, et qu'à Constantinople même plusieurs des offices religieux sont célébrés en latin. « Que l'empereur, ajoute Nicolas, cesse donc de se décorer du titre d'empereur des Romains, ou bien qu'il cesse d'insulter à la langue romaine! »

L'empereur finit par menacer Rome du feu et du glaive. Nicolas, maintenant sa fière indépendance, traite avec mépris ces vaines menaces et rappelle au monarque byzantin le destin de Sennachérib. Il lui reproche ensuite sa lâche soumission envers les Sarrasins : « Nous n'avons pas, nous, envahi la Crète; nous n'avons pas subjugué les provinces sans nombre de la Grèce; nous n'avons pas brûlé les églises des faubourgs de Constantinople; et cependant, tandis que vous laissez les infidèles commettre impunément tous ces ravages, vous nous menacez, nous chrétiens catholiques, des coups impuissants de vos armes. C'est-à-dire que vous relâchez Barabbas et que vous condamnez le Christ à mourir. » Le pape conclut en évoquant toute la cause à Rome et en citant personnellement devant son tribunal les deux adversaires Ignace et Photius, ainsi que les autres évêques. Moyennant l'accomplissement de ce préliminaire, il voudra bien condescendre jusqu'à permettre à l'empereur de rester en communion avec l'Église romaine, avec son suprême pontife et avec l'évêque Ignace. Nicolas termine enfin son épître en rappelant à l'empereur le sort funeste de ses prédécesseurs Néron, Dioclétien, Constance et Anastase, persécuteurs des chrétiens, ainsi que la gloire des princes qui ont été les fidèles amis ou serviteurs de l'Église.

Dans une réponse postérieure (la querelle

durait alors depuis quatre ans), Nicolas commande à l'empereur de brûler la lettre odieuse et blasphématoire par laquelle il a osé insulter le saint-siége. En cas de refus, le pape lui-même convoquera une assemblée de prélats, anathématisera toutes les personnes qui oseront approuver ou soutenir cette offense, et, pour la honte de l'empereur, fera publiquement exposer sa missive au-dessus d'un feu lent, à la vue des pèlerins de toutes les nations qui viennent vénérer le trône de saint Pierre.

A la fin, Photius, poussé à bout, résolut de ne plus garder aucune mesure envers son ardent adversaire. Déjà l'indépendance du siége de Constantinople à l'égard de Rome avait été affirmée par les lettres de l'empereur; il ne restait plus qu'à la consacrer par des actes. Toutes les soumissions possibles, l'offre même de supprimer absolument l'hérésie des iconoclastes, avaient été accueillies à Rome avec mépris. On s'était étrangement trompé, à la cour de Byzance, sur le caractère et sur la situation de Nicolas. On avait supposé que, pareil à ses prédécesseurs, il était simplement le chef d'une des factions qui partageaient l'antique cité romaine et le timide vassal de l'empereur d'Occident. On avait cru, enfin, que la lutte engagée avec le roi Lothaire au sujet de sa femme affaiblissait le pape; et il n'en était rien.

Désormais, c'est Nicolas qui se montre l'agresseur. Bardas, protecteur de Photius, avait été assassiné. Michel régnait seul, dominé par Basile le Macédonien, qui bientôt devait le supplanter. Au mois de novembre 866, de nouveaux légats du pape arrivèrent à Constantinople, demandant que Photius et Ignace fussent envoyés à Rome pour y être jugés. Mais Photius était alors à l'apogée de son influence. Ses habiles flatteries lui assuraient la protection de l'empereur Michel, ou bien il était devenu trop puissant pour que cette protection lui fût refusée. Sa réputation, ses talents, son éloquence, populaire surtout parmi la jeunesse des écoles, ses vertus même, lui avaient conquis l'attachement et la confiance de toutes les classes.

Au commencement de 867, un concile fut réuni à Constantinople. Les prélats qui le composaient, dociles à l'impulsion de Photius, prononcèrent la contre-excommunication du pape Nicolas, puis dénoncèrent comme autant d'hérésies pratiquées par l'Église de Rome les huit articles suivants :

1° L'observance du maigre le samedi;

2° L'usage du lait et du fromage pendant le carême;

3° Le célibat imposé aux prêtres;

4° La coutume de restreindre l'onction sacerdotale aux seuls évêques;

5° La procession du Saint-Esprit attribuée au Père et au Fils;

6° La promotion des diacres à la dignité épiscopale;

7° La consécration d'un agneau selon l'usage détestable des juifs;

8° La suppression de la barbe chez les membres du clergé.

Ces imputations d'hérésie n'étaient en réalité que des prétextes. Le motif véritable était la résolution arrêtée de repousser la suprématie de Rome et de la revendiquer pour Constantinople, capitale nouvelle de l'empire. Le décret du concile reçut les signatures de l'empereur, de Basile le Macédonien, des trois grands patriarches d'Orient, des sénateurs, des grands officiers de la couronne, et enfin d'une centaine d'évêques ou d'abbés.

Mais à peine le messager chargé de porter à Rome la décision du concile eut-il commencé son voyage, qu'il dut le suspendre par l'ordre du nouvel empereur. Une

révolution de palais avait eu lieu. A l'ivrogne Michel, assassiné, avait succédé son meurtrier le Macédonien Basile, dont le premier acte avait été de déposer Photius qui lui refusait la communion à raison du crime dont il venait de se souiller.

Un nouveau concile se réunit. Le pape Adrien II, successeur de Nicolas, y fut représenté par ses légats sur l'invitation de l'empereur. L'assemblée condamna tout d'une voix l'usurpation de Photius et proclama la restauration d'Ignace. Aucun de ses membres n'eut la permission de siéger avant d'avoir signé une formule condamnant à la fois les iconoclastes, Photius et tous les actes du concile précédent. Les prélats indociles qui se refusèrent à préjuger ainsi les questions sur lesquelles ils avaient à délibérer, furent ignominieusement exclus. Toutes les ordinations de Photius furent déclarées nulles. Photius lui-même, traîné devant l'assemblée par les gardes de l'empereur, s'entendit reprocher toutes ses calomnies et tous ses crimes. Sa dégradation fut aussitôt décrétée; et tels étaient les ressentiments qu'il inspirait, que les plumes employées à signer sa condamnation furent trempées dans le vin consacré au saint sacrifice, c'est-à-dire dans le sang du Christ. Le biographe d'Ignace, souhaitant sans doute le supplice du coupable, déplore amèrement la douceur du concile en cette occurrence, et n'hésite pas à lui attribuer tous les maux qui résultèrent de la seconde élévation de Photius. Il interprète, à son tour, comme une réprobation céleste de cette indulgence malavisée, un tremblement de terre et un ouragan qui renversèrent plusieurs églises. Beaucoup d'autres signes, parmi lesquels plusieurs miracles, si l'on en croit le même écrivain, glorifièrent la restauration d'Ignace. De son côté, Photius, dans l'exil, dénonce par ses lettres comme violente, injuste et illégale, l'assemblée qui avait prononcé contre lui une condamnation préconçue et délibérée à l'avance.

Pendant dix ans, Ignace occupa paisiblement le siége de Constantinople. A sa mort, arrivée en 877, une étrange réaction se manifesta en faveur de son rival déchu. Photius, si l'on en croit ses ennemis, avait su, du fond du monastère où il était relégué, faire parvenir à l'empereur des flatteries si habiles, que, par l'ordre de Basile, il fut rétabli dans sa dignité patriarcale. Il est beaucoup plus probable que la supériorité reconnue de ses talents, la conviction que ses torts avaient été exagérés par d'implacables adversaires, le regret d'avoir vu Constantinople abaissée devant Rome, ont été les motifs réels de ce retour de l'opinion. Quoi qu'il en soit, un nouveau concile, au sein duquel le pape Jean VIII fut représenté par ses légats, ratifia l'élévation de Photius, et l'on vit le siége apostolique reconnaître, comme patriarche légitime, cet usurpateur, ce monstre de perversité, ce persécuteur, cet hérétique, enfin, qui avait osé opposer à la suprématie de Rome celle de Constantinople.

Photius cessa de vivre en 886. Quoique en sa personne expirât le schisme qui avait séparé l'Orient de l'Occident, les liens qui avaient uni les deux Églises se trouvaient désormais rompus. De part et d'autre, les usages opposés qu'on avait invoqués comme motifs de la séparation avaient été érigés en dogmes inflexibles. Durant la période d'épreuve qui s'ouvrit alors pour la papauté, les rapports entre les deux capitales devinrent de plus en plus rares. Les papes furent trop préoccupés du soin de défendre leur indépendance et même leur vie, pour accorder une attention sérieuse aux affaires de l'Orient.

Nicolas le Grand n'avait pas vécu assez longtemps pour être témoin de la première chute de Photius; mais sa victoire en Occident avait été complète. Non-seulement il avait contraint un petit-fils de Charlemagne à se prosterner à ses pieds et à livrer à sa vengeance les principaux évêques de France, défenseurs de la royauté; mais il avait obligé les puissants archevêques de Ravenne, de Trèves, de Cologne et de Reims à reconnaître humblement son autorité spirituelle.

Jean, archevêque de Ravenne, prélat accusé à la fois de violence, d'ambition et de cupidité, paraît avoir conçu le dessein d'émanciper son siége de la suprématie de Rome. Il avait pris possession de certains biens dont la propriété était revendiquée par le siége apostolique; il avait, de sa seule autorité, déposé, excommunié et emprisonné tous ceux qui lui résistaient; usurpé en faveur de saint Apollinaire, patron de Ravenne, les priviléges de saint Pierre; repoussé avec mépris les citations du pape à comparaître devant le tribunal apostolique ou devant un synode afin de répondre à plusieurs accusations d'hérésie; persévéré, enfin, dans sa révolte après avoir encouru la condamnation synodale. Il est difficile aujourd'hui de comprendre sur quelle base sérieuse un archevêque de Ravenne pouvait fonder ses prétentions à l'indépendance.

Jean réussit d'abord dans l'appel qu'il porta devant l'empereur Lothaire afin d'obtenir l'intervention de ce prince. Accompagné par deux officiers impériaux, il se rendit à Rome; mais le pape ayant fait comprendre aux envoyés de l'empereur qu'ils ne devaient garder aucune relation avec un prélat excommunié, ils se séparèrent de l'archevêque, qui se vit contraint de partir précipitamment. Loin d'épouser sa cause, les habitants de Ravenne le repoussèrent, invitèrent Nicolas à se rendre dans leurs murs, et accueillirent le pontife romain avec enthousiasme. Jean s'enfuit à Pavie pour y implorer le secours de l'empereur, qui, refusant de le recevoir, lui fit transmettre cette réponse sévère : « Qu'il aille s'humilier devant ce grand pape à qui nous obéissons avec toute l'Église. » Les habitants de Pavie, fermant les portes de leurs maisons quand l'excommunié passait dans les rues de la ville, se refusèrent à tout contact avec lui comme avec les gens de sa suite. Le fier prélat n'eut donc d'autre alternative que d'aller à Rome implorer la merci de son adversaire; et Nicolas ayant complété l'humiliation du vaincu en l'obligeant à prêter publiquement, sur les plus saintes reliques, un serment de soumission absolue, condescendit à le recevoir de nouveau dans la communion de l'Église. Les conditions imposées à l'archevêque de Ravenne furent rigoureuses : il dut s'engager à visiter Rome une fois chaque année, sauf le cas de maladie ou d'empêchement impérieux; à ne consacrer aucun évêque, sinon après une élection régulière et l'approbation écrite du saint-siége apostolique; à n'opposer aucun obstacle aux appels portés à Rome par les évêques de sa juridiction; à restituer, enfin, tous les biens dont il s'était indûment emparé. Telle fut l'issue de la résistance tentée en Italie contre la suprématie du pape.

Si la puissance et la richesse pouvaient seules assurer l'indépendance à ceux qui les possèdent, le développement extraordinaire de l'ordre sacerdotal, dans tous les États de l'empire carlovingien situés au delà des Alpes, aurait pu devenir redoutable à la suprématie de Rome, quand un pontife faible et timide se serait trouvé assis dans la chaire de saint Pierre. Ce

n'était pas le pape seul qui existait toujours, c'était aussi le clergé tout entier, formant une corporation permanente et immuable. Le clergé continuait de s'élever sur les ruines des grands feudataires laïques. L'aristocratie militaire, refusant de se recruter dans les classes inférieures, diminuait en nombre avec une rapidité inouïe. Toute famille noble qui venait à s'éteindre laissait un vide qui n'était point rempli. Les guerres civiles, les invasions des Normands poussées jusqu'à Paris, Cologne et Hambourg; le dérèglement des mœurs, qui multipliait les bâtards et faisait disparaître les branches légitimes; la dévotion, qui jetait dans les cloîtres ou dans les églises les rejetons des plus illustres familles; l'aliénation des biens en faveur des établissements religieux, déterminée par des motifs de piété ou de superstition, toutes ces causes réunies contribuaient à épuiser le pouvoir et la richesse de la noblesse militaire.

Pendant ce temps, le clergé, toujours empressé d'acquérir, toujours soigneux de ne rien aliéner, s'enrichissait sans relâche et jouissait d'une sécurité relative, protégé qu'il était, du côté des fidèles, par les malédictions qu'il pouvait prononcer, et contre les païens par les miracles qu'il savait produire. La cathédrale ou le monastère pouvaient bien quelquefois être saccagés et brûlés par les Normands, des prêtres et des religieux pouvaient être massacrés; mais, le moment du désastre étant passé, une nouvelle génération venait s'établir parmi les ruines, relevait les bâtiments détruits et rendait à la culture les champs dévastés. Que si la transmission des biens ecclésiastiques se trouvait parfois interrompue par la prodigalité de quelque abbé ou par le népotisme de quelque évêque, ces pertes étaient plus que compensées par des acquisitions dont aucune loi ni aucun scrupule ne restreignaient la mesure. Plus d'une fois le clergé fut dépouillé : la possession de ses biens fut particulièrement précaire durant la longue anarchie qui suivit la mort de Louis le Débonnaire, et la personne même de ses membres fut souvent exposée; mais toujours il sut réparer ses pertes et venger ses humiliations. Il semblait que chacune des nombreuses révolutions de cet âge dût accroître la puissance et la richesse de l'ordre ecclésiastique.

La Germanie et la France surtout étaient changées en théocraties féodales. Les conciles semblaient y supplanter les diètes nationales (1). Les évêques et les abbés, de noble naissance pour la plupart, l'emportaient en nombre sur les barons laïques. Les descendants de Charlemagne se voyaient désormais entourés par une aristocratie tonsurée. La plus grande partie de l'armée du souverain était levée par les prélats sur leurs domaines. La famille royale, naturellement soigneuse de retenir la réalité de la puissance, était sans cesse occupée d'assurer à ses enfants la possession des évêchés et des abbayes les plus riches.

La supériorité du clergé sur la couronne elle-même était ouvertement affirmée. D'après cette doctrine, les rois n'étaient point exempts de l'obéissance générale commandée par l'Apôtre. La restauration de Louis le Débonnaire était citée comme un acte et une preuve de la puissance des évêques, lesquels se déclaraient préposés par le Ciel à la garde de la moralité des familles. Toutes les causes matrimoniales leur appartenaient, et personne, quelle que fût l'élévation du rang, ne pouvait se sous-

(1) « Primum quidem visum est ut rem ad episcopos sacerdotesque quorum aderat pars maxima, conferret, ut illorum consultu, *veluti lumine divino*, harum rerum exordium atque auctoritas proderetur. » Nithard. lib. IV, cap. 1.

traire à leur autorité. Si cette juridiction ecclésiastique avait toujours été supérieure à d'indignes influences; si, dans ces temps de violence et de déréglement, elle avait toujours combattu l'oppression, l'injustice et l'inhumanité, elle aurait, bien plus qu'elle ne l'a fait, adouci la férocité des mœurs et contribué au mélange des races ou des classes hostiles; mais au lieu de convertir le monde, le clergé s'était lui-même sécularisé. Au lieu d'offrir de pacifiques prélats, de modestes prédicateurs de l'Évangile, il montrait de hautains et rudes barons. Quand on parcourt les chroniques du temps, il semble que les seules affaires importantes de l'État soient les détails de la vie domestique du souverain. Cette licence de mœurs que Charlemagne s'était permise sans encourir aucune censure ecclésiastique, fut entièrement interdite à ses faibles descendants. Des conciles se succédaient sans relâche pour juger des questions d'adultère, d'inceste et de divorce. Parmi ces procès scandaleux, le plus éclatant fut la cause matrimoniale du roi Lothaire et de la reine Teutberge; elle se prolongea pendant plusieurs années, sema la division en France et se termina par l'humiliation des plus grands prélats du royaume.

La noblesse ecclésiastique, devenue noblesse de race sous les princes carlovingiens, devait être par sa puissance et par sa richesse la plus disposée à revendiquer l'indépendance et à repousser le joug d'une suprématie étrangère. Malheureusement pour eux, les évêques de France, dans leur lutte avec le pape Nicolas I[er], embrassèrent une mauvaise cause, condamnée d'avance par tous les principes de la morale, de la religion et de la simple équité. C'est pourquoi l'abrogation de leurs décrets par le saint-siége obtint l'assentiment unanime de l'opinion publique. Toute cette affaire est un monstrueux tissu d'indécence, d'immoralité et de cruauté: elle offre un triste tableau des mœurs de ce siècle.

Lothaire II, roi de Lorraine, petit-fils de l'empereur Louis le Débonnaire, avait épousé Teutberge, fille de Boson, comte de Bourgogne; puis, quelque temps après son mariage, cédant au pouvoir d'un attachement antérieur, il l'avait éloignée de sa cour. Le sentiment populaire, toutefois, avait forcé le roi de rappeler la malheureuse princesse; mais il ne put se résoudre à lui demeurer uni. Il l'accusa publiquement d'entretenir un commerce incestueux avec son propre frère Hubert, abbé de Saint-Maurice. Cette odieuse imputation fut rendue plus révoltante encore par une accumulation de minutieuses circonstances qui se contredisaient d'une manière évidente. Les seigneurs obséquieux décidèrent cependant, avec l'assentiment du clergé, que la reine serait mise en jugement. Elle demanda l'épreuve de l'eau chaude, et son champion ayant heureusement subi le jugement de Dieu, son innocence se trouva juridiquement prouvée. Il fallut donc la rétablir dans ses honneurs; mais on la soumit dès lors à des traitements si cruels et si persévérants, qu'à la fin, ses forces étant épuisées, elle fit la confession publique d'un crime impossible. Un synode convoqué à Aix-la-Chapelle, et auquel assistaient les archevêques de Cologne et de Trèves, ainsi que les évêques de Verdun, Melun, Metz, Troyes et Autun, non-seulement prononça le divorce et interdit au roi toute relation avec son épouse, mais infligea à celle-ci une pénitence publique.

La séparation, toutefois, n'était pas le seul but que se proposait Lothaire. Il avait ouvertement vécu en concubinage avec une certaine Waldrade, qu'on croit avoir été à

la fois la sœur de l'archevêque de Cologne et la nièce de l'archevêque de Trèves. Un troisième concile, plus nombreux que les deux premiers, fut donc réuni encore à Aix-la-Chapelle. Devant cette assemblée, le roi allégua un engagement antérieur envers Waldrade, et déclara qu'il n'avait épousé la fille de Boson que parce que cette alliance était absolument nécessaire au salut du royaume, alors en péril. Les canons de l'Église relatifs à l'inceste et la confession de Teutberge ayant été lus, le dernier mariage du roi fut déclaré nul, et Waldrade fut proclamée reine légitime.

Ce fut à ce moment que Nicolas crut devoir interposer son autorité en faveur de l'épouse innocente et outragée. Teutberge, brisée par la persécution, avait renouvelé sa confession et supplié, pour grâce unique, qu'on lui permît de se retirer dans un couvent, afin, disait-elle, d'y pleurer ses fautes, lorsque apparurent les légats du pape. Le roi parvint d'abord à les séduire; car un quatrième concile, tenu à Metz en leur présence, ratifia, sans aucune opposition de leur part, toutes les décisions des précédentes assemblées. L'un d'eux, au surplus, Radoald, évêque de Porta, avait déjà montré la même faiblesse ou la même vénalité à Constantinople. Se croyant rendus forts par ce nouveau décret qu'avait obtenu leur influence, les archevêques de Cologne et de Trèves commirent l'imprudence de se présenter à Rome comme ambassadeurs du roi. C'était venir se jeter dans le piége. Nicolas convoqua aussitôt un concile qui, dans les termes les plus énergiques, reconnut le roi Lothaire comme principal coupable et les deux archevêques comme ses complices, excommunia et déposa ces deux prélats ainsi que tous les évêques de leur parti, et cassa enfin tous les actes du synode de Metz, qui fut qualifié par lui de réunion d'adultères.

L'archevêque de Cologne, dont la fierté était celle d'un homme de haute naissance, se révolta contre cet affront. Il se rendit en toute hâte au camp de l'empereur Louis, lequel était en même temps roi d'Italie, et ce prince, épousant la cause de son frère le roi de Lorraine, marcha aussitôt vers Rome avec une armée.

Le pape n'essaya pas de résister. Il réunit autour de lui son clergé, puis ordonna un jeûne sévère et de perpétuelles litanies pour que Dieu détournât la colère de l'empereur. L'armée de celui-ci pénétra dans Rome, occupa les approches de la basilique de Saint-Pierre, et comme le peuple s'avançait en longues processions chantant des litanies, les soldats se précipitèrent, renversèrent les croix et les bannières qu'ils mirent en pièces, battirent les prêtres et les forcèrent à se retirer. Un grand crucifix, donné par l'impératrice Hélène et contenant un fragment de la vraie croix, fut brisé en mille morceaux dans cette bagarre. Quelques pèlerins anglais recueillirent pieusement ces débris souillés de boue. Le pape, apprenant qu'on voulait se saisir de sa personne, se jeta dans un bateau, traversa le Tibre, et se réfugia dans l'église de Saint-Pierre, où il passa deux jours sans nourriture. Le Ciel cependant parut se déclarer pour le pontife sans défense, car le soldat qui avait renversé le grand crucifix tomba atteint de mort subite, et l'empereur lui-même fut saisi par la fièvre. Frappé de terreur, Louis envoya l'impératrice implorer le pardon du pape et se soumettre aux conditions qu'il plairait à Nicolas d'imposer. La première fut l'abandon des deux archevêques, qui, repoussés dès lors par tout le monde, n'eurent d'autre parti à prendre que de se retirer au plus vite en

Lorraine; mais, avant de quitter Rome, ils publièrent une protestation adressée à tous les évêques de la chrétienté. Dans cette pièce, ils dénoncèrent en termes de défi l'orgueilleuse injustice du pape, qui, après les avoir attirés à Rome, les avait fait ignominieusement arrêter comme des voleurs, condamner sans examen canonique, sans accusateur, sans témoins, sans débats, sans preuves, sans leur propre aveu, sans la présence ni le consentement des autres métropolitains ou de leurs suffragants, de sa seule volonté, et, enfin, d'une manière tyrannique autant qu'insensée. « Le seigneur Nicolas, écrivaient-ils, qui se donne le nom de pape, qui se pose comme s'il était un des apôtres et qui fait l'empereur, a osé, à l'instigation de nos ennemis, nous condamner. Il verra que nous sommes résolus de résister à sa folie et de le faire repentir de sa précipitation. » Rejetant ensuite avec dédain l'anathème pontifical, ils excommunièrent le pape à leur tour, déclarant qu'en s'élevant d'une façon aussi arrogante au-dessus de l'Église, il s'était séparé d'elle. Ils ajoutèrent, enfin, qu'ils ne faisaient que revendiquer les droits de leur ordre (1). Nicolas ayant refusé de recevoir cette protestation, des hommes armés forcèrent les portes de l'église de Saint-Pierre, tuèrent un des gardiens, mirent les autres en fuite, et allèrent déposer sur la tombe de l'apôtre l'écrit refusé par le pape.

Les deux prélats se retirèrent dans leurs diocèses. L'un d'eux, l'archevêque de Cologne, continua de célébrer l'office divin malgré l'interdiction pontificale; l'autre, plus timide, s'abstint de toutes les fonctions ecclésiastiques.

Lothaire, cependant, était aussi lâche que dissolu. Entouré bientôt par d'autres évêques qui terrifièrent sa faible intelligence en le menaçant du pouvoir du pape, il ne se fit aucun scrupule de sacrifier les deux prélats qui s'étaient si courageusement dévoués à sa cause; il déposa l'archevêque de Cologne et le remplaça par son propre fils, jeune homme sortant à peine de l'enfance. L'archevêque de Trèves avait déjà cédé à l'orage. Les autres prélats, qui avaient pris part au synode de Metz, se hâtèrent de faire leur paix avec Rome et d'accepter le pardon du pape. Repoussé par le roi, évité par chacun comme excommunié, l'archevêque de Cologne s'empara du trésor de son église, et partit pour Rome avec l'intention de révéler au pape tous les détails de l'odieuse conduite de Lothaire envers sa femme. Mais le roi l'avait prévenu, en dépêchant un évêque chargé d'offrir au souverain pontife les plus humbles assurances de repentir et de soumission. L'abbé Hubert avait été assassiné, et sa sœur Teutberge, qui vivait sous sa protection, s'était réfugiée en France. A la nouvelle de cet événement, les alarmes de Lothaire redoublèrent; il crut que ses oncles Charles le Chauve et Louis le Germanique, d'accord avec le pape, allaient saisir et partager son royaume.

Non content de son triomphe sur le faible Lothaire et sur les évêques qui l'avaient soutenu, Nicolas voulut faire sentir son pouvoir aux autres princes carlovingiens. Il envoya en France un légat nommé Arsenius, avec des lettres si hautaines et si impérieuses, qu'elles blessèrent même l'esprit de soumission de ce siècle. Dans ces épîtres adressées aux souverains, le pape, affectant le ton d'un maître, les réprimande durement, leur déclare qu'il parle avec

(1) « Contenti totius Ecclesiæ communione et paterna societate, quam tu arroganter te superexaltans despicis, teque ab ea elationis tumore indignum faciens sequestras. » *Annales Bertiniani.* A. D. 863.

l'autorité de Dieu, par son inspiration divine, et leur reproche d'avoir osé empêcher les évêques de leurs royaumes d'obéir à ses convocations aux conciles tenus à Rome. Il ne veut pas admettre l'excuse de Charles le Chauve, qui avait répondu que la plupart des évêques de France étaient obligés de veiller nuit et jour pour défendre le pays contre les attaques des Normands, et il réprouve cette occupation toute séculière. S'il conserve quelques égards personnels en s'adressant aux rois Charles et Louis, il ne ménage pas ses mépris à leur neveu Lothaire, auquel il défend de jamais se présenter à Rome, déclarant que l'Église repousse les hommes tels que lui. Il lui ordonne de reprendre sa femme. Quand même Teutberge persisterait à préférer un cloître, il faut qu'elle revienne dans le palais de son mari. « Que si Lothaire, conclut enfin le pape, traité par nous jusqu'ici avec une indulgence extrême, afin de prévenir l'effusion du sang, s'avise de désobéir à vos conseils et aux nôtres, il faudra que l'affaire suive son cours. »

La lettre du pape aux évêques exprime des prétentions plus hautes encore; mais la pensée qui la dicte est noble et chrétienne. Nicolas, voulant empêcher que le sang chrétien ne soit répandu, recommande aux princes de maintenir entre eux la paix qu'ils se sont jurée. Il affirme que le couronnement de l'empereur est un acte volontaire et gracieux du pouvoir pontifical; que l'épée a été donnée à l'empereur par le vicaire de saint Pierre, pour être uniquement employée contre les infidèles et non contre les chrétiens (1); que si l'empire est descendu par droit héréditaire jusqu'à l'empereur Louis, ce droit, néanmoins, avait besoin d'être confirmé par l'autorité apostolique.

Le légat *a latere* commence alors à se montrer chez les rois du Nord comme un véritable dictateur. Arsenius n'était pas le premier qui eût porté ce titre; mais jamais, avant lui, les autres légats n'avaient parlé avec autant de hauteur et d'autorité. Il délivre d'abord son message à l'empereur Louis, puis il se rend chez Lothaire, qu'il menace d'excommunication immédiate si ce prince ne renvoie pas sur-le-champ sa concubine Waldrade, et s'il ne reçoit pas à sa place la reine Teutberge. Arsenius passe ensuite à Attigny, résidence de Charles le Chauve, auquel il prescrit péremptoirement, sans examen et sans enquête, par la seule autorité du pape, la restauration de l'évêque Rothrad, canoniquement déposé par l'archevêque de Reims Hincmar, son métropolitain. Hincmar obéit en murmurant, tandis que le roi Charles, tremblant devant l'anathème dont le légat le menace, se hâte d'acquiescer au décret pontifical.

D'Attigny, Arsenius reconduisit la reine Teutberge à la cour de son époux. Un serment, dont les termes étaient dictés par le légat, fut prêté solennellement par six comtes et six vassaux, au nom de Lothaire, qui promit par leur bouche de recevoir Teutberge comme sa femme légitime, et de la rétablir dans tous ses droits. Outre le légat, quatre archevêques et quatre évêques assistaient à cette cérémonie. La reine fut ensuite remise à son époux, sous les plus effrayantes menaces d'excommunication s'il n'accomplissait pas exactement ses promesses (2). Lothaire et Teutberge furent ensuite couronnés roi et reine de Lorraine.

(1) « Macheræ usum, quam primum a Petri principis apostolorum vicario, contra infideles accepit, non cogatur in Christi fideles convertere... Regna sibi per hæreditarium jus devoluta, et sedis apostolicæ auctoritate firmata. » *Epist. ad. episcop. Gall.* apud Bouquet.

(2) « Si in omnibus, ut superius legitur, non observa-

Waldrade avait été remise au légat pour être conduite à Rome, où elle devait subir une pénitence proportionnée à sa faute; mais arrivé à Parme, Arsenius, obéissant à quelque influence puissante ou bien cédant peut-être à certaines séductions, car sa rapacité était notoire, permit à la maîtresse de Lothaire de retourner en France. Deux ans plus tard, les deux archevêques excommuniés, mus par le désir et l'espoir d'obtenir leur restauration, se rendirent à Rome; mais, malgré l'intervention de l'empereur Louis et de plusieurs évêques d'Allemagne, Nicolas fut inexorable. Il vit, sans fléchir, l'archevêque de Trèves descendre au tombeau, et celui de Cologne se débattre longtemps contre une maladie qui faillit lui faire partager le même sort.

Bientôt, cependant, le vigilant pontife apprit que la réconciliation de Lothaire avec sa femme n'était qu'une feinte, et qu'il continuait d'entretenir de secrètes relations avec Waldrade. Ce fait devint bientôt manifeste, malgré les dénégations du roi, quand parvint à Rome une nouvelle requête de la malheureuse Teutberge, qui suppliait le pape de la délivrer des liens de sa fatale union. Elle affirmait le mariage antérieur de Waldrade avec Lothaire, se déclarait, par ses infirmités personnelles, impropre à l'état conjugal, et sollicitait instamment la permission de se rendre à Rome auprès du pape. Nicolas lui répondit sur le ton de la commisération, mais sans rien retrancher de ses précédentes prescriptions, lui défendant absolument le voyage de Rome, et l'exhortant à souffrir le martyre plutôt que de laisser la victoire à l'impiété. L'infortunée princesse demeurait, en attendant, soumise à tous les outrages, à toutes les persécutions de son époux. Lothaire, l'accusant une seconde fois d'adultère, demanda qu'elle défendît son honneur par le gage de bataille; mais Nicolas interdit cet appel aux armes, et, dans une lettre adressée au roi, traita ce prince avec autant de mépris que d'indignation. A bout d'arguments et de subterfuges, Lothaire, reconnaissant qu'il ne réussirait pas à fléchir la juste sévérité du pape, se préparait à envoyer sa femme à Rome, à s'y rendre lui-même pour y subir le jugement du saint-siége, à livrer même Waldrade à l'autorité ecclésiastique, lorsqu'il apprit la mort de Nicolas. On touchait alors à la fin de l'année 867.

Nicolas avait plus fait que ses prédécesseurs pour maintenir et agrandir l'autorité du siége apostolique. Dans ses luttes avec les princes et les évêques de France ou d'Allemagne, les sympathies morales et religieuses de son siècle lui furent toujours et justement acquises. Si parfois son langage fut plus hautain et plus violent qu'il ne convenait à la modération qui jusqu'alors avait caractérisé le style des lettres pontificales, il trouvait une apologie dans sa vertueuse indignation; s'il était intervenu dans les relations intérieures des familles princières, il l'avait fait pour venger l'innocence opprimée et pour maintenir la sainteté du mariage; s'il avait traité les rois avec mépris, c'est qu'eux-mêmes s'étaient rendus méprisables par leur faiblesse ou par leurs vices; s'il avait restreint l'exercice de la juridiction métropolitaine, c'était pour protéger contre des archevêques devenus, par leur naissance aristocratique et leur brutalité militaire, les tyrans de leurs suffragants et du clergé inférieur; si, enfin, il avait annulé les actes de certains conciles,

verit atque impleverit, non solum in præsente vita sed etiam in æterno Dei terribili judicio, cum beato Petro principi apostolorum reddituram rationem, et ab ipso æternaliter in eodem judicio damnandum, et igni perpetuo concremandum. » *Annales Bertmiani*, page 90.

c'est que ces assemblées, manquant à la fois de justice et de pureté, avaient été déjà condamnées par l'opinion publique et méritaient toute sa sévérité. De là, malgré l'arrogance et l'étendue inouïe des prétentions exprimées par Nicolas Ier, l'accueil favorable qu'elles ne cessèrent de rencontrer.

« Depuis les jours de Grégoire le Grand, écrit un auteur moderne (1), aucun pontife comparable à Nicolas ne s'était assis dans la chaire de saint Pierre. Il dompta les rois et les tyrans; il gouverna le monde en souverain. Aux évêques et aux prêtres vertueux, il fut toujours doux et bienveillant; pour les méchants et les impies, il fut terrible. Nous pouvons dire avec vérité qu'en lui se montra un nouvel Élie. »

Ce vaste avancement moral de la papauté n'est pas tout ce que le saint-siége dut à Nicolas Ier. L'admission des fausses décrétales, comme lois de l'Église, fut une autre augmentation de pouvoir dont la valeur morale est au moins problématique. Si Nicolas ne les promulgua pas lui-même, il leur fit prendre place dans la jurisprudence de la chrétienté latine, leur donna l'autorité de sa sanction, et s'en servit pour abattre à ses pieds Hincmar, archevêque de Reims, le seul prélat transalpin qui fût capable de maintenir l'indépendance de l'Eglise teutonique.

Jusqu'à cette période, les lettres ou les décisions des évêques de Rome, recueillies dans la collection authentique du moine Denys le Petit, mort à Rome en 540, commençaient au pape saint Sirice, vers la fin du quatrième siècle. A ce recueil avait été ajouté le recueil également authentique des actes des conciles, par saint Isidore, évêque de Séville, lequel cessa de vivre en 636. Tout à coup, sans aucune explication, sans aucun avertissement préalable, fut promulgué un nouveau code qui, aux documents jusqu'alors authentiquement reconnus, ajoutait cinquante-neuf lettres ou décisions de vingt papes plus anciens, depuis et y compris saint Clément qui existait à la fin du premier siècle, jusqu'à Melchiade, qui occupa la chaire de saint Pierre de l'an 311 à l'an 314. En outre, dans une troisième partie, parmi les décrets des papes et des conciles, depuis saint Sylvestre en 314 jusqu'à Grégoire II en 730, se trouvaient insérés trente-neuf faux décrets, ainsi que les actes de plusieurs conciles non authentiques. Dans ce vaste manuel ecclésiastique, les papes apparaissent dès l'origine comme les pères, les gardiens, les législateurs de la foi dans le monde entier. Les fausses décrétales n'affirment pas seulement la suprématie des papes, elles présentent avec les détails les plus multipliés et les plus minutieux tout le système du dogme et de la discipline de l'Église. Les incidents personnels y abondent pour donner de la vie à la fiction. Le tout est composé avec une apparence de piété profonde, de pureté irréprochable, de beauté morale et religieuse. Assurément, sans le dessein trop clairement manifesté d'exalter l'autorité du siége de Rome; sans la monstrueuse ignorance historique qui divulgue la fraude avec une irrésistible évidence, les fausses décrétales auraient gardé leur place dans les annales de l'Église. Elles sont maintenant abandonnées par tout le monde, et pas une voix ne s'élève en leur faveur. Tout ce qu'on peut faire pour leur défense est de pallier la faute de l'inventeur et de réduire à sa moindre mesure l'influence qu'elles ont exercée.

L'auteur de cette pieuse fraude est inconnu; mais le temps et le lieu de sa première révélation peuvent être restreints

(1) Giraud, *Droit romain en France pendant le moyen âge.*

entre d'étroites limites. Les fausses décrétales furent apportées à Rome, venant des pays au delà des Alpes. A un an seulement d'intervalle, le pape Nicolas I[er], qui commença son pontificat en 858, semble les ignorer complétement, puis en parle avec une connaissance entière. Elles contiennent des expressions employées dans le concile de Paris en 829, et sont, par conséquent, de date postérieure. D'un autre côté, elles étaient connues du lévite Benoît, de Mayence, auteur, entre 840 et 849, d'un supplément à la collection des *Capitulaires* d'Adelgise. La ville de Mayence est désignée, avec une certitude à peu près égale, comme le lieu où elles furent mentionnées pour la première fois à titre de lois canoniques de l'Église.

L'état d'anarchie de l'Europe en ce temps-là explique, justifie presque cet effort désespéré pour augmenter la puissance ecclésiastique. Tout le clergé inférieur et même une partie des évêques gémissaient sous une pesante oppression. Aussi longtemps qu'avait subsisté la constitution de Charlemagne, le clergé des pays situés au delà des Alpes avait été soumis à une discipline régulière; les évêques relevaient de leurs métropolitains, et ceux-ci de l'empereur, tandis que les papes, harcelés par leurs ennemis italiens ou par leurs propres sujets, étaient réduits à un état de vasselage à l'égard de l'autorité impériale. Mais lorsque, après la mort de Louis le Débonnaire, ses fils se disputèrent à main armée le territoire de l'empire, tout changea de face; les Germains et les Francs devinrent deux peuples rivaux. On vit partages sur partages se conclure entre les princes et se rompre ensuite. Les royaumes s'élevèrent et tombèrent tour à tour, après avoir sans cesse changé de limites. Aucun gouvernement ne demeurant capable de maintenir le droit, la force devint la loi unique et générale.

Les évêques avaient été les premiers à contribuer à la dissolution de l'empire, en déposant Louis le Débonnaire, et ils furent les premiers aussi à se trouver les victimes de cette faute. Ils étaient devenus d'opulents propriétaires et de puissants seigneurs féodaux; mais, lorsque la guerre civile vint à éclater, la violence prévalut partout. La mitre dut se courber devant le casque et la croix devant l'épée. Les domaines ecclésiastiques, et après eux les personnes mêmes des membres du clergé, perdirent leur inviolabilité. La persécution et l'oppression subies par l'Église et par le clergé, en ce temps-là, atteignirent une intensité jusqu'alors inconnue. L'évêque de Lyon, Ugobard, écrit quelque part : « Aucune condition, soit libre, soit servile, n'offre moins de sécurité, pour la conservation de ses biens, que celle du prêtre. Le prêtre ne peut savoir combien de jours il demeurera le maître de son église et de sa maison. On vend non-seulement les biens ecclésiastiques, mais les églises elles-mêmes. » Le synode d'Aix-la-Chapelle, en 836, protestait contre le mépris dans lequel le clergé était tombé aux yeux d'une foule impie. Il invoquait en ces termes l'appui du roi Pépin, fils de Louis le Débonnaire : « Il y a des gens qui disent audacieusement : Où donc Dieu a-t-il commandé que les biens dont les prêtres réclament la possession lui soient consacrés? Toute la terre n'appartient-elle pas au Seigneur? ne l'a-t-il pas créée pour le bien de l'humanité entière? » Les métropolitains seuls, grâce à l'élévation de leur position et à leur puissance acquise, semblent inattaqués au milieu de cette anarchie.

Les esprits religieux, ceux-là aussi fort nombreux qui placent la religion dans l'in-

térêt et la dignité de l'ordre sacerdotal, purent imaginer qu'un grand effort devait être tenté pour rendre au clergé son ancienne inviolabilité, désormais en péril. Où trouver un appui contre la tyrannie séculière, si ce n'est à Rome, à Rome si lointaine et si redoutée? Il était donc hautement utile de déclarer solennellement que Rome était l'éternel tribunal d'appel du monde chrétien. Il ne fallait pas que les premiers chaînons de la tradition s'arrêtassent aux noms comparativement récents de Léon le Grand, d'Innocent Ier ou de Sirice, ni que le droit d'appel dépendît d'un décret du concile de Sardique; il fallait faire remonter jusqu'aux successeurs immédiats de l'Apôtre la sainte autorité du clergé.

Indépendamment de ces motifs, l'auteur des fausses décrétales peut avoir cru sincèrement qu'il n'affirmait en faveur de Rome aucune prérogative que Rome n'eût déjà réclamée comme parfaitement légitime, qui n'eût été énoncée d'une manière plus ou moins explicite. A ses yeux, la sainteté de la cause devait excuser la nature des moyens. Il a montré d'ailleurs dans son œuvre autant d'habileté qu'on en pouvait posséder en ce siècle ignorant, où l'on confondait saint Denis de France avec saint Denis l'Aréopagite. Le clergé seul aurait pu révéler la fraude, et il était trop intéressé à garder le silence. Enfin, le nom vénéré de saint Isidore de Séville servit de passe-port à l'ouvrage, qu'on prétendit avoir été apporté d'Espagne à Mayence par l'archevêque Riculf. Plus que tout autre, Hincmar, archevêque de Reims, contribua à établir l'autorité des fausses décrétales en les invoquant et en les appliquant dans l'exercice de sa propre autorité; mais, plus tard, il eut lieu de le regretter amèrement, car ce fut en s'appuyant sur leurs dispositions que le pape Nicolas Ier reçut l'appel de Rothrad, évêque de Soissons déposé par Hincmar, et qu'il le rétablit sur son siége.

Sans discuter ici la bonne foi des divers pontifes qui, à l'exemple de Nicolas Ier, usèrent sans réserve et sans hésitation des fausses décrétales, disons que le résultat le plus important de l'acceptation de ces statuts fictifs comme loi universelle, séculaire, inattaquable, de la chrétienté, fut de poser le pape comme législateur suprême, unique et universel. C'était le grand principe constamment proclamé par Nicolas; et une fois ce principe admis, il s'ensuivait que chacune des lettres ou des bulles pontificales était un canon de l'Église, avait droit à la même obéissance absolue. La papauté devenait ainsi une autorité législative aussi bien qu'administrative, et l'infaillibilité de tous les actes du pontife suprême devait être la conséquence inévitable et naturelle de son omnipotence.

II

Adrien II, successeur de Nicolas Ier, était un ecclésiastique austère, qui maintint avec résolution, sinon avec discernement et succès, les principes proclamés par le précédent pontife. Agé de soixante-quinze ans, il s'était marié avant d'être prêtre, et sa femme vivait encore. Un tragique événement apprit au monde catholique combien les liens du mariage pouvaient devenir dangereux pour les hauts dignitaires du clergé.

Stéphanie, fille du pape, quoique fiancée à un autre homme, fut enlevée par Éleuthère, fils de l'ancien légat Arsenius. Ce dernier, impliqué dans le rapt, s'enfuit, avec les trésors qu'il possédait, à la cour de l'empereur Louis le Jeune; et afin d'as-

surer à son fils la protection de ce monarque, il rendit l'impératrice Ingeltrude dépositaire de ses richesses. Il mourut quelque temps après, et telle était l'horreur qu'il inspirait, que le bruit se répandit aussitôt qu'il avait été foudroyé tandis qu'il s'entretenait avec le diable. Comme, d'ailleurs, il était mort sans avoir reçu les sacrements, personne ne douta de sa damnation éternelle. Le pape envoya une ambassade à l'empereur pour demander que le ravisseur fût jugé selon la loi romaine. Éleuthère alors, poussé par la vengeance ou par le désespoir, tua sa femme Stéphanie, puis la mère de celle-ci, qui était la femme du pape. L'empereur lui fit subir aussitôt le châtiment mérité de ce double crime.

Adouci peut-être par ces calamités domestiques, Adrien se montra d'abord plus indulgent envers Lothaire que ne l'avait été son prédécesseur. A la vérité, il renvoya Teutberge, qui était venue solliciter à Rome la cassation de son mariage; mais, à la prière de l'empereur Louis, il releva Waldrade de l'excommunication qu'elle avait encourue.

Le roi de Lorraine, à son tour, arriva en Italie. Du Mont-Cassin, où il avait rencontré le pape qui l'avait accueilli et avait accepté ses présents, il revint à Rome. Là, au lieu d'être reçu comme un prince réconcilié avec le saint-siége, il trouva silencieuse et déserte l'église dans laquelle il se croyait attendu. Le lendemain, on lui refusa l'honneur d'assister à la messe du pape. Adrien, cependant, dîna avec lui le jour suivant et consentit à échanger quelques cadeaux.

A la fin, le pape sembla se décider à admettre Lothaire à la communion. Tenant en ses mains le corps et le sang de Jésus-Christ, le pontife s'adressa au roi en ces termes: « Si tu te déclares innocent du crime d'adultère pour lequel tu as été excommunié par le seigneur Nicolas, et si tu es résolu à ne plus entretenir aucune relation criminelle avec la prostituée Waldrade, approche avec confiance et reçois ce sacrement pour la rémission de tes péchés; mais si au fond de ton cœur tu gardes une pensée de retour vers l'adultère, abstiens-toi, afin de ne pas provoquer le jugement terrible de Dieu! » Lothaire tressaillit, mais ne se retira pas. Toutes les personnes de la suite du roi, y compris l'archevêque de Cologne, excommunié par Nicolas, reçurent pareillement la communion des mains du pape Adrien, sous la même adjuration solennelle de n'être point complices de la faute de leur prince.

Quelle fut cependant la terreur de la France et de l'Allemagne lorsque dans ces deux pays on apprit, avant la fin de l'année, que tous les personnages qui n'avaient pas évité cette communion fatale avaient succombé tour à tour, frappés par une maladie épidémique qui vint à se déclarer à Rome! Lothaire, lui-même, essayant de fuir l'Italie, avait expiré à Plaisance.

Le pape Adrien voulut profiter des querelles qui s'élevèrent entre les princes à l'occasion du partage des États de Lothaire, pour élever de nouvelles prétentions plus hardies encore que celles de ses prédécesseurs. Mais l'Europe n'était pas suffisamment préparée pour accueillir le droit que prétendait s'attribuer le saint-siége de disposer des royaumes. Dès qu'Adrien s'écarta de cette forte base morale et religieuse sur laquelle son prédécesseur s'était appuyé pour gouverneur la chrétienté, il rencontra d'insurmontables résistances. Il ne lui fut pas permis de toucher à la question de la succession des princes. La puissance des rois et celle des évêques avaient reculé devant Nicolas; mais les menaces d'Adrien

ne trouvèrent qu'indifférence ou dédain. Hincmar, de Reims, profita de la querelle soulevée par le nouveau pape pour recouvrer l'indépendance et l'ascendant qu'il avait perdus sous le précédent pontificat.

Quoique les États de Lothaire fussent l'héritage naturel de son frère l'empereur Louis le Jeune, Charles le Chauve, roi de France, les envahit et se fit couronner à Metz, en fondant son droit sur l'élection populaire et sur son sacre par les évêques du royaume. L'amitié de l'empereur, qui, en sa qualité de roi d'Italie, combattait les Sarrasins dans le midi de la Péninsule, importait infiniment plus au saint-siége que l'alliance lointaine du roi de France. Le pape épousa donc avec chaleur la cause de Louis le Jeune. Il réclama d'abord l'appui du roi Louis le Germanique contre l'agression de Charles. L'empereur, écrivit Adrien au roi d'Allemagne, combattait en ce moment même, non point contre des chrétiens, comme le faisaient d'autres monarques, mais contre les Sarrasins, fils de Bélial et ennemis de la foi du Christ. Le bras du siége apostolique serait avec le pieux empereur, et le Dieu des batailles, par l'intercession du prince des apôtres, donnerait la victoire au champion de la croix.

Dans une lettre adressée aux seigneurs du royaume de Lorraine, le pape menaça d'excommunication tous ceux qui, rebelles aux commandements du saint-siége apostolique, combattaient les droits de l'empereur. Aux seigneurs de France, le pape déclara pareillement que, s'ils assistaient leur roi dans l'accomplissement de sa diabolique usurpation, ils tomberaient sous l'anathème de l'Église et seraient par là livrés à la société du diable. Aux évêques, il commanda, d'après la fidélité qu'ils devaient au saint-siége, de dissuader Charles de son ambitieux projet, car en le laissant accomplir un acte aussi détestable, ils le dévouaient à l'enfer. Enfin, il écrivit deux lettres à Charles lui-même : l'une avant l'invasion des États de Lothaire, pour lui reprocher d'avoir refusé de recevoir les légats pontificaux; la seconde, après cette invasion, pour le menacer d'un interdit et pour l'accuser d'enfreindre le traité de Verdun.

Sommé spécialement par le pape de se séparer du roi, l'archevêque Hincmar montre par sa réponse que l'inviolabilité des biens ecclésiastiques était loin d'être respectée par les princes. « Si j'agissais selon vos avis, écrivait-il à Adrien, je serais bientôt entièrement dépouillé, et je me verrais réduit à chanter tout seul les offices dans mon église (1). »

Le roi, les seigneurs et les évêques demeurèrent donc sourds aux défenses du pape, et agirent ainsi qu'ils se l'étaient proposé. Hincmar employa son influence et ses talents en faveur de l'indépendance et de la consolidation du royaume de France qu'il s'efforçait de séparer complétement de l'Italie, attachée désormais à l'Empire. Refusant de quitter la cour de Charles comme le pape le lui enjoignait, il rédigea une remontrance grave, solennelle et fortement raisonnée : « Le roi et les seigneurs, écrivait-il à Adrien, tiennent aux évêques ce langage : « C'est par vos prières seule-
« ment que vous contribuez à repousser les
« Normands ou les autres ennemis du
« pays; or, si vous voulez obtenir le secours
« de nos armes, représentez au saint-père
« qu'il ne peut être évêque et roi en même
« temps; qu'à l'exemple de ses prédé-

(1) « Quoniam, si ex sententia vestra agerem, ad altare meæ ecclesiæ cantare possem, de rebus autem et facultatibus et hominibus nullam amplius haberem potestatem. » Hincmar, *Oper.*, II, 697.

« cesseurs, il doit gouverner uniquement « l'Église, dont il est le chef, et non point « l'État, qui appartient au roi; et que, dès « lors, il ne prétende pas nous imposer un « prince étranger qui, dans son éloigne- « ment, ne saurait nous défendre contre « les continuelles attaques de nos ennemis, « non plus qu'il ne saurait nous imposer « l'obéissance, à nous qui sommes des « Francs. Ses ancêtres n'ont point régné « sur nos ancêtres, et nous n'accepterons « pas son joug, car nous lisons dans l'Écri- « ture qu'il est de notre devoir de com- « battre jusqu'à la mort pour notre liberté « et pour nos biens. » Nonobstant l'interdit du pape et les réclamations de l'empereur, les rois de France et d'Allemagne partagèrent tranquillement les États de leur neveu.

Cette lutte était à peine terminée lorsque Adrien, prétendant placer son pouvoir au-dessus même de l'autorité paternelle, intervint entre le roi Charles et l'un de ses fils. C'est une triste histoire, qui démontre trop complétement la barbarie du temps.

Charles le Chauve avait plusieurs enfants, et comme les dignités ecclésiastiques, indépendamment de la richesse qu'elles procuraient, semblaient offrir aux races royales une espèce de sanctification, il résolut de vouer à la tonsure les deux plus jeunes de ses fils, Lothaire et Carloman. Le premier, qui était boiteux, devint abbé de Saint-Germain d'Auxerre, et demeura jusqu'à sa mort un religieux irréprochable; mais le second manquait de toutes les vertus nécessaires à la vie claustrale. Quoique abbé de Saint-Médard de Soissons, Carloman demanda et obtint la permission de faire contre les Normands une expédition, pendant laquelle se développèrent ses penchants pour une vie active et aventureuse. On chercha vainement à le contenir en le dotant de plusieurs riches abbayes. Il se trouva tout à coup soupçonné de conspirer contre son père, fut dépouillé de tous ses bénéfices et jeté en prison à Senlis. Il parvint à s'échapper, à gagner la Belgique et à y réunir une troupe de bandits déterminés, à la tête desquels il ravagea tout le pays. Comme le roi, en ce moment, ne disposait pas d'une force militaire suffisante, et comme Carloman avait reçu le diaconat, les évêques du royaume, invités par Charles à interposer leur autorité, commencèrent par excommunier les compagnons du prince qui, loin de céder à ce premier avertissement, continua ses ravages et les poussa même à travers la Lorraine jusqu'en Bourgogne. En présence de ces nouveaux attentats, les évêques se préparaient à prononcer la dégradation de l'ecclésiastique apostat et du fils révolté, lorsque à leur inexprimable surprise arrivèrent de Rome des lettres où le pape embrassait avec une véhémence inouïe la cause de Carloman. Dans ces épîtres, le ressentiment que gardait le saint-siége du partage des États de Lothaire était la cause presque avouée de la conduite d'Adrien. « Non-seulement, ô roi! écrivait le pontife romain, tu as usurpé le royaume d'un autre, mais, surpassant en cruauté les bêtes féroces elles-mêmes, tu n'as pas épargné tes propres entrailles, ton fils Carloman. A l'exemple de l'autruche, dont il est parlé dans le saint livre de Job, tu as endurci ton cœur comme si Carloman n'était point ton enfant. Tu ne l'as pas seulement privé de la faveur paternelle et de tous tes bienfaits, tu l'as banni de ton royaume, et, ce qui est pis encore, tu as poursuivi son excommunication. Mais Carloman en a appelé au siége apostolique, et par l'autorité apostolique nous te commandons de retenir ta cruauté; nous t'exhortons, selon l'avertissement de

l'Apôtre, à ne pas provoquer tes enfants à la colère. Rétablis ton fils dans ta faveur; reçois-le avec une affection paternelle; rends-lui ses honneurs et ses bénéfices, au moins jusqu'à l'arrivée de nos légats, qui, par l'autorité dont ils sont pourvus, sauront régler toutes choses pour le plus grand bien et honneur des deux parties. N'entasse pas péché sur péché; abjure tes usurpations et ton avarice, et, montrant que tu as profité de nos avertissements, recherche de tout ton cœur le pardon de l'Église; emploie tous tes efforts afin de ne pas mourir dans l'éternité. La fin de tes crimes sera celle de notre réprobation, et, Dieu aidant, tu atteindras le terme de tes fautes et de ton châtiment! »

Adrien s'adressa en même temps aux seigneurs de France et de Lorraine pour leur interdire de prendre les armes contre Carloman, et aux évêques, pour leur défendre de l'excommunier; mais la noblesse et l'épiscopat firent cause commune avec le roi. Hincmar se trouvait, d'ailleurs, engagé dans une lutte avec Rome. Si le roi avait un fils révolté, l'archevêque rencontrait parmi ses propres suffragants un neveu rebelle qui, lui aussi, était protégé par Adrien.

Le jeune Hincmar avait été, au sortir de l'adolescence, appelé par le crédit de son oncle l'archevêque au siége épiscopal de Laon. Dès ses premiers actes, il révéla un esprit d'ingratitude et de violence. Il offensa d'abord le roi Charles en revendiquant la possession d'un bien litigieux. Traduit devant un tribunal séculier, il fut privé d'une riche abbaye et ses domaines furent séquestrés. L'archevêque de Reims, obéissant aux sentiments d'un prélat de son rang, prit d'abord la défense de son suffragant, adressa des remontrances au roi qui avait osé porter une main profane sur un bien revendiqué par l'Église, et dans son argumentation s'appuya particulièrement sur certains passages des fausses décrétales. En résumé, Hincmar de Laon, après une apologie médiocrement respectueuse envers le roi, fut rétabli dans son siége et dans ses biens.

L'année suivante, l'évêque de Laon, toujours turbulent, employa une troupe d'hommes armés pour expulser par la force, d'un domaine dont il se prétendait propriétaire, un certain Nortmann, noble de naissance, dont le roi défendit aussitôt les droits. Forcé, pour échapper à la poursuite des officiers royaux, de se réfugier dans le sanctuaire de son église, Hincmar de Laon crut pouvoir se venger en mettant tout son diocèse en interdit. Par son ordre toutes les églises furent fermées, et l'on cessa d'y célébrer les offices. L'archevêque de Reims, cette fois, blâma son neveu et annula, comme métropolitain, la sentence d'interdiction. Le suffragant forma un appel à Rome et y obtint gain de cause, ce qui jeta le clergé dans un cruel embarras, car les prêtres ne savaient à qui obéir. S'appuyant à son tour sur les fausses décrétales, Hincmar de Laon argumenta vigoureusement contre son oncle, dont il défia l'autorité. La querelle s'échauffa; des conciles d'évêques français se réunirent en 866 et en 868 sans pouvoir la terminer. Hincmar de Reims, dans de volumineux écrits, s'efforça de prouver la plénitude de l'autorité métropolitaine; et cette fois, sans oser hardiment contester l'authenticité des nouvelles décrétales, il avoue qu'elles laissent place au doute. Hincmar de Laon répondit en affirmant au contraire la suprématie illimitée du pape. Hincmar de Reims répliqua en déclarant que les décrets des conciles avaient une autorité supérieure aux décrets des papes, et que les décrétales tirent tout leur pouvoir de cette même autorité des

conciles. L'évêque de Laon continua longtemps de résister avec une fermeté digne d'une meilleure cause; mais enfin les autres évêques se déclarèrent contre lui et décidèrent que l'interdit qu'il avait prononcé était illégitime. Il fut accusé en même temps, par le pouvoir civil, d'avoir violé son serment de fidélité envers le roi; et pour échapper aux poursuites dont il était menacé, il produisit des lettres pontificales qui le mandaient à Rome. Déjà, en effet, Adrien était intervenu, et sans aucune enquête préalable, avait excommunié le laïque Nortmann, assez audacieux pour disputer un fief à l'Église; puis il avait réprimandé le roi et l'archevêque pour avoir osé interdire à un évêque le voyage de Rome.

Hincmar de Reims alors, empruntant le nom du roi, adressa au pape d'énergiques remontrances. « Vous me forcez, disait Charles à Adrien, par vos indécentes épîtres, remplies d'outrages et d'insultes, et aussi offensantes pour la dignité royale que peu conformes à la modération apostolique, à vous répondre d'une manière peu amicale. Il est temps que vous sachiez que, bien que sujet aux passions humaines, je suis un homme créé à l'image de Dieu, revêtu par la grâce de Dieu de la dignité royale que possédaient mes ancêtres; et, ce qui est bien plus encore, que je suis un chrétien, un catholique orthodoxe, instruit dans les lois de Dieu et dans les lettres sacrées ou profanes. Vous ne m'avez ni légalement, ni régulièrement accusé, encore moins convaincu, de crime devant les évêques, et cependant vous osez m'appeler un parjure, un tyran, un traître, un usurpateur des biens de l'Église! . . . . »

Après avoir ensuite déclaré que les rois des Francs ne sont pas les lieutenants des évêques, mais les seigneurs de leur royaume, Charles ajoute que jamais ses royaux ancêtres n'ont reçu des prédécesseurs du pape des lettres conçues en de pareils termes; puis il finit par ces mots remarquables : « Nous n'ignorons pas que nous devons obéir à tout ce que le saint-siége écrit de conforme aux saintes Écritures, à la prédication des Pères et à l'autorité des conciles; mais nous savons aussi que tout ce qui a été compilé ou inventé doit non-seulement être repoussé, mais réfuté (1). »

Adrien comprit sans doute qu'il était allé trop loin, car dès lors sa correspondance avec le roi semble prendre un caractère plus doux. Abandonné par lui à son destin, Carloman fut d'abord emprisonné à Senlis; puis, au bout de deux ans, en 871, il fut dégradé de l'ordre ecclésiastique par les évêques. Plus tard enfin, comme on craignit sans doute qu'à la mort de son père il n'élevât des prétentions capables de dissoudre le royaume attaqué alors de tous les côtés par les Normands, il fut de nouveau mis en jugement et condamné à mort. Ce châtiment fut commué en un autre plus cruel encore. L'infortuné perdit les yeux et fut renfermé pour le reste de ses jours dans l'abbaye de Corbie. Ses partisans parvinrent à le faire échapper et à le conduire à la cour de son oncle Louis le Germanique, qui le nomma abbé d'Esternach. Il ne survécut pas longtemps à l'affreux traitement qu'on lui avait fait subir. Hincmar, évêque de Laon, eut le même sort. Condamné à mort, on lui arracha les yeux. Ajoutons

(1) « Quod sicut a quoquam fuerit compilatum sive confictum, non solum respuendum, sed et redarguendum esse cognovimus. » Hincmari *Op.*, vol. II.

Cette citation est un précieux témoignage historique; car elle fait remonter au neuvième siècle l'origine de la constante et patriotique résistance de l'Église de France aux prétentions envahissantes du saint-siége.

qu'au moment où s'accomplirent ces deux supplices, le pape Adrien avait cessé de vivre.

Ainsi, Nicolas Ier et Adrien II, commandant aux souverains, gouvernant ou essayant de gouverner le clergé des pays étrangers, se mêlant aux révolutions politiques de l'Europe, décernant les couronnes, adjugeant l'héritage des princes, se sont montrés les précurseurs de Grégoire VII, d'Innocent III et de Boniface VIII.

III

La papauté, cependant, avant d'atteindre au faîte de sa gloire et de sa puissance, avait à subir une période de malheur et de dégradation. Le pontificat de Jean VIII, successeur d'Adrien II en 872, marque l'origine de ce changement, qui devint rapide et total. Les causes principales en furent l'extinction de la race carlovingienne, la transmission successive de l'empire à des familles diverses, et enfin le développement de l'indépendance ou du pouvoir des princes féodaux de l'Italie, qui firent du souverain pontife la victime ou l'instrument de leurs intérêts ou de leurs passions. On vit les papes être tour à tour élus, déposés, emprisonnés et mis à mort. Au milieu de la turbulence sauvage de cette cruelle époque, la sainteté du caractère pontifical disparut. Tombé au niveau commun des mortels, le chef de la chrétienté se montra souvent aussi féroce, aussi licencieux que les petits tyrans qui l'entouraient et parmi lesquels il avait parfois été choisi.

Jean VIII était Romain de naissance. Il signala le début de son pontificat par un acte plus hardi encore qu'aucun de ceux de Nicolas ou d'Adrien : par la nomination d'un empereur, nomination qu'il déclara être un acte légitime de son autorité apostolique, laquelle émanait de Dieu. Dès lors commence à se manifester l'antagonisme des intérêts français et allemand, luttant l'un contre l'autre pour exercer à Rome une influence prépondérante. Jean VIII adopta la dangereuse politique de s'attacher à la France. Après la mort de l'empereur Louis le Jeune, il encouragea Charles le Chauve à franchir les Alpes à la tête d'une armée, et se hâta de lui décerner la couronne impériale. « Avec le consentement de nos frères les autres évêques, écrit Jean, des prêtres de la sainte Église romaine, du sénat et du peuple de Rome, nous avons élu et reconnu le roi Charles comme empereur d'Occident. » Dans ses lettres aux évêques et aux seigneurs de la Bavière, auxquels il défend d'appuyer les prétentions de leur propre roi à l'empire, le pontife décrit comme presque miraculeuse la marche de Charles en Italie, et il annonce que ce prince a été appelé par l'Église, en qui réside le pouvoir divin d'accorder l'empire. Aucun pape jusqu'alors n'avait énoncé une prétention aussi précise. « Comment nous acquitterions-nous de nos fonctions de vicaire du Christ, s'écrie-t-il, si nous ne luttions pas au nom du Christ contre l'insolence des princes? » Les évêques de Bavière sont en conséquence menacés d'excommunication s'ils refusent de s'unir aux légats du saint-siége pour empêcher la guerre. Dans une autre lettre, les mêmes prélats sont traités de Judas et de sectateurs du fratricide Caïn. Ce n'est pas contre Charles qu'ils murmurent, mais contre Dieu lui-même, dispensateur des couronnes. Les historiens, d'ailleurs, sont unanimes quant au prix dont Charles paya sa dignité impériale. Selon leurs écrits, le roi de France, par ses riches présents,

acheta le pape, acheta les sénateurs de Rome, acheta en quelque sorte saint Pierre lui-même.

Après un règne impérial aussi court que peu glorieux, Charles, qui était descendu une seconde fois en Italie, mourut en 877 dans un petit village des Alpes. Déjà Jean VIII avait dû se repentir plus d'une fois d'avoir décerné l'empire à un prince si peu capable, par son éloignement, de remplir le rôle de protecteur du saint-siége. Et cependant, quel appui meilleur le pontife romain aurait-il pu trouver dans sa situation critique entre les Sarrasins et les tyrans féodaux de l'Italie? Le règne du dernier empereur, Louis le Jeune, n'avait été qu'une guerre continuelle avec les Sarrasins qui s'étaient solidement établis dans le sud de la Péninsule, et après sa mort Rome avait été menacée de devenir une ville musulmane. Le pape adressait lettre sur lettre à l'empereur Charles le Chauve, dont il sollicitait les secours en ces termes lamentables : « Quand toutes les feuilles des arbres d'une forêt seraient changées en autant de langues humaines, elles ne pourraient raconter les ravages de ces païens maudits! Le peuple de Rome est en proie à un massacre continuel. Ceux qui échappent au fer et au feu sont emmenés dans une captivité lointaine. Les cités, les bourgs et les villages sont dévastés et privés de leurs habitants. Les évêques sont contraints de mendier leur pain ou de se réfugier à Rome, unique lieu où ils puissent trouver un asile. » Dans une autre lettre, adressée au comte Boson, le pape dépeint les Sarrasins comme une nuée de sauterelles changeant le pays entier en un désert, désormais habité par les bêtes sauvages. A la terrible nouvelle d'une expédition de trois cents vaisseaux, préparée par les Sarrasins pour attaquer Rome, Jean VIII réclame de nouveau le secours de l'empereur qu'il a couronné. « Considérez, écrit-il, quelle immense calamité serait la prise de Rome par les infidèles! Ce serait la ruine du monde entier; ce serait l'imminent péril de la chrétienté entière. » Dans une autre épître, le pape annonce que la campagne est déserte, que les Sarrasins ont passé le Tibre, qu'ils dévastent les faubourgs de la ville, qu'ils détruisent les églises et les monastères, qu'ils massacrent les prêtres et les religieux. Puis, faisant allusion à la famine qui désole Rome, il dit que des sénateurs mêmes sont en danger de mourir de faim. « Et cependant, s'écrie enfin l'infortuné pontife, les princes chrétiens, au lieu de secourir le saint-siége, sont occupés à se faire entre eux des guerres impies. »

Les petits souverains d'Italie étaient pour le saint-siége une calamité encore plus formidable peut-être que les Sarrasins. Ils saisissaient toutes les occasions d'accroître leurs richesses ou d'élargir leurs domaines. « Ceux que vous connaissez bien, écrit le pape Jean à l'empereur Charles, foulent sous leurs pieds tous nos droits et s'emparent de tout ce qu'ont épargné les Sarrasins; de telle sorte qu'il n'existe plus dans nos domaines un seul troupeau de bétail, ni une seule créature humaine pour pleurer ce désastre. » Des duchés indépendants s'étaient formés dans diverses parties de l'Italie, et leurs possesseurs semblent n'avoir éprouvé aucun respect pour la papauté. Ils étaient toujours prêts à attaquer Rome pour la piller, et si parfois, lorsque le pouvoir impérial était fort, ils étaient sévèrement réprimés, bien plus souvent encore leur impunité était certaine, à cause de l'éloignement de l'empereur. Dans le Sud se trouvaient les anciens ducs lombards de Bénévent et de Spolète, le duc de Naples, encore vassal de l'empire d'Orient, les

princes de Capoue, de Salerne et d'Amalfi. A la mort du pape Nicolas, Lambert de Spolète avait envahi et pillé Rome, ne respectant ni les monastères ni les églises, et enlevant même un grand nombre de jeunes femmes du plus haut rang. Adalgise, duc de Bénévent, s'était un jour emparé par force de l'empereur Louis le Jeune, de l'impératrice et de ses enfants, et il ne les avait relâchés que sous leur serment solennel de ne pas chercher à venger cette insolente rébellion. Louis, cependant, n'eut pas plutôt atteint Ravenne, qu'il pria le pape de le relever de son serment. Adrien II s'attribua en effet ce dangereux privilége, et ses successeurs crurent dès lors pouvoir imiter l'exemple qu'il avait donné.

Serge, duc de Naples, se comportait en prince indépendant, à raison de ses rapports avec Constantinople. Il entretenait de secrètes intelligences avec les Sarrasins, dont il approvisionnait les flottes, sacrifiant ainsi Rome et le reste de l'Italie à la sécurité de ses États. Après la mort de l'empereur Louis et le couronnement de Charles le Chauve, le pape Jean VIII, ardemment désireux de rompre cette ligue impie entre des chrétiens et des Sarrasins, lança contre le duc de Naples ses anathèmes et ses excommunications; puis, comme les menaces n'obtenaient aucun effet, il parut en personne à la tête d'une armée avec les deux Lambert, ducs de Spolète, qui avaient reçu de l'empereur Charles l'ordre de lui venir en aide. Les princes de Salerne, le préfet d'Amalfi et le duc de Gaëte étaient, avec le duc de Naples, les alliés des Sarrasins. A l'instigation d'Athanase, évêque de Naples et frère du duc, une insurrection éclata dans cette ville. Serge fut saisi, jeté en prison, privé de ses yeux et envoyé à Rome, où il mourut bientôt après de désespoir et de misère. L'évêque victorieux prit possession du duché, réunissant ainsi en sa personne la double autorité religieuse et politique; et le pape Jean, approuvant cette usurpation, écrivit aux habitants de Naples pour confirmer la souveraineté d'Athanase, en déclarant que l'inspiration divine les avait guidés dans le choix de leur nouveau prince.

L'évêque-duc, cependant, ne se fit aucun scrupule de continuer la politique de son frère. Il conclut une nouvelle alliance avec les Sarrasins, unit ses troupes aux leurs, défit les forces de Bénévent, de Capoue et de Salerne, et ouvrit ainsi aux musulmans le chemin de Rome. L'armée combinée de l'évêque chrétien et de l'émir sarrasin dévasta le pays entier, pillant les couvents et les églises, et laissant après elle les populations décimées et ruinées. Le monastères vénérés de Saint-Benoît et de Saint-Vincent n'échappèrent pas même à ce nouveau désastre.

Tout espoir d'un secours de l'empereur Charles s'était évanoui après la mort de ce prince. Le pape, qui avait été le rencontrer à Verceil, fut obligé de revenir à Rome pour se soumettre à un tribut ignominieux envers les Sarrasins. En vain il fulmina ses anathèmes; tandis qu'ils frappaient de terreur les peuples lointains, ils étaient dédaignés par les princes d'Italie.

La couronne impériale, vacante encore une fois, était briguée en même temps par les maisons de France et d'Allemagne. Carloman, fils de Louis le Germanique, possédait l'avantage d'être déjà roi d'Italie. A son instigation sans doute, et pour contraindre Jean VIII à rompre ses liens avec la France, Lambert, duc de Spolète, cet antechrist, ainsi que le qualifie la correspondance pontificale, sa sœur adultère Richilde et le traître Adalbert, comte de Toscane, leur complice, envahirent Rome

à la tête d'une armée, s'emparèrent du pape, le jetèrent en prison et l'y laissèrent manquer d'aliments jusqu'à ce qu'il eût cédé à leurs exigences en prêtant un serment solennel de fidélité au roi d'Italie. Le clergé et le peuple de Rome furent forcés au même serment. Pendant trente jours, le service religieux fut interrompu dans les églises, et pas une seule lampe ne brûla sur les autels.

A peine les envahisseurs de Rome se furent-ils retirés, que le pape ordonna qu'on transférât à Saint-Jean de Latran le trésor de la basilique de Saint-Pierre, dont il fit couvrir les autels et clore les portes, interdisant ainsi l'accès de ce sanctuaire révéré à tous les pèlerins venus des pays étrangers. Cela fait, il alla s'embarquer à Ostie pour la France, et prit terre sur la côte de Provence.

Là, Jean VIII se trouva tout à coup transporté dans un autre monde. Au lieu des seigneurs turbulents de l'Italie, qui, pleins d'insolence et de rapacité, ne connaissaient aucun respect pour les choses saintes et traitaient le pape comme un mortel ordinaire, le pontife romain vit la France entière à ses pieds. Il fut reçu, à Arles, par Boson, duc de Provence et de Lombardie, dont l'ambition aspirait aussi à l'empire. Ce seigneur, après avoir, disait-on, empoisonné sa première femme, avait enlevé de force et épousé la plus riche héritière d'Europe, Ermengarde, fille de l'empereur Louis le Jeune. Bientôt le pape, accueilli partout avec les plus grands honneurs, put convoquer à Troyes un concile, devant lequel il cita à comparaître Louis le Bègue et les trois fils de Louis le Germanique. Le roi de France fut le seul qui obéit à cette sommation.

Nul pape ne fut plus prodigue d'excommunications. Les trois cents lettres qui nous restent de lui contiennent, pour la plupart, la déclaration ou la menace de cet exercice extrême du pouvoir sacerdotal. Le concile de Troyes s'ouvrit par la confirmation unanime et solennelle de l'anathème pontifical prononcé contre Adalbert, comte de Toscane, et contre Lambert, duc de Spolète. Formose, évêque de Porto, apôtre des Bulgares et chef apparent de la faction germanique, fut ensuite excommunié, dégradé, anathématisé, ainsi que tous ses adhérents ou complices (1). Une autre excommunication, prononcée d'une manière générale, frappa toutes les personnes qui, d'une façon quelconque, usurperaient les biens de l'Église. Ces personnes étaient exclues de la communion des fidèles, et si elles persistaient à retenir ce qu'elles avaient pris, elles devaient être privées de la sépulture chrétienne. Le pape, enfin, trouvant qu'il n'existait en France aucune pénalité contre le sacrilége, crut pouvoir, de sa propre autorité et de celle des conciles, introduire dans le Code français des amendes analogues à celles que prescrivent les Institutes de l'empereur Justinien. Et comme il trouvait dans Louis le Bègue toute la docilité désirable, il consentit à le couronner roi de France, refusant d'ailleurs le même honneur à la reine, en raison de quelque irrégularité dans son mariage. Le pape rendit, en outre, au roi le service d'excommunier quelques-uns de ses ennemis, et particulièrement Bernard, marquis de Languedoc, dont les domaines furent octroyés à un autre Bernard, seigneur provençal. Un peu plus tard, Jean fulmina encore l'anathème contre les archevêques de Milan, de Ravenne et de Naples; puis, après avoir ainsi frappé les plus grands prélats d'Italie, il fit descendre l'excommunication sur certains voleurs qui, durant

(1) L'évêque Formose devint pape en l'an 891.

son voyage à Troyes, lui avaient dérobé des chevaux et une coupe d'argent appartenant à saint Pierre.

L'infatigable pontife franchit ensuite les Alpes, en passant par le mont Cenis, Turin et Pavie. Entre tous les princes dont il avait imploré l'appui contre les Sarrasins, le duc Boson fut le seul qui le secourut effectivement. En retour de ce dévouement, le pape le déclara son fils adoptif, et s'empressa de signifier à Charles le Gros, alors encore roi de Souabe, qu'il eût à respecter, sous peine d'excommunication, les États de Boson.

C'était fermer aux Allemands l'entrée de l'Italie, et, certes, cette politique était bien légitime s'il s'agissait seulement de créer, dans le nord de la Péninsule, un royaume capable de défendre Rome et le pape contre les Sarrasins. Jean, cependant, échoua dans son projet. Les évêques italiens refusèrent de se rendre au concile qu'il avait convoqué à Pavie; et pour que Boson obtînt la dignité royale, il fallut que les prélats du midi de la France, plus dociles à l'appel du pontife romain, se rassemblassent au nombre de dix-sept dans une bourgade nommée Mentaille, et proclamassent roi le duc de Provence. Ainsi, les conciles en étaient venus à donner des couronnes sans que la noblesse semblât s'y opposer.

Sur ces entrefaites, Charles le Gros avait envahi l'Italie à la tête d'une nombreuse armée, et s'était avancé jusqu'à Ravenne afin de contraindre le pape à le couronner empereur. Forcé de céder, Jean VIII voulut du moins se donner l'apparence d'un libre choix. « Nous vous avons appelé à la souveraineté impériale par l'autorité de nos lettres, écrivit-il à Charles, et nous l'avons fait pour l'avantage et l'exaltation de l'Église. » Le pape ajouta que Charles, avant son entrée à Rome, devait y envoyer un de ses principaux officiers pour ratifier en son nom tous les priviléges du siége apostolique. Le droit de l'empereur, de rendre des ordonnances relativement au territoire de saint Pierre, était reconnu par le saint-siége; mais ledit empereur était tenu de protéger le territoire contre les Sarrasins; car les possessions de l'Église, disait le pape, ne pouvaient jamais souffrir aucune diminution et devaient, au contraire, être incessamment augmentées.

Charles le Gros fut donc couronné empereur, et réunit successivement sous son sceptre toutes les possessions de Charlemagne. Mais la protection qu'il avait promise au pape ne fut jamais effective. Jean VIII, qui avait fondé des royaumes; qui, accepté pour juge souverain des querelles religieuses de Constantinople, excommuniait et absolvait tour à tour le patriarche Photius, tremblait dans les murs de Rome, menacée sans cesse par les musulmans.

Athanase, évêque et duc de Naples, maintenait en secret son alliance impie avec les ennemis de la croix. Afin de le déterminer à s'unir aux autres princes chrétiens d'Italie pour résister en commun aux Sarrasins, le pape se rendit à Naples. Athanase l'accueillit avec de grands honneurs, reçut ses présents avec avidité, promit tout ce qu'on voulut, mais continua de trahir les intérêts chrétiens!... Il est impossible de retracer le labyrinthe inextricable des intrigues, des perfidies, des parjures et des crimes, dans lesquels s'écoula l'existence de cet évêque soldat. Au milieu des dissensions des maîtres féodaux du sud de l'Italie, les Sarrasins, courtisés par tous, s'alliaient successivement avec chacun, et continuaient leurs déprédations aux dépens des populations

réduites au désespoir. Les derniers jours de Jean VIII furent employés à écrire lettre sur lettre à l'empereur pour invoquer son secours, à se ménager des moyens de défense contre ses ennemis chrétiens ou musulmans, et à lancer des excommunications de tous les côtés. Son courage et sa constance ne cessèrent pas un seul instant d'égaler son péril et ses malheurs. Il mourut le 15 décembre 886, assommé à coups de maillet, assure un historien, par des ennemis envieux de sa couronne pontificale et de ses richesses.

Charles le Gros survécut cinq ans à Jean VIII, et, à sa mort, l'édifice mal cimenté du second empire d'Occident s'écroula pour ne plus être relevé. En la personne de cet indigne descendant s'éteignit la race légitime de Charlemagne.

(*History of latin Christianity*, by Henry Milman.)

Roman.

CHATEAU-RICHMOND

CHAPITRE XXVI (1).

Inconsolé.

« Mais, monsieur Herbert! vous êtes tout trempé, » dit le sommelier.

Herbert répondit que ses habits n'étaient qu'humides et que cela ne faisait rien.

Mais cela faisait beaucoup, beaucoup pour le vieux sommelier, car M. Herbert ne devait-il pas être un baronnet avec un revenu de quatorze mille livres sterling par an? Et n'était-il pas le futur époux de lady Clara? En vérité, cela faisait beaucoup.

« Comment, monsieur Herbert, vous êtes venu à pied de Château-Richmond par ce temps? Ah! on ne sait pas ce que vous êtes capables de faire, vous autres jeunes gentlemen! Mais je vais vous donner un des vêtements de notre jeune lord. Il est déjà presque aussi grand que vous, monsieur Herbert.

— Non. Je resterai comme je suis, » répondit froidement Herbert.

Le vieux sommelier le regarda et vit bien, à son air, qu'il était arrivé quelque chose.

« Songerait-il à se rétracter? » se demanda ce second Caleb. Lui aussi, comme bien d'autres, il avait craint que lady Clara ne fît un pauvre mariage.

Il était déjà plus de midi. Herbert s'empressa de se rendre dans le petit salon où Clara se tenait habituellement. C'était dans cette pièce qu'elle avait reçu la visite d'Owen, et c'était là aussi qu'elle passait la plupart de ses matinées solitaires. Ce

(1) Voir la livraison de juin.

jour-là, Herbert trouva la comtesse avec sa fille.

Depuis le jour où Clara avait disposé si sagement de sa main, sa mère avait passé une plus grande partie de son temps avec elle. Elle la regardait maintenant avec les yeux d'Herbert, et commençait à s'avouer que sa fille possédait tous les charmes de la beauté.

En voyant entrer son futur gendre, elle se leva, et l'accueillit avec cette grâce charmante qu'une femme sait si bien déployer pour rendre sa maison agréable à un jeune homme. Clara resta assise, mais elle tourna la tête vers Herbert et le salua en souriant. Il s'avança, et leur serra la main à toutes deux. Elles ne tardèrent pas à remarquer qu'il était plus sérieux que de coutume.

« J'espère que sir Thomas ne va pas plus mal? dit lady Desmond avec cette feinte sollicitude qui n'est malheureusement que trop commune. Après tout, pensait-elle, ne vaudrait-il pas mieux que ce pauvre homme vît la fin de ses souffrances?

— Mon père ne se porte pas très-bien depuis deux jours, dit Herbert.

— Ah! que j'en suis fâchée! dit Clara. Et votre mère, Herbert?

— Mais comme vous êtes mouillé! Vous avez dû venir à pied? » dit la comtesse.

Herbert répondit affirmativement. Il avait cru que l'exercice lui ferait du bien, et il n'avait pas pensé que le temps serait aussi pluvieux.

Tandis qu'il parlait, lady Desmond l'examinait attentivement; elle comprit tout de suite qu'il venait leur annoncer quelque triste nouvelle. Mais le chagrin du jeune homme ne lui toucha point le cœur. Il s'affligeait sans doute pour son père... ou pour sa mère. On était triste à Château-Richmond parce que la maladie y régnait et que l'on craignait la mort d'un être aimé. Mais qu'est-ce que cela lui faisait, à elle? Elle avait eu bien assez de ses propres malheurs, assez peut-être pour la rendre égoïste. D'un air empressé, mais toujours froide, elle continua donc à adresser quelques questions à Herbert sur l'état de sir Thomas.

« Oui, dites-nous ce qu'il a, Herbert, ajouta Clara en se levant, je crains qu'il ne soit bien malade. »

Le baronnet lui avait témoigné de l'affection et elle en éprouvait pour lui. Les chagrins de sa famille étaient les siens.

« Oui, il est bien malade, répondit Herbert. Nous avons chez nous depuis quelques jours un gentleman de Londres... un ami de mon père. Son nom est Prendergast.

— Est-ce un médecin? demanda la comtesse.

— Non, c'est un homme de loi, » dit Herbert, qui ne savait comment aborder le fatal sujet qui l'amenait, d'autant moins peut-être que l'état de ses vêtements ajoutait à son embarras. Il commençait à comprendre que, mouillé et crotté comme il l'était, il n'aurait pas dû se trouver dans cette chambre.

L'expression de son visage et le son de sa voix frappèrent Clara; une vague inquiétude s'empara d'elle.

Depuis le jour où elle avait accepté Herbert comme son futur époux, il n'avait jamais manqué d'assurance. Peut-être même aurait-on pu lui reprocher de n'éprouver ni la timidité, ni l'hésitation d'un prétendu. Il avait semblé comprendre qu'avec la position et la fortune qu'il avait à offrir, il ne devait se faire aucun scrupule d'accepter comme son bien la main qu'il avait sollicitée. Mais ce jour-là sa manière d'être semblait toute différente.

Lady Desmond en fut surprise, bien qu'elle n'éprouvât probablement aucune crainte sérieuse. Pourquoi un homme de loi était-il venu de Londres pendant la maladie de sir Thomas, et pourquoi Herbert était-il venu à pied à Desmond-Court pour leur parler de cette maladie? L'arrivée de cet homme de loi devait sans doute avoir quelque rapport avec le mariage de sa fille.

« Mais, Herbert, répéta-t-elle, vous êtes tout trempé. Ne voulez-vous pas mettre quelques vêtements de Patrick?

— Non, je vous remercie, répondit-il. Je ne resterai pas longtemps; j'aurai bientôt dit ce que j'ai à vous dire.

— Changez de vêtements, Herbert, je vous en prie, répéta Clara. Je ne puis vous voir dans cet état. D'ailleurs, vous n'êtes pas si pressé de vous en aller.

— Malade comme l'est mon père, il m'est impossible de rester longtemps. Mais j'ai cru de mon devoir de venir vous dire... ce qui s'est passé à Château-Richmond. »

La comtesse commençait à éprouver une crainte sérieuse. Qu'était-il arrivé à Château-Richmond qui pût y exiger la présence d'un homme de loi et affliger à ce point son gendre futur? Clara n'était pas moins inquiète que sa mère.

« Que s'est-il donc passé? » demanda la comtesse.

Herbert s'assit et garda un moment le silence. La tâche qu'il s'était imposée était si terrible, la vérité si affreuse à dire, qu'il sentait son courage faiblir.

« J'espère qu'il n'est rien arrivé à aucun des membres de votre famille, reprit lady Desmond, qui commençait à comprendre qu'il s'agissait peut-être d'un malheur qui pourrait toucher sa fille plus encore que la maladie du baronnet ou de lady Fitzgerald.

— Oh! j'espère bien que non, dit Clara en se levant et en joignant les mains. Qu'y a-t-il, Herbert? Pourquoi ne parlez-vous pas? dit-elle en lui prenant doucement le bras.

— Chère Clara, dit-il en la regardant avec plus de tendresse qu'il ne l'avait jamais fait, je crois que vous feriez mieux de nous laisser. Je pourrais mieux parler à votre mère, si j'étais seul avec elle.

— Allez, Clara, allez, mon enfant, dit la comtesse. Nous vous appellerons tout à l'heure. »

Clara se dirigea lentement vers la porte; puis, se tournant vers Herbert :

« J'espère, lui dit-elle, que vous me direz avant votre départ ce qui vous afflige.

— Oui, oui... on vous le dira certainement... moi ou votre mère.

— Oui, mon enfant, on vous le dira. Et maintenant, allez, ma chérie. »

Ainsi renvoyée, Clara se retira dans sa chambre. Si Owen avait eu des chagrins, il les lui aurait confiés; elle en était sûre.

« Et maintenant, Herbert, pour l'amour du ciel, qu'y a-t-il? » dit la comtesse de plus en plus alarmée.

Nous connaissons tous l'histoire qu'Herbert avait à lui raconter; nous ne la répéterons donc pas dans tous ses détails. Il trouva la force de dévoiler toute la vérité; il n'omit rien : il n'était plus Herbert Fitzgerald de Château-Richmond, mais un être sans nom, sans fortune, banni de la société, et condamné désormais à gagner son pain à la sueur de son front.

Lady Desmond ne l'interrompit pas une seule fois. Elle resta parfaitement immobile, l'écoutant parler sans donner le moindre signe d'émotion. Elle était trop prudente pour lui laisser entrevoir ce qui se passait au fond de son cœur, et elle avait deviné la vérité avant qu'il eût achevé de parler.

Nous employons ordinairement trois fois

le nombre de mots nécessaire pour exprimer ce que nous avons à dire; mais Herbert l'eût-il employé six fois, que la comtesse ne l'eût point interrompu. Au contraire, elle lui savait gré de lui laisser le temps de décider ce qu'elle aurait à répondre lorsqu'il serait absolument nécessaire qu'elle prît la parole.

« Vous savez tout, dit Herbert en terminant son récit et se levant. Il vaut peut-être mieux que Clara l'apprenne de votre bouche.

— Oui, dit-elle d'une voix dont l'accent calme ne permettait pas de lire au fond de sa pensée, oui, il vaut mieux que je le dise moi-même à *lady* Clara. » Herbert comprit tout de suite quelle serait sa sentence en l'entendant donner ce titre à sa fille. Cependant, il garda le silence; c'était à la comtesse de parler.

« Mais il se peut que cela ne soit pas vrai, reprit-elle à voix basse, sans toutefois le regarder en face.

— Cela se pourrait; mais c'est si peu probable, que je n'ai pas jugé convenable de vous taire plus longtemps notre malheur.

— C'eût été fort mal à vous, fort mal.

— Il n'y a que deux jours que je le sais moi-même, reprit Herbert.

— Il était de votre devoir de me le dire immédiatement, dit la comtesse avec dureté.

— Je vous l'ai dit immédiatement, lady Desmond. »

La comtesse parut réfléchir un instant.

« Et M. Prendergast pense qu'il n'y a aucun doute à cet égard? demanda-t-elle.

— Aucun, dit Herbert d'un ton décidé.

— Et il l'a dit à votre cousin Owen?

— Oui, il lui a parlé hier, et dans ce moment ma pauvre mère l'apprend aussi. »

Il se fit un nouveau silence.

Pendant toute cette entrevue, lady Desmond n'avait pas témoigné la moindre commisération pour Herbert, ni pour sa famille, et le jeune homme se sentait prêt à haïr cette femme insensible. L'expression de sa physionomie avait quelque chose de dur; elle l'interrogeait comme un juge qui reçoit le témoignage d'un témoin avant de prononcer la sentence. Elle commençait à trouver le témoignage suffisant : après tout ce qu'elle venait d'entendre, un mariage entre Herbert Fitzgerald et Clara Desmond devenait impossible.

« C'est affreux, dit-elle enfin, en pensant uniquement à sa fille et en frissonnant à l'idée du danger qu'elle avait couru.

— Oui, c'est affreux, dit Herbert en frissonnant aussi. Il ne pouvait croire, après tout, que cette femme, qui lui avait exprimé tant d'amitié, reçût aussi froidement la nouvelle du malheur qui le frappait, lui et sa famille.

— Et que vous proposez-vous de faire, M. Fitzgerald?

— Ce que je me propose de faire, madame? Jusqu'ici, je n'ai eu ni le temps ni le cœur pour me proposer de faire quelque chose. Un pareil malheur ne surprend pas un homme sans lui ôter pendant quelque temps la force de prendre une résolution. J'ai tellement pensé à ma mère et à Clara depuis que M. Prendergast m'a dit cela, que... que... »

Un serrement douloureux l'étreignit à la gorge et lui coupa la parole. Mais il retint ses larmes. Il n'aurait pas voulu se montrer moins fort que cette femme maîtresse d'elle-même.

Lady Desmond gardait le silence; elle se demandait ce qu'elle avait de mieux à faire et à dire. Après tout, elle n'était ni aussi cruelle ni aussi méchante qu'Herbert le pensait. Qu'avaient-ils fait, ces Fitzgerald, pour qu'elle s'attendrît sur leur sort? Elle avait vécu pauvre et solitaire dans ce som-

bre et misérable manoir, et lady Fitzgerald, dans sa prospérité, n'était jamais venue à elle pour adoucir ses peines. Elle était arrivée en Irlande avec son titre de comtesse, fière d'une vaine gloire, sans doute, et elle s'était montrée tout aussi fière lorsqu'elle s'était vue seule et délaissée. Que la faute en fût à elle ou non, elle ne devait rien à personne, car personne n'avait cherché à la consoler. Puis, sa faible enfant avait grandi loin du monde, dans cette même solitude; elle était devenue une femme charmante, douée de cette beauté inappréciable que donne si souvent une haute naissance. Il y avait eu alors un trésor dans le vieux manoir de Desmond-Court, un prix digne d'être disputé par tout jeune homme, envié par toute mère pour son fils, et lady Fitzgerald était venue alors; mais la comtesse ne s'était jamais plainte. Le mariage de Clara Desmond et d'Herbert Fitzgerald n'était à ses yeux qu'un marché; le jeune Fitzgerald avait la position et la fortune, sa fille avait la naissance et la beauté; le marché leur était également avantageux...

Dans tout cela il n'y avait rien qui pût lui faire aimer cette riche et prospère famille de Château-Richmond.

Il est des personnes qui savent aimer de nouveaux amis à un signal donné, mais la comtesse n'était pas de ce nombre. Le marché avait été conclu, et sa fille pouvait remplir l'engagement qu'elle avait contracté. Elle pouvait encore donner ce qu'elle avait promis; mais Herbert ne pouvait plus remplir son engagement. N'eût-ce pas été folie de supposer que le marché subsistât encore?

Une personne, une seule personne était venue à la comtesse dans son isolement, et sa présence avait été une consolation. De tous ceux au milieu desquels elle avait vécu si triste et si abandonnée, un seul être avait su toucher son cœur. Parmi toutes ces voix irlandaises, il n'y en avait qu'une qu'elle eût aimé à entendre, et celui à qui appartenait cette voix avait aimé sa fille au lieu de l'aimer, elle! La comtesse avait supporté cette déception, sinon avec sagesse, au moins avec courage. Il est vrai qu'elle avait séparé les jeunes gens, mais leur situation réciproque avait rendu cette mesure nécessaire de la part d'une mère. Quelle mère, placée comme l'était la comtesse, eût consenti à donner sa fille à Owen? Quoi qu'il en fût, elle s'était retrouvée seule.

Quand Herbert Fitzgerald avait été reçu chez elle comme le futur époux de sa fille, elle s'était peut-être dit qu'Owen pourrait revenir à Desmond-Court, après que Clara serait établie à Château-Richmond. Le temps marchait rapidement pour elle; oui, elle le savait.

Elle avait sacrifié sa jeunesse et la fleur de ses années pour ce titre (ce vain titre!) de comtesse et pour un or qui lui avait échappé dès qu'elle avait cru le saisir. Oui, les années s'accumulaient pour elle; mais elle avait encore quelque chose à donner. Sa beauté n'était pas encore flétrie, et elle aimait pour la première fois... Elle n'avait jamais aimé qu'Owen. Cela ne suffisait-il pas pour effacer quelques années, puisqu'elle ne demandait en échange qu'un peu d'amour?

On peut donc s'imaginer ce qu'elle avait éprouvé en voyant les efforts désespérés d'Owen pour ressaisir le cœur qui lui échappait. La conviction que sa fille était aimée par le seul homme qu'elle eût aimé elle-même n'avait point excité son ressentiment. Non, ce même jour elle avait embrassé et caressé sa fille en lui souhaitant le bonheur avec le riche époux qu'elle avait accepté. Elle n'avait pas même été irritée contre Owen. Elle pouvait tout lui pardonner...

elle l'aimait, et ne lui restait-il pas une lueur d'espoir pour l'époque où Clara serait définitivement établie à Château-Richmond?

En pensant à toutes ces choses, comment aurait-elle pu transporter sa pitié sur lady Fitzgerald? Malgré tous ses malheurs, la mère d'Herbert était moins à plaindre qu'elle. Quoi qu'il pût arriver, lady Fitzgerald avait été riche et heureuse... Non, elle ne pouvait penser à lady Fitzgerald, ni à Herbert. Elle ne pouvait penser qu'à Owen, à sa fille et à elle-même.

Mais quel parti prendre avec Herbert, qui se tenait là debout devant elle, sombre et pâle comme la mort, frissonnant sous ses vêtements humides et souillés de boue, lui racontant son revers de fortune d'un air abattu et d'une voix tremblante? En le regardant, elle se répéta vingt fois qu'il ne possédait pas la dixième partie de la mâle énergie de son cousin Owen. Les femmes aiment un front hardi et cette voix qui n'avoue jamais une défaite dans l'arène du monde. Si Owen était venu à elle dans les mêmes circonstances, il eût hardiment revendiqué ses droits, en dépit de tous les obstacles que le monde eût pu lui opposer.

« Que Clara l'épouse donc! » se dit-elle enfin, et le combat qui se livrait dans son cœur fut terminé pour toujours. Il n'est donc pas étonnant qu'en cherchant de la pitié dans son regard, Herbert la trouvât dure et cruelle. Elle se sacrifiait elle-même dans un dernier effort. Owen Fitzgerald, l'héritier de Château-Richmond, *sir* Owen, comme il ne tarderait pas à être appelé, aurait sa fille. Eux du moins seraient heureux; et elle... elle vivrait seule à Desmond-Court, comme elle avait toujours vécu.

Cependant un certain regret se mêlait à ses réflexions. Si Herbert eut continué d'être l'héritier de Château-Richmond, ses vertus domestiques, ses qualités solides, son caractère honorable se seraient si bien accordés avec les goûts et la manière de vivre de sa fille! Owen et Clara n'auraient certainement pas les mêmes chances de bonheur. Qui pouvait dire où son impétuosité, sa volonté inébranlable et son amour pour les plaisirs entraîneraient Owen! Il avait un noble cœur, il était brave et généreux, tendre même, mais étaient-ce là les qualités propres à assurer le bonheur de sa fille? Quand Clara viendrait à le connaître comme le connaissait sa mère, l'aimerait-elle, l'adorerait-elle comme l'adorait sa mère? La comtesse ne croyait pas que le cœur de sa fille fût capable d'éprouver un semblable amour; mais, comme je l'ai déjà dit, elle ne connaissait pas sa fille.

« Vous dites que vous vous chargez d'apprendre cette nouvelle à Clara, dit Herbert, qui avait aussi rêvé pendant ce moment de silence; s'il en est ainsi, je prendrai congé de vous. Vous devez comprendre que je suis impatient de retourner auprès de ma mère.

— Oui, il vaut mieux que je le lui dise moi-même. C'est bien triste, bien triste, en vérité.

— Oui, répondit-il d'une voix lente, ce malheur est grand; mais, pour ma part, je crois que je pourrai le supporter, si...

— Si, quoi? demanda la comtesse.

— Si Clara peut le supporter. »

Le moment était venu pour lady Desmond de parler franchement. Elle ne désirait pas être plus dure que cela n'était absolument nécessaire, mais elle désirait parler avec décision.

« Cette nouvelle affligera profondément Clara; profondément, répéta-t-elle avec une sorte d'emphase sévère. J'en suis bien sûre. Mais elle est encore très-jeune, et avec le temps j'espère qu'elle surmontera son chagrin. Cependant, toute jeune qu'elle est, je crois que les sentiments ne l'emporteront

jamais chez elle sur le jugement. J'espère donc qu'avec le secours de Dieu, elle aura la force de supporter ce malheur. Mais, monsieur Fitzgerald...

— Eh bien?

— Vous comprenez avec moi, — votre excellent jugement vous le dit assez, — je n'en doute pas, que tout doit être fini entre vous et lady Clara. »

Et elle s'arrêta, comme si elle eût tout dit.

Herbert ne répondit pas immédiatement. Il restait toujours debout devant la cheminée, frissonnant sous ses vêtements imprégnés de pluie, s'efforçant, mais en vain, de surmonter le froid qui le pénétrait jusqu'au cœur, et ne pouvant se pardonner d'être vaincu dans un pareil moment par ses souffrances physiques, d'autant plus qu'il avait à peine pris quelque nourriture ce jour-là et que la marche avait épuisé ses dernières forces... Comment nous étonnerions-nous que la comtesse eût établi entre lui et son cousin un parallèle si peu à son avantage?

« Il en sera ce que lady Clara décidera, dit-il enfin.

— Il en sera ce que j'ai dit, répéta la comtesse d'un ton ferme, soit que lady Clara le décide, soit que vous le décidiez vous-même. Mais si vous avez les sentiments honorables que je vous suppose, vous ne laisserez ce soin ni à elle ni à moi. Quoi donc! lorsque vous êtes appelé à lutter avec le monde, vous voudriez l'entraîner avec vous dans la lutte?

— Notre union devait être indissoluble, soit dans la richesse, soit dans la pauvreté. Je lui aurais tout donné, et...

— Oui; et si l'union s'était accomplie, elle aurait supporté courageusement sa part d'infortune. Mais ne devriez-vous pas rendre grâces au ciel de vous avoir fait connaître la vérité avant de vous être lié irrévocablement à une femme que la fortune n'a pas traitée aussi favorablement que la naissance? Seul, un homme élevé comme vous l'avez été, et avec vos talents, peut envisager l'avenir sans crainte. Mais, ma fille! Si vous y réfléchissez sérieusement, monsieur Fitzgerald, vous cesserez de désirer ce mariage.

— Madame, j'ai donné mon cœur à votre fille, et je ne puis le reprendre; elle l'a accepté, et elle ne peut le rendre.

— Et que voulez-vous donc qu'elle fasse? demanda lady Desmond.

— Qu'elle attende, comme je dois attendre; c'est son devoir et, je l'espère, son désir.

— Oui, pour laisser son jeune cœur se consumer dans la solitude pendant une dizaine d'années, jusqu'à ce que sa jeunesse et sa beauté soient passées. Non, monsieur Fitzgerald, je ne le permettrai pas, ce mariage sera rompu. Consultez votre mère, et vous verrez ce qu'elle vous dira. Non, si vous êtes un homme de cœur, vous ne laisserez pas à ma pauvre enfant la tâche de déclarer qu'il en doit être ainsi. Votre malheur vous met dans l'impossibilité de remplir l'engagement que vous avez contracté envers elle; c'est donc à vous de déclarer que cet engagement est nul. »

Dans ce moment, Herbert se sentait incapable de discuter avec la comtesse, mais il avait la ferme conviction que, puisque lui et Clara s'étaient juré de vivre ensemble et de s'aimer l'un l'autre, nul malheur, quel que fût celui des deux qu'il frappât, ne pouvait annuler ce serment. Il est vrai que, dans le principe, il avait aimé Clara pour sa beauté; mais eût-il cessé de l'aimer, ou l'eût-il rejetée loin de lui, si par la volonté de Dieu cette beauté lui eût été retirée?... Non, mille fois non! se répondait-il à lui-

même, et il était fier de penser ainsi... Pourquoi ne croirait-il pas Clara capable des mêmes sentiments?... Mais s'il se trompait... eh bien, il l'aimerait encore assez pour ne lui adresser aucun reproche! mais il ne pouvait se résoudre à prononcer lui-même sa sentence.

« Quand vous aurez parlé à Clara, je suppose qu'il me sera permis de la voir, dit-il en éludant de répondre directement à lady Desmond.

— La voir? dit-elle d'une voix lente. Je ne saurais vous le dire pour le moment... pas immédiatement, je suppose... Mais si vous voulez vous en remettre à moi, je vous écrirai demain, ou au plus tard après-demain.

— Je préférerais qu'elle m'écrivît elle-même.

— Je ne puis vous promettre cela... J'ignore jusqu'à quel point sa raison et son énergie la soutiendront dans cette affliction. Elle souffrira aussi bien pour vous que pour elle, vous ne pouvez en douter. »

Il y eut un moment de silence.

« Quoi qu'il en soit, je lui écrirai, dit Herbert, je lui déclarerai que sa volonté sera la mienne. Et maintenant, lady Desmond, si vous le permettez, je prendrai congé de vous.

— Adieu, » dit la comtesse, qui pensait qu'il valait autant que cette entrevue se terminât.

Sans toucher la main à lady Desmond, Herbert sortit et reprit rapidement le chemin de Château-Richmond.

L'indignation remplissait tellement son âme, que pendant quelques moments il oublia presque son père, sa mère et le malheur de sa famille. Que lady Desmond désirât sauver sa fille d'un pareil mariage, cela pouvait paraître encore assez naturel; mais ce qu'il pouvait à peine croire, c'est qu'elle l'eût traité aussi froidement, aussi durement, lui qui lui avait montré tant d'égards et de respect depuis son engagement avec sa fille. Son infortune n'était-elle pas faite pour toucher même un étranger? N'avait-il pas vu des larmes dans les yeux de ce froid légiste? Oui, M. Prendergast n'avait pu surmonter son émotion en lui annonçant son malheur, et lady Desmond était restée impassible! Point de message consolateur pour une pauvre mère affligée, pas une seule parole tendre et compatissante pour un père mourant, pas l'ombre de sympathie pour cette famille infortunée qui avait été si près de s'allier à la sienne!

Herbert ressentait aussi une sourde irritation contre Clara, quoique jusqu'ici elle ne lui en eût fourni aucun motif. En dépit de tout ce qu'il avait dit, il s'imaginait qu'elle aussi serait froide et infidèle.

« Soit, dit-il en lui-même, si elle me repousse maintenant, son amour n'a jamais été digne de ce nom, et s'il en est ainsi, qu'elle retourne à *lui*. »

Il est facile de comprendre à qui ce *lui* faisait allusion.

Herbert marchait si rapidement que les forces commencèrent bientôt à lui manquer, et qu'il fut plus d'une fois obligé de s'arrêter pour se reposer. Il arriva, non sans peine, à Château-Richmond, et se traîna comme il put le long de l'avenue jusqu'à la porte du vestibule.

CHAPITRE XXVII.

Consolé.

Quand Herbert arriva à Château-Richmond, il faisait presque nuit. Il ouvrit la porte du vestibule sans sonner, entra dans la salle à manger et se jeta dans un grand

fauteuil en cuir qui était toujours placé près de la cheminée. Un feu brillant petillait dans l'âtre. Herbert rapprocha le fauteuil de la cheminée et posa ses pieds sur le garde-feu. Il voulait au moins réchauffer ses membres glacés avant de rejoindre sa famille.

La salle à manger était obscure, grâce à ses amples rideaux de soie rouge et à la sombre tapisserie de la même couleur. Herbert savait qu'il pourrait y rester une demi-heure au moins sans qu'on s'aperçût de son retour... S'il avait pu seulement se procurer un peu de vin! Il s'approcha du buffet, mais, malheureusement, ce jour-là il était fermé. Il y renonça.

Il savait que toute la vérité avait été révélée à sa mère pendant son absence, et il comprenait que son premier devoir était de se rendre auprès d'elle, afin de lui offrir quelque consolation. Oui, il irait la trouver; il lui dirait qu'il pouvait supporter son malheur, et qu'une grande fortune, un titre honorable et un nom glorieux n'étaient rien pour lui, comparés à la tendresse de sa mère. Mais il n'irait pas vers elle avec un cœur défaillant, elle n'entendrait pas le claquement de ses dents, elle ne le verrait pas trembler de froid. Il s'assit donc pour se réchauffer... en moins de cinq minutes il était profondément endormi.

Combien de temps dormit-il, je ne saurais le dire; mais lorsqu'il se réveilla, il se trouva dans une complète obscurité. Il regarda le feu en se demandant où il était, puis, se soulevant dans son fauteuil, il essaya de chasser le sommeil qui l'accablait.

« Herbert, dit une douce voix près de lui, êtes-vous réveillé? »

C'était sa mère. Assise à ses côtés sur une petite chaise basse, elle l'avait veillé pendant son sommeil.

« Ma mère! s'écria-t-il.

— Herbert, mon enfant, mon fils! »

Et la mère et le fils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre.

Il s'était endormi en pensant à ce qu'il pourrait faire pour la consoler, lui aider à supporter son malheur. Il s'était attendu à la trouver plongée dans le désespoir; il s'était dit que, par ses assurances de dévouement filial, par ses témoignages de tendresse, par ses prières, il ramènerait peut-être l'espérance dans son cœur, et lui ferait reconnaître que Dieu ne l'abandonnait pas dans son affliction.

Et c'était sa mère qu'il trouvait veillant auprès de lui, attendant le moment de son réveil pour lui prodiguer ses caresses.

« Herbert, mon fils bien-aimé! répéta-t-elle en le pressant sur son cœur.

— Ma mère, on vous l'a dit? »

Oui, on lui avait tout dit, ou plutôt on lui avait confirmé tout ce qu'elle soupçonnait lorsqu'on lui avait annoncé la visite de M. Prendergast.

« Ma mère, dit Herbert en appuyant la tête de lady Fitzgerald contre son épaule, nous devons maintenant nous aimer l'un l'autre plus que jamais.

— Et vous nous pardonnez, Herbert, vous nous pardonnez tout le mal que nous vous avons fait?

— Ma mère, si vous parlez ainsi, vous me tuerez. »

Ils reparlèrent à peine de ce triste sujet, mais il y eut entre la mère et le fils un échange de douces caresses. Puis Herbert raconta à lady Fitzgerald ce qui venait de se passer à Desmond-Court.

« Vous ne devez pas réclamer sa main, Herbert. Dieu est bon, et il vous donnera la force de supporter aussi cette épreuve.

— Je ne dois pas? dit-il tristement.

— Non, mon enfant. Vous l'avez invitée

à partager votre prospérité; serait-il juste...?

— Mais, ma mère, si elle le veut?

— C'est à vous de la délier de son engagement; puis remettez-vous-en au temps et à son propre cœur.

— Mais si elle m'aime, elle ne retirera pas sa parole. Retirerais-je la mienne, si elle était malheureuse?

— Il y a une grande différence entre l'homme et la femme, Herbert. Le chêne ne s'inquiète pas si la plante qui s'attache à lui est forte ou non. Si elle est faible, il lui prête son appui. Mais l'arbre qui est appelé à soutenir la plante doit avoir de la force par lui-même. »

Herbert ne répondit pas à sa mère : — il comprit qu'il devait suivre son conseil. Cependant, il avait encore quelque espoir. « Deux cœurs qui n'en ont formé qu'un ne peuvent être si aisément séparés, » se répétait-il en prenant la résolution d'écrire à Clara pour la délier de son engagement.

« Mais, Herbert, dans quel état vous êtes! dit lady Fitzgerald, lorsque le feu jeta tout à coup une lueur sur les vêtements du jeune homme.

— Oui, ma mère, j'ai fait la route à pied, et je suis accablé de fatigue. Un peu de vin me ferait tant de bien! »

Lady Fitzgerald sonna et donna ses ordres d'un ton calme; puis, allumant une bougie, elle regarda plus attentivement son fils.

« Mon enfant, dit-elle, qu'avez-vous fait? Ah! Herbert, vous serez malade. »

Elle le prit tendrement sous le bras, et le conduisit dans sa chambre, où elle lui prépara de ses propres mains une boisson restaurante, et ne s'occupa plus que de son fils. M. Prendergast avait eu raison quand il avait dit qu'elle était faite d'un acier mieux trempé que sir Thomas.

Elle aurait voulu qu'Herbert se mît au lit; mais elle ne put l'y décider. Il voulait, disait-il, voir son père ce soir-là.

« Vous avez été auprès de lui, ma mère, depuis... depuis...?

— Oui.

— Eh bien?

— Il a pleuré comme un enfant... Nous avons pleuré ensemble... C'était bien triste; mais je crois que cela lui a fait du bien. Puis il sait que *ces hommes* ne peuvent plus venir le tourmenter. »

Herbert grinça presque des dents en pensant à ceux que ni sa mère ni lui n'auraient pu nommer... *ces hommes!*

« Sir Thomas est bien faible, continua-t-elle, plus faible qu'il ne l'a jamais été. Il ne paraît pas songer à quitter le lit. Je l'ai supplié de me permettre de faire venir de Dublin le docteur sir Henry; mais il dit qu'il ne souffre pas.

— Et qui est auprès de lui en ce moment?

— Vos deux sœurs.

— Et M. Prendergast? »

Lady Fitzgerald lui apprit alors que M. Prendergast était parti dans l'après-midi pour Dublin, c'est-à-dire vingt-quatre heures plus tôt qu'il n'en avait eu l'intention, ou du moins qu'il n'avait dit en avoir l'intention. Ayant terminé ce qu'il avait à faire à Château-Richmond, il avait compris que sa présence n'y serait qu'un surcroît de chagrin pour la famille. D'ailleurs, il lui restait encore à faire quelques recherches.

« Il m'a chargée d'un message bien affectueux pour vous, dit lady Fitzgerald. — Mes lecteurs m'excuseront si je continue à l'appeler lady Fitzgerald; mais je ne puis me décider à lui donner un autre nom. Et il en fut de même de tous ses voisins quand la pauvre femme comprit qu'il était de son

devoir de renoncer publiquement à son titre. Il ne fut pas en son pouvoir d'y renoncer. Rien ne put décider ceux qui l'entouraient à lui donner un autre nom. — M. Prendergast m'a priée de vous dire, continua-t-elle, que si vos occupations vous conduisent à Londres, il espère que vous descendrez chez lui, et que vous le regarderez comme un autre père. Il n'a pas d'enfant, a-t-il dit, et vous lui tiendrez lieu de fils.

— Je ne veux être que votre fils... votre fils à vous et à mon père, » dit Herbert en embrassant tendrement lady Fitzgerald.

Quand, grâce aux soins de sa mère, il eut pris quelque nourriture et qu'il se fut réchauffé, il se rendit dans la chambre de son père. Il y trouva ses sœurs. Elles s'approchèrent de lui et lui prirent la main; leurs regards tristes et caressants lui disaient assez combien elles l'aimaient et le plaignaient; mais en présence de leur père, elles lui adressèrent à peine quelques paroles. Sir Thomas lui-même parla peu; mais au moment où Herbert se disposait à le quitter, il déclara d'une voix faible que désormais son fils serait le maître de Château-Richmond et pourrait disposer de tous ses revenus.

« Aussi longtemps que je vivrai, répéta-t-il tristement, aussi longtemps que je vivrai.

— Non, mon père, non, je n'y consentirai pas.

— Oui, oui, aussi longtemps que je vivrai. »

Infortuné sir Thomas, hélas! ses jours étaient comptés.

Quand Herbert sortit de la chambre, Emmeline le suivit. Elle avait toujours été la plus chère de ses deux sœurs, et elle soupirait après le moment de se trouver seule avec lui. Emmeline avait déjà deviné que, messager de son propre malheur, son frère s'était rendu ce jour-là à Desmond-Court.

« Puis-je venir avec vous, Herbert? » demanda-t-elle en lui prenant affectueusement le bras.

Comment aurait-il pu refuser? Ils se rendirent donc dans une petite chambre qui faisait partie du domaine spécial des deux sœurs.

« Et vous ne l'avez pas vue? demanda Emmeline quand, après bien des tentatives, elle fut parvenue à amener la conversation sur Clara.

— Non; elle a quitté la chambre sur la demande que je lui en ai faite. Je n'aurais jamais pu tout dire devant elle.

— Vous ne pouvez donc pas savoir ce qu'elle vous aurait répondu.

— Non, mais je sais maintenant ce qu'il est de mon devoir de lui dire. Tout est fini, Emmeline, je ne puis lui demander d'épouser un homme ruiné.

— Lui demander! non sans doute; il n'est pas nécessaire de le lui demander. Elle vous a déjà donné sa parole. Vous ne pensez pas qu'elle puisse vous abandonner?

— Je n'appellerai pas cela un abandon, car je lui écrirai moi-même que je la délie de son engagement.

— Et comment vous répondra-t-elle? Ah! si elle est la Clara que je crois connaître, mon cher Herbert, je pourrais déjà vous répondre pour elle. »

Herbert regarda sa sœur, et lui il sembla un moment qu'elle devait, en effet, mieux connaître Clara que sa mère! Aussi, il se sentit le courage d'écrire le soir même. Voici sa lettre, qu'il avait promis de montrer à Emmeline avant de l'envoyer:

« Ma bien chère Clara,

« Lorsque vous recevrez cette lettre, votre

mère vous aura déjà appris tout ce que je n'ai pu me décider à dire aujourd'hui en votre présence. Vous connaissez maintenant la vérité, et vous vous associez, je n'en doute pas, à notre malheur.

« Il serait indigne de moi de chercher à vous entraîner dans ma ruine. Notre engagement n'a été pris que sur la supposition que j'hériterais un jour du titre et des biens de mon père ; comme il ne peut plus en être ainsi, cet engagement devient nul.

« Vous êtes libre, Clara. Pardonnez-moi de penser qu'il vous en coûtera de renoncer à un amour aussi sincère que le mien.

« Nous ne nous sommes pas connus assez longtemps pour avoir beaucoup à nous rendre de part et d'autre. Si vous le permettez, je garderai la boucle de vos cheveux en souvenir de mon premier et de mon unique amour. Et vous, j'espère que vous ne refuserez pas de garder le petit présent que je vous ai fait.

« Et maintenant, chère Clara, adieu. Que le Ciel vous protége et vous rende heureuse ! Pensez quelquefois à moi comme à un ami.

« Herbert Fitzgerald. »

Herbert, en relisant sa lettre, la trouva bien simple et bien froide ; mais il ne la recommença pas, résolu à la faire porter le lendemain matin, après l'avoir communiquée à sa sœur ; puis il se mit au lit. Après tant d'émotions et de fatigues, il put au moins goûter quelques heures d'un profond sommeil.

Il ne s'éveilla que lorsqu'un domestique vint frapper à sa porte. Les pâles lueurs d'une matinée de février éclairaient faiblement sa chambre.

« Voici une lettre de Desmond-Court, monsieur Herbert, dit Richard en entrant. Le garçon qui l'a apportée dit que...

— Une lettre de Desmond-Court ! dit Herbert en tendant vivement la main.

— Oui, monsieur. Le garçon qui l'a apportée est ici depuis plus d'une heure. Mais je n'étais pas encore levé, sans cela je ne l'aurais pas fait attendre une minute.

— Et où est-il ? J'ai moi-même une lettre à envoyer à Desmond-Court. Mais n'importe... il se peut que...

— Oh ! il est déjà bien loin. »

Après avoir levé un store et placé une petite table près du lit, Richard sortit de la chambre, laissant son jeune maître avec le message de Desmond-Court.

Herbert eut reconnu bientôt l'écriture de Clara. Elle aussi lui avait écrit avant de se livrer au sommeil, et voici sa lettre :

« Herbert, mon bien-aimé Herbert,

« Je sais tout, mais rappelez-vous que rien, *rien* ne peut amener de changement entre vous et moi. Je n'écouterai aucun argument qui tende à nous séparer. Je sais d'avance tout ce que vous m'objecterez, et connaissez d'avance ma réponse : Je vous aime dix fois plus aujourd'hui que vous êtes malheureux, et puisque j'aurais partagé vos richesses, je réclame le droit de partager votre pauvreté. Croyez-le bien, rien ne me fera changer ; *je ne veux pas* que vous renonciez à moi.

« Mes tendres amitiés à votre chère, bien chère mère, — ma mère aussi, car elle l'est déjà, — et à vos bien-aimées sœurs. Je voudrais pouvoir être avec elles et avec vous, mon Herbert. Je vous écris d'une manière bien confuse ; mais je vous expliquerai tout quand je vous verrai. J'ai été si malheureuse !

« Votre fidèle Clara. »

Après avoir lu cette lettre, Herbert Fitzgerald, en dépit de son malheur, fut consolé.

CHAPITRE XXVIII.

For a' that and a' that (1).

En se levant ce matin-là, Herbert Fitzgerald put se dire qu'il pouvait encore lutter avec courage dans l'arène du monde. Comment aurait-il pu être réellement malheureux? Non, il ne l'était plus!

Il se hâta de s'habiller et se rendit à la chambre d'Emmeline.

« Puis-je entrer? dit-il en frappant à la porte. Il faut que j'entre, car j'ai quelque chose à vous montrer. »

Les jeunes filles s'habillaient, il ne leur était donc pas possible de recevoir Herbert; mais Emmeline lui promit de le rejoindre immédiatement, et en moins de trois minutes elle se trouvait avec lui dans un petit salon contigu à leur chambre à coucher. Elle avait passé à la hâte ses pantoufles et sa robe de chambre, n'étant réellement présentable qu'aux yeux d'un frère.

« Emmeline, dit Herbert, j'ai reçu une lettre ce matin.

— Pas de Clara?

— Oui, de Clara. La voici, vous pouvez la lire. »

Et il lui tendit la précieuse épître.

« Mais elle ne peut pas avoir reçu la vôtre, dit Emmeline.

—Non, sans doute, puisque je l'ai encore ici. Il faudra que je lui en écrive une autre maintenant. Mais, en vérité, je sais à peine que lui dire. Je puis être aussi généreux qu'elle.

« Ma bien-aimée Clara! s'écria Emmeline après avoir rapidement parcouru la lettre. Ne vous l'avais-je pas dit, Herbert? Je le savais bien. Elle vous aime dix fois davantage! Naturellement : quelle honnête jeune fille ne le ferait pas? Ma bien-aimée, ma belle Clara! Je savais bien que je pouvais compter sur elle. Je n'ai pas un seul instant douté d'elle. »

Mais en cela, qu'il nous soit permis de le dire, miss Emmeline Fitzgerald s'écartait un peu de la stricte vérité, car elle avait passé une partie de la nuit dans une cruelle perplexité. « Quoi! s'était-elle répété mainte et mainte fois, Clara pourrait-elle être infidèle? »

« *Je ne veux pas que vous renonciez à moi,* » continua-t-elle en lisant la lettre. « Non, sans doute. Et comment, après cela, oseriez-vous parler de renoncer à elle, Herbert? On peut se jouer des titres et de la fortune, mais des cœurs, jamais. Avec quelle tendresse elle parle de notre pauvre mère! — Et les larmes de la jeune fille commencèrent à couler. — Oh! que je voudrais qu'elle fût avec nous! ma chère, ma bien chère Clara! *Malheureuse!...* Oh, oui! je suis sûre que lady Desmond ne lui laisse pas de repos. Mais n'importe, elle restera la même en dépit de tout, comme je vous l'ai dit dès le commencement. »

Et essuyant ses larmes, Emmeline embrassa son frère et déclara que rien au monde ne pourrait désormais la rendre tout à fait malheureuse.

« Mais, Emmeline, il ne faut pas croire que je songe à la prendre au mot. C'est très-généreux de sa part, mais...

— Absurde! mon bon Herbert! absurde, vous dis-je; » et Emmeline tint à prouver éloquemment à son frère qu'il n'avait pas le sens commun.

Et maintenant, nous retournerons à Desmond-Court pour voir dans quelles circonstances difficiles Clara avait écrit son affec-

(1) *Malgré cela et malgré cela,* titre d'une petite chanson écossaise de Burns.

tueuse lettre à Herbert. Avant tout, nous ferons observer combien celui-ci avait eu tort de se rendre à pied à Desmond-Court par la pluie et la boue. Il est difficile à un homme de se présenter noblement s'il n'est convenablement vêtu. Il est triste d'avoir à avouer que le tailleur fait en grande partie l'homme, mais telle est bien, je le crains, l'exacte vérité.

Le lord chancelier siégerait-il dignement sur son sac de laine s'il arrivait un accident à sa perruque ou que sa robe fût déchirée ou salie? La piété d'un évêque ne réside-t-elle pas en grande partie dans l'ampleur de ses manches de linon? Si Herbert avait mieux compris le monde, il se serait rendu à Desmond-Court avec la meilleure paire de chevaux des écuries de Château-Richmond. Il se serait habillé avec la dernière élégance, il aurait eu soin que son chapeau fût bien brossé et que ses bottes fussent irréprochables, puis, d'un air solennel, mais la tête haute, il aurait hardiment raconté son histoire. La comtesse n'en aurait pas moins désiré se débarrasser de lui, mais elle n'aurait pas eu le courage de le renvoyer comme elle l'avait fait. En le voyant exténué et misérable, elle avait tout de suite pris l'avantage et l'avait conservé pendant toute leur entrevue. Son opinion sur Herbert s'en était ressentie; elle s'était dit qu'il était incapable de défendre sa cause contre elle.

Après son départ, elle resta assez longtemps seule, s'attendant à chaque instant à voir entrer Clara. Mais Clara ne vint pas, et la comtesse ne fut pas fâchée de pouvoir se livrer à ses réflexions.

Elle n'ignorait pas que les nouveaux projets qu'elle formait pour sa fille éprouveraient de nombreuses difficultés. Elle était sûre que Clara, avec l'imprudente générosité de la jeunesse, offrirait d'unir sa pauvreté à celle d'Herbert. Cela était assez naturel. Elle eût agi de même à l'âge de sa fille; c'est du moins là ce qu'elle se dit et ce qu'elle répéta à Clara. Mais le temps, la patience et certaines précautions ramèneraient les choses dans leur ordre naturel, Herbert s'éloignerait et serait peu à peu oublié. Owen reparaîtrait avec une nouvelle splendeur; d'ailleurs, n'était-il pas probable que Clara avait continué à l'aimer dans le secret de son cœur?

La comtesse se leva enfin, dans l'intention de se rendre auprès de sa fille; mais, se ravisant, elle sonna, et la fit prier de descendre auprès d'elle.

Elle était étonnée de la violente émotion qu'elle éprouvait, moins par suite des circonstances qu'il était de son devoir de communiquer à son enfant que par suite de ce devoir même.

Clara entra, s'assit à sa place habituelle, et attendit que sa mère prît la parole.

« M. Fitzgerald est venu m'annoncer de terribles nouvelles, dit la comtesse après un moment de silence.

— Ah, maman! s'écria Clara, effrayée de l'air grave de sa mère.

— Terribles, en vérité, ma chère enfant! Il est de mon devoir de vous les communiquer; mais, avant de le faire, il faut que je vous mette en garde contre vos propres sentiments. Ce que j'ai à vous dire doit nécessairement bouleverser tous vos projets d'avenir et rendre impossible votre mariage avec Herbert Fitzgerald.

— Maman! s'écria Clara en se levant vivement. Pourquoi? Qu'a-t-il fait pour que je ne puisse pas l'épouser? Est-ce lui qui désire se rétracter?

— Asseyez-vous, ma chère, et je vous expliquerai tout. Mais, chère Clara, quelque affligée que je sois d'avoir à vous faire de la peine, il est de mon devoir de

vous répéter qu'il en sera comme je l'ai déjà dit. Il doit en être ainsi pour votre bonheur à tous deux, et surtout pour le sien. Mais quand je vous aurai tout expliqué, vous en reconnaîtrez vous-même la nécessité.

— Alors parlez, ma mère, dit Clara, car lady Desmond s'était arrêtée.

— Ne voulez-vous pas vous asseoir, mon enfant?

— Oui, oui; mais peu importe. »

La comtesse commença son récit.

C'était une tâche assez difficile pour une mère que de raconter une pareille histoire à une jeune fille qu'elle regardait encore comme une enfant. Il y avait plusieurs petits articles de la loi des substitutions qu'elle se croyait obligée de lui expliquer, afin de lui faire comprendre qu'il était nécessaire que le domaine de Château-Richmond passât à un héritier légitime, et qu'il était impossible qu'Herbert fût cet héritier, puisqu'il n'était pas né d'un mariage valide aux yeux de la loi.

Lady Desmond se disposait donc à expliquer toutes ces choses à sa fille, mais elle y renonça bientôt en voyant que Clara les comprenait aussi bien qu'elle. Elle avait aussi à lui apprendre qu'à la mort de sir Thomas ce serait Owen qui entrerait en possession de son titre et de sa fortune. Au nom d'Owen, une légère rougeur colora les joues de Clara; mais, si légère qu'elle fût, elle n'échappa point à sa mère qui en profita pour dire un mot en faveur du jeune homme.

« Pauvre Owen! dit-elle. Il ne sera pas le premier à triompher de ce changement de fortune.

— Non, j'en suis bien sûre, dit Clara; il est trop généreux pour cela. »

La comtesse, à ces mots, crut que sa tâche allait devenir plus facile et continua son récit sans s'interrompre. Lorsqu'elle eut fini, Clara cacha son visage dans ses mains, et appuyant sa tête contre un coussin du sofa, elle fit entendre un long gémissement.

« C'est affreux, dit la comtesse.

— Oh, lady Fitzgerald! chère lady Fitzgerald! s'écria Clara à travers ses sanglots.

— Oui, en effet; pauvre lady Fitzgerald! son sort est si affreux que je n'ose y penser.

— Mais, maman, — et en parlant, Clara repoussa des deux mains ses cheveux et découvrit un front où se lisait une volonté bien arrêtée; — mais, maman, vous êtes dans l'erreur lorsque vous dites que je ne puis pas épouser Herbert. Pourquoi ne pourrais-je pas l'épouser? Pas à présent, sans doute, mais plus tard, quand il sera en position de se marier. Maman, je ne romprai certainement pas notre engagement. »

Clara prononça ces paroles d'un ton si décidé, que lady Desmond vit bien que son rôle de mère allait encore se compliquer.

« Je puis parfaitement comprendre la générosité de vos sentiments, mon enfant, dit-elle; à votre âge, j'aurais probablement agi de même. Aussi, je ne vous demande pas de rompre vous-même votre engagement. C'est à M. Fitzgerald d'en faire la proposition, et je ne doute pas qu'il ne la fasse, en homme d'honneur.

— Pourquoi?

— Pourquoi, ma chère? Ne comprenez-vous pas qu'une femme titrée n'est qu'un embarras pour un jeune homme appelé non-seulement à gagner sa vie, mais encore à trouver les moyens de la gagner?

— Ah! s'il n'y a que le titre qui puisse lui être préjudiciable, c'est une difficulté qui peut être aisément surmontée de mon côté, car je ne saurais partager votre manière de voir. Je puis posséder ce que le

monde appelle un rang élevé, mais nous n'en avons pas moins été pauvres, et je n'ai pas été élevée dans le luxe. Pourquoi ne vivrais-je pas avec mon mari aussi... aussi... aussi pauvrement que j'ai vécu avec ma mère? »

Si lady Desmond ne répondit pas immédiatement à sa fille, ce ne fut pas faute de savoir que lui répondre. Sa réponse aurait été toute prête, si elle avait osé l'articuler : « Oui, aurait-elle dit, nous avons été pauvres. Moi, votre mère, j'ai par mon imprudence attiré sur votre tête et sur la mienne une pauvreté affreuse, sans remède, et parce que j'ai agi ainsi, je n'ai jamais goûté un instant de bonheur. J'ai passé mes jours à déplorer l'absence de ces biens dont la privation est d'autant plus sensible qu'ils sont les attributs ordinaires des personnes de mon rang. Ma pauvreté m'a portée à haïr ceux de mes voisins qui étaient riches. J'ai vécu sans amis, parce que j'étais pauvre. Je n'ai pu faire aucune de ces choses avec lesquelles les autres femmes gagnent les sourires et l'approbation du monde, parce que j'étais pauvre. La pauvreté unie au rang m'a rendue malheureuse en me laissant sans occupation, sans société, sans amour. Et maintenant, me direz-vous encore que, parce que j'ai vécu pauvre, ma fille peut bien vivre pauvre comme moi aussi? » Voilà ce qu'elle aurait répondu à sa fille, si, au lieu de dissimuler ses pensées, elle eût été accoutumée à les exprimer franchement.

« Je pensais tout autant à Herbert qu'à vous-même, dit-elle enfin. Un pareil mariage serait un grand malheur pour vous, mais, pour lui, ce serait une ruine complète.

— Je ne le pense pas, maman.

— Mais, Clara, il n'est pas nécessaire que vous preniez un parti à cet égard, vous attendrez naturellement ce qu'Herbert Fitzgerald décidera lui-même.

— Herbert...

— Attendez un moment, ma chère Clara. Je serais bien surprise si M. Fitzgerald ne vous disait pas qu'il faut renoncer à ce mariage.

— Cela ne ferait aucune différence, maman.

— Aucune différence, ma chère! Vous ne pouvez pourtant pas l'épouser contre sa volonté. Voulez-vous dire que vous ayez l'intention de l'obliger à remplir son engagement, s'il reconnaît qu'il est désavantageux pour lui?

— Oui, je l'y obligerai.

— Clara!

— Je lui ferai reconnaître qu'une amie et une compagne qui l'aime comme je l'aime, — comme personne ne l'aimera désormais, — car je l'aime, parce qu'il est venu à moi lorsqu'il était dans la prospérité, et qu'aujourd'hui il est dans le malheur; — je lui ferai reconnaître, dis-je, qu'une femme comme moi ne saurait être un fardeau pour lui. Je m'attacherai à sa fortune, qu'il me rejette ou non. Hier encore, un mot de lui eût suffi pour rompre notre engagement; aujourd'hui, mille n'y réussiraient pas. »

La comtesse ne s'était pas attendue à une pareille résistance, et elle commençait à se dire qu'il vaudrait tout autant abandonner ce sujet pour le moment. Mais Clara n'avait pas encore fini.

« Maman, dit-elle, je ne ferai aucune démarche à votre insu; mais je ne puis laisser croire à Herbert que je ne compatis pas à son malheur. Je lui écrirai.

— Pas avant qu'il vous écrive lui-même, Clara. Vous ne voudriez pas commettre une indélicatesse.

— J'ignore ce que le monde appelle une indélicatesse, mais je ne veux être ni ingrate

ni insensible. Maman, vous avez encouragé l'amour d'Herbert, n'est-ce pas? Et ne l'avez-vous pas fait dans la crainte que... que je n'aimasse encore le cousin d'Herbert? Oui, vous l'avez fait dans ce but, et moi, moitié pour vous obéir, moitié par admiration pour ses nobles qualités, j'ai appris à aimer Herbert Fitzgerald et à oublier... non pas à oublier, mais à cesser d'aimer son cousin. Il faut que je lui écrive.

— Clara, vous ne lui écrirez pas. Je vous le défends.

— Ma mère, vous ne pouvez plus me le défendre. Si je ne puis envoyer ma lettre, j'irai le trouver moi-même. »

Lady Desmond était stupéfaite de la transformation qui s'opérait tout à coup chez sa fille. L'expression de sa physionomie n'était plus la même; son pas était plus ferme, son maintien plus fier. Que restait-il à faire pour lady Desmond? Elle ne pouvait pourtant pas retenir Clara prisonnière à la maison, ni défendre aux domestiques de se charger de ses messages.

« Je ne m'attendais pas à vous voir manquer ainsi à vos devoirs, lui dit-elle enfin.

— J'espère ne pas y manquer, répondit Clara; mais je me dois avant tout à Herbert. N'avez-vous pas sanctionné notre amour? On ne peut reprendre ni son cœur ni sa parole.

— Vous attendrez au moins jusqu'à demain, Clara!

— Il fait presque nuit maintenant, dit la jeune fille d'un air désolé en regardant par la fenêtre. Je suppose que je ne puis pas envoyer ma lettre ce soir.

— Et vous me montrerez ce que vous écrirez, ma chère?

— Non, maman. Si j'écrivais pour vos yeux, ce ne serait pas la même chose que si j'écrivais uniquement pour les siens. »

La comtesse de Desmond fut sombre et silencieuse pendant toute la soirée. Elle ne reparla plus de la famille Fitzgerald, mais lorsque Clara se disposa à la quitter, elle lui dit :

« Clara, vous ferez bien de réfléchir à tout ce que vous avez dit ce soir. Vous serez plus calme demain matin.

— Naturellement, j'y réfléchirai, dit Clara; mais la réflexion ne changera rien à ma résolution. »

Et touchant du bout des lèvres le front de sa mère, elle se retira dans sa chambre.

Nous connaissons déjà la lettre qu'elle écrivit lorsqu'elle se vit seule, et nous avons vu qu'elle sut s'arranger de façon que cette lettre fût remise de bonne heure le lendemain. Nul risque que la comtesse interceptât le message, car, longtemps avant son lever, la lettre, lue vingt fois par Emmeline et Mary, avait été portée par Herbert dans la chambre de lady Fitzgerald.

« Ne vous laissez pas entraîner à trop espérer, mon enfant, lui dit sa mère.

— Mais n'est-elle pas bien bonne? Avec quelle affection elle parle de vous!...

— Vous ne voudriez pas, parce qu'elle est bonne, l'entraîner dans l'indigence, n'est-ce pas?

— Mais, ma mère, je suis cependant un homme. »

C'en était trop pour la pauvre femme, cause innocente de tant de malheurs! Elle jeta les bras autour du cou de son fils et pleura amèrement.

D'autres messagers se croisèrent ce jour-là entre Desmond-Court et Château-Richmond. Clara et sa mère ne se virent pas pendant une partie de la matinée; elles ne déjeunèrent pas ensemble et n'échangèrent pas une seule parole au sujet de la famille Fitzgerald. Mais dès qu'elle fut levée, lady Desmond envoya aussi une lettre à Château-Richmond, une lettre adressée à tante Letty,

miss Letitia Fitzgerald. Lady Desmond se disait fort désireuse de voir miss Letty. D'après ce que M. Herbert Fitzgerald lui avait appris des présentes circonstances de sa famille, elle sentait, ajoutait-elle, qu'elle ne pouvait demander à parler *à sa mère*. C'est ainsi qu'elle éludait la difficulté qui se présentait à son esprit touchant le titre qu'elle devait maintenant donner à lady Fitzgerald. — Mais, continua-t-elle, miss Letty voudrait peut-être bien lui accorder un moment d'entretien à l'heure qu'elle lui désignait.

Tante Letty, fort inquiète, n'avait rien de mieux à faire qu'à dire oui. La comtesse devait être considérée comme alliée à la famille tant que le mariage n'était pas définitivement rompu. Et c'est ainsi qu'à l'heure désignée, la comtesse de Desmond et tante Letty étaient assises en tête-à-tête dans la petite salle à manger dont nous avons déjà eu occasion de parler.

Jamais deux femmes offrant un contraste plus frappant ne se virent appelées à conférer en tête-à-tête; elles avaient toutes deux les mêmes préjugés nobiliaires. Mais, il faut en convenir, chez tante Letty ces préjugés n'avaient pas de tendances égoïstes ni malveillantes. Elle était fière d'être une Fitzgerald et de savoir que la branche de sa famille avait toujours été puissante dans le pays depuis le jour où un de ses ancêtres normands était venu se fixer en Irlande avec Strongbow. Mais sa fierté se révélait plus à l'intérieur dans sa propre famille qu'au dehors dans le monde. Son frère, son neveu, sa belle-sœur et ses nièces occupaient, selon elle, une place élevée parmi les familles irlandaises qui avaient le droit de représenter leur pays dans la Chambre des Communes. C'étaient des gens de la première distinction; ils pouvaient marcher le front levé devant le monde entier et prouver leur noblesse par de nobles actions. Elle en était toute glorieuse et fière sans doute; mais l'orgueil de famille ne remplissait pas seul ce cœur de sœur et de tante : elle reconnut dans cette circonstance qu'elle aimait réellement la femme de son frère et les enfants de son frère comme une vraie sœur, comme son vrai neveu et ses vraies nièces.

Les deux dames restèrent enfermées pendant près de deux heures, et quand la porte s'ouvrit, on aurait pu voir tante Letty avec son chapeau tout de côté et ses pauvres yeux tout rouges à force d'avoir pleuré. La comtesse aussi portait son mouchoir à ses yeux en remontant dans sa petite voiture à poney. Elle ne parla à personne qu'à tante Letty, et, d'après sa manière d'être, en retournant à Desmond-Court, il était facile de voir qu'elle n'avait rien appris qui fût propre à la consoler.

« Ils seront réduits à la mendicité! » se dit-elle en fermant la porte de sa chambre, « à la mendicité! » Or, il y avait peu de personnes au monde qui eussent la pauvreté en plus grande horreur que la comtesse de Desmond. On peut presque dire qu'elle se haïssait elle-même à cause de sa pauvreté.

CHAPITRE XXIX.

Les mauvaises nouvelles se répandent vite.

Une triste et longue semaine s'écoula pour les habitants de Château-Richmond. Puis arriva une lettre de M. Prendergast adressée à Herbert. Les nouvelles informations qu'il avait prises, disait-il, tendaient de plus en plus à prouver que Mollett était bien l'individu qui, plusieurs années auparavant, avait loué Chevychase-Lodge sous

le nom de Talbot. M. Prendergast joignait à cette lettre la copie de plusieurs documents qu'il avait réussi à se procurer, mais dont il n'est pas nécessaire que j'ennuie ici mes lecteurs. Il recommandait aussi à Herbert d'établir quelques relations avec Owen Fitzgerald. Il importait, ajoutait-il, que toutes les personnes intéressées dans cette affaire reconnussent la position d'Owen comme héritier légitime du titre et des biens de sir Thomas. Il avait trouvé M. Fitzgerald de Hap-House indulgent, généreux et parfaitement bien disposé, et il espérait que ces relations pourraient être suivies sans soulever des sentiments hostiles. Il terminait en conseillant à M. Somers d'aller voir Owen.

Herbert expliqua tout cela à son père avec les plus grands ménagements et sans se permettre la moindre plainte, mais on eût dit que sir Thomas avait cessé de prendre aucun intérêt à cette affaire. Il avait soutenu contre sa propre conscience une lutte terrible afin de sauver l'héritage de son fils et l'honneur de sa famille. Cette lutte avait été fatale pour lui et pour les siens. La gloire de sa maison était à jamais ternie, il ne lui restait plus qu'à mourir.

Il ne quittait plus le lit, quoi qu'on pût lui dire pour l'engager à se lever, et le médecin qu'on avait fait venir de Dublin ne put que reconnaître combien il est difficile de guérir un esprit malade. Celui du pauvre baronnet défiait toute science humaine.

Herbert avait répondu à la lettre de Clara, mais il resta quelque temps sans la revoir. Il lui avait écrit une longue lettre, il lui répétait qu'il était prêt à la délier de sa promesse et lui recommandait, à l'aide d'arguments fondés sur la raison, de regarder leur union comme imprudente, comme impossible même. Mais à travers toute cette rhétorique du bon sens perçaient des preuves d'amour et un désir d'être aimé, auxquels il était bien plus facile de répondre qu'à ses arguments et à sa logique. Clara avait lu sa lettre, non comme la raison, mais comme son cœur lui conseillait de la lire, et elle y avait répondu en déclarant que tout ce qu'Herbert pourrait lui objecter serait inutile. Il pouvait lui être infidèle, si cela lui convenait, ajoutait-elle, elle ne s'en plaindrait pas, du moins jamais hautement, mais elle ne changerait jamais.

Ce langage était peut-être un peu fort de la part d'une jeune fille, mais il fut considéré par les sœurs d'Herbert comme l'expression d'un cœur haut placé, et Herbert n'avait pas le courage de les contredire.

Avec sa droiture habituelle, Clara tenait sa mère au courant de tout ce qui se passait entre Desmond-Court et Château-Richmond. La pauvre comtesse ne savait plus à quel saint se vouer. Elle pouvait blâmer sa fille, mais son pouvoir se bornait là : Clara s'était si bien émancipée, qu'il n'était plus possible de la remettre sous le joug. Une autre comtesse aurait emmené sa fille soit à Londres, à une série de bals, soit en Italie, soit dans quelque château de la famille au nord de l'Écosse ; mais la pauvre lady Desmond n'avait pas à sa disposition les moyens des autres comtesses. Et depuis que son influence était mise à l'épreuve, elle était forcée de reconnaître qu'elle était nulle, même sur sa propre fille. « Maman, vous l'avez voulu, » lui disait Clara ; et la comtesse sentait bien que cette réponse faisait non-seulement allusion à l'engagement de sa fille avec Herbert le déshérité, mais encore à sa rupture avec Owen l'héritier.

Dans ces tristes circonstances, elle se décida à faire venir son fils. Le comte était encore à Eton. C'était presque un homme

à l'époque où nous sommes arrivés, un homme comme un précoce collégien d'Eton peut l'être à seize ans, — grand, élancé, avec une belle figure, un léger commencement de favoris, un front ouvert et des joues qui rougissaient aussi facilement que celles d'une jeune fille.

Sa mère avait l'espoir qu'il pourrait sauver sa sœur d'un mariage qui la ferait déchoir de son rang et la réduirait à la pauvreté.

Sur la demande d'Herbert, M. Somers se rendit à Hap-House, mais cette visite n'eut aucun résultat. Il avait toujours détesté Owen, qu'il regardait comme un dissipateur, et Owen lui rendait ce sentiment au centuple. Son amour-propre avait été blessé par ce qu'il appelait l'insolence de l'intendant, et il n'en avait jamais parlé que comme d'un mercenaire égoïste. M. Somers, rendons-lui justice, fit ce qu'il put pour se réconcilier avec Owen, tant par attachement pour Herbert que dans l'espoir peut-être de conserver plus tard sa place de régisseur; mais Owen resta froid et peu communicatif, bien différent en cela de ce qu'il s'était montré vis-à-vis de M. Prendergast. Celui-ci n'avait jamais froissé son amour-propre.

« Vous pouvez dire à mon cousin Herbert, dit-il en appuyant légèrement sur le mot *cousin*, que je serai charmé de le voir dès qu'il lui sera possible de m'accorder un moment d'entretien. Il est nécessaire, pour nos intérêts à tous deux, que nous ayons une entrevue. Je me rendrai chez lui, à moins qu'il ne préfère venir ici. Il se pourrait que ma présence à Château-Richmond pendant la maladie de sir Thomas fût déplacée. »

Voilà tout ce que M. Somers put obtenir d'Owen.

Bientôt tout le voisinage fut au courant de la triste histoire de la famille Fitzgerald. A quoi eût-il servi d'en faire un secret? Tôt ou tard sir Owen entrerait dans la grande salle de Château-Richmond comme le légitime possesseur du château et du domaine.

Les domestiques ne furent pas les derniers à tout apprendre, à savoir, que le mariage de leur maître n'était pas un mariage, et que le fils de leur maître n'était pas l'héritier; Mrs Jones ne leur en avait jamais parlé. Depuis le jour où elle avait été confrontée avec Mollett, elle ne s'était plus mêlée aux autres domestiques. Elle comprenait toute l'étendue du malheur qui frappait ses maîtres, et ce sentiment l'accablait au point qu'elle aurait craint d'y faire la moindre allusion. Qui donc en avait parlé aux domestiques? Personne ne peut le dire. Mais M. Prendergast n'était pas parti depuis trois jours, qu'ils savaient tous que M. Owen de Hap-House serait un jour le maître de Château-Richmond.

« Et ce sera un triste jour, en vérité, dit Richard qui était assis dans un fauteuil, près du feu, dans la salle des domestiques.

— Oh! pour ça oui, dit Corney, le laquais. M. Owen gaspillera ce bel héritage en moins de rien, quand il tombera entre ses mains.

— Malédiction sur le jour où ce vieil avocat est venu ici! dit la cuisinière.

— Il n'est jamais résulté quelque chose de bon de ces vieux garçons, et surtout des Anglais, dit Biddy, la fille de chambre.

— Vous parlez toutes deux de choses auxquelles vous n'entendez rien, dit Richard d'un air magistral. Ce n'est pas lui qui en est la cause.

— Et qui donc en est la cause? demanda Biddy.

— Ne faites pas de questions, et l'on ne vous dira pas de mensonges, répondit proverbialement Richard.

— Naturellement, nous savons bien que le mariage de milady n'était pas un vrai mariage, dit la cuisinière. Que le ciel soit son partage lorsque Dieu la reprendra à lui! Jamais meilleure maîtresse n'a mis les pieds dans une cuisine.

— Ce que vous dites là est bien vrai, dit Biddy en s'essuyant les yeux avec un coin de son tablier. Mais dites-moi, Richard, ce pauvre M. Herbert n'aura-t-il absolument rien?

— Ne vous inquiétez pas de M. Herbert, dit Richard qui avait connu Biddy toute petite fille, et qui, par conséquent, se croyait le droit de la rabrouer à chaque mot qu'elle disait.

— Oh! mais je m'en inquiète, dit-elle. Je m'inquiète plus de lui que des autres. Lady Clara ne voudra plus l'épouser à présent...

— Non, sans doute, dit Corney. Vous verrez qu'elle reprendra M. Owen. Il a été son premier amour. »

C'est ainsi que cette grave affaire fut discutée dans la salle des domestiques de Château-Richmond.

Mais peut-être la plus grande curiosité et la plus grande consternation furent-elles éprouvées au presbytère. M. Townsend apprit la nouvelle, à une séance du Comité : Mrs Townsend l'apprit le même jour, et en son absence, de la bouche d'un de ses domestiques. Lorsque le pasteur revint à la maison, les deux époux se rencontrèrent avec des visages bouleversés.

« Oh! Æneas, dit Mrs Townsend en lui aidant à ôter son paletot, avez-vous appris la nouvelle?

— Quelle nouvelle? A propos de Château-Richmond?

— Oui, à propos de Château-Richmond. Elle comprit que son mari savait tout.

« Et qui vous l'a dit, Æneas? lui demanda-t-elle lorsqu'ils se furent assis devant le feu de leur parloir.

— C'est étrange à dire... mais je l'ai appris du père Barney.

— Miséricorde! L'affaire est-elle déjà aussi publique?

— Depuis dix jours Herbert, comme vous le savez, n'a pas assisté à une seule séance du Comité, et M. Somers a été silencieux comme la mort; si bien que, l'autre jour, cet horrible père Columb en aurait voulu profiter pour nous faire un long discours, si je ne l'en avais pas empêché.

— La la! s'écria Mrs Jones.

— J'en parlais aujourd'hui au père Barney... de M. Somers, veux-je dire.

—Oui, oui, oui.

— Alors il m'a dit : « Je suppose que vous savez ce qui est arrivé à Château-Richmond? »

— Mais comment peut-il l'avoir appris? demanda Mrs Townsend, jalouse sans doute qu'un prêtre catholique eût été au courant des affaires d'une famille protestante avant le pasteur et sa femme.

— Oh! ces gens-là savent tout. Par les domestiques, je suppose.

— Naturellement. Ils n'ont point de dignité, dit Mrs Townsend qui oubliait probablement la petite conversation qu'elle avait eue ce jour-là avec son propre serviteur. Mais continuez, Æneas.

— Qu'est-il arrivé à Château-Richmond? ai-je demandé. « Oh! vous ne le savez pas? » a-t-il dit. Et j'ai été obligé d'en convenir, quoique j'aie bien lu un certain triomphe dans ses yeux. « Mais, a-t-il repris, ils ont reçu les plus affreuses nouvelles! » Et alors il m'a raconté l'histoire de lady Fitzgerald. Il lui faut rendre justice, il en était très-affecté: « Le pauvre jeune homme! » a-t-il dit; puis il a tourné la tête pour cacher ses larmes.

— Des larmes de crocodile! dit Mrs Townsend.

— Non, certes, répondit son révérend seigneur et maître. Le père Barney n'est pas aussi mauvais que je le croyais.

— J'espère que vous n'allez pas vous laisser gagner par eux, Æneas? »

Et elle se mit presque à pleurer à cette horrible pensée.

« J'aime à croire que non, ma chère, dit M. Townsend avec un léger accent de sarcasme. Mais, comme j'allais vous le dire, le père Barney m'a alors tout raconté.

— Et Owen Fitzgerad a-t-il été averti?

— Oui, du moins à ce que dit le père Barney. »

Mrs Townsend aurait bien voulu que cette nouvelle lui vînt d'une source plus pure, mais tout ce que son mari avait appris du père Barney coïncidait si bien avec ce qu'elle avait appris elle-même d'un autre côté, qu'elle ne put mettre en doute l'exactitude des faits.

« Mais. c'est affreux pour ces pauvres gens! dit-elle à voix basse.

— Affreux! répéta son mari. J'ose à peine y penser. Et l'état de santé de sir Thomas ne permet pas d'espérer qu'il puisse les faire jouir encore longtemps de ses revenus.

— Et à sa mort tout sera perdu pour eux?

— Tout. »

Des larmes brillèrent dans les yeux de Mrs Townsend ; son mari lui-même n'était pas moins ému. Il est très facile à un prédicateur de tonner, du haut de la chaire, contre les richesses de ce monde et la futilité des grandeurs humaines; mais où en trouverez-vous un qui, lorsque le moment de l'épreuve sera venu, prouvera qu'il sent bien lui-même ce qu'il prêche? M. Townsend était ordinairement très-éloquent sur ce sujet, et maintenant il versait des larmes parce que son jeune ami Herbert était privé de son héritage.

(*A continuer.*)

Sciences morales et politiques.

DE L'ABOLITION DU SERVAGE EN RUSSIE.

1. RÉGÉNÉRATION SOCIALE DE LA RUSSIE. — 2. SOLUTION PRATIQUE DE LA QUESTION DES PAYSANS EN RUSSIE, par M. Victor de Porochine, ancien professeur d'économie politique à l'Université de Saint-Pétersbourg.

I

Un ukase du 19 février a proclamé les conditions en vertu desquelles le servage a été aboli dans tout l'empire russe : le système est décrété dans son ensemble et dans une grande partie de ses détails; il n'y a plus qu'à le mettre en œuvre. Toutefois, ce système n'est jusqu'ici qu'à l'état d'épreuve, et l'expérience doit encore prononcer sur le bien-fondé de la théorie. Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner les questions qui se rattachent à cette vaste et difficile entreprise. Deux brochures publiées par M. Victor de Porochine, économiste russe distingué, nous mettront sur la voie.

« Un système organique, dit l'auteur dans la préface de sa dernière publication, est prêt à s'imposer à l'avenir de la Russie avec toute l'autorité et la puissance de l'État. Le présent travail en est la contre-partie.

» Quant à la question d'opportunité, quant au retard que nous avons mis à nous prononcer, nous n'en avons nul regret, attendu que l'on aurait beau faire, on viendra toujours trop tard quand on s'adressera aux idées préconçues, aux entraînements systématiques.

» Enfin, nous croyons pouvoir nous autoriser de l'exemple d'un académicien célèbre, M. Joseph Droz, qui n'a pas pensé faire une œuvre inutile en essayant de montrer, dans un livre publié un demi-siècle après 1789, comment les événements accomplis auraient pu être prévenus ou dirigés. »

Quelles que soient les divergences d'opinion sur la manière dont l'émancipation aurait pu être exécutée, elles ne portent point atteinte à l'acte lui-même, qui suffirait pour illustrer le règne du monarque éclairé assis sur le trône de la vieille Russie. Néanmoins, du choix heureux des moyens par lesquels on peut poursuivre d'aussi immenses réformes, semble devoir dépendre le succès, que les plus bienfaisantes intentions ne garantissent pas toujours.

Un rescrit impérial du 20 novembre 1857 avait posé les bases de la grande réorganisation sociale. Des comités préparatoires furent institués pour élaborer des projets conforme à ces bases, et un comité supérieur fut chargé de rédiger un programme

pour servir de plan général aux travaux des comités. Ces travaux furent ensuite soumis à une commission de rédaction pour arrêter un projet définitif. D'après M. de Porochine, dans cette succession de faits, le rescrit aurait subi de notables modifications, soit par l'interprétation qu'on en a donnée, soit par des idées autres que l'on a fait prévaloir.

II

On sait que, dans les nations de l'Occident de l'Europe, le servage s'est graduellement substitué à l'esclavage. De chose mobilière, l'esclave, en passant à la condition de serf de la glèbe, devint immeuble et appartint plus à la terre qu'à l'homme.

Cette transformation était antérieure au moyen âge et à la période féodale. Des édits de l'empire romain des IV[e] et V[e] siècles parlent de serfs de la terre, de colons attachés à la glèbe; une loi de l'empereur Anastase, rendue dans les premières années du VI[e] siècle, établit une distinction entre les paysans *adscriptitii*, véritables esclaves domestiques, et les *coloni*, obligés de cultiver la terre et de payer un canon au maître, mais possesseurs légitimes de leurs choses, jouissant d'une certaine liberté personnelle et ne pouvant être vendus qu'avec la terre qu'ils occupaient : ce sytème étant plus profitable, disait la loi d'Anastase, tant au maître qu'aux paysans, que celui du travail purement servile.

L'esclavage et le servage vécurent ainsi longtemps côte à côte, mais le servage devait finir par l'emporter. Sous l'établissement féodal, pendant lequel le servage prit la plus large extension, le seigneur propriétaire vivait sur ses terres au milieu de ses vassaux qui fournissaient aisément aux dépenses de son entretien et de son luxe grossier; il n'était pas comme le noble romain qui consommait au sein des villes les fruits du travail de ses esclaves. Le seigneur féodal, toujours prêt à entrer en lutte avec ses voisins, avait besoin de repeupler ses terres, de s'entourer d'hommes auxquels il accordait sa protection armée en retour des services qu'il attendait d'eux. Il concédait à de pauvres cultivateurs la jouissance de quelques portions de terre, à charge par eux de lui payer une modique redevance et de travailler par corvée à la partie du fonds qu'il se réservait. Au X[e] siècle, la transformation était généralement opérée. D'une part, les croisades et leurs conséquences économiques, ainsi que les exhortations de l'Église, tendirent à améliorer la position des serfs; mais, d'autre part, un fait bien plus puissant y contribua dans une grande mesure : ce fut le développement de la population, en conséquence de cette amélioration même.

Le travail de l'esclave est peu profitable, le travail du serf l'est davantage, sans l'être encore beaucoup; mais lorsque la population rurale est rare et clair-semée, lorsqu'elle est misérable, ce n'est que par la coercition que le propriétaire terrien se procure des travailleurs qu'il oblige à demeurer sur sa terre, à laquelle il les incorpore en quelque sorte. Mais du moment que la population devient assez nombreuse pour qu'une concurrence se prononce entre les cultivateurs, il n'est plus besoin de les obliger par la contrainte; le travailleur s'offre lui-même et ne demande, en retour du produit plus considérable recueilli par le propriétaire, qu'une certaine sécurité personnelle et plus de stabilité dans sa position. C'est ainsi que le servage s'est changé en métayage pour aboutir au fermage, lorsque vilains et roturiers eu-

rent cquis assez de bien-être par leurs économies et par un rude travail pour pouvoir entreprendre la culture à moitié fruits ou au bail à ferme.

Dans l'Occident de l'Europe, le servage, comme nous l'avons fait voir, remontait fort loin : il n'en était pas de même en Russie; le servage y était inconnu avant le XVIIe siècle.

Les paysans étaient libres et contractaient librement avec les propriétaires fonciers : ils pouvaient passer d'une terre à une autre et faire leurs conditions; un grand nombre d'entre eux étaient petits propriétaires. Si l'esclavage existait, il ne comprenait que les prisonniers faits à la guerre et avait le caractère de domesticité.

En 1603, sous le règne de Boris Godounow, une grande partie de la Moscovie fut dévastée par une horrible famine que suivit une effroyable peste. Des villages entiers émigraient dans les villes pour obtenir quelques secours ou fuir les ravages de l'épidémie : la culture de la terre était abandonnée; on redoutait les désastres d'une nouvelle famine. Les propriétaires fonciers firent parvenir leurs doléances au czar et réclamèrent des mesures analogues à celles qui, pendant les désordres du XVe et du XVIe siècle, avaient asservi, de l'Elbe à la Vistule, les paysans de l'Allemagne du Nord, originairement colons libres. Boris, que le concours des petits boyards avait placé sur le trône et qui d'ailleurs, dans ces circonstances critiques, n'avait pas le choix des moyens, rendit un édit général interdisant à certaines classes de la population de quitter leur domicile, le lieu même où l'interdiction les avait surprises, et qui devint ainsi forcément leur domicile réel, légal et permanent.

De là à l'établissement du servage il n'y avait qu'un pas, et ce pas fut bientôt franchi. Pendant l'anarchie qui désola la Russie, sous les règnes des princes élus, l'État avait été obligé d'abandonner une grande partie de ses droits d'administration aux propriétaires fonciers; ceux-ci en profitèrent pour assujettir les paysans à la glèbe et constituer définitivement le servage.

Lorsque la maison des Romanow monta sur le trône dans la personne de Michel Feodorowitz, le nouveau souverain, qui devait son élection aux boyards, confirma toutes les dispositions prises pour asseoir l'institution servile. Ce n'est pas que le servage fût établi sans opposition : plus d'une sédition villageoise fit couler le sang des nobles et détruisit leurs châteaux, mais elles furent étouffées. D'ailleurs, le régime du servage, qui avait eu sa raison d'être dans les circonstances funestes où se trouvait la Russie, n'avait pas été sans avantages pour un grand nombre de paysans. S'ils étaient soumis à la corvée et à d'autres charges qui n'étaient pas moins lourdes, ils avaient acquis le droit de travailler sur les terres qu'ils tenaient de leurs seigneurs, à titre volontaire de la part de ces derniers, mais, par le fait, à titre perpétuel. Dans les premiers temps, il était défendu de vendre des serfs sans la terre à laquelle ils appartenaient; le changement de maître n'impliquait pas le changement dans la position du serf. Le propriétaire devait prêter secours à ses paysans dans la maladie et en cas de famine; son intérêt était d'accord avec les prescriptions légales. Un travail stable, régulier, avait amené un développement notable de la production agricole, dont le paysan avait sa part. Enfin, des édits successifs, qui semblaient avoir pour but principal la consolidation des droits des seigneurs, avaient néanmoins amélioré

en beaucoup de points la condition des serfs.

Voici cependant quel était l'état des choses, quant au servage en Russie, avant l'acte du 19 février 1860.

« Le seigneur peut imposer à ses serfs toute espèce de corvée, lever sur eux des redevances (*obrok*) et exiger d'eux des services personnels, pourvu qu'ils n'en soient pas ruinés et qu'on leur laisse le nombre de jours fixé par la loi (ou plutôt par la coutume) pour leurs propres travaux.

» Les paysans doivent travailler pour leurs seigneurs trois jours par semaine (en l'absence de loi positive sur la matière, ces trois jours n'étaient qu'un *minimum* légal).

» Il dépend du bon plaisir du seigneur de prendre des paysans à son service personnel, de renvoyer ses domestiques au travail des champs, de les inscrire au recensement dans telle ou telle catégorie et de changer les devoirs qui leur sont imposés, selon son plaisir.

» Il n'est pas défendu au seigneur de vendre ses paysans avec la condition que le village (les paysans) vendu sera transporté sur les terres de l'acheteur (condition souvent illusoire en fait).

» Tout en obéissant à leurs seigneurs, les serfs doivent remplir exactement leurs devoirs envers l'État, et en conséquence : 1° ils feront le service public auquel ils seront appelés par le gouvernement; 2° ils payeront les impositions et supporteront les charges prescrites par les lois; 3° ils seront soumis au droit commun dans les causes criminelles et cités en témoignage devant la justice; 4° ils pourront invoquer la protection des lois dans le cas où des effets à eux leur seraient injustement enlevés, *non par le seigneur*, mais par toute autre personne. »

C'est cet état de choses que l'acte du 19 février a voulu faire cesser.

III

Les droits nouveaux assurés aux paysans sont les suivants : le droit de se marier sans autorisation préalable; celui d'ester en justice dans les causes civiles et criminelles et dans les affaires de police, de plaider et de se défendre en personne ou par des mandataires, de servir de témoins et de se porter caution pour autrui; le droit de n'être soumis aux peines et aux amendes qu'en vertu d'arrêts de justice ou sur l'ordre des autorités administratives ou communales; de changer d'état et de passer d'une commune dans une autre; d'entrer au service militaire; de quitter le lieu de leur domicile, sauf l'observation de certaines formalités; de faire entrer leurs enfants dans les écoles publiques; de contracter et de s'obliger; de faire le commerce, de s'occuper d'arts et métiers, d'établir des fabriques; le droit aux biens meubles qu'ils possèdent, celui d'acquérir des biens meubles et immeubles et d'en disposer à leur volonté, celui de garder en possession l'enclos (habitation et potager) occupé par la famille, et les terres qu'ils cultivent pour leur compte, dans une mesure déterminée par l'acte du 19 février, et moyennant les redevances fixées par cet acte, payables au propriétaire; enfin le droit au rachat de l'enclos et des terres occupées.

On voit par cette énumération quels étaient les droits dont les serfs étaient privés. Depuis longtemps le servage était une anomalie en Russie. Établi par l'empire de circonstances qui avaient cessé d'exister, il ne se maintenait que par l'ha-

bitude, ce mol et formidable abîme, dit Michelet, où l'on glisse si doucement.

Le développement de la population en Russie était contradictoire au régime du servage; vingt-deux millions d'individus attachés aux terres possédées par un peu plus de 100,000 propriétaires nobles garantissaient la culture de ces terres, sans besoin de recourir au travail forcé. Cette culture devait prendre des proportions bien plus considérables par l'intervention du travail libre, dont la plus grande productivité est incontestable. Mais, ainsi que l'a dit un penseur, la punition ordinaire de quiconque ne prend que son intérêt pour guide, estde ne pas comprendre son intérêt. A la nécessité évidente de l'abolition du servage, bien des résistances se sont opposées, et lorsque enfin elles ont dû céder, elles ont essayé d'atténuer la portée de ce grand acte. D'un autre côté, les généreux promoteurs de l'émancipation avaient devant eux l'inconnu dont ils se sentaient responsables, et si le courage ne leur a pas failli, ils ont cherché néanmoins à agir avec la plus extrême circonspection pour opérer la transition sans passer par de trop redoutables épreuves. De même que dans l'acte d'abolition de l'esclavage des noirs, ils ont admis une sorte de période d'apprentissage pendant laquelle les serfs, à demi émancipés, s'habitueraient à la liberté qu'on leur offre dans un avenir qui, il faut le dire, ne s'étend pas trop loin.

Les paysans ne sont plus serfs, mais on les déclare *temporairement obligés*. On assure à chaque commune, en jouissance perpétuelle, une quantité de terres suffisante, pour laquelle les paysans payeront un cens déterminé, ou bien travailleront un certain nombre de jours pour le seigneur.

La quantité des terres assignées varie selon les régions dans lesquelles on a divisé le pays et selon le chiffre de la population mâle dans chaque localité. Cette quantité est fixée, et le seigneur ne pourra être obligé, en aucun cas, de l'augmenter à l'avenir.

Le paysan conserve l'enclos qu'il habite et qu'il peut acquérir moyennant capitalisation de la redevance, variable selon les localités, qu'il paye au seigneur pour loyer. Il est obligé de garder pendant neuf ans la terre qui lui a été assignée et dont il acquitte la redevance, partie en travail et partie en argent; le maximum de ces deux redevances est fixé par le statut, mais la dernière varie selon des régions déterminées. Le droit d'achat de la terre dont il a la jouissance (ou plutôt, comme le fait justement observer M. de Porochine, le droit de rachat du cens) est acquis au paysan, mais il doit s'entendre à l'amiable avec le seigneur pour le prix d'acquisition; ce prix étant arrêté, le gouvernement fait au paysan l'avance de 80 p. c. du prix d'achat, sous forme de prêt, à condition du remboursement par amortissement de 1 p. c. en 49 années et à l'intérêt de 5 p. c. Le prix normal d'achat est calculé sur la capitalisation de la redevance au taux de 6 p. c.

Après neuf ans, le paysan aura le droit de renoncer à la terre dont la jouissance lui avait été concédée, mais à la condition : 1° que la commune y consente; 2° qu'il ait acquis une terre située à plus de trois lieues de son domicile et d'une étendue, par individu, égale au double du maximum de terre admis pour la localité où l'acquisition a été faite; 3° enfin s'il a acheté son enclos.

Toutes ces précautions ont pour but : 1° de retenir le paysan sur la terre qu'il occupe, pour que le seigneur ne perde pas l'instrument de travail dont il a besoin, et 2° de faciliter, après un certain temps, la créa-

tion d'une classe nouvelle, celle des paysans propriétaires.

M. de Porochine ne croit pas que cette dernière vue, dans les conditions actuelles, soit favorable au paysan, et son opinion nous paraît fondée. Qu'il soit désirable qu'une classe de paysans propriétaires se constitue, on ne peut le contester, mais le moyen que l'on propose n'atteindra que très-difficilement ce résultat. Si le paysan est assuré de la jouissance perpétuelle des terres qui lui sont assignées, il les cultivera avec amour, mais il évitera toute peine dans la culture des terres du seigneur, à laquelle il est obligé par corvée déguisée. Ces terres rendront peu au propriétaire, dont le revenu diminuera considérablement. Avec la jouissance perpétuelle des terres qui forment son lot, le paysan voudra vivre en gentilhomme; il labourera profondément le sol qu'il possède et égratignera à peine le sol du seigneur. De là, des conflits, des procès et la ruine graduelle du propriétaire. D'autre part, que gagnerait le paysan à acquérir une terre dont la redevance, fixée à un taux moyen et modéré, aura une valeur moindre successive, à mesure du développement de la production et de la richesse? Il est vrai qu'après vingt ans le taux de la redevance sera revisé et établi pour les vingt années suivantes. On suppose que cette révision, qui tendra sans doute à porter plus haut l'estimation de la redevance future, engagera les paysans, pendant les dernières années de l'évaluation primitive, à acquérir des propriétés, pour profiter de la différence : — cet effet est probable, mais il sera peu étendu.

Prenons les choses comme elles sont. Que représente le paysan russe dans la culture? Il représente surtout le travail; mais ce qui lui manque pour la production, c'est le capital, à savoir ce précieux auxiliaire sans lequel le travail le plus rude et le plus constant n'a que de faibles résultats. S'il possédait ce capital, il l'emploierait plus avantageusement à l'amélioration des terres dont il aura la jouissance perpétuelle qu'à l'acquisition de ces mêmes terres; s'il ne le possède pas, il restera obligé par le fait, au delà des neuf ans, et pendant un temps indéfini, c'est-à-dire tant qu'il ne pourra pas remplir les conditions qui l'autoriseraient à se démettre des terres à lui assignées. Il n'y parviendrait que si, après libre débat du prix avec son seigneur, il obtenait du gouvernement une avance qui lui facilitât l'acquisition de la propriété foncière. Cette avance, remboursable par annuités, relativement modérée, serait certainement avantageuse sous ce rapport; mais, d'une part, le gouvernement ne s'engagerait à fournir que 80 p. c., non du prix réel demandé par le seigneur, mais d'un prix qualifié de normal, calculé, ainsi que nous l'avons dit, sur la capitalisation de la redevance au taux de 6 p. c. La différence entre le prix normal et le prix réel serait à la charge de l'acquéreur, aussi bien que les 20 p. c. restés en dessous des avances faites par l'État. D'autre part, qu'importerait au paysan d'échanger un droit certain et perpétuel de jouissance, pour ainsi dire absolue, contre un droit de propriété qu'il faudrait payer pendant 49 ans, période bien longue, par une annuité de 6 p. c., laquelle annuité serait plus onéreuse, durant la vie probable du paysan, que le paiement de la redevance? Ces considérations sont de nature à faire supposer que l'un des objets que l'on a eus en vue, à savoir, la création d'une classe de paysans propriétaires, sera très-difficile à atteindre, et que le statut restera sous ce rapport lettre morte, sauf pour des cas exceptionnels.

IV

M. de Porochine aurait voulu que la question de liberté et de droits *personnels* fût réglée immédiatement, et que celle des droits *réels* ou des rapports économiques des paysans avec les propriétaires fonciers fût réservée et traitée à part. La première question s'imposait, elle devait être résolue; la seconde pouvait être ajournée.

L'opinion de M. de Porochine est contraire à deux dispositions fondamentales du statut. Dans cet acte, dit-il, « l'expropriation affecte une double forme. Une espèce d'expropriation consiste à interdire au ci-devant propriétaire la libre disposition de telle ou telle partie de son bien et à en fixer la rente, par mesure administrative, à perpétuité. Ceci fait, le prestige moral de la propriété est anéanti. Une autre espèce d'expropriation est de donner, toujours par mesure administrative, aux détenteurs des portions de terre ainsi interdites, un droit à l'affranchissement définitif de ces terres au moyen du rachat. »

Ces observations sont justes; cependant il faut reconnaître que la deuxième espèce d'expropriation est pratiquement moins effective que l'autre, car le rachat ne peut avoir lieu que du consentement du propriétaire et au moyen d'un prix librement débattu. Mais la première espèce est réelle; or, si l'argument que lui oppose M. de Porochine, à savoir, l'anéantissement du prestige moral de la propriété, n'a pas une importance aussi sérieuse qu'il le croit, il en est un autre plus puissant : c'est celui de la diminution, par défaut de travail, de la valeur de la propriété non concédée. Là est le nœud de la question.

C'est en vue de ces graves conséquences que M. de Porochine a cru devoir combattre le principe de l'aliénation obligée des portions de terre aux paysans. Selon lui, le propriétaire foncier aurait dû conserver intact son droit de propriété et traiter de gré à gré pour la culture avec les colons émancipés.

On a répondu à cette opinion par les objections suivantes :

« 1° Le paysan regarde le champ qu'il cultive pour soi comme étant à lui. On l'a entendu dire à son maître : Nous sommes à vous, mais la terre est à nous.

» 2° Même sous le régime actuel, la loi exige que le paysan ne soit pas privé de la terre nécessaire à son entretien.

» 3° Affranchir les paysans sans la terre, c'est leur donner la liberté des oiseaux. Le paysan qui n'a pas de terre en propre est à la merci de celui qui en a : sa position est précaire. »

A ces objections on peut répliquer :

1° Que le serf auquel il était interdit de quitter le bien de son maître, et qui n'avait pour se nourrir que le produit de son propre travail sur la terre à laquelle il était forcément attaché, avait juste raison d'établir un rapport direct entre sa personne et le sol qui fournissait à ses besoins. Le droit de vivre est le premier de tous. Le serf pouvait dire : Laissez-moi libre de corps, je me pourvoirai ailleurs et autrement. C'est ce qu'il aura le droit de dire aujourd'hui. La terre n'était à lui que parce qu'il n'était pas à lui-même, et la loi agissait sagement et humainement en exigeant que le paysan rivé à la glèbe ne fût pas privé de la terre, seul moyen pour lui d'exister.

2° Si le paysan n'a pas de terre, le propriétaire en a, et c'est le revenu de cette terre qui lui donne des moyens d'existence ou ceux de subvenir aux besoins de l'aisance ou du luxe. Mais la terre sans la culture ne rend pas de revenus. Il y a donc

solidarité d'intérêts entre le propriétaire et le cultivateur, et cela est si vrai, que l'émancipation n'a été si longtemps retardée que parce que les propriétaires y voyaient pour eux une cause de ruine, appréhendant que le paysan affranchi n'abandonnât la culture de leurs biens.

M. de Porochine a fait une autre réplique à ces objections. Voici comment il s'exprime :

« Quelle que soit l'opinion qu'on professe sur la question qui nous occupe, il est une chose que personne ne conteste : c'est la nécessité de ne point troubler les paysans dans la possession des terres qu'ils détiennent et cultivent actuellement pour leur compte. Mais comme le principe de réforme est la liberté de tous, c'est à celle-ci de se prononcer ultérieurement sur la question de savoir *s'il convient aux uns de céder, aux autres d'acquérir la terre en propre ou de la prendre à bail pour un terme plus ou moins long*. Nous ne repoussons aucune de ces modalités. C'est une erreur manifeste que d'attribuer à ceux qui n'admettent pas le système de propriété obligée pour les paysans, l'intention de les mettre, pour ainsi dire, dehors, de leur donner la liberté en les dépossédant ; ce qui n'est pas, quoiqu'on le dise. Le titre de la possession doit seulement être transformé. »

» Quand on exige pour le paysan la propriété du sol, ajoute M. de Porochine, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus individuel, on oublie qu'il n'a pas même l'idée de la vraie possession. Car dans toute la Russie, à peu d'exceptions près, c'est la commune, être abstrait, qui dispose des terres sans en jouir, et l'individu n'obtient en jouissance qu'à titre très-précaire des parcelles de terre dont il ne peut disposer. Il faudrait donc songer d'abord à faire passer l'exception à l'état de règle, ce qui serait déjà une réforme salutaire et comme un échelon de franchi dans l'organisation de la société rurale. Eh bien, on prétend au contraire que le paysan *veut la propriété* du sol, lui qui, depuis près de deux siècles, a été possédé plutôt qu'il n'a possédé. D'où lui viendraient donc ces idées qu'on lui suppose? C'est l'effet d'un mirage trompeur. »

Et encore : « Pour ceux dont l'esprit se refuse à accepter le système de propriété *gênée* qui a été formulé officiellement, il n'y a qu'une chose raisonnable et juste : c'est la liberté des transactions. Ils la veulent pour tout le monde, et par ce moyen ils veulent la propriété pour le paysan. Tout en nous élevant contre les mesures proposées à cet effet, nous désirons sincèrement atteindre le même but sans faire de tort à qui que ce puisse être. Laissez les parties stipuler *librement* les conditions soit de la location des terres, soit de leur achat définitif. Aidez le paysan qui voudra devenir propriétaire; facilitez-lui cette opération en mettant à sa disposition les ressources du crédit, qui a fait aujourd'hui de si beaux progrès. Ne vous substituez pas aux volontés individuelles, pour faire mieux ce qu'elles feront bien sans vous. »

En résumé, le système de M. de Porochine consistait en ceci : le droit de propriété restant intact, le propriétaire foncier garderait ses terres, qui ne manqueraient pas au paysan, car c'est lui qui les met en valeur. Mais par le libre débat, il l'obtiendrait à de bonnes conditions : donc, solidarité d'intérêts entre le propriétaire et le cultivateur, entre la propriété et le travail.

V

La note suivante expose, plus nettement encore, les idées qui servent de base au sys-

tème de M. de Porochine en les appliquant à la Courlande, province baltique où, grâce aux circonstances locales, l'état des paysans est prospère, bien que ceux-ci ne soient pas en général propriétaires.

« En Courlande les deux tiers des terres labourables sont exploités par les paysans à titre de fermiers : le reste est cultivé par des valets de ferme, aux frais et au profit des propriétaires fonciers. « Le paysan, dit un auteur du pays, ne peut, il est vrai, acquérir en propre qu'un terrain très-limité : mais la grande aisance des fermiers, le haut salaire que reçoivent les valets de ferme, salaire qui surpasse presque d'un tiers celui des journaliers dans les provinces limitrophes de la Prusse, prouvent assez que la propriété du fonds n'est pas indispensable pour la prospérité de la classe agricole. Il est au contraire évident que le capital employé à l'exploitation d'une ferme rapporte infiniment plus que s'il eût été versé dans l'achat de la terre même. Il en est du cultivateur comme du commerçant : plus il trouve du crédit, mieux vont ses affaires. Et qu'est-ce autre chose que du crédit que le propriétaire accorde au fermier en lui donnant une ferme à bail? Encore ce prêt est-il donné ordinairement pour un certain nombre d'années, tandis que, pour un prêt en argent, le remboursement peut être exigé annuellement. En outre, il y a plus à gagner par un capital circulant dans une entreprise (capital d'exploitation), que par celui qui est employé à l'achat d'une rente ou d'une propriété. Donnez au fermier la propriété de sa ferme en échange du petit capital qui lui a servi à l'exploiter, et vous le ruinez, puisque, déjà grevé de la dette contractée pour l'achat du terrain, il n'aura pas les moyens de se procurer les objets indispensables pour faire prospérer sa propriété, et les bénéfices seront nuls. D'un autre côté, si vous lui donnez une portion de terre proportionnée à sa fortune, les profits qu'il pourra en retirer seront si minimes, qu'il ne fera que végéter misérablement sur son propre terrain. »

La limitation de l'acquisition des terres par les paysans, telle qu'elle existait en Courlande, n'est cependant point ce que recherche M. de Porochine, puisqu'il demande la liberté des transactions, laquelle implique le droit d'acquérir; mais il soutient par cet exemple « que la propriété du fonds n'est pas indispensable pour la prospérité de la classe agricole. »

Il pourrait soutenir aussi par d'autres exemples que la jouissance perpétuelle forcée, qui n'est qu'une aliénation déguisée de portions de terre aux paysans, est un obstacle sérieux à l'extension et aux progrès de la culture au sortir de l'état de choses consacré jusqu'ici par le servage. Des deux systèmes principaux d'amodiation, le fermage ne paraît pas être celui qui, dans les circonstances où se trouve la Russie, pourrait être le plus général, dans le cas où le régime entier de la liberté de transactions eût été proclamée au lieu des conditions stipulées par le statut. Le fermage suppose chez le premier certaines qualités morales et certaines ressources que l'on ne peut attendre de la masse des serfs appelés à l'émancipation. L'histoire des classes rurales montre, dans leurs diverses transformations d'état, qu'aux serfs succédèrent par degrés des travailleurs affranchis ou libres cultivant à moitié fruits les terres qu'ils tenaient des propriétaires. Le fermage, système perfectionné du loyer du sol, ne s'établit que beaucoup plus tard, surtout vers l'époque où l'abondance des métaux précieux permit au cultivateur de spéculer sur l'exploitation. S'il fallait raisonner par analogie, le bail à partage des

fruits avec une proportion avantageuse au cultivateur dans le partage, paraîtrait le mode le plus convenable pour les deux intérêts en présence. Ce système d'amodiation a pour effet d'assurer, par la fixité des conditions sur lesquelles il repose, la stabilité du sort des exploitants. Comme le propriétaire est tenu par le contrat de fournir une certaine somme dans le partage des frais, soit pour semences, bétail, etc., il s'établirait, par cette sorte de société en participation, des rapports nombreux entre les paysans et le propriétaire, qui resterait sur ses terres pour veiller à ses intérêts avec plus de soins que celui qui est assuré, par le bail à ferme, de la rentrée de son revenu déterminé d'avance. La population des cultivateurs comparée à l'étendue des terres cultivables paraît être dans la proportion nécessaire pour que ce système d'amodiation s'établisse dans les meilleures conditions. Cette population est trop nombreuse pour continuer à exister en servage; elle ne l'est point assez pour que le fermage y trouve les journaliers dont il a besoin. Sans doute le métayage a des inconvénients : il est un obstacle au progrès agricole; c'est aussi une forme arriérée, mais c'est justement en cela qu'il pourrait être utile, car il s'accommoderait avec l'état encore arriéré du paysan russe. Quant au progrès qu'il faut désirer pour l'agriculture, il se ferait graduellement par la substitution, en quelque sorte naturelle, du fermage au métayage lorsque l'application de ce dernier mode de louage des terres aurait répandu parmi les paysans une certaine aisance relative. Le métayage ne peut pas être établi par des règlements; mais avec la liberté des transactions et le maintien de la propriété, telle qu'elle était constituée dans son intégrité, avant l'acte du 19 février, il se serait, croyons-nous, généralement établi par la force des choses.

Un point capital, quelle que fût d'ailleurs la forme de la grande mesure prise en faveur des paysans, soit le système du statut, soit le régime de la liberté des transactions, c'est la question de l'enclos. L'enclos, c'est-à-dire l'habitation du paysan, son foyer domestique, tient de trop près à sa personne, comme le fait remarquer M. de Porochine, pour qu'on ne lui en maintînt pas la possession naturelle. Autoriser le propriétaire à évincer, selon son bon plaisir, le paysan de la demeure où son père a vécu, où lui-même a joui des joies de la famille, pour le remplacer par un autre travailleur, c'eût été jeter le germe des plus compromettantes difficultés et peut-être des crises les plus graves. Dans le système du statut, le paysan a le droit de garder en sa possession l'enclos occupé par la famille, moyennant redevance; il a le droit de l'acquérir. Dans le système de la liberté des transactions et avec la conservation intacte de la propriété foncière, l'intérêt même des propriétaires aurait pu conseiller l'expropriation de l'enclos en faveur du paysan. Devenu propriétaire incommutable de son habitation, le paysan se fixait définitivement sur le domaine, s'enracinait dans le sol et se proposait forcément comme travailleur. C'eût été imiter, pour l'agriculture, ce que font tant de grands établissements industriels qui fondent à côté d'eux ces villages d'ouvriers pour que les bras ne manquent jamais au travail. A Mulhouse, à Salt-City, et dans beaucoup d'autres localités, des maisons d'ouvriers sont construites par les chefs des établissements d'industrie, qui donnent à leurs travailleurs les facilités les plus grandes pour les acquérir.

L'expropriation de ces enclos, sans indemnité, eût été un sacrifice demandé au propriétaire, mais ce sacrifice eût été moins

onéreux que celui qui est imposé par le statut, à savoir : la concession de jouissance des terres assignées au paysan, concession qui n'est qu'une expropriation déguisée. Le propriétaire conservait intégralement sa propriété, sur laquelle il établissait à demeure, par la cession de l'enclos, une famille de cultivateurs intéressée à contracter pour la mise à fruit du sol.

Puisque, d'après les dispositions du statut, l'État consent à faire des avances au cultivateur pour lui faciliter l'acquisition de la terre, il eût été préférable d'appliquer ces avances à la seule acquisition de l'enclos, à l'effet d'asseoir le paysan sur le sol. Plus tard et par une gradation semblable à celle qui s'est effectuée autrefois dans l'Occident de l'Europe, le petit tenancier se serait transformé en fermier, et selon la faveur des circonstances, en petit propriétaire. Il suffisait de commencer l'œuvre dans des conditions normales, la voie aurait été ensuite parcourue; car elle était toute tracée.

D'autres idées ont prévalu. D'après M. de Porochine, « le rescrit avait posé, dans des proportions exiguës, il est vrai, mais il avait posé en principe l'expropriation de l'enclos, et ceci émut d'abord la noblesse. Ce principe était nouveau, il était inquiétant. Pour beaucoup de biens nobles, le fait même de ce partage forcé s'annonçait comme devant causer un grand dérangement dans l'économie de ces biens et aussi comme une gêne intolérable, résultant d'un voisinage entre propriétaires et serfs, qui s'était formé en d'autres temps, dans des circonstances différentes, tout à fait exceptionnelles. D'autre part, l'empereur tenait à donner l'enclos au paysan et à la famille, et cela était juste; c'était profondément sage (et nous ajouterons : c'était profondément politique). Toujours est-il qu'il y avait là une grave difficulté à résoudre : grave, nous en convenons; mais insoluble, non. »

L'obligation des neuf années et la durée indéfinie du droit de jouissance, ne peuvent-elles pas causer la gêne de voisinage aussi bien que la cession de l'enclos? D'ailleurs, plusieurs comités, dans leurs projets, avaient cédé la cabane et ses dépendances, à titre gratuit; enfin des dispositions légales et administratives auraient pu aplanir les difficultés matérielles que l'on entrevoyait et qui, selon les localités, étaient, dit M. de Porochine, très-sensibles à quelques-uns et moins sensibles à d'autres.

Le principe de l'expropriation de l'enclos n'a pas été admis, mais l'enclos est rachetable, sa possession est soumise à une redevance. M. de Porochine émet une idée dont la réalisation offrirait de nombreux avantages. « Si, dit-il, la noblesse, par un sentiment de bienveillance qui ne lui est pas étranger, consentait à faire abandon du loyer des enclos aux caisses communales (sans préjudice toutefois du payement intégral de la valeur de l'enclos en cas de rachat par le paysan), combien l'avenir de l'émancipation nous apparaîtrait heureux et rassurant! Que de difficultés, que de misères se dissiperaient comme par enchantement! On verrait : 1° les communes nanties des ressources qui leur manquent totalement au sortir du servage, pour les cas urgents d'assistance dans les calamités publiques et dans les malheurs privés; 2° le principe de la propriété foncière sauvegardé par l'indemnité qui lui serait assurée; 3° les propriétaires recueillant les fruits de leur libéralité : la paix et le bien-être des campagnes, une mutuelle confiance et une entente cordiale avec la population de leurs anciens villages. Le sacrifice

de quelques roubles leur aurait valu ces biens inappréciables. »

D'après M. Porochine, le système de la liberté des transactions, impliquant, d'une part, le maintien intégral de la propriété des terres, de l'autre, le droit pour le paysan de changer de place, de se transporter là où il compte être mieux, et de prendre le sol à loyer sous des conditions librement débattues, eût été de beaucoup préférable au système qui donne au paysan la jouissance de portions de terre, en l'obligeant pendant neuf ans à la tenure du lot qu'il occupe, obligation qui, par les dispositions du statut, pourra avoir une durée infinie.

En principe, cette opinion nous paraît fondée; mais était-elle possible en pratique?

« Le paysan, dit l'exposé des motifs de la commission, est né avec la conviction que la terre lui appartient... C'est chez lui un sentiment qui remonte presque aussi haut que Dieu lui-même. »

M. de Porochine combat cet argument. « Veut-on dire, fait-il observer, que le droit de propriété est pour le paysan une idée métaphysique? D'accord. Est-ce une nouvelle religion qu'on prête bénévolement au peuple russe? Cela n'est pas sérieux. Comment, en effet, admettre ces subtilités chez le serf? En fait, le pouvoir du maître sur lui est presque illimité : la chose du serf serait-elle plus indépendante de ce pouvoir qu'il ne l'est lui-même? Le paysan sait que quand il loue un terrain étranger, il ne l'a pas pour rien; il l'a moins cher que le lot imposé par le maître, voilà tout. Il a donc une notion du loyer des terres et ne peut aspirer qu'à voir la redevance transformée en un prix librement débattu. »

Ces considérations ne sont, certes, pas sans portée ; mais à côté des questions économiques il y a des questions d'un tout autre ordre qui les dominent d'une grande hauteur.

Quoi qu'on dise, une évolution aussi considérable dans l'état social d'un pays exige de ceux qui la provoquent une extrême prudence. Le paysan sait bien que la terre ne lui appartient pas, mais il sait aussi que la coutume, le fait, lui en assure la jouissance.

Il a l'habitude de la terre qu'il occupe; elle est à lui, non pas par propriété, mais par relation de lui à elle. Cette habitude est devenue pour lui une sorte de droit, non à la possession, mais à l'exploitation. Il a son lot, dont la redevance est le signe de la propriété d'autrui; mais son lot est à ses yeux sa chose, quoique à titre précaire. Qui pourrait préjuger de l'effet produit par la dépossession presque subite de ce lot avant que le mouvement régulier de la liberté eût produit ses heureux résultats? Que serait pour la population rurale la liberté personnelle concédée, si la terre qui fournit à son existence lui était retirée pour devenir l'objet d'un marché, d'un débat? Par quelles craintes, par quelle idée sombre de l'avenir cette population ne serait-elle pas assaillie? Quelles conséquences funestes ne résulteraient pas des inquiétudes qui s'empareraient de tant d'hommes peu éclairés, grossiers, prompts à s'émouvoir, lents à réfléchir? Pour eux la liberté se résout en possession, parce que la possession l'assure, et la possession leur étant enlevée, ne chercheraient-ils pas à la reconquérir par tous les moyens qui se présenteraient à leur imagination troublée?

Qu'à une époque de calme et de paix, on tente une telle entreprise, cela se conçoit : le pouvoir est fort parce qu'il peut se concentrer sur le but généreux qu'il poursuit, et qu'il n'est pas détourné de sa marche par d'autres embarras semés sur sa route; mais

à une époque agitée, dans un temps de graves complications qui se succèdent avec une singulière persistance, la situation n'est plus la même. Il faut savoir faire des concessions aux circonstances pour qu'une si importante et si grave entreprise, si elle n'a pas tout le succès désirable, au moins n'échoue pas. Lorsque Ucalégon brûle, n'amassez pas dans la maison voisine des matières combustibles. A Diderot, qui lui adressait un beau plan de réforme, Catherine la Grande répondait : « Vous en parlez bien à votre aise : vous écrivez sur le papier qui ne sent rien et souffre tout ; j'écris, moi, sur la peau humaine, qui est fort chatouilleuse. »

Ces opinions n'ont pas été sans doute étrangères aux promoteurs de l'acte d'émancipation ; ils devaient en tenir grand compte. Peut-être le statut, dans beaucoup de ses détails, aurait pu être amélioré, mais il est à supposer que ses dispositions fondamentales sont le résultat d'une appréciation longuement réfléchie de la situation de la Russie dans ses rapports avec le grand acte que de nobles sentiments s'étaient donné la mission d'accomplir.

La voie est ouverte ; au temps et à l'enchaînement régulier des choses de faire le reste. Mais lorsque, par l'exercice même des dispositions du statut, des progrès se seront réalisés, on reconnaîtra que les écrits de M. de Porochine n'auront pas été inutiles, car en mettant en pratique, du nouveau point de départ, les idées qu'il a émises, on réalisera de nouveaux progrès. M. de Porochine a payé un précieux tribut à l'avenir de son pays : il a fait œuvre d'homme éclairé, d'esprit judicieux et de bon citoyen.

PH. BOURSON.

Biographie. — Littérature.

AMÉLIA-JULIA AYLMER BLAKE [1].

M. de Lamartine, dans son 58e entretien (2), parle d'une jeune fille qui lui apparut, par une sombre matinée de novembre de l'année 1851. Il dit de cette jeune fille qu'elle donnera probablement « à l'Angleterre, à la France, à l'Europe d'étranges étonnements et de vives admirations quand l'heure sera venue. » Elle grandissait encore à cette date ; elle n'avait pas beaucoup plus de quinze ans, et déjà elle avait composé des vers publiés depuis, des vers adressés à M. de Lamartine lui-même, à qui elle venait les réciter. Le monde l'appelait miss Blake. « Je ne sais, ajoute M. de Lamartine, quel

(1) Cet article n'appartient pas à notre rédaction habituelle. Nous l'avons accepté, parce qu'il fait connaître une véritable célébrité internationale, un peu surpris que la *Revue Britannique* se trouve prendre les devants sur les Revues et les Magazines de l'Angleterre, mais heureux de nous associer à l'hommage rendu à une jeune muse qui préfère notre idiome à celui de sa terre natale ; heureux aussi de servir d'écho à son admiration pour notre grand poëte. *(Note du directeur.)*

(2) Le numéro contient les 57e et 58e en même temps.

nom lui donnera la poésie, » et c'est tout ce qu'il en apprend à ses lecteurs. Nous venons dire de miss Blake ce que nous en savons; le poëte lui a élevé un piédestal étincelant des émeraudes et des rubis de son style, nous raconterons simplement son histoire et ses œuvres.

Paris, pendant la saison d'hiver, est traversé depuis huit ou neuf ans par la créature merveilleuse dont a parlé M. de Lamartine, Anglaise de nation, fille adoptive, par son génie, de la France dans la langue de laquelle la jeune fille a écrit deux charmants volumes de vers et, en prose, une des plus originales productions de ces dix dernières années.

Avant la révélation de M. de Lamartine, on aurait pu penser que l'étrangère n'était qu'une de ces Corinnes transmises au continent par la patrie de Byron et auxquelles on décerne, en Angleterre et en France, le nom dédaigneux de *bas-bleu*. A-t-elle été élevée en France? Est-ce à force d'entendre parler et de lire nos poëtes qu'après avoir balbutié leur langue elle a fini par calquer sur leur style un style d'emprunt? Non; elle venait en France à quinze ans, dans la fleur de son talent comme de son âge, avec une passion de jeune fille qui avait fait mûrir avant le temps son précoce génie. Cette passion est de celles que l'on n'a guère vues jusqu'à présent que dans les livres, et que les esprits positifs supposent imaginaires, impossibles, ou s'évanouissant comme un songe au contact du monde réel.

Ce que fut Laure pour Pétrarque, un poëte français, un poëte vivant l'a été pour la jeune Amélia. Il a frappé son esprit quand elle n'avait que six ans à peine. Plus tard, il s'en emparait. Après avoir aimé le poëte, Amélia admira l'homme. L'éclat dont l'environnait la révolution qui remuait l'Europe exalta son enthousiasme. Elle n'avait alors que onze ans. Quatre ans plus tard, elle lui adressait des vers français, de beaux vers. La passion sortait du rêve, elle entrait dans les faits.

M. de Lamartine venait de remercier le comte d'Orsay, l'auteur de son magnifique buste :

Que la feuille d'hiver, au vent des nuits semée,
Que du coteau natal l'argile encore aimée
Couvrent vite mon front moulé sous son linceul!
Je ne veux de vos bruits qu'un souffle dans la brise,
Un nom inachevé dans un cœur qui se brise,
J'ai vécu pour la foule et je veux dormir seul.

Ces vers ont à peine résonné aux oreilles d'Amélia, que sa passion éclate. C'était en 1851; les souvenirs de la révolution avaient laissé leur vive empreinte dans l'âme passionnée de la jeune miss. Elle s'écrie :

Ton nom aux factions maintenant est en butte;
Mais le Dieu qui soutint ton cœur pendant la lutte
Conservera ton nom par devant l'avenir;
Les fils des temps futurs couronneront ton buste,
Et l'on dira de toi, dans un siècle plus juste :
Il aima sa patrie, aimons son souvenir.

C'est de l'enthousiasme pour l'homme politique; mais le cœur parle bientôt pour le poëte, pour l'homme même :

Ne dis pas que ton pied au tombeau s'achemine.
. . . .
. . . .
Te perdre. Oh! non, jamais! cette idée est mortelle.
Dans ce monde, qui n'est qu'une épreuve cruelle,
Que ferais-je, après toi, sinon pleurer toujours?
  Étrangère ici-bas, captive, seule au monde,
Ta voix ranime encore et d'espérance inonde
Mon cœur lassé d'ennuis et d'angoisse étouffant.
C'est toi qui réjouis ma prison solitaire;
Je pleurerai ta mort comme la jeune mère
Pleure sur le cercueil de son unique enfant!
  Et les passants, voyant ta dernière demeure,
Se diront, étonnés : Quel est l'écho qui pleure?
Quelle est donc cette voix qui gémit sans repos?
Cette image de femme assise et désolée,
Dont la froide poitrine à la pierre est collée,
Et qui semble exhaler sa vie en ses sanglots?
. . . .
Je voudrais. . . . .
Être à tes jours d'automne un rayon éphémère,
Et, jeune encore, cherchant ma tombe solitaire,
M'endormir et t'attendre à l'immortel réveil.

C'est un amour chaste que ressent la jeune fille d'Albion, mais qu'il est profond

et comme son expression est vraie et puissante! Elle le revêtira bientôt du voile de l'allusion, elle trouvera dans le poëte grec Alcée, adversaire vaincu du tyran Pittacus, l'image du poëte orateur, et transportera ses propres sentiments dans le personnage de Sapho, que l'histoire mêle à la conspiration tramée contre Pittacus par Alcée. Alcée, poëte et homme politique, sera pour Amélia notre grand orateur-poëte, et Sapho éprouvera une seconde fois pour lui sa passion première; roman poétique, conception hardie à la fois et charmante, qui témoigne qu'Amélia possède la faculté d'inventer comme celle de peindre.

Mais esquissons d'abord en quelques lignes le portrait de la Sapho anglo-française.

Amélia est née en 1836, Belle déjà en 1851, elle est aujourd'hui dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté; sa taille, sans être très-élevée, n'exclut pas la majesté tragique. Elle ne récite pas seulement ses propres vers comme Corinne, elle excelle encore dans l'art des Rachel et des Ristori. Quelques salons ont eu le privilége de l'entendre à côté de Samson, un des maîtres de Rachel, et qui ne nous démentira pas, si nous disons qu'elle comprend et déclame le rôle de Phèdre avec une justesse d'expression et une passion admirables. En parlant avec un peu plus de lenteur que Rachel, Amélia parvient à faire oublier son origine britannique. Jamais accent étranger n'a été dépouillé aussi complétement. Jamais surtout Hippolyte ne fut regardé par de plus beaux yeux noirs; tous les traits de cette physionomie sont classiques, d'un style aussi irréprochable que les vers du poëte français. Amélia est donc une merveille ignorée, car cette femme poëte, cette jeune et charmante tragédienne, aura encore dès son enfance égalé par l'érudition le *Mirabilis* Chrichton de l'Ecosse et le Pic de la Mirandole de l'Italie.

Amélia-Julia Aylmer Blake est née d'une famile anglo-saxonne, dont les membres sont dispersés dans la Grande-Bretagne. Elle remonte à lord Walscourt. L'amiral Blake, une des grandes gloires de l'Angleterre maritime, qui s'illustra sous le règne de Charles I[er] et sous le gouvernement de Cromwell, en était issu. Les aïeux de sa mère, les Aylmer, sont de race normande. Le père d'Amélia mourut jeune, à la veille d'entrer dans les affaires publiques, sous le ministère de sir Robert Peell. Il était à Dublin ce qu'on nomme en Angletere *avocat de la Reine,* titre qui mène à tout, jusqu'au sac de laine de la Chambre des lords. Lord Brougham débuta ainsi. La mort d'Aylmer Blake fut un malheur public en même temps qu'un malheur de famille. Son unique fille, âgée de huit ans, n'avait plus que sa mère, si jeune elle-même, si belle et de plus si riche, qu'elle eut bientôt autant de prétendants que Pénélope. Mrs Blake les écarta tous pour conserver à sa fille toute sa fortune et lui consacrer sa vie, engagement pris avec elle-même, qu'elle a tenu comme un serment. La jeune Amélia éprouva, dans le milieu des importunités incessantes et multipliées auxquelles sa mère était en butte, ce besoin de discrétion et de réserve qui rend la maturité plus hâtive. Comme elle ne devait pas avoir de jeunesse, elle n'eut pas d'enfance. Elle réfléchissait à huit ans comme d'autres jeunes filles le font à seize. La muse enfant rêvait, mais ses rêveries étaient sérieuses. Il y a une mâle gravité dans le génie d'Amélia; gravité qu'on trouve dans les sujets qu'elle choisit comme dans la forme dont elle les revêt.

Le nom de son poëte préféré retentit à son oreille pour la première fois, ai-je dit,

lorsqu'elle n'avait que six ans. Son père lui avait lu les vers dans lesquels M. de Lamartine pleure sa fille, cette Julia adorée qui devait être l'unique enfant du grand poëte et de la mère la plus tendre. Plus tard, ce fut le dithyrambe à lord Byron qui, en tombant dans les mains de la jeune fille, décida de sa passion pour l'auteur des *Méditations* et des *Harmonies*.

Son père lui avait donné une maîtresse de français, qui était de Paris. Elle devait écrire bientôt dans notre langue, en vers et en prose. Elle apprend, plus tard, le latin et le grec. Un professeur juif lui enseigna l'hébreu. La plupart des épigraphes de ses livres sont empruntées à cette langue ou à celle de la Grèce. Elle pénètre dans les arcanes mathématiques transcendantes, et en dernier lieu elle apprend l'allemand, puis l'italien et l'espagnol. La musique avait fait partie de ses premières études, car elle sait le piano et accompagne son chant avec la harpe. Nous l'avons entendue s'entretenir des beautés et des difficultés de la langue grecque avec un éminent professeur qui étudie cette langue depuis vingt ans, et qui ne se flatte pas, dit-il, de la savoir avec perfection. Amélia Blake lit Homère, Euripide, Sophocle, Platon, dont elle avoue que certains passages l'embarrasseraient encore sans la traduction de M. Cousin. C'est ce qui explique l'inspiration du génie grec, dans son roman poétique de *Sapho*. J'ai dit qu'Amélia l'avait écrit à seize ans. Quelques années plus tard, elle communiquait son manuscrit à M. de Lamartine, qui, paternellement, lui défendait de livrer l'ouvrage à la publicité. Mais Amélia désobéit à ce conseil, en 1857. M. de Lamartine lui persuada alors de ne point livrer à la circulation les exemplaires qui n'y étaient pas encore entrés. Un autre ami de la jeune fille partagea les sentiments de M. de Lamartine et exprima son opinion à miss Amélia avec tant de vivacité, que celle-ci s'évanouit et tomba dans une crise nerveuse qui se termina par un torrent de larmes.

Bien qu'elle ait désobéi à son poëte, la jeune Anglaise est de la plus charmante docilité pour ceux qu'elle consulte, et ses conseillers sont toujours des hommes graves. Le plus habituel n'est pas un poëte, c'est un philosophe, un professeur en cheveux blancs. Nous lisons dans la préface des *Nouveaux Chants d'une étrangère*, portant la date de 1859 (1), « qu'elle se plaît à proclamer combien elle doit aux conseils d'un véritable ami, de cet ami prompt à nous censurer, dont le maître de Racine exigeait qu'on fît choix. Elle sait quels sont les écarts de l'imagination et combien elle est folle dans la jeunesse; son ami le philosophe les lui a signalés avec une sollicitude toute paternelle. Cette sollicitude a redoublé la persistance de l'étrangère à corriger ses vers et à les rendre moins imparfaits. Jamais, conclut-elle, une raison exercée et une jeune imagination ne se sont donné plus cordialement la main. Elle n'a désobéi, dit-elle, que deux fois : quand on lui a défendu de publier *Sapho*, et quand sa mère l'a suppliée de ne pas écrire.

La dernière œuvre d'Amélia Blake, une tragédie portant ce titre : *le Prince du Liban*, nous ayant été confiée à nous-même pendant quelques jours, nous avons été témoin de l'empressement de la jeune Anglaise à accueillir les critiques et de sa facilité merveilleuse à les mettre sur-le-champ à profit. Nous la complimentions de la pureté des sentiments sur lesquels la tragédie repose, et qui distinguent toutes ses œuvres; nous ne connaissions pas encore *Sapho* qu'elle nous supplia de ne pas lire, afin de ne rien perdre de la bonne opinion que nous avions

(1) Paris, librairie de L. Hachette.

d'elle. La première chose que nous fîmes, ce fut de lui désobéir à notre tour. Pour juger sa personne et son talent comme nous le voulions faire, il fallait tout connaître.

Comment donc la renommée de cette charmante fille, poëte et romancier, si érudite et si riche, n'est-elle pas sortie d'un cercle intime le plus étroit, le plus modeste qui se puisse voir? car si elle récite ses vers et joue *Phèdre*, c'est avec des amis et dans des salons sans retentissement. Elle a préféré l'obscurité à l'éclat, les amis sévères aux flatteurs, la culture de son génie à son évaporation prématurée dans le tumulte du monde. Riche, elle pouvait se donner le luxe d'un bel appartement où sa mère aurait reçu; le grand monde y eût afflué, elle serait devenue célèbre. Le grand salon a ses dangers, mais il pouvait aider la jeune Anglaise à se faire dans le monde une position digne de son rang, de sa fortune, de sa beauté et de son rare esprit, qui peuvent devenir pour elle des écueils.

Pour faire de la vie de Sapho un roman, Amélia a eu recours au même procédé que le P. Lacordaire pour composer sa légende sur sainte Marie-Madeleine. Il n'était pas permis, selon nous, de dénaturer le caractère évangélique d'une sainte devenue le type suprême du repentir et du pardon, et moins encore d'imaginer entre sa Marie-Madeleine et l'Homme-Dieu d'autres rapports que ceux que raconte l'Évangile, surtout pour donner au Sauveur des hommes des sentiments humains en contradiction avec sa divine essence. Amélia Blake n'a pas encouru le même reproche en écrivant son roman. S'il est un personnage qui se prête à des fantaisies de romancier et de poëte, c'est Sapho.

L'archéologie a décidé en dernier ressort qu'il y eut deux Sapho: l'une née à Mytilène, Sapho poëte; l'autre, née à Eresos, Sapho courtisane. Visconti le premier avait soupçonné que l'amour d'une des deux Sapho pour Phaon et le tragique dénoûment du saut de Leucade appartenaient à la courtisane et non à la femme poëte. Une médaille apportée de la Grèce a mis l'existence de la Sapho d'Eresos hors de doute (1). L'auteur du roman poétique de *Sapho* a eu d'autant plus le droit de fondre les deux existences dans une, qu'il n'y avait pas entre une courtisane et une femme poëte, à Athènes et à Rome, la même distance à beaucoup près que chez nous. Aspasie professait la philosophie à Athènes et recevait à dîner non-seulement Alcibiade, mais Socrate lui-même. Une courtisane, à Rome, était une danseuse et une cantatrice, dans la société de laquelle vivaient publiquement Horace et Mécène. Sapho, la femme poëte, avait tenu école de poésie pour les dames lesbiennes; rien n'empêche de penser que Sapho la courtisane n'ait tenu, plus tard, école de philosophie.

Ceux qui ont établi scientifiquement qu'il y eut deux Sapho retranchent de la vie de la femme poëte un de ses plus grands reliefs, la tragique histoire du saut de Leucade et l'amour de Phaon qui l'occasionne. Miss Blake adopte l'opinion des peintres et des poëtes; la femme poëte est en même temps l'amante de Phaon et l'amie d'Alcée. Étant admis que Sapho poëte fut la même que Sapho courtisane, le fond du roman imaginé par la jeune Anglaise est entièrement historique, et sur ce fond elle a pu broder librement. Le roman, le voici:

Au moment où il commence, Cléis, mère de Sapho, est restée veuve avec une jeune fille et trois fils. Sapho a reçu la même éducation que ses frères. Miss Blake, qui

(1) Elle n'a pas vécu moins de deux cents ans après l'autre Sapho, dont la naissance a été fixée à l'an 612 avant Jésus-Christ.

excelle à célébrer la pureté et l'innocence, s'exalte aussi par l'enthousiasme de la liberté. Quand elle raconte la passion naissante de Sapho pour Alcée, on voit qu'elle parle en son nom : elle a aimé un poëte du même amour dont Sapho aima le poëte grec. Elle lit dans son propre cœur quand elle écrit que la jeune Sapho rêvait d'être reine, guerrière, poëte, déesse même, comme l'aiglon veut planer dans les cieux, comme le jeune rossignol veut chanter. Elle aurait voulu être l'amie et la compagne d'un héros des temps passés. C'est bien la jeunne fille poëte en qui l'imagination prédomine, et c'est cette parenté intellectuelle, cette identité de nature entre l'héroïne grecque et la jeune Anglaise, qui donne le plus grand charme au roman. Mais Amélia Blake se sépare vertueusement de Sapho qui faillit; elle ne fait qu'un, au contraire, avec la Sapho qui pense, qui souffre et qui pleure.

Dans l'histoire, Sapho est entraînée par Alcée dans une conspiration contre Pittacus qui régnait dans l'île de Lesbos, et elle est bannie de Mytilène avec le poëte et ses partisans. Dans le roman, elle fait la démarche hardie de se présenter dans la demeure d'Alcée au moment où il va tenter un suprême effort pour renverser la tyrannie, et elle accompagne sur sa lyre un hymne qu'elle chante à son poëte aimé. La même scène n'eût pas manqué d'avoir lieu à Paris, si Amélia Blake avait eu quelques années de plus en 1848. Alcée a trois fois l'âge de Sapho; les sentiments qu'il inspire sont une respectueuse adoration plutôt que l'amour. Sapho la courtisane ira plus loin, mais elle se reprochera son entraînement (résultat, au surplus, d'un piége) comme une profanation, comme un crime. La peinture d'une autre courtisane rencontrée dans l'appartement d'Alcée respire ce parfum grec qu'exhale le *Télémaque* de Fénelon. Sa présence élève une barrière entre Alcée et Sapho; mais la conspiration qui va éclater les rapproche. Celle-ci veut mourir aux côtés de son illustre ami. La trahison fait échouer le plan d'Alcée : les principaux conjurés sont arrêtés; Alcée et Sapho échappent à la mort, mais Sapho reste exposée à un autre péril qu'elle ne pourra conjurer.

La courtisane qu'elle a rencontrée dans l'appartement du poëte, c'est Érigone de Milet, parvenue à se faire épouser par Alcée. Erigone a pris ombrage de l'attachement que le poëte témoigne à Sapho, elle en est jalouse; elle confie son tourment à sa sœur Cythéris, courtisane comme elle et plus corrompue. Celle-ci lui promet de la délivrer de celle qu'elle croit sa rivale.

Sapho, qui ne connaît pas Cythéris exilée de sa patrie sans ressources, accepte pour sa mère et pour elle l'offre que lui fait la courtisane vieillie de la prendre sous sa protection. Sa protection, ce sera de lui ouvrir les voies d'une profession que le christianisme a abolie, dans ce sens qu'il a rendu honteux ce qui entrait dans les mœurs les plus élégantes de l'ère païenne.

Le livre qui porte le titre de: *la Courtisane*, est inférieur au premier intitulé: *la Vierge*, et au troisième, où le roman se dénoue, dans lequel Sapho aime et se donne la mort; dénoûment qui différencie également les deux grandes phases de l'humanité. On s'étonne qu'une jeune fille de seize ans (Amélia Blake n'avait que cet âge quand elle écrivit Sapho) ait pu aborder un pareil sujet et le traiter avec ce mélange de passion et de philosophie, « Cythéris, dit-elle, savait bien qu'il faut corrompre l'âme avant de souiller le corps, et que le temps seul avec l'ennui pouvait miner la vertu de Sapho. Tout ce qui éblouit une jeune imagination fut employé pour lui faire accepter son sort; elle fut couronnée plusieurs fois dans les

jeux d'Ionie, où elle récitait ses vers. Toute la magie du luxe, toutes les splendeurs de l'art lui étaient prodiguées nuit et jour. Des disciples de Vénus, rayonnants de jeunesse et de beauté, se disputaient un regard, un sourire d'elle, et de graves philosophes l'aidaient de leurs conseils ou l'encourageaient de leur admiration. »

L'antiquité est là dans son vrai jour. Lorsque Sapho eut joint à son génie tous les talents qui rendaient les courtisanes de Milet irrésistibles, qu'elle fut assez versée dans l'art d'inspirer la passion aux autres sans la ressentir elle-même, Cythéris songea à promener sa conquête par toute la Grèce.

L'auteur relève la femme poëte en disant qu'elle exaltait encore dans ses chants la vertu, qu'elle aimait toujours après l'avoir perdue. Ce contraste, souvent signalé entre l'antiquité et nous, la jeune Anglaise le remarque : « Aux jours glorieux de la Grèce, sous le beau manteau de la philosophie, de l'art et du génie, dans le fond des cœurs et jusqu'en présence des dieux, couvait un foyer de corruption : toute la belle antiquité était infectée. Ne soulevons pas le voile ! ne plongeons pas le regard dans ses honteux mystères ! C'est le cri d'une âme honnête et pure ; c'est de la même âme que sort l'expression du remords chez Érigone mourante, avouant à Alcée son affreuse trame contre la vertu de Sapho. La jeune Anglaise peint d'une plume ardente et hardie la rencontre de Sapho, de retour à Lesbos après trois ans d'absence et cinq ans après sa chute, avec Alcée son maître en poésie. Pour atténuer ce qu'il y a de triste dans cet épisode de la vie de son héroïne, miss Blake rejette toute la faute sur les pernicieux artifices de Cythéris. Les convives du festin s'étaient passé de main en main, une coupe plus fatale que la coupe de Circé. Ainsi, tout est moral dans l'ouvrage, jusqu'à la peinture de la plus honteuse dépravation. Sapho se meurt de désespoir. Alcée essaye en vain de l'apaiser ; il n'avait pas le sentiment de la vertu au même degré que Sapho. « On n'a pas impunément pour épouse, dit la jeune Anglaise, une femme sans mœurs. »

Sapho, réveillée par sa chute, brise les liens qu'avait si fortement tissus la courtisane Cythéris pour l'enchaîner ; elle se sépare d'elle en l'accablant d'imprécations, pour aller vivre avec sa mère dans une belle maison de Mitylène. Cette belle maison, Amélia Blake la reproche à Sapho. « Les hommes, dit-elle, voient avec indulgence des fautes parées de charmes. » Sapho et sa mère sont entourées de l'élite de la société lesbienne. Ce n'est pas ainsi que le christianisme comprend le repentir. Sapho se marie et devient mère. C'est pendant les courtes et paisibles années de son mariage que la Lesbienne compose la plupart des poésies qui la rendirent l'orgueil et l'amour de la Grèce, mais que le temps n'a pas respectées. Bientôt la calomnie force Sapho à s'exiler. Les hommes eux-mêmes ont quelquefois ressenti, dit Amélia Blake, cette basse jalousie qui flétrit la femme en attaquant l'écrivain. La jeune Anglaise craint de l'éprouver.

Sapho va à Athènes, où elle arrive pendant la célébration des grands mystères d'Éleusis. L'hiérophante l'interroge sur l'état de son âme et lui commande de dévoiler ses plus secrètes pensées. La Grèce avait deviné le sacrement catholique de la révélation de nos fautes, tant il a sa source dans la nature humaine. Sapho se trouble; elle avoue, confuse, qu'elle n'est pas digne de pénétrer dans le sanctuaire des déesses. Les anciens valaient mieux que les divinités qu'ils adoraient. On voit que la jeune An-

glaise, malgré le choix de son sujet, s'est séparée de cette école moderne qui a pris comme machine poétique et instrument de succès la glorification du mal.

Après son année de deuil, Sapho assiste, à Delphes, aux jeux pythiens, où les poëtes récitaient leurs vers comme aux jeux olympiques. Amélia Blake va soulever un coin du voile de sa vie et trahir un secret de son cœur en parlant de Sapho. — « La Grèce, » dit-elle, et on peut le dire d'elle-même, « se demande étonnée comment Sapho, si jeune, a tant appris des douloureuses expériences de l'âme. » Et elle ajoute : « Un amour repoussé vieillit de vingt hivers une vierge de quinze ans. » Un murmure d'applaudissements s'élève à sa vue ; un chœur d'enfants et de jeunes gens chante un hymne en y mêlant des louanges à la Lesbienne. Celui qui menait le chœur était beau comme le jeune pasteur de l'Ida : c'était Phaon. Sapho avait été fière de penser que, parmi cette assemblée nombreuse et brillante, pas un ne saurait toucher son cœur désormais invulnérable. Elle contempla Phaon comme une belle statue, et demanda négligemment son nom. Le caractère du jeune Grec et la passion naissante de Sapho sont d'une grande beauté : elle aime bientôt avec fureur. Une nuit, le volage Phaon part furtivement d'Athènes sans laisser le moindre indice du chemin qu'il a pris. Alcée entreprend de consoler Sapho ; mais sa douleur se refusait à toute consolation : elle reste trois jours dans une sorte de démence, puis elle part pour chercher son amant par toute la terre : le retrouver, reconquérir son cœur ou mourir, c'est là désormais sa destinée. « Le premier instinct de Sapho, dit Amélia, fut de voler vers les lieux de son bonheur, comme l'oiseau blessé qui s'en revient au nid. Elle court en Sicile : il avait passé à Agrigente, d'où il était parti. Elle le retrouve enfin à Enna ; mais c'est pour accroître son désespoir : Phaon ne l'aimait plus. Amélia Blake compare ses cris à ceux de la lionne de Nubie. Sapho écrit à Phaon la lettre que les siècles ont épargnée : elle prononce le nom du rocher de Leucade. Sa lettre étant restée sans réponse, elle se prépare à accomplir le dessein funèbre de se précipiter dans ces flots qui procuraient l'oubli de l'amour ou la mort. Ni sa mère, ni sa fille ne l'arrêtent : Alcée lui rendra le douloureux service d'assister à son sacrifice suprême. Elle entre dans le temple d'Apollon pour y suspendre sa lyre et accomplir les rites d'usage ; elle y voit la statue du jeune dieu du soleil, qui ne lui rappelle que trop le beau Phaon. Cette image, qu'elle voulait bannir, vient encore assombrir ses derniers moments. Une foule immense, accourue des extrémités de la Grèce, s'est rassemblée pour voir l'illustre Lesbienne ; une double rangée de bateaux, avec des rameurs et des plongeurs habiles, attendait l'instant effroyable. Sapho s'agenouille sur les bords du précipice, et cache pendant quelques minutes son visage dans ses mains : nul ne sait ce qui se passait alors dans son âme. Enfin, on vit ses deux bras étendus et ses mains imposées sur l'abîme, pour invoquer Neptune et les dieux infernaux. L'horreur est peinte sur tous les visages. Alcée, seul, cache sa tête dans son manteau, comme le père qui ne peut voir immoler sa fille dans les campagnes d'Aulide.

La mer était orageuse : les bateaux ne purent s'approcher de l'écueil. Le léger tissu qui couvrait la Lesbienne fut porté par la houle aux mains des plongeurs : ce fut tout ce qu'ils rapportèrent. Seulement, à la troisième aurore, à dix stades de Leucade, une figure blanche parut sur la grève. Alcée rend les derniers devoirs à Sapho.

Telle est l'histoire de la Sapho de miss

Amélia Blake. Une jeune fille de seize ans a enchaîné artistement ces faits, dessiné gracieusement ces caractères, et fait revivre ces couleurs de la Grèce antique dans une langue qui n'est pas la sienne.

La preuve que le goût de la science, chez miss Amélia, n'est pas une vaine affectation, c'est qu'elle est passionnée pour l'ancien monde comme pour les œuvres de ses hommes de génie. C'est dans l'ancien monde qu'elle a vécu jusqu'ici intellectuellement. Sapho, sa première étude, c'est le monde grec; plus tard, elle compose en anglais un roman historique qui se rapproche plus que *Sapho* de ce que nous entendons par ce genre d'ouvrage : celui-ci, c'est le monde romain, c'est *Cécilia Métella*. Cécilia Métella, dont le tombeau colossal est, de tous les monuments de la voie Appienne, celui qui attire le plus les regards et empreint de plus de mélancolie la désolée campagne romaine, était, comme on sait, fille de Quintus Métellus Creticus et femme de Crassus, le riche triumvir.

L'élément romanesque de *Cécilia Métella*, ou *Rome asservie*, est à la fois passionné, dramatique et d'une charmante délicatesse de sentiments. Métella est mariée à Crassus qu'elle aime tendrement. Crassus est atteint d'une maladie grave; son médecin a placé tout l'espoir de sa guérison dans un sommeil de vingt-quatre heures que rien ne devra interrompre : sa vie en dépend. Publius, client de Crassus, accablé de dettes, tombe à ce degré de suprême malheur auquel était réduit, à Rome, le débiteur insolvable. Le trentième jour qui suivait l'échéance, le créancier était autorisé, par la loi, à le lier par le cou et à lui mettre les fers aux pieds. Qui ne connaît l'histoire du vieux centurion découvrant devant le peuple, en plein Forum, ses épaules et sa poitrine sillonnées de coups de fouet, à travers les cicatrices de vingt batailles? Chargé de chaînes, le débiteur était conduit au marché pour y être vendu. Le crieur public proclamait à haute voix le montant de la dette, afin d'exciter en sa faveur la pitié de ses patrons. Publius, dans la situation que nous venons de décrire, se fait conduire à la demeure de Crassus. Entre le client et le patron, c'était à la vie et à la mort : cette mutualité était une des forces de Rome; elle tenait les grands étroitement liés aux petits. La voix des clients donnait les honneurs; l'argent du patron donnait du pain. Miss Amélia Blake se place dans le milieu le plus vrai historiquement et le plus pathétique. Publius est en droit d'implorer son riche patron dans sa détresse, et Cécilia Métella, de son côté, ne peut consentir à troubler le sommeil de son mari, puisque ce réveil peut être la mort. Métella avait donné l'ordre à ses esclaves d'écarter tous les importuns : rien ne pouvait faire enfreindre cet ordre. Publius est repoussé; il insiste. On emploie la violence pour l'éloigner, et on garde à son égard d'autant moins de ménagements qu'il est couvert d'un vêtement sordide. Chacun avait conscience de son droit, chacun était dans son rôle. Publius est chassé ignominieusement, et le droit sacré de la clientèle, les devoirs de patron à client sont violés en lui. Rien n'était d'une plus haute portée à Rome. La donnée romanesque d'Amélia Blake, sans cela, serait absurde; avec cela, elle est aussi savamment imaginée qu'artistement mise en œuvre.

Lorsque Crassus est sorti de son sommeil et guéri, comme l'a prévu le médecin, le plus affidé de ses esclaves, qui a compris tout le risque couru par son maître dans sa fortune politique et dans sa considération même, lui fait part de ce qui s'est

passé. Rien de plus naturel, de plus nécessaire même que la conduite de cet esclave; lui aussi il remplit un devoir : l'intrigue du roman historique ne pouvait être plus rationnellement nouée. Crassus est au désespoir. Il aime sa femme éperdûment, sa conduite a été conforme à ce que lui dictait la tendresse qu'elle a pour lui; mais il aime aussi son crédit. Sa position à Rome fait sa gloire et celle de C. Métella. Il est perdu dans sa clientèle, perdu au Forum; il descend de toute la hauteur de son rang à celui d'un citoyen obscur. Que faire? Il va feindre de faire subir à Métella la peine flétrissante dont on punit les plus vils esclaves. Le châtiment ne sera point appliqué, mais tout fera croire à son exécution. Métella entrera dans la salle du bain, les pieds nus et la tête couverte du voile qui enveloppait la tête de la vestale impure condamnée à être ensevelie vivante. La scène extérieure de la peine prononcée par Crassus contre Métella devra être visible pour tous les esclaves. La noble dame romaine passera sous leurs yeux dans son humiliation de femme condamnée, elle si pure, elle si aimée. N'est-ce pas un grand drame? Rome s'y manifeste dans son impitoyable ambition du pouvoir, ambition qui, dans l'ouvrage d'Amélia Blake, fait tomber César sous le couteau de Brutus, et tant de bons et grands citoyens, y compris Cicéron, sous les poignards d'Antoine et d'Octave.

C. Métella subit le supplice moral des regards de ses esclaves, en s'avançant vers la salle de bain. Elle y est entrée. Les esclaves publieront ce qu'ils ont vu; Crassus aura recouvré son crédit dans sa clientèle. Sa cause est gagnée sur la place publique, mais elle est à jamais perdue au sein du foyer domestique. La fierté de Métella lui a donné la force nécessaire pour arriver jusqu'à la salle de bain; mais ses forces l'abandonnent quand elle y est entrée. Lorsque Crassus y pénètre, il la trouve évanouie sur le marbre. Il l'appelle, il lui donne les noms les plus tendres, il la supplie de lui pardonner, le cœur de Métella lui est fermé.

Une autre phase du drame s'ouvre : Métella aime Octave qui va devenir le maître de Rome. Elle présentera au juge le libellé de son divorce contre l'époux qui l'a outragée et elle deviendra la femme d'Octave. C'est encore dans les lois et les mœurs de Rome. Octave ne dédaigne pas l'attachement de Métella; mais sa passion, ou peut-être la politique, l'entraîne ailleurs. Il enlève, comme on sait, à son premier mari celle qui avait été la mère de Tibère et de Germanicus.

Dans la donnée du drame de miss Amélia Blake, Métella éprouve le second supplice de son amour dédaigné : c'était assez pour la tuer. Infidèle par la pensée à Crassus, elle est restée fidèle matériellement à son mari. Avec le principe du divorce, cette situation est légitime, et c'est la condamnation de la loi qui l'admet. La morale chrétienne, qui repousse invinciblement l'adultère du cœur, rejette par cela même le divorce. Métella meurt de sa double blessure. Sa mort arrive à pas lents, mais elle est inévitable. L'entrevue dernière des deux époux forme le dénoûment du drame historique. Métella reconnaît qu'elle aurait dû pardonner à Crassus l'offense qu'il s'était cru dans la nécessité de commettre envers elle; sa haine l'a emportée trop loin et, en l'entraînant vers Octave, a imprimé une tache à sa vie. Elle prie celui qui fut son époux de ne pas souffrir que la voix de ses calomniateurs jette le blâme sur sa tombe. Crassus veut que cette tombe porte témoignage, dans la postérité, et de son amour et de l'immensité de ses regrets. Il n'y inscrit pas d'épitaphe, parce qu'il y eut des

fautes dans la vie de Métella. On n'y lira que son nom, celui de son père et de son époux. C'est ce mausolée qui domine aujourd'hui encore de de sa masse impérissable la voie Appienne.

Poëte anglais et poëte français à la fois, Amélia Blake a emprunté à l'histoire des persécutions du christianisme la pièce la plus importante de son volume de vers anglais, publié en 1855. C'est sortir de sa première voie, la peinture du passé. Nous avons cité une tragédie dont les faits se passent de nos jours, et l'auteur travaille en ce moment à un roman moderne dont le sujet est contemporain de la dernière guerre de Crimée.

Dans *Cécilia Métella,* elle semble prendre parti pour César contre Brutus et ses complices; mais on s'aperçoit, dans son volume de poésies françaises, qu'elle admire plutôt qu'elle ne condamne l'héroïsme qui donne la mort pour sauver sa liberté. Charlotte Corday est une de ses héroïnes; elle défend, en toute occasion, la dignité humaine, celle des nations, celle de la femme dont elle fait la morale de *Cécilia Métella*. Le développement des diverses scènes auxquelles cette situation donne lieu s'élève jusqu'au tragique. Amélia fait prévoir sa vocation pour cette forme littéraire. Elle touche ses sujets d'une main virile, et l'élévation de son âme est au moins égale à son talent. Son pinceau, dans *Cécilia Métella*, est si grave, si chaste, qu'on s'étonne que ce soit le même qui ait peint *Sapho*. L'auteur marche de plus en plus dans les hauts domaines de la pensée.

Son goût pour l'antique s'est produit, une dernière fois, dans *Salathiel*, ou *les Martyrs*. Le sujet, c'est l'empereur Maxence qui épouse une martyre, Théodora, à laquelle il pardonne. Théodora a une jeune sœur demeurée chrétienne et qu'élève son père. La persécution atteint cette jeune sœur. Lorsqu'elle a grandi, Maxence veut en faire sa maîtresse. Théodora, qui craint d'avoir en elle une rivale, lui envoie une couronne empoisonnée, qui la tue. Le père joue, dans la drame, le rôle du père de Zaïre. Il prédit à Théodora des malheurs qui ne tardent pas à la frapper, et annonce à l'empereur également que Dieu va punir en lui le persécuteur des chrétiens, le ravisseur de sa première fille, le séducteur de la seconde, celui qui l'a privé de ses deux enfants. Le drame, répétons-le, est la tendance d'Amélia Blake, et nous ne serions pas étonné qu'elle préméditât la transformation en tragédie française du très-beau poëme anglais de *Salathiel.*

La nature élevée de son esprit se révèle, dans ses deux volumes de vers français, par le choix de ses sujets; *la Vestale, Christophe Colomb, la Mort d'Ossian*, trois chants de *Saül* et *Charlotte Corday* composent le volume qui s'ouvre par la pièce de vers adressée à l'inspirateur de la jeune Anglaise, M. de Lamartine.

Nous citerons de *Charlotte Corday* les vers suivants, et la preuve sera faite que miss Blake a donné à notre littérature un poëte de plus :

Connaissez-vous cette heure où la tête oppressée
Penche sous le fardeau de sa grave pensée,
Où notre être saisi d'un trouble indéfini
Se recueille en lui même et rêve l'infini?
Connaissez-vous cette heure où l'esprit solitaire
Sur son destin secret interroge la terre?
Lorsqu'au jeune printemps le glorieux soleil
Vient réveiller le Nord après un long sommeil;
Quand son regard d'amour fait revivre le monde,
Quand ses rayons dorés sur la face de l'onde
Font soupirer le cœur pour les climats heureux
Où les mers du Levant déroulent leurs flots bleus;
Avez-vous jamais dit dans le calme de l'âme :
Ce cœur dérobe aux yeux une vivante flamme;
Mais un jour il sera plus froid dans son repos
Que le caillou brisé qui roule au gré des flots;
Ce front qui de génie ou de beauté rayonne,
Mourant comme la feuille au souffle de l'automne,
Laissera sur le sol que foulent les vivants
Quelques grains de poussière abandonnés aux vents?
Mais l'âme qui survit sera-t-elle la même?
Gardera-t-elle encor les images qu'elle aime?

Le fils de l'harmonie, en remontant aux cieux,
Pourra-t-il murmurer le langage des dieux?
Et rassemblera-t-il, brûlé d'un saint délire,
Les esprits de l'Éther aux accords de sa lyre?
. . . .

Quel poëte français désavouerait de pareils vers? Notre première révolution a inspiré à miss Blake des sentiments puisés une autre source que ceux qu'elle exprime dans *Charlotte Corday;* les titres que portent ces nouveaux chants de la jeune Anglaise disent tout : *Louis XVII* et *Charlotte de Rohan*. Tout à l'heure elle rappelait M. de Lamartine; elle semble appartenir dans ces deux stances de Louis XVII à l'école de Victor Hugo, tant son génie est flexible :

On l'arrache à sa mère, à sa mère qui brave
La hache pour parer ce coup inattendu,
Qui se trop de douleur comme la pauvre esclave
Dont le fruit est vendu.
. . . .
Là, son hideux gardien, vil abrutisseur d'âmes,
Veut la rendre à jamais indigne de ses droits.
. . . .

Rien de plus charmant que d'entendre miss Amélia réciter les vers des *Nouveaux Chants* où elle fait parler Élisa Mercœur, qui avait éprouvé pour M. de Chateaubriand quelque chose de ses sentiments pour M. de Lamartine. Du moins elle avait compté sur son appui. M. de Chateaubriand lui écrivit, en 1827, « qu'il était un mauvais appui, que le chêne était bien vieux et qu'il était si mal défendu des tempêtes qu'il ne pouvait offrir d'abri à personne. » Il y a encore de commun entre Élisa Mercœur et miss Blake, qu'elles ont été poëtes toutes deux malgré les conseils de leurs mères. Quand la jeune Anglaise fait parler sa sœur en poésie, ce sont les propres souffrances de son âme qu'elle exhale :

Pauvre mère! pourquoi n'ai-je pas écouté
De tes pressentiments la dure vérité?
Près de toi trop heureuse, à moi-même inconnue,
De mes maux à venir tu m'avais prévenue.
Ta tendresse m'avait, comme dans un miroir,
Fait luire un peu d'éclat que suit le désespoir.
Pardonne à ton enfant d'avoir dans son délire
Aimé de trop d'ardeur l'extase de la lyre;
D'avoir pris l'harmonie aux lèvres d'un mortel
Pour un rayonnement qui lui venait du ciel,
Et, les sens fascinés par sa fausse lumière,
D'avoir, pour l'adorer, oublié la prière.

Élisa Mercœur mourait, en 1834, dans un état d'indigence qui la contraignait à se réfugier dans un hôpital. Quelques jours avant sa mort, elle exprimait en vers, à M. Guizot, sa dernière prière; elle lui demandait du pain pour sa mère, quand elle ne serait plus. La mort arrêta sa main. L'analogie entre les deux femmes poëtes cesse en ce point, que miss Amélia Aylmer Blake est jeune, belle et riche; que sa fortune s'est accrue récemment par un héritage important, et que le poëte et le romancier d'aujourd'hui deviendra peut-être demain, par un mariage aristocratique dont elle est trois fois digne, une grande dame de l'Angleterre.

MARTIN-DOISY.

CORRESPONDANCE D'ESPAGNE.

DON ANTONIO CAVANILLES.

(SON HISTOIRE D'ESPAGNE ET SES DIALOGUES.)

Séville, mai 1861.

Don Antonio Cavanilles n'est plus un jeune homme, on s'en apercevrait aux allures de son esprit et à la saveur particulière de son style. Ses opinions, à la fois nettes et mesurées, ont gardé ce goût du passé qui, dans aucun temps, n'a été la qualité particulière de la jeunesse. Si le mouvement d'une intelligence ouverte et compréhensive l'a amené à prendre en gré le présent et le milieu dans lequel il vit; si les habitudes prudentes ou avisées du légiste ont fini par avoir raison des opinions passionnées de l'homme, il ne doit pas moins être rangé parmi ceux que, chez nous, on a appelés les *demeurants d'un autre âge*, mais dans la bonne acception du mot; les idées sont de notre temps, mais elles prennent plus haut leur source.

Antonio Cavanilles est un simple avocat; mais en Espagne, comme en France, il est rare qu'un avocat de talent se renferme dans les étroites limites du barreau. On est avocat d'abord, on est ensuite tout ce que l'on veut être : homme d'Etat ou homme d'affaires, député ou sénateur, administrateur du domaine public ou de la fortune de quelque grand d'Espagne, M. le duc d'Ossuna ou tel autre, financier ou académicien. C'est l'Académie que je voudrais montrer ici dans Antonio Cavanilles, le membre actif, savant, ingénieux, plein de grâce et parfois de malice, de l'Académie de l'histoire. Car à côté de l'Académie espagnole qui, jusque dans son titre, est une sœur cadette de notre Académie française, l'Espagne a aussi dans l'Académie de l'histoire une institution très-proche parente de notre Académie des inscriptions; et Antonio Cavanilles appartenait de droit à cette Académie.

Jusqu'ici l'homme littéraire ne s'était révélé au public que par de discrètes et piquantes productions qui, réservées au petit nombre, semblaient plutôt le délassement d'un esprit sérieux que l'emploi définitif d'une faculté supérieure. Par son *Histoire d'Espagne*, don Antonio Cavanilles est entré dans la grande publicité. Essayons donc de parler de cette histoire.

Il y a deux choses dont il faut se hâter de féliciter l'Espagne : la première, de ce qu'enfin elle daigne s'occuper d'elle-même; la seconde, de ce qu'elle a rencontré le même jour deux historiens dignes d'elle, don Modesto Lafuente et don Antonio Cavanilles.

Depuis plus de vingt-cinq ans, en Europe et en Amérique, une foule de généreux esprits semblaient s'être donné rendez-vous sur un champ trop négligé. Qui ne connaît les nombreux écrits de Washington Irwing? Que la forme en soit légère ou sérieuse, l'Espagne a été la préoccupation constante de son esprit. C'est encore en Amérique que Ticknor a tracé d'une main si savante le vaste tableau de la littérature espagnole, que Prescott racontait avec tant d'éclat le règne du roi catholique, et que la mort le surprenait achevant l'histoire de Philippe II, dont le règne vient encore de fournir un brillant épisode à un autre Américain, M. Lothrop Motley. En Allemagne, Wolf poursuivait ses belles recherches sur le Romancero, et le baron de Shack débrouillait le chaos de l'admirable théâtre de l'Espagne. A Leyde, Dozy écrivait ce gros volume de dissertations, un peu trop hérissé d'arabe, mais rempli d'aperçu nouveaux, où il restitue au Cid sa vraie physionomie. En Belgique, M. Gachard publiait de précieux matériaux sur la retraite et la mort de Charles-Quint, après qu'en France, MM. Amédée Pichot et Mignet, attirés par le même sujet, consacraient l'une et l'autre un beau livre à cette page singulière de l'histoire d'un grand homme. Enfin MM. Viardot, de Puibusque, Damas-Inar, etc., etc., avaient, par leurs belles

études, artistiques ou littéraires, préparé les esprits à mieux comprendre l'histoire générale, pendant que MM. Romey et Rossew Saint-Hilaire se dévouaient courageusement à l'écrire. Il était temps, on le voit, que l'Espagne se mît en route, si elle ne voulait trouver la moisson faite, et paraître seule indifférente à sa gloire, quand tout le monde se passionnait ainsi autour d'elle et pour elle. Grâce à Dieu, elle y a songé à la fin, et en même temps qu'elle donnait à l'Europe constitutionnelle ce grand exemple d'une nation qui sait garder à la fois et entourer du même culte sa royauté et ses libertés, en même temps qu'elle se préparait à faire et faisait, en effet, de grandes choses au dehors, elle retrouvait le don de les peindre, le talent pour les raconter.

On sait qui est don Modesto Lafuente. Avant de se livrer à l'étude sévère de l'histoire, il s'était acquis une célébrité première en publiant, sous le pseudonyme de fray Gerundio, de vifs pamphlets qu'on n'a pas encore oubliés. Tout entier désormais à sa tâche nouvelle, il a repris à son origine l'œuvre inachevée de Mariana, et il aura terminé avant peu, et avec un talent qui ne laisse sentir aucune défaillance, le brillant récit commencé il y a douze ans.

Don Antonio Cavanilles a conçu autrement l'histoire de son pays et marche résolûment à un égal succès, par un autre chemin. Mais il dira mieux lui-même ce qu'il s'est proposé de faire :

« L'Académie royale de l'histoire, dit il, désirant faciliter l'enseignement des diverses branches de son institut, chargea quelques-uns de ses membres d'écrire des traités élémentaires de chronologie, de géographie ancienne et moderne et d'histoire; l'auteur de ce livre eut l'honneur d'être chargé de ce dernier travail. Il s'en défendit d'abord avec une sincère humilité, il accepta ensuite avec crainte, avec plus de déférence que de confiance, et plutôt avec le désir qu'avec l'espérance de réussir. Au milieu d'occupations et d'études d'un tout autre genre, il réunit des matériaux, forma son plan, écrivit son introduction, et la lut à l'Académie plusieurs années avant que commençât à être publiée l'histoire de son confrère et ami don Modesto Lafuente.

« Ce que demandait l'Académie, c'était un livre élémentaire, un abrégé, et l'auteur avait le malheur de ne connaître aucun ouvrage qu'il pût abréger; il ne voyait aucun guide sûr qui eût su enregistrer les faits avec exactitude, les juger, nous révéler l'esprit de notre histoire et la raison d'être de notre nation. Nos histoires générales, malgré leur rare mérite et leurs excellentes qualités, sont écrites dans un but différent et ont pris un autre chemin. Et comme les faits vont chaque jour s'élucidant, et que la critique devient de plus en plus sévère, l'auteur a dû changer de dessein et écrire, non plus un abrégé, qui pourra venir plus tard, mais une véritable histoire. Les événements historiques, comme les statues, peuvent être envisagés par divers côtés, et personne n'a dit encore, personne ne dira jamais le dernier mot en si importante matière.

« L'auteur admire et félicite ceux qui l'ont devancé et qui ont réussi, et rien n'est plus loin de sa pensée que de vouloir que l'on compare des choses qui ne se ressemblent en rien. Il sait l'immense difficulté qu'il y a à écrire sur ces matières, et, mécontent de son œuvre, plein de défiance à l'égard de lui-même, il est prêt à corriger tout ce qui, dans son livre, paraîtrait inexact, incomplet ou mal apprécié. Malheureusement, cela doit être arrivé plus d'une fois, parce qu'il soutient souvent des opinions qui ne sont pas communément reçues, et qu'il navigue contre le courant.

« Il aime à croire qu'il sera lu avant d'être jugé, et il espère que les lecteurs intelligents s'apercevront que son livre peut être plus mauvais que les autres, mais qu'il est autre. »

En quoi ce livre est autre, c'est ce qu'il importe d'examiner. L'ouvrage de don Antonio Cavanilles diffère en deux points essentiels de celui de don Modesto Lafuente, et dans l'esprit en ce qui est du fond, et dans les proportions en ce qui touche à la forme.

Don Modesto Lafuente est trop de son temps, et je ne me permets pas de l'en blâmer, pour n'en pas avoir les passions et les idées; il n'a pas réussi à s'en dépouiller assez pour comprendre avec entière liberté d'intelligence, pour reproduire avec toute vérité les idées et les passions des âges écoulés. Tout ce que le talent, tout ce que la science, tout ce que l'équité naturelle et le désir d'être exact et vrai pouvaient gagner sur le préjugé contemporain, on devait l'attendre de l'esprit sage et mesuré de don Modesto Lafuente, et il faut lui savoir gré de tout ce qu'il a obtenu; mais il ne pouvait obtenir que l'histoire ne fût pas sous sa plume un long et vaste plaidoyer en faveur de notre époque, et un hommage plus ou moins déguisé aux conquêtes de la civilisation moderne.

Don Antonio Cavanilles est aussi de son temps, et il l'entend bien ainsi. Mais il garde au passé quelque chose de cette sympathie qui aide à comprendre ce qu'il y a, dans les préjugés même d'une époque, de profondément national, et qui enseigne à trouver, pour pein-

dre cette époque, des couleurs plus vraies et partant plus durables. Mais cette sympathie n'ôte rien à la loyauté de ses jugements, ni à la clairvoyance de ses appréciations, et j'espère qu'il gardera jusqu'au bout la ferme indépendance de son esprit.

J'en ai pour garant deux pages que je trouve ailleurs, et dans lesquelles il semble avoir voulu expliquer lui-même comment il entend l'histoire de l'Espagne. C'est dans une séance toute récente de l'Académie de l'histoire que, chargé de répondre au nouvel élu, don Pedro Madrazo, un frère du célèbre peintre, il s'exprime ainsi :

« Malgré tant de conditions d'isolement et de diversité, l'Espagne n'a cessé de tendre à l'unité. Nés de races si distinctes, continuellement en guerre, ayant des territoires si accidentés, tant d'idiomes différents, une législation si variée, des coutumes si peu semblables, il semblait impossible aux Espagnols d'arriver à un accord, de créer l'unité, de constituer un État. Ce fut l'œuvre des siècles. Il en coûta beaucoup pour transformer en frères des peuples rivaux, et pour convertir en provinces des royaumes si puissants et si jaloux de leur indépendance. Ce phénomène ne nous apparaît plus aujourd'hui dans toute sa difficulté première, aujourd'hui que nous commandons à la matière, que les sciences unissent tous les pays par les liens du savoir, que l'industrie et le commerce les enlacent, que la vapeur annule les distances, et l'électricité le temps. L'homme qui vivait à l'aise dans un étroit espace, déjà ne tient plus dans le monde; ni les fleuves, ni les montagnes ne ferment les empires; l'idée, qui vole sur les fils du télégraphe, parcourt l'univers entier; les diverses latitudes ne l'arrêtent plus, et il est entré dans les desseins de la Providence que l'humanité vive de la même vie et repose sur les mêmes bases.

« Mais ce nouveau mode d'existence impose de nouveaux devoirs. Les problèmes du siècle présent sont très-difficiles à poser, plus difficiles à résoudre. Mal posés ou mal résolus, ils conduiraient l'humanité à un épouvantable désordre. Il appartient aux hommes éclairés de tous les pays de diriger, non de contrarier le mouvement, et aux gouvernements d'empêcher que les peuples fascinés prennent l'ombre pour la réalité, et s'écartent du sentier de l'ordre et de la justice.

« C'est pourquoi M. Madrazo nous a, l'histoire en main, présenté les trois éléments qui constituèrent l'ancienne monarchie, et qui seuls peuvent être les points cardinaux de la nouvelle : l'esprit religieux, frein de l'homme intérieur et base de toute civilisation; l'esprit monarchique, symbole de l'unité, de la forme et de la grandeur; et l'esprit de sage indépendance, aussi éloigné de l'isolement que de l'agression. Ces principes nous firent grands et puissants dans les temps que rappelle le nouvel académicien, et nous rendront puissants et grands dans les temps modernes. C'est un des devoirs les plus importants de l'histoire que de faire de l'exemple des âges écoulés la leçon des âges futurs.

« L'esprit religieux devait changer la face du monde. Voyez le christianisme abolissant l'esclavage, élevant la dignité de l'homme, ennoblissant la femme, faisant de l'humanité entière une famille, conciliant la force du pouvoir sur la protection des faibles, et poursuivant l'éducation et la civilisation des peuples. Voyez-le, devenu un fait, diriger l'homme, tempérer ses mœurs, rendre la législation humaine, purifier la morale et arracher la société à la dégradation et à la décadence où elle se trouvait. Voyez au milieu de nous, et pour représenter le christianisme, les hommes les plus éminents par leur vertu et par leur science, souvent rassemblés en conciles dont les décrets, aujourd'hui encore, nous remplissent d'étonnement et d'admiration, et sont l'honneur de l'Église d'Espagne. Les plus savants et les plus saints personnages exerçaient le ministère épiscopal, et les superbes Goths ne leur demandaient pas s'ils procédaient de famille romaine, ou s'ils avaient une humble origine. Le clergé eut à lutter pendant des siècles et des siècles, d'abord contre l'arianisme, puis contre le judaïsme, plus tard contre les sectateurs de Mahomet; mais de la lutte même jaillissait la lumière, et c'était seulement quand la paix énervait les âmes qu'il y eut des périodes de décadence et d'abattement, les époques où l'esprit religieux dégénère suivant toujours les temps d'ignorance. Le clergé fut saint tant qu'il fut éclairé. Lorsque les lettres déclinèrent, avec elles périt la pureté des mœurs; phénomène encore mal étudié, mal compris, mal présenté. Cependant ouvrez l'histoire, et vous trouverez la preuve de ce que j'avance dans toutes les phases malades de notre nationalité.

« La monarchie, symbole de la force et de l'unité, fut un autre élément de la grandeur de l'Espagne. Nous eûmes des rois saints, des rois savants, des rois guerriers, des rois politiques. Dans aucun pays le trône ne fut plus rapproché du peuple, plus en harmonie avec ses mœurs. La bonne foi exige que, pour juger sainement en ces matières, on étudie à fond

les différentes époques, leurs coutumes et leurs idées, leurs vertus et leurs vices, l'état continu de guerre, la transition laborieuse d'une période à une autre, les minorités turbulentes ; il faut tenir compte de tout, si l'on veut admirer encore l'effort qu'il fallut faire pour planter la croix dans Grenade, rassembler la monarchie en faisceau, découvrir un monde, et acquérir les vastes domaines de Montézuma et des Incas.

« L'indépendance ne fut pas chez nous un signe d'isolement et de confinement sauvage. Non, l'indépendance de territoire est chez nous la première des nécessités, mais elle n'est pas la seule. Le besoin incessant de notre race est de secouer au dehors toute espèce de joug, toute oppression morale, et d'être à l'intérieur forte et considérée. Considérée, je le répète, parce que les habitants de nos campagnes, qui vivaient de la vie municipale, qui avaient sans cesse les armes à la main contre le Maure, et maniaient l'épée en même temps que la charrue, n'auraient jamais supporté l'abjection où végétaient, dans le reste de l'Europe, les serfs de la glèbe.

« Notre noblesse a toujours été populaire, notre peuple a toujours été noble. Voyez plutôt combien peu la féodalité, en Castille ou même en Catalogne, ressemblait à ce qu'elle a été en Allemagne et en France. Et quand les nations étrangères viendront vous parler, avec un air de compassion, de l'antique intolérance, comme si c'eût été le lot exclusif de l'Espagne, rappelez-leur quels crimes ont ensanglanté l'Angleterre et les Pays-Bas, l'horrible nuit de la Saint-Barthélemy, et montrez-leur la sentence du Parlement de Paris qui condamna le chancelier de l'Hôpital à être brûlé comme sorcier. Le tribunal était autre, l'esprit du temps le même. L'histoire recueille ces faits, non pour accuser la mémoire des siècles passés, mais pour en faire l'enseignement des siècles à venir. Notre devoir à nous est de déplorer tous les égarements de la raison humaine et de donner des larmes à toutes les infortunes. »

Voilà sur quelles vérités essentielles don Antonio Cavanilles a fondé l'histoire dont il vient de publier le premier volume. Tel est l'esprit qui souffle dans son livre, esprit tout ensemble catholique, monarchique, patriotique. C'est l'esprit même de l'Espagne. Le jour où l'Espagne reniera ce triple caractère de son génie, elle aura abdiqué son génie même. Elle pourra être encore une nation redoutable, elle ne sera plus l'Espagne. Je n'ai pas le courage de souhaiter qu'elle retrouve à ce prix son antique puissance.

L'histoire de don Antonio Cavanilles, on a pu le voir par sa vive et courte préface, n'aura pas le vaste développement de l'œuvre majestueuse de don Modesto Lafuente; elle doit former six volumes. Le premier, le seul qui ait encore paru, traite des origines, et conduit l'Espagne, à travers ses transformations successives, depuis l'époque romaine jusqu'au milieu de la domination arabe.

En paraissant ne faire remonter qu'à l'âge romain l'histoire proprement dite, don Antonio Cavanilles a-t-il donc prétendu reléguer dans le domaine de la conjecture toute l'époque des origines? Nul n'a le droit de le supposer, surtout à voir le soin religieux avec lequel il recherche et rassemble les moindres témoignages de l'histoire sur l'Espagne primitive. Ruines et médailles, débris d'une langue qui n'existe plus, rien ne passe inaperçu devant lui, mais il dit tout en peu de mots. Celtes, Ibères, Celtibériens, Phéniciens et Grecs, tous les peuples qui, aux divers âges, ont foulé le sol de l'Espagne, sont appelés à rendre compte de leur passage, et la trace de leurs pas est relevée avec la précision de la science moderne.

L'apparition de Carthage jette au milieu de ces *ténèbres visibles* une clarté plus vive. Rome suit Carthage sur ce nouveau champ de bataille, qui ne verra plus désormais que d'illustres combats. Louons le nouvel historien de n'avoir jamais perdu de vue, au milieu de ces luttes où les étrangers semblent seuls aux prises, l'élément national, et d'avoir porté dans le récit du siége de Sagonte une émotion qui est déjà celle d'un patriote espagnol.

Une fois entrés dans la Péninsule, les Romains n'eurent garde de lâcher une si belle proie, et l'histoire de l'Espagne se sépare à grand'peine de celle de Rome. Mais avec un historien aussi attentif à son véritable sujet, la confusion n'est pas à craindre. Avec une sagacité rare et partout éclairée, soutenue de l'amour du pays, il sait, dans les faits les plus complexes, ressaisir ce qui appartient à la race indigène, et il la montre gardant partout, sous la conquête, sa profonde originalité. Le jour, entre autres, où Viriathe se lèvera, les Romains pourront s'y méprendre, mais lui, non, et sous ce berger, que les Romains appellent un bandit, un sûr instinct lui fera aussitôt discerner et peindre en traits énergiques le génie même de l'Espagne. La révolte de Sertorius aura un autre caractère : c'est bien, cette fois, un Romain qui se retourne contre Rome; mais derrière le chef ambitieux se dresse tout un peuple qui, dans la cause du

rebelle, sent confusément la sienne, et ne laisse stérile aucune des circonstances qui peuvent profiter à son indépendance. Toute cette époque romaine est racontée avec une parfaite mesure. Dans le récit, Rome tient la première place, mais l'Espagne s'y fait peu à peu la sienne.

Les temps approchent : Jésus-Christ est venu au monde. Une croyance nouvelle s'empare des âmes et appelle de nouveaux peuples qui vont parler des langues nouvelles. Comme le reste du monde, l'Espagne se prépare à ses destinées en rendant à l'empire les maîtres qu'elle a reçus de la république, un Adrien, un Trajan, un Théodose, et elle se fait jour dans les lettres latines par Florus, Sénèque, Martial et Lucain. Elle marquait déjà aussi son rang dans l'Église par un pape illustre, Damase, par de saints martyrs et par des conciles qui devaient bientôt prendre place dans l'histoire. Le premier concile de Tolède illustre la première année du cinquième siècle.

Ce siècle est décisif pour l'Espagne; mais, avant d'en démêler les confuses annales, don Antonio Cavanilles s'arrête pour jeter un dernier regard sur le monde romain, et recherche ce qui, dans ses lois, dans ses arts, dans ses immenses travaux, a passé à l'Espagne et fait encore partie du patrimoine de la patrie ibérique.

La période de la domination des Goths est, à mon gré, la partie supérieure de l'ouvrage de Cavanilles; elle est débrouillée avec une rare fermeté de coup d'œil, elle est peinte avec une vigueur de pinceau qui creuse dans la mémoire une trace lumineuse et profonde.

Deux points surtout ont été abordés avec une décision et développés avec une clarté qui ne laissent rien de douteux dans l'esprit du lecteur : les conciles de Tolède et le code de lois appelé le *Fuero juzgo*.

Les conciles de Tolède étaient ils, comme on l'écrit encore, des assemblées mixtes où, à côté des prélats, siégeaient les rois et les grands, se réunissant pour rendre des lois et gouverner d'un commun accord? De graves historiens se sont obstinés à voir dans ces pieuses réunions la première forme des cortès du royaume, abusés sans doute par cette circonstance, qu'à dater du huitième concile les rois convoquaient les prélats et, entourés des grands, assistaient aux séances. Mais don Antonio Cavanilles établit à merveille que jamais aucune loi civile n'émana de ces conciles.

Le *Fuero juzgo* n'offrait pas un pareil champ de découvertes à faire. La science l'avait déjà fouillé dans tous les sens et laissait peu à dire; mais on n'avait pas encore indiqué, avec cette vive et brève netteté, la formation successive et par voie d'alluvion du code antique de l'Espagne. L'historien donne de chacune des parties qui la composent une savante analyse, et la compare aux autres législations qui, avant ou depuis, ont prévalu chez les autres nations de l'Europe.

Mais laissons ces matières aux jurisconsultes et revenons, s'il vous plaît, à la poésie, à l'histoire. A l'époque à laquelle nous sommes arrivés, c'est une seule et même chose : nous touchons à la domination arabe. La domination arabe! c'est par habitude sans doute que l'on dise, en effet, la domination romaine, la domination des Goths, rien de plus naturel, l'Espagne accepta l'une et l'autre; mais si étendue qu'ait été l'invasion arabe, dès le lendemain de la conquête musulmane la résistance et la lutte commencent. Le flot arabe achevait à peine de se répandre sur la Péninsule, que, des grottes du Covadonga, descendait le héros qui allait le rejeter vers sa source. Entre Pélage et le vaincu du Guadalète, il ne s'écoula qu'un petit nombre d'années, quelques jours, dans la vie d'un peuple.

L'historien était allé chercher pour les peindre, jusqu'au sein des forêts de la Germanie, les barbares qui, au cinquième siècle, avaient envahi l'Espagne et qui avaient réussi à s'y établir. Non moins scrupuleux quand il s'agit des Arabes, il nous les montre d'abord en Afrique, dans la liberté du désert, et ce qu'il dit de leurs divisions antérieures nous aidera plus tard à mieux comprendre leurs dissensions dont les chrétiens profitèrent.

A l'époque où les Arabes s'abattirent sur l'Espagne, les Goths étaient vaincus d'avance. Leur corruption les livrait sans défense à un ennemi jeune et encore dans la première ferveur de sa croyance. Comment donc cette race amollie, dont l'historien nous a peint la décadence de si fortes couleurs, retrouvera-t-elle si vite l'énergie des anciens jours? L'infortune avait-elle suffi à la retremper, ou si ce réveil admirable fut l'œuvre de Pélage? L'un et l'autre y contribua sans doute, mais je vois là autre chose encore. En même temps que les Goths reprenaient courage à la voix et à l'exemple d'un héros, l'antique race ibérique trouva aussi l'occasion bonne pour reparaître et se compter. Les Goths étaient de vaillants soldats, mais cette constance opiniâtre, qui chaque jour fait son œuvre et qui à chaque effort, avançant d'un pas, finira par rester maîtresse du champ de bataille, cette constance vient d'ailleurs. C'est la qualité essentielle de cette race première qui, après avoir disparu

trois siècles sous les Goths, comme auparavant sous les Romains, revient toujours à la surface plus indestructible que jamais, et joignant à ses vertus natives celles qu'elle a puisées dans un long commerce avec les races qui, successivement, ont cru l'avoir à jamais domptée, arrive au regard de l'histoire comme un vivant métal de Corinthe, dans lequel viendra se fondre durant l'interminable lutte et malgré la lutte, et à cause de la lutte, quelque chose de l'élément arabe.

Les commencements de ce duel de huit siècles remplissent les six chapitres du troisième livre de l'ouvrage de don Antonio Cavanilles. On y voit, avec un intérêt croissant, se former lentement, héroïquement d'abord, le royaume des Asturies, puis ceux de Navarre, d'Aragon et de Léon, en attendant qu'ils aillent les uns et les autres s'adjoindre à celui de Castille. Les travaux récents de l'érudition ont permis à l'historien de faire sortir du vague et de l'ombre, où trop longtemps il était démeuré enseveli le côté musulman de son sujet. Mais ces trésors nouveaux de la science apportaient avec eux, au premier abord, une grande confusion, celle qui résulte de l'embarras des richesses. En échappant au demi-jour, l'établissement arabe prend, au lieu de la douteuse, mais uniforme clarté qu'on était parvenu à y répandre une variété infinie de couleurs, de noms, d'intérêts, qui éblouissent la pensée. Ce n'est pas sans peine que l'historien parvient à s'y reconnaître et à débrouiller l'écheveau bigarré que lui met en main l'érudition moderne. Il faut lui savoir gré de ne laisser sentir nulle part, dans son récit, l'effort qu'il a dû faire pour ne pas s'égarer entre les sources diverses d'où sort le flot limpide de sa narration.

Mais quoi? voilà un historien bien savant. Aurions-nous donc affaire à l'un de ces écrivains moroses qui, épris de la vérité nue, sont toujours en défiance contre la poésie des traditions? Loin de là, et don Antonio Cavanilles sait mieux que personne tout ce que valent les traditions quand elles sont d'accord avec l'esprit d'un temps et le génie d'une nation. Il fera bon marché de la fable de la Cava; mais que Masden ou tel autre se permette un moment de douter de l'existence de Pélage, et l'on verra notre historien, avec une indignation toute patriotique, revendiquer pour l'histoire cette poétifique figure trop légèrement rejetée dans le domaine de la fable, et, l'érudition la plus incontestable, la logique la plus irrésistible se ralliant au patriotisme, Pélage sortira de l'épreuve aussi authentique que saint Ferdinand ou le grand capitaine. Vienne maintenant la seconde moitié du onzième siècle, et le Cid Campeador paraîtra, à son tour, aussi éclatant de réalité historique que ses illustres devanciers.

Je ne sais d'où est venue, ou plutôt je le sais trop bien, et vous aussi, Fernan, cette manie déplorable, aujourd'hui si répandue, de supprimer les héros dans l'histoire. Toute supériorité irrite notre humeur démocratique. Aujourd'hui, ce ne sont plus les Tarquins qui coupent les têtes des pavots pour peu qu'elles s'élèvent au-dessus du niveau commun, c'est le premier qui passe. Mais, au nom du Ciel, si vous trouvez que la reconnaissance ou l'imagination des peuples aient donné aux grands hommes un piédestal trop haut, abaissez le piédestal, mais respectez la statue; réduisez ces demi-dieux aux proportions exactes de l'humanité, rendez-leur le costume, les défauts et le rude langage de leur siècle, mais laissez-leur ce qui les éleva au-dessus de leur temps. N'étouffez pas ces flambeaux qui, dans la nuit des siècles, éclairent et guident les nations. Si vos yeux sont trop faibles pour les regarder en face, amortissez leur éclat, mais ne les éteignez pas; ne faites pas rentrer brutalement dans la foule ces hautes têtes qui la dépassent pour lui montrer le chemin. En un mot, si vous voulez que l'histoire reste un enseignement, ne décapitez pas l'histoire.

Elle en est un dans le livre de don Antonio Cavanilles, ce livre constamment échauffé d'une douce flamme, animé d'un souffle religieux et moral. Les réflexions y sont rares et courtes; les jugements, toujours fermes et précis, donnent de la noblesse au récit sans le ralentir. Le style est partout clair, rapide, ingénieux, éloquent, dès que le sujet s'élève. Les faits prennent couleur sous la plume de l'historien, les personnages du relief. L'abondance des détails est habilement graduée sur l'importance des événements. On ne saurait enfin trop recommander ce bel ouvrage, et à ceux qui veulent savoir l'histoire, et à ceux qui voudraient apprendre à l'écrire.

Les dialogues de don Antonio Cavanilles montrent tout le parti qu'un penseur, un homme de goût, un esprit pénétrant et fin peut tirer de l'histoire, et prouvent une fois de plus tout ce que la forme dramatique prête de force à l'idée et ajoute de mordant à la leçon. Les *Dialogues des morts* de Fénelon forment un recueil très-agréable; il y a là de petits chefs-d'œuvre où l'on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou de la vive peinture des caractères, ou des grâces d'un style heureusement appro-

prié au sujet et aux personnages. Fontenelle, qui réussit dans tous les genres où pour réussir il ne faut que de l'esprit, a écrit, après Fénelon, quelques dialogues excellents. Les dialogues de don Antonio Cavanilles ne rappellent ni ceux du premier, ni ceux du second. Ce qui surtout les en distingue, c'est que, parmi ses morts, il se trouve plus d'un vivant; et cette différence fondamentale en amène successivement d'autres. Les morts, ici, semblent sortir de leur tombe, moins pour se peindre eux-mêmes que pour donner des conseils qui ressemblent fort à des épigrammes. Je rencontre, par exemple, un, deux dialogues entre Napoléon et quelqu'un qui n'est pas M. Thiers, mais un autre vivant plus intéressé que M. Thiers à bien connaître les maximes de gouvernement du premier Napoléon et à profiter de ses avis. L'Espagne a acheté de son sang le droit d'être sévère envers certains noms; mais, ailleurs qu'en Espagne, c'est un droit difficile à exercer. Je passe donc. Je me sens plus à l'aise avec Cervantes; celui-ci, du moins, ne fera peur qu'aux chevaliers errants, et notre siècle n'est pas celui des don Quichotte. Si pourtant il en reparaissait un en ce monde, gardons-nous bien de le décourager. Quand le sentiment de l'honneur s'affaiblit dans la foule, il est bon d'en retrouver quelque part la sublime exagération.

Mais si l'auteur ne nous montre que de profil les personnages historiques qu'il met en scène, il ne craint pas, du moins, de s'y mettre lui-même, et il le fait avec d'autant plus de grâce qu'il cherche à s'effacer davantage. J'aime à saluer en lui le type accompli de toute une génération dont je voudrais voir de plus en plus se répandre les maximes; c'est celle de ces Espagnols éclairés qui ne repoussent aucun des fruits savoureux qu'a produits la civilisation chez les autres, mais qui se montrent d'autant plus jaloux d'être et de paraître de vrais Espagnols. Ceux-là n'ont pas encore pardonné aux *Afrancesados* de 1808 (et je vous recommande, en passant, de lire dans le petit recueil d'Antonio Cavanilles le dialogue qui porte ce titre); mais ce qu'ils redoutent dans les idées nouvelles, ce sont moins ces idées elles-mêmes que l'orgueilleuse prétention de renouveler le monde. Le vieil arbre laissera volontiers greffer sur lui de jeunes rameaux; seulement, en se parant d'un nouveau feuillage, il enfoncera plus avant dans le sol maternel ses antiques racines.

ANTOINE DE LATOUR.

Un retard d'envoi nous force de remettre au mois prochain la *Correspondance d'Allemagne*.

(*Note du Directeur.*)

Géographie coloniale. — Commerce. — Agriculture.

LE CANADA,

ET

LES POSSESSIONS ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

« Le peuple anglais ignore complétement quel beau pays il possède ici, » disait naguère un habitant du haut Canada à un voyageur anglais. Il est certain que pendant longtemps on s'est fait, en Angleterre, une singulière idée de cette vaste possession britannique. On croyait généralement que ce territoire, qui aujourd'hui présente à la colonisation un des champs les plus fertiles qu'elle puisse rencontrer dans l'étendue des domaines de la Grande-Bretagne, était une immense contrée inexplorée, couverte de sombres forêts de sapins, et pendant plus de la moitié de l'année ensevelie sous une épaisse couche de neige glacée. Cette époque de préjugé et de profonde ignorance est passée; mais il faut que les grands avantages que le Canada offre à l'émigration ne soient qu'imparfaitement connus; sans cela, comment s'expliquer qu'en 1859 il ne soit arrivé, comme colons, au Canada, que 6,000 personnes parlant anglais, tandis que, dans la même année, plus de 45,000 individus, originaires des trois royaumes, sont allés accroître la population industrieuse des États-Unis?

La Grande-Bretagne est maîtresse du Canada depuis l'année 1759; la cession formelle de cette province par la France fut une des stipulations du traité de Paris de 1763. L'étendue du territoire que la France possédait autrefois sur le continent de l'Amérique du Nord, et l'essor qu'avait pris son influence dans le nouveau monde, ne sont plus guère à cette heure que des traditions. Combien de gens savent aujourd'hui que le pays situé derrière les treize États primitifs de l'Union, à partir de l'embouchure du Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure du Missisipi, comprenant tout le Canada et la vaste et fertile vallée de l'Ohio, fut autrefois possédé et en partie colonisé par la France, et que cette puissance tenait en main les deux débouchés de cet immense territoire au moyen des ports de Québec et de la Nouvelle-Orléans? La portion du territoire français qui forme maintenant la colonie anglaise du Canada fut, jusqu'en 1720, régie par une Compagnie commerciale qui en avait obtenu le monopole; mais après le fiasco de la fameuse spéculation du Missisipi, l'action du gouvernement français sur ses provinces de l'Amérique du Nord devint plus directe. Les premiers colons avaient généralement quitté leur pays, non par esprit de mécontentement, mais sous l'influence de la pauvreté et par obéissance aveugle aux ordres de leur gouvernement.

on les installa dans les parties du pays qui furent considérées les plus avantageuses plutôt pour les intérêts de la France que pour leurs intérêts personnels. Dans son ensemble politique, la colonie du Canada était une vaste organisation féodale formée sur les rives du Saint-Laurent, ayant pour charge de maintenir l'honneur et d'accroître la prospérité de la France. Le Canada présentait alors une forêt sans bornes, et l'on octroya aux favoris de la cour d'immenses concessions de terre, appelées *seigneuries*, qui s'étendaient sur les deux rives du Saint-Laurent, à la distance de plus de 90 milles au-dessous de Québec et de 30 milles au-dessus de Montréal. Ces seigneuries, comprenant de 100 à 500 milles carrés chacune, furent morcelées par les propriétaires, qui les vendirent par petits lots aux habitants ; car comme les personnes auxquelles étaient faites ces vastes concessions de terre étaient principalement des officiers de l'armée et des courtisans pauvres, c'était le seul moyen de tirer un bénéfice réel de leurs propriétés. Au Canada, la portion de terre allouée à chaque habitant était généralement de 3 arpents de largeur sur 70 à 80 de profondeur, partant des rives du Saint-Laurent et s'étendant par derrière dans les bois. Les seigneurs ou concessionnaires primitifs du sol jouissaient de plusieurs des privilèges et d'une grande partie de l'autorité des anciens seigneurs féodaux de l'Europe. Ils exerçaient un droit de juridiction et tenaient des cours pour juger tous les crimes et délits commis sur leurs domaines, sauf la trahison et le meurtre ; le villenage existait sous une forme modifiée ; enfin, la plupart des droits féodaux oppressifs furent importés là sans aucun adoucissement. L'Église était largement dotée. Les droits de mutation des propriétés constituaient la charge la plus lourde qui pesât sur les propriétaires féodaux. Cet impôt eut nécessairement pour résultat de restreindre le transfert des terres et d'entraver sérieusement les progrès de l'agriculture. Sous le régime de ces institutions féodales, la noblesse canadienne devint si pauvre, que Louis XIV fut contraint de lui permettre de se livrer au commerce sans encourir la déchéance sociale.

En l'année 1759, la population du Canada n'était que de 60,000 âmes; elle avait diminué pendant les vingt années de guerre et de misère qui avaient précédé. Les habitants menaient une vie simple, entièrement consacrée aux travaux agricoles, sur leurs fermes, qui n'occupaient que les rives du Saint-Laurent et de ses affluents au-dessous de Québec. La culture était généralement très-grossière, mais la fertilité du sol pourvoyait abondamment à tous leurs besoins, et laissait un surplus, pour lequel il n'y avait ni débouché ni demande. Des monopoles commerciaux annihilaient les efforts et l'industrie des habitants, et l'absence de sécurité pour ce qu'ils possédaient les privait du stimulant le plus actif de la production. Ils étaient exposés à deux ennemis également redoutables : la soldatesque licencieuse de l'ancienne France et les féroces tribus indiennes. Il y avait encore un troisième ennemi dont ils tenaient alors peu compte : c'étaient les colons anglais.

L'Angleterre et la France débutèrent dans la carrière de la colonisation du nouveau monde dans des conditions identiques, et la lutte pour la suprématie définitive se soutint pendant quelque temps sans que la prédominance de l'une ou de l'autre se fît sentir; mais la politique différente des deux pays ne tarda pas à se manifester par ses résultats. La Nouvelle-France fut colonisée par un gouvernement; la Nouvelle-Angleterre

le fut par un peuple. La France fonda au Canada un État basé sur la féodalité et soutenu par l'Église ; les colonies américaines de l'Angleterre s'organisèrent à peu près à leur gré, la mère patrie s'occupa fort peu d'elles. Elles établirent elles-mêmes leurs impôts, firent leurs propres lois, et furent, sur tous les points essentiels, indépendantes du gouvernement. Mais la mère patrie fut d'une exigence rigoureuse sous un rapport : le commerce des colonies fut enchaîné par la jalousie commerciale, et lorsque, en outre, la législature anglaise tenta d'imposer des taxes aux colons sans leur consentement, ni les liens du sang ni toute la puissance de l'Angleterre ne purent les retenir plus longtemps sous l'obéissance de la métropole. Dans une lettre remarquable écrite peu de temps avant sa mort, le marquis de Montcalm avait prédit que la domination anglaise en Amérique ne survivrait guère au triomphe de l'Angleterre sur la France. « Toutes les fois, disait-il, que la crainte de cette dernière puissance cessera de peser sur les colons, ils refuseront de rester soumis au gouvernement britannique. »

La souveraineté de l'Angleterre succéda à celle de la France au Canada sans exciter un grand mécontentement politique. Les Canadiens français ne se joignirent jamais aux colons américains anglais insurgés; ils demeurèrent fidèles à leur nouveau souverain, malgré tous les prétextes qu'ils pouvaient avoir pour se soulever. Un nombre considérable de colons anglais refusèrent aussi de prendre part au mouvement insurrectionnel et s'enfuirent au Canada, où ils trouvèrent accueil et protection. Une portion du pays, située au-dessus de Montréal et sur les bords des grands lacs, fut concédée, sous le nom de récompenses militaires, aux officiers et aux soldats anglais licenciés. Ces deux classes de colons formèrent le noyau de la population anglaise protestante actuelle.

Le Canada, d'après un rapport émané du gouvernement colonial en 1857, contient 350,000 milles carrés (1), dont 40,000 seulement étaient à cette époque colonisés, c'est-à-dire défrichés; d'où il suit qu'il y avait alors dans cette province 310,000 milles carrés ou 198 millions d'acres (1) de terres non encore en culture. Mais il faut observer qu'une partie considérable de cette vaste région est située au nord du fleuve Saint-Laurent, sur la côte du Labrador, où le sol est moins fertile et le climat très-rigoureux. Dans l'ouest, où le climat est plus doux, et plus particulièrement dans les districts situés entre les grands lacs Huron, Érié et Ontario, la terre est occupée au fur et à mesure que le gouvernement est en état de la livrer à la colonisation.

Il est donc probable que, dans quelques années, on aura disposé de toutes les terres du Canada occidental, et que la colonisation se dirigera alors vers le nord-ouest. Ce qui nous confirme dans cette idée, c'est l'avis que le gouverneur général émettait, en 1857, sur l'opportunité de prendre certaines mesures en vue de l'avenir.

« Son Excellence croit surtout nécessaire d'insister fortement sur l'importance qu'il y a de garantir le territoire situé au nord-ouest contre les flots d'émigrants des États-Unis, qui l'envahissent subitement et sans autorisation. Elle craint que l'inoccupation prolongée de cette vaste contrée, sans une ligne de frontière marquée sur le sol même, ne crée pour l'avenir des embarras et des pertes, tant pour l'Angleterre que pour le Canada. Elle exprime le vœu que vous fassiez sentir l'urgence de tracer les délimitations et de protéger la frontière des terres situées au-dessus du lac Supé-

(1) Le mille anglais est d'environ 1,600 mètres.

rieur, aux environs de la rivière Rouge e t partir de ce point jusqu'à l'océan Pacifique, de manière à les mettre efficacement à l'abri de toute occupation violente ou de toute colonisation irrégulière, jusqu'à ce que dans sa marche progressive le flot des émigrants du Canada et du Royaume-Uni vienne s'y répandre et le peupler de sujets britanniques, occupant le pays sous la bannière de l'Angleterre. »

Nous allons passer succinctement en revue la politique du gouvernement local depuis son indépendance effective. On peut remarquer tout d'abord que, bien que par la réunion des deux provinces en 1840 l'unité politique ait été donnée au pays, les deux races qui l'habitent ont, sous le rapport social, conservé un caractère bien distinct. Jusqu'à ce jour l'élément progressif au Canada a été essentiellement anglais. Le caractère de la population française n'a pas matériellement changé depuis que le pays est devenu une possession anglaise. Le costume du peuple est le même, et dans les manières des classes élevées on retrouve à peu près les seuls exemples survivants de ce mélange de politesse, de dignité et d'élégance qui distinguait la noblesse de l'ancienne monarchie. On sait aujourd'hui qu'en général les Canadiens français condamnent le soulèvement de 1837. Il y avait, disent-ils, des griefs à satisfaire, mais ils n'étaient pas de nature à justifier une prise d'armes contre le gouvernement. La facilité avec laquelle l'insurrection a été étouffée a prouvé qu'elle n'avait pas de point d'appui réel dans le peuple, et que sa source était plutôt dans la faiblesse et les hésitations du gouvernement que dans une désaffection générale des Canadiens. Le parti whig, alors au pouvoir, avait refusé au Canada l'exercice d'un droit que le Parlement anglais avait toujours considéré comme une des garanties les plus sûres de la liberté, savoir : la faculté d'arrêter le budget des dépenses.

Il était réservé à un gouvernement conservateur, non-seulement de mettre ce principe en vigueur, mais encore d'accueillir favorablement et d'élever à quelques-uns des plus hauts emplois de l'État plusieurs membres influents du parti qui avait pris l'initiative de la rébellion.

La vallée du Saint-Laurent présente la seule étendue considérable de terre qui soit cultivée sans interruption au Canada; elle offre le singulier spectacle d'un fleuve coulant, pour ainsi dire, entre deux rues de village d'une longueur de 350 milles, adossées à des forêts et à des montagnes. Sur les rives de ce fleuve superbe, habitent les paysans les mieux nourris, les mieux vêtus, les mieux logés, les plus sages, les plus satisfaits qu'il y ait au monde. Au point de vue pratique, le peuple canadien jouit d'une aussi grande somme de liberté politique que la puisse posséder un pays : depuis l'année 1849 on a pris des mesures pour approprier la constitution aux sentiments et aux opinions de la population, et opérer d'importantes modifications jugées nécessaires pour sa mise en pratique. Ces modifications consistent principalement dans une réforme de la législature, dans une extension de la franchise électorale, dans l'introduction d'un système complet de gouvernement municipal indépendant, dans l'abolition des mouvances féodales, dans la simplification, et la codification des lois, sans compter d'excellentes mesures adoptées dans le but d'encourager l'immigration.

La législature, en vertu de l'acte qui a octroyé la Constitution, devait se composer d'un Conseil ou d'une Chambre haute, dont les membres étaient nommés à vie par la

Couronne, et d'une Chambre basse élue par le peuple, ces deux Chambres sous la suprématie du gouverneur général. Les représentants du peuple sont actuellement au nombre de 130, et la franchise électorale a été abaissée au chiffre de 6 livres sterling pour les détenteurs de biens libres, propriétaires ou locataires dans les villes, et de 4 livres dans les districts ruraux. Le principal changement apporté, sous ce rapport, à la Constitution, consiste dans l'adjonction, comme électeurs, des fermiers dans les comtés et les districts ruraux. Le Conseil législatif a été essentiellement modifié par l'introduction du principe électif; mais les membres nommés existants garderont leurs siéges jusqu'à leur mort. La province a été partagée en 48 circonscriptions électorales. Chaque circonscription envoie un membre à la Chambre haute, celle-ci se renouvelle par quart tous les deux ans. Voici en quels termes le gouverneur général exprime son approbation en ce qui touche le changement ainsi apporté à la constitution primitive du Canada :

« Jusqu'à présent, dit-il, la réunion des douze membres choisis par le peuple aux membres restants nommés dans le principe par la Couronne, et qui conservent leurs siéges à vie, n'a donné lieu à aucune difficulté. Au contraire, le choix populaire a introduit plusieurs membres précieux dans le Conseil. La liberté de discussion et le décorum n'ont pas cessé de se faire sentir dans les délibérations, et je ne vois pas qu'il y ait lieu de craindre qu'une nouvelle introduction de l'élément électif trouble l'état des choses. »

Dans aucun pays, le système municipal de *self-government* n'a été mis en pratique aussi complétement qu'au Canada. Il pourvoit à toute la législation locale possible; c'est une imitation d'institutions analogues en vigueur non-seulement en Angleterre, mais aux États-Unis, et un mélange de ce qu'il y a de bon dans les unes et dans les autres : l'adoption de ce système a mis chaque district en état d'administrer parfaitement ses propres affaires. Au moyen de cet admirable mécanisme administratif, la législature générale est affranchie de la nécessité de s'occuper de questions locales, quelles qu'elles soient.

Bien que nourris au milieu d'institutions féodales compliquées et oppressives, les propriétaires canadiens français n'ont pas manqué, dans ces dernières années, d'être frappés des changements merveilleux qu'ils ont vus s'accomplir, tant aux États-Unis que dans le haut Canada. La stagnation était l'état normal de leur province, tandis que tout progressait autour d'eux. Éclairés alors par la réflexion et mus aussi par l'intérêt, les seigneurs féodaux paraissent avoir envisagé la question presque sous le même jour que leurs fermiers, et, en conséquence, à la dernière session du Parlement colonial, les mouvances féodales ont été abolies; une compensation, consistant en certaines sommes payées par les fermiers et en une allocation de 650,000 livres accordée par le gouvernement provincial, a indemnisé les propriétaires de la perte de leurs droits seigneuriaux. Un point qui fait honneur au gouvernement constitutionnel, c'est que le peuple du Canada ait pu lui-même aborder et traiter une question comme celle-là sans surexcitation, sans désordre, sans préjudice pour personne.

Le Canada n'a pas jugé à propos de conserver parmi ses institutions l'établissement d'une Église protestante officielle, à l'exemple de la mère patrie. Les propriétés considérables qui avaient été mises à part pour l'entretien de l'Église, et qui étaient connues sous la dénomination de *réserves*

du clergé, ont été sécularisées par la législature provinciale et distribuées aux corporations municipales ou appliquées à des besoins généraux. Le nombre et la diversité des sectes qui abondent au Canada ont empêché qu'on pût s'entendre pour employer ces biens aux intérêts purement religieux. On a, toutefois, pourvu d'une manière permanente à l'entretien des écoles publiques, au moyen de dotations considérables en terres d'une grande valeur. Tous les enfants sont considérés comme ayant droit à l'instruction, et l'on fait tous les efforts possibles pour faire participer la totalité de la population aux bienfaits de l'instruction primaire. Outre l'allocation de 90,000 livres faite par le trésor provincial, chaque municipalité lève une contribution pour l'entretien des écoles. Chaque district est placé sous la direction d'administrateurs choisis par le peuple et assujettis à l'inspection de fonctionnaires nommés par les Conseils des comtés, et des rapports périodiques sont adressés au surintendant de l'enseignement. Le surintendant lui-même est assisté d'un Conseil de l'instruction, dont les membres sont choisis parmi les hommes marquants de la province, sans égard à la religion ou aux opinions politiques. L'ordre de l'enseignement et le choix des livres d'école sont réglés par le conseil et le surintendant. Le système d'enseignement suivi dans le haut Canada est celui qu'on nomme *non sectarian,* c'est-à-dire étranger à toute secte; mais on a pourvu à l'établissement d'écoles séparées pour les catholiques romains. Voici les résultats du système, tels qu'ils sont exposés dans le rapport sur l'instruction dans le haut Canada pour 1858. Il y avait cette année-là 3,866 écoles et 293,688 écoliers dans cette province. Les résultats n'ont pas été moins remarquables dans le bas Canada; car dans un district où jusqu'à une époque très-récente les écoles avaient été presque complétement négligées, le rapport de 1858 porte le nombre total des écoles au chiffre de 2,800 et le nombre des élèves au chiffre de 130,940.

Il ne peut se produire au Canada les faits regrettables qui ont journellement lieu à New-York, où les émigrants pauvres sont systématiquement en butte à la fraude. A Québec, il existe des établissements du gouvernement disposés pour les recevoir, et une dépense de 15,000 livres par an, affectée à la construction de routes, a rendu accessibles des millions d'acres de la meilleure terre et ouvert des communications faciles avec les villes et les marchés. On a adopté récemment un système de concessions gratuites de 100 acres, qui, espère-t-on, ne manquera pas d'attirer l'immigration; et pour mettre de grands propriétaires ou de petites Compagnies à même de former des établissements en commun, on vend maintenant à raison de 2 shillings l'acre, sous la condition de créer des centres d'habitations, des circonscriptious de 50,000 acres en bloc. Dans son désir d'empêcher l'achat de grandes étendues de terre par des Compagnies privées ou par des spéculateurs, le gouvernement a entouré la vente des terres publiques de conditions de nature à prévenir le scandale des bénéfices illicites. Chaque acheteur est tenu de coloniser en personne. Ce simple arrangement élimine une foule d'aventuriers qui, jusqu'à ce jour, se sont enrichis aux dépens de l'État.

D'après un ouvrage digne de confiance, publié à New-York en 1851, la population libre des États-Unis était, en 1800, de 5,305,925 individus, et, en 1850, de 20,250,000. Ainsi, en 50 ans, son accroissement n'avait pas été tout à fait de 400 pour 100, tandis que l'accroissement de la

population du haut Canada a été de plus de 1,100 pour 100 en 40 ans, de 1811 à 1851.

Le tableau suivant montre dans quelle étonnante proportion s'est accrue la population du Canada occidental :

Les États-Unis, d'après le recensement de 1850, en faisant une diminution proportionnelle pour la population des annexions territoriales accomplies depuis le recensement précédent, comptaient :

En 1850	23,091,488	habitants.
Et en 1840	17,069,453	»
Augmentation de lapopulation en 10 ans.	6,022,035	ou 35,27 o/o
La Grande-Bretagne, recensement de 1851.	21,121,967	
La Grande-Bretagne, recensement de 1841..	18,658,392	
Augmentation en 10 ans. .	2,463,575	ou 13,20 o/o
Haut-Canada, recensement de 1851.	952,004	
Idem de 1841	465,357	
Augmentation en 10 ans . .	486,647	ou 104,58 o/o

La population du bas Canada ne s'est pas accrue avec la même rapidité, attendu que c'est le haut Canada qui a reçu jusqu'à ce jour la plus grande proportion de l'émigration provenant de la Grande-Bretagne et du reste de l'Europe ; cependant elle a suivi constamment une progression ascendante. En 1827, la population totale de la province était de 423,378, et en 1855, de 890,026; elle avait donc doublé en 24 ans. Quelques-uns des comtés du Canada ont vu, dit-on, accroître leur population de 571 pour 100 en 10 ans.

Le développement des villages et des bourgs du Canada occidental a été des plus remarquables. L'emplacement de la ville de Toronto était, en 1792, occupé par un seul wigwam; en 1797, douze familles seulement habitaient dessus.

En 1801, la population de la ville était de	336	habitants.
En 1830	2,860	»
En 1845	19,708	»
En 1851	30,775	»

Elle est aujourd'hui de près de 80,000. Le montant des propriétés imposables à Toronto s'élevait en 1851 à la somme de 3,116,400 livres. Montréal, dans le bas Canada, contenait, en 1816, 16,000 habitants; en 1851, 57,715. Ce chiffre s'élève aujourd'hui à 70,000. Québec, en 1816, renfermait 14,880 habitants, et en 1851, 42,052. Bytown (aujourd'hui la ville d'Ottawa), dans le haut Canada, comptait 150 maisons en 1830; elle a maintenant 12,000 habitants. Un grand nombre de villes florissantes situées dans le Canada occidental croissent rapidement en richesse et en population. Il n'y a guère plus de trente ans que le premier arbre a été coupé sur la place même où avant peu s'élèvera le palais du Parlement canadien. Nous avons tout lieu de croire que les considérations qui ont dicté le choix de ce site pour en faire la capitale du pays étaient bien fondées. Le gouvernement britannique, à qui la question a été soumise par la législature canadienne, a sans doute envisagé l'avenir et prévu le jour où le Canada serait fier de sa capitale, ainsi que du lieu pittoresque et facilement accessible qu'elle doit occuper.

Le Canada n'est surpassé par aucun pays du monde, sous le rapport de la production du blé. L'agmentation progressive de la récolte des cérales excède de beaucoup celle des États-Unis. Dans l'Union, la production du blé a augmenté de 48 pour 100 dans les dix années finissant en 1855; tandis que, dans le même espace de temps, elle a augmenté de 400 pour 100 au Canada. La récolte du maïs a augmenté aux États-Unis, pendant les dix années écoulées de 1840 à 1850, de 56 pour 100; tandis qu'au Canada, en neuf années l'augmentation a été de 165 p. 100. L'accroissement du produit de l'avoine aux États-Unis, pen-

dant la même période, a été de 17 pour 100; il a été de 133 pour 100 dans le haut Canada, et de 41 pour 100 dans le bas Canada, ou de 70 pour 100 dans les deux provinces réunies.

Le vaste champ que le Canada offre à une culture bien entendue n'a d'égal dans aucune autre colonie anglaise, et aujourd'hui on le regarde généralement comme supérieur à tout ce que peuvent offrir les États-Unis.

C'est chose merveilleuse, dit un auteur qui a beaucoup étudié l'agriculture au Canada (1), pour quiconque n'a jamais auparavant été témoin d'une telle fécondité de la nature, que de voir des districts entiers de plusieurs milles carrés d'étendue, composés de dépôts alluviens de 30 à 80 pieds de profondeur, d'un sol assez riche en quelques endroits pour donner de bonnes récoltes de blé pendant plusieurs années de suite sans engrais; et d'autres d'une valeur presque égale, reposant sur du grès rouge, du trapp, de la serpentine et de la pierre calcaire, sans compter maintes autres couches fort précieuses pour l'agriculture. N'a-t-on pas, d'ailleurs, des preuves manifestes de la fertilité du sol dans tout ce qui a été conservé à l'état de forêt primitive, dans les arbres magnifiques qui couvrent le terrain à tous les degrés de la vigueur et du déclin? On trouve aussi plusieurs milles continus (par exemple, le long de la Grande Rivière) d'une terre trop riche pour le blé; d'autres terrains sont d'un limon sablonneux, convenable pour ce genre de récolte, mais ils ont besoin des assolements usités en Angleterre; d'autres encore se composent d'un sol gras et noir, mais il faut les drainer : ils sont trop riches dans le commencement pour produire le blé; cependant on les a ensemencés de froment pendant trente à quarante ans sans les fumer.

L'abondance des terres fertiles au Canada est, il faut l'avouer, un obstacle au perfectionnement de la culture (2). Dans les districts éloignés, on ne cultive que les meilleures terres, et dès qu'elles cessent de donner de gros produits, on les abandonne et on les laisse retomber en friche; tandis qu'en Angleterre le fermier doit retirer plusieurs récoltes de la même terre et la maintenir toujours en culture. On a récolté 50 boisseaux de blé par acre, même dans des endroits où les tronçons des arbres occupent encore une partie considérable du sol (3). Près de Toronto, une seule acre a fourni cent boisseaux de blé, et dans quelques districts, la terre a rapporté de riches récoltes pendant vingt années de suite sans être fumée. Le terme moyen de la récolte de blé dans le Canada occidental est évalué par une autorité compétente à 16 boisseaux par acre et à 7 dans le Canada oriental. La première de ces provinces paraît donc plus propre à cette culture, et elle produit en effet des quantités considérables de blé; mais le Canada en produit aussi passablement, et en outre beaucoup de pois, d'avoine, et de grains plus communs. Le chanvre et le lin y croissent aussi en très-grande abondance. Le terme moyen de la production du blé dans quelques circonscriptions dépasse 22 boisseaux par acre, et dans les endroits assez bien cultivés, la

(1) *Notes on public subjects made during a tour in the United States and Canada.*

(2) Cependant cet état de choses s'améliore et fera nécessairement place, dans un temps donné, à une culture plus soignée. « Aujourd'hui, dit M. Tremenheere, on voit de grandes pièces des meilleures terres de la province aussi bien cultivées qu'on puisse le désirer. Des possesseurs de propriétés indépendantes ont donné l'exemple en maints endroits très-favorables à la colonisation; de riches cultivateurs d'Angleterre et d'Écosse sont venus ensuite et ont introduit avec succès tous les meilleurs procédés de la mère patrie. »

(3) Le boisseau anglais, *bushel*, mesure 36 litres 34 centilitres.

récolte s'élève à 30 et souvent à 40 boisseaux par acre. En 1859, la récolte de blé a dépassé de beaucoup 25 millions de boisseaux, et la qualité du blé canadien est si bonne, que les meuniers américains l'achètent pour améliorer la qualité de leur farine, et, dans quelques cas, pour la rendre propre à l'exportation. La moyenne générale de la production du blé dans la Grande-Bretagne est de 28 boisseaux par acre; et il n'y a pas de raison pour que le haut Canada n'égale pas la production de la Grande-Bretagne, grâce au drainage et à une bonne culture.

On a calculé que la terre à blé est en plus grande proportion au Canada qu'en Angleterre. Le climat semblerait interdire toute rivalité sous ce rapport entre les deux pays. On pourrait bien supposer qu'une région qui est pendant plusieurs mois enterrée sous la neige soit peu propice à la végétation. Mais le long séjour de la neige sur la terre est réellement très-favorable à l'agriculture au Canada. Sans cela, la gelée, qui est très-forte, pénétrerait le sol à une telle profondeur, qu'il ne pourrait acquérir un degré convenable de chaleur, même sous les rayons d'un soleil canadien, avant que les gelées de l'automne vinssent de nouveau entraver le travail de la nature. La neige devient donc pour la terre un vêtement protecteur jusqu'à ce que le soleil d'avril ait réchauffé l'air. Alors le calorique latent de la terre commence à se développer, et l'eau, s'infiltrant peu à peu dans le sol par tous les pores, amollit les terrains les plus durs. Un mois avant la fin apparente de l'hiver au Canada, la végétation est en pleine activité à la surface de la terre, sous une couche très-épaisse de neige. Dans le Canada occidental, il est rare que la terre soit gelée à plus de 12 à 18 pouces de profondeur. En été, la température est souvent de 32 degrés centigrades, et s'élève parfois à 40 degrés; les moissons atteignent rapidement leur maturité, et il est impossible de ne pas être frappé de la sagesse bienfaisante de la Providence, qui à un hiver rigoureux fait succéder, comme compensation nécessaire, un été d'une chaleur considérable et presque tropicale.

Les terres des États-Unis, dans quelques contrées du Farwest, peuvent bien être plus riches que celles du Canada; mais sur les prairies tant vantées de l'Illinois, de l'Indiana et du Kansas, règne un ennemi bien plus redoutable que l'Indien le plus sauvage et qui atteint bien plus sûrement sa proie. La fièvre enlève annuellement des milliers d'ouvriers anglais, irlandais, écossais et allemands (1). On ne saurait dire que le Canada soit un Élysée sous le rapport du plaisir, une Utopie sous le rapport de la richesse; mais c'est un pays où un émigrant industrieux peut trouver une existence heureuse et jouir des deux plus grands biens de ce monde : l'indépendance et la santé, sans compter, outre ces avantages, la liberté politique pour lui-même, l'éducation gratuite pour ses enfants, l'administration intègre de la justice et le doux espoir de voir un jour l'abondance récompenser son travail et son économie.

Il existe, pour le Canada, une source féconde de prospérité future, que l'on commence à apprécier. Nous voulons parler

(1) *A comparative view of western Canada*, etc., par M. Henry Youle Hind, professeur de chimie et de physique.

M. Hind montre, dans un tableau dressé par lui, que la température est bien plus uniforme à Toronto que dans les États de l'Ouest. Voici le chiffre, en degrés Fahrenheit, de la température moyenne de l'été, dans les endroits suivants, sur un ensemble de dix années :

Toronto	64,61
Fort Crawford, Wisconsin	73,38
Councis Bluth, Missouri	75,81
Muscatine, Java.	69
Fort Winnebayo, Wisconsin.	67,97
Détroit.	67,33

du commerce de l'Ouest. Tout le monde connaît aujourd'hui le prodigieux développement de certaines villes de l'Amérique, bâties sur des sites qui hier encore étaient des marais et des forêts séculaires. L'accroissement de Chicago, à l'extrémité du lac Michigan, n'a probablement pas son pareil dans toute l'Union. En 1831, Chicago n'était qu'un port, où les Indiens venaient faire des échanges; en 1841, c'était un petit bourg, au milieu d'une plaine boisée, peuplé de 5,000 habitants. C'est aujourd'hui une ville immense, ayant des rues superbes et de magnifiques édifices publics; c'est l'entrepôt d'un commerce considérable, et sa population s'élève à 150,000 habitants. Et cependant ce progrès merveilleux ne représente que faiblement le développement commercial de quelques-uns des États du nord-ouest. La ligne de transit que doit suivre ce commerce est un problème d'un intérêt vital pour le Canada. « Il y a quelque temps, dit le gouverneur général du Canada, j'ai reçu la visite d'un Norwégien très-intelligent, qui s'est fixé à Green-Bay, au bout du lac Michigan. Il m'a assuré qu'il était profondément convaincu, ainsi que d'autres personnes établies dans son voisinage, que le commerce de cette contrée et celui qui se faisait plus loin encore au nord-ouest devaient finir par considérer Montréal comme leur port de débouché, et le Saint-Laurent comme leur grande route pour gagner l'Océan. » « Et personne, je crois, ajoute sir Edmond Head, ne peut, quant à présent, calculer la puissance du flot commercial qui d'ici à vingt ans descendra ce canal. » Déjà, en effet, les villes américaines situées sur les grands lacs commercent directement avec l'Europe par les cours d'eau du Canada; plus de vingt navires ont, dans l'année 1860, passé par les canaux canadiens, dès que la navigation a été ouverte, pour se rendre dans les ports de l'Angleterre.

Pour s'assurer ce précieux commerce, le gouvernement canadien a récemment pris le hardi et judicieux parti d'abolir les droits de péage sur le Saint-Laurent et sur les canaux du Canada, et a établi des ports libres aux deux extrémités de la province. Il y a plus : un comité spécial de la législature a fait la proposition passablement audacieuse d'établir une ligne quotidienne de bateaux à vapeur à hélice d'un tonnage de 2,000 tonneaux, et d'une vitesse de 10 à 12 milles à l'heure, entre Liverpool et Québec, se reliant par une autre ligne de steamers d'un tonnage de 1,000 tonneaux et de la même vitesse, au canal de Welland, et au chemin de fer de Toronto ou d'Hamilton, pour poursuivre par les lacs Érié ou Huron jusqu'à Chicago. Par cette route, les voyageurs de grande vitesse pourraient en douze jours aller de Liverpool à Chicago, en prenant le *Grand Trunk Railway* à Québec; les émigrants et les colis de peu de poids, en faisant le trajet partie en chemin de fer, partie par eau, y arriveraient en quinze jours, et par vapeurs seulement en quinze à vingt jours, ce qui abrégerait le voyage de soixante-deux jours à douze, au besoin, et réduirait le prix de la traversée et du transport de 25 et de 50 pour 100. Nous ne sommes pas en mesure de dire jusqu'à quel point on pourrait trouver des fonds pour réaliser ce grand projet; mais ceux qui le proposent comptent, avec quelque raison peut-être, sur une subvention postale qui serait allouée aux paquebots transatlantiques entre Liverpool et Québec, subvention analogue à celle qui se paye aujourd'hui à la ligne de vapeurs qui font le service entre Liverpool et New-York, dès qu'il serait entendu qu'une ligne quotidienne fonctionnerait entre Qué-

bec et Liverpool en été, et en hiver, entre Portland et Liverpool, une ligne hebdomadaire ou semi-hebdomadaire, selon que les besoins l'exigeront (1).

Tous les travaux publics au Canada semblent indiquer que le pays a conscience du large avenir qui lui est réservé; car ils paraissent concertés sur une échelle gigantesque en dehors de toute proportion avec les besoins de la population actuelle. N'est-ce pas une preuve remarquable de l'activité et des ressources de la colonie, qu'un pays qui compte moins de 3 millions d'habitants possède non-seulement le réseau de navigation intérieure le plus magnifique et le plus parfait du monde, mais encore, en communication avec ce réseau, un système de chemins de fer sans égal sur le continent américain? Dans les dix années qui viennent de s'écouler, les lignes suivantes de chemins de fer ont été achevées et ouvertes au Canada:

Le *Grand Trunk*.	1,112	milles.
Le Grand Occidental.	857	—
Le Nord.	96	—
Le Buffalo et Lac Huron.	159	—
Autres lignes d'un caractère plus local, montant ensemble à.	370	—
Total. . . .	2,594	milles.

c'est-à-dire environ 3,370 kilomètres.

Les charges que la province s'est imposées pour aider à la construction de ces grands travaux représentent un capital de 4,161,150 livres (104,028,750 francs), ou 249,669 livres par an.

Le pont incomparable qui traverse le Saint-Laurent (2) assurerait seul au Canada un rang élevé parmi les États les plus entreprenants et les plus lancés dans la voie du progrès. L'insuccès complet, sous le rapport financier, de cette colossale entreprise, est un malheur public; mais la ligne est si essentielle au développement du pays, qu'on devrait faire tous les efforts possibles pour l'aider à surmonter les difficultés qu'elle éprouve, et les déceptions du moment seront, nous en avons l'espoir, amplement compensées par la prospérité future. Mais le chemin de fer canadien le plus intéressant et, au point de vue de l'avenir, le plus important peut-être, c'est celui qui traverse la vallée de l'Ottawa et sera dans la suite prolongé jusqu'au lac Huron et au saut Sainte-Marie. Le jour ne peut être éloigné où cette route sera adoptée pour y faire passer un chemin de fer reliant l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. On ne saurait trop insister sur la valeur d'une pareille ligne, comme moyen d'abréger les communications entre l'Europe et la Chine, et d'ouvrir au commerce un territoire immense encore peu connu jusqu'à présent. Mais nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Nous n'avons fait qu'indiquer quelques-unes des ressources matérielles du Canada (3). Le haut Canada, ou, comme on l'appelle, le Canada occidental, est plus

(1) « Les personnes à qui ce sujet n'est pas familier, ajoute le rapport, sont effrayées de l'idée d'une ligne quotidienne; mais, formulée en chiffres, cette idée n'a rien de formidable : 2,000 tonneaux pendant 200 jours, durée de la saison, ne font que 400,000 tonneaux. Nous voyons que le canal d'Érié, avant qu'on l'eût agrandi, en 1853, a transporté 4,247,832 tonneaux, évalués à 207,199,570 dollars, sur lesquels on a perçu des droits de péage jusqu'à concurrence de 3,204,718 dollars. Ce qui prouve que la majeure partie de ce commerce se fait dans la saison d'été, c'est que, sur 3,129,118 barils de farine transportés de Buffalo à New-York, en 1856, 482,000 barils seulement ont été transportés par chemin de fer pendant les cinq mois où le canal d'Érié est fermé. »

(2) Voir l'article spécial de la *Revue Britannique* de mars dernier sur ce gigantesque travail.

(3) Les tableaux suivants nous font connaître les produits et le mouvement du commerce du Canada.

	1858	1859
	liv. st.	liv. st.
Produits agricoles.	1,976,100	1,834,949
Produits forestiers.	2,361,932	2,415,990
Animaux et leurs produits. . .	646,691	947,376
Manufactures	81,344	121,808
Produits maritimes.	179,574	204,356
Produits des mines	78,706	117,128
Autres articles.	28,134	27,683
Total. . . .	5,225,581	5,670,203

particulièrement l'arène où s'exercent l'industrie et l'activité anglaises, et c'est sans contredit la partie la plus importante du territoire canadien. La plaine du Canada occidental contient une superficie d'environ 20,000 milles carrés. C'est un sol d'alluvion d'une grande fertilité, couvert d'énormes forêts d'érables, de frênes, de chênes, de tilleuls, de hêtres, d'ormes, de chênes verts, de noyers, de marronniers, de bouleaux, de cèdres et de pins. Sur les bords des lacs et sur les rives de l'Ottawa et du Saint-Laurent, comme sur celles de la Tamise et de la Severn, le sol est excessivement riche; mais les plus grandes et les plus belles pièces de terre se trouvent dans le Canada occidental. Vers le golfe du grand fleuve, le pays est plus montueux et plus rocheux; mais sous le rapport du pittoresque, cette partie du Canada a un caractère d'une grandeur extraordinaire. Les caps et les promontoires deviennent de plus en plus escarpés, de plus en plus hauts; puis la muraille de granit s'ouvre et livre passage au Saguenay. Les eaux de ce puissant affluent passent entre deux rives à pic; en quelques endroits, la rivière a 1,000 pieds de profondeur. On ne peut, dit un ouvrage récent, contempler le saisissant et pittoresque Saguenay sans se sentir au cœur un mélange d'étonnement, de crainte et de respect (1).

Le Saint-Laurent, dont les grands lacs peuvent être considérés comme des expansions, a sa vériable source dans le lac des Bois, au nord-ouest du lac Supérieur, et dans son cours jusqu'à la mer il parcourt une distance de 2,000 milles. Considéré dans son ensemble, c'est peut-être le fleuve le plus magnifique du monde. Son embouchure a 120 milles de large; ses affluents mêmes seraient regardés comme des rivières de premier ordre en Europe, et plusieurs des cours d'eau qui se jettent dans l'Ottawa sont plus considérables que la Tamise. Sans ces cours d'eau, les forêts qui couvrent la majeure partie du territoire canadien n'auraient guère de valeur commerciale, tandis que, grâce aux facilités que le Canada possède ainsi d'en transporter les produits à la mer, ces forêts deviennent une source presque inépuisable de richesse. En 1852, le bois de construction exporté était évalué à 1,351,713 liv. st., et en 1859, à 2,415,990 livres; et il se fabrique annuellement dans les bois du Canada 1 million de quintaux de perlasse et de potasse (2). Le bûcheron est le pionnier de la civilisa-

VALEUR DES EXPORTATIONS.

Grande-Bretagne	2,224,653	1,994,189
Colonies de l'Amérique du Nord.	240,107	210,119
Antilles anglaises.	»	1,756
États-Unis d'Amérique. . . .	2,982,523	3,483,579
Autres pays étrangers. . . .	60,108	88,952
Total. . . .	5,507,391	5,778,595

VALEUR DES IMPORTATIONS.

Grande-Bretagne.	3,073,872	3,696,521
Colonies de l'Amérique du Nord.	103,844	95,439
Antilles anglaises.	»	133
États-Unis d'Amérique. . . .	3,908,895	4,398,229
Autres pays étrangers. . . .	183,021	198,468
Total. . . .	7,269,632	8,388,790

(1) Une lettre, publiée récemment dans les *Canadian News*, rend compte de la manière suivante de la pêche du saumon dans les rivières du Canada : « Sur la rive nord, la pêche est merveilleuse. S. Exc. sir Edmond Head est revenu l'autre jour d'une courte excursion avec deux cents saumons. » Un bon livre sur le sport canadien, publié sous le voile de l'anonyme par Longman et édité par sir James Alexander, range la pêche du saumon dans le bas Saint Laurent parmi les meilleures pêches du monde, si ce n'est même la première. On compte trente magnifiques cours d'eau tribulaires du Saint-Laurent, sur la rive nord, entre Québec et le golfe; tous regorgent de saumons, et il n'y en a pas plus de six où l'on en ait encore pêché. Le Saguenay est le seul sur lequel il y ait un service de bateaux à vapeur; aussi a-t-il eu plus que sa part d'amateurs, et cependant la pêche continue à y être aussi abondante que jamais.

(2) La potasse est d'un bon rapport pour le cultivateur; sa fabrication n'exige pas une grande habileté. On a calculé que les cendres de deux acres et demie de terre ordinaire plantées de bois dur suffisent pour faire un baril de potasse, qui vaut, s'il n'est qu de seconde qualité, 7 liv. 10 sh., toutes dépenses déduites.

tion. Il laisse la clairière de la forêt au colon; partout où il a pénétré, on est certain de voir bientôt arriver l'émigrant. Il n'y a que les plus beaux et les plus grands arbres qui conviennent au *lumberer;* c'est ceux-là qu'il choisit; mais comme il n'en est pas un sur mille qui aille à son commerce, il y a longtemps que tous les beaux arbres ont disparu des bords des rivières, et il faut qu'il pénètre de plus en plus avant dans l'intérieur des forêts pour obtenir le bois qu'il cherche. Les capitalistes qui se livrent à l'industrie de l'exploitation des forêts sont appelés *lumberers* ou *lumbermen*, et ce nom s'étend aussi à leurs ouvriers. Le lumberer afferme des parties de forêts qui n'ont quelquefois pas moins de 10 milles carrés. Il emploie un très-grand nombre d'ouvriers. Son exploitation se fait pendant les mois d'hiver. Il construit des huttes grossières pour se loger, lui et ses hommes. L'entreprise du lumberer est une affaire de spéculation, dépendant du chiffre des demandes d'achat de bois et exigeant un capital considérable pour être menée à bonne fin; il est de ces industriels qui emploient jusqu'à 500 chevaux. Un bûcheron expérimenté peut gagner 6 livres st. par mois. Le bois est porté à des scieries et tenu prêt à 'être transporté au Saint-Laurent dès l'ouverture de la navigation. Les cours d'eaux les plus proches sont souvent des rivières semées de rapides écumants ou interrompues par des chutes infranchissables; alors on construit des canaux de détour pour porter les trains de bois dans l'eau tranquille; les embouchures des affluents sont généralement barrées pour que le bois ne puisse pas échapper (1).

Il n'y a pas moins de 30,000 bûcherons employés sur l'Ottava seul et ses affluents; mais c'est au printemps, alors que les rivières sont gonflées par la fonte des neiges, que le travail devient vraiment pénible; c'est le moment où les hommes sont occupés à faire descendre les cours d'eau au bois qui a été abattu pendant l'hiver. A cette époque, la température de l'eau est très-basse, et les conducteurs des trains sont obligés de se tenir dedans, souvent jusqu'à la ceinture, et cela jusqu'à ce que la cargaison soit livrée au marchand. Aussi le bûcheron ne vit-il pas vieux et est-il sujet à de graves rhumatismes et autres maladies aiguës sérieuses. Ce métier, en raison des dangers qu'il fait courir, développe en général de hautes qualités chez ceux qui s'y livrent. Les Canadiens français ont presque le monopole de cette branche l'industrie; mais les Écossais et les Irlandais, qui l'adoptent parfois, deviennent, sous la direction des Canadiens, de très-habiles conducteurs de trains, et ne tardent pas à rivaliser avec eux d'énergie et d'audace.

Les forêts du Canada renferment une grande variété d'arbres. Sur les 114 espèces de pins connues, 21 sont originaires du Canada ou du territoire de la baie d'Hudson. La fraîcheur de leur feuillage toujours vert anime le paysage pendant la saison des frimas. « Ils apprennent aux habitants des régions septentrionales, dit Humboldt, que, quoique la neige et la glace couvrent la terre, la vie intérieure des plantes, comme le feu de Prométhée, ne s'éteint jamais. » Le *pinus balsamea*, ou sapin parfumé de Gilead, parvient à la hauteur de 50 pieds et ressemble au sapin blanc d'Europe. Le sapin ciguë est un autre grand et bel arbre ayant quelque ressemblance avec l'if ordinaire. Le *pinus nigra*,

(1) Les trains de bois qui descendent l'Ottawa sont souvent assez considérables pour valoir 125,000 francs, et l'on regarde comme un petit train celui qui n'en vaut pas 25,000.

ou sapin noir ou double, est commun au Canada et à la Nouvelle-Écosse. Le *pinus alba*, ou sapin blanc, est un des plus beaux arbres du Canada; il atteint la hauteur de 140 pieds, a des branches qui retombent jusqu'à terre et des feuilles d'une nuance vert de mer particulière; mais le *pinus strobus*, ou pin de Weymouth, est l'arbre le plus grand du Canada, et croît en abondance dans la plupart des districts situés à l'est des montagnes Rocheuses. Il atteint fréquemment 200 pieds de hauteur; mais dans les forêts du Canada il ressemble souvent à une immense perche surmontée d'une brosse. C'est de cet arbre que les pinières de l'Amérique du Nord sont généralement composées. Lord Weymouth, plus tard marquis de Bath, a apporté beaucoup de soins à l'acclimatation en Angleterre de cet arbre précieux; de là le nom donné à ce végétal. Il est connu dans le commerce sous la dénomination de *pin blanc*, ou *pin américain*. Son bois est très-bon pour les mâts. On ignore l'âge auquel l'arbre est capable d'atteindre; mais on a compté jusqu'à 1,500 divisions annulaires sur son tronc. Ce superbe pin est apte à remplacer le mélèze dans quelques comtés septentrionaux de l'Angleterre, notamment dans les districts montueux du Cumberland et du Westmoreland.

« Guerre aux bois! » tel est le cri du colon canadien, et la hache et la torche ne cessent jamais l'œuvre de destruction. L'extermination des arbres dans les forêts du Canada ne se ralentit pas un instant; aussi l'on peut se demander si le défrichement du pays ne se pousse pas trop loin et ne deviendra pas un jour une source d'incommodités graves pour la population Le Canada ne possède pas de charbon; le pays est certainement boisé surabondamment; mais on ne peut dire que le bois soit inépuisable. La consommation du bois de chauffage pendant l'hiver au Canada est immense; elle doit augmenter d'année en année; et l'on emploie tous les ans d'énormes quantités de bois à construire des huttes, des clôtures, des chemins planchéiés. Dans un pays où le charbon ne peut jamais être à bon marché (quoiqu'il abonde dans la Nouvelle-Écosse), c'est aux forêts que la population a recours principalement pour se procurer le chauffage. En Norwége et en Suède, on maintient exprès une portion considérable du pays à l'état de forêt dans le but de fournir du chauffage aux habitants, et l'on a calculé qu'il faut réserver 10 acres de bois pour l'approvisionnement d'une famille composée de cinq personnes. Cependant, dans les profondes solitudes, les géants de la forêt, à moitié étouffés par l'exubérante végétation qui les étreint, semblent se battre pour obtenir de l'air et de la lumière, et enchevêtrent les uns dans les autres leurs bras puissants, comme s'ils cherchaient à s'entre-détruire. Quelques-uns parviennent à une verte vieillesse, vigoureux jusqu'au dernier moment; mais ils sont renversés tout d'un coup par l'orage qui passe inoffensif sur les cimes plus jeunes. D'autres, trônant depuis leur plus tendre jeunesse dans quelque clairière écartée, mais aujourd'hui penchant vers la tombe, se tiennent encore debout, chauves, désolés, semblables à des spectres, n'attendant plus, pour s'affaisser définitivement sur le sol, que l'étreinte implacable du temps. Alors les géraniums, les chèvrefeuilles, les lis des bois, les digitales et les fleurs de feu croissent autour d'eux et couvrent momentanément d'un suaire multicolore les troncs renversés qui pourrissent et tombent en poussière. Les teintes admirables des bois en automne ont toujours excité l'étonnement et l'enthousiasme

des voyageurs. Même les jours où le ciel est couvert, le ton du feuillage est parfois d'un jaune si vif, que la lumière reflétée par les arbres rappelle l'éclat du soleil. Chaque feuille est comme un point d'or étincelant. Mais de jour en jour les couleurs du paysage changent et forment de nouveaux contrastes; le rose, le lilas, le vermillon, le rouge pourpre, le bleu foncé et le brun se mélangent, et offrent à l'œil émerveillé un spectacle radieux d'un effet indescriptible, qu'aucun artiste n'a encore pu traduire, et que l'imagination ne peut se représenter seule.

Le Canada offre tous les indices d'un pays qui sort rapidement de l'état de nature pour atteindre à la dignité de patrie d'un grand peuple. Les profondeurs des forêts sont traversées par le fil électrique; d'immenses remblais de chemins de fer coupent des cédrières marécageuses, le sifflet de la locomotive se fait entendre dans les solitudes les plus lointaines, et de gais cottages coudoient les troncs brûlés là où bivouaquaient seules, il y a quelques mois à peine, les tribus errantes des Indiens. Le mélange de nature primitive et de civilisation en voie de développement donne au Canada un aspect très-singulier. Les traits caractéristiques du pays, sous le rapport moral, sont en grande partie ceux de l'Angleterre, mais sous le rapport physique ils sont bien différents. Aucune haie ne varie et n'égaye la campagne défrichée. Parmi les simples fleurs dont les noms sont dans toutes les bouches en Angleterre, beaucoup ne vivent pas au Canada. On n'y voit ni pâquerettes ni primevères. On a souvent essayer de les cultiver, mais ces fleurs et beaucoup d'autres encore ne supportent ni l'air sec ni le soleil brillant. Le colon anglais, toutefois, ne les oublie jamais, car pour lui elles font partie du souvenir qu'il conserve de sa première demeure, de son enfance, de sa patrie. Quelques pauvres paysans écossais, au moment de quitter leur pays, emportèrent avec eux quelques pieds de bruyère, dans l'espoir de faire de la plante chérie la consolation de leur exil. Cependant la bruyère refusa de pousser sur le sol si fertile du Canada. Quand on raconta ce simple épisode à sir Walter Scott, on dit que sa sympathie pour la famille désappointée se manifesta par des larmes. La persistance des vieux souvenirs est un des liens les plus forts qui rattachent la colonie à la mère patrie. Le paysan, qui à Noël remplace le houx absent, le houx aux baies brillantes par des morceaux de drap écarlate attachés aux rameaux d'un arbuste du pays, suspendus ensuite au plancher de sa cabane, n'est pas homme à oublier la terre où il est né, et l'on peut compter sur lui pour transmettre aux enfants de ses enfants ces goûts simples et ces usages nationaux de leurs aïeux, tout-puissants pour unir les deux pays l'un à l'autre. L'amour de la mère patrie est parfaitement compatible avec la prédilection rationnelle qu'a le colon pour son pays adoptif.

Le Canada possédant une population de 2,500,000 habitants seulement pour une superficie sept fois plus vaste que celle de l'Angleterre, le territoire en excès ne saurait présenter, on pourrait le croire, un grand intérêt d'actualité dans un sens économique, ou par rapport à la facilité plus ou moins grande d'être colonisé. Cependant la progression dans laquelle la population augmente au Canada est, comme nous l'avons démontré, considérable. Le tiers d'un siècle est, en général, compté pour une génération; mais pendant cet espace de temps la population a plus de deux fois doublé; pour peu que cette progression continue, le

Canada aura, au commencement du siècle prochain, 20 millions d'habitants. On a déjà même agité une question relativement aux droits d'une grande et ancienne corporation qui possède, en vertu de sa charte, un énorme territoire contigu au Canada. La Compagnie de la baie d'Hudson et le peuple canadien ont dernièrement pris une certaine attitude d'antagonisme qui a donné lieu à une enquête parlementaire de la part du gouvernement britannique. Lorsqu'un voyageur arrive à une des villes du Canada situées le plus avant dans l'ouest, à 1,500 milles peut-être de l'endroit où il a commencé à fouler le territoire anglais en Amérique, il peut lui être difficile de se faire à l'idée que devant lui s'étend encore un espace de 2,000 milles appartenant à l'Angleterre, et allant rejoindre les bords de l'océan Pacifique. Cependant cette vaste enclave comprise entre le Niagara et l'océan Pacifique n'est qu'une faible portion de l'Amérique anglaise du Nord, qui, avec les bords de la mer polaire et la nouvelle colonie de la Colombie anglaise, renferme une superficie qui ne compte pas moins de 4 millions de milles carrés, ou presque la neuvième partie de toute la surface terrestre du globe La plus grande portion de ce gigantesque territoire est peuplée par des tribus éparses sur son immensité, adonnées à la chasse, formant de nombreuses nations, soumises nominalement à la couronne d'Angleterre, mais vivant dans un état d'indépendance réelle. Cette contrée était peu connue jusqu'à une époque comparativement rapprochée de nous ; mais les diverses expéditions faites aux terres arctiques sous la direction des Dease, des Simpson, des Ruderson, des Stewart, des Howse et de sir John Richardson, ont jeté une grande lumière sur la géologie, la minéralogie, l'histoire naturelle, la botanique, et en général sur les ressources des régions les plus septentrionales de l'Amérique. Elles ont prouvé, en outre, que si une très-grande partie est d'une aridité désespérante et tout à fait impropre à être habitée par des hommes civilisés, plusieurs autres sont douées d'une grande fertilité naturelle, et que celles-ci, bien que d'un accès difficile pour le moment, seront sans doute, quand la population aura augmenté sur le territoire du Canada, explorées avec soin en vue des facilités qu'elles peuvent offrir à la colonisation.

La valeur agricole d'une grande portion de l'immense contrée qui s'étend de la frontière du Canada à la mer arctique paraît avoir été dépréciée à tort. Dans aucune des régions arctiques explorées, la neige ne couvre le sol d'une manière permanente dans les plaines. Le Spitzberg même, qui n'est qu'à 9 degrés du pôle, a un été, pendant lequel la végétation est active, et de gras troupeaux de rennes prouvent que la terre produit en abondance l'herbe dont ces animaux se nourrissent et s'engraissent. Sous la latitude de, 65 degrés nord, la neige reste sur le sol depuis le milieu d'octobre jusqu'au commencement de mai ; toutefois, il se manifeste un phénomène très-significatif par rapport à la végétation du continent de l'Amérique septentrionale, savoir : l'avancement régulier vers le nord des lignes isothermales dans la direction de l'est à l'ouest. Ainsi, du lac Supérieur au Mackenzie, il y a élévation continue de la ligne qui indique la température moyenne des trois mois d'été. La moyenne de la chaleur annuelle de l'Europe est de 8 à 15 degrés Fahrenheit plus élevée que celle de l'Amérique à la même distance de l'équateur. Cette infériorité de la chaleur moyenne de l'Amérique est due à la rigueur du froid en hiver ; mais comme la chaleur de l'été règle la culture des cé-

réales et la croissance des arbres décidus, la rigueur des hivers de l'Amérique n'affaiblit pas la production. La rive septentrionale du lac Huron a la chaleur moyenne de Bordeaux, c'est-à-dire 70 degrés Fahrenheit (21°, 11 centigr.), tandis que Cumberland-House, par 54 degrés de latitude et 102 degrés de longitude (méridien de Greenwich), sur le Saskatchewan, dépasse à cet égard Bruxelles et Paris. La culture du maïs, plante qui vient très-bien dans les pays humides et jouissant d'une chaleur tropicale, se propage dans les régions tempérées de l'Amérique, et l'on en retire un bon rapport dans la terre de Rupert, entre le 49e et le 55e parallèle. On dit qu'on cultive avantageusement le blé au fort Liard, sur le territoire de la baie d'Hudson, sous la latitude 60° 5' nord et la longitude 122°, 31' ouest, et à une altitude de 400 à 500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le blé vient parfaitement sur les rives du Saskatchewan, excepté dans le voisinage de la baie d'Hudson, où la température de l'été est trop basse. Au fort Edmonton, dans la terre de Rupert, sous la latitude de 53 degrés, on réussit, dit M. Kane, avec une culture bien médiocre, à récolter de 20 à 25 boisseaux de blé par acre. Comme le blé n'a besoin pour sa croissance que d'une moyenne de chaleur annuelle de 39 degrés Fahrenheit (3°,89 centigr.) unie à une chaleur d'été de 56 degrés, (6°,33 centigr.), on a trouvé qu'une moyenne de chaleur très-inférieure suffit pour qu'on puisse le cultiver avec avantage sous le climat rigoureux de l'Amérique sous-arctique, pourvu que la chaleur de l'été, pendant cent à cent vingt jours, soit assez forte. A Cumberland-House, sous la même latitude que la rive nord du lac Winnipeg, sir John Richardson trouva que la température à l'ombre, dans la dernière semaine de mai, variait de 78 à 93 degrés Fahrenheit (25 à 34 degrés centigr.), que le blé germait et sortait de terre neuf jours après avoir été semé, et l'orge au bout de sept jours, et que la moisson pouvait commencer le 1er août. L'orge vient très-bien à maturité au fort Norman, par le 65e parallèle. Au fort Simpson, par 65 degrés de latitude, on la sème du 20 au 25 mai, et elle est généralement mûre le 30 août. Le 65e parallèle de latitude doit toutefois être regardé comme la limite septentrionale des céréales par ce méridien. On a vu de l'orge en plein épi, au fort Simpson, soixante-douze jours seulement après avoir été semée. Les pommes de terre produisent abondamment au fort Liard, et poussent bien au fort Simpson et au fort Norman. Elles n'ont pas réussi au fort Bonne-Espérance, près du 67e parallèle, bien qu'à ce dernier endroit des navets, dans des saisons favorables, eussent atteint un poids de deux à trois livres. Plus au nord, des essais de culture de légumes n'ont pas réussi ; rien ne poussait, excepté le cresson. Une preuve frappante de la propriété qu'a un froid rigoureux et prolongé d'arrêter le développement des arbres dans ces hautes latitudes, c'est ce fait que, sur les bords du lac du Grand-Ours, il faut quatre cents ans pour que le tronc du sapin blanc atteigne la grosseur du poignet d'un homme.

Le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson, y compris la portion qu'elle occupe en vertu d'une licence de la couronne et celle qu'elle occupe en vertu d'un bail du gouvernement canadien, couvre une étendue énorme, allant de la frontière du Canada aux bords de l'océan Pacifique et de l'océan Arctique ; toutefois, les opérations de cette association naissante s'étendent aussi sur des territoires qui dépendent des gouvernements de la Russie et des États-

Unis. La totalité du pays soumis à son influence dépasse 4,500,000 milles carrés et est divisée en 4 départements, 33 districts et 152 postes. La Compagnie a à son service 3,000 agents, trafiquants, voyageurs et employés, et elle occupe plus ou moins constamment plus de 100,000 chasseurs indiens. Cet immense territoire est parsemé de groupes et de chaînes de lacs, dont les extrémités sont si rapprochées les unes des autres, qu'il serait facile de les réunir et de partager ainsi cette portion du continent de l'Amérique du Nord en une multitude d'îles. Bien que ce soit là le caractère géographique général du territoire de la baie d'Hudson, il renferme plusieurs districts habitables et des terres très-fertiles. Dans quelques endroits, la Compagnie a déjà reculé devant les progrès de la civilisation, et entre le Saint-Laurent et la baie de James il se trouve un territoire dont le sol est parfaitement susceptible de culture et finira, selon toute probabilité, par faire partie de la grande colonie du Canada ou par former un établissement colonial indépendant.

Les postes de la Compagnie sont dispersés sur toute l'Amérique du Nord depuis l'océan Atlantique jusqu'à l'océan Pacifique. La station la plus septentrionale est située sur le fleuve Mackenzie, en dedans du cercle polaire, là où le froid est tel que les arbres gèlent jusqu'au cœur, et que, pour détailler le bois destiné au chauffage, il faut des instruments d'une trempe spéciale, la hachette commune d'Europe se brisant en pareil cas comme du verre. Telle est l'autorité que la Compagnie et ses serviteurs ont acquise, qu'ils exercent sur la population indienne un despotisme presque absolu. Si un étranger s'aventurait sans passe-port dans l'intérieur du territoire de la baie d'Hudson, aucun indigène ne le recevrait, et sa position ressemblerait assez à celle du criminel des temps anciens, dont le terrible châtiment consistait à se voir interdire l'eau et le feu. Le rang d'un chef n'est complétement établi, même parmi son propre peuple, que quand il a été reconnu au fort avec lequel il est en rapport direct de commerce, et les employés de la Compagnie distribuent tous les ans un certain nombre d'habits rouges galonnés d'or, qui se portent comme insignes du grade dans toutes les occasions importantes.

Le commerce de fourrures de l'Amérique du Nord rapportait autrefois de si énormes bénéfices, qu'il se trouva naturellement des capitalistes désireux de prendre part à un genre d'affaires si lucratif. Il s'établit pendant quelque temps, au Canada, une Compagnie du nord-ouest en rivalité avec la Compagnie de la baie d'Hudson, et les querelles que se firent ces deux Compagnies, non-seulement démoralisèrent considérablement les indigènes, mais en outre provoquèrent, touchant la possession des fourrures, des luttes honteuses pour la civilisation. La Compagnie actuelle s'est formée de la fusion des deux Compagnies rivales. Ce commerce est assez lucratif pour attirer les capitaux, si le monopole cessait et que le champ fût ouvert à tous. Il y a au Canada un parti qu'on suppose impatient de provoquer ce changement ; mais le désir que nous avons entendu exprimer de voir reculer la frontière dans la direction du nord-ouest trahit simplement, à notre avis, le désir de prendre part au commerce des fourrures. Toutefois, il n'est pas, croyons-nous, difficile de démontrer que ce commerce ne peut être livré à la concurrence sans faire peser des maux énormes sur l'Amérique du nord-ouest, et sans amener non-seulement la prompte destruction des animaux à fourrures, mais encore

celle des Indiens eux-mêmes. Si le commerce des fourrures entre les mains de la Compagnie de la baie d'Hudson ne peut se justifier par le sens commun et l'humanité, il n'est en aucune façon justifiable. Mais ceci n'interdit pas le droit de réclamer de la Compagnie, moyennant une compensation équitable, la remise des parties de son territoire que par la suite on jugera propres et nécessaires à la colonisation, et nous ne voyons pas pourquoi la Compagnie se refuserait à un pareil arrangement.

Le système de trafic organisé avec les Indiens est entièrement un système d'échange. L'argent est inconnu dans le pays, et les affaires se font sur les bases d'un tarif très-ancien. L'étalon de toutes les valeurs, sur le territoire de la Compagnie, est la peau de castor; c'est elle qui sert à fixer le prix de toutes les autres fourrures, elle est l'unité de calcul. Ainsi 4 ou 5 castors équivalent à un renard blanc; 2 martres à 1 castor; 20 rats musqués à 1 martre, et si un Indien veut acheter, par exemple, un fusil, il faut qu'il donne en échange 20 castors, ou 4 renards blancs, ou 200 rats musqués, ou les fourrures d'autres animaux, qui ont toutes leur rang marqué dans le tarif. Mais le prix des fourrures n'est pas fixé par rapport à leur valeur intrinsèque, et cela pour une raison très-plausible; car si la Compagnie payait d'après la valeur réelle des peaux, les plus belles espèces d'animaux seraient toutes promptement traquées, et les Indiens ne se donneraient pas la peine de faire la chasse à ceux d'une qualité inférieure tant que ceux d'une qualité supérieure n'auraient pas été détruits. L'Indien peut avoir à donner 5 peaux de renard blanc, dont la valeur est d'au moins 50 livres sterling en Angleterre, pour un fusil qui peut n'avoir coûté que 22 shillings; mais d'un autre côté, il peut se procurer le même fusil pour 200 peaux de rats, dont la valeur n'est que de 5 livres (1). Le système de trafic est un système de crédit qui met l'Indien à même de choisir dans les magasins de la Compagnie les objets dont il a besoin, et de les payer à la fin de la saison de la chasse. La Compagnie, d'après les calculs de son dernier gouverneur, sir Georges Simpson, exporte, tous les ans, des denrées pour une valeur d'environ 60,000 livres seulement (2), en échange desquelles elle se procure des fourrures pour une somme suffisante pour payer un dividende de 12 1/2 pour 100 par an sur son capital.

Le commerce des fourrures de l'Amérique anglaise du Nord n'est pas un genre d'affaires qui permette à une concurrence sans restriction de produire ses effets légitimes. Il est absolument nécessaire que les Indiens, dans leur propre intérêt, soient assujettis à certaines entraves, lesquelles ne peuvent être rendues efficaces qu'au moyen de l'organisation d'une compagnie puissante, aussi intéressée qu'eux à la conservation des animaux qui sont l'objet de la chasse. La liberté de ce commerce, non-seulement donnerait lieu à l'introduction immédiate des spiritueux, comme moyens d'échange, mais encore les commerçants rivaux enchériraient les uns sur les autres pour se procurer des fourrures de prix, et en quelques années il n'en resterait plus

(1) Beaucoup de peaux de renard blanc valent de 20 à 40 guinées la pièce. On les achète pour la Russie, pays où elles sont fort estimées.

(2) « La valeur monétaire des objets distribués chaque année aux Indiens est, en moyenne, moindre de 1 liv. st. par tête. » Témoignage de sir Georges Simpson, Comité de la Compagnie de la baie d'Hudson, question 1457. A part la question des équivalents, la conduite de la Compagnie de la baie d'Hudson et de ses employés à l'égard des Indiens se distingue par une grande humanité et une grande bienveillance; chaque poste est réellement un hôpital d'Indiens.

aucune. La Compagnie de la baie d'Hudson a converti presque la moitié d'un continent en un vaste parc dont elle a fait gardienne la population indienne tout entière. Elle empêche la chasse des animaux à fourrures pendant la saison où les femelles mettent bas et élèvent leurs petits, et elle retire les postes des districts qu'ont appauvris des chasses excessives. Grâce à ces mesures prudentes, le nombre des animaux sauvages augmente; et, comme leur existence et celle des Indiens sont inséparables, on peut regarder le monopole du commerce des fourrures comme essentiel à la conservation des uns et des autres. Il faut que les Indiens soient chasseurs, ou ils disparaîtront de la face de la terre. Il n'est pas dans leur nature de coloniser, de cultiver le sol; leur pays, d'ailleurs, sous les latitudes les plus septentrionales, n'est pas fait pour seconder ce genre de vie. Ces peuples ne se mélangent pas avec la race européenne, et il y aurait autant de folie à tenter d'en faire des laboureurs et de les fixer dans un lieu déterminé, qu'à essayer de maintenir en état de domesticité des canards sauvages dans un parc, ou d'élever un aigle au milieu d'une basse-cour. Aucune influence, aucun encouragement ne parvient à les rendre agriculteurs, et si les progrès de la colonisation européenne empiètent sur l'arène actuelle de leurs chasses, leur vaste continent leur fournira encore un ample espace où ils pourront errer à leur gré et perpétuer leur race et leurs mœurs.

Les animaux à fourrure de l'Amérique anglaise du Nord sont nombreux et précieux. La valeur des fourrures importées en Angleterre, depuis l'origine de ce commerce, a été estimée à 20 millions de livres sterling. D'après un rapport intéressant du jury de l'exposition universelle de 1851, il arrive annuellement en Angleterre, des territoires de la baie d'Hudson, 120,000 peaux de zibeline, sans compter des millions de peaux de rat musqué, de castor, de loutre, de renard, d'ours, de lapin, de raton, de blaireau, etc., etc. Quelques-unes de ces fourrures sont réexportées en grandes quantités sur le continent européen. Le castor est moins en vogue qu'il n'était, et la valeur en a considérablement baissé depuis l'invention des chapeaux de soie. Les peaux de renard noir et de renard blanc sont les plus précieuses. Les peaux d'ours polaire noir, gris et blanc, sont tellement recherchées, que les fournitures ne peuvent faire face aux demandes. Le lapin de la baie d'Hudson constitue la garniture préférée pour les manteaux des dames anglaises, tandis que les lionnes allemandes se contentent de la fourrure du raton, qui est plus grossière et à meilleur marché. Le blaireau approvisionne les gens qui ont encore le préjugé du rasoir; on en fait des pinceaux à barbe. Le lynx, à la peau blanche, soyeuse et tachetée, est importé en grande quantité aux États-Unis. La vente des fourrures a beaucoup augmenté depuis quelques années en Angleterre.

Il y a deux sujets d'un haut intérêt pour l'avenir du Canada : c'est la colonie de la rivière Rouge et les explorations récentes entreprises par l'ordre du gouvernement anglais et du gouvernement canadien, dans le but de s'assurer s'il existe un passage praticable sur le territoire anglais par les montagnes Rocheuses, afin d'y créer plus tard une route de terre allant des côtes de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique. Nous allons en dire quelques mots.

Le petit établissement de la rivière Rouge s'est trouvé, par des causes naturelles, presque entièrement isolé des autres possessions anglaises de l'Amérique du

Nord. Il est séparé du point le plus avancé de la civilisation par 400 milles de pays inhabité. La longueur de la route ordinaire de l'extrémité du lac Supérieur au fort Garry, principale station de la Compagnie de la baie d'Hudson sur la rivière Rouge, est de 635 milles, et le pays intermédiaire se compose d'une chaîne de lacs et de rivières qui présentent de fréquents obstacles à la navigation par bateaux ordinaires, obstacles consistant en chutes et en rapides, et qu'on ne surmonte qu'au moyen d'un système de portage incompatible avec le transport de lourdes marchandises, si ce n'est à grands frais. C'est la route ordinaire que suivent les canots entre le lac Supérieur et le lac Winnipeg. Quoique le pays soit sur beaucoup de points convenable à la culture, il est encore tout à fait dépourvu de colonisation. Le poisson abonde dans les lacs et les rivières, et dans maint endroit le paysage est extrêmement pittoresque. Le lac des Bois, le lac des Mille-Iles, le lac Pluvieux, le lac des Esturgeons et le lac des Pins possèdent tous des traits distinctifs qui ont excité l'admiration des voyageurs. La beauté du lac des Esturgeons est d'un caractère grandiose. « Aucun des lacs que nous avons rencontrés jusqu'ici, dit le commandant d'une récente exploration, ne peut soutenir la comparaison avec le lac des Esturgeons pour la richesse pittoresque du paysage. » Sir John Richardson, dans son voyage en bateau à travers la terre de Rupert, a été vivement frappé de la magnificence du lac des Mille-Iles : « Avant longtemps, dit-il, les maisons de campagne des riches citoyens des États voisins se presseront sur ses bords, et les incongruités du mauvais goût ne tarderont pas à défigurer la belle simplicité de la nature. »

Sur le lac des Pins, de hauts rochers escarpés sont couverts d'épais bosquets de pins s'élevant au-dessus d'une masse de trembles au feuillage d'un vert pâle. La végétation sur les bords de ces lacs écartés est des plus riches. L'avoine sauvage atteint une dimension extraordinaire; le convolvulus et le chèvrefeille s'entrelacent, en buissons énormes, autour de tout ce qui leur offre un appui. Sur les bords de la rivière Pluvieuse et du lac Pluvieux, on a vu du blé et des pommes de terre « pousser admirablement. » Et après avoir parcouru 40 milles en un jour, l'explorateur officiel remarque qu'il avait rarement vu une pareille étendue non interrompue d'excellentes terres, ou un pays si apte à la colonisation. La distance du lac Pluvieux au lac des Bois, en suivant les détours du cours d'eau, est d'environ 80 milles,et d'un bout à l'autre le terrain que traverse la rivière est, paraît-il, très-bon pour la culture. En outre, on prétend qu'une grande partie des terres comprises aujourd'hui dans la superficie occupée par des marécages pourraient être assainies sans difficulté et sans beaucoup de frais. Dans d'autres endroits, le pays est représenté comme couvert en profusion de rosiers et de chèvrefeuilles, de convolvulus, d'hélianthes, etc., etc., des plus grandes dimensions, et le site où campait l'expédition ressemblait souvent à un magnifique jardin rempli de fleurs et négligé depuis longtemps.

Plus au nord, sur la rivière Winnipeg, le sol est très-fertile, toutes les espèces de grains et de plantes potagères y réussissent très-bien. On y sème le blé le 20 mai et on le récolte vers le 29 d'août. Les pommes de terre ne sont jamais attaquées par des gelées de printemps ou d'automne. Le maïs y mûrit bien. Le printemps commence généralement vers le 10 mai et l'hiver vers

le 1er novembre. Les champs de riz sauvage ont l'aspect, dans une saison favorable, d'une vaste prairie bonne à faucher. C'est là que se réunit le gibier du pays, et l'on y trouve en immenses troupes les oiseaux aquatiques communs à ces contrées. Le paysage formé par les îles du lac des Bois est extrêmement pittoresque; il consiste en rochers nus et escarpés de toutes les variétés, en collines à pic, couronnées d'arbres de haute futaie, en pentes douces boisées et en vastes plaines couvertes d'herbe. Les endroits les plus favorisés de la nature ont été choisis par les Indiens pour y établir leur demeure. Sur l'île des Jardins, dans le lac des Bois, le maïs pousse en abondance; les Indiens ont cultivé la terre de temps immémorial et n'ont jamais vu leurs récoltes endommagées par la gelée. Il est singulier qu'un pays qu'en général on s'imagine être un désert marécageux, non-seulement soit extrêmement curieux au point de vue du paysage, mais encore offre, dans bien des endroits, de grandes aptitudes agricoles.

Mais la nature n'est pas uniformément attrayante dans ces régions solitaires. On peut le voir par la description que nous donne un guide des tentatives par lui faites pour varier la monotonie de son existence pendant qu'il était stationné au lac des Roseaux. Lorsqu'il voulait voir quelque chose, dit-il, au delà des quatre murs de sa hutte de bois et des flots dont il était entouré, il avait l'habitude de monter sur le toit, et de là sur la cheminée construite en terre. Du haut de cet observatoire, il embrassait un immense panorama consistant en roseaux au nord, roseaux au midi, roseaux à l'est, roseaux à l'ouest, et cela aussi loin que sa vue pouvait s'étendre; et les seuls sons qu'il eût jamais entendus étaient les soupirs du vent à travers les roseaux et le battement des ailes des innombrables troupes de canards et d'oies, s'élevant du lac et prenant leur volée le matin.

La seule population qu'on rencontre sur les bords de cette longue chaîne de lacs et de rivières se compose de quelques tribus d'Indiens nomades, bienveillants si on les traite bien, mais jaloux de leurs droits, soupçonneux à l'égard des étrangers et redoutant par-dessus tout les conséquences des approches de la civilisation. Ces sauvages sont, paraît-il, une race d'hommes de haute taille, bien formés, robustes, à la démarche fière, tout à fait différente de l'attitude soumise des Indiens des parties colonisées du Canada.

« Que sont ces hommes, disait un chef au commandant de l'expédition d'exploration, que sont ces hommes que je vois autour de moi? Viennent-ils pour prêcher ou pour examiner nos terres? Que veulent-ils? N'ont-ils rien vu près du fort sur la rivière Pluvieuse? N'ont-ils pas vu un tombeau, un seul tombeau? Ce tombeau est celui d'un chef. Mon peuple qui habite ici se compose des descendants de ce chef, et il ne sait pas pourquoi vous avez été envoyés ici et passez par notre pays. Nous avons entendu dire que vous aviez cueilli des fleurs. L'homme blanc regarde nos fleurs et nos arbres, puis il s'empare de la terre des Indiens. Nous sommes pauvres, mais nous avons des cœurs, et nous ne voulons pas abandonner notre pays. Nous ne voulons pas mourir. Les hommes blancs nous apporteraient la mort, et notre peuple disparaîtrait. Nous voulons vivre et garder la terre que Dieu nous a donnée et que nos pères ont conquise. »

Une crainte générale des conséquences de relations plus étroites avec les Européens semble animer les tribus indiennes. « Tout autour de moi, disait un chef, dans le pays

où coule le Saskatchewan, je vois s'élever la fumée de l'homme blanc. Les longs couteaux (les Américains) négocient avec nos voisins pour s'emparer de leurs terres, et ils les trompent, et ils les frustrent. Or, nous ne voulons ni vendre, ni abandonner nos terres. » Une guerre à outrance sévit entre les États-Unis et quelques tribus indiennes voisines, et les populations indigènes sont généralement en état d'hostilité les unes contre les autres; mais il n'est pas peu surprenant de voir parmi celles-ci un apôtre enthousiaste de la paix se servir de son influence sur ses compatriotes pour mettre fin à leurs luttes barbares. « Au nombre des Indiens qui vinrent faire du commerce, dit le capitaine Palliser, se trouvait un homme que M. M'Kay connaissait bien. Cet homme faisait une exception remarquable à la généralité de sa tribu ; on l'appelle le Pacificateur, et deux fois, dans le cours des deux dernières années, il s'est avancé seul jusque dans le pays de Pieds-Noirs, et s'est présenté dans le camp de l'ennemi, sans armes, le calumet de paix à la main, l'exhortant à faire la paix et *s'offrant en holocauste.* Le résultat de sa démarche a été chaque fois la conclusion d'un traité de paix pour les Crees, et pour le Pacificateur un don de chevaux. »

En vue de la formation d'une colonie agricole sur son territoire, la Compagnie de la baie d'Hudson concéda au comte de Selkirk, dans l'année 1811, une certaine étendue de pays sur les bords de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, où le sol paraissait favorable à la culture. Il avait été résolu qu'on peuplerait cette colonie à la fois d'émigrants de la Grande-Bretagne et d'Indiens, dans l'espoir qu'on parviendrait ainsi peu à peu à civiliser ces derniers par le mélange des deux races. Lord Selkirk transporta à grands frais plusieurs centaines de familles sur la colonie; mais les maux causés par la concurrence du commerce des fourrures dispersèrent les colons à deux reprises différentes, et un arrangement eut lieu alors entre le représentant du concessionnaire primitif relativement à la reddition de la concession à la Compagnie, sous le gouvernement de laquelle elle est restée depuis.

La rivière Rouge prend sa source dans le lac Queue-de-Loutre, territoire du Minnesota, appartenant aux États-Unis. Le cours général de la rivière suit la direction sud-ouest, jusqu'à un endroit où il fait un coude vers le nord, et serpente à travers une prairie dépourvue de bois et dont l'élévation va en diminuant, au point qu'elle finit par se niveler tout à fait. La rivière a de 200 à 350 pieds de large et un courant assez rapide, qui, par la suite des temps, a creusé un lit tortueux d'une profondeur de 30 à 40 pieds dans une argile tenace, à travers un pays presque uni, sur un parcours de 100 milles. Les rives sont escarpées et en quelques endroits couvertes d'arbres de haute futaie d'une dimension énorme. On y rencontre des fermes disséminées sur une étendue de 23 milles; des maisons et des églises bien bâties en pierre font augurer favorablement de la colonie. On a dit de ce district remarquable que c'était « un paradis de fertilité. »

La colonie de la rivière Rouge a eu de nombreuses difficultés à vaincre. Le sol y est sans doute d'une fertilité sans égale, et les récoltes de tout genre y viennent bien à maturité; 30 boisseaux de blé par acre ne sont pas un rapport extraordinaire. Les récoltes de pommes de terre y sont des plus abondantes, et le pays offre des ressources inépuisables pour engraisser le bétail. « Regardez cette prairie, disait un colon écossais, on peut y nourrir et engraisser

pour rien 10,000 têtes de bétail. Si je jugeais que cela en valût la peine, je pourrais enclore 50, 100, 500 acres, et de chaque acre je retirerais de 36 à 40 boisseaux de blé d'année en année. Je pourrais récolter du maïs, de l'orge, de l'avoine, du lin, du chanvre, du houblon, des navets, du tabac, etc., dans quelque quantité qu'on voudra, mais à quoi bon? Il n'y a pas de débouchés. Si nous avions seulement un marché, on pourrait voyager longtemps avant de rencontrer un pays qui vaille celui-ci. » Le froid en hiver est souvent de 45 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro; le mercure gèle, et reste congelé pendant plusieurs jours. On n'y a pas encore découvert de houille convenable pour le chauffage; et, comme c'est un pays de prairies, le bois n'y est pas abondant (1). La contrée ne possède aucun débouché pour le surplus de ses produits, et est exposée de temps en temps à des inondations causées par la crue de la rivière. Le coût du transport d'un tonneau de marchandises venant du lac Supérieur est de 45 livres; par conséquent la difficulté de se procurer des bestiaux et des ustensiles, si ce n'est par l'entremise des États-Unis, est insurmontable. L'entrée et la sortie naturelle du pays sont réellement par les États-Unis. Il est extrêmement peu probable qu'il vienne encore du Canada des émigrants pour l'établissement de la rivière Rouge, dans l'unique but d'y obtenir des terres; mais il ne peut y avoir de doute quant aux avantages que la vallée de la rivière Rouge présente pour l'agriculture, malgré la rigueur extrême de l'hiver. La température moyenne en été est plus élevée que celle du Canada; elle est de 67°,76 Fahrenheit (20° centigr.), tandis que celle de Québec est de 62°,91 (17° centigr.); celle de Toronto, de 63,98 (17°,75 centigr.); celle de Montréal, de 66°,62 (18° centigr.).

Il se rattache toutefois à cet établissement isolé des considérations politiques sur lesquelles il ne serait pas prudent de fermer les yeux. Les communications, qui s'accroissent rapidement entre les États-Unis et la population de la rivière Rouge, sont destinées, si l'on ne se décide à ouvrir une route entre la rivière et le Canada, à monopoliser tout le commerce de l'intérieur. Les choses continuant ainsi, il en pourrait coûter encore une province à l'Angleterre, et une barrière infranchissable empêcherait alors l'union projetée des colonies britanniques de l'Atlantique et du Pacifique. Les postes des États-Unis ne sont qu'à 2 milles de ceux de la Compagnie de la baie d'Hudson dans ce district, et un petit fort américain est à la veille de se transformer en ville avec une station de chemin de fer, quoiqu'il ne soit, quant à présent, environné que d'une vaste solitude. Le capitaine Palliser a trouvé cet embryon de ville en possession d'un bureau de poste; mais, comme il manifestait une certaine inquiétude, bien excusable, sur la sûreté de ses lettres s'il les confiait à ce bureau, il fut informé par un métis intelligent que la poste était considérée là comme « ayant beaucoup de chances. »

Un des faits les plus remarquables que de récentes explorations géographiques ont mis en lumière, c'est l'inaptitude absolue à être colonisée d'une grande partie du territoire des États-Unis, sur le flanc oriental des montagnes Rocheuses et au sud du grand coude du Missouri. Cette région des

(1) « Actuellement, on se procure le bois de chauffage, objet de première nécessité, et dont il se fait une grande consommation pendant les longs et rigoureux hivers, en lui faisant descendre les rivières au moyen du halage ou de trains. » Rapport du capitaine Blakiston.

montagnes Rocheuses et les terres stériles situées à l'est constituent une superficie égale à un tiers de la surface totale des États-Unis. Par suite de l'absence de pluie, plusieurs grandes rivières se transforment, pendant l'été, en de longues séries d'étangs, et une vaste étendue du pays consiste seulement en plaines sablonneuses. Les études faites dernièrement pour un projet de chemin de fer allant jusqu'à l'océan Pacifique ont donné un complet démenti à la croyance populaire qu'il se trouve d'immenses territoires propres à la culture entre le Missouri et les montagnes Rocheuses, et la stérilité du sol connu a fait donner à ce district le nom de *grand désert américain*. Il résulte de cette découverte une conséquence très-importante, savoir que la seule direction dans laquelle la population des États-Unis puisse chercher à étendre ses établissements agricoles, c'est vers le nord, c'est-à-dire en partie le long des rives du Missouri, vers les sources du Mississipi et dans la direction de la vallée de la rivière Rouge.

Le contraste que cette partie de l'Amérique anglaise du Nord présente avec le territoire contigu, appartenant aux États-Unis, est maintenant l'objet d'une grande attention. Le fait de la présence de troupeaux de bestiaux sauvages sur des plaines situées sous une latitude si élevée, est une ample preuve de leur fertilité naturelle. La partie de ces plaines et de leurs lisières boisées, qui est susceptible de défrichement, compte une superficie de 500,000 milles carrés. Sous le rapport de tous les éléments qui forment la base de la richesse naturelle, le pays, situé à l'ouest et au nord-ouest du lac Supérieur, est reconnu par les agriculteurs américains comme bien préférable à l'intérieur de leur propre pays dans les districts dont le lac Salé et la partie haute du Nouveau-Mexique fournissent des exemples bien connus.

Ces faits, qu'on s'est attaché à signaler dans les rapports officiels du gouvernement des États-Unis, ont une portée très-significative sur l'avenir du territoire anglais situé au nord-ouest de l'Amérique, et plus particulièrement sur l'établissement de la rivière Rouge et toute la vallée du Saskatchewan. Le versant septentrional du continent américain revêt ainsi une haute importance, et l'on ne peut plus révoquer en doute l'opportunité d'établir promptement une route qui relie ce vaste territoire par une chaîne de communications non interrompue. Le capitaine Blakiston remarque, dans son savant et intéressant rapport, que le grand cercle (ou la ligne la plus courte du globe), passant par Montréal et New-Westminster, capitale et port de mer de la Colombie anglaise, suit la vallée de l'Ottawa, va de là jusqu'à la rive nord du lac Supérieur, traverse l'établissement de la rivière Rouge, touche au Saskatchewan méridional et franchit les montagnes Rocheuses. C'est, dit-il, la seule ligne directe continue qu'on puisse adopter pour ouvrir une route par terre à travers la partie la plus septentrionale du continent, en longeant les lacs Supérieur et Winnipeg, et ce sera cette route que devra suivre la ligne continue de chemins de fer qui traversera les provinces anglaises.

Les opinions paraissent différer concernant la possibilité de coloniser une grande partie de cette étendue de pays. La Grande Rivière, au dire du capitaine Blakiston, n'arrose pas les plaines, mais traverse le pays, comme un canal ayant sa source d'alimentation dans les montagnes Rocheuses. On peut donc dire qu'elle n'a pas de bassin, et elle manque absolument d'affluents ; par conséquent la fertile vallée du grand Sas-

katchewan, contenant une immense superficie de terre arable, n'existe pas. D'un autre côté, le capitaine Palliser affirme que l'étendue de la surface arrosée par le Saskatchewan, et autres affluents du lac Winnipeg, est en chiffres ronds de 150,000 milles carrés; que 65,000 milles de ce territoire se composent de régions boisées en partie, abondant en lacs et riches en pâturages naturels capables de rivaliser, dans certains endroits, avec les plus beaux parcs de l'Angleterre, et qu'un tiers de cette dernière étendue peut être considéré comme apte en même temps à l'ensemencement. M. Hind se prononce, en termes plus positifs encore, sur la fertilité d'une très-grande portion de la vallée du Saskatchewan, et assure qu'il existe une large bande de pays riche en eau, en bois et en pâturages, arrosée par le Saskatchewan septentrional et quelques-uns de ses affluents.

D'autres explorateurs et voyageurs ont aussi été frappés de la fertilité du district de Saskatchewan, et le regardent comme une terre de grande espérance. « Le pays d'alentour (Fort-Pitt, sur la branche méridionale du Saskatchewan), dit M. Kane, abonde en buffles, et l'on y pourrait recueillir à profusion des grains et d'autres produits, s'il était cultivé. Pendant toute la durée des trois jours que nous avons mis à atteindre Edmonton-House, nous n'avons rien vu autre chose que ces animaux couvrant la plaine aussi loin que l'œil pouvait atteindre, et ils étaient si nombreux que parfois ils gênaient notre marche, remplissant l'air de poussière jusqu'à nous étouffer. Le pays, ajoute-t-il, présente en maints endroits l'aspect d'un parc; les plaines, légèrement ondulées, sont semées çà et là de bouquets d'arbres; le sol est couvert d'une végétation plantureuse, et les fleurs qui l'émaillent en font un véritable jardin (1). » M. Dawson déclare, de son côté, que le vaste territoire arrosé par le Saskatchewan et ses affluents convient parfaitement à la culture, ce qu'il considère comme pleinement prouvé par le succès des exploitations agricoles en activité, bien que sur une petite échelle, aux différents postes de trafic disséminés sur toute l'étendue du pays, et par le fait que, pendant l'hiver, on laisse généralement le bétail et les chevaux paître en liberté. D'après ce qu'on sait encore du pays, il affirme qu'il n'y a peut-être pas sur le globe une aussi vaste étendue de territoire qui soit si peu entrecoupée de terrains arides, ou qui présente un champ plus avantageux à la colonisation. De nouvelles explorations peuvent seules donner le dernier mot sur le véritable caractère de ce territoire, et trancher la question de sa valeur agricole. Il semble n'y avoir aucun doute sur l'existence de mines de houille dans ces parages; on en a déjà découvert sur la rivière aux Daims rouges, et en couches si épaisses, que, sur 20 pieds de déblai, il y en avait 12 de charbon. Sur les rives du Saskatchewan, on voit constamment l'affleurement de gisements houillers, et il y a tout lieu de supposer que le pays possède de vastes terrains carbonifères, qui s'étendent probablement jusqu'au pied des montagnes Rocheuses.

A ce sujet se rattache l'importante découverte géographique, récemment faite par le capitaine Palliser, d'une ligne de communication praticable dans tout son parcours, à partir de l'établissement de la rivière Rouge, à travers les montagnes Rocheuses, jusqu'à l'embouchure de la rivière de Frazer, ligne comprise entièrement sur le territoire anglais. La jonction des plaines du Saskatchewan à une route

(1) *Wanderings of an Artist.*

connue, conduisant à la Colombie anglaise, peut être considérée comme le dernier et le plus important résultat des explorations récentes. La passe de Kananatki, à laquelle le capitaine Palliser donne la préférence sur plusieurs autres, à cause de son trajet direct et de sa montée plus facile, traverse une longue vallée en pente douce, et son point culminant pourrait, selon lui, être réduit, au moyen d'un tunnel de peu d'étendue, à une élévation de 4,600 pieds (anglais) au-dessus du niveau de la mer : il représente comme comparativement aisée la descente du côté de l'ouest. D'autre part, le capitaine Blakiston donne la préférence à une autre passe, appelée *passe de Kootanie*, pour l'établissement d'un chemin de fer à travers les montagnes situées sur les possessions anglaises. Voici, d'après cet officier, les distances qu'aurait à traverser un chemin de fer établi sur le territoire anglais pour atteindre l'océan Pacifique :

	Milles géographiques.
Du lac Supérieur à l'établissement de la Rivière Rouge.	320
De l'établissement de la Rivière Rouge, par le coude de l'embranchement méridional du Saskatchewan aux montagnes Rocheuses	700
Passe Kootanie.	40
De l'extrémité occidentale de la passe Kootanie à l'embouchure de la rivière de Frazer, golfe de Georgie.	300
Total du lac Supérieur à l'océan Pacifique.	1,360
	Milles anglais.
Longueur probable du chemin de fer.	2,203

Il existe déjà un chemin pour chevaux de charge, conduisant de la Colombie anglaise à l'établissement de la rivière Rouge, par les montagnes Rocheuses ; il suit la vallée de Saskatchewan, et traverse de vastes et belles prairies pleines d'intérêt pour le touriste et pour le chasseur. Le gouverneur Douglas dit que toute la distance de la rivière de Frazer à la rivière Rouge, à l'exception de la passe Kootanie, qui est couverte de bois épais, peut être parcourue sans danger en chariot, et que, si le gouvernement canadien entreprenait d'ouvrir une route de la rivière Rouge aux bords du lac Supérieur, ce qui n'offre pas des difficultés très-redoutables, la Colombie anglaise et le Canada se trouveraient complétement reliés, et toute la distance serait parcourue sans sortir du territoire anglais. Une route quelconque, allant du territoire canadien à l'océan Pacifique, est une entreprise essentielle au progrès futur et à la sécurité de ces importantes dépendances de l'empire britannique, surtout si l'on y adjoignait un puissant établissement maritime sur l'océan Pacifique.

Les opinions peuvent différer sur l'opportunité d'une œuvre aussi considérable que la création d'un chemin de fer, dans l'état actuel des provinces par où ce chemin devra passer. On ne saurait nier, toutefois, que les chemins de fer sont les pionniers indispensables du progrès, qu'ils contribuent invariablement à peupler les districts qu'ils parcourent, et qu'ils doivent, dans un temps donné, rapporter des bénéfices. Aux États-Unis et au Canada, les chemins de fer ont facilité, d'une manière merveilleuse, le peuplement de territoires jusque-là déserts.

La rivière Rouge est navigable pour de petits bateaux à vapeur, depuis le lac Winnipeg jusqu'à une distance considérable sur le territoire des États-Unis, et, au mois de juin 1859, un bateau à vapeur, appartenant à des Américains, est arrivé à l'établissement de la rivière Rouge. La possibilité de naviguer à la vapeur sur la grande rivière du Saskatchewan n'est pas encore établie d'une façon satisfaisante. Des Américains dignes de foi soutiennent que les deux bras du Saskatchewan sont

aussi navigables que le Mississipi jusqu'au pied des montagnes Rocheuses. Le capitaine Blakiston, toutefois, ne partage cet avis qu'autant qu'il s'agirait de steamers d'un faible tirant d'eau.

Nous voilà loin du Canada ; mais l'excuse de nos digressions, c'est qu'elles ont un rapport important avec l'avenir de cette grande colonie. Si ces vastes possessions septentrionales de la couronne d'Angleterre doivent un jour rentrer dans le domaine de la civilisation, c'est du Canada qu'elles recevront les éléments de leur organisation civile et l'initiative de leur développement matériel. C'est aussi du Canada, selon toute probabilité, que leur viendra la population qui doit transformer des contrées où l'on ne rencontre aujourd'hui que des Indiens chasseurs, en riches pâturages et en champs fertiles couverts de moissons dorées pourvoyant à la subsistance de millions d'êtres humains.

O. S. (*Quarterly Review.*)

Histoire naturelle.

LE GORILLE,

ET LES AUTRES SINGES DE L'AFRIQUE ÉQUATORIALE.

En dehors du récit de ses rencontres personnelles avec les singes de l'Afrique équatoriale, M. de Chaillu a composé un chapitre, adressé plus spécialement aux naturalistes, réponse indirecte à quelques-unes des objections soulevées par sa prétention d'être le premier blanc qui ait chassé systématiquement le *gorille* et fait connaître, par l'importation de divers spécimens, le *nshiego mbouvé* ou singe chauve (*troglodytes calvus*), et le *troglodytes kooloo-kamba*. Ce chapitre pourra servir d'introduction aux extraits que nous nous proposons de donner d'un voyage dans les régions que M. de Chaillu appelle lui-même la *contrée des gorilles*.

— Depuis plusieurs siècles, c'est vaguement que les naturalistes ont parlé d'une espèce très-singulière de singe de l'Afrique occidentale, que Tyson appelait, en 1699 : *homo silvestris* ou pygmée ; Linné : *homo troglodytes*, et Blumenbach : *simia troglodytes*, nom sous lequel le chimpanzée a été généralement connu.

Postérieurement fut apporté de Bornéo l'orang-outang, qu'on appel *simia satyrus*, et qui diffère du singe d'Afrique par diverses particularités, entre autres, la couleur brun-rougeâtre de son poil.

En 1780 fut envoyé de Batavia en Hollande, par le gouverneur Wurmb, le squelette d'un autre grand singe, appelé le *pongo*, et qui reçut du baron Wurmb lui-même la dénomination de *pongo Wurmbii*.

Jusqu'à l'année 1829, époque où Cuvier revisa le sommaire de son *Règne animal*, nous ne connaissions que ces trois espèces de singes anthropoïdes.

D'éminents naturalistes ont longtemps soupçonné que le pongo de Wurmb n'était autre que l'adulte de l'orang. D'un autre côté, on trouva que l'angle facial du jeune orang de Bornéo et du jeune chimpanzée d'Afrique, par la prédominance du crâne, des mâchoires et des dents, se rapprochait plus qu'aucun autre mammifère connu de l'espèce humaine, et surtout de la forme inférieure du nègre. Telle était l'opinion d'anatomistes distingués, dont quelques-uns soutenaient que ces formes appartenaient à des espèces avancées, jusqu'à ce que, en 1835, l'illustre professeur Richard Owen eût examiné l'appareil dentaire de ces têtes et établi le fait qu'elles appartenaient aux jeunes individus d'une plus grande espèce.

En 1812, Geoffroy-Saint-Hilaire créa le genre *troglodytes* pour le chimpanzée, et cette classification a été adoptée par tous ceux qui sont venus après lui.

Cependant de vagues rumeurs parlaient d'une autre espèce de singe d'Afrique. Mais ce ne fut qu'en 1847 que le monde savant fut surpris par l'évidence inattendue de l'existence de cette nouvelle espèce. Vers la fin de 1848, un crâne fut découvert accidentellement par le docteur P. Leighton Wilson, de New-York, missionnaire au Gabon, dans l'Afrique occidentale. Le docteur Wilson en obtint ensuite un autre et une partie de squelette, qu'il offrit à la Société d'histoire naturelle de Boston. Du premier crâne découvert par le docteur Wilson, qui le donna au docteur Savage, de Boston, et d'un second (le crâne d'une femelle) que celui-ci se procura, le docteur Savage et le professeur Jeffries Wyman se servirent pour préparer la description imprimée dans le *Journal d'histoire naturelle* de Boston, où fut adopté le nom de *gorilla*, qu'Hannon le Carthaginois avait, dans son périple, attribué aux sauvages velus qu'il rencontra aux îles Gorgades, et dont il rapporta les peaux à Carthage. Selon Pline, ces peaux étaient encore suspendues en trophée dans le temple de Junon lorsque Carthage fut prise : *Penetravit in eas (Gorgades insulas) Hanno, Pœnorum imperator, prodiditque hirta fœminarum corpora, viros pernicitate evasisse, duarumque gorgonum cutes, argumenti et miraculi gratia, in Junonis templo posuit, spectatas usque ad Carthaginem captam.* Pline change le nom de *gorilla* en celui de *gorgone;* mais ce n'étaient que des chimpanzées qu'Hannon avait rencontrés, poursuivis, tués et portés à Carthage. L'île qu'il mentionne n'aurait pu fournir assez de nourriture végétale aux gorilles, qui en consomment considérablement; les mâles n'auraient pas pris la fuite et abandonné leurs femelles. J'ai toujours vu le gorille mâle s'avancer contre son ennemi et protéger la retraite de sa femelle. Capturer par la simple force de la main un gorille, même femelle, est, selon moi, impossible. J'en appelle à tous ceux qui ont pu voir l'animal dans ses forêts natales et faire l'épreuve de sa force extraordinaire. Hannon ne dut rencontrer que le *troglodytes niger* ou chimpanzée, qui est commun dans les montagnes et les bois de la Sénégambie, où il n'attaque pas l'homme. Je doute même que l'amiral carthaginois eût pris aucun chimpanzée adulte, mâle ou femelle, mais seulement quelques jeunes qui ne purent courir assez vite pour éluder la poursuite des chasseurs.

André Battel, voyageur d'Afrique, quelque temps prisonnier des Portugais à Angola, et dont les aventures ont été insérées

par Purchas dans son recueil de *Pèlerinages*, est le premier moderne qui ait fait mention de deux différents singes africains, le *pongo* et l'*engeco*. Voici ce qu'il en dit :

« Les deux plus grands de ces monstres sont appelés *pongo* et *engeco*. Le pongo a toutes les proportions d'un homme ; car il est de haute taille, a la figure humaine, les yeux profonds et de longs sourcils au front. Son corps est tout velu, d'un poil pas très-épais et de couleur noire. Il ne diffère de l'homme que par les jambes, car elles n'ont pas de mollets. Il marche toujours debout et porte ses mains croisées sur le cou, quand il court sur terre. Il dort dans les arbres et se bâtit un abri contre la pluie. Il se nourrit de fruits et de fourmis, mais jamais de chair. La parole lui manque et il n'a que l'intelligence de la brute. Les indigènes, quand ils travaillent dans les bois, y allument des feux pour passer la nuit, et, le matin, les pongos viennent après eux se chauffer à leur tour, aussi longtemps que le feu dure, car ils n'ont pas l'esprit d'allumer eux-mêmes ni d'entretenir le feu. Les pongos vont par troupes, et ils ont quelquefois tué un nègre isolé; ils attaquent aussi l'éléphant, qu'ils font fuir et poursuivent à coups de bâton. On ne les prend jamais vivants : il faudrait dix hommes pour en tenir un ; mais on s'empare des jeunes. Après avoir tué la mère avec des flèches empoisonnées, les petits se cramponnent sur le cadavre. Lorsqu'un pongo meurt, les autres le recouvrent de feuilles et de branchages. »

La description de Battel me semble la plus exacte, jusqu'à celle de Bowditch dont je parlerai tout à l'heure. Je ne crois pas que le gorille se trouve au sud de la rivière Setti-Camma, car je n'ai pu reconnaître ses traces au delà. Le langage des Mayombas a quelque affinité avec celui des Mpongwes. Le mot *engeco*, donné par Battel au plus petit de ses monstres singes, est sans doute le *nshiego* des tribus mpongwe et gamma d'aujourd'hui. Quant au mot *pongo*, il m'embarrasse; je ne saurais l'appliquer à la tribu mpongwe, car cette tribu n'a émigré au Gabon que dans le courant de ce siècle, trois des Ndina, les anciens possesseurs de la rivière, survivant encore ; et du temps de Battel, la tribu mpongwe vivait loin dans l'intérieur : son nom était inconnu, en supposant qu'elle existât alors comme tribu. Malheureusement, j'ignorais la relation de Battel lorsque j'étais en Afrique, où j'aurais questionné les Mayombas sur l'origine et le sens du nom, s'il en reste trace après plus de trois siècles. En admettant que Battel connût le gorille et le chimpanzée, le lecteur verra qu'il a commis plusieurs erreurs sérieuses sur leurs mœurs et leur conformation. Ses histoires sont des contes de voyageurs et ne s'appliquent à aucun des grands singes d'Afrique.

Après lui viennent d'autres voyageurs, dont les incroyables récits sont de pures additions aux rapports déjà passablement exagérés des nègres.

Temminck, dans ses *Esquisses zoologiques* sur la côte de Guinée, cite un passage de Bosman, qui semble se rapporter au gorille et au chimpanzée ; c'est encore une fable, quoiqu'il dise avoir vu de ses yeux ces singes hauts de cinq pieds, méchants, hardis et attaquant l'homme, car il semble ajouter foi à ce que lui avaient dit les nègres, qu'ils ne parlaient pas, de peur qu'on ne les fît travailler, et que leurs maîtres leur apprenaient tout ce qu'ils voulaient.

Nous arrivons à Bowditch, qui, dans sa relation d'une mission du cap Coast-Castle à Ashantee, publiée à Londres en 1819, dit, en parlant de son séjour au Gabon : « Le sujet le plus extraordinaire de nos entretiens sur l'histoire naturelle était l'*ingena*,

animal semblable à l'orang-outang, mais beaucoup plus grand, d'une taille de cinq pieds quatre pouces, et dont la patte peut vous donner un soufflet fatal. L'ingena se cache dans les bois pour attaquer les voyageurs. Il se nourrit principalement de miel sauvage, et j'ai entendu répéter généralement parmi les Mpongwes qu'il se construit une maison, grossière imitation de celle des indigènes; mais il ne se couche que sur le toit. »

Jusqu'ici les voyageurs ne parlaient que par ouï-dire du chimpanzée et du gorille : le docteur Wilson, le professeur Savage et le professeur Jeffries Wyman n'avaient prouvé leur existence que par leurs squelettes, lorsque mon séjour en Afrique m'a fourni les moyens de satisfaire la curiosité que j'avais de pénétrer jusqu'aux repaires de ces monstres, et je suis le premier blanc qui ait pu, par son expérience personnelle, réfuter à la fois les contes des nègres ignorants et confirmer tout ce qu'on a dit de vrai sur la férocité qui rend les gorilles réellement redoutables à ceux qui osent braver leur rencontre.

Je suis faché de faire évanouir bien des illusions, mais le gorille ne s'embusque pas dans les arbres sur la route pour saisir le voyageur dans ses bras et l'étrangler; il n'attaque pas l'éléphant à coups de bâton ou de massue; il n'enlève pas les femmes des indigènes; il ne se construit pas une maison de feuillages et de branchages pour y dormir sur le toit; il ne vit pas en troupes, et ses assauts par compagnies ou bataillons n'ont pas le moindre fondement de vérité.

Le gorille vit dans les régions les plus solitaires et les plus sombres des jungles de l'Afrique, préférant tantôt les profondes vallées boisées, tantôt les hauteurs escarpées. L'eau n'est pas rare dans cette partie de l'Afrique, mais j'ai remarqué que le gorille se rencontre toujours très-près d'une source abondante.

C'est un animal nomade et d'humeur inquiète, errant d'un lieu à un autre, et qu'on surprend rarement deux jours de suite dans le même canton. Cette disposition à la vie errante est en partie causée par la difficulté qu'il a de se procurer sa nourriture favorite. Quoique le gorille ait la mâchoire armée d'énormes dents canines, et qu'il soit doué d'une force qui le rend capable de prendre et de tuer presque tous les animaux des forêts qu'il fréquente, c'est un scrupuleux *végétarien*. J'ai examiné l'estomac de tous ceux que j'eus la chance de tuer, et je n'y ai trouvé jamais que des résidus de baies, de feuilles d'ananas et autres matières végétales. Le gorille est un gros mangeur, et il a bientôt épuisé tout ce qu'il y a d'aliments pour lui dans un canton, ce qui l'oblige de changer sans cesse de quartier afin de prévenir la famine. Sa large panse, qui se ballonne devant lui quand il se tient debout, prouve que j'ai raison de l'appeler un gros mangeur, et certainement le développement de sa charpente osseuse et de ses énormes muscles exige une nourriture abondante (1).

Il n'est pas vrai qu'il vive sur les arbres. J'ai toujours trouvé le gorille sur terre, quoiqu'il grimpe souvent aux arbres pour y cueillir des baies ou des fruits à noyau, mais, son repas fait, il redescend sur le sol. L'examen anatomique de son estomac m'a confirmé dans mes conclusions sur la na-

(1) La vaste capacité abdominale du gorille peut bien être ici à la fois une cause et un effet. Une nourriture végétale engendre plus de gaz et ballonne le ventre de l'animal. N'est-on pas obligé de modérer la provende herbacée des jeunes chevaux? Les poulains de la Camargue, livrés à la libre pâture, pèchent par l'excès de leur développement abdominal.

(*Note de la Rédaction.*)

ture de son alimentation, et rien ne m'a démontré qu'il eût besoin de se tenir sur les arbres. Il est très-friand de la canne à sucre sauvage, plus encore des côtes blanches de la feuille d'ananas, et il mange volontiers certaines baies qui mûrissent près de terre, ainsi que les bourgeons de quelques arbres et une espèce de noix à coque très-dure. Pour casser cette noix un homme a besoin d'un lourd marteau, et probablement c'est pour lui en tenir lieu que la nature a doué le gorille de sa forte mâchoire, trop forte en apparence pour un animal non carnivore, et qui lui permet de tordre un canon de fusil, comme l'éprouva un de mes malheureux compagnons, dont un gorille furieux saisit l'arme entre ses dents.

Ce sont les jeunes gorilles seulement qui dorment sur les arbres pour s'y mettre à l'abri des bêtes féroces. J'ai plus d'une fois suivi à la piste un gorille adulte jusqu'à son gîte, et je l'ai toujours vu simplement assis au pied d'un arbre avec le dos appuyé au tronc. Par suite de cette posture habituelle, le gorille a généralement son poil usé sur la partie de son corps qui supporte alors le poids du reste, tandis que cette même marque se trouve sur le côté chez le singe chauve (*troglodytes calvus*) qui se construit un abri de feuillage dans un arbre et y passe la nuit. Je crois cependant que, pendant que le mâle dort au pied de l'arbre ou tout près de là, sa femelle et son petit peuvent quelquefois se hisser jusqu'au faîte, et j'ai été témoin de cette ascension.

Les singes qui vivent beaucoup sur les arbres, comme le chimpanzée, ont les doigts de la patte de devant et de la patte de derrière beaucoup plus longs que le gorille, qui, par la conformation de ces deux extrémités, se rapproche davantage de la conformation de la main et du pied de l'homme, ce qui le rend moins apte à grimper aux arbres. J'ajouterai ici que, quoique de jeunes chimpanzées soient souvent capturés par les nègres des rivières de Muni-Moonda et du Gabon, preuve qu'ils sont abondants vers ces régions, je n'ai jamais rencontré un nid ou un abri à l'usage des chimpanzées; d'où je conclus qu'ils n'en construisent aucun.

Le gorille ne vit pas en troupes. J'ai presque toujours rencontré un adulte mâle avec une femelle, quoique quelquefois le vieux mâle erre seul. Dans ce cas-là, il en est du gorille seul comme de l'éléphant seul : il est particulièrement morose, méchant et dangereux à approcher. J'ai rencontré les jeunes gorilles par compagnies de cinq, quelquefois moins, jamais plus. Ces jeunes gorilles se sauvaient toujours à quatre pattes, jetant des cris d'effroi. On les surprend difficilement, parce qu'ils ont l'ouïe très-fine : ils n'attendent pas le dernier moment pour décamper, et la nature du terrain embarrasse le chasseur qui se met à leur poursuite. L'adulte n'est guère moins effarouché, et j'ai parfois donné la chasse toute la journée à l'animal sans pouvoir l'atteindre; mais lorsque le hasard, une heureuse chance ou une poursuite intelligente vous met en présence d'un gorille, vous n'avez plus à craindre qu'il vous tourne le dos. Je n'ai jamais vu un gorille mâle cherchant à fuir lorsque je le rencontrais. S'il y avait le mâle et la femelle ensemble, le mâle était généralement assis sur un rocher ou contre un tronc d'arbre dans le coin le plus obscur du jungle, sa femelle mangeant auprès de lui ou à peu de distance, et il est singulier que c'était toujours elle qui donnait l'alarme en prenant la fuite avec des cris bruyants. Alors le mâle, assis et faisant une sauvage grimace, se redresse, défie le chasseur par son affreux rugissement, en se battant la poitrine

et agitant sa grosse tête ronde. Le rugissement particulier au gorille commence par quelques aboiements qui rappellent ceux du chien enragé, auxquels succède le son guttural plus profond, qui se prolonge pendant une minute, et qui, redoublé par les échos de la forêt, produit sur l'oreille du chasseur l'effet d'un roulement de tonnerre précurseur de la tempête. Je crois avoir entendu ce rugissement à une distance de trois milles. L'horrible aspect de l'animal en ce moment-là ne saurait se décrire. Il me faisait excuser mes braves compagnons indigènes lorsqu'ils cédaient à leurs terreurs superstitieuses, et je ne m'étonne plus des étranges histoires que les nègres racontent du gorille.

C'est un axiome du chasseur de gorilles expérimenté, qu'on doit réserver son feu jusqu'au dernier moment. Soit que le gorille prenne la détonation du fusil pour une réponse à son défi, soit pour toute autre cause inconnue, — si le chasseur tire et le manque, l'animal fond sur lui, et c'est un choc tout à fait irrésistible. Il lui suffit d'un coup de sa grosse patte armée d'ongles pour ouvrir les entrailles du chasseur, lui briser l'omoplate ou lui écraser la tête ; il est trop tard pour recharger, et vaine est la fuite. Il est arrivé à des nègres exaspérés par le danger de faire face au gorille et de le frapper avec la crosse du fusil, mais ils n'ont jamais eu le temps d'assener un coup; l'horrible patte avait déjà riposté, brisant à la fois l'arme et le crâne de l'homme. Aucun animal ne vous attaque d'une manière plus fatale, parce qu'il vous saisit comme ferait un boxeur qui aurait le double de votre force et l'avantage de bras plus longs que les vôtres.

On ne rencontre le gorille que dans un jungle sombre et presque impénétrable, où l'enchevêtrement des broussailles vous obstrue la vue et vous empêche de viser votre but très-distinctement. C'est pourquoi le chasseur doit rester immobile et attendre l'animal. Celui-ci, de plus en plus furieux, s'avance pas à pas, et s'arrête par moments pour recommencer son rugissement diabolique et battre sa vaste poitrine, qui retentit comme une grosse caisse de tambour. Quelquefois aussi, il s'assoit et regarde fièrement son adversaire ; puis il reprend sa marche par saccades obliques, ses jambes étant évidemment trop courtes pour soutenir longtemps son corps debout : aussi a-t-on pu le comparer à un matelot qui parcourt le pont de son vaisseau en se laissant aller au mouvement du roulis. Cette marche inégale ajoute encore à ce que son aspect a de hideux et de féroce. Il ne faut pas que le chasseur s'amuse à contempler cette atroce figure et à analyser les grimaces qu'elle fait en lui révélant des mâchoires et des dents qui briseraient un bras ou une jambe d'homme comme un biscuit. Qu'il fasse bien attention à l'amorce de son fusil, que son doigt ne quitte pas la détente, et qu'il ne se laisse pas aller à un tremblement nerveux. A quinze ou dix-huit pieds de distance, il sera temps de faire feu et de ne pas manquer le monstre.

Quand le nègre tire de nuit sur un hippopotame, il se sauve toujours bien vite après le coup parti. Quand c'est sur un gorille, il ne bouge pas. Ayant demandé pourquoi il ne prenait pas également la fuite, on me répondit que ce serait bien inutile de courir. Le chasseur a-t-il manqué son ennemi, il faut qu'il soit résolu à le braver corps à corps : heureux si, l'ayant blessé assez grièvement, il en est quitte lui-même pour sortir mutilé de la lutte, et j'en ai vu plus d'un resté estropié après une pareille aventure. Par bonheur, une balle tue aussi bien un gorille qu'un homme, et si vous lui en logez

une en pleine poitrine, vous êtes sûr de le voir tomber face contre terre, les bras étendus et poussant son dernier cri, moitié rugissement, moitié plainte, qui, en annonçant au chasseur son salut, retentit encore à son oreille comme les sons lugubres de l'agonie humaine.

Cette triste analogie d'humanité n'est pas celle qui cause le moins d'émotion au chasseur en présence du gorille.

Le gorille ne marche pas naturellement sur ses deux jambes de derrière, mais à quatre pattes. Dans cette posture, telle est la longueur des bras que la tête et la poitrine sont très-élevées, et dans la course les jambes sont repliées sous le corps. La jambe et le bras du même côté se meuvent simultanément, ce qui donne à l'animal un curieux dandinement. Il court très-vite : les jeunes, que j'ai poursuivis souvent, ne se réfugiaient jamais sur les arbres, mais leur course à corps incliné les faisait ressembler de loin à des nègres en fuite. Je n'ai jamais trouvé de femelle qui songeât à se tourner contre le chasseur, quoique les nègres m'aient dit que cela était arrivé à une mère qui emportait son petit. C'est une jolie scène que celle d'une mère gorille jouant avec son bébé, et j'en ai été quelquefois témoin quand j'étais aux aguets dans les bois ; j'avoue que ma sympathie alors l'emportait sur mon désir de me procurer des échantillons de l'espèce, et je n'avais pas le cœur de tirer. Il est vrai que mes nègres n'avaient pas la même sensibilité, et leur balle mettait bientôt fin au spectacle qui m'intéressait.

Lorsque la mère se sauve avec son petit, celui-ci se juche à califourchon sur ses épaules et croise ses jambes sur le sein maternel.

Je crois le gorille adulte impossible à apprivoiser : j'ai plus d'une fois conservé pendant quelque temps les jeunes gorilles que mes nègres prenaient vivants; mais je n'ai jamais pu adoucir la sauvagerie et la malignité de ces petits monstres : ni douceur, ni mauvais traitements n'y pouvaient rien faire. Le jeune troglodyte chauve (*T. calvus*) ou *nshiego-mbouvé*, au contraire, est facilement apprivoisé, et j'en ai une fois élevé un qui fut mon compagnon fidèle pendant quelques mois. Le jeune orang et le jeune chimpanzée s'humanisent de même. Quant au *kooloo-kamba*, je n'ai pas eu le bonheur d'en avoir possédé un vivant; mais comme ce n'est qu'une variété de chimpanzée, je ne doute pas qu'on ne puisse aussi l'apprivoiser. Le gorille seul est à jamais l'ennemi de l'homme : n'importe à quel âge, il ne peut endurer la captivité; il refuse toute nourriture, excepté les baies de son lieu natal, répond constamment aux caresses par des coups de patte et des coups de dents, ne reconnaît point son maître, et meurt sans maladie préalable, sans autre cause connue que la rage du captif et la haine de l'homme.

Le jeune chimpanzée est jaune, le jeune nshiego-mbouvé est d'un blanc très-pâle, mais le jeune gorille est noir comme le charbon. Telle était la couleur du plus jeune que j'ai eu, un vrai poupon en nourrice, et qui ne marchait pas encore.

C'est une force immense que celle du gorille. Il fallait quatre hommes vigoureux pour contenir un jeune gorille de deux ou trois ans, et encore un de ces quatre hommes fut cruellement mordu. Je n'exagère pas en rappelant qu'un gorille peut aplatir ou courber un canon de fusil avec sa mâchoire, et casser en deux avec ses bras un tronc d'arbre de six pouces de diamètre. Un animal doué d'une telle musculature ne peut être attaqué qu'à coups de fusil, et dans les régions de l'intérieur, avant que les armes à feu eussent été introduites, le gorille par-

courait sans rival et en roi absolu la forêt africaine des Apingi. Le chasseur qui peut se vanter d'avoir tué un gorille a conquis un renom d'intrépidité dans sa tribu, même parmi les plus braves, qualité qu'on ne saurait refuser aux chasseurs nègres.

Le gorille ne fait entendre d'autres sons de voix que les aboiements et les rugissements de celui qu'on attaque, et le cri d'alarme de la femelle ou du petit qui fuit le danger bravé par l'adulte. La mère a aussi un petit murmure de tendresse quand elle rallie son petit, et celui-ci a sa plainte de douleur, mais plainte peu harmonieuse et qui ne ressemble guère à celle de l'enfant.

Le gorille ne se sert d'aucune arme artificielle; il ne combat qu'avec ses bras, sans négliger sans doute le secours de ses dents, quand il trouve à mordre. J'ai pu examiner plus d'une tête dont les dents canines étaient cassées et non usées, comme elles le sont généralement dans toutes les têtes d'adultes qui ont eu recours à leurs mâchoires pour tâcher de rompre une branche qui résistait à leurs bras. Les nègres prétendent que ces dents cassées provenaient des combats livrés entre mâles pour se disputer une femelle. Je crois ces combats très-probables, et je ne doute pas que la lutte de deux robustes gorilles ne doive être un spectacle plus terrible qu'aucun de ceux qui se livraient entre athlètes dans le cirque de Rome.

Il n'est pas douteux que le gorille ne marche debout avec plus d'aisance et pendant plus longtemps que le chimpanzée ou le nshiego-mbouvé. Quand il prend cette posture, ses genoux font une courbe et son corps est penché en avant; quand il court à quatre pattes, ses pattes de derrière ne laissent aucune trace de leurs doigts sur le sol, comme s'il n'y appuyait que la balle du pied et l'espèce de pouce qui répond à notre gros orteil : les doigts de la patte antérieure ne tracent qu'une très-faible empreinte.

Les indigènes de l'intérieur sont très-gourmands de la chair du gorille et des autres singes. La chair du gorille est d'un rouge vif et coriace. Les indigènes de la côte n'en mangent pas, et reçoivent comme un affront l'offre qui leur en est faite, parce qu'ils soupçonnent une affinité entre l'animal et eux. Quelques familles de l'intérieur refusent aussi d'en manger, par suite de la tradition superstitieuse qui prétend qu'une femme noire accoucha d'un gorille. La peau est épaisse et ferme comme la peau du bœuf, mais à la fois plus tendre et plus épaisse que celle d'aucun autre singe, se déchirant facilement, surtout sous l'aisselle. Si on la fait sécher, l'épiderme s'en détache, ce qui la différencie de celle des autres singes.

Une des plus singulières superstitions relativement aux gorilles, c'est celle qui attribue une puissance mystérieuse à leur cervelle : on en fait des fétiches.

La taille des gorilles est aussi variable que la taille de l'homme. Les adultes mâles de ma collection mesurent depuis cinq pieds deux pouces jusqu'à cinq pieds huit pouces. Les fragments du squelette que possède le professeur Jeffries Wyman sont tellement hors de proportion avec les miens, que je puis en conclure que l'animal auquel il appartint devait avoir au moins six pieds deux pouces de haut. La femelle est beaucoup plus petite, moins forte, d'une charpente osseuse moins solide. Une des femelles de ma collection n'avait pas moins de quatre pieds six pouces.

La couleur de la peau du gorille, du jeune comme de l'adulte, est d'un noir foncé. Cette couleur n'apparaît, d'ailleurs, que sur la face, sur la poitrine et dans la paume des mains. Le poil d'un individu qui a atteint toute sa croissance, sans être vieux,

est de couleur gris de fer, couleur produite par des alternatives de noir et de gris. Le poil est plus noir sur les bras, plus long aussi, ayant jusqu'à deux pouces de longueur, poussant en haut sur l'avant-bras, et en bas de l'articulation du coude à l'omoplate. Les nègres disent que les vieux gorilles deviennent tout à fait gris. J'en ai un, dans ma collection, dont les grosses dents canines attestent l'âge avancé et qui était tout grisonnant, excepté les longs poils qui lui couvraient les bras. La tête a une chevelure d'un brun rougeâtre, courte et s'étendant sur le cou, c'est-à-dire sur ce qui serait la région cervicale chez l'homme.

Chez l'adulte mâle, la poitrine est nue; chez les jeunes mâles que j'ai tenus en captivité, elle était très-velue. Chez les femelles, les mamelles n'ont qu'un développement peu considérable, et leur poil est moins foncé en couleur, c'est-à-dire d'un noir à nuances rougeâtres, plus court sur les bras : la calotte rougeâtre de la tête du mâle n'existe que dans les femelles bien près d'être adultes.

Le poil, sur la partie du corps en contact avec le siége, est usé également dans l'un et l'autre sexe. J'ai dit que cela provenait de la posture prise au pied de l'arbre où ils font la sieste et passent la nuit.

Le gorille a l'œil enfoncé, l'arcade sourcilière de l'os frontal donnant au visage son expression la plus farouche; il a la bouche largement fendue, les lèvres sèchement découpées et sans parenchyme rouge. J'ai déjà décrit la projection des mâchoires et la grimace de rage qui vous montre un formidable râtelier, dont les dents canines sont un peu moins prononcées chez les femelles.

L'absence presque totale de cou donne à la tête l'apparence d'être soudée sur les épaules, ce qui s'explique par la position en arrière des condyles occipitaux. La boîte du cerveau est basse et comprimée, le profil crânien décrivant une ligne presque droite de l'occiput à l'arcade sus-orbitale. L'immense développement des muscles temporaux qui prennent naissance à cette arcade et la forme de l'os maxillaire démontrent la force de l'animal.

Les sourcils sont mal dessinés, en ce sens qu'ils se perdent dans la chevelure. Les cils des paupières sont aussi peu marqués, les deux yeux très-écartés l'un de l'autre, et les oreilles plus petites que celles de l'homme, auxquelles, d'ailleurs, elles ressemblent beaucoup quant à la forme, étant placées sur la ligne parallèle de l'œil. Vu de face, le nez est plat, mais plus saillant que le nez de tous les autres singes, à cause de la légère projection de l'os nasal, autre trait de similitude avec la face humaine.

Le profil du tronc accuse une légère convexité : les épaules sont très-larges; la poitrine est vaste, et de petits mamelons s'y dessinent comme chez les autres quadrumanes et chez l'homme. La longueur exagérée des bras et l'absence de mollets aux jambes, courtes comparativement aux bras, sont à la fois ce qui éloigne et rapproche le plus le gorille de l'homme, qui a, comme lui, l'humérus proportionnellement plus long que l'avant-bras.

Les mains du gorille (mains antérieures), surtout du mâle, sont très-fortes, courtes et épaisses; les doigts sont courts et gros, la circonférence du médius à la première jointure étant de six pouces. La peau du dos des doigts, près de la phalange du milieu, est calleuse et très-épaisse, ce qui démontre que le mode habituel de progression est à quatre pattes. Le pouce est plus court que chez l'homme et moins gros de moitié que l'index. La main est velue jus-

qu'à la division des doigts, qui, comme chez l'homme, sont couverts de petits poils courts. La paume de la main est nue, calleuse et très-noire. Les ongles sont noirs, formés comme ceux de l'homme, mais proportionnellement plus petits et se projetant légèrement au delà de l'extrémité des doigts; ils sont épais et forts, paraissant toujours très-usés. Bref, la main du gorille est presque aussi large que longue, et en cela plus rapprochée de celle de l'homme que ne l'est la main d'aucun autre singe.

Le pied (ou main postérieure) est proportionnellement plus large que le pied humain : la plante en est calleuse, très-noire, et semble une main gigantesque d'une énorme puissance. Les rides transversales attestent la fréquence et la liberté des mouvements de la double articulation du gros orteil, ainsi que la faculté de préhension. Le doigt médius, ou troisième orteil, est plus long que le second et le quatrième; le cinquième, proportionnellement plus court, comme chez l'homme.

Les orteils sont, pour ainsi dire, divisés en trois groupes : le gros orteil intérieur, le petit orteil extérieur, et les trois autres en partie réunis par un tégument. Les deux phalanges du gros orteil mesuraient, chez un de mes spécimens, six pouces et demi en circonférence. Sur le tout, le *pied* du gorille a plus de ressemblance avec le pied de l'homme que celui d'aucun autre singe. Chez aucun autre animal, le pied n'est aussi bien adapté à la station, ou posture debout : de même, le gorille est moins apte à grimper aux arbres qu'aucun autre singe. Enfin, le pied du gorille est plus long que la main, comme chez l'homme, tandis que, chez les autres singes, il est plus court que la main. Le poil, sur les pieds, arrive jusqu'à la division des orteils; à l'exception du gros orteil, les autres doigts présentent une grande ressemblance avec ceux de l'homme, n'étant libres qu'au-dessus de la seconde phalange : ils sont légèrement couverts d'un poil clair-semé.

Je n'ai rien de nouveau à apprendre sur le chimpanzée (*troglodytes niger*), animal depuis plus longtemps connu (quoique imparfaitement) des naturalistes. On le trouve dans presque toutes les régions que j'ai parcourues; mais il y est rare partout, excepté près de Danger, de Gabon et du cap Lopez. J'en tuai un, et j'en vis un autre dans mon expédition au cap Lopez. Antérieurement, lors de mon premier voyage en Afrique, j'en avais eu deux jeunes vivants; mais ils moururent tous les deux avant qu'il m'eût été possible de les soumettre à une observation suivie. Les jardins zoologiques et les ménageries d'Europe ont possédé, de loin en loin, quelques jeunes chimpanzées.

Le chimpanzée diffère du gorille par ces principales particularités : c'est un grand grimpeur d'arbres, passant une grande partie de son temps sur les branches des arbres de l'Afrique tropicale.

Difficile à apprivoiser quand il est adulte, il n'est pas méchant et féroce comme le gorille : il n'attaque jamais l'homme, et ses petits sont susceptibles d'éducation. Le gorille résiste à l'homme qui le poursuit; le chimpanzée se met à fuir dans l'épaisseur des bois. Sous ce rapport, il est moins facile de lui faire la chasse qu'au gorille.

Comme le gorille, le chimpanzée ne vit pas en société : les jeunes chimpanzées vont par petites troupes, mais les adultes ne s'associent que par couples ou vivent solitairement. Les jeunes ont une figure jaune, et qui devient noire avec l'âge; ils ne vivent pas longtemps en captivité, mourant presque toujours de phthisie pulmonaire ou de dyssenterie.

Je ne connais pas d'exemple d'un chimpanzée adulte qui ait été pris vivant, et quelque ingénieux que soient les nègres pour imaginer des piéges et des trappes où se prennent les plus gros animaux de la forêt, l'éléphant, l'hippopotame, l'antilope et le léopard lui-même, le chimpanzée élude leurs inventions les plus habiles, et il faut qu'ils tuent une mère pour capturer son petit.

Le chimpanzée est remarquable par l'étendue géographique des régions qu'il fréquente. On le trouve depuis la Gambie, presque à tous les degrés de latitude, jusqu'au parallèle de Saint-Philippe Benguela. La plus grande partie de ces contrées est couverte de bois, et offre à l'animal tout ce qui est nécessaire à son existence; mais les autres espèces de singes ne supporteraient pas, comme le chimpanzée, les fortes variations de climat qu'il y subit.

La nourriture du chimpanzée consiste en baies, feuilles et noix. Autant que j'ai pu m'en assurer, il ne se construit pas un abri comme le nshiego-mbouvé. Mes recherches du cap Lopez n'aboutirent à aucune découverte qui contredise mon assertion : les nègres de ce pays, qui connaissent parfaitement les mœurs du chimpanzée, le disent comme moi. Dans le Gabon, le chimpanzée est appelé *nshiego;* dans l'intérieur, *nchéko,* nom qui ressemble beaucoup à celui du léopard : *n'gégo.*

Les contrées où vit le nshiego-mbouvé (*troglodytes calvus*) sont bien plus limitées que celles que fréquentent le chimpanzée et même le gorille.

Je ne l'ai trouvé que sur les plateaux de l'intérieur et dans les plus épaisses forêts : j'ai des raisons de croire que plus loin, dans l'intérieur, il vit dans les mêmes cantons que le gorille, sans que les deux espèces se querellent ensemble. Il diffère du gorille par sa douceur, sa docilité, sa plus petite taille et sa moindre force, aussi bien que par son habitude de construire un nid ou un abri de feuillage sur les plus hautes branches d'un arbre. Je l'ai souvent épié et vu se hisser jusqu'à cette demeure aérienne, où il s'assoit confortablement, la tête protégée par la toiture de sa façon, enlaçant l'arbre avec son bras; il dispose artistement les feuilles en dôme et lie les rameaux entre eux par des lianes. Le faîte de cet édifice a généralement une circonférence de six à huit pieds, affectant la forme d'un parasol déployé. On remarque le plus souvent deux de ces abris sur deux arbres voisins, d'où je conclus que le mâle et la femelle vivent conjugalement toute l'année, les jeunes demeurant avec leurs parents jusqu'à ce qu'ils soient d'âge à se construire leur propre domicile. J'ai toujours admiré le travail de cette architecture, qui atteste une adresse et une intelligence dont certainement le gorille est incapable.

Les caractères distinctifs du nshiego-mbouvé, ceux qui établissent qu'il forme une variété séparée de chimpanzée, peuvent se résumer ainsi : il a la tête chauve et d'un noir brillant; son humeur n'est pas farouche comme celle du gorille; le jeune nshiego-mbouvé est blanc, tandis que le jeune gorille est noir et le chimpanzée jaune. Sa tête est ronde, ovoïde; le nez très-plat, les oreilles plus larges que celle du gorille, mais plus petites que celles du kooloo-kamba et du chimpanzée; les yeux sont enfoncés, les dents et les canines petites, comparées aux dents du gorille. Les bras, l'animal debout, atteignent le dessous du genou, les mains longues et minces, le pied plus court que la main, avec les orteils *libres.* Les callosités sur le dos des doigts montrent que cet animal marche communément à quatre pattes et repose le poids de son corps sur ses

mains repliées en double. Le poil est d'une couleur uniformément noir de rouille. Le mâle est plus grand que la femelle. J'ai tué un vieux mâle dont le squelette semble bien plus grand que celui d'aucune femelle de gorille que j'aie jamais vue; mais je soupçonne que l'individu était exceptionnellement très-gros, aucun des adultes de ma collection ne pouvant lui être comparé.

Je ne saurais dire si cet animal attaquerait l'homme qui n'aurait fait que le blesser; j'en doute. Sa docilité, lorsqu'il est jeune, me confirme dans la différence que je constate entre lui et le gorille. Tous ceux que j'ai rencontrés à la chasse prenaient la fuite aussitôt qu'ils m'avaient aperçu.

Je termine par le kooloo-kamba. Ce singe, que son cri singulier distingue des autres singes de l'Afrique équatoriale, est aussi celui de tous qui ressemble le plus à l'homme. Il est très-rare, et je n'ai pu m'en procurer qu'un seul individu. Plus petit que le gorille mâle adulte, il est plus fort que le gorille femelle. La tête est sa particularité la plus remarquable, et je fus immédiatement frappé de son analogie avec la tête de l'Esquimau ou du Chinois. Il a la face noire et nue, le front plus haut que les autres singes, et la capacité crânienne beaucoup plus grande relativement à sa propre mesure proportionnelle; les yeux plus écartés que chez ses congénères, le nez plat, les os des joues saillants, les joues pendantes, l'arcade sourcilière très-marquée, l'oreille grande, mais très-bien dessinée, le museau proéminent et large. Mais ce qui prête à son visage la physionomie humaine, ce sont surtout les favoris touffus qui l'encadrent depuis les oreilles jusqu'au menton. Le corps est velu, les épaules larges, la musculature du bras très-développée, et avec la main longue et effilée qui indique son habitude de grimper aux arbres, il atteint le milieu de la jambe. L'abdomen du kooloo-kamba n'est pas moins vaste que celui du gorille.

Il me reste à dire du gorille qu'avant que ce nom fût adopté, il a été mentionné par les noms suivants : le gorille est le *pongo* de Battel (1629), l'*ingena* de Bowditch (1819), l'*en-gena* de Savage (1847), l'*engena* ou *inge-ena* de Gautier Laboulaye (1849), le *negna* de Ford (1852), le *gina* ou *ngina* de l'amiral Penaud (1852), le *dgina* d'Aubry-Lecomte (1854 et 1857). Excepté le mot *pongo*, tous ces noms ne sont que des diverses manières d'orthographier le *ngema* de la tribu mpongwe qu'adopta le révérend docteur S.-L. Wilson, dans son ouvrage sur l'Afrique occidentale. Dans l'idiome mpongwe, comme dans quelques autres des idiomes de l'Afrique méridionale, la plupart des mots ont le préfixe N ou M.

Le chimpanzée, que Hannon, selon moi, aurait appelé *gorilla* et Pline *gorgo*, est appelé *engeco* par Battel (1625), *pygmée* par Tyson, dans son *Anatomie d'un Pygmée* (1699), *chimpanzée* par Gravelet (1738), *ensocko, jocko*, ou petit *orang-outang* par Buffon (1786), *mghego*, par Bowditch (1819), *enche-eco* par Savage (1847), *ntchego* par Franquet (1852), *nchego* par Aubry-Lecomte (1854-1857). La plupart de ces noms sont encore des variantes du nom que lui donne la tribu *camna*, et que l'on devrait orthographier *nshiego*, en traduisant la prononciation anglaise. *Nshiego* est le nom nègre du véritable chimpanzée, et la nouvelle espèce que j'ai découverte et à laquelle on a donné le nom de *troglodytes calvus*, est appelée *nshiego-mbouvé* par les noirs qui, dans leur langage, donnent le seul nom de *mbouvé* à une variété du chimpanzée. Le troglodyte kooloo-kamba est par ces mêmes nègres appelé le *kooloo-kamba*,

ou simplement le *koola*. *Koolo-Kamba* est dérivé du verbe *kamba*, *parler*, et de *kooloo*, onomatopée des deux notes que fait entendre le singe chauve.

— Ce chapitre de l'ouvrage de M. P. du Chaillu est complété par un autre presque exclusivement rempli de détails anatomiques de la structure osseuse du gorille et des autres singes d'Afrique. Dans cette dissertation figure en première ligne le nom du professeur Owen, qui, dès 1848, avait publié une description du gorille dans les *Transactions* de la société zoologique de Londres, description sur laquelle il est revenu plusieurs fois. Le voyageur cite ensuite le docteur Wyman, et n'oublie pas le professeur M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, dont il adopte les conclusions tendant à faire un nouveau genre du gorille (le *genus gorilla*), nom plus rapproché du *genus homo*, que le *troglodytes niger*, dans cet ordre de classification : *homo troglodytes*, *gorilla*, *simia hylobates*.

Voici comment l'illustre professeur français constatait, dans le tome X des *Archives du Muséum d'histoire naturelle*, les diverses particularités de structure du gorille ; c'est le résumé anticipé des détails plus nombreux colligés par M. du Chaillu :

« L'étude de la conformation générale de la tête chez le gorille, des proportions des membres, et par conséquent des conditions générales de la station et de la progression, celle de la conformation de ses mains et de la structure des mâchelières inférieures, nous ont également conduit à cette conclusion, confirmée, en outre, par un grand nombre de faits secondaires :

« Le gorille n'appartient pas au genre troglodyte ; il constitue un genre distinct, genre auquel restera sans doute appliqué le nom que j'ai proposé pour ce singe, quelques jours après son arrivée en France : gorille (*gorilla*).

« Les caractères de ce genre peuvent être ainsi résumés :

« 1° Tête arrondie dans le jeune âge ; tête très-allongée et très-déprimée à l'état adulte ; les crêtes crâniennes très-saillantes ; *conques auriculaires petites* et de forme humaine.

« 2° *Membres antérieurs longs*, leur extrémité atteignant (l'animal debout) le milieu de la jambe.

« 3° *Mains antérieures larges*. Ce caractère sépare bien plus encore le gorille de l'orang que du chimpanzée ; la paume, en particulier, presque aussi large que longue, de proportion presque exactement humaine ; *les doigts courts*, relativement à ceux de l'homme et du chimpanzée.

« 4° Mains postérieures allongées, *les trois doigts intermédiaires* (chez le mâle) *réunis par des téguments jusqu'à la seconde phalange ;* ongles des quatre mains très-aplatis, comme chez l'homme et le chimpanzée seuls.

« 5° *Les canines énormes*, les incisives presque rangées en ligne droite, *les trois mâchelières inférieures allongées d'avant en arrière et à talon*.

« Les caractères qui sont indiqués en italique sont ceux qui distinguent particulièrement le genre gorille du genre troglodyte. »

Nous ne terminerons pas cette introduction aux *extraits* que nous comptons traduire de l'ouvrage de M. du Chaillu, sans rappeler aux lecteurs de la *Revue Britannique* l'article très-curieux sur les singes, emprunté par nous, il y a quelques années, aux derniers *Essais d'histoire naturelle* publiés par l'illustre naturaliste Watterton.

Beaux-arts. — Peinture.

ÉCOLES ALLEMANDE, FLAMANDE ET HOLLANDAISE.

C'est incontestablement aux écrivains allemands qu'appartient l'honneur d'avoir les premiers généralisé et réduit en système les lois relatives à l'art. Ils ont, il est vrai, souvent porté cet esprit de généralisation et d'analyse à un degré d'exagération fatal au développement du goût et de l'imagination; de là vient que leurs critiques sont parfois pédantesques et nous paraissent à la fois froides et fausses. Mais, nous le répétons, les Allemands ont été les premiers à comprendre l'importance de l'art pour l'étude philosophique de l'histoire de l'esprit humain, c'est-à-dire de la civilisation universelle. Les premiers, ils ont considéré l'architecture, la peinture et la sculpture comme la manifestation extérieure des différentes phases du développement de l'homme et de la condition de la société à une époque donnée, et c'est ainsi que, grâce à eux, l'étude de l'art en général a pris pour nous un double intérêt, car, tout en nous procurant de vives et pures jouissances, elle nous aide à lire dans le grand livre de l'histoire de l'humanité.

Cette faculté de généralisation, propre aux Allemands, se trouve au plus haut degré dans le *Manuel des écoles de peinture allemande, flamande et hollandaise* de Kugler, que vient de refaire sur un plan nouveau le docteur Waagen, directeur du musée royal de Berlin et auteur d'un ouvrage estimé sur les *Trésors de l'art dans la Grande-Bretagne*. Ce manuel, que recommandent à l'amateur comme à l'artiste des recherches profondes, des vues originales, une grande sagacité, une critique judicieuse, nous fait assister au développement graduel de la peinture, dans les écoles qui forment les trois branches principales de l'art teutonique. Bien que cette épithète de *teutonique* ne s'applique pas avec la même justesse aux écoles allemande, flamande et hollandaise, nous nous en servirons, à défaut d'une meilleure, pour les distinguer de celles qui, au moyen âge, ont fleuri de l'autre côté des Alpes. C'est de cet art teutonique que nous nous proposons de présenter à nos lecteurs une rapide esquisse.

Chez les races italiennes et teutoniques, comme chez les Grecs et les Romains, la condition de la peinture, de même que celle de l'architecture et de la sculpture, a presque toujours dépendu de l'état de la liberté politique et des institutions sociales et religieuses du pays. On pourrait établir un parallèle exact entre l'histoire des beaux-arts en Italie et leur histoire dans l'Europe centrale. De l'un comme de l'autre côté des Alpes, on vit des cités plus ou moins indépendantes les unes des autres s'élever, en

grande partie par le commerce, à un haut degré de puissance et de richesses. Les droits populaires y furent longtemps protégés par les institutions municipales; mais ils périrent graduellement à mesure que le luxe et l'abondance de tous les biens matériels rendirent les habitants moins sensibles au prix inestimable de la liberté, et cette liberté entraîna dans sa ruine leur prospérité et leur civilisation. Les histoires de Florence, de Sienne, de Milan et de Venise trouvent presque leur contre-partie dans celles de Cologne, d'Augsbourg, d'Anvers et de Bruxelles. Il est bien remarquable que les deux seules contrées de l'Europe qui purent présenter ce contraste, furent en même temps les deux seules où fleurirent les beaux-arts. Chacune des villes que nous venons de citer possédait son école de peinture qui grandit et tomba avec ses franchises politiques et sa prospérité. Il y eut toutefois cette différence, dans l'histoire de la peinture en Italie et dans l'Europe centrale, qu'à partir du treizième siècle, qui vit se rallumer dans le monde le flambeau des arts, l'Italie fut toujours d'un siècle en avance, bien que des deux côtés des Alpes, le progrès de la peinture, de la sculpture et de l'architecture suivît presque les mêmes phases.

A en juger d'après les enluminures des manuscrits du neuvième au treizième siècle, et d'après les portes de bronze des cathédrales d'Hildesheim et d'Augsbourg qui sont du commencement du onzième, les arts étaient tombés moins bas en Allemagne qu'en Italie avant la Renaissance. L'influence romaine domina longtemps dans l'Europe centrale, de même qu'en Angleterre et en Irlande. L'art, il est vrai, y avait dégénéré en une très-grossière imitation des formes classiques, mais il avait, jusqu'à un certain point, conservé l'empreinte de l'élément classique. Ce fut la civilisation des races teutoniques qui le transforma, et cette civilisation, à laquelle on a donné le nom de *civilisation gothique*, fut le résultat du caractère particulier des races du Nord combiné avec la douce influence du christianisme et des restes de la civilisation romaine. Dans les huitième et neuvième siècle, où les dernières formes traditionnelles de l'art romain se montrèrent dans les décorations murales des grandes basiliques de Rome, de Ravenne et de Milan, Charlemagne orna sa cathédrale d'Aix-la-Chapelle de mosaïques et ses palais de peintures murales. Sur le dôme de l'église on voyait les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse offrant leurs couronnes au Christ qui trônait dans sa gloire, et sur les murs des palais impériaux, la représentation des exploits du puissant empereur et de ses guerriers entre diverses scènes tirées de l'histoire romaine. On peut se former une idée du style de ces peintures d'après les miniatures franques de la même époque. Le plan général conservait les traces de son origine classique et n'était pas dépourvu d'un certain mérite, mais l'exécution était horriblement barbare.

Au dixième et au onzième siècle, les types classiques de forme et de composition disparurent graduellement devant l'influence de l'esprit teutonique qui enfantait une nouvelle civilisation basée sur la civilisation romaine, sans toutefois la copier, et qui, cherchant dans l'art une expression originale, ne tarda pas à produire des monuments importants. On vit alors surgir en Angleterre, en Normandie et en Allemagne, des cathédrales et d'autres édifices supérieurs pour la grandeur des plans, la richesse des ornements et la beauté des sculptures, à tout ce qui existait d'analogue en ce genre de l'autre côté des Alpes.

C'était le tour du Nord à exercer son influence sur le Midi, et il s'acquittait ainsi de la dette qu'il avait contractée envers ce dernier.

Malheureusement, presque toutes les peintures murales, de même que les tableaux de cette époque, ont péri, et pour juger de l'état de l'art, nous sommes de nouveau obligés de recourir aux miniatures. Pour les exécuter, on employait les peintres les plus habiles; le docteur Waagen a donné la description des plus importantes. De ce nombre, sont les manuscrits de Bamberg (1024) qui se trouvent dans la bibliothèque royale à Munich (1). Les types essentiels du style classique, tels que les justes proportions de la figure humaine et le dessin plein de largeur des draperies, y ont presque entièrement disparu, mais le caractère particulier de l'art teutonique y est fortement empreint. La nature est copiée dans ses traits les plus vulgaires et les plus grossiers, au lieu de l'être dans les traits les plus élevés et les plus purs; la figure humaine fait des contorsions hideuses; les plis des draperies sont exigus et anguleux, l'arrangement des personnages gauche, leurs mouvements roides et guindés. Mais, d'un autre côté, on remarque déjà cette exécution minutieuse, ce sentiment de la couleur et ce cachet d'individualité puissante qui distinguèrent plus tard à un si haut degré les Van Eyck et leur école. Dans les figures allégoriques dont abondent les sujets sacrés, tels que le soleil, la lune, l'Océan, on distingue encore l'influence de l'art classique, de la civilisation et de la mythologie païennes.

Pendant le onzième siècle, la peinture eut presque les mêmes caractères dans toute l'Europe centrale, en Allemagne comme dans les Pays-Bas. De très-légères différences dans la couleur et l'exécution permettent au connaisseur exercé de distinguer entre les différentes écoles, mais chez toutes l'élément primitif est le même. Nous voyons le même esprit teutonique lutter contre les restes épuisés de la civilisation romaine et chercher dans l'art une expression qui coïncide avec le développement des nationalités germanique et flamande, ainsi qu'avec le progrès intellectuel et politique des races du Nord. Mais la condition des beaux-arts suivit naturellement celle des peuples eux-mêmes. Au milieu et dans la dernière moitié du onzième siècle, lorsque l'Allemagne, pendant le long règne de Henri IV, fut en proie à l'anarchie, le progrès de la peinture ne subit pas seulement un temps d'arrêt, il rétrograda. Pendant le douzième siècle et jusqu'au milieu du treizième, il reprend son cours et marche de front avec celui de la liberté politique. Ces changements, il faut les chercher encore dans les enluminures des manuscrits et dans quelques rares sculptures sur ivoire, car c'est le genre d'ouvrage qui nous fournit le plus de lumières sur l'état des beaux-arts au moyen âge (2). La tendance de l'art teutonique commence alors à se bien marquer. Il se sépare de plus en plus de l'art classique et s'engage résolûment dans une voie nouvelle. Ses traits principaux sont une remarquable énergie et un effort puissant pour imprimer à ses personnages un cachet d'individualité au moyen de vifs contrastes et

(1) Les reliures de ces manuscrits sont en ivoire sculpté et ornées de pierreries. Les sculptures d'ivoire sont d'un style plus élevé que les enluminures et datent probablement d'une époque antérieure. Elles attestent une forte influence classique.

(2) C'est ce que l'on peut voir dans la précieuse collection de sculptures sur ivoire publiée par la Société d'Arundel, et qui s'étend depuis la période romaine jusqu'au quinzième siècle.

d'une expression souvent exagérée. Les passions et les émotions humaines sont indiquées par la violence des gestes, le vice et la méchanceté par les contorsions de la figure, contorsions qui vont jusqu'à la caricature absurde de la forme humaine, et jamais l'art n'essaye de représenter les sentiments nobles et élevés ou la dignité calme. Déjà, comme nous l'avons dit, les caractères distinctifs des dernières écoles teutoniques se laissent voir nettement; c'est l'individualité des têtes des Van Eyck, le fini de Memling, l'observation profonde de la nature d'Holbein, la vulgarité de Teniers et le sérieux grotesque d'Albert Durer.

Il existe encore, dans quelques églises d'Allemagne, quelques peintures du treizième siècle. Telles sont les peintures murales du transept de la cathédrale de Brunswick et les décorations du toit en bois de Saint-Michel à Hildesheim. Ces compositions, de même que les enluminures des manuscrits de la même époque, sont en avance, pour le dessin et l'exécution, sur ce qui reste du même temps en Italie. Cette opinion est, nous le savons, en désaccord avec celle des auteurs italiens qui, depuis Vasari jusqu'à nos jours, ont écrit sur l'histoire de l'art, mais nous croyons qu'il est facile d'en prouver la justesse. L'art teutonique à cette époque atteste, malgré sa rudesse, une conception beaucoup plus vigoureuse et beaucoup plus originale que l'art italien. Plus on approfondit cette question, plus on demeure convaincu que la renaissance des arts en Italie fut due en grande partie à l'influence de l'élément septentrional ou teutonique qui avait traversé les Alpes. La même chose eut lieu pour l'architecture.

Tandis que l'introduction de l'architecture gothique en Italie donnait une vive impulsion à la peinture murale, dans l'Europe centrale elle produisit précisément l'effet contraire. Cela vient des modifications particulières qu'elle subit dans le Midi pour s'adapter au climat, ainsi qu'aux habitudes et aux sentiments des populations. Dans le Nord, les masses principales, telles que les murailles latérales de l'intérieur, étaient entrecoupées d'innombrables colonnes ou percées de larges fenêtres garnies de verres peints; les voûtes étaient couvertes d'un réseau d'ornements, et c'est à peine si l'on voyait un pouce de pierre sans sculpture. Dans les édifices gothiques d'Italie, au contraire, on laissait de larges surfaces plates; pour empêcher l'éblouissante lumière du soleil du midi de pénétrer dans l'intérieur, les fenêtres étaient petites et peu nombreuses, et la peinture prit naturellement la place de la sculpture décorative. Il suit de là qu'en Allemagne et dans les Pays-Bas l'architecture gothique fleurit, et que la peinture murale, cette branche de l'art qui ouvre à l'imagination un champ si vaste, n'occupa qu'un rang tout à fait secondaire, tandis qu'en Italie la nécessité de décorer de grandes murailles blanches amena le développement de la peinture murale sur la plus vaste échelle. Les côtés des églises étaient couverts de vastes peintures représentant des sujets religieux, et les plus habiles artistes du temps, par suite des nombreuses commandes qui leur étaient faites, furent conduits à consacrer presque exclusivement leur talent à cette branche de leur art; si bien que les tableaux de chevalet furent presque abandonnés. C'est ce qui explique les immenses progrès de la peinture en Italie pendant le treizième siècle et dans le commencement du quatorzième. L'ordre des choses se trouva alors renversé, et à partir de ce moment ce fut l'art italien qui influença l'art teu-

tonique. Ce changement correspondit au progrès de la culture intellectuelle des deux races : en Italie, l'élément national avait complétement absorbé celui du Nord, et lui avait communiqué une vie nouvelle qui se manifesta dans la merveilleuse régénération politique et sociale des douzième et treizième siècles.

Le docteur Waagen nous semble aller trop loin lorsqu'il revendique pour la peinture néerlandaise le privilége de n'avoir subi aucune influence étrangère. En Italie, l'art chrétien du moyen âge fut l'art classique modifié par l'influence teutonique résultant de la large infusion du sang septentrional dans les races italiennes; dans l'Europe centrale, au contraire, l'art chrétien à la même époque s'appuya sur l'élément teutonique modifié d'abord par l'influence directe et les traditions de la vieille civilisation romaine et païenne, puis par la civilisation italienne, c'est-à-dire par la civilisation classique et rajeunie et renouvelée qui se répandit rapidement au nord des Alpes, dans les quatorzième et quinzième siècles.

C'est spécialement dans la représentation des événements de l'Écriture que se révèle le caractère distinctif de l'art teutonique. Bien que l'artiste allemand regardât les personnages et les sujets sacrés avec le même respect et la même admiration religieuse que le peintre italien, il ne pouvait cependant, quand il avait à les peindre, résister à la tendance qui le portait à en ravaler les types par le réalisme le plus grossier. Le Sauveur, la Vierge, les prophètes, les saints devenaient sous son pinceau des êtres très-ordinaires, habituellement de la figure la plus laide et la plus vulgaire. Son but était de marquer ses personnages d'un fort cachet d'individualité, et non de chercher à les idéaliser. Les grands prêtres italiens adoptèrent des principes opposés. Même lorsque le style conventionnel du quatorzième siècle céda la place au style plus réaliste du quinzième, les artistes, choisissant avec soin leurs types et leurs sujets, s'efforcèrent constamment de leur donner l'expression la plus poétique et la plus élevée. Du reste, le catholicisme, en Italie, a toujours conservé une tradition essentiellement classique, sinon païenne; toutes ses cérémonies, ses pompes extérieures et ses pratiques le prouvent. Et c'est pourquoi les peintres italiens ont communiqué à l'art chrétien quelque chose du raffinement et de la grâce de l'art ancien et de la mythologie grecque. Chez les races teutoniques, cette influence religieuse n'a jamais existé. S'il s'y était conservé quelque influence païenne, elle venait des sombres et mystérieuses légendes nées dans les marais glacés du Nord. En tout cas, l'imagination qui produisit ces contes étranges et dont le fantastique nous attire encore, emprunta les mêmes formes bizarres pour représenter les légendes sacrées du christianisme.

L'une des spécialités auxquelles s'appliquèrent de bonne heure les écoles teutoniques fut la peinture de paysage. La représentation de la nature inanimée est, sous certains rapports, plus intéressante que celle de la forme humaine. Tandis que le vice, la maladie, la fatigue et les mille influences de la vie artificielle dégradent l'homme, les ouvrages de la nature conservent éternellement leur beauté, leur fraîcheur, leur délicatesse, leur grandiose, et il n'y a pas d'objet si humble qui ne mérite notre admiration. Les peintres du Nord se sont appliqués au paysage comme ceux du Midi, mais les uns, fidèles à leurs intincts, peignent ce qui s'offre à leurs regards sans choix, sans goût, sans même essayer de combiner les choses et de les faire ressortir par le contraste; les autres, au contraire,

cherchent à les unir dans un tout harmonieux, en rapport avec la scène qu'ils veulent représenter et les sentiments qu'ils désirent faire naître dans l'âme.

Tandis que, dans le quatorzième siècle, Giotto, Memmi, Orcagna, le Lorenzetti et les nombreux maîtres de l'école italienne couvraient d'œuvres admirables les murs des églises et des édifices municipaux, l'art flamand offre à peine un peintre de quelque célébrité. Le docteur Waagen ne peut citer que trois compositions de cette époque. Dans l'une d'elles, *le Christ bénissant Jean de Constantinople*, peinture murale qu'on voit à l'hôpital de la Biloque, à Gand, le Sauveur porte le costume du temps avec le chapeau à plumes et à larges bords, et c'est là un exemple curieux de la tendance de l'école à traiter même les sujets sacrés dans le style le plus réaliste. On trouve toutefois un caractère plus idéal, dû apparemment à quelque influence italienne, dans des peintures qui ornent le maître-autel de la cathédrale de Dijon, et qui furent exécutées à la fin du siècle par un Flamand nommé Melchior Broederlin. Ce Melchior et un enlumineur de manuscrits, Jean de Hasselt, sont les deux seuls peintres de cette époque dont les noms aient été conservés.

La plus intéressante des écoles allemandes est celle de Cologne, car elle a une histoire continue et garde pendant trois siècles ses traits particuliers (1). Elle paraît avoir exercé sur la peinture en Allemagne et dans les Pays-Bas une grande influence. L'esprit de l'art italien se montre dans ceux de ses premiers ouvrages qui existent encore. Le coloris, principalement celui des chairs, a le ton chaud de l'école de Sienne, et les plis des draperies sont arrondis et tombent naturellement. Il a dû y avoir, par le commerce évidemment, des relations très-suivies entre cette grande cité commerçante et l'Italie. Il est probable que les architectes de Cologne, dont la renommée s'étendit par toute l'Europe, visitèrent la péninsule et en rapportèrent des tableaux ou y apprirent les méthodes qu'on y pratiquait; il n'est pas moins vraisemblable, d'un autre côté, que les architectes italiens voyagèrent sur les bords du Rhin. Les plus anciens ouvrages de l'école de Cologne appartiennent à la dernière moitié du quatorzième siècle. Le nom d'un maître a été conservé par une tradition récemment confirmée par la découverte d'une mention dans la chronique de Limbourg, écrite en 1380. « Vers cette époque, dit le chroniqueur, il y avait à Cologne un peintre nommé Wilhem, qui passait pour l'artiste le plus habile de toute l'Allemagne, et qui peignait des personnages de toute forme, avec tant de perfection qu'on les eût dits vivants. » Cette mention a fait attribuer à Wilhem Meister la paternité de tous les ouvrages de cette époque. On en voit un ou deux dans le musée de Cologne qui se distinguent par un profond sentiment religieux, un coloris gracieux et une expression de simplicité rappelant les œuvres de Fra-Angelico. Dans le quinzième siècle, le représentant le plus célèbre de cette école fut un nommé Stephane Lothener, qu'on appelait familièrement maître Stephane, et qui jouissait dans son temps de la plus grande estime, ainsi que l'attestent les annales de sa ville natale. Il existe de lui, dans le musée de Cologne, un charmant tableau représentant la Vierge avec l'Enfant Jésus dans un berceau de roses, autour duquel voltigent de jolis petits anges. C'est une composition pleine de délicatesse et d'un coloris ravissant; mais l'ouvrage qui révèle

(1) C'est dans le musée de Cologne et dans la belle collection de Munich qu'on peut mieux suivre l'histoire de cette école.

le mieux le talent de ce peintre, c'est un tableau d'autel fait pour la cathédrale. Les qualités les plus élevées de l'école de Cologne s'y unissent à celles de l'école des Van Eyck. La Vierge et l'Enfant, les figures de femmes et les rois prosternés au pied du berceau, ont des types d'une pureté et d'une noblesse qui dépassent tout ce que l'art teutonique avait encore produit sous ce rapport. D'un autre côté, les robes, les ornements, les armures d'or et mille autres détails révèlent une merveilleuse habileté technique. *Le Jugement dernier* qui est attribué à Stephane et qu'on voit dans le musée, trahit, au contraire, par la repoussante difformité des personnages et la vulgarité de l'expression, la tendance du caractère national de l'artiste. Le dernier peintre de quelque importance qui représente l'école de Cologne vécut dans la première moitié du seizième siècle. Il essaya de concilier les vieilles formes de cette école avec l'influence italienne moderne. L'un des principaux ouvrages de cet artiste, dont le nom est resté inconnu, *la Mort de la Vierge*, qui est dans le musée, semble dans quelques parties une imitation d'André del Sarte.

Passant sous silence les autres écoles qui fleurirent en Allemagne dans le quatorzième siècle et au commencement du quinzième, et qui produisirent des peintres dont les noms et les ouvrages ont péri pour la plupart, occupons-nous de celle des Pays-Bas, qui nous fournit les modèles les plus parfaits de l'art teutonique. De même qu'en Italie une longue succession de peintres aboutit à Giotto, de même dans les Pays-Bas le développement graduel de la peinture trouva son point culminant dans les Van Eyck. Ces grands maîtres tiennent dans l'art teutonique la même place que Cimabue et Giotto dans l'art italien. Il est aussi difficile de suivre l'histoire de la peinture néerlandaise avant Hubert Van Eyck que celle de la peinture italienne avant Cimabue. On n'a pour se guider que les enluminures des manuscrits et l'étude de la sculpture contemporaine. En les comparant avec soin, le docteur Waagen a pu tracer une intéressante esquisse du sujet.

Malgré la grande renommée d'Hubert Van Eyck, son maître est inconnu. On conjecture qu'il reçut les premières leçons de son art d'un très-habile enlumineur, nommé Jean de Bruges. Il y eut toutefois toute une famille de peintres du nom de Van Eyck, et Hubert n'était pas le premier de cette famille. Un Joes Van Eyck et Marguerite sa femme furent admis, vingt ans avant Hubert, dans la corporation des peintres de Gand. C'étaient peut-être son père et sa mère. Au commencement du quinzième siècle, la famille paraît s'être composée de trois frères et d'une sœur. On croit que le frère aîné, Hubert, naquit en 1366, à Maaseyck, petite ville près de Maestricht. Le second, Jean, le plus fameux, vint au monde quelques années plus tard; d'après le docteur Waagen, ce fut en 1396. Du plus jeune, Lambert, on ne sait rien. Le docteur Waagen lui attribue, — mais le fait est douteux, — un tableau qui se trouve aujourd'hui dans une collection particulière à Louvain. Marguerite, la sœur, suivit la carrière de ses frères et y acquit une grande réputation, mais il ne reste rien d'elle. On croit qu'elle excella dans la miniature, et on lui attribue quelques-unes des enluminures d'un beau manuscrit que possède la Bibliothèque impériale de Paris. Hubert fut probablement le maître de ses frères et de sa sœur.

La renommée d'Hubert a été éclipsée par celle de Jean, dont le nom est indissolublement lié à la découverte de la pein-

ture à l'huile. Il avait une conception plus élevée et une imagination plus poétique. Hubert brilla surtout dans la partie technique de l'art, par l'éclat et l'harmonie des couleurs et par le don de représenter les objets avec une merveilleuse exactitude. Sous ce rapport, il surpassa les peintres italiens de son temps, et il dut en partie ce succès au meilleur emploi qu'il fit de l'huile. Mais dans la composition il suivit, ainsi que son frère Jean, le système d'arrangement qui prévalait encore dans les Pays-Bas et en Allemagne. L'un des tableaux les plus célèbres d'Hubert, *le Triomphe de l'Église*, qui se trouve maintenant au musée de Santa-Trinidad, à Madrid, rappelle, pour la composition et la conception, les fresques de la chapelle Spagnuola, à Florence.

L'Adoration de l'Agneau, peinte par les deux frères pour le maître-autel de la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, montre la réunion des plus hautes qualités de la première période de l'art teutonique (1). Au commencement du siècle où il fut exécuté, l'extension du commerce et par suite celle de la richesse et de la science développèrent rapidement cet amour de la liberté qui aboutit à la lutte glorieuse décrite récemment avec tant de talent par M. Motley (2). Les Flandres et les Pays-Bas étaient, politiquement et socialement parlant, en avance sur l'Allemagne, alors déchirée par les guerres civiles, et, par une conséquence naturelle, elles prirent la tête dans les beaux-arts. Le siége principal de l'école néerlandaise changea avec le siége principal du commerce et de la richesse. De Bruges il se transporta à Anvers, et d'Anvers dans les villes libres de la Hollande. Le chef-d'œuvre de cette école, *l'Adoration de l'Agneau*, fut commandé par un représentant de la civilisation néerlandaise, le bourgmestre de la florissante cité de Gand, Judocus Vyt.

Dans ce tableau, l'art du moyen âge fut porté au plus haut degré de perfection que le génie teutonique pût atteindre. Dans certaines parties, notamment dans les types magnifiques du Tout-Puissant, de la Vierge et de saint Jean-Baptiste, que tous les témoignages s'accordent à attribuer à Hubert, il y a une grandeur d'expression, une élévation de pensée, une beauté de formes et une sobriété de style qui approchent des chefs-d'œuvre de l'école italienne et soutiennent la comparaison avec les ouvrages de Léonard de Vinci ; mais dans d'autres parties, la tendance teutonique au réalisme le plus cru reparaît et chóque le goût des délicats. C'est pour cela que sir Joshua Reynolds n'accorde à ce chef-d'œuvre qu'une légère mention pour vanter ses qualités techniques. S'il admire l'harmonie et la richesse des couleurs et la merveilleuse habileté des détails, il ne ressent que du dégoût pour cet élément teutonique, dont l'esprit était si opposé à celui qui avait inspiré les maîtres italiens, ses modèles.

Hubert, avons-nous dit, déploie son génie dans la conception des figures du Tout-Puissant, de la Vierge et de saint Jean-Baptiste ; mais Jean, son frère, fait éclater le sien dans les portraits de Judocus Vyt et de sa femme. La ressemblance en est évidemment d'une scrupuleuse exacti-

(1) Une partie de ce grand tableau, qui comprend l'adoration de l'agneau avec Adam et Ève, se voit encore à Gand. Les panneaux supérieurs, où se trouvent les magnifiques figures du Tout-Puissant, de la Vierge, de saint Jean-Baptiste et des anges qui chantent, sont, ainsi que les deux portraits d'Adam et Ève, dans le musée royal de Berlin. Le reste du tableau, qui représentait les tourments des damnés, a été perdu.

(2) L'*Histoire de la révolution des Pays-Bas depuis la mort de Guillaume le Taciturne*, par J. Lothrop Motley (2 vol. in-8°), est une continuation du premier ouvrage où l'auteur raconte la révolte des provinces néerlandaises et leur affranchissement.

tude. L'artiste n'essaye point d'idéaliser ses sujets au détriment de la vérité, en supprimant ou en adoucissant des détails insignifiants ou peu avantageux. Le Judocus Vyt que nous voyons là est bien un vieux et fin bourgmestre qui a toujours l'œil aux affaires, et qui connaît son importance. Pas un des boutons qui fleurissent sur ses joues rubicondes, pas une des rides qui sillonnent son front osseux n'est oubliée; on compterait presque les poils de la fourrure qui garnit son costume officiel. Et cependant, malgré toute cette minutie de détails, l'harmonie la plus parfaite règne dans toutes les parties de ce tableau.

Bien qu'Hubert ait été le premier à employer l'huile dans la peinture, ce furent les ouvrages de Jean qui firent connaître ce procédé en Italie et qui opérèrent dans la partie technique de l'art une si grande révolution. C'est Jean, par conséquent, qui jouit de la gloire de cette découverte. Mais les deux frères manièrent la brosse avec la même supériorité, et tous deux se distinguent par une facilité d'exécution qui donne à leurs ouvrages la plus haute valeur artistiqué. Jean exerça sur l'école néerlandaise une influence plus directe. Sa prédilection pour les détails, la roideur des plis de ses draperies, le caractère réaliste de sa manière, surtout en traitant les personnages sacrés, étaient aisés à imiter, et ils le furent, comme il arrive toujours, jusqu'à l'exagération. Les nombreux imitateurs de Jean tinrent dans l'Europe centrale, pendant le quinzième siècle et une partie du seizième, la même place que ceux de Giotto en Italie pendant les cent années qui suivirent la mort de ce dernier. Dans cette période, l'influence du second des Van Eyck est plus ou moins évidente sur tous les peintres qui vécurent soit en Allemagne, soit dans les Pays-Bas. On peut même dire qu'elle s'étendit dans presque tout le siècle suivant, jusqu'au moment où Rubens inaugura le genre nouveau.

Les élèves les plus distingués de Jean furent Dierich Stuerbout, Roger Van der Weyden l'aîné et Hugo Van der Goes. Les ouvrages de Stuerbout ont été souvent confondus avec ceux de Memling, avec lesquels ils offrent quelque ressemblance; ces deux artistes, en effet, traitent avec une certaine solennité les sujets religieux, sans pourtant s'écarter de la tendance particulièrement réaliste de l'école. Les fonds des tableaux de Stuerbout, bien que les détails y soient exécutés avec un soin extrême, ont parfois un caractère de grandeur qui saisit. Nous citerons notamment une petite toile qui se trouve dans le musée de Munich et qui représente *le Christ trahi par Judas*. La lune, qui commence à décroître et qui est à moitié cachée par les nuages, jette une pâle lumière sur le paysage et sur la foule qui s'avance avec des torches vers le Sauveur. Cette scène est d'un grand effet.

Roger Van der Weyden l'aîné, plus connu sous le nom de Roger de Bruges, et célébré par Giovanni Sanzio comme l'une des gloires de l'art flamand, voyagea et travailla en Italie. Mais son génie était trop national pour subir l'influence de cé qu'il vit dans le Midi. Il dut se trouver à Florence, cependant, au moment où Ghiberti et Donatello d'une part, Masaccio et Fra Filippo Lippi de l'autre, inauguraient dans la sculpture et la peinture la nouvelle école italienne. Sa grande habileté de main et l'éclat de son coloris attirèrent, à n'en pas douter, leur attention, et avec la réputation qu'il avait acquise dans son pays, il contribua à répandre en Italie, comme il l'avait déjà fait dans l'Europe centrale, les procédés techniques des Van Eyck. La *National Gallery* a acquis tout récemment

un excellent ouvrage de lui : *l'Ensevelissement du Christ*, peint sur toile. Cet ouvrage offre un frappant exemple de son talent à rendre, avec des types vulgaires, un sentiment sérieux et profond. Quant à Hugo Van der Goes, il contribua également à propager en Italie l'influence de l'art flamand. Il fut employé par une grande famille de Florence, les Portinari, à peindre un tableau d'autel pour l'église de l'hôpital de Santa-Maria Nuova qu'ils avaient fondée. Un petit tableau de lui, que possède le musée de Munich, *Saint Jean dans l'île de Patmos*, montre qu'il ne manquait ni de poésie dans les conceptions, ni de sensibilité dans l'expression.

Mais le peintre qui, après les Van Eyck, porta au plus haut point de perfection les qualités particulières de l'école néerlandaise, fut Hans Memling. Il était séparé d'eux par toute une génération, mais il avait été élevé dans leurs principes et leurs traditions par Roger Van der Weyden. Son génie était essentiellement flamand, mais un vif sentiment de la beauté et de la grâce avait modifié chez lui la tendance réaliste et, par là, il fut conduit à adoucir quelques-uns des traits les plus rudes et les plus grossiers de l'école à laquelle il appartenait. Ses draperies ont dans les plis quelque chose de moins anguleux et de moins artificiel, son dessin est moins dur et moins sec, l'expression de ses têtes moins vulgaire, sa manière de composer moins conventionnelle, et, cependant, il n'atteint jamais l'élévation de pensée, la pureté de lignes et l'harmonieuse symétrie de l'art italien. Il avait un talent sans égal pour représenter, sur une très-petite échelle et avec une délicatesse d'exécution excessivement rare, des événements du plus grand intérêt et des scènes très-émouvantes. Dans la miniature, il est resté sans rival, ainsi que l'atteste le célèbre bréviaire que montre avec orgueil la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise. Un nombre considérable d'enluminures ornent ce magnifique volume, mais elles ne sont pas toutes de Memling. Il eut pour collaborateurs deux artistes d'un mérite remarquable, bien qu'inférieur au sien, et tous deux originaires de Gand, Liévin de Witte et Gerhart. On reconnaît aisément les sujets traités par Memling à la noblesse des têtes, à une certaine grâce, aux détails de l'architecture, du paysage, des draperies et de mille autres objets. Il est fâcheux peut-être que ses meilleurs tableaux soient des miniatures, parce qu'ils perdent un peu de leur effet, et c'est ce qui arrive notamment à son tableau *les Sept joies et les sept Douleurs de la Vierge*, qui se voit à la Pinacothèque de Munich. Un grand nombre d'événements de la vie de la Vierge et de celle du Sauveur y sont représentés encadrés dans un immense paysage. Les figures, qui sont si petites que parfois il faut, pour bien les examiner, avoir recours à la loupe, se distinguent par une surprenante variété d'expression et d'action. Quelle grâce touchante et quelle beauté idéale l'artiste a données à la Vierge au moment de la nativité! Quelle émotion est empreinte sur les traits des divers acteurs des scènes de la Passion! Et comme tous les types ont chacun leur cachet d'individualité! Si Memling avait déployé dans des figures de grandeur naturelle les admirables qualités qui brillent dans ce tableau, il serait cité comme l'un des plus grands peintres de tous les temps. Les mêmes observations s'appliquent au fameux reliquaire de l'hôpital de Saint-Jean à Bruges. Il faut mentionner encore un petit tableau de Memling qui se trouve dans le musée de Munich, et qui représente saint Christophe portant

l'enfant Jésus dans ses bras, et traversant un large ruisseau dont la surface miroite aux rayons du soleil couchant. « Il existe, dit le docteur Waagen, en Angleterre plusieurs ouvrages de ce grand peintre, mais la *National Gallery* n'en possède aucun. »

Quentin Massys et Lucas Van Leyden étaient fort inférieurs à Memling. Massys naquit à Anvers en 1460. Une tradition prétend qu'il abandonna son état de forgeron pour étudier la peinture, afin d'obtenir la main d'une femme d'une condition supérieure à la sienne; mais ce qui réfute cette tradition, c'est que Massys appartenait à une famille d'artistes. Ses ouvrages attestent une singulière délicatesse de sentiment dans les détails et une grande vigueur d'expression, et le coloris en est clair et harmonieux, mais ce qui les gâte, c'est une tendance fâcheuse à la caricature et un goût malheureux pour la représentation des formes et des scènes vulgaires. Lucas Van Leyden, né en 1494, avait plus de puissance et d'imagination que Massys. Ses gravures se trouvent assez communément, mais ses tableaux sont rares. Il a été longtemps de mode en Italie d'attribuer à Luca d'Ollanda, comme on l'appelait, un grand nombre d'ouvrages contemporains, flamands et même allemands, d'un mérite inférieur, et l'on ne voit pas trop la raison de la popularité dont il jouit de l'autre côté des Alpes. Il visita probablement l'Italie, s'il n'y étudia pas. On sent peut-être une influence italienne dans une belle petite toile de lui qu'on voit au musée de Munich, et qui représente la Vierge, l'enfant Jésus, Madeleine et un suppliant agenouillé. Le paysage qui fait le fond du tableau est d'une conception très-poétique, et est traité avec plus de largeur que cela n'est habituel dans l'art flamand ; l'architecture a un caractère tout à fait italien ; les têtes sont bien modelées et ont une expression sérieuse qui n'est pas sans dignité. Un coloris chaud, quoique pâle encore, distingue Lucas Van Leyden des autres maîtres de l'école néerlandaise, mais, comme Massys cependant, il trahissait l'élément teutonique, qui était le fond de son talent, par son goût pour les types vulgaires et laids.

En Allemagne, les Van Eyck furent plus imités dans leurs tendances réalistes que dans leurs aspirations idéalistes. C'est ainsi que l'école de Westphalie a produit ces monstres de laideur de Meister Von Leisborn et de ses élèves qui ont inondé, il y a quelques années, en Angleterre, la *National Gallery*. L'amour du fantastique, dans les formes humaines comme dans les draperies, particulier aux Allemands, est surtout sensible dans les œuvres de Michael Wohlgemuth (1434-1519) qui se recommandent toutefois par une grande énergie dramatique. Le seul peintre allemand presque de cette époque, qui montre une vraie tendance spiritualiste et un sentiment de la beauté, est Barthélemy Zeitblom, d'Ulm. Mais, ce qui distingue les artistes allemands de ceux de la Flandre, c'est une philosophie profonde qui se traduit en général dans des allégories bizarres, mais expressives, et une conception de la nature singulièrement poétique, mais toute septentrionale dans son esprit. Ils aimaient à représenter le côté le plus sombre et le plus terrible de la mythologie du Nord, les démons, les spectres, les sorciers et tous les phénomènes surnaturels. Ils aimaient également la caricature, la satire, et trouvaient du plaisir à dépouiller la nature humaine de toute dignité et de toute noblesse. Les deux peintres qui tiennent le premier rang dans l'école allemande sont Holbein et Albert Durer.

En Allemagne, comme dans les Pays-

Bas, la peinture suivit le progrès ascendant de la prospérité commerciale et de la liberté des grandes villes. Les deux écoles les plus célèbres furent celles d'Augsbourg et de Nuremberg. A Augsbourg, on trouve, dès la première moitié du quinzième siècle, une famille de peintres du nom d'Holbein.

En 1459, Hans Holbein, le grand-père de l'illustre peintre du même nom, exécuta un tableau représentant la Vierge et l'enfant Jésus, pour la chapelle d'une riche famille de banquiers, les Fugger. Il se trouve maintenant au musée Maximilien, à Augsbourg, et, bien qu'il ait été maltraité par les restaurateurs modernes, il montre un peintre consciencieux qui cherche à développer son art par l'étude attentive de la nature. Deux de ses fils, Hans et Sigismond, se distinguèrent aussi dans la peinture; l'aîné surtout, dont il existe plusieurs ouvrages dans le musée de sa ville natale. Il y en a un d'une grandeur considérable et en plusieurs compartiments, qui représente la vie de saint Paul; un autre représente le martyre de saint Sébastien. Tous deux rappellent la manière de son fils pour le modelé des têtes, la richesse du coloris et l'exécution achevée des détails. S'il est généralement faible dans le dessin et la composition, et si parfois il exagère la tendance allemande à représenter le laid et le difforme, il montre souvent aussi que la grâce du dessin ne lui est pas étrangère non plus que l'élévation. On peut s'en convaincre en examinant ses tableaux de *la Présentation* et du *Christ couronné d'épines* que possède le musée de Munich. De toute façon, il n'était pas indigne d'être le maître de son fils, Hans Holbein le jeune.

Ce dernier est la plus haute expression de l'école purement allemande, dont il a développé jusqu'aux dernières limites les meilleures qualités. Il occupe, à vrai dire, la même position que Léonard de Vinci, dont il paraît avoir spécialement étudié les œuvres, occupe ou plutôt aurait occupée dans l'art italien, s'il avait exclusivement appliqué ses vigoureuses facultés à l'exercice de la peinture. Holbein est inférieur à Albert Durer pour l'originalité et l'imagination, mais il a une connaissance plus profonde des passions humaines, et il peint avec plus de vérité et de force. S'il eût été Italien au lieu d'être Allemand, il eût figuré au premier rang des peintres d'histoire. Le côté grossier ou grotesque de son génie se montre, non pas comme chez la plupart des peintres allemands, uniquement dans les contorsions, la laideur, la caricature, mais dans la satire et l'ironie; témoin, son célèbre tableau de *la Danse de la mort*. Comme peintre de portraits, il est incontestablement supérieur à Albert Durer; il donne à ses personnages plus d'élévation, de dignité, de noblesse, et montre un sentiment plus vif de la forme et de la couleur. Né dans la puissante ville libre d'Augsbourg, dont les relations commerciales s'étendaient dans toutes les parties de l'Europe civilisée, Holbein a, pour ainsi dire, un talent cosmopolite qu'il a développé par sa résidence dans un grand nombre de pays et de cours étrangères, et par ses rapports avec quelques-uns des hommes les plus éminents de son temps. Il était contemporain des plus grands maîtres de l'Italie, dont les ouvrages étaient alors universellement recherchés. Il subit probablement de bonne heure leur influence. Le docteur Waagen croit que dans sa jeunesse il étudia en Italie. La *Santa Barbara* et la *Sainte Élisabeth de Thuringe distribuant à manger aux pauvres*, qui se trouvent dans la Pinacothèque de Munich, faussement attribuées au père, sont incontestablement des productions de la jeunesse du fils. Ces tableaux

attestent une délicatesse de sentiment, une grâce et une simplicité qui indiquent une imitation des peintres italiens du quinzième siècle.

Si les peintures murales qu'Holbein exécuta à Bâle et ailleurs (1) n'avaient point péri, elles eussent fourni les meilleurs éléments de comparaison entre son génie et celui des grands maîtres italiens, parmi lesquels il paraît avoir surtout pris pour modèle Mantegna. De ses tableaux de chevalet représentant des sujets tirés de l'Écriture, le meilleur est probablement celui de la Vierge et de l'enfant Jésus, avec la famille du bourgmestre Jacob Mayer, de Bâle, qu'on voit dans le musée de Dresde. On l'y a très-judicieusement placé à la fin des écoles d'Allemagne et de Flandre, dont il forme comme le point culminant, et il fait face à un des chefs-d'œuvre de Raphaël, *la Madone de Saint-Sixte*. Ces deux ouvrages, ainsi opposés l'un à l'autre, mettent en relief le caractère particulier des écoles italienne et teutonique et le génie propre des deux races. Dans l'un, l'art est matérialiste; il semble attaché à la terre et peint la nature avec une fidélité rigoureuse, mais sans jamais s'élever au sentiment de la beauté idéale. Dans l'autre, au contraire, il est tout spiritualiste; il prend son essor vers le ciel et s'efforce sans cesse d'élever la forme et la pensée dans les plus hautes régions de l'imagination. Il y a dans le tableau d'Holbein quelque chose de simple, de familier, d'ordinaire, qui nous plaît tout d'abord : tous les acteurs de la scène qu'il nous dépeint appartiennent au monde dans lequel nous vivons et semblent partager nos espérances, nos joies, nos douleurs. La Vierge et l'enfant Jésus eux-mêmes ne diffèrent en rien du groupe de suppliants agenouillés devant eux. On a même discuté la question de savoir si, dans l'enfant divin que la Vierge tient entre ses bras, Holbein n'avait pas représenté l'enfant malade du bourgmestre ; mais, dans le chef-d'œuvre de Raphaël, un pareil doute n'est pas possible. Sa Vierge est bien la reine des cieux et elle semble trop glorieuse et trop pure pour partager les joies et les douleurs humaines. L'enfant qu'elle porte n'est point un enfant de la terre, et dans ces deux figures règne une indéfinissable expression de majesté qu'aucun peintre n'a jamais pu reproduire. La même différence se retrouve dans la partie purement technique des deux ouvrages. Dans l'un, il y a une profusion de détails admirablement peints, tels que les bijoux de la couronne de la Vierge et ceux qui ornent la chevelure de la jeune fille, les riches étoffes des robes, le dessin compliqué du tapis, l'architecture; dans l'autre, au contraire, les parties secondaires sont traitées à dessein d'une manière vague, indéterminée; les nuages qui passent dans le ciel, les têtes groupées des chérubins, les draperies qui tombent par larges masses donnent au sujet un air de grandeur et de mystère qui correspond à la manière dont l'artiste a conçu ces divins personnages.

La tendance particulière du génie d'Holbein le rendait admirablement propre à devenir un peintre de portraits de premier ordre. Ses relations avec la plupart des personnages célèbres de son temps lui donnèrent de nombreuses et d'excellentes occasions d'étudier les hommes et les caractères ; aussi ses portraits ont une expression noble et élevée, souvent digne des plus

(1) Lord Macaulay, dans le quatrième et dernier volume de l'*Histoire de Guillaume III* (édition Perrotin), rapporte que quelques-uns des chefs-d'œuvre d'Holbein, qui étaient peints sur les murs de Whitehall, furent détruits dans le grand incendie de ce palais en 1698.

grands maîtres italiens. Il avait moins de trente ans lorsqu'il alla en Angleterre, recommandé à sir Thomas More par Érasme, qui avait déjà envoyé son portrait à son ami, comme preuve de l'habileté du peintre. Sir Thomas présenta l'artiste à Henri VIII dans un banquet donné expressément pour cette présentation. Le roi, enthousiasmé des ouvrages d'Holbein, l'engagea immédiatement à son service moyennant un salaire de trente livres sterling par an, et l'emmena quelque temps après à la mémorable entrevue du camp du Drap d'or. La longue résidence d'Holbein en Angleterre a enrichi ce pays d'un grand nombre de beaux portraits. On en voit quelques-uns à Hampton-Court, et, comme ils sont la propriété de l'État, il est regrettable qu'on n'en transfère pas les principaux à la *National Gallery*, qui ne possède rien d'Holbein. Un de ses portraits les plus remarquables est celui de Thomas Morett, le joaillier d'Henri VIII, qui se trouve aujourd'hui à Dresde, au musée, et qui a été longtemps attribué à Léonard de Vinci; preuve que les ouvrages de ce grand maître avaient fait sur Holbein une profonde impression et qu'il les imitait.

A Holbein, chef de l'école d'Augsbourg, on oppose Albert Durer, chef de celle de Nuremberg. Son génie était essentiellement allemand, mais chez lui la tendance au vulgaire, au grotesque, au fantastique, se purifiait par une conception poétique et en même temps philosophique des diverses phases de la vie humaine. Il avait aussi un talent merveilleux pour rendre ses idées par les allégories les plus frappantes et sous les formes les plus originales. Aucun peintre ne l'égala dans l'art de concentrer dans un sujet la pensée, le sens et l'expression. Ainsi que l'a très-bien remarqué Kugler, ses ouvrages sont des poëmes en eux-mêmes. Sa manière de traiter les sujets solennels, sublimes, mystérieux, était celle des grands poëtes tragiques. D'une imagination inépuisable, il rivalisa, pour la variété de ses œuvres, avec les maîtres italiens. Mais il étudiait et représentait la nature à un point de vue qui lui était exclusivement propre; aussi peut-on jusqu'à un certain point lui faire le reproche d'être affecté. C'est principalement sous ce rapport que ses portraits sont inférieurs à ceux d'Holbein; ils manquent de noblesse et de dignité. Les types de ses personnages, hommes et femmes, étaient généralement, sinon laids, au moins sans beauté; et c'est en les peignant de préférence qu'il tomba dans l'affectation. Son coloris est brillant et puissant, mais conventionnel. L'influence de l'art italien se fait sentir dans ses ouvrages comme dans ceux d'Holbein, car, lui aussi, il visita l'Italie dans sa jeunesse.

Le caractère d'Albert Durer se peint dans un portrait de l'artiste fait par lui-même et qui est à Munich. L'œil gris clair, plein de feu et d'intelligence; la bouche un peu vulgaire, mais pleine de fermeté; le front large et sillonné de lignes profondes; l'expression de la physionomie sérieuse et mélancolique; les cheveux tombant sur les épaules avec une profusion un peu affectée, tout cela est dessiné et modelé avec la vérité et la puissance de Léonard de Vinci. A cet ensemble il manque je ne sais quel cachet de distinction, et cela accuse suffisamment la tournure d'esprit et la main du peintre teutonique. Dans ce beau portrait, on voit d'un coup d'œil l'artiste capable de créer *le Chevalier*, *la Mort et le Diable*, ainsi que l'allégorie de *la Mélancolie*. La première de ces gravures (1) est, selon Kugler, la composition la plus impor-

(1) La découverte de l'imprimerie et de la gravure

tante qu'ait jamais produite le génie fantastique de l'art allemand. Il y a, à vrai dire, tout un poëme dans ce vieux et brave guerrier qui chevauche à travers la rude vallée de la vie, sans voir autre chose que son devoir et sans se laisser détourner de sa route, soit par la crainte de la mort, soit par les menaces du génie du mal. Il n'y a pas moins de philosophie que de poésie dans cette autre gravure qui représente une femme aux blanches ailes, la tête appuyée sur sa main, contemplant le soleil qui se couche calme dans le lointain, et pesant, avec un air de tristesse inexprimable, les réalités de la vie humaine et l'impuissance de l'esprit humain à pénétrer les grands mystères de la création.

Il n'est pas surprenant que Kugler et, après lui, le docteur Waagen, aient rangé, parmi les plus beaux ouvrages d'Albert Durer, les deux célèbres tableaux qui sont dans le musée de Munich, et qui représentent les quatre apôtres saint Jean et saint Pierre, saint Marc et saint Paul. Kugler s'élève, en les décrivant, jusqu'au lyrisme le plus ridicule. Comme ils représentent les caractères essentiels du génie teutonique, ils devaient naturellement exciter l'enthousiasme d'un critique allemand. C'est l'idéalisation de types communs et vulgaires, tandis que l'art italien est l'idéalisation des types les plus nobles. Rien ne met mieux en lumière cette distinction que la comparaison du saint Marc de Durer avec celui de Fra-Bartolommeo qu'on voit au musée Pitti à Florence. L'apôtre du peintre allemand manque de distinction ; sa physionomie est froide, son teint livide; mais l'ensemble du coloris est admirable. Il y a bien encore quelque chose à critiquer dans les plis des draperies, mais, malgré ces défauts, qui sont inhérents à l'école elle-même, les figures des quatre apôtres sont de celles qu'on n'oublie jamais quand on les a vues une fois.

C'est à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle que l'introduction d'éléments entièrement opposés à l'esprit et aux principes de l'école des Van Eyck opéra dans l'art teutonique la première grande révolution. Cette révolution fut amenée principalement par l'extension des relations politiques et commerciales de l'Allemagne avec l'Italie. La renommée des artistes italiens remplissait l'Europe ; les plus grands princes recherchaient leur amitié et se disputaient leurs œuvres. Léonard de Vinci et Andrea del Sarte étaient invités à la cour de François Ier ; Raphaël entretenait avec des rois un commerce de lettres ; Michel-Ange discutait avec des papes, et Titien vivait dans l'intimité des empereurs. Dans ces conditions, l'art teutonique pouvait difficilement échapper à l'influence de l'Italie. Il se forma bien en Allemagne une école qui essaya de concilier les tendances opposées des deux races, mais cette tentative échoua complétement ; les ouvrages conçus dans ce système ne réussirent qu'à reproduire les qualités secondaires du génie teutonique et du génie italien. Un de ces peintres hybrides les plus connus fut Jan Gossaert, communément appelé Mabuse. Il commença par adopter avec succès la manière de Van Eyck ; on se rappelle son beau tableau de

sur bois et sur cuivre eut une influence considérable sur le développement de la peinture en Allemagne. La délicatesse d'exécution et la hardiesse, ainsi que la vigueur de touche qu'exige la gravure, étaient bien le fait des peintres allemands, dont les plus éminents furent aussi d'excellents graveurs. L'un de ceux qui exercèrent les premiers concurremment et avec succès ces deux arts, fut Martin Schongauer, ou Schon, qui vécut à Colmar, vers le milieu du quinzième siècle. Son *Saint Antoine tourmenté par les démons*, où la tête noble et expressive du saint contraste étrangément avec les formes grotesques et monstrueuses qui l'entourent, excita si vivement la jeune imagination de Michel-Ange, que, selon Vasari, il en fit une copie à la plume.

l'Adoration des mages, que lord Carlisle envoya à l'Exposition de Manchester. Il serait difficile d'exagérer la richesse de son coloris, le caractère admirable de ses têtes et la beauté de ses détails. Mais lorsqu'on le compare à ceux que Mabuse peignit après son voyage en Italie, on regrette qu'il ait entrepris d'imiter les œuvres d'une école dont il ne pouvait ni comprendre les principes ni ressentir l'inspiration. Parmi les peintres qui suivirent sa méthode, il faut citer Bernard Van Orley et Micael Coxcie, qui finirent par devenir de simples copistes des maîtres italiens. C'est par eux que commença la révolution qui s'accomplit, vers la seconde moitié du seizième siècle, dans l'art teutonique. L'influence de l'art italien remplaça bientôt toutes les autres. Les principes mêmes du coloris, qui avaient fait la gloire des écoles teutoniques, furent abandonnés pour ceux des écoles italiennes, et principalement de l'école vénitienne. On imita leur grande et large manière; on chercha à impressionner par la disposition des masses et par l'effet général plutôt que par l'exactitude et la minutie des détails; on étudia en même temps avec plus de soin d'après nature les proportions de l'anatomie du corps humain. Mais le véritable esprit de l'art italien faisait défaut; le sentiment de la grâce, de la délicatesse et de la beauté idéale manquait. C'est qu'il est impossible de transporter à une race les qualités artistiques particulières à une autre. Antonio More, Frank Floris, Porbus l'aîné, Martin de Bos et Otto Vœnius, sont les peintres principaux qui développèrent graduellement cette nouvelle école, et qui forment le lien entre Mabuse et Rubens, Van Orley et Van Dyck.

La situation de l'Allemagne et des Pays-Bas suffirait peut-être pour expliquer ce changement dans l'art teutonique. La lutte héroïque soutenue par les Pays-Bas contre l'Espagne, les guerres civiles, nées du choc du catholicisme et du protestantisme, modifièrent le caractère des populations qui se développèrent à l'ombre de nouvelles institutions politiques, sociales et religieuses. Cette période de transition n'admettait guère dans l'art un système fixe. Les calamités de la guerre, telles que l'incendie et le sac des villes, la fureur iconoclaste des réformateurs, qui détruisaient impitoyablement tous les objets du culte rappelant, selon eux, le paganisme, tout cela contribua peu, soit à conserver les tableaux, soit à encourager les artistes. L'art fut principalement cultivé pour la satisfaction de souverains qui n'avaient que peu ou point de sympathie pour la manière de vivre et de sentir des populations allemandes ou néerlandaises. Ils recherchaient les œuvres des peintres italiens et de ceux qui les imitaient, parce qu'elles étaient à la mode dans les hautes classes. Ils n'aimaient que les peintures allégoriques représentant les vertus et la puissance du vainqueur, la soumission et la fidélité des vaincus, et ces peintures étaient aussi absurdes de conception que faibles d'exécution. Lorsque les Hollandais se furent affranchis du joug espagnol, leur développement national trouva l'une de ses expressions dans les beaux-arts et spécialement dans la peinture. Mais en Allemagne les guerres intestines, et les révolutions politiques qui se prolongèrent pendant près de deux siècles, ne permirent pas au génie national d'imprimer à l'art une impulsion nouvelle. Après le seizième siècle, ce pays ne produisit plus de peintre de quelque importance, et les arts ne se relevèrent dans son sein qu'après le merveilleux réveil littéraire et scientifique qui marqua la

dernière moitié du dix-huitième siècle.

Les chefs de la nouvelle école néerlandaise furent Rubens et Van Dyck. Tous deux étaient essentiellement des peintres de cour, et ce qui imprima cette direction à leur génie, ce fut la fréquence de leurs relations avec les nations étrangères. Tous deux aussi visitèrent dans leur jeunesse l'Italie. Rubens passa plusieurs années dans ce pays, à Venise en grande partie, où il étudia avec ardeur le coloris de Titien et de Paul Véronèse, sans négliger toutefois le style plus sévère des peintres italiens qui les avaient précédés, comme le prouve sa belle étude d'après *le Triomphe de Jules César* de Mantegna, qui est maintenant à la *National Gallery*. Ses talents, la singulière beauté de sa personne et le charme de sa société l'avaient fait admettre de très-bonne heure dans la société des princes, et il ne fut pas plus tôt de retour dans son pays que les commandes de tableaux fondirent sur lui de toutes parts.

Rubens, par la hardiesse avec laquelle, rejetant les entraves dont la convention avait plus ou moins gêné ses prédécesseurs, il donna l'essor à un génie d'une singulière puissance et d'une rare originalité, tient dans l'art teutonique presque la même place que Michel-Ange dans l'art italien. C'est la même audace dans la conception, la même fécondité inépuisable d'invention, la même tendance à l'exagération de l'idée et de la forme; cette exagération toutefois ne suit pas chez eux la même direction. Michel-Ange, fidèle à l'esprit qui anime sa race, exagère les types les plus nobles de la forme humaine et les éléments les plus purs de la nature humaine, en leur donnant une grandeur presque surhumaine qui touche quelquefois au monstrueux. Rubens, au contraire, sous l'influence du caractère national, tombe souvent dans une grossièreté extrême par l'exagération des types vulgaires, de l'élément sensuel et des passions animales dans l'homme. Aussi se détourne-t-on fréquemment de ses tableaux avec dégoût, malgré le mouvement et la vigueur qu'ils possèdent toujours. Les hommes de Rubens, dit Fuseli, sont musclés comme des bouchers, ses femmes sont des montagnes de roses. Dans ses tableaux, on voit les muscles, les os, les membres étalés dans un océan de couleur, comme ces herbages, ces arbres et ces buissons que les inondations du printemps entraînent, ballottent ou engloutissent dans les flots. » Le goût de Rubens avait été trop châtié par ses rapports constants avec les hommes les plus cultivés de son temps, pour lui permettre de tomber dans la caricature et le grotesque; cependant il y tend toujours en dépit de lui-même. L'impossibilité pour un homme de génie de s'affranchir de l'esprit de son époque et de l'influence de ceux qui l'entourent se voit, pour Rubens, dans le choix et la manière de traiter ses sujets, dans ses allégories mythologiques mêlées aux événements historiques, dans ses guerriers qui, armés de pied en cap, caressent les nymphes voluptueuses, dans ses robustes beautés qui, en grand costume de cour, folâtrent avec des modèles nus, dans ses Bacchantes et ses Faunes qui se livrent à des orgies furieuses. De tels tableaux, et, il faut ajouter, la plupart des sujets sacrés traités par lui, excitent, il est vrai, l'admiration par leurs qualités techniques, mais ils répugneront toujours à un goût pur et délicat; ils n'inspireront jamais la même émotion que les grandes œuvres de l'école italienne ou même celles des premiers peintres flamands. Si la perfection de la peinture consistait dans la magnificence du coloris, dans la fécondité de l'invention, dans le talent de se rendre

maître de toutes les difficultés techniques de l'art, et dans l'union de toutes les qualités avec une imagination pleine de feu et de vigueur, Rubens serait le premier peintre de tous les temps et de tous les pays. Dans les descriptions de batailles, de combats d'animaux sauvages, de chasses, de bacchanales, dans tout ce qui demande de l'énergie, de la chaleur, de l'imagination, il est sans rival. Sa connaissance des caractères et la délicatesse qu'il avait acquise dans ses relations avec les personnages les plus éminents firent de lui un peintre de portraits d'un ordre élevé, tandis que son amour de la nature et la richesse de son coloris donnent à ses paysages un grand charme et même de la poésie.

Van Dyck avait plus d'élévation, mais moins de feu et de variété que Rubens. Pour l'habileté pratique, le docteur Waagen les place sur la même ligne. Leur éducation et leur carrière furent à peu près semblables. Van Dyck avait étudié aussi Titien et Paul Veronèse en Italie; il chercha à imiter leur coloris, et l'influence qu'il subit fut plutôt celle du génie étranger que celle du génie national. S'il n'atteint jamais la beauté idéale ou le sublime des grands maîtres italiens, il excite, en général, plus de sympathie, et laisse une impression plus pure que Rubens. Dans ses sujets sacrés, il montre quelque chose de ce sentiment religieux qui inspira l'art de l'Italie au quinzième siècle. Sa tendance à l'idéalisation et un goût exquis qu'il dut à son long commerce avec les hommes les plus polis, les plus cultivés et les plus haut placés de son temps, le rendirent éminemment propre à les peindre. Ses portraits ont été universellement reconnus comme des modèles. Aucun peintre ne l'a égalé dans l'art de rendre les manières les plus courtoises, la grâce la plus exquise et l'expression la plus noble. Aussi, bien que ses portraits soient marqués au coin d'une individualité parfaite, on peut les regarder comme des ouvrages historiques qui rappellent les types d'une partie de la plus haute société du dix-septième siècle.

Il faut exaniner maintenant l'influence de la réforme sur l'art. La grande révolution politique et religieuse qui eut lieu au seizième siècle, en Hollande, produisit dans l'art un résultat correspondant. Pendant les longues luttes qui furent la conséquence de l'extension de la réforme dans les Pays-Bas, l'art fut presque paralysé. En Allemagne, les luthériens se montrèrent plus tolérants que les calvinistes, et ils admirent dans leurs temples les tableaux religieux. Il sortit de là une école qui, inspirée des doctrines de la réforme, essaya de traiter les sujets sacrés dans un esprit protestant. Ses œuvres portent, pour la plupart, l'empreinte d'une grande faiblesse, et souvent d'une rebutante grossièreté d'expression. A sa tête marche Lucas Cranach, né en 1472. Ami de Luther et de Mélanchthon, il chercha à transporter leurs opinions dans ses tableaux, et il adopta même, comme dans sa grande composition du *Crucifiement* qu'on voit à Vienne, les types et les symboles de l'Église romaine. Il marque ainsi fidèlement la transition qui eut lieu dans les convictions religieuses des populations de l'Europe centrale. C'est un peintre d'un talent très-inégal. Élevé et gracieux dans son tableau de *la Femme adultère* qui est à Munich, il tombe dans la vulgarité du génie teutonique dans son tableau de *la Fontaine de Jouvence* qu'on voit à Berlin, et il montre une grande habileté de main, ainsi qu'un rare sentiment du coloris dans le *Samson et Dalila* que possède le musée d'Augsbourg.

En Hollande, il se forma une école tout

à fait nouvelle. On ne recherchait plus alors les tableaux que comme ornements pour les maisons particulières ou comme de simples objets de luxe. Quant aux sujets religieux, n'étant plus demandés pour les églises, ils furent ou complétement négligés, ou subordonnés à l'architecture, au paysage, aux détails de la vie usuelle; en d'autres termes, les principes d'après lesquels les peintres des premiers temps avaient travaillé furent renversés. Les artistes hollandais consacrèrent presque exclusivement leur pinceau à la représentation des scènes d'intérieur, des animaux, des oiseaux, des fruits, des fleurs, ou bien ils exercèrent leur imagination à inventer des scènes de magie et de sorcellerie. Sous ce rapport ils atteignirent le plus haut point de perfection, car, à l'habileté des anciens maîtres flamands, ils unirent la science des effets atmosphériques, de la perspective, des lois de la lumière et de l'ombre, ainsi que de tous les procédés techniques qui étaient le résultat de trois siècles d'études et d'expériences. C'est ainsi que fut fondée l'*École hollandaise*, qui produisit une longue succession de peintres supérieurs dans la partie inférieure de l'art dont l'esprit du temps et du pays où ils vécurent ne leur permit pas d'atteindre les régions les plus élevées.

L'élément fantastique et grotesque du caractère teutonique ne tarda pas à se manifester dans cette nouvelle école. Jérôme Bosch, graveur habile, non moins que peintre distingué, avait montré le chemin dans cette voie. Un de ses tableaux où il avait représenté l'intérieur de l'enfer, et où il avait épuisé tout ce que l'imagination peut inventer pour peindre les tortures des damnés, était suspendu, si l'on en croit la tradition, dans la chambre où mourut Philippe II. Les comiques extravagances de Bosch furent imitées par Breughel et une longue suite de peintres qui prirent plaisir à inventer de nouvelles tentations pour les saints, et de nouveaux tourments pour les damnés. La tendance à introduire les sujets les plus sacrés dans les scènes les plus vulgaires de la vie de chaque jour se voit déjà dans les ouvrages des peintres du commencement du seizième siècle, tels que Pieter Aartsen et Buckelaer. Il y a de ce dernier, dans le musée de Munich, un tableau très-caractéristique. On voit Ponce Pilate présenter Jésus-Christ au peuple sur une place de marché où gesticulent des marchandes de poisson et des marchands de légumes : là, tout rappelle la vie de la basse classe de la population flamande.

Parmi les peintres qui représentèrent les scènes d'intérieur, quelques-uns choisirent leurs sujets dans les classes élevées et dans les classes moyennes, d'autres dans le peuple. Ceux-ci reproduisirent les mœurs grossières, ceux-là la vie élégante de leurs modèles, mais ni les uns ni les autres ne cherchèrent à idéaliser et à poétiser leurs types. Ils se contentèrent de peindre avec une fidélité étonnante ce qu'ils voyaient tous les jours. Dans la première classe, il faut ranger Gérard Dow, Terburg, Metzu, Mieris et de Hoogh; dans la seconde, Teniers jeune, Adrien Van Ostade, Brouwer et Jean Steen. Il n'y a, dans leurs ouvrages, rien qui élève l'âme, mais ils sont intéressants et importants, parce qu'ils représentent avec une grande vérité les coutumes et les mœurs des temps où ils furent composés. S'ils ne satisfont pas le goût des personnes délicates et cultivées, si même on est tenté de les repousser quand on les met en comparaison avec les productions du génie italien, il ne faut pas oublier qu'ils durent, avant tout, se conformer à la manière de sentir de leurs con-

temporains et entrer dans leur esprit. Lorsque Teniers entreprit de représenter un sujet tiré de l'Écriture, ses personnages furent toujours des Hollandais aux formes lourdes et grands buveurs de bière, et avec ces types-là il charma et instruisit probablement beaucoup plus ses compatriotes que s'il leur eût montré des types d'une beauté idéale, et s'il eût imprimé à ses tableaux un caractère purement spiritualiste.

Rembrandt, avec les mêmes tendances, sut donner à ses ouvrages un certain caractère idéal qui lui assigne dans l'école hollandaise et même dans l'histoire de l'art teutonique une place exceptionnelle. C'était un peintre d'un génie singulier et d'une originalité profonde. Sous certains rapports, il est presque unique dans l'art. Une riche et poétique imagination s'alliait chez lui au goût le plus vif pour le grossier, le bouffon et le difforme. Il semble avoir repoussé volontairement tous les types de la beauté et s'être déclaré le champion de la laideur, et cependant il est certain qu'il aimait les œuvres d'art les plus délicates et les plus élevées, car il se ruina pour en faire collection, et dans l'inventaire de ses biens, que l'on conserve encore dans les archives du tribunal des faillites, à Amsterdam, on voit figurer des tableaux de Raphaël, de Michel-Ange et des grands coloristes vénitiens, ainsi que des morceaux de sculpture antique. Ses conceptions ont une grandeur, une puissance et une originalité dignes d'un peintre de premier ordre; il saisit vivement l'imagination, et nul n'a réussi, par des moyens aussi simples en apparence, à produire d'aussi grands effets et à intéresser à un aussi haut degré le spectateur. C'est en cela principalement que consiste son génie. L'impression que causent ses tableaux, de même que ses gravures, est comme celle d'un rêve dont les contrastes étranges et les incidents bizarres ont laissé dans la mémoire une image générale qu'il est impossible de reconstituer dans ses détails. La lumière et l'ombre sont distribuées par masses, de manière à produire un mystérieux et solennel effet; les formes indistinctes flottent dans un milieu incertain et obscur, mais en concentrant habilement l'attention sur un groupe ou une figure, Rembrandt semble mettre de l'ordre dans cette masse confuse et éveiller dans l'esprit du spectateur une idée précise. Il suivit sous ce rapport des principes entièrement opposés à ceux des maîtres italiens, car ceux-ci cherchèrent toujours à frapper l'imagination par une forme bien définie et par la richesse harmonieuse des couleurs. Ils ne visèrent jamais à produire de l'effet par des contrastes violents, et ce sont ces contrastes qui donnent aux tableaux de Rembrandt leur caractère sévère et morose, surtout dans les sujets religieux. Kugler dit qu'il représente le farouche républicanisme protestant de la Hollande.

Pour la peinture de paysage, l'école hollandaise procède de l'ancienne école flamande. Bien qu'on cite un paysage de Jean Van Eyck, Patenier paraît être le premier qui cultiva cette branche de l'art dans la seconde moitié du quinzième siècle. Si l'on en croit Vasari, c'est par les Flamands qu'elle s'introduisit en Italie. Patenier eut pour successeurs de Bles, Jean Breughel, Brill, l'Allemand Elzheimer et d'autres peintres d'un mérite inférieur.

Les Hollandais aimaient trop à copier avec une exactitude scrupuleuse ce qu'ils voyaient dans la nature pour ne pas réussir dans la peinture de paysage. Mais comme ils n'essayèrent jamais d'idéaliser et de choisir leurs sujets, ils ne pouvaient pas être des

peintres de paysage d'un ordre tout à fait élevé. Ils rendaient avec une merveilleuse fidélité les riches pâturages, les eaux stagnantes, le ciel gris-clair de leur pays; mais il n'y avait rien dans de pareils sujets qui s'adressât à l'imagination, et ils doivent à leur vérité seule leur intérêt et leur mérite. Les grands peintres italiens, qui n'avaient jamais cultivé la peinture de paysage comme une branche séparée de l'art, mais qui la traitaient d'une manière accessoire dans leurs sujets religieux ou historiques, montrent, même dans les fonds de leurs tableaux, jusqu'à quel degré de beauté idéale ils auraient pu l'élever. Les collines bleues et les cieux riants de Pérugin et de Raphaël, les montagnes empourprées et les riches feuillages de Titien et de Giorgino, les rocs hardis et les lacs ombragés du Carrache et du Dominiquin font sur nous une impression que ne pourraient jamais produire les paysages hollandais et allemands, malgré leur grand mérite d'exécution dans les détails. Il faut attribuer cela en partie à la différence d'aspect sous lequel la nature se montre sous le ciel brillant de l'Italie. On ne peut nier cependant la beauté des paysages tour à tour gracieux et sévères de Both et d'Hobbema, de Berghem et de Cuyp, de Backhuysen et de Vander Velde, de Koning et de Rembrandt. Les tableaux des peintres hollandais prouvent que leurs auteurs savaient jouir des scènes que la nature mettait sous leurs yeux; aussi ne les contemple-t-on jamais sans plaisir. Qu'un vif sentiment poétique guide parfois les peintres hollandais dans le choix de leurs sujets, on ne saurait le nier : nos lecteurs se rappellent peut-être ce beau paysage de Rembrandt, que lord Overstone, à qui il appartient, avait envoyé à l'Exposition de Manchester, et qui respire, dit le docteur Waagen, une si profonde mélancolie. Peut-être aussi connaissent-ils *le Cimetière juif*, de Ruysdael, qu'on voit à Munich, et dont les tombes blanches éclairées par un pâle soleil d'hiver portent dans l'âme une indéfinissable impression de tristesse.

L'habileté dont les peintres hollandais ont hérité de l'école flamande, pour imiter les moindres objets de la nature, leur donne une grande supériorité dans la peinture des fleurs, des fruits, des animaux, des oiseaux. La tendance de l'art hollandais n'était pas moins favorable au développement de la peinture de portrait. Les portraits de Rembrandt sont des merveilles, mais le défaut d'élévation et de délicatesse qui caractérisait cette école l'empêcha de se placer au premier rang dans cette branche de l'art. Dans l'opinion de Reynolds, cependant, le fameux tableau de Vander Helst, qu'on voit à Amsterdam, et qui représente *la Célébration de la paix de Westphalie*, était peut-être ce qu'il y avait de plus parfait au monde comme portrait.

La décadence de l'art suivit rapidement le déclin de la puissance politique et de la prospérité nationale des Pays-Bas. C'est à peine si, dans le dix-huitième siècle, on trouve un peintre hollandais qui mérite d'être cité. Depuis, il ne s'est rien passé dans l'histoire intérieure de la Hollande qui ait pu y ranimer la peinture. Le succès de la révolution belge, au contraire, et la remarquable prospérité commerciale qui en a été la conséquence, ont donné en Belgique une vigoureuse impulsion aux beaux-arts. Le génie de la vieille école flamande, son amour des détails et son habileté technique se retrouvent en grande partie dans les nombreux tableaux de genre qui abondent aux expositions annuelles de Bruxelles et d'Anvers. Malheureusement, l'influence de la France, qui prévaut dans

les mœurs et dans la littérature du pays, y domine aussi dans la peinture, ainsi que le démontrent l'affectation vulgaire et l'exécution maniérée de Dyckmans, dont *le Mendiant aveugle*, acheté par la *National Gallery*, a valu à son auteur des applaudissements qui font mal juger du goût du public anglais.

Le dix-neuvième siècle a été témoin d'un mouvement intellectuel extraordinaire en Allemagne, mais jusqu'à présent ce mouvement s'est concentré sur la science. La condition politique du pays n'a pas marché de pair avec son progrès intellectuel. L'Allemagne manque encore d'indépendance et d'institutions libres ; elle est dans un état de transition et incertaine de sa position dans le monde ainsi que de l'influence qu'elle doit y exercer. Cette situation se reflète dans l'art. Lui aussi, il est en Allemagne dans un état de transition. Sculpteurs, peintres, architectes, au lieu de chercher l'inspiration dans les sources nationales, ont étudié l'art comme ils eussent étudié l'histoire ou les sciences, ont demandé à l'Italie des maîtres qu'ils eussent pu trouver dans leur propre pays, et se sont efforcés de raviver l'esprit et les traditions du moyen âge. Cette tentative a échoué, et il était impossible qu'il en fût autrement. Un petit nombre de peintres remarquables ont produit des œuvres d'un grand mérite, si l'on ne considère que l'étude, l'habileté de main et les profondes connaissances qu'elles attestent. Mais elles manquent de cette vie, de ce feu, de ce cachet de nationalité qui seuls peuvent former une école vraiment grande. Le style en est froid et incolore. Les fresques qui défigurent, plutôt qu'elles n'ornent, les monuments publics de Munich, et les médiocres tableaux modernes exposés dans le musée de cette ville, montrent qu'il ne suffit pas du patronage officiel pour développer l'art dans un pays, quand il n'est pas animé d'une forte conviction nationale. Il y a plus de vigueur dans les peintures murales de Berlin, parce que la vie politique est plus développée en Prusse que partout ailleurs de l'autre côté du Rhin. L'Autriche n'a pas produit un seul peintre, un seul sculpteur, un seul architecte de distinction. Les tableaux de chevalet des peintres allemands qui ont étudié en Italie, et pris pour modèles les anciens maîtres italiens, nous semblent aussi dépourvus d'intérêt que faibles de couleur, de composition et de sentiment. Ce ne sont que de pâles imitations. Là où l'art national allemand se montre encore avec avantage, c'est dans la gravure, où le vieux génie teutonique donne carrière à son amour pour le surnaturel, le fantastique, la satire et la caricature. Mais de grands changements se préparent dans l'Europe centrale. Le sentiment de l'unité et de l'indépendance, éveillé et développé par des événements récents, aboutira peut-être dans un avenir peu éloigné à une organisation plus forte et plus populaire de la nation allemande, et l'un de ses résultats sera probablement de faire surgir une nouvelle école originale de l'art teutonique.

(*Quarterly Review.*)

Nouvelles des sciences,

DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS.

I

CORRESPONDANCE D'ALLEMAGNE.

THE WORLD OF WEIMAR. — LES JUIFS ET L'ÉTAT ALLEMAND. — HISTOIRE DES MISSIONS EN MONGOLIE AUX DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLES. — LES FRÈRES GRIMM. — LES NOUVELLES HISTOIRES DU GHETTO. — SCÈNES COMIQUES DE LA VIE JUIVE.

Leipzig, 31 juillet 1861.

Dans une de ses dernières livraisons, le *Blackwood's Magazine* publie une assez longue correspondance de Weimar, intitulée : *The World of Weimar*, et signée Tlepolemus, pseudonyme qu'il convient de traduire par ces mots : un Anglais habitant l'Athènes allemande. Nous devons tout d'abord rendre à M. Tlepolemus ce témoignage, qu'il fait preuve, pour la ville où il a fixé son séjour, d'une extrême bienveillance. « Les femmes y sont charmantes, dit-il, le théâtre excellent, les habitants doux, polis, hospitaliers, quoique un peu trop amoureux de l'étiquette; le monument de Gœthe et Schiller est un chef-d'œuvre admirable qu'on trouve d'autant plus beau qu'on le voit plus souvent, etc., etc., etc. » Seulement, comme le bonheur parfait n'existe pas en ce monde, il y a dans ce *petit paradis* deux plaies qui vous rappellent que l'on est sur la terre. Ces deux plaies, vous, monsieur le directeur, qui connaissez Weimar, vous les devinez sans doute? Un pays qui n'en a pas davantage est un pays aimé des dieux, et chacun doit savoir quelles sont les deux imperfections de ce coin de terre si favorisé, si aimé du Ciel et de M. Tlepolemus. Mais quoi ! vous ne devinez pas? Eh bien, les deux taches qui ternissent l'éclat du soleil de Weimar, ce sont, apprenez-le, les passe-partout et les servantes! les passe-partout qui s'égarent on ne sait comment, et les servantes qui se perdent... dans les bals publics, en plein dimanche, jour de repos, de recueillement et de prière pour tout bon Anglais. De plus, ces maudites servantes, n'ayant que fort peu de gages, interprètent à leur façon le système compensateur de M. Azaïs et font danser l'anse du panier absolument comme à Paris ou à Londres ; elles se permettent même parfois de voler leurs maîtres, surtout les Anglais, quand elles consentent à les servir; car l'Anglais, assure M. Tlepolemus, est impopulaire à Weimar ; on le trouve arrogant, dominateur, méprisant, et c'est à qui, parmi les servantes, ne se mettra pas à ses gages. Il se peut que certains Anglais aient causé par leurs manières un peu hautaines, renouvelées non des Grecs, mais des Romains, la mauvaise réputation dont se plaint le correspondant de la *Revue écossaise;* mais nous sommes certain que les servantes de Weimar aimeront toujours mieux gagner vingt-cinq francs chez un Anglais que vingt-quatre chez un Allemand ; nous croyons savoir que le culte du dieu Plutus n'est pas moins fervent en Allemagne, et à Weimar en particulier, que sur les bords de la Seine ou de la Tamise ; qu'hommes et femmes y sacrifient à l'éternel aveugle comme aux meilleurs temps du paganisme, et

qu'on pourrait observer le dimanche à Weimar aussi rigoureusement que dans le Royaume-Uni, sans qu'il se produisît à cet égard le moindre changement. Quant aux clefs allemandes, elles sont généralement beaucoup plus grosses que les clefs anglaises, et, si elles se perdent plus aisément, il doit y avoir là-dessous un mystère que M. Tlepolemus saurait peut-être nous expliquer, mais que nous regardons, jusqu'à plus ample informé, comme tout aussi impénétrable que le mystère de la sainte Trinité. En somme, cette correspondance nous a suggéré une réflexion que nous nous sommes faite bien souvent en lisant dans certaines Revues allemandes des élucubrations du même genre : c'est que cela ne prouve rien, n'apprend rien, ne signifie rien. Qu'importent à l'observateur digne de ce nom les petits méfaits des servantes, méfaits dont l'univers entier peut se plaindre comme Weimar; qu'importent les clefs qui se perdent, se retrouvent ou se remplacent chez le serrurier voisin, et autres banalités du même genre? Ce qu'il faut étudier chez un peuple, fût-on même chez les Hurons, à plus forte raison chez les Allemands, ces maîtres de la pensée, c'est son esprit, sa langue, ses mœurs, sa littérature et ses arts, quelque grossiers qu'ils puissent être. Les Anglais excellent dans ce genre d'études, lorsqu'un intérêt quelconque sollicite leur curiosité; ils ont alors un but et ils le poursuivent avec cette logique qui les distingue, ce coup d'œil de l'homme pratique qui a fait d'eux les premiers colonisateurs du monde moderne. Mais lorsqu'ils sont dans un pays en simples touristes ou en amateurs, comme cet excellent M. Tlepolemus, ils le jugent presque toujours avec leurs préjugés nationaux, avec cet orgueil britannique qui leur fait voir dans tous les peuples du monde des espèces de mirmidons, qu'ils daignent parfois trouver gentils ou amusants comme des joujoux. A leurs yeux, un Allemand, un Français, est à peine un homme; il lui faut tout au moins un grand nom ou un mérite transcendant pour être digne de fixer l'attention des touristes moroses d'outre-Manche. Soyez moins écrasants, enfants d'Albion, daignez regarder comme vos pareils, s'il vous est impossible de les croire vos égaux, les quelques centaines de millions d'êtres humains qui se partagent avec vous le sol de l'Europe, et vous y gagnerez sous tous les rapports. Vous connaîtrez mieux les étrangers, vous vous apercevrez que, s'ils vous ont pris beaucoup, vous avez aussi beaucoup à leur prendre; enfin, vous vous procurerez des jouissances inconnues à l'orgueil et au dédain, parce qu'elles sont réservées seulement à celui qui pense comme le poëte :

Homo sum, nil humani a me alienum puto.

Après le pseudonyme anglais Tlepolemus, à qui nous n'avons à reprocher qu'un excès d'indulgence banale ou dédaigneuse pour le pays qu'ont illustré Gœthe et Schiller, sans parler de tant d'autres grands écrivains, voici un anonyme allemand qui pèche au contraire par un excès de sévérité, pour ne pas dire plus. Dans une brochure intitulée : *les Juifs et l'État allemand* (1), il condamne impitoyablement toute une race d'hommes, qui serait presque, à l'en croire, indigne de figurer dans l'humanité. Cet écrit, ou plutôt ce pamphlet, semble un écho du moyen âge égaré au milieu du dix-neuvième siècle; on le croirait rédigé par Philippe le Long, devenu en Allemagne *doctor in utroque;* il exhale enfin un parfum d'Inquisition, une odeur de roussi qui feraient frémir si de notre temps on pouvait sérieusement craindre le retour de l'Inquisition et de ses horreurs.

« Ce n'est pas seulement la religion juive qui est exclusive, dit l'auteur anonyme, c'est la race juive elle-même qui ne s'identifie jamais avec le peuple au milieu duquel elle vit ; la communauté juive forme toujours un État dans l'État, conformément à la loi de Moïse. Aussi, là où elle est la plus forte, extermine-t-elle tous les autres peuples, tout au moins les exploite-t-elle par la ruse, lorsque la force lui manque. Obéissant à leur loi et à ce qui fait le fond de leur nature, les juifs, pendant des milliers d'années, se sont rigoureusement tenus à l'écart de toutes les autres nations. Et lorsque, de nos jours, les États chrétiens, appliquant les principes de la tolérance, suppriment de leur côté les barrières qui les séparent des juifs, la cause n'en est pas dans une modification du sentiment juif, modification impossible, mais dans le libéralisme mal entendu de ces États eux-mêmes. Les juifs persistent dans

(1) Berlin et Posen; Nicolaï, 1861.

leur opposition; aujourd'hui encore, ils mutilent leurs enfants pour leur imprimer le sceau de séparation prescrit par la loi de Moïse. Qu'on prenne le juif de Pologne, le juif de Portugal, le juif d'Allemagne, le juif d'Angleterre ou de n'importe quel pays, il est partout le même : ni Polonais, ni Anglais, ni Allemand, ni Portugais; il est resté juif, vrai juif, juif pur sang. Une race qui a inventé le dogme du peuple élu, une race dont la religion n'est que le culte de l'intérêt matériel, qui ne conçoit le droit que par l'intérêt, qui traite les questions de morale comme des questions d'arithmétique, la famille comme une affaire, et reconnaît pour principe de son existence l'intérêt personnel, une telle race ne saurait jamais former un État. Aussi, depuis plusieurs mille ans, l'histoire a-t-elle reconnu l'unique mode d'existence qui lui convienne : c'est de se disséminer sur toute la surface du globe comme des chenilles sur un jardin; et les archives du genre humain conservent le jugement porté sur elle par les hommes de tous les pays et de tous les siècles. Dans toutes les langues le nom de juif a la même signification; il exprime partout une réprobation pour les tendances et une antipathie pour le caractère de celui auquel on l'applique. Cette répugnance universelle est à elle seule un jugement terrible porté contre les juifs; car l'instinct unanime de tous les peuples et de tous les temps a nécessairement une raison d'être. Et ce n'est pas, comme on l'a répété si souvent, la persécution qui a fait les juifs ce qu'ils sont, c'est, au contraire, leur nature qui a attiré sur eux la persécution. La preuve, c'est que, dans les conditions les plus diverses, ils se sont toujours montrés les mêmes. »

L'auteur déclare ensuite que les juifs, ne reconnaissant en principe aucun droit aux autres nations, ne peuvent prétendre à ce que les nations leur accordent non plus aucun droit. Dans l'origine, ils étaient la propriété personnelle des empereurs d'Allemagne qui les vendaient, les mettaient en gage ou les donnaient à leur gré; plus tard, ils se formèrent en petites colonies séparées. Tantôt tolérés, tantôt chassés, parfois même exterminés, ils revinrent sans cesse; et toujours, jusqu'à l'époque actuelle, ils ont vécu dans certaines conditions particulières comme *juifs protégés*, etc., ne pouvant acquérir aucun autre droit que celui qui leur revient d'après leurs propres principes, c'est-à-dire le droit des étrangers que tout État civilisé protége dans leur personne et dans leurs biens à l'égal de ses propres citoyens. Or, ces étrangers, l'État peut être forcé de les recevoir, mais non de se les assimiler. On peut même dire que la plupart du temps les Israélites, avec l'instinct de l'oiseau de proie, flairent de loin le moment où les peuples malades commencent à se décomposer, et la ruine des États concorde si parfaitement avec le développement de l'élément juif dans leur sein, qu'on a peine à distinguer la cause de l'effet, et qu'on se demande si c'est la ruine qui a amené le juif ou le juif qui a amené la ruine. L'Allemagne ainsi que la France s'en sont débarrassées de temps à autre, et bien que depuis quelques années elles soient redevenues la proie de ces vautours, on peut dire que pour ces deux pays l'expérience n'est pas encore complète. L'Angleterre, elle, a de si grandes possessions au dehors qu'elle peut bien supporter un petit ulcère dans son sein. Mais qu'on voie ce qu'est devenue la Pologne, que les juifs inondèrent par masses à l'époque où la classe moyenne commençait à se former dans les autres pays. Les juifs y ont fait l'effet de la nielle dans un champ de blé; ils ont arrêté net le développement de cette bourgeoisie naissante. Le travail honnête, loyal, ne pouvait prospérer à côté du juif souple, insinuant, retors, qui produisait peu, ne créait guère de *valeurs*, mais s'entendait beaucoup mieux que les chrétiens à se faire bien venir de ses clients. Le juif étudia les côtés faibles d'une noblesse frivole plongée dans le luxe le plus effréné; il lui devint d'abord commode, puis indispensable, et il finit par la sucer jusqu'à la moelle. C'est ainsi que les villes de Pologne sont devenues d'immondes nids à juifs, et que la propriété foncière du pays est dévorée par l'usure; tandis qu'une honnête bourgeoisie eût peut-être remis la noblesse polonaise dans le bon chemin. Mais le juif ne prenait aucun intérêt au pays qu'il habitait, il n'avait nullement à cœur sa prospérité. Il s'agissait uniquement pour lui de soigner son intérêt personnel et immédiat, et sa fortune marcha du même train que la ruine publique. Le juif, du reste, procède à ces exécutions avec un calme qui a quelque chose

de fatal. C'est toujours la même race à qui le prophète Ézéchiel disait : « Vous mangez le lait du troupeau, vous vous couvrez de sa laine, vous prenez, pour les tuer, les brebis les plus grasses; mais vous ne vous mettez pas en peine de paître le troupeau. »

« Le juif, dit en terminant notre auteur anonyme, a-t-il jamais travaillé pour l'humanité? Non. Il s'est toujours approprié le prix du travail d'autrui. Personne n'a poussé plus loin que lui l'exploitation de l'homme par l'homme. Il s'est fait un Dieu en vue du profit; c'est par le profit qu'il le juge, pour le profit qu'il lui obéit. Toute question pour le juif se change en une question d'argent; véritable Midas, il meurt de faim sur des monceaux d'or. Science, satisfactions de la conscience, sentiment du beau, tout cela lui est étranger. Quand il s'adonne à quelque art ou à quelque science, c'est toujours en vue du gain qu'il espère en retirer. En littérature, il n'a commencé à produire que lorsque l'instrument, c'est-à-dire la langue littéraire, ayant été amené par d'autres à sa perfection, pouvait être utilisé par lui avec avantage. Dans la musique lyrique, il est classique avec recherche, il déploie un sentimentalisme affecté; et dans l'opéra il ne recule devant aucun de ces moyens grossiers étrangers à l'art par lesquels on fascine le spectateur. Incapable de parler à l'âme, il cherche à prendre les yeux. Quant à la sculpture et à la peinture, Jéhovah savait bien pourquoi il ne voulait pas que son portrait fût fait par la main d'un artiste juif. »

Ne semble-t-il pas, après un pareil réquisitoire, qu'il ne reste plus qu'à brûler tout ce qui reste de juifs sur notre planète? Aujourd'hui, que l'on ne sait plus si c'est que la société chrétienne se fait juive ou que les juifs rivalisent de fourberie et de démoralisation avec les chrétiens, il est de mode, parmi certaines personnes *pieuses*, de charger de toutes les iniquités du siècle le bouc d'Israël; on crie *raca* et anathème sur ces éternels persécutés, dont l'avarice nous paraît beaucoup moins odieuse que les cruautés dont la religion fut envers eux le prétexte, tandis que la soif de l'or en était presque toujours le motif véritable. Soit paresse, soit ignorance, soit inaptitude relative, les peuples chrétiens de l'Europe se sont laissé vaincre, sur le terrain du commerce, par les Israélites. Est-ce une raison pour crier vengeance? Faites mieux qu'eux, si vous pouvez, mais ne brûlez pas les gens pour leur apprendre à vivre. Ces arguments-là sont usés, Dieu merci, et il n'est ni Veuillot, ni pape, ni Loyola qui puisse les remettre en vigueur dans la société moderne. Le jour où des habitudes de rigoureuse honnêteté auront prévalu dans les relations commerciales, et ce jour n'est plus très-éloigné, il faudra bien que les juifs, comme les chrétiens, renoncent à leurs vieilles ruses, sous peine de se voir mis au ban de toutes les nations du globe. Les juifs sont trop intelligents pour ne pas comprendre cette nécessité des temps, et ils se feraient au besoin, selon le mot de Franklin, « honnêtes par friponnerie. » En attendant, que les chrétiens prennent, s'ils peuvent, aux Israélites ce tact commercial qui les distingue, cette persévérance qui fait leur force, cette sobriété que beaucoup de chrétiens n'ont pas, cette souplesse qui, chez eux, a parfois quelque chose d'un peu obséquieux, mais qui, chez certains négociants juifs de notre connaissance, s'allie à une parfaite loyauté et à un caractère on ne peut plus digne; que les chrétiens enfin, au lieu de prêcher l'extermination des juifs, acceptent franchement la lutte avec eux. A chacun sa part de soleil, à chacun le libre exercice de toutes ses facultés, à chacun ses droits, lors même que les juifs ne nous en reconnaîtraient aucun, à chacun sa part d'estime et aussi de bien-être selon ses œuvres. Nous aurions trop beau jeu, si nous voulions réfuter une à une les assertions de l'auteur anonyme. Nous laisserons aux Israélites eux-mêmes le soin de faire justice, s'ils le jugent à propos, de ces doctrines d'un autre âge.

Du reste, il paraît que les juifs ne sont pas les seuls qui se soient crus en droit d'*exterminer* les autres peuples, pour parler comme l'anonyme, lorsqu'ils seraient les plus forts. Les Mongols ne se gênaient pas pour le dire au pape Innocent IV, par l'organe de leur khan. Dans la très-curieuse et très-savante *Histoire des Missions en Mongolie pendant les douzième et treizième siècles*, que vient de publier le docteur Ph. Külb, bibliothécaire de la ville de Mayence, nous voyons qu'en 1245 Innocent IV ayant adressé directement au grand khan Kaïouk le franciscain Giovanni dal Piano dit

Carpine, le chef mongol fit au pape la réponse suivante : « Ta lettre nous invite à nous faire baptiser et à nous convertir au christianisme. Nous répondons à cela que nous ne voyons pas pourquoi nous le ferions. Tu t'étonnes aussi dans ta lettre de ce que nous ayons massacré un si grand nombre d'hommes, et notamment de chrétiens, en Hongrie, en Pologne et en Moravie ; nous te répondons encore à cela que nous ne comprenons pas ton étonnement. Cependant, nous ne voulons point passer cette affaire sous silence, et nous trouvons bon de te dire que nous les avons tués parce qu'ils n'obéissaient pas à la loi de Dieu et de Gengis-Khan, et parce que, suivant de mauvais conseils, ils avaient assassiné nos ambassadeurs. C'est pour cela que Dieu résolut de les exterminer et les fit tomber entre nos mains. Si Dieu ne l'avait pas voulu, qu'est-ce que l'homme aurait pu faire à l'homme? Vous autres, habitants de l'Occident, vous adorez Dieu, vous vous considérez comme les seuls chrétiens, et vous méprisez les autres peuples ; mais comment pouvez-vous savoir à qui Dieu accorde sa grâce? Nous aussi, nous adorons Dieu, et par sa puissance nous dévasterons toute la terre, depuis l'aurore jusqu'au couchant. »

En 1247, Batoukhan congédia d'une façon plus méprisante encore un second envoyé, le dominicain Ezzelino. Il le chargea de faire au pape la réponse suivante : « Dans ta lettre à nous adressée, tu écris : « Vous tuez et exter- » minez un grand nombre d'hommes. » La volonté immuable et l'ordre de Dieu qui règne sur toute la terre déterminent notre conduite. Celui qui veut entendre cet ordre doit rester assis sur la terre, l'eau et l'héritage qui lui appartiennent, et mettre sa puissance entre les mains du maître qui domine sur toute la terre. Mais celui qui, ne voulant pas entendre cette volonté et cet ordre, agit en sens contraire, celui-là doit être exterminé. Nous vous transmettons maintenant cette volonté et cet ordre. Si vous voulez rester assis sur votre terre, eau et héritage, il faut que toi, pape, te transportes en propre personne auprès de nous, et que tu te présentes devant celui qui domine sur toute la terre. »

Voilà, certes, un langage non moins intolérant, mais en revanche beaucoup plus arrogant que ne le fut jamais celui des juifs vis-à-vis des nations étrangères à aucune époque de leur histoire. Et n'est-ce pas là d'ailleurs le sentiment primitif de tous les peuples, la loi de toutes les forces ou puissances temporelles aussi bien que religieuses? Tendance à une extension indéfinie, et absorption des forces étrangères jusqu'à ce que l'équilibre s'établisse par la réaction des peuples menacés ou déjà conquis. Le monde n'a pas connu d'autre histoire depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'an de grâce 1861, et tout ce qu'il est permis d'espérer, c'est qu'on verra se transformer cet antagonisme sanglant et barbare en un autre antagonisme où les armes créatrices de l'industrie remplaceront celles de la dévastation et de la mort.

Entre autres curiosités historiques, nous avons remarqué dans le livre de M. Külb que la question d'Orient était déjà posée, il y a plus de cinq cents ans, à peu près dans les mêmes termes qu'aujourd'hui. En effet, en 1249, les envoyés du grand Khan venaient à Paris conclure avec le roi saint Louis un traité d'alliance en vertu duquel les Mongols devaient attaquer Bagdad, tandis que les Français envahiraient *saintement* l'Égypte. Cette alliance entre le grand Khan et la France pour régler définitivement la question de l'islamisme, n'est-elle pas à peu près identique à celle que pourraient conclure aujourd'hui, dans le même but, le tzar et la France? Il est donc toujours vrai de dire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil. En effet, questions et nations, questions savantes ou politiques, nations savantes ou artistes semblent destinées à renaître sans cesse des cendres du passé. C'est ce que vient de prouver, dans une éloquente conférence sur les frères Grimm, M. le docteur Denhard. Tout le monde connaît ces deux illustres philologues, ces travailleurs infatigables qui, de concert avec les Gœrres, les Brentano, les Arnim, ont ressuscité la vieille littérature allemande, dressé la généalogie, établi la filiation de tous les idiomes germaniques, remis au jour les monuments antiques d'un glorieux passé littéraire et jeté ainsi les fondements les plus solides d'un avenir indépendant et fécond pour leur patrie. Au début de ce siècle, à cette époque de trouble et de décomposition pour l'Allemagne, alors que le vieil empire germanique

croulait, comme un château féodal, au souffle puissant de 89, deux hommes, deux savants, Jacques et Guillaume Grimm, nés l'un en 1785, l'autre en 1786, dans une petite ville de la Hesse, devenue en 1806 française par la conquête, y commençaient, sous la protection même du conquérant, l'œuvre grandiose qui devait rendre à tout jamais impossible l'absorption de l'Alllemagne par les races latines; ils préparaient le sceau national dont ils voulaient marquer l'empreinte sur la terre d'Hermann, de Barberousse et de Frédéric II, ce sceau indélébile gravé par les conteurs populaires et les *meistersænger* du moyen âge. Si l'Allemagne doit conserver une physionomie originale, une nationalité distincte, au lieu de singer misérablement les Français, les Italiens, les Grecs et les Romains, c'est surtout aux travaux des frères Grimm qu'elle le devra; ce sont eux qui des ruines du Saint-Empire ont fait sortir le germe précieux que développeront les générations futures. La vie de ces deux hommes aussi grands que modestes est simple et n'offre guère d'événements remarquables. Vivant entre eux comme mari et femme, selon l'expression de Humboldt, ils n'eurent d'autre passion que celle de la science et de leurs travaux. Cependant M. Denhard a relevé dans leur existence quelques faits singuliers qu'il est bon de rapporter à titre d'enseignement. Jean de Müller, nommé par Napoléon ministre du nouveau royaume de Westphalie, appela Jacques Grimm au poste de conservateur de la bibliothèque de Wilhelmshohe, alors *Napoleonshohe*, avec 3,000 francs d'appointements. C'était une espèce de sinécure qui permettait au jeune savant de se livrer à ses études favorites. On ne lui avait donné d'autres instructions que celle-ci : Vous ferez mettre en grands caractères sur la porte : *Bibliothèque particulière du roi*. Napoléon ne se doutait pas sans doute que Grimm allait faire sortir de la *Bibliothèque particulière du roi* la littérature *nationale* de l'Allemagne, et mettre ainsi la nation au-dessus du roi et de la conquête. C'est que l'esprit est une arme terrible qui déroute les conquérants, et contre laquelle sont impuissants tous les canons rayés, Armstrong ou Paixhaus. Les bibliothèques sont des arsenaux où des hommes comme les Grimm fondent les canons de la pensée à l'usage *particulier* des rois qui savent s'en servir, et pour la ruine de ceux qui les méprisent.

Mais voici un autre fait qui prouve combien sont parfois ironiques les retours de la fortune, et combien la force est peu de chose sans le droit En 1815, Jacques Grimm fut envoyé à Paris par le gouvernement prussien, afin de faire restituer les manuscrits précieux enlevés par les armées de Napoléon. Or, le hasard voulut que ce fût le même huissier qui avait emballé ces manuscrits à Cassel, sous la direction de Grimm, qui se trouva chargé de les lui remettre à Paris. Nous devons dire avec regret, à cette occasion, que nos bibliothécaires d'alors ne pouvaient se résigner à rendre à l'Allemagne ce qui appartenait à l'Allemagne. Un jour que Grimm était à la Bibliothèque, l'un d'eux, M. Langlès, s'écria avec dépit : « Nous ne devons plus souffrir ce M. Grimm qui vient tous les jours travailler ici et qui nous enlève pourtant nos manuscrits! »

Grimm, à ces mots, referma tranquillement le manuscrit qu'il venait d'ouvrir, le remit à M. Langlès, et ne revint plus dès lors à la Bibliothèque que lorsqu'il fut appelé par ses fonctions officielles. *Nos* manuscrits! disait M. Langlès; mais la conquête donne-t-elle le droit de voler à l'ennemi les chartes de sa pensée? S'il en était ainsi, les puissances coalisées pouvaient user de représailles et nous enlever, à leur tour, nos tableaux et nos manuscrits. Or, elles n'ont fait que reprendre leur bien où elles le trouvaient. Soyons justes, même envers nos ennemis, nous n'en serons que plus forts pour les combattre. Nous aurions à parler encore de nombreuses productions intéressantes, tant dans les sciences que dans la littérature proprement dite; mais nous nous bornerons pour aujourd'hui à indiquer, comme contre-partie de la brochure anonyme sur les juifs, les *Nouvelles histoires du Ghetto*, par Léopold Kompert, et les *Scènes comiques de la vie juive*, par Michael Klapp. Ces deux auteurs, doués l'un et l'autre d'un remarquable talent, s'efforcent de montrer sous un jour favorable ces juifs tant honnis, tant conspués, tant calomniés même, par les écrivains chrétiens en général et les catholiques en particulier. M. Kompert a voulu faire voir ce qu'il y a de poésie profonde dans le judaïsme orthodoxe, et quels sont les heureux fruits de cette obéissance si

croyante, de cette foi si soumise qui distingue les fils d'Israël. C'est l'obéissance à la loi de Moïse qui rend les juifs si sûrs les uns pour les autres, qui leur inspire l'amour le plus vrai, le plus dévoué, la résignation la plus héroïque. Et toutes ces vertus ne s'étalent pas; comme des fleurs modestes, elles se cachent à l'ombre du foyer domestique où nul ne soupçonne leur présence. Nous n'en citerons qu'un exemple :

Au milieu de la joie bruyante d'une noce, la jeune mariée disparaît tout à coup. Elle s'enfuit auprès du rabbin, jeune comme elle, et elle lui confie qu'elle n'a épousé son mari que pour être la première dans *la rue*, mais que maintenant elle ne peut plus surmonter la répugnance qu'il lui inspire, et que c'est lui, rabbin, qu'elle aimait et qu'elle aime encore. Le rabbin est bouleversé par cet aveu, d'autant plus que lui-même aimait en secret celle qui venait de le lui faire, et qu'il n'avait refoulé ses sentiments que parce qu'il avait cru que la jeune fille n'avait obéi dans son choix qu'à la voix de son cœur; mais il s'incline devant la puissance du fait accompli, et la trouvant doublement coupable pour s'être tue quand elle devait parler, et avoir parlé quand le silence eût été pour elle un devoir, il lui impose pour pénitence de retourner auprès de son mari et de partager avec lui plaisirs et peines, mais de ne plus prononcer un seul mot à partir de ce moment jusqu'à ce qu'il l'eût lui-même relevée de son vœu. Elle promet, tient son serment dans toutes les vicissitudes de la vie, et mérite ainsi dans *la rue* le surnom de *la Taciturne*. Ce n'est que le jour où son fils, revenu de l'étranger, prêche pour la première fois dans la synagogue, et édifie tous les assistants par sa doctrine et son éloquence, que, ne pouvant plus se contenir, elle s'écrie : « Dieu vivant! ne puis-je pas parler encore?

— Oui, parle, parle! » lui crie le rabbin; mais elle ne peut plus rien dire, et au premier mot qu'elle essaye de prononcer, elle rend le dernier soupir. Voilà, certes, une histoire dramatique, terrible et touchante, et il n'y a guère de femmes chrétiennes qui pourraient tenir le serment imposé par le rabbin à la Juive de M. Kompert. Ne pas parler! quel supplice! Mais se taire ainsi, quel héroïsme! Décidément, les juifs ont du bon, et quand Dieu les mit sur la terre, nous supposons qu'il savait pourquoi, et qu'il voulait en faire des hommes comme nous. A. R.

II

CORRESPONDANCE DE LONDRES.

LA FIN DE LA SESSION. — RÉSUMÉ. — CHANGEMENTS MINISTÉRIELS. — SIR ROBERT PEEL. — M. LAYARD ET DE M. CAVOUR. — PARDON MUTUEL. — ÉLECTION DE LA CITÉ. — M. CUBITT ET M. W. WOOD. — L'UN VAUT L'AUTRE. — APATHIE ÉLECTORALE. — DEUX ASSASSINATS. — SUJETS DE MÉLODRAME. — LES GRANDES ESPÉRANCES DE CH. DICKENS. — LE CONVICT ET LE PETIT PIP. — LE TESTAMENT D'UN LORD CHANCELIER. — LES DETTES D'UN AVOCAT. — MORT DU BARON NICHOLSON. — LES HÉRITIERS DE Mlle GRISI. — VARIÉTÉS, ETC., ETC.

Londres, août 1861.

La saison et la session sont arrivées à leur terme. Le Parlement a été prorogé par commission et sans le moindre apparat; mais vous ne devez pas en inférer que la santé de la reine soit aussi dérangée qu'on l'a dit. Sa Majesté se prépare à un tour en Irlande.

Tout compris, cette session n'a offert aucune scène qui puisse un jour fournir un sujet historique aux artistes chargés des peintures murales du nouveau palais. Les plus bruyants orateurs ont eu l'air de mettre des sourdines à leur voix, pour rester au diapason de l'esprit public. D'un commun accord a été éludé un conflit entre les deux chambres qu'eût pu produire le rejet du bill par lequel M. Gladstone a aboli la taxe sur le papier. Tout en acceptant

le dégrèvement volontaire de vingt-cinq millions d'impôts, résultat de ce bill, la Chambre des communes a voté toutes les taxes nécessaires au système de paix armée que les ministres déclarent toujours nécessaire à la sûreté des trois royaumes. Les mesures financières relatives à la nouvelle administration de l'Inde ont été approuvées presque sans débat. Bref, tantôt par quelques phrases rassurantes sur les dispositions de la France, tantôt en déclarant qu'il était certains points d'honneur et certains intérêts auxquels on était résolu de tenir plus qu'au maintien de la paix même, lord Palmerston et ses collègues ont pu subir quelques petites défaites sans que l'opposition tory voulût en profiter. Ils ont vécu au jour le jour, et ils espèrent faire encore le discours d'ouverture de la session prochaine, mais en sentant le besoin de se consolider pendant les vacances.

Déjà même le cabinet s'est légèrement modifié, non sans prendre toutes les précautions possibles, comme ferait un vieux meuble qui se sent disloqué, et qui redoute les réparations les plus indispensables. En déplaçant un vieux collègue et remplaçant un collègue mort, lord Palmerston a évité d'introduire du jeune bois dans le meuble ministériel : n'y a-t-il donc pas parmi les jeunes whigs du bois dont on fait les ministres? Lord Palmerston, qui fait volontiers parade de son éternelle jeunesse, aime le pouvoir en barbon jaloux qui éloigne de sa maîtresse tous les petits-cousins. Le ministère, en un mot, s'est tant bien que mal reconstitué sans crise dangereuse.

La petite comédie électorale qui vient de se jouer dans la Cité prouve qu'avec le calme des opinions et l'oscillation sans secousse des partis, lord Palmerston pouvait risquer quelque chose de plus. M. Cubitt, le lord-maire, déjà membre de la Chambre des communes, où il représentait le bourg d'Andover, siégeait parmi les conservateurs; en le voyant si prodigue de fêtes et de banquets, on lui supposait l'ambition d'être réélu lord-maire pour 1862 : cette ambition, en ce cas, aurait eu un double but. M. Cubitt s'est persuadé qu'il avait conquis assez de popularité pour représenter la capitale au lieu d'un petit bourg de province. Or, c'était par les whigs que lord John Russell avait été nommé; M. Cubitt qui, dans le fait, est un tory *libéral*, appuyait beaucoup sur cette épithète, mais l'élection n'en eût pas moins été célébrée comme une victoire par les conservateurs, et ceux-ci s'en vantaient, lorsque à la dernière heure s'est mis en avant M. Wood, fils de l'alderman ultra-whig de ce nom, et qui n'a pas craint d'arborer sur les hustings le drapeau du parti. Il l'a emporté de quelques voix seulement, au double désappointement de M. Cubitt, qu'on remplaçait à Andover le même jour qu'on ne l'élisait pas à Londres. M. Cubitt reste lord-maire pendant six mois, décidé, dit-on, à discontinuer le cours de ses splendides banquets de Mansion-House qui menaçaient de faire passer la tortue au rang des espèces éteintes. Ce qu'il y a eu de plus caractéristique dans cette élection, c'est l'apathie des électeurs, dont on n'a pu décider qu'un peu plus de la moitié à prendre part au vote. Le *Times* raille agréablement les deux champions de cette lutte et leur armée respective. Il n'y a eu, selon le dédaigneux journal, qu'une ardeur factice sous les deux drapeaux. « Le corps électoral lui-même ressemblait à une de ces mares d'eau stagnante qu'on a beau fouetter; il n'en sort que des émanations peu flatteuses pour l'odorat. » Ce qui signifie que MM. Wood et Cubitt n'ont pu mettre en mouvement que la partie vénale des électeurs, et il paraîtrait qu'en dehors des dîners préalables, M. Cubitt lui-même a dû indemniser argent comptant tous ceux qui ont bien voulu se déranger pour lui (1). J'ai entendu tirer une conclusion contraire : M. Cubitt, disait-on, aurait eu une immense majorité s'il avait voulu la payer .. Hélas ! l'honneur du principe n'en est pas moins compromis.

Quoi qu'il en soit, le fameux dîner whitebait n'en a été nullement attristé.

(1) M. Cubitt a gagné honorablement cette fortune qu'il dépense si honorablement. Il a été le plus grand entrepreneur de constructions d'Angleterre, et, retiré des affaires depuis quelques années, il a conservé un grand nombre d'amis parmi ses anciens clients. C'est sa fille, lady O'liffe (femme du docteur de ce nom), qui fait les honneurs de Mansion-House, et qui les fait avec une distinction tout aristocratique, car elle a vécu de bonne heure dans la plus haute société. M. Cubitt n'a échoué dans sa candidature que par un revirement inattendu de l'opinion whig, qui semblait l'avoir adopté elle-même. La candidature de M. W. Wood a réussi par une véritable surprise.

Connaissez-vous l'origine de cette partie politico-gastronomique que font à Greenwich les ministres de la reine avant de clore la session?

Si l'on y sert avant tout du poisson, et entre autres le whitebait (l'éperlan-goujon de la Tamise), c'est en mémoire du fondateur du dîner, qui, primitivement, recevait tous les ans M. Pitt dans son simple cottage de pêche, sur le bord du Dagenham, petit lac du comté d'Essex. M. Pitt était heureux de pouvoir aller là incognito, entre deux sessions, passer quelques jours loin de la cour, du Parlement et des solliciteurs, chez son ami sir Robert Preston, marchand millionnaire et membre de la Chambre des communes, heureux lui d'écouter le premier ministre, traduisant Théocrite ou Virgile en prose familière, vanter les charmes de la solitude, les doux loisirs de Mélibée ou de Tityre. M. Rose, le secrétaire du Trésor, était de la partie, et plus tard en furent aussi lord Camden et M. Long, qui fit chorus à l'éloge classique de la vie arcadienne jusqu'à ce qu'il eût accepté le titre de lord Farnborough. Hélas! les pauvres hommes d'État sont tellement accaparés par la politique, que M. Pitt finit par trouver le lac Dagenham un peu trop loin, et ce fut alors que les cinq amis proposèrent de substituer au cottage de pêche du comté d'Essex, l'auberge de Greenwich, et là, peu à peu, si près de Londres, tous les ministres se firent inviter. Ce pique-nique, où l'on était si enchanté de s'écrier avec le poëte latin : *O fortunatos nimium agricolas!* est devenu aujourd'hui un grand festin officiel où l'on résume les débats de la session, en se félicitant d'en avoir traversé tous les écueils avec la prudence d'Ulysse.

Cette année, le classique M. Pitt pourrait comparer le dîner de Greenwich à ces banquets des anciens où figurait une tête de mort en guise de surtout ou d'épergne.

Il n'y avait pas de place vacante, mais celle du ministre de la guerre, quoique occupée par sir Georges Cornwall Lewis, rappelait que l'avant-dernier titulaire de ce département venait de mourir, cruelle preuve qu'en donnant sa démission, il n'avait eu que trop de raison de se dire à bout de forces physiques. Lord Herbert est réellement mort à la peine, à peine âgé de cinquante et un ans, et, lorsque, d'un accord unanime, on le considérait comme ayant acquis par ses services, par ses talents, et mieux encore par les qualités aimables de son caractère, le droit de prétendre un jour au rôle de premier ministre. Second fils du comte de Pembroke, lord Herbert était moitié Russe, sa mère étant la fille unique du comte Woronzow, et l'on peut penser que c'était de sa mère qu'il tenait ces manières affables et sympathiques qui sont plus naturelles aux grands seigneurs moscovites qu'aux lords anglais, dont la grâce et la courtoisie perdent parfois quelque chose dans le soin de leur dignité aristocratique. Il avait une ambition avouée qu'il justifiait par un grand amour du travail, mais il semblait toujours plus préoccupé de l'art de plaire que de l'art de commander. Jamais lord Herbert n'inspira la moindre jalousie : il se faisait à la fois des amis de ses supérieurs et de ses inférieurs dans la hiérarchie gouvernementale; aussi a-t-on dit avec raison que sa perte est une perte pour la société autant que pour la politique.

Lord Herbert avait débuté dans les rangs des torys. Membre de la Chambre des communes dès qu'il eut l'âge de sa majorité, en 1831 (il était né en 1810), par son premier discours, son discours virginal, comme on dit en style parlementaire (*maiden speech*), il s'opposait à l'admission des dissidents dans les universités. Quatre ans après, il parlait contre les radicaux, et lorsque sir Robert Peel devint ministre, il fut appelé au poste de secrétaire de l'amirauté en récompense de la bonne guerre qu'il avait faite aux whigs sous ce chef qui, dans ces luttes contre les champions du libre échange, le lançait volontiers contre M. Cobden, comme on dit qu'un cerf dix cors lance quelquefois un plus jeune cerf. Mais sir Robert Peel s'étant tout à coup tourné lui-même contre les protectionistes, M. Herbert eut d'autant moins de scrupule à le suivre que, sur la question de la liberté commerciale, il avait plutôt agi et parlé par dévouement à son chef que par conviction. Lord Palmerston, qui fut autrefois tory lui-même, n'eut aucune objection à accepter la conversion complète de M. Herbert au whiggisme, et à en faire deux fois son ministre de la guerre. Malheureusement pour M. Herbert, lorsque eut lieu l'expédition de Crimée, il n'avait pas eu le temps de réformer l'administration dont il se trouvait chargé, et il eut sa

part de responsabilité dans les désastres de l'entrée en campagne; mais il n'en fut pas moins reconnu pour l'homme le plus capable de conduire le même département sous le second ministère de lord Palmerston. Aussi lui fait-on honneur de toutes les réformes militaires qui ont eu lieu depuis quelques années dans l'armée anglaise, comme de l'organisation des corps de volontaires. Ce fut en décembre dernier qu'il fut forcé de s'avouer qu'il avait perdu sa santé au métier de ministre. En passant de la Chambre des communes à la Chambre des lords, il espérait pouvoir l'exercer encore dans le repos comparatif de la pairie; mais l'épée avait usé le fourreau : il dut même renoncer, trop tard, hélas! à toute espèce de travail..., il est mort sans avoir été premier ministre, et ayant à peine joui, à de rares intervalles, des magnificences de son château de Wilton-Abbey, où, avec un revenu de 30,000 livres sterling, il aurait pu satisfaire si parfaitement ses goûts d'artiste en décorant la belle église de style byzantin qu'il avait commencée il y a vingt ans! Et voilà comment ce qui pour l'un est le but, n'est pour un autre que le point de départ. Si M. Spurgeon avait pu, comme lord Herbert, bâtir une église de ses propres deniers, sans avoir recours à des souscripteurs, se serait-il jamais aperçu de sa vocation de prédicateur? Serait-il aujourd'hui menacé d'une extinction de voix pour avoir trop prêché, et au moment où il voit terminée, lui aussi, cette cathédrale, appelée le Tabernacle, produit de ses sermons?

La pairie anglaise a perdu deux autres de ses membres, porteurs de noms non moins retentissants que celui des Pembroke : le duc de Northumberland et le duc de Buckingham, le premier ayant reçu intacte et laissé, comme il l'avait reçue, sinon augmentée par lui-même de quelques millions, une de ces fortunes princières qui n'existent plus guère qu'en Angleterre; le second ayant été réduit à liquider, comme un négociant ruiné, une de ces mêmes fortunes dans laquelle était compris ce château de Stowe, plus riche en objets d'art qu'aucune des résidences de la reine. La noble famille de Grenville, représentée par le dernier duc de Buckingham, semblait, depuis Henri Ier, avoir le monopole des grandes héritières, ce qui explique comment Sa Grâce laisse à son fils tant de noms et tant d'*écus* (écus en terme de blason et non en terme de finance). Ce fils s'appellera, comme son père, Richard Plantagenet Campbell-Temple-Nugent-Bridges-Chandos-Granville! Par sa grand'mère il descend de Marie, reine douairière de France, sœur de Henri VIII, qui fut un moment héritière présomptive de la couronne d'Angleterre. Mais il ne lui reste ni le château de Stowe, ni les deux tiers des immenses domaines qui furent vendus aux enchères pour payer les dettes de son grand-père. Je ne sais plus où j'ai lu qu'un jour ce duc pauvre, pauvre *comme Job*, pourra se trouver à la tête d'un joli revenu, grâce au nombre de cousins et de cousines qui lui laisseront leurs rentes, et qui ont tous fait assurer leurs vies à son profit. Le feu duc était un homme de talent, qui avait été lord du sceau privé, et qui eût monté plus haut dans la hiérarchie ministérielle, s'il n'avait été l'homme le plus occupé du monde par suite d'une succession embarrassée. Dans ces derniers temps il publiait les mémoires manuscrits qui faisaient partie de la bibliothèque de Stowe.

Lord Palmerston s'est montré à la fois bon chrétien et bon politique dans le choix des fonctionnaires inférieurs de son cabinet; il a pardonné à sir Robert Peel et à M. Layard leurs boutades chagrines. Non moins bons chrétiens et meilleurs même, le pardon des injures étant plus difficile encore à celui qui reçoit le pardon, sir Robert a accepté *sans rancune* le secrétariat d'Irlande, et M. Layard le sous-secrétariat de la guerre. Sir Robert a très-naïvement répondu à cet électeur qui lui reprochait d'avoir parlé quelques jours auparavant contre le ministre auquel il se ralliait : « J'ignorais encore ma nomination et je ne l'ai pas apprise avec moins de plaisir. » M. Layard, lui, déclare avoir quelquefois attaqué les *hommes*, mais toujours approuvé le *système*. Sa place le laisse donc conséquent à ses principes. Il avait d'ailleurs fait, la veille, un service purement volontaire, en se trouvant, comme par hasard, présent à la lutte électorale entre M. Wood et le lord-maire pour y débiter un discours en faveur du candidat whig : « Serait-il possible, avait-il dit, que l'on donnât au plus fidèle champion du whiggisme, à l'un des promoteurs de la réforme parlementaire, un successeur tory? » Puis, comme Si-

monide, qui, invité à chanter l'épithalame d'un obscur nouveau marié, avait entonné les louanges de Castor et Pollux, M. Layard, ne sachant trop comment recommander M. Wood, avait paraphrasé les vertus de lord John Russell, sans oublier ses circulaires en faveur de Victor-Emmanuel. Sur la question d'Italie, M. Layard était sûr de ne pas rester court. Politique de plume aussi bien qu'orateur, il n'avait qu'à répéter un ou deux paragraphes de l'article qu'il venait de faire dans la *Quarterly Review*, qui est toujours la Revue des torys, mais qui, comme la *Revue d'Édimbourg*, proclame M. de Cavour l'homme du siècle. L'enthousiasme pour ce défunt ministre n'est pas calmé en Angleterre. Je vous ai dit quelques-uns des motifs de cette apothéose : pour M. Layard c'était un hôte et un ami. Aussi, comme Plutarque et Shakspeare, dont on a dit qu'ils peignaient leurs héros en robe de chambre, le sous-secrétaire de la guerre, après nous avoir montré M. de Cavour aux conférences diplomatiques de Paris, dans le cabinet de son souverain, et dans ses dramatiques tête-à-tête de lion à aigle, dans le cabinet de Napoléon III, nous introduit dans sa vie privée, et nous dit combien ce Mirabeau piémontais était aimable, gracieux, amusant causeur, et d'une hilarité communicative. Je ne me souviens plus si dans l'*Italia liberata*, le poëme épique du Trissin, il y a une Clorinde comme dans la *Jérusalem* du Tasse. Mais la dernière révolution d'Italie a eu la sienne, armée de la plume au lieu de la lance. Cette dame errante, rivale d'Alex. Dumas auprès de Garibaldi, et néanmoins très-galamment accueillie par M. de Cavour, confie en ce moment aux journaux de Paris ses causeries avec ce ministre. M. de Cavour eut des confidences plus intimes encore pour M. Layard, dans sa retraite rurale de Leri, entre Turin et Novare, pendant sa courte éclipse après la paix de Villafranca, lorsque le ministre piémontais bouda l'empereur lui-même, jusqu'à refuser de dîner à la table impériale. Là, le grand homme semblait tout aussi occupé des petits intérêts de sa ferme qu'il avait pu l'être des plus grandes affaires de l'État, simplement vêtu comme son *fattore*, heureux de voir le soleil dorer ses grappes de raisin blanc et ses épis de blé de Turquie, cordial envers ses hôtes, rieur et même un peu farceur (*full of frolic and fun*). Les mystifications que raconte M. Layard sont d'ailleurs fort innocentes, comme par exemple lorsque M. de Cavour disait au docteur du village, un de ses convives : « Cet étranger (M. Layard lui-même) est Mazzini ! » ou lorsqu'il présentait M Layard à son curé comme un Robinson Crusoé ou un Gulliver, et récitait, avec un air de candeur à tromper un évêque, les aventures merveilleuses de ce voyageur anglais revenu de pays inconnus avant lui.

« Après le dîner (dit M. Layard, que je citerai en l'abrégeant), quand ses naïfs convives étaient partis, et qu'il ne restait plus que son ami d'Angleterre, M. de Cavour reprenait sa gravité, sans renoncer à l'extrême simplicité de ses manières, ni à sa bonne humeur, quoiqu'il ne dissimulât pas son ressentiment contre le vainqueur de Solferino, auquel il reprochait d'avoir trahi à la fois la victoire et l'Italie. Personne, d'ailleurs, ne pouvait mieux définir que lui la politique de Napoléon III, parce qu'il l'avait vu dans le huis clos, et avait osé discuter avec l'empereur en l'étudiant. » Il lui faisait un crime, cependant, de ce qui doit être un de ses mérites à d'autres yeux que ceux de M. de Cavour : il lui faisait un crime de ne pas oser poursuivre sa propre idée jusqu'au bout, quand il rencontrait un obstacle sérieux. Ceci fait allusion au quadrilatère : aussi j'en demande bien pardon à M. de Cavour mort et à M. Layard vivant; mais je ne saurais en vouloir à l'empereur de n'avoir pas sacrifié cent mille Français pour donner Venise au roi de Piémont, quand celui-ci a tant marchandé Nice à celui qui lui a donné Milan, et quand l'Angleterre entière menace de s'insurger à la seule supposition qu'un jour la Sardaigne pourrait devenir aussi une île française en échange de Rome. Heureusement pour l'entente cordiale, selon M. Layard, M. de Cavour reconnaissait lui-même que Napoléon III est de très-bonne foi dans ses sympathies pour l'Angleterre. « Il a beaucoup d'affection pour votre pays, fait dire M. Layard à son illustre interlocuteur. Napoléon est l'homme des généreux instincts, et il a la plus sincère reconnaissance pour tous ceux qui l'ont servi et traité en ami. Au fond du cœur il n'est pas moins attaché à l'Italie qu'à l'Angleterre; ses plus anciens souvenirs l'y ramènent sans cesse,

il fut un carbonaro, et carbonaro il est resté par son désir de délivrer l'Italie en même temps que par sa haine de l'Autriche. Il n'a pas oublié non plus l'hospitalité qu'il reçut en Angleterre. Il a appris dans son exil à admirer les institutions et le caractère de la nation anglaise... tous ces sentiments sont profonds en lui... mais, naturellement, il tient encore plus à l'établissement de sa dynastie, et il ne faut pas que les Anglais espèrent qu'il sacrifierait à un sentiment l'intérêt plus grave de la grande politique napoléonienne. »

M. Layard, qui ne saurait approuver l'annexion de la Savoie à la France, est forcé, pour compléter son panégyrique, de démontrer que M. de Cavour non-seulement ne pouvait s'opposer à cette annexion, mais encore qu'elle était dans l'ordre des choses, et justement réclamée par Napoléon III : « L'importance des provinces cédées pour la France est niée en Italie; ces provinces pourraient lui être utiles pour se défendre, non pour attaquer. En cas de guerre avec la France, le nouveau royaume d'Italie aurait dû immédiatement abandonner la Savoie; car il ne pourrait laisser de l'autre côté des Alpes une armée de soixante à quatre-vingt mille hommes, au risque de la voir acculée dans un coin ou coupée par une heureuse descente sur les côtes italiennes. La Savoie, il est vrai, fut toujours une pépinière de braves soldats pour le Piémont; mais c'était aussi une pépinière de politiques arriérés et d'ecclésiastiques papistes disposés à contrecarrer toute mesure de progrès libéral. Sous le rapport financier, la Savoie est un pays trop pauvre pour ajouter beaucoup aux recettes du budget. M. de Cavour l'appelait l'Irlande de l'Italie. Sans doute ce fut de la part du roi un pénible sacrifice que de renoncer au berceau de sa race; mais il ne faisait qu'imiter les maisons d'Orange et de Lorraine qui avaient acquis au même prix, l'une la couronne d'Angleterre, l'autre la couronne d'Allemagne. » L'article de la *Revue d'Édimbourg*, attribué à M. Cartwright, un Anglais établi depuis longtemps à Florence, n'exalte pas moins les talents de M. de Cavour, en faisant remarquer que la seule voix italienne qui ait protesté contre son apothéose a été celle d'un organe du parti mazzinien, — protestation qui complète son apothéose, dit M. Cartwright, faisant surtout un mérite à M. de Cavour de n'avoir pas l'approbation des démocrates, et c'est là un grand mérite en Angleterre dans un moment où les actions de la démocratie sont de plus en plus en baisse, n'en déplaise à M. Bright. On aime à faire contraster le principe monarchique de l'unité italienne avec le principe dissolvant qui a tout à coup brisé, en Amérique, tous les liens factices de la *république modèle*, dont le titre d'États-*Unis* ou d'*Union* américaine semble n'avoir été qu'une véritable antiphrase. Il serait bien difficile de décider si les Anglais s'intéressent plus vivement à la guerre civile qui a éclaté entre les abolitionistes du Nord et les esclavagistes du Sud, de l'autre côté de l'Atlantique, qu'à l'enfantement de la nouvelle monarchie italienne de l'autre côté des Alpes, toujours décidés, d'ailleurs, à rester neutres dans l'un comme dans l'autre monde, quoique lord John Russell se soit donné le plaisir de faire un futur *casus belli* de l'annexion prévue de la Sardaigne à l'empire français. Certes, le jour où le pape serait expulsé de Rome, on allumerait à Londres des feux de joie, dans lesquels serait brûlé le mannequin du souverain pontife. Certes, le jour où l'émancipation des noirs serait proclamée par la « grande armée du Potomac, » Londres illuminerait : mais le gouvernement anglais ne fera rien pour hâter ces deux événements prédits avec la même confiance par les apôtres d'Exeter-Hall. En attendant, la défaite des Américains du Nord par ceux du Midi, à Bull's-Run, a inspiré au *Times* un de ses plus amusants commentaires sur les fanfaronnades de cette *grande armée* improvisée qui, après avoir conquis les États rebelles, devait conquérir aussi le Canada et l'île de la Havane, pour qu'il ne restât pas le moindre vestige de la domination anglaise ou espagnole dans le nouveau monde. Il faut avouer qu'il est permis au *Times* d'oublier que ses propres volontaires de la carabine ne brilleraient peut-être pas non plus dans une première bataille, et qu'il y a de quoi rire un peu de la rencontre de deux armées de soixante-quinze mille hommes chacune, qui l'une se débande au premier coup de canon, tandis que l'autre n'ose pas la poursuivre, parce qu'elle ignore jusqu'où elle pourrait être entraînée par l'ardeur de la poursuite. Le *Times* traite les soldats américains comme de mauvais comparses qui font tort au

dénoûment d'un mélodrame, faute de s'être suffisamment exercés aux manœuvres militaires et font siffler la pièce. Un conflit qui met tout au plus cinq cents hommes hors de combat, qu'elle mauvaise plaisanterie (1)! Aussi le public prend-il plus d'intérêt au petit drame du baron de Vidil, accusé d'avoir voulu tuer son fils, et plus d'intérêt encore à celui de ce prêteur usuraire qui attire chez lui le major Murray, lui tire un coup de pistolet, et se laisse assommer à coups de pincettes, quand le major a retrouvé une partie de ses forces en faisant le mort. Ce second drame a causé plus d'émotion que l'autre, parce qu'il y avait dans la coulisse une dame complice de l'assassin par ses imprudences, une dame étonnant beaucoup ceux qui croient qu'un usurier n'a pas de cœur, lorsqu'elle révèle que c'est parce qu'il était jaloux du major que l'amoureux, M. Roberts, a voulu la rendre veuve. Le major ne l'avait épousée que de la main gauche, mais il l'autorisait à porter son nom. Le théâtre va s'emparer de ces scènes, qui feront diversion aux représentations de *Colleen Braum*, mélodrame tiré d'un roman irlandais, et dans lequel la victime est précipitée dans un lac après les péripéties d'usage.

Il est heureux pour les théâtres que les tribunaux viennent au secours de la stérilité ou de la paresse des auteurs dramatiques; car ils avaient compté sur le nouveau roman de Charles Dickens, et le romancier persiste à leur interdire d'exploiter ses œuvres anciennes et nouvelles. Depuis *Olivier Twist*, il n'avait rien produit qui pût être plus facilement transformé en mélodrame que les *Grandes Espérances*, dont, lorsque parurent les premiers chapitres, je vous disais qu'au nombre des principaux personnages figuraient deux convicts fugitifs (nous dirions en France *deux forçats* échappés du bagne). Un de ces deux convicts qui a contraint le petit Pip, apprenti forgeron, à lui fournir la lime libératrice, conserve un souvenir reconnaissant de ce service, et comme il a une fortune à léguer, il se fait le bienfaiteur mystérieux de l'enfant, qui se trouve ainsi, sans trop savoir pourquoi ni comment, avoir de *grandes espérances*, style d'héritier présomptif, — expectative dangereuse malheureusement, car le petit forgeron, dégoûté des obscurs et pénibles travaux de la forge, veut devenir un gentleman, quitte le village pour la capitale, et ne fait pas toujours le meilleur emploi possible de toutes les gratifications qu'il reçoit en avance d'hoirie. En perdant sa naïveté, il perd aussi quelques-uns de ses bons sentiments, et il ne les retrouve qu'en perdant ses grandes espérances; car on n'hérite pas facilement d'un repris de justice, et après s'être cru longtemps protégé par une riche dame, Pip découvre enfin qu'il n'a vécu que des bienfaits d'un voleur. C'est en vain qu'en se dévouant une seconde fois à ce bienfaiteur compromettant, il mériterait mieux que la première la fortune qu'il lui fut trop longtemps permis d'espérer. Le convict en rupture de ban a un ennemi mortel qui a juré de le livrer à la justice, et qui y parvient aux dépens de sa propre vie. Pip est trop heureux, en retombant dans l'indigence de ses jeunes années, d'avoir conservé deux ou trois amis, et surtout celui qu'il avait un moment dédaigné, le simple forgeron, mari de sa sœur. L'amitié lui est plus propice que l'amour, car en se faisant gentleman il avait donné son cœur à la plus capricieuse des coquettes, et celle-ci, après s'être fait un barbare plaisir de torturer ce cœur d'amoureux candide, a épousé le rival de Pip. Il est vrai qu'elle est veuve quand le roman finit, et qu'on peut croire qu'Estella (c'est son nom) aura mieux apprécié par comparaison ce que valait le cœur torturé. Toutes les *espérances* de Pip ne sont donc pas envolées. Je n'analyse pas cet ouvrage qui ne vaut pas *Davy Copperfield*, à cause de certaines invraisemblances par trop fortes; mais qui, par des tableaux de mœurs du genre flamand, des caractères originaux et le dialogue le plus piquant, rappelle tout ce que l'auteur a produit de plus *réussi*. Si on supprimait tout ce qui éloigne un peu trop le dénoûment des scènes d'introduction, si on laissait à l'arrière-plan deux ou trois caricatures qui se mettent trop souvent sur le premier, à l'instar des bouffons de mélodrame, on aurait un chef-d'œuvre en anglais dont il serait facile de faire un chef-d'œuvre en français, comme l'est devenu *Davy Copperfield*, par ce système de traduction dont les auteurs anglais ne se plaignent pas

(1) On nourrit toujours, en Angleterre, l'espoir que les États séparatistes finiront par se mettre sous le protectorat de la reine d'Angleterre.

tous, — M. Wilkie Collins, par exemple, dédiant un de ses romans au traducteur de *la Femme en blanc.*

Une des invraisemblances qu'on reproche à Charles Dickens est d'avoir supposé un scélérat qui pousse la reconnaissance pour son jeune libérateur jusqu'à vouloir l'enrichir et en faire un *gentleman* dont il admire platoniquement la haute position sociale, les belles manières et l'opulence, en se disant : « C'est mon ouvrage, je suis l'auteur de cette noble et élégante existence. » On ne comprend très-bien ce sentiment que de la part d'un père, et il est plus vif en Angleterre que partout ailleurs, les parvenus et les enrichis anglais, de quelque bas degré de l'échelle qu'ils soient partis pour monter au plus élevé, mettant tout leur orgueil à avoir un héritier, un fils aîné, surtout si le talent ou la faveur, de hautes fonctions politiques ou une grande fortune leur a donné un titre aristocratique. Je vous disais dans ma dernière lettre les humbles commencements de lord Campbell, mort grand chancelier. Son testament nous montre l'ancien avocat feuilletoniste, oubliant son origine bourgeoise pour substituer à son fils aîné toutes les terres par lui acquises, comme si elles lui avaient été léguées héréditairement. Ce fils aîné a deux frères et quatre sœurs ; mais à lui seul les domaines d'Irlande, à lui seul les domaines d'Ecosse, avec les robes officielles de lord chancelier et de lord grand juge (qui doivent rester dans la famille comme reliques héréditaires), car lui seul sera M. le baron Stratheden-Campbell ; le second fils, Halliburton-Campbell, s'est adonné à l'agriculture, il a jusqu'ici fait valoir la belle ferme de Moycullen, dans le comté de Galway : lord Campbell lui en laisse la jouissance, mais seulement sa vie durant, et à sa mort la ferme ira grossir le majorat. Au reste les frères et les sœurs de M. le baron Stratheden-Campbell ne mourront pas de faim. L'ex-avocat Campbell lègue à chacun de ses enfants 15,000 livres sterling (un peu moins de 400,000 francs), et la prévoyance paternelle lui dicte cette phrase à l'adresse de leur aîné · « Mon fils, le baron Stratheden-Campbell, étant mon seul et absolu héritier sans aucune charge à lui imposée, j'espère qu'il agira toujours avec bonté et générosité avec ses frères et sœurs. » Il est cependant une autre réserve pour une des filles : L'honorable Mary Scarlett-Campbell, ma fille, ayant été mon fidèle et utile secrétaire dans mes travaux littéraires, je lui lègue tous mes manuscrits, avec l'autorisation de les publier à son bénéfice ! » Lord Campbell n'avait pas été assez longtemps lord chancelier pour économiser sa grande fortune sur ses émoluments, et il était déjà riche, comme avocat, lorsqu'il accepta des fonctions judiciaires. Le barreau a toujours été une source de bonnes rentes en Angleterre, mais jamais plus que depuis que les avocats ont eu pour clientes les Compagnies de chemins de fer et toutes ces Sociétés industrielles qui, dans les trois royaumes comme en France, n'opèrent plus que sur la plus grande échelle. Mais aujourd'hui plus que jamais encore, les avocats qui ont plaidé les causes les plus lucratives sont souvent ceux qui réalisent le proverbe : « Ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour ! » L'avocat du conspirateur Bernard, M. Edwin James, avait renoncé à son mandat de membre de la Chambre pour s'occuper exclusivement de ses affaires personnelles : elles étaient brillantes, mais un peu embarrassées et même embarrassantes, à ce qu'il paraît, car il a subitement disparu laissant 90,000 livres sterling (2,250,000 francs) de dettes ! Quel crédit suppose un pareil chiffre ! ! Les collègues du fugitif (on le dit en France) n'ont pas jugé qu'il en fût digne ; car il est rayé du tableau.

Ces jours-ci Londres a perdu une autre notabilité de la basoche, le *juge* Nicholson, juge de sa propre création, siégeant dans une taverne, avec un tribunal et un barreau de comédie, plaidant et jugeant des causes fictives. Il n'y a qu'en Angleterre qu'on peut parodier ainsi l'administration de la justice. Le juge Nicholson avait débuté, il y a vingt-cinq ans, avec un certain succès comme avocat sérieux ; mais le jeu, la table, les dames, etc., l'avaient ruiné : il inventa cette espèce de comédie, qu'Aristophane aurait inventée avant lui si Aristophane eût été avocat, avocat érudit, car le juge Nicholson l'était. Il ne paraît pas que sa part dans les recettes de la taverne lui ait valu autre chose qu'une aisance dont il se contentait. Aura-t-il un successeur? On doit s'y attendre, car il était secondé par des avocats doués comme lui d'un talent réel, et qui

peuvent très-bien revêtir sa robe au lieu d'en faire une relique de famille, comme fera le baron Stratheden-Campbell, des robes de son père, répéter ses mots et imiter sa manière de humer le grog et de fumer son cigare, ses clignements d'yeux et toute sa pantomime vraiment plaisante.

La saison du théâtre italien de Covent-Gardent a été close le samedi 3 août. M. Gye, qui, cette année, était sans concurrent, a obtenu un immense succès. Des gens bien informés assurent qu'il a fait un bénéfice net de 32,000 livres (800,000 francs).

On doit attribuer une partie des recettes au début de Mlle Patti. Née à Madrid, il y a dix-huit ans, de père et mère italiens, cette jeune artiste possède un soprano aigu qui est très-étendu. On peut, il est vrai, reprocher à son chant de n'être pas assez lié, d'être généralement trop saccadé, ce qui le rend monotone et indique qu'elle est élève de pianistes. Mais Mlle Patti unit à un sentiment musical profond une intelligence théâtrale extraordinaire, et surtout une intonation très-juste A ces qualités essentielles, qu'elle ajoute des études sérieuses, et un bel avenir lui est assuré. Mlle Vaneri peut seule lui disputer l'héritage de Mlle Grisi, qui a fait ses adieux définitifs aux théâtres.

CHRONIQUE ET BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Is this a dagger which I see before me?
Est-ce un poignard que je vois devant moi?
(**SHAKSPEARE**, *Macbeth*, acte II, sc. I.)

What!... are they children?
Quoi!... sont-ce des enfants?
SHAKSP., *Hamlet*, acte II, sc. II.)

Sinite parvulos venire ad me : c'est le mois des vacances. Le discours du ministre de l'instruction publique n'est que la paraphrase éloquente du mot : « Sésame, ouvre-toi, » adressé à toutes les portes de collége. Les enfants sont libres, et ils vont faire la joie de la maison, les grands comme les petits, ceux qui arrivent couronnés des guirlandes classiques et les mains pleines de prix, comme ceux qui offrent un front nu, mais candide, au baiser de leur mère, et dont la main vide n'est pas pressée d'une étreinte moins cordiale par les jeunes amis qu'ils emmèneront avec eux en octobre prochain pour remplacer les philosophes et les rhétoriciens sortants. C'est à ceux-ci surtout, qui vont devenir nos lecteurs, que nous dirons : Soyez les bienvenus; ce sont ces jeunes *hommes* que nous voudrions faire causer, pour deviner quelle sera la France de demain, — avec quelles espérances cette génération voit elle-même l'avenir, — ce qu'elle pense du jour d'hier et du jour d'aujourd'hui, car nous nous rappelons que dans notre année de rhétorique, avant d'avoir revêtu la robe prétexte, nous jugions déjà le monde, nous avions nos idées sur la gloire, la liberté, les intérêts matériels, la poésie et la prose de la vie. — Quelques-unes de ces idées étaient peut-être un peu ingénues, et nous croyons ne pas les avoir toutes répudiées : heureux si celles-là nous rapprochent de la jeunesse nouvelle... Hélas! depuis déjà plusieurs années, on l'accuse de voir les choses autrement que nous ne les voyions il y a quarante ans, et de trouver ses grands-pères bien jeunes. Il est évident que si nous avions à subir de nouveau un examen de bachelier, l'Université exige tant de connaissances, que nous aurions à refaire d'abord deux ou trois classes. Soyez modestes, vieillards. Toutefois on n'a pas vécu impunément deux ou trois révolutions et vu de près leurs principaux acteurs. Si la jeunesse peut nous en apprendre beaucoup, l'enseignement mutuel, dont on parlait tant jadis, avait du bon. Et puis, quant à nous, nous le disions tout à l'heure, nous serons heureux de laisser parler nos jeunes amis, en comparant *in petto*, les *impressions* de notre propre jeunesse avec celles de la jeunesse actuelle. En attendant, nous aimons à la féliciter de faire son entrée dans le monde à une époque où l'expérience a fait justice de certaines utopies politiques et sociales qui troublèrent si longtemps la famille en même temps que l'État. Si quelques questions délicates sont à régler encore, elles n'agitent plus au point de compromettre l'ordre intérieur, et si M. Azaïs vivait encore, il nous prouverait que, grâce à son système, un peu plus de gloire fait compensation à un peu môins de liberté. Ce qui nous réjouit surtout, c'est qu'une de ces questions, qui semblait d'abord devoir ressusciter en France toutes les querelles de l'ultramontanisme, du molinisme, du jansénisme et du gallicanisme, la question romaine, reste jusqu'à présent une question italienne pour l'Italie, et une question de stratégie pour la France, qui ne saurait abandonner actuellement Rome sans risquer de la livrer aux hasards successifs d'une révolution, d'une réaction et d'une invasion autrichienne, c'est-à-dire sans com-

promettre les résultats acquis de la dernière guerre. Les contradictions apparentes de l'occupation de Rome par la France s'expliquent par le double titre de puissance catholique que le gouvernement tient à conserver, alors même qu'il suspend quelques-unes des libertés politiques de 89, et *proteste* en faveur des libertés appelées autrefois gallicanes, libertés parfaitement orthodoxes dans l'ancien régime comme dans le nouveau. A ce point de vue, nous avouerons être devenus un peu moins chevaleresque que dans notre jeunesse, et nous croyons qu'il est permis à la France de l'être un peu moins qu'elle ne l'a été si souvent, la France jouant trop facilement le rôle de Don Quichotte dans ses relations extérieures. Il est temps qu'elle mette un léger frein à son activité, comme fait l'Angleterre, dégoûtée enfin d'être à la fois le bailleur de fonds et le champion, tantôt des révolutions, tantôt des restaurations. Nous ne voudrions donc pas plus protéger sans garanties, réserves ou conditions, le pape ou Victor-Emmanuel, que le sultan des Turcs ou le roi des Grecs. Le maintien du pape à Rome est pour nous un intérêt français, parce que sans le pape le catholicisme n'existe plus en Italie, et qu'une Italie non catholique finirait par subir l'influence de l'Angleterre protestante. Il y a mieux, l'unité italienne ne pourrait se réaliser sans le catholicisme, religion des *unités*, démocratiques aussi bien que monarchiques, de l'aveu de maints protestants, qui reconnaissent que le catholicisme fait défaut en ce moment à la république américaine (1). — La république américaine! quel thème pour les enthousiastes rhétoriciens et bacheliers de notre temps! elle devait être la sœur aînée de toutes les futures républiques, c'est-à-dire de toutes celles des sociétés politiques d'Europe qui, selon l'Exilé de Sainte-Hélène, ne deviendraient pas des monarchies cosaques. Rhétoriciens et bacheliers de 1861, je conviens que vous auriez beau jeu, depuis la guerre civile du Nord et du Sud, si vous vouliez redemander aux échos de la Restauration et de la révolution de Juillet tous les hymnes chantés par vos devanciers en l'honneur de la *République modèle*, après même que Lafayette nous eut présenté la royauté citoyenne comme la meilleure des républiques! Permis à vous de nous railler et de refaire même le beau livre d'Alexis de Tocqueville. Franchement il était temps de nous arrêter, — car le poignard, après avoir été, selon l'expression de mon ami Nodier, une *idée libérale*, se multipliait en idées républicaines. Oui, c'est de bon cœur que nous nous joindrons à vous, jeunes sages du second Empire, pour féliciter S. M. le roi de Prusse d'avoir échappé hier à un second Sand. Honneur à vos maîtres qui, plus prudents que les nôtres, ne vous ont pas donné pour sujet de composition, ni la vertu de Brutus, ni celle de Timoléon, ni même la vertu de Mucius Scævola (2). Et cependant le collége d'où est sorti le chroniqueur n'était pas une pépinière démocratique. Berryer est une de ses gloires : pour un fils de régicide, filleul de Robespierre (pauvre Ph. Lebas, tu étais bien le plus doux agneau du collége en même temps que le plus fort en grec, et tu devins le précepteur de l'empereur régnant), pour un fils de régicide, combien nous avions de camarades appartenant à la plus fine fleur de la vieille aristocratie : un Montboissier de Canillac qui, colonel du génie en 1830, serait aujourd'hui maréchal de France, sans sa fidélité au principe monarchique), un Barbançois, un Lamoussaye, un Belleval, etc., Je n'en cite que quatre et j'en pourrais citer vingt : n'importe, ce fut un de ces fils de croisés, un descendant de Lahire et non le neveu de Robespierre, qui soumit un jour au professeur, sans le scandaliser, une imitation de la fameuse ode grecque de Callimaque :

Salut, poignard, fatal à l'oppresseur;
Poignard d'Harmodius, qui, pour briser nos chaînes
Et frapper le tyran d'Athènes,
De myrte ornas ton fer vengeur!

Pardonne, cher camarade, cette réminiscence : je devrais plutôt citer ta riche mémoire : tu savais tout, et surtout l'histoire de France. Le sort ne t'a pas été propice, et j'ai encore quelques-unes de tes lettres sur l'enveloppe desquelles j'ai écrit le *Tu Marcellus eris*, de Virgile.

Chers rhétoriciens et bacheliers de 1861, qui serez bientôt, j'espère, au rang de nos collaborateurs, et dont quelques-uns tiendront ici à leur tour la plume du chroniqueur, mettez un peu plus de méthode que lui dans vos digressions mêmes. Ne vous laissez pas si facilement entraîner à l'égotisme.

L'*égotisme* (le mot est plus anglais que français, et ne confondez pas avec l'*égoïsme*, qui appartient aux deux langues), l'égotisme, excusable dans la Chronique, a surtout le mérite d'écarter la solidarité de l'être collectif. Le *nous* du chroniqueur n'est encore que le *moi*, qui veut un peu s'étendre dans son petit horizon. L'égotisme a ses avantages et ses inconvénients. Cette personnalité restreinte nous vaut des compliments et des remerciements directs, mais aussi des reproches, des récriminations et des arguments *ad hominem*, qui se produisent en prose ou en vers; des thèses à soutenir de vive voix et une correspondance qui doit former au bout de l'année un joli chiffre dans les recettes de la poste. *Nota bene :* quelques correspondants oublient d'affranchir, malgré l'en-tête de nos propres lettres. Nous avons donné quelques échantillons de ce commerce épistolaire; nous allons en donner encore un aujourd'hui pour montrer comment nos amis eux-mêmes nous font quelquefois des crimes de nos péchés les plus véniels, péchés de négligence, péchés de retard, etc. Vous avez lu et relu sans doute un volume intitulé : *Une Parque*, charmante réduction d'un roman anglais, accompagné d'une autobiographie fictive de Th. Hook, qui fait succéder de plaisantes aventures de la vie de garçon à celles d'une sentimentale miss (3). Ce volume est de notre collaborateur Émile Forgues, et, si nous en avions parlé, nous aurions réclamé pour sir Ed. Bulwer Lytton

(1) Je pourrais citer, entre autres, un article du *Fraser Magazine* (août 1861), dont l'auteur prétend que le puritanisme des premiers colons de l'Amérique du Nord a laissé un germe toujours croissant de dissidences et de subdivisions qui s'est manifesté en un millier de sectes avec leurs chapelles distinctes. Le *romanisme*, selon cet auteur, est parfait non-seulement pour fonder une société civile (exemple : l'organisation de la république du Paraguay par les jésuites), mais encore pour retarder sa chute (exemple : le Mexique encore debout). Le même auteur exagère peut-être quand il appelle le protestantisme une religion de liberté, mais de négation.

(2) Nous voyons par les journaux que la distribution des prix du collége Chaptal, qui a eu lieu le 7 de ce mois, a été remarquable par les chœurs de musique et, entre autres, par le chœur de la *Bénédiction des poignards* (des *Huguenots*), que les élèves ont exécuté avec le concours de l'orchestre de l'Opéra.

(3) Un vol. Publication de M. Hetzel, et faite avec l'élégance typographique qui distingue cet éditeur, ingénieux auteur lui-même.

le titre de romancier des classes aristocratiques, attribué trop exclusivement à Théodore Hook ; mais nous n'en avons pas parlé, et, par ce péché d'omission, nous avons offensé à la *fois* une des fatales sœurs du Tartare mythologique, Lachesis, Clotho ou Atropos, et le diable de l'enfer moderne, dont M. Émile Forgues s'est fait le filleul, en prenant dans la critique le pseudonyme d'Old-Nick (nom populaire de Lucifer en Angleterre). Voici le billet dont nous avons été gratifié :

Causeur charmant comme Plutarque,
De meilleur goût que Gongora,
. . . .
Vous accordez mainte remarque
Au vaudeville, à l'opéra ;
Même un corsaire hérésiarque
Au besoin de vous obtiendra
Pour courir des lettres de marque,
Et si vous oubliez la Parque...
Mais la Parque se vengera.

La ligne de points représente quatre vers que nous nous abstenons de publier, non par modestie, — la rime nous y proclame le *monarque* de la chronique, — mais parce que nous y sommes loué aux dépens d'un absent nommé en toutes lettres, car le diable ne perd rien aux compliments, ironiques ou non, de son cher filleul, et après nous avoir accusé de délivrer des lettres de marque (nous n'avons pas deviné à quel pirate), Old-Nick nous rappelle qu'une des trois sœurs tient les ciseaux pour trancher le fil fragile de notre vie. Comme il n'y a pas encore une année que nous dînâmes treize à table, c'est en tremblant que nous répondons à Old-Nick :

RÉPONSE.

Plutarque et Gongora !... Je n'ose
Te croire, et pourtant, entre nous,
Tu ne mens pas ! — Non, de ma prose
Monsieur Jourdain sera jaloux ;
Je cause en grec ! roi chroniqueur,
Je règne... Ah ! traître ! du monarque
Soudain ton *mais* perce le cœur !

Imitant ce tyrannicide
Qui de myrte orna son stylet,
Tu glisses un vers homicide
Sous les fleurs de ton doux billet.
« A tout péché miséricorde !... »
Mais non, les proverbes ont tort :
Par le feu, l'acier ou la corde,
Il me faut mourir... Je suis mort.
A bon droit ta Parque indignée
Me donne un *avertissement*...
Partons : ma Muse résignée
T'invite à mon enterrement.
Sur le chemin du cimetière
Où m'attend un obscur caveau,
Peut-être mon humble civière
Aura-t-elle un coup de chapeau.
D'un ami je puis, au passage,
Recueillir ainsi le salut,
Plus flatté de ce simple hommage
Que d'un discours à l'Institut.
J'ai griffonné mon épitaphe :
« Ici gît un pauvre d'esprit,
Qui pour ses fautes d'orthographe
Au livre des cieux est inscrit. »

Tu le vois, par ton hyperbole
Un moment si je fus séduit,
J'ai laissé ma fausse auréole
Au seuil de l'éternelle nuit.

Toi, dans le temple de Mémoire,
De mon oubli cent fois vengé,
Par l'eau bénite de la gloire
Tu seras un jour aspergé.
C'est dans cette eau qu'à ton baptême,
Pour faire la nique au clergé,
Ton parrain, Lucifer lui-même,
Enfant déjà t'avait plongé,
Te saupoudrant de sel attique,
Mais, à défaut d'huile ou de miel,
Aux lèvres du futur critique
Distillant deux gouttes de fiel.

Si la réponse s'arrêtait à ce dernier mot, on pourrait s'attendre à voir éclater entre Old-Nick et nous une polémique que les mauvais plaisants appelleraient la parodie de la dernière querelle entre deux grands journaux :

Eléphantide a guerre avecques Rhinocère,

mais nous ne déboutonnerons pas nos fleurets, et quoique le billet doux d'Old-Nick finisse cruellement, le nôtre se terminera par ces quatre autre rimes de conciliation :

L'effet de la liqueur amère
Fut heureusement arrêté
Par le sein d'une tendre mère
Lorsque l'enfant fut allaité.

Puisque nous supposons que nous pouvons compter de nouveaux lecteurs parmi la jeunesse, ce devient un devoir pour nous de ne parler qu'avec réserve de quelques romans dont les éditeurs veulent bien croire au crédit critique de notre bulletin mensuel.

M. Eugène Berthoud, en intitulant son volume un *Baiser mortel* (1), nous permettra de dire qu'il s'adresse surtout aux lecteurs déjà un peu blasés, à qui il faut des scènes risquées et des situations équivoques, comme celle d'une dame du monde venant au bal masqué pour y déposer son masque et échanger avec un riche Portugais *couleur chocolat* un baiser *qu'elle donne* contre douze billets de mille francs *qu'elle reçoit*. Les promesses d'un début pareil sont toutes tenues, et les aventures qui se succèdent font passer la vertu par de cruelles épreuves... Oui, la vertu, car la dame au *baiser mortel* ne s'est compromise que pour sauver son *frère*... du bagne. Malgré ce baiser, dont elle mourra, en effet, elle ne s'en mariera pas moins, et expirera comme une sainte martyre, une vierge sans tache. Vous trouverez des incidents moins romanesques dans le *Testament* (2) de Pierre Talbert, par J. Rouquete, mais aussi un genre d'intérêt plus calme, et, nous aimons à le croire, une observation plus vraie d'une société plus vulgaire, quoique nous reconnaissions que M. Eugène Berthoud ait mis beaucoup d'art à donner un air de vraisemblance à ce qui n'est, espérons-le, qu'une histoire de son invention. Les faveurs innocentes comme celles qu'il cote à douze mille francs pièce, coûtent ou beaucoup moins ou

(1) Un vol., Librairie Nouvelle.
(2) Un vol., Boisse et Malassis.

beaucoup plus cher dans le monde tel qu'il est. On n'en meurt pas non plus, heureusement.

Ah! si la reine Mathilde de Danemark n'avait accordé que cette faveur à son médecin Struenzée, les échos du château de Kronborg n'auraient pas raconté une si sombre histoire à M. Dargaud (1). Il a trouvé là les souvenirs d'une autre Marie Stuart et un des épisodes qui ajoutent l'attrait de l'histoire à toutes les autres séductions d'un volume riche à la fois de descriptions pittoresques, de détails statistiques et d'informations littéraires. Mais ce qui nous charme plus encore dans les récits de M. Dargaud, c'est la personnalité du narrateur, cet enthousiasme réfléchi qui passionne la pensée de son lecteur comme la sienne, cette émotion raisonnée qu'on ne ressent en voyage que lorsqu'on voit les hommes et les lieux avec les yeux de l'âme, *the mind's eye,* comme dit Shakspeare, qui semblerait avoir deviné M. Dargaud, dans sa définition du poëte : *In a fine frenzy rolling.* Aussi ne s'étonne-t-on nullement des pages que Shakspeare et Hamlet ont inspirées au voyageur dans Elseneur : « Elseneur est plus qu'une capitale de la politique, elle est une capitale de la poésie. Son roi, c'est Hamlet, un roi idéal qui ne sera jamais détrôné. Shakspeare lui a fait une couronne d'étoiles. » M. Dargaud part de là pour évoquer le roi idéal et ajouter, lui aussi, quelques étoiles à sa couronne, quelques grâces à son portrait physique, avec l'aide de la tradition originale et de la délicate susceptibilité des jeunes folles danoises qui reprochent au poëte anglais d'avoir épaissi la taille du prince en faveur de l'acteur Burbage. Ah! si M. Dargaud avait vu John Kemble dans Hamlet, ou seulement le portrait de cet artiste dans ce rôle; lui qui fait si bien parler les portraits vrais et même apocryphes! Si vous ne vous souciez pas d'aller en Danemark, ne lisez pas M. Dargaud! Avec ses descriptions, ses narrations, ses monologues poétiques, ses notices sur les hommes d'État, les littérateurs, le grand artiste de Copenhague, les jolies Danoises et les souvenirs de l'hospitalité splendide du comte de Molkte, il vous persuadera que vous n'avez rien de mieux à faire que d'aller retrouver ses traces et celles de son précurseur, notre ami Xavier Marmier.

Vous me demanderez peut-être ce qui nous retient nous-même. C'est juste. D'abord, nous avons pour fils un jeune voyageur qui n'est revenu des régions du Nord (ne lui attribuez pas les *Impressions à Pétersbourg* dans cette livraison) qu'après avoir épuisé la bourse paternelle, laquelle n'est pas la bourse de Fortunatus; ensuite, nous sommes dans la phase la plus platonique de notre amour pour notre jardin, quoiqu'il soit moins beau que ceux de Glorup, et nous y éprouvons, par ces grandes chaleurs, ce que l'hôte du comte de Molkte appelle la *peur d'un déplacement d'équilibre.* Dans quelques gracieuses pages qui servent de début à la publication périodique de la *Vie à la campagne,* Jules Janin vous dira tout ce qui peut nous fixer dans le cercle d'une petite propriété; — Jules Janin, si heureux d'avoir un chalet à lui, un chalet encadré dans quatre murailles cependant; — Jules Janin, qui s'y console si bien d'avoir plutôt la taille de l'Hamlet de Shakspeare que celle de l'Hamlet dont rêvent les jeunes Danoises. Si vous êtes dignes des *petits bonheurs* de la petite propriété, et, à plus forte raison, si vous habitez un grand domaine, abonnez-vous à *la Vie à la campagne* (2), dont les six premières livraisons vous initient déjà à une foule de récréations non moins utiles qu'agréables. A l'éditeur de ce recueil, nous voulions indiquer un collaborateur fécond dans R. P. de Rattier, dont les *Chants prosaïques* (3) sont un charmant recueil de fantaisies et d'esquisses; mais nous y avons rencontré un morceau contre la chasse qui balance tous ceux où respire l'amour de la belle nature et risque de le brouiller avec les *sportsmen.*

Vous n'avez ni château, ni chalet, et vous voulez nonobstant faire une excursion pendant les vacances, sans sortir de cette *belle* patrie, qui mérite d'être mieux connue de ses propres enfants. Justement, voici notre ami Ad. Joanne, qui vient de publier la première partie de l'*Itinéraire de la France,* et notre infatigable touriste dit avec raison dans la préface : « La France est de toutes les régions de l'Europe la plus variée et la plus intéressante à visiter. » Il le dit et le prouve. Ce volume, comme tous les précédents, fait encore honneur à l'érudition de notre touriste universel et aux éditeurs qui ne négligent aucuns frais de cartes et de plans de villes. Vous avez là une des régions de la France méridionale (de Paris à Lyon), et vous trouverez sur votre chemin cette belle Bourgogne et l'itinéraire de cette odyssée triomphale de l'île d'Elbe à Paris, que raconte M. Thiers dans son dix-neuvième volume qui vient de paraître trop récemment pour que nous ayons pu encore le lire tout entier. Hélas! vous aurez le cœur serré comme nous, en traversant la contrée où notre Lamartine espérait hier mourir sous le toit de ses pères. Espérons qu'il vivra et écrira encore assez longtemps pour reconquérir ce toit hospitalier avec cette plume qui vient de refaire un *Contrat social* (4) supérieur par la pensée comme par le style à celui de Jean-Jacques. Il n'y a pas une lettre de ce sublime morceau qui ne dût être rétribuée au poids de l'or. Nous devons le dire par acquit de conscience, puisque nous reprochions naguère à Lamartine d'avoir été un peu trop sévère pour le sophiste qu'il réfute si éloquemment.

Pour terminer, nous dirons à nos jeunes collaborateurs futurs que ce n'est pas pour la chronique seulement qu'on peut compter sur eux. De jeunes docteurs nous ont prouvé par leurs compositions inaugurales que nous pourrons leur demander des articles de science. Après la thèse de M. Duval que nous mentionnions ici, il y a quelques mois, nous aimons à citer encore celle qu'un jeune docteur de Marseille, M. A. Fabre, vient de soutenir avec éclat sur *les moyens de progrès en thérapeutique.*

AMÉDÉE PICHOT.

(1) *Voyage en Danemark,* librairie Hachette.
(2) A Paris, chez Furne, libraire.
(3) Un vol., Dentu, libraire.
(4) Soixantième liv. des *Entretiens littéraires.*

Ethnographie. — Question de l'esclavage.

LES MŒURS DES NÈGRES.

I

Pour être hardie, l'assertion que je vais émettre n'est pas moins vraie : c'est que le nègre de l'Afrique orientale est mieux vêtu, mieux nourri, mieux logé, plus matériellement heureux, en un mot, que les pauvres cultivateurs de l'Inde anglaise. J'ajouterai que, partout où les acheteurs d'esclaves lui laissent quelque relâche, sa condition est même supérieure à celle des paysans de quelques-unes des plus riches contrées de l'Europe.

Aux premières lueurs de l'aurore, le nègre quitte la peau de vache qui lui sert de couche. La hutte qu'il habite est fraîche et confortable durant le jour, mais elle devient incommode pendant la nuit, parce qu'il prend constamment le soin d'en clore hermétiquement l'entrée. Il s'occupe d'abord d'allumer son feu, l'heure qui précède le lever du soleil étant la plus froide de la journée, puis il fume sa pipe, qui ne le quitte jamais. Dès que les rayons solaires ont acquis quelque force, il ouvre sa porte de nattes et va s'exposer à leur chaleur. Les villages sont populeux, et comme les maisons, qui se touchent, sont généralement construites autour d'une place occupant le centre de l'agglomération, les habitants, assis ou accroupis devant leurs demeures, passent la première partie de la matinée à causer entre eux. A sept heures, la rosée ayant disparu, les jeunes garçons conduisent les bestiaux au pâturage en poussant de grands cris qu'accompagne le bruit de vigoureux coups de bâton appliqués aux animaux retardataires. Ils ne reviennent qu'au moment où le soleil est sur le point de disparaître à l'horizon. A huit heures, ceux des villageois qui ont des provisions chez eux rentrent dans leurs huttes pour y déjeuner avec un potage de holcus; ceux qui ne sont point approvisionnés vont chez un ami. Si l'on a du pombe, c'est-à-dire de la bière de millet, on en boit dès le réveil.

Dans chaque village, il existe deux bâtiments publics servant de lieu de réunion pour l'un et l'autre sexe. Ils sont ordinairement situés aux deux bouts de la grande place, dont le milieu est décoré d'un vieil arbre au feuillage épais. On les nomme *iwanza*. Celui des femmes étant une espèce de harem, je n'y ai point pénétré; mais celui des hommes étant constamment ouvert aux étrangers, j'en puis donner la description. C'est une vaste hutte dont les murs sont intérieurement enduits d'argile, sur laquelle on a dessiné des ovales et des feuilles de palmier. Le toit est ordinairement exhaussé d'un pied au-dessus du sommet des murs, ce qui produit à l'intérieur une excellente ventilation. Le de-

hors est défendu par une barrière contre les invasions des bestiaux. Les deux entrées sont protégées par des talismans suspendus aux linteaux de la porte : ce sont des queues de lièvre, des crinières de zèbre, des cornes de bouc, etc., etc. Dans l'intérieur, la moitié de l'espace est réservée à l'*ubiri,* large lit de camp élevé de deux pieds au-dessus du sol formé d'argile battue. Le mobilier, outre un âtre et une pierre à aiguiser, se compose principalement de lances, de bâtons et de flèches accrochés au-dessus du foyer pour que leur bois se dessèche et durcisse à la fumée qui, d'ailleurs, a complétement noirci la charpente du bâtiment. C'est dans cette salle que les hommes du village passent leurs journées et souvent même leurs nuits à jouer, à manger, à boire, à fumer, à causer, et enfin à dormir pêle-mêle sur le lit de camp, comme une nichée de chiens.

Aussitôt après son déjeuner, le nègre, toujours sa pipe à la main, se rend à l'iwanza. C'est surtout le jeu qui l'attire, car chez lui, comme chez la plupart des sauvages, le jeu est une passion. Quand il a perdu tout ce qu'il possède, il joue sa vieille mère contre deux chèvres, ou bien sa propre personne, et dans ce dernier cas, si le sort continue de lui être contraire, il se résigne à être vendu comme esclave. Comme on le pense bien, les querelles des joueurs sont fréquentes, mais rarement elles sont ensanglantées. Quelques hommes fatigués de jouer se livrent à de légers travaux manuels; ils découpent des ustensiles de bois ou bien fabriquent des pipes; d'autres aiguisent ou polissent leurs armes; d'autres, enfin, se rendent le service mutuel de raser leur chevelure ou d'éclaircir leur barbe.

Vers une heure après midi, l'Africain retourne à sa hutte pour y prendre son second et dernier repas, qui, toujours substantiel, a été apprêté par ses femmes. Éminemment amoureux de la société de ses semblables, il préfère l'iwanza comme salle à manger toutes les fois qu'il le peut, parce qu'il est sûr d'y rencontrer des parents ou des amis, au milieu desquels il aime à passer l'heure la plus importante de la journée; car, pour lui, manger est la grande affaire de la vie. L'Européen civilisé, qui jamais n'éprouve la faim ou la soif sans être assuré de se rassasier quand il le voudra, ne saurait imaginer jusqu'à quel point les sauvages sont dominés par leur estomac, combien la pensée d'un morceau de viande peut absorber toutes leurs facultés mentales, combien ils se délectent en contemplant le progrès de la cuisson de leur repas, combien enfin ils sont jaloux de tout homme qu'ils supposent mieux nourri qu'eux-mêmes.

Les aliments ordinaires des naturels de l'Afrique orientale sont la viande, le poisson, le grain et les légumes. Le lait, le beurre, le miel et quelques fruits, tels que les bananes et les dattes, sont des objets de luxe. Le poisson est dédaigné par tous ceux qui sont assez riches pour se nourrir de viande, et surtout de viande de bœuf. Celle-ci est la plus estimée de toutes, tandis que le mouton et particulièrement le gibier (sauf le zèbre ou l'antilope) sont placés au dernier rang. Les poules et les pigeons sont aussi des aliments recherchés; mais les œufs se trouvent partout proscrits comme impurs. Quant aux légumes, les Arabes pensent qu'ils produisent l'acidité dans les digestions, et les nègres semblent partager cette croyance. L'Africain aime si passionnément la viande, que l'espoir d'en être repu plus abondamment que dans son village est l'un des plus puissants motifs qui le déterminent à ris-

quer un voyage lointain. Ce goût pour la viande est tellement fort chez les nègres, qu'il surmonte même leur imprévoyance caractéristique. Le porteur de l'Unyamwezi, avant son départ, fait sécher et saler plusieurs livres de viande dont il n'hésite pas à se charger outre son fardeau, parce qu'elles le nourriront pendant quelques jours. La viande bien battue, séchée ensuite au soleil, puis découpée en petits morceaux et enfermée dans des gourdes qu'on remplit avec du beurre clarifié et fondu, forme le célèbre *kawurneh*, dont se munissent les voyageurs en Orient. Mêlé au riz ou à quelque autre grain, il offre un excellent aliment. Quand le nègre manque de viande et d'eau en même temps, il ouvre la jugulaire d'un bœuf et la suce comme une sangsue. Cet usage est répandu dans le Karagwah et les pays voisins. Aux environs de Mombaza, quelques tribus boivent aussi le sang de bœuf mêlé avec du lait.

La nourriture quotidienne du pauvre est généralement le grain de holcus ou de maïs. Comme l'art de faire le pain, de même que le moulin à moudre, est complétement ignoré dans l'Afrique orientale, l'habitant de cette région a recours à deux procédés tout primitifs. Le premier, dont il use seulement en voyage, consiste à faire bouillir les épis de holcus dans un vase de terre rempli d'eau, à boire cette eau quand elle est refroidie et à dévorer ainsi le grain qui en cet état est appelé *masanga*. Si l'on est au logis, la préparation est plus complète; les épis sont égrenés sur une pierre, et le grain, mêlé avec un peu d'eau, est écrasé dans un grand mortier de bois; puis, lorsqu'il est réduit en poudre, on le jette dans une terrine d'eau bouillante qui absorbe la farine; on y ajoute un peu de sel si l'on en est pourvu, et après l'avoir quelque temps remué avec une espèce de spatule en bois, on le renverse dans un panier qui laisse échapper l'excédant aqueux, ne gardant que les parties passées à l'état solide. Telle est l'*ugali* ou pâte de holcus, qui constitue l'aliment principal de la population.

Durant les pluies, les légumes abondent dans les cantons dont le sol est fertile, et ils se trouvent à la portée des plus pauvres familles. Les plus communs sont certaines espèces de champignons et de pommes de terre qu'on fait sécher au soleil, et que l'on conserve pour les manger pendant le cours de l'année.

Le lait est en haute estime chez toutes les tribus, et plusieurs s'en nourrissent à peu près exclusivement pendant la saison des pluies, alors que tous les bestiaux trouvent dans les pâturages une succulente nourriture. On le boit frais quelquefois le matin, parce qu'à ce moment il est salubre autant qu'agréable, tandis qu'on le tient pour fiévreux lorsqu'on le prend pendant la chaleur du jour. On le boit souvent à l'état de lait de beurre; mais c'est surtout quand il est caillé qu'il devient l'aliment de populations entières. Les nègres ignorent d'ailleurs les préparations multipliées que les Arabes, les Persans et les Indous savent tirer du laitage. Quant au fromage, ils le repoussent avec un dégoût unanime, prétendant, afin d'expliquer leur répugnance, que c'est un charme malfaisant pour les bestiaux. Le beurre se trouve en grande quantité chez plusieurs tribus, mais toujours il est mal préparé et de mauvaise qualité.

Chaque homme fabrique lui-même le pombe ou la bière de millet qu'il consomme. Souvent l'iwanza d'un village se trouve ainsi transformé en un atelier de brasseur. Dans certains cantons, le travail est confié aux femmes. Le pombe, qui se retrouve sous des noms différents dans les diverses parties du continent africain, est d'un goût ai-

gre qui d'abord déplaît; mais peu à peu les étrangers qui l'ont repoussé s'en rapprochent et finissent par le boire avec plaisir, à cause des sensations agréables qu'il procure. Sans agir violemment, il affecte la tête et produit un doux assoupissement, suivi bientôt d'un sommeil profond. Ajoutons qu'en sa qualité de sauvage le nègre considère l'ivresse comme un bienfait, et cependant elle altère sa constitution, car les buveurs immodérés se reconnaissent immédiatement en Afrique, comme ailleurs, à leurs yeux rouges et chassieux. Il existe plusieurs autres liqueurs enivrantes; mais toutes sont locales, tandis que le pombe est d'un usage universel.

Le miel est très-abondant dans l'Afrique orientale. Aux approches des villages, le voyageur aperçoit de nombreuses ruches suspendues aux branches des arbres sous la forme de cylindres allongés; la fabrication de l'hydromel est inconnue cependant. La canne à sucre se rencontre dans plusieurs cantons, et les nègres s'en montrent excessivement friands; mais, ignorant les procédés de la fabrication du sucre, ils se contentent de mâcher la plante.

Après son dîner, le villageois africain fait une longue sieste; puis, son besoin de sommeil étant satisfait, il passe l'après-midi comme la matinée, c'est-à-dire qu'il recommence à causer, à jouer et à fumer. Vers le coucher du soleil, tout le monde sort pour goûter la fraîcheur du soir. Les hommes s'assoient au dehors de leur iwanza, tandis que les femmes, après avoir été chercher aux puits l'eau nécessaire aux besoins du ménage, se rassemblent en un seul groupe, assises sur leurs petits tabourets, pour se livrer au double plaisir du commérage et de la pipe. C'est l'heure du repos, et de la récréation, toujours remplie de douces jouissances. Quand arrive la nuit, les portes du village sont fermées avec soin, et chaque habitant, après avoir trait ses vaches, se retire dans sa hutte, ou bien va passer la soirée à l'iwanza qu'on éclaire, non pas avec une lampe, car les nègres n'ont pas encore découvert le mystère compliqué d'une mèche baignée dans l'huile, mais avec les morceaux d'un bois oléagineux qui fournissent une flamme brillante d'un quart d'heure de durée. Vers minuit seulement, la plupart des gens rentrent chez eux pour dormir jusqu'au lendemain. Le nègre se couche tard, parce qu'il veut se ménager le plaisir de la sieste.

On voit que la vie des Africains est loin d'être austère; mais, malgré de nombreux excès, leur santé échappe aux détériorations les plus funestes, parce qu'ils sont exempts des deux calamités qui affligent les peuples civilisés, l'usage des liqueurs distillées et l'abus du travail intellectuel.

Nous avons raconté seulement l'oisiveté des jours d'été. Quand viennent les pluies de l'hiver, l'impérieuse nécessité du travail se fait sentir. Le villageois quitte alors sa hutte vers six à sept heures du matin, se rend aux champs et se livre aux soins de la culture jusqu'à l'instant de son dîner, lequel est préparé pendant son absence par sa femme ou par la fille esclave qui lui en tient lieu.

Après la sieste, il retourne à son ouvrage, et quand l'occasion l'exige, les femmes de la maison l'accompagnent pour l'aider. Vers le soir, tous les travailleurs chargés de leurs outils rentrent en même temps au village en chantant un récitatif simple et plein de douceur.

Dès que la lune brille, l'Africain sent s'éveiller en lui l'amour ardent du plaisir. Un battement furieux du tambour, appuyé par les cris des hommes, appelle les jeunes filles à la danse. Les deux sexes, sans se

mêler jamais, figurent tour à tour comme acteurs et comme spectateurs. Quoique singularisée par son extrême gravité, la danse des nègres produit parmi eux les inconvénients moraux qu'elle amène partout et qui l'ont fait proscrire par Mahomet.

Bien que l'Africain sente admirablement la mesure, les notes et les accords, il n'a su rien inventer en fait de musique. Tous ses chants, tous ses airs de danse se réduisent aux combinaisons de sons les plus simples et les plus monotones. En musique comme en toutes choses, le nègre est dépourvu du génie créateur, et cependant il est impossible de méconnnaître le plaisir intense que lui fait éprouver l'harmonie. Le pêcheur dans son canot, le porteur pendant sa marche, la ménagère tandis qu'elle égrène le holcus, se délassent par le chant; des villageois assis en cercle répèteront, pendant des heures entières et sans se lasser, quelques notes, revenant toujours les mêmes, sur un petit nombre de mots insignifiants. Le récitatif est varié par un chœur à certains intervalles. A la différence des Asiatiques, dont le mineur est interminable, les Africains se servent toujours du majeur.

Tous les instruments à cordes ou à vent sont des plus grossiers et proviennent de Madagascar ou d'autres contrées plus lointaines. Parmi eux le tambour est le seul vraiment national; il annonce le plaisir, il proclame la guerre, il sanctionne l'hospitalité, il guérit les maladies. Quelquefois les cymbales ou le fifre lui servent d'accompagnement.

Le nègre de l'Afrique orientale se console de l'insipide monotonie de ses journées par les fréquentes parties de débauche. Dès les premières lueurs de l'aurore, une troupe d'amis se rassemblent pour consommer en quelques heures une énorme quantité de pombe préparée à l'avance. Le vaisseau qui sert à verser la liqueur circule sans relâche; l'homme chargé de la distribution prend un soin scrupuleux de donner toujours la préséance aux chefs et aux vieillards qui d'ailleurs ont le privilége d'user de coupes plus grandes. De temps en temps les buveurs se donnent quelque relâche pour causer, rire et fumer; puis, lorsque le pombe est épuisé, ils se lèvent, les yeux rouges, le visage décomposé, et regagnent en chancelant leurs demeures. Dans aucun pays du monde, peut-être, on ne voit autant d'hommes ivres que dans cette partie de l'Afrique. Les femmes aussi ont leurs réunions particulières pour boire le pombe, et souvent on les rencontre dans l'état d'ivresse; mais jamais, toutefois, elles ne se mêlent aux hommes.

La chasse est un autre plaisir cher aux Africains. Comme ils peuvent rarement satisfaire leur goût passionné de la viande en tuant une vache ou une chèvre, ils attendent impatiemment la fin des pluies qui leur permettra de mettre le feu aux herbes de la plaine desséchées par le soleil. S'armant alors de leurs arcs et de leurs flèches, ils tuent un bon nombre de petites antilopes, de lièvres et d'oiseaux. Quand la sécheresse est venue, ils se portent auprès des mares pour y guetter le gros gibier. Ils pratiquent aussi de vastes fosses recouvertes d'un léger plancher de feuillage, ou bien ils suspendent, aux arbres des sentiers fréquentés par les animaux, d'énormes blocs aiguisés, dont la chute est déterminée par la plus légère pression du sol. Mais la chasse vraiment nationale est celle de l'éléphant.

Quoique en Afrique toute créature humaine lui soit ardemment hostile, l'éléphant est encore très-nombreux dans certaines contrées, dans les environs de Pangani, par

exemple. Atteindre, combattre et renverser ce gigantesque animal, est pour les nègres une entreprise sérieuse qui, longtemps à l'avance, détermine l'emploi de certaines précautions magiques et l'exercice assidu du long et lourd javelot particulièrement affecté à ce genre de chasse. Composée ordinairement de quinze à vingt hommes, la troupe des chasseurs consacre la semaine qui précède le départ à chanter, à danser et à boire. Les femmes du village, se formant en une longue file, parcourent les rues en dansant. Elles frappent d'un gros caillou un outil de fer, en accompagnant ce bruit assourdissant par de longs hurlements et par des cris aigus. Elles s'avancent en contrefaisant la marche pesante de l'éléphant, ainsi que les mouvements saccadés de sa tête. Si, dans le lieu qu'elles habitent, il se trouve quelque riche maison arabe, elles ne manquent pas de s'arrêter devant la porte et d'exécuter là leurs plus hideuses contorsions, afin d'obtenir une aumône. Cela fait, le cortége féminin se rend dans une hutte où le pombe les attend : elles y passent plusieurs heures à boire; puis elles recommencent leur procession, et, cette fois, l'ivresse ajoute une animation nouvelle à leur pantomime. Ces sauvages réjouissances trouvent probablement leur origine dans le besoin de compenser les loi sévères auxquelles la femme du chasseur demeure assujettie pendant l'absence de son mari. Elle doit alors, en effet, s'abstenir de toute parure, de toute nourriture délicate, et même de l'usage de la pipe. Il lui est interdit de sortir de sa maison, et si sa conduite donne lieu au plus léger reproche, on la rend sévèrement responsable de tout l'insuccès de l'expédition. Pendant que les femmes parcourent les rues du village, les hommes, de leur côté, exécutent des rondes frénétiques autour d'un grand tambour qu'on bat avec fureur, et qu'on a pris soin de décorer de plusieurs queues d'éléphant.

Lorsque finit la semaine consacrée à ces réjouissances, les chasseurs se mettent en campagne, emportant avec eux des brandons enflammés, qui doivent servir à mettre le feu aux herbes. Le grand art de la chasse aux éléphants consiste à séparer, du troupeau auquel il appartient, un sujet convenable, et à le cerner complétement. Cette manœuvre accomplie, le *mganga* ou devin de la troupe lance le premier javelot, et son exemple est suivi par tous les chasseurs. Les armes n'étant point empoisonnées, les coups ne deviennent mortels que par leur multiplicité. Rarement l'animal attaqué parvient à rompre le cercle de ses ennemis : son obstination proverbiale le porte à assaillir successivement et séparément plusieurs hommes, qui réussissent sans peine à éviter son choc, tandis que le reste de la bande continue à faire tomber une grêle de traits sur le colosse, qui, succombant au nombre de ses blessures et à la perte de son sang, finit par mordre la poussière. Les vainqueurs exécutent alors des danses et des chants autour du corps de la victime. Ils découpent immédiatement ses défenses avec des haches bien affilées ; puis ils enlèvent la moelle substantielle que recèlent les gros os, et la dévorent sur-le-champ. La poitrine est religieusement réservée pour le chef, conformément à un antique usage qui remonte jusqu'aux Hébreux, car on le trouve indiqué dans un des livres de Moïse. L'expédition se termine par un grand festin, après lequel les chasseurs rentrent en triomphe dans leur village, chargés d'ivoire, décorés de fragments de la peau de l'animal abattu, et enfin portant, suspendus à de grandes perches, de longs et fétides festons de sa chair.

Dans l'Afrique orientale, le jeune garçon est habitué dès l'enfance à l'usage des armes. C'est à peu près le seul enseignement qu'il reçoive. Les nègres de cette région sont loin toutefois d'être aussi adroits dans les exercices guerriers que le sont les Somals au nord, ou les Cafres au midi; mais ceux-ci sont des pasteurs, tandis que les premiers consacrent une grande partie de leur temps et de leur force aux travaux de l'agriculture.

Les armes d'un usage général chez les Africains orientaux sont la pique, la sagaie ou javeline, l'arc et les flèches. La massue et la hache d'armes ne se montrent que chez quelques tribus, tandis qu'à part les peuplades du littoral, les étrangers seuls se servent du sabre et du fusil. Le nègre marche toujours armé, ce qui, chez lui comme chez les Orientaux, est loin d'être le signe du courage. Il faut remarquer, au contraire, que, séparé de ses armes, l'Africain, de même que l'Asiatique, se sent incapable de toute lutte, et n'essaye pas même de résister à son ennemi. La pique mesure souvent six pieds de longueur; mais il faut observer ici que les tribus les plus braves préfèrent les armes les plus courtes, parce qu'elles veulent combattre l'ennemi de plus près. C'est une règle générale que les armes courtes chez un peuple, telles que le *gladius* des Romains, le briquet des Français et le *charag* des Afghans, indiquent toujours un caractère intrépide. C'est d'après ce principe qu'un chef des Cafres fit un jour raccourcir toutes les piques de ses guerriers, afin qu'ils fussent obligés de combattre l'ennemi corps à corps. Quant à la javeline, qui se lance de loin, je n'ai point trouvé que les peuplades que j'ai visitées fussent habiles à la manier.

L'archer nègre, au contraire, est toujours redoutable par la promptitude et la sûreté de son tir. Son arc est ordinairement long de cinq pieds, et ses flèches de deux. Celles-ci sont souvent barbelées d'une manière cruelle, et empoisonnées avec une plante de la famille de l'euphorbe. J'ai lieu de croire, d'ailleurs, que l'effet délétère de ce poison a été singulièrement exagéré et que, le plus souvent, il n'est pas mortel. La massue est un gros bâton terminé en forme de boule; elle varie, dans sa forme et dans ses dimensions, selon les diverses tribus. La hache de bataille est généralement légère et de forme triangulaire; elle est en usage surtout chez les tribus voisines du lac Tanganyika.

J'ai dit plus haut que les étrangers seuls portaient le sabre dans l'Afrique orientale; mais les nègres, outre leurs couteaux ou poignards, se servent parfois de lames longues et tranchantes que plusieurs tribus savent fabriquer avec l'excellent fer que recèle leur sol. Ainsi, ces grandes épées à poignée en croix, dans lesquelles on a cru reconnaître le modèle en usage chez les Templiers, sont de manufacture africaine.

Quant aux armes à feu, l'Europe en a imprudemment vendu une quantité aux tribus du littoral, qui s'en servent pour rançonner les caravanes et pour réduire en esclavage les peuplades inoffensives de l'intérieur. Heureusement les Arabes ont été plus sages, et tout en fournissant aux chefs nègres d'assez fortes provisions de poudre tirées de Zanzibar, ils ne leur ont livré qu'un très-petit nombre de fusils.

La targe ou le bouclier est la seule arme défensive qu'on rencontre dans la région que j'ai parcourue. La forme et les dimensions en varient chez les diverses peuplades. En général, les tissus d'osier sont préférés, pour cet usage, au cuir de bœuf ou d'éléphant, que l'extrême humidité de la saison pluvieuse altère et détruit en peu de temps.

Les races noires sont complétement dépourvues du génie des arts mécaniques. En ce qui touche la menuiserie et la charpente, elles n'ont point dépassé l'âge primitif. Tous leurs ouvrages sont informes et grossiers. Elles ne connaissent encore dans l'Afrique orientale ni la scie, ni le vilebrequin, ni la vrille, ni le ciseau. La hache même dont elles se servent n'est qu'un misérable diminutif de celle de nos ouvriers européens. Quoique le coton abonde sur leur sol, elles n'ont su inventer qu'un grossier métier de tisserand. Elles ignorent la quenouille et le rouet : c'est pourquoi leur étoffe, toujours produite en faible quantité, est d'une qualité toujours inférieure; d'où il résulte que les naturels eux-mêmes lui préfèrent les tissus européens et américains. Il convient seulement de signaler le goût élégant des tisseurs nègres dans la distribution des couleurs blanche, noire et rouge, les seules qu'ils sachent donner à leur fil.

L'exploitation du minerai de fer chez plusieurs tribus annonce un degré moins inférieur d'invention. Les objets fabriqués sont des têtes de piques et de sagaies, des pointes de flèches, des haches de bataille, des lames d'épées, des poignards, des couteaux, des faucilles, des clochettes, etc., etc. Quelques ornements en cuivre sont manufacturés sur divers points.

La céramique n'est guère plus avancée que la métallurgie. Comme les peuples de l'Afrique orientale ne connaissent pas la roue du potier européen, leur fabrication de vases d'argile est aussi lente que laborieuse. Ils y suppléent en creusant la gourde, partout abondante sur leur sol, à laquelle ils savent donner, pendant sa croissance, les formes les plus diverses et les plus utiles. Les paniers d'osier, de jonc ou de roseaux, sont d'un usage encore plus général, et l'on en rencontre de toutes les grandeurs. Les nattes qui servent de couche sont parfois employées à faire des boîtes et des caisses de dimension considérable.

Il serait trop long d'énumérer ici les maladies auxquelles sont soumis les pays orientaux de l'Afrique. Qu'il nous suffise de signaler, comme le principal fléau de cette région, la petite vérole, qui paraît être aborigène, car elle naît et se propage, sans contact apparent, au sein des tribus comme dans les rangs des caravanes. Depuis plusieurs années, elle a sévi d'une manière permanente dans la colonie arabe de Kazeh, où cinquante-deux esclaves sur huit cents moururent pendant l'espace d'un seul mois, peu de temps avant notre arrivée. Jusqu'à présent aucun remède efficace n'a été employé. Les Arabes qui, les premiers, visitèrent le Karagwah, il y a quelques années, prétendent y avoir trouvé une épidémie meurtrière, offrant tous les symptômes de la peste. Quant au choléra, il a exercé ses ravages, en 1859, sur toute la côté de Zanzibar, mais sans se propager dans l'intérieur. Des cas de lèpre ont quelquefois aussi été signalés sur le littoral.

La médecine existe chez les nègres. Le mganga, dans ses attributions de docteur, est un personnage considérable. Décoré d'un collier de coquillages et d'une corne d'antilope, il entre gravement dans la hutte de son malade; puis il s'assied, d'un air d'importance, sur le tabourét à trois pieds dont il est toujours muni. Comme les signes diagnostiques ne le préoccupent guère, il commence invariablement par prescrire quelque aliment qu'il s'efforce d'approprier, non pas à la maladie, mais au degré de richesse de son patient. La prescription varie depuis une mesure de grain jusqu'à un bœuf. Il est bien entendu qu'une part de choix est toujours réservée

à l'homme de la science, qui a besoin de certains ingrédients pour composer ses remèdes : il lui faut ordinairement de la graisse de bœuf, une tête ou une poitrine de chèvre, etc., etc. En outre, le prix de la visite doit être acquitté à l'avance. Après quelques questions qui ne manquent jamais de suggérer au malade le soupçon du poison, l'Esculape procède à la cure, laquelle repose ordinairement sur l'application d'un charme qu'il attache à la partie souffrante. Dans les maladies ordinaires, telles qu'une simple fièvre, le mganga condescend quelquefois à l'emploi de procédés profanes en ordonnant l'usage d'un sternutatoire ou d'une poudre végétale. Si la drogue est impuissante, ou bien si elle produit un effet trop violent, le médecin disparaît. Dans tous les cas, comme il applique le plus souvent à une consommation immédiate de pombe les honoraires qu'il a reçus, on peut être à peu près certain que, le lendemain de sa visite, il sera hors d'état de la renouveler. Les femmes aussi bien que les hommes exercent la profession de mganga.

II

Caractère, religion et gouvernement. —

L'étude de la psychologie, dans l'Afrique orientale, se réduit à observer l'esprit humain lorsque, soumis uniquement aux agents matériels, il ne progresse ni ne rétrograde. Le nègre de cette région, sous son apparente incapacité d'amélioration, semblerait être un homme civilisé et dégénéré, plutôt qu'un sauvage secouant à peine les premières entraves de la barbarie. Il ne porte point l'empreinte d'un métal de bon aloi; il est dépourvu de ces dons naturels qui rendent le Nouveau-Zélandais si apte à recevoir tous les enseignements. Il unit l'impuissance du plus faible enfant à la roideur du vieillard décrépit, la futilité et la crédulité de l'adolescence au scepticisme de l'âge mûr et à l'aveugle opiniâtreté de la caducité. Depuis plusieurs siècles il communique sur la côte avec les Arabes, bien plus avancés que lui dans les voies de la civilisation, et cependant il est demeuré immobile à l'entrée de la carrière qui lui était ouverte. Il ne montre aucun symptôme de développement; son intelligence ne s'est point éveillée. Les dogmes si simples de l'islam n'ont pas même réussi à fixer sa pensée, tant il est absorbé par le soin de pourvoir à ses besoins corporels, tant il déteste la fatigue de la réflexion. Restreignant l'application de son esprit aux seuls objets qu'il voit, qu'il entend ou qu'il sent, il ne veut pas, et probablement il ne peut pas sortir de la sphère des sens, ni s'occuper d'autre chose que du présent. Il est ainsi complétement privé des plaisirs de la mémoire, et le monde de l'imagination lui demeure entièrement fermé.

Comme tous les autres sauvages, le nègre de l'Afrique orientale est un mélange de bien et de mal. Or, sous l'empire de la barbarie au sein de laquelle il vit, le bon élément demeure complétement inculte, tandis que l'élément contraire est développé par toutes les circonstances extérieures.

On sait que l'homme qui représente la civilisation à son plus haut degré reconnaît l'empire de l'intelligence et de la raison; que les races à demi civilisées, telles que la plupart des grandes nations de l'Orient, sont guidées par le sentiment et par le penchant naturel, dans une mesure incompréhensible pour les peuples plus avancés; que le sauvage, enfin, jouet

de l'impulsion, de la passion et de l'instinct faiblement modifiés par le sentiment, ignore absolument la discipline intellectuelle. C'est pourquoi le sauvage, aux yeux des peuples civilisés, paraît le plus souvent un être inexplicable, un ensemble de contradictions. Ses voies ne sont pas nos voies; sa raison n'est pas notre raison. Il déduit les effets de causes que nous ignorons; il poursuit ses fins par des moyens que nous ne pouvons comprendre. Ses artifices et sa politique, par leur vide et leur inconséquence, excitent à la fois notre mépris et notre surprise. De même que cette race asiatique qui, dans les massacres de Delhi et de Cawnpore, a mis en défaut l'intelligence supérieure des Anglais, le nègre est organisé de manière à laisser dans la perplexité les hommes qui se sont élevés au plus haut degré des facultés intellectuelles. Il montre en même temps un caractère facile et un cœur dur, de l'intrépidité et de la prudence. Dans certains moments il est bon, tandis que dans d'autres il est violent, cruel, impitoyable; il est sociable et dépourvu d'affection, superstitieux et grossièrement impie, brave et lâche, servile et tyrannique, opiniâtre et avide de changement, sensible à certain point d'honneur et manquant de la plus vulgaire honnêteté dans ses actes ou dans ses paroles, passionnément attaché à la vie et enclin au suicide, parcimonieux et imprévoyant. Enfin, quoiqu'il ait la conscience de son infériorité, il ne fait rien pour s'élever. On dirait que c'est un embryon des deux races supérieures de l'Europe et de l'Asie : l'une active, analytique et intelligente; l'autre oisive, idéale et réfléchie. En résumé, il se rapproche beaucoup des types les plus inférieurs de l'Orient, car il en offre la stagnation intellectuelle, l'indolence physique, l'insuffisance morale, et enfin les passions puériles. Voilà pourquoi les anciens Égyptiens appliquaient aux nègres la dénomination de race perverse de Koush.

La manifestation naïve de l'égoïsme, que l'homme civilisé apprend à contenir et à cacher, est le signe le plus caractéristique des nègres. Ils le montrent ouvertement et constamment. L'espoir même de l'avantage futur ne peut éveiller leur reconnaissance. Tout bienfait qu'ils reçoivent est attribué par eux à la faiblesse de l'homme qui le leur accorde ou bien à leurs propres forces. Ils ne reconnaissent pas même la main qui les nourrit. On pourra les entendre pendant une nuit se lamenter sur la mort de leur mère ou de leur enfant; mais le lendemain on les verra parfaitement consolés. L'hospitalité même est chose parfaitement ignorée parmi eux; ils ne l'exercent que pour des motifs intéressés. « Que me donnerez-vous? » est leur première question. C'est toujours la plus mauvaise hutte du village qu'ils assignent au voyageur, et en cas de plainte de celui-ci, ils lui répondent aussitôt qu'il peut aller camper dans la plaine. Au lieu de le traiter comme un hôte, ils le forceront de tout payer par avance; sinon, au milieu de leur abondance, ils le laisseront mourir de faim. La terreur que leur inspirent les armes à feu garantit seule la vie de l'étranger parmi eux. Il faut ajouter que les bénéfices du commerce engagent les chefs à prévenir les atrocités que leurs sujets seraient disposés à se permettre envers les marchands. Le nègre, d'ailleurs, avec sa gourde pleine, refuserait une goutte d'eau à l'homme mourant de soif; il n'étendra pas son bras pour sauver le bien d'autrui, fût-ce un trésor; mais s'il vient à perdre la moindre bagatelle, on le verra se livrer à une désolation d'enfant. Son égoïsme le rend parcimonieux jusqu'au point de se nuire à lui-même. Ainsi, rare-

ment on le verra donner de la nourriture à ses chiens, qu'il aime cependant à peu près autant que ses enfants. Lorsqu'il voit les ânes des Arabes recevoir leur ration de grain, il laisse échapper un hi! hi! témoignant son extrême surprise. Il est si imprévoyant, si insouciant, qu'il ne prépare jamais rien pour le lendemain, et en même temps si cupide, qu'à moins de recevoir un cadeau, il refusera la plus légère information aux voyageurs. Comme jamais il ne tient sa promesse ni n'accomplit ses engagements, il ne comprend pas qu'on lui demande crédit, ne fût-ce que pour une heure. « Il n'y a rien dans ma main, » répond-il invariablement. Sa légèreté et son inconséquence l'emportent parfois, cependant, sur son amour du gain. Le goût du changement et le désir de la nouveauté le détermineront à déserter la veille du jour où il aurait reçu le salaire de la longue route qu'il a parcourue comme porteur. En certains cas aussi, la passion du lucre ne pourra prévaloir contre son indolence, d'autant plus irremédiable qu'elle est le résultat du climat. Sur le sol privilégié des tropiques, l'abondance des dons de la nature est une calamité pour l'homme, dont les besoins sont satisfaits avant, pour ainsi dire, qu'ils se soient fait sentir. Dispensée du travail, la créature oisive ne songe point à s'améliorer.

Dans cet état de la société, la véracité n'est point une vertu. Un de nos auteurs a dit quelque part qu'un peu de mensonge ajoutait parfois au plaisir d'un récit; mais en Afrique on ment lors même qu'il n'y a ni plaisir ni profit à tromper. Si le voyageur demande un renseignement sur la longueur de l'étape qu'il doit parcourir, il reçoit invariablement une réponse mensongère. Naturellement, le faible emploie le mensonge pour se défendre contre le fort; mais à juger des rapports des nègres entre eux, on dirait que le mensonge en lui-même leur plaît.

Comme la plupart des sauvages, les naturels de l'Afrique orientale sont volontaires, opiniâtres et indisciplinables. Leur entêtement est celui de certains animaux. Tantôt ils achèteront fort cher des objets parfaitement inutiles; tantôt ils laisseront échapper un excellent marché, parce que le prix qu'ils offrent a pour mesure unique leur désir ou leur besoin, sans aucun égard pour la valeur réelle de la marchandise. Toujours déraisonnables, ils ne concluront jamais un échange sans murmurer. La vengeance est une de leurs passions capitales, ainsi que le prouvent les guerres qui durent pendant une génération entière entre deux tribus. La vengeance, au surplus, leur tient lieu jusqu'à un certain point de frein moral.

Le nègre a le cœur dur : la mort d'un père, d'une mère, d'un fils ne lui arrachera pas une larme. A peine les femmes se font-elles entendre en pareille occasion. Rien de plus pénible à voir, rien de plus révoltant que l'inhumanité avec laquelle le porteur atteint par la petite vérole est abandonné par ses camarades, lorsqu'il est encore plein de vie. Aucune exhortation, aucune récompense n'est capable de déterminer un seul homme à l'assister. Tous les villages lui sont impitoyablement fermés. C'est pourquoi, s'il lui reste encore quelque force, il est réduit à se construire un abri dans le jungle, jusqu'à ce qu'il devienne la proie vivante des hyènes et des corbeaux.

Les naturels de l'Afrique orientale sont encore remarquables pour la promptitude avec laquelle ils se livrent à des accès de fureur. En pareil cas, il faut que leur rage s'exerce sur le premier objet, animé ou non, qui se présente à eux. Ils sont également

sujets à des mouvements d'impatience nerveuse pour le motif le plus futile : un retard ou un désappointement les rend fous. Dans leur pays, où ils se sentent en sûreté, ils se laissent aller à toute la violence de leurs passions; mais, ailleurs, ils savent parfaitement les réprimer; aussi les Arabes disent-ils que ce sont tantôt des lions furieux et tantôt des chiens rampants. Leur loquacité, leurs clameurs incessantes, dépassent tout ce qu'on pourrait raconter. Ils ne sont heureux que dans les querelles. On voit deux adversaires se menacer, avancer et reculer alternativement l'un devant l'autre en s'accablant d'injures, comme le font les Asiatiques, mais avec moins d'esprit daus l'invention des termes; puis, lorsque leur exaltation est épuisée, le conflit se termine tout à coup par de bruyants éclats de rire ou par des sanglots désespérés. Chez aucun peuple, on ne rencontre de plus affreuses mégères. Les négresses ont des langues infernales, et elles pleurent moins que les hommes. Les deux sexes, au surplus, se complaisent également dans la dispute. Ce trait est caractéristique, et dans le plus simple entretien, les mots *maneno marefu* (de longues paroles) reviennent cinq ou six fois comme un reproche inutilement employé par les interlocuteurs.

Le nègre de l'Afrique orientale, lorsqu'il est ivre, s'irrite aisément. Il s'élance alors avec des gestes de maniaque, brandit sa pique, agite son arc et ses flèches d'une manière frénétique, en menaçant tout ce qui l'entoure. Rarement, cependant, le sang coule. Le plus souvent, les deux adversaires se prennent aux cheveux et se terrassent en s'accablant de coups. Il faut alors une demi-douzaine d'amis pour les arracher l'un à l'autre. Les naturels des tribus agricoles sont en général faibles et peu guerriers : ils ont une certaine dose de bravoure sans doute, comme tous les hommes; mais elle est tempérée par la prudence. La tactique qui leur plaît est celle des surprises et des embuscades. Dans la mêlée, la perte d'un seul combattant sur cent détermine invariablement un sauve-qui-peut général. Ce peuple d'enfants est toujours dans les extrêmes. Un nègre se pendra à l'une des poutres de sa cabane et repoussera du pied, avec autant de sang-froid qu'un Anglo-Saxon pendant les brouillards de novembre, le large mortier de bois qui lui a servi de support pendant la première partie de l'opération. Et cependant, comme tous les sauvages, il regarde la mort ou l'anéantissement avec une horreur ineffable. Il craint la mort comme les enfants craignent l'obscurité; et comme les enfants aussi, il a des contes pour entretenir et accroître ses terreurs. Il faudra que l'Africain change radicalement avant qu'il puisse réfléchir avec calme sur la mort et s'y résigner, car toutes ses pensées se rattachent à la vie. « Ah! s'écrie-t-il, qu'il est mauvais de mourir, de ne plus manger et de ne plus boire, de ne plus porter un beau vêtement! » De même que tous les autres sauvages, celui-ci aime la destruction. Un esclave ne brise jamais un objet sans un rire instinctif de plaisir; et quoiqu'il fasse grand cas de sa propre vie, celle d'un autre, fût-ce même celle d'un parent, n'est rien à ses yeux. Souvent, dans les incendies de Zanzibar, on a vu les noirs ajoutant des aliments au foyer, puis chantant et dansant autour avec une joie sauvage. En pareil cas, les Arabes les fusillent comme des chiens.

Le mariage, chez les Africains orientaux comme chez tous les autres barbares et même chez les classes inférieures des peuples civilisés, est un simple marché. L'homme prend une femme parce qu'elle

est nécessaire à son bien-être, et il la considère en quelque sorte comme une pièce de bétail de plus. Elle lui est vendue par son père, moyennant une quantité de vaches, d'étoffes ou de bracelets, proportionnée à la fortune de l'acheteur. Le mari peut ensuite vendre sa femme; et si un autre homme la lui enlève, il a droit d'en réclamer la valeur, estimée d'après son prix vénal comme esclaves. Les enfants adultes étant considérés comme une richesse, il résulte de là une propension de plus pour le mariage. On ignore entièrement, d'ailleurs, dans cette partie de l'Afrique, la dot avec laquelle en Europe, par une étrange interversion de l'ordre naturel, la femme achète un mari. Le mariage, ici, n'est qu'un incident d'une très-légère importance, parce qu'il est incessamment renouvelé. La polygamie est illimitée, et les chefs s'enorgueillissent du nombre de leurs femmes, lequel s'élève parfois jusqu'à deux ou trois cents. La maternité n'est point considérée comme une tache pour la femme non mariée. Le mariage n'apporte que peu d'entraves à ce relâchement. Le séducteur, quand on le découvre, est simplement punissable d'une amende, et s'il est pauvre ou faible, on le vend comme esclave. Rarement, toutefois, les maris ont recours à cette extrémité, car il ne s'agit à leurs yeux que d'un dommage causé à leur propriété, et un pareil délit est un peu moindre qu'un vol. Les cas de meurtre ou de mutilation causés par jalousie sont fort rares. Quant au divorce, il consiste seulement pour le mari à mettre sa femme à la porte, en gardant ses enfants. L'amour de la demeure est un sentiment inhérent à la race africaine; mais il trouve son origine dans le bien-être matériel de la hutte et nullement dans les affections de la famille. L'attachement pour les enfants ne peut exister chez un peuple qui ne prend aucune précaution contre leur illégitimité et qui les vend selon le caprice ou le besoin du moment. C'est aussi pourquoi, dès que l'enfance est passée, le fils devient l'ennemi de son père, comme c'est la règle chez tous les animaux sauvages.

L'Africain oriental est essentiellement vorace et glouton. Il semble cependant préférer à de copieux festins les légers repas multipliés. Il n'a pas de mots pour distinguer le déjeuner, le dîner ou le souper des peuples d'Europe et d'Asie. Il peut vivre de peu de nourriture; mais comme il n'est point accoutumé dès l'enfance à braver la soif, il est incapable de la supporter. Manger est pour lui le grand but de la vie. Son amour de la nourriture ne le cède qu'à son goût passionné de l'ivresse. Il boit aussi longtemps qu'il peut se tenir debout, se couche ensuite pour dormir et s'éveille pour boire de nouveau. Les orgies de bière dont nous avons déjà parlé sont considérées comme d'importantes affaires, auxquelles toutes les autres doivent céder. La bière sert à célébrer tous les événements de la vie : le retour d'un voyage, la naissance d'un enfant, la mort d'un éléphant. On ne peut trouver de travailleurs que sous la condition de leur donner de la bière. Les plus riches se réjouissent en buvant, et s'enorgueillissent de la faculté de s'enivrer plus souvent que la plèbe. L'ivresse est admise comme une excuse suffisante de tous les crimes.

De même que l'Africain est dépourvu de bienveillance, il ignore le respect. Le sentiment de la règle morale n'existe que bien faiblement dans son cœur. Privé de la révélation de la loi divine, il obéit vaguement à certaines traditions fort variables qu'il tient de ses ancêtres. La conscience accusatrice lui est inconnue. Son unique crainte,

après avoir commis un crime, est d'être hanté par l'esprit courroucé de la victime. Le vol lui procure le même plaisir qu'une bonne action. Sa dépravation est des plus grossières, et l'intrigue remplit pour lui tous les loisirs qu'il ne donne pas au jeu et à la débauche.

L'absence du respect chez le nègre oriental redouble sa rudesse sauvage. Étranger à toutes les distinctions sociales autres que celle du maître et de l'esclave, il traite chacun, excepté son chef, comme son égal. Ainsi, il pénètre sans cérémonie dans la tente du voyageur, s'il en trouve la porte ouverte; il y annonce sa présence par les éclats de sa voix glapissante, choisit la meilleure place sur le lit ou sur le tapis, et y installe avec impudence sa graisseuse et sale personne; puis il entame familièrement la conversation, et la maintient aussi longtemps que cela lui convient, ne s'inquiétant nullement de l'ennui ou de la gêne qu'il peut causer. En voyage, le dernier porteur prend les devants pour s'assurer de la meilleure hutte du village où l'on doit s'arrêter, et si les chefs de la caravane, exposés à passer la nuit à la belle étoile, réclament l'usage du seul logement disponible, il faut qu'ils en tirent par les pieds l'homme qui s'en est emparé, car, en pareil cas, le nègre montre l'entêtement des mulets, lesquels, disent les Arabes, *n'ont point de honte.*

J'ai déjà parlé de l'insatiable curiosité des Africains et des souffrances qu'elle cause aux voyageurs. Il faut que l'étranger se résigne à être constamment en butte à tous les regards et qu'il s'arme d'une apathique indifférence. S'il perd patience, s'il essaye d'éloigner les importuns, il se trouvera contre eux aussi impuissant que s'il attaquait un essaim d'abeilles. Les naturels feront des milles pour venir le contempler; si sa tente est fermée, ils regarderont à travers les fentes de la toile, et s'il prétend résister à cette persécution, il s'exposera à des actes de violence. Pendant la route, des bandes d'oisifs, composées surtout de femmes et d'enfants, le suivront au pas gymnastique en poussant des cris pareils à ceux des bêtes sauvages. Cette insupportable ignorance des premières règles de la politesse a malheureusement été favorisée par les Arabes, dont les tendances nationales sont essentiellement républicaines. Les premiers étrangers qui pénétrèrent dans l'intérieur du continent furent accueillis avec des égards et des respects; mais bientôt, en se familiarisant avec les nègres, il les ont amenés sur le terrain de l'égalité, et maintenant c'est un mal invétéré auquel il sera difficile de remédier.

Le voyageur qui a affaire aux nègres ne peut mieux faire que de suivre cet avis de Bacon : « Traitez les sauvages avec justice et bienveillance, mais tenez-vous toujours sur vos gardes. » On doit, en effet, les considérer constamment comme des ennemis et ne se mettre jamais en leur pouvoir. Souvent le salut d'une caravane dépendra uniquement de la crainte des naturels avant le combat; car dès que celui-ci est engagé, la supériorité du nombre, les passions violentes, et surtout la confiance des assaillants, qui se sentent sur leur terrain, amèneront probablement leur victoire. La sévérité néanmoins doit être employée toutes les fois qu'elle est nécessaire : la douceur et la patience sont les côtés vulnérables de la conduite des hommes civilisés, parce que, interprétées comme des marques de crainte et de faiblesse, elles encouragent l'insolence des sauvages. Voilà pourquoi nos anciens marchands de la côte de Guinée répétaient que la meilleure manière d'agir avec un nègre était de lui tendre une main pour

serrer la sienne, mais de garder l'autre poing fermé de manière à pouvoir s'en servir au même instant. Il faut surtout éviter toute manifestation de richesse, et lorsqu'on veut acheter un objet quelconque, ne rien montrer au delà de la valeur équivalente.

L'ethnographe qui comparera cette esquisse avec les descriptions bien plus favorables des Cafres de l'Afrique méridionale, données par d'autres voyageurs, trouvera peut être mes tableaux bien sombres ; mais, ainsi qu'on le verra plus loin, une grande partie de la dégradation morale que je viens de signaler doit être attribuée à l'influence exercée depuis des siècles par la traite dans la région que j'ai parcourue. Là, les nègres n'ont retiré de leurs rapports avec l'étranger que la corruption.

Le fétichisme est encore la seule religion connue dans l'Afrique orientale. Il s'explique aisément par l'aspect du monde physique. Le nègre n'a fait que reproduire intérieurement dans sa foi le fantastique et monstrueux caractère de la nature qui l'environne ; nature rarement belle et sublime, mais ordinairement désolée ou terrible. Ce sont de sombres forêts, des jungles impénétrables, d'âpres collines, de brûlantes plaines peuplées d'animaux gigantesques ou redoutables. De là, chez l'homme, une vague et constante sensation de faiblesse et d'effroi. Comme on ne lui a pas appris à invoquer la protection d'un être supérieur, il s'adresse directement aux objets qu'il craint. Il se prosterne devant l'idole, espérant se la rendre propice, de même qu'il agirait envers son semblable, s'il en redoutait la colère. Les mystères non révélés et inexplicables pour lui de la vie et de la mort, l'absence d'une interprétation éclairée des admirables phénomènes de la création, les erreurs et les divagations de son imagination dégradée, éveillent en lui des idées d'horreur et peuplent le monde invisible d'esprits, de démons et de spectres, incarnations fidèles de ces terreurs puériles qu'accroît encore la crainte de la destruction, toujours si forte dans le cœur du sauvage. Cette terreur porte le nègre à regarder avec soupçon tout ce qui l'environne. « Comment serais-je malade, s'écrie-t-il, si je n'avais été ensorcelé, puisque tout le monde se porte bien autour de moi ? » De là l'aveugle croyance à la magie qu'exploitent à leur profit quelques hommes plus intelligents et plus fermes.

Le fétichisme est l'adoration ou plutôt la propitiation des objets naturels, animés ou inanimés, auxquels sont attribuées certaines influences mystérieuses. Il n'admet ni Dieu, ni anges, ni diable ; il ignore la création, la résurrection, le jugement, l'âme, le paradis et l'enfer. C'est un athéisme très-légèrement modifié ; car bien que les Africains possèdent l'idée instinctive d'un être supérieur, ils n'ont pas encore pu dégager cette idée des ombres qui l'obscurcissent, et la rendre précise. Leurs divers langages manquent d'un mot signifiant Dieu exclusivement et clairement. Dans tous il y a confusion ou équivoque. Tantôt c'est le soleil, tantôt le firmament, tantôt même la pluie, qui se confond avec Dieu sous la même appellation. Ajoutons que le fétichisme est de toute antiquité sur la terre d'Afrique, puisqu'on le retrouve partiellement dans le culte des anciens Égyptiens.

Les croyances, s'il est permis de décorer de ce nom les vagues superstitions de l'Africain oriental, reposent sur deux bases principales, l'existence des démons et la réalité de la sorcellerie. Quelques tribus seulement, à raison de leur voisinage du littoral, ont tiré de leurs rapports avec les musulmans la conception confuse d'un être suprême. Toutes, d'ailleurs, vénèrent le soleil et la

lune, mais n'ont aucun culte pour les étoiles. Elles ne fêtent pas la nouvelle lune comme les Cafres; seulement, à l'exemple des mahométans, elles saluent, par des claquements de mains, la première apparition de l'astre nocturne; le *mrima* ou la hutte du fétiche est le premier germe d'un temple. Élevé de deux ou trois pieds seulement audessus du sol, il est dépourvu de murailles et recouvert d'un toit, auquel on suspend des poignées d'épis avec de petits pots de bière, afin de rendre les esprits propices et de préserver les récoltes de tout dommage.

En proie aux plus basses passions en même temps qu'aux plus lamentables terreurs, l'adorateur du fétiche peuple d'êtres malveillants le monde invisible et remplit d'influences malfaisantes la nature matérielle. Les rites de sa sombre superstition sont tous destinés à écarter de lui-même les maux qui affligent l'humanité et à les retourner contre son prochain. Tel est le but de la magie ou de la sorcellerie. C'est pourquoi il est rare qu'un homme meure sans que sa femme, ses enfants ou ses esclaves soient accusés d'avoir jeté sur lui un maléfice: En pareil cas, le mganga ou devin est appelé pour découvrir les coupables. Il tord le cou d'une poule à laquelle il a préalablement administré un breuvage mystique; il la partage en deux moitiés et interroge les diverses parties de son corps. Les ailes devenues noires accusent les enfants ou les parents du mort; l'os dorsal signale la mère ou la grand'mère; la queue dénonce la femme, les cuisses les concubines, les pieds les esclaves. La classe qui renferme le criminel étant connue, le mganga réunit toutes les personnes qui la composent; puis, ayant médicamenté une seconde poule, il la lance en l'air de manière à la faire retomber sur le coupable, qui, soumis aussitôt à la torture, finit par avouer son crime. L'exécution s'ensuit et les supplices sont atroces... Ces horreurs n'empêchent pas la magie d'être pratiquée avec une foi parfaite par des milliers d'individus qu'enflamme la passion de la vengeance, si ardente chez les nègres. De même qu'en Europe au moyen âge, on voit des sorciers non-seulement avouer leur crime imaginaire au milieu des tourments, mais s'en vanter. « Oui, je l'ai frappé de maladie! oui, je l'ai tué! » s'écrient ces misérables.

Quoique assurément l'Africain oriental soit incapable de toute discussion théologique, il est cependant intolérant et n'admet point qu'en fait de croyance religieuse d'autres hommes soient plus sages que lui. L'islamisme, pourtant, bien qu'il n'ait pu le comprendre, ne le choque point; peut-être même l'aurait-il accepté, si la politique des marchands arabes n'eût repoussé une conversion qui placerait le noir au même niveau qu'eux-mêmes. Leur sordide amour du gain l'emportant sur leur ferveur musulmane, les a déterminés à abandonner à la perdition des millions d'âmes qu'ils auraient pu sauver. Les missionnaires anglais de Mombaza, de leur côté, après avoir vu échouer leur prédication, sont revenus en Europe en déclarant que jamais ne s'était rencontrée une race aussi impie et aussi adonnée au blasphème. Quand ils étaient malades, en effet, le sauvage leur disait : « Votre seigneur est un mauvais maître, puisqu'il ne guérit point ses serviteurs! » Quand un nouveau converti mourait, sa tribu déclarait qu'il n'y avait point de sauveur, puisqu'il n'empêchait pas les hommes de mourir. Enfin, le sentiment général excité chez ces malheureux par tous les discours sur l'existence de Dieu, était un désir de voir Dieu, afin de venger sur lui la mort d'un parent ou la perte de quelque pièce de bétail. Les voyageurs qui ont

visité la côte de Guinée rapportent qu'ils ont trouvé exactement la même impiété naïve chez les nègres de la côte occidentale du continent africain.

Le fétichisme a ses prêtres qui, sous des noms différents, avec des attributions diverses, existent chez tous les peuples nègres. Ce sont autant de variétés du mganga. La vocation de celui-ci est généralement héréditaire, le père transmettant à l'aîné ou au plus intelligent de ses fils les mystères de l'art divinatoire. La puissance du mganga est grande : on le traite comme un sultan, comme un homme privilégié dont la parole donne la vie ou la mort. Il porte un collier de coquillages à l'instar des plus grands chefs; à sa ceinture sont attachées de petites gourdes contenant des médicaments merveilleux; ses visites sont payées avec des moutons, des chèvres et des provisions de toute espèce. Sa personne néanmoins n'est point sacrée et ne jouit d'aucune immunité civile, car, en cas de crime ou de délit, il est puni comme les autres malfaiteurs. C'est pourquoi son plus grand danger est une trop grande réputation. Rarement un magicien renommé meurt de mort naturelle. Plus on espère de son pouvoir, plus les déceptions qu'on éprouve sont sévèrement ressenties : de là de nombreux actes de violence. Les Arabes, en général, tournent en ridicule les prétentions du mganga; cependant il en est quelques-uns qui, devenus noirs (selon l'expression en usage) par suite d'un long séjour chez les nègres, finissent par croire à la sorcellerie. Les classes riches, à Zanzibar, consultent le mganga de même qu'en Orient elles interrogent l'astrologue, et en Europe la tireuse de cartes ou le magnétisme; et comme en tout pays le sorcier de l'un ou l'autre sexe possède beaucoup plus d'intelligence que les gens qui croient à son pouvoir, ceux-ci, en définitive, n'agissent pas trop follement en allant réclamer ses avis. Il ne faut pas supposer, au surplus, que le mganga d'Afrique soit purement et simplement un imposteur. Loin de là : habitué dès l'enfance à tromper les autres, il se trompe lui-même et croit à la réalité de son art.

L'office de mganga comprend des devoirs multipliés. Le même homme doit à la fois guérir les malades par les moyens naturels ou surnaturels, découvrir les maléfices et les conjurer, produire les pluies et prédire les événements futurs. Parlons seulement de la première de ces attributions.

Règle générale : toutes les maladies, dans l'Afrique orientale, sont supposées provenir d'un esprit malfaisant qui s'est emparé du malade et que le mganga doit chasser. Or, pour effectuer l'expulsion, les meilleurs moyens sont la musique, comme au temps de Saül, et, de plus, la danse. On emploie donc les instruments de toute espèce, le tambour particulièrement, et l'on a soin d'aider à leur efficacité en buvant beaucoup de bière. Il faut que le possédé boive, danse et batte le tambour jusqu'à ce que son heure favorable soit venue. Moyennant cette médicamentation savante, le mauvais esprit finit par être forcé de quitter la place et de se réfugier dans quelque objet inanimé qu'on prépare à l'avance, sous le nom de *keti*, pour le recevoir. Le keti est tantôt un chapelet, tantôt un ustensile de ménage, tantôt deux morceaux de bois liés ensemble par une peau de serpent. On attache parfois à la tête du malade, à son épaule, à ses poignets, à ses chevilles, un puissant talisman, tel qu'une griffe de lion ou de léopard. Le papier possède une grande vertu, car on peut difficilement se le procurer, et la rareté du remède en fait toujours le principal mérite. Les arbres

servent aussi de keti : on enfonce des clous dans leur tronc et l'on suspend à leurs branches des morceaux de vêtements. Cette dernière superstition nous rappelle un singulier incident dont Zanzibar fut le théâtre, il y a peu d'années. Un marchand anglais, établi dans cette ville, se trouvant importuné par les esclaves qui venaient sans cesse planter des clous dans un arbre de sa cour, et suspendre des guenilles aux branches, le fit abattre un soir, en présence des noirs consternés. Durant les six mois qui suivirent, cinq personnes de cette maison moururent : le marchand lui-même, ses deux commis, son charpentier et son tonnelier. Naturellement, ces fins inattendues furent attribuées à la violation de l'arbre enchanté.

Deux formes de gouvernement existent seules parmi les tribus de l'Afrique orientale : le despotisme pur et la monarchie tempérée. Je ne connais aucun exemple du régime patriarcal ou républicain.

Chez les peuples soumis au despotisme, les sujets sont réduits à la plus abjecte servilité : chacun y est le soldat ou l'esclave du chef, quel que soit le nom plus ou moins pompeux dont celui-ci se décore. Tous les enfants mâles, enlevés à leur mère, sont réunis sous une même discipline et instruits à garder le palais ou à cultiver les champs du maître. On n'approche du despote qu'avec les marques du respect le plus profond. Avant de lui adresser la parole, on doit s'arrêter à une certaine distance et frapper les mains l'une contre l'autre à plusieurs reprises. Les femmes doivent même plier le genou droit. Le prince ne répond à ces salutations que par un simple signe de tête. Tous les captifs faits à la guerre lui appartiennent : il les vend ou les applique à son service. Il autorise ou défend le mariage de ses sujets, sur lesquels il exerce sans restriction le droit de vie et de mort, de même que celui de les livrer aux marchands d'esclaves. La seule limite apportée au pouvoir despotique se trouve dans la coutume traditionnelle qui, bien qu'elle ne soit pas écrite, ne change jamais, car l'Africain, comme l'Asiatique, est essentiellement conservateur. C'est là même la cause autant que l'effet de son état stationnaire. Le chef absolu est entouré d'une pompe barbare : il ne sort jamais de sa demeure sans escorte et ne daigne visiter personne, pas même les Arabes les plus opulents. Ordinairement il montre une certaine dignité, et souvent on peut apercevoir, à ses traits, qu'il est issu originairement d'une race supérieure à celle de son peuple.

Chez les tribus semi-monarchiques ou aristocratiques, le pouvoir du sultan dépend surtout de sa force personnelle, de son habileté ou de sa richesse. C'est pourquoi l'on voit souvent parmi elles des hommes habiles et courageux s'élever au commandement. Dans cette organisation, le prince, quoique entouré d'un conseil d'anciens, peut, s'il est fort, maîtriser toutes les résistances, tandis que, s'il est faible, il n'a guère plus de pouvoir que le cheick d'une tribu de Bédouins. Quelle que soit, au surplus, son autorité, c'est toujours pour les marchands et les voyageurs un personnage très-important qu'on doit soigneusement ménager, car, selon son caprice, il peut susciter une querelle ou provoquer un meurtre. Il peut aussi rendre possible ou empêcher la marche d'une caravane, soit en lui fournissant des porteurs, soit en défendant de lui vendre des vivres. Autant il est facile de parcourir une contrée dont les chefs sont favorablement disposés, autant la route est périlleuse quand ils sont malveillants ou hostiles. Ajoutons qu'il est toujours de leur intérêt d'encourager le

passage des marchands, ce qui les rend plus modérés.

Le principe de la légitimité règle la transmission du pouvoir. Le fils aîné du chef lui succède dans le commandement. Chez quelques tribus, toutefois, c'est le fils de la sœur du prince qui est préféré, parce que sa filiation est considérée comme plus certaine. Dans tous les cas, les veuves du mort deviennent la propriété du successeur. Quelquefois, à défaut de fils majeur ou d'héritier, c'est la veuve du chef qui est investie de son pouvoir.

Le revenu des chefs, dans l'Afrique orientale, provient de sources qui varient à l'infini selon les circonstances locales. Dans les districts agricoles existe une espèce de dîme assise, non-seulement sur les récoltes, mais sur les ensemencements. Lorsqu'un éléphant est tué, une portion d'ivoire est dévolue au chef, qui a droit, en outre, à la dépouille entière des lions. Vient ensuite le produit des amendes, qui, sous des maîtres despotiques, sont toujours nombreuses; puis enfin les taxes prélevées sur les caravanes.

Je crains bien, chers lecteurs, en terminant ce chapitre, que vous ne l'ayez trouvé passablement froid. S'il en est ainsi, attribuez, je vous en prie, l'ennui qu'il vous aura causé à l'effet du climat et de la société de certain petit port de mer nommé Konduchi, et permettez-moi de compléter ma tâche par quelques lignes sur un sujet qui toujours intéresse les cœurs généreux, sur l'esclavage.

L'origine de l'esclavage, en Afrique, se perd dans la nuit des temps. On le trouve mentionné dans le Périple d'Hannon (écrit plusieurs siècles avant l'ère chrétienne) comme une coutume ancienne, et probablement il résultait d'un antique commerce avec l'Arabie méridionale. A présent, il est presque universel. Sauf deux ou trois exceptions, toutes les tribus le pratiquent depuis la côte de Zanzibar jusqu'au lac du Tanganyika et par delà. La plupart des peuples de cette région, cependant, importent des esclaves plutôt qu'ils n'en exportent. Quoiqu'ils aiment à user de la supériorité de leurs forces en réduisant en servitude leurs voisins plus faibles, ils vendent rarement les individus de leur propre race, si ce n'est pour punir un meurtre, un maléfice ou tout autre crime de cette gravité. En cas de nécessité pourtant, un homme vend sa femme et ses enfants; puis, lorsqu'il n'a plus rien, il se vend lui-même; parfois aussi l'oncle a le droit de disposer de ses neveux ou nièces.

La vérité m'oblige à confesser que les horreurs attribuées à l'esclavage frappent rarement les regards du voyageur dans l'Afrique orientale. Les marchands, il est vrai, enchaînent quelquefois les esclaves pour s'assurer d'eux; mais, le plus souvent, ils préfèrent se confier à la douceur de leur langage et de leurs procédés envers les captifs. J'ai vu souvent l'esclave gras et paresseux se reposer sous l'ombrage, tandis que son maître travaillait exposé au soleil. Le porteur esclave est toujours bien nourri et ménagé dans sa marche, tandis que le porteur libre et salarié est impitoyablement abandonné sur la route à la faim et à la maladie. Les relations du maître et de l'esclave sont souvent celles d'un patron avec son client. On appelle l'esclave *mdugu yango* (mon frère), et rarement on a recours envers lui à des injures ou à des coups. En réalité, les esclaves que j'ai vus étaient moins malheureux que le paysan de l'Inde, constamment assujetti à un travail pénible. J'ai rencontré toutefois d'affreuses exceptions à cette règle, celle, par exemple, de ce guide qui, au retour d'Ujiji,

coupa la tête d'une malheureuse jeune fille hors d'état de marcher, afin qu'elle n'appartînt point à un autre maître.

Dans les contrées africaines que j'ai visitées, le trafic des esclaves se divise en deux branches fort distinctes : l'exportation et le commerce intérieur. Les sujets destinés à être exportés sont réunis en même temps que les morceaux d'ivoire dans certains centres, tels que Uwira, Ujiji, Kazeh et Zungomero. De là, ils sont conduits en troupe nombreuse vers la côte par les Arabes et par les métis musulmans du littoral, puis embarqués pour Zanzibar, où ils sont vendus en détail. Le commerce intérieur s'exerce de tribu à tribu.

Outre les habitudes d'immoralité et de brutalité partout où il existe, l'esclavage, en Afrique, engendre deux calamités particulières qui s'opposent simultanément à l'accroissement de la population et au progrès de la civilisation : ce sont les razzias et les guerres intestines causées par l'unique désir de se procurer des captifs. Ce désir est au fond de toutes les querelles des tribus entre elles. Le mal, au surplus, est bien ancien, puisqu'il remonte aux siècles de l'antiquité. Entre toutes les chasses possibles, la chasse aux hommes est la plus attrayante, parce qu'elle exige au plus haut degré l'adresse et le courage, parce que ses profits sont aussi solides que glorieux. Une excursion heureuse sur le territoire d'une tribu ennemie rompt l'ennuyeuse oisiveté de la vie ordinaire du nègre; c'est pour lui le plus grand événement dont il puisse être témoin ou dans lequel il puisse figurer comme acteur. Aussi cet événement forme-t-il une date dans l'histoire de sa vie comme dans celle de sa tribu. Dès qu'un chef se sent assez fort, il invente un motif de querelle, envahit un canton voisin, enlève les troupeaux, brûle les villages, réduit les habitants en captivité, puis les vend à la première caravane qui vient à passer. Les peuples d'une même contrée deviennent ainsi, les uns envers les autres, de véritables loups ravissants. Leur seule ambition est de dépeupler et de détruire, et la prospérité générale, déjà compromise par l'insuffisance de la population, se trouve incessamment atteinte dans sa source.

De même que la guerre, la croyance à la magie noire est entretenue par l'esclavage, car elle offre le moyen constant de trouver des coupables dont la vente est fructueuse. Partout, au grand détriment de tous les liens de la famille, dont les membres sont encouragés à la dénonciation des prétendus magiciens, les chefs usent de ce moyen d'alimenter leur trésor.

Sur la côte et à Zanzibar, on distingue deux classes d'esclaves : ceux qui sont nés dans la servitude et ceux qui sont venus de l'intérieur.

Les premiers, appelés *muwallids* ou *domestiques*, sont traités comme des membres de la famille, parce que partout le bien-être du maître dépend en grande partie du contentement du serviteur; souvent aussi l'une des filles esclaves occupe le poste important de concubine du chef de la maison, ce qui tend singulièrement à adoucir la condition de ses compagnons de servitude. La conduite de ceux-ci varie selon les circonstances. Les muwallids les plus dociles sont ceux qui appartiennent aux diwans de la côte, parce qu'ils sont soumis à une sévère discipline. Les Arabes, au contraire, gâtent leurs esclaves en les traitant avec trop de douceur : rarement ils emploient le bâton ou les fers, ce qui n'empêche pas le nègre de déserter, sauf à revenir au bout de quelques mois, comme s'il n'avait commis aucune faute. On ne le punit point, de sorte qu'après s'être donné un temps de

liberté, il retrouve le bien-être et la sécurité du logis de son maître. C'est une chose admise chez les Arabes, qu'un esclave doit déserter au moins une fois en sa vie. Les pires serviteurs sont les muwallids appartenant aux Hindous et aux Européens, parce que, instruits de leur droit à l'émancipation, ils abusent sans mesure de cet avantage. Nous avons vu que les Arabes se servent d'esclaves de confiance, comme agents commerciaux, pour conduire leurs caravanes. Ajoutons que, grâce à l'indolence et à la pauvreté africaines, le commerce avec l'intérieur a grandement souffert de cet usage. Ces mêmes Arabes arment aussi de fusils des troupes d'esclaves qu'ils transforment en soldats, afin de s'en servir comme escorte, ou même pour les employer à des expéditions militaires contre les tribus. Rien de plus indiscipliné que ces bandes, rien de plus calamiteux pour les cantons qu'elles traversent.

Parmi les esclaves vendus à Zanzibar, on sépare soigneusement les adultes des enfants. Ceux-ci, instruits dans l'islamisme, sont appliqués au service intérieur des familles, tandis que les autres, considérés comme incapables de se plier jamais entièrement à la servitude, sont affectés au travail des champs, dans lequel ils retiennent leur indocilité native. Lorsque le maître n'a pas besoin de leur labeur, il les laisse pourvoir comme ils le peuvent à leur subsistance. Ces misérables, toujours en proie à la faim, sont le fléau du pays; personne n'est à l'abri de leurs violences, et pour garantir les jardins contre leurs déprédations, il faut employer des gardes armés de fusils. Plus d'une fois, ils ont produit, à Zanzibar, des guerres serviles aussi meurtrières et aussi prolongées que celles de l'ancienne Rome.

Les Arabes soutiennent que la servitude améliore le sauvage. Cette assertion est erronée. Les esclaves retiennent, dans la demeure de leur maître, les habitudes brutales et l'obstination caractéristique de leur race : ils sont contraints, mais non point domptés; ils sont captifs, mais non point civilisés : ce sont les pires serviteurs du monde entier. Une maison desservie par des esclaves est un modèle de désordre et de gêne. Ces misérables déploient une constance et une habileté singulières à pratiquer à la fois la désobéissance et la méchanceté. Si le génie qu'ils montrent pour le mal prenait une autre direction, ils seraient des domestiques inappréciables; mais on les trouve encore aujourd'hui tels que les dépeint un ancien dicton arabe : « Des animaux qui mangent le plus et qui travaillent le moins qu'ils peuvent. » Lents, maladroits, sales et négligents, ils n'achèvent jamais une tâche sans y être absolument contraints; le bâton même est souvent impuissant, tant leur paresse est incurable : aussi faut-il une demi-douzaine d'esclaves pour faire la besogne d'un seul homme. L'esclave *n'a point de bout*, disent les Arabes, c'est-à-dire qu'il ne finit rien de ce qu'il a commencé. Son instinct, comme celui de l'âne, est d'abord de désobéir : ses mensonges, ses ruses, ses méfaits, sont prodigieux; et s'il est découvert, il répond, par forme de justification : « Mais ne suis-je pas un esclave? » Il est toujours à peu près nu, car aussitôt que des vêtements lui sont donnés par son maître, il va les mettre en gage ou bien les vendre au bazar pour en dépenser le prix en débauche. La servitude excite les vices du nègre, qui, mis en contact avec la civilisation, tombe bientôt dans une immoralité ignorée même de sa terre natale. Le soir, quand la lune brille, si le tam-tam ou le fifre vient à se faire entendre, il est impossible de retenir à la maison un seul esclave de l'un et l'autre sexe. La

danse, accompagnée de hurlements sauvages, se termine toujours par des scènes de désordre. A Zanzibar, le dernier sazzid a prohibé ces bals nocturnes, à cause de l'immoralité qu'ils produisaient.

Bien que le nègre, obéissant probablement à un sentiment d'égoïsme réfléchi, regarde l'injure adressée par lui à son maître comme une faute aussi grave que serait le manque de respect envers ses parents, il est cependant dépourvu de fidélité, et jamais on ne peut compter sur lui dans l'occasion. « Il n'y a rien de bon dans l'esclave, » est un adage universellement accepté.

Il est reconnu, d'ailleurs, que l'esclave africain s'améliore notablement par son transport en Asie; il perd alors une partie de l'aigreur et de la violence qui le caractérisaient à Zanzibar. L'histoire d'Orient offre de nombreux exemples de la valeur et de la fidélité de certains nègres. Les Persans, toutefois, et les autres Asiatiques, lorsqu'ils entreprennent un voyage lointain ou périlleux, prennent toujours la précaution de mêler un nombre suffisant de serviteurs blancs à leurs esclaves noirs, parce qu'ils tiennent ceux-ci pour capricieux, perfides et sanguinaires. Les esclaves fugitifs de Zanzibar, comme le furent jadis les nègres marrons de Surinam qui devinrent si nuisibles aux Hollandais, ont fondé dans les montagnes situées au sud-ouest de Mombas une colonie républicaine qui a su défendre contre les tribus de la côte le territoire qu'elle s'est approprié. Les voyageurs parlent avec une horreur mêlée d'effroi des violences et des cruautés de ces noirs émancipés. Les esclaves de Zanzibar se distinguent pareillement par leur méchanceté : plus d'un maître trop sévère a été égorgé; d'autres ont été aveuglés par eux, avec la pointe de leur poignard, pendant le sommeil. Un Arabe, qui maintenait dans sa maison une exacte discipline, fut dénoncé pour avoir dérobé un panier de noix de coco appartenant au sazzid. Le dénonciateur était l'un de ses propres esclaves qui avait lui-même commis le larcin, et qui était venu cacher les noix dans la chambre de son maître. Un autre marchand arabe, traversant l'Ugago, faillit y être massacré par les naturels, parce qu'un de ses esclaves l'avait secrètement accusé d'avoir tué des crocodiles et d'en conserver la graisse, afin de s'en servir comme poison. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que dans l'un et dans l'autre cas les coupables demeurèrent impunis. On trouva qu'ils avaient obéi à leur instinct servile, et que leur châtiment, sans les corriger, aurait seulement déterminé leur désertion.

Quant aux femmes esclaves, il faut, par respect pour leur sexe, s'abstenir d'en parler avec détail; mais on peut les résumer généralement en les déclarant aussi complétement dépourvues d'honnêteté, de modestie et d'honneur, que de grâce et de beauté.

J'aurais voulu parler avec plus de précision de la valeur vénale des esclaves à Zanzibar, sur la côte et dans l'intérieur du continent, parce qu'il serait important de mesurer les profits d'un trafic qui méconnaît tous les principes d'humanité; mais les variations étant infinies selon les temps et les lieux, qu'il me suffise de dire que, depuis quelques années, tous les prix ont doublé. Les Arabes, qui ont en horreur l'abolition de l'esclavage, prétendent que cette augmentation provient des mesures prises par l'Angleterre pour anéantir la traite; quant à moi, je crois que la dépréciation des espèces monétaires y contribue avec plus de probabilité encore. A Zanzibar, un jeune garçon de quinze ans vaut de 15 à 30 dollars; un homme dans toute sa vigueur

se vend de 25 à 40 dollars; puis, au-dessous de quarante ans, sa valeur diminue rapidement. Partout, le prix des femmes est supérieur d'un tiers à celui des mâles. Le colonel Hamerton estimait que le nombre des esclaves importés annuellement à Zanzibar était moyennement de 14,000. Comme il faut déduire de ce chiffre 30 pour 100 pour la mortalité et la désertion annuelles, il s'ensuit qu'en moyenne un esclave doit être renouvelé tous les trois ou quatre ans.

Un effort énergique pourrait abolir la traite dans l'île de Zanzibar, et là comme ailleurs, après une période transitionnelle de confusion, cette mesure deviendrait aussi profitable aux négociants et aux propriétaires qu'elle leur est antipathique aujourd'hui. Une escadre de quelques bâtiments à vapeur empêcherait toute exportation d'esclaves africains sur le continent d'Asie. Mais ces moyens ne supprimeraient que l'effet sans atteindre la cause; ils comprimeraient le tronc et les branches de l'arbre, en laissant la racine conserver une vitalité suffisante pour reprendre sa force d'expansion aussitôt que les obstacles extérieurs auraient disparu. Ni traités, ni flottes, ne pourraient d'une manière permanente supprimer la traite sur les bords de la mer, et bien moins encore chez les peuples de l'intérieur. L'Africain ne veut pas travailler; se mettre en état d'acheter des esclaves qui cultivent pour lui son champ est le grand but de sa vie. Lorsque des relations plus fréquentes avec la côte auront fait naître des besoins qui forceront le sauvage, satisfait maintenant de ne rien faire et de ne rien posséder, à cet effort individuel qui fera de cet esclavage une impossibilité morale; lorsque l'homme deviendra plus précieux par son travail que par sa vente; lorsqu'il deviendra si cher que l'étranger ne pourra plus l'acheter, alors, mais alors seulement, on pourra espérer la prompte extinction du mal.

En attendant, le philanthrope qui, après avoir répandu la bonne semence, est assez patient et assez sensé pour confier à l'avenir le soin de la récolte, apprendra avec plaisir que la grande masse de la population de l'Afrique orientale souhaite ardemment la destruction de la traite. Foulée aux pieds par d'impitoyables oppresseurs, cette race infortunée s'écrie avec une pittoresque énergie « qu'elle est la chair, et que les marchands d'esclaves sont les couteaux! » Elle déteste le joug sanglant qu'on lui impose; mais, pour le briser, l'union lui manque... Le progrès de l'humanité la délivrera!

(Richard F. Burton, *The lake regions of central Africa.*)

Histoire naturelle.

L'ORNITHORHYNQUE PARADOXAL.

Notre bibliothèque d'histoire naturelle vient de s'enrichir de deux ouvrages sur l'Australie, dont nous nous proposons d'extraire quelques chapitres pour l'amusement et peut-être aussi pour l'instruction des lecteurs de la *Revue*. Le premier, dont l'auteur a gardé l'anonyme et s'appelle simplement : *Un Vieux Bushman* (1), est plutôt un livre de sport que de science proprement dite ; mais les chasseurs font quelquefois de la science comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir, et le Vieux Bushman nous donne de curieux détails sur la faune de l'*Australia felix*. Cependant nous devons commencer par l'ouvrage du docteur Georges Bennet : *A tout docteur tout honneur* (2). Le docteur Bennet est non-seulement un membre de la Faculté de Sydney et du Collége des chirurgiens à Londres, mais encore de la Société zoologique et un agrégé de plusieurs autres Sociétés savantes. Il décrit les mêmes quadrupèdes, oiseaux, reptiles, etc., que décrit le Vieux Bushman, et, de plus, quelques-uns que celui-ci ne nomme même pas. C'est avec lui que nous sommes censé nous embarquer pour l'Australie, et si nous faisions nous-même un jour ce voyage, en réalité ce serait pour retrouver ses traces savantes. M. le docteur G. Bennet rend si bien toutes ses impressions, qu'il nous semble que nous croirions revoir seul une seconde fois des lieux vus une première en compagnie de cet excellent guide; mais, grâce à son journal, nous voici déjà au terme des ennuis d'une assez longue traversée. Nous avons franchi le détroit de Bass, nous avons salué le phare de Port-Jackson, nous entrons dans sa rade magnifique, et nous jetons l'ancre devant Sydney. De gracieux cottages, dans le style de la vieille Angleterre, s'élevant çà et là sur le rivage, charment le voyageur anglais par les images de la patrie absente. A mesure que le vaisseau remonte la rade, s'ouvre un plus vaste horizon où se dessinent successivement le fort Denison, les batteries Macquarie et Daves. Bientôt c'est encore un souvenir de l'Angleterre maritime qui se présente à vous quand vous traversez les flottilles à l'ancre dans la rade ou dans le port, flottilles de bâtiments à voiles et de bâtiments à vapeur, en rapport continuel avec Melbourne, la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande, Moreton-Bay, Clarence, Wide-Bay et Port-Curtis. Tous tirent leur charbon de la colonie même, et de ce même charbon, d'excellente qualité, s'extrait le gaz qui éclaire les villes de Sydney et de Melbourne. Aussi s'étonne t-on à bon droit de voir les Compagnies chargées du service

(1) *Bush Wanderings*, etc. 1 vol., Routledge.
(2) *Gatherings of a naturalist in Australasia*, etc., by Georges Bennet, M. D. F. L. S. F. Z. S. etc., etc.

des messageries augmenter leurs frais en envoyant d'Angleterre au détroit du Roi-Georges le charbon que consomment leurs navires.

Au débarquement encore, un Anglais pourrait s'imaginer qu'il arrive dans une ville de province de la mère patrie, le langage, les mœurs, les coutumes entretenant l'illusion. C'est là une grande différence entre les colonies australiennes et l'Inde anglaise, où ni le climat, ni le paysage, ni l'architecture, ni le costume des Européens eux-mêmes n'ont rien d'anglais.

Cependant le paysage australien possède aussi sa splendeur et son originalité caractéristiques. Port-Jackson a sa parure de fleurs et d'arbres de toutes sortes, parmi lesquels on distingue de charmants bouquets des diverses espèces d'acacias. Mais, généralement, la culture abandonne la flore du pays pour les plantes d'Europe, qui sont préférées à cause de leur parfum. Les colons multiplient de plus en plus, dans leurs jardins et autour de leurs demeures, le chèvrefeuille, le pois odorant, la jonquille, la giroflée simple et double, le réséda enfin, cette plante favorite primitivement importée d'Égypte. Comme en Angleterre, les rosiers encadrent les fenêtres des chalets de leurs guirlandes gracieuses, et embaument l'air de cette suave émanation qui a contribué autant que la forme et la couleur à faire décerner à la rose le titre de reine des fleurs. La botanique tient une place importante dans le journal du docteur Bennet, mais nous avons surtout étudié les observations qu'il a recueillies sur des animaux devenus rares en Australie même, et qui y semblent menacés d'une destruction complète.

De tous les mammifères d'Australie, aucun n'a plus excité la curiosité que le Platypus ou Ornithorhynque (*Ornithorhyncus paradoxus*, Blum.), tant par ses formes contradictoires que par le mystère qui semblait dérober à l'observateur les mœurs d'un être auquel les naturalistes avaient tout d'abord appliqué l'épithète de *paradoxal*. C'est en 1829 que, visitant pour la première fois la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud, M. Bennet chercha le mot de deux véritables énigmes de l'histoire naturelle : 1° la manière dont la bouche du jeune kanguroo se mettait en rapport avec le mamelon de la mère, et 2° quelle était l'économie phénoménale de l'ornithorhynque. Les anciens colons, interrogés par le docteur Bennet, ne purent lui fournir aucun renseignement précis. Comme c'est assez généralement l'usage, on trouvait plus facile de se créer des théories et de discuter le probable et l'improbable, que de baser l'explication sur une collection de faits bien observés. Un voyage scientifique à la Nouvelle-Zélande et dans l'archipel de la Polynésie, détourna le docteur Bennet de cette étude; mais ayant posé la question, il espérait qu'avant son retour en Angleterre quelque colon intelligent aurait pris sa place et trouvé une réponse satisfaisante. Vaine espérance! Lorsque en 1831 il arriva en Angleterre, l'histoire de l'ornithorhynque était aussi obscure que jamais, quoique le professeur Owen eût réussi à injecter au mercure les canaux excrétoires d'un organe que l'on soupçonnait seulement être une glande mammaire, car on regardait comme une chose impossible qu'un animal qui paraissait avoir tant de rapports avec l'oiseau, et qui n'était pas muni de mamelons, pût sécréter du lait.

Mais personne n'avait encore classé ni défini un animal qui, tenant à la fois par sa structure du quadrupède, de l'oiseau et du reptile, était même par quelques-uns déclaré apocryphe, la première peau ap-

portée en Europe ayant été dénoncée comme la dépouille d'une taupe à laquelle on avait fixé un bec de canard (1).

Les colons d'Australie ont nommé l'ornithorhynque *taupe d'eau,* parce qu'il ressemble sous deux rapports à la taupe d'Europe. Les tribus indigènes de Bathurst, de Goulburn-Plains et des contrées d'Yas, de Murembidgee et de Tumat, l'appellent *mallangoug* ou *tambreet*, ce dernier nom étant celui dont ils se servent plus ordinairement entre eux; enfin, les noirs de Goomburra, Warwick et Darling-Downs le nomment *tohunbuck.* Son corps est légèrement déprimé et rappelle le corps de la loutre, de la taupe, du blaireau; il est couvert d'une épaisse fourrure composée de crins grossiers d'un brun sombre, légèrement argentés, sous lesquels pousse un duvet court et doux, qui ressemble à celui du veau marin et de la loutre. Sur l'abdomen, la poitrine, la gorge, cette fourrure et ces crins sont beaucoup plus fins, plus soyeux et plus doux au toucher que sur les autres parties du corps. M. Waterhouse en parle en ces termes (2) : « Cette fourrure est composée de poils de deux sortes, les uns gris et serrés, les autres formant la superficie du pelage, fins à leur racine, mais se terminant par une extrémité roide, aplatie, lancéolée et luisante, se recourbant de façon à former un angle avec la partie fine. Cette disposition est parfaitement bien adaptée aux habitudes de l'animal. Lorsqu'il marche à reculons dans son terrier, si les longs poils étaient également gros et dirigés d'avant en arrière, ils pourraient le gêner dans ses mouvements, mais étant filiformes à leur origine et aplatis à leur extrémité, ils s'adaptent aux surfaces qu'ils touchent, s'appliquent les uns contre les autres, et empêchent l'eau ou la terre de pénétrer jusqu'à la peau. »

Chez les jeunes sujets, le dessous de la queue, ainsi que l'extrémité des pattes, se recouvre d'un beau poil fin argenté, qui tombe chez l'adulte et laisse le dessous de la queue presque dénudé. « Il m'a été impossible de m'assurer, dit le docteur Bennet, si c'est le frottement de la queue contre terre qui fait tomber ces poils; les colons prétendent que l'ornithorhynque se sert de sa queue comme le castor de la sienne, pour façonner sa demeure : cette queue est large, plate, tronquée et terminée par de longs poils. Le pelage de la partie supérieure est le plus long et le plus rude de tout le corps, mais il n'a pas ce luisant qui donne tant d'éclat à la fourrure, et il est aussi plus foncé. Dans tous les ornithorhynques que j'ai vus, de n'importe quel âge, le pelage est d'un noir peu foncé, à reflets changeants. Celui du ventre est grisâtre; le duvet est d'un brun de rouille plus ou moins sombre, selon l'âge du sujet, mais qui n'indique nullement le sexe, comme on l'avait cru d'abord. Immédiatement au-dessous de l'angle interne de l'œil est un petit point d'un jaune pâle. J'ai toujours remarqué cette tache chez tous les sujets que j'ai pris, excepté sur un individu des bords de la rivière de Wollondilly, près des plaines de Goulburn. Le seul signe distinctif du sexe, c'est l'ergot ou éperon que l'on trouve aux pattes

(1) Shaw avait fait, en 1799, la première description de l'ornithorhynque, dans le *Naturalist's Miscellany*, vol. X, sous le nom de *platypus anatinus*, ou *platypus à bec de canard.* Dans la *New South Wales*, de Collins (2e édit. in-4o, p. 62, 1802), il est décrit sous le nom d'*ornithorhyncus paradoxus* (Blum.), comme un animal amphibie de la famille des taupes, habitant les lagunes d'eau douce de la Nouvelle-Galles du Sud. Dans cet ouvrage, on trouve une image grossière de l'animal, dessinée par le gouverneur Hunter, évidemment d'après une peau desséchée et allongée.

Dans l'ouvrage du docteur Bennet, la planche coloriée qui représente l'ornithorhynque est due à l'habile crayon de Wolfe.

(2) *Mammalia*, vol. I, pages 32 et 33.

postérieures des mâles. Les jambes de ces animaux sont très-courtes; leurs pieds ont cinq doigts et sont palmés; ceux de devant, qui paraissent les plus fortement musclés, étant ceux dont l'onithorhynque se sert surtout pour fouir et pour nager, sont mnnis d'une membrane palmaire qui déborde les doigts. Cette membrane se relâche et retombe lorsque l'animal creuse, et permet ainsi un grand écartement aux doigts. Les ongles des pattes de devant sont forts, à pointe mousse, et bien disposés pour fouir; les deux externes sont plus courts que les trois internes. Les pattes de derrière sont courtes, étroites, tournées en arrière, et lorsque l'animal est au repos, elles ressemblent aux nageoires des phoques. Le premier orteil est très-court, et les ongles, tournés en arrière, sont plus longs et plus aigus que ceux du membre thoracique; la membrane ne s'étend pas plus loin que la racine des griffes. L'éperon du mâle est mobile, tourne aussi en arrière et en dedans; il est situé un peu au-dessus des griffes et vers la partie interne de la jambe. La tête est aplatie et la bouche formée par deux prolongements ou mandibules comme celles du canard souchet. Outre les lamelles rudimentaires de la mandibule inférieure, chacune de ces mandibules est pourvue de quatre dents d'une substance cornée : les antérieures sont longues, étroites et tranchantes; les postérieures sont larges, aplaties, et ont la forme d'une molaire. La partie centrale de ces mandibules est un prolongement osseux du crâne, dont les bords sont cartilagineux et mobiles. La couleur de la mandibule supérieure, lorsque l'animal vient d'être retiré de l'eau, est d'un noir grisâtre, tacheté de petits points, tandis que les bords cartilagineux sont également lisses et mous. Le dessous de la mandibule supérieure est d'un rose pâle, couleur de chair, ainsi que la face interne de la mandibule inférieure, qui est elle-même blanche et tachetée : le blanc s'altère avec les progrès de l'âge; les mandibules sont entourées à leur base d'un repli de la peau ou des téguments qui fait tout le tour du bec, et d'après l'observation que j'ai faite sur le vivant, il me semble qu'il a pour usage de protéger les yeux de l'animal contre la boue ou la poussière.

« Chez les sujets desséchés, poursuit le docteur Bennet, la couleur et la forme du bec sont presque entièrement perdues. Les yeux sont petits, mais brillants, d'un brun clair, et situés à fleur de tête. Les oreilles sont placées au-dessus de l'angle externe de l'œil et peuvent se fermer ou s'ouvrir à volonté. Il n'y a pas d'opercule, comme cela se voit généralement chez les amphibies, et je crois que la contraction seule des fibres de l'ouverture suffit pour empêcher l'entrée de l'eau. Cet orifice, qui reste contracté après la mort, rend l'oreille externe très-difficile à trouver pour ceux qui n'en connaîtraient pas la position exacte. Un conduit cartilagineux semi-circulaire, qui part de cet orifice et va aboutir à la base du crâne, doit augmenter l'intensité des sons et la finesse de l'ouïe. Le développement de l'oreille externe et le volume des yeux n'auraient pu que gêner un être destiné à vivre sous l'eau ou dans la terre : c'est ce qui nous explique l'absence de l'un et la petitesse de l'autre de ces organes chez l'ornithorhynque.

« L'ornithorhynque répand une odeur de marée très-prononcée, surtout lorsqu'il est mouillé, ce qu'il faut probablement attribuer à une sécrétion huileuse. Les naturels mangent sa chair, ce qui ne veut pas dire qu'elle soit un mets délicat, ces sauvages dévorant tout ce qui est susceptible d'être avalé, serpents, rats, grenouilles, larves,

sarigues, bandicoots ou écureuils volants. »

Après cette description minutieuse, M. Bennet cite deux espèces d'ornithorhynques, l'*ornithorhynchus rufus* et l'*ornithorhynchus fuscus*, déjà mentionnés par les auteurs; mais les caractères qui les différencient lui paraissent si peu importants, qu'il hésite à les considérer autrement que comme de simples variétés. N'ayant pu ranger les ornithorhynques observés par lui sous l'une ou sous l'autre de ces divisions, il leur a conservé le nom proposé primitivement par le professeur Blumenbach, celui d'*ornithorhynchus paradoxus*. Cette désignation est, à la vérité, postérieure à celle de Shaw, mais elle a été si généralement adoptée, que l'on peut sans inconvénient s'écarter ici des lois de la nomenclature.

« La grosseur de l'ornithorhynque, dit le savant voyageur, est variable, mais les mâles sont généralement plus gros que les femelles; leur longueur moyenne est d'un pied huit pouces : ces mesures sont, du moins, celles que j'ai prises sur l'animal aussitôt après sa mort. On peut, de cette manière, se faire une idée plus exacte de la taille qu'en consultant les sujets empaillés des Muséums. La peau est très-élastique et maintenue par un tissu cellulaire très-lâche, de sorte que les préparations la distendent généralement beaucoup plus qu'il ne faudrait. »

Pendant le séjour de M. Bennet à Gudarigby, près de la rivière de Murrumbidgee, on tua un mâle qui mesurait un pied onze pouces, mais les autres parties de son corps n'étaient pas proportionnellement aussi longues, ce qui lui donnait un aspect particulier; du reste, il ne présentait aucune autre différence remarquable. Le même jour, on tua, dans la même rivière, une femelle qui n'avait qu'un pied quatre pouces.

Transcrivons maintenant un récit des premières observations de M. Bennet, qui, botaniste aussi bien que zoologiste, excelle, comme Audubon, dans ce qu'on appelle la couleur locale.

« C'est par une belle soirée d'été, sur les bords d'une rivière de l'Australie, que je vis pour la première fois ces singuliers animaux dans leur pays natal. Le paysage ne pouvait être plus pittoresque : c'était dans une contrée boisée, qu'entourent de hautes montagnes couvertes d'arbres magnifiques. Plus près de moi s'élevaient de gracieux cottages au milieu de jardins fleuris et de massifs d'arbres fruitiers parmi lesquels se détachait le feuillage foncé de l'oranger, sur le fond clair des champs de blé dont on voyait poindre les épis. Le silence de la nature était tantôt interrompu par les beuglements des vaches et des bêlements des moutons, tantôt par les chants variés de la gent emplumée que dominait le ricanement strident de l'alcyon gigantesque. Les bords de la rivière étaient encore ombragés par des acacias pleureurs chargés alors de grappes de fleurs jaunes et odorantes; des eucalyptes ou arbres à gomme à la taille gigantesque et aux branches gracieusement fléchies, des chênes de marais ou *casuarinæ*, qui ressemblent de loin à des pins, ajoutaient à la beauté originale du site.

« La rive opposée était couverte de roseaux semblables aux nôtres (*arundo phragmites*), et plusieurs touffes de cette belle fougère appelée *cibotium Billardieri*, ayant jusqu'à douze pieds de longueur, livraient au souffle de la brise leurs frondes gracieuses, mollement balancées. Plus loin, on voyait les fleurs blanches et les baies rouges du *rubus rosæfolius*, le framboisier du pays. A la surface de l'eau flottaient les blanches corolles du *damasonium* à feuilles ovales, qui, de loin, contrastaient fortement avec le sombre feuillage du *triglochin pro-*

cerum ; mais ce qui attirait le plus l'attention, c'étaient au fond de l'eau les larges feuilles semi-transparentes et la tige en spirale de la fleur femelle d'une espèce de *vallisnérie*, qui, quoique portant le nom de *spiralis* comme sa variété européenne, forme évidemment une espèce distincte.

« Connaissant les mœurs crépusculaires des ornithorhynques, ce ne fut qu'au coucher du soleil que je tâchai de les apercevoir. Celui-là seul qui désire approfondir les phénomènes de la nature peut comprendre avec quelle émotion je surveillais le cours du fleuve où allait m'apparaître pour la première fois un être nouveau, qui ne m'était connu que par de vagues descriptions ou quelques dépouilles desséchées. J'attendais patiemment sur la rive, le fusil au repos, lorsque mon compagnon dirigea mon attention vers un de ces animaux qui venait de sortir la tête de l'eau à peu de distance de l'endroit où nous étions cachés. Je distinguai, en effet, son corps noir flottant à la surface, la tête légèrement soulevée au milieu des cercles concentriques que les mouvements de ses pattes formaient autour de lui. Lorsque vous l'apercevez, il ne faut pas faire le moindre mouvement, sous peine de le voir disparaître, tant est grande la finesse de son ouïe ou de sa vue, et peut-être même de ces deux organes. Quand les ornithorhynques ont été été une fois effrayés, on les voit rarement reparaître. C'est en vous tenant immobile que vous pouvez étudier leurs allures. Rarement l'animal reste plus d'une ou de deux minutes à la surface de l'eau ; mais après avoir plongé, il ira reparaître un peu plus loin. Il ne faut pas essayer alors, serait-il tout près de vous, de le mettre en joue ; avant que vous eussiez seulement épaulé votre arme, il aurait déjà disparu encore : mais en suivant ses mouvements, on peut calculer à quel endroit il reparaîtra après son plongeon et tirer au moment ou sa tête surgit. Enfin, c'est à la tête qu'il faut viser, car le plomb fait peu d'effet sur les autres parties de ce corps, protégées par une peau flasque et molle, véritable sac d'un tissu cellulaire abondant. Si l'eau est claire, on peut suivre les mouvements de l'animal dans l'eau ; mais cela est rare, car il prend ses ébats au milieu des herbes et des roseaux.

« Le lendemain, la pluie ne nous empêcha pas de poursuivre notre recherche des ornithorhynques. La rivière avait beaucoup grossi pendant la nuit, et nous ne vîmes qu'un seul individu, trop rusé et trop prudent pour se laisser approcher. En rentrant cependant, vers deux heures de l'après-midi, nous en vîmes un autre qui, après avoir plongé, alla reparaître un peu plus loin à la surface et reçut un coup de fusil. Il était grièvement blessé, car, après un second plongeon, il se dirigea péniblement vers la rive opposée. Lorsque l'ornithorhynque se sent blessé, il cherche à gagner la terre, soit pour se réfugier dans son terrier, soit parce qu'il lui est impossible de se soutenir sur l'eau ; il fallut tirer deux autres coups sur l'animal avant que notre chien pût le rapporter, et même alors il n'était pas mort, et il soufflait bruyamment par les narines. Lorsque la fourrure de l'ornithorhynque est mouillée, elle prend un aspect terne et peu attrayant ; on croirait tenir entre les mains une touffe d'algues ou d'herbes décomposées, comme on en voit tant flotter sur les rivières.

» Après avoir été retiré de l'eau, notre ornithorhynque parut revivre, et il se mit à courir vers la rivière d'un pas mal assuré ; mais au bout de vingt-cinq minutes il expirait dans les convulsions. C'était un mâle, et ayant entendu parler des effets vénéneux de la piqûre de son éperon, je saisis cette

occasion pour vérifier le fait. La blessure de l'animal ne pouvait contrarier cette expérience, car elle m'était indiquée par un cas où l'animal avait été aussi mortellement blessé. Je le saisis donc au moment où il revint à la vie, de manière à faciliter sa défense et à lui permettre de se servir commodément de ses éperons. Il se débattit pour m'échapper, et dans la lutte m'écorcha les mains, mais sans chercher à m'enfoncer ses éperons dans les chairs. Comme j'avais lu que, pour frapper, l'ornithorhynque se retournait sur le dos (ce qui du reste paraîtra peu croyable à tous ceux qui ont quelque connaissance de l'animal), je le mis dans cette position, mais ses efforts n'avaient d'autre but que de se retourner sur le ventre. J'ai répété cette expérience plusieurs fois, et sur des sujets qui n'avaient pas la moindre blessure; je suis donc persuadé de l'innocuité de cet éperon, dont quelques colons accusent encore les propriétés malfaisantes, auxquelles les sauvages font participer aussi les griffes de l'animal, ce qui, néanmoins, ne les empêche jamais de manier un de ces animaux vivant. Lorsqu'on voit les ornithorhynques courir à terre, ils ont un aspect singulier et une sorte de démarche peu naturelle qui pourrait exciter la même répugnance instinctive qu'inspire l'araignée ou la souris. Il est à remarquer que les chiens, non encore accoutumés à la chasse de ce gibier presque fantastique, n'osent pas y toucher, mais aboient en dressant les oreilles. Quant aux chats, ils ne songent qu'à s'enfuir. Quelque extraordinaires cependant que soient ses formes, l'ornithorhynque est parfaitement inoffensif dans les vifs mouvements de sa turbulence.

» On trouve ces animaux dans toutes les rivières de l'Australie à toutes les saisons de l'année; mais comme ils sont beaucoup plus nombreux pendant le printemps et l'été, je crois que l'on pourrait se demander s'ils n'hivernent pas. C'est de bon matin ou tard dans la soirée qu'on les aperçoit. Pendant les inondations ou les débordements, on les voit souvent descendre ou remonter les cours d'eau; en descendant, ils ont l'air de se laisser porter par le courant, mais pour remonter ils déploient une grande force musculaire. J'en ai vu deux cependant échouer après de nombreux efforts pour remonter des rapides dans la partie resserrée d'une rivière. On croit que, lorsqu'ils ne sont pas tués roide, ils s'enfoncent sous l'eau et ne reparaissent plus, mais cela n'est pas exact, autant que j'ai pu le voir. Si on les manque, c'est là en effet ce qui arrive, mais lorsqu'ils sont blessés, ils plongent et reparaissent un peu plus loin. J'en ai vu recevoir trois ou quatre coups de fusil avant d'être tués ou blessés assez grièvement pour qu'on pût les retirer de l'eau, et souvent ils échappent malgré leurs blessures, grâce à la rapidité avec laquelle ils plongent. Parfois ils trouvent moyen de tromper la vigilance du chasseur et de se cacher au milieu des roseaux et des herbes de la rive. Enfin, je ne doute pas qu'il n'y en ait qui échappent en plongeant sous l'eau et en se réfugiant dans leur terrier, dont ils peuvent atteindre l'entrée sous l'eau sans gagner la terre.

» Le soir même du jour où nous tuâmes notre premier ornithorhynque mâle, nous eûmes la chance de tuer aussi une femelle. Deux fois elle plongea et reparut hors de portée, mais à la troisième fois je pus la tirer. Le plomb l'avait frappée à la base du bec et sur les mandibules; elle mourut presque immédiatement. Elle avait le dessous du corps d'une couleur ferrugineuse beaucoup plus foncée que celle du mâle, mais les observations que je fis dans la suite m'apprirent que cela dépendait de l'âge de

l'animal. Chez cet individu, la palme des pattes était entièrement noire; chez d'autres, elle est tachetée; la mandibule inférieure était aussi presque blanche. La femelle n'a point d'éperon comme le mâle, mais, à la même place, une petite dépression, ou *infundibulum*, pourrait peut-être servir à recevoir l'éperon du mâle.

» Un matin, j'accompagnai un des aborigènes, nommé Daraga, sur les rives du Yas-River pour voir un terrier dont il avait retiré les jeunes l'été précédent. « Pourquoi avoir déterré les mallangougs? lui demandai-je. — *Murrey budgeru pata :* très-bons à manger, » me répondit-il. En arrivant à l'emplacement, mon guide écarta les hautes herbes et découvrit l'entrée du terrier à un peu plus d'un pied du bord de l'eau. Pour défoncer cette retraite, les naturels avaient simplement creusé des trous de distance en distance en s'assurant, au moyen d'un bâton, de sa direction souterraine. Ils simplifiaient ainsi leur recherche. L'extrémité du terrier était beaucoup plus large et presque ovale; le fond était garni d'herbes sèches dont il restait encore une certaine quantité. Mon noir compagnon me dit que, pendant la dernière saison, il en avait retiré trois jeunes de six à huit pouces de long et couverts de poils. L'intérieur du terrier était lisse et se dirigeait en serpentant sous la berge pendant une vingtaine de pieds. Un jour que je cherchais des terriers avec un naturel à demi civilisé, il me recommanda de ne pas mettre la main dans les trous, si je ne voulais pas qu'elle contractât une odeur désagréable. Ces terriers ont deux entrées : l'une à environ un pied du bord de l'eau, et l'autre sous l'eau. C'est sans doute par cette seconde entrée que l'animal se retire lorsqu'il disparaît après avoir été tiré; et c'est aussi par là qu'il s'échappe lorsqu'il trouve sa retraite fermée du côté de la terre.

» Tout près de cet endroit, nous trouvâmes un second terrier qui servit à me faire admirer la sagacité des naturels. Dans le cours de sa démonstration de l'art de déterrer les ornithorhynques, mon noir eut soin de noter l'empreinte des pattes sur l'argile humide au bord de la rivière; puis, introduisant sa main dans le trou, il en retira des mottes de terre. Après les avoir minutieusement examinées, il me les mit entre les mains et me fit remarquer l'impression encore fraîche des pattes de devant. Ceci, joint à d'autres signes, lui faisait penser que le terrier était habité; mais comme il me déclara qu'il n'y avait ni *petits enfants*, ni *vieilles femmes* (1), il m'empêcha de fouiller cette demeure. D'après l'état des sujets que j'avais disséqués peu de temps auparavant, je pouvais être sûr, en effet, de ne pas trouver des jeunes; mais quant aux adultes, je vis plus tard que je n'aurais pas dû me fier à mon guide, car dans une occasion semblable, en défonçant un terrier malgré ses assertions, je pus me procurer une mère.

» Un soir, comme nous rentrions de bonne heure, nous eûmes le temps d'explorer les deux bords de la rivière de Yas, à Mundoona, et à six heures de l'après-midi nous tirâmes une femelle. Peu de temps après être sortie de l'eau, la pauvre bête reprit ses sens, et lorsque nous fûmes au logis, elle fuyait de côté et d'autre, traversant même la flamme du foyer, au risque de se brûler. Grâce à de puissants muscles cutanés qui leur permettent de contracter leurs téguments et même tout leur corps, ces animaux peuvent passer à travers des ouvertures qu'on ne soupçonnerait pas pouvoir favoriser leur évasion. Ma femelle, lorsque je la pris dans ma

(1) *Pickaninies* et *old-women*, ni petits ni mères, voulait dire le noir dans son jargon.

main, faisait de violents efforts pour s'esquiver, et la flaccidité de sa peau la rendait très-difficile à retenir, mais elle ne chercha jamais à mordre ou à faire le moindre mal. Ses faibles mandibules n'auraient jamais pu lui être d'aucun secours. J'attachai une ficelle à une patte de derrière, mais elle renouvela ses efforts en grattant le sol jusqu'à ce qu'elle fût épuisée, chassant l'air de ses narines et poussant des gémissements plaintifs. Lorsque je la plaçai dans un baquet d'eau, elle se laissa aller au fond, puis revint à la surface en soufflant bruyamment. Sa blessure la rendait incapable de se soutenir, et quand je l'eus retirée de l'eau, elle resta quelque temps immobile. Malheureusement, elle mourut pendant la nuit. »

M. Bennet raconte minutieusement toutes ses chasses à l'ornithorhynque ; mais il nous dispensera de le suivre dans celles d'où il revient avec un carnier vide. Nous n'en admirons pas moins sa persévérance de chasseur naturaliste et la conscience avec laquelle il vérifie les récits qui lui sont faits :

« En examinant les abajoues ou les estomacs de l'ornithorhynque, nous dit-il, j'ai toujours vu que leur nourriture consistait en larves et débris d'insectes de la famille des naucérides, en petits crustacés, etc., que je trouvais broyés et mêlés à de la boue ou à du sable. Un jour, je demandai à un naturel de quoi se nourrissaient ces animaux : « Comme tous les autres, me répon-
» dit-il. D'abord ils prennent du lait, puis
» ils mangent du pain et des yams, comme
» vous autres blancs. »

Voici maintenant une excursion faite par le docteur Bennet au mont Lavinie, sur les plaines de Yas, avec le fidèle guide Daraga :

« Pendant qu'on sellait les chevaux, je descendis avec mon guide vers cette partie de la plaine où il m'avait semblé, la veille, avoir entendu les ornithorhynques. J'avais deviné juste, car à cet endroit nous trouvâmes des traces que nous pûmes suivre jusque dans le terrier, et Daraga confirma notre opinion, à savoir que ce terrier était habité.

» Il était placé de telle sorte que l'on pouvait le défoncer assez facilement, et je résolus aussitôt de l'explorer, non pas tant dans l'espoir d'y trouver des jeunes que pour en examiner la structure intérieure. J'envoyai en conséquence chercher les bêches ; mais lorsque Daraga entendit prononcer le mot *creuser*, il se montra très-peu enthousiaste, et pensant qu'en sa qualité de noir il aurait le plus à faire, il chercha à se tirer d'embarras en déclarant que le terrier était ancien. Parfaitement convaincu du contraire, et de tous les terriers découverts par nous jusqu'ici, celui-ci me paraissant le plus facile à défoncer, je ne me laissai pas décourager. Daraga s'assit à quelque distance et se consola en fumant sa pipe. Lorsqu'il vit, cependant, que nous ne comptions pas lui faire faire l'ouvrage à lui seul, il s'approcha et se mit à nous aider de lui-même. L'entrée du vestibule n'était pas très-grande, surtout si on le comparait à la partie contiguë, un pied trois pouces de hauteur et un pied un pouce de largeur. Au lieu de découvrir le terrier dans toute son étendue, nous pratiquions des trous de distance en distance, comme les indigènes, pour nous assurer de sa direction. Daraga nous aidait avec un bâton pointu, et il arrivait à ses fins beaucoup plus vite que nous avec nos pelles. A mesure que l'on s'éloignait de l'entrée, le diamètre du tube diminuait et n'avait plus que juste le calibre du corps de l'animal. Nous suivîmes ainsi ce conduit jusqu'au moment où le bec d'un ornithorhynque

parut à l'entrée, comme si, réveillé en sursaut, l'animal venait chercher la cause de ce bruit insolite : mais, jugeant par nos mines de nos mauvaises intentions, il alla se cacher dans la partie du terrier non ouverte encore. Au moment où il se retournait, cependant, saisi par les pattes et attiré dehors, grand fut son étonnement lorsqu'il se vit entre nos mains, si tant est qu'un animal aussi paradoxal puisse s'étonner de quelque chose ! La crainte lui fit décharger son urine et ses excréments. Il ne fit entendre aucun cri ; mais, dans ses efforts pour m'échapper, ses griffes m'écorchèrent légèrement. C'était une femelle. Ses petits yeux brillants lançaient des éclairs ; elle fermait et ouvrait les oreilles tour à tour, comme pour percevoir le moindre son, mais elle finit par se réconcilier avec son sort, quoique son cœur battît vivement et que par accès elle fît encore une tentative de fuite. Je logeai ma captive dans un tonneau, avec de l'eau, de l'herbe, et du limon de la rivière même; elle parcourut d'abord circulairement sa prison, grattant et cherchant une issue, mais elle finit par se rouler en boule et s'endormit. La nuit, son sommeil fut souvent interrompu, à en juger par le bruit de ses mouvements ; mais le lendemain matin, elle dormait réellement, la queue tournée en dedans, la tête et le bec sous la poitrine, faisant entendre un grognement de mécontentement lorsqu'on la réveillait. Mon ornithorhynque excita la curiosité de tous les Européens des alentours, qui en avaient rarement vu de vivants. C'était, je crois aussi, le premier ornithorhynque pris vivant dans son terrier par un Européen.

» L'entrée de ce terrier était située à cinq pieds du bord de l'eau, sur une pente douce couverte de longues herbes et d'arbrisseaux. D'après la forme de ces méandres souterrains où l'ornithorynque établit son gîte, je ne crois pas que les naturels aient jamais pu voir la mère donner à teter aux petits, car, avant d'arriver au nid, le bruit aurait dérangé la nourrice et ses nourrissons. Je ne m'explique pas non plus comment l'animal dispose la terre de sa fouille, car je n'ai jamais trouvé l'espèce de taupinière qui semblerait devoir révéler ses travaux de terrassement. Peut-être, pour ne pas se trahir, l'ornithorhynque en transporte-t-il au loin le produit.

» Il n'y avait pas encore eu de nid dans le terrier que nous explorâmes, car pour construire et façonner son lit avec de l'herbe sèche, la mère attend jusqu'au moment de la naissance de ses petits.

» En retournant à Murrumbidgee après deux jours d'absence, je trouvai mon ornithorhynque en bonne santé dans son tonneau, dont il semblait s'être accommodé à merveille. Le 13 octobre, je quittai cette partie du pays, et je retournai à Sydney pour expédier en Angleterre mes diverses préparations zoologiques. J'espérais que ma captive supporterait bien le voyage et que si par hasard elle était pleine, j'aurais là une occasion de résoudre le problème du port de ces animaux. Je l'emportai donc dans une petite caisse contenant de l'herbe, et recouverte de voliges très-peu espacées. Nous arrivâmes à Landsdown-Park, propriété de M. Bradley. Ce fut là seulement que j'ouvris la prison portative de mon ornithorhynque que je trouvai roulé en boule, endormi et ne se souciant pas d'être réveillé, à en juger par son petit grognement. Je voulus lui procurer cependant une récréation aquatique, grâce à une mare, où je pensais qu'il lui serait agréable de renouveler connaissance avec l'eau. Je lui attachai donc une longue ficelle à la patte et le déposai sur la rive. Il prit aus-

sitôt le chemin de l'eau et se mit à patauger là où les herbes étaient le plus abondantes, ne s'éloignant pas de la berge, et de temps en temps barbotant dans la boue avec son bec comme un canard. Quand il eut assez de ce bain, il regagna la terre de lui-même et se coucha sur le gazon, se grattant et faisant sa toilette, c'est-à-dire lissant et lustrant son poil avec ses pattes de derrière, l'une après l'autre, quoique un peu gêné par la ficelle. Je voulus le chatouiller moi-même, mais après avoir fait mine de m'opposer ses griffes, il s'éloigna de toute la longueur de sa ficelle, et ce ne fut pas sans peine que je lui imposai mes caresses. Je ne le réintégrai dans sa boîte qu'au bout de trois heures d'exercice. Le 16, nous étions dans la ville de Bong-Bong, où, pendant qu'on faisait manger les chevaux, le voisinage d'une rivière me permit de continuer mes expériences.

» Ici, grâce à la transparence de l'eau, mon ornithorhynque put prendre ses ébats, nageant, plongeant, barbotant et se régalant d'insectes, non de ceux qui voltigeaient autour de lui, mais de ceux qu'il cherchait dans la vase. Évidemment, il mâchait, à en juger par le mouvement de ses mandibules. Après son repas, il venait s'étendre sur le gazon, ou parfois encore il restait le corps à moitié dans l'eau. Cette fois-ci la promenade ne dura qu'une heure, et quand je réinstallai mon captif dans sa prison, je dus croire qu'il eût mieux aimé jouir un peu plus longtemps de cette liberté relative, car il cherchait à pratiquer une issue dans les parois avec ses griffes. Bientôt, ne l'entendant plus gratter, je m'imaginai qu'il y avait renoncé et qu'il préférait dormir. Ce ne fut que le lendemain 17, à Millagong, que je rouvris la boîte... Je la trouvai vide, l'animal avait soulevé une des voliges et s'était échappé. » Le docteur Bennet suppose que son fugitif serait mort en prison sans doute, et, en véritable anatomiste, il ne semble lui en vouloir que parce qu'il le priva par sa fuite d'un ornithorhynque à disséquer. Les regrets des savants doivent quelquefois faire sourire les profanes !

Le docteur Bennet se flatta d'être plus heureux s'il parvenait à faire une seconde capture, et le 17 septembre suivant, il partit pour les pays de Yas. Après une course fort intéressante à travers le district de Bathurst, il arriva vers le 4 octobre à Mundoona dans le comté de Murray. A sa grande joie, il se procura promptement une nouvelle femelle, sur laquelle il se proposait d'étudier le mode de procréation de ces bizarres animaux. Il chercha d'abord les glandes mammaires, et grande fut sa surprise de n'en pas trouver. Il pensait cependant, et cela lui fut démontré plus tard, que, lorsque les jeunes avaient cessé de teter, la glande se réduisait à un si petit volume, qu'elle devenait presque imperceptible.

M. Bennet, laissant de côté l'anatomie générale, examina les organes de la reproduction ; il put vérifier qu'ils se composent d'un double utérus qui s'étend un peu au-dessus du bassin. Sur ses faces supérieure, postérieure et latérale, il reconnut des grappes d'œufs bien formées. Les ovaires étaient blancs et couverts d'une membrane semi-transparente, à travers laquelle on distinguait facilement les œufs. L'utérus gauche était le plus développé, avec des tuniques plus épaisses, et en l'ouvrant, notre observateur vit dans la cavité utérine trois œufs de la grosseur d'un gros grain de plomb. Ils étaient parfaitement blancs et ronds, couverts d'une membrane dense et opaque qui permettait de les manier sans crainte. M. Bennet fit parvenir

au professeur Owen cet utérus d'ornithorhynque imprégné, avec deux autres qu'il se procura plus tard, et ce fut le sujet d'une dissertation publiée dans les *Transactions philosophiques* pour l'année 1834. Il ne trouva point d'œufs dans l'utérus gauche, quoiqu'il fût gonflé, tant soit peu vasculaire, et qu'il fût muni d'ovaires comme l'autre. A l'intérieur, cet organe présentait la même surface ridée, mais la rougeur vasculaire était moindre.

M. Bennet tenait à obtenir des naturels de l'Australie une information précise pour décider si l'ornithorhynque est ovipare ou ovo-vivipare; mais plus il les interrogeait, plus il recueillait de réponses contradictoires sur la ponte, sur l'incubation, la gestation, l'allaitement, etc.; réponses rendues plus obscures d'ailleurs par la difficulté de comprendre le jargon anglo-australien de ceux qui les lui faisaient. Il fut donc réduit à chercher lui-même les œufs dans l'organe reproducteur, où il constata constamment leur existence; mais, quand il put surprendre une mère presque immédiatement après la prétendue éclosion hors de l'utérus, il n'y avait pas la moindre trace d'une coquille. Nous renvoyons au volume de notre naturaliste les lecteurs qui seraient curieux de connaître combien il disséqua de *jeunes* et de *vieilles femmes* (puisque c'est ainsi que les naturels nomment volontiers les femelles de l'ornithorhynque), et nous ne transcrirons plus que l'histoire d'une famille qu'il put espérer d'élever sous ses yeux, en la préservant, non sans peine, de l'appétit de ses sauvages compagnons de chasse. Les aborigènes australiens ne se croient pas le moins du monde anthropophages en mangeant père, mère et enfants, malgré cette assimilation nominale de l'ornithorhynque avec l'espèce humaine.

« Ma petite famille d'ornithorhynques arriva saine et sauve à Sydney, et, comme ils vécurent quelque temps, j'eus occasion d'étudier leurs mœurs. De même que le chien chasse encore dans ses rêves (1), mes ornithorhynques faisaient dans les leurs des parties sur l'eau et sous l'eau. En les observant pendant le sommeil, je les vis souvent faire avec leurs pattes tous les mouvements de la natation. Le jour, ils n'aimaient pas à être dérangés, quand ils se roulaient sur eux-mêmes pour se livrer au repos, et ils choisissaient un coin obscur pour s'y endormir. Du reste, ils n'étaient pas difficiles pour le choix de leur lit : tables, canapés, chaises, tout leur semblait bon. Ils adoptaient généralement un endroit pendant quelques jours, puis, par un caprice d'inconstance, ils allaient élire domicile ailleurs.

» Ils s'endormaient généralement l'un à côté de l'autre; on aurait dit deux balles de fourrures, et l'expression de leur impatience contre un importun était toujours ce sourd grognement que j'ai déjà signalé. Lorsque leur sommeil était très-profond, on pouvait cependant les manier et les examiner sans qu'ils s'en aperçussent. Un soir, je les vis sortir de leur retraite; puis, après avoir été manger dans leur soucoupe, ils se mirent à jouer comme de petits chiens, se mordillant avec leurs mandibules, levant leurs pattes de devant et se culbutant les uns par-dessus les autres. Dans la lutte, celui qui se trouvait renversé en prenait très-bien son parti, car au moment où l'on s'attendait à le voir se relever pour avoir sa revanche, il se mettait à se gratter, ne défiant son antagoniste que par cette indifférence feinte ou réelle. Parfois ils couraient avec une grande animation qui étincelait dans leurs petits yeux, contractant et dila-

(1) Walter Scott y fait allusion dans *la Dame du Lac*, en parlant des chiens de Fitz-James.

tant rapidement les orifices de leurs oreilles; mais, leurs yeux étant placés très-haut, ils ne sauraient bien voir en ligne droite; et, dans leur course, ils allaient se heurter à tous les objets qu'ils rencontraient. Je les ai souvent vus lever la tête comme pour inspecter ce qui se passait autour d'eux, et je me flattais d'en être reconnu, quand, malgré leur répugnance à se laisser toucher, ils souffraient que je les chatouillasse en mordillant mon doigt, comme font les jeunes chiens. J'ai mentionné leur toilette; rien ne m'amusait comme de les voir lustrer leur pelage avec leur bec, comme l'oiseau lustre ses plumes. L'eau, naturellement, ne leur déplaisait pas, mais ils ne s'oubliaient pas dans un long bain. Lorsque je les plaçais dans un grand vase d'eau, ils demandaient presque aussitôt à en sortir. Ils préféraient une eau peu profonde, avec une touffe de gazon sur laquelle, après leurs ébats, ils allaient se sécher. Rien de plus plaisant que le manége de ces quadupèdes-canards courant çà et là, se renversant les uns les autres et se saisissant avec leur bec. Ils restaient rarement dans l'eau plus de dix ou douze minutes. La nuit, je ne les enfermais pas, et je les entendais grogner, comme si le jeu ou la bataille continuait encore; mais, le lendemain, le sommeil ayant apaisé toutes ces agitations, le vainqueur et le vaincu se retrouvaient roulés en boule à la manière du hérisson. »

M. Bennet avait d'abord été porté à supposer qu'il avait affaire à des animaux nocturnes; mais il ne put constater définitivement qu'une grande irrégularité dans leurs habitudes. Cependant c'était vers le soir que se manifestait un surcroît d'activité, quoique cette activité ne fût pas la même chez tous les individus, l'un d'eux sortant quelquefois seul et laissant l'autre dormir. Un soir qu'ils étaient à la promenade tous les deux, ils se perdirent de vue. La femelle fit entendre un petit cri strident, auquel le mâle répondit aussitôt. M. Bennet fut enchanté de découvrir cette première expression d'une affection fraternelle ou conjugale.

Quoique habitués à leur captivité, quoique jouant ou dormant à leurs heures, le frère et la sœur éprouvaient-ils donc quelques moments d'ennui? Pourquoi pas? Le docteur Bennet nous décrit du moins leurs bâillements, dont il s'amusait autant que de leurs autres mouvements. Il paraît que rien n'est comique comme de voir bâiller un ornithorhynque; mais ce qui amusait plus encore notre observateur, c'était de voir ses deux captifs se hisser au haut d'une bibliothèque ou de tout autre meuble élevé. « Je découvris, nous dit-il, qu'ils y parvenaient en s'insinuant entre le meuble et le mur par le jeu de leurs muscles cutanés, un peu comme nos petits ramonneurs. »

Hélas! ce charmant épisode finit tristement.

Peu de temps après son arrivée à Sydney, M. Bennet vit maigrir ses deux ornithorhynques; leur robe perdit son aspect lustré; ils ne couraient plus dans la chambre et ils avaient oublié leur appétit (leur nourriture habituelle avait jusqu'alors consisté en pain trempé dans de l'eau, un œuf dur et de la viande hachée). Lorsqu'ils allaient à l'eau, leur fourrure restait humide et ne séchait plus aussi rapidement. Enfin, les pauvres bêtes moururent du 29 janvier au 2 février.

Le 14 septembre 1858, M. Bennet reçut de M. Richard Brooks, de Penrith (Nouvelle-Galles du Sud), six ornithorhynques morts, quatre mâles et deux femelles adultes. Il put de nouveau se livrer à l'analyse anatomique de son sujet. Nous devons

nous contenter de lui emprunter ici un seul paragraphe sur les organes de la mastication et de la digestion :

« Le repli de peau qui entoure le bec de l'ornithorhynque doit avoir pour but de protéger la partie antérieure de la tête, tandis que l'animal introduit son bec dans la boue. Les narines sont situées à la partie supérieure du bec, près de son extrémité. Les lèvres permettent à l'animal d'exprimer l'eau de sa nourriture, et il la met ensuite dans deux abajoues assez grandes. Le professeur Owen remarque qu'un animal qui, comme l'ornithorhynque, trouve sa nourriture sous l'eau, doit tirer un grand avantage de ces poches, où il peut serrer provisoirement son butin, afin de le manger plus tard à son aise en se laissant flotter à la surface de l'eau, ou bien chez lui, dans son terrier.

» Les ornithorhynques ont des dents cornées sur la langue. A l'arrière de cet organe se trouve un bourrelet servant à empêcher la nourriture mêlée à l'eau de descendre dans le gosier, et la dirigeant vers les poches qui s'ouvrent dans l'arrière-bouche. Dans ces poches, j'ai trouvé une nourriture finement concassée, mêlée à de la boue et à du sable pour aider la digestion ; j'y ai reconnu des débris d'insectes et de coquillages ; j'ai, en outre, trouvé, dans toute la longueur du canal alimentaire, ces fragments de nourriture mêlés à de la vase et à du sable. J'ai remarqué la même chose chez l'échidné, ou *fourmilier-porc-épic* des colons. Chez celui-ci, cependant, le microscope ne m'a révélé que des débris de fourmis. »

Le 28 décembre 1858, M. Bennet put recommencer ses observations et ses expériences sur le vivant; car, ce jour-là, il reçut un mâle et une femelle d'ornithorhynque, celui-là d'assez forte taille, celle-ci plus petite. Ils avaient été pris quatre jours auparavant. On les avait emballés dans une caisse avec de la paille, et leur voyage s'était fait rapidement, moitié en voiture, moitié sur le chemin de fer. « Je les trouvai tapis dans la paille et fort à leur aise. Lorsqu'on les plaça dans un tonneau d'eau, ils firent preuve d'une grande activité, se mirent à plonger, s'obstinant à ne plus reparaître, ou ne montrant que le bout du bec quand ils avaient absolument besoin d'introduire l'air libre dans leurs organes respiratoires. Le temps le plus long qu'ils pouvaient rester sous l'eau sans respirer était de sept minutes quinze secondes. Le docteur les mettait soir et matin dans un tonneau d'eau avec de la terre et de l'herbe. Là encore ils prolongeaient leur plongeon le plus longtemps possible, ne décelant leur présence que par les bulles d'air qui venaient crever à la surface.

» C'était si bien l'effet de la timidité, dit M. Bennet, que, si je m'éloignais de leur tonneau, l'un d'eux sortait doucement et descendait à terre. Évidemment, jusqu'à ce moment son ouïe ou ses yeux l'avaient prévenu qu'il était surveillé. » Heureusement, ces deux nouveaux captifs finirent par s'apprivoiser, comme presque tous les animaux d'Australie, et ils se prêtèrent à une étude attentive dont voici les principaux résultats :

» L'ornithorhynque mâle offre une autre ressemblance avec les oiseaux; il a un éperon mobile et qui ressemble un peu à celui du coq. On trouve le même appendice chez ce monotrème appelé l'échidné; mais, chez l'un et chez l'autre, son usage est entièrement inconnu. D'après mes expériences sur ces animaux, je ne puis le considérer ni comme une arme offensive ni comme une arme défensive; et quant à ses pro-

priétés toxiques, je les crois totalement illusoires, ayant souvent été écorché par cet éperon sans aucune conséquence grave; l'animal, du reste, ne cherche jamais à s'en servir. C'est le mâle qui est le plus sauvage des deux. Ici encore je pouvais soupçonner que l'ornithorhynque est un animal nocturne ou crépusculaire : c'était le soir surtout qu'ils prenaient leurs ébats, troublant par un bruit continuel le sommeil de tous ceux qui couchaient à portée d'être réveillés. Du 29 au 31 décembre, mes ornithorhynques continuèrent à se bien porter. Je les lavais et les nourrissais deux fois par jour, et j'essayais de leur faire manger la viande que je mettais dans leur eau pour les préparer au voyage de Londres.

» Le troisième jour, je me félicitai de les voir déjà moins sauvages, surtout la femelle, qui se laissait caresser, pourvu qu'on s'abstînt de toucher son bec dont la sensibilité devait être excessive. Mais il paraîtrait que cette susceptibilité ne lui était pas particulière, puisque, si un grain de poussière tombait sur les narines de tous ceux que j'ai possédés, ils avaient grand soin de laver leur bec.

» Le 1er janvier 1859, mes ornithorhynques, de plus en plus apprivoisés, finirent par aller d'eux-mêmes à l'eau. Lorsqu'on leur ouvrait leur boîte, on pouvait les caresser sur tout le corps (excepté toujours les narines). Le mâle ne cherchait nullement à me frapper de son éperon, quoiqu'il grognât si je le dérangeais, et que la nuit, si cela m'arrivait, il me saluât d'un sifflet strident. Le 2 janvier, la femelle mourut, et je fis construire pour le survivant une caisse de trois pieds six pouces de longueur, sur dix-neuf de large et deux de profondeur. A une extrémité était un enclos de bois, à moitié rempli de terre et de paille, fait pour simuler le terrier, et qui avait douze pouces de profondeur sur quinze de longueur. Dans la caisse, je plaçai quelques pouces de sable, où je plantai des pieds de *damasonium ovatum*, etc., pris dans le Jardin botanique. La caisse fut remplie d'eau jusqu'à la hauteur d'un plan incliné qui, recouvert de gazon, simulait la rive, et sur lequel l'animal pouvait se reposer et faire sa toilette en sortant de l'eau. L'ornithorhynque parut enchanté de sa nouvelle demeure; pendant une heure il ne fit qu'entrer dans l'eau et en sortir, nageant et plongeant au milieu des herbes. Lorsque enfin il découvrit son terrier, il alla définitivement s'y installer. Cette caisse était recouverte d'un grillage en fil de zinc, qui permettait de suivre tous les mouvements de l'animal sans le laisser échapper; à chaque extrémité, des ouvertures facilitaient le renouvellement de l'eau aussi souvent que cela était nécessaire.

» Ces deux animaux avaient été pris dans un filet, une quinzaine de jours auparavant. On les avait gardés vivants pendant quatorze jours, en les nourrissant de mollusques d'eau douce dont on cassait la coquille avant de les leur jeter. On pensait que c'était là leur nourriture accoutumée, car ils se portaient à merveille; et si la mort survint pendant la continuation du même régime, ce fut un accident qu'il fallut en accuser. Voici du moins, selon moi, la cause qui me priva du mâle, que j'avais conservé jusqu'au 4 janvier, après avoir perdu sa femelle. Ce jour-là, l'ayant vainement cherché dans son terrier, je le trouvai mort au fond de l'eau. J'avais remarqué la veille qu'il n'était plus aussi bien portant, et sans doute il n'eut pas la force de sortir d'un bain trop prolongé.

» Cet ornithorhynque était l'un des plus gros qu'il me fut donné de voir. L'éperon

du mâle est souvent tellement rejeté en arrière et caché, qu'à première vue on le prendrait pour une femelle, et, si on le disséquait sans attention, on pourrait encore s'y méprendre. »

Voici les dernières observations par lesquelles M. Bennet termine son chapitre sur les ornithorhynques :

« En bonne santé, ces animaux ont grand soin de leur fourrure, qu'ils sèchent dès qu'ils sortent de l'eau, et ils recherchent alors la chaleur. Pendant les deux jours qui précédèrent la mort de mes captifs, il m'avait semblé qu'ils négligeaient de sécher leur poil ; probablement le froid et l'humidité hâtèrent leur fin. Je ne trouvai que de l'eau dans l'intestin et les abajoues. Si je renouvelais l'expérience, j'aurais soin d'introduire dans leur caisse des crevettes d'eau douce et autres insectes dont ils doivent se nourrir. Mais cela augmenterait encore les difficultés qui s'opposent à leur transport en Europe, car comment les nourrir pendant le voyage?

» Je ne doute pas que les ornithorhynques ne creusent leurs terriers au-dessus du niveau des plus grandes crues, car, quoique essentiellement amphibies, ils ont besoin de venir se reposer de temps en temps sur la terre ferme et de respirer l'air atmosphérique.

» Enfin, j'ai vu dernièrement un jeune ornithorhynque que l'on avait nourri pendant trois semaines avec des vers de terre : c'est là une indication précieuse dont il faudra se souvenir à l'occasion. En quittant Sydney, j'ai laissé à un amateur qui s'était intéressé à mes expériences, la caisse que j'avais fait construire avec les instructions nécessaires, et si cet amateur peut conserver à Sydney les ornithorhynques pendant deux ou trois mois, je ne doute pas que ne l'on puisse leur faire faire facilement le voyage. »

P. S. Nous avons dû abréger les descriptions du docteur G. Bennet ; mais si par hasard c'est un tort, nous pouvons heureusement en dédommager nos lecteurs en complétant ce qu'a dit le docteur anglais de l'ornithorhynque par une citation beaucoup moins abrégée des observations non moins intéressantes dues à un naturaliste français, M. Verreaux. Les travaux de M. Verreaux, bien connus des amis de la science, lui auraient valu, en Angleterre, des encouragements qui nous semblent lui avoir manqué dans notre pays. C'est avec son autorisation que nous reproduisons en grande partie l'article qui était peut-être oublié dans la *Revue zoologique.*

« L'ornithorhynque est un animal bizarre de structure, et il offre de nombreuses analogies avec une foule d'espèces et même de classes différentes. Son organisation extérieure le rapprocherait en quelque sorte de la taupe par le corps, du castor par la queue et des canards par le bec. Son organisation intérieure, plus étonnante encore, ressemblerait à celle de certains reptiles, et paraîtrait former un chaînon entre les mammifères et les sauriens.

» L'ornithorhynque, quoique assez abondant dans diverses localités de la Tasmanie, aussi bien vers le nord que vers le sud, ne m'a paru nulle part aussi commun que sur les bords de la rivière de New-Norfolk, là où les anses bordées de roseaux lui offrent un abri sûr et une nourriture facile. Il m'est arrivé de tuer quelques individus sur les montagnes élevées, et surtout sur le mont Wellington, qui a plus de quatre mille toises de hauteur. J'ai remarqué, par le petit nombre de traces que j'y ai observées, que, pendant la saison des amours, l'ornithorhynque s'aventurait seulement alors à franchir ces hauteurs cou-

vertes de neige près de la moitié de l'année, et où l'air est toujours trop raréfié pour lui permettre un long séjour.

» L'ornithorhynque habite de préférence les lieux marécageux, sans être aussi aquatique qu'on pourrait le supposer d'après sa structure. Il se creuse des terriers profonds, c'est-à-dire d'une grande étendue, à quinze ou dix-huit pouces au-dessous du sol tout au plus. Ces terriers comptent deux ou trois issues, et se subdivisent d'ordinaire en douze ou quinze branches; le plus souvent, une de ces issues communique au-dessous ou sur le bord de l'eau, afin de faciliter une retraite en cas de danger. Les terriers, creusés dans des terres argileuses, quoique ayant un grand nombre de conduits, ne renferment ordinairement qu'un seul nid placé tout à fait à l'extrémité la plus éloignée de l'eau et dans un espace plus grand : cet espace semble pouvoir contenir trois ou quatre de ces animaux. Le nid est composé de débris de roseaux ou d'autres plantes aquatiques, et forme un lit assez épais pour mettre les ornithorhynques à l'abri de l'humidité produite par l'eau qui filtre sans cesse.

» L'ornithorhynque, qui semble au premier aspect destiné à une vie entièrement aquatique, est cependant un excellent fouisseur; j'en ai vu qui, dans un terrain très-graveleux et très-dur, parvenaient en moins de dix minutes à creuser un trou de plus de deux pieds. Pour cette opération, leurs membranes antérieures, si développées lors de la natation, subissent une curieuse transformation, disparaissent, et ne laissent à découvert que des ongles puissants qui peuvent également servir à grimper lorsqu'il s'agit de franchir un obstacle. Dans l'attitude qu'il affecte pour faire son nid, il serait plutôt possible de prendre cet animal pour une taupe que pour un nageur. J'ai été témoin de leur vivacité à creuser le sol dans des terrains vaseux qu'ils choisissaient de préférence. Le bec sert d'abord à fouir la terre, puis les ongles manœuvrent ensemble.

» Ce qui rapprocherait l'ornithorhynque du castor, c'est qu'à mesure qu'il creuse, il se sert de sa queue pour battre la terre, afin de la consolider dans tous les sens (1). Pendant ce travail, l'animal, tordu en forme de tarière, tourne sur lui-même. La queue, mue par des muscles puissants, suit le mouvement. J'ai observé le fait sur plusieurs individus vivants que j'avais placés dans une caisse remplie de terre humide, et que je pouvais étudier à toute heure.

« Ces animaux nagent et plongent avec une facilité extrême. Leur nourriture se compose d'insectes aquatiques, de larves et de petits coquillages fluviatiles qu'ils cherchent parmi les roseaux. Néanmoins, pendant mes veilles réitérées sur les bords ombragés de New-Norfolk, j'ai pu m'assurer qu'ils cherchaient le plus souvent au fond de la vase les larves que je rencontrai toujours en grand nombre dans l'estomac de chaque individu que je disséquais : aussi me fut-il facile d'expliquer la présence de cette vase qui s'y trouvait sans cesse mélangée.

» Je peux affirmer aujourd'hui que l'ornithorhynque n'est pas entièrement nocturne, comme on l'avait supposé. Dans mes chasses, j'en ai observé plusieurs nageant par les plus fortes chaleurs; je dois dire cependant que ce fait n'a lieu que lorsque l'animal a des petits, et qu'il semble mon-

(1) Cette observation semble avoir échappé au docteur Bennet, quoiqu'il mentionne un détail analogue, à lui communiqué par les indigènes, qui disent, en comparant l'ornithorhynque au castor, que l'ornithorhynque se sert de sa queue non comme d'une *truelle*, mais comme d'un *battoir*, pour façonner l'intérieur de sa tanière.
P. P.

trer plus de vivacité lorsque la nuit survient.

» Quoique fréquentant les rivières, l'ornithorhynque paraît préférer les anses, où les eaux, refoulées par les courants, sont plus calmes et plus tranquilles : c'est là qu'il se plaît à barboter parmi les plantes ou à plonger pour aller chercher dans la vase ses aliments. J'ai observé qu'il ne pouvait cependant rester longtemps sans venir respirer l'air nécessaire à ses poumons. Enfin, j'ai vérifié, par les individus que j'avais en ma possession, qu'ils étaient d'une intelligence supérieure à bien d'autres animaux.

» Pendant le mois de septembre, je parvins à découvrir que l'accouplement avait lieu. Caché soigneusement sous une cabane fabriquée exprès et au fond de laquelle il me fallait rester des nuits entières sans oser me mouvoir, car les ornithorhynques sont d'un naturel excessivement méfiant, je pus suivre tous leurs mouvements et être même témoin de leurs amours.

» Le nombre d'ornithorhynques que j'ai possédés m'a parfaitement démontré que cet animal ne pond pas d'œufs comme on l'avait supposé, mais qu'il est ovo-vivipare. Les ovaires qui font partie de mes collections le prouvent suffisamment.

» Ayant eu à ma disposition plusieurs femelles vivantes que je tenais dans ma chambre, et en ayant préparé d'autres dans l'intervalle, je ne tardai pas à reconnaître que les glandes mammaires étaient de plus en plus développées, et que les jeunes que j'avais observés devaient encore se nourrir du lait que je trouvais en abondance dans ces glandes. La disparition subite des jeunes, et leur vitesse à reparaître à la surface de l'eau,me firent imaginer que le mode de nourriture approprié aux cétacés pouvait bien avoir une grande analogie avec ce phénomène dont je cherchais la solution.

» En effet, ayant placé une de mes femelles dans l'eau, et lui ayant imprimé une forte pression sur les glandes qui n'ont aucune trace extérieure, quelle fut ma surprise et ma joie de voir surnager à la surface une matière graisseuse, semblable à celle que j'avais obtenue dans la femelle morte! Examinant alors à la loupe le tissu extérieur, après en avoir rasé le poil, je n'y vis qu'une substance spongieuse tellement serrée, qu'il n'y avait point d'apparence de trous.

» J'examinai aussi avec le plus grand soin la structure des mandibules du jeune, et la trouvant conforme à mes idées, je compris parfaitement comment il pouvait obtenir sa nourriture. Je redoublai d'attention et de soins; à force de persévérance, ayant à ma portée (toujours sur les rives de New-Norfolk) un nombre assez considérable d'adultes et de jeunes, je vis ces derniers accompagner leur mère avec laquelle ils jouaient, surtout lorsqu'ils étaient trop éloignés du bord pour prendre leur nourriture. Je distinguai très-bien que lorsqu'ils voulaient se la procurer, ils profitaient du moment où la mère se trouvait parmi les herbes aquatiques, à peu de distance de la terre, là où il n'y a aucun courant. La femelle ayant tout le dos à découvert, l'on conçoit aisément qu'une fois la pression fortement exercée, le lait surnageait à peu de distance, et que le jeune pouvait le humer avec facilité, chose qu'il fait en tournoyant, afin d'en perdre le moins possible. Cette manœuvre est d'autant plus facile à distinguer, qu'on voit le bec se mouvoir avec célérité. Je ne peux mieux comparer le liquide graisseux de la femelle qu'aux couleurs irisées produites par les rayons solaires sur l'eau croupie. J'ai vu le même fait se répéter tous les

jours et toutes les nuits. J'ai remarqué aussi que le jeune, lorsqu'il était fatigué, grimpait sur le dos de sa mère, qui se dirigeait sur la terre, où il la caressait.

» Mon savant ami, M. le docteur Casy, qui habite le pays le plus propice à étudier l'ornithorhynque, a trouvé deux nids de ces animaux : l'un contenait un petit, l'autre deux; ils étaient dépourvus de poil et possédaient une grande vigueur, eu égard à leur développement. Leur bec offrait une épaisseur qui ne rappelait en rien la forme du bec de l'adulte, court et large, et pouvait envelopper dans cet état l'aréole cachée sous les poils de la mère pour amener le liquide graisseux. Les petits emploient une trituration continuelle qu'ils opèrent sur le ventre de la femelle, avec les pattes de devant et quelquefois avec celles de derrière.

» Au bout de quinze à vingt jours, les nouveau-nés sont couverts d'un poil soyeux et peuvent nager.

» Le sens de l'odorat paraît excessivement développé chez l'ornithorhynque : aussi les narines, qui se trouvent, comme le reste des parties charnues, d'une épaisseur méconnaissable dans les individus préparés, sont-elles continuellement en mouvement. J'ai remarqué qu'il ne prenait jamais le moindre objet sans le flairer d'avance, et qu'il en était de même pour tous les corps dont il s'approchait.

» Les organes de la vue et de l'ouïe paraissent moins prononcés que dans beaucoup d'autres animaux, surtout le premier. On le comprend d'autant mieux, que ces animaux vivant en grande partie dans des terriers obscurs, et forcés de fouiller souvent dans la vase épaisse, leurs yeux deviennent par conséquent sinon inutiles, du moins de peu de nécessité, à peu près comme chez certains fouisseurs.

» L'ornithorhynque, on le sait, se creuse des terriers qui lui servent de refuge pendant le jour, et que les mères quittent toutefois pendant la chaleur lorsqu'elles ont des petits, c'est-à-dire depuis novembre jusqu'en janvier. Endormi, cet animal prend une pose des plus bizarres; on peut en juger par les individus déposés dans les galeries du Muséum et montés d'après nature. Dans cette pose, les pattes sont repliées sur elles-mêmes, la tête ou plutôt le bec vient joindre la partie postérieure, et le tout se trouve recouvert par la queue, large et velue, ce qui lui donne l'apparence d'une boule tronquée un peu en arrière.

» Lorsque l'ornithorhynque n'est pas effrayé et qu'il se trouve sur le sol, il lui arrive souvent de se dresser; les pattes de devant sont alors pendantes, et la queue sert de point d'appui; la tête tourne dans tous les sens, et les reins paraissent courbés en demi-cercle. Les poses données par les préparateurs manquent, en général, de naturel; ils placent toujours à plat les pattes de devant, qui ne touchent jamais le sol, puisqu'elles ont en quelque sorte la même disposition que chez la taupe. Quant aux crochets qui arment les membres postérieurs du mâle, et qui, chez la femelle, sont rudimentaires, ils n'ont d'autre destination, selon moi, que de maintenir la femelle pendant l'acte de la copulation.

» Les expériences souvent réitérées à diverses époques m'ont attesté que ces crochets n'avaient rien de nuisible. J'ai même observé, en tracassant l'animal, que jamais il ne cherchait à s'en servir comme moyen de défense.

» Je dois ajouter cependant que, malgré l'authenticité des glandes et des conduits qui communiquent à l'extérieur, et que j'ai parfaitement reconnus, jusqu'à ce jour je n'ai pu m'en expliquer l'usage. La matière

qu'elles contiennent est d'un jaune-olive et excessivement graisseuse.

» L'ornithorhynque, qui, par sa structure informe, paraîtrait ne posséder aucune intelligence, est cependant susceptible de recevoir de l'éducation. Plusieurs individus que j'avais acquis vivants étaient devenus tellement familiers, que, la nuit, l'un d'eux cherchait parfois un asile jusque dans mon lit, lorsqu'il pouvait y grimper en s'adossant au mur. Comme j'avais pensé envoyer ma grande collection d'animaux vivants au Muséum de Paris, je m'étais attaché à obtenir le plus grand nombre possible d'ornithorhynques, et j'étais arrivé au but proposé pour les expédier en changeant le mode de nourriture de chacun d'eux. Ils mangeaient très-volontiers du riz crevé, mélangé de jaune d'œufs, et paraissaient même préférer, au bout d'un certain laps de temps, cette nourriture aux insectes et aux larves que je plaçais dans leur cage.

» J'ai remarqué que, chez moi, l'ornithorhynque ne prenait ses repas que pendant la nuit, et si l'on venait à le déranger, il grognait en indiquant son mécontentement et se livrait même à des accès de colère.

» Je dois ajouter que, malgré la grande différence qui existe dans la plupart des ornithorhynques, je n'ai observé qu'une seule et même espèce en Tasmanie.

» Quant aux jeunes, les poils sont toujours plus longs, plus soyeux et plus clairs de ton, tandis que, chez les adultes, ils varient suivant les saisons.

» Je me suis assuré que des spéculateurs les dénaturaient en les peignant fortement pour en extraire les longs poils du corps, afin d'en fabriquer trois ou quatre espèces différentes pour tromper les acheteurs.

» J'espère, néanmoins, que le grand nombre d'individus que je suis arrivé à obtenir servira à détruire cette erreur. Il faut dire aussi que, pendant les froids de l'hiver, l'ornithorhynque reste parfois plusieurs jours sans sortir de sa retraite, et que sa graisse seule peut lui suffire à supporter la faim pendant toute cette période.

« J'ai également remarqué chez eux deux petites glandes placées de chaque côté de l'anus, et contenant une matière graisseuse légèrement odoriférante. Ces glandes servent-elles à éloigner leurs ennemis ou à d'autres usages? »

Ces observations de M. Verreaux complètent ou confirment celles du docteur Bennet. Nous regrettons que le naturaliste anglais ait ignoré ce qu'avait si bien décrit avant lui le naturaliste français; mais on ne peut être surpris que M. Verreaux soit si peu connu en Angleterre, puisque en France même il ne l'est certainement pas autant que mériterait de l'être un voyageur si dévoué à la science. C'est là ce que nous proclamerions plus haut encore si nous avions nous-mêmes une voix parmi les savants. P. P.

En consultant l'article sur l'ornithorhynque dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, on voit que le docteur G. Bennet et M. Verreaux sont réellement les premiers naturalistes qui aient observé d'assez près la famille bizarre des monotrèmes pour pouvoir opposer des notions exactes, non-seulement aux fables populaires, mais encore à de savantes théories fondées sur ces mêmes fables ou sur des données incertaines. Évidemment, l'anatomie n'avait jusqu'ici pu soumettre à ses analyses que des individus desséchés, comme ceux sur lesquels on avait découvert la glande où serait sécrété ce venin qui, porté par un conduit spécial jusqu'à l'ergot de l'ornithorhynque,

en faisait une arme empoisonnée. C'était aussi sur les individus desséchés qu'on avait constaté l'absence de mamelles et cette conformation qui établissait que l'ornithorhynque pondait des œufs comme les oiseaux, « deux œufs, » dont on déterminait la couleur (ils étaient blancs) et la grosseur (gros comme des œufs de poule), et qu'on faisait couver par la femelle, etc. Malheureusement, ni M. de Blainville, ni M. Van der Hoeven, ni MM. Knox et Meckell, etc., etc., n'avaient vu des ornithorhynques vivants.

Les observations du docteur G. Bennet sur les échidnés, second genre de la famille des monotrèmes, mériteraient d'être reproduites après celles que nous lui devons sur l'ornithorhynque, car il a aussi *manié* ce fourmilier d'Australie; il l'a manié vivant et disséqué mort. C'est ainsi qu'il a pu parfaitement indiquer ce qui, dans sa structure cérébrale, le rapproche, comme l'ornithorhynque, des oiseaux et des reptiles plutôt que des mammifères. Nous comprendrons ces observations avec quelques autres dans un second extrait.

Roman.

CHATEAU-RICHMOND

CHAPITRE XXX (1).

Pallida Mors.

A son retour de Hap-House, M. Somers s'acquitta du message dont Owen l'avait chargé pour Herbert, mais il ajouta qu'il n'espérait rien de bon de leur entrevue.

« Je suis allé le voir, continua-t-il, parce que je n'ai pas voulu négliger les conseils de M. Prendergast, mais je n'attendais aucun résultat de cette visite. Vous connaissez mon opinion sur Owen Fitzgerald.

— Cependant M. Prendergast dit qu'il s'est montré si bien.

— C'est qu'il ne connaissait pas M. Prendergast, et que dans le premier moment il aura été ému et surpris de tout ce qu'il venait d'apprendre; cela était assez naturel. Au reste, faites comme il vous plaira; seulement ne le laissez pas venir à Château-Richmond. »

Owen toutefois ne s'en rapporta pas uniquement à M. Somers, car le jour suivant il écrivit à Herbert pour le prier de fixer le moment et le lieu de leur entrevue. Il proposa lui-même Hap-House, disant qu'il serait chez lui à l'heure qu'il plairait à son *cousin* de désigner; « seulement, ajoutait-il, le plus tôt serait le mieux. »

Herbert lui répondit par le retour du

(1) Voir la livraison de juillet.

messager qu'il se rendrait chez lui le lendemain de bonne heure, et le lendemain, en effet, il descendait à la porte de Hap-House, tandis qu'Owen était encore assis à la table du déjeuner.

Le capitaine Donnellan, que nous y avons déjà vu lors de notre dernière visite, était parti; Owen Fitzgerald n'avait point d'hôte à Hap-House. Le capitaine y venait fréquemment et y passait peut-être la moitié de la saison de la chasse; mais depuis la visite de M. Prendergast, on lui avait donné à entendre qu'Owen préférait rester seul. Depuis ce jour Owen n'avait plus été à la chasse, on ne l'avait plus revu avec ses anciens amis, ni dans les lieux qu'il fréquentait habituellement. Il était resté à méditer devant son feu, ou arpentant son avenue, ou visitant ses écuries sans faire attention à ses chevaux. Une fois seulement il était monté à cheval, et à la tombée de la nuit il s'était dirigé rapidement vers Desmond-Court comme s'il eût agité quelque grand projet dans sa tête; mais arrivé devant la grille, changeant tout à coup d'avis, après avoir poussé trois ou quatre cents pas plus loin, il avait rebroussé chemin et était revenu en toute diligence à Hap-House.

En voyant entrer Herbert, Owen se leva et s'avança au-devant de lui en lui tendant amicalement la main. Ce n'était plus le même jeune homme qui, peu de jours auparavant, avait si fièrement jeté le défi à son cousin dans le parc de Richmond. Sa manière d'être, sa physionomie et le son de sa voix étaient tout différents.

« Je suis heureux de vous voir, dit-il. Vous avez compris, j'espère, que je me serais rendu auprès de vous si je n'avais pas cru qu'il valait mieux pour tous deux que nous nous vissions ici. »

Herbert répondit qu'il était venu très-volontiers à Hap-House; mais dans ce moment il ne se sentait pas aussi à l'aise qu'Owen et savait à peine comment aborder le sujet qui l'amenait.

« Vous savez sans doute que M. Prendergast est venu ici? dit Owen.

— Oui, répondit Herbert.

— Et M. Somers aussi? Je vous l'avoue franchement, Herbert : quand M. Somers est venu, je n'ai pas voulu m'ouvrir à lui. Ce que nous avons à nous dire doit être dit entre vous et moi plutôt qu'à un tiers; je ne pourrais faire mes confidences à M. Somers. »

Herbert répondit qu'Owen n'aurait dû se faire aucun scrupule à cet égard.

« L'affaire est claire, trop claire, je le crains, ajouta-t-il. Il n'existe aucun doute sur tout ce que M. Prendergast vous a appris. »

Herbert se tut; ce qu'il avait à dire se bornait à peu de chose ou plutôt à rien. Château-Richmond avec son titre et les terres qui en dépendaient ne devaient pas lui revenir; ils appartiendraient un jour à celui qui était assis devant lui, et une fois que cela aurait été arrêté entre eux, ils n'auraient plus rien à se dire : du moins Herbert le croyait. Il n'était nullement obligé, pensait-il, de parler à Owen du chagrin qui l'affectait le plus profondément dans la personne et le nom de sa mère, ni de la grande consolation qui lui avait été offerte dans son malheur, consolation qui lui venait de Clara Desmond.

« Est-il vrai, Herbert, dit enfin Owen, que mon oncle soit si malade? » Lors de leurs relations amicales, Owen avait toujours appelé sir Thomas son oncle, quoiqu'il eût cessé de le faire depuis quelque temps.

« Il est très-malade, » dit Herbert.

Owen avait certainement le droit de s'intéresser à la santé du baronnet, vu le changement que sa mort devait amener dans sa

position ; mais Herbert se dit que son cousin aurait pu se dispenser de lui adresser cette question. Owen ne l'avait cependant faite que pour gagner du temps.

« Herbert, dit-il enfin en se levant, j'ignore jusqu'à quel point vous me croirez quand je vous dirai que ces nouvelles m'ont causé un profond chagrin. J'en suis sincèrement affligé et pour vous et pour vos parents.

— Vous êtes bien bon, dit Herbert. Il est vrai, un grand malheur nous a frappés; mais, pour ma part, je crois pouvoir le supporter. Je ne tiens pas à la fortune.

— Ni moi non plus, dit Owen en reprenant son impétuosité habituelle. Ni moi non plus, je ne tiens pas à la fortune. Je ne vous l'ai jamais enviée et ne vous l'envie point.

— Elle ne vous en appartiendra pas moins, » répliqua Herbert. Et il y eut un autre moment de silence pendant lequel Owen resta debout appuyé contre la cheminée.

« Herbert, dit-il enfin, j'ai bien réfléchi à tout cela, et je vais vous dire franchement ce que je désire et ce que je ne désire pas. Je ne désire pas votre héritage, mais je désire que Clara Desmond soit ma femme.

— Owen, dit Herbert en se levant à son tour, j'étais loin de supposer, en venant ici, que vous me parleriez de cela.

— Mais c'était afin de pouvoir vous en parler que je vous ai prié de venir ici. Quand je dis que je désire épouser Clara Desmond, j'entends que je ne désire que cela et cela seulement. Il se peut que je sois aux yeux de la loi le légitime héritier de votre père. Herbert, je renonce à une fortune qui, je le sens, ne m'appartient pas. J'y renoncerai de la manière la plus prompte et la plus péremptoire, mais en revanche rendez-moi celle qui était à moi avant que vous l'eussiez connue. »

Herbert demeura un instant frappé d'étonnement, moins peut-être de l'excentrique générosité de cette proposition que du singulier tour d'esprit de celui qui la jugeait praticable par un simple compromis conclu entre deux jeunes gens. Il savait qu'Owen ne pouvait renoncer aussi facilement à ses droits sur un riche héritage, et que personne ne pouvait en accepter le don alors même qu'il eût été possible. Le domaine et le titre devaient appartenir à Owen et ne pouvaient, sur un simple mot de lui, appartenir à un autre. Et l'amour d'une jeune fille comme Clara Desmond pouvait-il se transmettre aussi? Elle avait une fois accepté l'amour d'Owen, Herbert le savait, mais depuis, et avec un esprit plus réfléchi, elle avait accepté celui d'Herbert. Comment Herbert pouvait-il le céder à un autre, ou comment cet autre pouvait-il en reprendre possession après s'être vu rejeté? Ce marché était un rêve, et cependant Owen le proposait dans toute la sincérité de son cœur.

« C'est impossible, dit Herbert à voix basse.

— Pourquoi impossible? Ne suis-je pas libre de disposer de ce qui est à moi? Ce n'est pas impossible. Je ne veux pas prendre votre fortune. Dans le fait, elle ne m'appartient pas, et je ne la veux pas. Je ne veux pas vous dépouiller de ce que vous avez appris à regarder comme votre bien, mais en revanche...

— Owen, n'en parlez pas. Abandonneriez-vous pour une fortune la jeune fille que vous aimeriez?

— Vous ne pouvez l'aimer comme je l'aime. Je vais vous parler à cœur ouvert sur ce sujet, Herbert, et comme je n'en ai jamais parlé à personne. Depuis le jour où j'ai vu Clara Desmond pour la première fois, l'unique désir de ma vie a été de l'épouser. Toutes mes affections se sont concentrées

sur elle. Quand j'ai vu qu'elle était d'âge à me comprendre, je lui ai ouvert mon cœur, et elle a accepté mon amour. Elle a juré d'être à moi, quoi que sa mère ou son frère pussent dire. Aussi sûr que vous êtes là vivant devant moi, elle m'a aimé sincèrement. Et moi!... Herbert, je n'ai jamais aimé qu'elle... elle seule au monde!..... ni homme, ni femme, ni titre, ni fortune! Tout ce que je demande, c'est de rentrer en possession de mon bien.

— Mais Owen... » Et Herbert toucha doucement le bras de son cousin.

« Eh bien, pourquoi gardez-vous le silence? Je vous ai parlé assez franchement.

— Il n'est pas facile de parler franchement sur tous les sujets. Je voudrais, s'il était possible, ne pas dire un mot qui pût blesser vos sentiments.

— Ne vous inquiétez pas de mes sentiments. Expliquez-vous, au nom du ciel. Jusqu'ici, on a peu ménagé mes sentiments, soit dans cette affaire, soit dans toute autre.

— Il me semble, dit Herbert, que la renonciation à la main de lady Clara ne dépend ni de votre volonté ni de la mienne.

— Vous voulez parler de sa mère?

— Non, certes. Sa mère serait maintenant la dernière à favoriser ma cause. Je veux parler d'elle-même. Si elle m'aime, comme je l'espère et le crois, ou plutôt comme j'en suis sûr...

— Elle m'a aimé! s'écria impétueusement Owen.

— Mais s'il en est ainsi... je n'entends pas nier ce que vous me dites; mais s'il en est ainsi, vous ne voudriez sûrement pas qu'elle vous épousât, ne vous aimant plus. Vous ne voudriez pas qu'elle fût votre femme si son cœur m'appartenait.

— Il vous a été donné sur l'ordre de sa mère.

— Quoi qu'il en soit, il est à moi, et je ne puis le rendre. Regardez, Owen, je vous montrerai, si vous le voulez, les deux dernières lettres qu'elle m'a écrites; je ne le fais pas par vanité, j'espère, mais bien pour que vous puissiez vous convaincre de ses véritables sentiments. »

Et Herbert tendit à Owen les deux lettres de Clara dont il ne s'était pas séparé depuis qu'ils les avait reçues.

Owen les prit, et pendant qu'il les lisait, une expression d'angoisse indéfinissable se peignit sur tous ses traits. Ces lettres étaient si tendres, si affectueuses, si généreuses! Que n'eût-il pas donné pour qu'elles lui eussent été adressées à lui! Toutefois, elles ne réussirent point encore à le convaincre. Son cœur n'avait pas changé, et il ne pouvait croire qu'il en fût autrement de celui de Clara.

« J'aurais dû comprendre, dit-il en rendant les lettres à Herbert, qu'elle est trop noble et trop généreuse pour vous abandonner dans votre malheur. Tant que vous étiez riche, je pouvais encore nourrir l'espoir de l'obtenir en dépit des machinations de sa mère. Mais maintenant qu'elle vous croit pauvre... » Il s'arrêta et cacha son visage dans ses mains.

Il y avait quelque chose de vrai dans ce qu'il venait de dire. L'amour de Clara pour Herbert n'avait jamais été passionné; il ne le devint que par suite de ses infortunes. Il se mêlait beaucoup de regret au souvenir qu'elle conservait pour Owen. Quoiqu'elle eût résolu de lui retenir son amour, elle n'avait pas complétement cessé de l'aimer. Elle avait reconnu que sa mère avait raison en la dissuadant d'unir son sort au sort d'un jeune homme pauvre et dissipateur, et elle avait arraché de son cœur l'image de celui qu'elle avait aimé — ou du moins elle avait essayé de l'arracher. Cependant quelque amour pour lui y était resté

à son insu. Puis Herbert avait sollicité sa main; il était digne d'elle sous tous les rapports. Elle ne l'avait pas aimé comme elle avait aimé Owen. Elle avait bien compris qu'elle ne pourrait ni l'adorer ni trembler au son de sa voix, comme s'il eût été un demi-dieu; mais elle reconnaissait ses mérites, elle l'appréciait. Il convenait qu'elle se choisît un époux, et maintenant que son rêve était dissipé, quel meilleur choix aurait-elle pu faire?

Herbert avait donc été accepté; mais le rêve n'était pas encore complétement dissipé. Owen était malheureux, en butte à la calomnie, abandonné par sa propre famille, privé de toutes les douceurs du foyer domestique, et c'est pour cette raison que Clara ne pouvait oublier complétement son rêve. Elle avait, en dépit de tous ses efforts, conservé un attachement secret pour Owen jusqu'au moment où celui à qui elle avait engagé sa foi avait à son tour été malheureux. Alors tout avait changé; son amour pour Herbert était devenu une passion; Owen était riche, et elle s'était dit qu'elle pouvait désormais penser à lui sans remords. Il avait donc raison de supposer que tout espoir était perdu pour lui à présent qu'Herbert avait cessé d'être riche.

« Owen, dit Herbert, et sa voix avait un accent de tendresse, car dans ce moment il sentait qu'il aimait et plaignait son cousin, — Owen, supportons avec courage le malheur qui nous frappe tous deux. Notre sort ne peut inspirer l'envie. J'ai perdu tout ce que les hommes apprécient le plus en général, et vous...

— Moi! dit Owen, j'ai perdu tout ce que j'avais de plus cher au monde. Mais non, ce n'est pas perdu, ce n'est pas encore perdu. Tant qu'elle s'appellera Clara Desmond, le champ me sera ouvert aussi bien qu'à vous. Herbert, réfléchissez avant de faire de moi un ennemi. Voyez ce que je vous offre, non pas comme un marché, rappelez-vous-le bien. Je renonce à mes droits à la fortune de votre père; je signerai tous les papiers qu'il plaira à vos hommes d'affaires de me faire signer pour vous assurer votre héritage. Quant à moi, je rougirais de prendre ce qui appartient de fait à un autre. Je ne veux pas votre fortune; je ne l'accepterai pas, advienne que pourra; je vous la rendrai, soit comme à mon ennemi, soit comme à mon ami.

— J'espère que nous pourrons rester amis; mais ce que vous proposez est impossible.

— Ce n'est pas impossible; je jure ici que je ne prendrai pas un arpent des biens de votre père, mais je jure aussi d'être toujours votre ennemi si Clara Desmond devient votre femme. Je désire une chose, une chose seulement, et si je suis déçu dans mon espoir, mon bonheur est à jamais détruit. »

Herbert garda le silence : il n'avait plus rien à objecter à son cousin; il sentait, comme tout autre homme eût senti à sa place, que chacun d'eux devait accepter ce que le destin lui offrait. Le destin avait décidé qu'Owen serait l'héritier de Château-Richmond, mais qu'il serait rejeté par Clara Desmond, et la décision du destin devait avoir son cours. Mais Herbert n'était pas disposé à discuter sur ce sujet; son cousin s'animait de plus en plus, et lui-même avait hâte de se retrouver à la maison près du lit de son père ou dans la chambre de sa mère, pour la consoler ou être consolé par elle.

« Eh bien, dit Owen après un moment de silence, que dites-vous de ma proposition?

— Je n'ai plus rien à dire. Suivons chacun la pente que la Providence nous indique.

Quant à moi, j'ai tout perdu, excepté un seul bien, et il ne serait pas naturel que je le rejetasse loin de moi.

— Et moi, je ne souffrirai pas qu'on me l'arrache. Que le ciel me vienne en aide! Je vous ai offert mon amitié, la fortune et tout ce que l'affection peut offrir à un homme. Cédez-moi en ceci et je serai pour vous un ami, un frère.

— Owen, serais-je un homme si je vous cédais?

— Un homme! oui. Vous résistez par orgueil; mais vous n'aimez pas, vous n'avez jamais aimé Clara comme je l'aime, vous n'avez jamais passé des mois entiers dans la solitude, pensant à elle comme je l'ai fait. Elle n'était encore qu'une enfant lorsque je l'ai marquée comme devant m'appartenir. Dieu m'en est témoin, c'est le seul bien que j'aie convoité dans ce monde, le seul! Mon cœur l'a désirée avec tant d'ardeur, que sans elle je ne pourrais me résigner à vivre. »

Il y eut un autre moment de silence.

« Il vaudrait peut-être mieux nous séparer, dit enfin Herbert. Je ne vois pas ce que nous pouvons gagner à discuter davantage sur ce sujet.

— Il se peut que vous le sachiez mieux que moi; mais j'ai encore une question à vous faire.

— Laquelle, Owen?

— Vous avez toujours l'intention d'épouser Clara Desmond?

— Certainement.

— Et quand? Vous ne craignez pas, je suppose, de me répondre franchement là-dessus?

— Je ne saurais dire quand. J'avais espéré que ce serait bientôt, mais tous ces événements nécessiteront un délai de plusieurs années peut-être. »

C'étaient les premiers morts qui frappassent agréablement l'oreille d'Owen. Un délai de plusieurs années pouvait lui assurer autant de chances de succès qu'à Herbert. Mais ce délai était la conséquence de la ruine de son cousin, et Owen s'était engagé à prévenir cette ruine. Faciliterait-il lui-même à son rival les moyens d'accomplir un mariage auquel il était si fermement résolu de s'opposer?

« Me promettez-vous, dit-il, de ne pas l'épouser avant trois ans? Faites-moi cette promesse, qui sera réciproque. »

Herbert comprenait qu'il ne lui serait pas possible de se marier avant cette époque; mais il ne voulait prendre aucun engagement de ce genre. Owen eût-il exigé la promesse qu'il n'épouserait pas Clara la semaine suivante, qu'il la lui eût refusée.

« Non, dit-il, je ne puis vous le promettre.

— Elle n'a que dix-sept ans.

— N'importe. Vous n'avez pas le droit d'exiger de moi une semblable promesse. Quand lady Clara consentira à me confier son bonheur, je l'épouserai. »

Owen allait et venait dans la chambre d'un air agité.

« Vous n'avez pas le courage de lutter ouvertement avec moi, reprit-il.

— Je ne désire nullement lutter avec vous.

— Oh! mais il le faut. Me verrai-je enlever ma proie sans me défendre? Non, de par le ciel! vous lutterez avec moi, et le combat, je vous en avertis, sera acharné. Je vous ai offert ce qu'un homme est rarement en état d'offrir à un autre, — la fortune, le rang, les richesses; je renonce à ces biens, parce que je sens qu'ils vous reviennent de droit et je ne vous demande en retour que l'amour d'une jeune fille. Je vous le demande, parce que je sens qu'il m'appartient. Si je ne le possède plus... ce que je ne crois pas... il m'a été dérobé.

Elle m'a aimé, mais elle a été violemment séparée de moi, et je l'ai supporté patiemment, parce que j'ai eu confiance en elle; faible jeune fille, dominée par sa mère, elle vous a accepté sur les instances de cette mère, et si j'étais assez vil pour vous enlever l'héritage de votre père, la comtesse vous la refuserait comme elle me l'a refusée à moi. Vous le savez, et vous seriez un lâche... vous ne seriez pas un Fitzgerald, si vous m'enléviez ce que j'ai le droit de réclamer comme mon bien. Ne pas lutter! Oh! vous lutterez avec moi. Nous ne pouvons vivre ici tous deux si Clara Desmond devient votre femme. Rappelez-vous ce que je vous dis : si elle vous épouse, nous ne pourrons habiter le même pays. » Il s'arrêta un instant, puis il ajouta : « Je ne vous retiens plus, je vous ai dit ce que j'avais à vous dire. »

Herbert s'éloigna sans presque articuler un mot d'adieu. Resté seul, Owen arpenta un moment sa chambre, puis il se laissa tomber dans un fauteuil. Quelque déraisonnable et extravagante que sa manière d'arranger les choses paraisse à mes lecteurs, elle lui semblait à lui le plus sûr moyen de ramener le contentement dans le cœur de chacun; il était sincèrement décidé à renoncer à l'héritage de Château-Richmond. Malgré tout ce que M. Prendergast lui avait dit, il ne se reconnaissait pas le droit de révoquer en doute la validité du mariage de sir Thomas. Ce mariage était légitime aux yeux de Dieu; Owen ne profiterait pas du malheur qui venait de frapper ses infortunés parents.

Mais cette pensée le ramenait à ce qu'il appelait le manque de générosité de son cousin... Mais il en était temps encore, et Clara ne l'épouserait pas sans savoir toute la vérité. Herbert manquait de générosité, mais Clara pouvait encore être juste, sinon... Owen lutterait contre son ennemi avec tout l'acharnement du désespoir.

En retournant à Château-Richmond, Herbert fut obligé de s'avouer que sa visite à Hap-House n'avait eu aucun bon résultat. Dans la chaleur de la conversation, Owen avait été amené à dire des choses qu'il eût mieux valu taire. Un homme violent mettra souvent de l'obstination à s'en tenir à ce qu'il a dit dans un moment de colère; il fera le mal, parce qu'il a menacé de le faire, il est honteux d'être meilleur qu'il ne le paraît. D'un autre côté, Herbert ne pouvait retirer aucune consolation des promesses inconsidérées d'Owen touchant l'héritage de Château-Richmond. Elles étaient pour lui sans portée. Personne ne pouvait posséder Château-Richmond, sinon celui qui en avait le droit. Owen serait un jour, devant la loi, sir Owen de Château-Richmond. Quant à renoncer à sa fiancée, Herbert n'y avait pas seulement songé; mais il pensait avec tristesse aux menaces que son cousin Owen avait prononcées contre lui.

En descendant de cheval, selon sa coutume, dans la cour des écuries, il y trouva Richard qui épiait son retour. L'air triste de ce fidèle serviteur le frappa.

« Est-il arrivé quelque chose, Richard? lui demanda-t-il.

— Ah! monsieur Herbert! sir Thomas est...

— Mon père n'est pas mort! s'écria Herbert.

— Oh! non, monsieur Herbert, mais il est bien bas... bien bas. Milady est auprès de lui. »

Herbert s'élança dans le château; il rencontra au pied de l'escalier une de ses sœurs. Elle avait entendu le bruit des pas de son cheval et venait à sa rencontre.

« Oh! que je suis heureuse que vous

soyez arrivé! » dit-elle. Ses yeux étaient rougis par les larmes, et en prenant sa main, Herbert sentit qu'elle était froide et engourdie.

« Qu'y a-t-il, Mary? Est-il plus mal?

— Beaucoup plus mal. Maman et Emmeline sont dans sa chambre. Il vous a demandé trois ou quatre fois. Il répète constamment qu'il va mourir. Je ferai mieux de monter et de dire que vous êtes arrivé.

— Et que pense ma mère?

— Je ne saurais vous le dire, car elle ne l'a pas quitté une minute; mais je puis voir, à l'expression de sa physionomie, qu'elle le croit... mourant. Je vous précède, Herbert. »

Et Mary remonta.

Herbert la suivit et attendit un instant dans le corridor, puis sa sœur ouvrit la porte et le pria d'entrer.

La chambre était fort obscure. Lady Fitzgerald était agenouillée au chevet de sir Thomas et tenait une de ses mains pressée dans les siennes. Emmeline était appuyée sur le pied du lit, cachant son visage dans ses mains et essayant de comprimer ses sanglots.

« Cher ami, voici Herbert, dit lady Fitzgerald d'une voix basse, mais distincte. Je savais bien qu'il ne serait pas longtemps absent. »

Et Herbert, obéissant à un signe de sa mère, passa de l'autre côté du lit.

« Me voici, mon père, dit-il; vous désirez me voir?

— Mon pauvre enfant! mon infortuné enfant! » dit le mourant d'une voix éteinte; et laissant retomber la main de sa femme, il prit celle de son fils qu'il étreignit faiblement. Herbert sentit que la sienne était froide et humide.

« Cher père, dit-il, vous avez tort de vous affliger de tout cela. Pour ma part, je ne m'en tourmenterai jamais. Pourquoi un homme ne gagnerait-il pas honorablement son pain? N'est-ce pas là le lot de beaucoup d'hommes infiniment meilleurs que moi? »

Mais le vieillard n'en répétait pas moins : « Mon enfant! mon pauvre enfant! »

L'avenir d'un fils aîné est tout ce qu'a de plus précieux un Anglais appelé par sa naissance à lui transmettre un titre et une fortune. Que n'avait pas supporté ce pauvre père pour que son fils fût un jour sir Herbert Fitzgerald de Château-Richmond! Mais du moment qu'il avait reconnu l'impossibilité de ses efforts, il avait senti qu'il ne lui restait plus qu'à mourir.

« Mon pauvre enfant, murmura-t-il, dites-moi que vous m'avez pardonné. »

Ils s'agenouillèrent tous autour de son lit et prièrent avec lui; puis ils essayèrent de le consoler en lui rappelant combien il avait été bon pour eux. Sa femme lui répéta tout bas que la faute, si elle existait, était de son côté, à elle, mais que sa conscience lui disait que cette faute était pardonnée. Puis, ayant fait écarter ses enfants :

« Mon bien-aimé, lui dit-elle de sa voix la plus douce et la plus caressante, si vous cessiez de vous accuser avec tant d'amertume, vous pourriez encore vous rétablir et rester avec nous pour nous consoler. »

Mais l'homme énervé par la douleur s'efforcera en vain de soulever le fardeau qu'un bras puissant et vigoureux enlève sans le moindre effort. Il en est de l'âme comme du corps; seulement, la force du corps se mesure, mais celle de l'âme ne se mesure pas. « Mon pauvre enfant! mon pauvre enfant! » répétait sir Thomas.

« Maman a fait chercher M. Townsend, dit tout bas Emmeline à son frère, qui s'était retiré avec elle dans l'embrasure de la fenêtre.

— Pensez-vous qu'il soit si malade?

— Je suis sûre que maman le trouve très-malade. Il est resté près de deux heures sans prononcer une parole.

— Le docteur Finncane n'est-il pas venu?

— Oui, mais il est reparti avant que papa fût si mal. Maman l'a aussi envoyé chercher. »

Nous ne nous arrêterons pas plus longtemps dans cette chambre de mourant. Un ancien usage veut que le rideau soit tiré avant que l'inexorable mort achève son œuvre. Le docteur Finncane arriva; mais ses soins furent inutiles. Sir Thomas le savait bien, ainsi que son angélique femme. M. Townsend vint aussi, et espérons que ce ne fut pas en vain, quoique le bien qu'il aurait voulu faire puisse difficilement s'accomplir dans un semblable moment. Espérons qu'il était déjà fait. La seule grande faute que nous puissions reprocher au mourant est celle dont nous avons déjà parlé. Il avait essayé de soudoyer l'injustice et la fraude pour conserver à sa femme son nom et à son fils son héritage. Quelque grave que fût cette faute, les larmes de l'ange chargé de l'écrire au livre du ciel avaient pu l'effacer en partie.

Sir Thomas mourut dans la nuit, et les Fitzgerald qui restaient au château n'en furent plus les propriétaires. Il ne fut pas question de sir Herbert parmi les domestiques, comme cela n'eût pas manqué d'arriver, s'ils eussent ignoré la fatale vérité. Le docteur Finncane lui-même laissa entrevoir en parlant d'Herbert, qu'il était au courant de ce qui s'était passé. Ils étaient tous étrangers ou ils seraient bientôt considérés comme tels dans la maison de leur cousin Owen, qui, pour mieux dire, n'était plus leur cousin. Il était au-dessus d'eux par sa naissance; ils n'avaient pas le droit de se réclamer de sa parenté.

On dira peut-être qu'ils n'auraient pas dû penser à tout cela dans un pareil moment; mais ceux qui le diront n'ont pas l'expérience du malheur. Jamais une épouse et des enfants ne pleurèrent plus sincèrement un père; mais leurs regrets étaient d'autant plus amers qu'ils se sentaient en quelque sorte hors de caste et isolés au milieu du monde.

Pendant cette longue nuit, et tandis qu'il était assis avec ses sœurs devant le feu, Herbert leur raconta ce qui s'était passé le matin à Hap-House.

« Et ne peut-il pas en être comme il vous l'a proposé? demanda Mary.

— Vous voudriez qu'il renonçât à Clara! dit Emmeline.

— Non; mais cette autre proposition...

— Ne vous en flattez pas, dit Herbert; c'est impossible. La maison où nous sommes en ce moment appartient à sir Owen Fitzgerald. »

CHAPITRE XXXI.

Le premier mois.

Un mois s'est écoulé depuis la mort de sir Thomas.

Ce fut un mois mémorable pour l'Irlande. On peut dire que jamais des sommes aussi considérables n'avaient circulé dans ce pays pendant le même laps de temps, et cependant on peut dire aussi que jamais la mortalité n'y avait été aussi grande par suite du manque des choses qu'on peut se procurer avec de l'argent. Les plus incrédules avaient fini par reconnaître que la nourriture principale du pays avait disparu. Il n'y avait plus de différence d'opinions à ce sujet entre les riches et les pauvres, entre les catholiques et les protestants. Nul n'aurait alors

osé dire que, si les pauvres étaient laissés à eux-mêmes, ils sauraient trouver les moyens de se nourrir; nul n'aurait osé prétendre que la misère du peuple provenait des spéculateurs. La famine était un fait reconnu, et tous les habitants savaient que c'était l'œuvre de Dieu; tous le savaient, quoique bien peu d'entre eux fussent capables d'apprécier avec quelle miséricorde cette main divine s'étendait sur le pays. Ou ne serait-il peut-être pas plus vrai de dire qu'en pareil cas il n'existe pas de miséricorde spéciale, — nulle autre miséricorde que cette patience paternelle, cette divine prescience, cette bonté parfaite avec lesquelles le Créateur fait concourir toutes choses au bien de ses créatures, et rectifie les maux qui résultent de leurs fautes et de leurs folies? Mais *quò, musa, tendis?* Un pareil sujet ne saurait être convenablement traité dans des limites aussi restreintes.

Il eût été assez naturel de supposer que des hommes affamés se livrassent à des actes de violence en enlevant les aliments qui leur manquaient, tout en se disant, non sans quelque raison, que leurs souffrances et leurs besoins justifiaient en quelque sorte leur conduite. Mais tel ne fut pas le cas. Je ne me rappelle qu'une seule circonstance où les boutiques des boulangers furent attaquées, et encore le furent-elles par des individus qui n'avaient comparativement pas à souffrir; à Clonmel, dans le comté de Tipperary, par exemple; mais la famine ne régnait point alors dans cette localité. Non, ce qu'on pouvait reprocher au peuple, c'était son apathie. La multitude croyait que le monde et tout ce qu'il contenait de bon étaient à tout jamais perdus pour elle, que toute tentative pour obvier à ses maux était vaine, tout espoir inutile. « Ah! Votre Honneur! me dit un jour un pauvre Irlandais, il n'y aura plus ni soupe ni pommes de terre dans le comté de Cork. Le monde touche à sa fin. »

Il était difficile de combattre ce sentiment. Les circonstances extérieures exercent une si grande influence sur l'énergie de l'homme! Il est si dur de travailler quand on travaille sans espoir de succès, si difficile de croire quand la base de notre foi est si éloignée de notre vue! Quand les champs restaient en friche, n'était-il pas naturel de penser que l'agriculture était à jamais abandonnée dans le pays, et que les vertes et fertiles collines allaient redevenir arides et sauvages, comme d'autres collines, autrefois verdoyantes, étaient devenues stériles dans d'autres pays? Et quand les hommes tombaient sur le bord des chemins, que les femmes restaient assises avec leurs nourrissons dans leurs bras, pâles, immobiles, jusqu'à ce que la mort vînt les frapper, n'était-il pas naturel de penser que le monde touchait à sa fin?

Pendant le mois qui suivit la mort de son père, Herbert ne put naturellement pas s'occuper des besoins du pauvre peuple. Il ne pouvait faire aucune offre de secours, car il ne possédait plus rien; ni donner son avis dans les assemblées du comité, où personne n'aurait pu définir sa position. Tout marchait comme de coutume à Château-Richmond. Lady Fitzgerald était toujours désignée sous ce titre. Les gens du pays appelaient le maître de Hap-House sir Owen, et peu à peu l'habitude en prévalut, quoique Owen n'eût fait aucune démarche pour faire reconnaître ses droits à ce titre. Mais personne ne parlait de *sir* Herbert, car personne n'ignorait la vérité. Les domestiques continuaient à l'appeler monsieur Herbert, ils avaient reçu des ordres formels à cet égard; et les paysans du voisinage, avec le tact qui les caractérise si bien, et cette crainte de faire de la peine qu'ils éprouvent

toujours, à moins d'être excités par la colère, évitaient soigneusement de l'appeler par son nom. Ils savaient qu'il n'était pas sir Herbert; mais rien n'aurait pu leur faire abandonner l'espoir qu'il le deviendrait un jour. Quand ils passaient près de lui, ils ôtaient leurs chapeaux en silence, pleins de respect pour son malheur, ou s'ils lui adressaient la parole, ils l'appelaient simplement *Votre Honneur,* en omettant toujours ce nom de baptême que le pauvre Irlandais aime tant à employer quand il est précédé du mot *sir*. Pat est un homme si heureux quand il peut appeler son maître *sir Patrick!*

Owen se montrait fort peu; on ne le voyait plus à la chasse. Il vivait solitaire, recevant fort mal, à l'occasion, ceux qui cherchaient à s'insinuer dans ses bonnes grâces. Il s'était rendu à Londres sur la demande que lui en avait faite M. Prendergast; mais cette visite n'avait eu d'autre résultat que de lui confirmer qu'il était bien le baronnet.

« Et l'on ne mettra pas d'inutiles délais à vous faire entrer en possession de votre héritage, sir Owen, » lui avait dit M. Prendergast.

Mais Owen avait répondu qu'il ne désirait nullement être mis en possession de quelque héritage que ce fût, qu'il préférait que le titre restât à l'état de succession jacente, et que, quant à la fortune, il ferait connaître ses intentions à M. Prendergast aussitôt qu'il serait de retour en Irlande. Mais il déclara en même temps qu'il n'y avait aucun motif de déranger lady Fitzgerald, attendu qu'il était bien décidé à ne jamais habiter Château-Richmond.

« Ne feriez-vous pas mieux de le dire vous-même à lady Fitzgerald? » demanda M. Prendergast, heureux de penser que la veuve de son ami pourrait continuer de vivre dans le château de la famille, sinon pour le reste de ses jours, au moins pendant quelques années encore. Pourquoi ne pas profiter de la générosité de ce jeune homme? Il n'aurait pas besoin de cette immense habitation, tant qu'il ne serait pas marié.

« Il vaut mieux que vous vous en chargiez vous-même, répondit Owen. J'ai des raisons particulières pour ne pas aller à Château-Richmond.

— Mais, mon jeune ami, — j'espère que je puis vous donner ce titre, car j'admire votre conduite dans toute cette affaire, — permettez-moi de vous faire observer que vous devriez mettre tout souvenir désagréable de côté et sentir que vous êtes le meilleur ami de cette famille.

— Je le voudrais bien, mais... »

Et Owen s'arrêta tout court, quoique M. Prendergast lui donnât tout le temps nécessaire pour finir la phrase commencée.

« Dans votre position actuelle, continua M. Prendergast, votre influence serait grande.

— Je ne puis pas tout vous expliquer, reprit Owen; mais je ne crois pas que mon influence soit grande. D'ailleurs, je ne veux exercer aucune influence de ce genre. Je désire que lady Fitzgerald comprenne bien qu'elle est parfaitement libre de rester où elle est; non comme une faveur de ma part, rappelez-vous-le bien, car je ne crois pas qu'elle en acceptât une de moi...

— Mais, mon cher monsieur!

— Vous ferez donc mieux de lui écrire pour l'engager à rester à Château-Richmond. »

M. Prendergast écrivit, en effet, à lady Fitzgerald, ou plutôt à Herbert; mais, en le faisant, il jugea bon d'ajouter que la permission de rester à Château-Richmond devait être regardée comme un témoignage de bonté de la part de leur cousin.

« C'est une bonté, disait-il, que dans les présentes circonstances votre mère peut accepter sans le moindre scrupule, du moins pendant quelque temps... jusqu'à ce qu'elle ait choisi une autre résidence, sans toutefois se presser dans son choix. Cependant cette offre est généreuse de la part de votre cousin, et j'espère, mon cher Herbert, que vous entretiendrez toujours avec lui les relations les plus amicales. »

Mais M. Prendergast ne comprenait pas les sentiments d'Owen, et Herbert, qui les connaissait cependant mieux que personne, ne s'en rendait pas bien compte lui-même. Owen n'avait pas l'idée d'accorder la moindre faveur à des parents qui, selon lui, ne lui en avaient jamais accordé. Ce qu'il désirait, c'était la justice; l'honneur lui faisait un devoir de ne pas accepter cet héritage, et il était prêt à remplir ce devoir. Mais il était également du devoir d'Herbert de ne pas lui enlever Clara Desmond, et il était décidé à ne jamais être l'ami d'Herbert, si celui-ci, de son côté, ne remplissait pas son devoir.

Owen avait résolu plus d'une fois de s'ouvrir franchement à M. Prendergast sur ce sujet; mais quand il se trouva en présence de l'homme de loi, cela lui fut impossible. Les jeunes gens sont si portés à croire que leurs aînés ne peuvent comprendre leur roman, ni admettre la force d'une passion! Ils se trompent, car je tiens pour certain qu'il y aurait tout autant de romans après l'âge de quarante ans, si les sentiments n'étaient tenus en échec par la crainte du ridicule.

Owen resta donc une semaine à Londres; il vit M. Prendergast tous les jours, puis il retourna à Hap-House.

Sur ces entrefaites, le jeune comte arriva à Desmond-Court. Sa mère l'avait fait venir de son collége afin que son autorité pût avoir quelque influence sur sa sœur. A dire vrai, il n'était nullement disposé à se mêler de cette affaire, et, s'il l'eût osé, il eût refusé de venir. Oxford lui offrait plus de distractions que Desmond-Court, et la question qui se débattait chez lui était peu intéressante, même pour un précoce jeune homme de seize ans. Lorsqu'il s'était agi du mariage de sa sœur avec Owen, il l'avait désapprouvé franchement; mais maintenant il ne savait quel conseil donner à Clara, car il y avait à peine un mois qu'il lui avait écrit une longue lettre de félicitation au sujet de son mariage avec Herbert.

Il arriva donc, et sa mère se réjouit en voyant l'heureux développement qui s'était opéré dans sa personne et l'expression ouverte de sa belle et mâle physionomie. Clara aussi se jeta avec tant d'affection et d'abandon dans ses bras, qu'il se sentit heureux.

« Ah! Patrick! il est si doux de vous avoir ici, lui dit-elle avant que sa mère eût pu lui parler en particulier.

— Chère Clara!

— Mais, Patrick, ne soyez pas dur pour moi. Je n'ai qu'un frère, et je vous aime tant que je ne voudrais pas pour rien au monde vous faire de la peine. Vous êtes aussi le chef de notre famille, et rien ne devrait s'y faire sans votre consentement. Mais puisque tant de choses dépendent de vous, vous devez bien réfléchir avant de rien décider. »

Patrick regarda attentivement sa sœur, car elle lui parlait d'un air si sérieux qu'il en fut presque effrayé.

« Réfléchissez avant de parler, continua-t-elle, et rappelez-vous une chose, Patrick : pauvres ou non, nous devons agir honorablement... Vous vous rappelez que j'ai renoncé à Owen Fitzgerald parce que je

pouvais le faire sans déshonneur. Mais maintenant...

— Clara, je ne vous comprends pas.

— Non, vous ne le pouvez pas... vous ne le pouvez pas encore. Je laisse à maman le soin de vous raconter toute cette histoire. Tout ce que je vous demande, c'est de vous rappeler que mon honneur est engagé. »

Patrick le lui promit, et le jour suivant, lorsque sa mère l'eut mis au courant de ce qui s'était passé, elle le trouva réservé et silencieux.

« Songez à sa position, lui dit-elle. Il est illégitime et...

— Oui... mais, ma mère...

— Je sais tout, mon cher enfant, je sais tout ce que vous me pourriez me dire; mais vous ne voudriez pourtant pas causer la ruine de votre sœur. Sa persistance est purement romanesque.

— Mais Herbert, que dit-il, lui?

— Il est tout disposé à renoncer à ce mariage. Il me l'a dit, ainsi qu'à sa tante, que j'ai vue trois fois à ce sujet.

— Voulez-vous dire qu'il y renonce volontiers?

— Non... du moins, je ne le sais pas... S'il le désire, il ne peut s'exprimer franchement à cause de l'entêtement de Clara. Quant à moi, Patrick, je ne crois pas qu'elle tienne à lui. J'ai eu lieu d'en douter depuis quelque temps.

— Mais vous avez désiré ce mariage?

— Il est vrai. C'était un excellent mariage, et Clara aimait Herbert jusqu'à un certain point; puis vous savez qu'il existait alors un grand danger au sujet du pauvre Owen. Mais maintenant elle s'obstine, parce qu'elle pense que ce serait peu généreux de sa part de retirer sa parole, et c'est ainsi qu'elle causera la ruine de celui à qui elle veut se dévouer. Naturellement, il ne peut rompre l'engagement tant qu'elle persiste à le tenir. Ce que je voudrais vous faire comprendre, c'est qu'elle ne serait pour lui qu'une entrave perpétuelle. Que peut-il lui arriver de plus malheureux que d'épouser une femme titrée qui n'a pas un shilling vaillant? »

C'est ainsi que la comtesse plaidait sa cause auprès de son fils. Elle s'était, en effet, rendue trois fois à Château-Richmond, et trois fois elle avait porté la perturbation dans l'esprit de tante Letty. Que ne pouvait-elle persuader aux habitants de Château-Richmond d'agir comme ils l'auraient dû! C'est ce qu'elle se disait et ce qu'elle répétait à miss Fitzgerald en s'efforçant de lui faire comprendre que les deux jeunes gens couraient à leur perte, à moins que des personnes sensées, prudentes et connaissant le monde, — comme tante Letty, par exemple, — ne fissent tous leurs efforts pour prévenir ce malheur.

Bien que tante Letty détestât cordialement la comtesse, sa manière de voir sous ce rapport coïncidait avec la sienne. Miss Letty Fitzgerald était imbue de cette vieille et prudente maxime du monde, que les jeunes gens ne doivent pas s'aimer à moins d'avoir beaucoup d'argent, et elle pensait que s'ils venaient à s'aimer en dépit du manque de cet utile métal, il valait mieux pour eux endurer toutes les souffrances d'un amour sans espoir, que de se marier et de s'en remettre à Dieu et à leur savoir-faire pour se procurer du pain. Telle était l'opinion de miss Letty; mais je me permettrai d'ajouter que je ne la partage pas plus que beaucoup d'autres préjugés enracinés dans l'esprit de cette respectable demoiselle.

Lady Desmond avait assez de perspicacité pour voir que tante Letty était de son avis, et elle mettait beaucoup d'empresse-

ment à recourir à son assistance. Lady Fitzgerald ne recevait personne, et il n'y avait que miss Letty, pensait la comtesse, qui pût avoir quelque influence sur Herbert. Elle avait donc employé toutes les ressources de son éloquence en lui dépeignant les horreurs de la pauvreté, auxquelles les deux jeunes gens seraient exposés, et tante Letty avait fini par lui promettre de faire tous ses efforts pour mettre lady Fitzgerald de son côté. On peut donc dire que, malgré le peu de sympathie de miss Fitzgerald pour la comtesse, les visites de celle-ci à Château-Richmond n'avaient pas été infructueuses.

Cependant la famille Fitzgerald commençait à se faire peu à peu à sa triste position et à se préoccuper des soins de l'avenir. Voyant qu'Owen persistait à refuser d'en faire lui-même la proposition, M. Prendergast avait écrit une seconde fois à Herbert pour lui dire qu'il n'était nullement nécessaire que sa famille se pressât de quitter Château-Richmond. « Sir Owen, disait-il, était disposé à se montrer généreux ; lady Fitzgerald pouvait donc avoir la jouissance du château pendant une année au moins. Dans l'intervalle, la fortune particulière de sir Thomas serait réalisée, et elle serait suffisante pour permettre à lady Fitzgerald et à ses filles de vivre dans une *honnête aisance.* »

Avant de quitter Château-Richmond, M. Prendergast avait eu soin de dicter à sir Thomas un testament par lequel il laissait tout ce qu'il possédait à ses trois enfants et en assurait l'usufruit à leur mère. Pendant la minorité de ses filles, la curatelle de ces biens devait être confiée à Herbert.

« Une honnête aisance ! dit Mary à son frère et à sa sœur en lisant avec eux la lettre de M. Prendergast, que ces mots résonnent tristement ! »

Ainsi s'écoula le premier mois qui suivit la mort de sir Thomas, et les malheurs de la famille Fitzgerald cessèrent d'être l'unique sujet des conversations des habitants du comté de Cork.

CHAPITRE XXXII.

Préparatifs de départ.

Vers la fin de ce même mois, Herbert se disposa à commencer sa lutte avec le monde. Avant tout, il était nécessaire de résoudre une question qu'on s'adresse souvent dans la plupart des familles, mais qu'on ne s'était encore jamais adressée dans celle des Fitzgerald. Quelle profession embrasserait-il ? Toutes celles qui peuvent assurer du pain à un jeune homme bien élevé avaient été passées en revue, à commencer par l'Église — idée que tante Letty favorisait de tout son pouvoir, car elle voyait déjà son neveu archevêque d'Armagh — et en finissant par une place dans les bureaux du gouvernement, projet qui souriait davantage à Herbert. M. Prendergast avait conseillé le barreau, non la branche inférieure qu'il suivait lui-même, mais bien la profession honorable d'avocat plaidant. Il ajoutait dans sa lettre à lady Fitzgerald que, si Herbert se décidait à venir à Londres, il s'efforcerait de lui en rendre le séjour agréable. Mais M. Somers était d'un autre avis. A cette époque, le gouvernement se disposait à nommer un grand nombre d'adjoints aux commissaires établis pour l'exécution de la loi en faveur des pauvres, et M. Somers déclarait qu'Herbert n'avait qu'à en témoigner le désir pour obtenir immédiatement une de ces places. On connaissait l'intérêt qu'il avait toujours pris aux pauvres de son voisinage; son malheur était également bien connu, et nul doute que le

gouvernement ne s'empressât de s'assurer les services d'un homme aussi méritant et aussi zélé. Tel était l'avis de M. Somers, avis qui eût été excellent si Herbert et lady Fitzgerald n'eussent éprouvé le besoin de s'éloigner de la scène de leurs malheurs et de quitter tout à fait l'Irlande.

Tante Letty penchait fort pour la cléricature ; un jeune homme comme son neveu, qui s'était distingué à l'Université, ne pouvait manquer de réussir dans l'Église. Il n'obtiendrait peut-être pas l'archevêché d'Armagh, elle en convenait ; mais il y avait une trentaine d'autres évêchés en Irlande, et il serait singulier qu'avec ses talents il n'en obtînt pas un. Jugez donc, s'il revenait dans son pays évêque de Cork, de Cloyne ou de Ross! — trois siéges épiscopaux sur lesquels tante Letty avait ses idées à elle. — Herbert était légèrement entaché de puseyisme, se disait-elle, mais les études théologiques corrigeraient bientôt tout cela. Elle en avait parlé longuement avec Mrs Townsend et il avait été convenu entre elles qu'Herbert entrerait dans les ordres aussi vite que possible, pas en Angleterre, où le danger était grand, mais dans la bonne Irlande protestante, où un ministre de l'Église anglicane était un véritable ministre protestant, et non un prêtre moitié romain, moitié anglican.

Herbert lui-même était impatient de se procurer un emploi et de s'assurer des moyens d'existence : il était donc assez naturel qu'il préférât le séjour de Londres à tout autre ; car partout, en Irlande, il serait connu comme le Fitzgerald qui aurait dû être le propriétaire de Château-Richmond. D'ailleurs, comme la plupart des jeunes gens appelés à gagner leur vie, il avait l'idée que Londres était le théâtre qui lui convenait le mieux. Dans le premier moment, il ne s'était pas montré contraire aux projets que sa tante formait pour lui; mais après mûre réflexion, il avait reconnu qu'un pasteur doit avoir la vocation de son ministère, et il avait renoncé à l'idée d'entrer dans l'Église, au grand désespoir de tante Letty, qui croyait voir dans la résolution de son neveu l'œuvre de Satan lui-même, de Satan puseyite!

Sa mère et ses sœurs favorisaient les vues de M. Prendergast; et lorsqu'il fut reconnu que les circonstances pécuniaires ne s'y opposaient pas pour le moment, on s'arrêta à ce dernier parti. Il fut décidé qu'Herbert resterait encore trois ou quatre semaines à Château-Richmond, jusqu'à ce que les affaires fussent arrangées, puis qu'il partirait pour Londres, où il se mettrait entre les mains de M. Prendergast. Sa mère et ses sœurs ne tarderaient pas à le suivre avec tante Letty, et ils vivraient tous ensemble dans quelque petite ville près de Saint-John's-Wood ou peut-être à Brompton.

Il est étonnant de voir comme le chaos des misères humaines change de face lorsqu'il est envisagé avec courage, et que des mains habiles entreprennent d'y apporter l'ordre et la lumière. Il y avait à peine trois mois que tout était ruine et désespoir pour les membres de la famille Fitzgerald. Quand M. Prendergast était arrivé à Château-Richmond, il leur avait semblé qu'ils n'oseraient plus vivre au milieu d'une société aux yeux de laquelle ils n'étaient que des êtres dégradés, réduits à la pauvreté, ou à une position pire que la pauvreté. Le monde s'écroulait autour d'eux; il leur paraissait impossible de survivre à son cataclysme. Cependant la catastrophe avait eu lieu ; et déjà ils se laissaient aller à de nouvelles espérances. Ils avaient osé envisager le chaos, et ils avaient reconnu qu'il contenait des éléments d'ordre et de paix. Des souvenirs douloureux devaient, il est vrai, alté-

rer à jamais leur bonheur. Leur pauvre père leur avait été enlevé au milieu de leurs disgrâces, et leur mère, qui supportait si admirablement les coups du sort, leur mère qui, par amour pour eux, se prêtait encore aux projets qu'ils faisaient pour l'avenir, ne souriait plus d'une joie sans mélange. Ils le savaient; mais le chaos était débrouillé, et les champs de la vie pourraient encore se montrer fertiles et verdoyants pour eux.

Il y avait un sujet dont leur mère ne leur avait jamais parlé et auquel Herbert n'eût osé faire allusion. Depuis le départ de M. Prendergast, il n'avait plus été question de l'homme auquel elle avait autrefois lié son sort; mais elle s'était hasardée à en parler dans une de ses lettres à M. Prendergast. « Que dois-je faire, lui avait-elle demandé, pour l'empêcher de s'adresser à moi ou à mes enfants? » M. Prendergast lui avait répondu qu'elle n'avait rien à craindre à cet égard, qu'il avait vu cet homme, et qu'il croyait pouvoir lui donner l'assurance qu'elle ne serait jamais tourmentée à son sujet. « Il est possible cependant, ajoutait-il, qu'il vous écrive pour vous demander de l'argent. Dans ce cas, ne lui répondez pas, mais envoyez-moi ses lettres. »

« Et vous vous en allez tous? » dit d'une voix larmoyante Mrs Townsend à tante Letty, peu de jours après que les projets de la famille eurent été arrêtés.

Elles étaient assises devant le feu de la salle à manger du presbytère, où elles avaient souvent passé de longues heures à s'entretenir de l'état déplorable du pays.

« Mais il le faut bien; vous comprenez que ma sœur ne serait jamais heureuse ici.

— Non, le changement serait trop pénible pour elle. Pauvre lady Fitzgerald! Et quand cet homme vient-il s'établir à Château-Richmond?

— Quel homme? Owen?

— Oui, sir Owen, comme on l'appelle, je suppose.

— Je n'en sais rien. Il ne paraît nullement pressé. Je crois qu'il a dit que ma sœur pouvait rester à Château-Richmond si elle le désirait. Mais vous comprenez qu'elle ne peut accepter.

— On dit, ajouta tout bas Mrs Townsend, qu'il refuse l'héritage.

— Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'a pas fait imprimer de nouvelles cartes de visite avec son titre. Quant à cela, j'en suis sûre.

— C'est un singulier homme. Vous savez que je n'ai jamais pu le souffrir.

— Ni moi non plus. Il n'est pas venu une seule fois à notre église depuis six mois. Mais tout cela est bien singulier. Vous connaissez naturellement l'histoire?

— Quelle histoire?

— A propos de lady Clara. Owen Fitzgerald l'aimait passionnément avant que votre Herbert l'eût jamais vue. Et l'on dit qu'il a juré de tuer son cousin s'il épouse Clara.

— Herbert ne pourra jamais l'épouser. Songez donc, ils n'auraient que trois cents livres sterling de revenu entre eux!... c'est-à-dire pas pour le moment..., ajouta tante Letty, qui savait que les revenus dont elle jouissait cesseraient d'être payés à sa mort.

— C'est bien peu, bien peu, en vérité, dit Mrs Townsend en se rappelant cependant qu'elle s'était mariée avec moins que cela. Mais, miss Fitzgerald, si Herbert ne l'épouse pas, croyez-vous qu'Owen Fitzgerald l'épousera?

— Je ne crois pas qu'elle le voudrait. J'en suis bien sûre.

— Même s'il avait toute la fortune avec le titre?

— Non ; fût-il encore deux fois plus riche. Que dirait-on d'elle si elle l'acceptait? Mais, quoi qu'il en soit, il n'y a rien à craindre à cet égard, car elle déclare que rien ne la séparera de notre Herbert. »

Elles continuèrent à discuter, chacune d'elles émettant sa manière de voir sur les bruits qui circulaient au sujet du refus d'Owen. Tante Letty ne pouvait croire que quelque chose de bon pût provenir d'une source aussi impure, et elle prétendait qu'Owen avait quelque raison particulière pour temporiser. « Ce n'est pas par amour pour nous, disait-elle, qu'il refuse ce titre et cet héritage. » Et en cela elle avait raison. Mais elle aurait été bien plus surprise encore, si elle avait appris qu'Owen n'agissait ainsi que dans le but de faire ce qui était strictement juste.

« Et Herbert ne veut donc pas entrer dans l'Église? » continua Mrs Townsend.

Tante Letty secoua tristement la tête.

« Ænéas aurait été si heureux de diriger ses études pendant une année! Il serait venu chez nous après votre départ; il aurait été ordonné à Cork et aurait trouvé une cure près d'ici, dans le voisinage, où il est si bien connu. Est-ce que cela n'eût pas été charmant? »

Tante Letty n'aurait pas positivement appuyé la proposition de Mrs Townsend. Elle avait rêvé pour son neveu des études théologiques d'un ordre plus relevé. Trinity-College à Dublin était, selon elle, le seul endroit où les principes de l'Église anglicane fussent purement enseignés. Mais, puisque Herbert refusait obstinément d'embrasser la profession ecclésiastique, il n'était pas nécessaire de détruire les brillantes illusions de Mrs Townsend.

« Tout cela est inutile, dit-elle, puisqu'il est décidé à entrer au barreau.

— La carrière du barreau est très-respectable, » dit Mrs Townsend. Puis elle reprit, après un moment de silence : « Et vous voulez aussi partir avec eux? Vous ne serez pas heureuse, je crains, si loin des lieux où vous êtes née.

— C'est un triste changement, surtout à mon âge, dit tante Letty d'une voix plaintive. J'ai maintenant soixante-deux ans.

— Non! s'écria Mrs Townsend, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir sur l'âge de miss Letty.

— Oui, soixante-deux ans, si je vis jusqu'à la semaine prochaine. Et je n'ai jamais quitté Château-Richmond. C'est là que je suis née, et c'est là que je croyais mourir. Mais qu'importe!

— Il est vrai : qu'importe où nous vivons, tant que nous restons dans cette vallée de larmes? Mais ne pourriez-vous pas trouver une petite habitation près d'ici... Callaghan-Cottage, par exemple, où il y a une petite prairie pour nourrir une vache et le plus joli jardin du comté de Cork?

— Je ne voudrais pas quitter ma sœur pour tous les cottages et les jardins d'Irlande, dit tante Letty. Il a plu au Seigneur de nous réunir, et nous finirons ensemble notre pèlerinage. Où elle ira, j'irai, et où elle habitera, j'habiterai. Son peuple sera mon peuple et son Dieu sera mon Dieu. »

Et Mrs Towsend ne parla plus du cottage de Callaghan, ni de son joli jardin.

Mais tante Letty avait une autre raison dont elle ne parlait pas, même à son amie Mrs Townsend. Les tristes événements qui venaient de se passer à Château-Richmond n'avaient point porté atteinte à ses revenus qui lui appartenaient exclusivement. Elle jouissait d'une rente viagère de six cents livres sterling, et cette somme, ajoutée à ce que l'on pourrait sauver du naufrage, permettrait à la famille de vivre conforta-

blement dans quelque villa des environs de Londres. Or, sans les revenus de tante Letty, cette villa ne pouvait être qu'une pauvre demeure. M. Prendergast avait calculé que les débris de la fortune particulière de sir Thomas se monteraient à quatorze mille livres sterling avec lesquelles il serait nécessaire d'acheter des rentes sur l'État. On voit donc qu'il eût été difficile de se passer des revenus de tante Letty.

« J'espère que vous trouverez là-bas des prédicateurs qui vous prêcheront le pur Évangile, dit Mrs Townsend d'un ton qui prouvait combien ses appréhensions étaient sérieuses à cet égard.

— Je tâcherai au moins d'en trouver un. Ne craignez pas que je renie jamais ma foi.

— Mais ils dressent maintenant des crucifix sur les tables de communion en Angleterre.

— Je le sais, c'est très-mal ; que voulez-vous? Il y aura toujours quelques vestiges des anciennes cérémonies. Le Seigneur ne nous abandonnera pas complétement. »

Et miss Letty prit congé de Mrs Townsend, laissant celle-ci bien persuadée que le pays que son amie allait habiter était un pays où les lumières de l'Évangile ne brillaient plus dans toute leur pureté.

Il n'était pas étonnant que la famille Fitzgerald eût hâte de quitter une maison qui lui rappelait de tristes souvenirs. La plus grande partie des jouissances d'un propriétaire ne dépend-elle pas des objets qui l'environnent? Quand pourra-t-on couper les choux marins? Quand paraîtront les premiers crocus? Les violettes seront-elles aussi odoriférantes que l'année dernière? Les boutures de géranium prospéreront-elles? Nous avons bêché, fumé et ensemencé nos terres, et nous attendons avec impatience le moment de la moisson et des récoltes. Nous nous attachons même aux meubles dont nous nous servons tous les jours, et c'est en décorant nos demeures que nous formons notre goût. La place que nous occupons à l'église, la voix qui nous y parle de Dieu, et que les années ont peu à peu affaiblie, ne nous sont-elles pas bien chères? Et les visages de ceux qui ont vécu parmi nous, les domestiques qui nous ont servis, les enfants dont nous avons entendu les premiers bégayements et que nous voyons aujourd'hui folâtrer près de nous et nous éclabousser en passant, ne les aimons-nous pas tous? Ne contribuent-ils pas tous à la somme de notre bonheur? Oui, tout le monde tient plus ou moins à ces choses sans peut-être s'en rendre compte, et les femmes y tiennent encore plus que les hommes.

Les jeunes Fitzgerald allaient donc se séparer de tout ce qui leur était cher. Les premiers bourgeons du printemps commençaient déjà à paraître ; mais comment leur aurait-il été possible de les regarder? On aime le bouton parce qu'il promet la fleur. S'ils cueillaient quelque fleur printanière, c'était avec des larmes dans les yeux. L'église avait été abandonnée par tous, excepté par Herbert et tante Letty. Il eût été impossible à lady Fitzgerald de s'y rendre, et les jeunes filles étaient trop heureuses de pouvoir rester auprès de leur mère. Quant aux écoles du village, où elles avaient enseigné aussitôt qu'elles en avaient été capables, elles avaient aussi été abandonnées, mais non sans le plus vif regret.

Les deux sœurs avaient cessé de s'y rendre à partir du jour où elles avaient connu leur malheur; mais elles avaient fait dire aux enfants qu'elles iraient prendre congé d'eux. Elles n'avaient peut-être pas réfléchi aux conséquences de cette promesse. Les enfants en avaient naturellement

parlé à leurs mères, et quand Mary et Emmeline arrivèrent près des deux jolis bâtiments situés au coin du parc, elles trouvèrent une foule de femmes et d'enfants rassemblés pour les recevoir.

Autrefois, dans des jours plus prospères, la condition des habitants du voisinage de Château-Richmond était préférable à celle de la plupart de leurs voisins. Leurs gages étaient plus élevés, les enfants mieux habillés, l'expression des visages moins souffreteuse; mais, maintenant, cette différence était à peine sensible. En jetant les yeux sur cette réunion de femmes et d'enfants, il sembla aux jeunes filles que les infortunes de leur maison avaient déjà produit leurs tristes résultats sur ces pauvres gens. Elles se trompaient : c'était l'œuvre de la famine. Il était rare dans ce temps-là de voir un paysan portant sur son visage l'apparence de la santé. La *farine jaune* était une nourriture utile, la plus utile sans doute qu'on pût se procurer à cette époque, mais elle n'était agréable ni aux yeux ni au palais.

Mary et Emmeline avait à peine quitté la maison, qu'elles s'étaient repenties de la promesse qu'elles avaient faite. « Il eût bien mieux valu, se disaient-elles, recevoir les enfants dans la grande salle du château, et y prendre congé d'eux en leur offrant de petits présents. »

« Mary, je retourne à la maison, » dit Emmeline en voyant cette foule de femmes et d'enfants; mais tante Letty, qui les accompagnait, s'avança d'un pas ferme et elles se trouvèrent bientôt dans l'école.

« Nous sommes venues pour vous dire adieu, dit miss Letty en essayant de commencer un discours.

— Que le ciel soit votre partage à toutes! s'écria une pauvre femme, car vous avez toujours été bonnes pour les pauvres. Que la bienheureuse Vierge vous guide et vous protége partout où vous irez! — bénédiction contre laquelle tante Letty, si troublée qu'elle fût, ne manqua pas de protester un peu en elle-même. — Que le ciel fasse pleuvoir des rayons de gloire sur vos têtes, car vous avez toujours été la meilleure famille du comté de Cork.

— Vous savez, je suppose, reprit tante Letty, que nous allons vous quitter?

— Nous le savons... nous le savons! Malheur à ceux qui en sont la cause! Il n'y aura plus de bonheur dans le pays quand vous serez partie, miss Emmeline! Et que ferons-nous quand nous ne vous aurons plus? et quand vous reverrons-nous? Ah, miss Letty! bien des yeux pleureront sur vous et sur Milady! Que le Seigneur la bénisse et la conserve, et reçoive son âme quand elle mourra, car s'il y eut jamais une excellente femme ici-bas, c'est bien lady Fitzgerald! »

Tante Letty comprit qu'il n'était pas nécessaire de continuer son discours, et l'eût-elle voulu, que cela lui eût été impossible. Les enfants pleuraient et leurs mères mêlaient leurs sanglots à leurs prières et à leurs bénédictions. Mary et Emmeline, noyées de larmes, s'assirent en attirant à elles les plus jeunes des enfants te ceux qu'elles avaient préférés, embrassant leurs joues amaigries par la souffrance et la faim, et pleurant sur eux avec une tendresse dont jusqu'alors elles ne s'étaient jamais rendu compte.

Il n'eût guère été possible à aucune d'elles de se faire entendre, car tante Letty elle-même s'abandonnait à toute la violence de son émotion, et il était étonnant de voir les libertés qu'on se permettait avec elle et même avec son vénérable chapeau. Les femmes avaient commencé par prendre ses mains pour y appuyer leurs lèvres,

puis elles avaient baisé ses pieds, ses vêtements, ses épaules et fait le signe de la croix sur elle lorsqu'elle s'était tournée, quoiqu'elles n'ignorassent pas à quel débordement d'indignation elles s'exposaient si tante Letty s'était aperçue de ce geste papiste. Puis elles s'emparèrent de ses bras, et les plus hardies d'entre elles finirent par la baiser au front et sur les joues, et la pauvre tante Letty, qui dans son émotion était incapable de prononcer une parole, se vit tiraillée à qui mieux mieux.

Cependant la voix d'une femme parvint à se faire entendre au milieu de tous ces gémissements et de ces sanglots. C'était une femme de haute taille, et elle eût été belle, si la famine n'eût laissé ses traces sur son visage. Elle tenait un nourrisson dans ses bras, et un autre enfant, un peu plus âgé, s'était suspendu à ses vêtements jusqu'au moment où Emmeline l'avait remarqué et pris sur ses genoux.

« Oui, c'est un funeste jour pour nous tous, dit la femme d'une voix basse, mais qui devint de plus en plus forte à mesure qu'elle parlait, un funeste jour pour nous tous, que celui qui nous enlève les seuls vrais amis que nous ayons jamais eus. Que ma malédiction soit sur ceux qui sont venus porter le chagrin et la désolatoin parmi nous et la misère dans une noble famille qui a toujours été bonne pour les pauvres; oui, une noble famille, et comme il n'y en a point aujourd'hui dans tout le comté. Oh! malheur! malheur! car c'est un triste jour pour nous et pour les enfants. Où trouverons-nous des consolations et des secours quand la maladie viendra nous frapper? et elle nous frappera probablement lorsque les Fitzgerald auront quitté le pays. Qu le Seigneur les bénisse et les préserve de tout mal, et que la sainte Vierge les ait en sa sainte garde!

— Chut! dit tante Letty, qui croyait ne pouvoir laisser passer un tel langage sans témoigner sa désapprobation.

— Sûrement la bénédiction d'une pauvre mère ne saurait vous nuire, continua la femme. Écoutez-moi, voisines; ce sera aussi un triste jour pour celui qu'on appelle l'héritier, lorsqu'il mettra le pied dans cette maison.

— Oh! pour ça, oui, Bridget Magrath, dit une autre voix parmi les femmes.

— Un triste jour, reprit la mère. Si la maison ne s'écroule pas sur lui, il n'y a pas de justice dans le ciel.

— Mais, mistress Magrath, dit tante Letty en essayant de l'interrompre, vous ne devez pas parler ainsi; vous avez tort de supposer que M. Owen...

— Nous vivrons tous pour le voir, reprit la femme, car le temps marche à grands pas pour nous. Mais c'est une mauvaise loi que celle qui nous enlève nos anciens maîtres. Et quant à celui qu'on appelle monsieur Owen... »

Tante Letty et ses nièces ne se sentaient pas la force d'en entendre davantage. Elles s'éloignèrent, mais non sans difficulté, de la foule qui les entourait, et après avoir encore touché la main aux femmes et aux enfants qui se trouvaient le plus près d'elles, elles s'esquivèrent dans le parc et reprirent le chemin du château.

Elles ne s'étaient pas attendues à d'aussi éclatantes démonstrations, et la scène qui venait d'avoir lieu les avait beaucoup émues. Tante Letty ne s'était jamais vue tiraillée de cette façon, et elle ne savait plus comment faire tenir son chapeau sur sa tête. Les jeunes filles gardèrent longtemps le silence.

« Je suis contente que nous y soyons allées, dit enfin Emmeline, dès que l'émotion lui permit de parler.

— C'eût été affreux de partir sans les voir, dit Mary. Pauvres gens! Désormais, personne ne nous aimera comme eux!

— On ne peut pas savoir, dit tante Letty. Le Seigneur donne et le Seigneur reprend; que son saint nom soit béni! Vous êtes jeunes toutes deux, et vous pouvez encore revenir; mais pour moi...

— Chère tante Letty! si nous revenons, vous reviendrez aussi.

— Si je pouvais seulement espérer que mes os reposeront un jour près de ceux de mon frère! Mais qu'importe le lieu où nos os reposent! »

Elles gardèrent un moment le silence, puis tante Letty reprit : « Je crois que je ne serai pas malheureuse en Angleterre; je serai sans doute la plus heureuse de vous tous, si je puis trouver un ministre dont les doctrines ne soient pas entachées d'idolâtrie. »

Ceci avait lieu trois semaines environ avant le départ de la famille et l'avant-veille de celui d'Herbert. Il était allé, lui aussi, faire ses adieux; il avait vu les Townsend au presbytère, le père Barney à Kanturk, et avait même touché la main au révérend M. Creagh à Gortnaclough. Mais il lui restait à faire une dernière visite.

Il était décidé qu'il se rendrait à Desmond-Court et qu'il y verrait Clara avant son départ. Cela ne s'était pas arrangé sans difficulté, car la comtesse avait d'abord refusé de le recevoir chez elle; mais le jeune comte étant à la maison, elle avait fini par céder. Herbert avait déclaré qu'il ne se rendrait pas à Desmond-Court s'il ne lui était pas permis de voir Clara en particulier; la comtesse y avait consenti en se disant qu'elle le verrait premièrement, et que son éloquence contre-balancerait les fâcheux effets de l'entêtement de sa fille. Le jour suivant, Herbert devait partir pour Londres, « pour ne jamais revenir, » disait-il à Emmeline, « à moins que ce ne fût pour venir chercher sa femme. »

« Mais vous viendrez la chercher, dit Emmeline d'un ton résolu. Vous auriez un cœur bien timide si vous en doutiez. »

CHAPITRE XXXIII.

Le dernier degré de misère.

La veille de son départ pour Londres, Herbert monta encore une fois son cheval, — le cheval qui, à partir de ce jour, ne devait plus lui appartenir, — et se dirigea vers Desmond-Court. Il avait compris la faute qu'il avait commise en s'y rendant à pied par la pluie et la boue, et combien il s'était nui en s'y présentant dans un aussi triste équipage. Il s'habilla donc avec quelque recherche, non pour Clara, mais pour la comtesse, et prenant sa cravache à manche d'argent dans sa main bien gantée, il se mit en selle avec plus de courage et d'ardeur qu'il ne s'en était senti depuis longtemps.

Rien n'aurait pu être plus digne de louange que la conduite des domestiques de Château-Richmond, à la suite des événements pénibles qui venaient de se passer dans la famille. Tous, à l'exception de trois, avaient reçu leur congé, et en le leur donnant, on leur avait expliqué le motif de cette séparation. « Il avait été prouvé, avait dit tante Letty à l'un des plus âgés d'entre eux, que M. Herbert n'était pas l'héritier; la famille était donc obligée de partir. » Mrs Jones naturellement devait accompagner sa maîtresse. Quant à Richard, tante Letty et Herbert lui avaient dit qu'il ferait mieux de rester en Irlande et d'y vivre du

produit d'un petit coin de terre dont il nous assurerait la possession. Mais, en réponse à cette proposition, il annonça qu'il se disposait à partir lui-même pour Londres. « Si l'air de Londres était bon pour milady et pour miss Letty, dit-il, il serait aussi bon pour lui. Il est inutile d'en parler davantage, monsieur Herbert, car j'ai la ferme intention d'y aller. » Et l'on n'en parla plus.

Les autres domestiques reçurent leur congé en pleurant et en bénissant la famille. Tous auraient voulu servir leurs maîtres jusqu'à la fin de leurs jours. « Je donnerais volontiers mon petit doigt à couper pour partir avec vous, miss Emmeline, » dit une pauvre fille. Mais c'était inutile; s'il ne leur était plus possible de continuer un grand train de maison en Irlande, ils le pourraient encore bien moins à Londres.

Le groom qui tenait le cheval d'Herbert par la bride porta respectueusement la main à son chapeau, lorsque son jeune maître prit lentement le chemin de l'avenue, puis il regagna les écuries tout en méditant sur les changements qui venaient de survenir, et en se demandant s'il pourrait bien se décider à entrer au service d'Owen, l'usurpateur.

Désireux de ne pas être vu sur la route de Desmond-Court, Herbert prit celle de Gortnaclough, qu'il ne tarda pas à quitter pour se diriger du côté de Clady et des montagnes. Il traversa un pays désert et marécageux qui s'étendait au delà des limites du domaine de Château-Richmond. On voyait ici et là quelques misérables huttes abandonnées; c'était un de ces cantons divisés et subdivisés par petits lopins de terre entre les pauvres laboureurs, mais, depuis la famine, personne ne voulait louer le moindre de ces lopins, dont le rendement eût à peine payé la taxe des pauvres, rien de plus triste que ces champs arides et déserts.

On était au commencement d'avril; mais le temps était encore froid et orageux, et le vent d'est, qui, au dire des Irlandais, se montre si *débonnaire* dans leur pays, soufflait ce jour-là avec violence. Tout à coup une forte ondée commença à tomber, une de ces ondées de printemps qui sont si froides, mais qui passent si rapidement. Herbert se rappela sa dernière visite à Desmond-Court et résolut de prendre patience. Mettant donc pied à terre, il se dirigea vers une cabane située sur le bord du chemin et y entra en tenant son cheval par la bride. Personne, en Angleterre, ne songerait à faire entrer son cheval dans la chaumière d'un pauvre paysan, ni même à l'abriter sous un hangar, sans en demander la permission; mais en Irlande, il y a plus d'intimité, et l'on prend plus de libertés avec ses voisins. Il n'est pas rare, un jour de chasse, de voir une cabane envahie par les chevaux, et les enfants se traîner entre leurs jambes aussi tranquillement que si c'étaient les pourceaux de la cabane. Les chevaux irlandais ont un si bon naturel et se comportent toujours si bien!

La cabane où Herbert chercha un abri était située à l'angle formé par le détour du chemin. Elle était petite et de misérable apparence, sans aucun hangar ou abri à l'extérieur, sans même un pauvre petit champ de pommes de terre qui en dépendît. Mais le dénûment de cette triste habitation n'était rien auprès de celui de l'intérieur. Quand Herbert y entra, il lui sembla qu'elle était parfaitement vide. Il n'y avait pas de feu dans l'âtre, quoiqu'un feu soit le luxe qu'un Irlandais puisse le plus facilement s'accorder, et le dernier dont il consente à se passer. On n'y voyait

pas un seul meuble, pas un seul ustensile de cuisine, pas même la marmite de fer dans laquelle se fait ordinairement toute la cuisine du villageois irlandais. Herbert avait sous ses pieds un sol humide, autour de lui des murs nus et lézardés, au-dessus de sa tête une vieille couverture de chaume à travers laquelle la pluie commençait déjà à tomber.

Et cependant ce lieu était habité. Une femme tenant un enfant dans ses bras était accroupie par terre au milieu de la cabane. L'obscurité était si profonde, qu'Herbert douta un instant que l'objet qu'il avait devant lui fût un être humain. L'infortunée ne fit aucun mouvement lorsqu'il entra, ne témoigna aucune surprise ; mais quand le jeune homme put distinguer plus clairement les objets qui l'entouraient, il vit les yeux de la pauvre femme reluire dans l'obscurité. Ils étaient grands ces yeux qui suivaient tous ses mouvements, mais ils brillaient d'un éclat vitreux, de cet éclat qui n'a en lui ni vie ni santé.

Il regarda plus attentivement cette femme et s'aperçut que quelques misérables lambeaux de vêtements ne couvraient qu'à peine sa nudité; ses cheveux souillés de boue tombaient en désordre sur ses épaules, et la tête de l'enfant qu'elle tenait dans ses bras était sillonnée de gerçures scrofuleuses. Jamais plus triste spectacle n'affligea les regards!

Dans ces jours de désolation publique, et lorsque les victimes de la famine avaient passé par toutes les crises de la souffrance, leur visage prenait une expression qui était le signe certain qu'elles étaient arrivées au dernier degré de misère et qu'elles touchaient à leur fin. Leur bouche était à moitié ouverte, leurs lèvres et leurs joues pendantes. On ne voyait chez elles aucun signe de souffrance aiguë, aucun de ces horribles symptômes de la faim qu'on suppose accompagner ordinairement la famine. Non, c'était l'expression de l'apathie, de la désolation et de la mort. Quand ces signes se faisaient lire sur les traits d'un malheureux, son arrêt était prononcé. « Il est inutile de nous occuper de lui, il est perdu, » me dit un jour une dame du sud-ouest de l'Irlande, tandis que le pauvre garçon dont elle parlait était là debout nous écoutant! La délicatesse des sentiments de cette dame n'égalait certes pas son énergie à faire du bien, — car elle en faisait beaucoup, — mais il était bien difficile d'être délicat en présence d'une tâche aussi compliquée. Puis elle me montra le stigmate fatal sur le visage du jeune homme, et je reconnus que sa prévision était juste.

La famine n'était pas encore assez avancée à l'époque dont nous parlons pour qu'Herbert connût déjà tous ces symptômes, où il eût compris qu'il n'y avait plus d'espoir pour la pauvre créature qui était devant lui. Le sceau de la mort était déjà empreint sur son front, mais les angoisses de la faim étaient passées... Elle restait accroupie, indifférente, presque incapable de souffrir, même pour son enfant, attendant, sans s'en douter, l'heure de la délivrance qui n'était pas éloignée.

« Je viens me mettre à l'abri de la pluie, lui dit Herbert en la regardant avec compassion.

— De la pluie? répéta-t-elle en fixant toujours sur lui son œil vitreux; Votre Honneur est le bienvenu. »

Mais elle n'essaya pas de se lever, ni de lui témoigner ces marques de respect dont les paysans irlandais sont si prodigues lorsque des personnes d'un rang élevé entrent sous leur toit.

« Vous me paraissez bien misérablement logée, lui dit Herbert en regardant tout

autour de lui. N'avez-vous point de lit pour vous reposer?

— Non, répondit-elle.

— Et pas de feu? reprit-il, car le froid et l'humidité de ce lieu le faisaient frissonner.

— Non, répéta-t-elle, sans essayer de se plaindre de sa misère.

— Et vivez-vous toute seule ici, sans meubles, sans aucun ustensile?

— Oui, comme Votre Honneur le voit. »

Herbert garda un moment le silence tout en continuant de regarder autour de lui, car cette pauvre femme était si impassible, si peu communicative, qu'il savait à peine que lui dire, et cependant il comprenait qu'il ne pouvait la quitter sans lui venir en aide. Mais que pouvait-il faire pour une pauvre créature qui paraissait si indifférente à ses propres souffrances? Ses yeux s'arrêtèrent enfin sur de la paille amoncelée dans le coin le plus obscur de la hutte; il lui sembla que cette paille recouvrait quelque chose. Lâchant la bride de son cheval, il s'approcha. En ce moment un faible rayon de lumière, s'échappant d'un trou pratiqué dans le mur, lui montra le corps d'un enfant mort et dépouillé de tout vêtement.

Pendant une minute ou deux, Herbert promena son regard de la femme mourante à l'enfant mort et de l'enfant mort à la femme mourante, comme s'il eût attendu que celle-ci donnât quelque explication, mais elle ne dit pas un mot, quoique ses yeux fussent toujours fixés sur lui.

Alors il s'agenouilla, et touchant le cadavre, il sentit qu'il n'était pas encore roidi par le froid de la mort. L'enfant pouvait avoir eu quatre ans; celui qui vivait encore dans les bras de sa mère en avait peut-être deux.

« Était-ce votre enfant? demanda Herbert à voix basse.

— Oui, dit la femme, c'était ma petite Kitty. »

Mais pas une larme ne se montra dans ses yeux, pas un sanglot ne s'échappa de sa poitrine.

« Et quand est-elle morte?

— Je ne le sais pas au juste. »

Et, s'affaissant sur elle-même, elle porta à son front la main qui ne soutenait pas l'enfant, repoussa en arrière ses cheveux et essaya de réfléchir.

« Elle vivait encore cette nuit, n'est-ce pas? demanda Herbert.

— Je crois que oui, Votre Honneur. Il faisait déjà grand jour, je me rappelle, quand elle a cessé de se plaindre... Elle n'était pas si malade quand mon mari est parti.

— Comment se nomme votre mari?

— Mike, Votre Honneur.

— Ah! Mike est votre mari. »

La pauvre femme n'était pas disposée à causer, cependant Herbert finit par apprendre que Mike, perclus de rhumatismes, n'avait pu être employé aux travaux des grandes routes. Il aurait donc pu entrer, lui et sa famille, dans une maison de pauvres. Un pareil avis était facile à donner quand un pareil cas se rencontrait, et il était ordinairement suivi; mais il y avait tant de pauvres qui restaient sans secours, sans conseils, et qui ne savaient comment se tirer d'affaire! Ce malheureux avait fini par trouver quelqu'un qui lui donnait sa nourriture moyennant l'ouvrage qu'il était encore capable de faire en dépit de son infirmité, et il ne pouvait se résigner à renoncer à cet ouvrage. Il le préférait encore à la maison des pauvres. Or, tant qu'un homme trouvait de l'occupation en dehors de ces établissements, sa femme et ses enfants n'y pouvaient être admis. La règle était bonne en elle-même, car un homme

aurait pu travailler et gagner des gages suffisants à l'entretien de sa famille tout en laissant sa femme et ses enfants à la charge de l'État. On faisait, il est vrai, des exceptions dans certains cas, comme dans celui-ci, par exemple, mais il était bien difficile de les connaître tous.

Mike était donc allé à son ouvrage, laissant sa femme et ses enfants sans aucune nourriture et sans espoir de s'en procurer. Herbert finit cependant par découvrir à terre, près de la femme, un espèce de bol. Il le souleva et vit que quelques grains de farine de maïs non cuite y étaient encore attachés. L'infortunée lui dit que son mari lui avait apporté une poignée de cette farine qu'il avait volée dans la maison où il travaillait. Elle l'avait délayée avec de l'eau, et c'était là la nourriture qui l'avait soutenue, elle et ses enfants, depuis la veille.

Telle fut l'histoire que cette pauvre créature raconta en peu de mots. Alors Herbert lui demanda ce qu'elle comptait faire et quelles étaient ses espérances. Mais quoiqu'elle parût se soucier fort peu du passé, elle se souciait encore moins de l'avenir.

« Je n'en sais rien, » se contenta-t-elle de répondre. Elle n'éleva pas même la voix pour demander des secours à celui qui semblait compatir à ses misères. L'angoisse de la mort était déjà passée pour elle.

« Mais l'enfant que vous avez dans vos bras n'a-t-il pas froid? » demanda Herbert.

Et se baissant sur elle, il toucha le corps du pauvre petit. La mère fit un mouvement comme pour arranger les vêtements qui le couvraient, mais Herbert vit qu'elle ne le faisait que par pudeur et pour se couvrir elle-même. C'était le seul mouvement qu'elle eût fait depuis qu'il était entré dans la cabane.

« N'a-t-il pas froid? répéta-t-il en tournant la tête d'un autre côté, pour mettre la pauvre femme à son aise.

— Froid! murmura-t-elle d'un air hagard et d'une voix étonnée, comme si elle ne l'eût pas bien compris. Je suppose bien qu'il a froid. Pourquoi n'aurait-il pas froid? Nous avons tous froid. »

Mais elle ne bougea pas de sa place, et quoique l'enfant fît entendre par intervalles un faible gémissement, il restait tranquille dans ses bras, les yeux fixés dans l'espace.

Herbert restait pénétré d'horreur auprès de cette femme mourante et de cet autre enfant privé de vie, en se demandant ce qu'il devait faire. Il ne pouvait les laisser sans secours, ni abandonner le cadavre dans cet horrible état. Il sortit de sa poche un mouchoir de soie et l'étendit sur la dépouille mortelle. Il éprouva d'abord quelque répugnance à toucher ces restes inanimés, mais, surmontant peu à peu son dégoût, il s'agenouilla près de l'enfant mort, détendit ses membres, lui ferma les yeux et l'enveloppa dans le mouchoir. La mère le regardait faire en silence, secouant la tête, et ayant l'air de lui demander si tout cela n'était pas bien triste.

Il prit ensuite quelques pièces d'argent et les tendit à la pauvre femme. Elle les reçut en murmurant quelques mots de remercîments, mais elle ne parut éprouver aucun plaisir. Elle était là, dit-elle, en attendant le retour de Mike, et là elle resterait, dût-elle mourir en tenant l'argent dans sa main.

« Je vous enverrai quelqu'un, lui dit Herbert en s'en allant, quelqu'un qui prendra soin du pauvre enfant, qui l'ensevelira et qui vous conduira, vous et l'autre enfant, dans la maison des pauvres. »

Elle le remercia encore, mais toujours avec la même apathie.

Herbert, remontant à cheval, oublia pour un moment sa triste position et Desmond-Court, et Clara Desmond. Quelle que fût l'étendue de son infortune, comment aurait-il pu se trouver malheureux après le triste spectacle qui venait d'affliger ses regards; comment aurait-il pu se plaindre des coups du sort, après avoir vu à quel degré de misère une créature humaine peut être réduite?

Avant d'arriver à Château-Richmond, il prit quelques arrangements au sujet de la pauvre femme, et ordonna qu'une voiture l'allât chercher et la transportât avec son enfant à l'Union de Kanturk. Mais ses efforts aboutirent à peu de chose. On faisait peu de cas alors d'une pauvre femme mourante, et l'on ne s'empressa pas d'obéir aux ordres d'Herbert.

Quand le secours arriva, il était trop tard, la mère et les deux enfants quittèrent la cabane ensemble, enveloppés dans le même suaire.

Mais eussent-ils volé à son secours sur les ailes de la charité, ils n'eussent pas prolongé sa vie d'un jour. Son arrêt avait été prononcé avant qu'Herbert fût entré dans la cabane.

(*A continuer.*)

Chronique scientifique

DE LONDRES ET DE PARIS.

Astronomie : Observatoire du mont Ararat. — Un trou à la lune. — *Chimie :* Épreuve des pommes de terre. — Analyse spectrale. — *Géographie :* L'Australie en 1861. — *Hydraulique :* Puits artésiens. — *Magnétisme :* Histoire des variations... de l'aiguille aimantée. — *Médecine :* Ophthalmie télégraphique. — Les deux écoles. — *Métallurgie :* Le canon Armstrong. — *Britons, to arms !* — Les déchets des mines d'argent. — *Navigation :* Les ébats du *Léviathan.* — *Photographie :* Le *Doomsday-Book.* — Le photogène. — Atlas anatomique. — Avenir de la photographie.

M. Otto Struve, le célèbre astronome russe, vient d'obtenir de S. M. le czar une faveur qui pourra, vu les circonstances toutes particulières, avoir d'importants résultats pour la science. Il a obtenu l'autorisation d'établir, sur le mont Ararat, à l'endroit peut-être où descendit le père de l'astronomie, un observatoire complet. Le czar n'a pas voulu se contenter de cette autorisation, elle y a ajouté un don de 125,000 francs pour premiers frais de construction. On conçoit que M. Struve ne manquera pas une si belle occasion de construire cet observatoire dans les conditions les plus favorables pour l'observation astronomique et météorologique, et choisira un emplacement où il pourra suivre les moindres variations barométriques ou ozonométriques. L'hygrométrie, le magnétisme, l'anémométrie, l'étude des nuages, de la réfraction, pourront, à une hauteur convenable, être étudiées avec bien plus de fruit qu'à la surface de la terre, par suite de l'absence de plusieurs causes perturbatrices. L'ozone et l'électro-magnétisme surtout, croyons-nous, donneront lieu à des résultats intéressants.

— Il paraîtrait que la lune, ce globe que

nous nous habituons à considérer comme absolument mort, n'est point encore tout à fait à bout de révolutions. Un astronome, dont nous avons oublié le nom, annonce positivement qu'un cratère de volcan éteint, situé dans la région appelée *Mare humoreum*, environ vers le 30e degré de latitude sud et le 45e de longitude ouest, se serait écroulé récemment. Malheureusement, il ne dit pas à quelle cause il faut attribuer cet éboulement; si c'est à une éruption volcanique ou à un simple affaissement. Cette dernière hypothèse ferait penser que le feu central lunaire donne encore quelques signes de vie. Le noble astronome de Parsonstown devrait bien nous rendre le petit service d'y donner un léger coup d'œil. Nous lui pardonnerions d'avoir laissé apparaître la comète de 1861 sans nous avoir prévenus.

— L'an dernier, si nous avons bonne mémoire, quelqu'un proposait un moyen de reconnaître l'âge, et par suite, la qualité des œufs, par la profondeur de leur submersion dans l'eau. Ce moyen, du reste, n'est pas nouveau; nous l'avons vu employé par les jardiniers, pour reconnaître les bonnes graines de celles qui sont éventées. M. James Anderson a exposé, à la Société des arts de Londres, un instrument basé sur ce principe, pour éprouver les pommes de terre. Cet appareil se compose de deux vases contenant chacun une solution saline de poids différent. L'une est de 1,100 et l'autre de 1,080; l'eau pure étant 1,000. En supposant que les pommes de terre se puissent diviser en trois catégories, bonnes, moyennes et inférieures, il n'y aura que les bons tubercules qui descendront au fond du premier vase, tandis que les deux autres catégories flotteront à la surface. Pour distinguer de nouveau ces deux catégories, on les submerge dans la seconde solution, et cette fois ce seront les moyennes qui atteindront le fond, laissant les mauvaises à la surface. La qualité est donc en raison de la pesanteur dans un mélange d'une densité connue.

— Dans la première Chronique que nous avons eu l'honneur de rédiger pour ce recueil, nous avons signalé la découverte d'un nouveau métal, le cœsium, et plus tard, celle du rubidium, au moyen d'un procédé nouveau, l'analyse spectrale. Voici ce que l'on entend par cette méthode.

Les composés métalliques, brûlant dans une flamme, en altèrent le spectre par diverses raies brillantes caractéristiques, ou, en termes techniques, en *barrant* le spectre. C'est sur cette propriété qu'est basé le système des feux de Bengale. Mais on a reconnu que ces couleurs essentielles sont absolument indépendantes des combinaisons du métal ainsi éprouvé; cette découverte, ajoutée à celle de l'extrême sensibilité de ce réactif, a suggéré à MM. Bunsen et Kirchoff l'idée de créer une méthode régulière, appelée bien certainement à détrôner l'ancienne analyse chimique. Ainsi, pour en donner une idée, il suffit de dire que l'œil peut apprécier *la trois millionième partie d'un milligramme* de sel de soude; aussi, comme nous l'avons dit dans un précédent numéro, ces messieurs n'ont-ils pas hésité à analyser la photosphère solaire, et peut-être pourront-ils nous donner l'explication des étoiles colorées et changeantes. Quels sont les éléments de Sirius, du sanglant Adaher, de l'Épi azuré, du rutilant Scorpion, ou de la Chèvre tremblante? Quelles vapeurs métalliques constituent les nébuleuses ou leurs diminutifs vagabonds, les capricieuses comètes? On n'est pas d'accord sur la densité de Mercure, les uns la portant à 5, les autres à 16, c'est-à-dire entre le mercure et l'or. Eh bien, voilà un moyen

de résoudre la question. Car, il ne faut pas l'oublier, la distance, la nature apparente des corps analysés ne sauraient entraver cette inquisition; l'impitoyable arête de cristal, se jetant en travers du rayon lumineux, le divisera en toutes ses parties, et les mettra à nu sans miséricorde, en portant la lumière au sein de la lumière elle-même.

Aussi, il faut voir comme les artistes anglais ont profité du moment. Les journaux de Londres sont remplis d'annonces sur la fabrication, à tous prix, d'appareils applicables à la nouvelle méthode. Une telle ardeur ne peut manquer de nous offrir, en très-peu de temps, des résultats sérieux et, qui sait? renverser peut-être des notions que nous regardons aujourd'hui comme fondamentales.

— Nous avons, par les dernières malles d'Australie, de précieux et abondants renseignements sur la situation générale de ce pays. En voyant cette vitalité, on est presque épouvanté de ce que peut le *Go a head* américain uni à l'obstination britannique. Dans ce moment, le gouvernement anglais a cru devoir refuser une faveur à sa nouvelle colonie : était-ce bien prudent? La législature australienne a l'air d'être bien froissée de ce refus; l'exemple de l'Amérique, il y a quatre-vingts ans, est dangereux; dans ce siècle de suffrage populaire, les chances de succès sont plus nombreuses qu'au siècle dernier. *Saint Georges for England!*

Voici, du reste, une analyse sommaire de la situation.

Les travaux publics de toute nature ont été singulièrement favorisés par le beau temps dans les colonies de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, et les constructeurs ont mis cet avantage à profit. Aussi est-on sans crainte pour l'hiver qui s'avance, les saisons australiennes étant précisément inverses des nôtres. Toutes les lignes de chemin de fer ont été prolongées, et les communications se multiplient de plus en plus (1).

Les travaux des placers, qui s'étaient un peu ralentis, ont repris subitement avec un nouvel entrain, de nouvelles découvertes ayant réveillé de nouvelles espérances. Il s'est formé de nombreuses expéditions exploratrices qui recherchent activement les gisements aurifères, et elles ont eu de tels succès en si peu de temps, que c'est une opinion, même une certitude en Australie, que le passé ne tardera pas à être complétement éclipsé.

Dans la province de Victoria, par exemple, M. Howitt, chef d'une de ces expéditions, a découvert un placer très-abondant, totalement ignoré jusqu'ici. Ce placer est situé sur les bords de la Crooked-River, dans le Gipp's Land. La difficulté d'y aborder avait toujours empêché de le connaître, mais, comme le dit le hardi voyageur, si la peine fut grande, la récompense le fut bien davantage. D'énormes pépites furent trouvées dans des terrains d'alluvion près du fleuve, et le quartz broyé donne des résultats très-avantageux. On peut en voir la preuve dans l'affluence toujours croissante de l'or sur les marchés de Melbourne. Ainsi, pendant les mois de janvier et de février 1861, il y est entré deux tonnes, valeur : 6 millions et demi de francs, de plus que dans les mois correspondants de 1860. Et il ne faut pas croire que les autres placers soient près d'être épuisés. A Bendigo, dans une seule semaine du mois de février, deux tonnes de quartz ont livré environ 8 kilogrammes, soit 25,000 francs. Quelques jours auparavant, deux tonnes de roche

(1) Voir, sur ce sujet, la *Presse scientifique des Deux Mondes*, livraison du 16 février 1861.

extraite d'un puits de 325 mètres avaient donné 1,035 onces, soit 103,000 francs. Ces résultats donnent une teneur de 375 millièmes pour 100 dans le premier cas, et de 1,550 dans le second, c'est-à-dire quatre fois et demie de plus.

A Ballarat, en quatre jours, les machines à puddler avaient nettoyé 19 kilogrammes, soit 63,000 francs. Les grosses pépites ne sont pas aussi fréquentes qu'autrefois, mais cependant il en a été découvert un groupe remarquable à Kingower. Il consiste en un véritable monstre de 728 onces, soit 22 kilogrammes, d'une valeur de 72,000 francs! Une pépite plus modeste de 200 onces, une troisième de 153, plusieurs moindres pesant ensemble 320 onces, ce qui forme un total de 41 kilogrammes, valant 136,000 fr. Si ce mouvement se soutient, malgré le retour imprévu de l'*argent* sur notre marché financier, les prédictions de M. Michel Chevalier sur la baisse de l'or, et le projet de M. Jacobi sur la monnaie de platine, ont encore de grandes chances de se réaliser. Dans tous les cas, le rapport de l'or à l'argent se trouvera grandement modifié et, si l'on n'y veille point, les transactions subiront de profondes altérations. En présence de cette situation, le Parlement de Melbourne avait demandé à la métropole l'autorisation de bâtir un hôtel des Monnaies, afin de convertir ce capital brut, improductif, en capital circulant, le gouvernement n'a pas cru devoir accéder à cette demande, ce qui a causé une certaine agitation, que, selon les remarques des correspondants, il ne serait pas prudent d'entretenir. Au départ du dernier courrier de Londres pour Melbourne, rien n'avait encore transpiré des motifs de ce refus, laissé à la discrétion du secrétaire des colonies, mais on annonce des interpellations dans le Parlement de Victoria.

Dans la Nouvelle-Galles du Sud, qui est la partie la plus anciennement colonisée du continent, nous trouvons un développement égal et peut-être même supérieur, au point de vue du progrès intellectuel et social. Partout des chemins de fer, des télégraphes, des usines à gaz, des ponts, des quais, des phares et des ports. Le Parlement local est vivement engagé dans la discussion d'un chemin de fer urbain à Sydney. Ce projet, comme à Londres, du reste, rencontre une certaine opposition. Les autorités municipales elles-mêmes sont en divergence; toutefois, on suppose généralement qu'en très-peu de temps la ville sera dotée de trois ou quatre lignes.

L'or y est aussi abondant qu'à Victoria, mais rien ne peut donner une idée des mœurs des mineurs, que l'autorité peut à peine contenir, ce qui s'explique par la destination de la colonie, qui est affectée à la déportation. Il est entré à Sydney, en janvier 1861, 36,900 onces d'or, contre 20,500 en janvier 1860, soit 80 pour 100 en plus. Voici, du reste, le tableau comparatif des produits de ces deux mois :

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

	Janvier 1860.	Janvier 1861.
District occidental.	8,749 onces.	12,676 onces.
— méridional .	7,238 —	21,171 —
— septentrional	4,572 —	3,096 —
Totaux.	20,559 onces.	36,943 onces.

Le triple accroissement survenu dans le district méridional provient de la découverte d'un placer extraordinaire nommé Burrandong.

Enfin, les transactions commerciales sont aussi en progrès, car la douane de Sydney a encaissé, en janvier 1861, 10,000 liv. st. de plus qu'en janvier 1860, représentant une augmentation de 24 pour 100.

— Dans les deux dernières séances de la Société météorologique, M. Belgrand,

ingénieur de la ville de Paris, et M. Walferdin, ont donné des détails très-curieux sur la construction des puits artésiens de Grenelle et de Passy. On sait que le trépan a atteint la nappe d'eau le samedi 25 mai, à trois heures du matin. La profondeur de cette nappe, au-dessous de l'ouverture, est de 576^{m},70. Malgré cette énorme profondeur, lorsque le conduit sera dégagé de toutes ses obstructions, l'eau aura encore assez d'énergie pour rejaillir à 120 mètres au-dessus de l'orifice, ce qui donnera un jet total de 696 mètres! M. Walferdin a expliqué comment on a découvert la limite hydrostatique : c'est simplement en s'étayant du principe des *vases communiquants*, en tenant compte de certains accidents, tels, par exemple, que la distance entre la source d'infiltration et l'orifice de jaillissement, le plus ou moins de parallélisme entre les deux conduits d'entrée et de sortie, etc. Or, dit M. Walferdin, le point d'infiltration se trouvant à 132 mètres, le calcul donne pour hauteur hydrostatique 120 mètres. Ce point se trouve pour le puits de Passy aux environs de Troyes, et celui du puits de Grenelle à Vitry-le-Français. Ces différences de localités doivent dissiper les appréhensions que l'on avait conçues sur l'influence que le puits de Passy pouvait avoir sur celui de Grenelle. Depuis le jour du jaillissement de Passy, on a organisé à Grenelle une série d'observations de trois en trois heures, et l'on n'a point encore vu que le débit, qui est constamment, depuis dix ans, de 10 litres et demi, ait subi la moindre altération, non plus que le niveau.

La composition de l'eau de Passy semble être la même que celle de Grenelle; elle est calcaire et marque, comme elle, 10 degrés à l'hydatimètre. Présentement elle est extrêmement chargée de sable, mais dans trois ou quatre mois, quand le dégorgement sera opéré, elle jaillira dans toute sa force et sa pureté.

M. Belgrand a ensuite rendu compte de diverses expériences qu'il a faites à Grenelle, de 1850 à 1858. Il en résulte que la composition chimique des eaux calcaires varie selon leur hauteur, et que l'abondance des sels est en raison inverse de cette hauteur. Toutefois, à Grenelle, cette variation n'influe point sur le débit, mais sur la composition seulement. Ainsi, de novembre à février, l'eau de Grenelle marque 12 degrés à l'hydrotimètre, et de mars à octobre, 9°,50 seulement. Cela fait supposer que les effets des sécheresses ou des inondations ne se font sentir à Grenelle qu'environ trois mois après qu'elles ont eu lieu à la source, ou, en d'autres termes, que c'est là la durée du parcours de l'eau entre ces deux points.

M. Walferdin ajoute quelques détails sur la partie matérielle du travail et la constitution géologique des terrains perforés.

Le percement a eu lieu au moyen d'un tube de 79 centimètres de diamètre intérieur, mais à 553 mètres on a rencontré une couche plus dure que les autres, ce qui a exigé l'emploi d'un tube d'un moindre diamètre, réduit à 30 centimètres. A 23 mètres plus bas, on a rencontré l'eau. Une fois que les sables se seront suffisamment dégorgés, on retirera le petit tube pour y substituer une section du diamètre primitif, de manière à avoir un diamètre uniforme (1).

De plus, le forage s'est fait à l'aide d'un mouton pesant 2,000 kilogrammes, frappant dix-huit coups à la minute. Une percussion si rapide développait une telle cha-

(1) Depuis que ceci est écrit, ce tube, long de douze mètres, est descendu. E. P.

leur qu'il fallut souvent s'arrêter, et la dernière fois, à 548 mètres, les travaux furent suspendus pendant quatre jours.

La constitution géologique est semblable à celle du puits de Grenelle, mais les couches ont un peu plus de puissance.

Somme toute, dit M. Walferdin, il y a là un résultat acquis pour la science aussi bien que pour l'industrie, car les observations, une fois les premières difficultés matérielles passées, seront bien plus faciles qu'à Grenelle, et au point de vue pratique, il ne reste plus que les travaux accessoires et complémentaires.

— Le père Secchi, de l'observatoire de Rome, vient de publier une série d'observations magnétiques, faites avec des appareils particuliers, et qui pourront avoir une grande importance pour les études météorologiques. On sait qu'il y a, dans le mouvement de l'aiguille aimantée, des variations diurnes régulières, et que l'aurore boréale, même invisible, occasionne des perturbations anormales, ce que les persévérantes observations d'Arago ont suffisamment démontré. Ce que l'on ignorait encore, c'était le degré d'influence d'une aurore boréale invisible. Le père Secchi assure que cette influence s'est fait sentir depuis la Guadeloupe jusqu'à Rome, par suite de la comparaison de perturbations qui se sont trouvées contemporaines avec une aurore visible aux Antilles.

En outre, voici les conclusions qu'il tire de ses observations :

1° L'aiguille est sujette, durant un certain nombre de jours, à certaines fluctuations spéciales, dont la décroissance est bien plus rapide que la croissance, paralysant souvent la variation diurne, et même la changeant de positive en négative.

2° Il existe une connexité intime entre l'aiguille et les orages atmosphériques.

3° De grandes averses, des variations brusques, une subite accumulation de nuages affectent l'aiguille, mais surtout la force horizontale.

4° La force horizontale augmente surtout sous l'influence des vents du Nord, et diminue sous celle des vents du Sud.

5° Enfin la même force suit les lois barométriques.

Ces lois, ajoute le savant observateur, combinées avec celles du baromètre, peuvent donc avoir une grande utilité pratique pour la météorologie.

Nous profiterons de cette occasion pour suggérer l'idée de publier dans les tables météorologiques des colonnes d'observations magnétiques, ce qui perfectionnerait les comparaisons; et si nous avions tous les moyens à notre disposition, voici le tableau que nous rédigerions tous les jours :

Hauteur du baromètre;
— du thermomètre;
Hygromètre;
Ozone;
Direction du vent;
Force du vent;
Quantité de pluie;
Déclinaison de l'aiguille;
Inclinaison;
Aspect général du ciel.

Nous sommes convaincu qu'une comparaison suffisamment prolongée de ces différents éléments finirait par amener la découverte de lois fondamentales qui, une fois connues, ne nécessiteraient plus l'emploi que d'un ou de deux instruments, puisque leurs rapports se trouveraient connus.

— Il semblerait que la science humaine est toujours suivie d'une fée malfaisante qui, ne pouvant détruire les bienfaits qu'elle répand sur l'humanité en général, trouve

moyen d'infliger quelques calamités sur les instruments de ces bienfaits.

Depuis une dizaine d'années que la télégraphie fonctionne d'une manière sérieuse, on a observé que la nécessité où sont les employés de suivre attentivement le mouvement des aiguilles sur les cadrans alphabétiques les rend sujets à une ophthalmie spéciale, consistant dans un trouble, un brouillard dans la vue qui occasionne des images plus que doubles. Une feuille médicale appelle l'attention des médecins et des administrations sur ce phénomène qui, heureusement, du moins nous le croyons, n'est point la conséquence absolue de la télégraphie, mais seulement du mode adopté pour les signaux ; car, avec les télégraphes *autographes*, cet inconvénient ne doit pas exister.

Quoi qu'il en soit, c'est là une raison assez puissante pour que l'on cherche à substituer au mode actuel un mode plus inoffensif, et à vulgariser l'emploi des appareils à papier fin, conservant l'empreinte télégraphique.

— Nous n'avons pas l'habitude de faire de la polémique, surtout dans la question qui divise les disciples d'Hippocrate, mais nous avons vu dans les journaux anglais un trait qu'il est impossible de laisser passer inaperçu, au nom de la tolérance, que nous croyons être un des premiers devoirs des amis de la science.

Il a été nommé, dans un régiment en garnison aux îles normandes, un chirurgien homœopathe. Les homœopathes n'ont pas la main plns malheureuse que leurs adversaires ; les âmes charitables prétendent même que, toute proportion gardée, le succès est plus souvent de leur côté. A la nouvelle de cette nomination, tout le corps médical du régiment envoya sa démission. Un des médecins l'envoya même dans des termes que l'on a peine de comprendre de l'urbanité et de la science anglaise, ordinairement si éclairée et si favorable au libre examen. Dans ce fait, nous ne préjugeons point la supériorité d'une école sur l'autre, mais nous croyons que ce n'est pas ainsi que l'on doit traiter un système sérieux, et avoir l'air de requérir le fagot et la hart contre un homme qui ne partage pas les idées de ses collègues, surtout en matière de science et de médecine, où l'indépendance, aidée par l'expérimentation, est une si précieuse qualité. Le système est bon, et alors pourquoi le supprimer? ou il est mauvais, et alors il ne tiendra pas devant une épreuve sérieuse. Si cet incident, que nous déplorons pour la dignité de la science, se fût produit dans des circonstances inverses, nous eussions également fait ces observations, parce que nous croyons, et ne cessons de le dire, que la la science doit tout examiner, tout discuter et tout essayer.

— Le *Mechanic's Magazine*, qui a été, dès le principe, opposé au canon Armstrong, dit que c'est le plus grand *canard* de l'époque (le mot est en français), mais que l'Ordnance Office ou Bureau de l'artillerie a dépensé *ostensiblement* plus de 1,500,000 livres sterling pour remanier toute l'artillerie d'après ce système, sans compter les nouvelles commandes pour en fabriquer de nouveaux, dont chacun coûtera au moins *cinquante mille francs!* Puis il cite des exemples qui donnent la valeur de ces pièces. Le 20 mars dernier, un vieux canon de 9, presque hors de service, a tiré à 100 mètres sur un canon Armstrong de 12. Au deuxième coup, le canon Armstrong a été brisé, tandis que la vieille pièce a reçu six boulets sans le moindre dommage. A ces épreuves assez concluantes, ce semble, viennent s'ajouter les rap-

ports des officiers anglais en Chine, et notamment celui du commandant Scott, tous critiquant amèrement le canon Armstrong. M. Scott déclare avoir vu, dans le tir, les biscaïens dans une direction et le boulet dans une autre, ce qui rend cette arme encore plus dangereuse pour les servants que pour l'ennemi. De plus, on prétend que l'humidité des nuits et les brouillards en compromettent singulièrement la solidité.

Il est vraiment comique de voir la quantité d'inventions destructives qui éclosent dans le cerveau de certains patriotes anglais. Un surtout ne cesse d'envoyer régulièrement, toutes les semaines, au recueil que nous citons, un nouveau projectile : c'est aujourd'hui une grenade si légère et si mignonne que le plus frêle enfant d'Albion peut démantibuler tout un régiment en se jouant ; un autre jour, c'est une balle de fusil ovoïde, enveloppée en partie dans du fil de fer croisé, qui lui donne l'aspect d'un rayon de miel; le but est de balayer l'intérieur du canon et de l'empêcher de s'encrasser. Plus tard, M. Norton, qui s'occupe de ces intéressantes recherches depuis 1823 (!) indique un mode de fabrication de bombes expansives, c'est-à-dire qui, entrant facilement dans le canon, deviennent forcées lorsque la poudre prend feu. Ne croirait-on pas réellement que l'Angleterre ne sait où donner de la tête, qu'elle est cernée de toutes parts? L'émotion n'a certainement pas dû être moindre en 1804. Et pourtant John Bull se pique de ne pas se laisser attraper par des chimères!

— Jusqu'ici, il avait été admis comme un principe en chimie, que l'oxyde d'argent n'existait point dans la nature, et qu'on ne pouvait l'obtenir que par des moyens artificiels. Deux correspondants du *Times* écrivent que c'est une erreur qu'il importe de dissiper, attendu que, dans l'exploitation des mines argentifères, cette doctrine a fait perdre d'énormes quantités de ce métal. Un de ces correspondants dit, que par suite de cette découverte, le minerai qui donne 13 onces de métal par tonne, peut en livrer jusqu'à 113 onces. L'autre attribue cette découverte à un M. Squire qui, depuis deux ans, a fait des expériences desquelles il résulte que les minerais ne donnant que de 5 à 13 onces par tonne, en ont rendu de 54 à 216, soit de 11 à 16 fois davantage. Ainsi bien des résidus des mines de Cornouailles, que l'on savait contenir de l'argent, mais que l'on a jetés inconsidérément sous l'impression erronée que l'exploitation en serait infructueuse, pourraient être traités avec des profits considérables.

Toutefois, il faut dire qu'un correspondant du *London Review* conteste cette assertion et regarde cette plus-value comme due à un procédé plus perfectionné d'exploitation plutôt qu'à une qualité inhérente au minerai. Au point de vue pratique, le résultat est le même. L'expérience et l'analyse prouveront s'il en est de même au point de vue scientifique.

— Le second voyage du *Léviathan* en Amérique a donné des résultats plus satisfaisants que le premier. Le journal anglais l'*Artizan* publie le *loch* du voyage qui n'a duré que deux cent six heures, et encore y a-t-il une traversée très-défavorable : ainsi le 4, le 5, le 6 et le 7, il souffla continuellement un violent ouragan du sud-ouest, qui est précisément le trajet de Milford-Haven à New-York, tellement que, le 7, il fallut réduire la vitesse de moitié, pendant quatre heures et demie. Aussi, ce jour-là, le nombre de nœuds parcourus, au lieu d'être de 340 à 350, tomba à 215.

Voici, du reste, les éléments les plus intéressants de ce tableau :

Révolutions des roues.	8,94	par minute (en moyenne).
— des hélices.	36,94	— —
Tonnes de charbon. .	270	par jour —
Nœuds parcourus . .	3,017	en totalité.
Heures de voyage . .	206	

Parcours par heure, 14 nœuds 64 cent. (en moyenne).

En présence de ce résultat, le correspondant de l'*Artizan* ne craint pas d'affirmer que désormais le trajet de Milford-Haven à New-York ne dépassera pas huit jours; en effet, plus l'on ira, plus les ingénieurs sauront tout le parti à tirer des machines et des hélices et de leurs diverses combinaisons. Les machines fonctionnent admirablement, et le capitaine Thomson conduit le tout avec une habileté remarquable. Encore un éclatant triomphe de l'intelligence sur la matière et les éléments.

— Nous avons déjà dit que le *Doomsday-Book* avait été reproduit par la photographie. Comme c'est un document fort volumineux, on a imaginé de le publier en livraisons séparées par comtés, de façon que chacun n'achetât que la livraison qui l'intéresse, sans se charger inutilement du reste, et la publication se fait dans des conditions remarquables de bon marché.

— On sait déjà que l'on a substitué, en principe, sinon en fait, la lumière artificielle à la lumière solaire pour les épreuves photographiques. A Newcastle, M. Moule a fait fonctionner un appareil à lumière artificielle qu'il appelle le *photogène*. C'est le premier perfectionnement de cette sorte de photographie. En quoi consiste cette lumière? C'est encore un secret, mais nous croyons pouvoir le soupçonner. Ce peut être la lumière électro-mercurielle du professeur Way, ou la déflagration du sulfure de carbone par le bioxyde d'azote. Ce sont là, croyons-nous, les deux lumières artificielles les plus riches en rayons actiniques.

Quoi qu'il en soit, cet appareil a parfaitement fonctionné; plusieurs portraits ont été pris séance tenante et deux instruments ont été expédiés dans l'Inde, afin d'explorer certaines cavernes très-curieuses, mais d'une obscurité absolue. C'est là le premier résultat de la découverte que nous avons déjà signalée, et il paraîtrait qu'il est impossible de distinguer ces épreuves des épreuves solaires.

— D'un autre côté, l'anatomie va s'enrichir de précieux moyens d'étude. M. Albert, photographe de la cour de Bavière, vient de publier la première partie d'un atlas photographique comprenant tout le système nerveux chez l'homme. Cette première livraison contient les nerfs de la tête et ne laisse rien à désirer sous le rapport du travail et de l'exactitude. Si la médecine, comme il est impossible d'en douter, se décide à combiner l'emploi du microscope avec la photographie, il est certain qu'on peut s'attendre à des révélations du plus sérieux intérêt, à en juger par les mémoires publiés dans le Journal de la Société des études au microscope de Londres, et que l'anatomie fera encore d'immenses progrès.

— En présence de ces résultats, nous considérons la photographie comme l'accessoire indispensable de presque toutes les sciences; elle a su rendre des services éminents à l'astronomie, à la topographie, à la médecine, aux beaux-arts; aussi deviendra-t-elle une science obligatoire pour quiconque voudra désormais tirer un parti réel de ces connaissances et de bien d'autres encore.

Endymion Pieraggi.

Variétés scientifiques.

L'UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE. — LES SOURCES D'HUILE AUX ÉTATS-UNIS ET AU CANADA.

« Il n'est point de Français qui n'ait remarqué à Londres, avec un sentiment de curiosité et de surprise, des jeunes gens vêtus d'une façon étrange et se promenant avec une gravité toute britannique en dépit de l'étrangeté de leur accoutrement.

« Pour notre compte, nous en avons vu la semaine dernière, dans les environs de Christ-Hospital, un certain nombre portant une robe bleue et des bas jaunes; un peu plus loin une autre petite bande, les bras chargés de livres, se distinguait par une robe rouge et des bas et des culottes de l'orangé le plus criard qui soit jamais sorti de la chaudière d'un teinturier.

« Les premiers étaient des élèves de Christ-Hospital, et les autres des élèves de l'école de Worrall, glorieux nourrissons de l'Université anglaise.

« Peu de personnes connaissent, en France, l'organisation de l'université anglaise.

« Cette organisation ne ressemble en rien à celle de l'Université française.

« Au commencement de ce siècle, il n'y avait encore que deux universités en Angleterre, celle d'Oxford et celle de Cambridge. Depuis cette époque, on en a fondé deux autres dans le Nord pour les étudiants en théologie, mais elles ne sont pas encore d'une grande importance.

« Enfin, il y a, dans la ville de Londres, deux universités qui ne datent guère que de quarante ans.

« Cambridge est situé à 80 kilomètres de Londres; on peut s'y rendre par le chemin de fer en deux heures.

« Il est difficile de préciser l'origine de son université; on sait toutefois que le roi saxon Alfred, qui naquit en 819, agrandit et embellit l'université de Cambridge.

« Sa première charte remonte au roi Henri III, c'est-à-dire à 1230. Édouard III lui accorda des priviléges plus importants en 1333. La reine Élisabeth promulgua en 1570 les statuts qui régissent encore aujourd'hui cette université, et qui ont été légèrement modifiés par un acte du Parlement, signé par la reine Victoria en 1856.

« Dans l'origine, le plan des études de Cambridge était celui de l'université d'Orléans. Depuis le XIe jusqu'au XVIe siècle, on y enseignait la grammaire, la logique, la rhétorique, le droit, la théologie et la philosophie naturelle, d'après la méthode d'Aristote.

« Aujourd'hui, l'université de Cambridge se compose d'une confédération de dix-sept colléges.

« En Angleterre, un collége ne ressemble en rien aux institutions auxquelles nous donnons le même nom en France. Destinés aux jeunes gens qui ont fini leur éducation, ces colléges ne reçoivent guère que des élèves de 17 à 18 ans. Ceux-ci doivent subir un examen avant d'être admis.

« Chaque collége, qui ne relève que de l'Université, a ses statuts et ses règlements à lui; il est composé d'un président et d'agrégés, qui constituent un corps à la fois enseignant et administrant.

« Le président peut se marier, mais les agrégés ne se marient point; s'ils le font, ils perdent leur place.

« Les étudiants se divisent en trois classes : la première se compose de jeunes gens qui payent des honoraires assez chers (environ 7,500 fr. par an) et qui ont le privilége de se montrer paresseux et de ne pas assister régulièrement aux cours et à la chapelle.

« Ils portent une robe galonnée d'or ou

d'argent, ils dînent au réfectoire, à la même table que les agrégés, et prennent le nom de *fellow-commoners*, ce qui signifie commensaux des agrégés (fellows).

« La seconde classe consiste en pensionnaires qui portent une simple robe noire, et dînent à une table à part.

« Il existe une troisième classe, peu nombreuse. Ce sont les étudiants qui payent une petite redevance et qui dînent, après les agrégés, des portions qui restent de leur table. On les nomme *sizers*, de l'ancien mot anglo-normand assise, qui signifiait *portion*.

« Chaque collége ressemble à un grand hôtel, ou plutôt à plusieurs hôtels réunis dans une enceinte entourée de murs et de grilles. L'enceinte contient le bâtiment où se trouvent les appartements des membres du collége, la chapelle, le réfectoire, la cuisine, un beau jardin et des promenades plantées d'arbres de haute futaie.

« Les portes de l'enceinte se ferment à la nuit, excepté une seule, qui reste ouverte jusqu'à dix heures du soir. A dater de ce moment, les étudiants ne peuvent plus sortir, mais il leur est permis d'entrer; le concierge tient compte de l'heure de leur rentrée, et il en fait un rapport au *tutor*. Les appartements se composent ordinairement d'un salon, d'une chambre à coucher et d'un office; on dîne au réfectoire, mais on déjeune et on soupe chez soi.

« Le service religieux se célèbre matin et soir dans une chapelle. Les étudiants doivent y assister les dimanches, les fêtes et la veille de ces fêtes; ils y revêtent un surplis.

« Chaque collége possède des biens provenant de dotations, qui servent à payer les appointements, les réparations et l'entretien du collége et de ses dépendances. En outre, tant que leurs noms restent inscrits sur le registre universitaire, les élèves payent une cotisation annuelle.

« A leur départ, la plupart des *fellow-commoners* laissent leur vaisselle en argenterie au collége.

« La valeur des bourses varie depuis 250 fr. par an jusqu'à 2,500 fr.

« Les boursiers admis au concours lisent l'Écriture sainte à la chapelle et récitent la bénédiction avant et après les repas au réfectoire; dans quelques-uns des colléges, ils reçoivent même gratuitement leurs repas.

« Il est d'excellent genre de ne se montrer aux cours que pendant le temps strictement exigé par les règlements.

« Un jeune lord, qui habite Paris et qui jouit d'une grande popularité dans le monde élégant, suit les cours de l'université de Cambridge.

« Un beau matin, il disparaît de la vie de sportsman, qu'il mène à grandes guides dans son hôtel du quartier de la Madeleine, cesse de suivre les cours de l'Opéra les soirs de ballet, de faire son stage à Chantilly les jours de courses, et va s'asseoir à Cambridge, sur les bancs de l'Université, en digne et laborieux *fellow-commoner* qu'il se pique d'être.

« A quelque temps de là, le monde fashionable de ses amis le retrouve à Paris, sans soupçonner qu'il a affaire à un écolier qui sort de classe, et qui s'est assis, après avoir récité la bénédiction, à la table austère des agrégés, en grande tenue universitaire.

« Un hiver, lord E... parut à un bal costumé, vêtu d'une longue et large robe noire, galonnée en or. On s'étonna beaucoup de lui voir porter un costume si sévère. Il répondit gravement qu'il le trouvait si beau, qu'il ne comptait point le quitter pendant un mois.

« On crut qu'il faisait une plaisanterie, et un de ses amis, un Français, bien entendu, s'écria :

« — Je parie tout ce que vous voudrez que vous ne tiendrez pas cet engagement.

« — Je parie cent livres, répondit le lord.

« — Soit, j'accepte.

« L'écolier de Cambridge dansa jusqu'au point du jour ; après quoi, accompagné du parieur, il monta en voiture, se fit conduire au chemin de fer du Nord, prit place dans un waggon sans changer de costume, débarqua à Londres, partit pour Cambridge et alla droit s'installer dans son appartement classique.

« Il fallut bien que son partenaire s'avouât vaincu et payât les cent livres perdues.

« Il est vrai qu'en échange il put suivre les cours de l'université de Cambridge, qui se professent en langue anglaise, dont il ne comprenait pas un seul mot. »

LES SOURCES D'HUILE.

De nombreux avis paraissent confirmer la grande valeur des sources d'huile récemment découvertes dans les États-Unis et au Canada. La durée de leur rendement est encore une question indécise, mais il paraît probable qu'à raison de l'étendue des régions dans lesquelles on les trouve, leur rendement durera bien des années, et il suffira d'organiser avec soin les moyens de transport pour donner à ce produit une place importante dans le commerce moderne. Dans les États-Unis, les principaux dépôts se trouvent près d'une station d'un nouveau chemin de fer (l'Atlantic ant Great Western Railway) qui rendra le transport de l'huile à New-York comparativemeut peu dispendieux. Au Canada, les sources sont à 12 milles environ de la station de Wyoming du Great Western Railway du Canada. Il faudra prendre nécessairement quelques dispositions pour effectuer le transit sur cette dictance, parce que les routes actuelles sont des plus mauvaises. A l'endroit où sont les principaux puits, le terrain était, il y a deux ans, couvert d'une forêt presque impénétrable. Il y a actuellement une population fixe de plus de 500 âmes, qui s'accroît constamment.

Pendant l'hiver dernier, des voitures amenaient chaque jour, en moyenne, de Wyoming dans cette localité, 50 personnes; beaucoup d'entre elles ont acheté des terres et sont restées sur les lieux. Il y a plusieurs auberges qui sont encombrées de monde. On est en train de construire deux bons hôtels. Des maisons et des habitations en bois s'élèvent de tous côtés, et partout règne la plus grande activité. Il y a environ, maintenant, 100 puits en pleine exploitation, qui rendent tous de l'huile. La terre est occupée par grandes parties, le propriétaire donnant à bail des acres et des demi-acres pour 99 ans. Les conditions ordinaires de cette location sont 300 dollars pour le privilége, et un tiers de l'huile retirée du puits. On creuse les puits jusqu'à une profondeur de 40 à 60 pieds, jusqu'à ce qu'on atteigne le roc. Dans bien des cas, l'huile se trouve presque à la surface, avant d'atteindre le roc, mais elle est d'une qualité assez inférieure et d'un rendement incertain. Après être arrivé au roc, les puits ayant à travers la terre de 4 à 7 pieds carrés, on perce le roc à une profondeur de 40 à 70 pieds, et entre ces deux degrés de profondeur, on est presque certain de découvrir l'huile. Des réservoirs en bois, pouvant contenir de 500 à 2,000 gallons, sont construits près de chaque puits. A l'aide d'une pompe, on fait parvenir l'huile dans ces réservoirs, et ensuite on la met dans des barils pour être expédiée au marché. On calcule qu'en moyenne le rendement ordinaire de tous les puits actuellement en exploitation (100) est de 15 barils ou 600 gallons par jour.

Histoire scientifique.

LE MARTYRE DE GALILÉE.

L'histoire de Galilée, de ses découvertes et des persécutions dont il fut victime, est tellement liée à celle de la philosophie et de la science; cette histoire est tellement connue, que nous hésiterions à appeler sur ce sujet l'attention de nos lecteurs, si nous n'avions à ajouter quelques détails biographiques à ceux que l'on possède sur ce grand homme et à défendre sa mémoire contre de nouvelles calomnies qui ne lui ont pas été épargnées de notre temps. Sa condamnation aurait peut-être passé inaperçue si elle eût été prononcée par un tribunal civil ou même par un tribunal ecclésiastique ordinaire; mais lorsque le successeur des apôtres, lui-même, le pontife infaillible, le vicaire du Christ sur la terre, dénonça solennellement du haut de la chaire de saint Pierre, comme un mensonge et une hérésie, la théorie du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil, en menaçant de la torture le philosophe qui l'enseignait, un cri d'indignation et de douleur retentit dans le monde civilisé; l'humanité versa des larmes sur le sort du martyr de la science, et tous les esprits généreux et intelligents du catholicisme déplorèrent une décision qui menaçait de ruiner à tout jamais l'autorité morale de leur Église.

Cependant, en dépit de l'arrêt pontifical, la terre continuait à accomplir son mouvement annuel de rotation, et chaque année apportait de nouvelles preuves à l'appui des grandes vérités proclamées par Galilée. Les jésuites eux-mêmes se virent contraints d'adopter et d'enseigner sa doctrine dans leurs écoles; les successeurs d'Urbain VIII cessèrent de défendre le système de l'univers imaginé par Ptolémée; peu à peu le nom de Galilée entra en possession d'une gloire incontestée, et le noble martyr devint pour les villes qui avaient été le théâtre de ses travaux et de ses souffrances, l'objet d'une vénération profonde, presque d'un culte religieux. Florence, où l'Inquisition l'avait retênu prisonnier dans sa propre maison, sans lui permettre de respirer l'air du dehors, de visiter ses amis, et même de recevoir les soins d'un médecin; Florence, où la haine de ses ennemis l'avait poursuivi jusqu'au delà de la tombe en refusant à ses restes mortels la sépulture chrétienne, Florence lui a élevé, dans l'église de Santa-Croce, un magnifique monument. Florence, de même que Padoue, conserve ses ossements avec plus de soin peut-être que les reliques de ses saints et de ses souverains (1).

Plût à Dieu que, dans l'intérêt de l'Église

(1) Tous les étrangers qui ont visité la ville de Florence, y ont vu la Tribune de Galilée, au Musée d'histoire naturelle. C'est une vaste et belle salle que l'ex-grand-duc de Toscane, avec une libéralité digne d'un souverain, avait fait décorer à grands frais, et où il réunit les télescopes de Galilée, les astrolabes d'Alphonse, ainsi que les instruments qui appartenaient à la célèbre Académie del Cimento.

catholique comme dans celui de la science, le procès de Galilée eût cessé d'être un objet de controverse! Mais l'erreur ne meurt jamais, et l'Église infaillible a reparu dans la personne d'un fonctionnaire de l'Inquisition, auquel un célèbre savant français a servi d'interprète pour donner à l'histoire de Galilée un nouvel aspect et attacher à son nom une calomnie. Comme ce fait est peu connu encore et présente un haut intérêt historique, nous l'exposerons en détail à nos lecteurs.

Chargé en 1824 d'une mission astronomique en Italie, M. Biot, l'un des membres les plus distingués de l'Institut de France, eut occasion de visiter Rome en se rendant à Naples avec son fils. Le lendemain de son arrivée dans la ville éternelle (mars 1825), il alla voir l'ambassadeur de France, le duc de Laval, qui le reçut avec la distinction due à son caractère et à ses talents. Après avoir consacré quelques jours à parcourir les monuments et les ruines de la Rome ancienne et à étudier la Rome moderne qui affluait dans les salons de l'ambassade, notre voyageur éprouva naturellement le désir d'être présenté au pape, et le duc de Laval lui promit obligeamment de saisir la première occasion de le conduire chez Léon XII. Mais, dit M. Biot, un ambassadeur, tenu à une certaine réserve, est obligé de suivre certaines règles dans ses relations officielles. L'occasion qu'attendait le duc de Laval ne se présenta jamais, et les efforts mêmes de M. Biot pour la faire naître semblèrent l'éloigner sans cesse. Les jeunes attachés de l'ambassade donnèrent à notre philosophe la solution de cette énigme. A son arrivée à Rome, il voulut écrire au colonel Fallon, directeur du bureau topographique à Vienne, afin de lui rendre compte des opérations auxquelles il se proposait de se livrer à Fiume, extrémité orientale de la portion du 45e degré de latitude que mesuraient les ingénieurs autrichiens. Pour cela il avait besoin de certains nombres qu'on ne pouvait se procurer qu'à l'observatoire du *Collegio romano*, tenu par les jésuites et dirigé à cette époque par le père Dumonchel, qui avait été l'ami et le condisciple de M. Biot à l'École polytechnique. Il lui fallut donc aller fréquemment au Collége des jésuites, mais ses démarches excitèrent l'attention de l'ambassade, où l'on s'imagina que ses visites cachaient quelque mystère qu'il était important d'éclaircir avant d'avoir avec lui des communications plus étendues. « En un mot, dit M. Biot, j'étais devenu, sans le savoir, un homme politique. Je me dis que je n'avais pas besoin, moi, simple savant, de rester plus longtemps enveloppé dans les filets de la diplomatie, et que la sincérité de mon humble hommage ne demandait pas tant de tours et de détours. Je résolus donc de m'ouvrir, en dehors du monde officiel, une voie plus facile pour arriver près du saint-père. Mais afin d'exercer la sagacité des sentinelles de l'ambassade, je multipliai à dessein mes visites au père Dumonchel. »

M. Biot connaissait M. Testa, prélat lettré qui avait publié une savante dissertation sur les signes du zodiaque découvert en Égypte plusieurs années auparavant. S'étant occupé lui-même de ce sujet, il avait rendu visite à ce prélat quelques jours après son arrivée à Rome. Comme il avait été bien reçu, il renouvela sa visite, raconta sa mésaventure et exprima le vif regret qu'il éprouverait s'il devait quitter Rome sans être présenté avec son fils à Sa Sainteté. Il ne savait pas que le bon abbé Testa était plus que tout autre en position de lui obtenir la faveur à laquelle il attachait tant de prix. L'abbé occupait un poste de confiance à la cour pontificale,

et ses excellentes qualités lui avaient valu l'estime du pape Léon XII. Il demanda, obtint pour ses amis une audience, et, au jour dit, il se rendit avec eux au Vatican un peu avant l'heure fixée. Le saint-père venait d'achever son dîner et de se retirer dans l'intérieur de ses appartements. Nos visiteurs restèrent dans la salle d'attente jusqu'à ce qu'on les appelât près de Sa Sainteté, et pendant qu'ils étaient là, ils virent entrer dans le salon un ecclésiastique qui avait comme eux une audience. Il portait une robe blanche, était de haute taille et montrait dans ses manières beaucoup de dignité. L'abbé Testa lui présenta M. Biot en le nommant, et le nouveau venu, à qui le nom du savant français n'était pas inconnu, entama tout d'abord la conversation sur les signes du zodiaque découvert en Égypte, sujet qu'il savait devoir intéresser l'abbé aussi bien que son ami ; puis, après une discussion de quelques instants, il dit à M. Biot, sans autre transition :

« Nous avons lu ici votre article sur Galilée, dans la *Biographie universelle ;* vous y blâmez le jugement prononcé contre lui par le saint-office. Mais en réalité, le tribunal n'a condamné que ses erreurs, car il en avait commis de très-sérieuses. »

Embarrassé par cette déclaration, M. Biot ne sut s'il devait, dans un pareil lieu, désavouer ou maintenir ses opinions, et il se décida à garder un juste milieu. « Il est possible, dit-il, que Galilée eût commis des erreurs; tout homme est faillible. Mais il fallait des juges plus avancés que leur temps pour les apercevoir, et, après tout, ils n'avaient pas un grand crime à lui reprocher. Le procès qu'il subit ne semble pas reposer sur l'essence de ses découvertes, mais sur leurs conséquences philosophiques. Les professeurs du temps, qui appartenaient tous à l'Église, se liguèrent avec une unanimité furieuse contre le réformateur; ils l'attaquèrent du haut de leurs chaires, dans leurs cours comme dans leurs sermons, et, devenus ainsi ses implacables ennemis, ils l'accusèrent d'hérésie à Rome, comme les protestants accusèrent Descartes d'athéisme en Hollande ; car partout on se sert de la religion comme d'une arme, et c'est une arme terrible quand elle est dirigée par les passions humaines. En déplorant ce procès et en exposant les motifs intéressés qui en furent le prétexte, vous avez pu remarquer que je n'ai pas exagéré les faits. Je crois avoir démontré que les rigueurs physiques (la torture) dont parle le texte du jugement, ne furent que des expressions de pure forme et ne reçurent jamais en réalité d'application. Tout concourt à le prouver. En effet, Galilée eut pour prison, dès le commencement, la maison même d'un des officiers supérieurs du tribunal, avec permission de se promener dans le palais. Il fut suivi par son propre domestique, et lorsque, plus tard, il fut transféré dans le palais de l'archevêque de Sienne, dont les superbes jardins lui servirent de promenade, on lui permit d'écrire chaque jour à ses amis, et il leur écrivit, en effet, des lettres fort gaies, au témoignage de ceux qui l'interrogèrent. Or, ce n'est pas ainsi que badinerait un vieillard de soixante et dix ans qui aurait été mis à la torture. Les souffrances morales que son procès lui avait occasionnées et la privation de sa liberté, dans les dernières années de sa vie, étaient assez pénibles et n'avaient pas besoin d'aggravation.

« — Assurément non, répliqua l'interlocuteur de M. Biot. Votre article, je le reconnais, respire l'honnêteté et la sincérité, mais, croyez-moi, Galilée eut un tort grave : ce fut de blesser personnellement le pape qui lui avait témoigné beaucoup de bien-

veillance. Dans ses *Dialogues*, il l'avait tourné en ridicule dans le personnage de Simplicio, il s'était moqué de la passion qu'on lui attribuait pour les vers, et il ne s'était pas fait scrupule de dire et d'écrire qu'il aimait à composer des *sonnets amoureux;* soyez certain que ces injures personnelles contribuèrent puissamment à sa perte. »

Dès qu'il parut à M. Biot que les inimitiés inspirées par l'homme avaient été le motif véritable de la condamnation prononcée contre l'astronome, la vérité scientifique ne lui sembla plus en cause, et il ne jugea pas à propos de la défendre davantage. Voyant son interlocuteur si bien informé, il lui demanda la permission d'examiner les pièces originales du procès.

« Elles ne sont plus en notre possession, répliqua l'ecclésiastique; elles ont été transportées à Paris avec le reste des archives pontificales. Louis XVIII ayant désiré les voir, on les porta aux Tuileries; mais lorsqu'il quitta Paris le 20 mars, on oublia de les restituer aux archives royales, et elles disparurent dans les troubles qui suivirent. Si nous les avions eues entre les mains, on vous les aurait communiquées sans difficulté. »

La conversation en était là, lorsque M. Biot et les personnes qui l'accompagnaient furent appelées près du saint-père. Nos lecteurs aimeront à voir sans doute quelles expressions éloquentes un philosophe français a su trouver pour donner une idée du plaisir que lui causa son entrevue avec le chef de l'Église romaine. « Je n'essayerai pas, dit-il, de rapporter les paroles qui nous furent adressées, ni de rendre les impressions qu'elles produisirent sur nous, par le caractère, auguste à tant de titres, de celui qui les prononça. C'était comme une chaîne de pensées pleines de bienveillance, de suavité et de charme, qui semblait descendre du ciel sur la terre et monter de la terre au ciel, où l'on sentait la sérénité calme d'un vieillard alliée à la dignité d'un pontife et d'un souverain, relevée encore par une culture d'esprit supérieure que les princes de ce monde ont rarement l'occasion d'acquérir. Les marques d'intérêt que Sa Sainteté me donna, ainsi qu'à mon jeune fils et à ma famille absente, me pénétrèrent jusqu'au fond du cœur. »

Après avoir quitté le Vatican, M. Biot exprima à l'abbé Testa toute sa reconnaissance pour l'adorable bonté avec laquelle le pape l'avait reçu, puis il le questionna au sujet de l'ecclésiastique qu'il lui avait présenté, et dont les manières, l'érudition et les profondes connaissances l'avaient si fort charmé.

« Sans connaître son nom, lui dit l'abbé, n'avez-vous pas reconnu la robe blanche de Saint-Dominique? C'est le commissaire général du saint-office, le personnage qu'en France vous appelez le grand inquisiteur (1).

— Ah! s'écria M. Biot, je ne m'attendais pas à paraître ici en sa présence et à me trouver avec lui en si intime conversation. Je ne m'étonne plus qu'il ait tant insisté sur les erreurs de Galilée. Il avait l'avantage sur moi; je ne pouvais me refuser à converser avec lui sur ce sujet, mais je n'ai rien fait pour l'attirer sur ce terrain. »

M. Biot s'en retourna chez lui tout pensif et en méditant sur les résultats de cette singulière rencontre.

(1) Le prêtre avec qui M. Biot eut cette conversation remarquable était le père Benedetto-Maurizio Olivieri, commissaire général de l'Inquisition, qui passait pour un homme très-savant, et qui devint, en 1834, général de l'ordre des Dominicains.

« Ainsi, se dit-il, après deux siècles écoulés, dans ce même Vatican où Galilée fut condamné, nous avons fait une révision pacifique de son procès, et quels merveilleux changements dans les hommes comme dans leurs idées! D'un côté, l'un des héritiers de son génie, chargé d'enseigner et de professer publiquement ses doctrines, est admis par une faveur spéciale en présence du saint-père qui le comble de marques de bienveillance! De l'autre, le commissaire général de l'Inquisition, résumant l'affaire avec autant d'équité que d'intelligence, se joint aux disciples de Galilée pour séparer de la question scientifique tous les accessoires dont les passions humaines l'avaient entourée; de sorte que *la vérité, dégagée de ces nuages flottants, brillera désormais d'une pure lumière qui n'offensera ni la science ni la religion!* »

Cette opinion singulière, que le procès de Galilée et la sentence qui le condamna à l'emprisonnement pour le reste de sa vie n'offensèrent ni la religion ni la science, se comprendrait de la part de quelque jésuite fanatique ou de quelque employé subalterne de l'Inquisition, qui, pour défendre l'infaillibilité de l'Église, n'hésiteraient pas à sacrifier les intérêts les plus élevés de la vérité et de la justice; mais quand on considère qu'elle émane d'un des savants les plus renommés de nos jours, de l'un des doyens de l'Institut de France, qui en avait professé une toute contraire, on est également confondu de sa hardiesse et de la faiblesse des arguments présentés à l'appui. Sans doute, l'air du Vatican et l'adorable bonté de Sa Sainteté ne furent pas sans influence sur cette conversion. Un dominicain en robe blanche et de manières distinguées rencontre au Vatican le biographe de Galilée, le complimente sur la sincérité et l'honnêteté de son article, lui assure que Galilée a personnellement offensé Urbain VIII en le couvrant de ridicule sous le nom de Simplicio, affirme d'un ton dogmatique que ces outrages personnels ont *puissamment contribué* à la condamnation du grand philosophe, et voilà que sans examen, sans même demander la preuve de ces assertions, le savant français les admet implicitement, rétracte le jugement qu'il avait prononcé antérieurement contre l'Inquisition, se réjouit de voir la religion et la science réconciliées, et trouve dans ce résultat si désirable une application frappante de la belle maxime de Cicéron : *Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.*

Cette remarquable conversion de M. Biot eut lieu en mars 1825. La lumière s'était faite dans son esprit sur l'un des points les plus intéressants de l'histoire de la science, où les caractères de Galilée, du pape Urbain, de ses cardinaux, étaient sérieusement compromis, et qui affectait l'honneur de l'Église catholique elle-même. Dans cette controverse, M. Biot s'était trompé; mais bien que « la pure lumière de la vérité eût dissipé pour lui les nuages élevés par les passions humaines, » il mit tranquillement cette lumière sous le boisseau. Il la tint cachée pendant *trente-trois longues années*, et au lieu de la communiquer à ses collègues de l'Académie des sciences, qui, sans doute, avaient pris le parti de Galilée, il attendit le jour de sa réception à l'Académie française pour la révéler à ses nouveaux collègues, qui probablement n'avaient jamais pris un intérêt bien vif à Galilée ni à ses doctrines.

Après avoir publié sa « conversation au Vatican » et fondé sa conversion sur la simple opinion dépourvue de preuves du grand inquisiteur, — témoin dont aucun tribunal en Europe ne voudrait entendre la déposition, — M. Biot crut nécessaire d'é-

tudier la procédure suivie dans l'affaire de Galilée et d'y chercher la justification des vues nouvelles qu'il avait émises. Il publia les résultats de cette enquête dans quatre articles du *Journal des savants,* faits pour déplaire également aux catholiques et aux protestants (1). Si nous devions admettre tous les faits qu'il produit et adopter tous ses raisonnements, nous porterions à l'Église romaine un coup que les amis les plus ardents de Galilée n'osèrent jamais diriger contre elle. Prétendre que le pape Urbain VIII, pontife bon et bienveillant, condamna à l'emprisonnement pour le reste de ses jours — nous ne voulons pas dire mit à la torture, — pour se venger d'une injure personnelle, — l'un des plus grands génies que la science ait produits; prétendre que les cardinaux qui composaient son conseil et qui étaient tous des hommes de mérite, abdiquèrent entre les mains du saint-père leur raison et leur conscience; prétendre que le saint-office ne regarda pas les doctrines de Copernic comme contraires et nuisibles à l'autorité de l'Écriture, c'est calomnier l'Église de Rome. La meilleure chose et la seule chose qu'il y ait à dire pour excuser la condamnation de Galilée, c'est qu'au seizième siècle la vérité astronomique était aussi inconnue au clergé qu'aux laïques, que le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil étaient des doctrines en apparence incompatibles avec l'Écriture, et qu'à cette époque le dogme était défendu avec une rigueur de discipline et une sévérité de châtiment qui ont disparu de nos jours.

Un récit exact du procès et de la condamnation de Galilée est donc devenu nécessaire, non moins dans l'intérêt du pape Urbain VIII que dans celui de Galilée, et nous sommes heureusement en mesure, avec les nouveaux documents livrés récemment à la publicité, de jeter une vive lumière sur ce point si intéressant de l'histoire de la science et de l'Église. La vérité seule est l'objet que nous poursuivons, et tout en reconnaissant d'avance notre impuissance à réconcilier la science et la religion par l'étrange procédé qu'a adopté M. Biot, nous espérons convaincre les catholiques les plus zélés qu'il est possible de rendre justice à un pape vertueux sans sacrifier un honnête philosophe.

C'est un fait digne de remarque dans l'histoire du procès qui nous occupe que les pièces originales n'aient jamais été publiées. Elles furent transportées à Paris, en 1812 et 1813, avec toutes les archives pontificales dont un inventaire avait été dressé par M. Daunou, et lorsque en 1814 les archives furent restituées au Vatican, on n'y trouva pas les pièces en question, mais la Cour pontificale ne cessa jamais de les réclamer. Lorsque M. Rossi fut envoyé en mission à Rome, en 1845, le saint-siége les demanda de nouveau; l'ambassadeur de France promit de les faire chercher au ministère des affaires étrangères et de les faire rendre si on les trouvait, mais il y mit pour condition expresse qu'elles seraient livrées à la publicité, le gouvernement de Napoléon Ier en ayant commencé la traduction dans ce but. On les retrouva, en effet, à Paris; M. Rossi les emporta à Rome en 1846, et les remit immédiatement au pape Pie IX, qui, lors de la révolution de 1848, les confia à M. Marino Marini, conservateur des archives secrètes du saint-siége. Lorsque la tranquillité fut rétablie,

(1) Ces articles se trouvent reproduits dans les trois volumes de *Mélanges scientifiques et littéraires* publiés chez Michel Lévy frères, et sur lesquels un examen critique a paru dans la *Revue Britanique*, année 1859. (*Note du Directeur.*)

M. Marino Marini les rendit à Pie IX qui en fit présent à la Bibliothèque du Vatican; mais une chose étrange, dont M. Biot ne paraît point s'étonner et dont il ne se demande pas les motifs, c'est que les pièces en question *furent ensuite restituées aux archives secrètes*. Si le gouvernement pontifical avait tenu la promesse qu'il avait faite à M. Rossi de les publier, la réintégration des documents originaux au Vatican eût été sans conséquence; mais comme cette promesse a été violée et qu'il n'a été communiqué au public que des fragments tronqués, leur ensevelissement dans les archives secrètes est de la plus haute importance. Leur publication eût permis à l'historien et au biographe de s'assurer de la fidélité des extraits, mais, une fois enfermés dans la nuit des archives secrètes, on ne peut y attacher d'autre valeur que celle que mérite la loyauté de M. Marino Marini. Or, quelle confiance faut-il avoir dans ce fonctionnaire de la Cour pontificale? M. Biot nous le dit lui-même : « La promesse faite à M. Rossi a été remplie, très-imparfaitement, il est vrai, par M. Marini, dans une dissertation imprimée, adressée, en 1850, à l'Académie archéologique de Rome, sous ce titre : *Galilée et l'Inquisition*. Un de mes amis m'a procuré cet ouvrage. C'est un plaidoyer en faveur du tribunal de l'Inquisition plutôt qu'un livre d'histoire. On n'y trouve pas le texte entier du procès, mais seulement un petit nombre d'extraits qui par eux-mêmes ont toujours une grande valeur. » M. Biot reconnaît lui-même l'importance de la publication textuelle du procès. « Une telle publication, dit-il, servirait les intérêts bien entendus de l'autorité pontificale, car ce serait le plus sûr, sinon le seul moyen de réfuter la supposition que des tortures corporelles ont été infligées à Galilée, supposition à laquelle on pourrait être tenté de croire, d'après certaines formes de langage employées dans le texte de la sentence prononcée contre lui. » Malgré cette *suppressio veri*, M. Biot croit pouvoir suppléer à cette lacune par la série des lettres officielles adressées par l'ambassadeur de Toscane à sa cour depuis le commencement du procès jusqu'à la condamnation de Galilée. En combinant les détails qu'il trouve dans cette correspondance avec ceux que lui fournit l'ouvrage de M. Marini, M. Biot croit que « l'on peut maintenant reproduire, dans toute leur vérité, les actes, les scènes et les personnages de ce drame philosophique, où un homme de génie, qui créa d'autres yeux que ceux que la nature nous a donnés, fut le premier à diriger sa vue dans les profondeurs de l'espace, et qui, après nous avoir ainsi révélé les mystères qui s'y passent, fut puni de son audace comme un autre Prométhée. » — « Tel est, ajoute-t-il, le sujet des études morales et scientifiques dont nous allons entretenir nos lecteurs. »

Afin de nous former une idée exacte des causes qui amenèrent le procès et la condamnation de Galilée, nous devons remonter à cette époque de sa vie où il exposa pour la première fois ses opinions en public. La philosophie d'Aristote régnait alors dans toute l'Europe; on l'enseignait dans toutes les universités laïques ou cléricales, et quiconque essayait d'en réfuter les doctrines s'exposait à mille persécutions. Dès l'âge de dix-huit ans, Galilée avait témoigné une vive antipathie pour les partisans de l'aristotélisme, et, dans l'exercice de ses fonctions comme professeur de mathématiques à Pise, il avait attaqué leurs doctrines avec une violence inutile. Il avait réfuté leur théorie de la chute des corps par des expériences qu'il avait faites du haut de la tour penchée de Pise, et telle fut l'animosité

qu'il avait soulevée contre lui, qu'il jugea à propos de quitter cette ville en 1592 et d'accepter la chaire des mathématiques à l'Université de Padoue. Il s'était acquis déjà une grande réputation par ses écrits, lorsque le grand-duc de Toscane l'invita à reprendre son ancienne situation à Pise. Galilée accepta cette offre; mais avant de quitter Padoue il fit une visite à Venise, où il entendit parler de la découverte du télescope. A son retour à Padoue, il construisit un de ces instruments qui grossissait trois fois; bientôt après, il en construisit deux autres grossissant, l'un huit, l'autre trente fois. Pendant les années 1600, 1611 et 1612, il se servit de ces instruments pour observer les cieux, et c'est alors qu'il fit ces grandes découvertes qui l'exposèrent à la haine des partisans de la philosophie d'Aristote, et subséquemment aux persécutions de l'Église. Sa découverte des quatre satellites de Jupiter, de la forme oblongue de Saturne, des montagnes et des cavités de la lune, du disque rond des planètes, du croissant de Vénus, des taches et de la rotation du soleil, ainsi que les hautes spéculations auxquelles il se livra sur ces divers sujets, excitèrent l'admiration de ses amis et la jalousie de ses ennemis.

En 1611, il exposa, dans les jardins du Quirinal à Rome, ses principales découvertes aux princes, aux cardinaux, aux prélats, et les taches solaires, ainsi que les changements qu'elles subissaient, fournirent à cette noble assistance la démonstration oculaire de la rotation du soleil, et renversèrent le dogme péripatéticien de l'immutabilité des cieux. Dans une lettre adressée, en mai 1612, au prince Cesi à Rome, Galilée représente le phénomène des changements que présentent les taches solaires comme le coup de mort de la fausse philosophie d'Aristote, et il se demande comment les partisans de celle-ci s'y prendront pour le parer, puisqu'ils peuvent constater ces changements par leurs propres yeux. Mais ses adversaires n'éprouvèrent aucun embarras pour lui répondre; ils nièrent d'abord l'exactitude de ses observations, puis, lorsqu'ils virent que cela ne servait à rien, ils attaquèrent, comme contraire à l'Écriture et comme une hérésie, la doctrine du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil.

Ainsi provoqué à la discussion, Galilée écrivit à plusieurs de ses amis à Rome, de 1613 à 1615, une série de lettres pour prouver que les Écritures n'étaient pas destinées à nous enseigner les sciences naturelles. Dans une lettre au père Castelli, il soutint le système de Copernic avec une force d'arguments qui alarma le clergé, et il adressa à Christine de Lorraine, grande-duchesse de Toscane et mère du prince régnant, une longue dissertation dans laquelle il s'efforçait de démontrer que l'on ne devait pas invoquer le texte de la Bible dans des questions où l'observation et l'expérience peuvent seules décider. Dans cette dissertation, il déclare hardiment que l'Écriture nous a été donnée pour nous instruire des choses qui regardent notre salut, et les facultés de l'esprit pour étudier les phénomènes de la nature. Il considère l'Écriture et la nature comme procédant du même auteur et comme incapables de parler un langage différent. Puis il tourne en ridicule l'idée que les astronomes doivent fermer leurs yeux aux phénomènes célestes qu'ils découvrent, et rejeter ces déductions de la raison qui s'imposent à leur foi avec toute la force de la démonstration. Ces vues, si justes en elles-mêmes, il les appuie de passages empruntés aux Pères de l'Église, et il cite la dédicace de l'ouvrage de

Copernic au pape Paul III pour prouver que ce pontife ne considéra pas la nouvelle astronomie comme hostile aux livres saints.

Pour répondre à de pareils arguments, il n'y avait que la force, et le clergé se trouva dans cette alternative, ou de céder à l'hérésie ou de l'écraser par le bras séculier. Le père Lorini, moine dominicain, avait déjà dénoncé à l'Inquisition la lettre de Galilée au père Castelli. Abel Caccini, autre moine appartenant au même ordre, attaqua le philosophe dans un sermon prêché à Florence, sur ce texte tiré des Actes des apôtres : « O vous, hommes de Galilée, pourquoi vous tenez-vous là debout à regarder dans le ciel? » Il prit Galilée personnellement à partie, il dénonça les mathématiques « comme une science diabolique, » et déclara que les mathématiciens, auteurs de toute hérésie, « devaient être bannis de toute terre chrétienne. » Luigi Maraffi, le général de l'ordre, à qui Galilée avait adressé une plainte contre Caccini, eut la candeur de présenter ses excuses à l'astronome, en exprimant le regret de se trouver lui-même compromis « par la conduite brutale de trente ou quarante mille moines. »

Ainsi encouragé, d'un côté, par la cour de Toscane et même par quelques-uns des dignitaires de l'Église, et attaqué, de l'autre, par la masse du clergé, Galilée se trouva dans une position où il lui fallait nécessairement avancer ou reculer.

« Le cours de sa vie, dit sir David Brewster (1), avait été jusqu'alors facile et paisible. Il avait atteint le but le plus élevé de l'ambition humaine. Ses découvertes l'avaient placé à la tête des grands hommes du temps; il s'était fait par ses travaux un revenu au-dessus de ses besoins, et, ce qui est plus cher encore à un philosophe, il jouissait d'un immense loisir pour continuer et compléter ses découvertes. L'opposition que ces découvertes avaient soulevée était pour lui plutôt un sujet de triomphe que de chagrin. L'ignorance et les préjugés étaient ses seuls ennemis, et s'ils réussissaient un moment à l'embarrasser dans sa marche, c'était pour le conduire à de nouvelles conquêtes. L'homme qui combat pour des vérités qu'il lui a été donné de découvrir peut bien soutenir une lutte dans laquelle la présomption et l'erreur sont prédestinées à succomber. Si le tribunal de l'opinion publique, devant lequel il plaide sa cause, n'est ni suffisamment pur, ni suffisamment éclairé pour prononcer un verdict, il peut en appeler à la postérité et compter sur un jugement équitable.

» L'ardeur d'esprit de Galilée, la vivacité de son caractère et son inextinguible amour de la vérité se réunirent pour exaspérer la haine et prolonger l'hostilité de ses ennemis. Lorsqu'il ne réussissait pas à les éclairer par la démonstration et à dissiper leurs préjugés par la raison, il recourait pour les combattre à l'arme terrible du ridicule et du sarcasme, et, dans cette guerre sans pitié ni trêve, il semble avoir oublié que la Providence avait refusé à ses ennemis les dons intellectuels qu'elle lui avait si libéralement départis. Le philosophe à qui il est donné de devancer son siècle et de déchirer le voile qui cache au vulgaire les mystères de la nature, ne doit pas espérer que le monde se laissera patiemment traîner derrière son char. L'esprit a son inertie comme la matière, et il ne marche à la vérité qu'en écartant graduellement et avec patience les difficultés qui l'arrêtent.

» La hardiesse, — pourquoi ne dirions-nous pas l'imprudence? — avec laquelle Galilée insista pour faire de ses ennemis des prosélytes, ne servit qu'à les écarter de

(1) *Les Martyrs de la science.*

la vérité. Les erreurs, attaquées avec violence, se retranchent toujours, pour se défendre, dans la violence des passions humaines. Les diverses classes d'adversaires de Galilée se réunirent pour mieux résister à ses coups. Les professeurs enseignant la philosophie d'Aristote, les jésuites temporiseurs, les politiques de l'Église et cette masse timide, mais respectable, qui, en tout temps, redoute les innovations, formèrent une étroite alliance contre l'audacieux qui venait bouleverser toutes les idées reçues.

» Le parti de Galilée, bien que peu nombreux, n'était pas sans pouvoir ni sans influence. Il avait formé des disciples dévoués qui avaient embrassé avec ardeur ses doctrines et professaient pour son génie une vive admiration. Ils occupaient, pour la plupart, les principales chaires d'Italie. Les ennemis de la religion faisaient, dans cette occasion, cause commune avec le philosophe chrétien, car il y avait, même à cette époque, un grand nombre de princes et de nobles qui sentaient l'inconvénient de la juridiction ecclésiastique, et qui soutenaient secrètement Galilée dans sa croisade contre les erreurs établies.

» Bien que ces deux partis, qui se redoutaient l'un l'autre, aient passé un temps assez long à reconnaître leur position mutuelle, nous ne pouvons cependant dire exactement lequel des deux donna le premier le signal du combat. Le parti catholique (principalement ses plus hauts dignitaires) était certainement disposé à rester sur la défensive. Appuyé, d'un côté, sur l'enseignement des écoles, de l'autre, sur l'interprétation populaire de l'Écriture, et soutenu par le bras du pouvoir civil, il ne désirait pas engager une lutte contre la science, si fortement qu'il en redoutât l'influence. Les philosophes, au contraire, joignaient le zèle des novateurs à la fermeté de conduite que la vérité seule peut donner. Victorieux dans toutes les luttes, ils étaient enivrés de leurs succès, et ils appelaient de tous leurs vœux une guerre où ils savaient qu'ils devaient triompher. »

Tel était l'état des partis, lorsque les deux moines dominicains entrèrent en lice, l'un pour prendre Galilée personnellement à partie, l'autre pour faire à l'Inquisition un appel direct. L'armée des moines toutefois, — celle dont parle plus haut Luigi Maraffi, — ne se tint pas pour satisfaite de ces mesures de défense et d'attaque. Caccini, gagné par l'offre de la place de directeur du couvent de Sainte-Marie de Minerva, se ligua avec une multitude de moines de tous ordres, et se rendit à Rome pour dénoncer à la fois à l'Inquisition Galilée et le grand ouvrage de Copernic sur la révolution des corps célestes. Bien que ces machinations eussent été poursuivies en secret, Galilée, dont les soupçons étaient éveillés, obtint du grand-duc Côme la permission d'aller à Rome, en décembre 1615, afin de déjouer les projets de ses ennemis, mais tous ses efforts restèrent impuissants. Les moines s'étaient emparés de l'esprit du pape et des cardinaux, et l'Inquisition s'assembla le 25 février 1616 pour examiner les graves questions déférées à son tribunal. La congrégation de l'*Index* rendit son jugement le 4 mars. Elle déclara que « la fausse doctrine pythagoricienne du mouvement de la terre et de l'immobilité du soleil était contraire au texte de l'Écriture. » Elle ordonna la correction, dans l'ouvrage de Copernic, de certaines expressions et de certains passages où cette doctrine est formulée, non pas comme une hypothèse mathématique, mais comme une vérité physique, et, entre autres, un passage où la terre est appelée *étoile !* Elle interdit lé

pamphlet publié par Paul-Antoine Foscarini, savant moine carmélite, qui explique, développe et défend la doctrine du mouvement de la terre en la conciliant avec les textes de l'Écriture invoqués pour la renverser, et la même prohibition fut étendue à tous les ouvrages où la même doctrine était enseignée. Bien que Galilée ne fût nommé nulle part dans cette sentence, ses ennemis répandirent le bruit qu'il avait été cité devant l'Inquisition, qu'il avait abjuré ses opinions et que la congrégation de l'Index l'avait condamné. Pour réfuter ces calomnies, le cardinal Bellarmin lui donna, le 16 mars 1616, un certificat attestant que ces imputations étaient fausses, et que la congrégation de l'Index avait simplement déclaré contraire à l'Écriture et interdit d'enseigner la doctrine attribuée à Copernic, suivant laquelle la terre tournait autour du soleil, tandis que celui-ci restait immobile au centre du monde, sans se mouvoir de l'est à l'ouest.

Désappointé et attristé par le résultat de cet appel à l'Inquisition, Galilée ne sut pas s'accommoder aux circonstances dans lesquelles il se trouvait placé. Bien qu'il eût visité le pape Paul V aussitôt après la sentence de la congrégation, et qu'il eût reçu de Sa Sainteté l'assurance que, tant qu'elle occuperait le trône pontifical, elle ne prêterait point l'oreille aux calomnies de ses ennemis, il continua cependant à soutenir hautement son opinion dans toutes les maisons qu'il fréquentait, embarrassant ainsi les amis qu'il avait dans le clergé, et fournissant à ses ennemis de nouveaux prétextes pour le persécuter.

Cet entêtement à maintenir ses opinions après leur condamnation par les autorités auxquelles il devait respect et obéissance, fut encouragé, il faut le dire, par la douceur des procédés dont la congrégation usa envers lui, et par l'amitié que lui continuèrent des personnages en crédit (1). Dans le décret qui l'irritait si fort, ni son nom ni ses écrits n'étaient désignés. Il fut simplement informé de la décision de la congrégation, et cela de la manière la plus respectueuse, par son ami le cardinal Bellarmin. Le grand-duc de Toscane et son ministre restèrent attachés au grand astronome, et dans le sacré collége lui-même, il possédait un ami zélé : c'était le cardinal Orsino, à qui il avait été présenté par le grand-duc, et qui prit sa défense avec assez de chaleur pour s'exposer en sa faveur aux rebuffades du pape (2).

Relativement aux procédés de la congrégation envers Galilée et à la sentence rendue par elle, nous avons suivi le récit de M. Biot, parce qu'il est possible que le texte de cette sentence ait été donné par M. Marini, ou se trouve dans quelque autre ouvrage que nous ne pouvons nous procurer. S'il a été publié, nous ne doutons pas que M. Biot n'en ait donné le sens exact, mais il est à remarquer que sir David Brewster, dans sa *Vie de Galilée* (3), présente les choses sous un jour tout différent.

(1) La conduite de Galilée dans cette crise de sa vie est admirablement décrite dans une lettre du père Querenghi au cardinal d'Este, et dans une autre, que donne en entier M. Biot, de Pietro Guicciardini à Ferdinand II, grand-duc de Toscane, dont il était l'ambassadeur près la cour de Rome. Galilée a raconté lui-même ses ennuis dans une série de lettres adressées à son intime ami Curzio Picchena, secrétaire du grand-duc.

(2) « Par suite de quoi (la lettre du grand-duc), mercredi dernier, dans le consistoire, ce cardinal ayant parlé au pape en faveur de Galilée, je ne sais si avec assez d'à-propos et de prudence, le pape lui a dit que Galilée ferait bien d'abandonner cette opinion. Sur quoi Orsino ayant répondu quelque chose de trop pressant, le pape coupa court à ses représentations en lui déclarant avoir renvoyé cette affaire aux cardinaux du saint-office. Orsino parti, le pape fit appeler le cardinal Bellarmin, et, après avoir discouru avec lui, tous deux s'accordèrent à conclure que cette opinion de Galilée est fausse et hérétique. J'apprends qu'avant-hier ils ont assemblé à ce sujet une congrégation des cardinaux pour la déclarer telle. » *Lettre de Guicciardini au grand-duc.*)

(3) *Les Martyrs de la science.*

« Galilée, dit-il, fut logé dans le palais de l'ambassadeur du grand-duc, et entretint une correspondance suivie avec la famille de son protecteur à Florence; mais au milieu de cette magnificence extérieure, il fut mandé devant l'Inquisition pour répondre de la doctrine hérétique qu'il avait publiée. Il fut accusé de croire au mouvement de la terre et à la stabilité du soleil, d'enseigner cette doctrine à ses disciples, de correspondre sur ce sujet avec plusieurs mathématiciens allemands, d'avoir publié cette doctrine et d'avoir essayé de la concilier avec l'Écriture dans ses lettres à Marc Velser, en 1612. L'Inquisition s'assembla, le 25 février 1615, pour examiner ces chefs d'accusation : elle décréta que le cardinal Bellarmin enjoindrait à Galilée de renoncer à ces doctrines pernicieuses, et exigerait de lui la promesse de ne jamais les enseigner, défendre, ni publier à l'avenir. Dans le cas où Galilée refuserait de se soumettre à cette sentence, il devait être jeté en prison. Galilée n'hésita pas à faire sa soumission. Le lendemain, c'est-à-dire le 26 février, il se présenta devant le cardinal Bellarmin pour renoncer à ses opinions hérétiques, et, après avoir déclaré qu'il abandonnerait la doctrine du mouvement de la terre, et qu'il ne l'enseignerait ni ne la défendrait dans sa conversation ou dans ses écrits, il fut renvoyé du tribunal. »

Sir David Brewster ne cite pas l'autorité sur laquelle il fonde son récit, mais nous voyons que c'est presque la traduction de la partie qui précède le texte de la sentence rendue contre Galilée en 1633, et, par conséquent, à moins de supposer — ce qui est impossible — que le pape et les cardinaux avaient sciemment altéré le sens de leur décret de 1615, afin d'aggraver les torts de Galilée et de justifier la sévérité de sa condamnation, il faut tenir le récit de M. Biot pour totalement erroné. Et ceci est d'autant plus remarquable, que M. Biot a publié lui-même, dans son quatrième article du *Journal des savants*, le texte original du procès de 1633, qui rappelle en ces termes le décret de 1615 :

« Attendu que vous, Galilée, fils de Vincent Galilée, Florentin et âgé de soixante et dix ans, vous avez été dénoncé à ce saint-office, parce que vous teniez pour vraie la fausse doctrine adoptée par un grand nombre de personnes, à savoir, que le soleil était immobile au centre du monde, tandis que la terre avait un mouvement de rotation même diurne; attendu que vous avez eu certains disciples auxquels vous avez enseigné la même doctrine, que vous avez entretenu une correspondance avec plusieurs mathématiciens allemands, que vous avez publié certaines lettres ayant pour titre : *Des taches solaires,* et dans lesquelles vous avez expliqué cette doctrine; attendu que vous avez répondu à certaines objections tirées des saintes Écritures en interprétant à votre façon ces mêmes Écritures, etc., etc. »

Après avoir déclaré de la manière la plus formelle que les deux grands dogmes catholiques sont adoptés par tous les théologiens autorisés, le document continue ainsi :

« Mais lorsqu'il nous a plu de procéder avec ménagement contre vous, il a été décrété, dans la sainte congrégation tenue en présence de Notre-Seigneur, le 25 février 1615, que le cardinal Bellarmin vous enjoindrait de rétracter entièrement la susdite fausse doctrine, et, au cas où vous refuseriez, que le commissaire du saint-office vous ordonnerait d'abandonner la doctrine et vous défendrait tant de l'enseigner aux autres que de la défendre ou de la discuter, et que, si vous n'acquiesciez pas à ces in-

jonctions, vous seriez jeté en prison. En exécution de ce décret, le lendemain, dans le lieu ci-dessus mentionné, en présence du cardinal Bellarmin, le commissaire du saint-office vous a commandé, après un avertissement bienveillant, devant un notaire et des témoins, d'abandonner entièrement ladite fausse opinion, et vous a défendu de la défendre à l'avenir ou de l'enseigner, soit oralement, soit dans vos écrits, puis, avoir promis obéissance, vous avez été renvoyé. »

Voilà, si nous ne nous trompons, le véritable exposé de la procédure et du décret de 1615, tel qu'il fut signé par les sept cardinaux en 1633, et confirmé jusqu'à un certain point par Galilée lui-même dans l'abjuration qui accompagne le décret de cette année. Le décret de 1615 nous montre la politique suivie par la cour de Rome : les grandes vérités astronomiques révélées par Galilée sont condamnées comme fausses et hérétiques, et le philosophe est menacé d'emprisonnement, s'il ose les enseigner ou les soutenir d'une manière quelconque. Cette politique fut appliquée, en 1633, dans toute sa rigueur par le pape Urbain VIII, comme elle l'avait été par tout autre pape, et prétendre, comme l'a fait M. Biot, que la condamnation et l'emprisonnement de Galilée, en 1633, eurent pour cause unique les insultes personnelles dont l'astronome se rendit coupable envers le saint-père, c'est l'un des paralogismes les plus extraordinaires qu'on puisse trouver dans l'histoire de la science. Admettons pour le moment, — ce qui n'est pas vrai, et nous démontrerons tout à l'heure que ce n'est pas vrai; — admettons pour le moment, disons-nous, que Galilée insulta le pape, et que le pape fut poussé à le condamner par un esprit de vengeance, il est clair comme le jour que le pape Urbain VIII ne put obéir au même mobile en sanctionnant le décret de 1633. Il était obligé de suivre la politique de ses prédécesseurs, et d'exécuter la sentence portée par le tribunal de l'Inquisition.

Mais nous allons plus loin. Le décret de 1633 n'infligeait pas de peine plus grave que celle dont le décret de 1615 menaçait Galilée, et nous n'hésitons pas à attribuer cette indulgence à l'affection qu'Urbain était connu pour porter à Galilée. La menace de l'emprisonnement était dirigée contre le simple enseignement des vérités hérétiques, mais Galilée fit plus. Violant la promesse solennelle qu'il avait faite devant témoins, il enseigna ses doctrines de toutes les manières, dans des circonstances qui aggravèrent sa faute et exposèrent ses amis aux mêmes persécutions que lui. Il faut donc exonérer le pape Urbain VIII du reproche que lui adresse M. Biot, d'avoir cédé aux passions les moins dignes d'un chrétien en faisant condamner et emprisonner un ami. Ainsi, nous pouvons dire, dès maintenant, que M. Biot n'a pas réussi à donner même l'ombre d'une probabilité à la thèse étrange exposée devant lui au Vatican. Il n'est pas un fait qu'il puisse invoquer à l'appui de cette thèse, à l'exception de sa relation inexacte de la procédure et du décret de 1615, relation que nous aurions regardée comme une triste invention des ennemis d'Urbain et de Galilée, si nous l'avions rencontrée sous une autre plume que celle de M. Biot.

Pendant le reste du pontificat de Paul V et celui de son successeur, Grégoire XV, c'est-à-dire pendant une période de huit années, Galilée poursuivit ses études, sans être molesté par l'Église, parce qu'il s'abstint de publier ses opinions. Sa santé s'était altérée en 1618, dans cette intéressante année où trois comètes visitèrent

notre système planétaire, et bien qu'il n'eût pu les observer avec son télescope, il se mêla pourtant aux controverses auxquelles elles donnèrent lieu. En 1623, il publia son célèbre ouvrage intitulé : l'*Essayeur*, en réponse à la *Balance astronomique et philosophique*, ouvrage dans lequel un savant jésuite, Oratio Grassi, sous le nom de Lotario Sarsi, attaquait le discours de Guiducci sur les comètes, qu'on supposait écrit par Galilée, et soutenait la doctrine erronée que les comètes ne sont que des corps météoriques, comme les halos et les arcs-en-ciel.

Dans la même année 1623, le cardinal Maffeo Barberini, l'ami particulier de Galilée, monta sur le trône pontifical sous le nom d'Urbain VIII. Les amis de Galilée saluèrent cet événement comme favorable aux progrès de la science, et Galilée lui-même l'accueillit avec une vive satisfaction. Maffeo était du petit nombre des cardinaux qui s'étaient opposés au décret inquisitorial de 1615. Il avait témoigné à Galilée la plus sincère affection, il l'avait reçu à sa table, et, le 28 août 1620, il lui avait adressé une lettre flatteuse accompagnée de quelques vers en l'honneur de ses découvertes astronomiques (1). Le cardinal étendait son estime et son amitié aux amis de Galilée. Il était donc dans des termes d'intimité avec le prince Cesi, le fondateur de l'Académie lyncéenne, et avait entretenu des rapports avec cette savante et célèbre corporation. Il était donc de la plus haute importance d'assurer à Galilée le patronage du nouveau pape, et comme Paul III avait, cent ans auparavant, protégé Copernic et accepté la dédicace de son grand ouvrage, il n'était pas déraisonnable d'espérer, dans un siècle plus éclairé, qu'un autre pontife montrerait le même amour de la science.

Bien que Galilée fût depuis quelques années hors d'état de voyager autrement qu'en litière, le prince Cesi et ses autres amis l'engagèrent vivement à se rendre à Rome pour féliciter le pape à l'occasion de son élévation au trône. Il se mit donc en route, et, après avoir visité le prince Cesi à Acqua-Sparta, il arriva à Rome dans le printemps de 1624. La réception que lui fit le pape fut des plus flatteuses. Dans une lettre datée du 8 juin 1624, il raconte à son ami que le pape lui a fait l'accueil le plus aimable. « J'ai eu, dit-il, six audiences du pape, et dans chacune d'elles j'ai eu avec lui de longues discussions. Il m'a fait présent d'un beau tableau, de deux médailles, une en argent, l'autre en or, avec un grand nombre d'*agnus Dei*. » Ces discussions avaient évidemment rapport à la condamnation du système de Copernic et à la défense faite à Galilée de l'enseigner; mais notre philosophe ne tarda pas à s'apercevoir que la cour de Rome n'était pas disposée à revenir sur sa décision, et que, parmi les hommes modérés, on pensait que les faits astronomiques ne devaient pas être placés même en opposition apparente avec les expressions de l'Écriture. « Pour ce qui est, dit-il, de

(1) M. Biot a donné deux stances de ce poëme d'après les *Memorie e Lettere inedite di Galileo Galilei*, édités par Venturi (vol. II, p. 81 et 89).

Non semper extra quod radiat jubar
Splendescit intra; respicimus nigras
In sole (quis credat?) detectas
Arte tua, Galilæe, labes.

. . . .

Seu Scorpii cor, sive Canis facem
Miratur alter, vel Jovis asseclas
Patrisve Saturni repertos
Docte, tuo, Galilæe, vitro.

Nuper autem dilectus filius Galilæus, æthereas plagas ingressus, ignota sidera illuminavit et planetarum penetralia reclusit. Quare dum beneficum Jovis astrum micabit in cœlo quatuor novis asseclis comitatum, comitem ævi sui laudem Galilæi trahet. Nos tamen tantum virum, cujus fama in cœlo lucet et terras peragrat, jam diu paterna charitate complectimur.

décider de quel côté se trouve la vérité, le père Mostro (le père Prodige, le père Ricardi, ainsi appelé à cause de sa prodigieuse éloquence et dont nous parlerons plus loin) n'adhère ni au sytème de Copernic ni à celui de Ptolémée. Il s'en est tout bonnement fait un à lui qui explique tout : c'est que les anges font mouvoir les astres comme bon leur semble, et que nous n'avons rien à voir là dedans. »

Non content de l'avoir reçu avec tant de bienveillance, le pape promit à Galilée une pension pour son fils Vincenzo, et, afin de servir ses intérêts en Toscane, il écrivit à Ferdinand, le nouveau grand-duc, pour lui recommander d'une manière toute spéciale l'illustre astronome. « Car nous trouvons en lui, dit-il dans sa lettre, non-seulement la distinction littéraire, mais encore la piété et ces qualités qui gagnent aisément le cœur d'un pontife... Nous l'avons embrassé affectueusement et nous ne voulons pas qu'il retourne en Toscane, où le rappelle votre libéralité, sans emporter une preuve de notre affection pontificale. C'est afin que vous sachiez combien il nous est cher que nous avons voulu rendre ici un témoignage honorable à sa piété et à sa vertu. Et nous ajouterons que toutes les faveurs que vous lui accorderez, en imitant ou même surpassant la libéralité de votre père, nous feront un vif plaisir. »

A ces actes de bonté, le pape en ajouta d'autres qui ne furent pas moins agréables à Galilée. Quelques années après sa visite à Rome, celui ci reçut de Sa Sainteté une pension de cent couronnes, et — chose qui fut particulièrement sensible au philosophe et à ses amis, — l'abbé Castelli, à qui Galilée avait adressé la lettre qui fut déclarée hérétique par l'Inquisition, fut nommé mathématicien du pape.

Traité par Urbain VIII avec cette générosité, Galilée aurait pu passer le reste de ses jours dans le calme de l'étude, jouir de son immense réputation et poursuivre ses découvertes. Que lui défendait-on? Simplement d'enseigner une doctrine qu'il avait déjà répandue dans le monde par ses leçons et ses écrits. Il avait exposé ses opinions dans des ouvrages impérissables, et il n'y avait pas à craindre que le vrai système de l'univers fût remplacé par une astronomie dont il avait démontré la fausseté jusqu'à l'évidence; mais Galilée ne raisonna pas ainsi :

« Bien qu'il eût manqué, dit sir David Brewster (1), d'être saisi par le bras de l'Inquisition, il ne se montra jamais assez sensible aux bons procédés dont on avait usé envers lui. Quand il quitta Rome, en 1616, après avoir solennellement promis de ne jamais enseigner la doctrine condamnée, ce fut avec un sentiment de haine contenu, mais profondément enraciné dans son cœur contre l'Église, et sa résolution de propager l'hérésie semble avoir été prise au moment même où il s'engageait à y renoncer. En 1618, lorsqu'il communiqua à l'archiduc Léopold sa théorie des marées, il fit dans sa lettre les allusions les plus sarcastiques et les plus amères à la conduite de l'Église à son égard. Le même ton d'hostilité se fit sentir à partir de cette époque dans tous ses écrits; mais, tout en aiguisant les traits de sa mordante satire, il s'efforçait de se mettre en garde contre ses effets, en affectant les plus humbles déférences pour les décisions de la théologie. Si Galilée avait été seul, son dévouement à la science l'aurait empêché de s'engager dans une lutte aussi désespérée, mais il avait derrière lui tout un parti qui le poussait. L'Académie lyncéenne ne se fit jamais scrupule de l'arracher à ses études pour le

(1) *Les Martyrs de la science.*

lancer dans l'arène, et il tomba victime des imprudences de ses amis.

« Mais, quelque part que nous fassions à la vivacité du caractère de Galilée, et si disposés que nous soyons à justifier sa conduite passée, même à l'applaudir, il est certain que sa visite à Urbain VIII, en 1620, le mit vis-à-vis de l'Église dans de nouveaux rapports qui demandaient de sa part un changement d'attitude. Le noble et généreux accueil qu'il reçut du pape et la déclaration libérale du cardinal Hohenzollern, au sujet du système de Copernic, auraient dû être considérés par lui comme des expressions de regret pour le passé et des offres de conciliation pour l'avenir. Ainsi honoré par le chef de l'Église et protégé par ses dignitaires, il aurait dû sentir qu'il n'avait rien à craindre des persécutions du clergé inférieur, et qu'il avait pleine liberté pour continuer ses recherches et publier ses découvertes, pourvu qu'il ne touchât pas au dogme catholique. Mais Galilée tenait à la hiérarchie romaine par des liens plus forts encore. Lui et son fils recevaient des pensions de l'Église, et, puisqu'ils acceptaient ses bienfaits, ils lui devaient au moins une respectueuse obéissance. La pension qu'Urbain faisait à Galilée n'était pas une de ces rémunérations que les souverains accordent quelquefois à leurs sujets en récompense de leurs services, — Galilée était étranger. Le souverain des États pontificaux ne lui devait rien; aussi faut-il regarder cette pension comme un don que le chef de l'Église faisait à la science elle-même, — comme une déclaration de sa part que la religion n'était point jalouse de la philosophie, et que l'Église de Rome, non contente de respecter le génie de ses ennemis, voulait lui fournir les moyens de se développer. »

Malgré les marques de bienveillance dont il était l'objet, d'une part, malgré le danger manifeste auquel il s'exposait, de l'autre, il résolut de publier un ouvrage pour démontrer la vérité du système de Copernic; mais au lieu de parler ouvertement et franchement en son propre nom, il discuta le sujet dans un dialogue entre trois interlocuteurs, espérant ainsi endormir la vigilance de l'Église. Cet ouvrage fut terminé en 1630, et il l'intitula : *le Système du monde de Galileo Galilei*. Il le dédia à son patron, Ferdinand, grand-duc de Toscane, et y mit pour préface un *Discours au lecteur prudent*, discours où il est loin de se conformer lui-même aux règles de la prudence, car il y parle du décret de l'Inquisition dans les termes les plus insultants et les plus ironiques. Des trois personnages qu'il y met en scène, Salviati est le vrai philosophe et le principal interlocuteur. Sagredo (c'est le nom d'un autre ami de l'auteur) propose des doutes, suggère des difficultés et égaye par son esprit la gravité du sujet. Simplicio, partisan de la philosophie d'Aristote et du système de Ptolémée, plaide humblement la cause de ce dernier, et il est réfuté sur tous les points par ses amis. Lorsque ce remarquable ouvrage fut fini, Galilée éprouva quelque difficulté à obtenir l'autorisation de l'imprimer. Heureusement pour lui, le maître du sacré palais, le père Nicolo Ricardi, dominicain et censeur des publications nouvelles, avait été son élève. Galilée s'adressa à ce fonctionnaire pour obtenir l'autorisation nécessaire; mais apprenant que ses ennemis travaillaient à la lui faire refuser, il partit pour Rome et soumit son manuscrit à l'examen du censeur, qui, pour beaucoup de motifs, désirait l'obliger. Ricardi proposa plusieurs changements et rendit à Galilée le manuscrit avec l'autorisation écrite de l'imprimer, mais à condition que les changements

indiqués seraient faits par l'auteur. Comme l'*imprimatur* n'était bon que pour Rome, Galilée se disposait à faire imprimer son livre dans cette ville, sous la surveillance du prince Cesi; mais la mort de ce personnage, en août 1630, empêcha Galilée d'exécuter ce dessein, et le força à faire imprimer l'ouvrage à Florence. Il s'adressa de nouveau à Ricardi pour obtenir cette permission. Ce fonctionnaire demanda à revoir le manuscrit, il en examina le commencement et la fin; puis il autorisa Galilée à le faire imprimer là où bon lui semblerait, pourvu qu'il portât la permission de l'inquisiteur général de Florence et de quelques autres personnages. Toutes ces licences obtenues, l'ouvrage fut publié à Florence dans la première semaine de janvier 1633. Des exemplaires en furent immédiatement offerts au grand-duc, à divers personnages haut placés et aux amis les plus intimes de l'auteur, tant en Italie qu'en Allemagne. Les mathématiciens et les astronomes en firent le plus grand éloge; mais à Rome, où trente exemplaires seulement avaient été envoyés, il souleva dans le clergé une tempête que rien ne put apaiser. L'Inquisition en défendit aussitôt la circulation et la mise en vente. Alarmé de cet orage inattendu, Galilée implora la protection de Ferdinand, qui, par l'intermédiaire de son secrétaire, Cioli, et de Niccolini, l'ambassadeur de Toscane à Rome, chercha à détourner le coup qui menaçait son mathématicien. Les lettres qui furent échangées à cette occasion entre Rome et Florence sont au nombre de trente-quatre. Elles contiennent l'histoire de cette remarquable négociation, et c'est principalement dans cette correspondance privée que M. Biot a puisé les arguments de sa thèse.

Le 27 août 1632, Niccolini s'adressa au cardinal Barberini, neveu du pape, pour obtenir la permission de publier les Dialogues, puisqu'ils avaient déjà été imprimés avec l'approbation des autorités; mais le cardinal se borna à lui répondre qu'il communiquerait cette requête au pape. Le 5 septembre, le saint-père survint pendant la conférence. « Il était furieux, dit Niccolini, et il me dit avec brusquerie : « Votre Galilée rentre dans des questions qu'il ne devait plus traiter, dans des questions qui sont les plus graves et les plus dangereuses que l'on puisse soulever de nos jours. » Lorsque cette explosion du pape fut passée, Niccolini demanda pour Galilée la permission de se justifier devant le saint-office. Le pape répondit que, dans ces sortes d'affaires, le saint-office se bornait à censurer et à demander une rétractation. — Il serait convenable, répliqua Niccolini, d'instruire Galilée des difficultés qui se présentent et de mentionner les points qui déplaisent au saint-office. — Le saint-office, s'écria le pape avec violence, je vous l'ai déjà dit, ne procède jamais de cette manière et ne donne jamais d'avis! Ce n'est pas sa coutume, et Galilée sait fort bien en quoi consistent ces difficultés; nous les avons discutées souvent avec lui et il les a apprises de notre propre bouche. » En continuant la discussion, le pape est amené à dire « qu'il avait traité Galilée mieux que Galilée ne le traitait. » Après une autre entrevue, Niccolini dit que le pape « s'obstine à déclarer que l'affaire est sans remède, surtout quand on le contredit ou qu'on le menace, car, dans ce cas, il est entraîné à dire des choses dures sans égard pour personne. »

Que le pape se soit laissé emporter dans cette entrevue à une grande véhémence, on ne peut le nier; mais cette véhémence s'explique suffisamment par la cruelle nécessité où le réduisait maintenant Galilée,

de punir un homme qui avait été son ami, et par conséquent de se poser devant le monde comme l'ennemi de la vérité astronomique. Rien, absolument rien ne prouve que la résolution de soumettre l'affaire à l'Inquisition fût dictée au saint-père par un sentiment de vengeance. Ce qui le blessa, ce fut l'ingratitude de Galilée et la violation de sa promesse solennelle au commissaire du saint-office.

Afin de convaincre le pape d'avoir obéi à des motifs personnels, M. Biot examine le reproche fait à Galilée d'avoir, dans ses Dialogues, mis le pape en scène sous le nom de Simplicio, et d'avoir tourné en ridicule les arguments invoqués par Urbain en faveur du système de Ptolémée dans les discussions particulières qu'ils avaient eues ensemble à ce sujet. « Rigoureusement parlant, dit M. Biot, la reproduction de ces arguments aurait pu être interprétée et excusée comme nécessaire à la controverse; mais Galilée eut le malheur ou la malice d'y attacher un trait qui trahissait trop clairement son origine. On trouve à la fin du quatrième dialogue, dans le dernier argument employé par Simplicio contre les orateurs précédents pour se dispenser d'accepter leurs conclusions comme vraies, bien qu'elles lui parussent probables, on trouve, dis-je, les remarques suivantes : « Cet argument, d'après lequel nous pou- » vons prendre les choses tranquillement, » *m'a été fourni*, dit Simplicio, *par un per-* » *sonnage très-instruit et très-éminent* : » C'est que Dieu, dans son omnipotence et » dans sa profonde sagesse, peut com- » muniquer, d'un nombre infini de ma- » nières incompréhensibles à notre intelli- » gence, comme vous me l'accorderez sans » doute, à l'élément de l'eau le mouvement » des marées que vous voyez. Cela étant, » j'en conclus immédiatement que ce serait » le comble de l'audace que de vouloir li- » miter et restreindre à une fantaisie par- » ticulière de notre propre invention la » puissance et la sagesse divines. » *Le personnage très-instruit et très-éminent*, continue M. Biot, qui avait fourni au bon Simplicio cet argument décisif, ne pouvait être bien flatté de la citation. Bien qu'il dût naturellement répugner à Galilée d'établir un lien entre le pape et le personnage de Simplicio, cependant l'évidence frappante de l'application de ce personnage au pape est confirmée par les contemporains du philosophe, et nous allons tout à l'heure trouver la preuve manifeste de cette trop directe allusion. »

Après que Niccolini eut essayé en vain d'apaiser le pape et les cardinaux, l'inquisiteur de Florence, le 30 septembre 1633, cita Galilée en présence de témoins. Il lui ordonna de se rendre immédiatement à Rome et de se présenter au commissaire du saint-office. Épouvanté, Galilée usa de tous les moyens qu'il put imaginer pour faire différer ce voyage : il invoqua son grand âge, sa mauvaise santé; il produisit également un certificat de médecin; mais tous ses efforts furent inutiles, et les intercessions amicales de Niccolini en sa faveur n'aboutirent qu'à lui faire obtenir un délai de quelques jours.

« J'ai représenté, dit Niccolini, son âge de soixante et dix ans, sa mauvaise santé, le danger auquel il exposait sa vie en quittant sa petite chambre et la pénible quarantaine qu'il devait subir (à cause de la peste qui régnait alors à Florence); mais comme ces personnages (les cardinaux) écoutent et ne répondent pas (ils ont la langue liée par le saint-office), j'ai discuté l'affaire ce matin avec le pape, et après l'avoir assuré que Galilée était prêt à obéir et à faire tout ce qui lui était commandé, je lui expliquai

longuement toutes les circonstances de l'affaire, afin d'émouvoir sa compassion en faveur de ce pauvre vieillard, pour qui je professe tant d'affection et de respect. Je demandai à Sa Sainteté si elle avait vu la lettre suppliante que Galilée avait adressée à son neveu, le cardinal Barberini. Elle me répondit qu'elle l'avait lue, mais qu'elle ne pouvait dispenser Galilée de venir à Rome. Je répliquai que, vu son grand âge, Sa Sainteté courrait risque de ne le juger ni à Rome, ni à Florence, parce que je pouvais l'assurer qu'après tant de fatigues physiques et d'angoisses d'esprit il mourrait en route. « Eh bien, dit Sa Sainteté, qu'il vienne lentement, *pian piano*, en litière et à son aise. » Mais il faut absolument qu'il soit examiné » en personne : que Dieu lui pardonne de » s'être jeté dans de telles difficultés, après » que je l'en avais tiré une première fois » quand j'étais cardinal. »

Après de nouvelles tentatives pour attendrir les autorités pontificales, Niccolini, le 4 décembre, informe la cour de Toscane que Galilée doit se décider à venir à Rome, et à rester en quarantaine au moins vingt jours dans quelque partie du territoire de Sienne, parce que cette prompte obéissance lui sera d'une grande utilité. Comme la congrégation du saint-office instruisait la procédure dans le plus profond secret et menaçait des censures les plus sévères quiconque ouvrait la bouche, Niccolini ne put dire où Galilée devait résider ; mais il fallait que d'abord celui-ci vînt près de lui. Galilée ayant prolongé son séjour à Arcetri, Niccolini lui écrivit de nouveau, le 26 décembre et le 15 janvier 1633, de hâter son départ, de peur que l'Inquisition ne prît contre lui des mesures d'une violence extrême. Galilée obéit aussitôt à cette invitation pressante, et, le 13 février, il arriva au palais de l'ambassadeur. Le lendemain, il fut présenté à l'assesseur ainsi qu'au père commissaire du saint-office, et le cardinal Barberini, accédant à la prière de Niccolini, permit à Galilée de rester dans le palais de l'ambassadeur, mais sans en sortir et sans voir aucun de ses amis. Monsignor Serristori, l'un des membres du Conseil de l'Inquisition, lui rendit deux visites, afin probablement de savoir quel serait son plan de défense et de quelle manière il fallait procéder contre lui. Dans ces circonstances, Niccolini lui recommanda une obéissance et une soumission entières comme le seul moyen d'*apaiser l'irritation de la personne qui était si violemment excitée, et qui traitait le délit comme s'il l'intéressait personnellement.*

Dans sa réponse à la lettre de Niccolini du 27 février, qui lui annonçait l'arrivée de Galilée et son entière soumission aux autorités ecclésiastiques, le pape dit que, par respect pour le grand-duc, il a traité Galilée avec une douceur et une clémence inusitées, en lui permettant de rester à l'ambassade au lieu de le transférer dans les prisons de l'Inquisition, faveur qu'on n'accordait pas même aux princes, dont l'un, de la maison de Gonzague, fut amené à Rome par un garde de l'Inquisition et conduit au château, où il resta détenu pendant longtemps jusqu'à la fin de son procès.

Le 13 mars, Niccolini fit une visite au pape, sous le prétexte de le remercier de sa bienveillance, mais en réalité pour hâter le procès de Galilée. Le pape répéta sa déclaration antérieure, qu'il ne pouvait faire moins que de le faire interroger par l'Inquisition, et il ajouta : « Que Dieu lui pardonne (à Galilée) d'avoir annoncé une doctrine nouvelle sur une question qui intéresse la sainte Écriture, car il vaut toujours mieux suivre la doctrine commune ! Que Dieu vienne aussi en aide à Ciampoli,

parce qu'il a un goût pour les opinions nouvelles et montre une inclination pour la nouvelle philosophie! Galilée a été mon ami : nous avons plusieurs fois conversé familièrement ensemble et mangé à la même table. Je suis fâché de lui causer de la peine, mais c'est une matière de foi et de religion. » Niccolini protesta que Galilée donnerait toutes les satisfactions désirables au sujet de ce qui était dû au saint-office. « Il sera interrogé à son heure, répliqua Urbain ; mais il y a un argument auquel lui et ses adhérents n'ont jamais pu répondre, et cet argument, c'est que Dieu est tout-puissant, et, s'il est tout-puissant, pourquoi lui imposerions-nous des nécessités? »

« Maintenant, dit M. Biot, c'est précisément là l'argument irréfutable et péremptoire que le Simplicio des Dialogues prétend avoir appris d'un personnage *très-instruit et très-éminent*, lequel ne pouvait être autre qu'Urbain VIII. » Niccolini, sans identifier ces deux personnages, essaya d'excuser Galilée. Sur quoi, le pape, s'échauffant, répliqua : « Nous ne devons pas imposer à Dieu de nécessités. » Le voyant irrité, Niccolini sollicita pour Galilée la permission de ne pas quitter l'ambassade. A cela, le pape répondit qu'il lui ferait assigner certains appartements spéciaux, qui étaient les meilleurs et les plus commodes du saint-office.

Lorsque le grand-duc eut appris les noms des dix cardinaux qui devaient juger Galilée, il écrivit à chacun d'eux pour le recommander à leur indulgence; mais les réponses qu'il reçut furent, ainsi qu'il fallait s'y attendre, vagues et peu satisfaisantes. Enfin, le jour du procès arriva, et, en dépit des intercessions de Niccolini, il fut résolu que Galilée resterait dans les appartements qui lui avaient été assignés jusqu'à la conclusion de son procès, mais qu'il aurait un domestique pour le servir, et qu'on mettrait à sa disposition tous les objets dont il pourrait avoir besoin.

Le 12 avril, Galilée fut conduit devant le commissaire du saint-office, qui le reçut de la manière la plus bienveillante. Il avait toujours été d'usage de placer les accusés, évêques, prélats ou personnages titrés, dans le château ou dans le palais de l'Inquisition, et de les y tenir enfermés avec la plus grande rigueur ; mais on permit à Galilée d'habiter trois chambres dans la maison du fiscal ; il put garder son domestique jour et nuit, il eut pleine liberté de se promener dans l'intérieur du palais, et on lui apporta ses repas de la maison de l'ambassadeur. A cette époque, Galilée jouissait d'une bonne santé ; mais, le 23 avril, il fut pris de vives douleurs dans la cuisse et contraint de garder le lit. Le fiscal et le commissaire du saint-office vinrent tous deux le voir, l'encouragèrent à prendre patience, et lui promirent de le mettre en liberté dès qu'il pourrait quitter son lit. Il fut, en effet, reconduit à l'ambassade, le 30 avril, mieux portant qu'auparavant. De ces détails, M. Biot conclut avec raison que, pendant sa première détention, qui dura dix-neuf jours, du 12 au 30 avril 1663, Galilée n'avait pu être mis à la torture (1).

Par suite de ces délais, Andrea Cioli, l'administrateur des finances du grand-duc, rappelle à Niccolini que, lorsqu'il

(1) L'idée que Galilée fut soumis à la torture, lors de son interrogatoire, était fondée sur l'expression *esame rigorosa*, qui se trouve employée dans la sentence publiée par Riccioli. Dans son *Histoire du concile de Trente*, Pallavicini, qui était cardinal et qui passait pour un grand écrivain, se sert des mots *esame rigorosa* pour exprimer un interrogatoire fait sous l'étreinte de la torture. Libri et d'autres Italiens ont adopté ce sens ; mais lord Brougham considère cette supposition comme entièrement contredite par le témoignage que Galilée lui-même rend de la douceur avec laquelle il fut traité. (Voir *la Vue analytique des Principes*, de lord Brougham, et *les Martyrs de la science*, de Brewster.)

l'avait autorisé à recevoir Galilée à l'ambassade, il avait déclaré que le séjour de ce dernier ne devrait pas s'y prolonger au delà d'un mois, et de plus qu'il aurait à payer lui-même ses dépenses. A cette observation, Niccolini répondit qu'il ne pouvait ouvrir la bouche à Galilée sur un tel sujet tant qu'il était son hôte, et qu'il préférait lui donner à ses frais l'hospitalité. « Ses dépenses et celles de son domestique, ajoute-t-il, n'excèdent pas quatorze ou quinze couronnes par mois, et lors même qu'il resterait ici six mois, la somme entière n'excéderait pas quatre-vingt-dix ou cent couronnes. »

Pendant la seconde période du séjour de Galilée au palais de l'ambassadeur, où il resta confiné pendant sept semaines, du 1er mai au 20 juin 1633, Niccolini le traita avec sa générosité habituelle. Le 21 mai, dans une entrevue qu'il eut avec Urbain et son neveu, on lui déclara que les Dialogues de Galilée seraient interdits, et que lui-même serait condamné à quelque *pénitence salutaire* pour avoir enfreint la défense qui lui avait été faite d'enseigner la doctrine du mouvement de la terre. Dans une autre entrevue, Sa Sainteté dit à Niccolini que, par amitié pour l'accusé, il avait accordé à Galilée toutes les facilités possibles (1), qu'il ne pouvait faire moins que de condamner sa doctrine, parce qu'elle était erronée et contraire à l'Écriture, et que, pour se conformer à l'usage ordinaire, il fallait que Galilée restât quelque temps en prison pour avoir désobéi aux ordres qui lui avaient été donnés en 1616. « Mais, ajouta le pape, lorsque la sentence sera publiée, je vous reverrai et nous examinerons ensemble ce qui sera le moins pénible pour lui, parce qu'il ne peut être renvoyé sans qu'il ait été fait quelque démonstration relativement à sa personne. » Niccolini continuant à intercéder en faveur de son ami, le pape déclara qu'il ne pouvait faire moins que de l'exiler pendant quelque temps dans un couvent, parce que la congrégation était unanime à lui imposer une pénitence.

Le 20 juin, deux jours après cette entrevue, Galilée fut cité devant le saint-office, et il s'y rendit le 21. On l'y garda jusqu'au lendemain, et, le 22, on le conduisit, en costume de pénitent, à l'église della Minerva, où, en présence des cardinaux et des prélats de la congrégation, il entendit la lecture de sa sentence, et fut forcé de prononcer une abjuration solennelle des grandes vérités qu'il avait démontrées (2).

La sentence et l'abjuration de Galilée furent immédiatement publiées; on les lut publiquement dans plusieurs Universités, ainsi qu'à Florence dans l'église de Santa-Croce, en présence des amis et des disciples de Galilée, qu'on obligea à assister à l'humiliation de leur maître. L'inquisiteur de Florence, qui avait donné le privilége d'imprimer le Dialogues, fut réprimandé pour sa conduite, et Ricardi, le maître du sacré palais, fut destitué, ainsi que Ciampoli, le secrétaire du pape.

La sentence ne fut pas plutôt rendue contre Galilée, que le pape commua l'emprisonnement en une détention dans la villa Medici, le jardin de la Trinita del Monte. Niccolini l'y conduisit dans la soirée du 24 juin, et après quelques jours de rési-

(1) Comme Galilée souffrait du manque d'exercice, on permit à Niccolini de le conduire, dans une voiture fermée, dans les jardins de la villa Medici pour y faire une promenade solitaire.

(2) On a répété, mais sans s'appuyer sur aucune autorité, qu'après que Galilée eut abjuré, à genoux, la doctrine du mouvement de la terre, il dit à voix basse, à l'un de ses amis : « E pur si muove. » Nous voyons avec plaisir M. Biot s'inscrire en faux contre cette assertion, ainsi que l'avaient fait avant lui lord Brougham et sir David Brewster. Les juges furent unanimes dans leur sentence, et quel ami pouvait-il avoir parmi eux à qui il osât adresser une semblable parole?

dence dans ce lieu charmant, le pape lui permit d'habiter le palais d'Ascanio Piccolomini, archevêque de Sienne, qui l'honorait depuis longtemps de son amitié. En conséquence, il quitta Rome le 6 juillet 1633 dans un excellent état de santé, et il écrivit de Viterbe à Niccolini qu'il avait pu faire quatre milles sans inconvénient. Après être resté cinq mois avec l'archevêque, il obtint la permission de se rendre chez lui à Arcetri, près de Florence. Il y arriva vers le milieu de décembre 1633, et il y resta, soumis à une reclusion plus ou moins étroite jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 8 janvier 1642, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Avant de revenir à la discussion de la théorie de M. Biot sur le procès de Galilée, il faut que nous donnions à nos lecteurs une idée de l'interrogatoire même que subit le philosophe. C'est le sujet du quatrième article de M. Biot, et nous regrettons de ne pouvoir en fournir d'autre exposé que celui qu'on trouve dans les extraits tronqués des pièces originales publiées par Marini.

L'interrogatoire de Galilée eut lieu en quatre fois différentes. Il fut conduit dans la forme habituelle, c'est-à-dire de manière que le prisonnier se condamnât lui-même par ses propres déclarations. Les questions furent posées en latin, et les réponses faites en italien. Marini, bien à tort, dit M. Biot, traduit les questions en italien, de sorte qu'on ne peut se former le même jugement sur le sens qu'elles offrent, que si elles avaient été données dans l'original.

Dans le *premier* interrogatoire, qui eut lieu le 12 avril 1633, on demanda à Galilée s'il savait pourquoi il avait été cité à Rome, et il répondit : « Je suppose que c'est pour rendre compte du livre que j'ai publié récemment. Je le crois, parce que, quelques jours avant que je reçusse l'ordre de venir à Rome, on nous fit défense, au libraire et à moi, de vendre ce livre. De plus, il fut enjoint au libraire d'envoyer à Rome, au saint-office, le manuscrit original. » On lui demanda ensuite ce que c'était que ce livre, et il répondit « que c'était un livre en dialogues qui traitait de la constitution du monde, des deux grands systèmes, des arrangements des cieux et des éléments. » On lui montra alors un livre intitulé : *Dialogo di Galileo Linceo*, et imprimé en 1632 à Florence. Il le reconnut comme étant celui qu'il avait commencé dix ou douze années auparavant, et qui lui avait pris sept ou huit ans pour le composer. Il parla ensuite de la défense qui lui avait été faite, en 1616, par le cardinal Bellarmin, et dont il n'avait pas cru nécessaire de faire mention au maître du sacré palais, lorsqu'il lui avait demandé l'autorisation d'imprimer le livre, « n'ayant, dit-il, ni soutenu ni réfuté dans ce livre le mouvement de la terre et la stabilité du soleil, et ayant même démontré la doctrine opposée, comme aussi que les opinions de Copernic sont sans force et peu concluantes. »

Le *premier* interrogatoire, qui est copié mot pour mot, dit M. Biot, est signé par Galilée : « Moi, Galileo Galilée, j'ai déposé comme ci-dessus. »

Comme ce n'est là qu'un extrait du texte de l'interrogatoire, M. Biot blâme avec raison Marini d'avoir supprimé des choses qui pouvaient avoir une grande importance et, par là, d'avoir fait naître des doutes sur la vérité, qu'il était de l'intérêt de la cour de Rome de rendre publique.

« Tout ce livre, continue-t-il, est marqué d'un sentiment de malveillance si constant et si fort contre l'infortuné Galilée, qu'il semble avoir été écrit, non pour ex-

poser avec sincérité les faits du procès, mais pour exagérer les torts de Galilée, de telle sorte que l'ardeur de sa passion fait de Marini un témoin suspect, et même on pourrait croire qu'il aurait caché le fait de la torture, si elle avait été appliquée. »

Le *second* interrogatoire eut lieu le 30 avril, et il semblerait, d'après l'exposé de Marini, qu'il amena un long discours de Galilée dans lequel celui ci confessa qu'il n'avait pas été rigoureusement conséquent en décrivant la manière dont il avait enseigné les doctrines condamnées. Il parle de la tendance naturelle qui porte un écrivain qui a composé des dialogues à faire soutenir à chaque interlocuteur son opinion avec tout l'esprit dont il est capable. « Par exemple, dit-il, en relisant mon livre, je vois que je me suis parfois laissé entraîner par un sentiment de vaine gloire à mettre dans la bouche de l'adversaire (le partisan de Copernic) que je désirais réfuter, des arguments si puissants qu'un lecteur ordinaire pouvait ne pas les considérer comme aussi faibles et aussi faciles à réfuter que je les croyais et que je les crois encore. Et si j'avais à présenter de nouveau les mêmes arguments, je suis sûr que je les affaiblirais de telle manière qu'ils ne paraîtraient pas avoir la force dont ils sont essentiellement dénués. » A la fin de l'interrogatoire, il fit cette déclaration humiliante, « que, si on lui laissait la facilité et le temps de montrer qu'il n'avait jamais tenu et qu'il ne tenait pas maintenant pour vraie la doctrine du mouvement de la terre, il pourrait aisément à ses dialogues en ajouter deux autres où il promettait de reviser l'argument en faveur de cette fausse et damnable opinion, afin de le réfuter avec toute la force que Dieu pourrait lui donner! »

Le *troisième* interrogatoire eut lieu le 10 mai. On y demanda à Galilée de préparer sa défense dans un délai de huit jours, si toutefois il avait le désir ou l'intention d'en présenter une. Voici la réponse de Galilée : « J'ai entendu ce que Votre Révérence a dit et, en réponse, pour ma défense, — c'est-à-dire pour montrer la sincérité et la pureté de mes intentions, — je vous soumets cet écrit accompagné d'un certificat signé par le cardinal Bellarmin, et je m'abandonne entièrement à la bienveillance et à la clémence de ce tribunal. »

Le *quatrième* et dernier interrogatoire de Galilée eut lieu le 21 juin 1633. Par un décret spécial, daté du 16 juin, le pape ordonna que Galilée serait examiné sur son intention. *Sanctissimus mandavit ipsum interrogandum esse super intentione.* Marini garde un silence absolu sur cet important interrogatoire et ne dit pas ce qui se passa entre la congrégation des cardinaux et les théologiens chargés du rôle de commissaires instructeurs. Dans une autre partie de son ouvrage, toutefois, il donne quelques détails sur cet interrogatoire où Galilée, *menacé de la torture* (1), répond : « Je ne professe pas et je n'ai jamais professé l'opinion de Copernic depuis qu'on m'a ordonné de l'abandonner. Je suis dans vos mains, faites de moi ce qu'il vous plaira; je suis ici pour faire ma soumission; je n'ai jamais professé cette opinion depuis qu'elle est condamnée. »

« Ici, dit Marini, finit le quatrième et dernier acte du procès : après quoi, les

(1) Cette menace de la torture est exprimée par Marini de deux manières différentes et en latin, comme si elle était tirée du texte original. On dit à Galilée que s'il ne confesse pas la vérité : *Devenietur contra ipsum ad remedia juris et facti opportuna;* et, dans un autre endroit, Marini écrit : *Alias devenietur ad torturam.* — M. Biot déclare que ces deux versions différentes, qui sont données comme transcrites du texte original, compromettent la véracité de Marini.

commissaires ajoutèrent que Galilée fut transporté à sa résidence (*et cum nihil aliud posset haberi, remissus fuit ad locum suum*), c'est-à-dire, dit Marini, au palais de l'ambassadeur de Toscane, » interprétation complétement fausse, ainsi que le fait observer M. Biot, car Galilée était alors détenu dans les appartements qu'il occupait à l'Inquisition. « Mais, ajoute M. Biot, Marini n'a probablement donné cette légère atteinte à la vérité que dans la *bonne intention* de se procurer un argument décisif pour prouver que Galilée n'avait pas été mis à la torture. »

Cette preuve frappante de la fausseté du récit de Marini jette un doute sur toutes ses énonciations et justifie nos soupçons sur l'exactitude même de ses extraits. Avocat spécial de l'Inquisition et ennemi violent de Galilée, son ouvrage ne peut inspirer aucune confiance, et nous aimons à espérer que le gouvernement pontifical remplira un jour la promesse qu'il a faite au gouvernement français de publier tous les documents du procès de Galilée. L'empereur Napoléon III doit à la France et à la chrétienté de demander au pontife dont il soutient le trône et protége la personne cet acte de justice, et si M. Biot, le doyen de l'Académie impériale des sciences, invitait ce corps à présenter une requête en ce sens au saint-père, nous ne doutons pas que les archives secrètes du Vatican ne livrassent leur précieux dépôt.

« La cour pontificale, dit M. Biot, doit profondément regretter d'avoir confié à Mgr Marini la publication du procès de Galilée. Son livre est une compilation sans ordre ni méthode, écrite dans un ardent esprit de polémique qui, au lieu de vous persuader et de vous convaincre par une fidèle exposition des faits et de leurs causes, vous engage imprudemment dans des récriminations hasardeuses où l'ignorante partialité de l'écrivain jette un soupçon sur l'exactitude de son récit. Sa précaution à ne donner que des extraits des interrogatoires est une imprudence, car si nous n'avions pas autrement la certitude que Galilée ne fut pas mis à la torture, nous aurions pu raisonnablement croire que les preuves de cet acte atroce existaient dans des faits qu'il nous a cachés, d'autant plus que l'argument qu'il donne comme une preuve décisive qu'il ne subit point de torture, repose sur l'allégation d'un fait que nous savons être substantiellement faux. »

Maintenant que nous avons fait passer sous les yeux de nos lecteurs un exposé aussi complet que possible de la procédure suivie dans le procès de Galilée, et mis en lumière les faits sur lesquels M. Biot a basé ses accusations contre Galilée, le pape et l'Inquisition, il faut examiner si les inductions qu'il en a tirées sont exactes. Nous avons déja montré que, lors même que toutes les allégations de M. Biot seraient vraies, lors même qu'il serait établi que Galilée insulta volontairement le pape en le ridiculisant sous le nom de Simplicio, que le pape comprit l'insulte et en fut profondément offensé, il n'y a pas l'ombre d'une preuve qu'Urbain se laissa influencer par son ressentiment en insistant sur le procès de Galilée, et il est moins prouvé encore que son neveu, le cardinal Barberini, ainsi que les autres cardinaux qui étaient favorablement disposés pour Galilée, l'aient condamné sciemment et de propos délibéré pour satisfaire une vengeance personnelle.

Les lettres de Niccolini prouvent que le pape fut irrité contre Galilée, et cela n'a rien d'étonnant, quand on se souvient de l'affection et de la libéralité avec lesquelles il l'avait traité. Mais il est possible que

Niccolini ait exagéré l'irritation de Sa Sainteté. Son but était de montrer à l'archiduc comment il avait réussi à calmer le pape, et quelles faveurs il avait obtenues de lui pour le prisonnier de l'Inquisition ; mais quelque degré de vérité qu'il y ait dans la manière dont il rapporte les expressions du pape, les mêmes lettres prouvent que Sa Sainteté traita Galilée avec une douceur inattendue et peut-être excessive, qu'elle accéda à toutes les demandes présentées en sa faveur et qu'elle convertit son emprisonnement d'abord en une résidence délicieuse dans le palais de son ami l'archevêque de Sienne, puis en une détention, qui n'avait rien de bien dur assurément, dans sa propre maison et au sein de sa famille.

S'il faut chercher une autre cause au ressentiment du pape, nous ne la trouverons pas, comme M. Biot a essayé de le faire, en identifiant Sa Sainteté avec le Simplicio des Dialogues. L'allégation d'après laquelle le *personnage très-instruit et très-éminent* n'était autre qu'Urbain VIII n'est basée sur aucun fait. M. Biot prétend que la preuve évidente de leur identité résulte de cette circonstance, que tous deux employèrent dans les mêmes termes le même argument en combattant le système de Copernic. « Si Dieu est tout-puissant, dit Simplicio, pourquoi lui imposerions-nous des nécessités? » Et, de son côté, le pape répond à Niccolini que « nous ne devons pas imposer à Dieu des nécessités. » Que les deux péripatéticiens se soient servis des mêmes expressions, cela n'a rien de surprenant et ne prouve pas du tout que le pape fût le *personnage très-instruit et très-éminent* qui fournit à Simplicio son argument. Si c'était le pape que Galilée eût réellement en vue, et si c'était le pape qui eût employé l'argument mis par Galilée dans la bouche de Simplicio, il n'y avait assurément rien d'offensant à réfuter cet argument; et si le pape crut véritablement que Galilée avait eu l'intention de le désigner, il dut, selon nous, en être plutôt charmé que blessé. Après la publication des Dialogues en 1632, Urbain avait lu le discours de Simplicio, ainsi que les réponses de Salviàti et de Sagradi; mais, au lieu de rougir de l'un et de s'irriter des autres, il dit à Niccolini, le 13 mars 1633, que « Galilée et ses adhérents n'ont jamais pu et ne pourraient jamais renverser son argument! »

Le baron Plana, le Newton de l'Italie et l'un des huit associés étrangers de l'Académie française des sciences, a entrepris de justifier son compatriote du reproche que lui adresse M. Biot, « d'avoir eu le malheur de se rendre coupable d'un tort grave envers le pape, qui l'avait honoré de son amitié; » et il a trouvé des arguments puissants pour réfuter cette calomnie. « L'argumentation de M. Biot, dit-il, prouve qu'Urbain VIII s'est conduit envers Galilée comme s'il avait eu à lui reprocher une insulte personnelle, mais elle ne prouve pas que, en écrivant ses Dialogues, Galilée se soit servi du nom imaginaire de Simplicio pour faire des allusions offensantes aux arguments employés par le pape dans la conversation qu'ils eurent ensemble en 1624. » Le baron Plana, à l'appui de sa thèse, a rappelé la publication faite en 1638 par Galilée de *Nouveaux Dialogues sur le mouvement local,* où figurent, comme dans son premier ouvrage, les trois mêmes interlocuteurs, Salviati, Sagradi et Simplicio. Galilée composa ces dialogues à Arcetri où le pape lui avait permis de résider, et il ne se fût certainement pas servi du nom de Simplicio, s'il eût rappelé au pape et à l'Église l'offense personnelle qu'on suppose y avoir été associée. Le baron Plana regarde

la reproduction de Simplicio, en 1638, comme une protestation d'innocence de la part de Galilée.

Il est probable que les jésuites et les autres ennemis de Galilée essayèrent de persuader au pape qu'il était tourné en ridicule dans le personnage de Simplicio; mais il est évident, comme le baron Plana l'a démontré, d'après une lettre du père Castelli à Galilée, datée du 12 juillet 1636, et d'après une autre de Galilée lui-même à son ami Fulgenzio Micanzio, qu'après la condamnation de Galilée le pape ne se reconnut pas dans le *personnage très-instruit et très-éminent* dont parle Simplicio, et que Galilée lui-même repoussa cette imputation comme une invention perfide de ses ennemis. Venturi, le possesseur des lettres inédites de Galilée, croit que ce nom de Simplicio désignait le corps des péripatéticiens en général et aucun individu en particulier, et le baron Plana s'est rangé à cette opinion. Lorsque l'ambassadeur de France, en 1636, représenta au pape que Galilée, dans cette affaire, avait été calomnié par ses ennemis, Sa Sainteté s'écria : « Je le crois! je le crois! » Castelli écrit de son côté à Galilée que le pape lui parla de lui avec beaucoup de bienveillance, et lui dit : « Je l'ai toujours aimé et je lui ai même accordé une pension. »

La célèbre conversation de M. Biot au Vatican, cette conversation à laquelle le savant français a attaché tant d'importance; cette conversation qui lui a fourni des renseignements si nouveaux, si importants, n'est en réalité que la répétition d'une vieille histoire qu'Olivieri avait lue dans l'ouvrage de Venturi, où elle est même beaucoup plus détaillée. « Je suis surpris, dit le baron Plana, que M. Biot ignorât les détails qu'il tenait du père Olivieri, car Venturi les avait publiés plus au long à Modène en 1821. » Déjà, au dix-huitième siècle, Nelli, dans sa *Vie de Galilée*, avait fait mention de la même histoire, et longtemps avant que M. Biot la publiât, M. Drinkwater Béthune en avait parlé dans un article sur Galilée, inséré dans la *Bibliothèque des connaissances utiles* (1); enfin, sir David Brewster (2) l'avait qualifiée d'inspiration fausse et incroyable (3).

Si nous avons réussi à faire partager à nos lecteurs l'impression que nous a laissée la « conversation au Vatican » de M. Biot, avec les commentaires dont l'a accompagnée l'académicien français, catholique lui-même, nous aurons rendu quelque service à la vérité et à la science; nous aurons absous Galilée du reproche odieux d'avoir ridiculisé et insulté le pape Urbain VIII qui l'avait arraché des mains de l'Inquisition; nous aurons défendu le saint-père du reproche plus grave encore d'avoir, sous l'influence d'un ressentiment personnel, consommé la ruine de son ami; nous aurons justifié en même temps la congrégation de l'Index, qui jugea Galilée et le condamna à l'unanimité, du reproche de n'avoir été poussée dans l'accomplissement d'un devoir solennel que par un ignoble mobile, celui de satisfaire, dans la personne du chef de l'Église, la plus basse des passions.

Mais tout en repoussant les accusations de M. Biot, nous n'avons pas prétendu disculper le grand astronome de son ingratitude envers Maffeo Barberini, son bienfaiteur et son ami, ni Urbain VIII et les

(1) *Library of useful knowledge. — Vie de Galilée*, chap. VIII.

(2) *Les Martyrs de la science.*

(3) Dans l'ouvrage de Venturi, qui contient l'histoire racontée à M. Biot par Olivieri, le baron Plana indique une page, la page 146, qui est citée expressément par le savant français. Aussi M. Plana s'étonne avec raison, et nous partageons cet étonnement, du silence de M. Biot sur le passage de Venturi (vol. II, p. 193), où l'histoire d'Olivieri est racontée en détail.

inquisiteurs de la condamnation et de l'emprisonnement du philosophe; encore moins avons-nous trouvé que dans le nouvel aspect donné au procès de Galilée, « la vérité scientifique avait été séparée des accessoires des passions humaines qui l'avaient envenimée, » et que la science et la religion s'étaient précipitées dans les bras l'une de l'autre. La religion n'est jamais moins divine que lorsqu'elle obéit à l'impulsion des passions humaines et qu'elle poursuit des objets humains; de son côté, la science, elle, ne peut jamais être honorée lorsque ses représentants abjurent les vérités que Dieu leur a inspirées et jettent au loin la couronne du martyre.

C'est un fait fâcheux pour l'histoire de l'Église catholique que deux de ses fonctionnaires, le grand inquisiteur de Rome et le conservateur des archives secrètes, aient entrepris, au milieu du dix-neuvième siècle, de défendre l'Inquisition du dix-septième, en calomniant à la fois le grand prêtre de la science et le grand prêtre de l'Église de Rome, défense qui consiste à dire que l'Inquisition condamna et menaça de la torture l'apôtre de la vérité pour satisfaire un ressentiment personnel. Le commissaire général Olivieri a dû singulièrement s'amuser du succès avec lequel il a donné comme neuve à un « simple savant, » ainsi que s'intitule lui-même M. Biot, une vieille histoire tirée de l'ouvrage de Venturi. Pour monsignor Marino Marini, le conservateur et le mutilateur des archives secrètes du Vatican, c'est à l'Italie unie qu'il aura à rendre compte de la falsification des documents de son Église et ses calomnieuses attaques contre Galilée. Du sein de la capitale du Piémont, l'initiateur de la liberté italienne, le baron Plana a fait connaître par anticipation le sentiment de ses compatriotes, et bientôt sans doute l'enfant de Pise, le jeune homme de Padoue, l'ornement de Florence et le prisonnier de Rome, apparaîtra, devant son pays affranchi, comme l'intrépide défenseur de la vérité scientifique, comme le type de l'Italie, étendant ses membres roidis par les chaînes et ceignant ses reins pour sa dernière victoire.

Quant à M. Biot, nous livrerons sa « conversation au Vatican » aux appréciations de ses collègues de l'Institut, et ses tristes commentaires à la dissection du baron Plana et des philosophes italiens. Les grands hommes n'aiment guère ceux qui sont plus grands qu'eux. Celui qui occupe le premier rang sur les listes de la renommée peut être abaissé à notre niveau, et le calomniateur peut se réjouir de son œuvre; mais la postérité, toujours juste pour le génie, continuera à défendre ses droits et à venger la victime. L'académicien français qui n'a pas épargné la mémoire sacrée de Newton, avec son âme vierge et sa puissante intelligence, aurait dû garder le silence sur les erreurs de Galilée et pleurer sur ses infortunes (1)!

(1) Nous croyons que cet article est, sinon de sir David Brewster lui-même, écrit en partie sous sa dictée dans la *Revue* dont il est le rédacteur le plus influent. M. Biot pourrait avoir à se plaindre de quelques paragraphes; mais il n'a pas ménagé dans l'occasion le savant écossais, qui n'use ici que du droit de réplique. Quant à nous (le directeur de la *Revue Britannique* et le traducteur de l'article), nous restons étrangers aux querelles des deux savants, prêts à servir d'interprètes à notre illustre compatriote s'il désire avoir le dernier mot. Nous ajouterons qu'il nous a paru piquant de voir un pape si légèrement livré à certaines suppositions par un savant catholique, et si impartialement justifié par un savant protestant. (*Note du Directeur.*)

Esquisses de la vie orientale [1].

L'INTÉRIEUR D'UNE MOSQUÉE ET SAINTE-SOPHIE.

I

L'intérieur d'une mosquée.

Il faisait nuit, et, pour me servir de l'expression du poëte français Delille ou d'un paysan irlandais quelconque, *j'écoutais le silence*. Il n'était pas encore onze heures du soir, mais la capitale turque, qui ne semble jamais bien éveillée, était plongée dans un profond sommeil. Toutes les lumières s'étaient éteintes à Stamboul, et, même à Péra, on n'entendait plus d'autre bruit que celui de quelques querelles entre des chiens errants et les gardes de nuit; les derviches avaient cessé leurs pieuses valses et leurs diaboliques hurlements; les muezzins avaient disparu des hautes balustrades des minarets; le sultan s'appesantissait au milieu des vapeurs de vin de Champagne; les voûtes des bazars avaient clos leurs portes et poussé leurs verrous; les cafés avaient laissé expirer le feu de leurs fourneaux; les mendiants du pont de bateaux de la Corne d'or avaient fait disparaître l'aspect de leurs plaies et peut-être repris l'usage de leurs membres estropiés; les soldats dans leurs casernes rêvaient probablement à une révolte; les vizirs reposaient sur des oreillers de soie leurs têtes troublées; en un mot, Constantinople dormait, et l'idée que j'étais environné de six ou sept cent mille dormeurs me disposait à suivre leur exemple. Parmi les deux cent mille Européens de Péra, quelques-uns prolongeaient la veillée autour de leurs tables de jeu, mais la plupart bâillaient en regardant les aiguilles des pendules et s'apprêtaient à passer des rêves du jour à ceux de la nuit. L'homme est un être essentiellement imitateur, il se met en appétit quand il voit manger, il a envie de dormir quand il entend ronfler, et puisque Byzance ronflait, je comptais en faire bientôt autant.

A Londres, c'est l'heure où les rues des théâtres retentissent du bruit des voitures qui semblent se poursuivre dans une course perpétuelle; c'est l'heure où des jeunes filles aux cheveux mêlés de plumes et de fleurs, aux épaules à demi voilées de manteaux en étoffes éclatantes, frissonnent sous les portiques de l'Opéra, l'heure où les jeunes *merveilleux* se parfument et se gantent pour la salle de bal étincelante de la flamme des lustres, l'heure enfin où commence la vie des plaisirs; mais en Turquie, où il n'y a pas d'amusements publics, on peut se lever avec l'aube et se mettre au lit quand le soleil se couche. Nous sommes

(1) Voir la *Revue Britannique*, livraison de juillet et livraisons antérieures.

encore ici au quinzième siècle, et il est dangereux de sortir dans l'obscurité, à moins de se couvrir la poitrine d'un gorgerin et les reins d'une cotte de mailles. Si on prend une lanterne, elle indique votre marche au premier bandit qui voudra vous dépouiller ou vous assassiner au détour de quelque rue obscure (1), et si l'on n'en prend pas, on peut être arrêté par une ronde de police et envoyé au bagne avant que le consul de votre nation en soit informé.

Tandis qu'un pied déjà déchaussé j'achevais les préparatifs de ma toilette nocturne, on frappa légèrement à ma porte, et l'interprète Antonio vint me prévenir qu'il avait obtenu pour le lendemain le firman du Grand Seigneur : je lui répondis que c'était à merveille et que je me tiendrais prêt.

Le firman!... c'est la gracieuse permission de Sa Hautesse le successeur des Mahomet et des Soliman pour pénétrer partout! C'est le parchemin sur lequel brille la signature vénérée qui doit vous ouvrir toutes les portes! Un firman est une insigne faveur de l'héritier des califes, mais il ne l'accorde pas gratis! Il la vend deux cent cinquante piastres de prix principal, et les frais seuls montent à trois cent cinquante. Ce tarif s'élève encore selon l'habileté des fonctionnaires auxquels il faut *graisser la patte*. Un firman peut ne coûter que cent francs en monnaie française, mais il coûte parfois le double et même près du triple de cette somme. Enfin, après avoir payé le parafe impérial, je verrai, me dis-je, Sainte-Sophie, ce temple qui, après avoir appartenu neuf siècles au christianisme, a subi les souillures musulmanes et reste encore le sanctuaire du faux prophète; je contemplerai cette œuvre merveilleuse qui, lorsque Justinien l'eut achevée, lui donna lieu de s'écrier : « Salomon, je t'ai vaincu! » Je pourrai juger ce monument élevé par la richesse et l'intelligence, orné des dépouilles des temples païens, et devenu sous la main des souverains et des artistes une montagne de mosaïques d'or, de vert antique, de lapis-lazuli, de marbre de Syène et de porphyre d'Égypte. Je pourrai comparer à nos majestueuses cathédrales gothiques cet étrange style byzantin que Venise a fait connaître à l'Europe, et qui avait pénétré jusqu'en Angleterre au temps du roi Canut.

Je m'endormis donc en rêvant de Constantin Porphyrogénète dans son palais du Bosphore, des impératrices Zoé et Irène, des Comnènes organisant les courses de chevaux dans l'Hippodrome ou partant pour des expéditions contre les Perses; puis je m'imaginai être enrôlé dans le corps des volontaires armés de carabines et engager un combat singulier contre un Turc plus gros, plus grand, et plus laid qu'un des cochers de Londres... je perdis enfin le souvenir de toutes ces capricieuses imaginations d'un homme assoupi.

Avant de partir avec le magnifique *kavass* que notre consul a envoyé pour me servir de guide, dont l'uniforme est resplendissant de galons dorés, et qui porte à sa ceinture un yatagan et des pistolets damasquinés d'argent, je veux vous raconter comment, le jour même de mon débarquement à Stamboul, j'avais eu la témérité d'entrer à Sainte-Sophie, le saint des saints

(1) J'ignore si Constantinople est devenue un repaire de brigands depuis qu'on lui a donné des leçons de civilisation; mais, quand Constantinople était franchement turque et barbare, ces terreurs de ce genre étaient purement imaginaires. Il y a plus de trente ans, j'ai circulé à des heures fort tardives dans Péra et Galata sans courir d'autres dangers que quelques démêlés avec des chiens errants qui montraient les dents, mais mordaient peu ou point.

(*Note du traducteur*, C. N.)

des vrais croyants, et comment j'avais failli être lapidé pour cette entreprise. Dans cette rapide incartade, je n'eus que le temps de jeter un coup d'œil sur cette antique église, mais ce coup d'œil m'a laissé la première et la plus profonde impression des beautés et des défauts de l'édifice.

Le matin de mon arrivée, une heure après le déjeuner, je voulus absolument sortir seul et voir ce que je pourrais de cette grande ville que je désirais visiter depuis mon enfance alors que je lisais dans Gibbon les brillantes descriptions de lieux qu'il n'avait jamais vus et les récits de batailles racontés par des écrivains dont il n'avait jamais lu le texte original. A peine, après avoir passé devant la maison du consul et une boutique de photographies, avais-je fait cent pas dans le cimetière des derviches, traversé par la rue montueuse qui conduit à Galata, que je fus accosté par un de ces jeunes juifs qui se tiennent aux aguets pendant des heures entières à la porte des hôtels de Péra.

Le nom de ce cicerone était Salomon Raphaël, sa race celle de Jacob, et ses yeux vifs, ses lèvres roses, ses joues couvertes du vermillon de la santé, le faisaient ressembler à ce que devait être David, lorsque le roi-prophète n'était encore qu'un jeune pasteur sur les montagnes de Juda. L'audacieux gamin me fit mille offres de service, et pour quelques piastres il m'aurait, je crois, introduit chez le sultan ou m'aurait fait parvenir jusqu'au chef des mollahs, qui est ici ce qu'est en Angleterre l'archevêque de Cantorbéry et réside dans un immense palais tout badigeonné de jaune, près de l'hospice des fous et de la mosquée de Soliman. Je rejetai les propositions de Salomon, je lui ordonnai de me laisser en paix, j'essayai de marcher plus vite que lui, je voulus lui échapper au milieu de longues files d'ânes chargés de fruits et à travers des monceaux de décombres : tous mes efforts furent inutiles, le gamin juif était décidé à ne pas lâcher sa proie. Si je parvenais à le perdre de vue un instant, il reparaissait bientôt à ma droite ou à ma gauche. Il se conduisait avec moi comme un jockey adroit gouverne un cheval quinteux, me rendait la bride et la reprenait : il profitait des moindres accidents, me remettait dans le bon chemin lorsque je me trompais, payait pour moi le péage du pont, m'indiquait bon gré mal gré les curiosités à regarder, et on eût dit que le drôle devinait les choses qui étaient ou n'étaient pas de mon goût. Après avoir lutté ainsi contre lui pour m'en débarrasser, j'y renonçai et me laissai complétement conduire par lui où il voulait et comme il l'entendait. C'est vraiment bien la peine d'être un homme civilisé, d'avoir passablement couru le monde, d'entendre à livre ouvert le grec d'Homère et le latin d'Horace, et d'avoir étudié l'hydraulique et l'hydrostatique, pour être ainsi mené en laisse par un jeune juif de Constantinople qui rit tout bas à mes dépens et avec raison! L'enfant d'Israël m'amuse par son mauvais jargon anglais et m'engage dans un tel labyrinthe de rues, que sans son aide je ne parviendrais pas à rentrer chez moi. Il me fait signe de la main, il m'encourage des mots *Banabak chilibi* (regardez, cher seigneur), et me propose de me faire voir l'atméidan, les bazars, le *kibob* (boutique de rôtisseur), les magasins de soie, de pipes, d'armes, je n'ai qu'à choisir; mais à tout cela je réponds *Aga Sophia* (Sainte-Sophie), et aussitôt il entreprend de m'y conduire. Où ne m'eût-il pas conduit dans son ardeur à me servir de guide et à tirer de moi quelques pièces d'argent?...

Après avoir franchi le pont de bateaux et nous être frayé un chemin au milieu des *fez* (calottes rouges à houppe bleue) et de turbans, nous voici, dans Stamboul, à la recherche du temple bâti par Justinien. Tout est nouveau pour moi et je me sens comme étourdi par le spectacle des fontaines aux grillages dorés, des marchés où se vendent d'énormes grappes, dignes de la terre promise, des kans destinés aux caravanes, et d'un dédale de rues ombragées de festons de vignes qui courent d'une maison à l'autre. Le nom de *Kadidjah*, prononcé par un enfant qui appelle une femme cachée derrière une jalousie, me semble avoir une harmonie tout orientale, parce que Kadidjah est le nom de la riche veuve arabe qui devint l'épouse et la première prosélyte de Mahomet. J'admire les minarets, semblables à de lances gigantesques plantées dans le sol par les conquérants de cet empire. Je vois se multiplier les fontaines construites en forme de tentes, les mosquées élever des dômes sur des dômes, les croissants s'ajouter aux croissants, et partont se dresser des cyprès pareils au sceptre immobile de la mort. Des femmes voilées et chaussées de pantoufles jaunes, me coudoient en passant; des mendiants en babouches rouges stationnent le long des murailles et nasillent des versets du Coran sur un ton qui n'est pas de nature à faire adopter pour *Credo* ce trop fameux livre.

Tout à coup nous entrons sous une grande porte qui s'ouvre sur un passage obscur où sont étendus par terre quelques hommes endormis. Mon jeune guide ôte ses pantoufles avec une humilité bouffonne, me conduit en souriant, mais cependant d'un air de crainte, — nous avançons en regardant à droite et à gauche, et nous voici dans Sainte-Sophie, dans le temple de Justinien. Je pénètre sous des arches colossales, et je vois se développer des voûtes immenses qui semblent destinées à couvrir une ville entière. Je remarque les chapiteaux byzantins, les marbres de diverses couleurs, la galerie réservée aux femmes, les chaires turques; les lampes, les inscriptions en caractères étincelants d'or et d'azur, le dôme gigantesque, le sol recouvert de nattes jaunes, et les *fidèles croyants* agenouillés en lignes diagonales. J'admirais les beautés merveilleuses de cet édifice, et j'en comparais les réalités avec tout ce que j'en avais lu ou imaginé, lorsqu'un gardien des portes de la mosquée, un eunuque à la taille d'un nain, aux yeux hagards et aux jambes cagneuses, aperçut, à son inexprimable horreur, un jeune israélite et un infidèle qui, ô comble d'impiété! se promenait avec ses souliers dans le sanctuaire des musulmans de Stamboul. A cet aspect révoltant, il courut à mon guide, le frappa au visage et l'entraîna violemment comme pour l'égorger dans quelque cour voisine, à ce que je me figurais. Salomon devint d'une pâleur mortelle, ses genoux tremblèrent sous lui, au point de s'entre-choquer, et il me jeta inutilement des regards suppliants, tandis que j'hésitais à me retirer, à me mettre sur la défensive, ou à demeurer immobile, afin de prouver d'autant mieux ma complète et innocente ignorance des usages mahométans. Je m'attendais à entendre éclater le le cri de *Deen! Deen!* (la Foi!) qui excite le fanatisme et la rage des Turcs. N'allais-je pas être massacré?... La terreur me faisait déjà voir des poignards fantastiques, quand un grave musulman, d'un rang plus élevé que le gardien de Sainte-Sophie, vint à moi, et je lui demandai si j'avais commis, à mon insu, un acte interdit par leur loi. « Oui certes, par Allah, me répondit-il, l'entrée de Sainte-Sophie est à tout jamais interdite

à un infidèle qui n'est pas muni d'un firman du sultan. » A ces mots, je reprends mon petit juif qui reprend ses pantoufles, et nous nous hâtons de sortir de Sainte-Sophie, l'œil inquiet et l'oreille basse comme des dogues qui se seraient aventurés dans la caverne du lion. Une fois hors du sombre passage par lequel nous étions entrés, Salomon retrouva son audace avec son babil et me proposa de me servir de cicerone pour d'autres curiosités, mais je n'étais plus tenté de me fier à lui, et lorsque, quelques instants après, je racontai mon escapade aux touristes logés à l'hôtel Misseri, il n'y eut qu'un cri sur mon imprudence!... On me félicita de m'en être tiré sans avoir reçu la bastonnade et sans y avoir laissé mes oreilles ou pis encore.

Avant de décrire Sainte-Sophie avec quelque détail comme lorsque j'ai pu l'examiner à mon aise avec un firman impérial, je dois essayer de donner une idée des mosquées ordinaires, car Sainte-Sophie leur ressemble et n'a de caractère particulier que dans son architecture intérieure. Sainte-Sophie n'est point précédée d'une de ces vastes et larges places qui servent comme de vestibule à nos monuments, et d'où les maisons s'écartent comme par respect pour l'édifice public. Sainte-Sophie n'a point de tours pareilles aux tours grises de Westminster ou de Notre-Dame, mais elle est environnée de flèches blanches et élancées, du haut desquelles, aux heures prescrites, résonne l'appel à la prière. Ce chant monotone et solennel, qu'un muezzin en turban fait retentir sous un ciel d'une transparence et d'une pureté admirables, semble monter vers un soleil bien différent de celui que nous connaissons dans le nord de l'Europe, et possède un charme spécial à l'islamisme et à l'Orient, charme qui ne peut s'imiter ni se transplanter ailleurs, et que les paroles savent à peine exprimer.

Lorsque, du haut d'une des tours de Constantinople (par exemple, la tour d'Eski-Serai), on jette les yeux sur la ville, on aperçoit çà et là des dômes aplatis qui ressemblent à autant de vastes chaudrons renversés, ce sont les bains publics ; puis on voit monter plus haut dans les airs une multitude d'autres dômes ornés d'un croissant et flanqués de plusieurs minarets, ce sont les mosquées, et elles forment un des traits distinctifs de Stamboul. Il n'y a pas une de ses sept collines qui ne porte quelques-uns de ces édifices appuyés sur une large base et terminés par une calotte de pierre et de plomb. Tous ces dômes ont sans doute été engendrés par le dôme de Sainte-Sophie et en descendent directement. Au point de vue généalogique, Sainte-Sophie est l'aïeule de tous les dômes passés et à venir, mais elle est la fille du Panthéon d'Agrippa à Rome. Son dôme surgit à l'horizon, tantôt bronzé aux heures du crépuscule, tantôt éblouissant de blancheur sous les feux du soleil, surmonté d'une pointe colossale qui soutient un croissant, lequel resplendit comme s'il était d'or ou comme s'il sortait tout brûlant et tout étincelant de la fournaise des forges d'Arabie. Au-dessous de lui se groupent trente ou quarante dômes inférieurs qui recouvrent ce que j'appellerai les chapelles latérales, couronnent les galeries des cours des fontaines, ou forment les toits des appartements dans lesquels je suppose que sont logés les prêtres, les lecteurs du Coran, et les gardiens des portes.

Cette mosquée, avec tous ses dômes taillés comme les casques d'acier des vieux janissaires, offre le contraste le plus frappant avec notre église rurale d'Angleterre, telle que je la revois souvent dans mes rêves. Ici une nef immense et d'énormes

piliers de marbre, là-bas, un chœur étroit et des colonnettes de pierre à peine dégrossies; ici, autour de la mosquée, d'immobiles cyprès et de grands tournesols dont les fleurs massives semblent des fleurs de cire; là-bas, autour des chapelles, le lierre et le chèvrefeuille où sifflent les merles et où roucoulent les pigeons ramiers; ici se répètent les divagations du conducteur de chameaux qui a voulu courber les peuples sous le tranchant de son cimeterre, là-bas les enseignements du maître qui a voulu souffrir et mourir pour les hommes.

L'intérieur des mosquées offre le spectacle de rangées d'hommes prosternés sur les nattes brunes qui en cachent le pavé; ils se tiennent là, non pas avec un semblant de génuflexion comme dans les églises anglicanes, mais littéralement prosternés à terre pour rendre hommage au Ciel, et leur tête repose sur le sol entre leurs bras étendus. De temps en temps ils relèvent la tête, murmurent une prière les yeux à demi fermés, puis se prosternent de nouveau avec un sentiment de respect et d'humilité si complet et si profond, que même des chrétiens n'ont pas le droit de le mépriser ou de le railler. Il n'y a là ni chaises, ni stalles, ni bancs fermés comme dans les temples de Londres, ni chaire sous laquelle s'assoupit un auditoire de giaours à la mode; en un mot, il n'y a aucun de ces arrangements combinés pour le bien-être d'une assistance civilisée. Dans ce lieu consacré, personne ne conserve ses souliers; il faut s'en défaire à la porte, où on les laisse sous la garde d'un concierge préposé à cet emploi. Figurez-vous un vieux baronnet, intrépide chasseur de renards, ou tout autre propriétaire anglais, que le ministre obligerait à ôter ses bottes ou ses escarpins à la porte de l'église!... Pensez-vous qu'en réponse à un pareil ordre il n'y aurait pas de l'humeur, des grimaces et des demandes de tire-bottes accompagnées de malédictions fort peu chrétiennes?... Quelques-uns des Turcs qui se sont plus *européanisés* que les autres ont fait avec leur conscience un petit accommodement relatif à cette cérémonie, et portent par-dessus leur chaussure habituelle des espèces de galoches qu'ils quittent en entrant dans la mosquée. A part cette seule formalité, je ne vois pas que les Turcs aient pour l'enceinte et les murs de leurs mosquées cette sorte de respect superstitieux que les Anglais témoignent au temple, où ils ne pénètrent qu'une fois par semaine.

Une mosquée est toujours ouverte à toute heure, non-seulement aux personnages sacerdotaux qu'y amènent leurs fonctions, mais aux enfants, aux oisifs et même aux chrétiens qui consentent à payer quelques piastres. A la porte de la cour extérieure qui renferme la fontaine aux ablutions, on peut voir le prêtre ou lecteur du Coran assis sous un auvent qui ressemble à l'échoppe d'un cordonnier ou à un palanquin tout ouvert; c'est là qu'il passe sa vie, qu'il prend ses repas, qu'il dort, qu'il lit et relit un volume pareil au grimoire d'un magicien, qu'il savoure son café dans une petite tasse sans anse, et qu'il s'arme du long tuyau de merisier qui depuis longues années l'aide à aspirer les parfums du tabac de Salonique ou de Latakieh. La pipe et le café sont les occupations chéries de l'*iman*, et il s'y livre à la vue du public, près de la grande porte, où des chaînes sont tendues en double triangle pour interdire aux chevaux et aux mulets l'entrée de la cour. Ordinairement cet iman, ce vieil Abdallah, est coiffé d'un turban vert qui le fait reconnaître pour avoir accompli le pèlerinage de la Mecque, ou pour être un des nombreux descendants du Prophète. Les bras de ce

vieillard sont nus et bronzés; il est vêtu d'une espèce de longue robe de chambre bordée de bleu ou bariolée de rouge, car Abdallah ne partage nullement les idées du ministre anglican, qui est *de noir tout habillé* et croit que toute autre couleur que le noir ne peut convenir à un personnage religieux. Par compensation, le ministre anglican mange du porc et boit du vin, choses qu'Abdallah regarde comme deux monstrueuses impiétés! Abdallah est chaussé de pantoufles rouges sans talons, et l'ensemble de son costume rappelle à la fois la blanchisseuse d'Angleterre et le nécromant de l'Orient. Je ne crois pas qu'il dépense beaucoup en linge, car à travers les plis de sa robe jaune j'aperçois sa peau brune, et n'aperçois point de chemise. A tout prendre, Abdallah, avec ses moustaches grises et sa barbe d'une blancheur de neige, serait un assez beau *modèle* de prêtre dans l'atelier d'un peintre. Son front ridé, son œil rusé, rentrent (pour parler comme au théâtre) dans *le physique de l'emploi* et lui donnent l'air d'un astucieux Melchisédech. Abdallah me semble un homme heureux et satisfait; son regard calme se promène tour à tour sur l'écrivain public au coin de la rue, sur le Grec qui vend des pains suspendus en long chapelet à sa ceinture, sur le marchand de limonade dont les bouteilles portent des tranches de citron frais en guise de bouchons, sur les enfants qui se désaltèrent à la fontaine, et sur le porteur arménien dont les cordes roulées sur ses épaules indiquent les services qu'il offre aux passants. Quel peut être le sujet des pensées d'Abdallah? Pense-t-il à quelqu'une des traditions les plus fantastiques de l'islamisme : à l'ange du jugement, dont la trompette éveillera de l'orient à l'occident les vrais croyants endormis dans la tombe; à la plume de cet ange, plume de perle et d'une telle longueur que le cheval de course le plus rapide (fût-il sorti des écuries du Jockey-Club) mettrait cinq cents ans à galoper d'un bout à l'autre de cette plume? Probablement Abdallah ne pense qu'au plaisir de ne rien faire après s'être desséché la gorge à déclamer toute la matinée des versets du Coran. Il attend tranquillement le signal du coucher du soleil, alors que le muezzin se montre au balcon des minarets, exactement comme le petit homme de bois apparaît en haut des horloges mécaniques d'Allemagne connues sous le nom de *coucous;* de là, le muezzin jette alternativement le cri de la prière au nord, au sud, à l'est et à l'ouest. C'est l'heure où les nuages disséminés à l'horizon se teignent de rouge comme des fleurs gigantesques des tropiques que le vent aurait emportées dans le ciel; où le soleil, qui prend une couleur de sang, s'abaisse dans une fournaise d'or fondu, et où l'iman va dans l'intérieur de la mosquée faire son oraison du soir sur le tapis où il se prosterne en se tournant du côté de la Mecque.

La niche ou *kaaba* orientée vers la Mecque est pour une mosquée ce que l'autel est pour une église chrétienne. Si un musulman prie sans que ses regards prennent cette direction, sa prière n'a point d'ailes et ne monte pas au trône d'Allah. La kaaba des mosquées est le centre des prières des hommes, de même que la vraie kaaba, emportée au ciel à l'époque du déluge, est le centre des prières des anges. La tradition suppose que la kaaba de la Mecque était dans l'origine la tente dressée par les anges le jour de la création de la terre, mille ans avant la création de l'homme. Les anges et les démons visitaient cette tente, et Adam s'y arrêta quand il fut chassé des bosquets d'Éden. Au moment du déluge, l'archange Gabriel replia cette tente, l'enleva au ciel,

et Abraham la remplaça par une maison de pierre. Les Turcs, quand ils ne peuvent pas voir de leurs yeux corporels ce sanctuaire de leur foi, doivent tourner leurs regards de ce côté, de même que dans le désert, où l'on manque d'eau, ils doivent faire leurs ablutions avec du sable.

Si les Européens gardent leurs souliers dans l'église, tandis que les mahométans se déchaussent à la porte de la mosquée, en revanche ils gardent leurs turbans là où nous ôtons nos chapeaux.

Dans l'intérieur d'une mosquée, j'ai toujours été frappé de l'aspect d'une enceinte entourée de grilles où se tiennent les hommes de service attachés à chaque mosquée; il y a là des divans, des meubles, et tout ce qui indique les habitudes de la vie; j'y ai remarqué des horloges telles qu'on en voit encore dans quelques fermes anglaises, avec leur long étui de bois en forme de cercueil et leurs aiguilles aussi larges que des girouettes. Je pense que ces horloges sont destinées à régler les heures de la prière, car il n'y a point de cadrans sur les édifices publics de Constantinople, quoique le soleil y soit plus constamment visible que dans nos climats. Ces horloges des mosquées sont d'antiques curiosités d'un grand prix, puisque la plupart ont jadis été fabriquées pour l'Orient, par les célèbres horlogers de Londres, Harrison et Ce, sous les rois Jacques et Charles Ier. Quelque Barnum américain ferait une excellente spéculation en venant ici pour en acheter. Bon nombre d'Osmanlis viennent faire leur sieste dans les mosquées, et on les y voit dormir sur les nattes, à l'ombre des piliers ou sous la chaire, en attendant une des heures consacrées à la prière.

Un des traits distinctifs des mosquées est dû aux minces barres de fer et aux guirlandes de fil de fer qui enlacent les piliers et soutiennent les lampes de verre qu'on allume à l'époque des réjouissances qui succèdent au jeûne du Ramadan; à ce moment-là, les minarets s'élancent dans les airs comme autant de javelines enflammées, et chaque mosquée se couronne d'un diadème de lumière.

La fontaine placée dans la cour extérieure des mosquées a aussi son cachet spécial. Ce n'est point une gerbe de flots argentés comme les jets d'eau de la cour d'un palais italien, mais un pavillon carré soutenu sur de sveltes pilastres et couvert d'un toit en forme de tente, sur lequel rayonne une étoile ou un croissant de métal. L'eau s'échappe par des robinets, et la surface de la fontaine est abritée par une cage de laiton dans le genre de celles qui, sur nos tables, couvrent les plats de dessert. Autour des fontaines se reposent ou babillent les porteurs d'eau, à l'ombre de quelque magnifique platane.

Ces lieux sont aussi le rendez-vous favori de colombes qui y voltigent, s'y perchent et déploient là les nuances de leur gorge chatoyante. Il y a une mosquée que les Francs ont surnommée la *Mosquée des colombes;* elle est, comme tous les édifices de ce genre, composée de dômes grisâtres, percée de fenêtres arrondies, et doit son nom à ce que son fondateur ou tout autre charitable Osmanli a légué une somme d'argent pour y nourrir d'innombrables pigeons qui viennent y roucouler leur reconnaissance. J'ai visité un jour la mosquée des pigeons, en compagnie de mon ami Rocket, et nous eûmes bientôt appris que, pour quelques pièces de menue monnaie à l'empreinte de la signature du sultan, plus compliquée que celle d'un notaire, nous pourrions avoir des poignées de graine de millet à jeter aux pigeons qui couvraient les toits environnants. Je tirai quelques *paras* de ma poche

et les mis dans la main du gardien de la mosquée, qui s'empressa de soulever le couvercle d'un grand coffre rempli de millet et y plongea un vase de cuivre qu'il retira plein de graine. Restait à appeler les oiseaux, mais le bruit que fit le coffre en s'ouvrant et en se refermant, rendit ce soin superflu ; à ce bruit, ils arrivèrent à tire-d'aile de tous côtés par centaines, au point que l'air en était vraiment obscurci ; ils volaient à nous du haut des dômes voisins, des branches du platane, du faîte pyramidal de la fontaine, des créneaux des murs construits par les Génois, du croissant doré qui brillait au-dessus de la mosquée, de partout enfin. Leur nombre augmentait à chaque instant et se multipliait par milliers. Ils se précipitaient et se poussaient, aussi avides et aussi empressés que des flatteurs aux réceptions d'un despote quelconque, ou que des bourgeois à un bal de la cour, à une illumination, à un couronnement ou à une exécution capitale. Charmé de la vue de tant de pigeons, mon ami Rocket s'amusait à calculer qu'il y avait là les éléments d'une énorme quantité de ces pâtés de pigeons si chers aux habitants des rives de la Tamise. Nous redoublâmes nos générosités et l'affluence des volatiles redoubla aussi, au grand plaisir des enfants de l'endroit et même des mendiants, qui semblaient oublier leurs propres souffrances en voyant ce festin offert aux oiseaux de Mahomet.

Tandis que nous contemplions cette scène tout empreinte de couleur locale, un derviche mêlé à la foule des spectateurs improvisa des vers en notre honneur et gloire, en s'écriant :

« Les aumônes éteignent les péchés, comme l'eau éteint le feu ; l'aumône ferme les soixante et dix portes qui conduisent au mal. Un ange debout à la porte du paradis répète sans cesse : « Celui qui fait l'aumône » aujourd'hui sera demain récompensé au » centuple par Dieu. » L'ange a dit vrai : la générosité est un arbre à l'aide duquel on monte de rameau en rameau jusqu'au paradis. »

Il n'était pas difficile de comprendre le vrai sens de ces louanges ; aussi nous donnâmes quelques paras au derviche, et ses bénédictions tombèrent directement sur nous au moment de notre départ.

II

Sainte-Sophie.

Lorsque Justinien construisit Sainte-Sophie et la nomma le sanctuaire de la Sagesse divine, l'empire de Byzance avait atteint le plus haut point de sa prospérité : le croissant qui brille aujourd'hui sur ses dômes n'était encore qu'un symbole d'espérance pour les laboureurs et un texte de rêveries pour les poëtes aux heures où la lune le faisait reluire dans le ciel, au-dessus de l'Hippodrome, des palais et des statues de la ville des Constantins. C'étaient les Perses, et non les Russes, qui étaient en ce temps-là l'épouvantail de l'Orient. En montant les degrés de Sainte-Sophie, l'empereur pouvait abaisser ses regards sur des mers couvertes de ses vaisseaux ; s'il portait ses yeux vers les rivages d'Asie, ces rivages lui appartenaient, et s'il tournait sa vue vers les rivages d'Europe, ils lui appartenaient aussi ; les factions des Bleus et des Verts pouvaient s'agiter, les Ariens et les Trinitaires pouvaient se maudire mutuellement, mais la puissance impériale s'étendait encore de l'est à l'ouest, et du nord au midi. De tous les points de l'horizon, l'empereur voyait des princes et des rois s'age-

nouiller devant lui. Il n'avait qu'à parler, et des têtes de rebelles tombaient à ses pieds revêtus de brodequins de pourpre brodés d'aigles d'or. Il donnait son mot d'ordre, et ses armées partaient pour ravager le monde. L'antique bannière de Rome se déployait toujours au fronton du palais des Blaquernes, et le labarum de Constantin continuait à flotter sur l'immense cité des Porphyrogénètes.

Nourri dans ma jeunesse des écrits de Gibbon, je croyais tout ce qu'il raconte de Sainte-Sophie, et je répugnais à admettre à ce sujet les idées plus calmes et plus froides de M. Burgett, architecte de la nouvelle église anglicane de Constantinople, édifice dont la construction est le premier et sera peut-être l'unique résultat d'une guerre dans laquelle (voilez-vous la face, ombres des Godefroid de Bouillon, des Dandolo et des autres héros des croisades!) on a vu des chrétiens combattre pour défendre et protéger la croyance du faux prophète. M. Burgett, dont l'esprit ingénieux et la rare sagacité ne se laissent point aveugler par les brouillards des discussions des antiquaires, m'engageait à ne pas me mettre en frais d'enthousiasme, et m'informait que l'architecte Fossati et un habile architecte allemand envoyé par le roi de Prusse avaient, après un complet et soigneux examen de Sainte-Sophie à l'époque des réparations qui y ont été faites sous leur direction, jugé qu'il était fort douteux que l'édifice actuel fût l'église élevée par Justinien, et non un édifice plus moderne construit probablement sur le modèle de l'ancien dans le douzième ou treizième siècle, après que les croisés eurent saccagé Constantinople. Il ne faut donc pas, ajoutait Burgett, commettre la bévue de prendre et d'admirer pour un original ce qui ne serait qu'une copie.

Voici les renseignements positifs que ce savant a bien voulu me communiquer. Sainte-Sophie a la forme d'une croix grecque, et en cela elle diffère des quinze autres grandes mosquées de Stamboul. Son extérieur est badigeonné de plâtre et rayé de rouge, pour imiter les couches alternatives de brique et de pierre dont se compose le massif de cette construction. D'après les trous qui ont servi aux échafaudages et quelques autres indices, il est à présumer que le monument entier a autrefois été revêtu de brillantes plaques de marbre enlevées ensuite par les croisés ou par les mahométans. La grande nef, qui a remplacé la nef incendiée pendant une des séditions de l'Hippodrome, porte encore les traces de dommages causés par les vingt-six siéges que la ville a subis. Le dôme principal est un énorme assemblage de charpente recouvert de feuilles de plomb d'une épaisseur de trois lignes, et dont quelques-unes ont disparu. L'Allemand Saltzeman a dérobé un fragment des briques de ce dôme, afin de voir si elles étaient réellement composées de pierre ponce, comme l'affirme Paul le Silentiaire, et il s'est assuré que ce sont de simples briques de grande dimension, puisqu'elles ont deux pieds de long sur un pied de large. Les décorations de l'édifice, plus belles et plus abondantes que celles de la basilique de Saint-Marc à Venise, étaient d'un travail très-soigné et vraiment oriental. MM. Fossati et Saltzeman ont retrouvé et copié des mosaïques qu'ils ont recouvertes d'une couche de dorure au lieu de l'ignoble badigeon qui les masquait. Leur opinion est que les fenêtres encadrées de marbre ont dû autrefois être garnies d'un vitrail colorié. Il faut aussi observer que les mosaïques, dont l'intérieur est orné, ne s'attachent qu'aux voûtes, aux dômes, aux arceaux, aux lunettes, aux

pendentifs, et ne s'étendent jamais jusqu'à la partie inférieure des murailles, comme dans les cathédrales de Monreale et de Palerme; elles ne représentent que peu de figures, à peine quelques groupes et aucune grande scène d'ensemble; elles sont de diverses dates, sans remonter aussi haut que Justinien et sans arriver plus bas que les Paléologues. On peut croire justement que ces mosaïques ont été mutilées dans les troubles des iconoclastes et dans les guerres civiles.

Ces prosaïques vérités avaient rogné les ailes de mon imagination, lorsque j'entrai pour la seconde fois dans Sainte-Sophie, afin de l'examiner d'un œil attentif, à loisir et à tête froide. J'avoue qu'à cet examen mon désappointement fut grand. En ma qualité de voyageur, je savais qu'un certain temps est nécessaire pour se faire une idée de la grandeur d'un édifice, et qu'ainsi Saint-Pierre de Rome, qui ne semble d'abord qu'une église ordinaire, finit par apparaître comme un monde immense. Je me rappelais que ma première impression, à la vue du Parthénon, n'avait été que l'ombre des pensées que ce même monument m'inspira plus tard. Il en fut encore de même dans Sainte-Sophie jusqu'à un certain point, mais je n'ai jamais pu m'accoutumer à la teinte jaunâtre et insipide des nattes qui cachent le sol, choquent le sentiment de la couleur et nuisent à l'effet de tout l'édifice. Un autre défaut, qui blesse toutes les règles du beau, est dû au déplacement de l'autel, transporté de l'est au nord-est, où se trouve la niche (*mihrab*) orientée vers la Mecque. Ce défaut artistique, imposé par la latitude et la longitude de la Mecque, a pour résultat de faire agenouiller les *vrais croyants* en lignes angulaires et obliques qui ne s'accordent nullement avec l'équerre des piliers et qui forcent à loucher pour les regarder. Une autre imperfection encore plus insupportable est produite par quatre énormes cercles de toile verte pareils à de grandes cibles. Ces cercles sont suspendus aux quatre coins du dôme, et on y a inscrit des passages du Coran en immenses lettres d'or : c'est l'ouvrage d'un *peintre en lettres* fort célèbre à l'époque de la conquête turque et dont j'ai oublié le nom. Tout ce clinquant vert et or, sur le fond de jaune opaque dont tous les murs sont barbouillés, présente un ensemble de couleurs excessivement désagréable à l'œil.

L'origine des dômes est une énigme pour les architectes. La plus ingénieuse et la plus plausible de leurs théories est qu'on a d'abord voulu imiter le *velarium* qui, au Colisée, abritait les spectateurs : plus le dôme est aplati, plus il se rapproche de son prototype. Rien n'est sublime comme l'idéal d'un dôme : sa voûte, jetée sur un abîme entre des arches colossales, semble d'une hardiesse inouïe et repose dans les airs comme par un miracle. Au Panthéon, le dôme est rapproché de l'œil du spectateur; à Saint-Pierre, il s'élance dans l'espace avec ses peintures et ses mosaïques. On dirait que le grand dôme de Sainte-Sophie, honteux de sa qualité de dôme, essaye de la dissimuler; il est dépourvu d'ornements et plat comme le verre d'une montre de Genève : aussi mon ami Rocket va-t-il jusqu'à le comparer à un vaste parapluie jaune dont les architectes Anthémius et Isidore de Milet auraient même pris la peine d'indiquer les baleines.

La vérité est que, lorsqu'on connaît la fausseté de la merveille des pierres ponces et des tuiles de Rhodes sur lesquelles Paul le Silentiaire a menti, soit exprès, soit que sa nature fût de croire des absurdités, lorsqu'on avoue que le dôme manque d'élévation et ne produit guère plus d'effet que le

plafond d'une chapelle, on reste indifférent à l'aspect de Sainte-Sophie, et on la juge une merveille beaucoup trop vantée. Il est évident qu'Anthémius, qui avait deviné la vapeur, la poudre à canon et d'autres célèbres inventions, a été trop timide pour son dôme de cent quatre-vingts pieds de haut; il n'a pas osé lui donner une profondeur égale à plus d'un sixième de son diamètre, puisqu'il eut le Panthéon pour guider son compas. Même dans ces proportions, il a eu recours à l'emploi d'une masse de bois, et a appuyé son œuvre sur quatre fortes arcades et huit colonnes de granit d'Égypte.

La grandeur des dimensions de Sainte-Sophie et la richesse des matériaux païens consacrés à embellir cette construction chrétienne, sont ce qui m'y a le plus frappé. J'ai devant moi un vaste édifice de deux cent quarante-trois pieds de large et de deux cent soixante-neuf pieds de long, tandis que la longueur du temple de Salomon n'était que de cent dix pieds. C'est là le temple élevé par Constantin et rebâti par Justinien; c'est là l'œuvre de seize longues années, de cent architectes, de mille maçons et de dix mille manœuvres. L'Europe et l'Asie épuisèrent leur or à élever ce monument de la religion de l'empire grec. A Dieu seul appartient de savoir s'il n'y avait pas autant d'orgueil que de piété dans les sentiments qui portèrent Justinien à édifier ce sanctuaire au centre de la ville impériale, là où n'arrivaient pas les vieux remparts de la Byzance de Xénophon.

Je pourrais citer Procope, Agathias, Paul le Silentiaire, Évagrias, Codinus, Ducange, Gyllius, Grelot, Rycaut, Busbek et Fossati, quoique la plupart d'entre eux ne me soient connus que par les notes marginales d'un prodige d'érudition, tel que M. Édouard Gibbon. Je prouverais, avec leur aide, que toutes les richesses et toutes les anciennes splendeurs de l'Orient et de l'Occident furent prodiguées pour orner ce temple aujourd'hui emmaillotté d'ignobles paillassons et barbouillé d'une fade couleur d'ocre.

Les poutres de Sainte-Sophie étaient en cèdre du Liban : ses colonnes de porphyre avaient été tirées du grand temple du Soleil à Balbek, huit autres colonnes venaient du temple de Diane à Éphèse. Par précaution contre les incendies, une ou deux portes seulement étaient en bois. Toutes les régions du monde connu avaient envoyé leurs marbres pour contribuer aux magnificences de Sainte-Sophie. On y voyait les marbres de la Thessalie et de l'Épire, et le pavé du temple était en marbre de la Propontide. Il y avait là aussi le marbre noir et blanc du Bosphore et le marbre vert de Laconie, le marbre pâle et veiné de fer de Caryste en Eubée, le marbre rose et violet de Phrygie, et les marbres blancs et rouges de la Carie et de la Lydie; mais tout cela est difficile à reconnaître aujourd'hui. Les anciennes colonnes d'Éphèse sont ternes et noires; les énormes blocs de précieux porphyre d'Apollonie en Cyrénaïque, cerclés de bronze, sont réellement la seule merveille de cette église dans son état actuel.

Il y eut un temps où le dôme resplendissait d'or et de mosaïques, où les balustrades du chœur, les chapiteaux des piliers, les ornements des portes et les grillages de la galerie des femmes étaient en bronze doré. Alors des lingots d'argent massif, du poids de quarante mille livres, étaient entassés dans le sanctuaire; les murs étincelaient de mosaïques et semblaient émaillés de pierreries; les vases sacrés et les vêtements sacerdotaux étaient chargés d'or et de perles; alors le clergé et les chantres, en tuniques blanches, se tenaient autour de l'autel; la multitude des Grecs remplissait la nef, les pénitents s'arrêtaient sous

le portique, et les femmes de Constantinople occupaient les travées. Alors tous les regards se tournaient vers la grande balustrade dorée qui s'étendait du nord au sud, des colonnes de Balbek aux colonnes d'Éphèse, car là s'élevaient, d'un côté le trône de l'empereur, et de l'autre le trône du patriarche. Tout cet éclat a disparu, et il ne reste plus qu'un édifice vaste, il est vrai, mais déshonoré, souillé, enlaidi.

A l'heure présente, il est difficile de croire que ce soit là le lieu auquel se rattachent tant de légendes historiques. Comment se persuader que c'est là l'édifice dont Justinien célébra la dédicace par quatorze jours de réjouissances publiques, par des sacrifices solennels et par une pluie de monnaie d'or? Est-il possible que ce soit là le temple qui, devant être le centre du christianisme, fut construit avec les débris des idoles renversées, avec les colonnes de la Troade et de l'Assyrie, avec les restes des autels d'Isis et d'Osiris, de Cybèle et d'Apollon, de Minerve et de Diane? Est-ce pendant la construction de ces murailles que Justinien, couvert des vêtements les plus humbles, un turban sur la tête et un bâton à la main, vint gourmander les ouvriers qui faisaient leur sieste? Est-ce ici qu'un ange déguisé apparut à l'enfant qui gardait les outils des maçons? Est-ce là le monument religieux sur lequel un archange s'était chargé de veiller? Les quatre figures de séraphins à ailes vertes qui, comme à Saint-Marc, se tiennent aux quatre coins du dôme, recouvertes aujourd'hui d'un épais badigeon, et que les Turcs prennent pour des Génies, sont-elles donc celles qui rendaient des oracles aux temps de guerre et de calamités, et qui, avant la naissance de Mahomet, annoncèrent que l'enfant qui verrait le jour en Arabie surpasserait la grandeur de Chosroès et de Schedad? Est-ce bien là l'édifice où l'on montre encore un escalier muré par lequel un prêtre, qui portait la sainte hostie, disparut au moment où Mahomet II, le sabre à la main, enfonçait les portes de Sainte-Sophie?

A mon avis, sauf les détails d'acanthe épineux (copie de chapiteaux corinthiens), les trèfles à triples et quadruples feuilles, les colombes et les paons de fantaisie dus au ciseau byzantin, la décoration intérieure de Sainte-Sophie est assez misérable. Ses peintures murales consistent surtout en dessins quadrangulaires blancs bordés de bleu, en dessins octogones verts sur fond rouge et or, en raies vertes et rouges, en torsades enlacées jaunes et rouges, en fleurs d'un gris bleu, et en arabesques bariolées de lignes écarlates. Les fenêtres arrondies de la coupole sont entourées d'encadrements d'un dessin vulgaire et sans grâce. Les mosaïques incrustées dans les murs ont seules une grande richesse de tons dans leurs couleurs... on dirait des vitraux devenus solides et opaques.

Tout en regrettant, comme chrétien, la dégradation de ce monument, je ne voudrais pas faire croire que son intérieur ait été dévasté à plaisir, qu'il soit désert et frappé de mort. Non, les cathédrales d'Angleterre renferment une assemblée plus froide, plus indifférente, plus endormie, plus morte, que la réunion des zélés sectateurs du Prophète qui remplissent sans cesse Sainte-Sophie, ses cours et ses portiques. Les imans, les cheiks, les prédicateurs du vendredi, les muezzins qui appellent à la prière, les lecteurs du Coran, les gardiens des portes, les chantres et une foule de serviteurs de la mosquée animent continuellement ces lieux. On y compte encore, comme autrefois, le nombre mystique de cent sept colonnes destinées à soutenir l'église; on y voit encore les curiosités miraculeuses que

les pèlerins viennent visiter, la colonne qui transpire, qui a le don de guérir les maladies, colonne à demi usée par les baisers des fidèles, la fenêtre froide et la fenêtre en marbre de Perse transparent. Les quatre séraphins à six ailes, Gabriel, Michel, Raphaël, Azraël, parleraient sans doute encore... s'ils le voulaient. On lit encore, en lettres d'or de dix mètres de haut, les noms fameux d'Abou-Beker, Omar, Osman, Ali, et la coupole porte toujours cette inscription :

DIEU EST LA LUMIÈRE DU CIEL ET DE LA TERRE.

Lorsqu'on monte dans les travées, on peut admirer de près le curieux et minutieux travail des mosaïques composées de pièces rapportées. Ces mosaïques sont plus belles que celles de Saint-Marc à Venise, seul édifice où l'on en trouve qui aient aussi des cubes argentés. Les petits juifs offrent souvent d'en vendre des échantillons, car ces dés cubiques se détachent peu à peu des murailles, et ils les ramassent pour tenter les voyageurs. Le pavé du temple, en marbre ondé, est caché sous les maudits paillassons dont j'ai parlé. Au-dessus des larges portes de bronze et de marbre, on distingue des croix mutilées. Les voûtes des travées furent jadis revêtues de marbres qui en ont été enlevés et remplacés par le badigeon.

De tous les anciens ornements de l'église, je n'ai vu que deux grands vases de marbre qui peuvent, dit-on, contenir chacun mille boisseaux de blé, et qui sans doute servaient autrefois de fonts baptismaux. Je n'ai pas fait l'ascension du grand dôme de Sainte-Sophie, mais on m'assure que le croissant qui le surmonte est d'une dimension de cinquante mètres, et que le sultan Murad dut dépenser cinquante mille ducats à le faire dorer. Son éclat est tel, qu'on l'aperçoit à trente lieues en mer, et, des hauteurs du mont Olympe, j'ai pu le voir étinceler aux confins de l'horizon.

L'objet qui, à Sainte-Sophie, est fait pour toucher le cœur et éveiller la pensée, est une image colossale située à l'extrémité orientale au-dessus de l'abside, et voilée aujourd'hui d'une couche de dorure, encore perceptible cependant aux regards attentifs. Mes yeux sont parvenus à en deviner et en suivre les lignes à demi effacées, puis à en reconnaître parfaitement les traits. Cette image est celle du Christ, fils de Dieu, seconde personne de la Trinité sainte, incarnation vivante de cette Sagesse divine à laquelle Justinien dédia ce temple.

J'ai cru voir là un frappant et providentiel emblème des destinées du christianisme à Constantinople, et, à l'aspect de cette image, j'ai senti en moi la certitude qu'à un jour, peu éloigné peut-être, la croix remplacera le croissant sur les dômes de Sainte-Sophie. Oui, les traits du Christ glorifié dissiperont les nuages accumulés par les impostures arabes, reparaîtront dans toute leur majesté et brilleront d'une splendeur de plus en plus pure, jusqu'à ce que soient accomplies les dernières destinées de l'univers.

Au moment où je quittais Sainte-Sophie, le lecteur du Coran ouvrait son livre sacré et récitait d'un ton monotone les versets de je ne sais quel chapitre de ce bizarre recueil. Peut-être étaient-ce des versets du chapitre de la Grotte, de l'Araignée, de la Fourmi ou de l'Éléphant, mais les paroles du texte ne manquaient pas d'une certaine grandeur; — elles disaient :

« Loué soit Dieu, le Seigneur de toute créature, le maître miséricordieux, le roi du jour du jugement! Nous t'adorons! nous implorons ton secours! Dirige-nous dans

les voies droites, dans les voies de ceux à qui tu accordes tes grâces, et détourne-nous du chemin de ceux que tu as maudits ou qui se sont égarés !... »

Le peuple, assemblé dans Sainte-Sophie, répondait d'une voix unanime et sonore comme la grande voix des flots de l'Océan :

« Gloire au nom du Dieu tout-puissant ! gloire au nom du Dieu très-miséricordieux ! »

W. THORNBURY.

Ethnographie. — Voyages. — Histoire naturelle.

LES AVENTURES D'UN NATURALISTE AMÉRICAIN

DANS L'AFRIQUE DE L'ÉQUATEUR,

EN 1856, 1857, 1858 ET 1859.

La *Revue Britannique*, dans sa livraison de juin dernier, a publié le résumé scientifique des recherches de M. du Chaillu sur les singes des forêts vierges de l'Afrique équatoriale. Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs le récit de quelques-unes des aventures de l'intrépide naturaliste américain dans une région presque ignorée avant lui. Ils lui accorderont, nous aimons du moins à l'espérer, un intérêt d'autant plus vif, que le nom de M. du Chaillu indique évidemment une origine française. (*Note de la Rédaction.*)

I

Au mois d'octobre 1855, je quittai les États-Unis, et je m'embarquai pour la côte occidentale d'Afrique. Mon projet était de consacrer deux ans à l'exploration de la région comprise entre le 2e degré de latitude sud et le 2e degré de latitude nord, en poussant ma course jusqu'à la chaîne de montagnes qui, nommée par les Portugais *la Sierra del Crystal*, court du nord au sud parallèlement à la mer, à une distance d'environ 90 milles géographiques. Je voulais franchir cet obstacle et m'avancer ensuite vers l'est aussi loin que je le pourrais.

Le littoral de cette partie du continent africain est couvert de villages nègres, parmi lesquels se sont élevées quelques factoreries européennes ou américaines, destinées à l'écoulement des produits de l'intérieur. Les notions recueillies jusqu'alors par les blancs, non plus que leur autorité, ne s'étendaient pas au delà d'une très-petite distance de la mer. Tout ce qui était éloigné de plus de quelques lieues était pour eux *terra incognita*. Ils savaient seulement que plusieurs tribus étaient cannibales, que leurs superstitions étaient cruelles, que leur férocité était sans bornes, et qu'enfin leur pays produisait l'ivoire, le caoutchouc, l'ébène et les autres bois précieux apportés à la côte par les peuplades intermédiaires. Quant à l'histoire naturelle, qui était le but

principal de mon voyage, ce que j'en avais appris déjà me promettait une riche moisson. Les forêts encore inexplorées de la montagne étaient le séjour du *gorille*, de ce singe énorme et indomptable qui, par sa taille, par sa conformation physique, ainsi que par ses habitudes principales, est l'animal qui se rapproche le plus de l'homme. Son courage et sa force prodigieuse le rendaient un objet d'effroi pour les nègres les plus intrépides. Les naturalistes du monde civilisé le connaissaient si peu, que son nom même ne se rencontre pas dans la plupart des livres dont l'autorité scientifique est admise. D'autres espèces de grands singes, entre autres le *nshiego-mbouvé*, qui se bâtit des nids dans les arbres, habitaient les mêmes forêts, si l'on en croyait les naturels. De nombreux oiseaux se rencontraient aussi dans les bois, et de gros quadrupèdes dans les plaines, tandis que l'hippopotame et le crocodile abondaient dans les cours d'eau.

Remonter les principales rivières qui descendent des montagnes à la mer, parcourir les forêts, chasser le gorille afin d'en connaître parfaitement la structure physique et les habitudes, visiter les tribus de l'intérieur inconnues jusqu'alors, rechercher enfin des sites salubres pour nos missionnaires et pour nos trafiquants, qui, sur les bords de la mer, sont en proie à un climat dévorant par sa chaleur et par ses fièvres, tels étaient les divers buts que je désirais atteindre à la fois. Plusieurs années de séjour sur cette côte, où mon père possédait jadis une factorerie, avaient habitué ma constitution aux épreuves du climat, en même temps qu'elles m'avaient procuré une connaissance suffisante du langage et des mœurs des naturels.

Le fleuve du Gabon, qui prend sa source dans la sierra del Crystal, vient se décharger dans l'Océan, à quelques milles seulement au nord de l'équateur. La large baie que forme son embouchure est l'un des plus beaux ports de toute la côte africaine. Sur sa rive septentrionale, en 1842, les Français avaient formé un établissement et construit un fort. C'était en ce lieu et sous cette protection que mon père, pendant plusieurs années, avait entretenu un commerce considérable avec l'intérieur par l'intermédiaire de nombreux agents, et que j'avais passé une partie de ma jeunesse.

Lorsque je reparus en Afrique, après une absence de plusieurs années, je fus salué par les cris de joie des nègres, mes anciennes connaissances, qui croyaient que je revenais pour trafiquer encore avec eux. Les habitants de cette côte sont les marchands les plus adroits et les plus rusés que j'aie jamais rencontrés. La perspective de réaliser de nouveaux gains avec moi, même en dupant quelque peu un ancien ami, les charmait infiniment. Leur désappointement fut donc extrême quand je les informai que j'arrivais sans aucune marchandise, avec le seul projet d'explorer le pays et de chasser. Ils crurent d'abord que je voulais les tromper, et la vue de mon simple bagage de chasseur put seule les convaincre. Les uns, plaignant mon père d'avoir pour fils un fainéant, déplorèrent ma paresse et ma folie, tandis que les autres, m'attribuant des projets cachés, craignirent que je ne voulusse les dépouiller de leur industrie d'entrepositaires des tribus de l'intérieur. Cette crainte finit par prévaloir. Je fus entouré dès lors d'une foule de gens dont chacun avait à me conter des histoires horribles sur le pays que je prétendais visiter. Je devais être successivement ou simultanément mangé par les anthropophages, submergé dans les rivières par les hippopotames, dévoré par les crocodiles et par les léopards, écrasé par les éléphants, et

enfin mis en pièces par les gorilles. Tel fut le destin multiple et lamentable auquel m'abandonnèrent mes plus chers amis noirs, quand je fus parvenu à les convaincre de la sincérité des intentions que je leur avais annoncées le premier jour.

Comme j'avais à m'acclimater de nouveau avant de me hasarder seul dans l'intérieur, j'allai m'installer chez nos excellents missionnaires américains, les seuls que nous ayons sur cette côte, à Baraka, établissement situé sur la rive droite du fleuve, à 8 milles de la mer, au sommet d'une colline verdoyante dont la base montre les cases éparpillées d'un village de naturels.

Baraka (1), centre aujourd'hui de la prédication évangélique parmi les nègres de cette côte, était originairement, ainsi que l'indique son nom, une factorerie affectée à l'abominable trafic de la traite, qui, peu d'années avant mon retour, était encore pratiquée là avec une grande énergie et avec des profits considérables. L'enceinte de la mission, dont la vaste étendue est marquée par une haie magnifique de citronniers embaumés, renferme deux maisons occupées par les missionnaires et par leurs familles, une école où sont logés les enfants attachés à la mission, des classes, une église, une bibliothèque, des cuisines, des magasins, des basses-cours, des vergers plantés d'arbres à fruits, etc., etc.

La journée des maîtres et des élèves commence par une prière, après laquelle garçons et filles s'occupent, sous la surveillance des dames de la mission, à nettoyer leurs dortoirs et à tout préparer pour le travail quotidien. Vient ensuite le déjeuner, où l'on voit les petits noirs des deux sexes, assis devant des tables proprement servies, apprendre à manger comme le font les habitants des contrées civilisées. A neuf heures, le son d'une cloche appelle aux classes les enfants qui vivent au village chez leurs parents, et le travail s'ouvre par une nouvelle prière accompagnée d'hymnes chantés en langue du pays. Les missionnaires et leurs femmes sont aidés dans leurs leçons par de jeunes noirs assez avancés pour diriger les classes inférieures. On apprend à lire aux enfants dans une Bible traduite en langage indigène; puis on leur donne des leçons de calcul, de géographie, d'histoire et d'anglais. Plusieurs élèves montrent une intelligence remarquable et réussissent parfaitement dans leurs études. Les jeunes filles apprennent l'usage de l'aiguille et deviennent capables de faire elles-mêmes leurs vêtements ainsi que ceux de leurs frères. Naturellement, les soins principaux des maîtres ont pour objet l'instruction religieuse, et ces soins sont jusqu'ici couronnés d'un succès qui permet d'espérer dans l'avenir la conversion chrétienne de tous les peuples de cette région. Quant aux nègres adultes, ils restent toujours méfiants et opiniâtrément attachés à leurs superstitions ignobles ou sanguinaires. S'ils viennent à l'église, c'est seulement par des motifs de curiosité ou d'intérêt.

Le dimanche est le grand jour de la semaine. Au son de la cloche, tous les membres de la petite congrégation chrétienne, vêtus de leurs meilleurs habits, se rassemblent dans la modeste église de bambous. Les habitants du village, attirés par l'exemple, les y suivent en assez grand nombre. Le prédicateur parle de la sagesse et de la bonté de Dieu envers toutes les créatures, sans distinction de couleur ni de croyance; et tous les assistants, chrétiens ou païens, s'unissent dans le chant des hymnes. L'auditoire se montre ordinairement attentif et respectueux; mais là s'arrête le succès!

(1) Baraka est situé par environ 0°,20' de latitude nord, et par 9°,30 de longitude est (Greenwich).

Comment pourrait-il en être autrement après tant de siècles d'ignorance, de corruption et de barbarie? Plus d'une fois, sans doute, nos dignes amis de la mission ont senti leur courage s'ébranler en observant les faibles résultats de leurs pénibles travaux; mais, malgré les déceptions, ils persévèrent avec courage, laissant sagement à Dieu le soin de faire fructifier leurs efforts.

Après avoir choisi Baraka pour ma base d'opérations et pour le point de départ où je pourrais revenir autant de fois qu'exigerait la nécessité de prendre du repos, de déposer le fruit de ma chasse et de renouveler mes approvisionnements, je m'embarquai pour l'île de Corisco (1), située au centre de la baie de même nom, dans laquelle se décharge le fleuve Muni, que je me proposais de remonter en canot jusqu'aux montagnes. Quoiqu'elle ne mesure qu'environ 4 milles de diamètre, l'île de Corisco, revêtue partout de la splendide végétation des tropiques, hardiment découpée en collines abruptes et en vallons sinueux, ornée même d'un petit lac dans son centre, forme un charmant petit monde dont la population noire s'élève à un millier d'individus. Le climat en est plus salubre que celui de la côte; la plage y abonde en poissons excellents et en magnifiques tortues de mer; les bois y sont remplis de brillants et gracieux écureuils. On n'y trouve d'autre animal nuisible qu'un serpent noir très-venimeux.

Les missionnaires des États-Unis ont formé dans l'île trois établissements, à chacun desquels est attachée une école. On y compte en tout 125 élèves qui, après avoir été complétement instruits, sont renvoyés sur le continent afin d'y répandre la foi chrétienne parmi les jeunes gens de leur âge; car, ainsi que je l'ai déjà dit, c'est seulement parmi la jeunesse et l'enfance que les conversions sont possibles, les nègres parvenus à la maturité étant trop obstinément attachés à leurs habitudes traditionnelles pour adopter une nouvelle croyance. La mort d'un jeune homme que j'avais eu pour compagnon dans une de mes anciennes excursions me permit d'apprécier la force de cet attachement.

La mère du décédé, ayant appris mon arrivée et supposant que je désirais contempler une dernière fois les traits de l'homme que j'avais connu, vint me chercher et me conduisit à la case où se trouvait le cadavre assis sur un siége, vêtu d'une veste et d'un pantalon, et paré de plusieurs colliers. Le visage était empreint de la solennelle immobilité de la mort. Un cercle de parents encombrait l'étroite cabane, dans laquelle je ne pus pénétrer qu'avec peine, tandis qu'au dehors deux cents femmes, les unes debout, les autres assises, faisaient entendre tour à tour des gémissements, des cris aigus et le chant de mort des nègres. J'étais demeuré silencieux en face du cadavre, lorsque survint la malheureuse mère qui m'avait suivi. Elle se jeta aux pieds de son fils en le suppliant de lui parler encore une fois, et comme elle n'obtenait point de réponse, elle laissa échapper un cri si perçant, si douloureusement prolongé, que je ne pus retenir mes larmes! Pour elle, tout bonheur avait disparu à jamais, car, privés de la révélation d'un monde meilleur, ces infortunés païens voient dans la mort le terme absolu de leur existence! Aussi, quelle œuvre méritoire que celle de leur faire connaître les consolantes vérités du christianisme! C'est dans ces graves pensées que je quittai la hutte. Après mon départ, les lamentations recommencèrent et

(1) A 30 milles géographiques au nord de l'embouchure du Gabon.

se prolongèrent jusqu'à ce que le corps fût inhumé chrétiennement par un des missionnaires, qui saisit cette occasion d'adresser aux assistants un discours édifiant. Puisse-t-il avoir produit un peu de bien! Puisse-t-il aussi avoir soulagé l'angoisse de la pauvre mère africaine! Les parents du mort devaient honorer son souvenir pendant plusieurs mois par l'absence de tout habit de fête et de toute participation aux danses ou autres plaisirs en usage dans le pays.

Logé à Corisco chez nos dignes missionnaires, je pus, grâce à leur hospitalité, faire à loisir tous les préparatifs de mon excursion. Il fut convenu que Mbango, l'un des principaux naturels de l'île, me conduirait chez un de ses amis, chef très-influent qui habitait les bords d'un ruisseau tributaire du fleuve Muni, à environ 30 milles de la côte. Là, je devais trouver les moyens d'atteindre les montagnes et même de les franchir. Le 27 juillet 1856, je m'embarquai dans le grand canot de Mbango, monté par douze hommes armés de fusils. Je n'emportais avec moi que les munitions dont j'avais besoin et la quantité strictement nécessaire d'objets à distribuer en cadeaux sur ma route.

Le temps était admirable et notre navigation promettait d'être aussi rapide qu'heureuse, lorsqu'un incident caractéristique vint la retarder. De même que tous les autres chefs de cette côte, Mbango était un commerçant très-actif, et à ce titre il avait de nombreux débiteurs parmi lesquels il s'en trouvait, comme en Europe, de fort peu soucieux d'acquitter leurs dettes. Or, pour obtenir son remboursement, il n'avait parfois d'autre moyen que d'aller surprendre et saisir quelques-uns des retardataires. Voilà pourquoi, en traversant la baie pour gagner l'ouverture de la rivière, il examinait attentivement s'il ne s'y trouvait aucune embarcation susceptible de devenir le gage d'une de ses créances. Sa vigilance ne lui fut pas inutile. Bientôt un grand bateau, sans paraître nous apercevoir, s'approcha insensiblement. Il finit cependant par nous reconnaître, et sur-le-champ son équipage, laissant échapper un cri de surprise, se mit à fuir avec toute la vitesse possible. Mbango, qui avait découvert dans le maître de l'embarcation un de ses débiteurs les plus récalcitrants, fit commencer une chasse vigoureuse : les femmes que nous avions à bord se mirent aux rames. Notre canot étant très-rapide, nous parvînmes, après avoir tiré quelques coups de fusil en l'air, à rejoindre les fugitifs et à les aborder. Une mêlée furieuse s'ensuivit, pendant laquelle notre esquif faillit chavirer. Nos adversaires cependant parvinrent à se dégager. Nous recommençâmes à les poursuivre; nous les rejoignîmes de nouveau; nous nous saisîmes de leur bateau, et enfin nous leur fîmes trois prisonniers, le reste de l'équipage ayant préféré se jeter à la mer et regagner le bord à la nage plutôt que de rester entre nos mains. Mbango triomphant voulut bien m'expliquer alors que ces gens lui devaient depuis longtemps, sans vouloir l'acquitter, le prix d'une grosse fourniture de bois, mais que maintenant, grâce à la capture que nous venions de faire, l'affaire aurait une solution satisfaisante.

Nous pénétrâmes dans le fleuve que nous commençâmes à remonter, et le lendemain, vers dix heures du soir, nous arrivâmes à l'improviste au village qui était le but de notre course. Les habitants, surpris dans leur sommeil, se crurent attaqués par une tribu ennemie, et se précipitèrent au-devant de nous en brandissant leurs armes. La méprise toutefois s'expliqua prompte-

ment. Le roi Dayoko fit allumer un grand feu, autour duquel s'assit tout son peuple, et la cérémonie de notre présentation commença. Mbango dut, selon l'usage africain, débiter une longue harangue dans laquelle il détailla minutieusement tous les incidents de notre voyage. Il fut écouté dans un grave silence, interrompu de temps en temps par quelque murmure d'approbation. Le discours terminé, mon nouvel hôte me procura un gîte convenable et un excellent souper composé de poissons et de légumes.

Dayoko est à la fois le plus âgé et le plus influent des chefs de sa tribu. A l'autorité de ses années il unit l'avantage des liens infinis de parenté que lui assurent ses nombreux mariages. Autant il a pris de femmes, autant il s'est ainsi procuré de beaux-pères obligés par l'usage du pays à le soutenir dans toutes ses entreprises commerciales ou autres. Et comme il a commencé dès sa jeunesse à se marier à droite et à gauche, sans autre motif que le désir de multiplier ses appuis, il s'ensuit qu'il a pour alliés, dans chaque peuplade, les chefs les plus considérables, ce qui lui assure un pouvoir très-étendu. C'est pourquoi, sans la protection ou plutôt sans la permission de Dayoko, je ne pouvais songer à m'aventurer dans l'intérieur. Il fallut donc me concilier sa bienveillance par des présents, et surtout le bien convaincre que le but unique de mon voyage était la chasse et non le commerce, car ce que redoutent particulièrement les chefs de cette contrée, c'est de se voir enlever le monopole du trafic entre la mer et les pays situés au delà des montagnes. Ce ne fut pas sans beaucoup d'efforts que je parvins à atteindre mon but. Il fut enfin convenu que je voyagerais sous la protection de mon hôte et qu'il profiterait de la première occasion pour m'expédier vers les montagnes avec une escorte suffisante. Je renvoyai donc mes gens de Corisco et je demeurai seul chez Dayoko, passant mes journées à chasser dans la forêt les magnifiques oiseaux dont elle est remplie. Comme le bruit de ma présence se répandit promptement dans le pays, on accourut de tous côtés pour contempler ma peau blanche, ma longue chevelure et mes étranges vêtements. Inutile d'ajouter que la curiosité dont j'étais l'objet me devint plus d'une fois fort pénible à supporter.

Un sanglant incident signala le temps de ma résidence chez Dayoko. J'appris un jour par hasard qu'un sorcier allait être mis à mort pour avoir tué par ses maléfices un des chefs du village. Je demandai qu'on me permît de voir cet homme redoutable dont on parlait avec tant d'effroi.

On me conduisit dans une cabane où je trouvai assis sur le sol un vieillard dont la chevelure laineuse était blanche comme la neige. Il avait les mains liées derrière le dos, et ses pieds étaient renfermés dans des ceps. C'était là le fameux sorcier. Il était gardé par plusieurs hommes qui de temps en temps l'insultaient par des injures ou par des coups qu'il supportait en silence. Je lui demandai s'il n'avait pas quelque parent, un fils, une fille ou une femme qui pût prendre soin de lui. Il me répondit tristement : « Personne. »

Or, c'était là le secret de la persécution exercée contre cet infortuné; il était sans appui et incapable de se défendre; on était las de le nourrir, et l'accusation inventée contre lui n'avait d'autre motif réel que le désir de se délivrer d'une charge qu'on ne voulait plus supporter. Je vis sur-le-champ qu'il serait impossible de le sauver.

J'allais néanmoins trouver Dayoko pour essayer de lui faire comprendre l'absurdité d'attribuer à une pauvre créature parfaitement inoffensive un pouvoir surnaturel. Je

lui dis que Dieu ne permettait pas l'existence des sorciers, et finalement, je lui offris d'acheter le vieillard au même prix qu'aurait coûté l'esclave le plus vigoureux. Dayoko me répondit que, pour sa part, il serait charmé de le sauver, et qu'il l'essayerait pour l'amour de moi, mais que c'était la tribu entière qui devait décider de son sort, et qu'il existait une irritation générale contre les sorciers. Durant toute la nuit suivante, j'entendis beaucoup d'agitation et de bruit. Évidemment, on se préparait à commettre le meurtre; car, quelque sauvages qu'ils fussent, ces nègres étaient incapables d'accomplir de sang-froid un acte sanguinaire. Ils avaient besoin de s'exciter mutuellement.

Les habitants du village s'assemblèrent de bonne heure autour du *grigri*, c'est-à-dire du prêtre, qui était l'auteur de cette abominable trame. Cet homme était un misérable dont les yeux brillaient d'une joie infernale, tandis qu'il allait d'un habitant à un autre recueillir les votes qui devaient décider la mort de la victime. Il tenait en ses mains un paquet d'herbes mouillées avec lequel il aspergeait trois fois chacun de ceux auxquels il s'adressait. Pendant ce temps, un autre nègre, stationné au sommet d'un grand arbre, en agitait violemment le branchage en criant de toutes ses forces: *Jocoo! Jocoo!* Jocoo est le diable de ces contrées, et cette précaution était destinée à empêcher son approche.

A la fin, le funeste verdict se trouva rendu. Il fut déclaré que le vieillard était un sorcier plein de malice, qu'il avait déjà fait périr nombre de gens, et qu'il méritait de mourir à son tour. Personne ne voulut me dire quel serait son supplice, que plusieurs membres de la tribu proposèrent d'ajourner jusqu'après mon départ, ce qui m'eût, je l'avoue, fort soulagé Toute cette scène m'avait agité profondément. Épuisé de fatigue et de tristesse, je me couchai pour essayer de retrouver un peu de calme... Au bout de quelque temps, je vis de ma fenêtre passer en courant une troupe de nègres qui, avec des gestes furieux, mais en silence, se dirigeaient vers la rivière. Un peu plus tard, j'entendis un cri perçant comme celui d'un homme qui ressent une grande souffrance; puis tout rentra dans un silence de mort. Je me levai alors, j'allai du côté de la rivière et je rencontrai la foule qui revenait de l'exécution. Chaque homme était armé d'une hache, d'un coutelas ou d'une lance, et ces armes, ainsi que toutes les mains et tous les bras dégouttaient du sang de la victime. Dans leur colère frénétique, ils avaient lié le malheureux vieillard à un tronc d'arbre et l'avaient littéralement coupé en morceaux. Ils avaient ensuite ouvert son crâne et jeté la cervelle dans la rivière... Ils croyaient réellement avoir délivré leur pays d'une grande calamité... Dès le même soir, ces hommes, qui, depuis deux jours, avaient paru animés d'une fureur sanguinaire, semblaient redevenus doux comme des agneaux et avoir entièrement oublié l'horrible tragédie dont ils avaient été les acteurs.

Le 22 août, je remontai en canot, et, sous l'escorte des deux fils de Dayoko, lequel avait pris à l'avance la précaution d'envoyer des messagers sur toute ma route, afin de me recommander, je me dirigeai vers le village de Mbene, chef ou roi de la tribu des Mmondemos, qui résidait au pied de la première chaîne de la sierra del Crystal. Il me fallut trente-six heures d'une navigation des plus laborieuses pour atteindre mon nouveau gîte. Les forêts qui bordaient la rivière étaient magnifiques, remplies d'oiseaux, de singes et d'animaux de toute espèce; mais elles étaient si épaisses, et la

végétation couvrait tellement le cours d'eau que nous remontions, que nous eûmes besoin des plus grands efforts pour vaincre ces obstacles, et cependant nous suivions la route ordinaire du commerce. Quand j'arrivai au camp de Mbene, mes habits, déchirés par les aloès, étaient en lambeaux. Le chef me reçut de son mieux, eut pour moi tous les soins possibles, m'offrit même une de ses femmes, ce qui est dans ce pays le comble de la politesse; et, comme j'opposais à mon nouvel hôte les lois du mariage chrétien qui m'empêchaient de répondre à sa courtoisie, il s'écria : « Eh bien, elle vous servira et fera votre cuisine! »

Je n'étais plus qu'à douze ou quinze milles de la sierra, dont j'apercevais très-distinctement les deux chaînes parallèles s'élevant l'une au-dessus de l'autre. J'estimai que la plus rapprochée pouvait mesurer cinq à six cents pieds, et la seconde deux à trois mille pieds de hauteur. Au delà de ces sommités uniformément couvertes de bois, habitait la tribu cannibale des Fans. Là aussi se rencontrait le gorille. Je pris immédiatement des arrangements avec Mbene pour qu'il me fît conduire à travers la montagne, et je renvoyai à leur père les fils de Dayoko qui me promirent de venir me reprendre dans trois mois. Je demeurai donc seul sous la garde de Mbene, que j'avais connu antérieurement, et qui me semblait être un brave homme. Dans ma situation, le meilleur système de conduite que je pusse adopter était de montrer une entière confiance envers les noirs entre les mains desquels je me trouvais. Cette confiance semblait les flatter; et, en réalité, il était beaucoup plus avantageux pour eux de la justifier que de m'assassiner. J'étais maintenant « l'homme blanc de Mbene, » comme j'avais été quelques jours plus tôt « l'homme blanc de Dayoko. » Naturellement, je dus payer par de nombreux présents la protection que je recevais; mais j'avais soin de ne rien donner au chef que dans le tête-à-tête, afin de ne point exciter la cupidité de ses sujets. De tous les côtés on accourait pour me voir.

Le 24 août, je partis à pied, accompagné par deux fils de Mbene, nommés Miengai et Maginda, par un autre jeune homme, et enfin par une demi-douzaine de femmes robustes chargées de mon bagage. Aux femmes, ici, est impitoyablement imposée l'obligation de porter tous les fardeaux, tandis que leurs seigneurs et maîtres se prélassent nonchalamment devant elles.

La rencontre d'une bande d'éléphants sur laquelle je ne pus tirer, mon fusil venant d'être déchargé sur un poisson d'une forme singulière qui se montrait dans le ruisseau dont nous suivions le bord, fut le premier incident de ma route. Ce même jour, nous franchîmes la première chaîne de collines de la sierra, et nous campâmes le soir à côté d'une troupe d'une centaine de noirs des deux sexes, revenant de l'intérieur chargés d'ivoire et d'autres denrées. Le lendemain, mes guides, que j'avais renforcés de deux jeunes gens qui s'étaient offerts pour me suivre, me déclarèrent qu'ils étaient fatigués, et qu'à moins d'un supplément de salaire, que je leur payerais immédiatement en pièces d'étoffe, ils ne me suivraient pas plus loin.

Le cas était grave. Voyager seul était chose impraticable; céder était me préparer d'autres exigences qui me forceraient de renoncer à mon voyage. Je résolus donc de résister et d'imposer aux muletiers par ma fermeté. En conséquence, je m'avançai au milieu d'eux, mes pistolets à la main; puis je déclarai aux fils de Mbene que je ne leur donnerais rien et que, leur père les

ayant chargés de me conduire au delà de la montagne, je ne souffrirais pas qu'ils m'abandonnassent; que s'ils s'y refusaient, ajoutai-je en montrant mes armes, la guerre commencerait aussitôt entre nous. Je conclus en promettant que, s'ils étaient fidèles, je leur ferais un cadeau lorsque je serais arrivé au terme de mon excursion. Après s'être consultés entre eux, ils vinrent me dire qu'ils étaient toujours mes amis, et qu'ils se contentaient de ma promesse. J'échangeai donc une poignée de main avec eux et le différend se trouva terminé. Le lecteur comprendra facilement combien je me sentis soulagé par ce dénoûment.

Vers la fin de ce même jour, après avoir dépassé, au prix d'une fatigue extrême, le faîte de la seconde chaîne de la montagne à travers une forêt plus épaisse et plus sauvage qu'aucune de celles que j'avais parcourues jusqu'alors, nous nous trouvâmes soudainement sur le bord d'un torrent large et profond, qui, pendant un espace d'un demi-mille, se précipitait en cascades écumantes à travers des blocs de granit. Son eau froide et limpide nous fournit un rafraîchissement délicieux; puis nous remontâmes ses bords jusqu'à ce que nous eussions atteint un plateau élevé d'environ cinq mille pieds, d'où mon regard embrassait un vaste et sublime horizon de forêts vierges. Assis à l'écart, au pied d'un gros arbre, je me plus à me représenter les merveilleux changements que le travail de l'homme civilisé pourrait apporter dans ces déserts. Je m'étais laissé engourdir peu à peu dans cette douce rêverie, lorsque ayant par hasard tourné les yeux vers le ciel, j'aperçus, sur une branche de l'arbre dont l'ombrage me couvrait, un énorme serpent tout prêt à s'élancer sur moi. Mes songes de civilisation s'évanouirent instantanément. J'avais par bonheur mon fusil à la main, et, m'étant relevé, je le déchargeai à travers la tête de mon rampant ennemi, qui, lâchant prise, tomba devant moi en se débattant dans les dernières convulsions de l'agonie. Il mesurait treize pieds de longueur et ses dents étaient venimeuses. Mes noirs le dépecèrent aussitôt et en firent rôtir les morceaux qu'ils dévorèrent avidement, car depuis la veille nos provisions étaient épuisées. Quoique la faim me pressât, je ne pus me résoudre à m'associer à leur repas.

Des cannes à sucre à l'état sauvage couvraient une partie du plateau : nous voulûmes les goûter, et bientôt nous reconnûmes qu'en divers endroits elles avaient été foulées aux pieds, arrachées par les racines, sucées et rejetées çà et là sur le sol. C'étaient là les traces impossibles à méconnaître du passage récent de quelque gorille. Cette découverte, que mes gens se communiquaient à voix basse, me fit tressaillir. Un conseil fut tenu sur-le-champ. Nous résolûmes de suivre les traces, laissant, sous la garde de deux ou trois hommes, les pauvres femmes qui étaient terrifiées, car elles croyaient avoir un danger particulier à courir... Pour moi, j'éprouvai une agitation fiévreuse. J'allais donc enfin me trouver en face de cet animal monstrueux et féroce dont j'avais entendu raconter tant d'histoires effrayantes, et qu'aucun homme blanc n'avait affronté jusqu'alors.

Nous examinâmes avec soin l'amorce de nos fusils, car jamais le gorille ne donne au chasseur le temps de recharger son arme, et malheur à celui qu'il attaque! C'est vraiment le roi de la forêt : il fait fuir le léopard, et le lion a disparu de tous les lieux qu'il habite.

Les traces qui nous guidaient nous indiquèrent promptement que les animaux que nous suivions étaient au nombre de quatre

ou cinq, qu'ils n'étaient pas très-grands et qu'ils cheminaient à quatre pattes. Nous reconnûmes les endroits où ils s'étaient assis pour mâcher à leur aise les cannes qu'ils emportaient avec eux. Nous descendîmes la pente d'une colline, nous franchîmes un torrent sur un arbre abattu, et nous nous avançâmes avec précaution, en gardant un silence absolu, vers de gros blocs de granit que certains vestiges récents recommandaient à notre attention. Nous étions cinq hommes, partagés en deux détachements. Malheureusement, Maginda, qui conduisait la droite, tandis que je menais la gauche, fit un trop long détour à travers le fourré pour cerner les rochers, et les vigilants animaux l'aperçurent. Soudain s'éleva un cri effroyable, moitié humain, moitié bestial, qui remplit la forêt, et je vis quatre jeunes gorilles s'enfuyant de toute leur vitesse. Nous tirâmes sur eux sans les atteindre. J'avouerai que, lorsque mon regard s'arrêta sur ces formes humaines courant à toutes jambes à travers le bois pour sauver leur vie, je ressentis comme l'impression d'un meurtre que j'allais commettre.

Après quelque temps d'une poursuite inutile, nous retournâmes au camp, où je soupai d'un peu de biscuit que par bonheur j'avais épargné. La veillée autour de notre feu de bivac fut naturellement remplie d'histoires dont les gorilles étaient l'inépuisable sujet. Entre autres récits, un de nos gens raconta que deux femmes de sa tribu ayant été surprises par un énorme gorille, l'une d'elles, malgré ses cris et sa résistance, avait été emportée par le monstre. On la crut perdue. Grande fut la surprise des gens de son village, lorsque au bout de quelques jours, on la vit reparaître. Elle rapporta qu'elle avait fini par réussir à s'échapper !... C'était, ajouta le conteur en forme de conclusion, un gorille ***habité par un esprit;*** et les assistants répondirent par un murmure général d'assentiment. Telle est la croyance des nègres : ils supposent que, dans beaucoup de cas, l'esprit d'une personne morte passe chez un gorille.

Les nègres accusent le gorille de se tenir en embuscade sur les branches inférieures des arbres bordant les sentiers, de manière à pouvoir enlever les passants qui se trouvent à sa portée. Ils lui attribuent pareillement la mort de tous les gens qui disparaissent. Je crois ces récits fort improbables, car le gorille aime surtout la solitude et recherche constamment les lieux les plus déserts.

Le jour suivant, je me réveillai en proie à une faim terrible, et j'aurais eu peine à reprendre ma marche, si mes noirs n'avaient réussi à tuer un petit singe qu'ils firent rôtir et qui avait l'affreuse apparence d'un enfant à la broche. Malgré ma répugnance, il me fallut bien prendre ma part de ce mets repoussant, dont la saveur d'ailleurs, je dois le confesser, me parut délicieuse. Le miel d'un essaim d'abeilles que nous avions découvert, compléta notre déjeuner. Le soir, nous atteignîmes un petit village de naturels où nous passâmes la nuit. J'estimai que je devais me trouver à cent cinquante milles de la côte.

Mbene lui-même nous rejoignit le lendemain, et comme nous continuions à manquer de vivres, il repartit aussitôt pour en chercher dans un village voisin. Je n'eus pas la patience d'attendre son retour, tant la faim me pressait, et j'allai seul en avant pour le rejoindre. Chemin faisant, j'aperçus un petit singeque j'aurais eu grande envie d'abattre ; mais posté au sommet d'un grand arbre qui lui servait de demeure, il s'abritait derrière les branches avec tant d'adresse et d'agilité, que je ne pus jamais

parvenir à l'ajuster. Las de circuler autour de l'arbre, j'allais poursuivre ma marche, lorsque en tournant la tête, je vis tout à coup devant moi, à quelques pas, un guerrier Fan suivi de ses deux femmes. D'abord la crainte me fit tressaillir, car à cette distance une flèche empoisonnée n'aurait pu manquer de m'atteindre. Heureusement, je reconnus bientôt que tous les membres du sauvage étaient agités par une peur convulsive, tandis que les femmes, frappées d'immobilité, semblaient changées en deux statues de la Terreur. N'ayant jamais vu d'homme blanc, ils me prenaient tous trois pour un esprit descendu des cieux, et malgré tous mes efforts, je serais difficilement parvenu à les rassurer, sans l'arrivée des fils de Mbene qui leur expliquèrent que j'étais l'homme blanc de leur père.

Les jours suivants, les Fans accoururent en foule dans notre campement pour me contempler. Leur surprise était inexprimable. Ils furent très-longtemps sans comprendre que mes bottes n'étaient pas une partie intégrante de ma personne, et ils trouvaient merveilleux que, ma tête étant blanche, mes pieds fussent noirs. En somme ces cannibales, car c'en étaient de très-réels, me parurent plus intelligents que les nègres du littoral. Ils étaient horriblement laids, et leurs femmes sont les plus hideuses que j'aie jamais rencontrées. Pour leur inspirer une crainte salutaire, j'abattais devant eux des hirondelles au vol, ce qui les frappait d'admiration.

Deux fois j'avais cherché sans succès à rencontrer le gorille, lorsque, un troisième jour, après plusieurs heures d'une battue fatigante dans le bois, Miengai laissa échapper tout à coup le petit sifflement dont les naturels font usage entre eux pour s'avertir, et, en même temps, j'entendis un bruit de branches qu'on brisait. C'était un gorille. Mes hommes, prenant un air sérieux, examinèrent leurs amorces. Nous nous avançâmes à pas lents, et bientôt l'agitation des hautes branches des arbustes, que l'animal cassait sans doute pour en manger les fruits, nous indiqua le lieu où il se trouvait. Nous commençâmes à entendre sa forte respiration; un épouvantable rugissement remplit subitement la forêt; puis les buissons s'ouvrant brusquement devant nous, à une douzaine de pas, nous laissèrent voir le quadrumane qui jusqu'alors s'était traîné à quatre pattes à travers le fourré, mais qui, à notre aspect, se redressa de toute sa hauteur sur ses jambes. Sa taille me parut être d'environ six pieds anglais. Sa poitrine était démesurément large; ses bras énormes annonçaient une irrésistible force musculaire, et enfin ses yeux ardents, fixés fièrement sur nous, ainsi que le grincement de ses horribles dents, me firent éprouver l'impression d'un cauchemar. Le monstre ne semblait nullement effrayé de notre rencontre. Debout et ferme sur ses pieds, il commença à battre de ses bras sa vaste poitrine qui résonnait bruyamment comme un tambour, et il poussa rugissement sur rugissement. C'était le défi qu'il nous adressait hardiment en attendant notre attaque. Tandis que nous restions immobiles, ses yeux devinrent de flamme; les poils de son front se hérissèrent, ses griffes puissantes s'agitèrent avec fureur. Enfin, sans cesser de rugir et de battre sa poitrine, il s'avança droit à nous. A six pas, nous fîmes feu ensemble, et il tomba la face en avant avec un cri dans lequel l'accent du désespoir de l'homme se mêlait à la fureur de la bête féroce. Les convulsions de l'agonie ne durèrent que quelques minutes, après lesquelles régna la complète immobilité de la mort. Je mesurai aussitôt la taille du go-

rille, qui était de cinq pieds huit pouces anglais, et j'étudiai la structure du reste du corps.

Mes gens, impatients d'assouvir leur faim, se mirent aussitôt à se disputer sur le partage de la chair du gorille abattu. Il fallut mon intervention pour les empêcher d'en venir aux coups. Comme nous étions fort éloignés du camp, il fut convenu que nous bivaquerions sur le champ de bataille. Après qu'on eut extrait la cervelle, qui passe chez les naturels pour un charme puissant propre à procurer tous les succès de la chasse et de l'amour, la malheureuse bête fut dépecée et rôtie. Quant à moi, j'eus la bonne fortune de pouvoir souper de la chair d'un daim qui avait été tué par un de mes gens.

Deux jours plus tard, nous arrivions au grand village des Fans, dont le roi Ndiagaï me fit un magnifique accueil. C'était un sauvage hideux, à l'air intelligent et féroce en même temps. Les Fans sont païens et anthropophages : ils achètent dans les tribus voisines les cadavres des morts pour les dévorer, et, par réciprocité, ils livrent les restes mortels de leurs parents aux autres peuplades. Les Oshebas, qui vivent plus loin à l'est, ont les mêmes mœurs. J'aurais voulu les visiter ; mais Mbene, non plus qu'aucun de ses hommes, ne voulut m'accompagner plus loin. J'ignorais le dialecte du pays; la petite pacotille d'où je tirais les cadeaux que je distribuais aux chefs, était presque épuisée; il fallut donc me résoudre à regagner la côte, dont j'étais alors éloigné d'environ cent cinquante milles géographiques à vol d'oiseau, ayant à peu près atteint le onzième degré de longitude est (Greenwich). Avant mon départ, Ndiagai organisa, en mon honneur, une grande chasse aux éléphants, dont les préparatifs durèrent plusieurs jours. Cinq cents hommes y prirent part. On cerna un grand espace de la forêt dans lequel on dressa de longues barrières formées de lianes et de pieux, destinées à arrêter ou du moins à retarder dans leur course les éléphants poursuivis par les chasseurs. Ceux-ci font pleuvoir leurs javelines sur l'animal, qui, épuisé par la perte de son sang, finit par tomber pour ne plus se relever. Nous prîmes ainsi quatre éléphants; mais nous perdîmes un de nos hommes, qui, chargé par le colosse furieux, n'eut pas le temps ou l'adresse d'éviter le choc, et fut écrasé comme un ver de terre.

J'étais depuis trois semaines chez les Fans, et le milieu de septembre était arrivé quand je pris la résolution de revenir sur la côte. La saison des pluies régnait alors dans toute son intensité ; le soleil se montrait à peine pendant quelques heures chaque jour. Assurément, le climat vivifiant de ces montagnes boisées, pourvues partout d'une eau excellente, serait des plus favorables aux colons qui viendraient s'y établir.

Les Fans semblèrent me voir partir avec regret. Leur roi, Ndiagai, me fit don d'un couteau fabriqué dans le pays; car cette peuplade est particulièrement habile à exploiter et à façonner le fer. C'était comme si un roi d'Europe m'eût donné une tabatière enrichie de diamants. J'avais ambitionné un autre couteau d'un travail encore plus curieux, mais Ndiagai me déclara que, le tenant de son père, il ne pouvait s'en dessaisir. Quant à Mbene, il partait triomphant : sa politique avait obtenu un succès de plus en la personne d'une nouvelle épouse, laquelle n'était rien moins qu'une des filles du roi, et grâce à la richesse de ce nouveau beau-père, il voyait s'ouvrir la brillante perspective d'un accroissement considérable de son commerce d'ivoire.

Laissant à quelques milles au nord le sentier par lequel nous étions arrivés, Mbene me conduisit pendant quelques jours droit à l'ouest, vers la côte; puis il me quitta pour retourner dans son pays, m'adressant l'adieu le plus cordial et me donnant le nombre d'hommes dont j'avais besoin pour transporter mon bagage démesurément accru par la collection d'animaux que j'avais recueillie. Durant tout ce trajet, j'avais observé des traces nombreuses d'éléphants et de léopards.

Vers le commencement d'octobre, j'atteignis le village d'un chef de la tribu des Mbichos, que j'avais connu autrefois, et qui m'accueillit avec les plus vives démonstrations de joie. Je passai chez lui une semaine entière, pendant laquelle nous fîmes une grande chasse au filet, qui, sans compter bon nombre de gazelles et de daims, nous procura une superbe antilope qu'on m'abandonna sur ma demande, car je me proposais de la faire figurer dans mon musée. — La nuit qui suivit, je me sentis subitement réveillé par des douleurs aiguës... j'étais couvert de fourmis énormes qui commençaient à me dévorer. Je fus forcé de m'élancer hors de ma hutte et d'appeler à mon secours. On s'empressa de me débarrasser de mes ennemis, et comme pour y mieux parvenir, on avait allumé des torches, on s'aperçut bientôt que le village entier était envahi par une armée de fourmis... Il y en avait des myriades, arrivant de tous les côtés, attirées sans doute par l'odeur du gibier. Les habitants furent obligés d'abord de s'entourer d'un cordon de fagots enflammés, seul obstacle qui pût arrêter l'attaque du dehors, et puis ensuite d'employer le feu pour exterminer tout ce qui avait pénétré dans l'intérieur, où déjà le dégât était énorme. Quand je rentrai dans mon gîte, il ne restait de mon antilope que des débris.

Après quelques nouvelles journées de marche, nous arrivâmes enfin près d'un dernier village situé en vue de la mer; mais pour l'atteindre nous avions à franchir un profond marais planté de palétuviers. Tandis que nous sautions d'un de ces arbres à l'autre, au grand risque de tomber dans la boue, un de mes gens, croyant saisir l'appui d'une racine, mit la main sur un énorme serpent qui, se réveillant aussitôt, se mit à pousser d'affreux sifflements. Une déroute complète s'ensuivit. Chacun chercha son salut dans la fuite, à commencer par le reptile, qui, très-involontairement, se retrouva, au bout d'un moment, au milieu d'un autre groupe. Plusieurs hommes prirent un bain peu attrayant dans la boue. Quant à moi, j'en fus quitte pour quelques légères coupures aux pieds.

Le même soir, me retrouvant sur les bords de la baie charmante de Corisco, je rendais grâce à Dieu de la protection qu'il avait daigné m'accorder durant mon court, mais périlleux voyage.

II

J'expédiai toute ma collection dans l'île de Corisco, d'où je tirai une nouvelle pacotille destinée à subvenir aux frais de la seconde excursion que je méditais. J'étais alors chez un chef nommé Apursa, qui, moyennant une rétribution raisonnable, se chargea de me faire conduire dans un village sekiani, situé à l'embouchure de la rivière Moondah, que je me proposais de remonter jusqu'à une certaine distance, pour atteindre ensuite à travers les bois un établissement de missionnaires sur les bords d'un ruisseau tributaire du Gabon.

De là, je devais gagner Baraka, mon point de départ. J'accomplis la première partie de ce plan sans autre accident qu'un violent cas de fièvre causé par les émanations délétères des rives marécageuses de la Moondah. De fortes doses de quinine et les soins empressés des excellents missionnaires me rétablirent promptement, et au bout de quelques jours je pus accompagner dans la direction du nord-ouest une troupe de naturels des deux sexes, qui allaient recueillir le caoutchouc et le fruit de la vigne sauvage dans un canton situé entre la Moondah et le Gabon.

Pendant cette excursion fort courte, je me livrai sans relâche au plaisir de la chasse, plaisir qui fut un jour changé en une tristesse profonde. Je parcourais un bois, lorsque, arrivé dans une clairière, j'avisai, au sommet d'un grand arbre un peu distant de l'endroit où je me trouvais, un couple de magnifiques pigeons verts qui manquaient à ma collection. Pour les mieux ajuster, je pénétrai jusqu'au pied de l'arbre, et je reculai d'horreur. Au tronc était fortement garrotté le cadavre d'une très-jeune femme qui, évidemment, avait été torturée, car toutes les parties de son corps offraient des plaies béantes, remplies de poivre... Sans doute, on l'avait accusée de sorcellerie... Dieu veuille qu'elle ait succombé promptement à cet infernal supplice, au lieu d'attendre, dans d'interminables angoisses, une mort causée par la faim! Ces atrocités se perpétueront aussi longtemps que la foi chrétienne n'aura pas extirpé les sauvages traditions de l'idolâtrie. Dieu veuille encore que ce bienfait ne soit pas trop longtemps différé!

Le lendemain, chassant dans la plaine, je tirai sur un buffle qui la traversait. Ma balle, détournée de sa direction par la rencontre d'une vigne sauvage, ne fit que blesser l'animal qui, furieux, se précipita vers moi de toute sa vitesse. Je voulus m'écarter pour chercher un abri, mais je sentis mon pied pris dans des lianes. Il me fallut donc rassembler toute mon énergie pour attendre mon ennemi en face, l'ajuster d'une main ferme et décharger mon second coup sur lui, lorsqu'il ne fut plus qu'à cinq pas de moi. Frappé au milieu du front, il laissa échapper un beuglement épouvantable et roula sur la poussière. Peu s'en fallut qu'il ne me renversât, quoiqu'il fût complétement mort.

Un autre soir, après avoir pris, selon mon constant usage, la précaution de me noircir le visage avec du charbon, parce que j'avais remarqué depuis longtemps qu'un visage blanc dans cette partie de l'Afrique attirait particulièrement les yeux des animaux sauvages, je m'armai de mon fusil et j'allai me placer à l'affût dans le bois, avec l'espoir de tuer quelque sanglier. Le ciel était étoilé, mais l'intérieur de la forêt était sombre. Je demeurai pendant plusieurs heures au poste que j'avais choisi, sans voir passer d'autre gibier que des gazelles. A la fin, le sommeil me surprit, et je ne me réveillai qu'au bruit d'un cri épouvantable qui retentit non loin de moi, et qui semblait être celui d'un gros animal éprouvant les angoisses de la terreur et de la souffrance. Je me relevai, je jetai les yeux de tous les côtés sans rien apercevoir. Un second cri, cependant, m'indiqua le lieu d'où venait ce bruit étrange. Je m'élançai, et bientôt dans une clairière j'aperçus un buffle s'épuisant en efforts désespérés pour se débarrasser d'un léopard qui avait sauté sur son dos et suçait son sang. Je tirai le léopard; mais j'ignore si je l'atteignis, car les deux animaux disparurent instantanément. Cette scène n'avait duré qu'une minute. Comme les beuglements du buffle ne se firent plus

entendre, je supposai qu'il avait succombé sous la dent meurtrière de son ennemi.

Telle fut ma dernière aventure. Quelques jours plus tard, j'étais heureusement de retour à Baraka.

III (1).

J'avais résolu d'explorer les environs du cap Lopez, situé à soixante milles au sud de l'embouchure du Gabon, d'y chasser le buffle dans les prairies, et surtout d'y visiter les factoreries renfermant les esclaves destinés aux navires négriers d'Amérique. Après avoir achevé mes préparatifs, je traversai en canot la baie du Gabon, et j'allai débarquer sur la rive méridionale, dans l'anse de Mbata, où je reçus l'hospitalité chez un chef du pays, que les Français appellent le roi Denis, mais dont le nom africain est Rompchombo. De là, je me rendis à pied en longeant la mer à Sangatanga, capitale et résidence de Bango, chef de la nombreuse tribu des Orongons, lequel commande à toute la contrée. Bango est décoré par les négriers du titre de roi Pascal. Son pays, couvert de verdoyantes prairies et d'épaisses forêts, est admirablement pittoresque; mais il produit peu, et le seul commerce qu'on y pratique est celui des esclaves.

Le matin qui suivit mon arrivée, le roi m'envoya son *mafouga,* c'est-à-dire le dignitaire qui remplit auprès de lui le double office de secrétaire d'État et de majordome. Ce personnage était chargé de savoir qui j'étais, et quel était le motif de ma présence. Je répondis que dès le lendemain j'irais en personne satisfaire Sa Majesté. Et, en effet, le jour suivant, de bonne heure, je me mis en marche pour me rendre au palais, qui est situé au sommet d'une colline et entouré par les nombreuses cabanes qu'habitent les trois cents épouses du roi. Je fus reçu officiellement, à l'entrée du village, par le mafouga, qui me demanda à voix haute si je me présentais pour voir le roi. Sur ma réponse affirmative, je fus invité à attendre pendant quelques instants; puis on me fit entrer dans le palais, bâtiment informe à deux étages. Le rez-de-chaussée consistait en une longue salle soutenue par des piliers et bordée de petites cellules. Au bout s'ouvrait un escalier roide et malpropre que je dus gravir à la suite de mon introducteur. Je pénétrai ainsi dans la salle du premier étage, dont l'extrémité était majestueusement occupée par le monarque assis sur un sofa, qu'entouraient debout une centaine de ses femmes, ses principaux ministres et son interprète.

Le roi Pascal, homme de moyenne taille, était vêtu d'une chemise et d'un pantalon délabrés, par-dessus lesquels il portait une espèce de veste d'étoffe jaune, galonnée en or, qui me parut être un reste de quelque ancienne livrée portugaise. Sa tête était décorée d'une couronne semblable à celle des acteurs de nos théâtres. Ce royal ornement, dont le possesseur paraissait prodigieusement s'enorgueillir, était entouré à sa base d'un cercle d'or pur. Pascal tenait en outre dans sa main une canne en guise de sceptre. Les femmes avaient des robes de soie.

Je fus immédiatement présenté à la principale épouse, qui n'était rien moins que jeune ou jolie. Le roi se plaignit tout d'abord du déclin du commerce des esclaves,

(1) Par suite d'un défaut d'ordre dans les notes et dans la rédaction du voyageur, l'excursion de M. du Chaillu au cap Lopez, racontée la troisième dans son livre, est réellement la première, car elle a eu lieu de mai à juillet 1856.

(*Note de la Revue.*)

qui, miné par les Anglais, disait-il, le laisserait bientôt sans acheteurs. S'adressant ensuite à moi en français, il m'apprit qu'il avait passé plusieurs années au Brésil et à Lisbonne, et qu'il savait lire le portugais; que tout le village autour de son palais était habité par sa famille ou par ses esclaves, et qu'enfin deux cents de ces derniers cultivaient ses domaines dans la campagne. Comme je lui demandais combien il avait d'enfants, il me répondit qu'il en ignorait le nombre exact, mais qu'il ne devait guère être au-dessous de six cents. Et, en effet, je ne crois pas ce chiffre exagéré.

Le jour suivant, le mafouga vint me prévenir que, durant l'après-midi, je serais honoré de la visite de son maître. Je disposai en conséquence ma petite cabane de bambous, et, vers deux heures, le battement des tambours m'annonça l'approche du roi, qui parut porté dans un hamac et suivi d'un nombreux cortége. Je sortis aussitôt pour recevoir mon royal visiteur, qui, étant paralysé d'un bras et d'une jambe, fut tiré de sa litière et placé sur un siége. Sa famille l'entourait. Je m'aperçus bientôt que la plupart des femmes étaient ivres. Sa Majesté s'étant arrêtée en chemin dans une de ses factoreries d'esclaves, toute sa suite y avait bu du rhum d'une manière un peu trop copieuse. Le roi, avec le même costume que la veille, portait une autre couronne, que je le priai de vouloir bien me laisser examiner. Il l'ôta de sa tête et me la présenta. C'était un vieil oripeau décoré de fausses pierreries, mais garni d'or pour une valeur assez considérable. Après avoir convenablement loué la beauté de l'ornement, je le rendis à son auguste possesseur, qui jugea alors à propos de me faire une querelle, en déclarant que jamais Portugais, ni Anglais, ni Français, ni Espagnol, ni Américain, ne s'était permis de lui demander d'ôter un seul instant sa couronne, et qu'en tenant une conduite différente j'avais eu sans doute l'intention de l'insulter. Je me récriai, et j'ajoutai que l'admiration seule m'avait inspiré mon indiscrète demande. Cette déclaration suffit pour apaiser le monarque irrité. Il daigna m'apprendre que cette couronne lui avait été remise par don José, marchand d'esclaves fort connu, et qu'elle lui avait été envoyée par une des plus riches maisons de banque de Rio-Janeiro avec laquelle il avait fait *beaucoup d'affaires*. Au départ du roi, je le fis saluer par une décharge de mousqueterie de mes gens, ce qui parut le flatter infiniment.

Le soir du jour qui suivit cette visite, le roi donna un bal en mon honneur. A cet effet, on disposa la grande salle basse du palais, où je trouvai réunies cent cinquante femmes du harem, parmi lesquelles on comptait les meilleures danseuses du pays. La fête s'ouvrit par des chants. Bientôt on roula dans la salle un baril de rhum que l'on mit en perce et dont on commença à distribuer le contenu à la ronde. On reprit ensuite les chants avec accompagnement de tambour et de tamtam. Enfin vint la danse, dont le roi, placé sur un sofa et entouré de ses épouses favorites, donna lui-même le signal. Six femmes, qui étaient successivement relevées par d'autres, exécutèrent une imitation très-décolletée du fandango espagnol, en s'appliquant uniquement à rendre leurs mouvements aussi lascifs que possible. L'assistance était émerveillée, tandis que, fatigué et dégoûté par ce spectacle, je manifestai, au bout de deux heures, l'intention de me retirer. Le roi s'y opposa absolument. Quelques moments après, la grande danse cessa et je vis entrer deux jeunes filles, réellement très-jolies, qui, en se tenant par la main, exécutèrent devant moi quelques pas assez gracieux.

On me dit que c'étaient les filles du roi, qui bientôt me les offrit toutes deux pour femmes. J'exprimai un refus très-respectueux, mais très-positif, et je ne tardai point à me retirer.

Le lendemain, je me rendis au cap Lopez, centre des opérations de la traite sur cette partie de la côte d'Afrique. La distance que j'avais à parcourir était d'envion vingt-cinq milles. Sur toute la route, que longeait la mer, je remarquai qu'on n'apercevait pas un seul village. Les habitations sont disséminées en petits groupes entourés et cachés par de grands arbres, afin d'échapper à la vue des croiseurs anglais qui pourraient les atteindre et les détruire avec leur artillerie, sachant à merveille que, dans toute cette contrée, la traite se fournit en dépit d'eux avec une infernale activité.

Arrivé au cap, je visitai d'abord la grande factorerie portugaise, laquelle est intérieurement plantée d'arbres et entourée d'une vaste enceinte de palissades hautes de douze pieds et aiguisées par le bout. Le nombre des esclaves qu'elle renfermait aurait suffi pour peupler une petite ville. La grande porte étant ouverte, j'entrai sans cérémonie. Aussitôt un vieux Portugais qui m'aperçut vint au-devant de moi, m'accueillit avec politesse et commença par m'introduire dans la maison des facteurs, maison fort simple, à deux étages, garnie de lits, de tables, de siéges, etc., ce qui, dans ce pays, constitue un luxe exceptionnel. Le vieillard se plaignit amèrement des difficultés que rencontre maintenant le débarquement d'une cargaison d'esclaves au Brésil, parce que le gouvernement s'oppose à la traite. Le commerce, ajouta-t-il, devenait plus pénible chaque année. Afin qu'il n'y eût point d'équivoque entre nous, je lui dis que j'étais venu en Afrique, non pour trafiquer, mais uniquement pour recueillir des objets d'histoire naturelle et pour chasser.

On me conduisit dans les diverses parties de l'établissement, qui était partagé en plusieurs enclos dont le plus vaste contenait les esclaves mâles et adultes, couchés, assis ou debout sous l'ombrage des arbres, avec des baquets pleins d'eau à côté d'eux, afin qu'ils pussent se désaltérer. Chacun d'eux portait un collier de fer muni d'un anneau à travers lequel passait une petite mais forte chaîne, qui les attachait les uns aux autres par bandes de six. Une vieille expérience a enseigné aux marchands que six hommes attachés de cette façon ne réussissent jamais à s'échapper. Les femmes et les enfants, parqués dans une autre cour, ne portaient point de chaînes. Les hommes étaient à peu près nus; mais les femmes avaient une pièce d'étoffe autour des reins. L'infirmerie destinée aux malades était pourvue de lits et bien aérée. Au dehors on me fit voir les vastes chaudières où l'on cuisait les fèves et le riz qui forment la nourriture des esclaves. J'observai que la plupart de ces malheureux semblaient gais et résignés à leur sort, tandis qu'un petit nombre seulement paraissaient tristement préoccupés de l'avenir qui les attendait. Il faut expliquer ici que, généralement amenés des parties les plus centrales du continent, les nègres esclaves croient fermement que les blancs les achètent pour les manger, car dans les cantons de l'intérieur nous passons pour des cannibales. C'est ainsi qu'arrivant chez un chef de tribu dont le village était éloigné de la côte, je l'entendis commander qu'on tuât un esclave pour mon dîner. J'eus grand'peine à le convaincre que la chair humaine n'était pas le principal aliment de mon pays.

Le soir de ce même jour, rentrant dans ma hutte lorsque l'obscurité régnait déjà, j'eus à peine allumé ma lampe, que je vis

briller sous mon lit les écailles d'un serpent. Mon premier mouvement fut de gagner la porte au plus vite; mais observant, après m'être retourné, que le reptile ne bougeait pas, je me hasardai à me glisser derrière le lit et à saisir un de mes fusils qui, par bonheur, était fortement chargé. M'adossant alors à la porte ouverte afin d'assurer ma retraite, je déchargeai l'arme à bout portant et je m'élançai dehors. Au bruit de la détonation, les habitants des huttes voisines se précipitèrent dans ma cabane... Ils en sortirent plus vite encore qu'ils n'y étaient entrés, car à la lueur de la lampe qui ne s'était pas éteinte, ils virent les deux moitiés d'un énorme serpent se tordre convulsivement sur le sol. Le reptile avait été coupé en deux, et je l'achevai à l'aide d'un gros bâton dont je le frappai sur la tête. A ma grande surprise, il rendit avant de mourir un malheureux canard dont il venait de faire son souper et qu'il digérait tranquillement sous mon lit. Il mesurait dix pieds de longueur. Je dois avouer que je rêvai serpents pendant toute la nuit, car j'ai toujours eu les reptiles en horreur.

Le lendemain, je visitai une seconde factorerie d'esclaves assez semblable à la première. Là, j'assistai à la vente de deux jeunes femmes et d'un jeune garçon achetés par un Portugais. Le prix, consistant en rhum, tabac, fusil, plaques de fer et de cuivre, fut acquitté sur-le-champ par l'acheteur.

Vers deux heures de l'après-midi, un pavillon hissé sur la colline de Sangatanga, au-dessus du palais du roi, annonça aux gens du cap Lopez qu'un bâtiment négrier était en vue. C'était un schooner de construction américaine et du port d'environ cent soixante et dix tonneaux, qui vint jeter l'ancre à peu de milles de la côte. En même temps je vis sortir des factoreries des troupes d'esclaves qu'on poussait en grande hâte vers la côte. Ils étaient toujours enchaînés six par six; mais on les avait lavés et ils portaient un vêtement neuf. On les jetait dans de grands canots conduits par vingt-cinq rameurs et on les y couchait. Je n'ai jamais assisté à plus triste spectacle. Tous ces infortunés, ceux mêmes dont j'avais remarqué la sérénité dans la factorerie, semblaient en proie à la terreur et au désespoir. On ne leur donnait pas le temps de se lamenter : à peine un canot était-il rempli, qu'on l'expédiait vers le navire, et les misérables enchaînés, qui ressentaient pour la première fois le mouvement des vagues, poussaient des cris de détresse auxquels leurs conducteurs répondaient par des rires ou par des coups. En deux heures six cents esclaves furent ainsi transportés à bord et entassés dans l'étroit entre-pont du négrier, qui remit à la voile aussitôt. Les navires qui se livrent à ce trafic sont la plupart américains; il se trouve aussi parmi eux des bâtiments brésiliens, portugais, espagnols et parfois même sardes. Les facteurs de la côte sont généralement espagnols ou portugais. L'un d'eux me raconta que deux fois il avait été pris par des croiseurs français et conduit à Brest, où un tribunal l'avait acquitté. Il avait ainsi perdu deux cargaisons, ce qui ne l'empêchait pas de se trouver à la veille de réaliser une fortune suffisante pour aller vivre à l'aise en Portugal.

La traite toutefois va décroissant. Le gouvernement du Brésil, en l'interdisant à ses sujets, l'a frappée d'un coup mortel; et si cet exemple était imité à Cuba, l'effet produit serait plus considérable que la présence de tous les croiseurs d'Europe. Ce qui prouve, au surplus, l'état de décadence du trafic, ce sont les querelles qui s'élèvent maintenant entre les acheteurs américains,

les capitaines des navires négriers et les marchands de la côte d'Afrique. Jadis, quand la traite florissait, ces querelles étaient inconnues. Il n'existe presque plus aujourd'hui de factoreries d'esclaves au nord de la ligne. Elles ont disparu devant le développement du commerce légitime, et il en serait bientôt de même au sud de l'équateur, si les Français consentaient à renoncer à leur malheureux système d'engagés ou d'apprentis.

Je demandai au roi l'autorisation d'aller chasser dans l'intérieur du pays, où je devais trouver, outre les buffles, des éléphants, des léopards et même des gorilles. Il me l'accorda sur-le-champ et me donna vingt-cinq hommes, les uns pour porter mon bagage, et les autres, dont l'adresse comme tireurs était éprouvée, pour m'aider dans ma chasse. Je partis immédiatement. Trois jours plus tard, j'étais commodément installé, à soixante milles à l'est de Sàngatanga, dans le village de Ngola, dont le chef, par première politesse, mit à ma disposition toutes les femmes qui pourraient me convenir. J'exprimai à ce digne chef, nommé Njambaï, ma reconnaissance et un refus formel de profiter de sa courtoisie, ce qui surprit infiniment tous les gens du lieu, et le beau sexe particulièrement. On n'avait jamais vu d'homme blanc dans ce canton retiré; j'étais donc l'objet de la curiosité universelle.

Je chassais déjà depuis une semaine avec un grand succès, et j'étais parvenu à me procurer plusieurs oiseaux parfaitement inconnus, lorsque, une après-midi, étant occupé à lire, j'entendis tout à coup les cris de douleur d'une femme. A mes questions, on répondit que le chef punissait une de ses épouses, coupable à la fois de vol et d'infidélité. Je courus aussitôt à la maison de Njambaï, et là je trouvai une femme complétement nue, liée à un poteau. Ses jambes, étendues, étaient attachées à d'autres pieux. Sa ceinture, ses chevilles et ses poignets étaient serrés avec de fortes cordes que des hommes tordaient avec des bâtons de manière à faire jaillir le sang de la chair. Une grande foule contemplait ce supplice avec un calme qui démontrait qu'elle était habituée à de pareils spectacles. Toutefois, à ma vue les bourreaux s'arrêtèrent. J'allai droit au chef; je lui pris le bras et je le priai, pour l'amour de moi, de ne pas faire mourir la pauvre créature. Il hésita, car il lui en coûtait beaucoup de renoncer à sa vengeance. Il rentra dans sa maison, où je le suivis pour lui déclarer que, s'il se refusait à ma demande, je quitterais son village sur-le-champ... Il finit par céder en s'écriant : « Eh bien, prenez-la; je vous la donne. » Je m'élançai aussitôt hors de la hutte, et ne pouvant dénouer les cordes qui étaient trop fortement serrées, je les coupai avec mon couteau. La malheureuse femme était couverte de sang; mais, par bonheur, aucune de ses blessures n'était grave.

Je retournai auprès du chef, et après qu'il m'eut promis de renoncer à tout châtiment ultérieur envers la coupable, je cherchai à détourner le cours de ses idées en lui proposant d'abattre, d'un seul coup de fusil, un petit oiseau perché au sommet d'un arbre très-élevé. Naturellement, il douta de la possibilité d'un tel exploit, car les nègres sont mauvais tireurs. Pour convaincre mon hôte, j'envoyai chercher mon fusil, dont le premier coup, comme je l'avais promis, renversa l'oiseau, aux acclamations unanimes de l'assistance. Mon arme fut examinée avec une grande curiosité, et l'on s'étonna beaucoup de ce que le chien, au lieu d'une pierre à fusil, portât un marteau. La conclusion de l'examen fut que j'étais pourvu d'un charme qui assurait la

justesse de mes coups; sans cela, mon adresse eût été inexplicable. Afin d'entretenir cette bonne humeur qui faisait oublier la scène de sang que j'avais été assez heureux pour faire cesser, j'envoyai chercher mon briquet phosphorique, et je brûlai force allumettes, à la satisfaction générale du public.

Ma chasse avait été si heureuse, que bientôt, encombré d'animaux empaillés que j'avais grand'peine à soustraire aux atteintes des fourmis, je pris le parti de retourner à Sangatanga. Njambaï, ainsi que tous les habitants de Ngola, m'adressèrent les adieux les plus chaleureux et semblèrent me voir partir avec un regret sincère. Avant de regagner la côte, je voulus essayer si, en campant pendant quelques jours dans la forêt, je ne parviendrais pas à rencontrer les gros animaux qui m'avaient manqué à Ngola. Je choisis donc un endroit convenable dans la forêt, à quinze milles de la résidence que je quittais, et je m'y établis avec mes gens.

Mon espoir ne fut pas trompé. Dès le soir de mon arrivée, je tuai un buffle qui, blessé par mon premier coup de fusil, me chargea avec furie et vint rouler à mes pieds quand je m'apprêtais à le frapper d'une seconde balle. Le lendemain, étant en chasse avec un de mes gens, nommé Aboko, et me trouvant avec lui sur une lisière de la forêt, nous aperçûmes dans la prairie un troupeau de buffles, dont un des plus beaux taureaux, séparé de ses compagnons, paissait seul à vingt pas de nous. J'allais l'ajuster, lorsque Aboko murmura à mon oreille, avec un accent d'effroi, le mot *njego!* (un léopard!) Les herbes étant très-hautes, je ne pouvais rien distinguer dans la prairie : j'entendais seulement le bruit presque imperceptible d'une respiration contenue, tandis qu'une odeur qui, je l'appris plus tard, est exhalée par le léopard, venait de frapper mon odorat. Notre situation était grave. Le léopard ne quitte jamais son repaire pendant le jour, à moins qu'il ne soit pressé par une faim extraordinaire, et alors ses mouvements sont prodigieux de promptitude. Ne nous voyait-il pas du milieu des herbes où nous ne pouvions l'apercevoir, et au lieu d'épier le buffle solitaire qui restait stupidement immobile, n'était-ce pas sur nous qu'il allait bondir? Quelques pas faits avec précaution dans le bois m'amenèrent en face d'une trouée dans les herbes, et je découvris alors un léopard femelle de la plus haute taille, accompagné de son petit. C'était le buffle qu'il guettait, mais un léger bruit que nous fîmes lui ayant fait détourner la tête, il nous aperçut : l'indécision se peignit aussitôt dans ses yeux féroces en même temps qu'elle se révélait par les mouvements rapides de sa queue. Quelle était la proie qu'il allait choisir? Je lui épargnai l'embarras de la résolution, car en bien moins de temps que je ne puis le raconter, je lui logeai dans la tête une balle qui le tua roide. Au même instant Aboko abattit le petit léopard.

Mes gens, quand ils apprirent notre victoire, devinrent ivres de joie. Le léopard est l'animal le plus redouté de la forêt, car quoique moins fort que le gorille, son ardeur à suivre sa proie et ses bonds prodigieux le rendent beaucoup plus dangereux. Il épie l'homme comme le chat guette la souris. Tuer un léopard est donc ici le plus grand exploit qu'un chasseur puisse accomplir. Notre camp retentit, pendant le reste du jour, de cris de joie mêlés de coups de fusil, et l'on y apporta en triomphe les deux animaux abattus. La nuit se passa à chanter et à danser. Les nègres ne cessaient d'adresser de joyeux sarcasmes à la

principale victime. « Que tu es belle! lui disaient-ils; mais tu ne mangeras plus de buffles, tu ne tueras plus de chasseurs, tu ne bondiras plus sur ta proie! » Ces exclamations étaient accompagnées de la plus burlesque pantomime.

La matinée du lendemain me révéla toute l'importance de mon triomphe, dont je n'avais soupçonné qu'une partie. Je fus réveillé par le bruit d'une dispute violente entre mes trois chasseurs. Chacun d'eux prétendait à la queue du léopard, car l'heureux possesseur de ce talisman serait désormais assuré de gagner le cœur de toutes les belles dont il tenterait la conquête. Je décidai souverainement, non sans une certaine hilarité, que j'accorderais la queue de la bête, après notre retour, à celui de mes hommes dont la conduite aurait été la meilleure durant le voyage. Ce différend étant ainsi réglé, un autre non moins violent lui succéda. Cette fois, la cervelle du léopard en était le motif, car après avoir été séchée au soleil, elle apporte avec elle le courage et le succès dans toutes les chasses. Je fus assez heureux pour convaincre mes chasseurs que la partie devant posséder la même vertu que le tout, ce qu'ils avaient de mieux à faire était de partager également entre eux l'objet en litige.

Ce n'était pas tout. A ma grande surprise, on vint déposer devant moi la vésicule contenant le fiel de l'animal, et j'appris alors que ce fiel est réputé un poison des plus dangereux. C'est pourquoi mes gens désiraient qu'il fût détruit devant moi, afin que je pusse attester qu'aucun d'eux n'en avait retenu la moindre partie, et qu'en cas d'empoisonnement, après que nous serions revenus à Sangatanga, il fût avéré que le fiel du léopard tué par moi n'était pour rien dans le crime.

C'était le 1er juin que les deux léopards avaient été tués, et le 5 on me rapporta que des traces d'éléphant avaient été découvertes à quelque distance du camp. Je parcourus la forêt pendant toute la journée du lendemain sans rien voir; mais, dans la soirée du 7, j'aperçus enfin sous un arbre, dans une petite plaine contiguë au bois, l'animal que je poursuivais. Je n'avais jamais vu d'éléphants que dans nos ménageries. Or, cette fois, je pouvais contempler le gigantesque animal et juger à loisir ses proportions colossales. A côté de lui, tel arbre qui m'avait paru grand, me semblait réduit aux dimensions les plus ordinaires. La pensée que cette grande et inoffensive créature allait cesser d'exister dans un moment, m'inspira un sentiment de tristesse. Je cédai donc volontiers la tâche de l'abattre à Aboko, qui fut ravi de cette occasion de montrer son adresse.

Comme le terrain était dépouillé d'herbe et parfaitement nu au vent de l'animal, et comme, en nous approchant du côté opposé, nous risquions d'être éventés par lui, nous nous retirâmes sous le bois, tandis qu'Aboko, après avoir armé son fusil, se couchait hardiment dans l'herbe, et commençait à ramper en silence comme un gros serpent noir. Bientôt nous le perdîmes de vue, et ce ne fut qu'après un assez long intervalle d'attente pénible, que le bruit sec d'un coup de fusil chargé à balle nous apprit que notre compagnon avait réussi à s'approcher à distance convenable. Dès que la fumée, en se dissipant, nous découvrit l'éléphant, nous le vîmes chanceler pendant un moment, tomber ensuite comme une masse, puis demeurer immobile après une courte convulsion. La balle, entrée au-dessous de l'oreille, avait pénétré jusqu'à la cervelle. Le vainqueur commença par tracer sur le sable quelques signes destinés à consacrer religieusement son succès. Nous vînmes

l'aider à détacher les défenses, qui lui eussent appartenu toutes deux s'il eût été de condition libre, mais dont il devait la première à son maître, le roi Pascal. Quant à la chair, une petite partie fournit à tous mes gens le plus copieux festin, tandis que le reste, fumé avec soin par eux, fut destiné à être rapporté à Sangatanga. Ce fut une véritable fête pour ma troupe, dont la joie était délirante.

Le 14 juin, je sortis de bonne heure pour chasser des sangliers dont on avait observé les empreintes; je m'enfonçai dans la forêt accompagné de trois hommes, et dès que nous entendîmes près de nous les animaux que nous voulions tirer, nous allâmes promptement nous mettre à l'affût derrière de gros arbres. Or, à côté de celui que je choisis pour abri se trouvait un serpent boa que je heurtai du pied et qui me fit trébucher. Heureusement il était engourdi, sans doute par une digestion laborieuse, et il ne fit aucun mouvement. Observant qu'il ne levait pas même la tête, j'empruntai le coutelas bien affilé d'un de mes chasseurs, et d'un seul coup je partageai le monstre en deux moitiés qui commencèrent à s'agiter convulsivement. Une gazelle à moitié digérée fut vomie par le boa, qui mesurait vingt pieds de longueur, et qui fournit à mes gens un souper, dont on pense bien que je ne pris pas ma part.

Le 23 juin, nous arrivions à Sangatanga où notre retour fut salué par les plus vives acclamations des habitants, informés de l'heureux succès de notre chasse. Je me rendis aussitôt chez le roi, qui me parut plus malade qu'au temps de mon départ. La peur de la mort le tourmentait. Il me fit observer qu'il se sentait beaucoup plus mal depuis une soirée que j'avais passée avec lui; d'où je dus conclure qu'il me soupçonnait de l'avoir frappé d'un maléfice, ce qui me donna beaucoup à penser. Je lui répondis que j'ignorais quelle pouvait être la cause de sa maladie; que moi-même j'avais été gravement indisposé, et que la saison actuelle, qui était la plus froide de l'année, pouvait y avoir contribué. J'ajoutai que je ne savais rien de la sorcellerie, et qu'en ce moment même j'étais épuisé par la fatigue et par la faim. Sur quoi le monarque compatissant ordonna qu'une de ses femmes me fît du café. L'ordre fut aussitôt exécuté à l'aide d'un demi-baril rempli de terre, qui servait de fourneau dans un coin de l'appartement. Au prix d'une épaisse fumée qui m'aveugla à demi, et grâce à l'addition d'une quantité convenable de beurre et de biscuit, je fis un assez bon repas dont j'avais grand besoin, car depuis mon déjeuner très-matinal, je n'avais pris aucun aliment.

Mes ressources s'épuisaient rapidement, et cependant le roi ne cessait de me demander tantôt un cadeau, tantôt un autre. C'est le mendiant le plus insatiable qu'on puisse imaginer, bien qu'il soit le nègre le plus riche de toute cette côte. Indépendamment de ses trois cents concubines et de ses nombreux esclaves mâles, il possède une énorme quantité de marchandises entassées dans des magasins dont l'accès est interdit à tout le monde, excepté à une vieille épouse de son père, qu'il a reçue comme une partie de son héritage, selon la coutume africaine. Les facteurs portugais sont à sa merci, car il pourrait les dépouiller sans qu'ils eussent aucun moyen de se défendre. S'il les épargne, c'est pour les rançonner sans relâche en exigeant d'eux continuellement du rhum, du calicot, de la poudre et des fusils. J'eus grand soin de l'avertir que je ne faisais aucun commerce et que je n'étais pas riche.

Lorsque je me trouvai suffisamment rétabli, je repris mes excursions autour du

village; j'eus un jour la fantaisie d'aller visiter un petit bois peu éloigné que je n'avais pas encore exploré. Je commençais à le parcourir, lorsque je vis se diriger de ce côté une petite troupe d'esclaves sortis de l'une des factoreries. Toujours enchaînés par le cou et suivis d'un gardien armé de son fouet, ils portaient un fardeau que bientôt je reconnus être le cadavre d'un de leurs compagnons d'infortune. Ils vinrent le déposer derrière le bois et retournèrent à leur prison. Je pus alors examiner le lieu qu'ils venaient de quitter. Je le trouvai rempli de vautours se disputant des débris humains, répandus çà et là sur une couche épaisse d'ossements blanchis par le temps. C'était là que depuis bien des années on venait abandonner aux animaux destructeurs les restes des malheureux esclaves morts de chagrin ou de maladie dans les factoreries voisines... Le nombre de ces victimes devait être énorme, à en juger par l'épaisseur de la couche des squelettes... De combien de souffrances physiques et morales a été le théâtre cette pointe de sable brûlant qu'on nomme le cap Lopez!

Avant de quitter Sangatanga, je tuai encore un léopard : ce fut mon dernier exploit. Quelques jours plus tard, j'allai chercher auprès des excellents missionnaires du Gabon le repos et les distractions qui m'étaient impérieusement nécessaires après un si long séjour parmi les peuplades sauvages.

(*Adventures in equatorial Africa.*)

Nous continuerons les extraits de l'ouvrage de M. du Chaillu dans nos prochaines livraisons.

Nouvelles des sciences,

DE LA LITTÉRATURE ET DES BEAUX-ARTS.

I

CORRESPONDANCE D'ALLEMAGNE.

LETTRES DU JEUNE BOERNE A HENRIETTE HERZ. — LES DIALOGUES D'ULRIC DE HUTTEN, TRADUITS ET COMMENTÉS PAR LE DOCTEUR STRAUSS. — L'ÉPOQUE RÉVOLUTIONNAIRE, PAR G. STRUVE. — L'HISTOIRE DU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE DEPUIS LES TRAITÉS DE VIENNE, PAR GERVINUS. — LA GENÈSE SELON LA SCIENCE, PAR PAUL DE JOUVENCEL.

Leipzig, 1er octobre 1861.

Une publication récente et non moins curieuse au point de vue psychologique qu'à celui de l'histoire littéraire, nous amène à parler aujourd'hui d'un écrivain dont la jeune Allemagne s'honore, et dont Paris conserve pieusement la dépouille et le souvenir. Cet écrivain, ce publiciste, cet artiste, ce poëte, n'est autre que le brillant auteur des *Tableaux de Paris* et des *Lettres sur Paris*, le sympathique Louis Boerne, auquel notre illustre sculpteur David a voulu donner un tombeau. Boerne était républicain, comme son ami David, et c'est surtout à ses articles démocratiques dans *la Balance*, dans *l'Essor* et dans le *Journal de Francfort*, qu'il dut la réputation à laquelle mirent le sceau ses *Lettres sur Paris* et son *Menzel le Gallophage*. Fantaisie étincelante, humour, verve caustique, grâce charmante, aimable impertinence, telles sont les qualités qui distinguaient cet esprit éminemment pri-

mesautier et indépendant. Boerne fut, on peut le dire, le modèle des chroniqueurs, le type le plus accompli du correspondant de journal. Nul mieux que lui ne connut l'art de donner un corps, une âme, une vie enfin à ces mille bruits du jour, à ces échos fugitifs de la renommée, qui jette tour à tour en pâture aux désœuvrés de Paris des noms à exalter, à maudire ou à railler, des actes d'héroïsme ou de petits ridicules, l'éclosion d'un talent ou la mort d'un génie, la chute d'un drame ou celle d'un peuple. Aussi ses articles n'ont-ils pas vieilli. On peut les relire aujourd'hui, après trente ans passés; ils paraissent plus frais, plus actuels, plus vivants que maints articles rances et vieillots, emmaillottés dans le journal du jour.

On a publié plusieurs biographies et une foule d'articles biographiques sur Boerne. Henri Heine, entre autres, l'a jugé avec la partialité et les préoccupations ordinaires de son intraitable amour-propre, et ce n'est pas dans son travail qu'il faut chercher à connaître l'homme que l'auteur des *Reisebilder* considérait comme un rival, et qui était presque pour lui un remords en chair et en os; car Heine, dans son for intérieur, put regretter souvent que chez lui le caractère ne fût pas toujours resté à la hauteur du talent, et malgré son humeur sarcastique et légère, il dut plus d'une fois regarder d'un œil d'envie l'honnête, le digne, le pur, l'incorruptible Boerne. Mais laissons reposer en paix la cendre du pauvre Heine, plus faible encore que méchant, et revenons à notre démocrate.

Louis Boerne, dont le vrai nom était Loeb Baruch, naquit en 1786 à Francfort-sur-le-Mein, dans cette vieille rue des Juifs, où le moyen âge s'est conservé tout entier, comme l'antiquité romaine sous la lave d'Herculanum. Son père, riche négociant, le fit élever dans les traditions du judaïsme orthodoxe, et il espérait sans doute avoir en lui un digne successeur. Mais il comptait sans la nature, qui avait doué le jeune homme de qualités tout autres que celles de sa famille, et le juif Loeb Baruch devint plus tard le protestant Louis Boerne, le fils du négociant devint homme de lettres.

Passionné pour la lecture, complétement impropre aux affaires, sans montrer cependant grande aptitude pour les études sérieuses, Loeb Baruch ne devait pas être le Benjamin de son père. Aussi celui-ci songea-t-il de bonne heure à l'éloigner de la maison, où, sans doute, il scandalisait les juifs de la vieille roche. Un garçon rêveur, qui lit d'autres livres que ceux de Moïse, et qui n'a pas le goût du commerce, peut-on imaginer rien de plus monstrueux en plein Francfort, ville de commerce par excellence, dans la rue même où sont nés les Rothschild? Pourtant, comme il n'y avait aucun espoir de convertir le jeune Baruch aux saines doctrines du billet à ordre et de la lettre de change, il fut décidé qu'on en ferait un médecin, et on l'envoya à l'université de Giessen, avec recommandation au coreligionnaire chez qui il fut mis en pension, de le surveiller comme un collégien. Mais, au bout de trois ans environ, il fut retiré de Giessen et envoyé à Berlin. Il n'y avait pas encore à cette époque d'université dans la capitale de la Prusse; cependant on y trouvait de grandes facilités pour toutes les études, et notamment pour celle de la médecine. Quant à la pension, le père du jeune étudiant en avait trouvé une excellente dans la maison d'un israélite, le docteur Marcus Herz, médecin distingué et homme estimable sous tous les rapports. Sa femme, Henriette Herz, née de Lemos, joignait à une beauté rare les dons les plus exquis de l'esprit et du cœur. Mariée très-jeune au docteur Herz, beaucoup plus âgé qu'elle, elle n'avait pas eu d'enfants, ce dont elle cherchait à se dédommager en recevant chez elle la meilleure société de Berlin, où elle tint longtemps le sceptre de l'esprit, de la grâce et du bon ton. On rencontrait dans sa maison des membres de la plus haute noblesse, des officiers des régiments les plus aristocratiques, des conseillers de toute espèce, des princes, et même un prince du sang.

Née en 1764, Henriette Herz avait près de quarante ans, lorsque, en novembre 1802, son jeune pensionnaire, âgé de dix-sept ans, lui arriva de Francfort. Trois mois après, en janvier 1803, Marcus Herz mourait à la suite d'une courte maladie, dans toute la force de l'âge; et Boerne, au lieu d'apprendre la médecine sous sa direction, apprit dans sa maison une tout autre science. Il y devint amoureux, amoureux fou d'une femme mariée qui eût pu être sa mère. Or, cette femme n'était autre que celle de son maître, Henriette Herz elle-même, et ce sont les lettres que lui adressait le jeune

Boerne qu'on vient de retrouver et de publier. Il y a dans ces lettres plus d'un enseignement, et nous allons tâcher d'en mettre quelques-uns en relief. Boerne eut un défaut capital, qu'on pourrait presque appeler le défaut de ses qualités, tant il est commun parmi ceux qui les possèdent : il fut paresseux. Nature rêveuse et peu propre à l'action, il était de ceux qui ne connaissent du verbe *faire* que le futur, et il perdait des journées entières à calculer ce qu'il eût pu produire ou apprendre, s'il eût voulu travailler au lieu de rêver. Dès le matin, selon l'expression de Schleiermacher, il dorlotait sa paresse avec amour ; il restait au lit très-tard, et lors même qu'il n'y dormait pas, il ne s'y ennuyait jamais, à ce qu'il disait lui-même. Mais, une fois levé, il se trouvait souvent aux prises avec l'ennui, et il employait, pour combattre cet ennemi redoutable, toute sorte de moyens ingénieux comme la paresse seule sait en inventer. Attendait-il une lettre de quelque personne chère, il se mettait à la fenêtre une heure à l'avance pour voir arriver le facteur ; la lettre reçue, il fumait une pipe, lisait une page ou deux d'un auteur favori qu'il quittait bientôt pour un autre, commençant tout et ne finissant presque rien. Aimant passionnément les voyages, il ne voulait pas, cependant, qu'ils lui coûtassent la moindre fatigue. Il fallait qu'un beau site pût se voir de la fenêtre de l'hôtel ou du siége de la voiture, sans quoi il était perdu pour Boerne ; il n'en eût pas acheté le plaisir au prix d'une ascension d'une demi-heure. Du reste, il écrivait avec une grande difficulté, et remettait plusieurs fois sur le chantier le moindre de ses articles. Aussi était-il incapable d'un travail de longue haleine, et ses écrits ne sont guère qu'une série d'articles autobiographiques. Donc Boerne était essentiellement paresseux ; et ceux qui ont comparé ses *Tableaux de Paris* au livre de Mercier se sont trompés au moins en un point. En effet, Mercier, nature active et remuante, qui avait voulu tout voir, tout examiner par lui-même, avait coutume de dire plaisamment qu'il avait écrit son livre avec ses jambes ; tandis que Boerne, non moins curieux que Mercier, mais ennemi de toute fatigue, eût volontiers marché en esprit sans sortir de sa chambre.

Or, nous croyons découvrir dans la paresse de Boerne le germe de sa passion pour Henriette Herz. Les amours coupables causés par la paresse sont moins rares qu'on ne pense. Il faut, pour conquérir un cœur de jeune fille, une certaine dose d'énergie et de volonté. Le jeune homme doit se montrer fort, car un instinct secret avertit la femme future que la force est nécessaire à celui qui doit être son protecteur. Et c'est précisément parce que cette énergie, cette force de volonté leur manque, que les natures comme celles de Boerne sont exposées beaucoup plus que les natures actives aux amours adultères. Il est des colons vaillants qui vont défricher les forêts vierges, tandis que d'autres, moins entreprenants, moins vigoureusement trempés, ne veulent s'établir que sur des terres déjà cultivées. Pourquoi Jean-Jacques aima-t-il d'un amour si subit, si étrange Mme de Warens, plus âgée que lui de douze ans? pourquoi finit-il si tristement ses jours en compagnie d'une Thérèse? Osons-le dire, ce fut par paresse. Paresse de cœur, si l'on veut, mais enfin paresse.

Qu'on se figure maintenant le Boerne rêveur, l'indolent Boerne que nous connaissons, tombant à dix-sept ans chez une femme élégante, spirituelle, belle encore en dépit de ses quarante ans ; qu'on se représente l'imagination de ce jeune homme travaillant d'autant plus que son esprit est moins occupé par l'étude, et l'on se dira que l'éternel roman de la jeunesse devait nécessairement, fatalement, avoir pour héroïne, dans cette tête folle, la femme vertueuse qui, sans se douter de la passion insensée de son pensionnaire, lui donnait les soins d'une mère en même temps que ceux d'un précepteur. Mais qu'arrive-t-il de ces passions que la nature ne saurait approuver? C'est qu'elles laissent le cœur triste, l'âme inquiète, l'esprit mécontent, et qu'on n'y trouve les satisfactions ni de l'amour ni de la conscience.

« Je ne me sens pas bien, et cependant je ne suis pas malade ; je ne suis pas gai, et pourtant je ne suis pas triste. » Ainsi débute la première note du journal de Boerne, écrite le 9 novembre 1802, à midi.

Le 13 du même mois, il raconte ainsi, sous forme de lettre à ses parents, son arrivée chez le docteur Herz :

« Je suis arrivé ici lundi soir. J'étais très-fatigué et je suis resté couché à l'hôtel. Le lendemain matin, à dix heures, je me rendis chez le professeur Herz. Je ne le trouvai pas à la maison, mais j'y trouvai sa femme... Vous pouvez vous imaginer, chers parents, si le cœur me battait quand j'entrai dans la chambre de Mme Herz. Mais je ne l'eus pas plutôt vue et entendue, que je me sentis à mon aise. Elle me reçut très-cordialement. Herz est un excellent homme. Mme Herz vient souvent me voir dans ma chambre... Elle paraît avoir de l'affection pour moi... Elle connaît quatre langues étrangères.... Avez-vous jamais entendu dire chose pareille d'une femme? Elle sait même le grec. » Et plus loin : « Mes plus beaux moments sont ceux où elle me donne ma leçon (leçon d'anglais probablement). Mais je n'apprendrai plus grand'chose. Comment être attentif quand on est si près d'elle, si près de ses yeux noirs? »

Enfin, le pauvre garçon n'y tient plus, et vers le milieu de mars 1803, il se risque à faire par écrit la déclaration de ses sentiments.

« Dans quelques années d'ici, lui répond verbalement Mme Herz, nous parlerons du temps présent. »

Cette réponse bienveillante, mais froide, exaspère Boerne, au lieu de le ramener à la raison. Il écrit, le 20 mars, au pharmacien Lezius pour lui demander de l'arsenic; le 31, il envoie à son idole un billet désespéré, où il parle de « son cœur malade jusqu'à la mort, » mais on lui renvoie le billet avec ces lignes tracées au-dessous :

« Ce que vous m'écrivez est tout à fait contraire à nos conventions. Je ne dois pas, Louis, entendre de vous un pareil langage, et c'est pourquoi je vous renvoie votre billet. Je voudrais ne m'être jamais montrée à vous que sous des dehors graves et sévères; je vous aurais alors produit un autre effet, un effet plus heureux, ou du moins vous n'eussiez pas osé me dire celui que j'ai fait sur vous. Je vous répète ce que je vous ai déjà dit : vous seul pouvez vous rendre content; je ne *puis* rien pour cela »

Là-dessus nouveau billet qu'on lui renvoie sans le lire, nouvelle demande d'arsenic au pharmacien, auquel il offre dix louis d'or; bref, toutes les folies d'un collégien en vacances.

Heureusement, madame Herz était une femme aussi sensée que vertueuse; elle sut concilier la douceur et la fermeté, agir avec prudence et résolution, et Boerne, envoyé à l'université de Halle, où Henriette l'avait recommandé à son illustre ami, le professeur Schleiermacher, ne conserva plus de cette passion de jeunesse qu'un attachement sincère et durable pour la noble femme qui la lui avait inspirée. Il l'appelle, dans ses lettres datées de Halle, *ma chère mère*, absolument comme Jean-Jacques appelait *maman* madame de Warens. L'amour est mort, l'amitié reste.

A Halle, Schleiermacher reçut d'abord le jeune protégé de son amie de Berlin avec la plus franche sympathie; il lui donna des conseils de père, et chercha à lui inspirer l'amour de la régularité et du travail. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que c'était peine perdue, et dès lors son affection pour Boerne diminua rapidement pour disparaître enfin sans retour. Plus tard, il rendit justice à son talent, ce qui ne l'empêcha pas de déplorer toujours sa paresse. Le 10 avril 1805, il écrivait à Henriette Herz : « Quant à Louis, tu as un peu raison et lui aussi, mais moi je n'ai pas tort. Comment pourrait-on porter à un homme plus d'intérêt qu'il ne s'en porte à lui-même? Il ne s'occupe de rien; il gaspille son temps, néglige ses études, se perd par sa paresse, et ce qu'il y a de plus triste, il le voit sans s'en émouvoir, et me répète sans cesse qu'il est ainsi fait, qu'il n'y peut rien, que tous ses efforts pour s'astreindre à un travail régulier seraient inutiles. Je ne sais s'il se tirera de cet état, ou s'il succombera à son apathie, mais, en tout cas, il n'y a rien à faire avec lui tant qu'il n'aura pas changé. Il s'ennuie, dit-il, mais c'est son désœuvrement qui en est cause. »

Le 10 octobre de la même année, il dit, dans une autre lettre adressée également à Henriette Herz : « Louis, ma chère Henriette, est toujours au même point. Il aime, il choie sa paresse et sa vanité, il veut que chacun le flatte, il regarde avec un superbe dédain quiconque ne s'y prête pas. Comme ce dédain lui est impossible à mon égard, et qu'il ne m'est pas non plus possible de le flatter, car la paresse et la vanité chez un jeune homme me révoltent et me dégoûtent, il en résulte qu'il s'éloigne de moi. Il est possible qu'il reste

toujours un homme intéressant, si tu veux ainsi l'appeler, mais je ne crois pas qu'il devienne jamais rien de plus ; car je ne remarque en lui aucun talent bien caractérisé dont il puisse tirer parti pour se faire une position et un nom dans le monde. Du reste, il croit tout savoir, parle sans cesse de son expérience, etc... »

Que de jeunes gens de nos jours sont affligés des mêmes défauts ! Ils savent tout, ils ont tout vu, ils ne doutent de rien, et se croient de grands génies parce que leurs études de collége ou d'académie les ont mis à même de profiter des travaux d'autrui, et de comprendre tant bien que mal les œuvres des savants, des littérateurs et des philosophes. Aussi, pour un Boerne dont la verve et la grâce feront oublier la paresse et la suffisance, que de nullités prétentieuses, que d'illustres sots, que d'orgueilleux impuissants ! Il ne suffit pas de dire : Je peux ceci, je peux cela, il faut encore le prouver pour mériter l'estime à laquelle on prétend. « Il faut convenir, dit Helvétius, qu'un homme qui s'annonce comme un grand esprit, sans se distinguer par aucun talent, est précisément dans le cas d'un homme qui se dit noble sans avoir de titre de noblesse. Le public ne connaît et n'estime que le mérite prouvé par des faits. A-t-il à juger des hommes de conditions différentes, il demande au militaire : Quelle victoire avez-vous remportée? à l'homme en place : Quel soulagement avez-vous apporté aux misères du peuple? au particulier : Par quel ouvrage avez-vous éclairé l'humanité? Qui n'a rien à répondre à ces questions n'est ni connu ni estimé du public. »

Travaillez donc avec ardeur, jeunes gens qui lisez ces lignes, travaillez pour le bien de tous et pour le vôtre ; travaillez pour éviter les dépravations du cœur, les remords de la conscience, et la vanité, qui, presque toujours, est la compagne de la paresse et la mère de l'impuissance !

Tout le monde n'a pas reçu en naissant les dons exquis d'un Boerne, et le jeune homme qui s'abandonne ne rencontre pas toujours sur son chemin des femmes comme Henriette Herz.

Si nous avions besoin ici d'une transition, nous la trouverions dans le contraste que présentent avec les lettres de Boerne à Henriette Herz les *Dialogues d'Ulric de Hutten*, traduits et commentés par le docteur David Strauss, le célèbre auteur de la *Vie de Jésus*.

Ulric de Hutten ! Quel nom, que de souvenirs il éveille, que de travaux, que de luttes il résume ! Tour à tour professeur et soldat, apôtre et polémiste, controversiste et pamphlétaire, ce promoteur de la Réforme, qui mourut âgé de trente-cinq ans seulement, mena la vie comme un combat. Sans cesse sur la brèche, il souffrit toutes les misères, y compris la faim, connut toutes les persécutions, jusqu'à celle de l'assassinat, fut aussi savant que brave, et aussi brave la plume à la main que sur le champ de bataille.

Certes, elles furent puissantes ces générations du seizième siècle, et ce n'est pas aux contemporains de Luther qu'on peut reprocher la paresse. Quelle fougue, quelle ardeur, quels élans vers la liberté chez tous ces révoltés de la Renaissance ! L'un parle, l'autre écrit, tous disputent, tous combattent qui pour le pape, qui pour la Réforme ; celui-ci pour Luther, cet autre avec Érasme : la vie déborde, la séve bouillonne, et le vieux monde craque de partout sous les efforts de cette indomptable phalange. Comme des écoliers brisant, un jour d'émeute, les portes du collége, les Érasme, les Hutten, les Luther, les Mélanchthon enfoncent les portes du moyen âge, cette sombre prison de l'esprit humain, et projettent jusque sur notre âge les lueurs de la torche qui brûlait, au nom du libre examen, la bulle de Léon X.

Dans cette mêlée furieuse, on se bat à coups d'in-quarto tout aussi bien qu'à coups de pamphlets et de feuilles volantes ; prose et vers, latin et grec, hébreu et allemand, sont mis en œuvre avec un talent prodigieux ; le sérieux et le ridicule, la dialectique et la passion, l'on fait arme de tout. Hutten, pour sa part, manie le dialogue comme Lucien ; il joint à la fine ironie de l'auteur grec la grâce de Boccace, et, plus fort même que son modèle antique, il fait parler, sans nous choquer en rien, des personnages abstraits, tels que la Fortune et la Fièvre. Qu'on en juge par ces quelques passages, où l'on sent la main d'un maître :

LA FORTUNE.

HUTTEN. Donne-moi, ô souveraine, quelque

chose de ce dont les riches n'ont pas besoin.

La Fortune. Mais plus ils ont, plus ils demandent.

Hutten. Et cependant ils ont déjà tant!

La Fortune. Ils n'ont que trop.

Hutten. Sois donc juste, ô reine, et donne à ceux qui n'ont rien.

La Fortune. Mais je ne peux voir ceux qui n'ont rien, car je suis aveugle, etc.

LA FIÈVRE (Ier dialogue).

Hutten. Voyons, importune hôtesse que j'aurais dû chasser dès le premier jour, sors enfin de chez moi. N'entends-tu pas? Allons, décampe, et vite!

La Fièvre. Si je dois partir, je puis au moins espérer de ta politesse que, selon l'antique coutume allemande, tu m'indiqueras un autre gîte. Mais je t'en prie encore, de grâce, ne me chasse pas ainsi, en plein hiver, car je ne sais où aller...

LA FIÈVRE (IIe dialogue).

Hutten. N'entends-tu pas, garçon? l'on frappe, la porte craque; veux-tu donc la laisser enfoncer? Mais attends un peu; regarde d'abord par la fenêtre, et si c'est une visite importune, dis que je n'y suis pas.

La Fièvre. Comment! tu n'y es pas, toi que j'entends le dire? Ouvre-moi, ne me laisse pas plus longtemps exposée au vent et à la pluie.

Hutten. Ne peux-tu pas aller t'abriter ailleurs, chez quelque dignitaire de l'Église, par exemple?...

Après des pourparlers on ne peut plus comiques, Hutten indique enfin à la Fièvre le cardinal Cajetan.

— Quoi! répond la Fièvre, chez ce cardinal, maigre, sec, décharné! Il n'y a pas longtemps qu'il était encore moine. Il est jeune comme cardinal, mais vieux pour tout le reste. Tu veux que j'aille me loger chez ce triste apôtre qui dépense chaque jour trois liards pour son dîner, et dont je vois souvent le cuisinier revenir du marché avec une demi-once de viande?

Hutten. Tu n'y es pas, tu rêves! Comment veux-tu qu'un personnage si honorable et si honoré, un légat du pape qu'on traite de Votre Seigneurie, Votre Paternité, Votre Grâce, vive si misérablement, lui qui prétend, au contraire, que les Allemands ne s'entendent pas à bien vivre?

La Fièvre. De quelle façon il vit pour son propre compte, c'est une autre affaire, et je ne dispute pas là-dessus; mais comment veux-tu qu'il m'entretienne bien, lorsqu'il nourrit et habille si mal ses gens? Dernièrement, je frappai à sa porte; le portier me fit entrer, et je demandai à être logée pour quelques jours. « Entends-tu ce vacarme? me dit-il. — Je l'entends, répondis-je. C'était comme un bruit de gens qui frappent pour demander quelque chose. — Cette canaille, fit-il, vient de manger à l'instant même et demande encore du pain. — Du pain? lui dis-je; est-ce qu'on fait donc si maigre chère ici, qu'il n'y a pas même du pain en suffisance? — Oui, maigre chère, me répondit-il, et il n'y a ni oreillers, ni coussins de plume, ni aucune espèce de commodités, excepté celles que se donne largement M. le cardinal. Il est garanti contre toi par l'anathème qu'il peut te lancer, et tu n'aurais pas plutôt mis le pied dans sa personne, qu'il te bannirait sur-le-champ; car il est légat du pape Léon, et il a le pouvoir de faire du bien et du mal à tous selon leurs mérites et son bon plaisir. » Je ne me le fis pas dire deux fois, je partis, et je trouvai en toi un hôte plus bienveillant.

Mais voici un petit tableau de genre dont Boccace eût pu tirer une délicieuse nouvelle. Dans un moment de belle humeur, Hutten se fait raconter par la Fièvre les peines et les plaisirs d'amour d'un prébendier chez qui elle avait logé quelque temps.

« Chaque fois, dit la Fièvre, que la jeune coquette lui souriait tendrement, ou lui donnait un baiser, il disait, en poussant de gros soupirs : « Ah! Lisette, fasse Dieu que tout « cela soit sincère et que ton amitié parte du « cœur! » A quoi elle répondait : « Pourquoi « donc mon amitié ne serait-elle pas sincère? « pourquoi ne partirait-elle pas du cœur? Est-« ce ainsi que tu me connais? Ai-je donc mé-« rité de pareils soupçons? » Alors elle lui présentait un de ces jeunes galants qui chaque jour venaient à la maison. Il s'ensuivait des

scènes violentes où les cris, les reproches se mêlaient aux injures; quelquefois même on allait jusqu'à se séparer pour un assez long temps. « Quoi! s'écriait-elle, après t'avoir « donné tant de preuves de dévouement et de « fidélité, voilà donc ma récompense! Tu me « soupçonnes et me méprises! Oh! les hommes « de robe! race ingrate et perfide! Est-ce donc « là ce brillant avenir que tu m'avais fait es- « pérer? Moi qui ai été recherchée par des « princes, par les personnages les plus opu- « lents, et qui ai préféré te sacrifier ma gaieté, « ma jeunesse et mes charmes! Dire que pour « toi j'ai refusé sans hésiter un jeune homme « riche qui me demandait en mariage! Et puis, « où y a-t-il donc dans toute la ville une « femme plus fidèle que moi, une ménagère « plus soigneuse, plus économe? Là où les au- « tres diminuent le bien-être, moi je l'augmente; « ce qu'elles gaspillent, je le conserve. » Et ce disant, la rusée commère se mettait à pleurer, et elle finissait par faire pleurer avec elle sa pitoyable dupe.

Hutten. Était-elle réellement ce qu'elle se disait être?

La Fièvre. Je vais te dire ce qu'elle était. Elle savait si bien cacher son jeu, qu'il lui arriva plus d'une fois de réunir tous ses galants à sa table; car elle forçait le prébendier à les inviter aussi souvent qu'elle voulait. Elle attribuait à chacun quelque agréable qualité et le vantait de son mieux. Celui-ci jouait du luth, celui-là de la flûte; cet autre faisait des vers; quelques-uns étaient bons danseurs, d'autres de gais compagnons; bref, elle savait rendre chacun d'eux nécessaire. Si par hasard il s'en trouvait quelqu'un qui n'entendît absolument rien à l'art qu'elle lui avait prêté, elle savait néanmoins persuader au bonhomme qu'il y excellait, car pour être habile il suffirait de lui plaire. Elle ne les traitait cependant pas tous sur le même pied: tandis qu'elle recevait de l'un, elle donnait à l'autre; mais le plus clair, en fin de compte, c'est qu'elle dévalisait la maison. »

Tous ces dialogues de Hutten sont vifs, rapides, petillants; on dirait, en les lisant, entendre le bruit d'une fusillade. Voilà un livre qui mérite à coup sûr les honneurs de la traduction, et le nom de Strauss, qui l'a jugé digne de sa plume grave et de son talent connu, est la meilleure recommandation que l'on puisse en faire.

Puisque nous en sommes aujourd'hui au chapitre des démocrates, des révoltés, des révolutionnaires de tout genre, finissons comme nous avons commencé, et signalons aux lecteurs de la Revue *l'Époque révolutionnaire* (histoire moderne de 1789 à 1848), par Gustave Struve, cet ancien chef du gouvernement provisoire de Bade en 1848, qui vient, dit-on, d'être tué à la bataille de Bull's-Run. C'est un livre à consulter pour se faire une idée exacte de ce que sont les révolutionnaires de cette école. Ces légitimistes de la république n'ont rien oublié, rien appris. Ils ne connaissent aujourd'hui, comme en 93, d'autre moyen que la guillotine, d'autre argument que la terreur; ils tuent les gens pour se dispenser de les convaincre. L'œuvre de Struve pourrait figurer avec avantage dans un cabinet de paléontologie, et nous doutons fort que ses compatriotes, excepté ceux qui comme lui sont réfugiés en Amérique pour la même cause, accordent à son *système* plus d'attention qu'à un fossile revenant du nouveau monde sur l'ancien, où il se sent plus à l'aise.

Un ouvrage d'une tout autre importance et d'un mérite hors ligne, c'est l'*Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne*, par Gervinus. Le quatrième volume de ce grand travail vient de paraître, et il suffit de citer le nom de l'auteur pour éveiller l'attention de tous les hommes d'étude. Avis à ceux qui veulent connaître l'histoire de leur temps!

Enfin, on vient de publier à Berlin la traduction allemande d'un ouvrage dont le succès paraît devoir égaler l'utilité.

M. Paul de Jouvencel s'est proposé d'écrire, d'une manière intelligible pour toute personne sachant lire, une *Genèse de la science*, qui portât immédiatement le lecteur à la même hauteur de point de vue où se trouvent de nos jours les hommes les plus éclairés.

Le premier volume, *les Commencements du monde*, fait connaître les forces créatrices, leurs lois, leurs opérations primitives. Le deuxième est une réponse concise, mais complète, à cette question. Qu'est-ce que la vie? Le troisième volume, intitulé: *les Déluges*, et qui doit, nous dit-on, paraître prochainement, contient l'histoire des développements et de l'organisation du globe.

L'Allemagne n'a pas attendu que cet ouvrage fût complété pour traduire les deux premiers volumes. Dans une préface on ne peut plus élogieuse, le professeur Rossmaessler déclare que l'auteur se distingue surtout par sa clarté et sa méthode; qu'il a le talent d'enchaîner et de grouper tous les faits qu'il présente, de telle manière qu'on le lit non seulement sans effort, mais encore avec plaisir, et il termine en disant qu'il a la conviction, en recommandant l'ouvrage de M. de Jouvencel, de recommander un *bon livre*.

M. Robert Prutz n'a pas été moins élogieux dans le *Deutsches Museum*, et si notre suffrage pouvait avoir quelque valeur après celui d'un juge aussi compétent que M. Rossmaessler, nous le donnerions des deux mains; car nous avons appris, dans les deux premiers volumes de M. de Jouvencel, une foule de choses que nous n'eussions jamais été déterrer dans les gros livres de la science doctorale, ou dans les bouquins poudreux des bibliothèques. L'idée de l'auteur nous paraît donc excellente; il apprend beaucoup aux ignorants, et son livre peut servir aux savants eux-mêmes de manuel ou d'aide-mémoire.

A. R.

II

CORRESPONDANCE DE LONDRES.

LA REINE EN IRLANDE. — STATISTIQUE IRLANDAISE. — CONGRÈS DE LA SCIENCE SOCIALE. — ROLE DES FEMMES. — CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE MANCHESTER. — LA LONGÉVITÉ DE L'ARGENT. — VOLEURS DES DEUX SEXES. — LE DOUX SEXE. — LE PLAGIAT. — LE PRIX DES POMMES. — UN BEAU RUBAN. — LE ROMAN DE L'INSTITUTRICE. — UN MOT DE LORD BYRON.

Londres, septembre 1861.

Permettez-moi de parodier pour la vingtième fois le fameux vers : « Rome n'est plus dans Rome : »

Londre n'est plus à Londre, il est tout où je suis.

Mais je profiterai de votre leçon sur l'*égotisme*, en ne vous disant pas où j'ai porté mon Londres depuis un mois : devinez si c'est aux eaux thermales, si c'est au bord de la mer, si c'est dans un parc de chasse, si c'est dans une chaumière arcadienne, etc., etc. Le fait est que je me suis tait un Londres d'ermite, et qu'on ne m'a vu nulle part, ce dont personne ne s'est aperçu peut-être, mais nous sommes à deux de jeu, le monde et moi, car je n'ai aperçu personne. Me voilà donc, pour remplir ma lettre, forcé de courir après Londres, à travers la liasse de mes journaux, bien négligés depuis ma dernière lettre. La reine d'abord : *Ab Junone principium*. Sa Majesté est en ce moment dans sa retraite d'Écosse; mais elle a commencé par visiter l'Irlande.

L'Irlande, en 1861, est devenue naturellement un lieu commun dans la presse. Il y a de quoi vraiment féliciter la reine, et de l'accueil qu'elle a reçu, et des changements tant moraux que matériels qui datent de la mort du roi ou tribun d'Irlande, car — roi ou tribun — O'Connell n'a-t-il pas régné? Mais, évidemment, il est mort à propos, son règne était fini : il n'a point eu de continuateur; ni ses enfants ni les O'Brien n'ont pu hériter de son influence : ceux qui ont proclamé après lui le « rappel de l'union » n'ont plus été que des *rebelles*. L'Irlande a salué dans S. M. Victoria sa reine légitime.

Ce n'est pas assez d'une acclamation enthousiaste pour réjouir un cœur de reine : l'acclamation ne fit pas défaut à Georges IV, et Dieu sait quelles doléances auraient as-

sourdi ce monarque, si la véritable voix de l'Irlande avait pu se faire entendre à lui. Mais qu'aujourd'hui la reine eût voyagé dans un strict incognito, c'est-à-dire en simple touriste, avec un des déguisements du calife Haroun al Raschid, elle eût vu des champs mieux cultivés, des chaumières presque confortables, et une population de paysans décemment vêtue. Des mendiants lui auraient encore tendu la main à chaque station de chemin de fer et à chaque relais du char à bancs qui dessert les routes non ferrées; mais le nombre de ces mendiants a réellement diminué. Voilà pour le coup d'œil. La statistique arrive avec ses faits et ses chiffres qui parlent plus haut en faveur du changement, s'ils sont bien interprétés par l'économie politique. Ainsi, le recensement de 1841 accusait un chiffre de 8,200,000 habitants, et celui de 1861 n'en accuse plus que 5,700,000, c'est-à-dire une diminution de 2,500,000 en vingt années! Exemple de dépopulation sans exemple dans les annales de l'Europe moderne, et qui semble d'abord démentir tout ce qu'on dit en faveur de la révolution opérée en Irlande. Mais cette dépopulation, résultat compliqué des épidémies, des famines et de l'émigration, aura été justement un des éléments de l'heureuse rénovation du pays.

L'émigration volontaire réclame pour sa part 2,430,000 habitants de moins. 2,430,000 prolétaires, pendant la plus grande partie de l'année, étaient sans moyens de subsistance, et demandaient vainement ou l'aumône ou du travail, menaçant à la fois le propriétaire d'un pillage agraire et les travailleurs d'une concurrence qui réduisait le salaire à un taux disproportionné avec les besoins d'un père de famille, et quelquefois inférieur au secours de la maison de charité. La loi sur la vente des biens hypothéqués a fait le reste, en libérant quelques propriétaires de leurs dettes, en permettant à des propriétaires nouveaux de remplacer ceux qui étaient totalement obérés, bref, en appelant au secours de l'agriculture le capital, faute duquel la plupart des propriétaires sortent difficilement des voies de la routine. Il en résulte qu'au lieu de 13 millions d'acres cultivés en 1847, il y en a aujourd'hui 15 millions, grâce à l'introduction de 25 millions sterling, due au transfert des terres vendues qui ont changé de propriétaires. Enfin, l'Irlande nourrissait à la même date 2 millions de mendiants, qui lui coûtaient 3 millions sterling; elle n'en a plus que 150,000, qui ne lui coûtent plus qu'un demi-million. La décroissance des crimes et délits suit en proportion. Voilà ce qui, pour les yeux d'une reine, compose un tableau de statistique qui ajoute un charme aux acclamations, fait pardonner à la pluie d'avoir inondé une grande revue passée à Dublin, et rend deux fois plus pittoresque le paysage des lacs de Killarney, où enfin un soleil digne du midi de la France a éclairé les excursions royales. Ces sites délicieux ont été décrits dans notre recueil; je me suis privé d'y suivre la cour, malgré la tentation des billets à prix réduits sur les diverses lignes de chemin de fer, car on peut aller directement aujourd'hui à Killarney de Dublin, comme de Waterford ou de Cork.

Je me suis privé également de suivre Sa Majesté en Écosse. Hélas! la liste des lieux où je ne suis pas allé est assez longue; car jamais les touristes n'ont eu plus que cet été l'embarras du choix.

Avant les fêtes pour la réception de la reine, Dublin avait donné l'hospitalité au congrès tenu par l'Association de la science sociale, présidé par lord Brougham, ce Nestor de la politique et de la jurisprudence anglaises, qui n'est pas fâché qu'on le compare plutôt à l'encyclopédique Humboldt qu'à ce vieux roi dont Homère vante l'expérience, mais plus bavard que savant. A Dublin, lord Brougham a bien parlé en parlant un peu de tout, la science sociale ayant la prétention d'être la science universelle. Grand promoteur de la presse à bon marché, il a naturellement félicité ses collègues de la suppression de la taxe sur le papier, se faisant justement sa part, aussi bien que celle de M. Gladstone, dans cette conquête qui menace de couvrir le globe entier d'une feuille de papier imprimé, à en juger par le progrès qu'a fait en quelques mois un nouveau journal quotidien à un penny, imprimé déjà à cent quatre-vingt mille exemplaires! Lord Brougham entrevoit le renversement de « la tyrannie et du monopole des grands journaux, » sans qu'il ait été au delà de cette allusion au *Times*, dont jusqu'ici la circulation ne baisse pas, quoique son prix soit resté le même. — Le rôle des

femmes au Congrès de la science sociale a été brillant; non qu'elles aient rivalisé de faconde avec le vénérable président, mais parce qu'elles n'ont rien dit que de très-convenable, tout en réclamant le *droit au travail*, expression à laquelle le socialisme a donné une signification si menaçante. Leurs orateurs étaient miss Bessie Parkes et miss Emily Faithfull, devenues les coryphées du beau sexe en Angleterre par l'emploi judicieux de leur intelligence : l'une armée de la plume, la femme de lettres proprement dite; l'autre s'étant dévouée à la propagation de l'idée par ses signes matériels, les caractères d'imprimerie. Miss Parkes écrit et elle dirige un magazine (*the English woman's Journal*); miss Faithfull dirige une imprimerie (*the Victoria press*), une imprimerie dont tous les ouvriers sont de son sexe. La *Victoria press* (1) imprime *l'English woman's Journal*, cela va sans dire : elle exclut de ses ateliers tout prote, compositeur, correcteur, pressier ou petit apprenti qui aurait un soupçon de moustaches aux lèvres; mais elle ne refuse pas d'imprimer des ouvrages *masculins*. Ainsi, je vois qu'elle annonce un magnifique recueil de miscellanées en prose et en vers pour 1862, auquel collaborent plusieurs auteurs de notre sexe, quoique la majorité appartienne aux collaboratrices. L'imprimerie n'est plus, d'ailleurs, qu'une des branches du grand système des industries dans lequel miss Parkes et miss Faithfull réclament la coopération régulière du sexe féminin. Selon ces dames, la civilisation moderne condamne Ève aussi bien qu'Adam à vivre de la sueur de son front, soit par un travail manuel, soit par un travail intellectuel. La femme ne doit plus se contenter d'être l'associée de l'homme, mais il faut qu'elle se suffise à elle-même, n'importe dans quelle profession elle sera appelée par son aptitude spéciale. Et déjà elle a prouvé qu'elle était apte presque à tout. A Nottingham et à Leicester, elle fait de la dentelle; à Birmingham, elle fait des boutons, des aiguilles et des épingles; dans le comté de Stafford, elle fait des clous, et sans la loi qui lui interdit les mines, elle roulerait encore les traîneaux à charbon, bravant avec autant d'indifférence que l'homme la menace incessante du feu grisou. Dans un Mémoire intéressant, lu par miss Parkes, vous trouverez ce thème très-développé, et vous devriez le faire traduire pour la Revue. Miss Parkes n'a pas oublié d'y citer ce beau livre de Jules Simon, *l'Ouvrière*, auquel la dernière livraison de l'*English woman's Journal* consacre un article d'analyse. Un de nos amis de Dublin m'écrit que cette thèse a paru très-neuve en Irlande, où la femme ne s'est pas encore reconnu, comme en Angleterre, cette aptitude universelle, quoiqu'il y ait aussi des femmes employées dans les fabriques de Dublin. Le Congrès de la science sociale n'en a pas moins compté dans son auditoire un certain nombre de dames dont le sourire a charmé le grave aréopage et encouragé les deux champions enjuponnés du *droit au travail!* Ce sourire n'a pas fait défaut non plus à M. Michel Chevalier, un des orateurs du Congrès, et qui a dû convenir que les nouvelles *femmes libres* de l'Angleterre valaient mieux que la femme Messie des anciens socialistes français (2).

Le trente et unième Congrès de l'Association britannique (pour la propagation des sciences) s'est ouvert à Manchester le 5 septembre, et aucune des réunions antérieures n'avait présenté un plus haut degré d'intérêt. Ce n'était plus ni un prince qui le présidait, ni même un de ces grands seigneurs que les savants britanniques aiment à proclamer leurs Mécènes, mais tout simplement un parvenu de l'industrie et de la science pratique, M. Fairbairn, né à Manchester même, qui, après un modeste préambule à propos de l'honneur qu'on lui faisait, a osé marquer sa personnalité en prononçant un admirable discours sur l'alliance nécessaire de la science théorique et de la science appliquée. L'histoire des découvertes

(1) La *Victoria press* a été fondée à Londres sous la raison commerciale d'*Emily Faithfull et Compagnie*.

(2) Entre autres mémoires sur le *droit au travail* féminin, on a entendu, au Congrès de Dublin, un mémoire sur l'émigration des femmes *éduquées*, sa nécessité et ses avantages, par miss Maria Rye.

La *Science sociale* compte aujourd'hui en Angleterre autant d'adeptes en jupon que le roman : les notabilités de cette littérature sérieuse sont miss Martineau, philosophe de l'école déiste, miss Ann Blackwel, *doctoresse* en médecine, miss Nightingale, infirmière philanthropique, ou sœur de charité protestante, miss Bessie Raynor Parkes, directrice de Revue, miss Emily Faithfull, typographe; plus, miss Meteyard, miss Carpenter, miss Shereff et autres, dont je ne saurais exactement définir la spécialité.

dues à cette alliance était un thème plein d'intérêt. M. Fairbairn l'a résumée avec une précision caractéristique. Les mémoires lus dans les diverses sections du Congrès vous offriront un ample choix d'articles, si vous voulez y puiser : le *Times* les a successivement reproduits la plupart dans ses gigantesques colonnes, et, franchement, ces discours d'un parlement scientifique valent bien tous ceux dont le *Times* s'approvisionne pendant une session, grâce à l'exactitude sténographique de ces rédacteurs spéciaux qui suivent la plume à la main les longues séances du parlement politique.

Manchester, qui s'était distinguée par son hospitalité lors de la grande *exhibition* de 1857, s'est encore montrée digne de ses savants hôtes de 1861, et M. Fairbairn n'a pas trop flatté ses concitoyens en les félicitant d'avoir si bien profité eux-mêmes de l'étude des objets d'art qui furent exposés dans leur cité. Le Congrès de l'Association en 1862 sera tenu à Cambridge. Après les industriels vient le tour des universitaires. L'Association sait tout l'attrait que ses visiteurs habituels et les nouveaux membres qu'elle recrute ainsi trouvent dans ces contrastes de localités et de population.

Je m'étais bien promis d'aller à Manchester cette année et je me promets bien d'aller l'année prochaine à Cambridge; mais je ne vous promets rien à vous, cher directeur, ni à nos lecteurs, pour ne manquer de parole qu'à moi-même, si cela m'arrive en 1862 comme en 1861. C'est ce qui me dispense, à tort ou à raison, de vous exposer ma véritable excuse. Ne m'accusez pas d'avoir sacrifié à la chasse le Congrès de Dublin et le Congrès de Manchester, quoique je puisse vous donner des nouvelles du *sport* dans le comté de Norfolk, qui est peut-être le comté le plus riche en gibier de toute l'Angleterre, mais où les pluies de l'année dernière avaient si cruellement trompé l'espoir des chasseurs! Cette année, ce sont les chasseurs eux-mêmes qui ont pu sans remords tuer par centaines chaque jour perdrix et perdreaux! J'ajoute que je parle encore d'après les journaux, n'ayant pas plus chassé moi-même qu'assisté aux Congrès scientifiques. Je le répète, c'est dans une retraite bien solitaire que votre paresseux correspondant vient de fuir la canicule anglaise. Aussi ai-je évité toutes les catastrophes qui depuis un mois se succèdent si fatalement sur tous les chemins de fer. Pour peu que ces catastrophes se répètent encore, quel gros chiffre cette cause de mortalité formera dans le prochain recensement! Qui osera se flatter d'avoir sa place dans les listes de longévité, quand il y a d'ailleurs, dans ce siècle de la locomotion à la vapeur, tant d'autres moyens d'abréger sa vie? Hélas! ce n'est pas seulement l'homme qui s'use vite... L'argent, ce métal indispensable, ce *pabulum vitæ*, s'use bien vite aussi. Quel est celui des deux, — l'homme ou l'argent, — qui s'use le plus vite? Quel est celui des deux qui a dans la vapeur son agent de destruction le plus rapide? C'est un problème dont ni le Congrès de Dublin, ni le Congrès de Manchester n'ont discuté la solution. Selon le *Mechanic's Magazine*, la *vie* des monnaies est bien plus courte qu'elle n'était avant l'application de la vapeur aux moyens de transport par terre et par eau. La facilité et le bon marché des communications font que les espèces, comme les hommes, circulent plus fréquemment. Des expériences faites avec soin vers la fin du siècle dernier ont démontré alors que l'usure des diverses monnaies d'argent était, au bout de dix ans : 1° pour les couronnes (pièces de cinq shillings), de 3 1/2 pour 100 ; 2° pour les demi-couronnes, de 10 pour 100; 3° pour les shillings, de 24 1/2 pour 100, et 4° pour les pièces de six pence, de 38 2/10 pour 100. Ces expériences répétées de nos jours permettent d'apprécier combien, dans les conditions nouvelles où les espèces se trouvent placées, leur existence est abrégée. Voici, en effet, quelle est maintenant, au bout d'une période égale de dix ans, l'usure des diverses pièces : les couronnes, 5 pour 100; les demi-couronnes, 12 pour 100; les shillings, 30 pour 100; les six pence, 45 pour 100, et enfin les petites pièces de trois pence, plus de 50 pour 100. Certainement, c'est à une plus grande circulation qu'il faut attribuer cette plus grande usure, qui, on le voit, se manifeste plus sensiblement aux dépens des petites pièces.

On a constaté que la monnaie d'or est loin de s'user dans la même proportion. C'est sans doute parce que ce métal aristocratique passe dans des mains moins calleuses, circule dans des régions plus élevées, et se met plus volon-

tiers dans le porte-monnaie, où il se trouve d'ailleurs mieux protégé.

Parmi les monnaies de cuivre et de bronze, le penny et le demi-penny s'usent le plus promptement. Le farthing a la vie plus dure. Il ne s'est pas, du reste, encore écoulé assez de temps pour qu'on puisse bien apprécier la durée de la nouvelle monnaie de bronze. Cependant la dureté de ce métal, comparée avec celle du cuivre, permet de penser qu'il vivra plus longtemps que ce dernier.

Qu'un de nos lecteurs trouve ce qui précède bien matériel, bien prosaïque, je le renverrai au poëme anglais de Philips, intitulé *the Splendid Shilling*, ou au poëme italien de Casti sur *les Trois Jules* (1), pièce ainsi nommée du pape qui l'avait fait frapper; ou, s'il est plus philosophe que littérateur, je lui rappellerai que sir Isaac Newton ne dédaigna pas la place de directeur de la Monnaie; ou, s'il est numismate, je déplorerai avec lui la dispersion probable et prochaine du beau cabinet de médailles de M. Bateman, qui vient de mourir; ou enfin, s'il n'est qu'un *manieur d'argent*, synonyme de financier, popularisé par le livre piquant de l'avocat général Oscar de Vallée, et qu'il vienne à Londres la bourse bien garnie, je l'engagerai à méditer sur l'avertissement qu'on lit depuis quelque temps dans les omnibus :

BEWARE OF PICKPOCKETS, MALE AND FEMALE.

c'est-à-dire, en français vulgaire : « Défiez-vous des filous, *mâles et femelles !* »

Mâles et femelles! Hélas! oui, cher lecteur qui songez à faire une excursion en Angleterre pendant ces vacances : les filous des deux sexes exploitent très-régulièrement, non-seulement les omnibus, mais les waggons et les diligences des chemins de fer. Grâce à la crinoline, c'est surtout le filou femelle qui manœuvre contre votre poche avec le plus d'aisance et de dextérité : gare à vous surtout, belles dames qui vous croyez suffisamment embastillées dans vos cerceaux d'acier mobile! Sous la robe bouffante qui prend place à côté de la vôtre se dissimule un arsenal de pinces et de ciseaux en même temps qu'un antre de recel. Dernièrement, au tribunal de police a été exposée une de ces redoutables bastilles mouvantes de Vénus voleuse, dont la propriétaire avait été chastement dépouillée, comme preuve de conviction, par un policeman peu galant. Cette nouvelle branche d'industrie n'ayant pas été dénoncée par miss Parkes au Congrès de la science sociale, j'ai cru devoir remplir la lacune.

(1) Le poëme des *Giuli tre* est une série de sonnets.

Les soirées, devenues plus longues et plus fraîches, rendant aux théâtres leur foule compacte, la guerre aux shillings et autres pièces de monnaie s'y fait sur une plus grande échelle encore que dans les voitures publiques. Là aussi, *beware of pickpockets, male and female*. A Haymarket, Charles Mathews, en vrai pickpocket littéraire, a sans façon adapté à une intrigue anglaise le vaudeville français des *Femmes fortes*, et, pour mieux déguiser ce plagiat, l'a intitulé par antiphrase *the Soft Sex*, le Sexe de la douceur. Dans sa pièce, comme dans la pièce originale, *les Femmes fortes* sont taillées sur un patron américain.

Le plus original dans l'histoire de la comédie du *Sexe de la douceur*, c'est qu'elle a été sifflée, à la grande surprise de l'acteur-auteur, qui s'est avancé sur le bord de la rampe et a dit aux siffleurs : « Messieurs, je crois pouvoir vous promettre que ma pièce vaudra mieux à la seconde représentation qu'à la première; il y avait un peu trop d'esprit : je supprimerai celui qui vous a déplu. » En effet, la pièce a été représentée depuis avec plus de succès, sans que je puisse vous dire si les coupures ont porté sur l'esprit français, l'esprit anglais, ou l'esprit américain. Si c'est sur l'esprit français, le plagiat est par le fait un peu plus difficile à prouver. En tout cas, le plagiat est le péché véniel aux yeux d'un public anglais, qu'il s'agisse d'œuvre dramatique, d'œuvre oratoire ou d'œuvre poétique. Ce péché-là a été commis l'autre jour à Douvres, en vue des côtes du Pas-de-Calais, par lord Palmerston, qui s'est approprié, en l'appliquant avec une légère variante à l'Angleterre, la métaphore de la France offrant d'une main aux peuples un rameau d'olivier (lisez un traité de commerce) et appuyant l'autre sur la garde de son épée. La priorité de cette métaphore appartient à Napoléon III, qui en fit usage à Toulon, inspiré par le contraste des bastides plantées d'oliviers et de l'arsenal, où se fabrique, pour parler le style de l'inscription de son frontispice, les

Tela giganteos de bellatura triumphos.

Deux pseudonymes, dont l'un est, assure-t-on, le fils de sir Ed. Bulwer Lytton, viennent de publier la seconde édition d'un poëme intitulé *le Tannhauser*, ou *la Bataille des Bardes;* leur succès n'est nullement arrêté depuis qu'un Aristarque plus sévère que le public leur a reproché comme un double plagiat d'avoir traduit la légende allemande (le sujet de l'opéra de Wagner) et calqué le style du lauréat Alfred Tennyson. Un simple prosateur, le docteur Challice, publie, d'après de *rares et inédits documents*, une histoire secrète de la cour de France sous Louis XV, où il traduit à peu près littéralement certains Mémoires apocryphes de votre connaissance, cher directeur, et l'histoire des *Reines de la main gauche*, par M. Capefigue : l'ouvrage n'en est pas moins salué par les lecteurs comme une conquête légitime sur cette littérature française si souvent dénoncée à la pruderie britannique. Mais si M. Ch. Mathews, lord Palmerston, le fils de Bulwer et le docteur Challice avaient commis le péché qui coûta le paradis à notre père Adam, écoutez ce qui leur serait arrivé lorsqu'on les aurait *traduits* devant le jury : On lit dans la *South Eastern Gazette* : « James Parker, âgé de treize ans, petit berger au service de M. J. Saddleton, comparaît, prévenu d'avoir volé vingt pommes dans le verger de son maître; il est condamné à payer une amende de 6 pence (60 centimes), la valeur des pommes, et 8 shillings (12 francs) pour frais de la poursuite, ou à faire trois jours de prison. Le maître du petit mangeur de pommes intervient et demande à avancer le montant des frais et de l'amende, se réservant de les retenir sur les gages de James Parker; mais celui-ci s'écrie : « Non, non, messieurs les juges, j'aime mieux « faire trois jours de prison que de payer « 8 shillings! » Sur ce, les juges, modifiant la sentence, condamnent James Parker à sept jours de prison, au lieu de trois. « Sept jours! « s'écrie le jeune voleur, c'est trop; je consens « à ce que le maître retienne les 8 shillings « sur ce qu'il me doit. » Ce paragraphe m'a paru digne d'être recueilli pour apprendre à nos lecteurs quel est en Angleterre le prix des pommes, et quelle est la compensation pécuniaire de trois jours de prison (trois ou huit, selon l'impression de la sentence sur le condamné). N'est-ce pas charmant aussi de voir un condamné marchander cette compensation avec ses juges, et ceux-ci discuter avec lui la gravité de leur sentence avant qu'elle soit enregistrée au greffe (1)?

Le compte rendu des tribunaux me fournirait au besoin des délits et des crimes un peu plus noirs que le vol de vingt pommes par un pastoureau de treize ans. Ce mois est comme tous les autres : des femmes ont empoisonné leurs maris et des maris ont poignardé leurs femmes, malgré la réduction des frais de cette Cour spéciale qui met le divorce à la portée des plus modestes fortunes.

Mais je vous avoue que le caractère tout arcadien de la retraite ombreuse où j'ai fui les grandes chaleurs a influé sur moi. Je serais impropre à vous raconter la moindre tragédie. Je me sens un cœur digne de l'âge d'or; je me ferais volontiers ermite ou berger, comme don Quichotte, un jour qu'il crut avoir assez pourfendu de géants et assez délivré de princesses enchantées, et, quoique aussi peu Normand que possible, c'est avec une sympathique indulgence que j'ai cité le procès fait au jeune Parker pour le vol de vingt pommes!

En fait d'ouvrages nouveaux, je n'ai lu que quelques romans à l'eau rose, des pastorales presque aussi innocentes que celles de Florian, et le *Livre des bons conseils*, recueil de fables indiennes que les orientalistes connaissent mieux sous son titre sanscrit, *l'Hipodesa :* je vous en enverrais deux ou trois extraits, si je ne craignais que quelque savant français n'eût précédé M. Ed. Arnold, le traducteur anglais de ce charmant ouvrage, plus ancien que Pilpay et par conséquent qu'Ésope. — De retour à Londres, il me semblait que j'avais sur la tête toutes les maisons, et n'étant pas une cariatide capable de supporter un pareil poids, je fais tous les jours une excursion champêtre dans les environs : lundi, je me suis dirigé sur le jardin botanique de Kew, et j'y contemplais platoniquement, c'est-à-dire pastoralement,

(1) Je ne sais sur quelle herbe les correspondants et les critiques de ce mois ont marché; mais de tous côtés s'élève le reproche de plagiat volontaire ou involontaire. M. Alexandre Smith, un des rivaux de Tennyson, vient de publier un nouveau poëme, intitulé *Deira*, dans lequel on signale : ici un emprunt fait à Shakspeare ou à Keats, là un emprunt fait à Tennyson ou à Dobell, etc.

un parterre dont les fleurs me semblaient le plus charmant caprice de la nature, lorsqu'un industriel, en contemplation comme moi, s'est écrié : « Saint-Étienne est battu! Quel beau modèle de ruban pour nos manufactures! » C'était l'industriel qui avait deviné. Le lendemain, j'ai lu dans un journal que ce parterre était en effet un modèle de ruban proposé à la rubanerie britannique et qui sera exécuté exactement pour figurer à l'Exposition universelle de 1862. Eh bien, un peu réconcilié aujourd'hui avec la vie urbaine et l'industrie, je conviens que l'idée est réellement très-poétique au point de vue industriel. Vénus empruntera certes cette ceinture à Flore.

P. S. — Vous me transmettez deux lettres dont les signataires (vos abonnées fidèles) vous prient de leur indiquer quelques bons romans en anglais qu'elles puissent faire lire à leurs filles. Je reviendrai sur mes lectures du mois dernier pour leur recommander *Une histoire de famille*. C'est l'histoire autobiographique de ce souffre-douleurs domestique, *a governess*. Élisabeth Neville est un type de ces orphelines ou filles pauvres qui, se faisant institutrices dans une riche maison, y subissent le triple martyre de la jalousie des femmes de chambre, des dédains aristocratiques des parents, et de la systématique révolte des élèves. Je connais des *governesses* très-heureuses de leur position; mais il paraît que c'est l'exception, d'après les romanciers. Ce qui peut plaire dans l'histoire de miss Neville, c'est que, comme Gil Blas, elle sort d'une maison pour entrer dans une autre, et nous retrace ainsi des tableaux variés de la vie anglaise. En fait de romans, celui que commence M. Ed. Bulwer Lytton semble devoir obtenir le succès de *la Famille Caxton*. Sachant que vous allez le publier dans la *Revue Britannique*, je m'abstiens de vous parler des six premiers extraits qui ont paru dans le journal hebdomadaire de Ch. Dickens. L'auteur de *Davy Copperfield* l'a acquis de son confrère pour la somme de 2,000 livres sterling (50,000 fr.)! *La Famille Caxton* n'avait été payée que 1,000 liv. st. par MM. Blackwood. Les libraires-éditeurs ne sont pas très-enchantés de la concurrence que leur font les recueils périodiques; mais tous ne le disent pas. Sous une forme ou une autre, auteurs et libraires se feront toujours la guerre. Les auteurs sont généralement battus. Heureux quand ils ne payent pas l'amende, et heureux les libraires quand ils en sont quittes pour une épigramme, comme celles dont Campbell et Byron se donnaient de temps en temps la récréation! Un jour, un libraire reçut du noble lord le présent d'une Bible avec cette souscription : « Cherchez dans les Écritures et vous y trouverez mon témoignage. — BYRON. » Le signet du volume sacré marquait une des pages de la Passion, celle où on lit : « Et Barabbas était un voleur. » Le mot *voleur* avait été effacé soigneusement avec un grattoir, et le donateur y avait substitué le mot *libraire*. Lord Byron était coutumier de ces malices.

LA CONSOMMATION DU THÉ EN ANGLETERRE.

Un récent rapport parlementaire montre la quantité de thé consommée annuellement dans le Royaume-Uni, le taux moyen du droit à l'entrée, le prix moyen de vente, et enfin la moyenne de la quantité consommée par chaque individu, depuis 1801 jusqu'à 1860 inclusivement. Sans reproduire tous les détails contenus dans ce rapport, nous constaterons seulement que l'augmentation de la consommation a été soutenue. Ainsi, prenant pour exemple les deux années extrêmes, nous voyons qu'en 1801, alors que la livre de thé se vendait en moyenne 4 shillings 2 pence (fr. 5-20), la quantité consommée dans le Royaume-Uni était de 23,730,150 livres. A cette époque, le droit à l'entrée produisait au Trésor 1,423,660 livres (35,591,500 fr.) En 1860, la consommation n'a pas été le moindre de 76,816,394 livres, et le prix moyen de vente ne ressort qu'à 2 shillings 2 3/4 pence (2 fr. 77 1/2 c.) par livre. La moyenne de la consommation par tête a été de 2 livres 10 onces en 1860; elle était seulement de 1 livre 8 onces en 1801. — Enfin, la moyenne du droit par livre, qui était de 1 shilling 2 1/2 pence (1 fr. 50 c.) en 1801, a été de 1 shilling 5 pence (1 fr. 75 c.) en 1860.

CHRONIQUE ET BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

— Shadow will serve for summer.
L'ombre servira pour l'été.
SHAKSPEARE, 2e p. d'*Henri IV*, acte II, sc. II.

— All shadow and silence in it.
Tout est ombre et silence là dedans.
SHAKSPEARE, *Ruse pour ruse*, acte III, sc. I.

Sympathisant tout à fait avec les aspirations pastorales de notre correspondant de Londres, nous avions pensé d'abord, en consultant les *sortes shakspearianæ*, que notre oracle nous promettait simplement pour les chaleurs caniculaires l'ombre de quelque vallée comme celle où il a placé la scène de son *Songe d'une nuit d'été*. Il paraît que nous étions menacés d'une ombre tout juste un peu moins épaisse que celle de cette tombe à laquelle la Parque d'Old-Nick voulait nous faire descendre avant l'heure.

Pen and ink horn to the gaol.

dit encore Shakspeare (1).

Mais notre innocence a trouvé partout des juges indulgents; Old-Nick lui-même est venu nous serrer la main et déclarer que, nonobstant notre épitaphe, témoignage de notre résignation, nous étions très-vivant et très-vivace encore sur cette terre, où il nous donnerait le temps d'amender toutes nos fautes, fautes d'orthographe comprises. J'espère que, tout diable qu'il est, Old-Nick ne nous a pas tenu là un langage *politique*. C'est par modestie plus que par prudence que nous réduisons son compliment à sa plus concise expression. A propos de ladite épitaphe, un de nos abonnés, qui nous flatte aussi au delà de nos mérites, nous demande si elle ne serait pas une réminiscence de celle de Benjamin Franklin : — Non, cher et aimable abonné, et, pour preuve, nous allons vous citer notre traduction rimée de l'épitaphe du célèbre typographe-législateur, qui l'avait écrite en prose.

Ici gît l'imprimeur Franklin,
Vermoulu comme un vieux bouquin;
Mais vainement les vers en rongent chaque page,
Il espère, honnête imprimeur,
Qu'en un plus beau format, l'ouvrage
Un jour reparaîtra, corrigé par l'**AUTEUR**.

Cet abonné doit être un professeur de collége; il nous reproche (avec douceur et en dissimulant sa férule) d'exagérer l'influence des auteurs grecs et latins sur les opinions démocratiques de notre siècle, dont il veut rendre plus directement responsables les républicains des États-Unis (lisez désunis), en citant cette phrase de Jefferson : « Nous devons tous assiéger le trône de Dieu de nos prières, pour qu'il extirpe de la face de la terre toute la classe de ces tigres humains, de ces mammouths qu'on appelle des rois. » Pardon, savant professeur; cette phrase de Jefferson n'est que la traduction puritaine d'une déclamation plus horrible encore du philosophe Diderot. A chacun ses œuvres. Ajoutons que les mauvaises passions trouvent en elles-mêmes leur inspiration suffisante, et félicitons une seconde fois nos jeunes collégiens d'apporter, dans le monde où ils sont appelés à nous remplacer, des opinions plus calmes que celles qui détournèrent trop souvent leurs aînés des voies de la sagesse politique. Ils n'en liront qu'avec plus de fruit ce dix-neuvième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* (2), où M. Thiers, nous racontant le retour de l'île d'Elbe, reste à la fois fidèle à ses sympathies pour le glorieux exilé et à son culte des idées libérales sur lesquelles l'Empereur reconnut trop tard qu'il devait asseoir la base de son pouvoir. Dans le récit de ce dernier épisode de l'épopée napoléonienne, où se mêle une analyse si délicate du caractère du héros, on éprouve pour lui un nouveau sentiment d'intérêt, qui nous fait attendre avec une grave tristesse la fatale conclusion, sujet du vingtième et dernier volume. Tenant un juste milieu entre la pompe et la familiarité du style, l'historien ne néglige aucun détail nécessaire pour faire ressortir la grande figure de son tableau avec toute la vérité de ses contradictions apparentes, ses faiblesses même, quand il retrouve l'homme dans le demi-dieu.

(1) Shakspeare, *Beaucoup de bruit pour rien*, acte III, sc. V.

(2) La presse anglaise ne s'est encore occupée que sommairement de ce dix-neuvième volume. Nous espérons trouver quelque article consciencieux dans les grandes Revues trimestrielles d'octobre. L'*Athenæum* rend assez complétement justice à M. Thiers; mais nous remarquons, à l'honneur de notre historien, que celui-ci est plus impartial à l'égard de la Restauration que son critique de Londres.

M. Thiers aussi s'adresse ici à la jeunesse, lorsqu'il déplore en ces termes les malheurs d'une époque où la France elle-même fut successivement complice des fautes de ses souverains, complice sévèrement punie. « Triste siècle que le nôtre, du moins pour ceux qui en ont vu la première moitié ! Fasse le ciel que la génération qui nous suit, et qui est appelée à en remplir la seconde moitié, voie des jours meilleurs ! Mais qu'elle veuille bien nous en croire, c'est en profitant des leçons dont ce demi-siècle abonde, et que cette histoire s'attache à mettre en lumière, qu'elle pourra obtenir ces jours meilleurs, et surtout les mériter ! » L'hommage rendu récemment à M. Thiers par l'Institut tout entier serait justifié par ce volume seul, si remarquable par le style comme par la morale, quoique la critique pédante, épluchant quelques négligences perdues dans la plus charmante des narrations, se soit écriée que M. Thiers n'était pas un écrivain. Ces messieurs, avec leur télescope, sont si heureux de compter les taches de la lune ou du soleil !

Cette critique du dénigrement avait découvert aussi qu'Eugène Scribe ne faisait pas parler tous ses personnages comme des académiciens. Une comédie posthume jouée au Vaudeville, *la Frileuse,* enchante vainement le public depuis quinze jours : ils vous diront que c'est la quatre-centième *redite* d'un esprit *tombé en enfance,* tandis que nous n'aurions besoin que de cette pièce pour démontrer que, la veille de sa mort, le plus fécond et le plus ingénieux des héritiers de Molière et de Lesage avait encore toute la fraîcheur de ses idées, et toutes ces ressources d'invention qui ont charmé Paris et Londres, Madrid et Pétersbourg pendant quarante ans.

Les théâtres préparent leurs pièces d'automne, sans trop se presser toutefois, tant les reprises suffisent aux touristes de province. Ces touristes ne sont pas à plaindre, certes, à la Comédie-Française, quand c'est avec des artistes tels que Provost, Regnier, Bressan, Delaunay, Got, etc., que la maison de Molière lutte contre les chaleurs. Nous avons nommé Got le dernier, mais cet acteur fait des progrès à devenir le premier comique de notre théâtre. Il fallait le voir l'autre soir dans *le Menteur !*

Les vacances durent encore, et les Guides-Joanne sont toujours les vrais livres de la saison, surtout ceux qui nous conduisent vers les régions méridionales. Les bords de l'Océan nous rendent déjà leurs visiteurs. Nous n'en recommandons que plus vivement à ceux qui espèrent la prolongation de l'été l'*Almanach annuaire* illustré de Cabourg, dans le Calvados. Ce petit volume vous donne pour 50 centimes toute sorte de notions atmosphériques très-essentielles. L'auteur, M. Sergent, fait de Cabourg une Arcadie normande. On y dort les portes ouvertes, sans avoir peur des voleurs. Selon lui, les Normands dédaignent tout bien mal acquis, excepté quand il est le produit d'un procès. Mainte autre légende merveilleuse vous récréera dans cet almanach. Aimez-vous les légendes ecclésiastiques contrôlées par l'érudition ? M. Casimir Bousquet, de Marseille, nous promet une série de monographies phocéennes dont on peut prédire le succès quand on a lu sa notice sur l'église Saint-Théodore et sa logique réfutation d'une erreur historique à propos de saint Vincent de Paul. En retranchant de la vie de ce saint une anecdote controuvée, M. C. Bousquet a respectueusement démontré que ce consolateur dévoué des misères humaines pouvait se passer d'une vertu apocryphe. — Nous ne savons ce qu'il y a d'historique dans les deux nouvelles que Mme Dora d'Istria vient de réunir sous le titre : *Au bord des lacs helvétiques ;* mais nous les relirions volontiers aux lieux que l'auteur décrit avec tant d'amour. Lac Majeur, îles Borromées, que de poëtes vous doivent leurs chants les plus doux ! Je vous fais grâce de ma prose, mais celle de Mme Dora d'Istria vaut la plus pittoresque poésie. On oublie que l'auteur n'est pas Française. — Je voudrais savoir si elle a appris notre langue par principes. Voici une brochure sur la *Réforme radicale dans l'enseignement* qui nous apprend combien la grammaire française pourrait être utilement et sagement simplifiée. C'est l'œuvre d'un professeur très-instruit, M. Tell, qui, après avoir passé en revue toutes les méthodes, conclut que, pourvu que la langue soit respectée dans ses bases fondamentales, il est une foule de règles fausses, irrégulières et parasites qu'on peut élaguer. Jeunes lecteurs, demandez cette dissertation chez l'éditeur Dezobry, qui a publié tant de livres d'une érudition récréative. Pour reprendre notre thème du mois dernier, s'il en est d'entre vous qui veulent se livrer à la presse politique contemporaine, qu'ils sachent qu'il leur est indispensable de s'abonner aux *Archives diplomatiques,* dont la neuvième livraison paraît chez M. Amyot. C'est l'histoire d'hier continuée aujourd'hui, y compris le *schisme* séparatiste des États-Unis. Sur cette dernière question, nous publierons en octobre la lettre que miss Beecher Stowe a adressée au peuple anglais, et qui réjouira, certes, le cœur de M. le comte de Gasparin, dont le dernier ouvrage vient d'être traduit en Amérique, ainsi que ces deux chefs-d'œuvre de morale religieuse : *les Horizons célestes* et *les Horizons prochains.* Ni M. de Gasparin, ni l'auteur des *Horizons* ne sont de cette école qui suit à la lettre la fameuse maxime : *Il faut qu'un homme d'Etat mette son cœur dans sa tête.*

AMÉDÉE PICHOT.

PENSÉES DIVERSES.

* L'automne de la vie devrait délivrer les hommes de leurs passions et de leurs faiblesses, comme l'automne de l'année débarrasse les arbres des insectes qui les rongent et qui les salissent.

* Dans la conversation, les esprits ordinaires ont le rôle et l'utilité de la *teinte neutre* dans la peinture.

* Les poëtes ont tant et si bien loué l'honneur et le désintéressement, qu'ils se croient affranchis de l'obligation de les mettre en pratique : ils sont de la famille des gens qui font des compliments à leurs créanciers et se dispensent de les payer.

* Les mensonges historiques, les doctrines immorales, les déclamations subversives, les lâches insultes et les flatteries plus basses et plus lâches encore dont sont remplis quelques livres et quelques journaux, ont pour véritables auteurs bien moins les gens qui les écrivent et les signent que les gens qui les achètent et les lisent.

* Au printemps courtiser la gloire, et en automne épouser la sagesse, ce serait se conformer à l'ordre de Dieu, qui veut que les fleurs tombent pour faire place aux fruits.

* Les sources de Carlsbad, en Bohême, et de Saint-Allyre, en Auvergne, pétrifient les objets sur lesquels leurs eaux se répandent. Les chefs des écoles systématiques sont doués de la même vertu de pétrification sur les esprits de leurs disciples, et les enveloppent d'une croûte qui les rend immobiles et sourds.

* Le hasard se charge de faire entrer des sots dans le palais de la Fortune; la fourberie en ouvre la porte à des fripons; les honnêtes gens ne prennent ni l'un ni l'autre de ces guides, et leur lot est de rester dehors.

* L'orgueil préserve parfois d'une bassesse, mais sa sœur bâtarde, la vanité, n'en préserve jamais, et, au besoin, elle en fait faire.

* En dépit de la température de leur patrie, on voit les jeunes sylphides des rives de la Tamise et de la Clyde, du Danube et du Volga, exposer à l'air et aux regards leurs cous et leurs bras d'albâtre plus que ne se le permettent les brunes houris de Barcelone et de Mahon. Est-ce que la modestie des femmes serait en raison inverse de la blancheur de leurs épaules?...

* Où trouver à la fois plus d'audace que chez Mandrin, plus de souplesse que chez Cartouche, plus de mensonges que chez un journal officiel?... Toutes ces qualités se rencontrent réunies chez la femme qui a des filles à marier et point de dot à leur donner.

* Nous saluons de la même manière les hommes et les femmes, et c'est absurde : on devrait saluer les premiers en portant la main à sa tête, et les secondes en posant la main sur son cœur.

* On a rarement vu la vérité *aller* vers le palais des maîtres du monde, mais on l'a plus rarement encore vue *en venir*.

* Peut-être que la logique *règne*, mais elle ne gouverne guère, et les hommes qui ont commis le moins de fautes sont ordinairement ceux qu'on trouve disposés à en pardonner le plus.

* Les formules de prières sont à peu près uniformes pour tous, mais chacun prie selon son cœur et son caractère, et une variété infinie d'aspirations différentes s'élève à Dieu sous le voile des mêmes paroles.

* Chez la vieillesse, l'indulgence et la gaieté ont tout le charme et tout le prix de fleurs au milieu de l'hiver.

Sciences morales et politiques.

LE SYSTÈME CELLULAIRE

ET LA COLONISATION PÉNALE.

RÉPONSE A M. BRIALMONT.

DEUXIÈME ARTICLE.

L'EMPRISONNEMENT CELLULAIRE.

Après avoir, dans un premier article (1), fait ressortir les motifs qui militent contre la colonisation pénale, il me faut, pour compléter ma réponse à M. Brialmout, reprendre la démonstration des avantages de l'emprisonnement cellulaire, que j'avais déjà abordée dans cette *Revue* (2). Non que je prétende amener mon honorable adversaire à abdiquer une opinion dans laquelle il paraît inébranlable, mais entre lui et moi il y a un juge que je veux croire impartial : c'est à ce juge que je m'adresse et que je soumets en toute confiance quelques faits et quelques observations supplémentaires que je m'efforcerai de résumer le plus brièvement possible.

I

J'écarte d'abord un hors-d'œuvre auquel M. Brialmont se laisse entraîner et qui n'a qu'une relation très-indirecte avec la cause qu'il défend. Dominé par un sentiment dont je ne me rends pas bien compte, ou par un préjugé dont l'élévation de son esprit devrait le préserver, il insiste sur le parallèle et fait ressortir le contraste entre « la condition du travailleur honnête et libre, et celle du criminel, entre les soldats logés dans des mansardes, surveillant des assassins logés dans des palais en style Tudor; » il s'indigne au « spectacle d'honnêtes ouvriers entassés dans des bouges infects, à côté de ces somptueuses prisons où, d'après les règlements, il est défendu d'employer les criminels à des travaux qui pourraient compromettre leur santé; » et il se demande itérativement si ce n'est pas « abuser de la philanthropie que de vouloir donner à l'homme coupable, frappé et rebuté par la société, des consolations et un bien-être inconnus à la grande masse des travailleurs honnêtes et laborieux? »

Pour faire justice de ce reproche, je me borne à demander à toute personne initiée au régime des prisons, particulièrement en Belgique, ce qu'on pourrait y retrancher en fait de soins physiques et moraux sans courir risque de compromettre la santé et l'existence des détenus? Sont-ils nourris, logés, vêtus, couchés avec trop d'abondance et de recherche? La propreté, les précautions hygiéniques sont-elles trop minutieuses? Lorsqu'un prévenu,

(1) *Revue Britannique*, 11e livr. 1861.
(2) Idem. 20e livr. 1860.

un accusé ou un condamné est remis aux mains de l'administration, celle-ci contracte l'obligation de le traiter humainement, et elle serait coupable si elle le soumettait à une sorte de torture. Le prisonnier, quelle que soit la faute qu'il a commise, ne perd pas sa qualité d'homme; cette qualité doit être respectée, et si l'administration pouvait manquer à ce devoir, si elle se permettait, par exemple, de substituer, dans les prisons, à des travaux inoffensifs des occupations notoirement dangereuses ou insalubres, le cri de l'opinion publique ne manquerait pas de la ramener dans la voie de la justice et de l'humanité. De ce que la condition du soldat, de l'ouvrier réclame encore certaines améliorations, peut-on conclure qu'il faille refuser au détenu le *minimum* nécessaire (j'insiste sur ce mot) pour qu'il ne succombe pas à l'action morbifique de la détention? On sait combien il souffre déjà d'une captivité plus ou moins prolongée, dont très-souvent même il n'atteint pas le terme. Aux rigueurs qu'elle emporte naturellement avec elle, qui oserait conseiller de sang-froid d'ajouter d'autres rigueurs qui, si elles ne le vouaient pas à une mort prématurée dans la prison, rejetteraient dans la société, à l'expiration de sa peine, le condamné affaibli, infirme et incapable de reprendre sa profession antérieure et de pourvoir à ses besoins.

Singulière inconséquence! M. Brialmont, qui blâme si énergiquement les soins et les précautions dont on environne le prisonnier dans le régime cellulaire, accuse en même temps ce régime d'engendrer les maladies, l'aliénation mentale et d'augmenter d'une manière effrayante la mortalité. Il serait probablement fort embarrassé s'il lui fallait concilier cette double assertion. Comment est-il possible en effet qu'une peine qui entraîne d'aussi terribles accidents ne soit qu'une *exagération philanthropique?* Et si ces accidents ne sont pas réels, que faut-il conclure de cet échafaudage de citations et de chiffres élevé à grand'peine pour prouver ce qui n'existe pas?

II

Quelle que soit l'opinion que l'on professe concernant la colonisation pénale, on est généralement d'accord que l'emprisonnement constitue l'élément principal, sinon unique, de la répression. Cet emprisonnement, comment doit-il être appliqué? C'est sur ce point seulement qu'il y a divergence. Tous les systèmes proposés, projetés ou pratiqués jusqu'ici peuvent être ramenés à deux formes diverses et bien tranchées : l'emprisonnement subi en réunion et l'emprisonnement séparé. L'une et l'autre de ces formes peuvent subir des variations en quelque sorte infinies; mais leur caractère distinctif est clair et précis : dans la première, les prisonniers sont mis en contact plus ou moins fréquent les uns avec les autres; dans la seconde, ils sont isolés de telle sorte qu'ils ne puissent ni se voir ni communiquer entre eux, quoique demeurant sous le même toit.

Le système de l'emprisonnement collectif est le plus ancien, et ce sont ses inconvénients et ses abus constatés par une longue expérience qui ont amené la réforme cellulaire. Puisqu'on semble encore les méconnaître et en avoir perdu la mémoire, je crois utile de les rappeler sommairement.

Le premier de ces inconvénients et de ces abus réside dans la nature même de la détention collective. Toute réunion plus ou moins nombreuse de détenus entraîne des périls de plus d'un genre : dans les prisons préventives, elle confond les innocents avec les coupables, humilie les uns, favorise chez d'autres les rapports immoraux, les expose tous à une atmosphère délétère; dans les prisons pénales, elle est une source de corruption mutuelle et tend incessamment à ravaler la masse au niveau des plus dégradés et des plus pervers. Déjà, au siècle dernier, Mirabeau signalait cette inévitable contagion. « Je savais, comme tout le monde, » dit-il (1), « que Bicêtre était à la fois un hôpital et une prison, mais j'ignorais que l'hôpital eût été construit pour engendrer des maladies, et la prison pour enfanter des crimes... En vérité, tout est si bien disposé dans cette prison pour faire d'un libertin apprenti un déterminé scélérat, qu'à moins de

(1) *Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force appelée Bicêtre; suivies de réflexions sur les effets de la sévérité des peines et sur la législation criminelle de la Grande-Bretagne.* Imité de l'anglais par le comte de Mirabeau, avec une lettre de M. Benjamin Franklin. 1788. — Je cite ce témoignage, entre cent autres, parce qu'il est peu connu.

connaître par des preuves particulières les bonnes intentions du gouvernement, on dirait qu'il a voulu former un séminaire de voleurs... Quant à l'amendement des coupables, c'est à coup sûr un objet qu'on n'a nullement eu en vue ici. Ils en sortent plus aguerris au crime : cela est si notoire, qu'on nous a assuré, dans cette même maison, que, leur détention finie, la police a les yeux sur eux jusqu'à ce qu'ils y rentrent, ce qui arrive ordinairement en moins d'une semaine. » — Ce que disait Mirabeau, au siècle dernier, de la maison de Bicêtre, peut encore s'appliquer, au moins en partie, aux neuf dixièmes des prisons existantes. On a modifié et amélioré certains détails, pourvu à certains besoins, opéré quelques réformes accessoires, mais le fond est resté à peu près le même, et le mal s'est perpétué avec le maintien du système de la réunion.

Ce système est inconciliable avec le traitement rationnel des prisonniers ; la discipline mécanique et uniforme, qui est l'un de ses traits distinctifs, exclut l'étude des caractères et l'emploi des moyens variés qu'il importerait de mettre en œuvre pour agir efficacement sur les diverses individualités. Il en est d'une prison commune comme d'un hôpital où les malades seraient jetés pêle-mêle, et où le médecin appliquerait indistinctement et aveuglément la même médication, sans égard pour la diversité des affections.

Le système de réunion, conforme en apparence à la règle d'égalité qui doit présider à l'application des peines, entraîne effectivement les inégalités les plus choquantes, en raison de la différence des moralités, des positions sociales, des habitudes, des besoins. Le contact forcé des prisonniers, considéré par les uns comme un soulagement et une distraction, est pour les autres une source d'humiliations et de tourments qui fréquemment aboutit à la nostalgie, au désespoir et même au suicide.

Le système de réunion subordonne ou plutôt sacrifie le principe de l'amendement au principe de la répression pure, et méconnaît ainsi le but essentiel du châtiment. Il neutralise les impressions salutaires, annule les bienfaits de l'enseignement, des exercices religieux, de tous les procédés de moralisation ; il favorise l'hypocrisie et la ruse, seuls moyens d'obtenir certaines faveurs et certains adoucissements ; il fait appel à l'espionnage et à la délation, causes incessantes de démoralisation nouvelle, de divisions, de rixes et de vengeances.

Appuyé, au dire de ses partisans, sur le principe de sociabilité inhérent à la nature humaine, il crée en réalité une société factice et contre nature, impuissante pour le bien, féconde pour le mal, où les plus pervers et les plus énergiques donnent le ton, dominent et entraînent par leurs conseils et leurs exemples la masse des faibles et des chancelants. Ma plume se refuse à décrire les ignobles passions qui s'agitent dans ces masses confuses, et la rougeur me monte au front à la seule idée des turpitudes et des obscénités qu'engendre cette sorte de *pandémonium* et que la discipline la plus sévère et la surveillance la plus active ne parviennent pas à empêcher et à réprimer. De l'aveu des prisonniers eux-mêmes qui en ont subi l'atteinte, la prison commune est un gouffre où disparaissent toute honnêteté et toute pudeur, et d'où l'on ne sort que souillé et perdu à jamais.

D'un autre côté, elle décourage et démoralise les employés. Convaincus qu'ils sont que leurs efforts seraient impuissants pour ramener au bien les malheureux qui leur sont confiés, tantôt ils tombent dans l'indifférence et l'apathie, tantôt ils se laissent aller à une irritation non moins préjudiciable. L'excès d'indulgence entraîne le relâchement de la discipline, et les détenus sont les maîtres de l'administration ; l'excès de rigueur amène par contre les plaintes, les résistances, la multiplicité des châtiments disciplinaires, la haine et l'exaspération qui ne se traduisent que trop souvent par des actes sanglants.

Contrairement aux règles de la prudence la plus vulgaire, en agglomérant dans un même lieu et dans une communauté de tous les jours et de tous les instants, les scélérats les plus résolus et les plus dangereux, on provoque et on encourage en quelque sorte la formation de ces associations de malfaiteurs qui, à certaines périodes, jettent l'épouvante au sein des populations. Les annales de la justice nous apprennent que les attentats collectifs sont le plus souvent tramés dans les prisons communes et que la complicité y trouve son principal aliment.

Le régime de la réunion emporte la prolon-

gation excessive de l'emprisonnement et par suite l'augmentation des dépenses. L'habitude de la prison rend les délinquants incapables de reprendre, à leur libération, une place utile dans la société; ils ont perdu leurs relations, leurs familles sont dispersées, leurs forces son affaiblies. Que veut-on qu'ils fassent et qu'ils deviennent? Tenus en état de suspicion légitime, on est généralement convaincu, à tort ou à raison, qu'ils sortent de captivité plus mauvais qu'ils n'y sont entrés: il s'ensuit qu'ils sont repoussés de toutes parts, que les institutions de patronage sont impuissantes, et qu'elles sont frappées de discrédit par ceux mêmes en faveur desquels elles ont été établies. Ce que l'on appelle préjugé n'est au fond qu'un instinct de répulsion, justifié trop fréquemment par les faits. Et les libérés ne se font pas faute de l'aviver en dénonçant leurs anciens compagnons de captivité qui essayent de se soustraire à leur contact et à l'espèce de fraternité issue d'une commune infortune et d'une même soif de vengeance contre la société. Que de malheureux n'ai-je pas vus rejetés dans l'abîme après avoir fait les plus louables et les plus héroïques efforts pour y échapper!

Faut-il s'étonner si les récidives sont fréquentes et s'accroissent incessamment sous l'influence de ces causes réunies? M. Brialmont, en citant à cet égard les chiffres qu'il emprunte aux statistiques criminelles de la France et de la Belgique, est tombé dans une erreur vraiment inexplicable. Selon lui, l'augmentation continue du nombre des récidivistes dans ces deux pays doit être attribuée surtout à l'introduction du régime cellulaire dans quelques prisons secondaires; tandis qu'il résulte des documents mêmes qu'il invoque, que ce fait se produit *exclusivement* sous l'influence du système dont il se déclare le partisan. Cette démonstration à contre-sens est assurément l'un des exemples les plus curieux de l'abus que l'on peut faire de la statistique et de ce procédé facile qui consiste à tirer des faits numériques des conclusions diamétralement opposées à celles qui en découlent naturellement.

III

Cette revue sommaire des inconvénients et des abus inhérents au système de réunion et de confusion des prisonniers, est loin d'être complète; il m'eût été facile de l'étendre en m'appuyant sur des faits, des exemples et des preuves que connaissent d'ailleurs tous ceux qui ont étudié la question des prisons, si je n'avais craint de dépasser les limites qui me sont assignées. Il y a trois quarts de siècle qu'on s'occupe des remèdes à apporter à un état de choses devenu intolérable. On a eu recours, à cet effet, aux expédients les plus variés: quel en a été le résultat? On a remanié, réparé, badigeonné le vieil édifice, mais en en conservant les fondements, on s'est borné à pallier le mal sans le faire disparaître. Parmi les mesures qu'on a successivement essayées et appliquées, je citerai seulement les principales.

On a commencé par pourvoir à la séparation des sexes en confiant exclusivement à des femmes la surveillance des quartiers affectés aux détenues; on a avisé ensuite, quoique moins généralement, à séparer les prisonniers des différents âges, les adultes des enfants et des jeunes gens; puis l'on a tenté d'opérer un classement, soit d'après la nature des offenses, soit d'après celle des peines, soit enfin d'après la moralité présumée des détenus. Ces tentatives, quelque louables qu'elles fussent, n'ont opposé qu'un frein très-impuissant à l'action de la corruption mutuelle.

La substitution des cellules aux dortoirs a écarté le danger des relations nocturnes, mais laissé subsister celui des relations pendant le jour. Pour combattre et atténuer ce dernier, on a eu recours à la règle du silence. C'était annuler l'une des bases soi-disant rationnelles sur lesquelles repose le régime des prisons communes, l'esprit et le besoin de sociabilité. Aussi cette règle antisociale a-t-elle jeté dans les prisons de nouveaux ferments de démoralisation: pour la maintenir strictement, il a fallu renforcer et multiplier les châtiments. Réunir les détenus dans les ateliers, les réfectoires, les écoles, les cours d'exercice, et leur interdire en même temps toute communication, tout échange de pensées, tout rapport même le plus

inoffensif, c'est les mettre en présence d'une tentation continuelle et leur infliger le supplice de Tantale. L'inconséquence, et j'ajouterai la barbarie de cet expédient l'ont fait tomber presque partout en discrédit. Le silence, quoique encore inscrit dans les règlements, n'est plus considéré par les détenus que comme un vain épouvantail, et par les employés comme une lettre morte dont ils n'ont pas à se préoccuper.

Les moyens moraux n'ont guère eu plus de succès que les moyens physiques : on a établi des ateliers, des écoles; rendu l'instruction, comme le travail, obligatoire; multiplié les exercices religieux, les retraites ; organisé des bibliothèques circulantes ; institué des récompenses, des quarantaines d'entrée et de sortie : tout cela se résume par des impressions favorables parfois, mais fugitives, qui se perdent promptement dans la routine de la vie commune, et que combattent incessamment les influences délétères qui y dominent sans partage.

On a proposé aussi la création de pénitenciers agricoles, où les condamnés seraient employés aux travaux des champs. Mais ces travaux ne conviennent pas également à tous; on ne fait pas aussi aisément un laboureur ou un jardinier qu'un cordonnier ou un tailleur, et l'on se demande ce qui adviendrait des criminels appartenant à la population urbaine que l'on ne parviendra jamais, quoi que l'on fasse, à transplanter et à acclimater dans les campagnes. Puis comment peut-on songer à transformer en châtiment la profession qui, entre toutes, doit rester honorée? Le prisonnier ne travaillera jamais autant que le cultivateur libre, qui brave pendant toute l'année les intempéries des saisons, les alternatives de chaud et de froid. Que de fâcheuses comparaisons ne pourrait-on pas faire à cet égard! Comment ensuite garder les travailleurs disséminés sur un espace plus ou moins considérable? Comment préserver de leur contact la population environnante, et les soustraire eux-mêmes aux regards des curieux et à la honte d'une sorte d'exposition permanente? Le pénitencier agricole ne remédie enfin d'aucune manière au vice radical de la prison commune, et l'aggrave au contraire en augmentant les difficultés de la surveillance et, par suite, le danger des communications.

M. Brialmont convient lui-même que « la communauté de la prison corrompt le détenu et que le travail, sous la loi du silence, est une véritable torture de tous les instants, qui exige des châtiments barbares et produit de nombreux cas de folie. » On pourrait croire d'après cela qu'il admet le seul correctif possible aux abus de la communauté, la séparation des détenus entre eux. Il n'en est rien; il se borne à « demander qu'on en limite l'application, comme en Angleterre, où l'isolement n'est qu'une préparation de quelques mois à l'emprisonnement commun ou à la déportation. » En considérant ainsi la prison cellulaire comme le vestibule de la prison collective, et en voulant combiner et fusionner, pour ainsi dire, deux principes qui se combattent et s'excluent mutuellement, on n'aboutit qu'à défaire d'une main ce que l'on fait de l'autre, à rejeter le condamné dans le milieu auquel on l'avait momentanément soustrait, et à retarder quelque peu l'action inévitable de la réunion. De deux choses l'une : ou le détenu soumis momentanément au régime de la séparation en a subi les bons effets et est en voie d'amendement, ou bien il a résisté à l'épreuve préparatoire et n'a pas dépouillé ses mauvais instincts. Dans le premier cas, ne court-on pas le risque de compromettre la conversion commencée? Dans le second, n'expose-t-on pas la généralité des prisonniers à un contact pernicieux? Dans l'une comme dans l'autre hypothèse, le but qu'on s'était proposé n'est pas atteint.

On pourrait écrire des volumes sur les combinaisons infinies qui ont été mises en œuvre, dans les prisons de divers pays, pour corriger et contre-balancer les mauvais effets des prisons communes. Partout on a échoué contre ce double écueil : l'aggravation du régime entraîne le mécontentement, les plaintes, la nostalgie, le désespoir, l'accroissement des infractions et des peines disciplinaires, des maladies, des décès, des cas d'aliénation mentale, des suicides; son adoucissement, au contraire, le relâchement de la discipline, la licence, les actes d'immoralité. Ces alternatives, j'ai eu l'occasion de les observer pendant ma longue pratique administrative, et je me demande encore comment il est possible d'y échapper en maintenant le système qui les engendre fatalement. L'expérience peut être considérée désormais comme complète, et si elle n'emporte pas les

convictions, c'est que volontairement on ferme les yeux et l'on se bouche les oreilles. Les théories de MM. Obermaier, Alhoy, Lucas, Ristelhueber et des directeurs de maisons centrales que cite avec complaisance M. Brialmont, ne peuvent l'emporter sur des faits patents, universels, que chacun peut vérifier sans la moindre peine. Les assassinats qui ont désolé naguère la célèbre prison de Munich où M. Obermaier lui-même présidait à l'application de ses idées, en ont mieux démontré l'inanité que ne pourraient le faire tous les raisonnements. Les mêmes résultats ont été constatés en Angleterre. On sait qu'après avoir été soumis pendant quelques mois à la règle de la séparation, les condamnés à la servitude pénale, dans ce pays, sont transférés dans les prisons communes. Cette transition entraîne les conséquences les plus fâcheuses. La prison de Portland a été, à diverses reprises, le théâtre de graves désordres qui ont mis en péril la vie des employés. Ces désordres se sont reproduits à la prison de Chatham au commencement de 1861. La révolte commença par la tentative d'évasion de six prisonniers. Cette tentative ayant échoué, les condamnés ne se firent pas faute de témoigner de leur sympathie pour leurs compagnons de captivité par un tumulte infernal à la chapelle et même dans les cellules qui leur servent de logement. Il fallut plusieurs jours pour rétablir une apparence d'ordre, lorsque, le 8 février, plusieurs condamnés se plaignirent de ce que la nourriture n'était pas bonne et de ce que la soupe était trop claire. Le gardien principal, M. Burton, leur ayant déclaré que leur plainte ferait l'objet d'une enquête, il lui fut répondu par des jurements et on lui jeta à la tête le contenu d'une gamelle de soupe. C'était le signal convenu d'un soulèvement général; instantanément toutes les gamelles furent lancées à M. Burton, qui eut à peine le temps de se mettre à l'abri des atteintes d'une foule en délire. Alors commença le tumulte le plus épouvantable : les prisonniers hurlant, blasphémant, jetant les ustensiles culinaires, se mirent à briser lés fenêtres et les meubles et à se faire des armes de ces débris pour assaillir les gardiens... Les plus décidés arrachèrent les gouttières et essayèrent de rompre les barreaux de fer... On parvint cependant à les maîtriser; un fort peloton de gardiens s'empara des plus mutins, qui furent conduits enchaînés dans les cellules de punition, où, durant deux jours, ils continuèrent à pousser des vociférations en cherchant à enfoncer les portes à coups de pied... Mais ce n'était là que le signe précurseur de scènes beaucoup plus violentes qui jetèrent la terreur non-seulement parmi les employés, mais encore dans toute la ville, lorsqu'elle eut connaissance des excès dont la prison était le théâtre. Pour en donner une idée, il suffit de dire que les 1,100 détenus réunis dans l'établissement mirent les gardiens en pleine déroute, prirent possession des bâtiments et y mirent le feu... Ces détails, que j'emprunte aux journaux (1) en l'absence des rapports officiels qui n'ont pas encore été publiés, témoignent de la gravité de la révolte qui éclata à la prison de Chatham, et que l'on ne put réprimer qu'à l'aide des troupes de la garnison, qui, jointes aux gardiens, réussirent enfin à faire rentrer les prisonniers dans leurs cellules. Quant à la cause directe des événements, on n'a pu encore la spécifier; à mon avis, on doit la rechercher dans l'esprit général de la population détenue, dans le contact et l'association permanente des éléments désordonnés dont elle se compose, dans l'influence exercée par les criminels les plus pervers sur leurs compagnons de captivité, en un mot, dans l'essence même du régime de la réunion. Dans ce régime, l'ordre ne peut être maintenu que par une discipline sévère, et cette sévérité à son tour appelle la résistance; on tourne ainsi dans un cercle vicieux pour aboutir à une répression brutale, indigne d'un peuple civilisé. « Toute la journée du 13 février, » lisons-nous dans le *Times* (2), « a été employée à fustiger les condamnés interrogés hier par sir J. Jebb et le capitaine Gambier, et qui ont été reconnus les meneurs de la révolte de lundi. Amenés les uns après les autres de leurs cellules, ils ont été livrés aux exécuteurs, attachés et fouettés avec une extrême violence (*with terrible effect*). Plusieurs ont subi ce châtiment sans presque pousser un cri; mais à mesure que les coups retentissaient sur le dos de quelques-uns des plus mauvais, qui s'é-

(1) Le *Times* du 11 février et le *Morning Star* du 13 février 1861.

(2) *Times*, 14 février 1861.

taient particulièrement distingués dans les scènes de désordre, ils jetèrent des cris perçants, mêlés de jurements et d'épouvantables blasphèmes. Malgré la douleur qu'ils éprouvaient, à peine détachés des barres auxquelles ils avaient été liés, ils se livraient aux bravades les plus exagérées, menaçant de prendre bientôt leur revanche et de saisir la première occasion d'égorger leurs ennemis. »

Tels sont les sentiments qui dominent le plus souvent au sein de ces agglomérations confuses où bouillonnent les passions les plus dangereuses et les plus exaltées. Si la discipline s'y affaiblit, ce sont les détenus qui sont les maîtres; si on l'aggrave, les ressentiments, la haine, l'esprit de vengeance menacent incessamment les agents, qui, pour maintenir leur autorité, ont besoin de recourir aux mesures extrêmes dont les prisons anglaises ont présenté récemment l'affligeant spectacle.

IV

On aurait tort cependant de condamner l'ensemble du système pénitentiaire inauguré dans les Îles Britanniques par les actes de 1853 et de 1857, d'après les seuls événements que je viens de rappeler. Ce système a constitué un véritable progrès en préparant et en rendant possible, sinon l'abolition, du moins la transformation de la colonisation pénale et en établissant une série d'épreuves très-rationnelles, par lesquelles le condamné doit passer avant de récupérer sa liberté. Ainsi la durée de la peine (servitude pénale), telle qu'elle est prononcée par le juge, est d'abord divisée en deux parties inégales : la première qui doit être entièrement subie pour satisfaire à la justice, la seconde qui peut être remise en tout ou en partie suivant que l'administration le juge convenable. Pour une condamnation de 3 ans, la période obligatoire est de 2 ans et 6 mois; pour une condamnation de 15 ans, elle est de 10 ans. Cette période d'ailleurs n'embrasse pas moins de cinq degrés de châtiment. En premier lieu, tout condamné doit passer par un emprisonnement cellulaire qui ne peut durer moins de 8 mois. A cette épreuve, dont le but est de dompter le criminel, succède le travail forcé en commun dans les prisons ordinaires : dès lors le détenu commence à avoir une influence plus directe sur son propre sort; mais il lui faut franchir successivement trois et même quatre classes pour qu'il puisse obtenir, par sa bonne conduite soutenue, remise d'une partie de sa peine. La catégorie la plus basse est la classe d'épreuves, dans laquelle les condamnés, particulièrement ceux qui se sont mal comportés pendant leur détention cellulaire, peuvent continuer à être soumis à l'isolement; puis viennent les trois classes qui sont, pour tous les condamnés, les degrés réguliers et nécessaires de la servitude pénale. Le travail est à peu près le même pour ces trois catégories; mais dans chacune d'elles les prisonniers ont un costume différent et portent au bras une plaque distinctive où leur conduite individuelle est également indiquée par des marques. Suivant l'élévation de la classe, ils peuvent aussi recevoir une gratification qui varie de 10 à 40 centimes par semaine. De même d'ailleurs qu'ils n'obtiennent leur avancement qu'en le méritant, ils peuvent le perdre par leurs fautes, être rejetés dans une classe inférieure et par là même éloignés du moment où ils auraient l'espoir d'être libérés conditionnellement.

Ce système a reçu un complément et un perfectionnement en Irlande, consistant en un dernier degré d'épreuve qui vient encore s'interposer entre la première classe de la servitude pénale et la libération conditionnelle. Cette épreuve est subie dans ce que l'on appelle les *prisons intermédiaires*, soumises à un système mixte qui tient le milieu entre la détention et la liberté, et combiné de manière à éprouver les prisonniers. Ceux-ci y jouissent d'une certaine liberté d'action : on les emploie comme commissionnaires; on les envoie seuls, et souvent à de grandes distances, exécuter des travaux; on leur permet d'avoir des rapports avec la population, et on leur abandonne, pour qu'ils la dépensent comme ils l'entendent, une partie de leurs gratifications hebdomadaires. En un mot, on veut qu'ils aient eux-mêmes à se vaincre et qu'ils soient obligés de faire acte de volonté pour se conformer à leurs devoirs. Mais en même temps qu'on émancipe en partie le prisonnier, on fait en

sorte que partout il garde le sentiment d'une surveillance qui ne se relâche jamais, tout en restant invisible. En lui donnant toute facilité pour faire le mal, on exige de lui qu'il se conforme encore plus strictement aux règles les plus minutieuses de la discipline, et pour peu qu'il y manque, on le punit avec un surcroît de sévérité. Il n'y a pas cependant de peines disciplinaires dans les prisons intermédiaires; mais la plus légère infraction entraîne le renvoi dans une prison ordinaire. L'épreuve est si rude que plusieurs détenus ont demandé eux-mêmes à être replacés sous le régime de la contrainte (1).

Le système pénitentiaire irlandais, appliqué avec un rare discernement et un zèle infatigable par le comité (*board*) des directeurs, présidé par le capitaine Crofton et qui compte parmi ses agents des instructeurs tels que M. Organ, a par lui-même une valeur et une efficacité que je suis loin de nier. Mais cette valeur et cette efficacité, on les a exagérées, à mon avis, en leur attribuant la remarquable diminution du nombre des offenses et des criminels depuis quelques années. Ce fait, qui se reproduit d'ailleurs, quoique dans une moindre proportion, en Angleterre, en Belgique et dans d'autres pays, est dû principalement à d'autres causes, parmi lesquelles il faut ranger en première ligne l'extension du travail, la hausse des salaires, l'abondance des subsistances, et l'amélioration qui s'en est suivie dans la condition de la classe laborieuse. Le passage du régime cellulaire au régime de l'association n'a pas moins d'inconvénients et est tout autant entaché d'inconséquence en Irlande qu'en Angleterre; l'influence de la cellule se perd inévitablement au sein de la communauté dans laquelle on rejette les condamnés, et comme le dit le Dr Varrentrapp, « on sape soi-même et de propos délibéré ce qu'on a élevé avec tant de peine. La mauvaise compagnie ressaisit le criminel comme une proie sûre; les mauvais penchants, les habitudes perverses reparaissent et prennent plus d'intensité. »

Le stage d'épreuve entre la prison et la libération conditionnelle est un moyen ingénieux qui séduit au premier aspect par sa simplicité pratique, mais qui a toujours l'inconvénient de rapprocher des individus qui, dans leur intérêt comme dans celui de la société, devraient continuer à rester étrangers les uns aux autres. La libération conditionnelle appliquée dans de bonnes conditions, avec des garanties suffisantes, doit exercer, selon moi, une influence plus favorable que la prison intermédiaire dont l'organisation convenable présentera toujours de grandes difficultés. La population détenue en Irlande a, en outre, un caractère propre qui la distingue de cette même population dans les autres pays. Elle se compose en grande partie de condamnés pour offenses contre les personnes, dont le contact et la réunion n'ont pas les mêmes dangers que ceux des voleurs de profession et des criminels endurcis qui peuplent les maisons pénales du continent. Il faut tenir compte de cette différence essentielle avant de songer à imiter ce qui se pratique au delà du détroit. Enfin l'expérience du système irlandais est encore trop récente pour qu'on puisse le juger définitivement.

V

Me voici donc ramené forcément à mon point de départ. Si, comme je l'ai prouvé, le système de l'emprisonnement en commun a échoué, quelles que soient les améliorations qu'on s'est efforcé d'y apporter et malgré les combinaisons nombreuses et variées auxquelles on a eu recours pour en écarter les inconvénients et en prévenir les abus, il ne reste pas d'autre option que d'accepter franchement le système de l'emprisonnement cellulaire, sauf à l'appliquer avec prudence et discernement. On s'est malheureusement créé un fantôme de la chose la plus simple et la plus naturelle. On a associé à l'idée de la cellule, la solitude avec toutes ses horreurs, une sorte de torture de tous les jours et de tous les instants, qui engendre inévitablement la maladie, la folie, le suicide et conduit à une mort prématurée. Il

(1) On peut consulter les rapports du comité des directeurs des prisons d'Irlande, l'ouvrage intitulé *Purgatory of prisoners* (le Purgatoire des prisonniers), et la publication récente de M. le baron Von Holtzendorff, dont il a été fait une traduction en anglais, sous le titre de *The irish convict system*; Dublin, 1860.

est vrai que, d'une autre part, on lui reproche une tendance philanthropique ridicule. Entre ces deux exagérations qui se détruisent mutuellement, voici quels sont les avantages réels, incontestables du régime de la séparation tel qu'il est établi dans les pays où, comme en Hollande, en Toscane, dans le grand-duché de Bade, en Danemark, en Norwége, en Belgique, et récemment encore en Prusse, à la prison de Moabit près de Berlin, on s'est efforcé d'échapper au double écueil de l'excès de rigueur et de l'excès de mansuétude.

A. *Avantages négatifs :*

1. Le régime cellulaire empêche les communications entre les détenus.
2. Dans les prisons préventives, il épargne aux innocents le danger et la honte du contact et de l'association avec les coupables.
3. Il oppose un frein à la corruption mutuelle en soustrayant les prisonniers à l'influence des mauvais conseils et des exemples pernicieux.
4. En interdisant les relations pendant la captivité, il prévient les associations criminelles après la libération et garantit la société des complots des malfaiteurs.
5. S'il n'effectue pas dans tous les cas l'amendement des prisonniers, il ne les rend pas au moins à la société plus pervers qu'ils n'étaient à leur entrée en prison.
6. Il soustrait les libérés au péril d'être reconnus par leurs anciens compagnons de captivité, et prévient ainsi une des causes les plus fréquentes de la récidive.

B. *Avantages positifs :*

1. Le système cellulaire répond mieux que tout autre aux divers buts de la peine : répression, expiation, amendement.
2 Il permet d'étudier et de traiter individuellement les détenus, de varier la discipline et de l'approprier à la situation et aux besoins de chacun, et de maintenir, par cette variété même, l'égalité du châtiment.
3. Il dompte plus ou moins promptement les caractères les plus rebelles, calme l'irritation, et en mettant le prisonnier dans l'impuissance de faire le mal, il lui aplanit les voies du bien ; si son âme n'est pas absolument rebelle, il l'ouvre aux influences salutaires, y appelle la réflexion, y stimule le repentir et effectue sa régénération.
4. Il facilite, favorise et féconde l'action moralisatrice du travail, de l'instruction, des exercices religieux, des lectures, des visites, qui est incessamment neutralisée dans le régime de la réunion.
5. Il adoucit la peine à mesure des progrès de la réforme intérieure, de telle sorte que le détenu qui en a subi l'influence bienfaisante considérerait son renvoi dans une prison commune comme le plus intolérable des supplices.
6 Il relève les agents préposés à la garde, à la surveillance et à la moralisation des prisonniers, en les appelant à coopérer à une œuvre de rédemption dont les résultats sont visibles, et les récompense de leurs peines par la conviction du bien qu'ils opèrent.
7. Il permet de réduire la durée de l'emprisonnement en raison de son efficacité répressive et réformatrice, et entraîne par suite la diminution des dépenses.
8. En abrégeant la captivité, il maintient, autant que faire se peut, les liens que brise inévitablement une captivité prolongée, empêche la dispersion et la ruine de la famille en lui rendant, sans trop de délai, ses soutiens naturels.
9. Il facilite la réintégration des libérés dans la société, en neutralisant la répulsion qu'ils inspirent et en leur ouvrant la porte des ateliers qui leur sont impitoyablement fermés lorsqu'ils sortent des maisons communes.
10. Il tend à diminuer avec le nombre des récidivistes celui des criminels, et à préserver ainsi la société des dangers que lui crée inévitablement l'association corruptrice des condamnés.

Dans certaines prisons il existe encore des *pistoles*, c'est-à-dire des chambres particulières où, moyennant le payement d'une indemnité, le prisonnier peut se soustraire à la vie collective. Cette faveur est vivement recherchée et l'on se résigne aux plus grands sacrifices pour l'obtenir. Or, le régime cellulaire est l'extension sans frais du bénéfice de la pistole à la généralité des détenus, la réforme pénitentiaire dans un esprit sagement démocratique, la substitution de la règle à l'exception, et l'abolition du privilége de l'argent dans la captivité, devenue égale pour tous sans distinction de rang et de fortune.

VI

Est-ce à dire que l'emprisonnement cellulaire ne peut jamais faillir, qu'il exclut toute possibilité d'abus? Une pareille affirmation serait tout au moins téméraire; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que, toutes choses égales d'ailleurs, il est exempt des vices principaux inhérents à l'emprisonnement en commun. S'il échoue à son tour, ce ne peut être que parce qu'il n'est pas appliqué d'une manière rationnelle et convenable, soit que l'instrument lui-même ne réunisse pas toutes les conditions nécessaires, soit qu'on le confie en des mains incapables d'en tirer un bon parti. Tout dépend donc du mode d'application (1). Les objections que l'on oppose au principe de la séparation reposent toutes ou presque toutes sur l'absence de telle ou telle condition essentielle. Ces objections, je les ai abordées dans ma première réponse à M. Brialmont (2); je ne puis que me référer aux faits et aux relevés statistiques sur lesquels j'ai étayé mon opinion, et dont mon honorable contradicteur n'a pu ébranler l'autorité.

M. Brialmont persiste cependant à soutenir que souvent la mortalité a été plus grande et que les cas d'aliénation mentale ont été plus fréquents dans les prisons cellulaires que dans les prisons communes, et il cite à l'appui de cette assertion des chiffres empruntés à diverses publications. Il y aurait beaucoup à dire sur ce point, mais le travail de rectification auquel il faudrait me livrer fatiguerait certainement l'attention du lecteur. Il me suffira de relever quelques erreurs, involontaires sans doute, mais qui prouvent que M. Brialmont n'a pas interrogé avec assez de soin la valeur des documents qu'il a glanés un peu au hasard. Ainsi, il attribue à l'introduction du régime cellulaire dans le pénitencier de Genève l'augmentation du nombre des journées d'infirmerie qui, de 37 pour cent avant 1834, se serait élevé depuis à 55 pour cent. Or, on sait que le principe de la séparation n'a jamais été appliqué dans cet établissement, où l'on s'est borné, pendant une certaine période, à aggraver la peine, tout en maintenant l'emprisonnement collectif. Il n'est pas extraordinaire que cette aggravation excessive ait influé défavorablement sur la santé des détenus. Le même résultat a été constaté dans d'autres prisons, et notamment à la maison de force de Gand, où le renforcement de la discipline a occasionné récemment une véritable épidémie de suicide qui a mis l'administration dans le plus grand embarras.

Même observation en ce qui concerne le pénitencier de Lausanne et la maison centrale du Mont-Saint-Michel en France, où l'essai partiel et temporaire de l'emprisonnement *solitaire*, dans les conditions les plus vicieuses, a entraîné des accidents faciles à prévoir. On peut en dire autant de quelques autres établissements dans lesquels la prétendue application du régime cellulaire n'a été effectivement que l'extension et l'aggravation de la peine du cachot. Il y aurait évidemment mauvaise foi à mettre à charge de la cellule les conséquences de je ne sais quel système bâtard entaché à la fois de barbarie et d'absurdité.

A toutes ces objections qu'on ne se lasse pas de reproduire et qu'il serait par trop fastidieux de réfuter en détail, je répondrai, avec un médecin célèbre qui a fait une étude consciencieuse des effets de l'emprisonnement cellulaire sur le physique et le moral des prisonniers (3) : « Dans tout système d'emprisonnement et dans toute prison, il y a, il y aura toujours plus de maladies du corps et de l'âme, plus de morts et plus d'aliénés que dans la société honnête et libre. C'est là un résultat nécessaire de la relation naturelle qui lie le crime à la folie, une vie de désordres et de vices à l'altération de la santé. Si donc on trouve qu'il y a plus de fous et d'autres malades dans les prisons cellulaires que dans la vie libre, il ne faudra pas en conclure, comme

(1) J'ai émis mes vues à cet égard dans un mémoire présenté à l'Académie royale de Belgique sur les *Conditions d'application de l'emprisonnement séparé ou cellulaire* (Bruxelles, 1857).

Les principes résumés dans ce travail ont été ratifiés par le congrès international de bienfaisance de Francfort sur-le-Mein en 1857. Voir *Compte rendu des débats*; *résolutions*, tome I, pages 326 et suiv.

(2) *Revue Britannique*, 20e liv., 1860.

(3) Voir *Considérations sur l'emprisonnement cellulaire*, par le docteur Lélut, membre de l'Institut et du Corps Législatif. Paris, 1853.

on l'a fait inconsidérément, que l'emprisonnement individuel fait mourir ou rend insensé. Il faudra se demander seulement si ce mode de reclusion est, sous ce double rapport, plus ou moins fécond ou funeste que l'emprisonnement collectif; si d'une part les prisons cellulaires ont plus ou moins de malades, donnent plus ou moins de morts que les prisons de l'ancien régime; si d'autre part elles occasionnent un plus ou moins grand nombre de cas de folie, et la question ainsi posée sera bientôt résolue.

« ... Jadis, comme beaucoup d'autres médecins et publicistes, j'ai, pour résoudre cette question, fait sur le papier le tour de l'Europe et presque du monde. J'ai discuté, comparé, jugé les documents, alors en circulation, sur la mortalité et la folie dans les prisons des deux régimes, documents venus de Suisse, d'Angleterre, d'Amérique, d'Allemagne, de Belgique, de France; et de ces discussions et comparaisons est résultée pour moi très-clairement cette conviction que *l'emprisonnement individuel est moins, beaucoup moins meurtrier pour le corps et pour l'âme que l'emprisonnement collectif.* »

VII

Le simple bon sens et un peu de réflexion témoignent d'ailleurs plus victorieusement en faveur du principe de la séparation que les livres, les documents et les plus habiles raisonnements. Qu'on veuille se mettre un instant à la place du détenu et qu'on se demande auquel des deux régimes on donnerait la préférence si le choix était possible, à la société forcée des criminels ou au confinement de la cellule. — Je suppose que votre fils ait commis une de ces fautes qui s'expient par l'emprisonnement : mû par un sentiment d'intérêt et de prudence, vous voulez vous assurer à l'avance de la manière dont il sera traité en prison, et vous vous adressez à cet effet à l'administration. Vous pouvez, vous dira-t-elle, opter entre l'un ou l'autre de ces établissements : dans l'un votre fils sera réuni à d'autres détenus dont je ne puis cautionner la moralité; je dois vous avouer même qu'il se trouve parmi eux des êtres pervers et dangereux qui ne se font pas faute de chercher à pervertir leurs compagnons de captivité; il est vrai que les règlements prescrivent les mesures les plus sévères pour prévenir ce danger, mais ces règlements sont malheureusement impuissants, et je ne puis vous garantir que votre fils ne sorte de prison complétement corrompu et dégradé. Dans l'autre établissement, au contraire, il habitera une cellule séparée et n'aura aucune communication avec ses codétenus pendant la durée de sa captivité. Des rapports fréquents avec les employés, le directeur, l'aumônier, l'instituteur, le médecin, les surveillants, les agents des travaux, les membres de la famille, y remplacent la société démoralisatrice de la prison commune; à l'expiration de sa peine, il ne courra pas le risque d'être reconnu et signalé, et il y a toute chance qu'il sortira de prison dans de meilleures dispositions qu'à son entrée. — Vous n'hésiterez pas beaucoup, je pense, à invoquer pour votre fils l'encellulement comme un véritable bienfait. Or, le régime dont vous ne voudriez ni pour votre enfant ni pour vous-même, dont l'idée seule vous répugne et vous épouvante, est-il juste et raisonnable d'en recommander l'application aux prisonniers en général? Ceux-ci à leur tour, s'ils ont conservé quelque bon sentiment et quelque pudeur, ne se font pas faute de solliciter spontanément la séparation. C'est ce qui a lieu pour la plupart des détenus qui n'ont pas encore été exposés à l'atmosphère des anciennes prisons, et il arrive souvent aussi que les condamnés subissant leur peine dans ces dernières en éprouvent le dégoût et demandent comme une grâce leur translation dans une prison cellulaire. Lorsque souvent je les ai interrogés sur les motifs qui les avaient déterminés à échanger ainsi, sans condition et sans espoir même d'obtenir une réduction de peine, une captivité relativement douce contre une captivité plus sévère, ils m'ont fait uniformément la même réponse : « Je sentais que je ne pouvais me corriger et que je me pervertissais de plus en plus dans la prison commune, et comme je ne veux pas être perdu à jamais, j'ai préféré fuir la tentation et être mis en cellule, où je suis plus libre, plus tranquille, mieux disposé à réfléchir et à pro-

fiter des instructions et des bons conseils. »

Une seule classe de prisonniers se montre rebelle à l'encellulement, qu'elle redoute à l'égal du plus terrible supplice; elle comprend ces misérables déjà corrompus par la vie de prison et qui y ont contracté des liaisons dangereuses qui menacent incessamment la société. Osera-t-on prétendre qu'il faille tenir compte de cette répugnance et donner en quelque sorte satisfaction aux penchants vicieux et aux mauvaises passions en leur sacrifiant les intérêts les plus précieux et les règles de la plus vulgaire prévoyance?

Voilà la vérité qui parle par la bouche du coupable comme de l'innocent, que vous révèle votre propre conscience si vous l'interrogez sincèrement, et qu'aucun sophisme n'a le pouvoir d'obscurcir. Que s'il pouvait exister encore quelque doute sur les avantages que présente le régime de la séparation, il est un moyen facile de le dissiper en visitant quelques prisons cellulaires et en vérifiant par soi-même les résultats qu'on y obtient. Parmi les types les plus remarquables, je me contenterai de citer les prisons de Philadelphie, de Pentonville, de la Roquette et même de Mazas à Paris, de Tours, de Bordeaux, de Bruchsal, de Moabit près de Berlin (1), de Copenhague, de Christiania, d'Amsterdam, d'Utrecht, de Liége, d'Anvers et surtout de Louvain. Cette dernière a été ouverte au mois d'octobre 1860. Affectée aux condamnés sans distinction de peines, travaux forcés, reclusion, emprisonnement correctionnel, détention militaire, elle contient 600 cellules, et le régime de la séparation y est appliqué dans les conditions les plus strictes et, selon moi, les plus rationnelles. C'est là que je convie M. Brialmont et généralement tous ceux qui partagent son opinion. Ils pourront y faire d'utiles comparaisons et y trouveront, j'en ai la certitude, la solution qu'ils chercheraient vainement dans l'application de tout autre mode d'emprisonnement. Il ne suffit pas en effet, pour juger d'un système, de l'étudier dans l'abstraction et de le critiquer d'après des idées préconçues; il faut le voir fonctionner et pénétrer pour ainsi dire dans sa vie intime. En négligeant ce moyen, on s'expose à tomber et à persister dans l'erreur, et on perd même le droit d'affirmer ce que l'on croit la vérité.

ED. DUCPETIAUX.

(1) La prison de *Moabit*, érigée d'abord pour l'application du système cellulaire, avait été détournée de sa distination; depuis 1857 on y a rétabli la séparation, et les rapports officiels attestent les résultats favorables de ce rétablissement. Je leur emprunte les chiffres suivants :

	1857	1858	1859	1860
Nombre total des prisonniers.	442	554	564	593
» moyen	360	433	420	407
» des prisonniers punis	123	164	135	109
» des punitions disciplinaires	185	265	216	172
» des prisonniers non punis	329	390	429	484
Nombre moyen des malades par jour	15	21	22	17
» des décès	8	9	9	7

Sur les 33 décès constatés dans le cours des quatre années, il y en a eu 25 par suite de phthisie, 3 d'hydropisie, 1 d'inflammation des reins et 4 de maladies aiguës.

Dans la même période, il y a eu 1 suicide et un cas d'aliénation mentale qui a nécessité la translation du malade dans une maison d'aliénés. On a constaté en outre 7 cas (3, 2, 1 et 1) d'hallucination légère, qui tous ont été guéris dans la prison.

(Mittheilungen aus den amtlichen Berichten über die zum Ministerium des Inneren gehorenden K. preussischen Straf-und Gefaengniss-Anstalten, betreffend die jahre 1857, 1858, 1859 et 1860. Berlin, Verlag von Hertz. 1861. 8o.)

Littérature russe.

MICHEL LERMONTOFF.

La littérature russe est toute récente. Récente aussi est l'influence de la Russie dans les affaires politiques de l'Europe. Elle ne date que de Pierre Ier, ce despote à demi barbare, cet impérieux patron des arts. Ce fut lui qui imposa aux Russes les premières lois de la civilisation, qui les habitua à l'étude de l'Europe, et qui, enfin, introduisit parmi eux les idées et les formes européennes sous l'influence desquelles la littérature nationale s'est lentement développée.

En remontant jusqu'aux plus anciens vestiges de cette littérature, nous y voyons dans leur simplicité primitive les éléments qui se reproduisent, à plusieurs siècles de distance, dans le caractère national parvenu à sa maturité. L'aventureux esprit des hommes du Nord, qui en 862 subjuguèrent plusieurs des peuplades slaves, se manifeste dans la narration historique de l'époque païenne écrite au onzième siècle par le moine Nestor. Cependant ce moine Nestor avait l'esprit imbu de la littérature byzantine, et ne pouvait complétement apprécier une poésie enfantée par une audacieuse entreprise des Scandinaves. Les événements dont il se faisait l'historien, il les considérait en partie avec la prosaïque pensée d'un chroniqueur, en partie avec l'animadversion d'un ardent ennemi du paganisme. Mais, malgré son antipathie pour son sujet, malgré la sécheresse et la pédanterie de son style, plusieurs passages de ses récits nous révèlent une rude et ancienne poésie qui, commençant à se développer en Russie sous l'influence des descendants de Rurik, célèbre des faits accomplis un siècle et demi auparavant, dans des régions qui s'étendent depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire.

Nous retrouvons là clairement les traces de l'esprit qui animait les chroniqueurs de l'Islande. Quelques-uns de leurs récits ont la même origine que ceux de Nestor. Ainsi, par exemple, l'histoire de Sviatopolk, racontée par Nestor, fait partie d'une des collections islandaises du treizième siècle. Mais ici l'écrivain russe est supérieur aux Islandais par la vivacité et la poésie de sa narration. Il dépeint d'une façon saisissante ce Sviatopolk, le fils d'une religieuse grecque, qui, par sa naissance illégitime, semble condamné à un sort fatal, qui monte sur le trône par un fratricide, qui, sur le théâtre même de ses crimes, est puni par la main d'un autre frère, et meurt dans un désert. Jusqu'à quel point, dans cette relation, le moine de Kief est-il resté fidèle à la vérité historique, c'est ce qu'il serait difficile de dire. Mais cette partie de son œuvre est d'un intérêt très-dramatique.

Les histoires de Nestor nous offrent un des aperçus de cette époque où la gloire militaire était l'un des principaux mobiles de la nation russe. En ce temps-là, quand la nation russe voulait entreprendre une guerre, elle en avertissait fièrement ses ennemis, et un homme manquait-il à sa parole, il était condamné au châtiment que l'on considérait comme le plus cruel de tous, l'esclavage.

Réellement, lorsque, en lisant les simples récits de Nestor, on voit tout ce qu'il y avait de germes de poésie dans l'histoire primitive de la Russie, on ne peut, sans regret, songer à tout ce qu'ils auraient produit, s'ils n'avaient été, dès leur premier développement, comprimés et étouffés par des plantes parasites d'origine étrangère. Les descendants de Rurik se mirent eux-mêmes en rapport avec l'empire byzantin, et vers l'an 1000 le dogme grec fut adopté par la Russie. Mais ces relations avec Byzance, au lieu d'ouvrir au peuple russe les trésors de la Grèce classique, ne servirent qu'à lui faire connaître les arides chroniques, les discussions scolastiques de la littérature byzantine, et à lui inspirer un profond dédain pour l'antiquité païenne, par conséquent pour le génie de la Grèce.

Puis, vers l'an 1236, vinrent l'invasion et la domination des Mongols, qui répandirent de nouvelles semences de l'Orient au sein de la nation russe. C'est surtout dans les chants populaires de cette nation que l'on remarque l'influence de ces conquérants; c'est là aussi que se révèlent les vrais sentiments qu'ils inspiraient au peuple vaincu, sentiments de terreur et de sombre colère, comme on peut le voir dans ce chant d'une mère :

Sur la haute montagne brillent des feux nombreux, des feux sinistres. Dors, mon enfant.

Autour de ces feux sinistres sont assis les méchants Tartares. Dors, mon enfant.

Ils sont assis là et partagent les dépouilles de ton père. Dors, mon enfant.

Réveille-toi, lève-toi, mon enfant. Prends l'épée damasquinée suspendue à la muraille.

Avec cette épée frappe, frappe les Tartares et leurs enfants, frappe-les et déchire-les en morceaux.

Ces chansons populaires russes sont remarquables par leur plaintive mélancolie, par leur richesse d'images empruntées aux scènes de la nature, par les idées superstitieuses qu'elles retracent et par les tendres soupirs qu'elles répètent. Les Russes ont dans leur langue une quantité de diminutifs, de mots caressants et pleins de charme. Ils ont souvent recours aux comparaisons, et ces comparaisons sont pour la plupart autant de symboles gracieux ou énergiques. Dans l'émotion qui les saisit, ils s'adressent à tout ce qui les environne, et confient au nuage, au vent, les regrets de leurs amours ou l'élan de leur espoir. Le rossignol et le coucou sont les oiseaux compatissants qui répondent à leurs douleurs; l'hirondelle porte leurs messages. L'arc-en-ciel qui se lève sur une maison annonce qu'il s'y trouve une fiancée. La lune se cache avec tristesse après la mort du tzar. La plaine où les ennemis ont passé se couvre de plantes amères. Les larmes qui coulent en abondance ressemblent au ruisseau; les larmes qui tombent doucement sont comme la rosée. Le jeune guerrier est semblable au courageux faucon, la jeune fille au cygne blanc. La belle fiancée tremble pour son fiancé en apercevant le noir corbeau, et le criminel tressaille au murmure des arbres.

Ainsi, partout le rapprochement de la nature extérieure et des pensées les plus intimes, partout cette loi mystérieuse de l'attraction morale et physique, cette nécessité de l'homme qui soutient sa faiblesse dans sa souffrance et dans sa joie, élève ses regards vers le ciel et cherche un accent de sympathie parmi les êtres qui l'environnent.

Mais dans ces mêmes chants populaires on peut remarquer l'affaiblissement de la favorable influence des valeureux princes venus du Nord. Sous le règne de leurs successeurs, on vit décliner non-seulement l'activité et l'indépendance sociale de la Russie, mais aussi la pureté de la vie domestique. Les femmes furent entièrement asservies au pouvoir despotique de l'homme selon l'usage de l'empire byzantin : elles furent enfermées dans le *terem*, et soumises à un esclavage oriental. Les coutumes du Nord leur donnaient une plus noble situation.

Les Mongols séparèrent de l'Europe la vaste Russie. Au lieu du respect chevaleresque que la société européenne professait alors pour le sexe le plus faible, ils propagèrent autour d'eux leurs cruels principes asiatiques, et condamnèrent la femme à une honteuse servitude. Bientôt elles ne sont plus glorifiées comme dans les récits de Nestor, dans la tradition des temps scandinaves. Les contes populaires nous représentent la belle jeune fille russe dans sa cage d'argent, tressant ses cheveux d'or, vivant dans sa retraite d'une vie monotone et attendant avec une émotion mélancolique le jour où sa belle chevelure sera dénouée au milieu des chants et des larmes, où elle célébrera, selon la volonté de son père, un mariage pour lequel on n'a point demandé son consentement. Souvent même elle ne quitte sa cage d'argent que pour une cage de fer, où elle ne sera plus consolée par la tendresse de ses parents. Obligée de lier son existence à celle d'un homme qu'elle ne peut aimer, elle ne jouit d'aucun des agréments qui entourent la destinée de la femme dans la société européenne du moyen âge. Le terem est sa demeure ; la despotique volonté d'un mari, sa loi. La conséquence naturelle d'une telle position est la dégradation de la vie sociale. Une mère qui se sent esclave ne peut transmettre à son fils qu'un sentiment d'abaissement. La société, privée ainsi d'un de ses plus précieux éléments, jette la jeunesse dans un vide; dans un ennui qui l'oblige à chercher dans la dissipation un stimulant à une existence où il est à la fois esclave et tyran.

De là, le caractère mélancolique de la poésie populaire russe; de là, ses accents de tristesse profonde ou de gaieté désespérée. A tout instant, elle nous représente le nuage qui pèse sur les cœurs comme la brume épaisse sur le lac bleu; les mères qui se lamentent, les jeunes filles qui se fanent comme des fleurs sans soleil, et celles qui n'ont plus aucune résolution, et celles qui veulent, jusqu'à leur dernier moment, garder leur malheureux amour.

Le nuage, dit un de ces chants naïfs, le nuage cache le beau soleil; le nuage sombre voile la lumière. La jeune fille est pensive et triste. Personne ne connaît la cause de son chagrin. Ses parents mêmes ne la savent pas, ni sa petite sœur, la blanche colombe.

Ah! dis-moi, pauvre douce jeune fille, ne peux-tu apaiser ta douleur? Ne peux-tu oublier celui que tu aimes ni le jour, ni la nuit, ni le matin, ni le soir?

Et la jeune fille répond avec tristesse :

J'oublierai celui que j'aime quand mes pieds cesseront de me porter, quand mes blanches mains retomberont sans mouvement, quand mon regard s'éteindra, quand on me mettra la planche du cercueil sur le cœur.

Très-caractéristiques aussi sont les anciens chants russes qui célèbrent le courage du guerrier et ceux qui racontent les actes d'audace, les réunions bruyantes, la joyeuse impudence des brigands du Volga. En voici deux, entre autres, qui nous semblent dignes d'être cités :

LA MORT DU GUERRIER.

Le brouillard est tombé sur la mer bleue, et la douleur sur le cœur ardent; le brouillard ne se dispersera pas sur la mer; la douleur ne s'éloignera pas du cœur.

Ce n'est pas un astre qui brille sur la plaine lointaine,

c'est un petit bûcher qui fume. Auprès du bûcher est un tapis de soie, et sur ce tapis est couché le jeune homme audacieux.

Il presse son mouchoir sur sa blessure mortelle et tente d'arrêter son sang brûlant et impétueux. Auprès de lui est un fier coursier qui frappe du pied le sol humide, comme s'il voulait parler à son maître.

« Lève-toi, dit-il, beau jeune homme, mets-toi sur ma croupe et je t'emporterai sur la terre natale, vers ton père, vers ta mère, vers tes parents et tes petits enfants, et vers ta jeune épouse. »

Le jeune homme audacieux soupire; sa forte poitrine palpite; ses blanches mains retombent fatiguées; sa blessure mortelle s'est rouverte, son sang coule comme une rivière, et il dit à son cheval :

« Ah! mon bon coursier, mon coursier fidèle, mon fidèle camarade de bataille au service du tzar, dis à ma jeune épouse que je suis marié avec une autre femme, que j'ai pris pour dot la plaine déserte, que l'épée aiguë nous a fiancés, et que la flèche acérée nous a réunis sur la couche nuptiale. »

CHANSON DE BRIGAND.

Ne fais pas de bruit, ma petite forêt verte; ma mère, ne me trouble pas dans mes pensées, car demain matin je dois aller à l'interrogatoire devant le terrible juge, devant le tzar lui-même.

Le tzar m'adressera la parole et me dira : « Réponds, réponds, mon enfant; fils de paysan, avec qui as-tu mené la vie de brigand? Avais-tu beaucoup de compagnons? »

Je répondrai : « Tzar, mon espoir, je te ferai connaître toute la vérité. Des compagnons, j'en avais quatre : le premier c'était la nuit obscure, le second c'était mon couteau d'acier, le troisième mon bon cheval, et le quatrième mon arc bien tendu. Mes messagers, c'étaient les flèches durcies au feu. »

Alors le tzar, mon espoir, le tzar, très-chrétien, me dira : « Honneur à toi, mon enfant, qui sais si bien voler et si bien parler! Pour ta récompense, je te ferai un beau présent; je te donnerai un palais au milieu des champs, deux poteaux et une corde de chanvre. »

Peu à peu, comme nous l'avons dit, les germes de cette naïve et originale poésie furent anéantis, et il n'en restait plus guère, quand vint le grand réformateur qui devait transformer la Russie. Du règne de Pierre I[er], ainsi que chacun le sait, date pour cet empire une ère toute nouvelle, une révolution dans sa langue, dans sa littérature, dans ses institutions.

Après une succession d'écrivains plus ou moins notables, dans les derniers temps apparut Alexandre Pouschkine, qui acheva de perfectionner la langue de ses prédécesseurs. A la même époque, la Russie s'honorait de posséder un autre poëte, Michel Lermontoff.

Descendant d'une des anciennes familles de l'aristocratie, Lermontoff, selon l'usage de la noblesse russe, entra tout jeune dans la garde impériale. Un poëme qu'il composa sur la mort de Pouschkine le fit exiler dans le Caucase. Il s'attacha vivement à cette contrée, et il en est devenu le poëte. Quoiqu'il possédât une fortune indépendante, ce qui n'est pas un privilége ordinaire parmi les écrivains, il vécut d'une vie de souffrance. Fidèle à ses amitiés, ardent en ses affections et également inébranlable dans ses animosités, il eut à subir d'amers désappointements : le mensonge et la trahison. Passionné pour les fiers et généreux sentiments, il ne pouvait dire ouvertement sa pensée au sein de la société qui l'entourait. Il était forcé de se taire devant l'oppression et l'injustice. Un jour, il avait osé manifester son indignation dans son ode énergique sur la mort de Pouschkine, et il avait été puni de son audace par un arrêt de bannissement. Privé de la vive action qu'il ambitionnait, il se réfugia dans ses rêves de poëte, et les douloureuses émotions qu'il éprouvait, il les exprima tantôt par de touchantes mélodies, tantôt par des chants dramatiques, ou par de tristes ironies.

Nous allons essayer de traduire dans leur sévère concision trois de ses petites pièces lyriques. Elles révèlent en quelques strophes ce qu'il y avait de froide amertume dans cet esprit déçu, dans ce cœur d'exilé.

Dans la première, le poëte s'adresse à une femme à laquelle il a laissé concevoir une pensée d'amour, et il lui dit :

Non, je ne t'aime pas, comme tu veux le croire;
Non, ta froide beauté ne m'a point ébloui;
Ce qui m'attache à toi, ce n'est que la mémoire
D'une autre passion d'un temps évanoui.

Souvent, quand près de toi je m'assieds en silence,
Quand mes regards ardents sont fixés sur les tiens,
Non, ce n'est pas à toi qu'en ce moment je pense ;
Avec mon propre cœur, triste, je m'entretiens.

De celle qui charma les jours que je regrette
Je cherche dans tes traits les doux traits tant aimés,
Dans ta voix, les accents de cette voix muette,
Et dans tes yeux, ses yeux à tout jamais fermés.

Dans la seconde de ses élégies, Lermontoff dépeint la séparation de deux amants qui se sont crus à jamais liés l'un à l'autre :

Ils juraient de s'aimer sans cesse,
Car ils s'aimaient très-tendrement ;
Puis un jour vint, jour de tristesse,
Qui leur fit rompre leur serment.

Quelquefois, ils se rencontrèrent
Tous deux encore par hasard.
En silence ils se saluèrent
Avec un morne et froid regard.

Ils oubliaient dans leur silence
Le temps qui les avait charmés,
Leurs doux élans, leur espérance,
Et combien ils s'étaient aimés.

Sur eux tombe l'ombre profonde,
L'ombre dernière du trépas,
A la lueur d'un autre monde
Ils ne se reconnaissent pas.

La troisième de ces compositions, intitulée : *Actions de grâces*, est un douloureux sarcasme :

Je te rends grâces, ô Seigneur !
Du tableau varié d'un monde plein de charmes,
Du feu des passions et du vide du cœur,
Du poison des baisers, de l'âcreté des larmes ;

De la haine qui tue et de l'amour qui ment,
De mes rêves trompeurs perdus dans les espaces,
De tout enfin, mon Dieu ! Puissé-je seulement
Ne pas longtemps te rendre grâces !

Lermontoff avait une grande admiration pour le génie de Pouschkine, mais il ne fut jamais son imitateur. Jamais il ne pactisa, comme Pouschkine, avec la société au milieu de laquelle il était forcé de vivre. Jusqu'à sa mort, il resta en lutte avec elle. Le 14 décembre 1825 est un jour mémorable dans les annales de la Russie. Ce jour-là mourait l'empereur Alexandre, dont la douceur avait favorisé le développement des aspirations libérales, et ce jour-là l'empereur Nicolas inaugurait son règne par une sanglante exécution. La carrière littéraire de Pouschkine était alors à son point culminant. Celle de Lermontoff commençait :

« Rien, dit M. Al. Herzen, ne peut faire mieux voir le changement opéré dans l'esprit public, en 1825, qu'une comparaison entre Pouschkine et Lermontoff. Pouschkine était fréquemment mécontent, triste, blessé, mais pourtant enclin à la paix. Il la souhaitait et la croyait très-possible. A tout instant, il sentait vibrer dans son cœur le souvenir du gouvernement d'Alexandre. Lermontoff était si habitué au désespoir, qu'il ne cherchait pas même à s'en affranchir. Jamais il n'apprit à espérer. Il n'acquiesça point au nouveau régime, parce qu'il ne trouvait aucune compensation à un tel acquiescement ; il n'offrit point fièrement, comme Pestel et Ryleieff, sa tête au bourreau, parce que ce sacrifice lui semblait inutile. Il renonça à la lutte, et finalement mourut sans entrevoir son grand but.

» Il se réveilla au coup de pistolet qui tua Pouschkine. Il écrivit une ode énergique dans laquelle il exposait les basses intrigues, les intrigues de journalistes officiels et d'espions littéraires, qui avaient produit le fatal duel dans lequel venait de périr Pouschkine, et il s'écriait : « Vengeance, » empereur ! vengeance ! » Il expia cette ardente invocation par quatre années d'exil, et, en 1841, son corps était enseveli au pied du Caucase.

» Par bonheur, ce que Lermontoff a écrit pendant les quatre dernières années de sa vie n'a pas été perdu. Lermontoff appartient à notre génération. Nous étions, il est vrai, trop jeune pour prendre part aux événements du 14 décembre, mais ils éveillèrent notre conscience politique, et nous vîmes les bannissements et les exécutions qui en furent la suite. Condamné au silence, nous apprîmes à vivre intérieure-

ment et à garder en secret nos pensées, des pensées de doute, de négation, de colère. Dans ses émotions, Lermontoff était constamment poursuivi par l'ombre du scepticisme. La mélancolie était empreinte sur son front et on la retrouve dans tous ses poëmes. Il avait plus d'affinité avec le génie de Byron que Pouschkine. Son malheur fut de posséder trop de pénétration et d'avoir la hardiesse de parler sans déguisement. Les natures faibles et irritables ne pardonnent pas une telle sincérité. On représentait Lermontoff comme un enfant gâté de l'aristocratie, comme un de ces oisifs qui meurent d'ennui et de satiété. On ne voyait pas comme il souffrait. Quand il partit pour le Caucase, il était épuisé. Il dit à ses amis qu'il allait chercher la mort, et il a tenu sa parole. »

Les pénibles conflits de sa vie, la contrainte imposée à son génie et à son ardent amour de la vérité aigrirent, irritèrent son caractère. Cette malheureuse disposition d'esprit lui suscita diverses querelles et l'entraîna dans plusieurs duels. Pour un de ces duels, il fut condamné à l'emprisonnement dans une forteresse. Il en eut un encore dans lequel il succomba à l'âge de trente-huit ans.

M. Bodenstedt, qui a traduit en allemand une grande partie des œuvres de Lermontoff, a raconté d'une façon intéressante l'impression qu'il éprouva quand il vit pour la première fois cet infortuné poëte :

« C'était, dit-il, à Moscou, dans l'hiver de 1840, peu de temps avant le dernier départ de Lermontoff pour le Caucase ; je dînais dans un restaurant français très-fréquenté par les Moscovites, avec un jeune Russe très-intelligent, nommé Paul Alsuvieff. Quelques personnes de notre connaissance nous rejoignirent pendant le dîner, entre autres un prince d'un esprit fort borné, mais d'un très-bon caractère, car il supportait sans aucune récrimination les railleries qu'on lui adressait. La vive conception, la prompte repartie, en un mot, ce qu'on appelle l'esprit français, est aussi familier à l'aristocratie russe que l'usage de la langue française.

» Nous en étions à boire du vin de Champagne, et la joyeuse verve de mes compagnons était fort animée, quand tout à coup je vis entrer un jeune homme d'une taille moyenne, d'une figure distinguée et d'une étonnante souplesse de mouvements. Il frappa amicalement sur l'épaule d'Alsuvieff, fit un riant salut au prince et dit froidement bonsoir aux autres. Sa chevelure, soigneusement peignée et un peu frisée sur les côtés, laissait à découvert un front large et haut. Ses grands yeux semblaient rêver, tandis qu'une expression satirique se jouait sur ses lèvres finement découpées. Une cravate noire était négligemment nouée à son cou, et sa redingote militaire à demi boutonnée laissait entrevoir une chemise d'une blancheur parfaite.

» Alsuvieff me présenta à lui. Il m'adressa rapidement quelques mots, puis s'assit près de nous pour dîner. En parlant aux domestiques, il employait des termes grossiers dont les gentilshommes russes se servent souvent, mais qui me choquaient dans sa bouche, car c'était Michel Lermontoff.

» Après avoir mangé à la hâte quelques morceaux et bu quelques verres de vin, il devint très-communicatif, et ce qu'il disait devait être fort amusant, car à tout instant il provoquait les éclats de rire de ses auditeurs. Mais il avait engagé la conversation en russe, et à cette époque je n'avais encore qu'une imparfaite connaissance de cette langue. Je remarquai seulement qu'après avoir raillé plusieurs personnes, il

finit par diriger sur le jeune prince tous ses sarcasmes. Celui-ci l'écouta d'abord avec une parfaite mansuétude, puis finit par prendre une attitude qui prouvait qu'en dépit de son peu de capacité intellectuelle il avait du moins un sentiment de dignité. Lermontoff, dont il avait été le condisciple, se montra réellement affligé de l'avoir offensé; il s'efforça de l'apaiser, et bientôt y réussit.

» Les poésies de Lermontoff, publiées en 1840, m'avaient inspiré pour lui une vive sympathie; mais sa façon d'être dans cette réunion, où je le rencontrai pour la première fois, ne me donnait aucun désir de le revoir. Le lendemain, cependant, je le retrouvai dans le salon de Mme de Momonoff, et il produisit sur moi une meilleure impression. Il était, quand il le voulait, très-aimable, et lorsqu'il se consacrait à un sentiment d'affection, c'était de cœur et d'âme. Ceux qui, sachant ses faiblesses, n'avaient pas encore appris à reconnaître ses excellentes qualités, prenaient à tâche de l'éviter, car, très-souvent, son penchant à la satire l'emportait trop loin; mais il pouvait être doux et gentil comme un enfant; la disposition la plus habituelle de son esprit était grave et mélancolique. Telle était aussi l'expression de sa noble figure, et tel le caractère de ses principales productions. Cet exil dans le Caucase, cet arrêt pareil à celui de Prométhée, beaucoup des compatriotes de Lermontoff l'ont subi, mais aucun d'eux n'y a conquis la gloire comme lui. »

Lermontoff est par excellence le poëte subjectif. Ses œuvres sont le reflet de son âme, de ses joies et de ses douleurs, de ses espérances et de ses déceptions. Ses héros sont une partie de lui-même, et en réalité ses poëmes sont sa biographie. Il ne manquait point cependant des qualités qui font le poëte objectif. Au contraire, quelques-unes de ses compositions, telles que *le Songe du tzar Ivan Wassilievitch*, *le jeune Garde du corps*, et *le hardi marchand Kalashnikoff*, prouvent qu'il était parfaitement capable de dessiner des figures en dehors de sa propre individualité. Mais il était de ces hommes dont la faculté de création se détache rarement de l'influence de leurs propres impressions et de leurs jugements personnels. Ces hommes-là apparaissent ordinairement dans la décadence des anciennes sociétés, dans des temps de transition, de scepticisme général et de corruption morale. Le pur esprit de l'humanité semble se réfugier en eux, et ils en sont les interprètes. D'un côté, ils critiquent et condamnent les folies et les vices du monde qui les entoure, par la révélation de leurs propres erreurs, de leurs mœurs, de leurs combats; de l'autre, ils montrent à ce monde corrompu la beauté et l'idéale perfection de la nature humaine dont les hommes de génie conservent toujours le secret. Ils associent habituellement l'élément lyrique à l'élément épique, l'action à la réflexion, le récit à la satire. Byron est le plus éminent représentant de cette classe de poëtes, et Byron et Pouschkine ont exercé une grande influence sur Lermontoff. Pouschkine lui a enseigné l'art de la versification russe; Byron lui a inculqué son superbe accent de mépris. Ces deux influences n'ont pourtant point altéré son originalité; au contraire, elles l'ont corroborée.

On remarquera dans ses écrits, comme dans ceux de Pouschkine, un réalisme qui est l'un des traits principaux du caractère littéraire de sa nation. Avec leur vive impressionnabilité, avec leur talent d'observation et leur facilité à s'assimiler les impressions des autres, les Russes sont

particulièrement aptes à développer ce réalisme littéraire qui semble devenir la base de l'art moderne. De quelque côté que Lermontoff dirige ses pensées, il reste toujours sur le terrain de la réalité. De là cette précision, cette fraîcheur, cette fidélité de peinture qui nous frappent dans ses poëmes épiques; de là aussi l'exactitude consciencieuse de ses compositions lyriques, qui sont le vrai miroir des dispositions de son esprit. Comme il le dit lui-même dans l'introduction à son *Ismaël Bey*, une de ses plus belles œuvres : « Dans un cœur si longtemps mort, la véritable inspiration se réveille pour convertir en un chant poétique la ruine et la dévastation de la douleur et de la passion. »

Forcé de servir dans une armée qui, pendant tant d'années, lutta vainement contre les libres et sauvages peuplades du Caucase, il s'imprégna de la poésie que lui offraient ces régions du Caucase, par la solitude de leurs steppes, par la grandeur de leurs montagnes, par l'esprit de liberté chevaleresque de la belle race qui les habite. Il se jeta avec ardeur dans la lutte engagée avec cette race belliqueuse, non point par un sentiment d'animosité contre elle, ni par une idée de confiance dans la justice de la cause qu'il était appelé à soutenir, mais parce que l'excitation du combat lui plaisait, parce qu'il y trouvait l'oubli de ses agitations intérieures, et enfin parce qu'il se souciait peu d'une vie dont il ne pouvait faire un meilleur emploi. Sa prédilection pour la race circassienne est incontestable, et elle nous est démontrée par ses meilleures œuvres, entre autres par un de ses poëmes intitulé : *Mtziri*, dont nous voulons donner une analyse.

Un général passe par Tiflis, emmenant avec lui un enfant circassien. Ce jeune captif, nommé Mtziri, étant fatigué du voyage et malade, le général le laisse dans un ancien couvent, à la garde des moines qui promettent de prendre soin de lui. Mtziri a environ six ans; il est sauvage comme la chèvre des montagnes, et en même temps doux comme un agneau. Il supporte en silence et fièrement sa captivité, et dans la souffrance qu'il endure, pas une plainte ne s'échappe de ses lèvres. Enfin, les affectueuses attentions d'un religieux lui rendent la santé. Quoiqu'il se montre encore timide et sérieux, quoiqu'il tourne souvent ses regards vers l'Orient, il s'accoutume peu à peu à l'accent d'une langue étrangère. Il reçoit le baptême de l'Église grecque et se prépare à entrer dans la vie monastique. Mais par une nuit d'automne, tandis que les moines étaient agenouillés au pied de l'autel, il disparaît. Pendant trois jours on le cherche inutilement dans les bois et dans les ravins. Enfin, on le découvre étendu sur le sol d'un steppe désert. On le ramène au cloître dans un état de langueur mortelle, et il refuse de répondre à toutes les questions qui lui sont adressées, jusqu'à ce qu'un vieux religieux se présente à lui avec les sacrements de l'Église. Alors il recueille ses forces, et dit à celui qui lui apporte une dernière consolation : « Merci de votre bonté et de votre charité. Vous m'engagez à vous parler à cœur ouvert. Je crois que c'est un soulagement pour l'homme de confesser ce qui pèse sur sa pensée. Mais je n'ai jamais fait de mal à personne, et comment dire les émotions que j'ai éprouvées? Ma vie a été courte et captive; je donnerais bien volontiers deux existences semblables pour quelque temps d'action et de liberté. Une seule passion m'a gouverné, obsédé, tourmenté et épuisé; elle est restée dans mon sein, comme un ver rongeur; dans mes veilles et dans mes rêves, elle emportait mon esprit au milieu du tumulte

des combats, là où les montagnes s'élèvent au-dessus des nuages, là où l'homme vit en liberté comme l'aigle. J'ai moi-même entretenu dans ma douleur ce feu qui me consumait. Je veux m'en confesser à Dieu et aux hommes, mais je ne puis en demander pardon. »

Mtziri dépeint alors tous ses sentiments secrets, comment la vue des nuages brillant sur les cimes du Caucase ravivait dans son imagination les scènes de son enfance, le souvenir de la cabane de son père, des vieux guerriers à la face bronzée, assis le soir sur le seuil de leurs portes, de ses jeux sur la pelouse, de ses sœurs chantant autour de lui, et des actes de courage héroïque qu'il entendait raconter. Il raconta ensuite comment il s'échappa du couvent par une nuit orageuse, comment il se plaisait, dans sa sauvage agitation, à entendre rugir la tempête.

« Puis, voilà, dit-il, qu'à la fin de la nuit je me trouve sur le bord d'un abîme où mugit un torrent, et au bord de ce précipice s'épanouit une riche végétation, et j'entends l'hymne de la solitude, plus solennel que celui des hommes. Je reste là dans une muette contemplation, jusqu'à ce que la soif m'oblige à monter de roc en roc pour tremper mes lèvres dans une eau rafraîchissante. Alors résonne à mon oreille une voix mélodieuse qui éveille dans mon cœur une douce émotion, et devant moi apparaît une jeune et belle Géorgienne portant une urne sur la tête. La beauté de sa figure, l'éclat de ses yeux noirs troublent mes sens. Je la vois plonger son vase dans l'eau limpide, puis le remettre sur sa tête; elle se dirige vers une cabane au haut de laquelle flotte une fumée bleuâtre, et elle disparaît. Le sommeil alors me saisit, et dans mes songes je revois encore la jeune Géorgienne, et je dors jusqu'à ce que la lune se lève de nouveau dans le silence nocturne, interrompu seulement par le bruit du torrent. Une lumière brille dans la cabane lointaine; j'irais volontiers de ce côté, mais un désir ardent me domine, le désir de rentrer dans mon pays. Je me mets en marche, et bientôt je m'égare dans la profondeur des bois; je monte au haut d'un arbre, et de tous côtés je ne découvre autour de moi que l'immense ceinture de la forêt. Tremblant et désespéré, je retombe sur le sol, et je pleure. Devant les hommes, je voulais cacher mes souffrances, mais là je puis pleurer sans honte. Tout à coup, une ombre passe devant moi, deux rayons scintillent dans les broussailles, un tigre s'élance de mon côté. Je brise une branche d'arbre, je me prépare à la lutte, et je sens que sur le sol de mes pères je n'aurais pas été un des derniers parmi les guerriers de l'aoul. »

Après un combat acharné, le tigre succombe, mais Mtziri eut la poitrine déchirée. Sans s'inquiéter de ses blessures il continue sa route, et au lever du soleil il se trouve sur la lisière de la forêt, mais il est revenu par un long détour au lieu même qu'il voulait fuir. Devant lui est la terre des Russes, l'enceinte de son couvent.

C'est alors que les moines le découvrent et le ramènent dans leur domaine. Il leur adresse une dernière prière : c'est de vouloir bien le porter dans le jardin où fleurissent deux acacias, où l'air est pur et balsamique. De là, il verra encore les montagnes du Caucase, et il lui semble que la brise du soir leur portera son dernier adieu. Il lui semble qu'alors son ami sera près de lui, qui essuiera la sueur de son front et lui murmurera à l'oreille le doux accent du pays natal; il mourra ainsi paisiblement, sans maudire personne.

Cette esquisse ne peut donner qu'une très-

imparfaite idée de la beauté de ce poëme, de sa touchante simplicité, du charme de quelques-unes de ses peintures. Ici, plus que dans ses autres compositions épiques, le poëte nous révèle dans son individualité le secret de sa vie intérieure. L'histoire de ce jeune montagnard qui, dans sa monotone retraite, aspire à rentrer au sein de la vivante nature, à s'associer aux combats, à l'activité, aux affections des hommes libres, c'est l'histoire du génie qui, dans les sentiments d'une existence idéale, est condamné à vivre au milieu d'une société servile et corrompue; du génie qui brise ses ailes dans sa lutte impuissante contre la loi qui le subjugue. Mais à sa dernière heure, le poëte veut mourir en paix et ne pas maudire, car il a eu du moins la jouissance de ses rêves, et dans sa vive compréhension, il peut pardonner. « Si nous comprenions tout, a dit une femme d'esprit, nous pardonnerions tout. »

L'*Ismaël Bey,* de Lermontoff, est aussi un beau poëme. Quelques critiques le préfèrent même à *Mtziri*. Malheureusement, les ciseaux de la censure en ont retranché de nombreux passages. Lermontoff parlait avec un profond dégoût des rigueurs de cette institution russe, et, pour les subir le moins possible, il ne publia lui même qu'une petite partie de ses œuvres. Les autres ont paru après sa mort. Le sujet de son poëme d'*Ismaël Bey*, emprunté, comme celui de *Mtziri,* au Caucase, nous fait voir encore l'admiration que le jeune exilé éprouvait pour la poésie de cette contrée, pour la fière race qui y a conservé sa grâce naturelle, sa force primitive, sa sauvage originalité.

Ismaël Bey nous représente peut-être un peu trop, pour un héros d'un monde incivilisé, les rêveries et le scepticisme du poëte, mais l'image de Surah, la jeune fille lesghienne, peut être mise en parallèle avec les plus charmantes figures féminines de Byron.

Nous ne voulons point entrer dans l'analyse de toutes les compositions de Lermontoff; il en est une cependant qui mérite une mention particulière. Elle a pour titre *le Démon*, un démon tout différent de ceux qui ont été imaginés par d'autres poëtes. Le Méphistophélès de Gœthe nous représente l'esprit toujours inquiet dans des jouissances toujours bornées, l'esprit de négation qui souvent s'allie à de grandes facultés intellectuelles. Le Lucifer de Byron nous montre le rigoureux scepticisme métaphysique plongeant dans les profondeurs de l'existence, et demandant la raison de toute chose. Dans le démon de Lermontoff, nous voyons l'esprit du mal torturé par la pensée qu'il est à jamais banni de la sphère du bien. Méphistophélès et Lucifer ne peuvent renoncer à leur froid et souverain mépris, et envient l'innocente quiétude d'une âme dont la foi n'a jamais été ébranlée. Le démon de Lermontoff, au contraire, souffre les angoisses du mal. Dans son dédain, dans sa révolte éclate le regret de ce qu'il a perdu. Le mal lui devient insupportable. Il lui est si aisé de l'accomplir! Nulle part, sur la terre, il ne rencontre une opposition, et il finit par se lasser de ses faciles triomphes.

Mais un jour, tandis qu'il promène ses regards sur les plaines enchantées de la Géorgie, il aperçoit Tamara, la fille d'un des princes du pays. C'est le soir qui précède la veille de son mariage. Elle est sur la terrasse de la maison de son père, entourée d'un cercle d'amies et des riches présents qui lui ont été offerts pour ses noces. Des chants résonnent près d'elle. Tamara se lève, saisit son tambourin et commence une danse qui n'est point connue en d'autres pays, un simple exer-

cice du corps, mais une poésie symbolique, un langage de l'âme. Tantôt à demi fermés sous leurs longs cils, tantôt s'ouvrant avec éclat, ses yeux s'accordent avec tous ses mouvements. Le démon la voit, et une indicible passion s'empare de lui. La glace de son cœur se fond. Il comprend de nouveau le bonheur de l'amour et de la vertu, et se souvient de l'image des félicités terrestres qu'il a perdues. En vain il lutte contre ses souvenirs, il ne peut les écarter de son esprit. Dieu lui-même ne peut lui donner l'oubli, et son tourment est dans ses réminiscences.

Cependant le fiancé s'avance à travers les montagnes avec une splendide caravane. Des gens d'une tribu ennemie l'attaquent, le dévalisent et l'égorgent. Son cheval l'emporte mort dans le domaine où il allait célébrer son mariage, et les accents de joie se changent en lamentations. Tamara est plongée dans la douleur. Mais la nuit, sur sa couche solitaire, elle entend une voix qui lui murmure des paroles de consolation, d'espoir, d'amour, une douce voix qui pénètre dans son cœur, qui lui inspire un sentiment plus grand, plus élevé que ceux qu'elle a connus jusque-là, et lui promet une autre consolation quand de nouveau l'ombre s'étendra sur les cimes du Caucase.

Puis la voix se tait. Tamara regarde autour d'elle et ne voit rien. Dans l'ardeur de ses émotions, elle s'endort, et dans ses rêves, elle distingue un être d'une beauté surnaturelle, qui ne peut être un enfant de la terre, et qui n'a non plus la forme d'un ange. C'est une vague et merveilleuse image, pareille à un crépuscule du soir, qui n'est ni l'ombre ni la lumière. Dès ce moment, une peine étrange s'empare de son âme, et elle prie son père de la laisser entrer dans un couvent, pour y finir sa vie dans un religieux isolement. Mais en vain elle se réfugie dans ce saint asile. Le feu allumé dans son cœur ne s'éteint pas. Elle invoque le secours de la mère de Dieu. Puis sa pensée s'égare dans des rêves qui la subjuguent, et à tout instant elle revoit la même image, écoute la même voix, et elle attend le bonheur qui lui a été promis. Le démon ne peut pénétrer dans l'enceinte sacrée, mais chaque nuit il erre autour du couvent, et ses soupirs, comme le souffle de la brise, agitent les feuilles des arbres. Un soir, Tamara, assise à sa fenêtre, entend un chant magique, un chant qui lui semble venir du ciel. Le démon pleure. Ses sentiments de haine et de mépris semblent anéantis. Il a l'espoir d'une nouvelle vie et d'un nouveau bonheur. Dans l'ardeur de cet espoir, il entre par la fenêtre entr'ouverte, et devant lui est un ange éblouissant de lumière qui étend ses ailes sur Tamara pour la protéger, et, jetant sur lui un regard de défi, lui demande de quel droit il ose pénétrer dans ce sanctuaire. Ces mots réveillent l'orgueil du démon. Il répond qu'il a le droit d'entrer dans cette demeure, que Tamara lui appartient depuis longtemps. L'ange alors regarde tristement la jeune fille et s'éloigne. Le démon s'approche de Tamara et lui dit toutes les peines, tous les tourments qu'il endure, et l'émeut et l'attendrit de telle sorte, que l'innocente Tamara promet de l'aimer si, de son côté, il s'engage à vivre d'une meilleure vie. Il le jure, et la jeune fille se laisse tomber dans ses bras.

Quelques heures après, le gardien du couvent, en faisant sa tournée, entend des cris de passion, de désespoir, et les sanglots de l'agonie. Tamara est morte, plus belle encore dans sa mort que dans sa vie. Son cercueil est couvert de guirlandes de fleurs et de broderies d'or; son vieux père désolé la conduit avec un nombreux cortége dans l'église bâtie par un de ses ancêtres

sur une des cimes du Caucase. A peine les chants funèbres ont-ils cessé, qu'une tempête effroyable éclate, renverse le mur de l'église, dévaste les environs. Puis un ange descend du ciel, et prend l'âme de Tamara pour l'emporter dans le séjour des béatitudes éternelles, en lui disant que le pardon est accordé aux cœurs candides qui n'ont point péché volontairement, mais qui ont aimé et ont été égarés par leur amour. En même temps, le démon, maudissant l'heure où il s'est abandonné à son espoir, retombe dans ses cruels souvenirs et ses fatales pensées.

Il y a dans ce poëme quelques parties faibles, et sa composition n'est pas à beaucoup près aussi parfaite que celle de *Mtziri*. Mais il produit une profonde impression, et il renferme une foule d'images d'une artistique beauté. La morale de cette œuvre est celle qui a été proclamée depuis longtemps : il sera beaucoup pardonné à ceux qui ont beaucoup aimé.

La malheureuse nature représentée dans un poëme par le démon, nous la retrouvons dans le seul ouvrage que Lermontoff ait écrit en prose, dans le roman qu'il a intitulé : *Un Héros de notre temps*, et qui a été traduit dans diverses langues de l'Europe. (1).

Petschosin, un héros de notre temps, nous rappelle l'Onieguin de Pouschkine, et nous offre un curieux tableau du caractère moderne de la société russe. Cependant la vie de Petschosin n'est point troublée seulement par la passion, par les déceptions de l'amour et la trahison de l'amitié, mais par une continuelle perplexité philosophique, par ces questions qu'il s'adresse à lui-même, et qu'il voudrait résoudre : Pourquoi suis-je né? Pourquoi dois-je vivre? C'est par cet esprit d'investigation qu'il se distingue d'Onieguin. C'est l'esprit de la jeune génération qui, comme nous l'avons dit précédemment, grandit sous les impressions du 14 décembre 1825 et de ses conséquences politiques. Il y a, de plus, une grande différence entre le découragement d'Onieguin et celui de Petschosin. Le premier, ayant éteint sa sensibilité dans le tourbillon du monde, tombe dans l'indolence et l'apathie ; le second, avec le même mépris pour la vie, la jette impétueusement dans tous les hasards, cherchant de tous côtés une arène à son énergie. Incapable enfin d'assouvir la soif de son esprit, il tombe dans le désespoir, par l'amère conviction qu'il ne peut ni accomplir un grand sacrifice ni coopérer au bien de l'humanité, ni même construire l'édifice de son propre bonheur.

On a souvent comparé l'un à l'autre Pouschkine et Lermontoff, l'un et l'autre illustrés par leurs œuvres, l'un et l'autre morts en duel, à la fleur de l'âge. Mais leurs œuvres n'ont point le même caractère. Pouschkine est le poëte artistique, Lermontoff, le poëte philosophique. Le premier ressemble à Gœthe, le second à Schiller. De plus, Lermontoff a un merveilleux talent de description. Il nous représente avec l'exactitude d'un géographe et d'un naturaliste toute une contrée sans la dépouiller de la vague atmosphère qui lui donne un prestige poétique. Nous voyons devant nos yeux le paysage qu'il dessine, nous sentons le souffle de la brise imprégnée des aromes de la Géorgie. Sur notre tête s'élèvent les cimes de neige du Caucase; à nos pieds est le précipice où mugissent les torrents. Nous suivons la course du cheval fougueux dans les steppes immenses. Nous pénétrons dans la solitude des forêts et des montagnes; enfin nous vivons en plein Caucase, et pas un Manuel de voyageur ne pourrait

(1) En français par M. X. Marmier : *les Bords de la Néva.*

nous donner une plus juste idée de cette région. Deux grands naturalistes de notre temps, Humboldt et OErsted, ont signalé l'heureuse influence que l'étude des sciences naturelles devrait avoir sur les productions esthétiques. Humboldt dit dans son *Cosmos* : « Si l'on a justement blâmé la froide poésie désignée par le nom de *poésie descriptive*, on ne pourrait appliquer le même blâme à celle qui traduirait en un beau et clair langage les découvertes modernes de la science, ou qui nous donnerait une vive et juste peinture des lointaines contrées. Les Arabes disent dans leur style imagé, et non sans raison : « La meilleure description est celle qui change en yeux les oreilles. »

X. M. (*The National Review.*)

Économie politique.

LA BELGIQUE ET LA CHINE.

La Belgique n'est qu'un petit royaume, mais dans ce corps de nain bat un cœur de géant. Elle a un renom historique auquel elle n'a jamais failli, malgré ses luttes nombreuses et ses revers fréquents. A une époque déjà bien éloignée, alors que ses limites étaient plus étendues, la Belgique faisait un commerce considérable. La grandeur ou l'exiguïté de chaque chose est relative, et comparativement la Belgique ancienne, avec ses divisions en duchés, en comtés, en marquisats, était un des États les plus florissants de l'Europe d'alors. Si nous nous plaisons à reconnaître ce fait, d'un autre côté les écrivains belges modernes ont, ce nous semble, une tendance beaucoup trop marquée à s'en prévaloir.

Par écrivains belges *modernes*, nous n'entendons pas seulement deux ou trois auteurs flamands qui ne seront bientôt plus compris de leurs propres concitoyens, mais quelques Belges qui écrivent en français, en assez bon français même, et dont la nationalité un peu fanfaronne aurait révolté les mâles natures des héros d'autrefois, les Baudouin et les Artevelde, que craignaient les papes, que flattaient les empereurs. Les annales des Pays-Bas fournissent aux Belges assez de sujets d'orgueil national, sans qu'ils aient besoin de revendiquer pour leur pays l'honneur d'avoir été le berceau de tous les arts, ou de nous montrer leurs grands hommes, leurs peintres, leurs orateurs, leurs poëtes, comme l'avant-garde de la civilisation du monde. Cet enthousiasme, qui risque de porter atteinte à la gravité de l'histoire, est, à vrai dire, plus ou moins commun à toutes les races chez lesquelles l'imagination l'emporte sur la raison. Les Irlandais, sous ce rapport, rivalisent avec les poëtes les plus exaltés de l'Orient, témoin l'historien O'Halloran qui, voulant faire remonter à la plus haute antiquité l'origine de sa langue maternelle, en

fixe le berceau dans le paradis, où, s'il faut l'en croire, elle était celle des anges. Mais ce genre de *gasconnade* n'est pas directement dans la nature des Belges. Leur caractère se rapproche plus du type teutonique que du type gaulois. Ils sont plus portés au sérieux qu'à la frivolité. Ils sont un mélange des qualités les plus remarquables du Français et de l'Anglais; c'est un enjouement que modère la prudence, une activité solide qu'éclaire un tempérament vif, une remarquable aptitude pour les affaires, et un profond amour pour les institutions libérales. Les Anglais regardent assez volontiers les Belges comme un rameau de leur famille qui, malgré la différence des mœurs et des relations, leur est étroitement attaché par les liens de la sympathie. D'un autre côté, en Belgique, c'est chose passée en proverbe que l'ambition du peuple est de faire du pays « une petite Angleterre. » Une nation si heureusement constituée n'a pas besoin d'emprunter à autrui; son costume historique paraîtra d'autant plus noble qu'il sera moins surchargé d'ornements étrangers.

A quoi bon de vaniteuses comparaisons entre les anciennes Flandres et les riches républiques de Tyr et de Venise? A quoi bon le tableau pompeux de ce qu'était Anvers, il y a trois cents ans, lorsqu'il s'agit d'un appel pratique aux ressources du moment, aux espérances de l'avenir? Moins un exposé de faits positifs est embarrassé de tropes et d'incidents épisodiques, plus il y gagne. Rappeler orgueilleusement les splendeurs du passé est absolument inutile pour faire apprécier au lecteur le génie mercantile de la Belgique moderne, ou pour nous convaincre que le peuple belge doit faire tous ses efforts pour donner de l'extension à son commerce. Le souvenir d'une grandeur passée n'est pas, que nous sachions, un titre indispensable à la conquête d'une nouvelle grandeur dans l'avenir. On peut même très-bien se demander si le spectacle d'un État qui se crée par ses propres forces une prospérité dont il n'avait jamais joui auparavant, n'est pas plus digne d'intérêt et plus instructif que celui d'un État qui cherche à reconquérir une renommée perdue. La Belgique, eu égard à ses rapports particuliers avec le passé et avec le présent, se trouve jusqu'à un certain point dans cette double situation. Jamais elle n'a pu devenir un État politique de grande initiative, mais nous ne voyons pas pourquoi elle ne deviendrait pas, par son industrie, sa persévérance et l'émulation qu'elle peut puiser dans ses glorieux souvenirs, une puissance commerciale importante. C'est vers ce but que son ambition se tourne, et les circonstances la favorisent. Toutefois, pour l'atteindre, il faut qu'elle pense et agisse comme un pays neuf, ayant, avec des idées et des vues neuves, la confiance, l'ardeur et la vigueur de la jeunesse.

La Belgique date de 1830, pas une heure plus tôt. En ce qui concerne les affaires du ressort ordinaire des gouvernements, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, elle n'existait pas avant cette époque. Aussi, lorsqu'on touche à sa situation ou à sa politique, il faut avoir soin de ne pas se fourvoyer dans les traditions des gloires flamandes. Celles-ci sont choses qu'il faut laisser dormir sur les vieilles tapisseries des vieux hôtels de ville, sur les charmants petits tableaux à fond d'or, sur les triptyques des autels, sur les merveilleuses sculptures qui marquent une ère extrêmement intéressante dans l'histoire de l'art et des Pays-Bas, mais qui n'ont pas plus de rapport avec l'histoire de la Belgique proprement dite, que la statue du héros de Southampton

avec la flotte de la grande Compagnie des paquebots à vapeur qui font aujourd'hui le service entre ce port et les Indes. Cette date de 1830 doit donc être notre point de départ dans notre examen de la situation matérielle de la Belgique et de son avenir; et, à partir de cette époque, nous devons nous dépouiller de tout enthousiasme poétique et discuter nos affaires en hommes d'affaires.

Or, que voyons-nous en 1830 et après? Que le peuple belge, absorbé par les travaux et les soucis de son affranchissement politique tout récent, ne pouvait trouver le temps de veiller à ses intérêts commerciaux, et en laissait par conséquent le soin au hasard. Il s'agissait bien vraiment d'usines et de manufactures, quand on avait à penser d'abord à l'organisation politique du pays! Le développement du commerce et de l'industrie, qui, en somme, ont surtout besoin, pour prospérer, de temps, d'expérience et de calme, cédait à des intérêts plus pressants, et l'intelligence et l'activité de la nation eurent longtemps pour arène exclusive les luttes de parti. Les personnes même les plus pénétrées de la nécessité de jeter les fondements d'un avenir stable et solide, et qui étaient animées du désir le plus vif de voir la prospérité matériellè marcher de pair avec le progrès politique, se sont vues obligées, faute de temps et de circonstances favorables, d'ajourner la réalisation de leurs projets. Rien de surprenant que le doute et la crainte accompagnent les premiers pas d'un pouvoir nouveau qui vient s'élever sur les ruines d'un autre. Un gouvernement qui n'a pas encore donné de garanties de durée ne saurait triompher de certaines appréhensions. Une colonie qui se fonde offre des encouragements plus directs à l'activité et rencontre moins d'entraves, car il n'y a point là d'intérêts préexistants à concilier, point d'engagements à contracter, point de conspirations à redouter. En Belgique, le gouvernement a eu à traverser des difficultés sans nombre; c'était un vaisseau entouré de récifs et ayant à bord un équipage impatient. Il fallait surtout s'abstenir de ces actes d'autorité qui, cependant, sont la sauvegarde de la discipline; il fallait laisser la constitution porter ses fruits, sans en paralyser le développement par aucun étalage intempestif de forces; il fallait rétablir l'ordre et la confiance à l'aide de mesures qui parussent nées de l'enchaînement naturel des événements.

Le gouvernement y a-t-il réussi? La réponse à cette question appartient aujourd'hui à l'histoire. La Belgique est depuis longtemps sortie de sa crise politique, et maintenant elle se repose en toute sécurité sur ses institutions nationales. Elle jouit de certains avantages que beaucoup de royaumes plus anciens n'ont pas : elle possède une constitution libérale et une presse libre qui la récompensent largement de ses sacrifices passés. Mais son commerce s'étiole; là seulement est son côté faible. Nous ne voulons pas dire sans doute qu'il soit allé décroissant depuis trente années; mais il ne s'est pas développé proportionnellement aux progrès qu'a faits la Belgique à d'autres égards. La faute en est naturellement à la panique qui a survécu à toutes les causes de panique, à l'épuisement du système commercial (résultat de l'émigration de la marine et de l'industrie) qui a suivi la révolution, et aux embarras du gouvernement. Mais à ces causes s'en est jointe une autre : le caractère même des commerçants. Les commerçants et les manufacturiers belges sont proverbialement timides, indécis, indolents, également incapables de lutter contre l'adversité et de profiter des bonnes

occasions. Quand ils se lancent dans une spéculation, ils sont toujours prêts à l'abandonner, si elle ne présente pas des avantages immédiats. Une grande affaire, un placement de fonds dans une contrée lointaine, une entreprise qui demande de l'audace et présente des risques à courir, tout cela dépasse complétement la portée de leurs calculs. Ils n'entreprennent rien qu'avec crainte, ils abandonnent leurs entreprises au premier symptôme d'insuccès. C'est en vain qu'on chercherait parmi les classes commerçantes de la Belgique le courage, les vues larges et l'esprit d'entreprise auxquels les princes marchands et les chefs maritimes des anciennes républiques devaient l'empire des mers et leur grande opulence. La torpeur du Belge le suit partout. C'est un phénomène rare qu'un négociant belge établi à l'étranger. Si l'on parcourt l'échelle sociale de l'industrie, du pauvre joueur d'orgue au riche banquier, il n'est guère de coin du monde habitable où l'on ne trouve des Suisses, des Italiens, des Français, des Allemands et des Anglais; mais un Belge de n'importe quelle profession, entreprenant quelque chose à l'étranger, c'est le *rara avis* par excellence. Les consuls mêmes, qui pourraient seconder activement l'extension du commerce de leur patrie, ne s'en troublent jamais la cervelle, et cela, tout autant peut-être parce qu'ils ne sont pas assez rétribués pour s'y intéresser, que parce que ceux qui devraient y prendre un intérêt ne s'en inquiètent pas plus qu'eux.

Le tableau n'est pas flatteur, mais nous n'y mettons rien du nôtre; nous copions seulement, et même nous adoucissons les teintes. L'original est l'œuvre d'un artiste du pays; en d'autres termes, nous nous renseignons pour cette étude à une publication belge récente, intitulée : *Complément de l'œuvre de* 1830, et qui émane d'un écrivain parfaitement informé.

Après avoir montré comment le commerce belge est resté en arrière des progrès politiques, le but de cet écrit est d'indiquer les moyens de le ranimer et de lui donner l'activité dont il est susceptible. L'idée qui fait le fond du volume est d'une nature tout à fait pratique, et l'ensemble est généralement rédigé avec clarté; mais il n'est pas entièrement exempt de ce vice d'hyperbole que nous avons signalé plus haut. Quoi qu'il en soit des pointes de l'auteur dans le domaine de l'imagination, elles ne sont heureusement pas la règle, mais l'exception, et elles n'affectent ni la valeur des arguments, ni l'importance de la proposition principale.

Ce n'est pas la première fois que le sujet est traité. Déjà en 1855 le duc de Brabant avait appelé sur cette question l'attention de la législature, et avait fait ressortir l'urgence d'adopter des mesures efficaces pour développer et faire progresser les intérêts du commerce. Depuis cette époque, le prince n'a cessé de travailler à défendre la même cause. Au mois de février dernier encore, lors de l'examen du budget des affaires étrangères devant le Sénat, il a parlé longuement sur l'avenir commercial du pays. Il a démontré que le commerce spécial, qui représente le mouvement personnel de la Belgique, a triplé depuis 1836, et, en présence de ce fait, il a sagement rappelé à l'assemblée que le progrès, pour se maintenir, réclame des efforts incessants. Il a signalé l'accroissement de l'industrie manufacturière dans certains pays voisins, comme un résultat qui non-seulement enlève des consommateurs aux produits belges, mais crée rapidement des rivaux. « Les plus proches marchés, a-t-il fait observer, finiront probablement par

être perdus pour quelques-unes de nos grandes industries. Un changement visible a eu lieu dans notre fabrication des articles de toile et de coton ; aujourd'hui nos machines, nos fers et nos rails s'expédient principalement en Espagne, en Italie et en Russie. Notre cercle d'action s'étend loin, mais il doit s'étendre plus loin encore. L'activité de nos ateliers, le bien-être de nos ouvriers, la richesse de notre commerce en dépendent. Si, par suite de différentes causes, certains marchés, qui sont proches de nous et d'un accès facile, devenaient moins accessibles, d'autres nous sont ouverts, plus éloignés, il est vrai, mais beaucoup plus vastes, et susceptibles en peu d'années, grâce aux chemins de fer, aux paquebots à vapeur et au télégraphe électrique, de devenir d'un accès facile pour ceux qui auront la sage précaution d'y prendre pied. » L'idée suggérée dans ce passage, et élaborée dans tout un discours plein de sens et de logique, est complétement développée dans le livre dont nous nous occupons. Le *Complément de l'œuvre de* 1830 est, en effet, l'exposé et l'éclaircissement de la théorie du duc de Brabant ; et si nous n'osons pas dire que ce livre ait été inspiré directement par le prince, nous croyons certainement pouvoir dire qu'il reproduit exactement ses vues.

La situation de la Belgique est clairement exposée dans les quelques mots que nous venons de citer. Les pays qui autrefois s'approvisionnaient à ses manufactures, tels que l'Autriche, la Russie, les provinces du Rhin et le nord de la France, fabriquent aujourd'hui par eux-mêmes ; non-seulement ces pays ferment leurs marchés à la Belgique; mais, en outre, ils absorbent rapidement les marchés éloignés, sur lesquels le fabricant belge aurait pu autrement espérer réparer ses pertes. Figurons-nous simplement ce mouvement poussé à ses dernières conséquences, et nous verrons le commerce de la Belgique anéanti, ou du moins réduit à ses marchés intérieurs, en admettant encore que ceux-ci puissent se maintenir contre une si formidable concurrence. C'est pour parer à la possibilité d'une semblable ruine que le duc de Brabant propose de lier des relations commerciales avec la Chine.

Cette proposition est parfaitement légitime. Tous les pays doués de forces productrices, à qui s'en est présentée l'occasion, se sont efforcés de chercher des débouchés sûrs à l'exubérance de leur industrie. Nous n'avons pas besoin d'en appeler à l'histoire pour en trouver des preuves. L'Europe, à l'heure qu'il est, en fournit un grand nombre : c'est l'Angleterre avec ses grands établissements coloniaux ; c'est la France et l'Espagne guerroyant en Cochinchine; c'est la Hollande sans cesse élargissant le cercle de son activité et allant maintenant chercher des acheteurs en Australie ; c'est la Prusse tentant d'attirer dans ses ports de Stettin et de Dantzick les importations qui lui arrivaient jusqu'à ce jour par la voie de Brême; c'est l'Autriche, dont les moyens de production dépassent de beaucoup les moyens d'exportation, construisant à grands frais des chemins de fer pour mettre le seul port qu'elle possède en communication avec le reste de l'empire, et organisant des expéditions pour aller à la découverte de nouveaux marchés ; c'est la Suède enfin qui, non contente de son vaste commerce de minerais, se fait industrielle à son tour et exporte son fer tout fabriqué. Quoique par des voies et des moyens différents, tous ces peuples tendent à un but commun et sont autant d'exemples de l'application d'un même principe.

L'expédition commerciale au Japon, en

Chine et dans royaume de Siam, projetée au printemps dernier par la Prusse et retardée par la guerre d'Italie, indique la marche que la Belgique doit suivre; mais le livre que nous avons sous les yeux va un peu plus loin. Des résultats que la Sardaigne a retirés de sa participation à la guerre de Crimée, il déduit la conséquence que la Belgique aurait pu de la même manière hâter la réalisation de ses projets en s'associant à l'Angleterre et à la France contre la Chine. Si la Belgique avait suivi cet avis, elle aurait commis une faute grave. Il n'y a pas la moindre analogie entre les deux cas. La Sardaigne subissait sur ses frontières une oppression puissante, dont il lui tardait de secouer le joug; elle avait des torts historiques à réparer, ce qui lui donnait le droit d'offrir sa coopération aux puissances libérales de l'Europe; et, en outre, elle était collatéralement intéressée au dénoûment de la guerre. La Belgique n'avait pas de raisons équivalentes à faire valoir pour s'unir aux alliés dans la guerre qu'ils viennent de faire à la Chine (1). Une telle conduite serait aussi difficile à justifier en principe, qu'elle serait fatale aux fins qu'on en a vue. Si la Belgique veut étendre son commerce, il faut qu'elle demeure attachée au principe de la paix. La guerre est dispendieuse, et la Belgique n'est certainement pas en position de risquer une augmentation de dépenses pour courir après un gain problématique. Ne serait-ce pas une politique plus sage pour elle de ménager ses forces de manière à devancer la Prusse dans les mers du Japon?

Mais la Prusse n'est pas la seule puissance que préoccupe l'idée d'aller chercher des débouchés au Japon et en Chine. Le Danemark est résolu d'envoyer dans ces parages une commission commerciale escortée d'une couple de frégates; et la Suède, la Norwége, l'Italie, et peut-être même la Turquie, se préparent à suivre cet exemple. Toutefois, ce sont les mouvements de la Russie, de ce côté, qui ont le plus d'importance.

Profitant du fer, des machines et même des ingénieurs de la Belgique, la Russie s'occupe activement de construire des voies qui, une fois achevées, mettront en communication directe ses centres de population et ses districts miniers, et finiront ainsi par lui permettre d'approvisionner des produits de ses propres manufactures non-seulement les populations éparses sur son vaste territoire, mais encore les marchés éloignés de la Chine et du Japon. Elle travaille même, à cette heure, à se frayer des voies directes de communication entre la Sibérie et le Céleste Empire, en étendant ses côtes dans la direction du sud, jusque dans le golfe de Tartarie. Le but réel de ces efforts, ce n'est pas, comme on l'a généralement supposé, d'agrandir ses domaines, mais d'accroître ses relations commerciales avec un État qui renferme 300 ou 400 millions d'habitants. Afin de faciliter ce gigantesque trafic, elle a tracé trois grandes routes principales. La première passe par Kiachta et ouvre la Sibérie centrale et la Sibérie occidentale aux produits de la Chine, qui pourront aisément se transporter de là jusqu'en Allemagne et dans le nord de l'Europe, lorsque le règlement des divers tarifs aura rendu le transit praticable; la seconde porte le commerce russe sur les bords de l'Amour, point d'une importance incalculable; et la troisième, qui débouche de la Chine occidentale, traverse la Tartarie indépendante dans la direction de la mer Caspienne, qu'il ne

(1) L'auteur de cet article, on le comprend de reste, écrivait pendant la guerre avec la Chine et avant la paix encore récente.

faudrait pas trop s'étonner de voir un jour, grâce à la prodigieuse activité des Moscovites, reliée à la mer Noire par un canal ou par un chemin de fer. Ces vastes projets, qu'ils finissent ou non par s'exécuter, sont sans aucun doute dans les idées de la Russie, et en voyant cette puissance établir des consulats en Australie et dans les îles du Sud, on est fondé à conclure que, si elle ne parvient pas à réaliser la totalité de ses desseins, ce ne sera pas faute d'énergie et de persévérance.

Au milieu de cette activité générale qui se manifeste chez les peuples, tant au dedans qu'au dehors, la Belgique seule reste les bras croisés. Les États ses voisins sont constamment en alerte, à la recherche de débouchés nouveaux pour leurs produits, et ils s'efforcent de mettre leur commerce en harmonie avec les changements qu'a amenés et amène journellement dans l'ordre des choses tout ce qui se fait autour d'eux; mais la Belgique demeure passive.

Pour se former une idée sommaire de la langueur dans laquelle elle a laissé tomber son commerce avec l'étranger, il suffit de citer un ou deux faits principaux.

Les exportations de la Belgique en France s'élevèrent, en 1857, valeur réelle, à environ 158 millions de francs, tandis que ses exportations en Asie, en Afrique et en Amérique, pendant le même laps de temps, n'atteignirent pas 37 millions de francs. La seule ville de Hambourg fait trois fois plus d'affaires hors de l'Europe que la Belgique tout entière; et Anvers, qui, grâce à sa position, devrait être un des ports les plus florissants du continent, ne fait guère que le transit des matières premières expédiées des États-Unis en Allemagne.

Dans ces circonstances, rechercher en Chine les moyens propres à rétablir les forces languissantes du pays est, selon toute apparence, le plan le plus judicieux qu'on puisse recommander. Le médecin qui prescrit ce remède connaît bien l'état du malade et sait précisément le topique qui a le plus de chance de succès.

De tous les pays où l'on puisse compter un jour ou l'autre voir s'accroître indéfiniment les exportations des produits manufacturés de l'Europe, c'est la Chine qui offre le plus d'éléments de réussite. Son territoire est immense, et l'on ne saurait concevoir de bornes à l'étendue des affaires qui, une fois établies sur un pied sûr et solide, peuvent se faire avec sa population. Nul doute qu'il n'y ait des obstacles à vaincre, avant qu'on parvienne à cet Eldorado commercial; mais ces obstacles ne sont pas insurmontables. L'histoire de la Chine, sous le rapport de ses relations avec les autres pays, n'est qu'une série de lois violées, d'engagements rompus, et de contradictions révoltantes. Dans nos relations avec les Chinois, il n'y a qu'une chose de certaine, c'est l'incertitude; on ne doit pas néanmoins désespérer de pouvoir s'y faire une position tenable et avantageuse. Les Chinois, il est vrai, suivent une politique de jaloux isolement; mais, à côté de cela, nous les voyons lier avec l'Europe des relations de commerce plus constantes et plus assidues qu'aucune autre contrée du globe, en dehors de la sphère de ce que nous appelons la civilisation. En moins de trois siècles et demi, la Chine a fait le tour du monde commercial, et a eu d'actives relations avec la Hollande, l'Espagne, le Portugal, la Russie, l'Angleterre, le nord de l'Allemagne et les États-Unis. L'auteur belge nous donne un récit succinct de ces transactions; mais ici elles ne nous intéressent pas directement, à l'exception toutefois des mesures prises récemment par la Russie.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte de l'Asie pour voir que le grand désert de Shamo ou de Gobi s'étend entre Kiachta sur la frontière russe et le centre de production de la Chine, et que la seule route qui amène de Kiachta à Pékin passe à travers ces vastes plaines de sable et les montagnes qui les entourent en partie. Pour remédier à ce grave inconvénient, les Russes nourrissaient depuis longtemps le dessein de pousser leur frontière jusqu'aux rives de l'Amour. Pendant la guerre de Crimée, le bruit s'était répandu qu'ils avaient réalisé leur projet; mais les croisières des alliés parcoururent le golfe sans découvrir la moindre trace d'un établissement russe quelconque.

Le plan était tout prêt, paraît-il; mais les Russes ont prudemment attendu, pour l'exécuter, que le traité de Paris leur ait délié les mains. Alors, sans perdre une heure, ils ont poussé leur frontière sibérienne jusqu'à la mer, en longeant la rive nord de l'Amour. Ils ont construit une forteresse, Strelotschnai, à l'origine même du fleuve, à l'endroit où il est formé par le confluent des deux rivières, et une autre forteresse, Nicholaevsk, à son embouchure, ainsi qu'une ligne de postes intermédiaires de Cosaques, lesquels construisent des routes militaires destinées à relier cette nouvelle acquisition avec l'intérieur. On se demande naturellement comment il s'est fait que l'empereur de la Chine, si sensible aux envahissements des étrangers, se soit laissé ainsi dépouiller sans élever la voix. La réponse à cette question est qu'à cette époque une insurrection formidable sévissait au sein de ses États et qu'il n'était pas en position de déclarer la guerre à la Russie. C'est pour cette raison, fait remarquer l'écrivain belge, et peut-être aussi dans l'espoir de s'assurer au besoin l'aide de la Russie, au cas de danger extrême, que Sa Majesté chinoise a conclu avec le tzar, le 28 mai 1858, un traité qui étend les frontières de l'empire russe tout le long de l'Amour et dans la direction de l'est jusqu'à la mer, en suivant en ligne directe le quarante-huitième parallèle de latitude. Nicholaevsk a déjà gagné de l'importance; des maisons chinoises, américaines, allemandes et russes s'y sont établies. Il existe un service régulier de bateaux à vapeur entre cette ville et San Francisco; et les mines de charbon qui se trouvent dans l'île voisine de Shanghaï et dont les Moscovites peu scrupuleux ont pris possession, bien qu'elles ne leur aient pas été cédées par traité, contribuent puissamment au développement de la marine russe dans ces parages. Ce n'est pas tout. On a su déjà tirer parti de la ligne de côtes, et un peu au-dessous de l'Amour, près d'Alexandrovsk, on travaille à former un grand établissement maritime que l'auteur du livre qualifie de nouveau Sébastopol. En outre, s'il faut ajouter foi à une lettre datée de la mer Jaune, du mois de juillet 1860, le gouvernement chinois aurait l'intention de céder toute la côte de la Corée à son redoutable allié. Sans doute il ne faut pas ajouter une foi aveugle à tout ce qu'on raconte des progrès de la Russie dans ces contrées; mais les prodiges se succèdent si rapidement, qu'il ne faut pas non plus être par trop sceptique. Le général Mouravieff, négociateur du traité de 1858 (service qui lui a valu le titre de Mouravieff-Amoorski), est allé en Chine pour établir une ligne télégraphique destinée à mettre les deux empires en communication permanente; on doit organiser entre Pékin et Kiachta des relais de poste, qui franchiront la distance en quinze jours; et l'on assure qu'à cette heure, la distance entre Saint-Pétersbourg

et Pékin, qui dépasse certainement 5,000 milles anglais, peut se parcourir en vingt-cinq à vingt-six jours. Les conjectures que ces mouvements de la Russie suggèrent à l'auteur belge sont d'un caractère encore plus alarmant.

« Les ports de la Corée, dit-il, ont cet avantage sur ceux de l'Amour, qu'ils ne sont pas obstrués par les glaces pendant une partie de l'année... Maîtresse de ce royaume, la Russie pourrait, en deux ou trois jours, débarquer une armée à l'embouchure du Peïho, et en moins de quinze jours faire marcher ses troupes sur Pékin. Non contente de ces immenses avantages, elle continue à faire d'énergiques efforts pour se procurer l'entrée du Japon. L'Angleterre regarde d'un œil jaloux et inquiet ce développement rapide de la Russie. »

Nous n'avons pas à suivre ici les conséquences de l'éventualité imaginaire d'une armée russe profitant de la crise intestine du Céleste Empire pour pénétrer au cœur de la Chine. Les premières conditions de ce magnifique projet sont encore à accomplir. « Avant de faire le civet, dit un proverbe, il faut se procurer le lièvre. » Avant que la Russie puisse remonter le Peïho avec toute la facilité qu'on suppose, il faut qu'elle devienne maîtresse de la Corée et du golfe de Pe-tchi-li, et comme nous ne croyons pas à la probabilité d'un semblable événement, nous ne craignons pas de voir jamais se produire le résultat qu'appréhende l'auteur belge, du moins de la manière qu'il indique. Mais nous sommes parfaitement d'accord avec lui lorsqu'il signale les mouvements de la Russie comme au moins suspects. Le fait, cependant, n'est pas nouveau pour les Anglais. L'œil jaloux et inquiet dont il parle est depuis longtemps fixé sur ce voisinage.

La possibilité que la Russie soit aidée dans sa tentative d'envahissement de la Chine par un des partis en présence nous suggère une réflexion touchant la conduite que doivent adopter les autres peuples à l'égard de l'insurrection, sans perdre de vue l'établissement de relations commerciales comme résultat définitf. Quelques écrivains ont soutenu que les puissances occidentales devraient faire cause commune avec les rebelles, parce qu'ils paraissent animés, ou feignent de l'être, envers les étrangers, de dispositions plus bienveillantes que les impériaux, et que, dans leurs négociations ultérieures, ils pourraient se montrer reconnaissants des services que nous leur aurions rendus. A cela, on a fait une objection très-juste : c'est qu'il ne faut pas plus compter sur la gratitude des Asiatiques que sur leurs promesses ; et dans le cas présent, on peut être sûr que, si les puissances occidentales prenaient le parti des insurgés, la Russie épouserait la cause impériale, ce qui convertirait le désordre actuel en un véritable chaos. Suivant l'écrivain belge, les Européens et les Américains doivent garder une stricte neutralité. En thèse générale, tous ceux qui sont au fait de la question partagent probablement cette manière de voir ; mais, en développant sa pensée, l'auteur belge sape la base même de toute la politique commerciale que son livre a pour but de faire prévaloir. Ce principe de non-intervention, dit-il, n'a pas été respecté ; et à ce propos, il dénonce la vente de bateaux à vapeur et d'armes faite aux impériaux par des maisons anglaises et américaines. Il semblerait, d'après cela, qu'il fait consister la non-intervention ou la neutralité, non-seulement dans l'abstention de toute entremise hostile, mais encore dans la prohibition de toute vente de munitions ou de provisions de guerre. Il n'est pas néces-

saire de rechercher si la doctrine de non-intervention ainsi comprise est applicable à la Chine. Il y a, en Angleterre, des gens qui, — la guerre admise entre ce pays et la France, — condamneraient l'exportation du charbon anglais en France, à l'égal de fourniture d'armes à l'ennemi. Personne, cependant, ne doute que si la France ne recevait pas de charbon d'Angleterre, elle s'en procurerait ailleurs. Or, si l'on ne pouvait pas empêcher qu'elle s'en procurât, à qui la prohibition ferait-elle tort, si ce n'est aux Anglais eux-mêmes? Si donc cette conséquence est vraie en tout ou même en partie pour le cas d'une guerre entre voisins, elle l'est bien plus encore pour celui d'une guerre dont le théâtre est à plusieurs milliers de lieues de nous, et dans laquelle nous n'avons aucun intérêt, d'une façon ou d'une autre.

Au surplus, c'est un point qui n'a jamais été bien nettement défini, et qui prêtera toujours à discussion, que celui de savoir quels articles sont ou ne sont pas contrebande de guerre. Les découvertes scientifiques, la propagation des principes de la liberté commerciale, les changements survenus dans le droit international, et une infinité d'autres circonstances concourent constamment à modifier le catalogue des objets de contrebande. On ne peut poser de règle générale à ce sujet, et tout ce qu'on peut affirmer d'une manière certaine, c'est qu'aucun article n'est contrebande de guerre avant d'avoir été déclaré tel. La prohibition doit être distincte et les articles spécifiés. Pitt, par exemple, avait déclaré expressément que le charbon n'est pas contrebande de guerre. C'était avant qu'il fût question de marine à vapeur; mais il faut observer qu'il a exempté également les câbles, les ancres, la toile à voile, et divers autres articles tout aussi indispensables à la manœuvre d'un vaisseau voilier, que le charbon l'est aux bateaux à vapeur. Autre exemple de l'incertitude de cette question de contrebande : plus tard, lord Stowell a désigné comme article de contrebande chacun de ceux que Pitt avait exclus de cette catégorie, bien que certainement ils ne fussent pas devenus plus dangereux depuis lors. La dernière guerre de Crimée fournit une preuve plus frappante encore du même fait; les avocats de la couronne d'Angleterre ont soutenu que le charbon était contrebande de guerre, et cependant ce combustible ne figurait pas dans la liste officiellement publiée des articles de contrebande.

Malgré les restrictions que l'auteur belge voudrait imposer au commerce avec les belligérants, sa manière d'envisager le commerce en général nous paraît parfaitement saine. Les principes de la liberté des échanges sont bien sauvegardés dans ses mains. Les points sur lesquels les puissances occidentales devraient, selon lui, insister dans les traités à conclure avec le gouvernement chinois, embrassent toutes les conditions essentielles à l'établissement de relations libres de toute entrave : exécution loyale de tous les traités conclus avec les Européens; abrogation de tous les articles de la loi pénale qui portent des peines contre quiconque fait du commerce avec les Barbares; reconnaissance du droit qu'ont les puissances occidentales de se faire représenter à Pékin et de jouir de facilités commerciales égales à celles dont jouit la Russie, et permission accordée aux Européens de voyager librement, d'acheter et de vendre dans toutes les parties de l'empire, ainsi que de professer et même d'enseigner à leur gré leur religion. Le traité de Tien-tsin renfermait en substance presque toutes ces concessions. Quand les puissances alliées auront réussi à en obtenir la ratifica-

tion, il aura pour objet d'ouvrir la Chine, non pas seulement aux Anglais et aux Français, mais au monde civilisé. Les autorités chinoises ont toujours été forcées de reconnaître que ce résultat était une conséquence nécessaire du traité; c'est ce qui ressort d'une correspondance échangée au mois d'octobre dernier entre elles et M. Egremont, envoyé par le gouvernement belge, en vue d'obtenir pour la Belgique des avantages analogues à ceux qui allaient être accordés à l'Angleterre et à la France. Après avoir, comme de coutume, essuyé de longs retards, M. Egremont reçut du commissaire chinois chargé des affaires étrangères, une réponse officielle, dans laquelle on lui disait nettement que la Belgique n'avait autre chose à faire qu'à attendre que les traités avec l'Angleterre, la France et l'Amérique fussent conclus, et que de nouveaux ports fussent ouverts; « alors, ajoutait Ho-Kwie-Sting, je parlerai à Sa Majesté de votre pays, afin qu'il vous soit accordé les mêmes priviléges que ceux qui leur sont accordés. » — L'expérience du passé et mieux encore la correspondance échangée entre les autorités chinoises et lord Elgin ne permettent plus de douter que, quel que soit l'esprit capricieux ou jaloux que les Chinois déploient dans leurs relations avec les Barbares, la marche pratique de leur politique ne consiste à placer tous les commerçants européens sur le même pied. Toutes les nations sont donc également intéressées dans l'affaire; et c'est là-dessus, en dernière analyse, que se fondait l'écrivain belge pour réclamer en faveur de la Belgique le privilége de prendre part à la guerre. Nous avons déjà exprimé notre avis sur cette proposition; mais le cas pouvant se représenter, il ne sera pas hors de propos d'expliquer de quelle manière l'auteur pense qu'on pouvait amener la coopération de la Belgique avec l'Angleterre et la France.

Quelques bataillons belges auraient été sans inconvénient distraits pour le service à l'étranger, et un certain nombre d'officiers de marine, dont la jeunesse se passe actuellement en pure perte pour le pays, eussent été mis à leur tête. Ces troupes se seraient embarquées à bord de cinq ou six bateaux à vapeur mis à la disposition du gouvernement et eussent rallié l'escadre des mers de la Chine. Admettons, si l'on veut, que les amiraux anglais et français eussent consenti à se charger de ces bataillons, voyons quelle a été la marche de la campagne. Pékin était formellement le but de l'expédition. Les ambassadeurs étaient en route pour Pékin lorsqu'ils furent canonnés par les batteries dressées à l'embouchure du Peïho : il était donc de l'honneur et de l'intérêt des pays qu'ils représentaient, que les ambassadeurs poursuivissent la même mission et n'acceptassent aucune condition qui lui fût contraire en quoi que ce fût. Cette ligne absolue de conduite était imposée aux alliés par la nécessité de conserver le prestige du nom européen, ainsi que par le fait que, quelque avantage qu'on pût obtenir au moyen d'un compromis, les Chinois se seraient regardés comme les victorieux tant qu'un seul point restait en litige. Aussi, le meilleur parti à prendre pour tous les intéressés était-il celui qui devait être le plus tranchant. Il faut avouer que l'auteur belge n'avait pas mal prévu les événements, et nous ne nous écarterons pas beaucoup du fait en nous remettant avec lui en campagne.

Nous commençons par prendre possession de l'archipel de Chusan, où nous établissons un dépôt pour les munitions de guerre, le service des hôpitaux. etc.; et dès

que la bonne saison arrive, les flottes alliées débarquent à l'embouchure du Peïho des forces suffisantes pour détruire les ouvrages qui défendent l'entrée du fleuve. Le résultat est heureusement celui que nous souhaitons. Les alliés ont remporté une victoire signalée; leurs drapeaux flottent sur les ruines des forts du Takoo; les troupes, exaltées par le triomphe, s'avancent dans l'intérieur et s'emparent de Tien-tsin, point stratégique d'une importance vitale, et dont la possession les mettra à même d'entretenir des communications constantes entre l'armée et la flotte. De Tien-tsin à Pékin, il n'y a que quarante lieues, à travers un pays plat. Franchir cette distance ne sera que l'affaire de quelques heures pour nos soldats. Mais le souverain qui règne sur 400 millions d'hommes, voyant que les envahisseurs sont à sa porte, après avoir mis tout à feu et à sang sur leur passage, prend le parti de céder et de sauver sa capitale. Il capitule, et sous les murs de Tien-tsin, place devenue mémorable comme étant celle où le traité a été stipulé dans le principe, le soleil, la lune et les étoiles fléchissent le genou, prêts à faire toutes les concessions qu'exigera l'ennemi. Malheureusement, il est trop tard; Sa Majesté Céleste n'est plus en position de faire des propositions. Maintenant c'est le tour des alliés de dicter des conditions, et ils n'entendent le faire qu'à Pékin même. Leurs ambassadeurs, accompagnés de forces imposantes, se rendent donc à Pékin et forcent l'empereur à ratifier le traité, en y ajoutant toutefois les stipulations que les circonstances ont rendues nécessaires. En outre, pour se garantir de toute trahison ultérieure, ils se déterminent à occuper Tien-tsin, non-seulement jusqu'à ce qu'ils aient obtenu une indemnité pour les frais de la guerre, mais encore pendant un temps assez long pour assurer l'exécution loyale des conditions de la paix.

Ce plan, on le voit, ne s'éloigne pas beaucoup de la tournure que les alliés ont su faire prendre aux événements. Si le dénoûment final n'est pas absolument celui-là, il n'en différera probablement guère. Mais la suite nous entraîne sur un terrain plus glissant, dans des conjectures d'une nature plus vague et plus incertaine.

La Belgique, de concert avec les autres puissances engagées dans l'expédition, a droit à une quote-part dans l'indemnité que les Chinois auront à payer pour les frais de la guerre. Ce point réglé, la France et l'Angleterre, selon toute apparence, jugent nécessaire d'adopter des mesures propres à les mettre en état de s'assurer les avantages qu'elles ont obtenus et de se garantir contre toute violation des engagements contractés par le gouvernement chinois. Dans ce but, elles prennent respectivement possession de certaines portions de territoire sur le continent ou de certaines îles sur la côte; ce dernier parti est préférable, attendu l'extrême difficulté de maintenir un établissement sur la terre ferme, en face d'une population dense et hostile. La France choisirait un emplacement, selon toute probabilité, analogue à Hong-Kong, avec qui on lui prête l'ambition de vouloir rivaliser, et l'Angleterre (nous laissons parler l'auteur belge), amenée sans doute par l'énorme développement des affaires commerciales de Shanghaï, à regarder comme indispensable de s'établir quelque part au nord de Canton, pourrait se faire garantir de nouveau la possession de Chusan, sans toutefois renoncer à l'idée de posséder quelque jour l'île importante de Formose, qui, faisons-le observer en passant, est située bien bas vers le sud et offrirait à l'Angleterre des avantages moins directs comme

exutoire au commerce de Shanghaï que comme station permanente destinée à l'entretien de forces imposantes dans les mers de Chine.

Vient ensuite la Belgique. Elle aussi doit avoir son territoire, et l'auteur belge lui conseille de prendre possession d'une des îles situées à l'embouchure du Yang-tse-Kiang, cette grande artère du commerce de la Chine, qui forme, avec le grand canal dont elle reçoit les eaux, la voie naturelle des produits expédiés du sud au nord. Rendons justice à l'écrivain pour le tact qu'il a déployé dans ce choix : la position est admirable; quiconque s'en assurerait la propriété pourrait en faire l'établissement le plus important de toute la côte, non-seulement à un point de vue stratégique (on y domine littéralement l'accès des eaux qui mènent à la capitale de l'empire), mais en raison des avantages qu'elle présente comme base d'opérations pour les affaires commerciales. Occupé par une garnison belge et gardé par deux ou trois petits vaisseaux de guerre, un pareil établissement suffirait, si tout marchait paisiblement, pour assurer la loyale exécution des traités et pour protéger les négociants belges contre les pirates, très-nombreux et très-redoutables dans ces parages, tout le monde le sait. Après avoir ainsi pris toutes les mesures préliminaires nécessaires, la Belgique déclarerait son île port franc : ce qui la mettrait à même de faire jouir son commerce national d'avantages analogues à ceux que le Portugal retire de Macao et l'Angleterre de Hong-Kong. L'auteur insiste fortement aussi sur l'idée d'ouvrir, sous la surveillance active de consuls et de surintendants, des relations de commerce avec l'intérieur de l'empire, au moyen de factoreries établies sur les rives populeuses des grands fleuves. Il espère, ces conditions admises, que les négociants belges, bannissant enfin les craintes que leur inspirent les voyages lointains et les bénéfices tardifs, n'hésiteraient pas à engager leurs capitaux dans le commerce de la Chine. Les opérations auxquelles ils se livreraient ainsi se feraient d'ailleurs sur leurs propres marchés, et les rentrées s'effectueraient d'une année à l'autre.

L'écrivain belge, nous le craignons, se fait illusion sur les ressources nécessaires à l'entretien d'un établissement du genre de celui qu'il propose de créer. En temps de calme, quelques petits bâtiments et un millier de soldats pourraient suffire; mais on ne saurait compter sur la durée de la tranquillité et encore moins sur la permanence de cette terreur salutaire qu'inspirent les soldats européens et les vaisseaux à vapeur. En pareil cas, il faut toujours se tenir prêt à faire face à toute éventualité.

Sans doute, la Belgique trouvera dans son alliance avec de plus puissants pavillons un appui fort imposant pour la réalisation de ses desseins commerciaux. Il ne faut pas, quoi qu'il en soit, attendre qu'on soit volé pour mettre des verrous aux portes.

Jusqu'à quel point les dépenses indispensables à l'accomplissement de ces projets seront-elles approuvées par l'opinion publique en Belgique? C'est là une autre affaire. L'auteur va partout au-devant des objections. On ne manquera pas de dire que le commerce belge trouvera une protection sûre et suffisante dans les forces de l'Angleterre et de la France. Mais à part l'absurdité qu'il y aurait à supposer que la France et l'Angleterre fussent disposées à sacrifier leur sang et leur argent pour assurer aux autres nations des avantages qu'il leur a coûté si cher à conquérir pour elles-mêmes, l'obligation de prendre soin de soi-

même incombe naturellement à chacune des puissances qui noue des relations de commerce. « Il est du devoir de chaque gouvernement, dit l'écrivain belge, appréciant parfaitement toute la part de responsabilité de son pays, de protéger et de garantir ses nationaux à l'étranger; et par conséquent, si nous nous présentions sur les marchés de la Chine comme le veut notre intérêt, notre honneur commercial, nous nous devrions à nous-mêmes d'accepter sans hésitation notre part des charges communes. »

Malgré le peu d'espoir qu'offrent les circonstances de parvenir à commercer paisiblement avec les Chinois, il existe néanmoins dans les mœurs, les habitudes, le caractère de ce peuple, des particularités dont l'auteur belge tire de favorables présages; il signale, entre autres, ce fait remarquable que les révolutions qui agitent l'intérieur de l'empire n'exercent jamais aucune influence sur les relations commerciales de la nation. Les exportations et les importations vont également leur train, que l'empire jouisse d'une paix profonde ou qu'il soit en proie à la guerre civile. Dans une période de deux cents ans, la Chine n'a pas vu moins de huit insurrections, et pendant tout le temps qu'ont duré ces troubles politiques, le commerce n'a jamais éprouvé la moindre crise. L'insurrection actuelle nous est un nouvel et frappant exemple de la suspension inexplicable du rapport ordinaire de cause à effet, le commerce n'ayant pas cessé de s'accroître et de jouir d'une prospérité sans précédent, à mesure que la révolution faisait des progrès. Des crises qui, ailleurs, paralyseraient les marchés, semblent en Chine leur donner une nouvelle vie. En 1856, malgré l'interruption du commerce du thé avec Canton, et malgré la crise financière, le total des affaires, importations et exportations comprises, entre l'Angleterre, l'Inde et la Chine, a dépassé 20 millions de livres sterling, et s'est élevé, l'année suivante, à plus de 22 millions. On doit aussi fonder des espérances sur le tact supérieur et la rare aptitude commerciale dont les Chinois donnent journellement des preuves. Leur amour de la chicane et leur génie d'intrigue les poussent naturellement dans cette voie; et l'on peut dire en quelque sorte que dès le bas âge l'esprit de leurs enfants est façonné au négoce, car on retrouve en général un élément de calcul, de troc ou de hasard ingénieusement introduit dans leurs jouets ou dans leurs jeux.

De toutes les nations européennes, c'est l'Angleterre qui, grâce à sa supériorité maritime, à ses possessions aux Indes et en Australie, et à l'étendue de sa puissance coloniale, fait incomparablement le plus d'affaires commerciales avec la Chine. Un relevé des navires marchands l'Europe et d'Amérique entrés dans les ports de la Chine en 1850 donne un total de 645 bâtiments, dont 374 anglais, chiffre bien inférieur à la moyenne des dix dernières années. Les opérations des Anglais avec la Chine peuvent se diviser en quatre catégories : 1° commerce direct entre l'Angleterre et la Chine; 2° entre l'Inde et la Chine; 3° entre l'Australie et la Chine, et 4° entre la Chine et les États-Unis par navires anglais ou maisons anglaises. L'Australie et les États-Unis achètent le thé au moyen de traites sur Londres, qui se payent de fait avec l'or de l'Australie et le coton de l'Amérique importés en Angleterre. Nous ne sommes pas en mesure de calculer la valeur exacte des opérations propres à chacune de ces catégories; mais nous pouvons indiquer sommairement le montant des affaires que font respectivement avec la Chine l'Angleterre et l'Inde.

En 1842, le montant des produits manufacturés anglais, exportés directement d'Angleterre en Chine, s'élevait à 969,381 liv. st., et le total des produits chinois importés en Angleterre était de 9,956,200 liv. st. De cette époque jusqu'au 1er janvier 1859, période de onze ans, les exportations anglaises ont plus que doublé : elles s'élevaient, en 1858, à la somme de 2,876,447 liv. st., et les importations chinoises étaient de 7,043,000 liv. st.

En 1842, le montant des exportations de l'Inde en Chine était de 2,883,764 liv. st., et celles de la Chine aux Indes, de 566,805 liv. st. En 1858, les exportations de l'Inde montaient à 9,366,800 liv. st., et celles de la Chine à 9,366,000 liv. st. L'opium seul importé de l'Inde en Chine, dans le cours de la dernière année, s'élevait à la somme de 8,241,032 liv. st. On verra qu'il y a une disproportion énorme entre les importations et les exportations de la Chine, dans les rapports de ce pays avec les Indes ; la balance du commerce présente la même tendance dans les transactions directes avec l'Angleterre. L'ensemble général du commerce anglais avec la Chine, les quatre catégories comprises, a été évalué à 80 millions de livres sterling; mais il s'élève probablement à une somme beaucoup plus forte, et il est certainement encore en voie de progression. Quand on réfléchit que ce commerce est limité à un petit nombre de points de la côte, on ne peut être surpris de l'enthousiasme qu'inspire l'espoir de le voir s'étendre à l'intérieur. Aussi notre auteur belge peut bien s'écrier : « Calculez ce que ce mouvement pourrait devenir, si l'empire était ouvert tout entier au commerce de l'Europe ! »

Mais il nous faut ne pas oublier que, quelque importantes que soient les affaires de la Grande-Bretagne avec la Chine, il existe une puissance qui lui dispute rapidement le terrain de ce côté et menace de la distancer. Cette puissance, avons-nous besoin de le dire? c'est la Russie. Il est impossible de connaître le chiffre exact du commerce de la Russie avec le Céleste Empire. La Russie ne livre pas volontiers ses statistiques aux curieux de Belgique et d'Angleterre. Nous sommes donc réduits à calculer le total sur une ou deux données qui ont transpiré à l'étranger. Il paraît qu'en 1770, c'est-à-dire il y a quatre-vingt-dix ans, l'ensemble des marchandises chinoises qui passaient par Kiachta s'élevait à la somme de 28 millions de francs; elle monte aujourd'hui à 90 ou à 100 millions. Entre le 1er janvier et le 1er octobre 1857, le transit du thé exporté de la Chine dans l'empire russe, par Kiachta, a été de 109,048 caisses : augmentation de 19,458 caisses sur la période correspondante de l'année précédente. La thé transporté par eau, pendant le même laps de temps, présentait une augmentation de 7,835 caisses. Ces chiffres n'ont rien d'effrayant en eux-mêmes, mais ils acquièrent de l'importance par leur accroissement progressif. L'auteur belge ne cache pas sa conviction que la Russie cherche à gagner en Chine un ascendant qui, si rien n'en arrête la marche, peut devenir préjudiciable au commerce entier de l'Europe dans l'extrême Orient. Sans affecter d'indifférence à propos de la politique envahissante de la Russie, nous ne devons pas exagérer le danger signalé.

La Russie est la seule puissance qui ait empiété sur le territoire de la Chine. Depuis deux siècles, elle profite des troubles intérieurs de cet empire pour étendre ses frontières dans la direction de Pékin. Ces empiétements peuvent sembler un premier pas vers l'accomplissement de desseins plus

ambitieux. Cependant la conquête de la Chine par la Russie n'est pas chose à craindre. Si pareil projet était praticable, sa réalisation, sans aucun doute, aurait pour les autres nations européennes des résultats fatals ; et rien de plus vrai, comme le fait observer l'auteur de l'ouvrage en question, qu'il est de l'intérêt général que l'Europe travaille à faire pour l'Asie, sous le rapport de la répartition des États, ce qu'elle a travaillé à faire pour elle-même. L'équilibre asiatique est chose importante, aujourd'hui que tant d'intérêts commerciaux sont groupés dans cette partie du globe. Mais malgré toute la supériorité de la position de la Russie sur l'Amour, sa longue ligne de frontières dans l'intérieur des terres, et son invulnérabilité ailleurs que par les mers du Japon, nous regardons comme un rêve la conquête de la Chine ou d'une partie considérable de la Chine par les Russes. Le pays est trop vaste, et la population trop nombreuse ; si jamais il venait à être conquis, les conquérants ne pourraient s'y maintenir. En supposant même que la Russie parvînt à transporter une armée puissante des steppes de la Sibérie dans les plaines fécondes de la Chine centrale, plus cette armée s'avancerait dans l'intérieur, moins elle aurait de chances de recueillir le fruit de ses victoires. Ses espérances de conquête définitive diminueraient à chaque pouce de terrain qu'elle gagnerait.

Quoi qu'il en soit, cette possibilité d'un envahissement militaire ou commercial de la Chine par la Russie impose aux autres peuples la nécessité d'entretenir des relations de commerce avec le Céleste Empire. Le meilleur moyen de contenir l'influence russe dans de justes bornes, c'est de la combattre par la concurrence sur les marchés. Mais il n'y a pas de temps à perdre. « Premier entré, premier servi, » est une maxime qui s'applique aussi bien aux grandes qu'aux petites affaires de la vie ; et sous ce rapport la Russie tient de sa situation géographique des avantages que de grandes ressources et une activité incessante peuvent seules contre-balancer. Le territoire qu'elle a acquis de la Chine s'étend jusqu'à la mer, et embrasse non-seulement l'embouchure de l'Amour, mais encore toute la contrée au sud de ce point, en descendant jusqu'à la rivière des Poissons. Elle domine ainsi, sur une ligne sinueuse de frontières, allant de l'est à l'ouest, tout le nord de la Chine, ayant Pékin pour ainsi dire à quelques heures de marche. Pour contre balancer une position si formidable, les autres puissances européennes ne possèdent que trois stations de commerce, toutes isolées et éloignées des établissements russes : Shanghaï, à mi-chemin sur la côte orientale, — de tous les établissements européens celui qui est le plus au nord, — Hong-Kong et Macao, à l'entrée de la rivière de Canton, sur la côte méridionale. Le projet belge peut donc être accueilli avec d'autant plus de faveur que c'est un poids de plus jeté dans la balance contre la prépondérance de la Russie ; mais un des traits particuliers de ce projet, ce qui n'est pas le moins important, c'est que le point sur lequel on semble avoir jeté les yeux ou que l'on conseille d'occuper est situé au nord de Shanghaï ; ce qui laisserait présager qu'on a plus tard l'intention de remonter vers le golfe du Pe-tchi-li.

Nous avons laissé de côté les statistiques qu'a accumulées l'auteur belge pour indiquer la source et la nature du commerce de la Belgique. Toute la question se résume en quelques mots. « La Belgique, dit-il, a accompli en trente ans la plus grande œuvre qu'une nation puisse accom-

plir. Elle a conquis son indépendance et a pris rang parmi les nations de l'Europe. Cette œuvre glorieuse et féconde attend son complément : 1830 a assuré notre avenir politique ; que 1861 soit le point de départ d'une série d'efforts et d'entreprises propres à assurer notre avenir commercial et industriel. »

Le mode recommandé pour atteindre ce but fait retomber sur le gouvernement le fardeau principal de la tâche. Le gouvernement doit user de toute son influence et de tout son pouvoir pour ouvrir de nouveaux marchés au commerce ; ces marchés devront être desservis par des navires marchands, et protégés par des vaisseaux de guerre ; pour faire prospérer le nouveau commerce, il faudra lui accorder certains avantages et certaines facilités qui ont été refusés jusqu'à ce jour. Le meilleur moyen de créer ces nouveaux marchés, ce serait d'envoyer de temps en temps des expéditions dans les pays avec lesquels il y a probabilité de nouer des relations commerciales ; et lorsque, grâce à ces expéditions et aux efforts individuels de particuliers secondés par le gouvernement, on aura réussi à ouvrir ces marchés, la marine marchande belge se développera tout naturellement. En attendant, le gouvernement doit encourager les grandes lignes de navigation qui exercent une influence si importante sur le développement des intérêts commerciaux. Les autres devoirs du gouvernement sont ainsi énumérés :

Il devra établir un système d'éducation commerciale ; fournir aux jeunes gens qu'on destine au commerce à l'étranger les moyens de faire des voyages de long cours, encourager les personnes qui veulent aller se fixer dans des pays favorables à l'entretien de relations commerciales avec la Belgique, fournir aux négociants des renseignements exacts sur les pays qui ne sont encore connus qu'imparfaitement, et, dans ce but, utiliser l'expérience des officiers de marine et les connaissances acquises par les agents consulaires ; placer les agences consulaires, aujourd'hui confiées principalement à des étrangers, entre les mains de sujets belges actifs, intelligents, dignes de confiance, et parfaitement au courant des besoins et des ressources de l'industrie nationale ; augmenter le nombre de ces agents et les mieux rémunérer, de manière à leur donner plus d'autorité et surtout plus de prestige qu'ils n'en ont eu jusqu'à présent. Le gouvernement doit aussi employer tous les moyens directs et indirects à sa disposition pour engager les capitalistes à placer leurs fonds dans les entreprises commerciales plutôt qu'en propriétés foncières ou en valeurs de bourse, et pour rendre le taux de l'escompte et de l'intérêt aussi avantageux qu'il l'est en Angleterre et dans d'autres pays.

Dans le cas exceptionnel où se trouve la Belgique, ce plan offre, en vérité, de solides éléments de succès. Il n'y a pas en économie politique de maxime plus généralement adoptée ou moins contestée que celle qui limite l'intervention des gouvernements dans le développement de l'industrie et du commerce des nations aux bornes les plus étroites tracées par les besoins particuliers de l'époque. Sans partager dans un sens absolu l'opinion de ces publicistes qui prétendent que le rôle légitime de tous les gouvernements consiste exclusivement à maintenir l'ordre et à protéger la vie et les biens des citoyens, nous affirmons sans hésiter que la doctrine politique qui laisse la plus large liberté aux opérations commerciales est, dans les circonstances ordinaires, la plus propre à en-

courager l'industrie individuelle et à stimuler les ressources d'un pays. Mais il est tout à fait impossible de tracer une ligne fixe qui puisse servir de limite aux devoirs du gouvernement à cet égard. Il faut toujours tenir un certain compte des modifications qui sans cesse ont lieu dans l'économie intérieure des États et plus encore dans leurs relations les uns avec les autres, lorsqu'il s'agit d'appliquer les principes les mieux fondés à des circonstances particulières ou à des événements exceptionnels. « Un des problèmes les plus délicats qu'aient encore à résoudre les législateurs, a dit Burke, c'est de définir quelles sont les choses que l'État doit prendre sur lui de soumettre au contrôle de la sagesse publique, et quelles sont celles dans lesquelles il doit autant que possible laisser libre et entière l'action des individus. » La situation de la Belgique présente précisément une de ces exceptions remarquables qui autorisent à s'écarter de la maxime économique que nous venons de citer. Indépendamment des circonstances politiques qui ont jusqu'ici paralysé le commerce, il est un autre obstacle non moins grave : c'est ce fatal engourdissement des classes commerçantes signalé plus haut. Le gouvernement doit de toute nécessité faire pour le peuple ce que le peuple ne veut pas et peut-être ne peut pas faire pour lui-même. Par bonheur, la Belgique possède un gouvernement aux mains duquel elle peut en toute confiance laisser l'initiative de cette grande œuvre. Qu'il se hâte donc de l'entreprendre, la sympathie de la France et de l'Angleterre ne lui fera pas défaut.

O. S. (*The British Quarterly Review. — Complément de l'œuvre de 1830. Etablissement à créer dans les pays transatlantiques. Avenir du commerce et de l'industrie belges.* Bruxelles, 1860.)

Roman.

CHATEAU-RICHMOND

CHAPITRE XXXIV (1).

Que fera-t-il ?

Herbert arriva à Desmond-Court deux heures plus tard qu'il ne se l'était proposé. Pour le moment, il ne songeait qu'à la manière dont il s'y prendrait pour dépeindre à lady Desmond la triste scène dont il venait d'être témoin. Mais pourquoi la lui dépeindre? nous demanderons-nous. Il était venu chez la comtesse dans un but tout différent et pour parler d'un sujet qui exigeait toute son attention, toute sa présence d'esprit. Qu'il se préoccupât de cette pauvre femme, c'était naturel, mais au moins qu'il n'en fît pas mention dans un pareil moment. Ce parti eût été plus sage, sans doute, s'il eût été possible; mais de l'abondance du cœur la bouche parle, dit le proverbe.

(1) Voir la livraison d'août.

Lady Desmond n'avait pas été témoin de la scène que nous avons essayé de décrire, par conséquent son cœur n'en était ni ému ni préparé à l'être. Et à cette exclamation d'Herbert : « Oh ! lady Desmond, je viens de voir un spectacle si affligeant ! » elle ne répondit que par une réserve et une froideur qui l'arrêtèrent dans l'expression de ses sentiments.

Le comte était présent. Il pressa affectueusement la main d'Herbert. Plus susceptible de compassion que sa mère et moins accoutumé qu'elle aux lugubres épisodes de la famine, il témoigna une vive sympathie pour les souffrances de ces malheureux. Il aurait voulu se rendre immédiatement auprès d'eux ou envoyer Fahy, le cocher, avec un chariot pour les amener au château et leur prodiguer tous les soins nécessaires; mais sa mère avait à penser à autre chose, et elle eut bientôt mis fin à cette conversation.

« Monsieur Fitzgerald, dit-elle en souriant avec beaucoup de grâce et de dignité, puisque vous et lady Clara vous désirez avoir une entrevue avant votre départ, et que vous vous êtes connu si intimement, je n'ai pas jugé nécessaire, eu égard aux circonstances actuelles, de m'opposer formellement à ce désir. Mais je doute fort de son utilité. Lord Desmond, qui sympathise à vos malheurs, comme nous le faisons tous, partage tout à fait ma manière de voir à cet égard. Il croit qu'il eût été plus sage à tous deux de vous séparer en évitant ce qu'une semblable entrevue a de pénible, puisqu'il est impossible que vous soyez jamais l'un pour l'autre plus que vous n'êtes aujourd'hui. »

En disant ces mots, la comtesse se tourna vers son fils, qui ne paraissait ni aussi sage, ni même aussi décidé que les paroles de sa mère l'auraient fait supposer.

« Mais... oui... ma parole, je ne vois pas trop comment cela peut s'arranger, dit-il. Pour ma part, je suis désolé de tout ce qui s'est passé, et je n'ai jamais plus regretté de ne pas être riche : qu'il me serait doux de donner une dot à Clara, et comme je me soucierais peu que vous fussiez le baronnet ou non !

— Monsieur Fitzgerald, reprit la comtesse, je suis sûre que vous reconnaissez qu'un mariage entre vous et lady Clara est impossible; j'en suis sûre, parce que vous l'avez dit vous-même. Pour elle, une pareille union serait très-malheureuse, très-malheureuse, en vérité; mais, pour vous, ce serait une ruine complète. En un mot, ce serait votre malheur à tous deux. Libre comme vous l'êtes, et grâce aux excellentes relations que vous aurez, grâce à votre intelligence, il vous sera très-facile d'obtenir une position élevée. Mais il en est pour vous comme pour les autres jeunes gens qui doivent se créer un avenir : vous ne pouvez vous marier que plus tard, à moins d'épouser une héritière. C'est ainsi que la chose est comprise parmi les personnes de notre classe, et c'est ainsi, j'en suis convaincue, que la comprend votre excellente mère, pour laquelle j'aurai toujours la plus profonde estime. Tel étant sans contredit le cas, et ne pouvant permettre que lady Clara reste liée par un engagement qui pèserait sur elle pendant les dix plus belles années de sa vie, j'avais jugé plus convenable que vous ne vous vissiez pas. Mais je me suis laissé entraîner à y consentir, et maintenant il ne me reste plus qu'à m'en remettre à votre honneur et à votre prudence pour protéger mon enfant contre les tristes effets qui pourraient résulter d'une tendresse romanesque, car, je vous l'avouerai très-sincèrement, Clara est une jeune fille enthousiaste, et elle croit que votre malheur exige

de sa part le sacrifice d'elle-même; mais vous, vous comprendrez, j'en suis sûre, qu'alors même qu'un pareil sacrifice vous serait de quelque avantage, il ne serait pas de votre dignité de l'accepter. Vous ne voudriez pas, parce que vous êtes tombé, l'entraîner avec vous; d'autant plus que vous pouvez vous relever, et qu'elle ne le pourrait jamais. »

Ainsi parla la comtesse, et il faut convenir qu'elle fit preuve d'une grande sagesse mondaine et d'un tact merveilleux dans le choix de ses expressions. Herbert comprit qu'il ferait bien de renoncer à son amour, de rentrer dans la solitude de son cœur, et de se vouer tout entier aux études arides que M. Prendergast préparait pour lui. Son amour, ou plutôt l'assurance de l'amour de Clara, avait été sa grande consolation. Mais avec tous les avantages de la jeunesse, avec l'éducation qu'il avait reçue et les amis qu'il possédait, de quel droit eût-il demandé des consolations? Puis, le souvenir de la pauvre femme qu'il venait de voir se mêlait à toutes ses réflexions, et il n'osait se dire vraiment malheureux.

Il avait écouté en silence la comtesse, tout en pensant à cette autre mère bien autrement éloquente qu'elle. Mais, quand lady Desmond eut fini de parler, il sut à peine que lui répondre. Elle lui faisait sentir qu'il serait peu généreux de sa part de refuser de rompre son engagement avec Clara. D'un autre côté, les lettres de celle-ci et les arguments de ses sœurs lui revenaient aussi à la mémoire. Elles avaient si bien plaidé, elles aussi!

« Je ne voudrais rien faire qui pût porter atteinte au bonheur de lady Clara, dit-il enfin.

— C'est ce que nous savons tous, dit le comte. Mais, vous comprenez... que peut faire une jeune fille comme elle? L'amour dans une chaumière est chose charmante, sans doute; quant à la fortune, je n'y tiens pas. Ce serait grand dommage, s'il en était autrement, car je serai, je suppose, le plus pauvre gentilhomme des trois royaumes. Mais convenez qu'un homme doit avoir au moins quelque chose quand il se marie? »

A dire vrai, les opinions du comte avaient subi de fréquentes variations depuis son retour à Desmond-Court. Tantôt il avait penché d'un côté et tantôt d'un autre. Mais, finalement, l'idée qu'il serait possible que Clara épousât Owen Fitzgerald s'était emparée de son esprit. Owen exerçait une étrange fascination sur tous ceux qui l'avaient aimé. Pour le monde, en général, il était dur, hautain, impérieux, etc., etc.; c'est-à-dire, on lui avait fait cette réputation; mais avec le petit nombre de ceux qu'il aimait réellement, nul homme ne fut jamais plus tendre ni plus dévoué. Quoique Clara eût résolu de le bannir de son cœur, elle n'avait pu y réussir avant que les malheurs d'Herbert eussent prêté à celui-ci un charme qu'il n'avait pas en réalité. La mère de Clara avait aimé Owen comme elle n'avait jamais aimé personne, et elle l'aimait encore, quoiqu'elle eût décidé dans son esprit que cet amour serait celui d'une mère et non celui d'une épouse. Et maintenant que le nom d'Owen résonnait de nouveau aux oreilles du jeune comte, ce nom réveillait aussi en lui les plus doux souvenirs. Il n'avait jamais retrouvé un compagnon comme Owen, jamais rencontré un ami à qui il pût parler de ses plaisirs, ou confier ses pensées les plus intimes. Owen avait été pour lui aussi dévoué qu'une femme; il avait prêté l'oreille à des confidences que le monde eût traitées de niaiseries et tournées en ridicule. Voilà du moins ce que se disait le comte, et tous les jeunes gens de son âge aiment à épancher

de temps en temps leurs rêveries dans le sein d'un ami, ainsi que tous les hommes, du reste, à moins que la part du diable ne l'emporte chez eux sur tout le reste.

Le jeune homme soupirait donc après son ancien ami. Il avait d'abord pris le parti de sa sœur; mais sa mère lui avait soufflé à l'oreille qu'Owen serait maintenant le beau-frère à préférer, et l'époux le plus convenable, en même temps qu'il était celui que Clara n'avait jamais cessé d'aimer, quoiqu'elle se crût engagée par honneur à rester fidèle à Herbert. Ne pouvait-il pas être lui-même pris à témoin? Ne se souvenait-il plus du jour où il avait exprimé avec tant de regret à son ami les mêmes objections qu'il était juste d'exprimer ainsi à Herbert?

« Mais convenez qu'un homme doit avoir quelque chose quand il se marie, » dit le jeune homme en se faisant l'écho de sa prudente mère.

Herbert n'approuvait pas tout à fait cette intervention de lord Desmond. Devait-il expliquer à un jeune étudiant quelles étaient ses intentions concernant sa manière de voir et l'époque de son mariage?

« Naturellement, dit-il en s'adressant à la comtesse, je n'insisterai pas sur un engagement qui a été pris dans des circonstances si différentes.

— Et vous ne permettrez pas non plus que lady Clara se laisse entraîner par un sentiment de générosité romanesque.

— Vous devriez connaître votre fille mieux que je ne la connais, lady Desmond, mais je ne puis dire ce que je ferai à sa sollicitation, tant que je ne l'ai pas vue.

— Voulez-vous dire que vous permettrez à une jeune fille de son âge de vous entraîner à un acte que vous savez être blâmable?

— Je ne permettrai à personne de m'entraîner à un acte que je sais être blâmable; mais je ne permettraî non plus à personne de me détourner d'une manière d'agir que je crois être juste. »

Après avoir prononcé ces paroles tant soit peu pompeuses, Herbert eut l'air de se renfermer en lui-même, comme s'il jugeait qu'il serait inutile de pousser plus loin la discussion.

« Ma pauvre enfant! dit la comtesse d'une voix basse et agitée, comme si elle n'eût pas eu l'intention d'être entendue d'Herbert; ma pauvre enfant! »

En entendant cette exclamation, Herbert pensa encore à la pauvre femme mourante qu'il avait vue dans la cabane.

« Venez, Patrick, continua la comtesse, il est peut-être inutile d'en dire davantage pour le moment. Si vous voulez bien attendre ici, monsieur Fitzgerald, je vous enverrai lady Clara. »

Et, s'inclinant avec beaucoup de dignité, elle sortit suivie de son fils.

« Maman, dit celui-ci, il paraît déterminé à l'épouser!

— Ma pauvre fille! répéta la comtesse.

— Et si j'étais à sa place, j'en ferais autant. Vous ferez tout aussi bien de céder. Ce n'est pas que je n'aime mille fois mieux Owen; mais, en vérité, Herbert m'intéresse aussi! »

CHAPITRE XXXV.

Adieu.

Herbert resta seul pendant quelques minutes; enfin la porte s'ouvrit doucement et se referma de même : Clara Desmond était dans la chambre.

Il s'avança respectueusement au-devant d'elle, en lui tendant la main; mais, avant

qu'il eût songé à la manière dont elle agirait avec lui, elle était dans ses bras. Jusqu'alors, elle avait été la plus modeste et la plus réservée des fiancées. Quelquefois même, elle lui avait paru froide, lorsqu'elle s'était levée de la chaise qu'elle occupait à côté de lui pour aller s'asseoir auprès d'Emmeline. Elle avait évité l'étreinte de sa main. Mais maintenant elle cachait son visage sur son épaule, comme si elle eût été heureuse de retrouver ce cœur dont on essayait de la bannir. Herbert devait-il ou ne devait-il pas lui parler de son amour? Telle était la question qu'Herbert s'était adressée à lui-même quand il s'était trouvé seul un instant sous l'influence de l'éloquence de la comtesse. Cette question était enfin toute résolue pour lui.

« Herbert, dit Clara, Herbert, j'ai été bien affligée pour vous; mais je sais que vous avez noblement supporté votre malheur. »

Clara pensait à ce qu'Herbert avait presque oublié en ce moment, à la position qu'il avait perdue, au naufrage de ses espérances, à la perte de son titre et de sa fortune. Elle y pensait, parce que c'était lui que ces malheurs atteignaient; mais Herbert, lui, il était déjà résigné à tout cela, du moment que tout cela ne pouvait le séparer de sa fiancée.

« Chère Clara, dit-il en la tenant toujours pressée contre son cœur, tandis que ni crainte, ni colère ne se peignait sur les traits de la jeune fille, chère Clara, la lettre que vous m'avez écrite a été ma plus grande consolation. »

Or, si Herbert avait réellement l'intention de délier Clara de sa promesse, s'il sentait qu'il était de son devoir de ne pas l'entraîner avec lui dans la lutte qu'il se préparait à soutenir avec le monde, il faut convenir qu'il s'y prenait fort mal. Au lieu de parler des consolations qu'il avait puisées dans cette lettre, au lieu de presser Clara contre son cœur, il aurait dû se tenir à distance, aussi à distance qu'il l'avait fait avec la comtesse, et démontrer gravement à la jeune fille la folie et l'imprudence de cette lettre, lui faire comprendre la nécessité de réprimer ses sentiments, et enfin lui apprendre que la fille d'un lord, aussi bien qu'une humble servante, doit toujours, dans le choix d'une position, être guidée par la prudence, au lieu de suivre l'impulsion de son cœur. C'est là, du moins, ce qu'il aurait dû faire, au dire, je crois, de bien des gens. Je ne dirai pas à ces gens-là qu'ils ont tort, et cependant il me semble que j'aurais fait comme Herbert.

« Vous saviez que je ne vous abandonnerais pas, dit Clara, n'est-ce pas? Dites que vous le saviez! » Et Clara insista pour avoir une réponse.

« J'osais à peine croire à tant de bonheur, répondit Herbert.

— Alors vous étiez un traître, monsieur, traître à votre amour. »

Mais, quelque grave que fût la trahison dont elle l'accusait, il était facile de voir que cette trahison était déjà toute pardonnée.

« Et Emmeline? A-t-elle eu aussi si peu de confiance en moi? »

Herbert lui raconta alors tout ce qu'Emmeline avait dit.

« Chère Emmeline! Rappelez-vous bien ceci monsieur: j'aime Emmeline dix fois, vingt fois plus que vous, parce qu'elle n'a pas douté de moi, elle. Ah! si elle m'avait soupçonnée!...

— Et croyez-vous que je vous aie soupçonnée, moi?

— Oui, monsieur, vous le savez bien. Ne m'avez-vous pas écrit dans ce sens?

et aujourd'hui même, ne venez-vous pas ici pour agir comme si vous doutiez encore de moi? Seulement, vous n'avez pas le courage de persister dans cette résolution. »

Herbert essaya de se défendre et de représenter à Clara combien il eût été indigne de lui de la tenir liée par son engagement, si, comme la plupart des jeunes filles dans sa position, elle eût redouté la pauvreté. Mais Clara l'interrompit.

« Vous connaissez mal les jeunes filles, monsieur, et il y en a une que vous ne connaissez pas du tout. Mais, à supposer que la plupart n'aient pas de cœur, de quel droit osez-vous me comparer à celles-là? Et votre sœur, cette bonne Emmeline, la comptez-vous parmi celles dont il faut douter? Vous êtes un mauvais frère, monsieur! Vous vous êtes très-mal conduit, monsieur, et rien au monde ne me décidera à vous pardonner, rien... sinon la promesse que désormais vous ne douterez plus de moi. »

Des larmes brillèrent dans les yeux d'Herbert, et Clara cacha encore son visage sur son épaule.

Il n'était guère probable, d'après ce commencement, que l'entrevue se terminât d'une manière favorable aux vœux de la comtesse. Clara jura à Herbert qu'elle lui avait donné tout ce dont elle pouvait disposer : son cœur!... et elle fit le serment qu'elle ne voulait ni ne pouvait reprendre ce don. Elle attendrait, dit-elle, aussi longtemps qu'il le jugerait à propos, et le rejoindrait, pour ne plus le quitter, dès que les circonstances rendraient leur mariage possible.

Cette explication une fois terminée, Clara parla à Herbert de sa mère et de ses sœurs, ainsi que de son pauvre père; et maintenant qu'il était bien convenu entre eux qu'ils descendraient ensemble le sentier de la vie, elle avait, disait-elle, le droit de l'interroger sur ses projets d'avenir. Il ne devait pas s'imaginer, ajouta-t-elle en souriant, qu'il pût décider la moindre chose sans l'en prévenir. Herbert la mit donc au courant des arrangements de sa famille, et lui expliqua pourquoi il avait choisi la carrière du barreau de préférence à toute autre.

Clara approuva toutes ces mesures, qui ne tendaient qu'à les affermir de plus en plus dans la résolution qu'ils avaient prise.

La comtesse avait compris que cette entrevue lui serait fatale, et elle avait eu raison. Mais comment aurait-elle pu y mettre obstacle? Vingt fois elle l'avait tenté, et vingt fois elle avait été obligée de reconnaître qu'elle ne pouvait plus lutter contre sa fille.

« Ma mère, c'est vous qui nous avez unis, et maintenant vous ne pouvez plus nous séparer. » Voilà ce que Clara avait obstinément répondu à la comtesse, et celle-ci n'avait eu d'autre ressource que d'en appeler à la générosité d'Herbert.

Tout en causant, Clara et Herbert oubliaient les heures qui s'écoulaient rapidement. On frappa enfin à la porte, et la comtesse entra sans attendre de réponse. A la vue de sa mère, Clara se leva vivement, non comme si elle eût été émue ou coupable, mais avec la ferme volonté de mettre ses projets à exécution.

« Maman, dit-elle, c'est conclu maintenant. On ne peut rien y changer.

— Que voulez-vous dire, Clara?

— Herbert et moi, nous avons renouvelé notre engagement, et rien ne peut le rompre, sinon notre mort.

— Monsieur Fitzgerald, si cela est vrai, votre conduite envers ma fille est indigne d'un homme d'honneur.

— Cela est vrai, lady Desmond... mais je

ne crois pas que ma conduite soit indigne d'un homme d'honneur.

— Vos parents eux-mêmes sont contre vous, monsieur!

— Quels parents? demanda sèchement Clara.

— Ce n'est pas à vous que je parle, Clara; tels sont vos sentiments romanesques, qu'il me serait impossible de discuter avec vous.

— Quels parents, Herbert? répéta Clara, qui, pour rien au monde, n'aurait voulu avoir lady Fitzgerald contre elle.

— Lady Desmond a vu deux ou trois fois ma tante Letty, dit Herbert. Je suppose que c'est d'elle qu'elle veut parler.

— Ah! » dit Clara en s'éloignant d'un air rassuré.

Et Herbert remonta à cheval et retourna à Château-Richmond avec un sentiment de triomphe semblable à celui qu'il avait déjà éprouvé une fois en revenant de Desmond-Court.

Herbert devait partir le lendemain pour Londres. Les circonstances ajoutaient encore à la tristesse de ce départ.

Il passa la longue soirée qui précéda son dernier dîner à Château-Richmond à parcourir tout seul ce domaine, qu'il avait si longtemps pu considérer comme le sien, et qui allait appartenir à un rival. Il faut avoir connu dès l'enfance le bonheur de pouvoir dire : C'est ici mon domaine, mes arbres, mon jardin, ma maison, pour comprendre l'intimité qui s'établit entre l'homme et les moindres objets qui l'environnent. Il n'était pas un arbre qui ne semblât réclamer d'Herbert un dernier adieu.

Après le dîner, les domestiques furent mandés dans le parloir, afin qu'il pût prendre congé d'eux, et leur serrer à tous la main. Il n'y en avait pas un seul qui, trois mois encore auparavant, n'eût espéré donner un jour à Herbert le titre de maître. Il avait déjà été leur *jeune maître*.

Il supporta courageusement cette nouvelle épreuve, et montra autant de calme que de dignité, en retenant ses larmes, quoique autour de lui il n'y eût pas un œil qui ne fût humide.

« Je vous souhaite à tous bonheur et santé, leur dit Herbert. Je regrette vivement d'être obligé de me séparer de vous. Vous nous avez servis, moi et les miens, avec zèle et fidélité; je comprends qu'il soit pénible d'aller chercher ailleurs une nouvelle position.

— Ce n'est pas cela qui nous afflige le plus, monsieur Herbert, dit un de ces serviteurs fidèles.

— Non, ce n'est pas cela, répéta Richard, mais bien de vous voir enlever ce qui vous appartient.

— Vous savez tous que nous n'avons pas le droit de nous y opposer, continua Herbert. Un malheur, que personne ne pouvait prévoir, nous oblige à nous séparer de tous nos amis. »

A ce mot d'amis, les femmes éclatèrent en sanglots.

« Oh pour ça, oui! Nous sommes vos amis... vos vrais amis, dit la cuisinière.

— Oui, je le sais, et c'est pour cela que je m'afflige à la pensée de ne plus vous revoir. Mais il ne vous faut pas conclure, d'après les paroles de Richard, qu'on m'ait enlevé ce qui devrait m'appartenir. Je quitte Château-Richmond, parce qu'il appartient légitimement à un autre maître... à un autre maître qui, je dois le dire à sa louange, n'est nullement pressé de revendiquer son héritage. Aucun de nous n'a le moindre sujet de plainte contre le propriétaire actuel de ce domaine, mon cousin sir Owen Fitzgerald.

— Nous n'avons rien à voir avec sir Owen, dit une voix.

— Et nous ne désirons pas le connaître, ajouta une autre.

— Il se peut qu'il soit un fort bon jeune homme dans son genre, dit Richard.

— Mais vous pouvez tous comprendre, reprit Herbert, que puisque Château-Richmond ne nous appartient plus, nous sommes obligés de le quitter. Et comme notre manière de vivre sera désormais toute différente, nous nous voyons dans la nécessité de nous séparer de vous, quoique nous n'ayons pas le moindre reproche à vous faire. Je pars demain de bonne heure; ma mère et mes sœurs me suivront dans quelques semaines. Ce sera aussi une triste chose pour elles que de se séparer de vous. Dieu vous protége tous! J'espère que vous trouverez de bons maîtres et de bonnes maîtresses, avec lesquels vous pourrez être aussi heureux qu'ici.

— Nous ne trouverons jamais une maîtresse comme milady, dit une des servantes.

— Il n'y en a jamais eu d'aussi bonne dans tout le comté de Cork, dit la cuisinière; toujours la même, jamais un mot plus haut que l'autre.

— C'est moi qui ai toujours conduit sa voiture depuis... » Depuis le jour de son mariage, allait dire Richard; mais il se rappela ce que cette allusion aurait de déplacé, et se tournant vers la porte, il recommença à sangloter.

Herbert leur serra la main à tous, et ils sortirent de la chambre en murmurant tout bas une prière.

Richard sortit le dernier.

« Il n'y en a pas un seul d'entre eux qui ne donnerait volontiers sa main à couper pour partir avec vous, et sans s'inquiéter des gages, ajouta-t-il en s'adressant à Herbert.

— Je le crois, répondit Herbert, et vous prie, mon bon Richard, de leur répéter que j'aurais tâché d'être pour eux un bon maître comme l'était mon père... »

Herbert termina ses préparatifs de départ dans la soirée.

« Je voudrais tant partir avec vous, lui dit Emmeline, qui était assise dans sa chambre sur une malle qui ne devait le suivre que plus tard.

— Et moi, je voudrais tant rester avec vous! répondit-il.

— A quoi cela vous servirait-il maintenant? Quel plaisir pouvons-nous trouver ici? J'ose à peine sortir de la maison, de crainte d'être vue.

— Mais pourquoi? Nous n'avons rien fait dont nous ayons à rougir.

— Non, je le sais; mais, Herbert, ne trouvez-vous pas que la pitié de ces gens est pénible à supporter? Elle est écrite sur leurs visages, dans leurs regards, et on la rencontre à chaque pas.

— Laissez faire le temps! En moins de quelques mois, nous serons oubliés de ceux qui n'ont pour nous que cette pitié qui vous gêne, — de ceux-là, et peut-être des autres! Ainsi va le monde. »

Il n'eût pas été étonnant qu'Herbert se fût laissé entraîner à faire quelques réflexions misanthropiques, mais exprimées en termes généraux, et sans pouvoir douter de l'affection d'aucun des serviteurs de sa famille en particulier.

« Je suppose que lady Desmond nous permettra de voir Clara, dit Emmeline.

— Naturellement; vous devez la voir. Si vous saviez avec quelle tendresse elle parle de vous, vous ne pourriez songer à quitter l'Irlande sans prendre congé d'elle.

— Chère Clara! Elle ne m'aime certainement pas plus que je ne l'aime. Mais supposons que lady Desmond ne nous per-

mette pas de la voir, et il en sera ainsi, je le sais : le vieux sommelier viendra nous dire d'un air solennel que lady Clara n'est pas à la maison, et alors nous serons obligées de partir sans l'avoir vue. Mais cela a moins d'importance avec elle qu'avec d'autres, car son cœur nous restera fidèle.

— Si vous lui écrivez pour lui annoncer votre visite d'adieu, je crois que vous serez reçue sans difficulté.

— Oui, et la comtesse aura soin d'être présente, afin de m'empêcher de parler de vous. Oh! Herbert, je donnerais tout au monde pour avoir Clara un jour avec nous... un jour seulement. »

Mais en discutant ce sujet, ils en reconnurent bientôt l'impossibilité; Clara ne pouvait s'absenter sans la permission de sa mère, et il n'était guère probable que la comtesse lui permît de venir à Château-Richmond.

CHAPITRE XXXVI.

Herbert Fitzgerald à Londres.

Le jour suivant, tout le monde fut sur pied de bonne heure. Lady Fitzgerald descendit dans la salle à manger à sept heures, ainsi que ses filles et tante Letty. Herbert avait supplié sa mère de ne pas se déranger, puisqu'ils ne devaient pas tarder à se retrouver ensemble à Londres; mais lady Fitzgerald était décidée à assister au dernier repas de son fils à Château-Richmond.

Les domestiques apportèrent en silence et d'un air triste le déjeuner. Jusqu'à l'heure du départ, Mary et Emmeline n'osèrent prononcer un mot, de peur d'être suffoquées par les larmes. Herbert ne se sentit pas la force de leur dire adieu. Ce fut à la dérobée qu'il alla se jeter dans une chaise de poste qui l'attendait, par son ordre, en dehors de la petite porte du parc.

La maison qu'Herbert devait habiter à Londres, avec sa mère et ses sœurs, était située dans cette charmante localité voisine de Harrow on the Hill, appelée Saint-Johns Wood Road; mais elle n'était pas encore prête, et M. Prendergast lui avait loué, en attendant, un petit appartement dans Lincoln's Inn Fields. Il avait choisi ce quartier parce qu'il était voisin de l'étude de ce grand avocat de la chancellerie, M. Die, sous les auspices duquel Herbert Fitzgerald devait être initié aux arcanes du barreau.

M. Die avait son étude dans Stone-Buildings, tout près de la vieille chapelle de Lincoln's Inn.

En arrivant chez lui, Herbert trouva une lettre de M. Prendergast, qui l'invitait à dîner pour ce même jour et lui promettait de le mener le lendemain chez M. Die.

M. Prendergast habitait une maison dans Bloomsbury square, non loin de Lincoln's Inn. C'est là qu'il attendrait Herbert à sept heures. « Je n'ai que vous de convive, ajoutait-il, convaincu que vous serez fatigué après votre voyage et plus disposé à causer avec moi qu'avec des étrangers. »

M. Prendergast était un de ces légistes de la vieille école qui trouvent qu'une vaste et solide habitation située dans Bloomsbury square, et dont le loyer se monte à cent vingt livres sterling par an, est préférable à une maison étroite et mal bâtie, louée près du double de ce prix dans le voisinage des parcs. Un parvenu craindra naturellement d'habiter un quartier comme Bloomsbury square. Qui voudrait accepter un dîner dans un quartier si peu fashionable? Mais M. Prendergast savait qu'il pouvait assez compter sur ses amis pour vivre où bon lui semblait, et il n'était nullement désireux

d'augmenter leur nombre en sacrifiant à la mode.

Herbert lui écrivit qu'il serait chez lui à sept heures; puis il s'installa dans son nouvel appartement, et fit honneur au déjeuner que lui avait préparé sa nouvelle hôtesse, Mrs Whereas, qui avait hébergé et nourri tant de fils de Thémis, qu'elle s'attribuait tout d'abord, auprès de chaque nouveau pensionnaire, le droit de se livrer à son intarissable loquacité, n'attendant pas toujours la première question pour entrer en matière.

— Ah! mistress..., dit Herbert. Je vous demande pardon. Voudriez-vous bien me dire votre nom?

— Certainement, monsieur, il n'y a pas de mal à cela; mon nom est Whereas, — Martha Whereas, — et c'est mon nom depuis vingt-cinq ans. Il y a peu de gentlemen des cours voisines qui ne me connaissent. Et j'en ai aussi connu quelques-uns avant qu'ils portassent la perruque d'un air si important! Mon mari, c'est-à-dire M. Whereas,— vous le trouverez toujours dans la petite boutique du papetier, dans Carey street, — vous le connaîtrez avant peu, je vous en réponds, si vous allez chez M. Die. En tout cas, vous ferez connaissance avec son écriture. Le thé est-il à votre goût, monsieur? J'achète toujours de la crème pour mes pensionnaires, à moins qu'ils ne m'ordonnent le contraire. Le lait coûte un demi-penny, monsieur, la crème deux pence; cela fait trois demi-pence de différence, n'est-ce pas, monsieur? Vous pourrez donc faire comme il vous plaira, et si vous aimez les œufs au lard, vous n'avez qu'à dire un mot. Mais, à dire vrai, les œufs de Londres ne sont plus des œufs, ni pas encore des poulets, mais quelque chose entre les deux. »

Et elle continua ce monologue tandis qu'Herbert déjeunait, tantôt remettant à leur place les objets qu'il avait dérangés, tantôt essuyant un meuble avec son tablier, ou bien s'appuyant sur le dossier d'une chaise pour questionner le futur avocat sur sa manière de vivre. Herbert ne put s'empêcher de trouver qu'elle ressemblait beaucoup à tante Letty.

Mais quand elle se fut retirée avec les restes du déjeuner, Herbert, qui avait trouvé son hôtesse loquace jusqu'à l'indiscrétion, n'en regretta pas moins son absence, tant il se sentit isolé. Aussi, pour échapper à ses réflexions mélancoliques, il alla faire une reconnaissance dans un quartier tout nouveau pour lui; car dans ses précédents voyages à Londres avec sa famille, c'était dans le West-End qu'il avait toujours eu sa résidence.

Il erra dans les petites cours et les squares du quartier, véritable labyrinthe de la basoche britannique, jusqu'à ce qu'il arrivât enfin à Stone-Buildings, ainsi appelé parce que les maisons de ce quartier ont un aspect aussi morne, aussi froid que la pierre grise qui a servi à les construire. Prenant courage, Herbert entra dans une des salles de justice et resta debout sur une marche étroite pour mieux voir et mieux écouter. Mais il n'y trouva ni la vie, ni l'entrain de la cour d'assises du comté de Cork où il avait fait partie du grand jury, et où les têtes à perruque du barreau irlandais riaient en clignant de l'œil et causaient joyeusement entre elles.

Les choses se passaient bien différemment dans la cour de justice de Lincoln's Inn. Le juge était gravement assis au fond de son fauteuil, immobile, silencieux, quoiqu'il n'en fût pas moins éveillé, car son regard se portait alternativement d'un sombre avocat qui se tenait debout, à un autre sombre avocat qui était assis, les deux

mains dans ses poches et les yeux fixés sur le plafond. Le gentleman qui plaidait en ce moment tenait à la main un immense dossier, et commentait, d'une voix lente, monotone et bourdonnante, certaines subtilités légales, comme s'il eût plutôt voulu endormir qu'éclairer ses auditeurs, puisque tous ceux qui étaient assis avaient déjà cédé au sommeil; mais les yeux du juge étaient encore ouverts, et l'avocat semblait résolu à ne se taire qu'après l'avoir endormi comme les autres.

Herbert l'écouta pendant une heure dans l'espoir d'apprendre quelque chose qui pourrait lui être utile dans la suite de ses études; mais au bout de cette heure, les yeux du juge étaient toujours ouverts, et le bourdonnement de l'avocat continuait à se faire entendre. Il quitta donc la place incommode qu'il avait occupée pendant tout ce temps, et où il avait eu toutes les peines du monde à écarter le sommeil.

Le jour finissait cependant, et à sept heures Herbert franchissait le seuil de la demeure de M. Prendergast, dans Bloomsbury square. Il fut reçu dans le vestibule par un vieux domestique qui ressemblait beaucoup à M. Prendergast lui-même. Il avait la même impassibilité apparente, et, comme lui, il était vert encore et très-soigné de sa personne.

« M. Prendergast est dans la bibliothèque, monsieur, » dit le vieux domestique à Herbert en l'introduisant. La bibliothèque était une pièce spacieuse, élevée, répondant de tous points à sa destination, et telle qu'on n'en trouve guère dans les habitations fashionables de la partie occidentale de la ville, où la salle à manger et le salon occupent toute la partie visible de la maison. Mais combien peu, parmi ceux qui habitent à Londres ces demeures fashionables, se soucient d'une bibliothèque!

M. Prendergast s'avança au-devant d'Herbert et parut sincèrement heureux de le voir. Il y avait dans sa manière quelque chose de cordial qu'Herbert n'avait jamais remarqué à Château-Richmond, et un air de satisfaction dont on ne l'aurait pas cru susceptible. Mais Herbert n'avait peut-être pas réfléchi, comme il aurait dû le faire, que la mission de M. Prendergast en Irlande n'était pas de nature à lui causer une bien vive satisfaction.

Ils n'eurent que le temps d'échanger quelques mots avant le dîner, sans aucune allusion à la triste affaire de Château-Richmond. Pendant ce repas, la conversation roula entièrement sur des sujets indifférents : sur la réforme universitaire d'Oxford, sur l'état des partis et sur les singularités des pasteurs irlandais, sujets sur lesquels il sembla à Herbert que M. Prendergast avait des idées passablement arrêtées.

Le dîner fut très-succulent, quoique simple, et le vin excellent, comme on pouvait s'y attendre dans n'importe quelle maison habitée par M. Prendergast.

Quand le dîner fut terminé, et qu'ils se furent installés confortablement dans de bons fauteuils au coin du feu, M. Prendergast commença à causer à cœur ouvert. Toutefois, ce ne fut qu'avec ménagement qu'il aborda les questions qu'il crut nécessaire de traiter avant d'installer Herbert dans sa nouvelle vie de Londres.

« Vous buvez du bordeaux, je suppose, dit M. Prendergast en disposant sur la table tout ce qui était nécessaire pour son hôte et pour lui.

— Oui, dit Herbert, à qui il était parfaitement indifférent en ce moment de boire du bordeaux ou du xérès.

— Et comment trouvez-vous ma vieille amie, Mrs Whereas? demanda l'homme de loi.

— Elle me fait l'effet d'une personne très-prévenante.

— Oui, quelquefois un peu trop peut-être. On prétend qu'elle ne sait pas se taire; mais elle ne vous volera ni ne vous empoisonnera, et, de nos jours, c'est dire beaucoup pour une hôtesse de Londres.

» Je suppose que nous irons chez M. Die demain! » ajouta-t-il après un moment de silence.

Herbert répondit qu'il serait prêt à l'y accompagner à l'heure qui lui conviendrait le mieux.

« Il vaut mieux endosser le harnais le plus tôt possible. Ce n'est pas seulement parce que vous avez beaucoup à apprendre, mais aussi parce que vous avez beaucoup à oublier.

— Oui, dit Herbert, j'ai beaucoup à oublier, plus que je ne pourrai le faire, je le crains, monsieur Prendergast.

— Il n'est, selon moi, aucun chagrin qu'un homme ne puisse oublier. Vous ne perdrez pas tout souvenir de Château-Richmond et de tout ce qui s'y rattache. Vous y penserez encore, aussi bien qu'à ceux que vous y avez connus, mais vous apprendrez à le faire sans l'amertume que vous éprouvez maintenant. Voilà ce que j'appelle oublier.

— Oh! je ne me plains pas, monsieur.

— Non, je le sais, et c'est pour cela que je suis si désireux de vous voir heureux. Vous avez si courageusement supporté cette épreuve que vous saurez, j'en suis sûr, trouver du bonheur dans votre nouvelle existence. »

Herbert, pensant à Clara Desmond et à la pauvre femme qu'il avait vue dans la cabane, se disait que, même dans les circonstances présentes, il n'avait pas le droit de se trouver malheureux.

« Je suppose que vous n'avez pas l'intention de retourner jamais en Irlande? demanda M. Prendergast.

— Oh! non, pas la moindre.

— Tout bien considéré, je crois que vous avez raison. Sans doute, des relations de famille sont d'un grand secours à un avocat, et des avoués vous confieraient des affaires malgré votre jeunesse. Vos malheurs vous donneraient un certain *éclat*... Vous comprenez ce que je veux dire?

— Oh! oui, parfaitement, mais je ne le désire pas.

— Non; c'est un genre d'aide qu'un homme, selon moi, ne devrait pas désirer. D'abord, cela ne dure pas. Un homme ainsi lancé est enclin à compter sur ce soutien plutôt que sur ses propres efforts. L'ami le plus sincère ne s'attachera pas longtemps à un avocat, s'il peut en trouver un meilleur pour son argent.

— Je trouve que l'amitié ne devrait avoir aucune influence dans de pareilles affaires.

— Je ne dirais pas cela. Mais l'amitié devrait venir du service, et non le service de l'amitié. Un travail assidu, laborieux et patient, un travail qui ne demande pas une récompense immédiate, mais qui peut l'attendre de l'avenir, est, selon moi, le seul qui puisse assurer à un homme un succès permanent.

— Il est dur pourtant de travailler pendant plusieurs années sans se faire un revenu, dit Herbert, qui pensait à Clara.

— Cela n'est pas dur si vous obtenez à la fin le prix de votre travail. Vous pouvez choisir. Tout avocat de quelque mérite peut se faire de bonne heure un revenu modéré, mais fixe. Il y a maintenant plus d'avocats remplissant des emplois salariés qu'exerçant dans les cours.

— Mais ces places sont données par faveur?

— Non, pas précisément, ou du moins c'est une faveur à laquelle vous pouvez prétendre tout aussi bien qu'un autre. Vous pensez au bon vieux temps quand vous parlez d'avocats qui attendent pendant des années leurs revenus. Tout cela a bien changé, et pour le mieux, ne manquerez-vous pas de dire.

— Mais non; il me semble que, pour s'asseoir sur le banc des juges ou pour obtenir une clientèle comme avocat plaidant et consultant, ce n'est pas trop de cinq années de stage, dit Herbert avec un reste de découragement, car cinq années semblent bien longues à un amant qui attend et sait être attendu.

— Autrefois, reprit M. Prendergast, on ne croyait pas que le succès fût payé trop cher par un travail non rétribué de quinze années. Mais les hommes d'alors étaient patients et avaient de moins hautes visées.

— Et maintenant ils sont ambitieux et impatients? répliqua Herbert.

— Cupides et impatients seraient peut-être les épithètes qui leur conviendraient le mieux, » dit M. Prendergast d'un air ironique.

Il est triste pour un homme qui descend rapidement le sentier de la vie de se dire que la sagesse et l'expérience de la vieillesse ont cessé d'être appréciées. L'homme âgé s'imagine qu'on lui a dérobé ses chances dans la vie. Quand il était dans toute la plénitude de la vigueur physique, il n'était pas assez âgé pour obtenir des succès intellectuels. A quarante ans, il avait encore à gagner ses éperons; mais à cinquante — ainsi va le monde — il apprend qu'il est désormais incapable de soutenir la lutte. Il a passé sans transition, et à son insu, de l'inexpérience de la jeunesse à la décadence de la vieillesse sans avoir connu les jouissances de l'âge mûr. Un homme, dit-on, doit savoir saisir l'occasion; mais grâce aux vicissitudes de l'époque où il a vécu, au moment où il croyait en saisir une, le reflux de la fortune a emporté ses dernières espérances. Pour sa part, M. Prendergast avait été un homme heureux; ses regrets étaient donc plus philosophiques que pratiques, et quant à Herbert, il n'envisageait pas la question sous le même point de vue que son vieil ami, dont le ton sarcastique contribuait plutôt à l'amuser. Telle était peut-être, d'ailleurs, l'intention de M. Prendergast.

La longue soirée s'écoula assez agréablement pour Herbert. Elle le laissa sous l'impression qu'en choisissant la carrière du barreau il avait certainement choisi la plus noble des professions. M. Prendergast ne lui promit ni les honneurs ni la fortune; il ne chercha point à exciter son enthousiasme. Il lui parla de la nécessité du travail et d'une vie sagement réglée; mais ses paroles, empreintes de sagesse et de bienveillance, tendaient à éveiller l'ambition de son jeune interlocuteur.

CHAPITRE XXXVII.

Comment le comte fut gagné.

Ce n'était pas de prime abord et sans quelque ménagement que la comtesse pouvait donner à entendre à son fils qu'elle désirait qu'Owen Fitzgerald devînt son gendre. Elle s'était montrée si opposée à Owen, elle avait blâmé si énergiquement la vie dissipée qu'il menait, qu'elle craignait de heurter les sentiments du jeune comte. Mais peu à peu elle amena habilement la conversation sur ce coup de fortune inespéré, en faisant observer combien Owen

était mieux fait pour les richesses que pour la pauvreté. Elle s'étendit aussi avec complaisance sur ses qualités et la noblesse de ses sentiments. Puis elle ajouta d'un air distrait :

« Pauvre Clara! elle a eu du malheur, car elle a aimé Owen plus qu'elle n'aimera jamais Herbert Fitzgerald.

— Croyez-vous, ma mère?

— J'en suis sûre. A dire vrai, Patrick, vous ne connaissez pas votre sœur, mais j'avoue que cela est difficile. J'ai toujours eu une sorte de crainte qu'elle ne se fût engagée vis-à-vis d'un homme qu'elle n'aimait pas. Naturellement, les circonstances ne permettaient pas qu'elle épousât Owen, et j'étais heureuse de la distraire de cette affection. Mais elle n'a jamais aimé Herbert.

— Cependant elle est décidée à l'épouser, malgré tout?

— Oui, et c'est en cela que vous ne la comprenez pas. Son cœur est touché de ses malheurs, et elle se croit obligée de se sacrifier avec lui. Mais cela n'est pas de l'amour. Elle n'a jamais aimé qu'Owen, et il n'y a là rien d'étonnant, car il est bien fait pour être aimé.»

Le comte garda un moment le silence, tout en se balançant sur sa chaise. Puis, comme si une nouvelle idée l'eût frappé tout à coup, il s'écria :

« Si je croyais cela, ma mère, je tâcherais de savoir ce qu'Owen en pense luimême.

— Pauvre Owen! dit la comtesse, il n'est pas difficile de deviner ce qu'il en pense. »

Et elle sortit de la chambre, ne désirant pas pousser plus loin la conversation

Deux jours après, et sans autre insinuation de la part de sa mère, le jeune lord se dirigeait vers Hap-House, en suivant le long de la rivière et en faisant sauter à son cheval tous les fossés qu'il rencontrait sur son chemin, exercice auquel il s'était si souvent livré avec l'ami qu'il allait voir en ce moment. C'était sur les bords de cette même rivière qu'il avait reçu d'Owen ses premières leçons d'équitation. Que de fois il avait regretté que la pauvreté de son ami les eût mis dans l'obligation de s'opposer à son mariage avec Clara! Il eût été si heureux de l'avoir pour beau-frère! Et tout en cheminant, il commença à se dire combien le pays lui paraîtrait plus agréable s'il avait un hardi compagnon de chasse et de plaisir comme son ami de Château-Richmond, — sir Owen Fitzgérald, de Château-Richmond, l'homme auquel il eût été si enchanté de donner sa sœur.

Arrivé dans un champ qui appartenait à Owen, il franchit d'un bond une palissade et se trouva dans un petit enclos situé derrière la maison. Il y rencontra un palefrenier auquel il demanda si son maître était chez lui.

« Sûrement, Votre Honneur, il est ici; » et lord Desmond put entendre cet homme dire tout bas : « C'est le jeune lord luimême. » L'instant d'après, Owen était à ses côtés.

C'était la première fois qu'Owen voyait quelqu'un de la famille Desmond depuis que la nouvelle de ses droits à l'héritage de Château-Richmond avait été répandue dans le pays.

« Desmond, dit-il en donnant une main au jeune homme et en posant l'autre sur le cou du cheval, c'est bien aimable à vous d'être venu. Je suis enchanté de vous voir. J'avais appris que vous étiez dans le pays.

— Oui, je suis à la maison depuis une semaine. Mais les choses sont tellement embrouillées chez nous, qu'on n'est pas toujours libre de faire ce qu'on veut. »

Owen comprit fort bien à quoi ces paroles faisaient allusion.

« En effet, dit-il, elles sont bien embrouillées. Mais descendez de cheval et entrez..... Votre jument est tout en sueur.

— N'est-ce pas? C'est affreux. Le groom que nous avons en ce moment ne s'entend pas plus à son métier que moi à celui d'un... d'un... d'un archevêque. Je suis venu par les prairies et lui ai fait sauter un ou deux fossés, et vous voyez dans quel état est la pauvre bête. C'est vraiment honteux.

— Je vous connais de vieille date, Desmond, et je sais ce que vous entendez par un fossé ou deux. C'est une vraie course au clocher que vous avez faite,

— Ma parole, Owen...

— Venez ici, Patsey. Promenez cette bête de long en large, entre cette porte et ce poteau, puis bouchonnez-la avec de la paille, jusqu'à ce que son poil soit aussi doux que de la soie. Vous entendez? »

Patsey répondit affirmativement, et Owen, posant affectueusement le bras sur l'épaule du comte, se dirigea avec lui vers la maison.

« Je ne puis vous dire combien je suis heureux de vous voir, dit-il en attirant à lui le jeune comte avec un geste amical. Vous ne sauriez croire combien il y a de temps que je n'ai vu un visage ami.

— Vraiment? » dit le jeune lord d'un air étonné. Il ne pouvait comprendre qu'un homme qui avait été si populaire lorsqu'il était pauvre, fût abandonné à présent qu'il était riche.

« C'est la vérité, reprit Owen. Les choses, comme vous le dites, sont bien embrouillées. Voyons... Donnellan était ici la dernière fois que vous m'avez vu, mais j'ai été bien vite fatigué de lui lorsque les affaires ont pris une tournure sérieuse.

— Cela ne m'étonne pas.

— Mais, Desmond, comment se porte votre mère?

— Oh! elle est très-bien, mais les temps sont durs pour des personnes aussi pauvres que nous, vous savez.

— Et votre sœur?

— Elle va passablement bien, je vous remercie. »

Ils gardèrent le silence pendant une minute ou deux.

« Il s'est opéré un grand changement dans votre fortune depuis que je vous ai vu, » reprit le comte.

Puis il lui vint tout à coup à l'esprit qu'après avoir refusé sa sœur à cet homme quand il était pauvre, il venait la lui offrir maintenant qu'il était riche. Ce n'était pourtant pas ce motif qui avait déterminé sa conduite, se dit-il à lui-même. Mais autrefois c'était impossible, et à présent ce serait si agréable.

« C'est une triste histoire, n'est-ce pas? dit Owen.

— Très-triste, » dit le comte en se rappelant néanmoins qu'il était venu à Hap-House le cœur rempli de joie, — joie causée par la catastrophe qu'il déclarait triste en ce moment, en répétant comme un perroquet les paroles de son ami.

Ils étaient entrés dans la salle à manger et se tenaient debout devant la cheminée. Il était évident que ni l'un ni l'autre ne savaient comment entamer la causerie franche et amicale que chacun d'eux désirait si vivement avoir avec son ami. Il est si facile de parler quand on a peu de chose ou rien à se dire, et cela devient parfois si difficile dans le cas contraire! Le même paradoxe s'applique également à l'art d'écrire.

Owen s'approcha enfin de la fenêtre en regardant du côté du bosquet où Aby Mol-

lett avait été précipité. Le jeune comte ne tarda pas à l'y rejoindre.

« C'est là qu'ils ont tué un renard l'autre jour, n'est-ce pas? dit-il en indiquant l'endroit avec un mouvement de tête.

— Oui, » répondit Owen.

Il y eut un autre moment de silence.

« Je vous parlerai franchement, Desmond, dit enfin Owen en retournant vers la cheminée et en faisant un visible effort sur lui-même. Votre vue fait du bien à des yeux attristés, comme dit le pauvre peuple, et j'éprouve une véritable joie en vous voyant. Votre présence est pour moi ce qu'est un breuvage rafraichissant pour un homme altéré. Mais je ne puis porter cette coupe à mes lèvres, tant que j'ignore dans quels termes nous nous rencontrons. La dernière fois que nous nous sommes vus, nous avons parlé de votre sœur, et aujourd'hui que nous nous revoyons, nous devons encore parler d'elle. Desmond, toutes mes pensées se concentrent sur elle. Je rêve d'elle la nuit et m'éveille le matin en lui parlant. Mille affaires sollicitent mon attention, mais je ne pense qu'à elle. On me dit qu'elle va épouser mon cousin Herbert; elle me l'a dit elle-même. Mais si elle devient sa femme, si elle devient la femme d'un autre que moi, je ne puis rester dans ce pays. »

Owen avait parlé d'Herbert, mais sans faire allusion à son malheur. Il avait laissé entrevoir les espérances que son cœur pouvait encore nourrir, mais il n'avait pas dit un mot du changement qui s'était opéré dans sa fortune et dans celle de son rival, changement qui pouvait avoir une si grande influence sur ses espérances, et qui devait l'avoir, en effet, aux yeux de tous les gens du monde. Or, c'était précisément pour en parler que lord Desmond était venu à Hap-House, afin de pouvoir amener la conversation sur sa sœur, si l'occasion lui en était offerte. Mais Owen ayant abordé d'emblée le sujet, que pouvait lui répondre le comte, sinon que sa sœur était en effet fiancée à Herbert?

« Desmond, dit Owen avec une énergie presque farouche, je ne vous demanderai qu'une seule chose. Votre sœur, qui aime-t-elle? Je vous connais assez pour savoir que, quels que soient vos sentiments, vous, au moins, vous ne me direz que la vérité. »

Ces dernières paroles étaient une accusation contre la véracité de la comtesse, et le jeune lord les comprit fort bien.

« Quand je l'ai interrogée à ce sujet, elle m'a toujours répondu qu'elle était fiancée à Herbert Fitzgerald.

— Oui, je le sais; on me l'a tellement corné aux oreilles depuis six mois, qu'il m'est impossible d'en douter. Et elle l'épousera enfin, si personne n'intervient pour l'en empêcher, autre chose dont je ne doute pas non plus. Mais, Desmond, ce n'est pas là ce que je vous ai demandé. C'est moi qu'elle aimait lorsque sa mère lui commanda de renoncer à cet amour et de donner son cœur à un autre. Elle lui a obéi en paroles, je le sais également... Ce dont je doute, c'est qu'elle ait pu disposer de son cœur comme on dispose d'un jouet. Pour ma part, cela me serait impossible. »

Comment le comte devait-il lui répondre? Les arguments dont Owen se servait pour défendre sa cause étaient justement ceux que le jeune lord eût désiré employer lui-même. Lui aussi désirait que Clara en revînt à son premier amour, et il était convaincu qu'Owen était bien plus digne qu'Herbert de devenir l'objet de l'adoration d'une jeune fille comme sa sœur. Mais lui, Desmond, s'était opposé à leur mariage quand Owen était pauvre, et comment

l'encourager aujourd'hui qu'Owen était riche?

« J'ai vécu si peu avec elle depuis quelque-temps, dit-il enfin, qu'il ne m'est guère possible de savoir ce qu'elle pense. Mais, Owen...

— Eh bien?...

— Il m'est si difficile de vous parler de tout cela!

— Et pourquoi?

— Mais... vous savez que je vous ai toujours aimé... toujours. Jamais personne n'a été pour moi un ami comme vous l'avez été. »

Et le jeune homme serra tendrement le bras d'Owen.

« Je le sais, dit celui-ci.

— Et quand tout cela est arrivé à propos de Clara, j'étais bien jeune, comme vous savez. Il ne m'était jamais venu à la pensée que vous et Clara vous pussiez vous aimer. Les jeunes gens sont si aveugles! Mais quand c'est arrivé... Vous vous rappelez ce jour où nous nous sommes séparés à la grille du parc?

— Si je me le rappelle!

— Je vous dis alors ce que je pensais. Je ne crois pas qu'on puisse me faire le reproche de tenir au rang et à l'argent. Je suis aussi pauvre qu'un rat d'église et je le serai probablement toujours. Pour ce qui me regarde, cela m'est indifférent; mais pour ma sœur, Owen... Vous n'avez jamais eu de sœur, n'est-ce pas?

— Jamais, dit Owen d'un air distrait.

— On est obligé de penser à ces choses pour elle. Nous serions ruinés de fond en comble, — comme, du reste, nous le sommes presque déjà, — si l'un de nous ne songeait pas aux intérêts des autres. Je ne pense pas me marier jamais, ni avoir une famille, mes moyens ne me le permettraient pas. Dans ce cas, le fils de Clara serait comte de Desmond, et si je venais à mourir, elle deviendrait comtesse de Desmond de son chef, ajouta le jeune lord, que les intérêts de sa famille paraissaient entièrement absorber en ce moment.

— Je le sais, dit Owen, mais vous ne supposez pas que j'y aie jamais pensé?

— Non, pour ce qui vous regarde, j'en suis sûr. Mais les choses étant telles que je vous le dis, Clara n'aurait jamais pu épouser un homme aussi pauvre que vous l'étiez alors. La position d'un gentilhomme pauvre n'a rien d'agréable, je vous assure. »

Owen garda un moment le silence. Il désirait s'assurer le concours du comte, mais il désirait le faire comme Owen de Hap-House et non comme Owen de Château-Richmond. Il jugea tout de suite, à l'air et aux paroles du comte, qu'il n'avait plus à craindre son opposition, et il se dit que celle de la comtesse serait peut-être aisément surmontée. Mais il était évident que ce changement provenait de celui qui s'était opéré dans sa fortune. « Un homme aussi pauvre que vous l'étiez alors, » avait dit lord Desmond, donnant par là à entendre que, bien que ce mariage fût convenable au jour d'aujourd'hui, il eût été une insigne folie le jour d'hier. Ce raisonnement était clair; mais comme Owen était aussi pauvre qu'autrefois et qu'il avait la ferme intention de rester tel, il ne pouvait en retirer aucune consolation.

« J'avoue que je n'ai pas autant de prudence humaine que vous, dit-il d'un ton légèrement ironique.

— Ah! je savais bien que vous me répondriez cela. Vous pensez que je viens vous offrir d'aplanir les difficultés, d'arranger les choses entre vous et Clara, parce que vous êtes riche.

— Mais le pourriez-vous? demanda vivement Owen.

— Mais... je ne sais... ma mère semble le penser. »

Owen garda de nouveau le silence et se mit à se promener de long en large dans la chambre. Ainsi donc, après tout, la seule chose désirable à ses yeux en ce monde était encore à sa portée. Il avait eu raison de supposer que ces yeux qui s'étaient autrefois levés sur les siens avec tant d'amour, étaient le reflet du cœur de la jeune fille, et qu'ils indiquaient bien une affection inaltérable. Il était donc vrai que Clara, après avoir, sur l'ordre de sa mère, accepté un autre fiancé, devenait libre de revenir à lui! En réfléchissant à tout cela, il s'étonnait de la patience et de l'obéissance d'une femme qui pouvait ainsi renoncer à ses plus chères affections sur les instances d'une autre femme. Mais quoique cette pensée fût peu flatteuse pour Clara, elle ne diminuait en rien l'amour d'Owen. Il n'avait jamais cessé de croire qu'elle l'aimait. Rempli de cette idée, il avait mené une vie triste et misérable depuis qu'il avait appris la nouvelle de son prochain mariage avec Herbert, et maintenant il obtenait la certitude, pensait-il, que sa conviction avait été bien fondée; Clara Desmond l'aimait encore, malgré tout ce qui s'était passé.

Mais comment répondre à ces ouvertures de rapprochement? Elles lui étaient faites parce qu'on le regardait comme le propriétaire de Château-Richmond, comme un baronnet jouissant d'un revenu annuel de douze mille livres sterling, et non comme un hobereau, dont la femme serait obligée de veiller de près aux intérêts de son ménage. Qu'il deviendrait sir Owen, c'est ce qui était probable, pensait-il, mais bien résolu à n'être que sir Owen de Hap-House, et non sir Owen de Château-Richmond. Il y avait longuement réfléchi; il ne pourrait jamais goûter un instant de bonheur s'il remettait le pied dans cette maison en qualité de maître. Il serait l'objet du mépris des tenanciers, de la haine des domestiques et du blâme de ses voisins. Mais tout cela ne serait rien, comparé aux reproches de sa propre conscience. Et cependant la tentation était grande S'il consentait à devenir propriétaire de Château-Richmond, la main de Clara pouvait encore lui appartenir. Voilà ce qu'il se disait; mais ceux qui connaissent Clara Desmond mieux que lui, savent combien ses espérances étaient fausses. Elle n'était pas femme à reprendre le riche fiancé qu'elle avait rejeté alors qu'il était pauvre.

« Desmond, dit-il enfin, venez ici et asseyons-nous. Je comprends tout maintenant; mais rappelez-vous une chose: quelles que soient les personnes que je puisse avoir à blâmer, je ne vous blâme pas, vous. Je suis sûr que vous êtes franc et honnête, et je ne blâme vraiment qu'une seule personne. »

Il ne dit pas qui était cette personne, mais le jeune lord savait aussi bien que lui à qui il faisait allusion.

« Je comprends tout maintenant, répéta Owen; mais avant d'aller plus loin, je dois vous dire que je ne serai jamais le propriétaire de Château-Richmond.

— Comment? Je croyais que tout cela était décidé, dit le comte d'un air surpris.

— Rien n'est décidé. Un marché ne peut se conclure qu'avec le consentement des deux parties; or, je n'ai pas encore consenti à être partie dans celui qui me rendrait propriétaire de Château-Richmond.

— Mais Château-Richmond ne vous appartient-il pas de droit?

— Qu'entendez-vous par droit?

— Le droit de succession, dit le comte, qui avait hérité de son titre par la force de ce même droit en vigueur depuis tant de siècles, et qu'il regardait comme le véritable palladium de son pays.

— Écoutez-moi, mon cher ami, et je vous dirai quelles sont mes vues à cet égard. Quand sir Thomas épousa cette pauvre dame qui est encore à Château-Richmond, il le fit à la face du monde entier et avec la ferme conviction qu'elle devenait sa légitime épouse. Je ne sais si un pareil cas s'est déjà rencontré, mais pour moi, je suis sûr qu'aux yeux de Dieu lady Fitzgerald est bien la veuve de sir Thomas. Herbert a été élevé comme héritier de ce domaine, et je ne vois pas pourquoi il en serait privé parce qu'un autre homme s'est conduit comme un lâche. Je suppose qu'il ne peut prendre le titre, puisque la loi le lui refuse, mais le domaine peut lui être laissé, et pour ce qui me concerne personnellement, il lui sera laissé. Nulle considération humaine ne pourra me décider à porter la main sur cette fortune. Si je le faisais, je serais à mes propres yeux un voleur, un infâme.

— Vous voulez donc que les choses restent comme auparavant?

— Oui, en ce qui concerne le domaine.

— Alors, pourquoi Herbert est-il parti?

— Je l'ignore. Je ne puis vous dire que ce que je compte faire. Il se peut que tout cela ne soit pas terminé avant quelques mois. Mais, Desmond, vous connaissez maintenant ma position : je suis Owen Fitzgerald de Hap-House, comme je l'ai toujours été, et rien de plus, car, pour le titre, il ne vaut pas la peine d'en parler. »

Ils gardèrent longtemps le silence sans lever les yeux d'un sur l'autre. Owen tenait à la main une plume avec laquelle il dessinait machinalement de petites figures. Sur la surface polie de la table, le comte, la tête appuyée sur ses deux mains, réfléchissait à ce qu'il devait dire. Il sentait qu'il aimait Owen plus que jamais; mais que dirait sa mère quand elle apprendrait tout cela?

« Vous savez tout à présent, » dit enfin Owen en levant les yeux.

L'expression de sa physionomie frappa le jeune comte. Il y avait dans son regard un éclat qui, sans être de la joie, était pourtant si brillant; autour de ses lèvres, un sourire empreint de tristesse et cependant si doux! « Comment ne l'aimerait-elle pas? » se dit-il en pensant à sa sœur.

« Et maintenant, Desmond, reprit Owen, retournez auprès de votre mère, et dites-lui tout ce qu'il en est. Elle vous a envoyé ici!

— Non, elle ne m'a pas envoyé, dit impétueusement et presque avec colère le jeune homme. Elle ne sait pas même que je suis venu.

— Alors, retournez auprès de votre sœur.

— Elle ne le sait pas non plus.

— N'importe! retournez auprès de votre mère et de votre sœur, et dites-leur ce que je vous ai dit. Dites-leur aussi que j'aime toujours Clara plus que tout ce que le monde peut m'offrir. — Je n'aime qu'elle, absolument qu'elle... au monde... excepté vous, Desmond. Mais dites-leur bien aussi que je suis toujours Owen Fitzgerald de Hap House, et rien de plus.

— Owen! » dit le jeune lord. Mais l'émotion l'empêcha de continuer.

« Écoutez-moi, Desmond, ne craignez pas que je vous blâme jamais ni que je vous croie mercenaire. Faites ce qui vous semblera juste. Ce que vous venez de dire de votre sœur... du moins de la possibilité de notre mariage, vous l'avez dit avec l'idée que j'étais riche. Vous voyez que je suis pauvre, mais agissez comme si ces

paroles n'avaient jamais été prononcées.

— Owen! » répéta le comte les yeux remplis de larmes. Puis se levant en détournant la tête, il se dirigea vers la fenêtre. Mais avant d'avoir fait deux pas, il se retourna encore, et se jetant dans les bras d'Owen, il fondit en larmes.

« Voyons, mon cher ami, voyons... cela ne nous avancera pas, » dit Owen.

Mais lui-même n'était pas moins ému et il pouvait à peine parler.

« Je sais que vous me trouvez bien enfant... et bien fou aussi, dit le comte dès qu'il lui fut possible d'articuler un mot. Mais c'est plus fort que moi.

— Je vous trouve le plus noble et le meilleur jeune homme que j'aie jamais connu, dit Owen en le pressant affectueusement contre sa poitrine.

— Et je vous dirai une chose, Owen. Vous auriez Clara demain s'il était en mon pouvoir de vous la donner, car, par le ciel! il n'y a pas d'homme au monde aussi digne que vous de la posséder. Je le lui dirai moi-même, sans m'inquiéter de ce que peut dire ma mère. Quoi qu'il arrive, vous pouvez compter sur ma parole. »

Et le jeune lord se redressa en s'essuyant les yeux et en s'efforçant de se donner la contenance d'un homme qui prend un engagement dicté par la réflexion et non par l'impulsion.

« Tout dépend de ceci, Desmond : Qui aime-t-elle? Voyez-la en particulier, parlez-lui avec douceur, et tâchez de le découvrir.

— Par le Ciel! si j'étais elle, je sais bien qui j'aimerais, dit lord Desmond.

— Si elle ne m'aimait pas, dit fièrement Owen, je ne voudrais pas d'elle comme un don. Mais si elle m'aime, j'ai le droit de la réclamer comme mon bien. »

Ils se séparèrent. Le jeune comte retourna chez lui d'un pas plus modéré et dans une disposition d'esprit bien différente. Il s'était engagé vis-à-vis d'Owen, — non d'Owen de Château-Richmond, mais bien d'Owen de Hap-House, — et il avait l'intention de remplir son engagement si cela était possible. La noblesse des sentiments de son ami l'avait tellement subjugué, qu'il avait oublié sa sollicitude pour sa famille et pour le bien-être de sa sœur.

CHAPITRE XXXVIII.

L'histoire d'un turbot.

Owen aurait désiré que sa renonciation à l'héritage de Château-Richmond se fît dans le plus profond silence, si cela eût été possible. Peu versé dans les affaires d'intérêt, il avait espéré un moment qu'il pourrait en être ainsi et qu'il lui suffisait de dire à M. Prendergast, à M. Somers et à son cousin, qu'il renonçait à cet héritage. Personne n'avait prévu que sir Thomas mourrait si promptement après la révélation du fatal secret. On avait donc attaché assez peu d'importance au refus d'Owen, et même plus tard, à la mort du baronnet, on n'en attacha guère davantage.

M. Somers lui-même, quelque disposé qu'il fût à constater à part lui la sagesse des décisions de M. Prendergast, n'en admettait pas moins qu'Owen devait maintenant entrer en possession de l'héritage de sir Thomas. Les paroles que le maître de Hap-House avait pu laisser échapper dans le premier moment de surprise étaient sans conséquence. Un homme qui hérite d'un revenu de douze mille livres sterling n'y renonce pas ainsi dans un accès de généro-

sité. Cinq semaines s'étaient écoulées depuis la mort de sir Thomas. Herbert avait quitté une demeure qui ne lui offrait plus d'intérêt. Il était donc nécessaire de prendre un parti.

Deux ou trois jours avant sa mort, sir Thomas avait fait un autre testament dans lequel il reconnaissait que son fils n'était pas l'héritier du majorat, et où il lui léguait tout l'argent dont il pouvait disposer, comme il l'eût fait si Herbert eût été un fils cadet. Dans sa jeunesse, le baronnet avait augmenté le patrimoine de ses pères et ajouté à ses revenus deux à trois cents livres sterling qu'il laissait également à sa famille. Ces arrangements terminés, nulle opposition n'aurait été faite à Owen s'il eût réclamé immédiatement l'héritage. Mais comme il ne fit aucune démarche à cet effet et qu'il ne fit part de ses intentions ni par lettres ni par l'entremise d'un avocat ou d'un homme d'affaires, M. Somers jugea à propos de lui écrire pour lui demander qui était son homme d'affaires, afin que lui, M. Somers, pût, en sa qualité d'intendant du dernier propriétaire, se mettre en rapport avec lui.

La lettre de M. Somers était courte et froidement polie. Nous connaissons le peu de résultat de sa visite à Hap-House, et nous avons vu que ses avances avaient été assez mal accueillies par Owen. Or, il était fier, et quoique sa position dépendît du revenu qu'il recevait de Château-Richmond, il était décidé à ne pas faire de nouvelles tentatives de réconciliation.

La réponse d'Owen fut sèche, prompte et également brève. Elle fut remise au messager de Château-Richmond qui avait apporté la lettre de M. Somers. Elle était ainsi conçue :

Hap House, jeudi matin, à deux heures.

(Il n'y avait pas d'autre date, et Owen oubliait probablement que sa lettre, écrite à deux heures de l'après midi, n'avait pas été écrite le jeudi matin.)

Monsieur,

Je n'ai ni avocat ni homme d'affaires, et je m'en passerai aussi longtemps que cela me sera possible. Je n'ai pas l'intention de réclamer à M. Herbert Fitzgerald le domaine de Château-Richmond, et s'il est nécessaire que je signe un acte par lequel je renonce aux droits que je puis avoir, je suis prêt à le faire au moment qu'il vous plaira de me fixer. Puisque mon cousin a un avocat, il peut arranger cette affaire. Je crois que M. Prendergast devrait s'en charger.

Votre serviteur très-humble,
OWEN FITZGERALD, de Hap-House.

Owen pensait que cette lettre suffirait pour mettre fin à cette affaire.

Ceci se passait le jour même du départ d'Herbert et un jour avant la visite de lord Desmond à Hap-House, de sorte qu'Owen pouvait, lors de cette visite, considérer l'acte de renonciation comme accompli. Il était hors de son pouvoir de reculer, alors même qu'il l'eût désiré. Et maintenant, on lui avait donné lieu de croire, — à tort, il est vrai, — que Clara Desmond pourrait encore être à lui s'il devenait propriétaire de Château-Richmond ! Je ne nierai pas que cette pensée ne l'eût ébranlé un instant, mais son irrésolution fut de courte durée. Nous avons vu qu'il chargea le jeune comte de dire à sa mère et à sa sœur que lui, Owen, était toujours Owen de Hap-House, et rien de plus. Quelque précieuse que fût pour lui la possession de Clara, il ne pouvait se résoudre à l'obtenir à ce prix.

Il était heureux pour lui qu'il eût pris cette résolution, puisque rien au monde n'aurait pu décider Clara à lui appartenir.

Quand M. Somers reçut la lettre, il fut bien tenté de se demander si l'on ne ferait pas bien de prendre Owen au mot. « Après tout, se dit-il, quel droit aurait-il à ce domaine? D'après les lois éternelles et immuables de l'équité, n'aurait-il pas dû appartenir à Herbert? » En cette occasion,

M. Somers se laissait entraîner par sa partialité à des raisonnements qui différaient entièrement de sa manière de voir habituelle comme homme d'affaires. En général, la loi était pour lui la loi, et un droit légitime un droit légitime. Si, au lieu d'être le régisseur de Château-Richmond, il eût été toute sa vie celui de Hap-House, une idée aussi romanesque ne lui serait jamais venue à l'esprit. Il eût presque traité de fou l'homme qui aurait proposé à son client de renoncer à un héritage de douze mille livres sterling par an, et cela par un pur motif de délicatesse. Il eût rejeté cette proposition comme un crime, et défendu énergiquement les droits inviolables des futurs descendants du nouvel héritier. En un mot, il eût pris fait et cause pour les intérêts de son patron. Mais maintenant qu'il avait entre les mains la lettre d'Owen, il pouvait, se disait-il, envisager cette question sous un point de vue plus charitable et plus chrétien. Après tout, l'immuable équité ne valait-elle pas mieux que la loi; le domaine ne suffirait-il pas aux deux cousins? La loi et l'équité ne pouvaient-elles pas faire un compromis? Qu'Owen prît le titre de baronnet et ajoutât quatre ou cinq mille livres de revenu à Hap-House, M. Somers ne pourrait-il pas être le régisseur des deux domaines?

Il écrivit donc à M. Prendergast en lui envoyant la lettre d'Owen et en ajoutant tout ce qu'un homme d'affaires, mû par un élan soudain de sentiments romanesques, peut dire en pareil cas sur un semblable sujet. Cette lettre, qui ne dormit pas comme Herbert à Dublin, était dans la poche de M. Prendergast quand le jeune homme dîna avec lui, et, outre cette lettre, une autre dont nous parlerons plus spécialement dans la suite. Mais les idées de M. Somers différaient tellement de celles de M. Prendergast, que celui-ci n'en parla pas même à Herbert. Il se peut aussi que l'autre lettre, qui était bien autrement importante que celle du régisseur, fût pour quelque chose dans ce silence.

M. Somers attendit pendant plus d'une semaine la réponse de M. Prendergast. Pendant ce temps, il se trouva très-embarrassé touchant ce qu'il avait à faire. Pour ce qui le concernait personnellement, il ignorait à quelle époque cesseraient ses appointements, et combien de temps encore il lui serait permis de rester avec sa famille dans la maison qu'il occupait. Il ne pouvait conclure aucune affaire avec les tenanciers, ni recevoir, ni donner de l'argent; en un mot, il ne savait à quel saint se vouer. Lady Fitzgerald lui demandait conseil en tout et il ne savait que lui répondre. Il était question de faire une vente à l'enchère aussitôt qu'elle serait partie; mais n'eût-il pas été mille fois dommage de vendre tous les meubles, s'il y avait quelque espoir que la famille revînt un jour à Château-Richmond? M. Somers attendait donc la réponse de M. Prendergast avec la plus vive anxiété.

Dans l'intervalle, il continua, comme s'il eût toujours été régisseur de Château-Richmond, à assister aux séances du comité de secours et à surveiller les cuisines de charité établies dans le domaine, débattant avec le père Barney d'un côté, et M. Townsend de l'autre, la pénible question touchant les secours particuliers accordés en dehors de ces établissements. La famine était à son plus haut degré, et, chose étrange à dire, les témoins de tant de misères avaient cessé de s'en affliger, du moins je veux parler de témoins tels que M. Somers et M. Townsend. L'amputation d'un membre malade n'a rien qui répugne au praticien habile, et la vue des victimes

marquées du sceau fatal dont j'ai parlé, ne touchait plus le cœur de ces hommes. Comme le chirurgien expert, ils travaillaient activement au soulagement des souffrances de leurs semblables, et y travaillaient d'autant mieux qu'ils pouvaient le faire sans exprimer leur compassion pour ces infortunés. Était-il raisonnable de dépenser de l'argent pour soulager la dernière heure de ceux dont le sort était déjà prononcé, quand cet argent, sagement administré, pouvait sauver la vie de ceux qui n'étaient pas encore arrivés au dernier degré de misère? On peut donc dire que, dans un sens, les personnes les plus charitables, celles qui s'occupaient avec le plus de zèle des pauvres et leur consacraient le plus de temps, devinrent les plus dures de cœur et les plus inflexibles dans leurs refus. Il était étrange de voir des femmes dévouées négliger les besoins des mourants, afin de pouvoir employer leurs forces, leur temps et leurs ressources aux besoins de ceux qu'on pouvait encore arracher à la mort.

Ce fut à cette époque qu'arriva dans la paroisse de Drumbarrow un jeune ecclésiastique anglais qui, sous bien des rapports, était le parfait contraste de M. Townsend. Il eût été difficile de trouver deux hommes appartenant à la même profession qui différassent davantage dans leurs idées et leur manière de vivre, avec ce point de ressemblance toutefois, que chacun d'eux était un parfait honnête homme.

Le révérend M. Carter n'avait pas trente ans ; il était donc beaucoup plus jeune que le recteur de Drumbarrow. Il était venu en Irlande dans l'unique but de se consacrer au soulagement des souffrances des pauvres et de distribuer parmi eux, et d'après son propre jugement, certaines donations qui avaient été recueillies à cet effet en Angleterre.

M. Townsend avait mis beaucoup d'activité à solliciter des secours d'Angleterre, de là l'origine de sa correspondance avec M. Carter. Celui-ci arriva donc à Drumbarrow avec une somme assez considérable qui avait été portée à son crédit à la banque de la province, et un vif désir de se rendre utile dans ce temps de calamité publique.

M. Carter était un homme grand, mince, à l'air austère ; on eût dit qu'il s'était macéré intérieurement et extérieurement par une vie rude et laborieuse. Il avait un front haut et étroit, des lèvres minces et des yeux gris, vifs et perçants. Il parlait peu, et son extérieur aurait eu quelque chose de dur sans le mouvement de son œil, qui semblait indiquer, en dépit de tout ce que son maintien pouvait dire de contraire, que son cœur n'était pas insensible à la plaisanterie, quand la plaisanterie était de son goût.

Il avait de la fortune; de sorte que non-seulement il ne dépendait pas de sa profession pour vivre, mais qu'il pouvait encore, grâce à sa libéralité, ajouter aux bienfaits de son ministère. En une chose seulement il était prodigue. Quant au boire et au manger, il se serait presque contenté d'eau et de pain ; quant aux conforts d'une maison, à peine s'il les avait jamais connus, car depuis son ordination, ses missions l'avaient toujours appelé d'un lieu à un autre. Mais il s'habillait avec soin, et une toilette recherchée coûte toujours cher. Il portait invariablement des gants noirs, un long habit noir qui ne vieillissait jamais sur lui, un pantalon de drap noir, un gilet de soie noire boutonné jusqu'au cou et un chapeau noir également neuf. Tout ce qu'il avait sur lui était noir, excepté sa cravate, qui était toujours d'une blancheur irréprochable.

On peut dire que M. Carter était un homme excellent, car il se consacrait, lui et sa fortune, et dans toute la sincérité de son cœur, à une œuvre charitable et religieuse, pour laquelle il n'attendait aucune récompense ici-bas. Cependant il y avait en lui un peu trop du pharisien. Enclin à condamner les autres et à douter de la vertu de ceux dont la manière de voir différait de la sienne, il était venu en Irlande avec l'intime conviction que les pasteurs qui y composaient le clergé de sa propre Église n'étaient pas des hommes dignes de confiance, mais des Irlandais dont les habitudes et les doctrines ne valaient guère mieux que celles des non-conformistes de bas étage. Il avait visité plusieurs districts avant Drumbarrow, et y avait montré trop franchement sa façon de penser. Mais il faut se rappeler que M. Carter était un jeune homme, et qu'il serait peut-être injuste d'attendre du zèle et la discrétion de la jeunesse.

Mrs Townsend avait entendu parler de lui, et elle fut consternée quand elle apprit qu'il venait passer trois jours au presbytère. Si M. Carter n'aimait pas les caractères comme celui de Mrs Townsend, celle-ci n'aimait pas davantage les caractères de la trempe de celui de M. Carter. Elle avait entendu parler de son austérité, de ses habitudes, et dans le fond de son cœur elle le soupçonnait d'être jésuite. Si elle eût possédé une grande influence dans la paroisse, on eût mieux aimé y laisser périr les corps, que d'exposer les âmes à de si grands périls. Mais M. Carter venait avec de si bonnes recommandations et de si belles promesses, qu'on ne refusa pas de le recevoir, et le mari, plus sage que sa femme au point de vue mondain, invita le *jésuite* à descendre au presbytère.

« Vous verrez, Ænéas; le matin il dira la messe dans sa chambre, au lieu d'assister au culte de la famille.

— Mais, pour l'amour du ciel, que lui donnerons-nous à dîner? » demanda le mari, dont l'esprit, pour le moment, errait autour de la marmite.

A dire vrai, Mrs Townsend s'était déjà adressé la même question.

« Vous pouvez être sûr qu'il ne mangera pas de viande en carême, dit-elle en se rappelant qu'on était alors à cette époque de l'année.

— Et s'il en mangeait, il n'y en aurait pas davantage, » dit M. Townsend en pensant au garde-manger, qui depuis quelque temps était toujours vide.

A cette époque, les ecclésiastiques protestants de l'Irlande avaient souvent, pour jeûner, d'autres raisons que celles que prescrivent les canons de l'Église catholique. La femme d'un recteur du comté de Cork me montra un jour son garde-manger. Il contenait deux grands pains et une terrine rempli d'une espèce de pâte qu'elle appelait de la *bouillie*. C'était tout ce qu'elle avait pour elle, pour son mari, ses enfants et ses charités. Ses domestiques l'avaient quittée avant qu'elle en fût venue là. Et c'était une femme belle et bien élevée, accoutumée à tout ce confort dont vous et moi nous jouissons chaque jour, cher lecteur, sans peut-être en rendre grâce à Dieu. Pauvre femme! l'épreuve était trop forte pour elle, et elle y succomba.

M. Townsend était, comme je l'ai déjà dit, le parfait contraste de M. Carter, mais lui aussi était un homme qui pouvait se passer des conforts de la vie, si lesdits conforts ne se présentaient pas d'eux-mêmes sur son chemin. Il aimait beaucoup son verre de punch au wiskey, et croyait même que ce punch lui faisait du bien. Peu soucieux de contracter des dettes personnelles,

il se serait endetté pour du wiskey. Mais si le crédit et le wiskey lui avaient fait tout à coup défaut, cette perte ne l'aurait pas rendu malheureux. Il était doué d'un grand appétit et faisait honneur à un bon dîner quand il était placé devant lui ; il eût même fait une longue course pour s'assurer un bon repas, et cependant, s'il se fût trouvé dans l'impossibilité de se procurer une côtelette de mouton, il n'eût pas été plus malheureux pour cela. Or, M. Carter aurait été très-malheureux sans son long habit noir en drap fin. En invitant M. Carter à être son hôte, M. Townsend lui avait expliqué que le *res angusta domi*, qui chez lui était toujours une maladie prédominante, avait acquis un degré de recrudescence, grâce aux circonstances actuelles ; mais il avait ajouté qu'il se ferait un plaisir de partager ce qu'il avait avec son collègue d'Angleterre. M. Carter lui avait répondu que les bons chrétiens se préoccupaient fort peu de ces choses en ces jours de détresse, et que, pour ce qui le concernait personnellement, la nature l'avait ainsi fait, qu'il avait peu de désirs de ce genre. Cela dit, il arriva au presbytère.

Les deux pasteurs passèrent le premier jour à Berryhill, où ils trouvèrent ample occupation. L'établissement de soupe pour les pauvres de ce petit village ne devait probablement pas tarder à avoir besoin de fonds, puisque la source des approvisionnements (autrement dit Château-Richmond) ne tarderait pas à être tarie, et M. Carter était prêt à y suppléer dans une certaine mesure, si l'on répondait d'une manière satisfaisante à toutes ses questions. On ne devait point faire de prosélytisme protestant, dit-il, en distribuant la soupe payée avec l'argent qu'il donnerait.

M. Townsend se dit que cette allusion aurait pu lui être épargnée.

« Je regrette de dire, répliqua-t-il, non sans un peu d'ironie, que pour le moment nous n'avons pas le temps de songer à cela.

— Tant mieux, dit brusquement M. Carter, tant mieux ; ne mettons pas à nos aumônes des conditions impossibles et qui ne pourraient engendrer qu'hypocrisie.

— Toute condition est hors de question quand il faut nourrir une paroisse entière, » répliqua M. Townsend.

Puis M. Carter voulut leur enseigner la manière de faire bouillir la farine jaune ; mais en cela sa théorie différait entièrement de celle de la femme employée dans l'établissement de Berryhill.

« Si nous la cuisions ainsi, Votre Révérence, dit-elle en se tournant vers M. Townsend, les pauvres créatures n'en pourraient pas manger. Elle ne cuirait pas du tout... du tout comme cela.

—Essayez-le, femme, dit M. Carter, après avoir répété une troisième fois sa recette d'un ton sentencieux.

— Non, certes, dit Mrs Daly, dont la présence à la cuisine était plutôt une œuvre de charité, et qui, par conséquent, se sentait parfaitement indépendante. Ce serait une honte et un péché de prodiguer ainsi la nourriture des chrétiens dans des temps pareils, et je n'en ferai rien. »

M. Townsend eut des moments difficiles à passer ce jour-là, et quoiqu'il se contînt avec son hôte, vu qu'il avait beaucoup à recevoir et rien à donner, ses confrères de la haute Église d'Angleterre furent loin de gagner dans son opinion.

De retour au presbytère après leur laborieuse tournée, M. Townsend fit de nouvelles excuses à son hôte sur la pauvreté de sa table.

« J'ai presque honte, dit-il, d'inviter un gentleman anglais à partager le repas que

Mrs Townsend va mettre devant nous.

— Oui, vraiment, dit cette dernière, c'est bien peu de chose. Un morceau de poisson que j'ai pu me procurer par hasard sur la route.

— Ma chère dame, tout sera bon, » dit M. Carter d'un ton assez prétentieux. Tout lui eût été bon, en effet; si l'on avait mis devant lui un plat de la bouillie dont j'ai parlé, il en aurait mangé sans faire la moindre observation.

Mais les choses n'en étaient point encore à ce point au presbytère de Drumbarrow, et ce jour-là surtout la fortune, qui favorise toujours celui qui ose, avait été propice à Mrs Townsend. Sachant qu'elle n'avait réellement rien dans la maison, elle avait envoyé Jerry épier le passage du marchand de poisson qui se rendait deux fois par semaine, de Kanturk à Mallow, avec son âne et ses paniers, et Jerry était revenu avec une magnifique capture.

Ils se mirent donc à table, et, ô miracle, à la grande surprise de M. Carter, peut-être aussi à celle de son hôte, un superbe turbot fumait sur la table. Les barbes, il est vrai, en avaient été coupées pour faciliter l'entrée de l'animal dans le plus large chaudron de la cuisine du presbytère, acte de barbarie culinaire contre lequel M. Townsend se récria aussitôt.

« Miséricorde! on a coupé les barbes! » dit-il en levant les mains en signe de détresse.

Puisqu'il avait un turbot, pourquoi, se disait-il, ne pas l'avoir dans toute sa perfection, barbes et tout?

« Mon cher Ænéas! » dit Mrs Townsend en le regardant avec cet air suppliant que les femmes savent si bien prendre.

M. Carter ne disait rien, mais il n'en pensait que davantage. Telle était donc la prétendue pauvreté! Avec toute leur fausse humilité, ces hypocrites Irlandais ne pouvaient résister au désir de faire étalage devant l'étranger anglais, et ils plaçaient devant lui un plat que le doyen d'un chapitre anglais ne pouvait se donner que les jours de gala! Et ce pasteur qui affectait tant de compassion pour les pauvres, ne pouvait réprimer son chagrin parce que ce riche morceau était un peu endommagé par la cuisson! C'est trop fort, se disait M. Carter, c'est trop fort!

« Non, merci, dit-il en se redressant avec un air de sévère désapprobation. Je ne mangerai pas de poisson; je vous suis bien obligé. »

A ces mots, le visage de Mrs Townsend prit une expression que ni chrétien, ni païen n'eût pu voir sans horreur et pitié. Quoi! l'homme que, dans le fond de son cœur, elle soupçonnait d'être un jésuite, et que, nonobstant ces soupçons, elle condescendait à nourrir de son mieux, cet homme, dis-je, ce jésuite, ne voulait pas manger de poisson en carême! Et dire qu'après ce poisson elle n'avait à lui offrir que deux ou trois morceaux de lard froid! Ne pas manger de turbot en carême! S'il eût été de son bord, elle aurait reconnu en lui un vrai antagoniste de la papauté, mais son long habit noir donnait un complet démenti à une pareille supposition.

« Voyons, prenez-en un morceau, dit M. Townsend d'un ton hospitalier. Les barbes ont été coupées, il est vrai, mais je n'ai jamais vu un plus beau poisson.

— Je n'en prendrai pas, je vous remercie, » dit M. Carter d'un air sévère.

C'en était trop pour Mrs Townsend.

« Oh! Ænéas, dit-elle, que ferons-nous? »

Pour toute réponse, son mari haussa les épaules, tout en se servant du poisson. Sa susceptibilité était peut-être moins délicate que celle de sa femme, et il avait sans

doute plus faim qu'elle. Pendant ce temps, M. Carter ne disait rien, mais ses yeux parlaient pour lui. Lui aussi avait faim, mais il eût mieux aimé mourir de faim que de manger de ce turbot.

« Ne mangez-vous jamais de poisson, monsieur Carter? » demanda M. Townsend en se servant une seconde fois et en choisissant les morceaux glutineux qu'il aimait tant.

Cependant il n'en jouissait pas comme il l'eût fait en toute autre occasion, car son hôte n'en mangeant point, et l'appétit de sa femme ayant été coupé net, il était le seul à savourer ce mets. Un glouton aurait pu se réjouir en pareille circonstance, mais M. Townsend n'était pas un glouton.

« Merci, je n'en mangerai pas aujourd'hui, dit M. Carter en se redressant sur sa chaise et en fixant ses yeux gris et perçants sur la muraille.

— Alors, vous pouvez emporter le plat, Biddy, j'en ai assez. Mais c'est bien dommage qu'un pareil poisson ait été ainsi mutilé. »

Le tendre cœur de Mrs Townsend n'y put tenir plus longtemps, et avec une larme dans un œil et un éclair d'indignation dans l'autre, elle prit enfin la parole.

« Je ne sais vraiment pas ce que vous mangerez, monsieur Carter. Je croyais que les ministres anglais mangeaient toujours du poisson en carême, — et même rien autre chose que cela, — car l'on prétend que, sous ce rapport, vous ressemblez beaucoup aux papistes.

— Chut! ma mère, dit M. Townsend.

— Mais je ne puis pas me taire quand il n'y a rien à manger pour monsieur.

— Ma chère dame, cela ne fait absolument rien, dit M. Carter, sans se départir de son air inflexible.

— Mais cela fait beaucoup, reprit Mrs Townsend, cela fait beaucoup. Et vous seriez du même avis, si vous étiez à la tête d'une maison, — comme vous devriez l'être, — eût-elle été enchantée d'ajouter. J'ai envoyé Jerry à cinq milles d'ici... il a été absent quatre heures pour se procurer ce poisson de Paddy Magrath, et, à dire vrai, je me suis estimée bien heureuse, car je n'avais donné à Jerry qu'un shilling six pence. Mais ils ont pris énormément de poisson hier à Skibbereen, et...

— Un shilling six pence! dit M. Carter, dont le front se dérida légèrement pour la première fois.

— Je l'aurais eu pour un shilling trois pence, moi, dit M. Townsend, qui commençait à se douter des scrupules de son hôte.

— Vous ne l'auriez pas eu, Ænéas. Jerry a été forcé de promettre au marchand un verre de wiskey la première fois qu'il passera sur notre route, ce qu'il fait quelquefois. Ce poisson pesait plus de neuf livres.

— Ah bah! fit M. Townsend.

— Je l'ai pesé moi-même, Ænéas; il pesait neuf livres quatre onces avant que nous eussions été obligés de le mutiler, et la chair en était aussi ferme qu'un roc.

— Un shilling six pence! répéta M. Carter, en se déridant de plus en plus et en daignant regarder son hôtesse en face.

— Oui, un shilling six pence; et maintenant...

— Je suis sûr que je l'aurais eu pour un shilling quatre pence, et avec les barbes encore, répéta M. Townsend décidé à interrompre l'éloquence de sa femme.

— Et moi, je suis sûre que vous ne l'auriez pas eu, répondit celle-ci, qui prenait son assertion au sérieux. Lorsqu'il s'agit de marchander, vous ne pourriez jamais entrer en concurrence avec Jerry. Je dois dire cela en sa faveur.

— Si vous voulez bien me permettre de changer d'avis, je crois que j'en prendrai un morceau, dit presque humblement M. Carter.

— Certainement, dit M. Townsend. Biddy, rapportez le poisson. Et maintenant, j'y pense, j'ai à peine dîné moi-même. »

Et, oubliant tous trois leur mauvaise humeur, ils mangèrent gaiément leur turbot en dépit du retranchement de ses barbes.

(*A continuer.*)

CHRONIQUE SCIENTIQUE DE LONDRES ET DE PARIS.

Anatomie : Le cerveau de lord Campbell. — *Archéologie :* Antiquités cyrénaïques; sarcophages tyriens; monnaies bretonnes. — *Astronomie :* Encore un nourrisson; l'étoile Canopus, — *Chimie :* Prodiges de l'analyse spectrale. — *Ethnographie :* Les dix tribus. — *Géographie :* L'île de Yeso. — *Industrie :* Flottilles à la mécanique. — *Navigation :* L'appétit du *Léviathan*, les chemins de fer et les bateaux à vapeur. — *Physique :* La poste atmosphérique. — *Télégraphie :* Envois d'argent.

Dans un précédent numéro (1), nous avons parlé du développement du cerveau et de son accroissement de poids en raison de la capacité et du travail intellectuel de l'individu. Aux exemples cités à l'appui de nos propositions, nous pourrons ajouter celui de lord Campbell, le défunt lord chancelier d'Angleterre, dont le cerveau, pesé lors de son autopsie, s'est trouvé du poids de cinquante-trois onces et demie, soit seize cent soixante et dix grammes environ, ce qui ne dépasse la moyenne que de deux cent vingt grammes. Faut-il croire, d'après ce faible excédant, que la capacité du légiste était un peu contre-balancée par la médiocrité du biographe? Ce serait un travail qui ne manquerait pas d'un certain intérêt.

— Une soif insatiable de connaître le passé, tant de la planète que de la société et de ses progrès, dévore la génération actuelle. Le géologue et l'astronome, le marteau et le télescope en main, déchiffrent les archives cosmogoniques; l'archéologue et l'ethnographe, avec une poterie ou un crâne, reconstruisent sans erreur, l'un, l'histoire sociale et artistique, l'autre, l'histoire physiologique de l'humanité, basée, non pas sur des écrits plus ou moins entachés de la partialité des partis ou des croyances, mais sur des faits parlant d'eux-mêmes et d'une façon irrécusable.

Poussés par ce besoin de savoir, deux officiers anglais, le lieutenant Smith, officier du génie, connu par les explorations archéologiques d'Halicarnasse et de Gnide, et le lieutenaant Porcher, de la frégate *Hibernia*, viennent d'enrichir la collection du Musée britannique de nombreux trésors artistiques provenant de Cyrène, cette reine des colonies grecques. Les statues rapportées par les intrépides explorateurs sont dans un état de conservation qui prouve, dit un journal anglais, qu'elles ont échappé aux iconoclastes chrétiens ou musulmans. Parmi elles se trouve une colossale statue de Bacchus enfant, vierge de toute égratignure, quoique certainement sculptée il y a plus de vingt siècles. Plusieurs autres objets trouvés avec cette statue font croire, avec un certain degré de certitude, que dans cet endroit s'élevait un temple consacré au dieu du vin. Plus loin, dans les ruines d'un temple dédié à Apollon, celui dont parle Pindare dans ses Odes, on découvrit, à dix pieds environ de la surface, « un vrai nid » de statues, entassées pêle-mêle, dont les principales sont : un Apollon avec un serpent, datant de la belle époque de l'art; la nymphe Cyrène luttant contre un lion, groupe exécuté dans le style antique; une statue de roi, comme semblent l'indiquer une couronne et une inscription. La figure paraît être celle de Juba, second roi de Mauritanie, à en juger par sa ressemblance avec les effigies numismatiques qui existent de ce pays.

Jusqu'aujourd'hui, le total des richesses archéologiques exhumées par les deux officiers se monte à douze statues, dont trois de proportions colossales, six têtes de divers sujets, plusieurs menus objets et inscriptions. Grâce au concours aussi zélé qu'intelligent des officiers de la station anglaise de Malte, tous ces trésors ont été dirigés de Cyrène sur Malte, et de là expédiés à Woolwich, où ils sont arrivés au mois de juillet dernier, pour être transférés aux galeries déjà si riches du Musée britannique.

(1) Voir la 16e livraison.

D'un autre côté, une expédition française explore l'ancienne Phénicie. M. le docteur Gaillardot, à Saïda, l'ancienne Sidon, et M. Ernest Renan, à Sour, la puissante Tyr, ont trouvé, dans le cours de leurs recherches, de nombreuses reliques des croisades. A la surface du sol, on voit de gigantesques blocs de granit qui ne sont autre chose que les anciennes limites du port de Sidon, et, plus à l'est, se trouve toute une ville souterraine, où fut découvert, en 1855, le sarcophage d'Esmanuzar. M. Renan en a aussi découvert datant au moins du troisième siècle avant l'ère chrétienne, c'est-à-dire de l'époque d'Alexandre, ornés de différentes façons. Enfin, des fragments de diverses sculptures, portant le cachet égyptien et babylonien, ont été expédiés à Paris, ainsi qu'un sarcophage en plomb artistement élaboré, des ornements de toilette et des monnaies phéniciennes.

Il n'est pas un bon lecteur de Shakspeare qui n'ait lu la pièce de *Cymbeline* au moins une fois. Ce roi, qui ne doit jusqu'ici sa célébrité qu'au poëte de Stratford, fut, à ce qu'il paraît, un souverain sérieux : il battait monnaie. Les excavations faites pour creuser la pièce d'eau de Saint-James's Park ont mis à nu une certaine quantité de médailles en zinc et étain, fondues dans un moule de *bois*. — Par exemple, comment a-t-on pu le savoir? — C'est très-simple; le grain s'est si bien modelé en relief sur la pièce, que le dernier garçon menuisier pourra désigner le bois employé. Voilà qui donne déjà une idée de l'industrie monétaire et métallurgique des Bretons. Décidément, la numismatique est une bien belle chose! elle pourra rendre à l'histoire les services que l'anatomie comparée a rendus à la géologie.

Ces médailles représentent, d'un côté, une tête à la romaine (Cymbeline vivait en même temps qu'Auguste), avec ce mot : CVNOBEL, et, de l'autre, une espèce de centaure ailé tenant une trompette, avec ces mots : TASCIOVANI F.; ce que M. Birch interprète ainsi : *Cunobelinus*, *Tasciovani filius*, Cunobelinus, fils de Tasciovanus, le *Tenantius* de Shakspeare (1). Quelques-uns repoussent cette interprétation et en proposent d'autres, mais beaucoup plus tiraillées et surtout dépourvues d'analogues pour les étayer, de sorte que la traduction de M. Birch semble devoir finalement demeurer acceptée. On avait cru aussi découvrir des pièces de la Sémiramis bretonne, la guerrière Boadicée, qui, les cheveux au vent, debout sur son char, affrontait les légions de Paulinus; mais ce n'est qu'une illusion, jusqu'aujourd'hui du moins.

— Les petites planètes nous ont-elles échappé jusqu'ici à cause de l'imperfection de nos instruments et de l'incorrection de nos calculs, ou bien assistons-nous à une nouvelle création? Question grosse de controverses. Le mosaïste adoptera, sur la simple révélation, la première hypothèse; le philosophe, le rationaliste, qui suppose qu'il ne saurait y avoir de temps d'arrêt dans l'univers, préférera la seconde. Toujours est-il que nous avons l'honneur de vous présenter, au nom des astronomes de Dusseldorf, Son Altesse stellaire la soixante et onzième planète, découverte le 13 août 1861, à laquelle nous proposons humblement de donner le nom de *Germania* (1).

Un fait astronomique remarquable se produit en ce moment : c'est la variation ou plutôt l'accroissement de la plus belle étoile du ciel austral, l'étincelant Canopus, du navire Argo. Un astronome du Chili écrit au père Secchi, à Rome, que cet astre dépasse actuellement en éclat l'étoile Sirius, ce qui le rangerait dans la catégorie des étoiles variables. Seulement, les périodes de variation semblent si étendues en comparaison de celles des autres astres de cette nature, que la vérification de ces périodes et le calcul de leur durée seraient fort difficiles. En effet, nous ne croyons pas, depuis trois siècles que Canopus est connu, que l'on ait encore signalé de changement, en plus ou en moins, dans sa lumière. Il faudra donc peut-être encore trois cent soixante ans d'observations pour reconnaître, avec un peu de raison, les périodes et les lois de ces variations; et encore faut-il admettre deux choses : la première, qu'au moment de la découverte Canopus sortait de la période *minima;* et la seconde, que les deux périodes d'éclat sont de même durée, ce qui est loin d'être prouvé, nous dirons même d'être probable, comme on peut le voir par l'exemple d'*Algol*, de *Delta* de Céphée, et d'*Êta* d'Antinoüs, dont les périodes d'éclat sont sensiblement plus longues que celles d'affaiblissement.

— Entre autres curieux résultats, l'analyse spectrale en peut, si l'occasion se présente, offrir un passablement extraordinaire, et qui, au temps jadis, eût pu conduire ses adeptes à un terme peu désirable. M. Victor Meunier nous disait, dans ses trop courts feuilletons de *l'Opinion nationale,* que l'analyse spectrale nous donnerait l'inventaire de l'univers. Nous irons un peu plus loin. Il peut fort bien arriver que l'analyse spectrale nous donne les éléments d'astres *éteints* ou *disparus*... Le cas sera sans doute très-rare, mais enfin il est au nombre des possibilités, et si l'on procède à l'analyse de tous les astres, il y aura de très-nombreuses probabilités pour que ce cas se présente encore assez souvent. Voici donc ce que nous supposons et qui n'a rien d'impossible.

Un monsieur, que les lauriers de MM. Kirchoff et Dupré empêchent de dormir, en apprenant qu'ils ont analysé le soleil, se propose d'analyser les étoiles. Le 22 septembre 1860, à minuit, il dirige un prisme sur une des étoiles les plus brillantes du ciel, la Chèvre, par exemple. Le rayon traverse le cristal; notre observateur note attentivement les modifications du spectre, et, l'opération faite, jette un dernier regard sur l'astre, comme pour le remercier. O prodige! l'étoile a disparu, non pas

(1) *Cymbeline,* acte 1er, vers 30.

(1) Le congrès tenu à Dresde, le 20 août, l'a nommée *Niobé.* E. P.

qu'elle soit couchée, puisqu'elle était à plus de cinquante degrés au dessus de l'horizon, mais elle a disparu comme l'étoile d'Hipparque, de Tycho-Brahé ou de Kepler, et celles qui sont indiquées dans les catalogues, mais qui ne se retrouvent plus.

Mais, dira-t-on, qu'importe, puisqu'on a le spectre ? — Oui; mais que représente ce spectre? — Celui de l'étoile qui vient de disparaître. — Qui *vient* de disparaître? Sachez, monsieur, que c'est celui de l'étoile telle qu'elle était il y a, non pas un instant, mais soixante et dix ans onze mois vingt-neuf jours vingt-trois heures et cinquante-neuf minutes ! C'est-à-dire que cet innocent monsieur, avec son instrument plus innocent encore, a pris le spectre d'une étoile éteinte depuis cette époque-là ! — Mais votre monsieur mérite la hart et le fagot ! — Peut-être; mais, en tout cas, voici l'explication de cet abominable sortilége. La Chèvre, cette étoile aux feux si chatoyants, a une parallaxe de quarante-six centièmes de seconde, ce qui donne l'insignifiante distance de cent soixante mille milliards de lieues (1): un pur voisinage, comme vous voyez. Or, la lumière, renommée, comme on sait, pour son allure de Rossinante, traverse cet espace en soixante et onze ans, au petit pas de quatre millions de lieues par minute. Le rayon reçu sur le prisme était donc le dernier rayon de l'astre expirant, qui étincelait encore le 22 septembre 1860, à onze heures cinquante-neuf minutes du soir. D'où je conclus que l'analyse spectrale et la photographie, pouvant nous donner des images d'objets anéantis depuis longtemps, sont de damnables pratiques et surabondamment dignes de tous les anathèmes possibles, ainsi que tous ceux qui auront le malheur insigne et l'audace de ne point partager mon avis.

Nous avons parlé, dans un autre numéro, de l'analyse spectrale du soleil. M. Roscoe, en rendant compte de cette opération à l'Institution royale de Londres, déclara qu'il n'oublierait jamais l'impression qu'il éprouva à la vue du spectre du fer dans le soleil. Dans la moitié inférieure du champ du télescope se trouvaient au moins soixante et dix lignes de fer, de teintes variées; dans l'autre portion, au contraire, brillait le spectre solaire dans tout son éclat, mais barré d'innombrables lignes noires, et toutes les séparations étaient nettes et bien tranchées. Il est impossible de nier que cette découverte puisse avancer nos idées en cosmogonie et nous donner des notions plus correctes sur la constitution physique de tout le système stellaire, et même sur les lois de la gravitation universelle. L'analyse des Pléiades, par exemple, que Maedler prétend être le centre dynamique du monde, pourra singulièrement éclaircir la question.

— Les dix tribus d'Israël, si longtemps perdues, ont été retrouvées... et c'est à M. le docteur Moore qu'en reviennent le los et l'honneur ! Une prophétie d'Ezéchiel annonce que les dix tribus seront dispersées vers les quatre points du ciel par une invasion venue du Nord. Cette invasion, d'après l'auteur, serait celle des Scythes. En effet, dit-il, à leur apparition dans l'Assyrie, une partie des dix tribus se retira dans l'Inde, tandis que le reste se mêla aux vainqueurs. Mais il y a une légère difficulté, c'est de reconnaître les Israélites dans des tribus d'origine scythique. Le docteur Moore n'a pas l'air d'en être fort en peine. Les Israélites se dénommaient fils d'Isaac, et même étaient enchantés (*delighted*) d'être ainsi appelés. Or, nous trouvons dans les plateaux de la haute Asie une nation portant le nom de Saces, qui est évidemment une corruption d'Isaac. De plus, les dix tribus, durant leur résidence sur les bords du Chédar, sont désignees sous le nom de *Saaki* dans les annales assyriennes, traduites par Rawlinson. Les *Saces* furent bientôt assimilés aux Scythes; leur nom est toujours uni à celui des Goths, et ils ont toujours été considérés comme la branche la plus importante de la nation scythique. Mais le docteur va plus loin. Suivant les Scythes dans leurs pérégrinations, il en arrive à affirmer que les *Saxons*, autrement dits *Sakin-suun*, fils des Saces, sont les représentants des dix tribus, et que, par suite, les Anglais d'aujourd'hui, du moins dans les familles qui remontent au delà du Bâtard, sont les descendants directs d'Isaac et d'Abraham. Partant de ces données, le docteur Moore, qui semble, comme beaucoup de ses compatriotes, vouloir absolument trouver la clef des prophéties bibliques, rapporte naturellement à l'Angleterre toutes les allusions et les prophéties concernant Israël.

Il ajoute encore que, pendant qu'une portion des tribus fusionnait avec les Scythes, l'autre, s'étant retirée dans l'Inde, y fonda le bouddhisme, vers le troisième siècle avant l'ère vulgaire, sous l'inspiration d'un prophète nommé Sakhya. A l'appui de ce dire, l'auteur annonce qu'il a déchiffré des inscriptions lapidaires reconnues pour être l'œuvre des premiers bouddhistes, et que ces inscriptions sont en *caractères hébraïques*. De plus, *Bouddha*, *Odin* ou *Woden*, et *God*, les trois noms de la Divinité en indien, en saxon et en anglais, sont le même mot, plus ou moins aspiré. Cela peut être; mais pourquoi les Israélites n'ont-ils pas conservé leurs dénominations d'Adonaï ou de Jéhovah? En outre, fait remarquer un critique anglais, si les Saces orientaux conservèrent la langue hébraïque, comment se fait il que les Saces occidentaux, les Saxons enfin, non-seulement ont totalement oublié leur langue, mais encore en ont parlé une toute différente?

Peut-être le docteur Moore résout-il ces questions dans le prochain volume qu'il nous promet.

— Les Européens, sauf quelques hardis chercheurs d'aventures, connaissent peu le Japon, à cause de cette défiance qui règne chez les peuples de l'extrême Orient. Mais si l'on en croit M. Pemberton Hodgson, les habitants eux-mêmes ne connaîtraient pas tout leur territoire, surtout l'île de Yeso, située à l'extrémité nord de l'empire. Quant à lui, il a fait quatre excursions, durant

(1) 16 suivi de *seize* zéros.

l'été dernier, qui lui ont procuré des informations précieuses. Il commença sa campagne par l'ascension d'un volcan de 1,200 mètres, près de la côte méridionale de l'île. Cette contrée, nous dit-il, est d'une beauté et d'une richesse extraordinaires, produisant des fleurs et des fruits en abondance. Il existe aussi des mines très-productives de plomb et de fer. La côte seule de Yeso paraît être habitée, l'intérieur étant peuplé d'ours et de gibier, tant poil que plume. Aussi, M. Pemberton conclut que « l'île est une noix dont on ne connaît que la coquille. » D'après ce que nous connaissons des habitudes de la Société géographique d'Angleterre, nous n'hésitons pas à dire que M. Pemberton trouvera des imitateurs parmi les sociétaires ses collègues, et que les deux ouvrages si curieux de M. Forbes et du capitaine Sherard Osborne seront suivis de plusieurs autres, qui nous donneront plus de détails sur la civilisation japonaise, assez avancée pour comprendre et apprécier, *en anglais*, les ouvrages anatomiques du docteur Hobson. En présence de semblables faits, et de ceux que nous ont fait connaître les explorations circompolaires et la guerre de Chine, il nous semble que la civilisation européenne devrait rabattre de sa présomption qui lui fait traiter de barbares les peuples qu'elle ne connaît pas.

— « Messieurs, le constructeur de l'amirauté, à Greenwich, demande, pour construire un canot, comme le présent, huit jours de travail et *quatre cents francs*; moi, messieurs, j'en construis tant qu'on en veut, 6,000 par an, si l'on veut, en *cinq* heures, pour *quarante-trois francs soixante-quinze centimes* la pièce. »

Ainsi parle, à l'usine de Bow, M. Nathan Thompson, ingénieur de la marine américaine, constructeur de canots au moyen de la mécanique. Nous avions, cet hiver, exprimé quelques doutes à ce sujet, ainsi que l'avaient fait d'autres publicistes d'autorité. Devant le fait, nous avons dû, comme le fier Sicambre, courber notre front altier. Et pourtant le procédé était si simple! Mais, comme il arrive toujours, nous avions fait mille suppositions erronées, et notre scepticisme provenait de ce que nous nous étions imaginé que la construction se faisait à l'aide d'une *seule* mécanique. M. Thompson a raisonné autrement : il s'est demandé le nombre des modifications subies par le bois qui compose un canot; puis il a construit des machines ayant chacune leur spécialité, l'une sciant les planches, une autre les rabotant, celle-ci les courbant, celle-là faisant la quille, etc., et *toutes travaillant à la fois, séparément*, de façon qu'il ne reste qu'à rajuster toutes les pièces, comme un jeu de patience. Oui, la construction navale, qui exige une si profonde connaissance des courbes et des coefficients, n'est plus qu'un jeu d'enfants! Il est vrai que, pour arriver à ce résultat, il a fallu dix-huit années d'études, de tâtonnements et d'essais dans les labyrinthes les plus compliqués et les plus entortillés de la cinématique et de la mécanique. Il y a là, dans l'usine provisoire de cet audacieux Yankee, treize machines exhibant une formidable armée de dents d'acier qui ne demandent qu'à mordre, et qui, de par Vulcain! mordent certes bien. M. Thompson, outre son problème à lui, a résolu celui de l'instantanéité. Une planche de chêne, de trois à quatre centimètres d'épaisseur, est sciée en un tour de roue. La même planche, qui persiste dans une roideur obstinée, prend, au commandement, la courbe la plus excentrique, avec une docilité touchante. Il faut dire que ce diable d'inventeur a des arguments auxquels on ne résiste pas, fût-on de chêne. Des disques d'acier, endentés comme des crocodiles, des presses hydrauliques avec des poids à aplatir le mont Athos, des rabots à rendre le granit poli comme du verre, qui diantre y résisterait?

Outre cela, M. Thompson, dont les petits yeux de jais n'ont jamais l'air de sommeiller, s'est joué de la matière et de l'espace, au point d'entasser dix canots de sauvetage, de quarante-cinq hommes chacun, dans un espace de *trente* mètres cubes! Il est vrai que l'idée lui a été suggérée par *certain* capitaine d'artillerie suisse, neveu de *certain* autre lieutenant. Au reste, M. Thompson n'en fait aucun mystère. Pour mettre à exécution cette idée, il a imaginé un canot à charnière, ce qui permet de le plier comme une feuille de papier. On en empile deux ou trois douzaines dans un coin de la cale, et, en cas de besoin, il suffit de deux hommes pour les mettre à l'eau en cinq minutes. « Aussi, dit M. Thompson, tout capitaine de vaisseau qui perd son équipage, faute de s'être muni de ces canots, doit être considéré et jugé comme coupable d'homicide par imprévoyance. »

— On est maintenant à peu près fixé sur la durée du trajet transatlantique du *Léviathan*. D'après les moyennes relevées sur les journaux de bord des trois premiers voyages sérieux, voici quels seraient les principaux éléments de la marche :

Durée du trajet (travail effectif) : 213 heures, soit 8 jours 21 heures.

Nœuds, par heure, 13n, 950.

Consommation totale de charbon, 2,847 tonnes.

Dans le dernier voyage dont nous avons le journal, 27 juin-6 juillet, de Liverpool à Québec, il aurait rencontré plusieurs glaçons flottants sur le banc de Terre-Neuve, sous le 47e parallèle, latitude d'Orléans, Tours et Nantes, à la date du 3 juillet.

Puisque nous en sommes sur le sujet du géant maritime, nous voulons relever une idée suggérée l'autre jour par M. Barral, rédacteur en chef de la *Presse scientifique des Deux-Mondes* : c'est celle de transporter, au moyen de semblables navires, les trains anglo-français. Pour notre part, nous concevons parfaitement l'exécution de cette idée, qui nous poursuit depuis longtemps. On a organisé un admirable service international entre Calais et Douvres, entre Boulogne et Folkstone, entre Dieppe et Brighton, de sorte que l'on a le choix entre trois routes toutes de *onze* heures. Malheureusement, il

y a environ, l'un dans l'autre, deux heures de perdues par le transbordement répété des bagages et des voyageurs. Celui-ci n'offre pas de retard notable, mais il n'en est pas de même de l'autre. Nous nous sommes donc demandé comment les Compagnies ne faisaient pas pour les bagages ce qu'elles font pour les chevaux, des fourgons détachés des trucks, mobiles par conséquent, et susceptibles d'être simplement hissés, au moyen de grues, du train sur le bateau, et réciproquement. Que de temps de gagné déjà par ce simple procédé! Dans l'état actuel des constructions navales, il serait inapplicable aux voitures de voyageurs pour une foule de raisons; mais si, plus tard, comme, du reste, il paraît impossible d'en douter, d'autres Léviathans sillonnent les mers, on pourra procéder autrement: on jettera un chemin de fer volant, ou pont-levis, du quai au bâtiment, et le train, avec voyageurs et bagages, arrivera à bord comme dans une simple station, débarquera avec la même facilité, et continuera sa route. Ce sera la perfection du genre. Cela viendra, il n'y a que patience à prendre.

— Peut-être a-t-on souvenance d'un projet de transmission de dépêches par des moyens pneumatiques. Ce projet, quoique atmosphérique, semblait tombé dans l'eau, lorsque tout à coup, le mois dernier, plusieurs hauts personnages au delà du détroit reçurent une invitation pour assister dans certain immeuble du faubourg de Battersea, à Londres, à une expérience décisive pour l'application ou le rejet de ce projet. On transmit plusieurs paquets par ce nouveau moyen, et chaque fois le succès fut complet. Si bien que le directeur général des postes va faire appliquer ce système de transmission pour desservir les bureaux d'arrondissement et établir leurs relations avec le bureau central. Le premier essai aura lieu entre le grand bureau à Saint-Martin le Grand et Bloomsbury, sur une longueur d'environ trois kilomètres.

Les dépêches doivent être transmises de bureau à bureau par un tube souterrain en forme de tunnel, c'est-à-dire en fer à cheval, l'arc étant en haut, d'un diamètre de 30 pouces anglais (environ 75 centimètres), dans lequel est fait le vide: c'est la rentrée plus ou moins subite de l'air qui transmet les paquets. Dans ce but, le tube est garni d'ornières, d'un chemin de fer, en un mot, sur lequel glissent de petits chariots pesant vides 250 kilogrammes. Dans les expéditions faites à Battersea, ils furent chargés à 750 kilogrammes. On en attacha deux ensemble, ce qui fit un poids brut de deux tonnes, et au signal donné ils se mirent en mouvement. La durée moyenne du trajet (un quart de mille ou 400 mètres en plein) fut de 45 secondes, soit $9^{m},10$ par seconde, ou un peu plus d'un demi-kilomètre par minute. Mais il paraît que des essais antérieurs avaient donné une vitesse double.

Le principe adopté pour faire le vide est celui de la pompe d'Appold, qui est hydro-pneumatique, c'est-à-dire (mais nous ne savons point au juste comment) fonctionne au moyen de l'air et de l'eau. Le volant qui fait le vide a un diamètre de 21 pieds anglais ($6^{m},40$) et communique avec le tube au moyen de soupapes situées à son centre.

Ce tube doit être levé tel quel, et posé, comme nous l'avons dit, dans un district de Londres avant de tenter l'adoption décisive. Les ingénieurs qui l'ont construit et agencé sont MM. Latimer, Clerk et Rousenell. Ce projet diffère un peu du projet primitif, en ce qu'il adopte un système réglé de transmission, c'est-à-dire des chariots roulant sur les rails, tandis que d'abord on avait proposé des sphères en matière élastique, sans voir l'inconvénient qui aurait résulté des bonds continuels de ces véhicules, inconvénient annulé par le mode actuel, qui réduit le frottement à zéro.

Nous regrettons que notre description n'en soit pas plus claire, mais ici nous ne parlons que par ouï-dire, ce que nous évitons généralement; mais, d'un autre côté, le sujet *étant palpitant d'actualité*, nous avons cru devoir en donner une idée sommaire.

— *Nil actum reputans si quid superesset agendum.* Que l'on nous passe la citation en faveur de l'importance du sujet. Le télégraphe électrique a du bon, mais il a encore beaucoup à faire. Pendant longtemps il a fait le grand seigneur en maintenant des taxes vraiment féodales; il consent à se démocratiser, c'est bien; la taxe des dépêches sera réduite, mais un progrès concomitant indispensable est le transport, l'envoi d'argent. La question a déjà été traitée *ex professo* dans plusieurs recueils scientifiques; car, après tout, c'est toujours là que se trouvent les indications des progrès à faire, mais jusqu'ici aucun indice ne prouve que ces vœux aient été, non pas écoutés, mais même entendus. Nous n'entrerons point dans les détails pratiques, ils ont été développés assez longuement par M. G. Faure dans la *Science pittoresque* (1). Nous dirons seulement que le moment est opportun d'ajouter cette innovation à la première; il y a encore le temps de préparer et de discuter à fond le décret, car si l'on veut innover en temps utile, ce sera un décret; le service actuel des télégraphes n'en éprouvera aucune perturbation, car le vrai service ne commencera qu'avec la nouvelle loi; nous croyons donc que ce sont des occasions qui ne doivent point échapper. Alors, comme le dit l'auteur précité, bien des accidents, des sinistres financiers pourront être évités et conjurés, sans compter les innombrables petits services rendus aux classes moyennes et inférieures, car nous pensons bien que les droits seront réduits au-dessous du tarif actuel de l'administration des postes.

D'ailleurs, tous ces projets que la science met en avant, tôt ou tard finissent par se réaliser; les nécessités de l'époque les réclament, la science est seulement la sentinelle en vedette qui prévoit l'avenir: ce qu'elle

(1) Numéro du 15 mai 1861.

conseille aujourd'hui, il *faudra* le faire demain. Pourquoi donc ajourner? C'est l'histoire de l'industrie depuis soixante ans; c'est celle de la vapeur, des chemins de fer, des papiers-monnaie, des emprunts fonciers, des emprunts nationaux, des grands navires, du télégraphe électrique, de tout ce qui trône aujourd'hui. Sans nous jeter aveuglément dans l'audace transatlantique, n'oublions cependant pas que ce sont deux Français qui ont, l'un, conseillé l'audace, et l'autre, nié l'impossible.

ENDYMION PIERAGGI.

CORRESPONDANCE D'ESPAGNE.

DON ADELARDO LOPEZ DE AYALA.

(EL TANTO POR CIENTO.)

Il est des succès littéraires qui, s'ils honorent l'écrivain qui les obtient, ne font pas moins d'honneur au public qui les décerne. Cette réflexion m'est suggérée par une comédie, ou si l'on veut, un drame, que Madrid, depuis plusieurs mois déjà, écoute et applaudit avec transport. Et pendant que la foule bat des mains, les rivaux de l'auteur, chose plus rare, se sont réunis en commission pour offrir à leur heureux confrère une marque éclatante et durable de leur admiration et de leur sympathie. Le président de cette commission est le président même du Congrès, M. Martinez de La Rosa. Le drame a pour titre : *El tanto por ciento (Tant pour cent)*, et le poëte a nom don Adelardo Lopez de Ayala.

Il s'agit encore de ce fléau de notre époque, qui l'a été de bien d'autres, mais jamais d'une manière aussi désespérante : l'agiotage. Dieu sait ce qu'il a fait de notre pauvre France; ses ravages ne font guère que commencer en Espagne. Il a passé les Pyrénées à la suite de nos ingénieurs, qui croyaient sans doute n'apporter avec eux que les bienfaits de la science et de la civilisation moderne. Mais cette soif de l'or et du bien-être, qui est la conséquence forcée des améliorations matérielles, s'est développée avec les réformes, et, comme un autre choléra, s'est emparée de ce bienheureux pays de la simplicité primitive et des vertus patriarcales. Serait-ce une raison pour réprouver ces réformes elles-mêmes? Non certes; mais c'en est une pour que ce noble pays, tout en accueillant avec reconnaissance ce que Dieu lui envoie, appelle à son aide ses antiques vertus et les oppose à cette invasion plus redoutable que celle d'une armée étrangère. Il ne faut pas rejeter à Dieu son bienfait, comme disait Royer-Collard d'une autre nouveauté qui avait bien aussi ses hasards et ses écueils; mais c'est le moment pour l'Espagne de se souvenir qu'elle a été pendant des siècles la terre de la générosité, du désintéressement, de la loyauté, et qu'elle ne doit pas vendre pour une poignée d'or son patrimoine séculaire. La comédie nouvelle est un éloquent appel à ces vertus, sauvegarde invincible du caractère espagnol. Chez nous, le sujet paraîtrait médiocrement neuf. *L'Honneur et l'Argent* est déjà ancien sur notre scène, et j'ai entendu accuser *le Duc Job* de venir un peu tard au secours d'une cause bien compromise. Mais en Espagne c'est la première fois, si je ne me trompe, que le mal nouveau est attaqué en face. Il l'est avec un emportement qui, chez nous, pourra paraître excessif; mais outre qu'ici on n'atteint jamais bien le but si on ne le dépasse un peu, il faut songer que c'est une première croisade, et le

succès si prompt, si bruyant, si universel du poëte prouve que, s'il a frappé fort, il a surtout rencontré juste.

Entendons-nous cependant : l'agiotage est une forme nouvelle du jeu, et le jeu a toujours été une des passions favorites des peuples méridionaux. N'oublions pas que la loterie existe encore en Espagne et qu'elle y a, dans tous les rangs de la société, de fidèles adeptes. Rien de plus vrai. Mais autre chose est le jeu, duel véritable, où l'on a devant soi un adversaire, plus qu'un adversaire, un ennemi; où la carte et le dé sont des épées qui cherchent non pas le cœur, mais la bourse; autre chose est l'agiotage, arène vague, où l'on calcule froidement, et sans l'excuse de la passion, son bien d'abord, puis le mal d'autrui, et où l'on garde d'autant moins de scrupules que l'on a affaire à un adversaire absent ou anonyme. D'une part, toutes les jouissances de la vie promises à qui calcule bien, et de l'autre, un être de raison et pour qui on aurait vraiment trop de mérite à se sentir des entrailles.

Si l'on veut cependant que nous prenions intérêt à cette lutte, il faudra bien que les personnages aient un visage humain. Ceci est l'affaire du poëte; mais avant de parler de son œuvre, commençons par faire connaissance avec lui.

Une chose qui prévient en sa faveur, c'est que, tout éblouissant qu'a été son succès, il ne se l'est pas attribué tout entier et a fait noblement lui-même la part des circonstances. Je lisais dernièrement dans une lettre qui met l'homme au niveau du poëte :

« Il y avait au fond de tous les cœurs honnêtes une protestation impatiente de se produire contre le grossier matérialisme qui nous envahit. On a saisi l'occasion qu'offrait ma comédie pour rendre cette protestation publique, et tous, en applaudissant, ont fait un mérite à mon œuvre de l'élévation de leurs sentiments. »

Il y a dans cet aveu autant de clairvoyance que de modestie. Mais l'ouvrage a un autre mérite encore que l'à-propos et cette généreuse illusion de l'honnêteté publique. Mettre le doigt sur une plaie qui saigne, le premier venu pouvait le faire. Mais amener le spectateur à la regarder avec cette indignation qui s'arrête avant le dégoût, mais l'obliger à s'intéresser à des questions de chiffre, il fallait pour y parvenir, rattacher à ces questions mêmes une action passionnée, saisissante, dramatique, et, toute réserve faite des droits de la critique, l'immense majorité du public a trouvé que le poëte n'avait pas fait défaut à ce difficile problème.

Don Adelardo Lopez de Ayala a environ trente-deux ans. Né au mois de mars 1829 dans un bourg de la province de Séville, il se défend d'être Andalous, et se réclame de l'Estramadure, Guadalcanal dépendant de Badajoz à l'époque où il vint au monde. Qu'il soit donc *Estremeno*, à la bonne heure; il n'en a pas moins sucé le lait de la mamelle andalouse, on le verra tout à l'heure. Toutefois, il avait déjà quatorze ans lorsque, des humbles écoles du bourg natal, il passa à l'université de Séville. Il y arrivait un peu léger de bagage scientifique, disent ses contemporains. Mais c'est par rancune, ils l'avouent, contre sa méchante écriture, que ses amis parlent ainsi. Qui oserait dire d'ailleurs que les premières années d'un poëte ont été perdues parce qu'en ces heureuses années il a suivi, de préférence à tout autre, l'école buissonnière, surtout en un pays où derrière les buissons il y a tant de voix qui chantent? C'est perdre son temps que de les écouter sans doute, quand on veut devenir un avocat, un médecin, un ingénieur. Mais à qui se sent la vocation de la poésie, que peut-on souhaiter de mieux que l'occasion de rêver librement sous un beau ciel ?

Ayala, au surplus, ne s'annonçait pas comme un poëte rêveur; déjà du moins sa rêverie prenait volontiers la forme dramatique. Déjà, en effet, il s'amusait à imaginer, à écrire de petites comédies qu'il représentait avec ses jeunes camarades. Un beau matin, il s'aperçut qu'à un théâtre sans femmes il devait manquer quelque chose. Il avait une sœur, il l'enrôla dans sa troupe, et cet exemple entraîna d'autres jeunes filles. C'était ainsi que la Muse avait révélé à notre Silvio Pellico enfant son génie dramatique; et après Dante, c'est au souvenir d'une gracieuse enfant, entrevue dans ces premiers jeux, que l'Italie a dû sa seconde Françoise de Rimini.

Cependant la famille d'Ayala trouva qu'il se faisait temps de mettre un terme à cette vie oisive et à ces jeux dont le moindre danger

était de préparer médiocrement un jeune homme à ce qu'on appelle les carrières sérieuses, et on l'envoya à l'université de Séville.

A Séville, notre Adelardo ne prêta aux leçons de physique et de mathématiques, comme plus tard à l'enseignement du droit, qu'une oreille d'autant plus distraite qu'elle était déjà attentive aux inspirations de la muse moderne, surtout aux œuvres de Hartzembush et à celles de Garcia Gutierrez, dont le *Trovador*, populaire aujourd'hui d'un bout de l'Europe à l'autre, grâce à la vigoureuse musique de Verdi, avait commencé, on ne doit pas l'oublier, par être un des chefs-d'œuvre de la scène espagnole contemporaine. Ces deux maîtres auraient pu gâter l'originalité native de notre poëte si, dès cette époque, un instinct heureux, qui devint un goût prononcé, ne l'eût poussé à la recherche des vieilles comédies et retenu sous le charme de l'ancien théâtre espagnol.

Cependant l'époque des examens approchait et Ayala n'était guère en mesure. Il était peu probable qu'il eût à donner son avis sur *la Vie est un songe* ou sur *les Amants de Teruel*. Le moment fatal arriva. Appelé à son tour, notre poëte se trouva fort en peine. Aussi, à chaque question qui lui était faite, répondait-il avec plus d'ingénuité que d'adresse : « Je ne sais pas. » L'un de ses juges enfin, voyant qu'il allait se perdre, lui dit avec une sorte d'impatience bienveillante : « Eh bien, parlez-nous du roman en Espagne. » L'accusé (je dis bien, l'accusé) prit le mot au sérieux et parla du roman en si bons termes, qu'il fut sauvé. C'est la première fois, je pense, que les romans auront aidé à faire un bachelier. Mais les juges indulgents de l'écolier étaient les compatriotes de Mateo Aleman et de Fernan Caballero. Quel fut celui d'entre eux qui, au lieu d'adresser un sermon à l'enfant qui se noyait, comme le pédant de La Fontaine, lui jeta, au contraire, ce bout de corde qu'il saisit de si bonne grâce et qui le ramena au bord? Ce fut peut-être Lista, un mathématicien éminent, on le dit du moins à Séville. mais un poëte remarquable, on le répète dans toute l'Espagne.

Si le nôtre se montrait si peu assidu aux cours, c'est que la muse l'attirait ailleurs, dans les allées embaumées des Delices de Arjona, aux bords du Guadalquivir, sur les ruines pittoresques de San Juan d'Alfarache, au pied des beaux palmiers de Santiponce ou sous les oliviers sans fin des Jardins d'Hercule. Il en rapportait des vers charmants qu'il a sans doute oubliés, mais dont ses amis admiraient alors l'harmonie, l'élégance et la nouveauté.

Une circonstance l'avait rendu populaire parmi ses condisciples. En 1845, on eut l'idée, je ne sais pourquoi, de défendre aux étudiants de se présenter à l'Université avec le chapeau national, le *sombrero calanes*, une de ces puériles mesures où pouvoir et opposition se disputent à qui fera preuve de plus d'entêtement. L'émotion fut grande chez la gent écolière. On lui eût interdit la cigarette qu'elle n'aurait pas fait plus de bruit. On s'assemble pour protester Ayala, qui tenait la plume, rédige la protestation en superbes octaves dont la renommée alla plus tard jusqu'à Madrid. En attendant, une copie tomba entre les mains de l'autorité locale, et voilà la police en campagne pour découvrir l'auteur. On avait aisément deviné son nom. Deux agents se présentent à la porte de l'hôtellerie où il logeait Sur le seuil, ils rencontrent un tout jeune homme de quinze à seize ans auquel ils demandent s'il ne connaîtrait point par hasard un certain Adelardo Lopez de Ayala. Ayala, c'était lui-même, leur répond qu'il ne connaît personne de ce nom. Lorsque les agents s'aperçurent qu'ils avaient été dupes, l'auteur des séditieuses octaves talonnait une excellente mule sur la route de Guadalcanal : il y attendit la fin de l'orage.

Quand il revint à Séville, c'était déjà tout un poëte. Ses pensées tournaient de plus en plus à la forme dramatique, et Garcia Gutierrez, qu'il trouva à Séville et avec lequel il se lia dès cette époque, n'eut garde de l'en décourager. Aussi, lorsque en 1849 il se décida à partir pour Madrid, il avait eu portefeuille plus d'une comédie. Celle sur laquelle il fondait le plus d'espérance avait pour titre : *l'Homme d'État*. Le titre pouvait paraître un peu ambitieux ; mais un poëte qui à seize ans avait eu l'honneur d'être recherché par la police ne devait ignorer, à vingt ans, aucun des secrets de la politique. La police a sur la conscience bien des vocations de ce genre

Le gouvernement avait eu, à cette époque,

l'excellente idée (pourquoi l'abandonna-t-il si-tôt?) de réunir sur une scène destinée à servir de pépinière et de modèle tous les acteurs distingués. Le Théâtre-Espagnol, créé peut-être à l'imitation de notre Comédie française, devait, comme elle, maintenir à la scène l'ancien répertoire et ouvrir aux jeunes talents une lice où leur génie eût trouvé dans l'enseignement du passé et dans l'émulation du présent le double aiguillon qui lui manque. Cette institution, qui méritait de vivre, venait seconder à propos le vaillant effort à l'aide duquel la scène espagnole s'était, depuis quelques années, tirée des stériles impasses de l'imitation étrangère. M. le duc de Rivas s'était, par un bond hardi, jeté le premier hors de cette voie de perdition, et Hartzembush, Ventura de La Vega, Garcia Gutierrez, Breton de Los Herreros, Rubi et d'autres tavaillaient avec succès à se maintenir sur ce terrain meilleur, où de plus jeunes sont venus les rejoindre. A cette comédie plus sincère qui reprenait volontiers la forme et les libres allures de l'ancienne, mais en demandant son inspiration à la société actuelle, il fallait une scène où la science moderne ne craignît pas de rencontrer Lope de Vega, Calderon, Tirso de Molina, et où ces maîtres trouvassent en même temps des interprètes dignes d'eux.

Quoi qu'il en soit, ce fut au Théâtre-Espagnol que Lopez de Ayala alla porter son *Homme d'État*. L'entreprise parut hardie, mais la lecture que le jeune auteur fit de son œuvre devant un comité sévère et intelligent donna gain de cause à sa témérité. La pièce fut reçue avec acclamation, comme on dit aussi de ce côté des Pyrénées, et quoique l'effet de la représentation ne répondît pas ensuite complétement à ce que l'on en attendait, quelque chose de l'impression première demeura attaché au nom du poëte, et la renommée commença pour lui. Il dut un accroissement de réputation à une seconde ou troisième comédie, intitulée : *le Toit de verre*, et tout récemment enfin il a conquis la popularité par sa dernière œuvre, représentée sur la scène la plus ancienne de Madrid, celle du Principe, le 18 mai 1861.

Dans l'intervalle, Lopez de Ayala, nommé député aux Cortès, en 1857, par la ville de Mérida, a pris rang entre les orateurs distingués du Congrès. Je n'en veux pas au poëte de s'être trompé cette fois de porte et d'être entré aux Cortès, croyant aller à l'Académie : il est des époques où il semble que nul n'ait le droit de refuser au pays le secours de son conseil et de sa parole. D'ailleurs, n'est-il pas convenu, même avant que Molière l'ait dit, que le poëte dramatique prend son bien où il le trouve? Et puisque la vie des nations modernes est destinée à tenir chaque jour plus de place dans les assemblées parlementaires, là aussi, tôt ou tard, seront le drame et la comédie.

Ce que je pardonne moins à un talent de cette portée, c'est de s'égarer trop souvent dans le domaine de la *zarzuela*. La zarzuela est aujourd'hui la *folie* de l'Espagne. C'était, dans l'origine, quelque chose d'assez semblable au vaudeville, une ébauche de comédie mêlée d'un peu de chant. Avec le temps, le petit genre est devenu grand, et d'un bout de l'Espagne à l'autre, il a envahi tous les théâtres. Sous sa forme nouvelle, il ressemble si bien à notre opéra-comique, que tel chef-d'œuvre de Scribe transporté, paroles et musique, sur la scène espagnole, s'est tout simplement appelé une zarzuela. Mais le mot est ancien, mais il est espagnol, et c'est ce qui plaît à l'Espagne, qui appelle encore de ce nom un des châteaux de ses rois, situé aux environs de Madrid.

Je suis de ceux qui, en littérature, ne dédaignent aucun genre, et je ne vois pas pourquoi la zarzuela ne serait point populaire en Espagne comme l'est en France l'opéra-comique. Cette popularité a-t-elle empêché que Tamayo y Bans n'écrivît son beau drame de *Jeanne la Folle?* Ce qu'il importe seulement, c'est que les talents sérieux ne se laissent pas séduire par un genre trop facile et ne dépensent pas en œuvres superficielles leur don de création. Il serait donc permis de regretter que l'auteur du *Toit de verre* et du *Tant pour cent* ne sût pas assez se défendre des engageantes amorces de cette spirituelle industrie. On me raconte que, chaque année, dès qu'une ordonnance a clos la session des Cortès, Lopez de Ayala s'échappe de Madrid avec un ami, don Juan Arieta, le compositeur populaire, et tous d'eux s'en vont dans les provinces basques en quête de vers légers et de faciles mélodies. Quand la double moisson est faite, les deux absents reparais-

sent et le Manzanarès en a pour tout son hiver à entendre fredonner sur ses bords ces jolis airs, ces aimables chansons cueillies sur les côtes de Biscaye. Mais il ne faudrait qu'un homme d'esprit pour fournir à don Juan Arieta le tissu ingénieux dont il a besoin pour y répandre ses notes vives et gracieuses. Je répète qu'un vrai poëte dramatique a mieux à faire que cela. Que Lopez de Ayala y prenne garde, s'il ne veut que les esprits chagrins l'accusent de sacrifier à son tour, non à l'amitié complaisante, mais au veau d'or de la littérature facile et lucrative.

Il est temps de parler de la comédie nouvelle. Je puis, je crois, sans scrupule aucun, vous en donner l'analyse Vous n'irez pas, sur le bruit qu'elle fait, prendre la poste (que ne puis-je dire le chemin de fer?) pour louer une stalle au Principe.

Le premier acte se passe au milieu des provinces basques, dans le jardin d'un établissement de bains. C'est un pays que l'auteur visite souvent, nous l'avons vu, et hier encore, je lisais dans un journal que l'auteur du *Trovador*, Garcia Gutierrez, l'y accompagnait cette année. Quelques amis réunis autour d'une table et les yeux attachés sur une carte s'entretiennent d'un projet industriel : il s'agit de certain canal qui, prolongé jusqu'à Zamora, pourrait faire de cette antique cité la rivale en prospérité de Palencia et de Valladolid. Le grand promoteur du projet est Roberto, un de ces hommes qui excellent à pousser les autres en avant, sauf à se retirer à temps et sans bruit avec la moelle de l'os qu'ils laissent ronger à autrui. En ce moment, il a pour auditeurs et prendrait volontiers pour dupes Gaspar, un bon homme, et sa femme Petra, imagination cupide, et qui donne tête baissée dans les affaires comme tel autre dans la toilette. Un quatrième personnage qui, à l'écart, feint de lire son journal, n'est pas celui dont l'oreille est le moins attentive aux merveilles promises. Ruiné par une suite de spéculations malheureuses qui n'ont pas été toutes perdues pour Roberto, Andrès cherche un remède héroïque à sa triste situation. Un riche mariage est, en pareil cas, le rêve de ces chasseurs à bout de voie. Justement, dans la même société, se rencontre une jeune veuve belle et riche, la comtesse Isabelle Petra, l'amie de cette comtesse dont son mari administre les biens, et la cousine d'Andrès. Voilà déjà une alliée naturelle. Roberto est encore un allié; mais ici, comme dans ses autres spéculations, il entend bien s'arranger de manière que tout soit pour lui, la femme et la dot ; seulement, ni les uns, ni les autres n'ont compté avec le cœur de la comtesse, secrètement donné à un honnête jeune homme, à Pablo, qui, de son côté, n'a jamais songé à spéculer sur la fortune de celle qu'il aime. Dans une scène vive et agréable. Pablo presse doucement la comtesse de révéler enfin son secret à leurs amis communs. En attendant, comme elle a paru se plaire dans une maison de campagne du voisinage qu'ils ont visitée ensemble, il l'a achetée pour la lui offrir. Pablo est riche aussi, et il payera son acquisition sur des fonds qu'il attend de Bilbao. Mais au lieu de cet argent, il reçoit la nouvelle qu'il a mal placé sa confiance et qu'il est ruiné. Quand on est riche, on a aisément des amis qui vous ouvrent leur bourse : soyez pauvre, elle se fermera aussitôt. Ainsi du moins fait Roberto, charmé tout à l'heure de retrouver Pablo, un ami d'enfance, mais qui se retire avec le même empressement en apprenant que l'ami retrouvé a besoin de soixante mille francs. Encore s'il restait à cet emprunteur quelque bon débris de sa fortune qui garantît la somme, on pourrait la lui prêter. Pablo, à force d'y songer, se souvient d'une *dehesa* (un vaste terrain de pâture) qu'il possède aux environs de Zamora. Zamora! ce mot est un trait de lumière pour Roberto, qui s'informe un peu mieux, et apprend que la dehesa est précisément sur le chemin du canal projeté. Il faut voir l'importance que prend alors ce lambeau de terre d'abord si dédaigné. C'est à qui offrira son argent à Roberto pour avoir part dans l'affaire. Les domestiques eux-mêmes apportent leurs économies : Ramona, la caméríste de la comtesse, Sabino, le valet de chambre de Pablo ; et ce dernier reçoit les soixante mille francs en échange d'un acte en bonne forme qui assure à Roberto et à ses associés la possession de la dehesa si, dans un délai convenu, la somme prêtée n'a pas été remboursée. J'insiste sur ce traité, parce qu'il est le nœud même de la pièce. Si le domaine leur reste, tous les prêteurs vont s'enrichir; si Pablo le rachète, ils ne perdent rien de leur argent,

mais c'est tout. On comprend l'intérêt qu'ils auront tous à empêcher le remboursement, et l'art du poëte va s'ingénier pour que cette affaire d'argent se complique naturellement d'une affaire de cœur.

Voilà donc ce pauvre Pablo, le plus inoffensif des hommes et tout à l'heure l'ami de tous ces gens-là, devenu l'ennemi commun. Juste au moment où ils se tiennent en garde contre lui et ne craignent rien tant qu'un retour de fortune qui le remette à flot, la comtesse leur annonce que depuis longtemps elle aime Pablo, qu'elle en est aimée et qu'ils vont s'épouser. Le coup de théâtre est superbe. Mais, un instant déconcertés, les associés (j'allais dire les conjurés) se ravisent, et c'est à qui, par des insinuations calomnieuses, réussira le mieux à jeter le trouble dans le cœur de la comtesse. Ils ne croyaient avoir qu'un ennemi, ils en ont deux maintenant. Qu'importe qu'ils fassent deux victimes, si à ce prix leur argent multiplie! Petra, au besoin, y hasardera un peu de sa bonne réputation et se dira courtisée de Pablo. Sur ce arrive Pablo, qui, sèchement reçu par sa maîtresse, attribue cette froideur inattendue à la nouvelle de sa ruine et s'enfuit désespéré.

Tel est le premier acte de la pièce. Je le trouve bien conçu et le sujet habilement présenté. L'exposition met bien les caractères en relief, et le dialogue, vif et rapide, est semé de traits charmants. L'action s'engage avec force et netteté.

Mais avec le second acte vont commencer les objections. On se demandera, en effet, comment deux amoureux si bien épris, si honnêtes tous deux, pourront demeurer brouillés faute d'une explication toute simple et que l'un et l'autre doivent désirer ardemment. On se demande encore si là, où il y a tant de conspirateurs, il ne se trouvera pas un traître, c'est-à-dire une bonne âme qui, un moment surpris par le démon de la cupidité, rentrera en elle-même devant la douleur de la comtesse. Enfin, si c'est l'amour de l'or qui fait agir tout ce monde, la suivante de la comtesse, qui a moins à gagner que les autres, ne s'avisera-t-elle pas, un beau matin, qu'en allant tout dire à sa maîtresse elle vendra le secret des autres plus cher qu'il ne doit lui rapporter si elle le garde? Voilà d'avance mon objection et un peu celle de tout le monde. A quoi le poëte répondra sans doute, et avec lui la plupart des poëtes dramatiques, que si sur la scène on pouvait s'expliquer aussi aisément que dans la vie, aucune comédie n'arriverait au troisième acte. Prenons donc notre parti de ces invraisemblances inévitables et voyons combien de temps la cupidité d'une demi-douzaine de malhonnêtes gens sera plus puissante que l'amour de deux cœurs jeunes et honnêtes. Et quand je dis des gens malhonnêtes, dans le fond tous ne le sont pas, et c'est bien en cela que consiste la moralité de la comédie : elle fait voir à quel point la passion de l'or, pour peu qu'on s'y abandonne, dénature les meilleurs sentiments.

Le second acte commence au milieu de la nuit et encore dans le même hôtel. La comtesse est restée dans la chambre de Petra, et Andrès a profité de son absence pour se faire introduire par Ramona dans l'appartement de sa maîtresse. Cet odieux Andrès veut forcer la comtesse à l'épouser, en la compromettant. Mais Roberto, qui l'a encouragé dans ce beau dessein, qui même le lui a quelque peu inspiré, se promet bien d'apparaître au bon moment comme un ange sauveur, sauf à se rembourser de sa chevalerie en se faisant épouser lui-même. Ramona, tout en se laissant persuader, s'étonne bien un peu de voir Pablo oublié si vite, mais elle a son intérêt à ce qu'il en soit ainsi. D'ailleurs, Pablo est ruiné, et la soubrette trouve assez naturel que la comtesse lui préfère aujourd'hui Andrès, que l'on croit encore riche.

Cependant la comtesse arrive un peu rêveuse et se demandant si elle a bien fait d'écouter un premier mouvement et d'ajouter foi à tous ces rapports contre Pablo. Mais Petra, qui ne la quitte guère, accuse de nouveau l'infidèle. Ce n'est pas sans quelques remords, mais que voulez-vous? elle a vingt mille francs dans l'affaire! Enfin, elle s'en va et abandonne la pauvre comtesse à toute la détresse de son cœur.

Celle-ci, au moment de rentrer chez elle, y aperçoit Andrès, qu'elle accable de toute son indignation. Andrès se justifie comme il peut; puis, voyant arriver Gaspar et Pablo, et sous prétexte d'épargner la réputation de la comtesse, il se rejette brusquement dans la chambre et s'échappe par le balcon, en ayant soin

d'y laisser attaché le drap qui l'aide à en descendre.

Que veulent cependant à pareille heure Gaspar et Pablo? Ce dernier partait; mais, entraîné par Gaspar, il vint prendre congé de la comtesse; scène cruelle qui pourrait finir bien, si Petra n'accourait et n'arrêtait habilement sur les lèvres des deux amants le mot qui peut tout réparer. Survient Roberto cherchant Andrès qu'on ne retrouve nulle part. Sa voiture l'attend pour partir. Ce nom seul d'Andrès fait frémir la comtesse, et son trouble éveille un affreux soupçon dans le cœur de Pablo. On apporte une lettre à Roberto, elle est d'Andrès. Il lui raconte qu'il a passé la nuit dans la chambre de la comtesse, qui n'y a point paru, mais qu'il a été assez adroit pour se faire apercevoir quand il est descendu par le balcon. Roberto peut donc hardiment demander pour lui la main de la comtesse. Muni de cette lettre, Roberto pourra, dès qu'il le voudra, prendre l'affaire à son compte. Cette pièce le met en mesure de prouver l'innocence de la comtesse, et il lui suffira de la tenir secrète pour empêcher Pablo d'épouser sa maîtresse.

Cependant la comtesse a fini par apprendre que Pablo est ruiné. Cette nouvelle est pour elle un premier trait de lumière. Elle croit comprendre tout et comment, par délicatesse, Pablo s'est tenu à l'écart. Mais alors il aura donc pu croire qu'elle le dédaigne parce qu'il est pauvre? Comment le détromper assez vite? où est-il? où le trouver? « Il est parti avec les autres, » dit Ramona, qui craint tout de ce réveil de l'amour et du retour de l'amant aimé.

Pablo n'était pas loin. Quelque chose, au fond du cœur, semblait l'avoir averti de ne pas se hâter, et le voici. Mais, hélas! voici également Petra, et cette fois encore l'explication n'aboutit pas. La comtesse entraîne Petra pour se débarrasser d'elle et revenir, et ce moment d'absence va suffire pour tout perdre de nouveau. Le valet de Pablo, Sabino, en profite pour venir raconter à son maître comment Andrès a passé la nuit dans l'appartement de la comtesse et comment il en est sorti. Le hasard a fait qu'il s'est trouvé sous le balcon et c'est lui qui a dressé l'échelle. Pablo indigné le menace de lui arracher la langue, s'il dit un mot de plus et s'il raconte cette odieuse histoire. Mais le coup est porté. Libre enfin, la comtesse accourt, mais trop tard. Au lieu de l'amoureux ébranlé, attendri, qu'elle avait laissé, elle retrouve un honnête homme indigné d'être pris pour dupe. La scène est éloquente et dramatique. La comtesse se défend avec le courage désespéré de l'innocence, mais Pablo furieux pousse la porte de sa chambre, lui montre le drap qui pend à son balcon, et la quitte en la maudissant.

La pauvre femme méconnue, outragée, se voit aussitôt entourée de ses amis qui protestent avec elle de son innocence. Petra a passé la nuit avec elle, Ramona sait qu'elle n'est pas rentrée chez elle, Gaspar est plus indigné que personne. La comtesse, persuadée qu'ils tiendront devant Pablo le même langage, court sur ses pas pour le ramener. Mais, dans l'intervalle, Roberto se présente et annonce que les Cortès ont voté une subvention pour le canal de Zamora, et quand la malheureuse comtesse revient, ramenant Pablo de force, il n'est plus temps, l'affaire est devenue trop bonne pour que l'on veuille y renoncer. Tous gardent un silence implacable. Mon Dieu! que la comtesse attende un peu, qu'elle laisse passer le délai. Quand le dehesa appartiendra irrévocablement aux associés, ils parleront tant qu'elle voudra; ils apprendront à l'univers entier que sa vertu est aussi pure que le jour, et la comtesse pourra épouser Pablo. Et si elle meurt en attendant le mot que vous lui refusez aujourd'hui?

La scène où, éperdue, elle court de l'un à l'autre, demandant à chacun compte de son bonheur, c'est peu, de son honneur, cette scène est la plus dramatique de l'ouvrage. Jouée par une grande tragédienne, la Teodora Lamadrid, elle arrache des cris et des larmes. Mais c'est là précisément que les habiles protestent contre l'entraînement du grand nombre. Ils disent, et pour l'honneur de l'espèce humaine il faudrait les croire, que la cupidité ne saurait endurcir les âmes jusqu'à ce point. Mais de telles capitulations de conscience sont-elles aussi invraisemblables qu'on le dit, et le poète aurait-il véritablement calomnié la passion qu'il met en scène pour la flétrir? J'ai peur, au contraire, qu'il n'y ait ici que cette exagération qu'autorise et commande même souvent la perspective de la scène. De quoi

donc au fond s'agit-il? dira l'impitoyable actionnaire. Se taire n'est pas accuser ; est-ce trahir la vérité que de choisir son heure pour la dire?

Voici pourtant d'irrésistibles paroles :

« Mon Dieu! pourquoi donc s'acharnent-ils à me tuer? Pourquoi? L'outrage de cette inique sentence rejaillit jusqu'à toi...... et il est là! (*Désignant Pablo.*) Pourquoi n'écris-tu pas l'innocence sur le visage? Et vous croyez que ces outrages m'avilissent? Quelle simplicité! Quoi! la vertu, l'honneur seraient à la merci d'une lèvre infâme? Je suis une honnête femme et le monde entier ne saurait faire que je ne le sois pas! Si j'ai à me plaindre ici, c'est de moi-même, de moi qui viens leur demander ce que je possède, ce qu'ils ne sauraient donner. Mon honneur! qui vous le demande? Il ne m'a jamais quittée! Je le dois à Dieu, qui m'a donné l'âme où il réside. Continuez à vous taire ou mettez-moi en pièces, que m'importe? Il me suffit d'être honnête devant Dieu, et pour moi je le suis, et ce mépris ne m'afflige ni ne me trouble... (*Elle se retourne et apercevant Pablo.*) Ah! Pablo! si je pouvais l'être aussi à tes yeux!

Pablo, *à part*. Ils se taisent!

La comtesse. Regarde-les avec attention. Vois-tu quels sombres visages? Pourquoi donc, si c'est moi qui ai commis le crime, est-ce vous qui en avez le remords?

Pablo, *à part*. Et ils se taisent!

La comtesse. Qu'avez-vous à trembler? Les vois-tu? Ils tremblent tous... Mais ils se taisent!

Pablo, *ne se contenant plus*. Infâmes, pourquoi vous taisez-vous? J'ai seul le droit de juger ses torts. Mais, vous autres, malheureux! que vous a fait cette pauvre femme? Aucune voix ne sortira-t-elle enfin de ces entrailles de chêne? Un mensonge quelconque serait plus noble que cet affreux silence... Ah! je le vois, c'est vous qui êtes les coupables et l'innocente c'est elle!

La comtesse. Oh! mon Pablo! mon Pablo!

Petra, *d'une voix troublée, mais assez haut pour être entendue*. Elle est riche... et alors...

La comtesse. Ne les écoute pas!

Petra. On passe par-dessus tout.

Pablo, *atterré*. Ah! Dieu!

La comtesse, *cherchant à l'entraîner*. J'ai confiance en toi. Viens, fuyons ces gens-là. Tu sauras tout.

Pablo. Nous n'avons plus rien à nous dire, madame.

La comtesse. Oh!

Pablo. Silence! ou je ne réponds de rien. (*Il s'en va.*)

La comtesse. Vierge Marie, soutenez-moi! (*Elle tombe sans connaissance.*)

Petra, *courant à elle*. Ciel!

Roberto, *recevant la comtesse dans ses bras*. Elle est à moi!... (*Aux autres, qui le regardent effarés.*) Du calme... une affaire superbe! »

Entre le second et le troisième acte, la comtesse Isabelle est retournée chez elle, à Madrid. Tant de secousses, de si cruelles émotions ont altéré sa santé et même un peu sa raison. Elle le sent bien, mais elle ne veille que plus attentivement sur elle-même pour rester en état de tenir tête à ses ennemis. C'est pour cela qu'on s'étonne moins de la retrouver entourée des mêmes gens. Au lieu d'en être surveillée, il semble que ce soit elle qui les retienne auprès d'elle et ne veuille pas les perdre de vue, attentive à leurs moindres gestes, à leurs paroles les plus insignifiantes. Elle a déjà compris que Pablo, ruiné, a vendu son dernier morceau de terre pour payer cette maison de campagne qui avait paru lui plaire, et cette nouvelle la rend toute pensive. Ces détails font l'intérêt d'une scène où Ramona rend compte à Roberto de ce qui se passe chez sa maîtresse.

Après avoir confessé la camériste de la comtesse, Roberto reçoit le rapport du valet de chambre de Pablo. Loin de songer aux moyens de racheter son bien, ce dernier vit enfermé chez lui, malade et abattu.

Cependant le terme approche et, dans l'intérêt commun, Roberto cherche d'abord son intérêt particulier. Ce qu'il voudrait, c'est s'emparer de toute l'affaire en rachetant la part de chacun. Aussi n'a-t-il eu garde de laisser connaître l'échéance précise du délai stipulé dans l'acte. Il n'a pu pourtant si bien faire que Sabino ne l'ait découvert, et rien de piquant comme de voir aux prises ces deux aigrefins. Ce n'est pas la moindre leçon de la pièce que l'insolence de ces domestiques qui, ayant part au secret et s'élevant au niveau de ceux dont ils sont devenus les associés, les trai-

tent en complices et leur imposent une égalité qui les humilie.

Roberto. Petra a tort de s'inquiéter, le terme est loin encore.

Sabino. De combien s'en faut-il?

Sabino. D'une semaine au moins!

Roberto. D'une semaine!

Roberto. Oui.

Sabino, *regardant sa montre*. De trente-cinq minutes.

Roberto. Ah! tu sais?...

Sabino, *souriant*. Vous ne le saviez peut-être pas.

Ne pouvant se tromper, les deux drôles s'entendent. Il y a un mot superbe de ce valet capitaliste : « J'ai toujours vu une affaire commencée avec un grand nombre d'associés finir insensiblement par s'arrêter dans très-peu de mains. » D'où il a conclu que la dehesa revenait de droit à Roberto et à Sabino. Il répandra adroitement une fausse nouvelle, les autres auront peur, et Roberto, qui se trouvera là par hasard, profitera de la panique pour acheter ce qu'on ne demandera pas mieux que de lui vendre.

Il y là pourtant une âme moins endurcie que les autres, celle du bonhomme Gaspar, qui a compassion de la pauvre comtesse et qui ne peut oublier qu'il est son obligé Aussi faut-il voir avec quelle inquiète sollicitude sa femme veille sur lui et le tient en bride. Elle craint à chaque instant qu'il ne vienne à lui échapper. Gaspar ne peut s'accoutumer au spectacle de cette torture morale. « Ah! dit-il, mon crime fut de commencer, mon châtiment est de continuer. » On ne sait enfin ce qui adviendrait de ce secret si bien gardé, si Sabino, d'accord avec Roberto, ne changeait tout à coup la face des choses. Il vient, avec le plus grand mystère, avertir ses associés que Pablo a trouvé l'argent et va racheter le dehesa. Vous voyez d'ici la consternation générale, et l'intérêt n'étouffant plus la conscience, les bons sentiments reprennent le dessus. On a pitié enfin de cette innocente victime dont le malheur ne rapporte plus rien, et en lui demandant pardon on lui révèle un secret qui désormais n'a plus de valeur sur la place, que son bonheur, son honneur même peut encore être sauvé, car Petra lui apprend que Roberto a dans ses mains la preuve écrite de son innocence. Infortuné Roberto! c'est lui maintenant qui sera l'ennemi. C'est contre lui que l'on va se servir de la nouvelle de Sabino en lui vendant le plus cher possible les parts que l'on tient de lui. N'était-ce pas lui qui disait : « L'amitié est une chose et les affaires en sont une autre? » Mais celui que l'on croit tromper est précisément celui qui s'imagine tromper tout le monde. Tranquille du côté de ses associés, Roberto croit le moment venu de mener à fin l'autre affaire, son mariage avec la comtesse. S'il a empêché le mariage de Pablo en cachant la lettre d'Andrès, en la montrant, il pense bien assurer le sien. Les voilà enfin face à face, Roberto et la comtesse! Qui l'emportera du rusé coquin qui a toutes les bonnes cartes dans son jeu, ou de l'honnête femme qui, pour sauver ce qu'elle a de plus cher, se voit condamnée à faire usage de ces armes peu familières à la vertu, et se reproche d'avoir à dissimuler une fois en sa vie?

La scène est habilement conduite. Roberto, qui ne croit pas qu'on puisse rien refuser au porteur d'une telle lettre, se livre par sa confiance même. La comtesse, qui a cru un instant à sa générosité, bientôt avertie, joue plus serré et parvient à se faire, aux yeux de son adversaire, aussi intéressée que lui-même. Roberto n'avait pensé qu'à la dot et ne croyait pas rencontrer une femme aussi experte en affaires : c'est double bénéfice. Ne croyant pas que sa proie lui échappe, il a réuni d'avance, dans le salon de la comtesse, tous ceux devant qui il importe de faire éclater son innocence. Il y a même invité, en homme qui sait le prix du temps, le notaire qui doit dresser le contrat, le même qui a rédigé l'acte de vente de la dehesa. Mais pour la comtesse tout ce monde, ce n'est personne si Pablo ne vient pas. C'est devant lui surtout qu'elle veut être justifiée. Aussi lui dépêche-t-elle un messager qui est chargé de l'amener à tout prix.

Cependant une affaire ne doit pas faire négliger l'autre, et Roberto n'oublie pas que, quelques minutes encore, et le délai sera passé. Il n'aura pas grand'peine à trouver des gens qui le cherchent et à convaincre des vendeurs impatients de vendre. La comtesse, qui ne perd pas un mot de ce qui se dit devant elle et à qui Roberto ne juge plus nécessaire de cacher l'échéance véritable, la comtesse dispa-

rait sans bruit. Elle aussi a appris à si bonne école ce que vaut le temps, elle a son dessein en tête. « Ah! si on pouvait suborner le temps! » dit quelque part Roberto qui est un maître homme. La comtesse ne le suborne pas, mais elle en profite.

Voici enfin l'heure de la justice. Tout le monde a été exact au rendez-vous On se croirait encore dans ce jardin des provinces basques où la comédie a commencé. Il n'y manque que le pauvre Andrès que Roberto a fait prudemment enfermer en rachetant toutes ses créances. Que n'a-t-il pu aussi faire arrêter Pablo, dont l'arrivée inattendue le gêne un peu et l'inquiète! Mais, lors même qu'il apporterait l'argent, qu'importe? l'heure est passée.

Roberto alors prend la parole et raconte avec complaisance l'odieux stratagème d'Andrès, et par quel moyen il entendait obtenir la dot et la main de la comtesse Isabelle. Heureusement qu'il est tombé lui-même dans son propre piége en écrivant de sa main l'aveu de son indigne complot, et cet écrit, Roberto le tire de sa poche et le fait courir de main en main. Puis il ajoute : Et sachez à présent que j'épouse...

La comtesse. Et vous, monsieur le notaire, n'avez-vous rien à dire?

Le notaire. Si fait, madame; une minute avant que le délai n'expirât...

Roberto. Comment? Qu'est-ce?

Le notaire. J'ai reçu, et j'en donne acte, la somme convenue. La dehesa est désormais libre de tout engagement.

Et, comme dans toute bonne comédie, l'honnêteté triomphe, le vice est puni, et ceux qui s'aiment s'épousent.

Telle est l'œuvre de Lopez d'Ayala. Elle amuse, elle émeut, elle intéresse, elle plaît à l'esprit, elle satisfait le cœur. Elle a provoqué d'assez nombreuses critiques, quelques-unes méritées. Elle a obtenu de plus nombreux éloges, qui tous ne s'adressent pas seulement à l'auteur. On est bien aise de se montrer partisan d'un ouvrage où il est éloquemment démontré que l'amour de l'or est une vilaine passion qui n'est bonne qu'à dévaster l'âme, et qu'il y a dans le monde quelque chose de meilleur que d'être riche.

La comédie nouvelle est semée de mots heureux, quelques-uns profonds, de touchantes tirades, d'ingénieuses reparties, de gracieux détails. Les gens difficiles prétendent que ce n'est pas encore assez, et ils voudraient dans le style un peu plus de fermeté. Il faut bien s'en rapporter à eux, sauf à renvoyer l'auteur se pourvoir devant un tribunal compétent. Mais il y a là des beautés qui peuvent être senties ailleurs qu'en Espagne, et nous réclamons le droit d'en avertir la critique française. Ce n'est pas chose commune, après tout, que de réussir à charmer et à émouvoir toute une nation en lui parlant de désintéressement et de loyauté! Si l'Espagne s'est laissé surprendre, à la bonne heure Je plains les peuples qu'on ne surprend plus.

Antoine de LATOUR.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Les articles marqués d'un astérisque appartiennent spécialement à l'édition belge.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

